REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIᵉ ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-SIXIEME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—

1906

VANITÉ

DEUXIÈME PARTIE (1)

I

Les orgues se lamentaient, de leur mugissant tonnerre. La nef, tendue de draps noirs bordés d'argent, dont la tristesse sépulcrale contrastait avec le jour de paix mystérieuse des vitraux, baignait dans l'ombre. Le catafalque énorme disparaissait sous les fleurs; autour, des haies de cierges dressaient leur montagne ardente. Et au milieu de cette foule accourue, pressée épaules contre épaules, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, aux voix basses et profondes des chantres, perdu sous la pompeuse carapace empanachée, dans son étroite gaine de chêne aux vis de nickel, le corps de Brévier reposait pour l'éternité.

Un groupe noir, d'un recueillement immobile et comme figé dans une douleur sans pensées, occupait près du maître-autel les fauteuils à housses funèbres et, au signe d'un maître des cérémonies, se levait et se rasseyait; c'était la famille. Les premiers rangs, derrière, en discernaient les silhouettes émouvantes : Mme Brévier, qui avait voulu à toute force venir, fléchissant abîmée dans ses voiles de deuil, entre Mme Gilles d'Ambelles et Alice, la tante Éloi Le Martin, énorme, avec sa demoiselle de compagnie, Mlle Duverset, derrière. Des parentes obscures fai-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

saient nombre. Un cousin venu de Toulon en grande tenue de capitaine de vaisseau, un Saint-Cyrien attiraient le regard à côté des habits sombres de M. d'Ambelles et de Michel Lorin. D'une pâleur de cire, Roy-Chancel, qui, la veille, avait assisté aux obsèques d'Hottmann, représentait *les Quatre Saisons* avec tout le conseil d'administration. A un rang de vide, dignes, se tenaient Prosper et sa femme, serviteurs fidèles à cheveux blancs, et leur nièce Rose qui pleurait et se mouchait.

On avait dû établir des barrières en prévision de l'affluence, et il arrivait toujours du monde, se coulant aux bas côtés ou filtrant par l'allée du chœur, après avoir signé aux tables sur des feuilles volantes, dans le courant d'air des portes. Des femmes trempaient leurs doigts aux bénitiers. Il y avait là des gens entrés par curiosité, des miséreux, des couturières à l'affût de toilettes, des reporters vagues, un public de spectacle gratuit que refoulaient les employés des pompes funèbres. Ils hochaient la tête entre eux, comme des contrôleurs devant une salle où l'on fait le maximum; malgré quelques accrocs, — la princesse Sophie, arrivée en retard avec sa dame d'honneur, avait failli ne pas trouver de place, — tout se passait au mieux.

S'il avait tenu à Alice et à Michel, souffrant de donner leur douleur en pâture aux indifférens, offensés dans leur pudeur filiale par l'apparat d'une cérémonie qu'ils eussent souhaitée intime et à l'écart, tout Paris n'eût pas été convoqué à l'enterrement. Mais Mme Brévier et Raymonde, Gilles en avaient jugé autrement. Le désespoir comme la joie, la mort comme le mariage appartenaient de droit au verdict du monde dont ils faisaient partie, relevaient d'usages sociaux sans appel dont la transgression eût constitué plus qu'une inconvenance, une maladresse, dans les circonstances navrantes qui liaient la fin de l'ex-directeur, celle du co-directeur actuel des *Quatre Saisons*, au sort compromis de l'entreprise, aux rumeurs circulant autour de ces catastrophes simultanées. Les Brévier étaient trop en évidence, par leur nom et leur situation, pour se soustraire à l'appoint banal, mais précieux, d'hommages que la société apporterait à leur malheur.

L'enterrement fastueux d'Hottmann exigeait qu'on fît aussi bien et qu'on évitât toute comparaison, au moment où cette double mort s'identifiait dans le doute et le soupçon du public.

Voilà pourquoi, parmi cet amas de fleurs, *les Quatre Saisons*

étaient représentées par une couronne de deux mètres de haut, que quatre délégués portaient en se relayant. On reconnaissait une masse compacte d'hommes et de femmes à leur mise et à leur aspect : le personnel, encadré des chefs de rayons et des inspecteurs ; à part, les garçons à livrées vertes et le service ouvrier. Dans l'assistance émergeaient quantité de figures connues qu'on se montrait avec la satisfaction évidente de les voir et de s'en faire voir, relations innombrables, habitués de l'hôtel du Parc Monceau et figurans d'un jour : Morande, et son collègue des Postes lorgnant les jolies femmes ; le marquis Tolo et le conseiller d'ambassade d'Allemagne, le secrétaire du président de la République, des sénateurs, des députés, des académiciens.

Une voix s'éleva, chaude et pathétique, celle d'un baryton de l'Opéra ; Mascarnes l'accompagnait. Les femmes écoutaient pieusement ; quelques-unes, dont la belle Mme Mérienne, élevèrent vers la tribune des orgues un regard profane. Mme de Cicé, jaune encore de son opération, exhibait à l'envie de ses voisines un manteau de zibeline de toute beauté, tandis que la vieille Mme Aguilano, renommée sous l'Empire, se penchait à l'oreille de la princesse Sophie, un peu sourde, à trois pas de laquelle, en serre-file, se tenait un grand laquais qui portait un livre d'heures. La plupart des spectateurs exprimaient un ennui patient, quelques-uns une tristesse de commande, beaucoup chuchotaient.

Trac, Le Dave et Vapaille se trouvaient côte à côte et se communiquaient leurs impressions.

— Est-il vrai que Brévier se soit empoisonné aussi ? demanda l'avocat. Ah ! le bruit en court, vous savez !

Le Dave haussa les sourcils :

— Pourquoi l'aurait-il fait ? Il n'avait rien à voir aux tripotages de l'autre. D'ailleurs *La Vie*, si dure à Hottmann, exalte la probité de notre pauvre ami. — Il ajouta, avec l'assurance d'un diagnostic erroné jusqu'au bout : — Brévier est mort d'un spasme de la glotte, pur accident.

— *La Vie!* ricana Trac ! Pas étonnant qu'elle le couvre. Le Vigreux est l'amant de la blonde Raymonde.

— Votre montre avance, fit Le Dave choqué, non dans son amitié, mais dans sa fatuité de vieux beau éconduit, quelques mois auparavant, par la jeune femme, au cours d'une consultation un peu vive.

— Est-il encore l'amant de la mère? demanda Vapaille avec un laid sourire.

— Voyons! objecta Le Dave, sans paraître autrement scandalisé, tout le monde sait que Mme Brévier est honnête.

— Ne voyez-vous pas, fit Trac, gouailleur, que le docteur est bouclé par le secret professionnel? S'il pouvait dire tout ce qu'il sait...

La lippe qu'allongea le praticien n'improuva ni n'approuva.

— En attendant, reprit l'avocat, voilà une maison où nous ne dînerons plus: on y mangeait bien!...

— Vous y aurez votre couvert, dit Trac, la liquidation sera embrouillée, les procès foisonneront, vous plaiderez.

— On les dit ruinés, répliqua froidement Vapaille; dans ce cas, la discrétion est un devoir. C'est votre avis, docteur?

— Oui, oui! répliqua Le Dave distrait auquel on devait dix-huit mois d'honoraires.

En d'autres groupes, des réflexions semblables s'échangeaient, sur un ton d'indifférence ou de rosserie. Pourtant Brévier, généreux, avait obligé quantité de gens: raison de plus; ils payaient leur dette d'une médisance ou d'une vilenie. C'était bien un enterrement de première classe, mais non au sens où l'entendait Mme Brévier qui, même au plus profond de sa douleur, trouvait une morne consolation à penser que des honneurs dignes de lui, dignes d'eux, étaient rendus au compagnon loyal de sa vie, à cet homme de bien dont, sans s'en rendre compte, elle mesurait l'inappréciable prix à la vanité funèbre de ce grand spectacle, à la solennité d'obsèques qui rempliraient demain d'une énumération flatteuse les journaux. Et elle ne croyait pas, par la frivolité de cette conviction, d'ailleurs très amère, trahir la mémoire de son mari, mais la servir au contraire.

La tante Éloi, qui avait la vue perçante, lui avait soufflé, — elle avait paru ne pas entendre : — « La princesse est là. »

En ce moment, son affliction profonde, et la préoccupation de ne s'afficher ni trop ni trop peu, la conscience d'être en représentation et de se conformer au rythme informulé, mais sensible pour tous les gens de tact, d'une attitude harmonieusement brisée, en ne lui permettant pas une minute d'oubli, en aiguisant la singulière faculté de dédoublement qu'on a dans ces momens affreux, l'empêchaient de s'abandonner à d'autres inquiétudes et de prévoir un lendemain dont on ne lui avait

laissé que vaguement deviner les lamentables surprises. Elle ne put s'empêcher de songer combien il était pénible d'avoir à conférer avec les couturières et les modistes en un pareil moment, et opta d'avance pour le deuil anglais, chaperon à la Marie Stuart, liséré de blanc, qui lui seyait le mieux. Les larmes la reprirent. Elle perçut tout ce qu'elle perdait, se reprocha de n'avoir pas suffisamment apprécié, soutenu, rendu heureux, ce brave, cet excellent Pierre. Présent, elle ne le comptait pas assez; absent, elle constatait la place qu'il tenait au vide immense laissé par lui. Comme il avait été bon! Jamais une défaillance dans son inlassable dévouement, dans son labeur consacré à leur bien-être! Ces vérités, qu'elle commençait seulement à entrevoir, la déchiraient; le support de sa vie s'était écroulé: elle n'avait plus devant elle que la tristesse du veuvage, suivi du lent effroi du déclin.

Raymonde pleurait sans souci de rougir ses paupières et d'enlaidir son visage; le meilleur d'elle se désolait en cette minute, tous ses bons instincts remontés d'un fond de tendres souvenirs: son enfance, sa jeunesse comblées de gâteries par ce père unique au monde. Qui la retiendrait aujourd'hui dans les sentiers glissans, qui la préserverait d'elle-même et de ses brusques vertiges, tentations, caprices, fringale de bonheur et de plaisir? C'est à cause de lui, pour ne pas le peiner, qu'elle était restée jusqu'à ce jour matériellement honnête; et ne la préservait-il pas aussi, en la tirant toujours d'embarras au milieu de leurs continuels manques d'argent? Elle se jugeait: la richesse seule pouvait la maintenir dans une probité de convention; elle n'aurait jamais la vertu d'être pauvre. Et pauvre avec Gilles, descendre à la médiocrité stricte avec ce compagnon médiocre, non! Renoncer à ce luxe qui lui caressait la peau et l'âme, l'enveloppait toute de la tiédeur des bains parfumés, du frôlement exquis des linges les plus fins, de la chaude lumière des lustres avivant l'éclat de son teint, des regards où se lisaient le désir et l'admiration des hommes, la jalousie des femmes, se priver de ces joies de vanité dont les bouffées la berçaient d'une perpétuelle ivresse, jamais elle ne pourrait!

Sa peine s'en avivait, car, bien qu'ignorante encore de l'étendue du désastre, elle l'imaginait assez grand pour modifier complètement leur existence; avec d'autant plus d'ardeur se rejetait-elle à chérir, à rappeler, trop tard! de vœux impuissans, ce père,

inépuisable providence des siens. Elle avait conscience d'expier, par ce malheur terrible; elle courbait sous ce destin brutal, avec la honte de sa faiblesse et de sa légèreté, un repentir qu'elle eût voulu durable et qu'elle craignait sans lendemain; car la corruption délicieuse, elle le savait, habitait sa chair voluptueuse et lâche, son cœur assoiffé de jouir.

Si elle eût aimé Gilles, encore! Les bonnes résolutions lui eussent paru plus faciles; mais comment faire revivre ce qui était mort, cette pâle et courte lune de miel si vite tournée en froid et bourrasques? Ce n'est pas seulement une incompatibilité d'humeur de tous les instans qui les énervait: c'est en toute manière de penser et de sentir qu'ils différaient; elle, libre et gaie, lui maussade; sans cesse elle le choquait d'une vivacité et se sentait froissée par sa morgue; elle était prodigue et il calculait, avare, son ostentation au bénéfice de plaisir ou d'orgueil. Homme du monde et distingué, malgré son insupportable affectation, il ne se rendait pas assez ridicule pour qu'elle pût le plier sans révolte à un servage humilié; il prétendait trancher de l'égal et du maître, et c'étaient des scènes constantes. Joli garçon, il ne lui avait pas déplu autrefois, et elle ne pouvait plus le regarder sans rancune: la couleur de sa peau, ses mains froides, sa barbe si soignée lui inspiraient presque une répulsion. Mariés, dire qu'ils étaient mariés!... Et si étrangers l'un à l'autre, séparés par un tel déficit d'amour, car elle ne lui savait aucun gré de l'aimer avec toute l'insistance qu'autorisait le pacte conjugal: bien qu'assez vénale, mais de pudeur fière, elle n'eût pu subir dans le mariage, ou en dehors, un être antipathique, lui apportât-il des millions.

Tel s'annonçait pourtant son sort, moins les millions, hélas! Huit jours auparavant, elle envisageait la possibilité vague et éloignée d'un divorce; son père n'était-il pas là pour faire tête aux difficultés, la protéger, lui servir de garant devant le monde et lui assurer une existence agréable en attendant qu'elle pût se refaire un foyer? Le père disparu, il ne lui restait que la protection de son mari, et telle est l'infériorité sociale de la femme livrée à elle-même que cette protection, prise aujourd'hui en grippe et demain en haine, s'imposait à elle comme la seule sur laquelle elle dût compter; car elle repoussait, d'un reste d'honnêteté, de toutes ses forces une autre image, un nom, un visage pourtant chers, mais dont il lui semblait que le deuil

maintenant et pour longtemps l'éloignait. Elle se voyait rapprochée de force de son mari, alors qu'elle eût le plus souhaité s'affranchir de sa tutelle. Ce contraste poignant renouvelait sa douleur et son remords, un remords mêlé de regret: elle avait été à la veille de l'irréparable, ce soir, — trois jours de cela, — où elle promettait à Marc ce rendez-vous fiévreusement arraché. Et depuis, quel autre irréparable, affreux, avait surgi, dans l'horreur de la mort et de ses misères, l'abomination de ce qui n'est plus et retourne au limon originel. Pauvre, pauvre papa!... Pour lui, pour sa mémoire, elle tâcherait de ne point faillir, de rester droite: et dans ce vœu entrait une superstitieuse terreur féminine, et l'espoir de désarmer, vis-à-vis d'elle-même, cette foudre qui venait de tomber. Sincère, elle suffoquait, des prières oubliées aux lèvres.

Alice ne se lamentait pas sur son propre compte. Son désespoir contenu l'étouffait. Que lui importait l'inconnu du lendemain, devant la souffrance atroce du présent? Elle n'avait qu'une pensée, qu'un cri: son père, ce doux ami, était là immobile dans cet étroit lit de planches, bouche close, yeux fermés: il ne lui sourirait plus de ce bon sourire fatigué, il ne la regarderait plus avec cette expression indécise qui exprimait tant de tendresse, et le mystère des choses qu'on est impuissant à dire, ou qu'on juge inutile d'énoncer. Ah! mensonge éternel de ceux qui s'aiment le mieux, pudeur vaine des silences, insouciance voulue des propos... Pourquoi n'avait-elle pas osé plus souvent l'interroger, se confier à lui, tenter d'être l'amie dont, elle en était sûre, il avait besoin?...

Comme elle maudissait son âme de silence et de contrainte, son orgueilleuse timidité! Seule, elle aurait pu le comprendre, et une gêne inexplicable faite de respect, mais aussi de réserve jalouse, avait retenu si longtemps ses élans! Comment n'avait-elle su deviner la maladie qui le minait, les soucis qui le rongeaient? Elle pouvait lui apporter au moins le réconfort d'une tendresse vigilante, attentive, toujours présente. Qui sait s'il n'avait pas douté d'elle, et si ce cœur généreux, clairvoyant pourtant, ne l'avait pas taxée, elle aussi, d'indifférence et d'égoïsme? Elle aurait voulu donner ses plus belles années pour racheter ses torts involontaires. Ses prunelles enfin dessillées plongeaient dans l'abominable évidence: c'est pour elles, pour leur luxe et leurs plaisirs à toutes trois qu'il était mort, surmené avant l'âge,

de préoccupations et peut-être de chagrin; car il avait beau mener cette vie exténuante, il ne l'aimait pas; et tant de motifs secrets devaient l'affliger! Il restait si simple, si modeste; sa bonhomie n'était pas dupe des entraînemens de sa carrière. Que ne l'avait-elle compris? Il avait besoin de repos, et ce repos l'eût prolongé sans doute. Il était victime, lui innocent, lui le meilleur, de cette absurde conception, de ce bas idéal d'existence qu'elle sentait d'instinct fausse et malsaine, et dont elle se jurait de ne plus accepter le joug.

Elle se reprochait, dans sa soif d'expiation, de ne point souffrir assez, et, s'accusant d'ingratitude, elle vouait au cher disparu la révolte de ses pensées broyées sous la meule renaissante du fait accompli, tournant dans le cercle inflexible de l'odieuse réalité : « Mon père est mort, et je vis. Ce qui reste de lui va disparaître; et je ne le verrai jamais, jamais plus! »

II

C'était la fin. Un signe de croix trempé d'eau bénite sur le cercueil, et ce dernier geste d'adieu se répétant de proche en proche. La famille alignée, le défilé commençait: inclinations profondes devant les formes voilées, presque méconnaissables des femmes, mains tendues, condoléances à voix basse adressées aux hommes. Gilles conduisait le deuil avec une morne dignité, enregistrant au passage des présences notoires qu'il se rappellerait ensuite avec une satisfaction recueillie. Il se sentait investi d'une responsabilité toute neuve qu'il n'entendait partager avec personne, ni avec Roy-Chancel, à qui il avait déjà rappelé le protocole, ni avec Michel Lorin, dont il n'ignorait pas les droits filiaux. Il s'était beaucoup démené depuis vingt-quatre heures, donnant les ordres à tout, comme si, après Brévier, il héritait du pouvoir domestique.

Il venait de sourire avec mesure à son directeur des Consulats, quand il reconnut, dans la file indienne qui s'égrenait un par un, après les saluts d'usage, Le Vigreux se courbant très bas devant Raymonde. Une légère rougeur colora ses pommettes pâles: en voilà un qu'il eût été bien aise d'abolir par une vigoureuse contraction mentale, ou de tuer d'un regard, comme fait le légendaire basilic! La campagne de *La Vie* contre Hottmann, ses révélations graduées, ses menaces ou ce chantage dont il n'avait

pas la clef, l'emplissaient d'exaspération. De tout ce scandale, il rejaillissait quelque chose, malgré tout, sur Brévier et par conséquent sur lui, Gilles; mais ce qui le consternait était de voir *les Quatre Saisons* compromises. Pourvu que son beau-père, qui ne racontait jamais ses placemens, n'y eût point risqué une partie de ses fonds! Qu'Hottmann eût spéculé et perdu, que le krach menaçât, cela semblait malheureusement acquis; les visages soucieux des employés l'indiquaient de reste. Ses griefs personnels contre Le Vigreux s'enflaient de ces rancœurs et de ces alarmes; et le personnage par surcroît eût voulu lui prendre sa femme! Il n'y avait donc pas de lois, pas de juges en France! « Bandit! Si je pouvais abattre ma paume sur ta figure! »

Justement Le Vigreux lui tendait la main, Gilles y mit la sienne d'un geste réflexe et machinal; rien ne lui fut désagréable comme ce contact, d'autant plus qu'il avait prêté sa main gauche et que, d'une ferme pression, Le Vigreux lui aplatissait les doigts contre l'alliance d'or.

Michel, en un cauchemar éveillé, regardait défiler les gens: lui aussi, mais avec un complet effacement, s'était fatigué aux veillées et aux démarches funèbres. En vain cherchait-il dans cette foule une visage d'amitié sûre, d'attachement fidèle. Les meilleurs, les plus sympathiques étaient ceux d'honnêtes et vieux chefs de service des *Quatre Saisons*, qui avaient lutté, aux côtés de Brévier, pour la prospérité de l'œuvre. La savoir menacée, alors qu'ils étaient las et au tournant final, aggravait leur mélancolie. Mais dans cette foule disparate, où Tout-Paris pressait ses têtes de premières et de vernissages, quels étaient ceux qu'affligeait vraiment cette perte? Au moment de passer devant la famille, chaque visage se composait avec décence et gravité, et, sitôt les salamalecs accomplis, chacun filait, dans la hâte d'un allégement. L'acteur Laroze eut un regard profond à la Hamlet, Trac un rictus navré, M. Leloup d'Ygré sembla confirmer un jugement sévère, Mme Mérienne lança ce beau regard de tendresse dont elle était si peu avare. Et il en défilait, il en défilait encore et toujours. Se pouvait-il que les Brévier connussent tant de monde? Ce flot allait dégrossir hors de l'église, il s'amincirait jusqu'au cimetière; après la dernière pelletée, il ne resterait plus personne. Symbole définitif. La mort et la ruine feraient le vide. Ce n'est pas seulement du disparu, c'est des survivans que la société parisienne, par avance, prenait congé.

La ruine... Seul encore, dans la famille, Michel la prévoyait, si complète. Le suicide accusateur d'Hottmann, les rumeurs courantes l'avaient mis sur la voie, jalonnée par la mort trop brusque de Brévier; si malade qu'il pût être et si inopinément que Michel eût dû lui asséner la nouvelle lugubre, cette émotion mortelle ne s'expliquait que par tout ce qui pouvait tenir d'intérêts vitaux à la personne d'Hottmann et disparaître avec lui. Commis par M[me] Brévier, dès qu'il avait fallu prendre les premières mesures, à un inventaire sommaire des papiers et de l'argent, Michel avait découvert, dans le vieux petit bureau du capharnaüm, un agenda de notes intimes où, à côté d'indications abrégées sur sa santé et ses affaires, Brévier avait inscrit des sorties considérables d'argent, versées à cette transparente désignation : Hot.. ou H... Alarmé, Michel en avait cherché, trouvé la confirmation sur les souches du carnet de chèques; de rentrées, nulle trace.

En revanche, d'autres mentions d'emprunts considérables, non remboursés. Et à la date fatale, ces lignes significatives: « H.. m'inquiète. Si je m'étais trompé? Non, ce serait trop affreux! » A ce moment, Gilles avait poussé la porte, et inquiet ou jaloux, demandait: — « Ce travail est-il si pressé? Nous le ferions ensemble. » Il ajoutait: — « Est-ce qu'il n'y a pas un chèque de 20000 francs à mon nom? Mon beau-père devait le signer le soir même... — Je n'ai rien vu. » Sous son air détaché, une déception vive s'était trahie.

Michel n'avait pas cru devoir lui communiquer sa certitude. Le secret de Brévier appartenait d'abord à celles qui le touchaient de plus près, et elles l'apprendraient toujours assez tôt. Une seule chose restait pour lui inexplicable, l'exécution posthume d'Hottmann par Le Vigreux; il soupçonnait une vengeance tenace et un chantage tardif, en quoi il touchait juste, car Le Vigreux comptait que Roy-Chancel, pour défendre le crédit de l'établissement, gagner du temps et sauver l'entreprise, offrirait à *La Vie* une copieuse rançon, dont le bienfaisant effet serait de modifier du jour au lendemain l'opinion du journal.

Le bouc émissaire, Hottmann, enterré sous les gravats d'un ignominieux ghetto, *Les Quatre Saisons* trouveraient jusqu'à nouvel ordre dans *La Vie* un allié aux griffes rentrées, aux pattes de velours, un puissant garant de réhabilitation et de réclame. Seulement, il fallait que Roy-Chancel, anéanti, aphone,

comprît la nécessité pressante de chanter haut et fort. Michel, qui méprisait Le Vigreux en admirant sa force, se disait : « Encore un de ses sales trafics, bien sûr ! Mais qu'il ne touche pas à Brévier, ou je lui casse la figure. » Risque improbable, il en convenait, Le Vigreux ayant de bonnes raisons pour continuer à ménager Raymonde. Seulement, hier elle était riche, puissante, au moins par son père ; demain elle allait se trouver pauvre et sans défense. Et Le Vigreux pour les faibles était sans pitié... Bah ! on verrait bien !

Le cortège s'était formé, et derrière le char, aux côtés de Gilles qui se faisait un devoir d'essayer de le dépasser, Michel avançait, tête nue. Ce n'est pas tant cette ruine qui l'affligeait, que les affres ressenties par cet homme d'énergie, ce lutteur hissé au faîte après une vie d'efforts pour contempler, à ses pieds, le gouffre. Il songeait, avec une gratitude infinie, aux bontés de Pierre, se revoyait enfant, affectueusement reçu dans la famille encore modeste, le milieu bourgeois et économe ; on l'avait traité alors en fils adoptif. Que d'émotions, que de réconfortans souvenirs tenaient dans ces années pénibles à l'orphelin sauvage qu'il avait été, qu'il resterait toujours. Non, ce n'est pas cette ruine qui l'affligeait le plus : s'il plaignait ces pauvres femmes, c'était pour l'homme, et non pour la fortune qu'elles perdaient.

Cette fortune, il n'en avait jamais subi le prestige, il en avait détesté souvent l'influence néfaste ; que de fois elle l'avait tourmenté pour l'avenir d'Alice, son développement intellectuel et moral ; car il considérait, avec l'intransigeance d'un caractère entier, que le luxe à un certain degré d'intensité rompt le ressort des êtres, les ouate d'inertie et d'indifférence envers le prochain, bouche les pores de la pensée et de la conscience. Les riches, il savait combien leur sensibilité, émoussée au dehors, s'exacerbe au dedans ; il les voyait chaque jour esclaves de leurs relations et de leurs préjugés, déformés par une optique spéciale, en proie à des maladies que les pauvres ignorent : les uns, le sang alourdi d'épaisses digestions qu'ils expiaient par des drogues et des régimes ; d'autres, les nerfs surexcités par leur agitation factice ; presque tous payant leur existence anormale. Beaucoup souffraient de l'inassouvi du désir ou de la satiété pire ; pas un ne s'avouait heureux. La fortune, il ne l'eût souhaitée ni à ceux qui l'aimaient, ni à lui, fût-ce pour faire le bien, tant les char-

ges, tant la responsabilité lui en semblait pesantes. Il ne concevait l'argent que comme une source féconde de dévouement et de solidarité, ne reconnaissait aux riches que le droit de l'être pour autrui en vivant presque pauvres. Bien exceptionnels ceux-là! Il en connaissait pourtant, et n'eût pas voulu changer sa vie contre la leur, tant ils souffraient de leur impuissance à soulager l'universelle misère, pour laquelle tous leurs millions ne comptaient guère plus qu'une goutte d'eau dans la mer.

La ruine des Brévier, non, ce n'est pas cela dont Michel s'émouvait le plus.

Et si même il osait aller au bout de sa pensée, fouillant ces replis obscurs où se dissimule ce que nous avouons malaisément à nous-mêmes, il reconnaissait que, dès qu'il songeait à un être rare et unique, un être inséparable de son âme, cette ruine ne lui apparaissait pas le pire malheur. Alice, sur le piédestal que lui faisait la situation des siens, demeurait inaccessible à son orgueil; amèrement il s'interdisait de la convoiter, trouvant trop lourd le poids de sa dot et reculant devant l'ombre d'un soupçon de cupidité, car il avait cet instinct ombrageux et possessif du mâle qui veut nourrir, abriter sa compagne, qui la prend comme nue pour être sûr qu'il n'obéit à aucun calcul d'ambition ou d'intérêt. Il voulait être pour une épouse la force tutélaire d'où vient tout, un dieu familier, courageux et tendre, qui ne réclame ni servitude ni reconnaissance, et se trouve assez payé d'aimer et d'être aimé. Alice appauvrie, dépouillée de cet encombrant bagage de l'argent, n'était plus interdite à ses rêves et à ses espoirs; un mur s'affaissait par delà lequel il la voyait debout se détacher sur un horizon large, un ciel libre.

Mais il ne pouvait s'abandonner à une demi-joie, même incertaine, car il se désolait trop, le cœur chaviré, à suivre ainsi, dans les rues mornes, la dépouille glacée de son bienfaiteur, son second père. Et puis, il n'était pas convaincu que la qualité de ses sentimens fût assez pure : devant un pareil deuil, comment penser à autre chose? N'était-ce pas sécheresse, ingratitude? Cette ruine, qu'il dédaignait, était pourtant un sinistre dont il ne pouvait méconnaître la gravité : Alice ne se trouvait pas seule en cause, ni à souffrir, et comment pourrait-il trouver un motif de consolation dans un événement qui n'apportait à la jeune fille que peine et humiliation? Si fière fût-elle, et tellement qu'elle pût valoir, tomber de si haut méritait qu'on la plaignît; aurait-il

l'égoïsme de souhaiter édifier son bonheur, à lui, sur son malheur à elle? Car enfin, si Brévier vivait encore et s'il n'avait pas hasardé imprudemment tout ce qu'il possédait, Michel serait encore le prétendant sombre et jaloux, l'éconduit volontaire de l'autre soir, celui qu'un regard échangé entre Alice et Boyséon torturait.

Au fait, où était-il, Boyséon? Dans la foule évidemment. Il accompagnait tout à l'heure sa mère, au défilé. — Défilé : un verbe qui se conjugue pronominalement et auquel Boyséon peut-être... Mais non! s'il aimait Alice! Pourquoi le supposer incapable de ce que lui, Michel, ferait avec bonheur? Pourquoi lui prêter une pleutrerie?

Et cependant, rien qu'à la possibilité de cette défection, il éprouvait un frisson bizarre, une sensation de légèreté... Si cet autre obstacle allait disparaître? En vain s'absorbait-il dans le douloureux sentiment de cette minute, une vague lumière tremblotait au bout de ces ténèbres, bien faible et palpitante au vent froid : c'était la petite flamme insaisissable de la vie qui renaît du fond de la mort, plus puissante que les larmes, les deuils, les désastres, la vie qui veut vivre, et de son étincelle fait vivre.

III

Huit jours après, la famille se tenait dans la bibliothèque où Gilles s'était installé, depuis l'enterrement : fiévreux, il y compulsait tout le jour les papiers d'affaires, s'y enfermait en compagnie de Mme Brévier avec le notaire, Me Labric, et l'avoué, Me Aurandon. Ces deux messieurs, le premier gros et court, le second sec et long, tous deux graves comme des augures qui évitent de se regarder, s'étaient retirés quelques instans auparavant, leur serviette de maroquin sous le bras, reconduits par un Prosper distrait et méfiant, dont les oreilles se collaient aux portes et les yeux aux serrures plus qu'il n'est admis pour les parfaits domestiques.

Raymonde et Alice, entrées silencieusement, s'étaient assises aux côtés de Mme Brévier et de Gilles, dont les visages pâles portaient une expression concentrée d'anxiété. Tous savaient : ce n'était pas assez d'une perte semblable, la ruine s'y ajoutait. Mme Brévier en demeurait atterrée. Soit que leur jeunesse offrît plus de résistance et trouvât dans l'avenir moins de raisons de

désespérer, ses filles avaient appris cette calamité, Raymonde avec une recrudescence de larmes suivies d'un air de résolution, Alice avec une sorte d'indifférence fataliste. Elles acceptaient le fait accompli, dont peut-être elles ne saisissaient pas toutes les cruelles conséquences : la vie jusque-là leur ayant été facile et sans que leur volonté intervînt, autrement que pour des souhaits vite réalisés. Mais Mme Brévier, devant l'horreur de ce mot : ruinée, et tout ce qu'il représentait pour elle d'affreux, ne pouvait se résigner à y croire.

Gilles, prêt à parler, se tenait campé devant la cheminée, une main dans son gilet; peut-être était-ce lui qui souffrait le plus, parce qu'il y voyait le plus clair et que l'anéantissement de sa propre fortune lui était un coup plein d'amertume, un impérieux grief que jusqu'à présent sa correction ne lui permettait pas d'exhaler trop haut; il n'en était que plus ravagé intérieurement, l'estomac si aigri qu'il ne vivait que de lait et de purées.

Il considérait les trois femmes avec une supériorité de gentleman martyr. Qui lui eût dit qu'au lieu d'être aidé et soutenu comme il l'était auparavant, il allait se trouver chef de famille, en des conditions aussi peu flatteuses pour son orgueil que redoutables pour sa responsabilité?... Il déclara d'une voix mesurée, mais ferme, et dont le timbre un peu perçant impressionna désagréablement sa femme, sa belle-mère et Alice même, qui vivait avec lui dans une calme et superficielle entente :

— Labric et Aurandon, avec qui nous venons d'examiner la situation sous toutes ses faces, ne nous permettent aucun espoir. Il faut, je l'estime, se résoudre aux sacrifices immédiats que le simple bon sens me forçait à prévoir dès le premier moment.

Il prit un temps, sur cette phrase diplomatique et cadencée. Mme Brévier, abaissant le mouchoir de dentelle dont elle se tamponnait les yeux, ne put se tenir de lui jeter un regard dur, comme si c'était pour le plaisir de les faire souffrir qu'il proposait des moyens extrêmes.

— Quels sacrifices? demanda Raymonde d'un ton légèrement agressif, car elles se sentaient d'instinct groupées, femmes et opprimées, contre l'homme qui professait la froide et tranchante nécessité, détestable à leurs illusions vivaces et à leur dédain de la réalité.

— Il faut vendre tout : d'abord votre propriété de campagne,

Rosenoire avec la ferme, puisque Labric propose un acquéreur sûr. Les hypothèques purgées, — son ton solennel amena l'ombre d'un sourire moqueur aux lèvres de sa femme, — à peine restera-t-il trente ou quarante mille francs.

Mme Brévier se récria :

— Mais l'offre de Labric est dérisoire : Rosenoire est revenu à plus de trois cent mille francs avec tous les embellissemens ; le domaine, — songez à la proximité de Melun, — se vendra toujours !

— Les frais courent, les réparations sont lourdes : vous serez forcées d'en venir là : vendez !

Une tristesse courageuse s'affirma dans l'approbation d'Alice : elle aimait pourtant les beaux étés dorés de Rosenoire, les hautes charmilles à flanc de coteau, les eaux jaillissant de partout, — une folie coûteuse de son père, — ce grand coin de la forêt venant mourir en futaies centenaires au-dessus de la Seine, en face les champs jaunes de la plaine. Que d'heures elle avait passées à se promener dans le parc, que de lectures et de rêveries solitaires; comme il était bon d'oublier pendant deux mois trop courts Paris et sa fièvre !

Gilles reprit :

— Ensuite il faudra résilier le bail de l'hôtel, vendre tout le mobilier de valeur.

— Ça, jamais ! exclama Mme Brévier. Mais y pensez-vous? Le cadre de notre vie,... ces objets, ces collections rares,... ce serait une profanation : mon pauvre Pierre a vécu au milieu de tout cela, et nous le vendrions !

— Il le faut, répéta Gilles, fort de sa certitude, il m'en coûte de vous le répéter. N'oubliez pas que les emprunts de votre mari remboursés, il vous restera à peine de quoi vivre pauvrement, vous et Alice.

Celle-ci eut un indéfinissable regard et releva la tête, Mme Brévier baissa le front avec une rougeur de honte, Raymonde toisait Gilles d'un air d'intérêt curieux.

— Mais enfin, nous avions une fortune ! s'écria douloureusement Mme Brévier, c'est plus de six cent mille francs qu'Hottmann nous a volés.

— Sept cent cinquante-cinq mille, si vous permettez, rectifia Gilles, tenant compte de son patrimoine personnel à l'eau.

— Cet argent est à nous, on nous le rendra !

— Qui? demanda-t-il, sceptique. La justice ne peut rien contre les mo... contre ceux qui ne sont plus.

— Il a une femme.

— Mme Hottmann est ruinée.

— Il y a *les Quatre Saisons*.

— Quel recours voulez-vous exercer, à quel titre? La maison ne peut répondre des détournemens personnels et des spéculations de son directeur, elle a assez à faire pour ne pas couler. Roy-Chancel a dû donner sa démission. Vous savez, — fit-il avec un sourire méchant, — que sa femme, notre amie Louise, — on n'est pas brune et belle pour rien, — a été trouver Le Vigreux dans l'espoir de servir de victime expiatoire et d'arrêter les attaques du journal. Un trait biblique!

Il s'arrêta, gêné par la présence d'Alice. Raymonde ne broncha pas, une brève jalousie vite réprimée au cœur. On calomniait Marc. Louise avait beau avoir des yeux luisans comme des tisons et de souples hanches de gitane, il avait trop d'orgueil pour conclure de pareils pactes. D'ailleurs, il n'aimait pas les brunes, il le lui avait dit. Et la preuve qu'il l'avait dédaignée, c'est que *La Vie* continuait ses articles. Raymonde n'avait pu recevoir Marc qu'une seule fois encore, en visite officielle et brève, interrompue par Gilles. N'importe, elle ne doutait pas de lui : il lui écrivait.

Mme Brévier répliqua, altière comme aux jours de sa puissance, et toujours belle dans ce deuil qui l'amincissait :

— Je ne veux pas vendre.

— Vous n'êtes pas seule à décider, fit-il observer avec une politesse nerveuse. Labric ne vous a donc pas convaincue qu'il le faut?

— Labric! Labric! Tous ces hommes d'affaires cherchent leur intérêt.

— Moi, je ne pense qu'aux vôtres, je vous assure, déclara-t-il avec une ironie contrainte. Ce désastre, souffrez que je vous le rappelle, m'atteint comme vous et doublement, puisqu'il lèse ma femme autant que moi. Et cependant, c'est de vos affaires, non des miennes, que je m'occupe en ce moment.

— Maman, insinua Alice conciliante.

— Mais, Gilles, vous n'êtes pas la loi et les prophètes! J'ai besoin de réfléchir, de consulter...

— Qui vous conseillera d'une manière plus désintéressée

que moi? objecta-t-il froissé. Je ne reconnais certains titres d'intimité qu'à Michel, qui est presque de la famille. Interrogez-le, et s'il ne partage pas mon avis...

— Gilles a raison, ma mère, fit Alice; Michel ne penserait pas autrement.

— Je ne veux pas vendre !

— Et avec quoi vivrez-vous?

— Comment, a ec quoi ?

— Oui, reprit Gilles détachant les syllabes, a-vec-quoi?

Il traversa la pièce, alla au grand bureau Régence où, parmi les liasses, s'amoncelaient sous un presse-papier d'un côté les factures impayées, — elles affluaient déjà, — de l'autre, les lettres et télégrammes de condoléances :

— La succession a pour près de trois cent mille francs d'emprunts à rembourser et une soixantaine de mille francs d'arriéré; — il jonglait, avec une aisance rageuse, de ces chiffres comme s'il les eût possédés, au lieu de les devoir : — les notes qui vous seront encore présentées, les échéances à courir, je n'en parle même pas. Le courant, dois-je vous le répéter? n'a été assuré ici que grâce à vingt mille francs pris chez maître Labric, — son regard alla au coffre-fort, forteresse d'acier sombre encastrée dans le mur : — vous savez que la caisse était presque vide.

Il eut un hochement de tête désabusé, ces vingt mille francs que le notaire avait encore en dépôt, c'étaient ceux que Brévier lui destinait; mais qu'était cette déception à côté de ce qu'il perdait? Raymonde et lui, dépouillés comme dans un bois, réduits à ses appointemens, autant dire à la misère propre.

— Admettons, fit Mme Brévier irritée, admettons ! Rosenoire est vendu, le mobilier de l'hôtel est vendu, la liquidation est faite, où voulez-vous en venir?

— A vous faire envisager l'avenir, dit Gilles, et la rigoureuse transformation de vie qu'il comporte. Y avez-vous songé?

— Non, pas encore... Ce n'est pas dans un chagrin pareil...

— Il ne m'en coûte pas moins, croyez-le, de mêler à votre douleur à toutes trois, à la mienne, car j'aimais avec un tendre respect votre père, — il s'adressait à Alice, qui le comprenait au moins, — de mêler, dis-je, des préoccupations d'un ordre matériel beaucoup moins élevé. Mais nous ne sommes pas maîtres de l'instant : nous expions la générosité, la confiance de mon beau-père; remarquez que je ne récrimine pas, je constate.

Que nous le voulions ou non, un sort nous est fait : nous devons le regarder en face courageusement, s'il se peut. Quelle vie comptez-vous mener? demanda-t-il à Mme Brévier.

— Mais... Comment voulez-vous que de but en blanc?...

— L'existence à Paris vous sera impossible et du reste trop pénible. Quand on a été comme vous, — secrète épigramme, — à la tête du mouvement parisien, on ne déchoit pas. Ce n'est pas dans un cinquième, — il regarda aussi Raymonde, — que vous donnerez des soirées. On ne passe pas impunément, sous les yeux du monde, de l'extrême opulence à la plus stricte médiocrité. Je ne vois pour vous qu'un parti : disparaître. Ou vous retirer en province, pour vivre des rentes que vous laissera votre part d'héritage, ou bien...

— Gilles! mais vous êtes fou! Vous m'offensez! Vous prétendez qu'à mon âge, qu'à l'âge d'Alice, nous allions nous enfouir au village, filer la quenouille, garder les vaches... Si vous n'avez que des conseils aussi saugrenus à m'offrir...

— Je ne sais, fit M. d'Ambelles sèchement, s'ils sont saugrenus, mais dictés par l'urgence, j'en réponds. Si vous n'envisagez pas de sang-froid, — ce que je comprends, fit-il avec un effort de galanterie, — une retraite prématurée hors Paris, il vous reste la retraite à l'étranger. Je ne crois pas trop préjuger du cœur de Raymonde en supposant qu'elle ratifie d'avance la seconde proposition que je vous soumets : accompagnez-nous avec Alice dans le poste que je sollicite. Ma maison sera la vôtre, et nos ressources unies...

— Où cela? dit Mme Brévier, en Chine?

— Ou en Australie, ou en Orient, là où la vie sera le moins chère et le traitement le plus élevé.

Mme Brévier le regarda avec un effarement. Non, la voyait-on s'expatrier au bout du monde, à des milliers de lieues du Bois, de la rue de la Paix, de ses relations, de tout ce qui était sa raison d'être? Elle ne s'avisa point de ce que cette offre venant d'un gendre, et d'un gendre qui ne l'aimait pas avec excès, avait de méritoire après tout. Non, elle ne se voyait pas en reine mère déchue, promenant des peignoirs blancs sous des ombrelles de papier, aérée de pankas sous des plafonds habités de lézards et de cancrelas. Détestant la nature, un coucher de soleil provincial ou exotique n'avait pour elle aucun charme. Elle ne voyait là-bas ni elle, ni ses filles. Il lui semblait qu'on lui proposât une

déchéance avilissante. Non, elle voulait respirer, jouir encore de la satisfaction de compter pour les autres, dans un brouhaha de sympathies flatteuses. Elle n'avait pas renoncé à briller. Elle voulait vivre !... Comment? elle n'en savait rien.

Raymonde gardait un silence désintéressé; Alice dit, avec une émotion voilée :

— Votre pensée me touche et je vous en remercie. Mais votre existence sera difficile et je ne veux pas l'encombrer.

Mme Brévier se retourna vers elle, surprise de l'entendre émettre si nettement un avis ; elle regarda Gilles ensuite ; à la gratitude forcée de son regard se mêlaient d'étranges rancœurs : il voulait donc les sacrifier toutes trois en des climats malsains? Elle, passe encore. Mais ses filles... Est-ce à Tombouctou qu'il marierait Alice? L'idée lui vint, obscure et bien maternelle, du beau mariage qui sauverait sa fille, les sauverait toutes deux. Et une autre idée, plus obscure encore, évoqua Raymonde libre, — par quel artifice? — refaisant sa vie, une vie riche : mirages de son imagination aux abois, de son cerveau surmené de fatigue et d'émotion ; ils fulgurèrent à l'éblouir, puis vacillèrent et s'évanouirent.

— Votre silence, dit Gilles, est une réponse. Et sans doute ce parti ne vous sourit pas plus que l'autre?

— Je vous avoue... Je suis touchée d'ailleurs... Mais j'ai peine à comprendre des résolutions aussi...

— A votre aise.

Et M. d'Ambelles, se maîtrisant, tapota de l'ongle l'amas des notes et des factures.

Prosper heurtait discrètement. D'une voix basse, appropriée, de même qu'il marchait sur la pointe des pieds comme dans un appartement de malade, il prévint Madame que la générale de Boyséon demandait à la voir, et il annonça à Mademoiselle la visite de miss Smolett.

— J'y vais, dit Mme Brévier, tandis qu'Alice se dirigeait vers sa chambre où l'attendait son amie. Mme Brévier rajusta dans la glace sa coiffure, et passant un petit mouchoir à houppette sur sa figure, y mit une fleur de poudre de riz : sur quoi, elle, Gilles et Raymonde se regardèrent dans la même pensée : le mariage d'Alice...

Gilles, congestionné, avide de prendre l'air, — mauvaise hygiène, ces scènes de famille! — prenait son chapeau.

— Restez, mon ami, dit Raymonde, j'ai à vous parler.

IV

Il y eut un assez long silence. C'était la première fois que Gilles et sa femme trouvaient une occasion de s'entretenir : leurs préoccupations et leurs arrière-pensées accumulées rendaient difficile une explication qu'ils souhaitaient en la craignant.

Raymonde s'était blottie contre les coussins du divan, à son aise et dans une pose dont le naturel soulignait les courbes de son corps. Elle tenait enlacés ses doigts très blancs, constellés de bagues. Et son pied, chaussé d'un petit soulier à boucles de strass ancien, frétillait, montrant un peu du bas de soie noire à jour. Le deuil allait merveilleusement à son teint; la douleur avait affiné ses traits. Gilles fut frappé de l'éclat de ses yeux; et comme, malgré ses griefs, il n'était pas insensible à la beauté de sa femme, il vint s'asseoir sur une causeuse auprès d'elle, avec une déférence maussade, prêt à la trêve pour peu qu'elle fît les avances.

Elle le regarda : se pouvait-il que cet homme dont elle remarquait le nez, comme si elle l'apercevait pour la première fois, un nez droit et charnu, piqué d'une tanne, se pouvait-il que cet homme fût son mari, le compagnon de son cœur et de sa pensée, le maître de qui elle dépendait, celui qui avait sur elle les droits les plus intimes, ce monsieur, oui, ce monsieur qu'elle avait l'impression de si mal connaître et de si peu aimer? Son mari!... Était-ce assez bizarre!

Et lui se sentait, à la suite des mauvais jours qui les avaient séparés, repris de trouble, car, en son assurance masculine, il ne doutait pas qu'elle ne fût sa femme, son bien, sa chose, et il eût souhaité qu'il lui vînt d'elle un peu de réconfort, un rien d'affectueux, à ce moment où il avait besoin de consolation et de tendresse. Il eût tant voulu ne plus être jaloux, oublier le passé, savourer à nouveau une lune de miel impossible! Il la contemplait, et il sentait qu'il ne la pénétrerait jamais : le mystère de la femme, ses complexes détours, ses ruses discrètes et tout ce qu'il percevait en elle de différent, d'inconnu, l'inquiétait, l'irritait. Pourtant, il l'aimait, ou du moins il la désirait encore.

Raymonde dit enfin :

— Est-ce sérieusement que vous avez proposé à maman et à ma sœur de vous accompagner en Chine ou ailleurs?

— Dois-je comprendre que leur compagnie vous déplairait? Il me semblait pourtant qu'elle dût vous être plus agréable qu'à moi.

Au vrai, la présence de Mme Brévier l'eût désolé, influence dangereuse, rapports épineux ; il s'était acquitté d'un devoir ingrat avec l'espoir du refus qui le soulageait.

— Alors, fit Raymonde, vous avez l'intention arrêtée de quitter la France?

— Mon Dieu, oui!

— Et de m'emmener?

Il eut un sourire aigre :

— Et de vous emmener, certainement.

— Où comptez-vous aller?

— Je vous l'ai dit : fort loin. Le monde est petit, et on rencontrera toujours assez de gens désagréables à voir après le malheur qui nous arrive... Faisons-nous oublier, nous en oublierons mieux nous-mêmes tout ce que le séjour de Paris nous rappellerait de pénible.

— Et où est la nécessité de quitter Paris?

Gilles fronça le sourcil, il croyait avoir donné ses raisons. Ce n'est fichtre! pas uniquement par amour de l'étranger qu'il s'expatriait! Autre chose est d'être un consul appauvri et accablé de charges, ou un homme du monde riche qui daigne remplir une fonction honorifique, dont il laisse la peine et le travail à son chancelier et aux commis. Ce n'était déjà pas si gai pour lui d'avoir à gagner son pain comme tout le monde ; il répondit :

— Ici, nous n'avons pas de quoi vivre, vous le savez mieux que moi.

— Ne pouvez-vous faire autre chose?

— Je vous demande bien quoi?

Elle se rendit compte qu'en effet... La politique ? Mince aléa. Sans aptitudes, sans qualités, médiocre, on ne pouvait tout de même pas le bombarder ministre ou directeur des beaux-arts, dans une république contre laquelle il déblatérait. Gilles reprit :

— Paris coûte cher, nous sommes ruinés.

Elle reprit posément :

— C'est entendu. J'y ai beaucoup pensé, et il se peut que vous ayez raison ; votre offre de tout à l'heure vous honore ; mais moi, je ne me sens aucun goût pour m'exiler ; il m'est impossible de vous suivre.

Il décida, réflexion faite, une ombre sur le visage :

— Et cependant vous m'accompagnerez, Raymonde.

— Si vous tenez à vous éloigner, rien ne vous empêche de partir seul ?

Il eut un cri de jalousie et de révolte :

— Moi ! plaisantez-vous ? Vous laisser... Êtes-vous ma femme ou non ? Votre devoir est de me suivre, c'est l'évidence, la raison... et la loi !

Elle avait une expression grave qu'il ne lui connaissait pas ; et sans modifier sa pose, les doigts joints et le pied agile frétillant toujours au bout de la jupe :

— Je crois, Gilles, que cependant nous allons être forcés de nous séparer.

Il devint blême, autant de saisissement que de colère ; jamais elle ne lui avait parlé ainsi.

— Comment l'entendez-vous ?

— Vous vous en allez, je reste : concluez !

— Voudrez-vous me dire pourquoi il ne vous plaît pas de faire ce que toute autre femme, à votre place ?... Notre vie se trouve changée du tout au tout. J'accepte les devoirs d'une nécessité pareille. Vous prétendez vous y soustraire ; la raison, s'il vous plaît ?

Elle le regarda dans les yeux, et doucement, avec un peu de pitié :

— Voyez-vous, mon ami, il y a maldonne. Nous ne sommes pas faits l'un pour l'autre. Ni nos caractères, ni nos goûts ne s'entendent ; ils s'accorderont de moins en moins. Nous sommes assez jeunes pour ne pas nous obstiner dans une impasse. L'idée ne vous est-elle jamais venue que vous pourriez reprendre votre liberté et me rendre la mienne ?

Il se leva, fit deux tours dans la pièce, les mains derrière le dos, nouées à se faire craquer les jointures ; il déclara rudement :

— Non, cette idée ne m'est jamais venue.

Elle hasarda :

— Pensez-y, une séparation à l'amiable... provisoire, tout au moins ?

— C'est tout vu, vous ne resterez pas à Paris seule ou avec votre mère : cet air était déjà malsain pour vous. J'ai mission de votre avenir, de vous-même ; vous me suivrez.

Elle secoua la tête :

— Non, Gilles, je vois que ma résolution vous peine... Dites que je n'ai pas de cœur, invoquez les grands principes... mais mon parti est pris...

— Vous ne m'aimez pas, cria-t-il, et vous en aimez un autre.

— Je ne sais pas si j'en aime un autre, — elle s'empourpra, — mais vous venez de constater une grande vérité; elle me coûte à prononcer; c'est vrai, je ne vous aime pas assez pour vous faire un sacrifice inutile.

Gilles ricana :

— Autrement dit, maintenant que je suis pauvre, et appauvri par vous, c'est-à-dire par votre père, vous m'abandonnez! C'est généreux, c'est beau! Je me résignais à perdre ma fortune, mais vous, Raymonde, vous, non!

Elle se souleva pour se rapprocher de lui, avec un peu d'émotion :

— Qui vous a dit, si vous étiez resté riche, que je ne vous aurais pas parlé de même? J'y étais résolue. Un peu plus tôt, un peu plus tard, allez... Ma franchise ne résulte pas des événemens; ils l'ont précipitée, tout au plus.

Gilles montra un visage décomposé :

— Soyez donc franche, vous pensez non à une séparation provisoire, mais définitive... Mon estampille ne vaut plus rien, vous en prendriez une autre, bien dorée. Pour cela, il faut que vous soyez veuve ou divorcée; or, j'espère vivre vieux, et je ne divorcerai jamais. Une séparation, je ne l'admets pas davantage! Vous resterez ma femme! Tenez-vous-le pour dit!

Raymonde répliqua :

— Nous serons donc comme beaucoup de ménages, unis sous le nom du mari et tirant chacun de leur côté, puisque nous ne pouvons vivre côte à côte.

Il se planta devant elle, avec une envie folle de lui broyer les poignets et de la traîner par les cheveux : le calme qu'elle gardait, elle d'ordinaire si vive, l'exaspérait : il eut des larmes dans la voix :

— Oui, Raymonde, tu es une mauvaise femme, tu ne penses qu'aux autres, jamais à moi; tu es pourrie de luxe, de vanité : briller, plaire, il n'y a que cela qui compte pour toi! Tu es pire encore que je ne le supposais; mais je veille sur toi, je t'ai, je te garde; et ne t'avise pas de prendre un amant, Le Vigreux ou

un autre, car je te tuerai, — il brandit le poing, — et lui aussi !

Elle eut un triste petit rire, qui souleva sa gorge ronde :

— Ne soyez pas mélo et Ambigu, Gilles, ça ne vous va pas. Pour tuer sa femme, il faut être une brute ou un mari passionné, vous n'êtes ni l'un ni l'autre. C'est vrai, je manque de courage, je ne puis affronter une vie étroite. Mais vous qui m'accablez, ne preniez-vous pas votre part de notre existence, n'en acceptiez-vous pas les avantages et les plaisirs? Vous êtes mal venu à me les reprocher. Vaniteux, vous l'êtes autant que moi!... Que voulez-vous? Je suis jeune, je ne suis pas laide, je n'ai qu'une vie; à vingt-six ans, une femme ne s'enterre pas.

— Pourquoi m'as-tu épousé? dit Gilles; — et lâchement il eût voulu la prendre dans ses bras; il connaissait la souffrance du désir humilié, refoulé : car enfin, elle était à lui, après tout!

Elle répliqua :

— Et vous, pourquoi donc m'avez-vous épousée? Nous nous connaissions si peu, nous avons voulu unir nos situations; votre nom, ma fortune; il y a eu faillite, nous n'y pouvons rien; liquidons !

Il se pencha vers elle :

— Mais je t'ai aimée, moi !

— Oh ! croyez-vous? fit-elle, se redressant choquée par ce tutoiement et ce geste.

— Et toi aussi, ou tes baisers m'ont menti, tes lèvres, tes bras...

Une honte indignée la secoua; elle lui voyait l'insistance d'un regard, d'un sourire dont la familiarité intime la blessait comme un outrage : pourquoi lui rappelait-il le servage de la femme, esclave non seulement de l'homme, mais d'elle-même, de son esprit changeant, de sa chair faible, de ses sens... Lui avait-elle donc jamais appartenu?... Elle eût certes juré que non. Elle regarda le nez charnu, piqué d'une tanne, la barbe si soignée, et, bien femme et sincère dans son oubli du passé, dégageant ses mains qu'il tenait serrées dans ses mains, elle se leva droite.

— Finissons-en !

Gilles eut un mouvement brusque, puis s'emparant de son chapeau et se ménageant une sortie :

— Vous réfléchirez, Raymonde, mon dernier mot est dit.

V

Mme de Boyséon portait une robe de velours mauve sombre, bien de circonstance. La tête au vent, les yeux brillans, elle se leva pour embrasser Mme Brévier, se contenta de lui serrer, de lui tapoter chaleureusement les mains :

— Ah ! ma chère amie, je n'ai pas osé venir plus tôt troubler votre douleur, mais nous avons été, mon fils et moi, soyez-en sûre, tellement de cœur avec vos tourmens. Comment allez-vous, pas trop abattue? Et vos filles? Quel malheur terrible! Ce pauvre M. Brévier... Je me revois à table à côté de lui, pendant le dîner; il ne paraissait pas si souffrant. Que la vie est donc peu de chose! Vous avez reçu ma lettre, n'est-ce pas, vous disant toute ma sympathie, mon amitié?

Elle jeta un regard à la dérobée à la glace en face d'elle, s'assura que son chapeau était d'aplomb, et du canapé où elle était assise, attirant plus près d'elle Mme Brévier dont elle reprit les mains :

— Quelle tristesse de songer qu'une douleur n'arrive jamais seule!... Notre beau rêve détruit; heureusement que le cœur de ces deux enfans n'était pas encore pris : notre tâche en est moins pénible, n'est-ce pas, chère amie?

Elle ne dit pas que pendant ces huit jours elle avait espéré un mot de Mme Brévier, lui annonçant la catastrophe financière, et allant elle-même, par fierté, au-devant d'une rupture. Le silence gardé la mettait en demeure de retirer elle-même les paroles engagées, de mettre fin à tout espoir inconsidéré. Pas une seconde d'hésitation : un mariage à ses yeux n'était qu'une bonne affaire : son fils eût épousé Alice riche avec un extrême empressement; pauvre, elle ne méritait plus qu'un total oubli. Sa déception maternelle s'était accrue du tort que cette histoire ferait à son Maurice : on parlait déjà de ce projet d'union, et bien que tout le monde dût les comprendre et les approuver d'agir ainsi, quel ennui, quel temps perdu, un nouveau parti à courir! Vraiment, ces Brévier étaient inouïs, et dire que le krach eût pu se produire une fois les jeunes gens bouclés, unis pour la vie! Un frisson lui courut. Non, on n'avait pas idée de ça!... Mais du calme; elle s'était juré d'aller en douceur.

Le silence altier de Mme Brévier la gênant, elle reprit :

— Maurice a beaucoup de peine, naturellement; votre charmante fille lui plaisait beaucoup. A moi aussi. Pourquoi faut-il que les nécessités sociales, la triste raison s'interposent entre le libre choix des sympathies?

Elle étouffa un soupir, feignit d'essuyer ses yeux. Un malaise croissait dans le silence où l'on entendait osciller le balancier de la pendule de Boule. Droite, recevant à plein le coup qu'elle avait prévu, Mme Brévier souffrit une effroyable humiliation. Elle qui avait tant joui par l'orgueil! Elle ne songea point qu'à la place de la générale elle en eût fait autant, elle ne vit que l'affront qui l'atteignait : le monde, en qui elle avait mis tout son triomphe, se retournant contre elle, dès qu'elle était vaincue. Ce glas de défaite et d'abandon entra dans ses oreilles comme l'eau bourdonnante dans celles des noyés. Elle se raidit, et se haussant à une expression de dédain, elle répondit, non sans aisance :

— Si je vous entends bien, M. de Boyséon ne trouve plus dans ce mariage, que vous aviez été la première à désirer, des garanties suffisantes pour ses dettes et son lourd passif... Vous avez devancé, chère madame, la démarche que mon chagrin ne m'a pas permis de faire plus tôt! Je vous eusse annoncé qu'après mûre réflexion, cette union ne me paraît pas plus souhaitable qu'à vous.

Mme de Boyséon eut un haut-le-corps; son visage, séduisant malgré sa laideur, prit une expression de sauvagerie à peine contenue : elle était mère avec passion, avec délire! Oser toucher à son fils passait les bornes. Elle répliqua :

— Je ne vous ai jamais caché, chère madame, notre situation honorable, alors que j'ignorais sur quelles bases fragiles reposait la vôtre. Ce n'est point ma faute si mon fils, fort de la devise des siens, riche de son épée, n'apportait pas un patrimoine égal à celui que vous promettiez et qui, si j'en crois le bruit public, est plus que compromis. — Elle releva cavalièrement la tête : — Maurice, avec son nom, trouvera toujours à s'établir, ce n'est pas cela qui me préoccupe; mais vous et votre fille, chère madame, je vous plains sincèrement. Il est dur pour une aussi belle jeune personne que Mlle Alice de se trouver du jour au lendemain ruinée, car on m'affirme que vous l'êtes...

Mme Brévier devint toute pâle, son sang refluait au cœur; elle connut, sur le calvaire où sa vanité râlait meurtrie, foulée

aux pieds, toute la puissance de la douleur et de la révolte, la haine...

— Je saisis très bien, croyez-le, vos raisons, riposta-t-elle avec calme. Nous renonçons à ce mariage : nous voilà parfaitement d'accord. Quant à l'intérêt que vous voulez bien me témoigner, je me dois à moi-même de vous rassurer : il est vrai que mon mari, par trop de confiance, a perdu de grosses sommes dans la catastrophe de M. Hottmann. Mais l'avenir de ma fille reste intact; sa grand'tante Mme Le Martin, dont, que je sache, la fortune n'est pas entamée et ne sortira pas de la famille, m'a laissé entendre son projet de la doter princièrement. Alice vaut aujourd'hui, — elle toisa Mme de Boyséon, — ce qu'elle valait hier.

Ce mensonge, qui sauvait la façade, et venu si spontanément qu'elle n'eut pas le temps d'en discuter la moralité, elle l'affirma d'un ton de certitude si hautaine, que la générale déconfite, au moins sur le moment, regretta de s'être si nettement prononcée. Mais il était trop tard : les ponts étaient rompus... C'est vrai, elle n'avait pas songé à la tante : libéralité dans le présent, espérances dans l'avenir. Elle n'avait vu que le précipice ouvert sous ses pas; son dépit s'en accrut. S'il avait été encore temps pour une volte-face; mais l'aigreur, le soupçon, de complexes sentimens la retinrent. Elle prit un air doucereux qui n'allait pas à sa rude figure :

— Ah ! que vous me faites plaisir ! J'aurais eu trop de peine vraiment de partir sur l'impression que j'apportais en entrant. Du moins nos chers enfans pourront-ils être heureux sans qu'aucun ait risqué d'être sacrifié à l'autre.

Elle se leva :

— Au revoir, chère amie, mes vœux vous accompagnent. Comptez toujours sur mon amitié.

Elle pétrit à nouveau les mains de Mme Brévier, les garda sans vouloir les rendre; mais son visage, où se lisait une rancune vengeresse, démentait ses paroles. Elle enveloppa d'un regard les meubles de soie ancienne, les tapis de Perse, l'enfilade des salons.

— Quel crève-cœur ce doit vous être de ne pas conserver toutes ces merveilles ! Mais vous avez du courage ! A bientôt !

Sur cet adieu cinglant qui suffoqua Mme Brévier, elle partit de l'air crâne qu'on eût prêté à feu son mari, longeant au galop le front des troupes, si l'on n'avait su que le général, goutteux

fieffé sur la fin de son commandement, se faisait apporter une chaise pour monter à cheval, et que cette opération lui arrachait, avec une grimace, un juron de douleur.

Derrière M[me] de Boyséon, respectueux, Prosper referma la porte du vestibule, ouvrit une ou deux fois les mâchoires, roula les yeux à les faire jaillir des orbites, fit le simulacre de se moucher du gant, et proféra sépulcralement : « Enfoncés ! »

M[me] Brévier n'avait eu que le temps de regagner sa chambre et, affalée sur son lit, de respirer convulsivement un flacon de sels. Ah ! comme la société, par la bouche de cette femme, lui signifiait brutalement ses lois. Elle ne se rappela point qu'elle avait éconduit Michel autrefois parce qu'il était pauvre, mais elle savoura jusqu'à la lie l'écœurement de voir Alice repoussée, pour la même raison. Eh quoi ! on n'ignorait déjà rien de leur détresse ? Cette allusion assez claire à la vente conseillée par Gilles !... Et elle qui se ravalait à mentir, à inventer une dot, la générosité de la tante Éloi ! Ah ! ah ! c'était drôle ! Elle qui avait dû subir avec une douloureuse patience les sorties fulminantes de la vieille avare contre la folie de Pierre, son aveuglement, son imprudence, ses : « — Vous mourrez sur la paille ! Allez donc vous fier aux gens !... » Car c'est moins à Hottmann, escroc, qu'elle s'en prenait, qu'à Pierre, honnête homme. Le premier était dans son rôle, le second avait failli à ses devoirs de père de famille. Un moment elle avait cru que la tante, dans son indignation, allait se brouiller avec eux, définitivement cette fois. Celle-ci en avait d'ailleurs, en retournant chez elle, eu une indigestion, fouetté Kiki, et fait pleurer à force de duretés M[lle] Duverset, dont la sensibilité pourtant s'était émoussée à son service. Depuis quatre jours, la tante n'avait donné d'autre signe de vie que l'envoi d'un énorme panier, qu'on lui avait adressé de Nice, et plein de fruits confits qu'elle détestait.

La tante, qui sait ?... M[me] Brévier se mit sur son séant, le visage éclairé par cette idée subite ; oui, peut-être ?... pourquoi pas ? Une dot, jamais elle ne la donnerait... Mais pourquoi ne permettrait-elle pas qu'on accréditât ce bruit si flatteur pour elle, et qu'il serait toujours à temps de révoquer ?... Elle se donnait l'apparent mérite d'une belle action, et au moins jusqu'à nouvel ordre, gagner du temps, n'était-ce pas tout ? On évitait de mettre en fuite les prétendans. Mais tante Éloi lui rirait au nez, incrédule, flairant dans sa méfiance une invite sournoise.

Ah ! l'argent, l'argent tyrannique, sans lequel on ne peut rien ! rien ! Elle eut un haussement d'épaules désespéré. Où en trouver? En avoir à tout prix !...

Elle se contempla dans sa psyché, s'y vit vieillie à faire peur, comme si, en ces deux heures, dix années avaient passé sur elle. Ce matin, sa balance enregistrait un poids anormal. Vieillir !... Tous ces chagrins... c'était complet ! Une douleur égoïste, son impuissance à vif la rejetèrent au souvenir de son mari, cause involontaire de tout cela; elle ne voulait cependant pas le reprocher à sa mémoire, quoique...

— Mon pauvre Pierre, murmura-t-elle, c'est heureux pour lui de ne pas me voir si malheureuse !

Et cette femme fière sanglota.

VI

Pendant ce temps, les mains dans les mains, les yeux dans les yeux, Alice et Florence s'entretenaient affectueusement. Une pitié tendre animait le visage volontaire, les yeux francs de miss Smolett : elle eût tant voulu rester auprès de son amie, la soutenir de sa présence et de son amitié ; et la fatalité voulait qu'elle eût à lui annoncer subitement un grand départ. Son fiancé, officier aux Indes, s'était cassé la cuisse dans une chute de cheval : on craignait qu'il ne restât infirme. Elle partait le rejoindre et l'épouser. Ce fiancé, James Harrison, elle ne l'avait pas vu depuis quatre ans; mais le sentiment calme qui l'unissait à lui n'en était pas moins profond; elle acceptait tout naturellement de se vouer à son infortune, maintenant qu'il avait plus besoin encore d'être aimé. Boiteux, s'aidant d'une canne à béquille, il lui serait aussi cher que lorsqu'il franchissait, sur son alezan Red-Boy, les haies et les douves de Dove-Park, chez les Smolett, ou, svelte, découplé dans son vêtement de tennis, lançait la balle après un : *Play ?* joyeux.

Alice, émue, admirait Florence de parler de ces choses avec autant de simplicité : elle ne plaignait que James, s'oubliant elle-même ; et pourtant, quel chagrin elle avait eu, comme elle avait pleuré en apprenant l'accident, et ce que le blessé, loin d'une ville, sous l'affreux soleil, avait souffert pendant le transport, et la mauvaise fracture, la fièvre inquiétante, jusqu'au jour où on avait pu le considérer comme sauvé. Avec un sang-

froid plein de charme chez une jeune fille belle et souriante, Florence disait :

— Oui, *darling*, je ne sais si nous reviendrons tout de suite en Europe, James ne pourra rester dans l'armée. Peut-être rentrera-t-il dans les affaires ; l'oisiveté lui serait impossible, et très mauvaise. Il est si actif, si persuadé qu'un homme doit se rendre utile, doit travailler pour, comment dites-vous, se sur... se surpasser.

Elle ajoutait :

— Mais vous, chère, je ne puis me faire à l'idée de vous laisser dans une telle tristesse. Et ces événemens terribles ! Courageuse ? Oui, je sais, vous l'êtes. Mais vous allez souffrir par les autres, par ceux qui vous tiennent de plus près. Avez-vous pensé à ce que vous déciderez ? Savez-vous, Alice, il faut faire une chose, accompagnez-moi : James sera très content de vous voir, et ce voyage, je suis sûre, vous fera beaucoup de bien. Il ne faut pas secouer la tête comme cela, — elle imita le mouvement négatif de son amie, — mais comme ceci ! — et elle hocha la tête de haut en bas.

Alice avait souri, dans sa détresse, à l'offre spontanée ; mais le moyen d'y céder ?... Sans ressources, elle n'accepterait pas d'être à la charge de cette amie généreuse qui lui eût offert, elle le savait, une forte somme, en prêt ou en don, si elle n'eût craint de la blesser. Elle savait de quel dévouement miss Smolett était capable pour ses amies ; elle avait doté récemment l'une d'elles afin qu'elle pût se marier ; elle avait sauvé de la ruine une autre, dont le mari s'était enfoncé en de mauvaises affaires. Mais la fierté d'Alice ne se prêterait pas à un compromis, interdit à elle plus qu'à une autre. Et d'ailleurs, il fallait qu'elle songeât à vivre une existence personnelle, qu'elle gagnât son pain. Florence affirmait que la chose serait plus facile à l'étranger, mais alors, c'était l'exil le plus lointain et immédiat, tandis que sa mère se débattrait au milieu d'inextricables difficultés. Certes, rien ne l'effrayait pour elle-même, mais elle ne voulait pas manquer au devoir filial qui s'imposait encore à elle ; comment se soustraire au malheur commun, si récent ? Plus tard, les affaires réglées, sa mère ayant adopté un plan de vie, elle pourrait revendiquer sa liberté.

Miss Smolett, d'un regard attentif, suivait ses explications. Oui, elle comprenait, elle comprenait très bien. Ce n'étaient peut-

être pas de très bonnes raisons, car Mme Brévier ne manquerait pas de conseils; elle avait Mme d'Ambelles, sa fille; elle avait Me Labric et Me Aurandon, et certainement Alice ne lui serait pas d'un grand secours, mais c'étaient des raisons chevaleresques, des raisons du cœur... oui, elle comprenait :

— Voyez pourtant, *darling*, ce beau voyage serait très bon pour vos chagrins. Oh! pas pour oublier; nous penserions ensemble à ceux que nous aimons; mais au moins, vous n'auriez plus sous les yeux tout ce spectacle si triste; vous vivriez avec nous tant que vous n'auriez pas pris James et Florence en horreur; rien ne vous rappellerait tout ce qui va vous être si amer : oh! je prévois... Croyez-moi, chère, puisque vous n'êtes pas heureuse ici, puisqu'il n'y a pas d'épanchement pour votre cœur et pour votre esprit, cassez le fil, faites votre malle, venez avec moi.

— Ah! dit Alice, ne me tentez pas, chère amie, ce n'est pas l'envie qui m'en manque. Oui, je le sens bien, votre affectueuse bonté m'offre là une occasion unique de rompre avec le passé, de tenter l'avenir...

— Pas bonté, amitié tout court, Alice. Est-ce que vous n'en feriez pas autant pour moi, si vous étiez à ma place? Et qu'est-ce que vos scrupules pour l'argent? Je le demande? L'argent, chère, est une chose sale, très répugnante; il ne mérite pas de nobles scrupules comme les vôtres. Est-ce que vous pensez que vous seriez mon obligée? Mais pas seulement dans l'ongle du petit doigt. C'est moi qui vous devrais de la reconnaissance et beaucoup, de vouloir bien venir quand je suis, moi aussi, dans la peine, et James, j'en suis sûre, aimerait tant vous avoir pour amie.

Elle prit Alice aux épaules, et appuyant ses mains fermes pour imposer sa volonté :

— Ne réfléchissez pas, chère; dites : oui, très vite en fermant les yeux, et vous ne pourrez plus vous dédire, car vous n'avez qu'une parole.

Alice ferma les yeux, mais le oui ne put sortir de ses lèvres. Et pourtant...

La tentation se précisait : fuir cette maison, s'évader de cette ville et de ces mille visages connus où elle ne lirait désormais qu'indifférence ou dédain, échapper à ce milieu auquel, malgré les liens du sang, aucune confiance d'âme ne l'attachait : sa

mère si différente... Raymonde, si inquiétante ;... et sans qu'elle pût rien pour leur bonheur, pour leur repos... Autant briser la chaîne, agir, non en Française esclave des habitudes, du convenu, grandie à l'ombre du foyer, dans le cercle de la lampe familiale, mais comme une jeune Anglaise déterminée, qui, consciente de ce qu'elle veut et forte de sa responsabilité, s'en va d'un pied léger et vigoureux vers l'horizon ouvert, une vie meilleure ! Si encore une seule raison la retenait ici, un espoir, même bien vague, s'il était un être qui s'intéressât à elle, sur qui elle pût compter, un frère, un ami sûr : mais non, elle était seule, affreusement seule...

Et elle se l'attestait avec une douleur profonde, jamais Michel ne lui avait semblé si loin... Miss Smolett la regardait avec une malice sérieuse ; son sourire expressif montrait toutes ses dents très blanches, et grandes :

— Alors, je pense, moi, *darling*, que vous ne voulez pas vous marier avec un ami de James, parce que vous préférez un de vos frivoles et jolis Français. Voilà pourquoi vous laisserez la pauvre Florence s'embarquer seule, oh ! terriblement seule, après-demain à Marseille sur le *Prince-Édouard*, bateau splendide. Le capitaine est Ralph Rugby, un fier homme de mer et un très parfait gentleman. Mon père l'a beaucoup connu. Oui, vous ne vous m'avez pas dit toutes vos raisons, et moi, naïve qui vous écoutais...

A l'enjouement forcé de son amie, — cette vaillance gaie lui faisait pourtant du bien, — Alice répondit par un sourire mélancolique :

— Je ne me fais aucune illusion, allez, sur la visite que Mme de Boyséon fait en ce moment à ma mère...

— Oh ! très bien, et dites la vérité, Alice, vous avez trop d'orgueil pour souffrir réellement de ce que monsieur le capitaine vous fait la révérence : une attitude sans beauté pour lui. Rien de glorieux à cela. Vous n'aimez pas M. de Boyséon, ce n'est pas lui que vous auriez épousé, et ce n'est pas pour lui que vous préférez rester en France.

Alice, troublée, murmura très vite :

— Vous savez très bien, Florence, que personne ne m'aime, et que je n'aime personne.

Alors, moi, je vais vous dire une chose excellente, chère : il vous faut épouser M. Michel Lorin, qui a beaucoup de cœur et

qui est très intelligent, et qui a mauvais caractère, et qui a un grand amour pour vous dans le fond.

Alice rougit, des larmes d'humiliation vinrent à ses yeux, et avec une véritable détresse :

— Si vous m'aimez, Florence, ne me reparlez jamais de cela ! Michel ne pense pas à moi, je ne pense pas à lui, tout est pour le mieux ainsi.

— Oh ! je n'ai pas voulu vous tourmenter, chérie. J'aime beaucoup M. Michel, quoique, si j'étais sa femme, je me disputerais toujours avec lui... Eh bien ! écoutez. Si vous ne voulez pas l'épouser, vous ne l'épouserez pas, voilà tout ; et quand tous les intérêts si tristement ennuyeux, ici, seront réglés, si vous n'avez rien de mieux à faire, si vous pensez toujours à moi avec amitié, vous me câblerez : « J'arrive ! » Et vous prendrez à Marseille le bateau et vous viendrez auprès de nous. Voulez-vous promettre ?

— Eh bien ! oui, fit Alice, peut-être.

Elle venait d'éprouver une émotion poignante en entendant Florence parler aussi nettement d'une union possible avec Michel : mais d'abord, il ne voulait pas d'elle, il ne l'aimait pas, et l'aimât-il un jour, ce n'est pas elle, pauvre, qui consentirait à lui rendre lourde la carrière qu'à force de volonté il s'était créée, et où il n'avait pas trop pour vivre seul. Ah ! si elle avait encore cette malheureuse dot dont l'idée ne lui avait jamais donné de joie, mais bien la honte de penser qu'on ne la rechercherait pas pour elle seule, mais pour sa fortune... Si elle l'avait encore ?... Bah ! c'est Michel, dans son absurde fierté, qui ne voudrait pas l'épouser alors.

Oh ! elle avait bien percé ce misérable orgueil d'homme, qui ne veut rien devoir, scrupuleusement farouche. Eh bien ! pourquoi aurait-elle moins d'honneur que lui ?... Pour la première fois, elle sentait avec douleur combien la question d'argent se mêle à notre vie. Florence se trompait, en la persuadant que la retraite de M. de Boyséon lui était bien indifférente... Elle avait le cœur trop à vif, la sensibilité trop écorchée sous son air de courage, pour ne pas souffrir, au moins dans son orgueil, de cette lâcheté admise, mieux, commandée par la morale du monde. Elle comptait donc si peu pour elle-même, quand il lui avait parlé avec cet entrain courtois, cette sympathie déférente ? Ses prévenances ne s'adressaient donc pas à elle, mais à ce qu'elle

représentait de positif et de comptant ? Elle avait beau mépriser l'argent, il y avait là quelque chose d'outrageant !... Pourquoi d'ailleurs ne lui aurait-il pas plu, cet homme, avant qu'elle eût appris à le connaître? Et elle s'avouait avec confusion qu'il ne lui avait pas été antipathique, au contraire. Elle avait, au moins un instant, subi le charme de sa séduction physique. Elle s'en voulait durement. Et un peu de sa rancune obscure s'en allait vers Michel ; c'est à cause de lui, de son maintien de bravade qu'elle avait causé longuement avec Boyséon. L'âcreté de leur hostilité passée lui revint à la bouche. Une seule chose les avait rapprochés : le souvenir pieux envers le disparu. Dans cette douleur-là, au moins ils avaient communié.

— Voilà, très chère, dit miss Smolett en se levant ; que je vous embrasse maintenant, car j'ai beaucoup à courir ; mais je vous reverrai avant mon départ, et quoi qu'il arrive, songez que Florence est votre amie, de près, de loin, toujours, et pour la vie !

VII

Les jours qui suivirent, Gilles s'occupa fiévreusement de la vente du mobilier. L'affaire s'était conclue, pour Rosenoire. Par malheur, les grandes notes arriveient pressantes, couturiers, modistes, tapissiers, à côté de petites notes de fournisseurs de la bouche, présentées par des garçons sans tact. Prosper, si maître de lui, dut expulser d'un coup de pied quelque part un marmiton mal embouché qui rapportait pour la troisième fois une note de glacier et, assis sur sa sorbetière, déclarait qu'il ne s'en irait qu'une fois payé. Des experts, introduits à la suite de Mᵉ Labric, conféraient en palpant les meubles et en examinant les tableaux. On imprimait les catalogues sur papier de luxe, avec dessins. Trac avait fait le frontispice. Mᵉ Vapaille était venu, son nez de taupe pointant comme pour cheminer sous terre, offrir des services qu'on ne lui demandait pas. La vente était affichée pour la fin du mois, annoncée par des échos et des articles, les uns corrects, ceux-là plus ou moins spirituels, un ou deux malveillans. Gilles en avait grimacé, mais le moyen de se fâcher ? Aux journalistes qui venaient l'interviewer, il faisait bon accueil, quoiqu'il en eût, et il consentit à ce qu'un magazine illustré photographiât la bibliothèque, dans un éclair de magnésium suivi de suffocante fumée blanche.

Entre temps, il harcelait, au ministère, le chef du personnel, battait l'estrade pour se faire recommander, relançait Morande et trois députés : il voulait avoir sa nomination, persuadé que Raymonde céderait, devant le fait accompli : il n'entendait nullement la quitter et, dans son désastre, il tenait à elle comme à une rançon ; elle lui coûtait assez cher pour qu'il ne voulût point y renoncer, et il espérait qu'elle le dédommagerait dans l'avenir de tout ce qu'elle lui avait fait perdre, lorsque les espérances incarnées en tante Éloi... Il jugeait fort légitime ce calcul, trop galant homme d'ailleurs pour y faire la moindre allusion.

Le grand deuil que sa femme et lui portaient, en suspendant sorties et visites, en retenant de force Raymonde au logis, le rassurait. Il avait prié M. Trochart de suspendre une « filature » aussi coûteuse qu'inutile. Un soir il rentra à l'hôtel le visage plus éclairé que de coutume ; on venait de lui offrir un poste important, au delà de ses espérances : le consulat de Batavia, et il avait accepté. Il en fit part à Raymonde comme d'une chose naturelle et admise entre eux de tous temps : il ajouta quelques détails : la vie aux Indes Néerlandaises était chère ; les quarante mille francs d'appointemens n'offraient rien d'exagéré. Le climat..

Elle ne fit point d'objections, mais quand il ajouta :

— Nous rejoindrons en février ; à ce moment, votre mère et votre sœur n'auront plus besoin de moi, et le plus gros de la succession sera liquidé...

Elle répondit avec un sourire résolu, une fermeté nouvelle dans ses yeux :

— Vous rejoindrez seul, je resterai à Paris, vous le savez bien.

— Votre refus de m'accompagner me délivrera, songez-y bien, des obligations pécuniaires de la loi. Avec quoi vivrez-vous ?

Elle répondit :

— Je n'en sais rien, je me débrouillerai. Il se peut que j'entre au théâtre.

Il la regarda comme si elle devenait folle. Au théâtre, la vicomtesse Gilles d'Ambelles ! Elle n'y songeait pas...

— Mais si, très bien. Laroze croit que je réussirai et parle de me faire engager au Vaudeville. Je ne serais pas la première

femme du monde qui serait montée sur les planches. C'est admis, à présent.

Gilles s'écria :

— Je vous le défendrai. Mon autorité maritale... Vous manquez totalement de sens moral.

Il venait de songer avec terreur que cette idée absurde, monstrueuse, inacceptable... — quel bruit dans les salons, la Presse, et la singulière figure de mari qu'il ferait ! — cette idée, somme toute, n'offrait rien d'irréalisable. Laroze au Vaudeville faisait la pluie et le beau temps. Nul doute qu'un engagement aussi sensationnel ne fît prime. Et Raymonde jouait très bien la comédie, avec une sûreté, une intelligence rare de la scène ; les applaudissemens, qu'elle avait remportés l'hiver dernier chez Mme Aguilano dans *le Chandelier*, et dans *les Folies amoureuses* chez la princesse Sophie, l'avaient assez flatté, tout en le rendant à la fois humilié et jaloux. Il entrevoyait une loge d'actrice comme il en avait vu, tendue de soie jaune, débordante de fleurs, et une cohue d'habits noirs et de femmes parées, pêle-mêle avec des comédiens, faisant irruption chez l'étoile : « Ravissante, admirable ! Bravo !... Ah ! chère amie, quel triomphe ! » Et lui, où serait-il pendant ce temps-là? La promiscuité du métier, ce coudoiement de machinistes et de pompiers : non, c'était de la démence !

Ce qui l'inquiétait le plus, était le profond changement qui s'accusait dans la manière d'être de Raymonde, ses mutismes absorbés, ses langueurs dolentes prêtes aux larmes, un flacon de sels à portée de sa main ; elle couvait comme une maladie d'âme ; puis, brusquement, elle souriait, d'un air étrange.

Ce jour-là, ils n'allèrent pas plus loin. Mais Gilles garda, de ce court engagement de regards aigus, un malaise qu'ulcérait encore la froideur définitive de sa femme ; que lui servait d'être marié à une étrangère qu'il ne tentait même plus d'embrasser le soir en se séparant, au seuil de leurs chambres, par peur d'un retrait instinctif et désobligeant?

— M'accompagnez-vous à Rosenoire? demanda-t-il le lendemain ; il faut pourtant faire un choix dans les meubles que votre mère tient tant à conserver. Cela ne prendra qu'une demi-journée.

— Allez-y avec maman. Pour moi, je suis trop fatiguée et ne quitterai pas la maison.

Gilles dut se résigner à s'éloigner seul avec sa belle-mère, dans l'automobile que celle-ci avait conservée et qui faisait sa première sortie depuis le triste jour. Par une méfiance irraisonnée, il avait prévenu M. Trochart d'exercer sa surveillance sur les entrées et sorties qui pourraient se produire à l'hôtel, et même il avait eu le soin astucieux de dire à Prosper, — Germain, leur valet de chambre, avait été congédié pour manque de respect :

— Consignez la porte, Madame est souffrante.

« Cause toujours, » avait pensé Prosper, qui, une minute après, s'entendait dire :

— Je ne recevrai personne, Prosper. Si cependant M. Le Vigreux me demandait, vous le feriez entrer dans mon petit salon.

« Mais comment donc? Avec plaisir! »

Et impassible, le vieux maître d'hôtel avait acquiescé d'un plongeon. Ne savait-il pas à quoi s'en tenir? Ce ne serait pas la peine d'être depuis vingt ans au service d'une famille, si on n'en connaissait pas les petits secrets. D'ailleurs, il protégeait Raymonde, dont il appréciait le « chic, » et si les lettres de Le Vigreux parvenaient sans encombre, sans que jamais Gilles, sur l'œil, eût pu les intercepter, c'est que Prosper, qui connaissait l'écriture de toutes les suscriptions, se faisait un devoir d'escamoter ces lettres, et de ne les présenter à Madame sur un plateau d'argent, que lorsqu'elle était seule. Zèle muet dont elle lui savait gré, complicité équivoque et inévitable, qu'elle sauvegardait d'un air détaché, avec l'ombre d'un sourire énigmatique.

Le Vigreux viendrait : pour Raymonde, cela ne faisait aucun doute. Elle n'avait eu pour cela qu'à lever et qu'à abaisser plusieurs fois le store de la fenêtre de sa chambre, au moment où celui-ci passait à l'heure indiquée dans sa dernière lettre. Il ne pouvait se résigner à ne plus la voir. La réclusion où elle se tenait le rendait fou. L'entretenir devant témoins lui était un supplice que la froideur marquée du mari l'engageait peu à renouveler : il voulait la voir, dès qu'elle aurait l'espoir d'être seule. Qu'elle l'en avertît, il lui en indiquait le moyen.

Quand un groom de *La Vie*, mince gaillard futé, en observation derrière un gros marronnier du Parc Monceau, eut couru au pied-à-terre de la rue du Général-Foy lui annoncer le départ de l'automobile et le signalement des voyageurs, il sauta dans un

fiacre et se dirigea vers l'hôtel des Brévier. Par habitude, il se retourna pour s'assurer qu'il n'était pas filé ; ces choses arrivent quand on est très notoire, et la Préfecture de Police lui en faisait quelquefois l'honneur, pour le compte du préfet ou celui du ministre de l'Intérieur... Il en avait l'habitude et ne voyait rien là qui dût l'incommoder. Il ne fut donc pas surpris de distinguer, hélant précipitamment un fiacre, M. Trochart, dont la grosse et benoîte figure lui était d'autant moins inconnue qu'il l'avait rencontrée un peu plus que de raison ces derniers temps ; et parce que, contingence dont l'agent de recherches avait jugé superflu d'entretenir M. d'Ambelles, ledit Trochart lui avait servi pour des enquêtes délicates, où il avait manqué de flair, il y avait fort longtemps, c'est vrai; mais Le Vigreux avait une mémoire des physionomies qui ne pardonnait pas.

Arrêtant brusquement et payant son fiacre au coin de la rue de Monceau, il ne laissa pas au fiacre qui le suivait le temps d'aller stopper un peu plus loin; sur un geste de reconnaissance ravie, il se jeta à la portière, l'ouvrit et s'introduisit dans la voiture avec la souplesse d'un jeune homme, avant que l'autre osât protester :

— Ah! monsieur Trochart, comme on se rencontre!... Pourquoi n'êtes-vous pas venu me trouver tout de suite? Un ancien client!... c'est une trahison : qu'est-ce que l'on vous paye pour cela? Vous savez qu'avec moi il y a toujours à gagner.

— Mais, monsieur Le Vigreux...

— Ne jouez pas au fin; M. d'Ambelles vous donne quoi : trente, quarante par jour? C'est maigre! A quoi bon vous fatiguer? Rédigez votre bulletin comme vous savez faire, hein? avec un peu d'imagination. Je vous fournirai des tuyaux, au besoin; soumettez-moi ça à sept heures au journal, la caisse sera ouverte pour vous.

— En conscience, monsieur Le Vigreux...

— Monsieur Trochart, la nature vous a donné deux mains; n'est-ce pas pour justifier le classique : « La main droite doit ignorer...

— Ce que reçoit la main gauche. »

— Vous avez du bon sens, Trochart : voyez cependant, vous alliez faire une sottise en me traitant en ennemi, ou, ce qui est plus grave, en indifférent; suis-je donc un homme à négliger? A quoi diable aviez-vous l'esprit?

— Je vous proteste, assura le gros homme confus; tenez, monsieur Le Vigreux, vous me croirez si vous voulez, je n'ai pas encore, depuis que j'ai l'ennui, — oh! je puis bien dire l'ennui. — de suivre cette affaire, remis une note, un mot qui pût vous faire du tort. Vous me direz qu'il n'y avait rien à dire, jusqu'à présent, mais j'aurais pu inventer; eh bien! non, c'était plus fort que moi. Le moment venu de vous nuire, je sens, je suis sûr que je serais allé vous voir et tout vous raconter. Dans notre métier, la sympathie compte plus qu'on ne croit. J'ai sauvé des petites femmes, parce qu'elles étaient gentilles, et j'ai fait pincer des maris parce qu'ils me répugnaient, sans me soucier de savoir qui payait. Chacun entend l'honneur à sa façon.

— C'est évident. Ne vous dérangez plus à l'avenir, n'est-ce pas? si ce n'est pour passer au journal. Vous donnerez votre nom à l'huissier.

— Ce sera M. Robert, si vous voulez bien, l'habitude...

— Oui, *Monte-Cristo*... Vidocq!... « Peyrade! » A ce soir, Troch... Robert!... Cocher, arrêtez!

Et délibérément, Le Vigreux sautait à terre, cependant que M. Trochart, plissant ses lèvres épaisses en un silencieux sourire, goûtait une des joies les plus complexes et les plus savoureuses d'une profession où l'imprévu se mêle à la cocasserie, où la fantaisie côtoie la réalité, où il semble que Shakspeare collabore continuellement avec Guignol.

Il est certain qu'il avait fait jusqu'ici fausse route : la jolie dame lui était sympathique, le mari avait l'air d'un pouacre, et on ne pouvait rien refuser à ce brasseur d'hommes et d'affaires, brutal et persuasif, qui s'appelait Le Vigreux, M. Trochart ne travaillait pas seulement pour l'argent, il appliquait à ses « filatures » une morale personnelle qui le faisait l'agent d'un destin providentiel, parfois. Il était dilettante, homme de goût. Et il le fallait bien pour ne pas se blaser sur un métier qui ne manquait ni de risques ni de déboires.

VIII

Le Vigreux franchit, alerte, la petite distance qui le séparait de l'hôtel. Il était joyeux de revoir Raymonde, et ses affaires marchaient à souhait. Roy-Chancel avait enfin capitulé, mis cent mille francs dans une nouvelle combinaison de publicité de *La*

Vie, sans qu'il en coûtât rien à son honneur, puisque c'est en vain que Mme Roy-Chancel avait essayé d'obtenir quittance par l'offre expiatoire de sa brune et vive beauté. Démarche flatteuse, — le mari était-il inconscient? — tentation affriolante d'un pacte sans lendemain. Mais, comme le professait l'excellent M. Trochart, chacun entend la morale à sa façon, et Le Vigreux, par principe, n'embrouillait jamais ses comptes d'affaires et de galanterie. Au vrai, les conséquences du suicide d'Hottmann l'avaient surpris et débordé. Ayant tiré du sinistre le parti qu'il pouvait, il virait bord pour bord, en naufrageur avisé, cherchant son profit maintenant dans le renflouement et la remise à flots provisoire des *Quatre Saisons*.

Si la responsabilité involontaire qui lui incombait dans la mort de Brévier ne troublait pas sa conscience, — rien ne forçait ce pauvre Brévier à avoir confiance en un filou, — sa sensibilité d'amoureux était harcelée de regrets. Voir souffrir Raymonde le désolait. Bandit de grande envergure, mais chevaleresque, il eût voulu compenser pour elle l'injustice du sort. Loin que ces semaines de séparation eussent refroidi son esprit, occupé de tant d'intérêts divers, l'idée fixe de son amour et de son désir le dominait. Avec cela, jamais il ne s'était montré plus lucide, plus audacieux : des projets gigantesques se succédaient dans sa tête. *La Vie*, qui avait compté ce mois-ci dix mille abonnés de plus, était moins un journal qu'un formidable engrenage de spéculations politiques, industrielles et financières, une machine immense barattant chaque matin l'opinion publique agitée et fouettée jusqu'aux couches profondes de lecteurs.

Ce fut d'un pas impérieux qu'il franchit le perron. Prosper lui ouvrit immédiatement :

— Mme d'Ambelles recevra Monsieur au second.

Le Vigreux se rappela, en gravissant les degrés, la dernière soirée, la petite serre plongée dans l'obscurité et le blanc fantôme qu'il serrait dans ses bras. Avec une puissance d'explosion, son amour passionné l'envahit de fièvre; il sentit qu'il aurait soulevé des mondes pour la conquête de cette femme. Les obstacles appelaient ses mains d'athlète : il ne reconnaissait point de bornes à sa volonté et à son orgueil... Il eut l'impression familière, mais accentuée, de se sentir là comme partout chez lui, et que ce qu'il désirait, fût-ce difficile, fût-ce impossible, s'accomplirait. Cette confiance en soi faisait le nerf de sa force.

Dans le petit salon il resta debout, attendri, vaguement respectueux. Ce léger décor, ces meubles fragiles, ces objets d'art délicats, tout portait l'empreinte chère de l'être qui, depuis des mois et des mois, fascinait sa pensée. Jamais pareille chose ne lui était arrivée. Pris par l'amour, lui, esclave d'un regard et d'un sourire, qui l'eût cru? C'était ainsi. Une belle photographie de Raymonde où elle le regardait de face, en décolleté, le toucha. Il supputa les grains du collier de perles que représentait l'image et songea qu'il lui en donnerait plus tard un bien plus beau, royal. Avait-elle pensé à lui? L'aimait-elle autant qu'il l'aimait? Il sentait bien tout ce que ce trouble sentimental, presque une angoisse, avait de ridicule pour un homme fort; que lui importait? Il allait la voir, il était heureux.

Raymonde parut. Au sortir d'une mauvaise semaine, son teint avait refleuri, et sa chair éblouissante n'avait jamais eu autant de splendeur. Ses yeux brillaient, ses lèvres charnues donnaient envie d'y mordre. La joie de revoir librement, seule à seul Marc, la transfigurait; et il n'y eut aucun malentendu dans l'échange prompt et ardent de leurs regards. La souffrance, les chagrins, les inquiétudes avaient merveilleusement pétri l'âme de la jeune femme et l'avaient faite plus malléable et plus tendre. Le besoin d'être comprise, consolée, s'avéra dans l'élan avec lequel elle lui tendit les deux mains; il les saisit en contemplant avidement les harmonieux bras blancs qui sortaient des manches en dentelle d'un peignoir de velours mauve sombre : il eut l'impression, dans cette étreinte, de la respirer toute, grande fleur, fruit rare, dont, par de réciproques attirances, le charme pénétrant le subjuguait en lui donnant la certitude poignante de plaire, lui aussi : attrait âpre, où leurs corps et leurs âmes se donnaient également.

— Ah! chère amie, si éprouvée, que j'ai souffert loin de vous! Il me semble que des mois, des années ont passé, et que je vous revois pour la première fois... Oui, aujourd'hui enfin, c'est vous, c'est bien vous. Celle que vous êtes quand il n'y a personne pour nous épier, pour nous contraindre...

— Marc, mon pauvre ami...

— Oui, votre pauvre ami. Si cruelle qu'ait été votre douleur, si amers qu'aient été vos soucis, mon supplice les a égalés. Ne plus vous voir, rôder autour de cette maison que gardaient les convenances, votre deuil... et votre mari!...

Elle s'était assise près de lui, et dans l'abandon d'un sentiment si sincère qu'elle n'en revenait pas, elle le regardait avec un sourire profond, inquiet et doux.

Les mots vinrent naturellement à leur bouche, rapides, roulés par le torrent longtemps endormi, endigué ces derniers jours, et dont la crue soudaine emportait tout.

— Raymonde, demanda-t-il, dites-moi au moins que vous n'avez pas douté de moi un instant. Peut-être m'a-t-on calomnié ; peut-être... Non ? n'est-ce pas ? Vous saviez qu'une affection comme la mienne était incapable de se démentir. Si quelque chose pouvait la redoubler, c'est de vous savoir malheureuse. Il y a dans votre douleur une part d'irréparable, n'en parlons pas ; le temps seul atténuera la souffrance de vos regrets ; vous savez l'estime et la sympathie que je portais à votre père, et le juste hommage que j'ai tâché de rendre à sa mémoire ; avec quelle énergie je l'eusse défendu, s'il en eût été besoin !

Des larmes vinrent aux yeux de Raymonde ; il la regardait attendri, avec une envie enfantine de s'agenouiller devant elle ; il reprit :

— Mais ce qui peut se réparer, mon amie, le sera, je vous le jure ; laissez-m'en le soin. Une femme comme vous peut et doit sourire à l'adversité : qu'est-ce que des pertes matérielles, des revers d'argent, quand, d'un geste de fée, vous pouvez refaire votre existence plus belle, plus enviable, plus heureuse qu'elle ne l'a jamais été ?...

— Marc,... — elle eut un faible cri de pudeur, d'émotion bouleversée.

— Oui, je le vois, je manque de délicatesse en vous parlant de cela en pareil moment ; je ne me le permettrais pas, soyez en sûre, si l'impérieux présent nous permettait d'attendre avec quiétude l'avenir : croyez que je ne vous parle ainsi que parce que je vous aime infiniment, avec un dévouement entier, parce que je vous appartiens avec tout ce que je peux représenter de valeur appréciable, en ce monde où l'on ne juge les gens qu'à leur pouvoir ; et il n'est, vous le savez peut-être déjà, de pouvoir que dans la fortune. Cette fortune, Raymonde, je la mets à vos pieds. Disposez-en... Ne suis-je pas votre meilleur ami ? N'attachez à cette offre pas plus d'importance qu'elle n'en vaut. Je méprise l'argent, cet argent que mes ennemis me reprochent de conquérir avec avidité et d'aimer par-dessus tout. Je ne veux

être riche que pour que vous le soyez. Je me sentirais pauvre, si vous me repoussiez.

Une teinte rose colora les joues de Raymonde, son étrange sourire se fit plus sinueux, dans ses yeux se refléta cette émotion mystérieuse et grave que l'amour seul, en certaines minutes intenses, donne à la beauté des femmes.

— Mon bon Marc... Vous savez bien que vous ne pouvez rien pour moi...

Mais son visage en feu, les battemens de ses paupières, et l'alanguissement ravi de toute sa personne démentaient ses paroles : elle savait bien que Marc l'aimait, elle n'avait pas voulu douter de lui, et cette certitude la ravissait. Il lui apparaissait en ce moment, avec son énergique visage, ses yeux durs si chargés de tendresse, d'une beauté émouvante et superbe, un mâle, un maître. Il protestait :

— Je ne puis rien pour vous? Et qui donc alors pourra quelque chose? Pensez-vous que je veuille vous acheter, est-ce que je vous demande d'être ma maîtresse?... Comprenez-moi bien, je vous en prie!

Ah! quel bien il lui faisait, et comme elle lui savait gré de si peu l'humilier, de la traiter avec tant d'égards quand, elle se l'avouait avec honte, il n'aurait eu qu'à dire un mot pour qu'elle fût à lui, esclave trop heureuse de payer sa dette en échange de tout ce qu'il lui offrait. Achetée, vendue, qu'eussent signifié pour elle ces mots, puisqu'elle l'aimait? Qu'il l'eût parée ensuite, entourée de ce luxe dont elle ne pouvait se passer, à sa guise! Et elle l'eût accepté comme une nécessité radieuse, un vaniteux joug d'or. Mais, certainement, aucun calcul ne se fût mêlé, au moins en cet instant, à cet abandon spontané. De tout son cœur, elle lui voua une gratitude fervente. Quoi! elle était faible, sans secours contre les autres ni elle-même, désarmée, en proie aux terreurs du lendemain, — car si elle avait parlé à Gilles de son projet de se faire actrice, ce n'était que pour l'exaspérer et elle n'y était nullement décidée, trop intelligente pour n'avoir pas l'effroi de l'échec possible ; — et voilà que Marc, dans sa noble générosité, ne cherchait pas à profiter de l'occasion offerte, de la défaillance de son esprit et de sa chair livrés déjà à sa merci!... Tel est cependant l'instinct de contradiction de la femme, sa ruse inconsciente et son besoin de savoir par les moyens détournés, qu'elle répondait, sincère malgré cela :

— Mon ami... vous me touchez plus que je ne puis dire... Mais réfléchissez, je suis toujours Mme d'Ambelles, je ne m'appartiens pas... Comment pourrais-je accepter sans me vendre la richesse que vous m'offrez?...

— Ma chère Raymonde, votre vie passée restera un cauchemar qu'à la longue vous oublierez; vous aviez pensé à la rompre : ce moment est venu. Et quand vous serez libre, vous daignerez peut-être consentir à vous appeler Mme Marc Le Vigreux.

Elle le regarda avec stupéfaction : il parlait comme dans un rêve, avait-il sa raison?

— Mais, Marc, votre femme...

Il avait son regard assombri des jours d'orage, les traits durcis d'une indomptable ténacité :

— Je veux être votre mari, Raymonde; écoutez-moi, je le serai. Thérèse consentira à me rendre ma liberté.

Il vit l'extraordinaire surprise que cette révélation causait à la jeune femme :

— Oui, vous la connaissez : c'est un être d'élite envers qui j'ai eu de grands torts, mais que j'estime et n'ai jamais méconnue ; elle se sacrifiera, j'en réponds.

— Pour moi... le sachant?...

— Pour vous, oui... Le sachant! Pour moi, si vous préférez. Entendez-moi bien, chère aimée, je ne veux pas vous proposer les souffrances d'une situation fausse, du moins de ma part; il faut que je puisse vous dire un jour, — que vous soyez libre ou non : — « Partagez, vous, ma vie complète. » Je veux être libre et rien qu'à vous.

— Mais moi, je ne le serai jamais, murmura-t-elle tristement, mon mari se refuse à toute rupture.

— Eh bien ! vous l'y déciderez, fit-il avec une jovialité crâne. Ce que femme veut... Au besoin vous demanderez le divorce...

— Et des motifs?

— On en trouvera.

— En attendant, il veut m'emmener dans son nouveau poste.

— Il faut l'accompagner.

— A Batavia?

— Non, en Italie; le consulat général de Naples est vacant depuis ce matin. Il l'aura, comme chargé d'affaires. Le ministre ne peut me le refuser. Ce sera un avancement scandaleux, tant pis! A Naples, vous gagnerez quelques mois, — il ne dit pas,

mais elle devina : la fin de votre deuil. — Inutile de faire un éclat, pour cela il est toujours temps. A Naples, nous nous écrirons, j'irai vous voir : ce n'est que quelques heures de chemin de fer... Nous combinerons tout; mon divorce sera prononcé... Et vous serez à moi alors, n'est-ce pas, Raymonde?

— Vous êtes un grand magicien, Marc, et je me laisse aller au mirage ; mais si rien de tout cela ne se réalise...

— Ayez foi en moi, mon amie, tout me réussit parce que je ne doute jamais de moi. Les difficultés, je n'y songe pas. Il n'y a qu'à vouloir, sachez-le ! Quand on marche sur les hommes, ils reculent. Votre mari sera nommé à Naples. En attendant, je ne veux pas que l'ombre d'un souci effleure votre front charmant. Nous marchons la main dans la main, n'est-ce pas ? Un seul cœur, bourse commune. Mais j'y songe, et comment ai-je pu négliger d'en aviser Labric ? Votre père m'a prêté l'hiver dernier une somme assez importante qui retourne à la succession : Labric l'aura en main dès ce soir : puisez-y largement, c'est votre bien.

Comment être dupe de ce stratagème? Cependant l'intention délicate la flattait dans ce besoin de mensonge envers soi-même qu'elle éprouvait pour concilier ses scrupules avec ses lâchetés. Qu'elle fît participer l'ignorance de son mari, de sa mère, de sa sœur, à la déchéance de ce compromis qu'elle croyait accepter seule, elle ne s'en préoccupa point. Le philtre délicieux, la suave corruption venait maintenant de se glisser dans son âme, tout à l'heure soulevée d'un élan désintéressé : elle se voyait riche, adulée, parée, noyée dans l'opulent bien-être, hôtel aux Champs-Élysées, chevaux de luxe, robes merveilleuses, fêtes, diamans étincelans, sa vraie vie...

Prise à la beauté du miracle que Marc évoquait, — si c'était possible ! — elle lui tendit ses bras, puis ses lèvres dans l'éclair d'une tendresse qu'ils surent maîtriser, puisque l'avenir les dédommagerait :

— Marc, je vous adore !

— Et moi, Raymonde !

IX

Mme Éloi Le Martin avait invité ce jour-là à déjeuner, boulevard Malesherbes, Jeanne Brévier sans ses filles, afin de causer, avait-elle écrit; et tout le temps du repas, Mme Brévier s'était

étudiée à surprendre, sur le visage bouffi de la tante, une expression de bon augure. Elle n'y avait découvert que la satisfaction presque bestiale d'un appétit tel qu'un ogre s'en fût fait honneur.

— Vous comprenez, petite, avait-elle dit à sa nièce lorsque celle-ci l'eut embrassée en arrivant, je n'ai pas voulu aller vous voir tous ces temps-ci à cause de Gilles. Votre gendre m'exaspère et ne vous fait faire que des maladresses. Mais d'abord, déjeunons.

Et avec des regards de dédain, de petits reniflemens dégoûtés à l'adresse de M[lle] Duverset, semblable à une figure de cire, qui ne buvait que du lait et touchait à peine aux plats, la tante avait englouti résolument des tanches frites, du ris de veau en papillotes, du canard à la purée verte.

D'une dent incisive, elle avait mordu aussi dans un certain nombre de personnes vivantes, car son franc-parler ne ménageait rien, elle ne s'imposait ni gêne ni retenue; aussi les commencemens de sa digestion s'attestèrent-ils par un ou deux hoquets bruyans, qu'elle prit à peine le soin de réprimer, par égard pour sa nièce qu'elle savait terriblement délicate. M[lle] Duverset en voyait bien d'autres. Elle venait de quitter discrètement le salon, et M[me] Le Martin, calée dans un énorme fauteuil, où elle avait l'air d'une monstrueuse idole chinoise, regarda Jeanne Brévier avec une complaisance satisfaite. Le désastre de ses parens, à tout prendre, ne lui avait pas été aussi pénible qu'on eût pu le supposer. Elle y avait même trouvé quelques raisons inavouables de jubiler; le malheur qui tombe sur le voisin a toujours quelque chose de risible, et quand on ne craint rien pour soi-même, voir les autres faire la culbute, et une culbute aussi tragique, satisfait à la fois en nous le sens du bouffon et le goût de la cruauté; ainsi en jugeait-elle, si bien que peu à peu la catastrophe des Brévier lui devenait matière à délectation.

Sans doute, au premier moment!... Mais alors une frivole bouffée d'orgueil lui avait montré le discrédit rejaillissant sur elle, de cette ruine. La sécurité de ses millions l'avait rassurée; l'opinion du monde, il y a longtemps « qu'elle s'asseyait dessus, » selon un de ses aphorismes bourgeois. Une indignation l'avait transportée contre l'imprudence et la maladresse de Pierre. Mais ce mouvement donné à la nature, quel plaisir elle avait goûté à se louer de sa prudence, de son flair! Car, elle aussi, Hotmann eût été bien aise d'en tâter, et d'encaisser quelques sommes

rondes dont elle n'aurait plus ouï parler. Mais voilà! elle avait « de la jugeotte, » et c'est ainsi qu'on fait les bonnes maisons, tandis que « ces paniers percés » de neveux et de nièces... Il y avait longtemps qu'elle les voyait s'enfoncer, et plouf! ça y était! La mort de Pierre l'avait laissée indifférente; depuis le temps qu'elle voyait mourir!... Elle espérait bien enterrer tout le monde. Elle n'avait plus dans sa vie qu'une terreur, celle des parens pauvres : que Jeanne ne vînt pas s'aviser de lui demander secours ou conseil, elle l'enverrait promener! Et si, les premiers jours, elle n'avait cessé de marquer son mécontentement, c'était aussi par mesure défensive, en dogue qui gronde pour éloigner de la maison. La parfaite tenue des Brévier, la correction des d'Ambelles l'avait surprise, ravie et, par un retour de vanité, piquée au jeu. L'idée qu'on pût se passer d'elle lui avait paru d'abord très drôle, puis elle s'était écriée devant Mlle Duverset : « Je serais curieuse de savoir comment ils vont s'en tirer sans moi! » Bientôt elle avait souffert dans son ombrageux despotisme et son besoin d'humilier les gens :

— Eh bien! ma chère Jeanne, quels sont vos projets? Vous ne m'avez pas témoigné une confiance excessive en tout cela, je le dis sans reproche. Et il faut bien que je m'intéresse à vous, puisque vous me laissez de côté.

Mme Brévier, qui avait une divination du caractère de Mme Le Martin, répondit :

— Il ne faut pas en vouloir, ma chère tante, à ceux qui souffrent; quand ils se tiennent à l'écart, c'est par délicatesse, autant que pour ne pas infliger l'ennui de leurs chagrins à leurs proches.

— Que vous pensiez ainsi pour les indifférens, vous avez bien raison. Ceux-là vous abandonnent sans ménagement, et vous avez dû en faire l'épreuve. Bien des méchancetés ont dû vous revenir, bien des racontars... Avec moi, on sait qu'il ne faut pas s'y frotter. Mais vous, dans une situation aussi en vue... Je suis sûre que vous avez bien vite remarqué le vide qui s'est fait autour de votre hôtel.

Mme Brévier avala sans sourciller l'amer compliment. La tante Éloi était son seul recours, son espérance finale. Elle n'eut pas l'air de remarquer l'horrible contentement qui s'étalait sur cette face grasse. Mme Le Martin reprit :

— Mais vis-à-vis de moi, votre seule parente, avez-vous songé,

ma chère Jeanne, à ce que cette apparence de froideur, — cette apparence seulement! fit-elle en répondant au geste de protestation, — pouvait me faire de peine, car je vous aime tendrement, vous le savez, vous et vos filles...

Cette hypocrisie raffinée mit Mme Brévier dans un cruel embarras : on lui reprochait de n'avoir pas fait ce qu'on ne lui eût pas pardonné de faire; elle entrevit la longue série de dégoûts par lesquels elle devrait passer pour subir la protection de la tante; mais la nécessité est une dure loi.

— Je ne vous en veux pas, dit Mme Le Martin avec supériorité, vous n'avez jamais eu l'esprit très porté aux affaires, soit dit sans vous taquiner, et en tout ceci vous avez été menée par votre gendre, qui, entre nous, est un imbécile. — Elle ne laissa pas placer un mot : — Je sais ce que je dis, et si Raymonde le... — elle dit le mot tout à trac, — il n'aura que ce qu'il mérite.

— J'ai tout fait, protesta Mme Brévier, pour que Gilles ne prît pas des mesures pareilles.

— Il entasse bêtises sur bêtises, reprit aigrement la tante. Il vous a plus ruinées que ce nigaud de Pierre, car il consomme votre abaissement aux yeux du monde. Qu'est-ce que c'est que ces ventes précipitées, comme si vous aviez peur de manquer demain de chemise ou de pot-bouille! Tout le monde s'est écrié : « Ils n'ont plus le sou, ils vendent leurs nippes! » Et on vous tourne le dos!

— Mais, ma tante, notre situation...

— Quoi, votre situation? On vit de crédit autant que de ressources réelles; c'était la devise d'Edmond, et elle l'a tiré souvent d'embarras! On fait tête, on soutient son train, que diable! Et le monde se dit : « Puisqu'il n'y a rien de cassé, faisons-leur bonne figure. » Qu'est-il arrivé? C'est que les Boyséon vous ont servi un beau P. P. C. sur leur carte.

— Pouvais-je les retenir?

— Mais certainement, vous le pouviez. Vous n'allez pas me faire croire que vous seriez aujourd'hui dans la rue.

— Gilles affirmait...

— Je sais vos affaires aussi bien que les miennes. Mais moi, pour qui me comptez-vous? Est-ce que je n'étais pas là? Est-ce que, si vous m'aviez confié tout, je ne vous aurais pas tirés d'embarras, empêché de faire ces folies? De l'argent, de l'argent, eh!

mon Dieu, j'en ai de reste! Croyez-vous que cela m'eût gêné de mettre à votre disposition, ou plutôt en prenant mes arrangemens avec Labric, jusqu'à un million s'il l'eût fallu? Cet argent, somme toute, n'eût été qu'un avancement d'hoirie, car, après ma mort...

— Ma tante, ne parlez pas de cela! Si j'avais su...

Mme Brévier souffrait le martyre. Dire que... Oui, affectueusement, rien n'eût été plus aisé, à une parente généreuse; mais savoir que la tante mentait, mentait à pleine bouche, se donnait vilainement l'ostentation d'une magnificence tardive qui eût fait volte-face, pour peu qu'elle lui eût demandé là, tout de suite, mille francs!...

— Enfin, ce qui est fait est fait, dit Mme Le Martin, qui se complaisait à cette répugnante comédie; votre gendre vous a enferrés, le mal est irréparable. Une fois tout vendu, que comptez-vous devenir, ou irez-vous?

— Je pensais qu'il serait peut-être sage à moi et à Alice de nous mettre provisoirement en pension chez les dames du Saint-Voile, qui, vous le savez, ont échappé encore à la loi sur les Congrégations. Elles ont une fort bonne maison, très considérée, rue du Roule, où nous pourrions attendre la liquidation.

— Et pourquoi pas à Sainte-Périne? s'écria la tante, dont l'humeur fantasque soubresautant ne put envisager les suites d'une pareille diminution, non pour ses nièces, elle s'en moquait, mais pour elle-même : elle pensa à l'opinion, sur laquelle elle ne « s'asseyait » que par intermittence. Vous voulez donc mener une vie finie? Cela ne vous suffit pas que déjà dans tous les salons on fasse des gorges chaudes sur votre ruine? Vous voulez donc qu'Alice épouse un employé des contributions indirectes à dix-huit cents francs? Et moi, cela vous est égal qu'on dise : « Mme Le Martin est riche comme Rothschild, et elle laisse ses nièces dans un couvent où on leur sert trois fois par semaine des épinards! »

— Ah! dit Jeanne Brévier, c'est surtout l'établissement d'Alice qui m'inquiète, car moi...

— Vous... Mais vous ne vous résignerez pas plus qu'une autre, ma petite; ne m'en contez pas. Quand on a été riche, on ne peut plus renoncer à l'être. Vous êtes habituée au luxe et au confort. Il est indispensable qu'Alice se marie avantageusement. Eh bien! est-ce que je ne suis pas là? Les Boyséon, les Boyséon!... Je vous trouverai joliment mieux, j'ai précisément

ce qu'il vous faut. Alice dans un an roulera carrosse, et vous vous referez une existence agréable.

— Mais Alice n'a plus de dot, ma tante.

— De dot? Elle a sa beauté, ma chère. J'ai ce qui vous convient, je vous le répète. Et faites-moi le plaisir de ne plus penser à aller chez les dames du Saint-Voile. Vous allez venir toutes deux habiter chez moi. Vous y aurez ce qu'il vous faut, tout ce qu'il vous faut. Naturellement, je ne veux rien avoir à démêler avec votre gendre; qu'il aille au Pérou, qu'il aille au Monomotapa, que je n'en entende plus parler! Raymonde, j'imagine, le suit. Je verrai à lui faire un cadeau, à cette pauvre petite. Allons! c'est dit, venez voir vos chambres.

Et Mme Le Martin pesamment se leva, savourant, sans paraître vouloir les entendre, les remerciemens, trop chaleureux et volubiles pour être sincères, de sa nièce. Fourches Caudines de la défaite, servage des vaincus enchaînés aux pas des vainqueurs!... Bien des nausées et des amertumes en perspective, mais aussi le mirage de l'énorme fortune plus tard. Et en attendant...

Le soir même, Michel, invisible depuis une semaine, à la suite d'une explication un peu vive avec M. d'Ambelles qui trouvait le moyen de se mettre mal avec tout le monde, vint prendre des nouvelles. Mme Brévier était enfermée avec Raymonde. En causant de toutes ces grosses résolutions, elles comparaient des échantillons de deuil pour de prochaines robes. La « restitution » de Le Vigreux, acceptée avec étonnement, sans déplaisir et sans commentaires, — seul Gilles avait froncé les sourcils en silence, — venait à point. Ce fut Alice qui descendit au salon. Sa tristesse et son découragement étaient visibles. Le départ de Florence lui laissait un vide affreux, et d'aller habiter chez la tante Éloi lui causait une instinctive répulsion. Elle mit au courant Michel et vit un sourire singulier se dessiner sur son visage.

— J'ai voulu vous consulter, fit-elle en levant les yeux sur lui; je suis toute désemparée, que dois-je faire?

Il se détourna; pouvait-il lui dire les mots qui lui brûlaient les lèvres? L'offre de la tante renversait brutalement le château de nuages que son imagination avait construit. Quoi d'étonnant qu'il en fût ainsi? Elle allait couvrir de son onéreuse protection ces malheureuses femmes. Peut-être, — un instinct jaloux l'en avertit, — chercherait-elle à marier Alice, et si celle-ci préférait

ces risques, — qui pouvaient être heureux, après tout, — avait-il le droit de l'en dissuader? Avait-il donc pu oublier qu'elle hériterait un jour de cette femme, gonflée d'or comme un abcès de sanie? Arracher Alice aux siens, à sa destinée? Non, non!

Et son mauvais orgueil lui fit répondre :

— Mais je n'en sais absolument rien, je n'ai pas de conseil à vous donner.

— Vous ne croyez pas que je puisse vivre seule et essayer de gagner ma vie?

Il hésita, très ému. Le beau rêve!... Et du coup elle regagna sur lui tout son empire. Il la reconnut pure, noble, droite, telle qu'il l'aimait. Mais voyons, est-ce Mlle Alice Brévier qui, du jour au lendemain... Gagner sa vie? Pauvre enfant... Il regarda les douces, les fines mains blanches d'Alice, et les compara aux siennes, brunies, nerveuses et dures, ses mains habituées à toucher aux fers qui blessent et guérissent, aux plaies, aux poisons, à la misère, à la souffrance, à la vie... Gagner sa vie, elle!... Et que dirait-on? Quelles raisons méchantes le monde chercherait-il à cette détermination insolite, hors l'usage? Il répondit avec tristesse :

— Non, je ne le crois pas; en ce moment, tout au moins.

Elle baissa la tête et ne répondit pas.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

CÉSAR BORGIA [1]

I

LA PRÉPARATION DU CHEF-D'ŒUVRE

L'homme machiavélique, *l'uomo politicante*, l'homme du règne, l'homme de la force, ou, pour tout dire, l'homme de la force et de la ruse, l'homme de la ruse pour la force, le voici : c'est César Borgia. En lui, Machiavel trouve le Prince : l'hon-

(1) Pour cette étude, mes sources ont été : 1° *La Vie de César Borgia, appelle depuis le duc de Valentinois,* descrite par Thomas Thomasi, traduit de l'italien, imprimée à Montechiaro, chez Jean-Baptiste Vero, 1671 ; — 2° *La vie du pape Alexandre VI et de son fils César Borgia. Contenant les guerres de Charles VIII et Louis XII, rois de France, et les principales Négociations et Révolutions arrivées en Italie depuis l'année 1492 jusqu'en 1506.* Avec les pièces originales qui ont rapport à l'Ouvrage, par Alexandre Gordon ; traduite de l'anglois, 2 vol. in-16. A Amsterdam, chez Pierre Mortier, 1732 ; — 3° *Le Legazioni e Commissarie di Niccolò Machiavelli,* riscontrate sugli originali ed accresciute di nuovi documenti per cura di L. Passerini e G. Milanesi, vol. II. *Legazioni X et XI, Al duca Valentino in Romagna,* et aussi *Legazione XIII, Alla Corte di Roma,* pour ce qui a suivi la mort d'Alexandre VI et l'élection de Jules II ; — 4° Guichardin : *Della Istoria d'Italia di M. Francesco Guicciardini, gentiluomo fiorentino, libri XX.* In Venezia, presso Giambattista Pasquali, 1738, in-folio, tome 1er ; — 5° Jacopo Nardi : *Istorie della città di Firenze,* édition d'Agenore Gelli, t. 1er ; — 6° Paul Jove : *Pauli Jovii Novocomensis, episcopi Nucerini, Elogia virorum bellica virtute illustrium, septem libris jam olim ab authore comprehensa, et nunc ex ejusdem musæo ad vivum expressis imaginibus exornata.* Petri Perni typographi Basil. opera ac studio, 1575, in-folio ; — 7° *Johannis Burchardi Argentinensis, Capelle pontificie sacrorum rituum magistri, Diarium sive Rerum urbanarum commentarii,* édition de M. L. Thuasne, t. II.

Afin de ne pas surcharger de notes les pages de la *Revue,* je supprime toute référence ; mais je puis assurer qu'il n'est pas une ligne, et, pour ainsi dire, pas un mot, qui ne soit la traduction exacte et le plus souvent littérale d'un texte autorisé.

nête Tommaso Tommasi n'y trouvera qu'un « monstre. » Au moment de commencer sa *Vie du duc de Valentinois*, gêné par plusieurs traits de son sujet, il éprouve en quelque sorte le besoin de s'excuser auprès du lecteur ; mais, gêné aussi par « la révérence due aux saintes clefs, » il le fait d'abord dans des termes dont la solennité précieuse ne laisse pas que d'être assez comique :

La nature, écrit-il, a accoustumé de diviser, dans la production des monstres qui naissent dans l'Afrique, la difformité qu'entraisnent après eux les illicites accouplemens des animaux, pour rendre détestables à jamais au monde les excès d'une sensualité déreiglée, que la prudence humaine a tâché de pallier sous le nom d'enfantement d'amour, en ce que, faisant voir dans les effets qui proviennent de ces estranges accouplemens une ressemblance de deux causes dissemblables, qui ont concouru à leur donner le jour, elle descouvre deux bestes sauvages en une, et fait voir sous cette forme difforme la brutalité de cette sensuelle fureur, qui renverse les loix de la génération. Celuy de qui j'entreprends de descrire la vie fut (selon qu'on le pourra voir dans la suite de cette histoire) une beste cruelle, qu'on peut appeller, sans craindre de se tromper beaucoup, africaine, qui n'a pas esté engendrée d'un pur sang humain, mais qui est sortie, ainsi que le remarque très bien un historien, d'une semence exécrable et pleine de venin : ainsi ce n'est pas une merveille s'il paroist comme un monstre de cruauté, et s'il vient par des voyes injustes dans le monde, puisqu'il est la production d'une illégitime conjonction ; de sorte que, s'il représente en luy la véritable image de ses parens, il ne sçauroit estre qu'un monstre incomparablement plus difforme que tous ceux qu'on sçauroit s'imaginer.

Et si, perdant le respect, Tommaso Tommasi essaie d'expliquer par ses hérédités le fils de Rodrigue Borgia et de la Vannozza, c'est encore et seulement le « monstre » qu'il explique :

Comme le père estoit nay dans Valence d'une famille considérable, il participoit, à raison du voysinage, entre les autres qualités d'Espagnol, à celles des Catalans, qu'on estime si fort : et la mère, qui estoit sortie de parens d'une médiocre condition de Rome, n'avoit pas seulement les inclinations italiennes ; mais mesme très particulièrement les romaines. Celuy-là s'en alla dans la cour, afin de perfectionner ses qualités naturelles par les artifices qui sont le plus en usage auprès des grands. Celle-cy, laquelle avoit succé avec le lait un certain naturel qui comme en héritage descendoit de ses ancestres, estoit parvenue par un long usage à un tel degré de sçavoir commander à ceux qui luy plaisoient par les artifices des courtisanes, qu'elle y estoit parfaite. Celuy-là estoit un perfide, un cruel, et un loup ravissant, mais qui sçavoit s'insinuer néantmoins dans les bonnes grâces d'autruy par ses adresses et ses ruses. Celle-cy faisoit bien voir qu'elle estoit une harpie insatiable ; mais elle ne faisoit pas connoistre aux gens

qu'elle fut une fine et enchanteresse Syrène. Celuy-là s'est enfin rendu indigne de vivre par ses vices ; et celle-cy infame par sa vie. D'où on peut inférer de tout cecy, avant de le voir dépeint dans le récit de ses actions, jusques à quel point de laideur est arrivée la difformité de ce monstre, qui a si parfaitement bien imité de semblables parens.

Si, enfin, le père de César Borgia, au rapport du même Tommasi, le préférait à ses autres enfans, c'est parce que, de tous, César promettait d'être le plus sûrement un monstre, « pour son grand cœur (ce qui signifie : pour sa hardiesse à entreprendre), la vivacité de son esprit, et la cruauté de son naturel, qui... le faisoient juger capable de parvenir un iour aux plus augustes faveurs de la fortune. »

Le « monstre » qui est en César, sa mère s'emploie du reste à le développer, à le porter à sa perfection. Prédisposé et comme préparé par cette double hérédité, Alexandre VI et la Vannozza, il « receut les premiers rudimens de la civilité, de mesme que le reste de ses frères, de l'éducation et des exemples de sa malicieuse et rusée mère, qui ne pouvoit donner, étant une source impure, que des eaux troubles et de très mauvais documens, qui furent à peu près ceux que vous allés voir ; sçavoir : que, quand bien il abandonneroit son esprit à la tyrannie des vices les plus détestables, il devoit se mettre fort peu ou point en peine de cela, pourveu qu'ils pussent faire régner dans son cœur la seule inclination de son propre intérest, luy mettre dans la bouche un langage qui fût opposé aux sentimens de son âme, de démonter son visage selon la conjoncture des temps et des personnes, et de l'avoir tel qu'on le peut trouver chez une trompeuse dissimulation. »

A l'astuce, il sut tout jeune allier la vigueur et l'audace. Renard et lion, entier en ces deux parties, et « descouvrant deux bestes sauvages en une, » c'est bien un personnage de Machiavel, c'est bien le type que Machiavel fixera, c'est bien son homme. Vainement Tommaso Tommasi et, à sa suite, Alexandre Gordon essaient-ils de le contester, en alléguant le nombre relativement petit des passages de ses *Œuvres* où le secrétaire florentin parle en historien du duc de Valentinois. Il se peut que d'autres auteurs aient « traité de ce sujet beaucoup plus au long; » mais il est sûr qu'aucun ne l'a touché plus « au vif; » ni Alexandre Gordon, ni Tommaso Tommasi lui-même. Au surplus, ils eussent sans doute changé d'avis sur l'importance du témoi-

gnage de Machiavel, s'ils eussent connu, outre les *Œuvres* classiques du « fameux secrétaire de Florence ou politique d'enfer, » ses *Légations en Romagne*, qu'ils paraissent avoir ignorées. « Vous allez voir... vous verrez ici..., » disent-ils volontiers l'un et l'autre. Mais Machiavel a vu, lui, et vu comme il savait voir. Pendant trois mois et demi, à toute heure du jour et de la nuit, il s'est trouvé face à face avec « le monstre ; » il a eu avec lui dix-huit ou dix-neuf entretiens sur des matières d'État; il était près de lui dans une circonstance décisive, à l'apogée de sa domination; il y revint après sa chute. Il en a pris la mesure, il l'a mis au point, il s'est mis au niveau. A considérer cette figure, elle s'est gravée en son cerveau, s'y est condensée, concentrée; c'est un fantôme qui l'obsède, c'est un levain qui y fermente, c'est une vie nouvelle qui s'y élabore : quelque chose de grand y naît de ce quelqu'un, très agrandi, qui l'emplit. A peine une quinzaine après l'affaire de Sinigaglia, il s'en va, s'enfuit presque, emportant *le Prince*.

Et c'est parce que César Borgia est le prototype du *Prince*, qui a pour « dessous » son histoire et qui est directement construit sur ce dessous profondément creusé ; c'est parce que *le Prince*, au point de vue littéraire, est un livre incomparable; au point de vue politique, contient tout l'essentiel de ce qu'on a nommé le « machiavélisme; » au point de vue historique, résume et, pour ainsi parler, « formule » la manière de penser, d'être, et d'agir de tous les princes et de tout un peuple durant un long moment de la vie d'une nation ou d'une race ; parce qu'il a survécu à ce moment même, débordé ce milieu, et qu'il les a dépassés l'un dans l'espace, l'autre dans le temps; parce que tout n'est pas mort de ce que Machiavel vit vivre en César et fit vivre dans *le Prince;* parce que jamais César ne fut le Prince plus qu'il ne le fut dans la préparation du coup de Sinigaglia, le *bellissimo inganno,* son chef-d'œuvre, et que rien ne rend mieux « sa manière ; » parce qu'il suffirait de transposer, en les adaptant au moment présent, au milieu d'aujourd'hui, les procédés de César et les maximes du *Prince,* pour que tout en fût vivant et puissant encore, et que, les instrumens ou les moyens étant changés, l'effet obtenu fût cependant équivalent; c'est, en conséquence, par ce qu'il y a de perpétuel dans le machiavélisme; c'est pour tant de raisons que César Borgia, monstre ou prince, monstre et prince tout ensemble, nous intéresse, nous; et que

le détail même de l'affaire qui permit à Machiavel de modeler *le Prince* d'après César ne saurait être pour nous ni inutile, ni fastidieux, comme il le serait, si *le Prince* n'était le retentissement, la répercussion, la prolongation, infinie jusqu'à l'immortalité, du choc produit sur la personnalité de Machiavel par la personnalité de César Borgia. — César Borgia observé par Machiavel pendant trois mois et demi, la rencontre est unique et vaut qu'on les regarde de tout près manœuvrer sous l'œil l'un de l'autre, si ce n'est l'un contre l'autre.

I

L'impression avait été très grande dès le premier contact. Le 22 juin 1502, la Seigneurie de Florence avait envoyé à César, dès lors qualifié d' « illustrissime duc de Romagne, » — *ad illustrissimum Ducem Romandiolæ,* — Francesco Soderini, évêque de Volterra, auquel elle avait adjoint Machiavel, dans une position mal définie, mais inférieure et correspondant au poste secondaire qu'il occupait comme secrétaire d'une des chancelleries. La République s'inquiétait des succès de César, dont l'ambition apparaissait maintenant sans limite comme sans frein et sans scrupule. On voyait sa main dans toutes les intrigues, même quand il les désapprouvait bruyamment, comme la rébellion d'Arezzo, dont il rejetait la faute sur le zèle indiscret de ce mauvais compagnon, Vitellozzo Vitelli. Il avait beau dire : il était désormais pour la Seigneurie un homme à « surveiller de près, sous prétexte de l'honorer et de lui marquer de l'amitié. » Et c'était pourquoi on lui détachait, avec l'évêque de Volterra, personnage considérable, mais observateur médiocre, ce Niccolò Machiavelli qui, tout au rebours, n'étant qu'un personnage médiocre, était un observateur incomparable.

Tous deux, l'évêque et le secrétaire, arrivèrent le 24 juin à Urbin, où se trouvait le duc. Il les reçut tout de suite, « vers deux heures de nuit, selon sa coutume, dans le palais qu'il habite seul avec peu de gens, et dont la porte est la plupart du temps fermée et bien gardée. » Deux heures aussi, il les retint, parlant beaucoup, et jouant tout son jeu. Il fut aimable : il se réjouit de leur visite, pour l'amour qu'il portait à la cité et le désir qu'il avait de s'unir à elle. Il fut ironique : il les remercia de leurs félicitations, mais leur fit entendre « que son accrois-

sement, — *il suo augumento,* — eût été encore bien plus agréable à ces Magnifiques Seigneurs s'ils eussent su avoir fait envers lui ce qu'ils avaient promis et ce qui convenait. » Il fut agressif et reprocha aux Florentins ce que précisément Florence aurait eu le plus à lui reprocher : « tout ce qui s'est passé depuis sa venue de l'an dernier jusqu'à ce jour; » à l'entendre, c'étaient eux, c'étaient les Florentins qui avaient manqué de foi, et donné cause à tous les désordres que les soldats firent, « en ne fournissant pas le prêt et les artilleries, comme ils s'y étaient engagés. » Pourtant, il n'était allé en Toscane, cette fois-là, que pour avoir leur amitié et pouvoir se reposer en elle; bien que Florence lui eût manqué, il voulait tenter une dernière épreuve, et il avait demandé quelqu'un avec qui il pût conférer de son intention, laquelle était de s'unir aux Florentins, s'ils le voulaient, et, s'ils ne le voulaient pas, — il se fit tout ensemble et pieux et menaçant, — s'ils ne le voulaient pas, il voulait être, lui, excusé devant Dieu et devant les hommes de chercher à s'assurer de leur État par tous les moyens qu'il pourrait. Il tâcha d'être persuasif : ils avaient, Florence et lui-même, une si longue frontière commune, qu'il ne pouvait faire autrement; et prometteur et séducteur : la République retirerait de cette alliance autant de bénéfice qu'elle y mettrait d'amitié. Au surplus, il savait sa force, et qu'il avait été, l'année d'avant, en son pouvoir, non seulement de réintégrer les bannis, mais de « donner à la République pour gouvernement un bâton et un chien. »

C'est un esprit clair, méthodique, positif, réaliste, qui ne se laisse ni éblouir aux dorures du langage ni prendre aux finesses banales. Il sait vouloir, dire qu'il veut, voir ce qu'il veut dans l'ordre où il le veut, et le déclare net. « Je veux d'abord ceci; ensuite, cela; si cela se fait, voici; si cela ne se fait pas, voilà; il en sera ainsi, parce que... et d'autant plus que... » Il n'a pas la moindre illusion sur les sentimens qu'il inspire et l'opinion qu'on a de lui; il n'ignore pas qu'à Florence, on le traite d'« assassin; » et il ne s'en émeut que pour s'en faire un grief. Il n'admet point, lorsqu'il a parlé, que l'on « fasse la bête » et que l'on ait l'air de ne pas comprendre. « Vous êtes trop prudent, et vous m'entendez bien; mais soit, je vais répéter brièvement. » Alors, à la minute, en une phrase, il met à l'interlocuteur, à l'adversaire, le poignard sur la gorge : il lui offre le choix : ou ami, ou ennemi. Les convenances ne l'arrêtent pas plus que les

conventions, et il entre à deux pieds dans les affaires des autres : il n'aime pas le gouvernement de Florence, il faudra voir à en changer !

Il a, quand il lui plaît, de belles manières, mais ce ne sont pas les belles manières diplomatiques, et, s'il ne lui plaît pas, il se dépouille de courtoisie, jusqu'à manquer à la plus vulgaire politesse. Il éclate de rire au nez du pauvre ambassadeur qui gémit : « Je croyais être venu pour autre chose. » Eh ! par sa foi ! que croyait-il donc ? Inutile de s'ingénier à ressaisir le duc par l'orgueil, en vantant sa grandeur d'âme : « Il est si magnanime que... » Non ; il n'est pas magnanime du tout ; rien, tant qu'on ne l'a pas mérité, et, pour l'instant, on a fait pis, on a démérité ! Comme on le prie d'agir sur Vitellozzo, qui est son « soldat, » il pousse jusqu'au cynisme la franchise affectée. Il n'a pas connu à l'avance, il le jure, le coup d'Arezzo ; mais il n'en a pas été mécontent, et même il en a eu du plaisir, comme il en aura, comme il en aurait de tout ce que les Florentins pourraient perdre, s'ils s'obstinaient, c'est-à-dire s'ils ne se rendaient pas, c'est-à-dire s'ils ne venaient point à lui. Aussi, qu'ils se décident vite, puisqu'il n'y a plus de milieu ; et il pose à nouveau le dilemme : ou amis, ou ennemis. Mais, de même qu'il connaît sa force, il connaît la faiblesse des autres, et il le montre ; il est hautain et dur. Vitellozzo, à lui seul, suffirait pour venir à bout de Florence : que serait-ce s'il s'en mêlait ! Il ne s'en mêlera pas de son propre gré, car il se pique d'être généreux et honnête, — ce sont les faux semblans : — il ne veut rien du bien des Florentins, rien du bien de personne, et il ne vient pas pour tyranniser, mais pour éteindre les tyrans, « *non essendo lui per tiranneggiare, ma per spegnere i tiranni.* » Quant à l'histoire de la protection du roi de France, qu'on renonce à lui en conter : il est autant qu'homme d'Italie au courant des choses de France, il est sûr qu'on ne le « mettra pas dedans, » et que ce sont eux, les Florentins, qui y seront mis (*gabbati*).

L'évêque et le secrétaire sont déconcertés, étonnés : ces façons bouleversent, et l'on dirait presque renversent, monseigneur de Volterra : il demande la nuit pour réfléchir. — C'est tout réfléchi, tranche César, mais j'y consens, revenez demain après dîner. Là-dessus, ils prirent congé, « avec peu de satisfaction, » voyant à quelle fin on les avait mandés et constatant que « le mode de procéder de ces gens-ci était d'être dans

la maison d'autrui avant que personne s'en fût aperçu, ainsi qu'il était intervenu à cet ancien seigneur (Guidobaldo da Montefeltro, duc d'Urbin), dont on avait appris la mort plus tôt que la maladie. » Cette nuit-là, au sortir d'une telle audience, Machiavel dut, pour sa part, faire bien des réflexions.

Le prince, qui, deux heures durant, a posé devant luï, lui laisse comme première impression, à ce premier contact, d'être « très solitaire et secret. » Quand il écoute ou regarde autour de lui, le portrait se complète, touche par touche : « Ce seigneur est très splendide et magnifique; et dans les armes il est si courageux, qu'il n'est si grande chose qui ne lui paraisse petite; et pour la gloire et pour acquérir État, jamais il ne se repose ni ne connaît fatigue ou péril; il arrive en un lieu avant qu'on ne puisse entendre son départ de celui qu'il quitte; il se fait bien vouloir de ses soldats; il a enrôlé les meilleurs hommes d'Italie; lesquelles choses le font victorieux et formidable, jointes à une perpétuelle fortune. » Ne semble-t-il pas qu'on sente au toucher, qu'on suive au tracé les coups de pinceau? En sept ou huit propositions, de quelques mots chacune, Machiavel enferme, et nous tenons par lui, tout l'essentiel de la psychologie de César. Machiavel lui-même : la lettre, quoique signée de Soderini, est tout entière de sa main. La deuxième entrevue, que le duc fit attendre aux envoyés de la Seigneurie et ne leur accorda que le 26 à trois heures, détache l'image, la grave, la sculpte mieux encore : « il ne veut pas rester dans cette ambiguïté, mais il désire être notre ami ; en quoi il veut les deux choses dites; et, ne pouvant pas être ami, il veut être ennemi ouvert. » Pour la réponse, quatre jours. Soderini n'arrive pas, malgré ses instances, à gagner une seconde.

D'autre part, l'évêque et le secrétaire ont rendu visite la veille aux Orsini, Giulio et Paulo, qui sont près du Valentinois. Les *condottieri*, — il est permis de soupçonner que ce n'est pas spontanément, — leur ont tenu des discours de tranche-montagnes, de capitaines Fracasse, ce qui ne serait rien pour des Florentins qui devinent ce qu'il en faut rabattre, mais de capitaines Fracasse très renseignés, très certains de leur fait. Le roi de France leur laissera les mains libres; il enverra du monde au secours de Florence, parce qu'il s'y est obligé, mais « *le manderò adagio*, » il l'enverra tout doucement, si bien qu'ils auront le temps nécessaire : plus de temps qu'il ne leur en faudra ; ils

seront sur les terres de la République, avant que les Florentins y soient; et cela ne traînera guère; ils en veulent gager « un coursier de 50 ducats! » Au besoin, ils chevaucheront 40 milles par jour, pour se trouver aux portes de la ville, sans que le Roi ni les Dix eux-mêmes aient pu s'en douter. Sortis étonnés de chez César, Soderini et Machiavel étaient sortis épouvantés de chez les Orsini; il fut résolu que le secrétaire partirait sur-le-champ, tant pour rendre compte oralement à la Seigneurie que pour tirer la chose en longueur le plus qu'il serait possible, comme si l'on en était déjà à compter les heures.

Machiavel ne revint pas à Urbin, et les cinq autres audiences que relatent encore les lettres de Francesco Soderini, l'évêque de Volterra les eut donc du Valentinois seul à seul. Seul et de sa main ces cinq fois-là, sans le secours du secrétaire, il en rédigea le résumé. Sa main, visiblement, est plus lourde, moins sûre, moins nerveuse, moins *artiste* que l'autre. Dans la peinture que Machiavel a esquissée de César, et que Soderini achève un peu à contre-cœur, il ne fait guère que repasser sur tous les traits, qu'il recharge jusqu'à l'empâtement, mais selon les mêmes lignes, et des mêmes couleurs. Ce qui frappe le plus l'évêque, « vénérable et discrète personne » par état, c'est le secret du prince, qui règne en lui et autour de lui, qui lui fait une cour, non pas de silence, car on y bavarde beaucoup, mais de mystère, car, en y bavardant beaucoup, on n'y dit rien. On n'y dit rien peut-être parce que l'on n'y sait rien, hors le duc lui-même, et encore ne sait-on pas si lui-même sait et quand il sait. « Son Excellence est très secrète. » L'expression ne paraît pas suffisante à Soderini, il cherche plus fort et il trouve quelque chose de presque religieux : « Ce qui est dans le cœur, dans la poitrine du Seigneur » (de ce seigneur, de César). Si secret, qu'avec lui il faudrait deviner; « mais on ne serait ni commodément pour s'y exercer, ni en sûreté pour en écrire, tant les lettres ont d'endroits où se perdre. » Le duc « écoute peu de gens, délibère lui seul, et juste sur le fait, de sorte qu'avant, ses affaires ne se peuvent entendre. »

Juste sur le fait, au moment d'agir. Comme chez tous les remueurs de peuples, il n'y a pas chez lui d'intervalle, surtout pas d'interruption, entre l'idée et l'acte : comme un Napoléon, comme un Bismarck, César Borgia « pense action. » Si la première de ses caractéristiques est le secret de la délibération, la

deuxième est la rapidité de l'exécution. Cette extrême rapidité, il n'est aucune considération qu'il n'y sacrifie. Encore qu'il tienne à « se faire bien voir de ses hommes, » il les met à son pas et les mène de son train. Une troisième caractéristique est l'ordre, qui naturellement concourt à la rapidité; à ce point que l'évêque de Volterra, faisant le total, inscrit à l'actif du duc : « le grand secret, le grand ordre, la grande célérité, et les forces qu'il a déjà dites. »

Comme tous les Espagnols, ou presque tous, — et Guichardin relèvera avec soin qu'il est en effet plus Espagnol qu'Italien, — César est éloquent; c'est un beau parleur. Il parle longtemps : parfois plus de deux heures. Et il parle bien : « Il argumentait avec tant de raisons... parce que de l'esprit et de la langue, il se sert autant qu'il veut... » Le plus admirable est que, si éloquent, il sache se taire; que, parlant si longtemps et si bien, il ne parle pas trop; et que jamais sa parole ne l'entraîne hors de la direction de son dessein ni du chemin de sa volonté. Il n'en dévie pas, n'en dérive pas, reste ferme comme un roc sous le flot de phrases dont il se couvre et dont il inonde son auditeur. Il y a, en César, du « dandy, » si ce mot par trop moderne ne jure pas ici, ou de l'esthète, et j'ai souvent songé, en l'étudiant, au héros accompli, au merveilleux sujet qu'il ferait pour tel écrivain de notre temps. Il est élégant, coquet, raffiné et somptueux, prenant un soin extrême de sa parure et un extrême souci de sa figure. Parce que, dans une partie de chasse, il s'est fait une égratignure au visage, il rentre la nuit, ne se lève que le soir, et remet à plus tard l'audience de Soderini. Au reste, — nous l'avons déjà noté et tous les historiens soulignent ce détail, — il ne reçoit guère que la nuit. Peut-être n'est-ce pas seulement, comme l'insinue Paul Jove, pour cacher les boutons rouges et suintans dont sa face est tachée, ni pour éteindre le feu scintillant de son regard louche, aigu et « vipérin. » Couché quand les autres sont debout, debout quand les autres sont couchés, renversant les habitudes de la vie, ayant fait de la nuit le jour et du jour la nuit, il est ainsi moins abordable, se défend mieux des importuns, vit davantage dans l'atmosphère obscure et sourde dont il aime à s'envelopper. Il se peut que Paul Jove, trop préoccupé de la correspondance entre l'être physique et l'être moral, ait fait de César plutôt une caricature, — les témoins ne manquent pas qui en font au contraire un

joli cavalier, — et Jove lui-même atténue singulièrement ce qu'il vient d'écrire en ajoutant qu'en la société des femmes, et lorsque César s'adonne au plaisir, par un privilège merveilleux, ces yeux durs changent et s'adoucissent. Mais, de toute façon, c'est là un point presque négligeable; car il y a dans le duc de Valentinois plus et pis. Il y a, en lui, du félin, petit et grand, du chat et du tigre. Suivons le mouvement d'un de ses discours; il se tapit, se traîne, se pelotonne, se détend, bondit. D'abord, il fait patte de velours, et ce sont des gestes exquis. Tous ses dialogues commencent aimablement, — ce n'est point assez dire : — amoureusement. Il a de délicates attentions et d'excellentes intentions. Il fait des difficultés pour loger ses troupes en territoire florentin, « parce que, dit-il, je donne telle licence à mes soldats que je sais qu'elle vous paraîtra trop grande... Si nous sommes amis, je vous défendrai contre tous. » Et avec quels hommes! « Je veux du monde choisi... Les compagnies, je les fais d'Italiens et d'ultramontains, selon que je trouve des gens de bien. » Il est si libéral, que le Pape ne le serait pas autant et le grondera pour l'avoir été trop! Mais qu'on n'espère pas le « promener, » le « lanterner » avec des phrases! Il « sait très bien » ce que sont les choses et où elles en sont. Il ne faut pas « compter en rabattre d'une syllabe sur ce qui a été dit, car il est tiré par les cheveux beaucoup plus qu'il n'aurait jamais cru l'être... Dépêchez-vous, sortez des cérémonies, décidez-vous rapidement et en secret, pour vous-même et pour moi, afin de m'épargner l'importunité et les plaintes de ceux à qui l'on ôte le morceau de la bouche. »

L'évêque de Volterra en est tout étourdi : « Ce que je puis dire, écrit-il, c'est que, si l'on peut croire aux paroles, ce seigneur a fait montre ce soir de parler avec le cœur. » Mais peut-on y croire? « L'esprit du seigneur, lui seul le sait, puisque ainsi se gouverne Son Excellence : les paroles et les démonstrations à moi adressées sont celles que j'ai dites. » Personne ne sait qu'en penser; on en discute : la vérité de César est en César seul. Et tandis qu'on ne sait rien de lui, il sait tout des autres : comme il s'entoure de mystère, il entoure d'espions adversaires, indifférens, amis et familiers même. De la sorte, il surprend et il n'est pas surpris : « Ici l'on fait une feinte au pied, et souvent l'on tire à la tête. » Aussi bien, le voici qui passe à l'offensive. « Tout cela n'est rien... Je ne suis pas un bas mar-

chand, un brocanteur... Je suis venu à vous, avec cette liberté qui convient entre bons frères... Au lieu de me donner sûreté, on montre qu'on veut me tromper... » Un rugissement : « Quant à moi, je casserai Vitellozzo, mais je suis sûr qu'il jouera en désespéré... Je ne pensais pas trouver une contre-partie de si peu d'estime et d'amour... » Un ronron : « Mais voyons : vous auriez à faire une si grosse dépense, tant de peine, bien plus, tant d'incertitude de récupérer ce qui est à vous, que le bien que je veux vous faire ne se peut payer : par quoi vous serez bientôt en mesure non seulement de récupérer le vôtre, mais de gagner de celui d'autrui. » Tout à coup, les griffes sortent : « Nous verrons ce que vous ferez... Vous vous trouverez un jour découverts... » Et puis, c'est, comme dit le fabuliste, Grippeminaud, le bon apôtre : « Vous vous rappellerez alors quelle est la bonté et simplicité du duc à rechercher votre amitié. Pour moi, je serai excusé éternellement à la face de Dieu et des hommes, et tout ce qui vous arrivera de mal sera bien fait... »

En dehors de lui, point d'amis et point de salut : « Qui vous conseille autrement et vous fait gaillards... ne vous voudrait qu'abattus et mutilés... » C'est son système : brouiller le ménage pour se faire épouser, diviser pour régner. Dans tout ce qu'il dit, il glisse une imputation contre quelqu'un, contre les Bentivogli, les Vitelli, les Orsini, contre Venise, et sinon contre le roi de France, au moins contre ses favoris et ses conseillers, afin d'amener les Florentins à douter de tous, excepté de lui : « La Tremoïlle a dit que Son Excellence avait mal fait de ne pas aller de l'avant et changer ce gouvernement... »

Il faut absolument que la proie vienne s'enfermer dans le cercle qui se rétrécit... La proie, en l'espèce, est peu de chose ; ce n'est pas Florence même. Au moins ce ne serait pas elle immédiatement. Ce n'est qu'une *condotta* de quelques milliers de ducats, et l'on comprendrait mal que César fît pour si peu un pareil effort, s'il disait vrai quand, frappant sur son escarcelle, il jure qu'il a de l'argent, et qu'il n'en a pas besoin ; mais il ment, et il ment même assez gauchement, parce qu'il ment trop évidemment ; il n'a pas d'argent, et il en a besoin pour acheter la fidélité de ses *condottieri* dont dépend, avec la fidélité de ses sujets, l'augmentation de ses États ; il en a besoin, et de beaucoup, et de beaucoup plus qu'il n'en peut avoir, pour se maintenir et pour s'agrandir. C'est ce qui le fait si pressé :

il propose un de ses cavaliers pour rapporter la réponse plus vite ; et cassant : « S'il rompt maintenant, ce n'est pas pour renouer un de ces jours. » Déjà il craint, — ou fait mine de craindre, — d'avoir été « roulé, » *aggirato*. « Roulé » par Soderini : César y met de la complaisance ! Mais, quoique flatté peut-être au fond, Soderini est le premier à ne pas le croire. Il sent que César n'est pas content, qu'il demeure en suspens, que sans doute il prépare ou médite quelque coup ; même évêque et ambassadeur, il aime mieux être loin des prises du « victorieux et formidable » duc ; et, dès qu'il obtient son congé, il ne s'attarde pas sur la route de Bagno.

II

Cependant les *condottieri* s'agitent. Les Orsini abandonnent César ; quatre d'entre eux, « le cardinal Ursino, le seigneur duc de Gravina, le seigneur Paulo et le seigneur Frangiotto, » messer Ermes Bentivogli de Bologne pour messer Giovanni, son père, messer Antonio da Venafro et ser Guido pour Pandolfo Petrucci de Sienne, messer Gentile et Giovanpaolo Baglioni se rencontrent, un samedi d'octobre, à la Magione près de Pérouse. Vitellozzo Vitelli, malade, s'y fait porter dans son lit. On escompte les adhésions du duc d'Urbin et de Bartolommeo d'Alviano. Celle de la préfétesse de Sinigaglia est acquise. L'un des conjurés, Giovanpaolo, fait part en ces termes de ce qui a été résolu :

Samedi passé, Ursini, messer Giovanni, Pandolfo, Vitelli, et nous autres, pour le salut de tous, et pour n'être pas un à un dévorés par le dragon, nous sommes unis et ligués ensemble en bonne forme, et nous trouvons 700 d'hommes d'armes juste en blanc, avec un grand nombre de chevau-légers et fantassins. Dieu veuille illuminer l'esprit de mes Seigneurs à concourir avec les autres à l'établissement et augmentation de leur liberté et [de celle] de toute l'Italie ; qu'on espère sous cette mère sortir bientôt de soucis et de crainte. Pourtant il en sera ce que Dieu voudra ; et nous autres nous avons fait projet de mourir tous à cet effet ; et de toute manière ceux qui resteront après nous auront d'autant plus de peine, qu'on n'aura rien tenté pour leur libération. J'ai envoyé aujourd'hui tous mes chevau-légers à Ogobbio, et demain les hommes d'armes ; et ainsi a fait Vitellozzo et feront les Ursini ; et en effet nous avons une bonne fois passé en armes le fleuve Rubicon, et *effecti sumus hostes ;* mais Dieu sait que *inviti*.

Les seigneurs dont Giovanpaolo Baglioni prie Dieu « d'illuminer l'esprit » ne sont autres que la Seigneurie de Florence,

déjà « tâtée » et sollicitée. Mais les Dix, ayant pris le vent, se sont hâtés de renvoyer Machiavel au duc de Valentinois, pour l'assurer de leur dévouement au roi de France et de leur inclination envers lui-même. Au dilemme posé par César : Amis ou ennemis, ils répondent : Amis ; mais c'est une amitié *in generalibus*, et César veut plus que des *generalia*. Entre Machiavel et lui, tout le débat va porter là-dessus, au moins pendant le premier mois de cette légation qui durera trois mois et demi. Pendant ce premier mois, en octobre, le secrétaire florentin aura du duc onze audiences ; il n'en aura plus que sept dans tout le reste de son séjour, deux en novembre, deux en décembre, et trois en janvier 1503, après l'*inganno* de Sinigaglia ; soit que César eût bien vu que Florence ne lui envoyait que des mots, et qu'on ne conclurait rien, soit qu'il eût la pensée ailleurs ; et Machiavel voit bien où il l'a. Mais, au début, il est clair que César, lorsqu'il s'entretient avec Machiavel, se propose surtout deux choses : éloigner Florence de ses adversaires à lui, l'empêcher de les rejoindre, aider, favoriser, ou encourager ; s'il se peut, l'attirer à lui, la tenir ; en tout cas, se concilier sa sympathie, charger les *collegati* de son ressentiment ou de sa méfiance, et l'amener à désirer ce que justement il est en train de combiner.

Le 7 octobre, Machiavel se présente à lui, au débotté ; selon son usage et sa rhétorique ordinaire, le duc lui fait le meilleur accueil, le traite « amoureusement. » Mais des complimens ne suffisent pas : sans délai, les épées s'engagent entre les deux maîtres escrimeurs. César attaque : « Je vais te faire une confidence. Les Orsini et les Vitelli ne valent rien pour vous. Ils trament contre Florence de mauvais desseins. Si jusqu'ici ils ne vous ont fait pis, c'est que je les en ai détournés. Et c'est bien de cela qu'ils se vengent ! Ils m'en veulent, à cause de vous, autant qu'à vous. Je n'ai pas été prévenu de l'affaire d'Arezzo, mais, pour être franc, je le répète, je n'en ai point été fâché, comme d'un moyen d'ouvrir les yeux à la Seigneurie. Néanmoins, j'ai mandé à Vitellozzo de se retirer d'Arezzo. Il ne me l'a pas pardonné. » Dédaigneux et amer, César le prend de haut avec les *condottieri :* « Diète de faillis ! » s'écrie-t-il, à propos de la réunion de la Magione. Ils sont plus fous que je ne pensais de « n'avoir pas su choisir le temps de me nuire » et prétendre le faire « tandis que le roi de France est en Italie et du vivant de Sa Sainteté ; *deux choses qui me font tant de feu*

dessous qu'il faudrait une autre eau qu'eux pour l'éteindre! » De ce qui peut se passer dans le duché d'Urbin, le duc ne s'inquiète pas, n'ayant pas oublié le chemin pour le reconquérir, s'il le perdait. Mais qu'on prenne garde : si cela « se replâtrait » avec les Orsini, ce que ceux-ci cherchent, ce ne pourrait être qu'au bénéfice des Médicis et au prix d'un changement de gouvernement à Florence. Que la Seigneurie se déclare donc...

Machiavel écoute, immobile. Son tour venu, il ne répond rien ou peu de chose, glisse, et, pour découvrir où tend vraiment le duc, essaye de « lui entrer dessous. » Mais l'autre « tourne au large, » et il n'en peut tirer plus. Un point vif, malgré l'affectation d'insouciance, en raison de cette affectation même de la part de César, est la rébellion du duché d'Urbin. Machiavel interroge : à quoi doit-on l'attribuer? Et César saisit Machiavel par cette réponse machiavélique : « D'avoir été clément, et d'avoir peu estimé les choses, m'a nui. J'ai pris, comme tu sais, ce duché en trois jours, et je n'ai arraché un poil à personne, si ce n'est à messer Dolce et à deux autres, qui avaient manqué à la Sainteté de Notre Seigneur (au pape Alexandre VI)... » Il se repent à présent de sa bénignité. Ce sera une leçon pour lui, et il ne retombera plus dans le péché de clémence. Machiavel s'en fie à lui de n'y pas retomber de sitôt, et il regarde monter l'orage qui s'amoncelle sur les Orsini.

Chaque fois que le duc le rencontre, il les lui fait un peu plus noirs. Marchands molestés, draps volés, tout est la faute aux Orsini. N'entend-on pas s'élever contre eux la réprobation, la malédiction, la condamnation universelle? Giovanpaolo proteste et l'invective en vain : la liberté de l'Italie, ce sont eux qui l'oppriment; et, ce sera lui, César, le libérateur. Le roi de France attend impatiemment qu'il souffle sur tous ces tyrans et qu'il les éteigne : « Tiens, vois, secrétaire... » Et le duc montre à Machiavel une lettre de Monseigneur d'Arles, ambassadeur du Pape près de Louis XII, sur les bonnes dispositions du Roi. « Vois : j'ai la faveur, et j'ai la force. Je t'en communique la preuve, et je te la communiquerai jour par jour, afin que tu puisses en écrire à tes seigneurs et qu'ils sachent que je ne suis ni pour m'abandonner, ni pour manquer d'amis, entre lesquels je veux compter Leurs Seigneuries, pourvu qu'elles se fassent entendre vite; car, si elles ne le font pas sur l'heure, je suis pour les laisser de côté; et quand j'aurais l'eau à la bouche, je ne raisonnerais plus d'amitié;

nonobstant qu'il m'en coûtera toujours (le mot juste serait le vieux verbe *douloir, mi dorrà*) d'avoir un voisin, et de ne lui pouvoir faire du bien, et de n'en pas recevoir de lui. »

Bien qu'il soit sans doute le dernier homme qu'on puisse accuser de naïveté, ou de crédulité, Machiavel est sous le charme : « Je ne pourrais exprimer par la plume avec quelle démonstration d'affection il parle et avec quelle justification du passé... » Seulement, à Florence, si l'on veut aboutir, qu'on ne fasse pas traîner, à l'ancienne mode ; ici, le duc ne traîne pas : chose désirée, chose décidée ; chose décidée, chose faite ; chose faite, chose parfaite. « Don Ugo Espagnol, chef des gens d'armes de ce seigneur, et don Michele, chef de ses infanteries, auxquels il avait donné l'ordre de se retrouver vers Rimini, s'étant, hors de ses commandemens, portés en avant au secours des châtelains de la Pergola et de Fossombrone, ils ont mis à sac l'une et l'autre terre, ont tué presque tous les habitans : » — admirable façon de porter secours ! — César exulte : « Bonnes nouvelles de toutes parts... Cette année, il court une triste planète pour qui se rebelle ! » Quant aux Florentins, puisque c'est à un Florentin qu'il s'adresse, il ne les blâme pas d'avoir pris à *condotta* le marquis de Mantoue, « qui est homme de bien et son ami : » — il a de lui des lettres qu'il pourrait montrer ; — mais il y a une autre *condotta* à laquelle il pense, et, tant que, de la République, il ne lui vient que des *generalia*, il se tient, lui aussi, *in generalibus :* fleurs à pleines mains, baisers au bout des doigts, rien. A bons amis, bon ami. Ami de Florence, comme du marquis de Mantoue, et de tout le monde ! Excepté les Orsini et les Vitelli : « Il confesse librement qu'on ne peut se fier à eux, mais il veut attendre son heure. »

Dès ce moment son plan est fait, et il peut bien différer, il les tient : *Dieta di falliti!* Il est joyeux et méprisant ; son entourage est méprisant et gai. Messer Agapito, son secrétaire, vante au secrétaire florentin « ce seigneur glorieux, très fortuné et habitué à vaincre. » Il ne pouvait lui arriver rien de plus heureux que cette défection des Orsini. Ainsi il est fixé, et tout est bien. Il a une chance « verte. » Les Florentins feraient sagement d'en tenir compte, d'autant qu'Agapito en prévient avec charité Machiavel ; le duc « a les yeux tournés à cette *condotta*... » Et la bataille de fleurs continue, l'échange de politesses vagues et qui n'engagent point, Machiavel faisant valoir le

plus léger service et « maximisant » à ce sujet : « Quoique les choses soient petites, pourtant de choses petites se font les grandes, et les desseins des hommes se connaissent *etiam in minimis;* » César ne lui en cédant pas un pouce et « madrigalisant » presque à la République florentine.

Mais cette *condotta* elle-même n'est qu'un moyen : le but est autre ; c'est bien ailleurs qu'est la pensée de César, et celle de Machiavel s'efforce à la dépister, à la rattraper, à l'accompagner. Le théoricien qui va naître fait tort au secrétaire, agacé de servir, sans en être récompensé ni toujours compris, dix bons bourgeois jouant aux « Magnifiques Seigneurs, » empêchés dans des formules et bourrés de recettes traditionnelles, qui ne veulent que ne pas vouloir, et font plus d'affaires pour une demi-douzaine de mulets dérobés que pour une atteinte réelle aux droits et à l'indépendance de la Cité. Il se féliciterait qu'on expédiât de Florence un ambassadeur, « homme de réputation, » plus gros personnage que lui, qui prendrait la suite des négociations. Lui, maintenant, il ne l'avoue pas à la Seigneurie, mais il est ailleurs avec César : il observe et il médite. Au surplus, de cet « ailleurs, » Florence ne saurait se désintéresser, et, étant là, il est au centre même de sa mission. Mais comme cette âme s'empare de la sienne, et comme il est l'homme de cet homme, ou comme cet homme est son homme ! Une activité inlassable du corps et de l'esprit ; une attention indéfectible à laisser le moins possible au hasard dans la conception et dans l'exécution. Si César passe une revue, il examine les soldats un à un. Il faut qu'il voie tout, qu'il sache tout, et qu'il s'explique tout. Sa tête est comme une meule qui broierait continuellement les actes pour en découvrir les mobiles ; et les choses ne lui sont de rien sans les raisons des choses. « Je devine ce qu'il en est. Cela signifie qu'il veut pouvoir (Vitellozzo) s'excuser devant tous d'être traître envers moi, ce qu'il ne pourrait faire s'il m'attaquait avec les gens que j'ai payés. » Ou bien : « Tes seigneurs ont eu deux motifs de ne pas envoyer de troupes dans les environs de Vitellozzo : le premier, les ordres du Roi à attendre ; le second, peu de monde, et beaucoup d'endroits à garder. *Je résous ces deux motifs de cette manière.* (Voilà déjà la pensée qui se transforme en action.) Quant au Roi, tu peux assurer, — car *j'en suis plus certain que de la mort,* — que Sa Majesté voudrait que tout le peuple florentin vînt en personne à mon

aide; » et, quant au second motif pour lequel les Florentins se sont abstenus, il ira, au besoin, à leur secours comme ils seront allés au sien. Que demande-t-il après tout? Une pointe de 50 ou 60 cavaliers. Mais il la demande instamment, et non peut-être sans menace: « Je te charge de les en requérir (tes seigneurs, les Dix), avec cette efficacité que tu sauras. » L'intonation n'échappe pas à Machiavel; en apparence confus de l'audace et confit en humilité, il donne à la Seigneurie ce conseil: « Ne le piquez pas, ne l'irritez pas, en laissant trop voir que vous ne faites rien : ayez l'air de faire quelque chose : passez des revues; mais de deux on pourra dire quatre, puisque le duc n'en peut avoir les avis certains... »

Et que ces Magnifiques Seigneurs pardonnent au pauvre secrétaire la faveur qu'il s'arroge de se hausser jusqu'à leur oreille : si c'est une faute, qu'ils l'imputent « à une affection naturelle que tout homme doit avoir envers sa patrie. » Le grand mot y est en toutes lettres : *la patria*. Ainsi Machiavel parle de « la patrie, » qui n'est encore ici que Florence, mais Giovanpaolo a déjà parlé de « la liberté de toute l'Italie, » à quoi César réplique qu'il n'a l'objet que de la fonder en éteignant les tyrans; et déjà peut-être Machiavel rêve-t-il que celui-ci est le Prince qui vient délivrer l'Italie des barbares. Les tyrans éteints, l'Italie libre, la patrie, le Prince : quelque chose se défait et se refait dans le monde.

Florence ne fait rien et ne se donne même pas, suivant le conseil du secrétaire, l'air de faire quelque chose. César pourtant ne se fatigue point de l'en presser en appelant à la rescousse tout ce qui peut lui être un argument ou un auxiliaire; il appuie sur tout ce qui fait ressort: le penchant et l'aversion, l'ambition et la jalousie, la cupidité et la peur. C'est tantôt une lettre de Sienne, et tantôt ce sont des lettres de France, dont, avec quelque mise en scène, il donne lecture à Machiavel. De Sienne on lui écrit — singulière coïncidence! — que « les Orsini seraient ses bons amis s'il voulait renoncer à l'entreprise de Bologne et envahir l'État des Florentins ou celui des Vénitiens. » Mais sait-on à qui l'on s'adresse? Lui, César Borgia de France, vexer de la sorte les Florentins! Amis, ami. Ils n'ont pas de meilleur ami que lui, il ne veut pas de meilleurs amis qu'eux. « Tu vois avec quelle bonne foi je viens à vous et croyant que vous viendrez de bonnes jambes à être mes amis »... A propos, qu'est-ce que cette trêve de Florence avec Sienne? Avec Sienne, où domine

Pandolfo Petrucci, *il cervello,* la forte tête de la conjuration contre le duc ! Machiavel ne se démonte pas : « Une vieillerie : la trêve de 1498, qui expirerait dans six mois et qu'on s'occupe de consolider. » César paraît convaincu. Il fait semblant de croire, mais sans doute ne croit-il pas, et Machiavel ne croit pas qu'il croit.

Ils sont à deux de jeu. Machiavel, à cette heure, a même barre sur César, qu'il trouve « *più desideroso di fermare il piè con le S. V. che altra volta;* » ce qu'il déduit aussi de la conversation « d'un des premiers » officiers du duc (peut-être Agapito ou le trésorier Alessandro Spannocchi): « Cette amitié, Florence la désire, le duc la désire, tous les deux ont des ennemis, chacun a à se défendre... » Pourquoi les Dix ne se décident-ils pas? Mais pourquoi le duc souhaite-t-il tant qu'ils en viennent « de bonnes jambes, » au delà de « l'amitié générale, » à la *condotta?* Parce que, malgré ses grands airs, il n'a pas le sou, ou du moins il manque d'argent, encore qu'on lui en promette de Rome. De France, on fait savoir au Valentinois que Louis XII serait ravi que les Florentins le soutinssent, lui César, de gens d'armes et de toute autre façon. « Tant plus l'aide sera gaillarde, tant plus le Roi l'aura chère. » Ils disent qu'ils ont peu de gens d'armes ? Mais le Roi les autorise à « en tirer de tous ses États, au bénéfice de l'Église... » Or, n'est-ce pas pour l'Église qu'il travaille? N'en est-il pas le gonfalonier et le capitaine général? Immédiatement : « Tu écriras donc à tes seigneurs... Et tu leur écriras... » Machiavel ne manque pas d'écrire, mais sans résultat. La Seigneurie lui recommande d'enguirlander le duc, de l'accabler sous les fleurs après l'en avoir couvert, et, pour le reste, — la précaution est bonne, s'adressant à qui elle s'adresse ! — d'observer, « afin de découvrir plus de pays » et de tâcher, « par l'ami qui parle » de savoir où l'on en est.

« L'ami qui parle, » l'expression n'est-elle pas typique? Personnellement, le maître ne parle pas, sinon pour se confondre en des gentillesses verbales, plus « amoureusement » que jamais. Sur l'incident de Sienne, « il sait que la Seigneurie lui a dit la vérité » (il sait parfaitement le contraire; la vérité, d'ailleurs, la Seigneurie, pour éviter d'être compromise, ne l'a même pas dite à Machiavel). Comment douterait-il de ces Magnifiques Seigneurs, qui sont tout à lui, comme il est tout à eux ! Le mal qu'on lui dit d'eux, il n'en croit rien. Il leur offre tout ce qu'il est et

tout ce qu'il vaut. « Si je ne l'ai pas fait dès la première fois que tu es venu, c'est que, mes affaires étant alors en mauvais point, je n'ai pas voulu que tes seigneurs crussent que la crainte me faisait être large prometteur. Mais, maintenant que je crains moins, je te promets plus; quand je ne craindrai point, aux promesses s'ajouteront les faits, lorsqu'il en sera besoin. » De cette eau bénite de cour, Machiavel a une provision : « Votre Excellence voit combien librement mes Magnifiques Seigneurs sont venus et viennent à elle, lesquels, au comble de leurs périls, m'ont envoyé pour vous assurer de leurs sentimens. Que n'ont-ils pas fait! (Ils l'ont plutôt subi, mais il est beau de s'attribuer le mérite de ce qu'on n'a pu empêcher) : « Ils ont ouvert leurs routes et tout leur territoire aux commodités de Sa Seigneurie. »

Conférences qui ne concluent pas; confidences qui ne confient pas; *fausses confidences*, titre de comédie, et c'est en effet une comédie qui se joue, mais c'est un drame qui se prépare. « *Or, vedi, segretario*. Tu sais que je suis le plus fort. Je ne suis pas dupe de leurs petites trahisons. (Des Orsini, des Vitelli, des conjurés auxquels sa pensée est retournée, si tant est qu'elle les ait un instant quittés.) Pandolfo Petrucci me dépêche tous les jours... mais je le connais. Et peu m'importe. Comptons bien. Ces 600 hommes d'armes dont ils font tant de bruit... ils ont raison de dire: hommes d'armes *en blanc*, c'est-à-dire *en rien*. Je ne veux pas « crâner » (faire le brave), mais je veux que les effets, quels qu'ils soient, démontrent qui ils sont et qui nous sommes... Je les estime d'autant moins que je les connais davantage. Vitellozzo! On ne lui a jamais vu faire chose qui vaille, et il s'en excuse sur « le mal français. » Il n'est bon qu'à dévaster les pays sans défense et à voler qui ne lui montre pas le visage. » César dit cela tranquillement, *pianamente*, et ne se fâche pas le moins du monde.

Un autre jour : — Ah! les Vénitiens m'ont « bien arrangé » auprès du roi de France! — Mais il leur a bien répondu : « Lis la lettre de monseigneur d'Arles. Je t'ai déjà dit plusieurs fois, et ce soir, je te le dis de nouveau, que les faveurs ne nous feront pas défaut. » Et, comme c'est un esprit précis et réaliste, il ne se contente pas d'affirmer en bloc, mais il analyse et il énumère : « Les lances françaises seront ici bientôt, et aussi les fantassins d'outre-monts que j'ai désignés il y a plusieurs jours, et des nôtres tu vois que j'en prends à solde tous les jours; et ni le Pape ne manque d'argent, ni le Roi ne manque de gens »

César a pesé les chances : « Je ne veux pas faire le bravache; mais, par aventure, mes ennemis se pourront repentir des trahisons qu'ils m'ont faites. » Quelle trahison pire que celle des Orsini, dans l'affaire de Cagli, où ils ont failli mettre en pièces les gens de don Ugo? « Eh bien! vois comme ils se gouvernent : ils tiennent des pratiques d'accord, ils m'écrivent de bonnes lettres, et aujourd'hui doit venir me trouver le seigneur Pagolo, demain le cardinal; *e così mi scoccoveggiono a lorò modo.* Mais moi (la suite des événemens a fait de cette phrase toute simple une phrase terrible), moi, de mon côté, je temporise, je prête l'oreille à toute chose, et j'attends mon heure. »

Ce que le duc a à cœur de prouver, c'est que non seulement il est le plus fort, mais qu'il est fort. Et Machiavel l'estime tel pour deux raisons : « Je n'ai rien d'autre à écrire à Vos Seigneuries, sinon que, si elles me demandaient ce que je crois de ces mouvemens, je répondrais, *præstita venia :* je crois que, *du vivant du Pontife*, et *en maintenant l'amitié du Roi*, cette fortune ne lui manquera pas dont il a joui jusqu'ici ; parce que ceux qui ont donné ombre de vouloir être ses ennemis ne sont plus à temps de lui faire grand mal, et y seront moins demain qu'aujourd'hui. » Mais il y a, dans la force de César, un point faible, que Machiavel touche avec une égale sûreté ; et c'est justement cette grande part qu'y a « la fortune. » A la vérité, son État « n'est bâti que sur sa bonne fortune, de laquelle a été cause, avec l'opinion certaine que le Roi lui subvenait de gens d'armes et le Pape d'argent, une autre chose qui ne lui a pas fait moins beau jeu, et qui est le retard apporté par ses ennemis à le pousser. » Sur quoi, le secrétaire répète : « Je crois qu'ils ne sont plus à temps, pour lui faire beaucoup de mal. » Le plat pays (*la terra*) qui « a les forteresses dans le corps » se tiendra en paix, tout ou presque tout.

C'est ainsi que Machiavel en juge, d'après les indices qu'il recueille péniblement. Car de tirer du duc plus que ce qu'il veut perdre, il n'y faut pas songer. On ne lui « entre pas dessous, » même en faisant le possible et l'impossible pour s'avancer dans ses bonnes grâces jusqu'à lui parler *domesticamente.* D'abord, on ne lui parle pas *domesticamente ;* et, en tout cas, César ne parle point : « l'ami qui parle, » lui-même, ne parle guère, ou ne parle beaucoup que par ordre, et pour ne dire guère. La même note revient sans cesse, de plus en plus

frappée, de plus en plus frappante : « En cette cour, les choses à taire ne se disent jamais et se gouvernent avec un secret admirable. » Le secrétaire admire donc, mais se désespère : « Je ne puis écrire que ce que j'entends, et entendre que ce que je puis. » Peut-être en sait-on à Florence plus qu'à Imola. Ce qu'il sait, c'est que le duc engage de grosses dépenses, qu'il se remue prodigieusement, que ce ne sont autour de lui que messagers qui vont et viennent, que compagnies qui arrivent. Ce qu'il peut écrire, c'est ce qu'il a pu entendre, c'est ce que César a bien voulu lui dire. Il l'écrit donc : le duc a dit ceci, il a fait cela ; ses ennemis sont là, ils font cela, ils vont là. « Vos Seigneuries entendent les paroles dont use ce seigneur, desquelles je n'écris pas la moitié : elles considéreront maintenant la personne qui parle, et elles en jugeront selon leur prudence accoutumée. » La Seigneurie, informée d'autre part, est portée à penser que la fortune ne sourit pas au duc si invariablement, et elle se fait un titre de sa fidélité, au demeurant chancelante ou du moins hésitante.

III

Avec les *condottieri*, les pourparlers continuent. Le duc a laissé échapper le mot d' « accord. » Si ce « replâtrage » allait se faire, qui devait le distraire de ses attentions pour Florence, et lui donner peut-être d'autres intentions à l'égard de la République, ou l'empêcher de s'opposer aux mauvaises intentions que d'autres nourriraient contre elle ! Machiavel en est tout troublé ; il cherche à tâtons dans cette ombre et ce silence ; il voudrait savoir, il interroge ; sans grand succès : à son tour, on lui parle *in generalibus :* « Je n'ai pu tirer de ces conversations d'autre particularité, et je ne crois pas possible de le faire, car ce Seigneur est très secret et confère avec peu de gens... Quel est son sentiment, je n'en jugerais pas. » Quand, reçu par lui, il s'ingénie à le démêler, César l'arrête : « Ceux-ci (les *collegati*) ne veulent rien, sinon que je les rassure. Pour toi, qu'il te suffise de savoir, « en général, » que contre tes seigneurs il ne sera rien conclu, et que je ne permettrais pas qu'ils fussent offensés en un cheveu. » Lentement les négociations suivent leur cours, et l'on dirait que le duc s'en amuse : il y gagne du temps, il y gagne des forces, il y gagne des occasions, il y gagne tout.

Machiavel, les sens tendus, compare et pèse : « Qui examine les qualités de l'une et l'autre partie voit en ce seigneur un homme courageux, fortuné (aimé de la fortune) et plein d'espérance, favorisé par un Pape et par un Roi, et injurié par ceux-ci (les Orsini, les Vitelli) non seulement dans un État qu'il voulait acquérir, mais dans un qu'il avait acquis; ces autres, on les voit jaloux de leurs États, inquiets de sa grandeur avant qu'ils l'eussent injurié, beaucoup plus inquiets encore, maintenant qu'ils lui ont fait cette injure. Et l'on ne voit pas comment le duc pourrait pardonner l'offense et les *collegati* quitter la peur, ni par conséquent comment ils pourraient céder l'un à l'autre dans l'entreprise de Bologne et dans le duché d'Urbin. » Un seul moyen pour eux de se remettre : tomber ensemble sur un tiers. Mais qui? Ce soupçon met au secrétaire martel en tête. Qui? Florence ou Venise? « L'entreprise contre Vos Excellences est jugée plus facile quant à vous, mais plus difficile quant au Roi (de France, protecteur des Florentins). Le duc aimerait mieux l'une et les conjurés l'autre. On ne croit ni à l'une, ni à l'autre, mais on en raisonne comme d'une chose possible. » Ce qu'il faut rendre impossible, c'est que la réconciliation se fasse aux frais et sur le dos des Florentins; aussi faut-il brouiller de plus en plus le duc et les *collegati*, les *falliti* de la Magione.

Tout de même, à la longue, il semble percer quelque chose du projet de César. C'est très vague, et l'on ne saurait affirmer. « Mais pourtant qui se détermine croit que ce seigneur « ébranchera » quelqu'un de ces confédérés; et moi, je le crois d'autant plus que j'en ai entendu chuchoter quelques mots à ses premiers ministres. » Surtout, de plus en plus, l'activité et le secret de César stupéfient Machiavel, dans la double acception italienne de *stupire, stupendo*, étonnement et admiration, étonnant et admirable. Tout ce qu'on dit, il ne le redit pas, parce qu'on dit des choses peu croyables, et de tout à fait incroyables, et que, comme toujours autour de César, on bavarde beaucoup, mais on ne dit rien et on ne sait rien. Ainsi, l'on dit que l'accord est fait. Mais l'est-il? Et, s'il l'est, est-il ce qu'on dit? Les préparatifs, envois d'argent, courses de messagers, mouvemens de troupes, redoublent. « En outre, j'entends, par ses premiers au secret, — *da questi suoi primi al secreto*, — déblatérer contre les Orsini, les appeler traîtres; et même, ce matin, parlant de l'appointement (de l'accord) avec messer Agapito, il

en a ri, et dit que l'appointement était une « amusette, » un « lanterne-les, » — *un tiengli a bada*. Le duc temporise en attendant « sa belle. » Que ce mystère est énervant! Ne s'y trame-t-il rien contre Florence? Machiavel, homme d'imagination grossissante, avant que la froide raison soit redevenue maîtresse et ait remis chaque chose en sa place et à sa mesure, est attentif au moindre signe : « les secrétaires du duc sont plutôt « devenus sauvages » avec lui... Un envoyé qui est ici pour le duc de Ferrare, et qui me fréquentait volontiers, me fuit ; et, ce soir après souper, messer Alessandro Spannocchi s'est servi de certains mots qui ne m'ont pas plu, insinuant que Vos Seigneuries avaient eu le temps de s'arranger avec le duc, et que ce temps était passé. »

Enfin, le 30 octobre, il pense bien être tiré d'incertitude. César, de sa bouche, lui confirme l'accord ; il lui en promet une copie, et, à part lui, Machiavel se promet à lui-même d'en avoir une le lendemain, de toute manière ; puis de nouveau, selon ses instructions, le secrétaire s'étend en un discours fleuri. Le duc y coupe court : « Il répondit peu de mots, aimables pourtant ; mais il passa rapidement. » Spannocchi aurait-il dit vrai ? et Florence aurait-elle tardé trop? Machiavel se précipite chez l'*amico ;* il le presse de tous côtés. Mais non, il n'y a rien : tout est au mieux des intérêts de la Seigneurie... Seulement, le duc est remis avec les Orsini. Le temps coule, l'argent et les gens d'armes arrivent. Ce qui n'arrive pas, c'est la copie promise : « Je veux vous dire la vérité, dit messer Agapito à Machiavel ; ces *capituli* ne sont pas encore absolument fermes. On avait oublié une clause concernant le roi de France, à laquelle le duc tient par-dessus tout ; aussi m'a-t-il fait courir après Paolo Orsini qui les portait aux autres. Mais voilà : sans cette clause, le duc ne veut rien conclure, et, avec elle, c'est Paolo qui ne veut pas... Qu'en résultera-t-il ? Ou ce chapitre sera accepté, ou il ne le sera pas : accepté, c'est une fenêtre ouverte au duc pour sortir de l'accord à son heure ; non accepté, c'est une porte. *Mais, de tels* capituli, *jusqu'aux petits enfans se doivent rire, étant faits par force avec tant d'injure pour le duc et tant de péril pour lui.* »

Cet accord fait, ou à demi fait, personne n'y croit. Les Orsini eux-mêmes ne devraient pas, ne peuvent pas croire au pardon. Alessandro da Marciano prétend savoir qu' « il y a chez le duc plutôt un désir de vengeance contre qui a mis en danger

son État que désir ou esprit de paix. » On arme, on enrôle sans répit : « Si bien que je m'y perds, *sicchè io mi confondo.* » Avec le recul qu'ils ont, de Florence, les Dix ne distinguent pas plus nettement. Qui éclaircira ou éclairera ces ténèbres? César seul le pourrait, mais il est presque inaccessible, invisible. « Je ne cherche pas à parler au duc, n'ayant rien de nouveau à lui dire; les mêmes choses ne pourraient que l'ennuyer; et veuillez noter qu'il n'y a que trois ou quatre de ses ministres (ou officiers) qui lui parlent (littéralement: qu'*il ne lui est parlé que par* trois ou quatre...), et quelque étranger qui ait à traiter avec lui affaire d'importance; et il ne sort jamais d'une antichambre, sinon après cinq ou six heures de nuit; et c'est pourquoi l'on n'a jamais occasion de lui parler, sinon par audience expresse; et, quand il sait que quelqu'un ne lui porte que des paroles, il ne lui donne jamais audience. »

Le 8 novembre, cependant, « à une heure de nuit, » César reçut Machiavel. Il voulait savoir si décidément on « ne lui portait que des paroles, » et posa catégoriquement la question : — Eh bien! et cette *condotta?* Les voilà, cette fois, lame à lame et du tac au tac. Mais Machiavel est embarrassé, lié par ses instructions : il pare et se défend comme il peut. Coup droit de César : « Faisant profession de soldat, et étant ami de Sa Seigneurie, pourquoi n'aurais-je pas d'elle une *condotta?* Ne la servirais-je pas aussi bien qu'un autre? — Il ne faut que 500 hommes d'armes et le marquis de Mantoue les amène. — Il n'y a donc pas de place pour moi! » Et le duc, rompant brusquement, plante là le secrétaire. Auparavant, il avait dit : Les *capituli* ne sont pas encore signés. Il y a quelques accrocs. Mais dépêchez-vous. Si je traite définitivement avec les Orsini, « je ne suis pas pour leur faire fraude. Je te prie, secrétaire, de me dire si tes seigneurs veulent aller avec moi plus loin en amitié que *generalmente*, parce que, si cela leur suffisait, je m'en contenterais, moi aussi. Ce que je ne voudrais pas, c'est qu'une espérance trompée fît naître entre nous du ressentiment; je voudrais qu'avec moi on en usât librement. »

« Etc. » ajoute Machiavel. Mais le mot de l'entretien, c'est la *condotta*, et le ton, ou la tournure, c'est le départ irrité du duc. L'entourage est au diapason. L'*amico* récrimine. Le duc veut « avoir le pied ferme, » et Florence le laisse « en l'air. » Tout à coup, comme si un voile se déchirait, apparaît la préoccupation profonde de César. Il sait aussi bien que personne,

aussi bien que Machiavel même, que son État « n'est bâti que sur la fortune, » et que les deux colonnes sur lesquelles il repose, le Pape et le roi de France, peuvent lui manquer subitement, le Roi pouvant changer, et le Pape pouvant mourir. S'il n'y mettait pas de faux-semblans et n'avait au bord des lèvres le respect des choses sacrées, il dirait crûment que son père est bien le Saint-Père, mais n'est pas le Père éternel. En dehors donc de la faveur du Pape et de la bienveillance du Roi, il cherche à son jeune État, lui « prince nouveau, » un fondement, *fondamento*. Aussi « l'ami qui parle, » et tous les amis de ce genre, exaltent-ils à l'envi la qualité de son amitié. A une union, Florence a plus à gagner que le duc. Les deux plaies de Florence sont Pise et Vitellozzo. « Si l'on vous rendait l'une et *si l'on eteignait l'autre*, ne serait-ce pas pour vous grand bénéfice? » La proposition est faite; on prévoit les objections; on les écarte. Avec les Orsini, César est obligé de garder des ménagemens, mais Vitellozzo, « c'est un serpent venimeux, et le feu de Toscane et d'Italie! » Au surplus, le roi de France pourrait bien contraindre la Seigneurie à se rendre au désir du duc. Ne vaut-il pas mieux qu'elle le fasse de bon gré?

Le désir, c'est toujours la *condotta;* et là, Machiavel est vraiment beau. Une *condotta*, bon pour « ces seigneurs qui n'ont que le carrosse! » mais ce n'est pas à leur taille qu'il faut mesurer César, maître de l'État qu'il possède : il faut raisonner de lui comme d'une nouvelle puissance en Italie, et faire avec lui une amitié ou une ligue, mieux qu'une *condotta*. Mais l'amitié entre seigneurs ne se maintient que par les armes ; comment en faire une, si les trois quarts ou les trois cinquièmes de nos armes sont aux mains du duc? Ce n'est pas qu'on ne le juge point homme de foi, mais il ne faut rien faire qui puisse exposer à être *ingannati*. Quant au roi de France, il peut tout faire, mais il ne peut pas l'impossible... Diversion et riposte inutiles. L'*amico* n'en démord pas ; l'amitié, sans la *condotta*, demeure *in generalibus*. Sur le chiffre on peut discuter : 300 hommes d'armes, ou seulement 200, mais la *condotta!* Et il n'est pas douteux que c'est bien César qui fait parler ainsi « l'ami qui parle, » ou l'un des premiers hommes qu'ait le seigneur, » peut-être messer Agapito, le secrétaire, peut-être le trésorier, messer Alessandro.

Ces discussions au sujet de la *condotta* vont de la sorte traîner sans avancer jusqu'à la fin de décembre 1502, jusqu'à la

veille de l'affaire de Sinigaglia, où il y aura tant d'*ingannati* dans le *bellissimo inganno*. Jusqu'à la veille de cette affaire, César ne verra pas une fois Machiavel (qu'il verra du reste rarement), l'*amico* ne le verra pas une fois, sans lui reparler de la *condotta*. Tous les prétextes leur seront bons, car ils ont une bonne raison : le besoin d'argent. Pise nourrit de mauvais desseins, et il y a, dans la comédie que joue César, un certain Pisan qui apparaît bien opportunément sur la scène et rentre bien opportunément dans la coulisse, pour permettre au duc de lui tenir à la cantonade les plus nobles discours, et de s'en faire honneur auprès de la Seigneurie. D'un autre côté, ne dit-on pas que les Dix ont engagé ou vont engager comme condottiere Paolo Orsini? Paolo Orsini le lui a dit à lui-même. Machiavel sourit, et fait sourire le duc : « Ne vous a-t-il jamais dit *bugia veruna?* » — Je ne traduis pas parce qu'il faudrait traduire presque en argot : ne vous a-t-il jamais dit de « blagues ? » — « Si, et souvent. » Mais Machiavel n'aime pas ce thème de la *condotta*, il sent que le terrain est dangereux, et il s'étudie à « employer des termes qui ne fâchent pas » César.

Les Magnifiques Seigneurs ne sont pas très contens de leur secrétaire, qu'ils accusent, à demi-mot, de négligence ; mais le secrétaire non plus n'est pas content de ses Magnifiques Seigneurs, et, se redressant, il ne se prive pas de leur donner une bonne fois, sous une forme détournée, une leçon de politique. Quel homme croit-on qu'est le duc? « C'est un prince qui se gouverne de lui-même, » chez qui il faut deviner les choses, mais chez qui elles ne se devinent pas aisément, parce qu'il est très secret, et qui n'a d'égard qu'à lui-même, sans s'en rapporter en rien à autrui. » Et quel homme le croit-on, lui Machiavel? Est-il un homme à écrire *ghiribizzi e sogni*, des fantaisies et des songes? Il lui faut toucher la réalité. Enfin, ici, le vieux jeu est trop vieux : « Refuser et taire n'est pas de mise avec de pareilles cervelles. » Les Dix savent-ils ce qu'on dit? On dit que, depuis 1499, « pour n'avoir été ni avec la France ni avec le duc, Vos Seigneuries ont été d'abord mal servies par le duc et ensuite assassinées par le Roi. » Quelques lignes de justification personnelle, et la leçon reprend : « Vos Seigneuries me demandent beaucoup de renseignemens, qu'il me semble qu'elles ont eus, si mes lettres ont été toutes lues ; et premièrement, si l'on pense ici plus à la paix qu'à la guerre : je réponds, comme

je l'ai déjà dit, que l'on raisonne de la paix, et que l'on fait des préparatifs pour la guerre. » Avec Bologne, il se peut que le duc s'accommode, et qu'il renonce, au bout du compte, à l'envie qu'il en avait, « parce qu'il lui a été démontré que mieux vaut faire une amitié qui puisse durer que de prendre une terre qui ne se puisse tenir. » En outre, les Orsini et les Vitelli lui ont fait un signe à le rendre sage, s'il ne l'eût pas été, et lui ont montré qu'il faut penser plutôt à maintenir ce qui est acquis qu'à acquérir davantage; « mais le moyen de maintenir, c'est d'être armé de ses propres armes, de cajoler ses sujets, et de se faire de ses voisins des amis. » Machiavel ajoute, *en langage chiffré*, pour bien marquer l'importance de l'observation : *Celui-là aura le dernier mot qui saura le mieux engager les autres, et celui-là les engagera qui se trouvera le plus fort de gens et d'amis.* »

Or, tandis que Machiavel aiguise ses maximes et ses formules, tandis que la Seigneurie geint et le noie dans des longueurs dilatoires dont il enrage, mais qui, après tout, ne furent peut-être pas si maladroites, le duc a pris de l'avance : il est « le plus fort de gens et d'amis, » il a « le mieux su engager les autres, » et l'on peut prévoir que c'est à lui que restera le dernier mot. Il a « caressé merveilleusement » les Bentivogli. Que le pronotaire se « déprêtre, » — *si spreti,* — « se défroque » (ce qui n'est pas pour effrayer, ni pour scandaliser César), et l'on fera entre Borgia et Bentivogli un beau mariage qui sera une bonne alliance entre Bologne et Imola, ou même Rome, car Alexandre VI est dans le jeu, et s'y intéresse autant que le Valentinois. Paolo Orsini donne dans le panneau; l'astucieux Pandolfo Petrucci lui-même y donne, ou feint d'y donner. C'est contre Vitellozzo et Giovanpaolo Baglioni surtout que le duc paraît animé. Il en parle *molto sinistramente,* mais comme quelqu'un qui est sûr de les tenir. Machiavel est ravi de sa perspicacité : il l'avait bien prédit, que César triompherait ! « Si le premier jour j'eusse écrit ce que je pensais, et que vous le lussiez maintenant, cela vous paraîtrait une prophétie; alléguant entre les raisons qui me décidaient, qu'il était seul, qu'il avait affaire à plusieurs, et qu'il lui était facile de briser de telles chaînes. » Aussi, vive Dieu ! les a-t-il brisées, et il en a culbuté plus de quatre ! César est en veine de franchise; il lâche la moitié de la vérité, un peu pour « fendre avant le coin, » comme on dit, beaucoup pour discréditer Giovanpaolo aux yeux des Florentins, dont il se flatte

d'être la chose. Giovanpaolo ne l'a-t-il pas prié, lors de l'entreprise d'Arezzo, de lui écrire une lettre où il lui commanderait de travailler à remettre les Médicis dans Florence, afin qu'il n'eût pas l'air de le faire pour l'amour de Vitellozzo? « Cette lettre, il a eu la faiblesse de la lui donner. Mais ce Vitellozzo aussi est un drôle! Lui, il voulait, abandonnant le duc au beau milieu du comté florentin, escalader nuitamment Prato. — Comment feras-tu? lui avait-il dit. Et comment t'y maintiendras-tu? — Et l'audacieux coquin de répondre : « Commençons toujours; le milieu et la fin suivront par nécessité. » Il ajouta que « c'était son art de faire des trahisons. » L'art de qui? de Vitellozzo ou de César?

En ce moment même, tous les filets des Borgia sont tendus, à Rome, à Imola, à Pérouse, à Sienne, à Bologne; les Orsini, Vitelli, Baglioni, Petrucci, Oliverotto sont entourés de tous les côtés, poussés dedans doucement; Guido de Montefeltro est circonvenu. On offre 5 000 ducats à Paolo Orsini, pour faire déloger les troupes de Fano, — tout près de Sinigaglia. — On négocie, on ratifie, on se justifie, d'un bout de la Romagne à l'autre: jamais on ne s'est tant aimé; jamais on ne s'est tant donné. Mais, de la part du duc, c'est plus que jamais le : « promène-les, » le : *tiengli a bada*. Ceux que César étourdit avec des passes savantes, le Pape achève de « les endormir avec des brefs. » Déjà ils sont enveloppés dans les plis et replis de cette marche ondoyante, dont personne ne sait par où elle les conduit, mais dont tout le monde sent qu'elle les conduit à leur perte. « Sa Seigneurie prend tout sur elle, et par quel chemin elle va, on ne sait, parce qu'il est difficile de l'entendre et de la connaître. » Tant de si, tant de mais, tant de portes et de fenêtres aux *capituli*, tant de trappes et de trous pour sortir de l'amitié et entrer dans la vengeance! Tous ces accords sont « pleins de défiances et de suspicions. » Grâce aux manœuvres combinées du Pape et du duc, « la chose va s'embrouillant et *procrastinant;* » et l'on ne saurait dire « si c'est art ou hasard. » Vis-à-vis des autres, vis-à-vis des neutres, César déploie tout son charme. Il se laisse, sans en être dupe, caresser par Venise, et, sans que Machiavel en soit dupe, il caresse merveilleusement Florence. Il chérit trop la Seigneurie! Puisqu'elle ne lui offre que des *generalia*, soit; il les accepte et il lui en offre autant en retour. Machiavel voudrait bien quelque chose de particulier, mais sans la *condotta;* et, sans la *condotta*, le duc ne veut rien de particulier. Ce

sont des effusions si débordantes que la Seigneurie n'y peut croire; aussi n'y croit-elle pas. Mais César a d'elle tout ce qu'il veut d'elle pour le moment : qu'elle ne traverse pas son dessein, qu'elle ne renverse pas son édifice. Il gagne du temps, gagne des forces, gagne l'occasion; son heure approche : il va pouvoir exécuter le grand coup médité pour assurer son État.

Comment? Si son but est certain, ses moyens sont ignorés, ses voies sont impénétrables. Les plus intimes de ses familiers en sont aux suppositions, comme le premier venu. Machiavel s'informe à droite et à gauche; l'*amico* lui dit qu'en allant vers Rome, *on pourra séparer les Juifs des Samaritains*. Il constate un *tristo animo*, envers les Vitelli et les Baglioni, chez le duc, qui s'abstient de recevoir leurs envoyés et ceux de Pandolfo Petrucci. Comme il faut leur couper les dernières racines, faire de ces voisins des ennemis, il raconte que Pandolfo et Giovanpaolo ont voulu le faire, lui, César, roi de Toscane, et que non seulement il a refusé pour ne pas contrister Florence, mais qu'il s'est servi de cette proposition pour les rendre odieux à Louis XII. Il dit un mot successivement de toutes les villes d'alentour : Pise, quel bel assaut, quel exploit pour un capitaine! Lucques, un fin morceau! Et comme il faut rompre le faisceau, pour casser les lances une à une, le duc ne tarit pas de tendresses sur les Bentivogli : « il veut les recevoir pour frères, et Dieu a mis les mains à leur réconciliation. » Jamais, après un long affût, le tigre n'a eu des mouvemens plus souples; voici un César tout nouveau de douceur et de charité.

L'armée se met en route le 10 décembre au matin. Où va-t-elle? Nul, sauf le duc, ne le sait. Malheur au pays où elle passera : cela n'ira point sans dégâts; César suivra ses anciens erremens; il a accoutumé de laisser « grande licence à ses gens, » quoiqu'il se plaigne des Français comme d'une « engeance insupportable, et destructrice de provinces. » Bon nombre l'ont rejoint, par petits paquets, *alla spicciolata*, ayant entendu dire qu'on vit ici « pour l'amour de Dieu. » Ils y vivront « à discrétion : » « ce qui veut dire, remarque Machiavel, à leur gré, et non au gré de qui les loge. » A Imola, où la Cour est restée trois mois, « ils ont mangé jusques aux pierres, » au grand dommage des paysans, qui, il est vrai, prennent parfois leur revanche, et, quand ils tombent sur des soldats isolés, les détroussent. Un jour les capitaines des compagnies françaises qui

sont de l'expédition se rendent chez le duc; ils en sortent émus, furieux. Qu'y a-t-il? Serait-ce une défaite dans le royaume de Naples? Machiavel va aux nouvelles auprès de ces capitaines, qui sont muets ou répondent n'importe quoi : que le duc n'a plus besoin d'eux, qu'ils seraient à charge et le rendraient à charge aux populations. En réalité, peut-être sont-ils piqués de ne rien savoir; peut-être, au contraire, ont-ils flairé quelque chose, et ne veulent-ils pas s'associer à une besogne qui ne saurait plaire à des soldats et à des gentilshommes. Le fait est qu'ils se retirent, et chacun, là-dessus, épilogue et divague : « chacun fait ses châteaux » d'hypothèses, ses *castellucci*. L'ami qui parle ne sait pas; César qui sait ne parle pas. Si l'on savait seulement où l'on va! Machiavel se tourmente. Le duc a fait naguère allusion à Pise. Mais s'il essaie de se renseigner, l'un « tourne au large, » l'autre commence des histoires qui n'en finissent pas.

Le mystère pèse de plus en plus lourd autour de César : le secret, le silence, autour de lui, ont maintenant une espèce de gravité, de solennité, de majesté funéraire. Le 23 décembre, de Cesena, Machiavel écrit : « Messer Rimirro d'Orco, qui était le premier homme de ce seigneur, revenu hier de Pesaro, a été mis par ce seigneur dans un fond de tour : on craint qu'il ne le sacrifie à ces peuples, qui en ont un désir très grand. » Et le 26 décembre : « Messer Rimirro, ce matin, a été trouvé en deux morceaux sur la place, où il est encore : et tout ce peuple l'a pu voir : on ne sait pas bien la raison de sa mort, sinon qu'il a plu ainsi au prince, lequel montre savoir faire et défaire les hommes à sa guise, selon leurs mérites. » Entre le 23 et le 26, le duc s'était livré à ses plaisirs, « à cause de la pâque » (à l'occasion des fêtes de Noël)... Vitellozzo eut un pressentiment.

CHARLES BENOIST.

TRISTAN ET ISEUT

I. *Société des Anciens Textes français : le Roman de Tristan, par Thomas*, publié par M. Joseph Bédier, t. I et II, 2 vol. in-8°, Paris, 1905, Firmin-Didot. — II. *Travaux et mémoires de l'Université de Lille : l'Originalité de Gottfried de Strasbourg, dans son poème de Tristan et Isolde*, par M. F. Piquet, 1 vol. in-8°, Lille, 1905, au siège de l'Université. — III. *Société des Anciens Textes français: Le Roman de Tristan, par Béroul*, publié par M. Ernest Muret, 1 vol. in-8°, Paris, 1905, Firmin-Didot. — IV. *La Légende chevaleresque de Tristan et Iseult*, essai de littérature comparée, par M. A. Bossert, 1 vol. in-18, Paris, 1902. Hachette. — V. *Le Roman de Tristan et Iseut*, traduit et restauré par M. Joseph Bédier. — VI. Cf. Maurice Kufferath, *Tristan et Yseult*, Paris et Bruxelles, 3e édition, 1894, Fischbacher, et Schott frères.

Dans la collection de la *Société des Anciens Textes français*, où d'ailleurs il y a bien du fatras, — quand ce ne serait que les huit volumes des *Miracles Notre-Dame* et les onze volumes des *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, — M. Joseph Bédier vient de publier le second volume de son édition du *Roman de Tristan*, de Thomas : un premier volume contenait le texte critique du poème ; celui-ci en forme l'*Introduction*. L'Académie française, dans sa séance de rentrée, couronnera prochainement le livre d'un professeur de l'Université de Lille, M. F. Piquet, sur *l'Originalité de Gottfried de Strasbourg dans son poème de Tristan et Isolde*. Dans la même collection de la *Société des Anciens Textes*, M. Ernest Muret, il y a trois ans, avait donné le texte du *Tristan* de Béroul. Enfin l'année précédente, 1902, M. A. Bossert, reprenant, remaniant et développant une ancienne thèse de Sorbonne, avait publié, sous ce titre : *La légende chevaleresque de Tristan et Iseut*, une très intéressante « Étude de littérature comparée. » Qu'est-ce que tous ces ouvrages, auxquels je ne

doute pas que les spécialistes du moyen âge en puissent joindre beaucoup d'autres, et encore plus d'articles et de dissertations, nous ont apporté de nouveau? Si l'humanité, selon toute apparence, ne connaîtra plus dans l'avenir qu'un seul *Tristan*, qui sera celui de Wagner, et dont tous les autres ne seront regardés que comme de pâles ou incertaines ébauches, quel est l'intérêt des travaux que nous venons d'énumérer ? A quelle curiosité répondent-ils? de quelle nature? et justifiée par quelle nature de considérations? C'est ce que je voudrais examiner dans les pages qui suivent.

Je profiterai, tout naturellement, pour cela, des renseignemens précieux, — et non moins précis, — que ces travaux contiennent, mais je ne poserai pourtant pas les questions tout à fait de la même manière, et pour cause. En premier lieu, parce que la discussion de quelques-unes de ces questions exige une compétence qui n'appartient qu'aux « professionnels » de l'érudition; [je me récuse, par exemple, en matière d'onomastique et de toponomastique]; et puis, parce que ces questions, intéressantes en elles-mêmes, ou du moins quelques-unes d'entre elles, n'ont pas littérairement toute l'importance que leur attribuent ceux-là mêmes qui les ont inventées. On est quelquefois effrayé de voir l'appareil dont l'érudition se hérisse, comme pour interdire aux profanes l'accès d'un domaine qu'elle se réserverait; « il y a des pièges; » et on s'étonne des résultats un peu minces où aboutissent finalement tant de temps employé, tant de travail, et tant d'ingéniosité. Car en somme, il ne s'agit toujours que de trois ou quatre points, toujours les mêmes; et, en ce qui regarde particulièrement *Tristan*, ce qui nous intéresse, c'est de savoir l'origine de la légende, les circonstances de son développement, la signification qu'elle enveloppe, et, — de l'instinct populaire et universel de l'humanité, ou des aptitudes caractéristiques d'une race, ou peut-être du génie d'un seul homme, — à qui revient l'honneur de l'avoir inventée. On remarquera que ce ne sont pas d'autres questions qui se posent à l'occasion de l'*Iliade* ou du *Ramayana*, et c'est ce que nous voulons dire en les distinguant des problèmes de pure érudition. Quels que soient ces derniers, et de quelque façon que l'on s'y prenne pour les discuter, quelque « méthode » que l'on y applique, l'intérêt n'en est jamais principal, mais toujours secondaire, puisqu'ils n'ont pour objet que de répondre finalement aux questions essentielles :

« D'où vient le roman de Tristan? Quelle est la conception qui en fait le fond ? et quelque nom d'homme en doit-il demeurer pour toujours inséparable, comme le nom de Virgile l'est de l'*Énéide*, — et même celui d'Homère, de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. »

Mais voici tout d'abord qu'une difficulté se présente, laquelle n'est pas moins que de savoir où nous prendrons *Tristan*. « Une destinée singulière a voulu, dit quelque part Gaston Paris, que la légende de *Tristan* ne nous parvînt que dans des fragmens épars... Les romans de *Tristan* dont nous connaissons l'existence, et qui tous devaient être de grande étendue, ceux de Chrétien de Troyes et de La Chèvre, ont péri tout entiers; de celui de Béroul il nous reste environ trois mille vers, autant de celui de Thomas; d'un autre, anonyme, quinze cents vers. Puis ce sont des traductions étrangères;... des allusions parfois très précieuses; de petits poèmes épisodiques; et enfin l'indigeste roman en prose, où se sont conservés, au milieu d'un fatras sans cesse grossi par les rédacteurs successifs, quelques débris de vieux poèmes perdus. » Il y a là quelque légère exagération, et, quand après avoir lu la belle *Introduction* de M. J. Bédier, on lit l'analyse que M. F. Piquet nous a donnée tout récemment du *Tristan et Isolde* de Gottfried de Strasbourg, qui ne compte pas moins de vingt mille vers, le dénouement de la romanesque aventure y manque, à la vérité, mais nous n'en pouvons pas moins nous faire de l'essentiel de la légende une idée très voisine de la réalité. Il y a aussi des chances, quand un même épisode se retrouve dans la plupart des traductions étrangères ou des versions françaises, pour qu'il ait fait de tout temps partie de la légende. Et, au contraire, il y a d'autres épisodes, empruntés à d'autres légendes, que l'on connaît, et dont on peut faire voir qu'ils ne sont que des « ornemens » ajoutés au fond primitif par la fantaisie d'un trouvère. La forme ou le style mis à part, nous pouvons donc être assurés que nous avons bien « tout *Tristan*, » ou même plus que *Tristan*, si je puis ainsi dire. Mais la difficulté n'en demeure pas moins inquiétante, et, par exemple, quand il s'agit de préciser l'origine d'un détail de mœurs ou le caractère d'un épisode. Nous venons de rappeler le *Tristan* de Gottfried de Strasbourg. Qu'y a-t-il de personnel, d'exclusivement personnel à Gottfried dans sa conception même de l'amour? et qu'y a-t-il, dans la couleur de son poème, que l'on puisse appeler proprement et spécifiquement « allemand? » C'est ce qu'on est fort embarrassé de dire. Dans

le fragment de Béroul, on croit avoir observé je ne sais quelle tendance à l'ironie, moins franche, mais analogue à celle de l'Arioste en son *Roland furieux :* Béroul s'amuse de ce que l'aventure d'un mari trompé a toujours eu pour un conteur gaulois d'extrêmement divertissant. Que signifie cette tendance? Et, par hasard, quelque ironie légère se serait-elle mêlée de tout temps à la légende? ou, au contraire, est-ce Béroul que nous rendrons responsable ici de ce que quelques fanatiques de *Tristan* appelleraient volontiers une espèce de sacrilège? Il est clair que ces questions n'auraient pas de raison d'être si nous avions de *Tristan* un texte complet, tel que nous en avons un de *La Chanson de Roland* ou de *Raoul de Cambrai*. C'est donc aussi pourquoi, avant d'étudier le roman de *Tristan*, il a fallu le « reconstituer, » et sans doute on se rappellera qu'heureusement pour nous, c'est ce que M. Bédier avait fait, avec infiniment de goût, il y a quelques années, d'abord dans un beau volume admirablement illustré, puis dans un petit volume d'apparence et de format plus modestes. Je crois que le petit volume a été traduit dans toutes les langues de l'Europe.

Nous n'avons point à examiner « comment » M. Bédier s'y est pris, et, précisément, la question est une de celles qui n'appartiennent qu'aux seuls érudits. Lui-même il nous dit qu'en s'efforçant d'avoir constamment sous les yeux ou présente à l'esprit la légende entière, il s'est particulièrement inspiré, dans le choix des épisodes, de Béroul, de Thomas, — dont je crois qu'il s'était déjà chargé d'éditer le texte, — et d'un trouvère allemand, du nom d'Eilhart d'Oberg. Eût-il pu, ou dû, mieux faire ou autrement? Les spécialistes répondront. C'est à eux qu'il appartient, — labeur long et pénible! — de classer ces vieux textes, chronologiquement et géographiquement; de déterminer les rapports qu'ils soutiennent les uns avec les autres; d'examiner s'il en est que nous devions préférer, et pourquoi? Il nous suffit, pour nous, que M. Bédier, d'une part, ne se soit pas beaucoup aidé du *Tristan* en prose, où la légende, enchevêtrée dans d'autres légendes, n'est plus qu'un « conte bleu » de la pire espèce; et, d'autre part, que son *Roman de Tristan et Iseut* donne au lecteur la sensation d'une œuvre parfaitement originale, mais surtout organique, dont toutes les parties se rattachent naturellement les unes aux autres, sans excès de raideur ni de logique, et dont on pourrait dire enfin qu'il n'y a pas un épisode qui ne

serve à mettre en lumière l'idée maîtresse du poème. On ne saurait, en vérité, reprocher à cette reconstitution du *Roman de Tristan* que d'être, en ce sens, trop moderne, trop contemporaine de nous, trop conforme à de certaines exigences d'art qui peut-être n'étaient point celles du XII[e] siècle. Mais M. Bédier a une réplique ici toute prête, et, comme nous la lui emprunterons, nous nous contenterons de dire qu'en parlant de *Tristan*, c'est constamment et uniquement à ce *Tristan* reconstitué que nous nous référerons.

I

On ne sait pas encore, et, sans doute, on ne saura jamais si Tristan de Léonois a réellement existé, dans l'histoire, comme Roland, « préfet des marches de Bretagne. » On sait seulement, nous dit-on, par les *Annales de l'Ulster*, que, de 780 à 785, chez les Celtes du Nord, ou Pictes, qui occupaient les frontières de l'Écosse et du Northumberland actuel, un roi a régné, qui portait le nom de *Drest*, *filius Talorgen*, ce qui veut dire *Drostan*, *fils de Tallorch*. On sait, ou du moins on croit savoir, on nous assure que *Drest*, *Drostan*, et *Tristan* c'est la même chose, « avec une légère altération, » — qu'expliquent les lois de la « phonétique syntactique du gallois ; » — et on sait que, vers le même temps, un roi, du nom de Marc ou de Quonomorius, — *regis Marci*, dit le vieux texte, *quem alio nomine Quonomorium vocant*, — vivait réellement en Cornouailles. Enfin, dans le *Livre Rouge* des triades galloises, il est parlé, sous le numéro 81, de « Trystan, fils de Tallwsch, amant d'Essylt, femme de March ; » et si nos érudits ne s'accordent pas sur l'origine de ce nom d'*Essylt*, qu'ils considèrent, les uns comme gallois, et les autres comme saxon, ils y reconnaissent tous du moins le nom d'*Iseut*. Du rapprochement de ces faits, de ces dates et de ces textes on tire pour conclusions que Tristan est un « héros picte, » et non gallois ou armoricain ; dont la légende n'a pu prendre naissance que sur son sol natal, aux confins de la terre d'Écosse ; que sa légende, — on ignore au surplus comment, dans quelles circonstances, pourquoi ni par qui, — s'est trouvée transplantée au pays de Galles ; et que c'est là qu'elle a commencé de prendre forme, en rapprochant pour la première fois l'un de l'autre March, roi de Cornouailles, Essylt, et Tristan, « amant d'Essylt. » M. Bédier ne se dissimule pas

d'ailleurs que pour savoir ces choses... nous n'en sommes guère plus avancés : il entend et nous entendons comme lui par rapport à la question vraiment intéressante, qui est de savoir ce qu'il y a de vraiment « celtique » dans la légende de Tristan. Pictes ou Gallois, Celtes du Nord ou Celtes du Sud, Armoricains encore du continent, si l'on le veut, ce sont toujours des Celtes, ou du moins on nous l'enseigne, et ils peuvent sans doute être séparés les uns des autres par des nuances assez profondes, — aussi profondes que les divisions et les haines qui ont fini par les détruire; — mais ce qui nous importe, ce qui importe à la critique et à l'histoire, c'est de ressaisir, dans une légende comme celle de Tristan, les qualités d'esprit ou d'âme par lesquelles, tous ensemble, et comme « groupement » ou comme « race, » ils s'opposent aux groupemens germanique et latin.

La réponse n'est pas facile, et d'abord parce que, depuis soixante ou quatre-vingts ans, un préjugé s'est enraciné. D'une manière générale, on admet que « la matière de Bretagne » est d'inspiration celtique, et, moi-même, sur la foi des maîtres, je dois avouer que je l'ai cru longtemps. Qu'est-ce que n'ont pas enseigné les maîtres? et qu'est-ce que les disciples n'ont pas cru! L'inspiration celtique des *Romans de la Table Ronde* était, au temps de ma jeunesse, comme un dogme du « médiévisme. » Là vivait toujours, dans ces Contes merveilleux et, grâce à eux, vivrait éternellement l'âme d'une race à qui la fortune avait refusé dans l'histoire la gloire éclatante des armes et les triomphes de la politique. Elle s'y révélait supérieure à ceux qui l'avaient éclipsée sur la scène du monde, vaincue et refoulée dans les étroites frontières de sa Cornouailles et de son Armorique. Et depuis qu'un grand écrivain, Ernest Renan, dans un *Essai* demeuré célèbre, sur *la Poésie des races celtiques*, avait illustré, pour ainsi dire, ces idées du prestige de son style, ou plutôt les avait consacrées, nous les avions tous adoptées. Il ne semble pas aujourd'hui qu'elles soient conformes à la vérité, ni surtout qu'elles se dégagent des *Romans de la Table Ronde*. Matériellement, géographiquement, la légende de Tristan est d'origine indubitablement celtique. Elle est née en pays celtique, et elle s'y est « organisée. » Mais, de cette origine, il ne semble pas que, dans les versions que nous en avons ou dans les reconstitutions que nous en pouvons faire, les traces soient nom-

breuses, ni surtout bien visibles; et précisément, c'est ce que M. Bédier s'est efforcé de montrer.

On aurait d'ailleurs mieux aimé qu'à la discussion des « élémens celtiques » de *Tristan*, M. Bédier ne mêlât point celle des « sources antiques » dont la légende a pu également s'inspirer. Tristan, vainqueur du Morhoult d'Irlande, est-il une « réplique » de Thésée, vainqueur du Minotaure? Et, tandis que nous en sommes à Thésée, « l'histoire de la voile noire et de la voile blanche » est-elle un emprunt à la fable grecque? La réponse « ne saurait faire de doute, » nous dit ici M. Bédier; et, sur ce point, nous nous permettrons de ne pas être de son opinion. Il n'est pas nécessaire, mais surtout il n'est pas historiquement prouvé qu'une légende, grecque ou celtique, aztèque ou cinghalaise, n'ait jamais été inventée qu'en un seul lieu du monde; et les mêmes expériences ont pu conduire des hommes différens, en des temps différens, à s'exprimer par les mêmes symboles, les mêmes fables, les mêmes contes. M. Bédier lui-même, jadis, n'a-t-il pas montré ce qu'il y avait d'arbitraire, et d' « anti-scientifique, » dans la théorie qui voulait que la plupart de nos *Fabliaux* nous fussent venus de l'Inde, et plus particulièrement de la prédication populaire du bouddhisme?

Mais je pense qu'ici, tout en admettant que Tristan ne soit qu'une « réplique » de Thésée, M. Bédier aura voulu saisir l'occasion de protester contre l'habitude qu'on avait eue longtemps, et qui n'est pas entièrement perdue, de faire de Tristan, comme de Thésée, des « mythes solaires; » et c'était précisément ce que Gaston Paris voulait encore dire en 1894, quand il écrivait : « Il y a dans nos poèmes un élément mythique que ne comprennent plus du tout ceux à qui nous les devons. » Grâces donc en soient rendues aux Béroul et aux Thomas; et quel bonheur qu'ils n'aient pas compris! Car de quel personnage de la légende ou de l'histoire même, n'a-t-on pas fait un « mythe solaire, » depuis les sympathiques géans de Rabelais, Pantagruel et Gargantua, jusqu'au Bouddha Çakya Mouni. Il semble que l'on ne conçût la poésie, en ce temps-là, vers 1850, qu'en fonction du jour ou de la nuit, de la pluie ou du beau temps, du printemps fécond ou de l'automne mélancolique, et je ne sais si, de nos jours, toutes ces choses, quelques wagnériens, très savans, ne les retrouvent pas dans le drame de Wagner. « Après la pluie féconfdante du printemps, correspondant au breuvage d'amour, nous

voyons le symbole de l'été dans la passion débordante des deux amans; l'automne, où la terre reçoit les derniers rayons du soleil, et semble un moment se ranimer, sans arriver à une floraison nouvelle, correspond à l'épisode du mariage platonique de Tristan avec la seconde Iseult. Et la mort des deux amans est enfin une interprétation poétique de l'hiver, amené par l'automne, comme la mort de Tristan et d'Iseut la blonde est provoquée par la jalousie d'Yseut aux blanches mains, l'Iseut automnale. » Ainsi du moins s'exprime, ou à peu près, — car je le cite ici d'après la traduction de M. Maurice Kufferath, — un wagnérien de marque, M. Hans de Wolzogen, et en vérité, je me ferais fort, en usant de cette « méthode, » de découvrir un « mythe solaire, » je ne dis pas dans n'importe quelle légende, mais dans n'importe quel événement de l'histoire. Si M. Bédier n'a eu d'objet, en nous reparlant de Thésée et du Minotaure, que d'en finir avec le paradoxe du « mythe solaire, » — sur lequel au surplus se seront édifiées naguère tant de fortunes d'érudits, — nous ne pouvons donc que l'en féliciter, et notre critique se borne alors à dire que, là où il l'a fait, ce n'en était peut-être pas la vraie place.

Quels sont donc les traits du *Roman de Tristan* auxquels on croit pouvoir assigner une origine celtique, et d'abord les plus apparens ou les plus extérieurs de tous? Il y a, premièrement, la présence de la mer, nous dit-on, la mer tumultueuse, la mer profonde, la mer infinie; et il est bien certain qu'en effet la mer, dans *Tristan*, joue un rôle ou occupe une place qu'elle ne tient point dans *la Chanson de Roland*. Elle l'occupe aussi dans l'*Odyssée;* et il en résulte donc que *Tristan* et l'*Odyssée* n'ont pas été trouvés « dans les bois. » Mais faut-il aller plus loin? Faut-il faire de la mer « un acteur, » dans le drame de *Tristan*, et quand on en aurait fait un, qu'aurait-on prouvé? « Que les tableaux que le roman nous offre sont nés dans l'âme d'un peuple maritime? » Assurément! Mais les populations celtiques sont-elles les seules populations maritimes, et la mer, qui n'est à personne, serait-elle peut-être leur propriété littéraire? On le croirait, à entendre quelques-uns de nos celtisans. M. Bédier, cite à ce propos une assez belle page de G. Paris, et il ajoute : « Cette page sur la mer est vraiment admirable, mais G. Paris s'y montre plus poète que tous les anciens poètes de Tristan réunis. Chez eux la mer ne joue nullement le rôle d'un acteur passionné,

mais rend plus modestement les services d'un chemin nécessaire ou commode pour se transporter d'une région à une autre. » M. Bédier a horreur de la déclamation ; et ces quelques lignes sont un modèle de ce genre de critique incisive et réaliste qu'on l'a vu jadis appliquer au *Voyage en Amérique* de Chateaubriand (1).

D'autres détails ne résistent pas davantage, je ne dis pas à l'examen systématique, mais à la lecture attentive du texte. « Les héros de *Tristan*, nous dit-on, combattent à pied. Le cheval, ce personnage indispensable de tout roman, ne figure ici que comme monture de chanteurs errans et de dames. Tristan n'a pas de cheval aimé, comme Roland, Renaud de Montauban, ou Guillaume d'Orange. » Et, en effet, la remarque est juste, Tristan n'a pas de « cheval aimé. » C'est qu'il n'en saurait que faire, ne nous apparaissant « occupé qu'accidentellement, comme nous le dit M. Bédier, à des offices guerriers. » Il n'a point de cheval aimé, parce qu'il est le héros d'un « roman d'aventures » et non pas d'une « chanson de geste. » Et, cependant : « A réunir toutes les formes connues de sa légende, écrit M. Bédier, on rencontre une dizaine de combats, » et on peut dire que c'est à peine s'il s'en trouve un ou deux où Tristan « ne soit pas à cheval. » De telle sorte que c'est précisément le contraire de l'assertion de G. Paris qui est vrai, et il faut dire ici : « Dans la légende de Tristan, — car lui et nous, pour le moment, nous ne parlons toujours que d'elle, — les héros combattent à cheval. » Ils combattent aussi avec la lance, quoique le même Paris ait écrit : « Ni Tristan, ni ses rivaux ne connaissent la lance, l'arme chevaleresque entre toutes. » Je voudrais, pour voir, qu'un « littérateur » qui ne serait pas un érudit, eût commis les mêmes inadvertances, et je voudrais savoir comment la *Revue critique*, en son temps, l'eût traité.

Ce n'est pas au surplus qu'on doive attacher une grande importance à ces détails de mœurs, j'entends au point de vue que nous considérons, celui de l'origine celtique de *Tristan*.

(1) Je ne vois guère que ce passage des *Enfances Tristan* qui autorise le langage de G. Paris : « Tandis que les Norvégiens cinglaient vers des terres inconnues, Tristan se débattait, ainsi qu'un jeune loup pris au piège. Mais c'est vérité prouvée, et tous les mariniers le savent : la mer porte à regret les nefs félonnes, et n'aide pas aux rapts ni aux traîtrises. Elle se souleva furieuse, enveloppa la nef de ténèbres, et la chassa huit jours et huit nuits à l'aventure. » La traduction est celle de M. Bédier, dans son *Roman de Tristan et Iseut*, p. 25.

L'usage de la lance pourrait être inconnu de Tristan, ou la mer jouer dans le poème le rôle d'un « acteur passionné, » que cela ne prouverait pas grand'chose, et même ne prouverait rien du tout. Oserai-je en dire autant de quelques autres traits que M. Bédier a cru devoir pourtant retenir comme celtiques, et par exemple celui-ci, que « Tristan possède, *comme Sigfrid*, le don d'imiter, à s'y méprendre, le chant de tous les oiseaux? » A moins que Sigfrid ne soit un Picte ou un Gallois! Chassés de la Cour du roi Marc, Tristan et Iseut vont chercher un asile dans la forêt du Morois, et ils y vivent des mois, des années peut-être, — laissons ici flotter le temps! — sous le feuillage, dans une solitude qui n'est remplie que de leur amour. Je ne vois rien là de très particulièrement « celtique! » Faut-il être Celte pour aimer la campagne? Et je ne suis pas non plus très sensible à cet argument qu'il y a dans le roman deux ou trois épisodes qu'on ne « saurait se représenter dans une habitation féodale, du XIe ou du XIIe siècle, » d'où l'on conclut qu'étant du VIIIe, ils doivent donc être bretons. Car, si nos trouvères ont assurément le goût de l'exactitude et se piquent, ou du moins je veux le croire, d'une entière fidélité dans leurs descriptions, ils ne conçoivent pourtant pas encore une idée très précise de ce que nous avons appelé depuis eux la « couleur locale, » et ils ne se font aucun scrupule de « situer » par exemple, dans un décor du VIIIe siècle, des scènes dont le détail appartient au XIIe ou au XIIIe siècle. Ils copient ce qu'ils voient, ou ce qu'ils croient voir, et ils y encadrent ce qu'ils empruntent, sans faire toujours les raccords qui nous sembleraient aujourd'hui nécessaires. C'est même de là que résulte ordinairement pour nous la facilité que nous trouvons à distinguer des « époques » dans leur texte, et des « âges » dans le développement des sujets qu'ils ont traités. Mais, en ce qui regarde *Tristan*, c'est ici aussi que la question se pose de savoir ce que décidément on est convenu d'y nommer « celtique; » et, par hasard, si ce serait, assez grossièrement, tout ce qu'on y croit trouver d'antérieur à l'époque du plein épanouissement de l'épopée chevaleresque et courtoise.

Et il le semble bien! « Si nous considérons, dit à ce propos G. Paris, non plus le cadre extérieur des récits, mais le milieu humain où ils se meuvent, nous sommes entraînés bien plus loin encore de la civilisation romane, chrétienne et chevaleresque

du XIIe siècle. A travers les altérations et les atténuations de tout genre des poètes français, nous découvrons un monde d'une étrange barbarie. Les hommes qui ont conçu cette étrange histoire d'amour menaient une vie sauvage, au sein de forêts à peine éclaircies çà et là. Les palais mêmes des rois étaient des espèces de huttes... » Sommes-nous vraiment « au fond de forêts profondes, à peine éclaircies çà et là? » Non, dit M. Bédier, « nous sommes dans un château féodal, enclos d'un verger de plaisance, et qui domine un port fréquenté, une cité populeuse (1)... » Mais ce n'est plus présentement le point, et, de cette citation, tout ce que nous voulons retenir, c'est que, ce qu'il y a de plus « celtique » dans *Tristan* étant ce qu'on y croit retrouver de plus « archaïque, » c'est donc ce qu'on y trouve aussi de plus « barbare. » M. Bédier, sur ce sujet, dit avec raison : « La trinité du mari, de la femme et de l'amant, les tours qu'ils se jouent au péril de leur vie, l'amant possédant la femme par le seul ascendant de la beauté physique, de la force et de la ruse, — voilà ce que nous montrent les seules scènes de *Tristan* qui paraissent authentiquement celtiques. »

Cette conclusion, si c'en était une, serait à la fois intéressante, et troublante : intéressante, parce qu'elle est neuve, mais troublante, parce qu'elle irait directement à l'encontre de l'idée que l'on se fait de *Tristan*, qu'on s'en fera toujours après Wagner, et à l'encontre surtout de l'idée générale que l'on se fait en histoire littéraire du « génie celtique. » Ni la chronologie, ni l'ethnographie ne pourront rien ici. S'il n'y a de « celtique » dans *Tristan* que des épisodes comme la « scène des faulx, » ou la « rencontre des porchers, » il nous importe peu qu'elles nous reportent au XIIe ou au VIIIe siècle, et nullement qu'elles soient celtiques. Bretons de la grande ou de la petite Bretagne, Pictes ou Cornouaillais, nous dirons qu'ils étaient plus « barbares » au VIIIe qu'un Français de l'Ile-de-France ne l'était au XIIe siècle, — et ce sera tout! Mais nous prenons la « matière de Bretagne » au moment qu'elle sort de ses frontières natales, et ce que nous appelons « le génie celtique, » ce sont si peu des caractères d'archaïsme, qu'au contraire c'est ce que nous croyons y voir de plus moderne. Nous

(1) Voici, d'après le *Roman de Tristan*, la description de Tintagel : « Des prairies l'environnaient, des vergers, des eaux vives, des pêcheries et des terres de labour. Des nefs nombreuses entraient au port. Le château se dressait sur la mer, fort et beau, bien muni contre tout assaut et engins de guerre, etc. »

sommes tellement éloignés de voir l'inspiration celtique dans ce que le poème de *Tristan* contient de plus féroce qu'au contraire nous prétendons la reconnaître dans ce qu'il contient de plus délicat, en même temps que de plus doux et de plus mélancolique. Et d'une manière générale, avec des nuances, nous partageons l'opinion que j'emprunte, non plus ici à un érudit, mais à un commentateur de Wagner. « Le thème très simple du désespoir amoureux qui tue... est revêtu, dans la légende bretonne, d'un caractère nouveau, il est développé avec un charme triste et doux qui n'appartient à aucune autre adaptation. L'amour y apparaît sous une forme qui lui prête quelque chose d'irréel ou d'idéal. La fatalité du sentiment n'y est pas du tout extérieure et mythologique, comme dans l'antiquité hellénique. Ce n'est pas la passion plus sensuelle que morale, chantée par l'épicurisme méridional. Ce n'est pas davantage la passion raffinée et tout intellectuelle de la poésie provençale, où l'amour est le prix d'une vertu, d'un exploit, ou d'une victoire. Dans la poésie des Bretons, ou dérivée des Bretons, l'amour est d'essence plutôt contemplative et sentimentale. C'est une sympathie véhémente de deux âmes créées pour s'aimer : à laquelle s'ajoute cette croyance toute moderne : la croyance à la toute-puissance de l'amour, à son don naturel de triompher des obstacles les plus insurmontables. » [Maurice Kufferath, *Tristan et Iseult*.]

Oui, telle est bien l'idée que l'on se fait de l'inspiration celtique, et telle est celle aussi que l'on se fait communément de l'originalité de *Tristan*. Ce qui est en question dans le « celticisme » de *Tristan*, c'est la conception de l'amour qui s'y trouve développée; et si, en effet, les passions de l'amour n'ont pas en tout temps, ni surtout chez toutes les races, revêtu la même expression, c'est ce que nous cherchons quand nous nous demandons ce que Tristan contient de proprement « celtique? » Car, encore une fois, il n'a pas été fait jusqu'ici de réponse à la question, puisqu'on ne nous a donné comme preuve du caractère celtique de la conception de l'amour que la couleur même du poème de *Tristan*, et que, comme on vient de le voir, cette couleur précisément n'a rien de plus celtique en son archaïsme que de français, et si l'on le veut, de roman ou de germain. Un critique allemand pouvait même dire, il n'y a pas longtemps, après avoir écarté l'hypothèse de l'origine celtique, que : « tandis que les conteurs français restaient emprisonnés dans les données

brutes de leurs récits, sans parvenir à en extraire le grand sens poétique, c'est l'empreinte germanique qui a conféré à la légende de *Tristan* sa valeur sérieuse et tragique. »

II

Il est certain que, depuis Eilhart d'Oberg, qui vivait au XIIe siècle, et Gottfried de Strasbourg, jusqu'à Richard Wagner, dont il importe ici de ne pas oublier que le drame est de 1859, le sujet de *Tristan* est un de ceux que l'Allemagne a toujours traités avec une prédilection singulière : M. Bossert nous donne, à cet égard, dans le dernier chapitre de son livre, d'intéressans détails. Il y a plus : Wagner n'a pas découragé les imitateurs, et on compte, au nombre de ceux qui n'ont pas craint de remettre après lui le sujet de *Tristan* sur la scène, le philosophe Édouard de Hartmann. Son audace ne paraît pas avoir été récompensée. Et, en effet, Tristan, c'est désormais dans l'histoire de la littérature universelle, et ce sera toujours le *Tristan* de Wagner, de même que *Roméo* sera toujours le *Roméo* de Shakspeare, et encore que Bandello et Luigi da Porta aient conté supérieurement l'histoire des amans de Vérone. Il nous faut même aujourd'hui, quand nous voulons parler de *Tristan*, commencer par écarter de nous le souvenir du *Tristan* de Wagner, et, par-dessus tout, prendre garde à ne pas le laisser nous dicter nos impressions sur le *Tristan* de la légende. « L'empreinte germanique » dont on nous parlait tout à l'heure, n'est peut-être qu'une « empreinte wagnérienne; » et, de fait, en un certain sens, on ne saurait rien imaginer de plus différent du drame de Wagner que le poème de Gottfried de Strasbourg, lequel pourtant semble avoir été sa principale source d'inspiration et d'information. Prestige du style! Autorité du génie! « La poésie des races celtiques, » c'est ce qu'en a dit Ernest Renan; et la légende de Tristan, c'est la « matière de Bretagne, » telle que Richard Wagner l'a fixée!

La popularité du roman de *Tristan* a été grande au moyen âge, plus grande ou aussi grande que celle de pas un autre des *Romans de la Table Ronde*. Si nous n'avons plus le poème de Chrétien de Troyes, nous avons celui de Gottfried de Strasbourg, qui passe pour un des « monumens » de la littérature allemande du moyen âge. Dans la littérature du moyen âge, les allusions à

Tristan sont perpétuelles. Le poème a été traduit, adapté, paraphrasé, travesti, gâté, déshonoré, en allemand, en anglais, en norvégien, en italien, en espagnol, en tchèque, je crois, et qui sait en combien d'autres langues? Les romantiques, on nous le rappelait à l'instant même, — Wieland, qui aurait voulu faire de *Tristan* le pendant de cet *Oberon* qu'il avait tiré d'*Huon de Bordeaux*, Schlegel [Auguste-Guillaume], Rückert, Immermann, Hermann Kürtz, Simrock, Platen, — ont tourné, pour ainsi dire, autour de ce sujet de *Tristan*, l'ont abordé, l'ont abandonné, l'ont continué, en ont écrit des « chants » entiers. Et cependant, il faut le constater, ce n'est bien que depuis Wagner, et grâce à lui, que la légende a pris la place dont on ne la dépossédera plus dans l'histoire de la littérature universelle et de l'art. On avait, jusqu'à lui, pressenti peut-être, et on n'avait donc pas méconnu, mais on n'avait connu non plus toute la richesse du sujet; *Tristan* n'a été jusqu'en 1859, — voilà une date comme on n'en peut beaucoup donner d'aussi précises en semblable matière, — qu'une légende « comme une autre; » il n'est devenu que depuis lors l'aventure d'amour incomparable et unique. Et ce serait donc bien un « Germain » en ce cas, sinon le « génie germanique, » qui aurait conféré au sujet de *Tristan* « sa valeur sérieuse et tragique. »

Mais, cette « valeur sérieuse et tragique, » si elle n'est pas aujourd'hui douteuse, est-elle bien ce que l'on dit depuis une trentaine d'années, ou un peu davantage? et l'amour, dans le *Roman de Tristan*, nous apparaît-il sous les traits que l'on est convenu de lui assigner? Est-il vraiment le droit souverain, naturel et à la fois divin, que deux êtres auraient de s'appartenir l'un à l'autre? cette passion supérieure à tous les obstacles? cette impulsion à laquelle notre faiblesse humaine essaierait aussi vainement de résister que de se mettre en travers des cataclysmes de la nature? cette « force majeure » à laquelle la société même et ses lois, se sentiraient embarrassées, gênées, vaguement coupables de s'opposer? C'est l'opinion que je vois partout répandue. Le fond du *Roman de Tristan et Iseut*, sa nouveauté pour sa date, son originalité, — sa portée, s'il commande, pour ainsi dire, toute cette littérature d'amour où tant de nos semblables ont vu et voient toute la littérature, — c'est précisément, ou plutôt c'est uniquement cette conception de l'amour. On a pu dire avec vérité qu'il y avait un lointain souvenir et comme une réminis-

cence involontaire de l'*Astrée*, de notre Honoré d'Urfe, jusque dans les romans de George Sand. Il faut remonter plus haut! L'*Astrée* se souvient elle-même des *Amadis*, qui descendent eux-mêmes des *Romans de la Table Ronde;* et c'est *Tristan* qui serait l'origine. Cette conception de l'amour, si différente de tout ce qui l'avait elle-même précédée, mais non moins différente de la conception de l'« amour courtois, » qui va cependant la suivre, et avec laquelle on la confondra longtemps, elle est celtique. Elle exprime « l'idéal de la race poétique et rêveuse par excellence. » Elle est l'une des « créations » qui ont enrichi et compliqué l'âme moderne de sentimens qu'ignorait l'âme antique. Elle est enfin, non seulement dans l'histoire, mais dans la formation de l'atmosphère où l'humanité a vécu depuis lors, l'ineffaçable témoignage qu'une race trahie par la fortune a laissé d'elle-même et la preuve impérissable de sa noblesse et de sa grandeur.

C'est malheureusement cette interprétation de l'amour qui ne nous paraît pas conforme à la réalité du poème de *Tristan*, et, d'une manière générale, tout en s'en défendant, on introduit ici, avec « le droit divin de la passion, » des sentimens et des idées plus jeunes que Tristan d'une dizaine de siècles. M. Bossert a résumé, dans un chapitre de son livre, les deux cent cinquante à trois cents vers où Gottfried de Strasbourg exprime lui-même l'idée qu'il se fait de l'amour. « Le sentiment, nous dit-il, est considéré dans le *Tristan* comme une chose unique et absolue, ne dépendant de rien, ne reconnaissant aucune limite, ne tenant à aucune condition extérieure; ce qui lui est contraire est regardé comme non avenu; ce qu'il ne transforme pas, il le supprime. C'est une sorte de religion, fanatique et exclusive, ne souffrant aucun partage, demandant toute l'âme et toute la vie, et dégageant ses initiés de tout engagement et de tout lien antérieurs. » M. Bossert n'a-t-il pas lu Gottfried avec les yeux d'un homme de notre temps? et pareillement M. Kufferath? ou encore Gaston Paris? auxquels je renvoie le lecteur. Car enfin, il y a au moins dans *Tristan* quelque chose dont, ou d'où dépend l'amour de Tristan et d'Iseut, et c'est d'abord le philtre (1), ou le « boire amoureux, » le breuvage d'amour et de mort qu'ils épuisent sans le savoir!

(1) On nie quelquefois que les mots aient une figure ou une physionomie : je demande aux partisans de la réforme de l'orthographe, s'ils oseraient écrire ici « le filtre; » et soutenir qu'ils ne l'ont pas dévisagé!

Je ne voudrais pas ici m'égarer dans les subtilités de la casuistique amoureuse. Mais il me semble que la première condition de l'amour, tel que l'on essayait de nous le représenter tout à l'heure, c'est d'être « libre » dans son origine, de ne « tenir à aucune circonstance extérieure » et de ne naître, comme dans *Roméo*, que de la rencontre des deux amans. Paolo et sa Francesca n'ont pas non plus bu de philtre, ni eux, ni aucun des couples amoureux consacrés par la légende et par la poésie. Le philtre ici nous gâte tout. Ou, du moins, il ne « gâte » rien, et je tâcherai de dire pourquoi tout à l'heure, mais il s'oppose à l'interprétation que l'on donne de l'amour dans *Tristan*. Si la fatalité de cet amour est « extérieure, » elle n'est plus « passionnelle; » et n'étant plus passionnelle, que deviennent les choses qu'on nous disait de la « force majeure, » de l' « impulsion irrésistible, » et du « droit de la passion? » Ce ne sont plus qu'autant de noms de la nécessité physique! Et apparemment c'est pourquoi, sans parler de l'embarras où le philtre a mis plus d'un commentateur, nous voyons que, parmi les conteurs eux-mêmes de *Tristan*, il y en a quelques-uns, Béroul, je crois, et Eilhart d'Oberg, qui ont essayé de limiter, l'un à trois, et l'autre à quatre ans, la durée des effets du philtre. Ils auront senti que, pour nous intéresser jusqu'au bout, il fallait absolument qu'Iseut et Tristan fussent libérés de toute obligation ou contrainte extérieure d'aimer. Et ne disons pas qu'en ce cas ils n'avaient donc qu'à supprimer le philtre! Ils ne l'ont pas supprimé, et ils ont bien fait, d'abord parce que, sans le philtre, on pourrait dire qu'il n'y a plus de légende. La légende de *Tristan*, c'est le breuvage d'amour et de mort, sans lequel, n'ayant pas de contact avec le merveilleux, *Tristan* serait encore une chronique ou un roman, mais non pas une légende. Et puis, ils ont bien fait, parce que, si l'intervention du philtre s'oppose à l'interprétation reçue de la légende, ou du moins à la manière dont on croit que l'amour y est représenté, il se peut qu'elle s'accorde avec d'autres interprétations; — et, pour notre part, c'est ce que nous croyons.

Quelle que soit en effet la violence de leur passion, il ne faut pas oublier, non seulement que, dans la mesure où Tristan et Iseut le peuvent, ils y résistent, mais ils se sentent à la fois coupables et innocens à l'égard du roi Marc. Ils se savent « coupables, » tous les deux, mais Tristan surtout, de le tromper,

parce que l'adultère est un crime, et puis, parce qu'il est, lui, Tristan, si je puis ainsi dire, le « presque fils » de Marc, son neveu aimé, l'homme de sa confiance, l'espérance de sa race. Mais ils se sentent « innocens, » — et c'est ici l'une des raisons du philtre, — parce que leur passion ne dépend pas d'eux, du libre choix de leur cœur, et du consentement de leur humaine volonté. Je ne vois du moins nulle part qu'ils nient leur crime : mais ils disent que leur crime, qu'ils reconnaissent comme crime, n'est pas d'eux, et qu'autant que les « coupables » ils en sont les victimes. Que signifieraient sans cela les appels réitérés de Tristan à la justice du roi et au jugement de Dieu? Les faits ne sont pas douteux et la trahison est certaine. Pourquoi donc un jugement? Pareillement, dans la forêt du Morois, quand Marc, qui s'est mis en expédition tout exprès, surprend les deux amans endormis sur leur lit de feuillages, avec l'épée nue de Tristan entre eux deux, pourquoi ne les frappe-t-il pas, si ce n'est pas parce qu'il se rend compte qu'ils sont, comme lui, les misérables jouets d'une fatalité contre laquelle ni eux ni lui ne peuvent rien? « Ah! je t'ai reconnu, père, s'écrie Tristan à son réveil : *tu n'as point pardonné, mais tu as compris!...* la noblesse de ton cœur t'a incliné à comprendre les choses qu'autour de toi tes hommes ne comprennent pas. » Pareillement encore, comment, — et quoique d'ailleurs elle s'en tire par une ruse plus digne du fabliau que du roman d'amour, — comment Iseut brave-t-elle, avec tant d'audace et de tranquillité, la redoutable « épreuve du feu? » Si l'on rapproche tous ces faits, ne doit-on pas convenir qu'il y a, dans l'amour de Tristan et d'Iseut, autant de passion que l'on voudra, mais autre chose aussi que de la passion? que, si l'impulsion de l'amour est irrésistible en eux, ils ont essayé, ils essaient pourtant d'y résister? qu'en y succombant ils se jugent? que d'ailleurs ce n'est pas eux qui proclament ni qui revendiquent nulle part « les droits de la passion » ou rien qui ressemble à ce que nous appelons de ce nom? « Leur amour, dit M. Bédier, n'est pas une luxure inquiète qui cherche à se justifier par la thèse romantique des droits de la passion. Tristan n'est pas un révolté, il ne renie pas l'institution sociale, il la respecte, au contraire, il en souffre, et seule cette souffrance confère à ses actes la beauté. » Et on voit que, s'il serait exagéré de dire qu'une telle interprétation de la légende amoureuse de Tristan n'a « rien de commun » avec la

précédente, elle en diffère profondément, et peut-être convient-il d'insister sur cette différence.

M. Bédier, qui ne perd pas de vue sa thèse, profite, et je serais tenté de dire abuse de l'occasion, pour contester une fois de plus l'origine « celtique » de Tristan. Il fait observer qu'une telle conception de l'amour implique un respect absolu du lien conjugal, et il prouve d'autre part que, si jamais une race de l'antiquité a au contraire traité le mariage négligemment, ce sont les Celtes. « Le trait le plus singulier de la vie celtique au VIIe et au VIIIe siècle, nous dit-il, c'est la fragilité du lien conjugal; » et ainsi, ce qu'il y aurait dans Iseut et dans Tristan de plus « celtique, » ce serait donc ce que, dans leur manière de sentir et de penser, il y a de moins conforme à celle de leurs compatriotes? Mais nous, ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est cette conception de l'amour, telle qu'elle s'oppose à celle que l'on a cru jusqu'ici que l'on admirait dans Tristan, et qui n'était donc, en réalité, qu'une conception romantique. Si le vrai drame de Tristan était, et n'était que ce que l'on croit, il n'y aurait même pas de drame, puisqu'il n'y aurait pas de conflit ni de lutte, si ce n'est la lutte banale du roi de Cornouailles défendant contre Tristan son honneur outragé. C'est alors que leurs aventures à tous trois, Tristan, Marc et Iseut, ne seraient que des aventures, dont le nombre et la nature ne dépendraient, selon les versions, que du caprice ou de la fantaisie du trouvère, et nullement de la « constitution » ou des nécessités intérieures du sujet. C'est alors aussi que l'on chercherait inutilement la raison du « philtre. » A moins peut-être qu'il ne servît au poète comme d'une excuse pour se justifier d'avoir osé cette peinture passionnée de l'adultère triomphant! et ceci, qui viendrait à l'appui de la thèse de M. Bédier, ne serait pas une présomption moindre en faveur de la nôtre.

Mais, au contraire, le philtre rentre, pour ainsi parler, dans les données accoutumées de l'invention légendaire, si nous n'y voyons, au lieu de je ne sais quel « symbole, » — qu'on ne sait comment interpréter, — je serais tenté de dire « qu'un fait, » et en tout cas que le souvenir d'une antique aventure. « Il y avait une fois deux amans qu'un étrange accident déposséda d'eux-mêmes,... » et c'est leur histoire, nous dit le poète, que je vais vous conter. Le génie est, sans le formuler, d'avoir dégagé le « cas de conscience » qui pouvait s'engendrer de cette aventure,

d'avoir su choisir quelques-uns des épisodes les plus propres à en montrer l'intérêt humain, la grandeur tragique, pourquoi pas la portée sociale? c'est d'avoir introduit une signification morale et universelle dans un sujet qui n'était qu'un sujet comme un autre; — et voilà tout le *Roman de Tristan*. Ce ne sont pas les victoires amoureuses de Tristan qui font la beauté du poème, et ce n'est même pas, en un certain sens, l'intensité de sa passion. D'autres que lui n'ont pas aimé moins passionnément que lui. Mais la source de ses voluptés est la source aussi de ses pires souffrances! Il est presque aussi malheureux, — et honteux, — d'aimer, qu'un autre en serait joyeux et heureux. Il fait ce qu'il peut pour échapper à la tyrannie de son amour, et même plus qu'il ne peut, comme quand par exemple, pour anéantir en lui le souvenir de la première Iseut, il le profane, en épousant la seconde, Iseut aux blanches mains, la fille du duc de Bretagne. Et comment se fait-il qu'il n'y puisse pas échapper? Comment et pourquoi sa pensée, toute sa personne, à lui, Tristan, le vainqueur du Morhoult et de tant d'autres monstres, sont-elles obstinément, constamment ramenées vers la première Iseut? C'est qu'il y a le philtre! Il y a la fatalité première, sur laquelle la légende ne s'est point expliquée, mais qui continue de peser sur lui de tout son poids, et dont il ne réussit finalement à se débarrasser qu'en mourant. Pas de légende sans le philtre, disions-nous tout à l'heure; et maintenant nous pouvons dire : pas de poème, non plus, sans le philtre! Tout le charme de *Tristan* est en quelque manière sorti du flacon magique où la mère d'Iseut avait enfermé le breuvage qu'elle ne destinait point au héros.

On ne s'étonnera pas que nous insistions sur ce point. Il s'agit de *Tristan*. Et puis, comme nous l'avons dit, il ne nous est parvenu de *Tristan* que des fragmens incomplets. C'est à peu près comme si nous disions que la réputation du poème ne s'explique par aucune qualité d'exécution ou de facture. Ce n'est point par la supériorité de la forme que *Tristan* s'impose à notre admiration, puisqu'on pourrait dire que, comme forme, il n'existe point. Ce qui en fait la beauté lui est donc tout intérieur, et consiste essentiellement dans la nature des sentimens ou des idées qui l'animent. Quelles sont donc ces idées? et quels sont ces sentimens? C'est ce qu'il fallait considérer de près. Le lecteur a sous les yeux les résultats de cette recherche et nous pouvons dire :

Il est vrai que, si l'on fait de nos jours une place à part, et unique, parmi les *Romans de la Table Ronde*, au roman de *Tristan*, ce n'est que depuis qu'il a plu à Richard Wagner de s'en inspirer, et d'en tirer son chef-d'œuvre. Il est vrai également que ce chef-d'œuvre a fixé, pour ainsi dire, et peut-être, dans l'opinion publique, « immobilisé » pour longtemps le sens de la légende. Mais il n'est pas vrai que la seule beauté de la légende soit où Richard Wagner l'a vue, et il n'est pas vrai que l'on ne puisse interpréter le sujet que comme lui. Wagner ne se souciait pas d'histoire littéraire en écrivant *Tristan*, et rien ne lui était plus indifférent que de savoir lequel était le plus voisin de la « leçon » primitive, le fragment de Béroul ou celui de Thomas. Et il n'est pas vrai surtout que la conception de l'amour et de la vie dans le *Tristan* de la légende soit celle que l'on continue d'y voir depuis Wagner. « Fort comme la mort, » la tristesse tragique du dénouement le prouve, puisque Iseut et Tristan ne meurent que de s'être trop aimés, et qu'ainsi nous voyons qu'il leur est « physiquement » plus facile de mourir, je ne dis pas que de « renoncer » à leur amour, mais d'en écarter d'eux la poignante obsession ; cet amour, s'il n'est pas « l'amour courtois » de nos poèmes français, n'est pas non plus « l'amour romantique » des contemporains de George Sand et d'Alfred de Musset. Ce n'est point un amour d'« outlaw », ni d'« anarchiste, » et, comme le disait M. Bédier, Tristan n'est pas un révolté. S'il est sans doute, comme Iseut elle-même, sans pitié pour ceux qui contrarient son amour, par la bonne raison qu'il y joue sa vie, et si tous les moyens, même les pires, lui paraissent assez bons contre « ces traîtres et ces félons, » du moins son respect ne se dément jamais pour le roi Marc, son oncle, et j'ajoute pour tout ce que représente le roi Marc : la sainteté du mariage, l'autorité de « l'institution sociale, » les liens de la vassalité, les droits de la famille et de l'affection.

L'intérêt humain du drame, son sens universel est là, dans le conflit qui résulte de cette contrariété de sentimens, et là aussi, par conséquent, la réelle beauté du poème. Dans un cadre bien différent, c'est un peu déjà le sujet de *Phèdre*, — j'entends celle de Racine, — l'analyse et la peinture de tout ce que le remords développe, pour ainsi dire, de « richesse psychologique » dans une âme un peu noble. Je dis « dans une âme un peu noble, » et, en effet, remarquez à cet égard com-

bien le caractère d'Iseut est moins haut que celui de Tristan. Oui, celle-ci, la blonde Iseut, la belle aux cheveux d'or, ne serait pas très éloignée de revendiquer « le droit divin de la passion. » Mais Tristan, lui, son amour, toujours inquiet et toujours en lutte avec sa loyauté, lui vend chèrement les joies qu'il lui procure, et c'est encore ce qui fait une des rares beautés du poème, je veux dire la manière dont la souffrance et la volupté s'y mêlent pour s'y exaspérer l'une l'autre. Croirai-je d'ailleurs, en m'exprimant ainsi, « rabaisser » ou diminuer la valeur de *Tristan?* Ce qu'à Dieu ne plaise, en vérité, et je souscris à tout ce que le vieux poème inspire ou a inspiré d'admirations passionnées ! Mais je ne l'admire pas pour les mêmes raisons, et ces autres raisons valaient peut-être la peine d'être mises en lumière, s'il s'agit de l'un des monumens les plus mutilés, mais, dans sa mutilation même, l'un des plus significatifs que nous ait légués, je ne dis pas la littérature française, mais la littérature européenne du moyen âge.

Et ce sont aussi ces raisons, qui nous empêcheront, comme elles en empêchent M. Bédier, d'y rien voir de particulièrement « celtique. » Une conception très générale et très vague de l'amour, qui se retrouverait dans vingt autres poèmes, comme la conception de l'« amour courtois, » ou comme celle de l'« amour platonique, » pourrait être la création d'une époque ou d'une race, mais non pas une conception aussi particulière et individuelle que celle que nous offre le roman de *Tristan*. Il y a dans *Tristan* quelque chose d'« unique » en son genre, et qui, pour être « unique, » n'en est pas moins « universel, » ce qui précisément est le cas de tous les chefs-d'œuvre, de *Phèdre*, par exemple, ou de *Roméo*, comme de *Tristan;* il n'y a rien d'ethnique » ni de « local, » qui soit le privilège ou en quelque sorte l'invention d'une race d'hommes. Prétendra-t-on que tous les Celtes, et les Celtes seuls, aient aimé comme Iseut et comme Tristan ? C'est alors que Tristan ne serait plus Tristan. S'il est Tristan, c'est qu'il est le seul à qui soit arrivée son aventure, ou mieux encore, il est le seul pour qui son aventure, ou toute aventure analogue, ait eu les suites qu'elle a pour lui, et qui font tout justement le poème. Il est Picte d'origine, et sa légende semble s'être d'abord développée dans le pays de Galles, pour ne devenir européenne et universelle qu'après avoir passé par les conteurs français ; mais on n'en saurait dire davantage ; ou du moins, c'est autre chose qu'il en

faut dire, et, pour conclure, laissant là ces questions de vanité ethnique, dont nous n'éclaircirons jamais l'obscurité, ce que l'on impute encore à des qualités de race, il faut le rapporter désormais à sa véritable origine, qui est ici, comme aussi bien celle de toutes les grandes œuvres, le génie d'un seul homme.

III

« *Qu'il a existé à la base de toute la tradition poétique de Tristan, un Poème unique, archétype commun de tous les romans connus,* » — c'est textuellement le titre de l'un des chapitres de l'*Introduction* de M. Bédier; et on le trouvera, je pense, assez clair. La démonstration de la thèse que M. Bédier y avance n'est pas moins claire, ni moins péremptoire.

Nous avons dit que nous avions des fragmens de *Tristan*, presque dans toutes les langues de l'Europe du moyen âge, et il semble au premier abord que cette abondance de textes implique une richesse infinie de la légende. Sans doute, sur le thème général du poème, — comme par exemple on le voit dans le roman en prose du XIII[e] siècle, — se sont greffés des épisodes, empruntés eux-mêmes à d'autres légendes, comme celle de *Lancelot*, ou aux souvenirs de l'antiquité, à moins qu'ils ne soient de l'invention personnelle du trouvère; et, ainsi, d'âge en âge, de poète en poète, la légende s'est agrandie jusqu'aux proportions d'un « cycle » romanesque ou épique! Ce serait une erreur de le croire. Au total, M. Bédier nous dit, et il nous prouve, que « toute la tradition poétique relative à Tristan tient en quatre romans, celui d'Eilhart d'Oberg, celui de Béroul, celui de Thomas, et le roman en prose. » En d'autres termes, dans aucun des autres fragmens de *Tristan* qui nous sont parvenus, — et je pense que le poème de Gottfried de Strasbourg lui-même est compris dans le nombre, — il ne se rencontre un épisode qui déjà ne se trouve dans un de ces quatre romans, et quant aux plus significatifs de ces mêmes épisodes, ils figurent dans deux, ou dans trois de ces romans, ou dans tous les quatre. Ou, en d'autres termes encore, quelque hésitation que l'on puisse avoir sur tel ou tel détail, les contours de *Tristan* sont aussi nets, et aussi nettement définis, ils sont aussi arrêtés, que sont au contraire flottans ceux de la plupart de nos *Romans d'aventures*. Ce *Tristan*, dont nous n'avons pas de texte authentique et complet,

n'est pas du tout ce qu'on appelle « un roman à tiroirs ; » il ne ressemble pas à ce que seront les *Amadis*, ou le *Grand Cyrus*. On y discerne de l'ordre, des intentions, un plan, du calcul, une composition savante, et, si j'osais encore aujourd'hui me servir de cette expression démodée, ce *Tristan* est un organisme. « Il y a progression logique de l'action d'une péripétie à l'autre, et ces péripéties sont subordonnées au développement des caractères une fois posés des personnages. »

C'est à la condition, il est vrai, que l'on y voie ce que nous y croyons voir nous-même, avec et après M. Bédier. Ces qualités se retireraient, pour ainsi parler, et nous échapperaient, si nous ne voulions voir dans *Tristan* que le déchaînement superbe et inconscient de la passion souveraine. Quelques épisodes, en ce cas, deviendraient même presque inintelligibles, et, notamment, pour n'en citer qu'un seul, celui du jugement ou de l'épreuve du feu? Pour sentir les « intentions » du poète, et pour admirer en sécurité l'aisance, l'ingéniosité, la souplesse avec laquelle elles se plient, se subordonnent et s'unissent à l'intention générale, à l'idée mère et maîtresse du poème, il faut avoir bien vu ce que le remords de son crime, ou du moins ce que l'impuissance de se libérer de son amour, mêle de souffrance et de misère aux voluptés de Tristan. Il faut l'avoir entendu s'écrier : « Au Seigneur Dieu, roi du monde je crie merci, et le supplie qu'il me donne la force de rendre Iseut au roi Marc. N'est-elle pas sa femme, épousée selon la loi de Rome, devant tous les riches hommes de sa terre! » En revanche, la clarté qui résulte de la supposition est si vive qu'entre les cinquante ou soixante épisodes qui sont toute la « matière poétique » de Tristan, elle peut servir à reconnaître et à distinguer ceux qui devaient ou non faire partie du poème primitif. M. Bédier, si je ne me trompe, n'a pas dû lui-même recourir à un autre moyen pour procéder à sa « restitution » ou « reconstitution » de *Tristan*, dont on pourra sans doute, après cela, discuter quelques points, mais non pas la vraisemblance et le charme persuasif. Mais, justement, qu'est-ce que cela prouve, sinon que son interprétation de *Tristan* est la bonne? Pour que *Tristan* soit *Tristan*, oui, c'est bien ainsi qu'il faut l'interpréter, puisque cette interprétation nous le rend à la fois plus clair, plus tragique, et plus original. Et ces observations nous ramènent à la thèse de M. Bédier. « Quelqu'un, un jour, a nécessairement combiné ce plan, superbe de force et

d'ingéniosité : » quelqu'un, c'est-à-dire un vrai poète, un grand poète, qui peut-être était un Celte, puisqu'on a bien prétendu que Shakspeare en serait un, mais qui, comme Shakspeare également, quelle que soit son origine, avant d'être Celte, ou Français de France ou de Normandie, était lui-même, et l'est encore.

Cette supposition, si vraisemblable en général, c'est-à-dire dans tous les cas analogues et, dans le cas particulier de *Tristan*, si conforme aux données du problème d'histoire littéraire, a deux autres suppositions contre elle, et deux suppositions dont on aura sans doute quelque peine à triompher. Ce qui du moins ne paraît pas douteux, c'est que, tout accréditées qu'elles soient, la supposition de M. Bédier leur porte un coup sensible et que nous voudrions pour nous qui devînt décisif.

On nous enseigne, en effet, — depuis que la critique allemande au XVIII[e] siècle, a mis l'*Iliade* en chansons, et Homère en morceaux, — que nos *Romans de la Table Ronde*, comme nos *Chansons de Geste*, et comme toutes les antiques épopées, *Volks-Epen*, les épopées de primitive formation, ne seraient que des « agrégats, » ou, comme ils disent, des « conglomérats » de *cantilènes* ou de *lais*, rassemblés et soudés ensemble par une succession de trouvères qui les auraient ainsi d'âge en âge conduits de leur forme première, brève, rude et encore haletante, jusqu'aux interminables développemens de la *Bibliothèque Bleue*. — La différence de la *cantilène* et du *lai*, rappelons-le pour mémoire, en passant, c'est que la cantilène est un chant lyrique, une ode, et le lai, généralement plus ample, ou plus long, est un court poème narratif. — Il nous est parvenu, je crois, peu de « cantilènes, » et au contraire, nous avons un certain nombre de « lais, » dont plusieurs se rapportent à *Tristan*. Le poème de *Tristan* ne serait que la fusion ensemble de ces « lais. » « Chez Eilhart d'Oberg, nous dit l'un, la légende apparaît encore comme un conglomérat de scènes et d'épisodes détachés, qui sont très artificiellement enchaînés. » Et un autre : « Le poème de Béroul, bien qu'on puisse le dire construit assez solidement, laisse pourtant à tout moment voir les soudures des pièces qui l'ont formé. Il fait comprendre comment des chants épisodiques est sorti un poème biographique, comment de la réunion des *Lais* est sortie l'*Estoire*. » Voilà des affirmations bien tranchantes ; et nos érudits semblent ici bien sûrs de leur fait. Les soudures sont-elles si

visibles ? La maladresse ou la gaucherie des transitions prouvent-elles ce qu'on leur fait dire ? Je connais peu de transitions plus embarrassées que celles de Boileau, dont on n'a jamais dit cependant que les *Épîtres* ou les *Satires* fussent des conglomérats de lieux communs de morale. Et puis, on aimerait que nos érudits se fussent expliqués plus nettement.

Car que veulent-ils dire? Que le *Roman de Tristan*, non plus qu'aucune *Chanson de Geste*, n'est sorti tout armé du cerveau de son auteur, quel qu'il soit ? C'est le cas, répondrons-nous, de toutes les choses humaines, et, en particulier, de toutes les œuvres littéraires, de l'*Énéide*, comme de l'*Iliade*, et du *Roland furieux* comme du *Ramayana : — Nihil est simul inventum ac perfectum.* Une étude, même superficielle, des sources de l'*Énéide* les révèle d'abord infinies. Et combien y trouvera-t-on d'épisodes que quelque poète, grec ou latin, quelque rhéteur ou quelque conteur, n'ait traité avant Virgile? On ne s'est pourtant jamais avisé de dire que l'*Énéide* fût un agrégat de cantilènes ou de *lais*. On ne le dira même pas de la *Légende des siècles*, et encore que les divisions y soient, pour ainsi parler, toutes faites. On se contentera de dire que Victor Hugo qui, dans le sens matériel du mot, a « inventé » la *Rose de l'Infante*, n'a pas « inventé » le *Lion d'Androclès*. Pareillement, *Chansons de Geste* et *Romans de la Table Ronde*. Il est vraisemblable, il est probable, il est certain que plusieurs des épisodes dont l'ensemble et l'enchaînement forment la légende de *Tristan*, ont existé et vécu de leur vie propre et indépendante avant *Tristan*, et en dehors de tout rapport avec la légende. Le conte du cheveu d'or, par exemple, ou celui du chien *Petit Cru*, — qui portait au cou un grelot magique dont le tintement faisait oublier à ceux qui l'entendaient toutes leurs misères et tous leurs chagrins, — n'appartiennent pas nécessairement à la légende de Tristan. Ce grelot pourrait tinter dans toutes les histoires où l'on souffre. Il est probable et même certain que l'auteur de *Tristan*, de quelque nom qu'on le nomme, et à quelque race d'hommes qu'il appartienne, n'a pas trouvé, « le premier, » des aventures tellement singulières et neuves, que personne au monde, avant lui, n'en eût eu même une vague idée. Mais il est certain aussi que, si c'est cela qu'on veut dire, on ne dit rien que de parfaitement banal, et j'ose ajouter, de parfaitement vain, si de plus on ne nous dit *quand* et *comment*, sous quelle influence et pourquoi, en vertu

de quelles affinités secrètes, ces *lais* épars se sont rejoints, ont concouru à la formation d'une légende unique, et finalement ont constitué le poème que nous possédons. Nos cathédrales gothiques, Amiens ou Notre-Dame de Paris, ne sont aussi que des « conglomérats » de moellons.

Mais c'est qu'on veut dire autre chose, et la théorie va plus loin. On veut dire que le *Roman de Tristan* ou la *Chanson de Roland* sont des « créations spontanées du génie populaire ; » et peut-être même la théorie, qui est en somme une théorie romantique, n'a-t-elle été inventée que pour cela. « Il y a quelqu'un, dit-on couramment, qui a plus d'esprit que Voltaire, et c'est tout le monde; » et je n'en sais rien, mais je ne le crois pas. Pareillement, c'est du « peuple, » c'est de la foule anonyme et obscure, que sortiraient les grandes inspirations, celles qui tantôt soulèvent les peuples, comme dans nos Océans une vague de fond, et celles qui, comme ici, ravissent l'humanité dans l'infini du rêve. Ce n'est point le génie d'un homme qui parle dans *Tristan*, mais l'âme d'une race qui se révèle. Cette profondeur d'accent, cette flamme de passion, cette générosité d'inspiration, tout cela passe, en quelque sorte, la mesure d'un homme. Il en est, à cet égard, de la poésie, comme des langues elles-mêmes qui lui servent à s'exprimer, dont les grammairiens essaient vainement de « fixer » le cours, et dont les écrivains, si on les laissait faire, dénatureraient le génie. Mais le peuple est là, qui veille, sans en avoir l'air, d'ailleurs, et dont le rude bon sens fait justice de toutes ces entreprises. De même donc que c'est lui qui ramène la langue à ses véritables sources, ainsi c'est lui qui ramène l'art à la nature, en le ramenant au désintéressement et à la naïveté de l'observation. C'est lui aussi dont le grand cœur, ouvert de toutes parts aux inspirations larges et généreuses, comprend et excuse ce qu'il peut y avoir de noble, et, en tout cas, de profondément humain, dans le déchaînement de la passion la plus coupable, lui qui pardonne à Iseut comme il pardonne à Francesca, lui encore qui, mettant la sincérité au-dessus de tout, voit large, et mêle au jugement des actions des hommes cette compassion sourde sans laquelle la justice même ne serait qu'un autre nom de l'implacabilité. C'est lui... mais je n'en veux dire pas davantage aujourd'hui sur ce thème, et je me borne à noter que, si les opinions de M. Bédier sur *Tristan*, auxquelles on a vu que nous nous associons, rencontrent quelque

part un obstacle, ce sera là, dans cette croyance que tout favorise autour de nous, et dont je ne sais ce qu'il pense pour sa part, mais que, pour la mienne, je considère comme absolument fausse. En littérature comme en art, une grande œuvre est toujours l'œuvre de quelqu'un.

Concluons donc que le *Roman de Tristan* est l'œuvre d'un grand poète inconnu, et que tous les fragmens qui nous sont parvenus de la légende n'étaient, quand ils existaient encore chacun dans son intégrité, que des imitations ou des remaniemens de ce poème primitif. Ce poète était-il Picte ou Gallois, Armoricain ou Anglo-Normand, Allemand ou Français? nous l'ignorons, mais nous disons qu'il n'importe guère, ou du moins pas plus qu'il ne nous importe, quand nous voyons jouer *Hamlet* ou *Othello*, que Shakspeare soit Anglais ou d'une autre race. Pour composer son poème, ce poète a d'ailleurs, comme tous les poètes, « pris son bien où il le trouvait, » et, avant de faire entrer dans son œuvre les élémens qui la constituent, il ne s'est point demandé si les uns étaient « celtiques, » et les autres grecs ou latins, mais il les a ployés à son usage, et la valeur en est ainsi devenue très supérieure à leur valeur d'origine, quelle qu'elle fût. C'est en lui, dans son génie, et non pas dans le « folklore » qu'il a trouvé l'idée qui vivifie tous ces élémens d'une vie nouvelle, qui les subordonne les uns aux autres, et qui, d'une compilation qu'ils risquaient d'être en des mains plus vulgaires, en a fait l'une des « combinaisons » les plus harmonieuses qu'il y ait dans l'histoire de la poésie. Et son malheur, ou plutôt le nôtre, a voulu qu'au cours des temps la « combinaison » se perdît, mais on en retrouve la force et le charme presque dans toutes les imitations qui nous en sont parvenues; et l'idée était si belle, elle était si féconde, elle touchait si profondément quelques-unes des fibres les plus délicates et les plus secrètes de l'humaine sensibilité, que, même s'il ne survivait de *Tristan et Iseut* qu'un titre, et cette idée, c'en serait encore assez pour faire du poème une des grandes œuvres de l'humanité.

Que les érudits louent maintenant, et remercient M. Bédier de la manière savante et critique dont il a « réédité, » pour leur usage, le texte de Thomas, nous l'en remercierons et nous l'en louerons nous aussi. Ils s'y connaissent mieux que nous, et nous ne pouvons donc en ceci que les suivre. Mais nous le remercie-

rons surtout d'avoir écrit cette *Introduction*. Ce sont des *Introductions* de ce genre, de ce caractère littéraire, de cette ampleur et de cet intérêt, qui font défaut dans la plupart des publications de la *Société des Anciens Textes français*. Et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que la plupart du temps les auteurs de ces publications, si leurs *Introductions* n'égalaient pas toujours en intérêt celle de M. Bédier, pourraient du moins en écrire de fort intéressantes. Mais ils affectent de le dédaigner. On dirait qu'ils sont jaloux de l'objet de leurs études, et que la littérature française du moyen âge n'aurait plus le moindre attrait pour eux, s'ils n'en hérissaient les approches de leurs fortifications grammaticales, philologiques et pédantesques. C'est assurément pourquoi, d'une manière générale, dans le grand public, la littérature du moyen âge est encore si mal connue. Oserai-je même dire que si nos médiévistes, ou du moins quelques-uns d'entre eux la connaissent admirablement, c'est en elle-même et non pas, comme nous le voudrions pour notre instruction, dans ses rapports avec la littérature générale? Là, pourtant, comme l'a fait observer depuis longtemps Gaston Paris, là est le grand intérêt qu'elle présente, dans la perpétuelle comparaison qu'elle exige avec les littératures étrangères, si, manquant encore d'art dans la forme, c'est donc le fond surtout qui en importe. M. Bédier est de l'école de Gaston Paris. Et persuadé que nous ne saurions lui être plus agréable qu'en terminant ainsi cet article, nous dirons que Gaston Paris eût certes discuté, mais il eût approuvé hautement cette *Introduction*.

F. BRUNETIÈRE.

L'OCCULTISME

I. — DÉFINITION DE L'OCCULTISME ET DES PHÉNOMÈNES OCCULTES

L'occultisme n'est pas l'étude de tout ce qui est *caché* à la science. C'est l'étude des faits qui, n'appartenant pas *encore* à la science, — je veux dire : à la science *positive* au sens d'Auguste Comte, — *peuvent* lui appartenir un jour.

Les faits *occultes* sont en marge, ou dans le vestibule de la science, s'efforçant de conquérir le droit de figurer dans le texte du livre ou de franchir le seuil du palais. Et il n'y a aucune contradiction logique à ce que ces faits cessent, un jour, d'être occultes pour devenir scientifiques. Le professeur Charles Richet les appelle *métapsychiques*. Comme en réalité ils sont vraiment psychiques, j'aimerais mieux les appeler *juxtascientifiques* ou *prescientifiques*.

La *Revue* s'est toujours intéressée à l'analyse de ces phénomènes qui paraissent extraordinaires, *merveilleux*, supranaturels ou supranormaux, tant qu'ils ne sont pas devenus scientifiques. Je rappellerai tout spécialement : en 1833, la lettre de Chevreul à Ampère sur *une certaine Classe de mouvemens musculaires;* et, en 1854, les articles de Babinet sur *les Sciences occultes au XIXe siècle, les tables tournantes et les manifestations prétendues surnaturelles*. A ces articles, qui marquent le début des études scientifiques sur les mouvemens involontaires et inconsciens, il faut joindre ceux de Peisse sur *les sciences occultes au XIXe siècle* et sur *le magnétisme animal* (1842) et de Paul de Rémusat sur *le merveilleux autrefois et aujourd'hui* (1861).

Ces travaux démontrent d'abord que l'amour du merveilleux

a existé de tous temps. L'attraction vers le mystère scientifique n'a été l'apanage d'aucune époque. Les siècles les plus sceptiques sont même souvent les plus crédules (1). Comme le remarque Paul de Rémusat, Mesmer faisait son entrée à Paris l'année même où Voltaire y venait mourir. A ce moment, « on aimait sans doute très peu les miracles, mais chacun avait soif de merveilles. »

Ces travaux montrent aussi que, si l'amour du merveilleux reste le même à travers les âges, la nature de ce merveilleux change constamment et que ces changemens ne répondent pas à un mouvement circulaire avec retour à la même place (à la façon de l'écureuil), mais à un mouvement incessant de progrès en avant. La plupart des phénomènes étudiés comme occultes, il y a un demi-siècle, ne le sont plus aujourd'hui, et sont devenus scientifiques. La science, qui n'est jamais finie, envahit tous les jours le domaine de l'occultisme, dont les frontières reculent sans cesse et qui est ainsi comme la *terre promise* de la science. Ainsi, si l'astrologie et l'alchimie sont aujourd'hui remplacées par l'astronomie et la chimie, bien des phénomènes qui, autrefois, appartenaient à la sorcellerie, c'est-à-dire à l'occultisme (anesthésies, convulsions, épidémies saltatoires...) ont définitivement pénétré dans la science et appartiennent aux psychoses, à l'hystérie ou au somnambulisme. Plus récemment, nous avons vu le magnétisme animal devenir scientifique sous le nom d'hypnotisme; et les tables tournantes, le cumberlandisme avec contact, la baguette divinatoire... cesser d'être des phénomènes occultes depuis les travaux sur les mouvemens involontaires et inconsciens et sur le psychisme inférieur (2).

S'il y a donc toujours un occultisme, et si les phénomènes étudiés sous ce nom varient d'une époque à une autre, il y a donc aussi toujours intérêt à mettre de temps en temps la question au point, afin que le grand public ait un guide ou tout au moins un point de départ précis pour la lecture et la critique des innombrables publications qui paraissent tous les jours sur

(1) « L'axiome est celui-ci, dit M. Émile Faguet : l'homme a besoin de croire à quelque chose qui n'est pas prouvé; ou, en d'autres termes, il a besoin de croire à quelque chose à quoi l'on ne peut croire qu'en y croyant. » Car l'homme est « un animal mystique. » — Si chaque siècle a le surnaturel qu'il mérite, notre époque paraît avoir celui que M. Marcel Prévost appelle « le surnaturel de pacotille, » dont la caractéristique est « l'abus des prétentions scientifiques. »

(2) Voyez la *Revue* du 15 mars 1905.

ces sujets. Et ceci est d'autant plus nécessaire que trop souvent on généraliserait hâtivement et, de ce que beaucoup de phénomènes, autrefois occultes, sont aujourd'hui définitivement admis par la science positive, on conclurait volontiers au caractère également scientifique de tous les autres phénomènes occultes, comme les matérialisations ou la télépathie.

Le docteur Surbled rappelle avec à-propos ce mot d'un mage : « L'hypnotisme nous sert de coin ; nous passerons tous derrière Charcot. » Non. C'est là une erreur! N'entre pas dans la science qui veut. Le jour où un groupe nouveau de phénomènes occultes aura été analysé et fixé comme l'hypnotisme l'a été par Charcot et par le professeur Bernheim, l'occultisme perdra un chapitre, et la science positive en gagnera un. Mais ce travail de contrôle doit être fait, non en bloc pour tous les phénomènes occultes, mais en détail et successivement pour chaque groupe. Ni les travaux de Charcot sur l'hypnotisme, ni ceux du professeur Pierre Janet sur les tables tournantes, ne justifient certaines affirmations des occultistes contemporains qui ont un retentissement considérable sur le grand public, comme en témoigne le récent jugement de Saint-Quentin, sur lequel je reviendrai.

Rien de plus utile donc que la délimitation précise du champ actuel de l'occultisme. Car la base de toute science vraie est la connaissance des limites exactes de son domaine acquis, des terres inconnues à découvrir au delà, et de la méthode avec laquelle chacun doit s'efforcer de reculer ces limites et de « désocculter l'occulte. »

Avant de laisser ces généralités et pour préciser encore la définition donnée plus haut de l'occultisme, il faut insister sur *ce qu'il n'est pas* et faire quelques distinctions nécessaires.

Il est tout d'abord indispensable et facile de montrer en quoi le sens que j'adopte pour le mot occultisme est différent de celui que lui donne Papus (le docteur Encausse) dans son *Traité élémentaire de science occulte*. Pour cet auteur et ceux qui pensent comme lui, l'occultisme, « partout identique dans ses principes, » est « un code d'instruction » qui « constitue la science traditionnelle des mages. » C'est « une tradition de très haute antiquité dont les théories n'ont pas varié, dans leur base essentielle, depuis plus de trente siècles. » Mais quand on s'efforce de discuter les titres d'une de nos connaissances à

l'existence scientifique, on ne peut admettre, comme moyens de démonstration, que l'observation, l'expérimentation, la déduction ou l'induction. Comme le dit très bien M. Maxwell, « l'analogie et les correspondances n'ont pas dans la logique ordinaire la même importance, » et, en science positive, « la vérité ne saurait être utilement cherchée dans l'analyse d'un livre très beau, mais très vieux. »

Je ne m'occuperai pas non plus de la *théosophie* qui est une sorte de religion, accuse un « curieux mouvement mystique » mais n'a rien à voir, non plus, avec les procédés de la science.

Dans mon esprit, le mot « occulte » n'a donc rien de commun avec les mots « dissimulé, » « réservé aux initiés, » « ésotérique, » « hermétiste... » On peut étudier les phénomènes occultes même les plus complexes comme les matérialisations, sans être occultiste au sens de Papus et sans être théosophe. On peut également les étudier sans être *spirite*.

C'est là une seconde distinction à faire : il ne faut pas confondre le spiritisme avec l'occultisme. Le spiritisme est une *théorie* (que je discuterai plus loin) admise par certains auteurs pour expliquer les *faits* de l'occultisme. Mais on peut étudier ces faits sans adopter cette théorie. On peut faire tourner les tables, on peut être médium sans évoquer les esprits. Un des objets principaux de cet article est précisément de prouver la nécessité d'étudier séparément les théories et les faits.

Enfin la question du *surnaturel* est, elle aussi, absolument distincte de la question de l'occultisme. Le surnaturel, non seulement n'est pas de la science (ce qui le rapproche de l'occulte), mais *n'en sera jamais*, ne peut pas en être, et par là il se sépare absolument de l'occulte. Notez qu'en constatant ceci je ne crois en rien diminuer la valeur de nos connaissances sur le surnaturel. Mais la connaissance que nous avons du surnaturel n'est pas d'ordre scientifique, et ne peut pas devenir d'ordre scientifique sous peine de disparaître. *Un miracle susceptible d'être, un jour ou l'autre, scientifiquement expliqué ne serait plus un miracle.* Ceci pour souligner, une fois pour toutes, que je ne m'occuperai dans cet article ni du surnaturel ni du miracle.

Le terrain me paraît donc nettement circonscrit et défini. Je limite l'occultisme à l'étude des phénomènes qui, 1° n'appartiennent pas encore à la science, 2° peuvent sans contradiction logique en faire partie plus tard.

II. — LES THÉORIES

La Confusion qui règne dans la critique de l'occultisme vient en grande partie de ce que l'on ne discute pas séparément les *théories* et les *faits*. J'étudierai donc d'abord les théories et spécialement les deux principales : le spiritisme, et la force psychique radiante ou périsprit.

Spiritisme. — Je prends le mot spiritisme dans son sens étymologique : c'est la doctrine qui attribue les phénomènes occultes à l'évocation des esprits.

« Depuis cinquante ans, dit M. Léon Denis (*Dans l'invisible, Spiritisme et médiumnité*), une communication intime et fréquente s'est établie entre le monde des hommes et celui des esprits... Le spiritisme n'est pas seulement la démonstration, par les faits, de la survivance; c'est aussi la voie par où les inspirations du monde supérieur descendent sur l'humanité... C'est l'enseignement du ciel à la terre. » C'est la doctrine qui a été lancée, dès 1847, en Amérique et dont Allan Kardec a écrit l'Évangile, rédigé « selon l'enseignement donné par les esprits supérieurs à l'aide de divers médiums (1). » Comme dit M. Maxwell (*Les phénomènes psychiques*), « le spiritisme est une religion, non une science. »

Je crois que rien n'est moins bien démontré que cette « explication systématique » des faits par les esprits.

D'abord cette évocation des esprits est absolument *invraisemblable*. « Je ne crois pas, dit A. Morin, qu'après avoir eu l'esprit de se débarrasser des entraves du corps humain, une âme soit assez bête pour se fourrer dans un morceau de bois et manifester sa présence par des exercices d'équilibre aussi absurdes. » Babinet, qui cite ce passage, calcule qu'au moment où il écrit, il y a, en Amérique, 60 000 médiums à la disposition desquels tous les morts plus ou moins illustres doivent constamment se tenir. Il faut ajouter qu'à la vérité ces périodes d'hyperactivité posthume sont compensées par de longues périodes de chômage.

Il faudrait donc que le spiritisme fît sa preuve, que les esprits donnassent de leur présence et de leur identité des

(1) Voyez : Ernest Bersot, *Mesmer, Le magnétisme animal; Les tables tournantes et les esprits;* Jules Bois : *Le monde invisible ;* Edmond Dupouy : *Sciences occultes et physiologie psychique.*

preuves nombreuses et irréfutables. Or, il n'en est rien.

Les idées exprimées dans les séances d'évocation sont celles du médium ou des assistans, nullement celles du mort qui parle. « Corneille, dit M. Pierre Janet, quand il parle par la main des médiums, ne fait plus que des vers de mirliton et Bossuet signe des sermons dont un curé de village ne voudrait pas pour son prône. Wundt, après avoir assisté à une séance de spiritisme, se plaint vivement de la dégénérescence qui a atteint, après leur mort, l'esprit des plus grands personnages; car ils ne tiennent plus que propos de démens et de gâteux... Ce serait vraiment à renoncer à la vie future, s'il fallait la passer avec des individus de ce genre. » Il faut lire les livres des professeurs Flournoy (*Des Indes à la planète Mars*) et V. Henry (*Le langage martien*) sur Hélène Smith pour voir combien on retrouve la mentalité propre du médium, derrière les évocations de Marie-Antoinette, de Cagliostro ou de l'habitant de Mars (1).

Récemment on a prétendu que le docteur Hodgson, peu de temps après sa mort, avait tenu la promesse faite par lui à la *Psychical Society* et était revenu donner ses impressions sur l'au-delà. « Le monde ne pouvait demander une preuve plus éclatante. » Malheureusement le professeur Hyslop a démenti cette prétendue promesse; le docteur Funk a déclaré que « la nouvelle est absolument fausse; » et ainsi la démonstration rêvée s'est effondrée. Myers « a proposé aux membres de la S. F. P. R. d'écrire sous pli cacheté, avant de mourir, un fait connu d'eux seuls, l'enveloppe ne devant être ouverte qu'après qu'un médium, se prétendant en communication avec l'esprit du mort, aurait cru lire le contenu de la lettre. » L'expérience n'a pas encore été faite; et M. Marcel Mangin a montré toutes les précautions dont il faudrait l'entourer pour qu'elle ne fût pas illusoire.

Les spirites ne sont d'ailleurs pas d'accord entre eux sur la réincarnation. Il y a sur ce point, dit M. Maxwell, « contradiction formelle, absolue, inconciliable » entre les esprits continentaux et les esprits anglo-saxons. Il est « probable que les messages spirites n'émanent donc point de témoins bien informés. » Aussi certains spirites abandonnent-ils leur doctrine: on trouvera dans le livre du docteur Surbled (*Spirites et médiums*) l'histoire de la conversion de M. Flammarion.

(1) Le professeur Hyslop vient de publier un nouveau roman martien fait par son médium Mme Smead.

Je ne vois pas plus d'argumens pour admettre avec le docteur Lapponi (*Ipnotismo e spiritismo*) (1) que tous les phénomènes du spiritisme sont dus à des êtres immatériels, hiérarchiquement supérieurs à l'homme, qui, quoique dans un monde meilleur, n'ont pas des idées supérieures à celles que la nature et leur culture pouvaient leur fournir...

En définitive, il faut conclure qu'il n'y a aucune preuve en faveur de cette théorie du spiritisme, qui est en elle-même absolument invraisemblable, et que par conséquent on doit rejeter

M. Charles Richet, lui aussi, « trouve dans le spiritisme des affirmations très invraisemblables : des esprits d'Anglais qui parlent français, des fantômes qui en se matérialisant matérialisent aussi leur chapeau, leur canne et leur lorgnon; des objets qui sont apportés à travers l'espace; des prédictions de l'avenir, etc., etc. Dans notre conception actuelle des choses, ce sont là d'effrayantes absurdités. » Seulement il ajoute : « Mais, si les faits sont réels, ce qui est possible après tout, je serai forcé de retourner la proposition et de déclarer que l'absurdité était la négation de ces faits. »

Il n'y a pas de proposition à retourner. L'absurdité serait de maintenir la théorie du spiritisme ou de conclure, de l'effondrement de la théorie, à la non-existence des *faits*. Pour le moment *je conclus contre la théorie du spiritisme, la question de la critique des faits restant entière*.

Force psychique radiante. Perisprit. Corps astral. — En face de la théorie spirite, il y a la théorie des radiations humaines qui, dans ses formes contemporaines, est certainement beaucoup moins irrationnelle et moins anti-scientifique que la première.

Dans sa forme occultiste, cette théorie a été exposée par le docteur Encausse (Papus) dans son livre *L'occultisme et le spiritualisme*. Entre l'esprit immortel et le corps physique de l'homme, il y a un intermédiaire, le *corps astral*. L'homme est ainsi « comparé à un équipage dont la voiture représente le corps physique, le cheval le corps astral et le cocher l'esprit. » C'est à la « sortie du corps astral » que sont dus tous les phénomènes d' « extériorisation » depuis les luminosités jusqu'aux

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 juin 1906 : *Un livre du docteur Lapponi sur l'Hypnotisme et le Spiritisme*, par M. T. de Wyzewa.

matérialisations : tous les phénomènes occultes sont dus à « une action à distance du corps astral du médium. » M. Léon Denis compare encore « l'homme à un foyer d'où émanent des radiations, des effluves qui peuvent s'extérioriser en couches concentriques au corps physique et même, dans certains cas, se condenser à des degrés divers et se matérialiser au point d'impressionner des plaques photographiques et des appareils enregistreurs. »

Cela rappelle l'od de Charles Reichenbach (1845) et le magnétisme animal de Mesmer, « fluide universellement répandu » au moyen duquel « nous agissons sur la nature et nos semblables. » Le docteur Surbled est persuadé (*Spiritualisme et spiritisme*) « que le fluide magnétique des auteurs n'est que le fluide électrique vital dont l'existence sera prochainement reconnue et démontrée. » Le docteur Baraduc a récemment exposé au tribunal de Saint-Quentin que, d'après lui, « tous les segmens de notre organisme, segment cérébral, segment pulmonaire, segment gastrique, segment génital, ont une radio-activité, une zone de vibrations différentes, comme nature, qui, par leur puissance d'émanation, peuvent exercer une influence télépathique, une sorte de télégraphie sans fil sur la radio-activité passive des organes d'une autre personne, en hypotension vitale. »

On a imaginé pour démontrer et mesurer cette force psychique radiante une série d'appareils. Dans un article de l'*Initiation* (reproduit par l'*Écho du merveilleux*), Papus indique : « l'excellent *biomètre* de Louis Lucas, établi sur le principe du galvanomètre; » puis le biomètre de l'abbé Fortin... Ensuite vient le biomètre du docteur Baraduc, issu de celui de Fortin sans grande modification. Enfin le docteur Audollent a présenté « un biomètre galvanomètre à très fort enroulement de fil. » En 1904, le docteur Joire a décrit, dans les *Annales des Sciences psychiques*, un *sthénomètre* qui lui permet d'affirmer l'existence d'une « force spéciale, qui se transmet à distance, émanant de l'organisme vivant et paraissant spécialement sous la dépendance du système nerveux... »

J'ai cru logique et utile de grouper ces divers travaux qui sont tous susceptibles de graves objections.

La plupart de ces théories (corps astral, perisprit) *n'ont pour preuves que les faits mêmes d'extériorisation de la force qu'elles*

veulent expliquer. Elles expriment simplement en d'autres termes ces faits eux-mêmes. Elles ne peuvent donc pas être démontrées autrement que par la démonstration même des faits que nous examinerons dans les pages suivantes.

Les recherches faites avec les biomètres et sthénomètre veulent donner à la théorie une base expérimentale, autre que les faits à interpréter. En ce sens, elles sont beaucoup plus scientifiques. Mais je ne crois pas qu'elles aient encore conduit à des conclusions fermes. D'abord les divers appareils n'ont pas encore démontré l'existence d'une force qui soit irréductible aux autres formes connues de la force (chaleur, électricité...). Puis, cette démonstration serait-elle faite, rien ne prouverait que cette nouvelle force psychique constitue vraiment un agent de communication directe entre deux psychismes séparés. Or, toute la question est là et c'est cela qu'il faudrait prouver. Dans ces derniers temps, on a découvert bien des radiations nouvelles (ondes hertziennes de la télégraphie sans fil, rayons X, rayons N si discutés d'ailleurs). Certains occultistes ont immédiatement chanté victoire en voyant là une preuve scientifique nouvelle de leurs idées. Il n'en est rien. Il ne suffit pas de découvrir de nouvelles radiations humaines, il faut établir la mise en jeu de ces radiations dans les cas de transmission directe de la pensée et leur objectivation dans les cas de matérialisation... Or, cette démonstration n'est pas faite.

Donc, la *théorie des radiations psychiques* n'est pas plus établie que la théorie spirite.

Soyons sûrs en revanche, que, du jour où l'extériorisation de la force psychique sera démontrée en fait, les théories seront faciles à trouver pour l'expliquer. Mais il faut d'abord établir la réalité scientifique des faits. Cette démonstration des faits est-elle actuellement possible? Voilà la grosse, la vraie question que je vais aborder maintenant.

III. — LES FAITS (1)

De tout ce qui précède, il résulte que l'étude de l'occultisme ne doit pas être un exposé de théories plus ou moins vraisem-

(1) On trouvera de nombreux faits soit dans l'*Écho du merveilleux* de Gaston Mery, soit surtout dans les *Annales des Sciences psychiques* de Dariex. La plus grande partie de la documentation de cet article est empruntée à ce Recueil.

blables, mais une analyse et une critique des faits. Comme l'a très bien dit M. Richet, seuls « les faits ne sont jamais absurdes. Ils sont ou ne sont pas. S'ils existent, l'étude des phénomènes doit précéder la critique des théories. » Beaucoup d'auteurs le reconnaissent aujourd'hui et c'est pour cela que bien des travaux de l'École contemporaine méritent de fixer l'attention du monde savant.

Dès le début de cette étude critique des faits occultes, une première et importante remarque est nécessaire. Je crois qu'il faut absolument renoncer, et pour toujours, à une espérance qui paraît tenir au cœur de plusieurs auteurs, honorables entre tous. Cette espérance, que je crois une illusion, est la pensée qu'on pourrait appliquer la connaissance des phénomènes occultes à l'apologétique et au triomphe ou à la réfutation et à l'écrasement d'une doctrine philosophique ou religieuse quelconque. Je pose en principe qu'*aucune* doctrine philosophique ou religieuse n'a intérêt au succès ou à l'insuccès de ces recherches. L'avenir d'aucune de ces doctrines n'est lié au sens dans lequel seront formulées les conclusions d'aujourd'hui et celles de demain dans l'enquête que je fais ici. Et c'est fort heureux pour ces doctrines! Car des faits aussi discutables et discutés ne pourraient donner qu'une base et des argumens bien fragiles à une philosophie ou à une religion.

Il avait paru à beaucoup d'auteurs que le spiritualisme en particulier trouvait dans le spiritisme une sorte de démonstration expérimentale (1). M. Delanne proclame que là est « la base sur laquelle s'appuiera la démonstration de la survivance; » et on en est arrivé à confondre presque, comme synonymes, les deux mots « spiritisme » et « spiritualisme. » « Un spiritualiste, dit M. Marcel Mangin, n'a évidemment pas de peine à devenir spirite » et M. Gaston Mery a même prononcé le mot de « catholicisme expérimental. » Bien remarquable à ce point de vue est le dernier chapitre du livre de Myers (*La personnalité humaine; la survivance; ses manifestations supranormales*). « Je prétends, dit-il, qu'il existe une méthode d'arriver à la connaissance de ces choses divines avec la même certitude, la même assurance calme, auxquelles nous devons les progrès dans la connaissance des choses terrestres. L'autorité des reli-

(1) Le livre de Léon Denis sur *le Spiritisme et la médiumnité* porte en sous titre : *Traité de Spiritualisme expérimental.*

gions et des Églises sera ainsi remplacée par celle de l'observation et de l'expérience. » C'est « par nos âmes que nous sommes unis à nos semblables... le corps sépare lors même qu'il semble unir... Grâce aux nouvelles données que nous possédons, tous les hommes raisonnables croiront avant un siècle à la résurrection du Christ, tandis que, sans ces données, personne n'y croirait plus avant un siècle... Si les résultats des recherches psychiques avaient été purement négatifs, les *données* du christianisme n'auraient-elles pas reçu un coup irréparable?... Il existe des manifestations indiscutables qui nous parviennent d'au delà du tombeau. L'affirmation centrale du christianisme reçoit ainsi une confirmation éclatante. » Tous ces faits observés conduisent Myers à corroborer, dans le passé, toutes les bases de la religion chrétienne et à confirmer dans l'avenir, « la conception bouddhiste d'une évolution spirituelle infinie, à laquelle est soumis le Cosmos tout entier. »

Il me paraît que ces citations, à elles seules, suffisent à réfuter ce que l'auteur veut prouver.

Dans sa préface au livre du docteur Dupouy, M. Édouard Drumont dit : « Ce qui est curieux, c'est de voir la science, la science procédant par cette fameuse méthode expérimentale dont on parle tant, attester la réalité de tous les faits surnaturels qu'on traitait au commencement de ce siècle d'impostures et de supercheries. » Et Mgr Élie Meric dans les Préfaces du livre du docteur Surbled (1898) et du livre du R. P. Michel Rolfi (*La magie moderne*, 1902) constate que, grâce à toutes ces recherches, « le matérialisme est vaincu (1) » et retrouve dans le phénomène spirite « la confirmation expérimentale de l'enseignement de la théologie touchant les Esprits, leur nature, leur agilité, leur intelligence pénétrante, leurs évolutions prodigieuses, leur présence dans l'espace, leur irruption dans certains personnages dont ils confisquent provisoirement la responsabilité. » Et alors on comprend le R. P. Rolfi précisant les cas où l'on a affaire aux « esprits angéliques » et les cas dans lesquels on peut tenir « pour certain que ce sont des démons. »

D'où les conclusions du livre du docteur Lapponi, médecin de Leurs Saintetés Léon XIII et Pie X : « *Lo spiritismo è la manifestazione di attività di ordine preternaturale... Lo spiritismo di*

(1) Le docteur Dupouy termine son livre par ces mots : « Le matérialisme a vécu »

oggi è identico alla magia e alla necromanzia dei Greci, dei Romani e del Medio Evo... Lo spiritismo è sempre pericoloso, dannoso, immorale, riprovevole, e da condannare e da interdire severissimamente, senza restrizione, in tutti i suoi gradi, in tutte le sue forme, e sotto tutte le sue possibili manifestazioni. » Cela rappelle la condamnation de l'hypnotisme par l'évêque de Madrid, Mgr Sancha Hervas, dans sa lettre pastorale du 19 mars 1888.

En dehors du catholicisme, le rabbin Dante A. Lattes pense que « le spiritisme, qui est devenu une science expérimentale, sévère, étendue, est sur le point de nous dévoiler les mystères de l'au-delà, en transformant en conviction sûre ce qui n'est actuellement que de la foi. » Au contraire, le protestant Godfrey Raupert s'étonne « du silence des pasteurs et des chefs de l'Église anglicane devant le danger qui, à son avis, menace la foi » et il approuve « les religions orthodoxes dans leur condamnation de l'évocation des esprits comme une chose immorale et comme une violation des secrets que l'Éternel a voulu cacher à l'homme. »

Anathèmes, craintes, illusions, tout cela disparaît, si, comme j'en suis convaincu, il n'y a absolument rien de démontré et de vrai dans l'*hypothèse spirite*. On peut et on doit discuter l'existence des faits sur lesquels cette théorie s'appuie. Mais ces faits, fussent-ils absolument démontrés, n'impliquent à aucun titre l'évocation d'esprits, et ne prouvent donc ni la survivance, ni les anges, ni les démons.

Le docteur Surbled dit très justement : « Nous n'apercevons pas là une base pour l'apologétique et nous y dénonçons au contraire une illusion dangereuse, une véritable erreur de tactique. »

Il ne faut d'ailleurs pas plus voir dans ces études un instrument de combat contre les doctrines spiritualistes et religieuses. Je ne suis pas de l'avis de M. Richet quand il dit que, depuis et par ces recherches, « le surnaturel est devenu phénomène naturel. » Non! Comme je l'ai dit plus haut, l'occulte n'a rien à voir avec le surnaturel ni pour l'étayer ni pour le renverser. L'étude de l'occultisme n'est donc pas et ne sera jamais un instrument d'apologétique pour personne, en même temps qu'elle n'est une gêne ou une objection pour personne. Elle est permise à tous, croyans et incroyans, spiritualistes et matéria-

listes, n'étant, de sa nature, contradictoire à aucune doctrine philosophique ou religieuse.

Cela dit, pourquoi cette étude apparaît-elle si difficile? Pourquoi le travail de contrôle n'est-il pas encore terminé et comment y a-t-il encore de l'occulte, alors que beaucoup de ces faits sont affirmés et ont été observés, non seulement par des hommes d'une absolue et indiscutée bonne foi, mais par des hommes qui, comme William Crookes et Charles Richet par exemple, sont de vrais savans, savent ce que doivent être une méthode et une expérience scientifiques?

La raison en est simple : c'est que les phénomènes occultes ne peuvent pas être reproduits à volonté et que, par suite, on ne peut pas leur appliquer les procédés habituels et rigoureux du contrôle scientifique. D'abord il faut un médium, c'est-à-dire un individu particulier, à aptitudes spéciales : on ne peut donc pas, à tout coup, avec n'importe qui, faire une expérience dans un laboratoire, quelque bien outillé qu'il puisse être. De plus, quand on a le médium, l'expérience ne réussit pas toujours; il y a une contingence dans les résultats, une complexité, et, disons-le, un mystère dans le déterminisme, qui multiplient les échecs et enlèvent même aux expériences qui réussissent, une partie de leur valeur.

M. Maxwell, qui s'efforce de soumettre l'étude de ces phénomènes à la « discipline scientifique, » reconnaît qu'au moins en apparence ils sont « rebelles à cette discipline. » On peut *observer*, mais non *expérimenter*, parce qu'on ne connaît que trop imparfaitement les conditions des faits, « antécédens nécessaires du phénomène cherché. » Si les savans « veulent *a priori* établir les conditions de leurs expériences, ils risquent fort de n'avoir aucun résultat appréciable. » M. Charles Richet déclare aussi qu'il a été « longtemps embarrassé » par « la difficulté d'avoir des expériences précises; » que « maintenant encore, après de longues années d'études, » cette difficulté lui « paraît des plus sérieuses. » Car « de fait, à mesure qu'on multiplie les précautions, les mensurations, les contrôles, il semble qu'on atténue l'intensité des phénomènes. »

La constatation est très juste. C'est là une difficulté très réelle dans l'étude de l'occultisme. Mais ce n'est pas une difficulté insurmontable, une fin de non recevoir définitive.

Si ces phénomènes existent vraiment, ils ont leur déterminisme. Ce déterminisme est complexe, encore inconnu ; mais il existe, si les faits existent. Il ne faut donc pas désespérer de le découvrir. En tous cas, on a le droit de le rechercher.

Pour expliquer cette impossibilité actuelle d'expérimenter sur ces phénomènes M. Maxwell dit : « La matière vivante ne réagit pas comme la matière inorganique ou comme les substances chimiques. » Rien de plus juste! Mais il y a bien des phénomènes biologiques dont on connaît le déterminisme. Toute la physiologie est bien fondée sur l'expérimentation. Le déterminisme biologique est évidemment beaucoup plus complexe et par suite plus difficile à analyser que le déterminisme physico-chimique ; mais il n'est pas inaccessible aux procédés d'étude de la science positive. Même, parmi les phénomènes biologiques, les phénomènes psychiques, qui sont encore beaucoup plus complexes, peuvent être scientifiquement étudiés. Papus oppose, par les caractères indiqués plus haut, le fait psychique au fait scientifique. Ce n'est exact que si on fait du mot psychique un synonyme d'occulte. On peut dire qu'il y a aujourd'hui une étude expérimentale et scientifique du psychisme.

D'ailleurs, ce qui s'est passé pour l'ancien occultisme, pour les phénomènes, autrefois occultes, aujourd'hui « désaffectés, » est singulièrement instructif. Pour l'hypnotisme, pour les tables tournantes, il faut bien un sujet, un médium et cependant on est arrivé à en connaître le déterminisme expérimental et à les faire entrer dans la science positive.

En tous cas, il ne faut se lasser de le redire, parce que là est le nœud de la question, l'existence des phénomènes occultes ne sera scientifiquement et définitivement établie que quand on aura fait pour eux ce que Charcot et le professeur Bernheim ont fait pour l'hypnotisme, quand on en aura fixé le *déterminisme*. Il y a trois ou quatre ans, M. Charles Richet m'écrivait : « J'ai par devers moi, depuis quelques mois, quelques faits qui me semblent défier toute critique. Ils n'ont qu'un tort, c'est d'être non répétables et uniques, de sorte que ce n'est pas encore le moment scientifique et je ne les publie pas. » On ne saurait mieux dire. Il faut arriver à la constatation du fait *scientifiquement répétable*. Jusque-là, il n'y a rien de fait.

Une autre difficulté, grave entre toutes, vient encore dé-

courager les travailleurs : ce sont les *fraudes* des médiums.

Il ne faut rien exagérer, et il serait ridicule de poser d'emblée que tous les médiums fraudent, et surtout de dire qu'ils fraudent toujours, alors même qu'ils sont convaincus d'avoir fraudé quelquefois. Mais enfin, il est certain que les fraudes existent et sont fréquentes. Elles sont de deux genres : les unes sont conscientes et voulues, les autres sont involontaires et inconscientes.

Plus dangereux sont les sujets de bonne foi qui trompent sans le vouloir et sans en avoir conscience. L'existence de ce genre de fraudes est scientifiquement établie depuis qu'on a analysé le mécanisme des tables tournantes. Toute personne d'absolue bonne foi qui fait tourner une table est un fraudeur (1) inconscient.

En tous cas, consciens, inconsciens ou mixtes (comme dit M. Maxwell), nombreux sont les médiums que l'on a convaincus de fraude, au moins dans un certain nombre d'expériences.

Le 17 décembre 1904, est morte en Allemagne Anna Rothe, le « médium aux fleurs, » célèbre par ses apports de fleurs et de fruits. La police prussienne et l'empereur Guillaume lui avaient fait intenter un procès retentissant, dans lequel il a été démontré qu'elle avait fraudé, au moins dans un grand nombre de circonstances. Le médium australien Bailey avait opéré, dans son pays, des apports si extraordinaires que la *Société d'études psychiques* de Milan l'a fait, à ses frais, venir en Europe. L'organe de la Société *Luce e Ombra* a rendu compte des expériences faites dans cette ville. Mais, comme l'a remarqué C. de Vesme, il opérait toujours dans l'obscurité et n'a jamais voulu être déshabillé complètement avant les séances, craignant de prendre froid ; en le palpant, on trouva un jour un corps dur, qu'il dit être une loupe et dont on a négligé de préciser l'histoire ultérieure. Quand on multipliait les précautions de surveillance, on avait des séances déplorables. Après l'une d'elles, Bailey, prétextant des affaires de famille, repartit pour l'Australie. On comprend que le romancier Fogazzaro ait trouvé peu sérieuses les manifestations médianimiques ainsi obtenues.

Slade, « l'un des plus célèbres médiums de la deuxième moitié du siècle dernier, » avait pour spécialité « l'écriture

(1) Il va sans dire que, dans ces cas, comme dans le cas des prestidigitateurs avoués, je détourne les mots *fraude* et *fraudeur* de leur sens vrai puisque dans l'espèce il n'y a aucune *intention* de tromper.

directe sur les ardoises. » Un jour, à Londres, « le médium venait à peine de placer sous la table l'ardoise, lorsque Lankeser la lui arracha des mains et constata qu'elle contenait déjà de l'écriture. » Ce fut le point de départ d'un procès qui a fait beaucoup de bruit.

Charles Eldred, de Nottingham, avait obtenu de curieuses matérialisations. Mais on trouva dans le dossier de sa chaise une cachette dans laquelle il y avait « une tête de maille avec un masque couleur de chair; six pièces de belle soie blanche de la Chine, deux pièces d'un drap noir très fin, trois barbes de formes différentes, deux perruques, une petite lampe électrique avec quatre mètres de fil (1)... » A la même époque, le médium Craddock a été saisi par le bras et retenu par le lieutenant-colonel Mark Mayen au moment où il faisait lui-même l'esprit matérialisé. Il a pour cela été condamné, comme *a rogue and a vagabond*, à une amende de dix livres sterling ou à un mois de prison (2). L'année précédente, le médium Ebstein avait été, de même, démasqué, dans une séance de matérialisation, par l'allumage inattendu de la lumière électrique qui montra « un mannequin badigeonné de peinture lumineuse (3). » Pour Mme Piper, le grand médium dont les révélations ont permis à Hodgson d'écrire ses « aperçus d'un autre monde, » le docteur Bérillon « a fait les plus expresses réserves; » Podmore « croit qu'il peut y avoir de grandes présomptions de fraude; » et M. Maxwell a rappelé ses erreurs et ses efforts « pour tirer les vers du nez de ses cliens. »

M. Maxwell a montré aussi combien ont été superficielles et faussées les expériences de Hodgson avec Davey, notamment pour l'écriture sur des ardoises. « Davey a frauduleusement aussi produit des raps et des matérialisations. » Le même auteur croit que Mlle Fairlamb, Mlle Wood et un troisième médium « qui a été plus tard l'objet de discussions assez vives, ont été surpris par divers expérimentateurs, au cours d'une séance, dans des postures qui permettaient de suspecter leur bonne foi. »

Miller, le fameux médium de San Francisco, a refusé à MM. de Rochas, Delanne et de Vesme de faire des expériences qui seraient scientifiquement contrôlées.

(1) *Annales des Sciences psychiques*, 1905-1906.
(2) *Ibid.*, 1906.
(3) *Medicina*, 1906.

Enfin (1) Eusapia Paladino, dont les transes ont été observées et étudiées par des savans de tout premier ordre, a été, elle aussi, surprise fraudant, notamment à Cambridge « où les expérimentateurs ont eu la malchance de ne voir que de la fraude pendant vingt séances. » Ce qui a amené la *Society for psychical Researches* à décider qu'à partir de ce moment, elle ignorerait ce que ferait Eusapia, comme elle ignore « ce que font les autres personnes adonnées à ce métier malhonnête. »

Cette appréciation est exagérée et ce jugement est anti-scientifique.

De ces exemples de fraudes des médiums il faut se garder de conclure qu'un médium, convaincu de fraude dans certains cas, fraude nécessairement dans tous les cas ; de même qu'il serait faux d'en conclure que tous les médiums fraudent. La seule chose à conclure (et elle est déjà très importante), c'est que la fraude, consciente ou inconsciente, est *extrêmement fréquente* et parfois très difficile à dépister.

Dès lors, il n'est peut-être pas nécessaire de fonder, comme en Amérique, une *Anti-fakirs* (2) *Society* pour démasquer les médiums tricheurs. Mais il est nécessaire de se rappeler dans l'expérimentation un certain nombre de préceptes que je résumerai ainsi : 1° Il faut beaucoup et toujours se méfier des médiums payés, surtout des médiums professionnels et de ceux qui ont un barnum ; 2° Comme l'a très bien remarqué M. Maxwell, il faut se méfier des médiums qui réussissent toutes leurs expériences et obtiennent à tout coup les résultats prévus et annoncés ; 3° Il faut, si possible, opérer en pleine lumière et, si c'est absolument impossible, avoir un dispositif qui permette toujours de refaire brusquement la lumière à un moment absolument inattendu par le médium ; 4° Il est bon d'éprouver la suggestibilité du médium, c'est-à-dire la facilité plus ou moins grande avec laquelle on pourrait, sans qu'il s'en doutât, lui faire faire une fraude...

En un mot, il ne faudrait pas que la connaissance de ces fraudes arrêtât, comme dit Ochorowicz, « l'étude, à peine commencée, des phénomènes médianiques » et décourageât « une grande partie de ceux qui ont été sur le point de l'aborder. »

(1) Je parlerai plus loin des récentes expériences de la Villa Carmen.

(2) « Dans plusieurs États de l'Amérique, les spirites appellent *fakirs* les médiums qui trichent. » (*Annales des Sciences psychiques*, 1906.)

Mais il faut que cette connaissance inspire une grande prudence et beaucoup de réserves dans la discussion et l'appréciation des faits de l'occultisme.

Pour finir sur ce point, je dois, sinon donner une classification des faits occultes, tout au moins indiquer l'ordre dans lequel je vais les passer en revue.

Tous ces faits se ramènent évidemment à un phénomène d'*extériorisation du psychisme* sous forme de pensée (lecture de la pensée, suggestion mentale), sous forme de mouvement (lévitation, mouvemens sans contact), ou sous forme de sensation (raps, matérialisations, objets lumineux). Quand tous ces faits seront devenus scientifiques, tel sera probablement le point de départ de leur classification.

A la période actuelle (*préscientifique*) et quand il s'agit de discuter leur existence même, je préfère les classer par la dose plus ou moins grande de merveilleux qu'ils contiennent, et relativement à la distance plus ou moins grande qui les sépare encore de la science.

Je les divise donc en deux groupes. Le premier comprend les *faits dont la démonstration, si elle est possible, paraît en tous cas lointaine* (télépathie et prémonitions, apports à grande distance, matérialisations). Le second comprend les *faits dont la démonstration est peut-être moins éloignée et en tous cas doit être recherchée tout d'abord* (suggestion mentale et communication directe de la pensée; déplacemens voisins sans contact, lévitation et raps; clairvoyance).

Je commence ainsi par les faits les plus compliqués, les moins vraisemblables, les plus éloignés d'une démonstration scientifique, pour terminer par les moins invraisemblables, ceux auxquels on devrait, à mon sens, limiter les recherches expérimentales actuelles.

IV. — FAITS DONT LA DÉMONSTRATION, SI ELLE EST POSSIBLE, PARAIT, EN TOUS CAS, LOINTAINE

Télépathie et prémonitions. — On appelle télépathie (1) une sensation éprouvée par un sujet A quand, à une grande distance, il arrive un événement grave (maladie, accident, mort) à un

(1) J'aimerais mieux le mot, moins généralement employé, de *telesthésie*.

sujet B que ne relie à A aucun des moyens connus de communication psychique. Ainsi la femme d'un soldat, pendant la guerre de 1870, voit son mari tomber, le pantalon couvert de sang et apprend le lendemain qu'en effet il a eu les deux jambes emportées par un boulet. Voilà de la télépathie.

Dans ce cas, le sujet B n'intervient pas dans la production de la sensation chez A. C'est ce qui, avec la distance, différencie la télépathie de la transmission de la pensée que j'étudierai plus loin.

Si la sensation *précède* le fait auquel elle correspond, cela devient un *pressentiment*, une *prémonition*.

Ne voulant pas m'occuper du tout de surnaturel, je ne parle ici ni de divination ni de prophétie (1). M. Flournoy m'a reproché d'avoir mis la divination hors de la science actuelle et *future*. Il reste cependant évident que qui dit divination dit processus anti ou tout au moins extra-scientifique. En science, on peut prévoir, pressentir, c'est-à-dire indiquer des choses futures en se fondant rationnellement sur les choses connues (passées ou présentes); mais on ne devine pas, on ne prophétise pas. La divination, étant hors de la science, même de l'avenir, ne fait pas partie de l'occulte, tel que je l'ai défini.

Dans la télépathie, au contraire, il n'y a rien qui soit contradictoire à une démonstration scientifique plus ou moins prochaine. Déjà, en 1890, M. Alfred Fouillée disait dans la *Revue* (2): « Il est possible qu'il y ait ou plutôt il est impossible qu'il n'y ait pas des modes de communication à travers l'espace qui nous sont encore inconnus. On peut construire des télégraphes sans tous les fils télégraphiques ordinaires. » La chose est possible, n'est pas anti-scientifique. Il s'agit de savoir si elle existe.

Les faits publiés de télépathie sont extrêmement nombreux. On en trouvera dans tous les journaux spéciaux, dans le livre du docteur Dupouy et surtout dans celui de Gurney, Myers et Podmore (*Les Hallucinations télépathiques*). Dans ces expériences, l'énormité de la distance à franchir n'est pas un obstacle. Le *Light of Truth* a publié l'histoire contée par le professeur James Hyslop (de l'Université de Columbia) d'un message

(1) Je parlerai plus loin des voyantes et des faux prophètes.

(2) Alfred Fouillée, *Le physique et le mental à propos de l'hypnotisme*. *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1891, et *la Psychologie des idées-forces*, 1893, t. II, p. 394.

transmis, par l'intermédiaire du médium Mme Eleonora Piper, de l'Amérique du Nord en Angleterre. Ce message envoyé en anglais fut reçu en latin. Hyslop « est bien persuadé » qu'il y a eu un esprit interposé.

M. Xavier Pelletier écrivait tout récemment dans l'*Écho du merveilleux:* « La faculté de vue à distance, de pressentiment, ne peut plus être niée aujourd'hui, tant sont nombreux les exemples qu'on en rencontre. »

On publie aussi beaucoup de cas de divination et de prophétie. Les *Annales des Sciences psychiques* se sont souvent occupées de Mlle Couedon. Dans le même numéro du 1er avril 1906 de l'*Écho du merveilleux*, il y a une prophétie de Mlle Couedon (du 5 novembre 1896) sur la séparation de l'Église et de l'État et une prophétie de Nostradamus (de 1566) sur la catastrophe de Courrières (1). Dans le numéro du 1er mars du même journal, Mme Maurecy raconte une visite qu'elle a faite à deux voyantes, « qui toutes deux ont la vision de la guerre probable. L'une dit que nous serons vainqueurs, l'autre affirme exactement le contraire. Ce qu'il y a de curieux, ajoute le baron de Novaye (le 15 mars), c'est que pour celui qui a étudié les prophéties, cette contradiction inconciliable en apparence est parfaitement explicable... »

Les personnes capables de mener à bien ces expériences sont si nombreuses que les mêmes journaux ont annoncé un *Congrès de prophètes* (mai 1906) à Londres dans Exeter Hall, et, vers la même époque, un *trust de sorcières* dans la province de Bari, à Molfetta.

Dans tous les faits de télépathie proprement dite, le médium est impressionné par un sujet *vivant*. Cette dernière condition ne paraît pas indispensable et on a utilisé certains médiums pour découvrir des cadavres.

On a vu plus fort encore. Le sujet impressionnant peut être mort depuis un très grand nombre d'années : le médium, s'il est de la variété *psychomètre*, pourra reconstituer cette personne et la vie de cette personne, pourvu qu'on lui fasse toucher et palper un objet (un bijou par exemple) ayant été porté par cette personne quand elle vivait. Dans l'*Écho du merveilleux* du 15 janvier dernier, on lisait des expériences de ce genre faites chez M. Dace,

(1) Je parlerai plus loin de la voyante de Saint-Quentin.

et peu après (juillet 1906) on apprenait, non sans quelque étonnement, par tous les grands journaux quotidiens (*l'Éclair* de Paris, *le Matin*) que M. Gayet, l'infatigable explorateur d'Antinoë, en ayant rapporté la momie dorée d'une favorite d'Antinoüs, avait confié à un psychomètre une bague trouvée dans ce tombeau afin d'être mieux fixé sur la vie de cette bacchante et de connaître son nom : Arteminisia.

La question reste donc à l'ordre du jour et les faits s'accumulent constamment. J'estime cependant que, malgré cette énorme et envahissante documentation, la preuve scientifique de la télépathie n'est pas encore faite.

D'abord, pour bien déblayer le terrain et limiter le problème, il faut rappeler que les travaux modernes sur le psychisme inconscient et involontaire ou inférieur ont expliqué et par suite désocculté beaucoup de ces phénomènes. Ainsi, si, comme je le crois, il existe de vrais *sourciers*, — c'est-à-dire des personnes qui ont une aptitude spéciale pour découvrir des sources, — ceci n'a rien de merveilleux ni d'occulte, même quand, sans le vouloir et sans le savoir, ils font tourner leur baguette de coudrier. De même, pour des recherches différentes, certains sujets ont un *flair* que d'autres n'ont pas et *trouvent* mieux que d'autres. De plus, dans notre mémoire inconsciente ou inférieure se déposent bien des notions, dont nous ignorons l'origine et qui peuvent, à un certain moment, nous donner l'illusion d'une découverte ou d'une révélation. Maury voit en rêve, plusieurs jours de suite, « un certain monsieur à cravate blanche, à chapeau à larges bords, d'une physionomie particulière et ayant dans sa tournure quelque chose d'un Anglo-Américain. » Ce monsieur lui est absolument inconnu. Mais plus tard il le rencontre, absolument tel que dans un quartier où il était allé souvent avant son rêve et où il l'avait certainement vu, sans s'en rendre compte. Voilà qui donne au rêve l'apparence d'une divination ou d'une prémonition, alors qu'en réalité il s'agit seulement d'une résurrection des impressions inconsciemment reçues et emmagasinées.

Une explication du même genre ne peut-elle pas être admise pour l'observation suivante de M. Maxwell? une dame regarde dans le cristal et y voit la figure d'un petit chien qui lui était absolument inconnu. Quelque temps après, à son grand étonnement, on lui fait cadeau d'un petit chien pareil à celui qu'elle

avait vu dans le cristal. Brakelbank perd un couteau de poche, le cherche vainement, n'y pense plus. Six mois après, il en rêve, voit la poche d'un vieux pantalon abandonné où est son couteau. Il s'éveille, y va, le trouve. Divination! Non. Souvenir polygonal réapparaissant dans le sommeil. « Mlle Goodrich Freer, raconte encore Myers, voit dans un cristal l'annonce de la mort d'une de ses amies; fait totalement étranger à son moi conscient d'ordinaire. En se reportant au *Times*, elle trouve, dans une feuille dont elle s'était servie pour protéger sa face contre la chaleur de la cheminée, l'annonce de la mort d'une personne portant le même nom que son amie; de sorte que, ajoute Myers, les mots ont pénétré dans le champ de la vision, sans atteindre son esprit éveillé. »

Tous ces faits (et ils sont nombreux), qui ne sont au fond que du « déjà vu » (1) polygonal, ou plutôt des réminiscences polygonales, disparaissent du domaine de la télépathie et de la prémonition. Mais il en reste un grand nombre d'autres. Pour ceux-ci, je demande la permission de rééditer l'objection, très ressassée mais très vraie, de la *coïncidence*.

J'ai souvent entendu raconter autour de moi l'histoire, très curieuse, que j'ai citée tout à l'heure, de la femme de soldat qui a eu, à Montpellier, la sensation télépathique de la mort de son mari à la frontière de l'Est. Mais personne n'a relevé les heures d'angoisse antérieures, pendant lesquelles elle avait cent fois pensé à la mort violente de son mari. On n'a retenu que le cas où il y a eu coïncidence avec la réalité.

Les faits *isolés* ne me paraissent rien prouver. Il faudrait toujours une longue contre-épreuve, c'est-à-dire que la même personne devrait, pendant des mois et des années, noter exactement toutes les impressions fortes pouvant être interprétées comme télépathiques, noter ensuite à côté la concordance ou la non-concordance de l'événement, et on verrait si la proportion des concordances est réellement, pour certains sujets, bien plus grande que ne le veut la loi des probabilités et des coïncidences (2).

(1) Sur la sensation du « déjà vu » ou « déjà éprouvé, » voyez le *Journal de Psychologie normale et pathologique*, 1904, n° 1.

(2) « Pour quelques cas, dit M. Bourdeau, où des pressentimens, des hallucinations coïncident avec des maladies et des morts, combien s'en trouve-t-il où la concordance ne se réalise pas! Si vous faites tirer un régiment à la cible, dans la nuit, quelques balles, sans doute, atteindront le but sans qu'on en puisse conclure que les tireurs sont doués de seconde vue. »

A certaines périodes, j'ai noté ainsi, pendant assez longtemps, toutes mes impressions d'apparence télépathique. En voyage notamment, j'ai bien des fois *vu* un de mes enfans malade, un accident... Jamais l'événement pressenti n'a eu lieu. Une seule fois, j'ai été éveillé brusquement à l'heure où mourait une de mes parentes : mais j'aimais beaucoup cette parente qui m'avait élevé, elle était très âgée, et j'avais passé auprès d'elle toute la soirée précédente, la sachant très malade. Quelle importance attacher à une coïncidence aussi simple?

A cela on peut répondre que je ne suis pas médium. Rien de plus juste. Qu'on organise donc une vaste observation de ce genre avec des médiums. Qu'on nous donne un grand nombre de faits, *négatifs* et *positifs*, *avec la même personne*. Alors nous jugerons. Tant que ce travail n'est pas fait, je dis que l'existence de la télépathie et de la prémonition n'est pas encore scientifiquement démontrée.

Il faut surtout se garder, dans ces questions, de raisonner par analogie et de dire par exemple que la télégraphie sans fil prouve la télépathie. Pas le moins du monde. La télégraphie sans fil prouve (ce que l'on savait avant) que la télépathie n'est pas impossible. Mais cela ne prouve nullement qu'elle soit réelle.

Apports lointains. — Après les phénomènes de *sensation*, voici les phénomènes de *mouvement à grande distance :* ce sont les apports de fleurs, de fruits, de lettres ou d'autres objets venant *de loin*. J'ai déjà parlé du « médium aux fleurs, » Anna Rothe et de ses infortunes. Un an après la mort d'Anna Rothe, le médium Henri Melzer, de Dresde a renouvelé ces expériences à Leipzig. L'*Écho du merveilleux* réédite, d'après le *Lotus rouge*, des expériences du même genre de Mac Nab, le frère du chansonnier (1). Le docteur Ferroul avait constaté des faits du même ordre avec le médium dont je reparlerai à propos de la clairvoyance...

En général, il semble que, dans toutes ces expériences, le contrôle soit très incomplètement organisé ou révèle des fraudes quand on le perfectionne. M. César de Vesme, à la fin d'une étude critique très complète (1905) des expériences de Bailey, pense qu'il faut « une mentalité toute spéciale, un désir aveu-

(1) On trouvera aussi le récit des expériences de Donald Mac Nab (1888) dans le livre d'Albert de Rochas dont je reparlerai.

glant du triomphe du spiritualisme, pour fonder, rien que sur des preuves de cette sorte, la croyance à un phénomène si extraordinaire et encore si discuté que l'est celui des apports, de ces apports, dont des psychistes, fort bien disposés et de haute valeur scientifique, tels que sir Olivier Lodge, déclarent ne point connaître un seul exemple scientifiquement prouvé... L'on éprouve une répugnance presque invincible à croire qu'au cours d'une séance, le supposé corps fluidique du médium se dégage à tel point qu'il se rend à Babylone y pratiquer des recherches archéologiques ou bien qu'il court après les oiseaux dans les forêts de l'Australie, pour rapporter ensuite les produits de sa chasse et de ses fouilles à ces messieurs de la *Société d'études psychiques* de Milan. »

Ici aussi d'ailleurs le psychisme inférieur peut intervenir et produire des fraudes inconscientes. Témoin le fait que raconte M. Pierre Janet dans la Préface de mon *Spiritisme devant la science*.

Il s'agit d'une hystérique qui présenta à son médecin une série d'objets qui lui avaient été miraculeusement apportés, disait-on dans la famille, par sainte Philomène. C'étaient « des plumes d'oiseau, surtout du duvet qui provient probablement de son édredon, quelques fleurs desséchées, des cailloux colorés bizarrement, quelques fragmens de verre et quelques bijoux communs en argent, comme un petit ange aux ailes déployées qui semble un morceau d'une broche cassée. » La malade est « somnambule, personne n'en doute; c'est elle qui se levait la nuit en dormant, cherchait au fond d'un coffret une petite pierre bleue en forme de cœur et la cachait dans la poche d'un tablier ou bien disposait les morceaux de verre en croix sur la table avec des plumes tirées de l'édredon. » Parfois même le somnambulisme est diurne : « La malade endormie s'étonne elle-même » en retrouvant des scènes comme celle-ci : « Avant le dîner de famille, elle se voit monter sur la table, y placer un tabouret pour s'élever plus haut et coller des plumes au plafond avec un peu de farine mouillée d'eau; puis, elle est descendue tranquillement, a tout mis en ordre et est rentrée dans sa chambre pour s'habiller sans aucun souvenir de cette mauvaise plaisanterie. Au dîner, quand les plumes décollées peut-être par la chaleur de la lampe sont tombées, elle a été sincèrement stupéfaite. — Mais, dit-elle, comment se fait-il que j'allais faire ces choses?... »

Voilà bien la psychologie de la fraude inconsciente.

En somme, pour les apports lointains comme pour la télépathie et la prémonition, la preuve scientifique n'est pas encore faite de leur existence.

Matérialisations. — Je comprends sous ce titre tous les phénomènes lumineux et apparitions de fantômes provoqués par des médiums, et les expériences correspondantes, telles que photographies, empreintes ou moulages de ces spectres. Après l'étude de l'extériorisation de la force motrice, c'est l'étude de *l'extériorisation* et de *l'objectivation de la force psychique*.

Car, il faut le bien souligner, je ne rouvre pas la discussion du spiritisme. La question est autre. L'effondrement du spiritisme (*théorie*) ne préjuge en rien la question des matérialisations de fantôme (*fait*). Si le fait est, un jour, démontré, il ne prouvera nullement la réincarnation des esprits, mais uniquement une objectivation de la pensée du médium, aboutissant à un objet capable d'impressionner nos sens et la plaque photographique. Avec cette théorie, qui était celle de Lombroso et de Mac Nab, et paraît être celle de MM. Richet, Segard, Maxwell... on ne peut plus objecter aux fantômes la coupe et la forme de leurs vêtemens, la langue qu'ils parlent, la mentalité qu'ils accusent. Tout cela n'est que l'expression du psychisme du médium. En d'autres termes, en discutant la réalité de l'existence de ces matérialisations, nous ne nous servirons d'aucun des argumens déjà présentés contre le spiritisme.

Les phénomènes lumineux ont été observés par beaucoup d'auteurs. Dans certaines conditions spéciales d'expérimentation, M. Maxwell a constaté, à l'état physiologique, des effluves lumineux entre les extrémités des doigts, rapprochés, puis détachés. Cette « sorte de buée grisaille » était une vue colorée pour les personnes douées de facultés psychiques. Il arrive quelquefois, continue le même auteur, « que ce n'est plus l'effluve qui s'aperçoit, mais que la main devienne, en apparence, phosphorescente. » Sur le corsage d'Eusapia il a vu flotter « de grosses gouttes phosphorescentes. » Dans toutes les expériences bien réussies, Mac Nab a observé « la formation de points lumineux ressemblant à des feux follets; » ils « se déplacent comme de petites comètes, courent les uns après les autres comme des papillons. »

Parmi les fantômes, tout le monde connaît Katie King, observé par William Crookes avec son médium Florence Cook. Aksakof, Mac Nab, MM. de Rochas, Richet, l'archidiacre Colley et bien d'autres (1) ont observé des phénomènes semblables. Et M. Charles Richet a écrit dans *le Figaro* du 9 octobre 1905 : « Au risque d'être regardé par mes contemporains comme un insensé, je crois qu'il y a des fantômes. »

Tantôt on a des matérialisations incomplètes, d'un bras, d'une main ou d'une tête, que l'on voit ou que l'on sent; tantôt on a le fantôme complet, qui peut ressembler au médium ou en être tout à fait différent. Il peut se former et se dissoudre en quelques secondes; dans *l'Éclair* de Paris M. Georges Montorgueil a raconté le « corps à corps » qu'il avait eu, chez Mac Nab, avec un fantôme qui fondit dans ses doigts quand la lumière fut revenue.

Au lieu d'être extériorisé au médium, le fantôme peut se confondre avec le médium lui-même « transfiguré. »

M. Ernest Bozzano a spécialement étudié les apparitions se produisant au lit de mort, qui peuvent être perçues par le seul mourant, uniquement par les assistans ou simultanément par l'un et les autres.

De ces divers fantômes on a pris des photographies et des moulages.

Le docteur Surbled a bien résumé les premières périodes de la photographie des fantômes, les premières publications de Mumler, Beattie, Wagner, Buguet, puis la photographie des effluves humains par Narkievicz Iodko, de Rochas, Baraduc, Luys et David. Plus récemment, dit M. Delanne, « M. le capitaine Volpi a obtenu la photographie d'une fiancée couchée alors et indisposée. M. Sotrati et le docteur Hasden ont obtenu à grande distance la photographie de l'un d'eux couché alors dans son lit... Le professeur Wagner a fait une photographie où la main de l'apparition sortait d'une manchette qui était bordée d'une broderie identique à celle qui était portée par le médium à ce moment. » A Tours, le commandant Darget, dit Encausse dans *Medicina*, « est parvenu à enregistrer sur la plaque sensible des formes fortement pensées, » et récemment le docteur A.-M. Veeder a photographié « les ondes émanant du cerveau. »

(1) Reichel avec le médium californien Miller; Fotherby avec le medium Cecil Husk; van Velsen avec un étudiant...

M. Albert de Rochas a publié (1905) des photographies de « doubles... »

Les moulages dans la paraffine, l'argile ou la terre glaise ont été faits avec Eusapia Paladino. On trouve dans le dernier livre de M. Albert de Rochas la photographie d'une empreinte des doigts et d'une empreinte de figure faites à distance par ce célèbre médium. Dès 1875, comme le rappelle Mac Nab, Aksakof avait pris « des moulages de pieds et de mains de fantômes, d'une seule pièce et sans raccords. »

Tous ces faits sont évidemment troublans. Mais je ne les crois pas encore de nature à entraîner une conviction scientifique.

Je n'insisterai pas sur l'objection de l'hallucination. Quoiqu'il y ait des hallucinations en commun, cette explication ne peut guère s'appliquer qu'aux expérimentateurs qui opèrent seuls (ce qui est exceptionnel) ou à des observateurs peu entraînés aux recherches scientifiques. La grosse objection reste la fraude, consciente ou inconsciente. La Tricherie n'a certes pas été constatée dans tous les cas; mais elle l'a été dans un nombre tel que cela jette un grand discrédit et une vraie suspicion sur tous les autres.

Ainsi, pour les photographies, la fraude a été démontrée pour la première période, notamment pour Mumler en Amérique et Buguet à Paris, qui ont fini en police correctionnelle. M. Guebhard a impressionné les plaques avec un doigt artificiel en caoutchouc, rempli de sable, d'eau ou de grenaille comme avec des effluves humains et a montré les erreurs que l'on peut commettre en omettant uniquement d'agiter son « révélateur. » Pour les empreintes d'Eusapia, « les deux premières épreuves, dit le docteur Surbled, font croire qu'Eusapia a produit elle-même l'empreinte de ses doigts sur le mastic et la dernière n'établit pas qu'elle y a été étrangère. » L'obscurité et le « cabinet » avec son rideau, nécessaires à toutes les séances de matérialisation, sont un élément de suspicion dont la *Revue spirite* ne diminue guère la valeur en faisant remarquer que la chambre noire est indispensable aux photographes et que, dès la conception, le principe vital a besoin pour se développer de se réfugier « dans l'obscurité des entrailles maternelles. »

« Les phénomènes lumineux, dit M. Maxwell, sont aisés à

frauder : l'huile phosphorée (1) et certains sulfures (2) permettent d'imiter des mains, des formes. Je connais une photographie faite au magnésium dans une séance ; le médium ayant une fausse barbe et une serviette blanche autour du cou, imitant une sorte de vêtement. Les personnes qui ont assisté à cette séance ne peuvent admettre qu'elles ont été trompées. L'une d'elles, un de mes amis, très au courant des choses psychiques, mais trop honnête pour soupçonner la fraude, n'a pas cru à mon jugement sur cette photographie. Il a fallu qu'il fût confirmé par le célèbre Papus. Quant aux attouchemens, Dieu sait s'il est facile de les simuler dans l'obscurité. L'on sait le rôle que les poupées, les déguisemens, les compères jouent dans les séances de matérialisation. L'imagination des escrocs est d'une inconcevable fertilité. »

Pour terminer, je rappellerai l'histoire de la villa Carmen qui a fait tant de bruit dans ces derniers temps et dans laquelle il semblait que la valeur des observateurs et toutes les précautions prises mettaient bien à l'abri de la fraude et du truquage.

En novembre 1905, « non sans grande hésitation, » M. Charles Richet a fait connaître dans les *Annales des Sciences psychiques* des expériences faites, au mois d'août précédent, à la villa Carmen, près d'Alger, chez le général et Mme Noël, avec Mlle Marthe B... médium. Le fantôme BB ou Bien-Boa qu'il a vu là à plusieurs reprises n'est ni une image reflétée dans un miroir, ni une poupée, ni un mannequin. « Il possède tous les attributs de la vie. Je l'ai vu sortir du cabinet, marcher, aller et venir dans la pièce. J'ai entendu le bruit de ses pas, sa respiration et sa voix. J'ai touché sa main à diverses reprises. Cette main était articulée, chaude, mobile. » BB souffle avec un tube dans de l'eau de baryte qui devient toute blanche et, comme on crie « bravo ! » le fantôme reparaît et salue à trois reprises. On l'a photographié plusieurs fois pendant une déflagration soudaine d'un mélange de chlorate de potasse et de magnésium... Depuis février 1902, le même fantôme était déjà apparu bien des fois, avec d'autres médiums.

(1) Dans beaucoup de ces expériences on a noté une odeur phosphorée. Il est vrai que certains auteurs ont plutôt reconnu, dans ces cas, l'odeur de l'ozone.

(2) « Les objets enduits de sulfure de calcium, de strontium ou de baryum deviennent lumineux dans l'obscurité lorsqu'ils ont été exposés un certain temps à la lumière. » (Maxwell.)

M. Charles Richet, qui avait naturellement pris toutes les précautions d'un expérimentateur averti et faisait lui-même les explorations les plus minutieuses avant et après chaque séance, discute toutes les hypothèses avant d'accepter des faits aussi extraordinaires, proclame ainsi que jusqu'ici les autres expérimentateurs n'ont pas encore entraîné la conviction, et conclut que la seule question est de savoir s'il y a eu, ou non, fraude.

Malheureusement il semble qu'il y ait eu fraude, ou tout au moins la preuve n'est pas faite de la non-tricherie. D'après les publications du docteur Rouby à Alger (*les Nouvelles*), du docteur Valentin à Paris (*la Vie normale*), du peintre von Max à Leipzig (*Psychische Studien*), il semble que, dans les expériences antérieures à celles de M. Richet, la fraude a été volontairement commise par un médecin et par le cocher arabe Areski ; et, dans les expériences de M. Richet, il y a eu fraude, consciente ou inconsciente, du médium, au moins dans beaucoup de séances, dans un nombre suffisant de séances pour qu'on n'ait plus foi dans les autres.

De cette histoire que M. Charles Richet a très bien fait de publier (1) ressort cette double conclusion : 1° la démonstration des matérialisations n'est pas encore faite ; 2° la question ne paraît même pas mûre pour une étude scientifique actuelle.

V. — FAITS DONT LA DÉMONSTRATION EST PEUT-ÊTRE MOINS ÉLOIGNÉE ET, EN TOUS CAS, DOIT ÊTRE RECHERCHÉE TOUT D'ABORD

Suggestion mentale et communication directe de la pensée. — Beaucoup de personnes croient que la suggestion mentale est scientifiquement établie, c'est-à-dire que, quand un sujet est endormi, l'hypnotiseur peut lui suggérer une idée sans lui parler, sans le toucher, sans employer aucun des moyens connus de

(1) « J'estime, dit très justement M. Flournoy, que, loin de reprocher à M. Richet sa publication, il faut lui savoir gré de ce que, titulaire d'une des plus hautes chaires scientifiques du monde civilisé, il a eu le courage de s'attaquer, sans parti pris et sans siège fait, à un domaine aussi mal noté que celui des phénomènes dits occultes, au risque d'y compromettre, non pas la science qui ne court aucun danger, mais sa réputation personnelle, son prestige officiel, son autorité aux yeux de ses confrères et du grand public cultivé. » — Personnellement, je n'ai jamais regretté d'avoir présidé, à la Faculté de Montpellier, en 1893, la thèse du Dr Albert Coste sur *les Phénomènes psychiques occultes*, quoique la chose ait été, à cette époque, je ne dis pas une révolution, mais une innovation universitaire ; pas plus que je n'ai regretté d'avoir publié l'expérience de clairvoyance dont je parlerai plus loin.

communication habituelle entre deux psychismes. Je crois au contraire que cette démonstration n'est pas faite.

En tête du livre d'Ochorovicz (*la Suggestion mentale*, M. Charles Richet écrit : « Ce n'est pas à dire que je considère, d'ores et déjà, la suggestion mentale comme prouvée rigoureusement. Certes non... Quoique M. Ochorovicz, et d'autres avant lui, aient amassé les preuves, elles n'entraînent pas la conviction absolue, intégrale, mais seulement le doute. » Depuis cette époque (1887), nombreux sont ceux qui ont cherché cette démonstration, qui ont cru même, un moment, l'avoir trouvée. Mais, malgré les expériences de Liébeault et Beaunis, Boirac, Paul Joire, Lombroso, Venzano, Pax, Mac Nab, miss Hermione Ramsden, du docteur d'Ardenne de Tizac, de Fotherby... et les documens contenus dans le livre du docteur Géraud Bonnet (*Transmission de la pensée*), je ne crois pas que personne ait encore finalement réussi.

Avec une hystérique de mon service que j'ai longuement étudiée, j'ai cru être arrivé à cette démonstration ; j'ai même fait inscrire à un congrès, qui devait avoir lieu quelques mois après, une communication sur la suggestion mentale. Mais une série d'insuccès est venue ensuite me démontrer que la série antérieure de succès ne suffisait pas à établir la preuve scientifique de la chose et j'ai ajourné ma communication *sine die*.

MM. Bernheim, Pitres, comme antérieurement Charcot, n'ont jamais vu positivement la suggestion mentale.

A ceux que cette étude tenterait, je rappelle qu'il faut pour cela : 1° un sujet (car, si la suggestion mentale existe, elle n'existe pas pour tout le monde ; il faut un sujet hypnotisable, un médium) ; 2° essayer des ordres extrêmement simples : sans geste (1), sans parole, sans grimace, demander mentalement à un sujet de lever un bras, d'ouvrir la bouche, de soulever un pied... ; 3° multiplier et répéter les expériences et tout noter très exactement (il est même bon de mettre préalablement dans un tiroir bien clos les ordres qu'on donnera et que les assistans, d'ailleurs peu nombreux, doivent ignorer ; tous les actes du sujet seront notés, au fur et à mesure de leur production, par un assistant ignorant des ordres donnés : la comparaison des deux listes écrites se fera ensuite).

(1) Le Dr Sollier a observé un hystérique qui répondait à un geste d'appel fait à une grande distance (hyperacuité sensorielle).

Je pourrais ajouter un dernier conseil : n'expérimentez pas avec un *professionnel liseur de pensées*. Comme beaucoup d'autres, j'ai souvent essayé et j'ai toujours échoué, ou du moins je ne suis jamais parvenu à rien, quand le barnum ignorait ma pensée.

On sait qu'il est courant dans les foires, ou même dans les cafés, de voir deux individus, dont l'un fait deviner à l'autre les numéros des montres ou le nom du chapelier inscrit au fond des chapeaux. Les trucs sont plus ou moins habiles et plus ou moins connus. Mais ils existent toujours. L'un pose la question en termes différens suivant la réponse à faire, un autre désigne un nombre à deviner par le rang dans un mot convenu (comme « catholique ») de la première lettre des mots qu'il emploie dans sa question. Certains s'arrangent encore pour faire connaître le mot cherché syllabe par syllabe. Dans ce genre je me rappelle une voyante qui s'emballa trop tôt sur « Hippopotame, » alors que le spectateur avait dit au barnum « Hippocrate. »

Le docteur Laurent a reproduit lui-même certaines des expériences de Pickmann : se tenant à quatre mètres, il a constaté qu'il y avait hyperacousie chez le sujet dirigé et perception de mots inconsciemment prononcés par le directeur : à droite, à gauche, oui, non... Lodge raconte l'histoire d'un barnum qui faisait des signes au sujet en soulevant son orteil droit : d'où « un léger mouvement du soulier que des yeux perçans peuvent découvrir, même à vingt yards, » même quand ces yeux portent un bandeau.

Tous ces cas de transmission directe de la pensée ou de cumberlandisme sans contact se ramènent à un truc, le plus souvent à un code convenu entre les deux compères, qui sont très adroits, très entraînés, et dont l'un au moins a des sens très aiguisés (1).

Si l'on veut réellement essayer la transmission de la pensée, il faut, dans un petit groupe de personnes se connaissant absolument et d'indiscutable bonne foi, organiser la petite expérience suivante, qui ressemble à un jeu de salon, et qui a d'ailleurs été essayée bien des fois par des savans très sérieux.

(1) On lira avec intérêt les études que M. Albert Bayeau va publier dans l'*Union libérale de Verviers* sur de prétendues expériences de lectures de pensées.

L'expérimentateur bat un jeu de cartes. Il prend une carte, la pense très fortement et les « expérimentés » (qui ne la connaissent pas) notent sur un papier la carte à laquelle ils pensent eux-mêmes à ce moment. Ils ne se communiquent pas leurs résultats. L'expérimentateur passe à une seconde carte et ainsi de suite jusqu'à 10 ou 20 par séance. Puis on reprend et on dit tout haut les cartes sorties, dans l'ordre où elles ont été pensées, et chacun note le nombre de ses succès, c'est-à-dire de ses coïncidences. On répète ces expériences et, si une personne arrive à atteindre, et surtout à dépasser, le 10 pour 100 de succes, on ne chantera pas victoire, mais on pourra renouveler et préciser de nouvelles expériences avec le sujet ainsi découvert.

Déplacemens voisins sans contact (*lévitation*); *raps*. — Les faits que je vais étudier ici sont, vis-à-vis des apports lointains et des matérialisations, ce que sont les faits étudiés dans les pages précédentes par rapport à la télépathie. Ils en sont la réduction. Comme ils sont plus simples, c'est par eux que l'on devra commencer l'étude scientifique de ce chapitre.

Dans les déplacemens voisins sans contact, je place la rotation d'une table qu'on ne touche pas, le déplacement d'un meuble dans une pièce ou même dans un appartement, le soulèvement d'un objet, l'ascension du plateau d'un pèse-lettres... sans contact du médium qui est présent.

Le problème des *maisons hantées* appartient à cette étude Car si on élimine les supercheries qui sont très fréquentes (comme dans l'histoire récente du fort de Vincennes (1) par exemple) il y a toujours un médium dans une maison hantée et la question revient toujours à savoir si ce médium touche ou non les objets qui se déplacent. Lombroso a étudié plusieurs de ces faits curieux. On en trouvera une série dans le livre du docteur Dupouy et dans les journaux spéciaux.

Quant aux déplacemens d'objets, il faut lire le beau livre de M. Albert de Rochas (*L'extériorisation de la motricité*) dont la quatrième édition est toute récente. Les phénomènes sont déjà très bien décrits par le professeur Chiaïa quand il écrit (août 1888)

(1) Voir l'*Écho du merveilleux*, 1er mars 1906.

à Lombroso pour lui demander d'expérimenter le nouveau médium Eusapia Paladino. « Attachée sur un siège ou tenue fortement par les bras des curieux, elle attire les meubles qui l'entourent, les soulève, les tient élevés en l'air comme le cercueil de Mahomet et les fait redescendre avec des mouvemens ondulatoires comme s'ils obéissaient à une volonté étrangère; elle augmente leur poids ou les rend plus légers selon son bon plaisir; elle frappe, martèle les murs, le plafond, le plancher avec rythme et cadence... Cette femme s'élève en l'air, quels que soient les liens qui la retiennent; elle reste ainsi, paraissant couchée dans le vide, contrairement à toutes les lois de la statique et semble s'affranchir des lois de la gravité; elle fait résonner les instrumens de musique, orgues, cloches, tambours, comme s'ils étaient touchés par des mains ou agités par le souffle de gnomes invisibles. »

Lombroso n'accepta qu'en 1891 d'assister aux expériences de Naples avec Ciolfi. Des expériences en grand nombre se sont ensuite échelonnées de 1892 à 1897, et de 1901 à 1905 à Milan, Naples, Rome, Varsovie, à Carqueiranne et à l'île Roubaud, à Cambridge, à l'Agnelas, à Paris, Bordeaux, Gênes, Palerme, avec des hommes comme Aksakof, Charles Richet, de Schrenck Notzing, Ochorovicz, Sigdwick, Lodge, Myers, Segard, Dariex, Maxwell, Sabatier, de Watteville...

A ces expériences faites avec Eusapia Paladino, il faut joindre celles de William Crookes, d'Henri Slade, de Mac Nab, de Pelletier, de Politi, de Maxwell...

De tous ces documens dont plusieurs sont fort recommandables et recueillis avec une absolue bonne foi, peut-on conclure que la démonstration scientifique est faite des mouvemens, à faible distance, sans contact ? Je ne le crois pas.

J'élimine d'abord les maisons hantées parce que les conditions y sont en général trop complexes pour qu'on puisse en tenter une étude vraiment scientifique.

Dans les expériences proprement dites, les plus convaincus reconnaissent que le contrôle est extrêmement difficile. « Les transports d'objets d'un point à un autre d'une chambre en présence d'un médium, dit Mac Nab, sont la chose la plus facile à obtenir et en même temps la plus difficile à contrôler. » Et M. Maxwell : « Il ne faut pas oublier que rien n'est plus facile à

frauder qu'une lévitation de la table. » Le plus souvent l'expérience ne réussit que dans l'obscurité plus ou moins complète et la plupart des médiums ont été, un jour ou l'autre, surpris fraudant. Je sais bien que, comme je l'ai déjà dit, cela ne prouve pas qu'ils fraudent toujours. Mais cela jette un doute sérieux et en science il ne faut pas qu'il reste un doute.

Babinet raconte l'histoire d'une jeune fille qui lançait des chaises avec une vitesse redoutable par une contraction des muscles de la jambe dont personne ne se doutait et le mouvement paraissait spontané. En terminant son article, il demande qu'un sujet vienne annoncer à l'Académie des Sciences « qu'au moyen de tant de médiums qu'il voudra, mais *sans contact aucun et à distance*, il suspend en l'air, sans autre support que la volonté, un corps pesant plus compact que l'air et tout à fait en repos; si son assertion est reconnue vraie, il sera proclamé *le premier des savans du monde entier*. »

Ce défi, lancé dans la *Revue* il y a plus d'un demi-siècle, n'a pas encore été relevé.

A ceux qui voudraient reprendre ces expériences, modestement mais sûrement, je conseille de rechercher d'abord quelqu'un qui soit capable de *faire tourner une table sans la toucher*. On peut commencer à l'entraîner avec contact comme tout le monde; mais il faut voir le déplacement du meuble continuer alors que personne n'a plus aucun contact avec lui.

Une fois ce sujet trouvé, la partie sera gagnée. On lui fera faire une autre expérience très simple, celle du *pèse-lettres*, par exemple, en *pleine lumière* et devant une commission de l'Académie des Sciences. Le vœu de Babinet sera dès lors réalisé et l'expérimentateur proclamé « le premier des savans du monde entier. »

Une autre expérience qu'on doit essayer de refaire parce qu'elle est simple et scientifiquement contrôlable, est celle des *raps*.

On appelle ainsi des coups frappés « sur le plateau de la table, sur le plancher ou sur le sol, sur les assistans ou sur les meubles, les murailles et le plafond, » et entendus par les spectateurs. M. Maxwell les a très bien étudiés. Le médium les obtient d'abord en appuyant la main sur la table; puis il soulève

les mains avec une extrême lenteur. Les bruits doivent continuer à se produire sans contact avec la table ni des mains ni de toute autre partie du corps ou des vêtemens. Ils n'ont de valeur scientifique que quand ils se produisent dans ces conditions et en pleine lumière.

Dans certaines expériences de M. Maxwell le médium a pu se tenir à deux ou trois mètres de la table. Le même auteur a découvert un médium avec lequel il a obtenu « des raps retentissans dans des salles de restaurant et dans des buffets de chemin de fer. » Tout le monde les entendait; les expérimentateurs étaient confus de l'effet produit par ce bruit. Dans la chambre où était mort un écrivain de génie, les raps produits « ont attiré l'attention soupçonneuse du gardien. » Les raps peuvent changer suivant la personnalité actuelle du médium. M. Maxwell a encore insisté sur ce fait que la production des raps est en étroite connexité avec les mouvemens musculaires des assistans. Les raps déterminent chez le médium une sensation de fatigue légère...

Voilà, ce me semble, le type des phénomènes, encore occultes, qui doivent être proposés immédiatement au travail de contrôle et de démonstration des savans.

Pour ce contrôle, il faut se mettre dans des conditions analogues à celles de M. Maxwell. J'ai déjà dit que les maisons hantées, comme celle dans laquelle M. Hjalmar Wijk a étudié les « phénomènes de frappement spontané, » ne peuvent pas servir à une critique scientifique serrée.

Même dans les conditions indiquées par M. Maxwell, les fraudes sont encore faciles : Hodgson, à Cambridge, a attribué certains raps d'Eusapia Paladino « à des coups frappés par la tête du médium sur le plateau de la table. » M. Maxwell a constaté des fraudes positives avec certains de ses médiums ; il a, de plus, étudié les différentes manières d'imiter les raps et il déclare qu'il y en a beaucoup. « Certaines personnes en appuyant le pied d'une certaine façon et en contractant leurs muscles jambiers ou péroniers peuvent imiter les coups frappés sur le sol. » Un étudiant en médecine, « fraudeur incorrigible et névropathe... obtenait des coups assez semblables aux raps en appuyant le coude sur la table et en faisant certains mouvemens de l'épaule... Le jeu de l'articulation du genou a été notamment

incriminé par Mme Sidgwick... Dans l'obscurité, les moyens de fraude sont inimaginables. J'ai vu un jeune médium qui avait réussi à dissimuler un bâton et simulait avec lui des coups frappés au plafond. J'en ai connu deux autres qui donnaient des coups de poing sur la table, d'autres la frappaient par-dessous avec le pied. Tout est possible dans les ténèbres et avec certains observateurs confians. »

Clairvoyance. — Si je mets la clairvoyance ici dans les phénomènes dont la démonstration scientifique me paraît, sinon prochaine, du moins possible, c'est que je n'attache à ce mot aucune idée de divination ou de prophétie. J'en fais uniquement la *faculté de voir à travers les corps opaques*. J'élimine donc de cette étude les sujets que, dans le public, on appelle des *voyantes*.

Si la clairvoyance est jamais prouvée, le sujet qui en sera doué pourra peut-être révéler dans l'estomac un corps étranger (à la façon des rayons Rœntgen) ; s'il connaît bien son anatomie normale, il pourra se rendre compte qu'un foie est augmenté de volume ou qu'il y a du liquide dans une plèvre. Mais il n'aura pas le pouvoir de diagnostiquer une maladie qu'il ne connaît pas et encore moins d'en indiquer le remède, pas plus qu'il ne pourra découvrir un trésor ou prédire l'avenir.

Ce n'est donc pas sans étonnement que, dans le monde scientifique, on a vu se dérouler récemment certains épisodes du procès de la voyante de Saint-Quentin.

Une hystérique hypnotisable était mise en contact avec les malades, diagnostiquait leur maladie et indiquait le remède. Poursuivie pour exercice illégal de la médecine, elle demande une expertise médicale. Très sagement, le docteur Paul Magnin, désigné par le juge d'instruction, conclut que « l'état d'hypnotisme, même le plus développé, ne confère à ceux qui y sont plongés aucune faculté extraordinaire, aucune aptitude spéciale. » Désigné par l'avocat pour faire une contre-expertise, le docteur Baraduc procède à des expériences, aussi peu concluantes que peu scientifiques, dans lesquelles il fait deviner à la voyante le caractère, la maladie ou le sexe d'un individu par le contact de cheveux, d'un mouchoir ou d'un gilet et conclut qu' « elle est un instrument vivant psychométrique, *dont la loi doit reconnaître la véracité*, si elle croit en devoir limiter l'emploi. » Adoptant

en quelque sorte le grave passage que j'ai souligné, le tribunal de Saint-Quentin a à peu près acquitté la prévenue (mai 1906) en développant longuement les idées exprimées par le docteur Baraduc et en s'appuyant sur le désaccord entre docteurs et professeurs pour ce qui touche à ces problèmes occultes.

Le fait est important et a beaucoup ému le monde scientifique. Il faut en effet rappeler que les idées du docteur Baraduc lui sont toutes personnelles, qu'elles sont généralement considérées comme n'ayant encore été l'objet d'aucune démonstration scientifique sérieuse, et que l'état de la science positive sur ce point a été au contraire très nettement défini par cette proposition, votée à l'unanimité, le 19 juin 1906, par la *Société d'hypnologie et de psychologie :* « En aucun cas, la production de l'état hypnotique ne dote le sujet hypnotisé des aptitudes et de la compétence que peuvent seules donner la science et l'expérience. En particulier, pour ce qui concerne l'art médical, la prétendue clairvoyance relativement au diagnostic et au traitement est contraire aux faits bien observés et doit être considérée comme inexistante. »

Ceci bien établi, on peut encore se demander s'il y a des sujets capables de voir à travers les corps opaques. *A priori*, rien d'anti-scientifique à ceci, l'opacité et la transparence étant des choses absolument relatives, témoin les rayons Rœntgen.

J'ai cru trouver le fait démonstratif avec un sujet dont le docteur Ferroul m'avait beaucoup parlé et sur lequel ont été publiés d'intéressans travaux dans les *Annales des Sciences psychiques*. Une première expérience réussit admirablement : le sujet lut à travers une enveloppe cachetée et un papier d'étain quelques lignes que j'avais écrites en français et indiqua des caractères russes mis au-dessous. Mais une seconde expérience, menée par une commission de l'Académie de Montpellier (dont je faisais partie), échoua complètement et même des plaques sensibilisées furent trouvées voilées par la lumière, quoiqu'elles fussent censées n'avoir pas quitté leur boîte. C'étaient peut-être des fraudes inconscientes. Mais enfin, ce fut un échec complet.

Dans une lettre à M. Charles Richet, M. Marcel Mangin indique très nettement les expériences qu'il faudrait mener à bien pour établir la clairvoyance : « Un grand nombre de coquilles de noix, contenant chacune un mot différent. ayant été mises dans

un sac, une de ces coquilles ayant été retirée par l'expérimentateur avec la certitude absolue qu'elle n'a pu être entr'ouverte, lire le mot qu'elle contient. Ou bien encore, le numéro du volume, celui de la page, celui de la colonne, celui de la ligne et celui du mot, dans un grand ouvrage, un Larousse par exemple, ayant été tirés au sort, lire le mot. »

Il faudrait un livre pour faire vraiment la critique complète de l'occultisme. Dans un article comme celui-ci je n'ai pu présenter qu'un *plan* d'étude.

Des faits et des considérations rapprochés il me semble cependant qu'on peut déjà tirer quelques conclusions.

Les études déjà faites sur l'occultisme ne suffisent pas encore à le supprimer, c'est-à-dire qu'il reste encore des faits occultes hors de la science positive. Mais ces études suffisent à démontrer qu'il n'est pas indigne des savans de s'occuper de ces questions et qu'on peut prévoir le moment où certains de ces faits cesseront d'être occultes pour devenir scientifiques.

En se plaçant à ce point de vue pratique et afin d'obtenir les meilleurs et les plus prompts résultats, il semble que tous les expérimentateurs devraient concentrer leurs efforts sur : 1° la suggestion mentale et la communication directe de la pensée ; 2° les déplacemens voisins sans contact et les raps ; 3° la clairvoyance (vision à travers les corps opaques). On agirait au contraire prudemment en renvoyant à plus tard l'étude des autres phénomènes beaucoup plus complexes, tels que la télépathie et les prémonitions, les apports lointains et les matérialisations de fantômes.

En tous cas, pour étudier tous ces phénomènes, il faut une bonne méthode et pas de théorie. Si les faits sont jamais établis vraiment, la théorie sera facile à trouver et sans qu'il soit besoin de recourir à l'évocation et à la réincarnation des esprits.

J. GRASSET.

LE MONDE DES ÉCOLES

DANS

LA GAULE ROMAINE

Un jour que Cicéron voulait consoler son frère Quintus, qui gémissait de rester si longtemps maintenu dans son gouvernement d'Asie, il le félicitait du moins de n'avoir pas été envoyé chez des peuples « barbares et sauvages » comme les Espagnols, les Africains ou les Gaulois. Il ne se doutait guère, en écrivant ces mots, que c'était dans cette Gaule inculte, dans les montagnes de Bibracte ou sur les bords du fleuve Océan, qu'il trouverait quatre siècles plus tard ses plus fidèles imitateurs. C'est pourtant ce qui est arrivé. Nulle part l'éloquence cicéronienne ne semble avoir été étudiée avec plus de piété que dans les écoles d'Autun, de Trèves et de Bordeaux; nulle part elle n'est reproduite avec une docilité plus pieuse que dans les discours adressés aux empereurs du IVe siècle, et qui, avec l'éloge de Trajan par Pline, ont formé le recueil des Douze Panégyriques. Ces harangues sont presque toutes, sinon toutes, d'origine gauloise. Deux ont été prononcées à Trèves, en l'honneur de Maximien Hercule, par un rhéteur probablement issu d'Autun. Une autre a été débitée à Autun même, lors de la restauration des écoles de cette ville, par leur directeur Eumène. Les cinq Panégyriques suivans ont été adressés à Constance Chlore ou à son fils Constantin, dans la résidence impériale de Trèves selon toute apparence. L'auteur du dernier discours, Drepanius Pacatus, a célébré Théodose dans le Sénat de Rome; mais il nous apprend lui-même qu'il était né au fond des Gaules, « près

de l'endroit où les flots de l'Océan reçoivent le soleil. » Seuls, le Panégyrique de Constantin par Nazarius et celui de Julien par Claudius Mamertinus laissent prise au doute : cependant, si l'on raisonne par analogie, il est probable qu'eux aussi, comme les harangues voisines, proviennent d'une école gauloise, et probable également que c'est un rhéteur gaulois qui a eu l'idée de former toute la collection, voulant éterniser par là le souvenir des gloires oratoires de sa patrie (1). L'éloquence gallo-romaine revit donc bien dans ces discours, et c'est à ce titre surtout qu'ils méritent de retenir notre attention.

Car d'y chercher l'expression de talens ou de caractères individuels, l'entreprise serait vaine. Il n'y en a qu'un très petit nombre dont nous connaissions les auteurs, soit par les indications des manuscrits, soit par le témoignage du texte même : nous savons que le quatrième dans l'ordre chronologique, sur les écoles d'Autun, est l'œuvre d'Eumène, et que les trois derniers ont été respectivement composés par Nazarius, Claudius Mamertinus et Drepanius Pacatus. Tous les autres sont anonymes, et, au gré de leur fantaisie, les critiques ont imaginé les hypothèses les plus opposées. Tandis que certains regardent toutes ces harangues comme isolées, écrites par des auteurs différens, impossibles à identifier, d'autres, qui ne peuvent se résigner à ignorer, veulent qu'Eumène soit l'auteur de tous les Panégyriques adressés à Constance et à Constantin entre 297 et 311 ; il y en a même qui mettent à l'actif d'Eumène la totalité des discours, à l'exception bien entendu des trois derniers. Cette diversité d'opinions, à elle seule, est significative : elle montre qu'il est impossible de discerner dans chacune de ces harangues quelque chose de personnel. Les auteurs n'ont pas su, — ou pas voulu peut-être, — s'y mettre eux-mêmes ; c'est peine perdue que de les y chercher. S'il est permis d'emprunter le langage de l'industrie moderne, on peut dire qu'aucun Panégyrique ne porte une marque de fabrique spéciale, mais qu'à eux tous ils constituent une exposition collective des produits de la rhétorique gauloise.

(1) Il serait possible que l'auteur du Panégyrique de Théodose (le dernier en date), Drepanius Pacatus, fût le compilateur du recueil. Il connaissait bien les harangues antérieures à la sienne et les a très fréquemment imitées : on s'expliquerait qu'il eût voulu les réunir en un seul corps et y joindre la sienne, à peu près comme Méléagre l'a fait pour l'*Anthologie grecque*.

I

Cette rhétorique n'a pas une très bonne renommée. On a maintes fois reproché aux Panégyristes de manquer de sincérité aussi bien dans le fond que dans la forme : le fond de leurs ouvrages, a-t-on dit, c'est l'adulation, et la forme, c'est la déclamation. Ils ont reçu pour mission de louer le prince, et ils le louent coûte que coûte, quelles que puissent être ses faiblesses, ses vices, ses crimes même. Et comme, en même temps que courtisans, ils sont rhéteurs de profession, ils déversent dans leurs écrits tous les petits artifices, tous les procédés mesquins de leur métier. Il ne faut donc leur demander ni franchise ni simplicité. Aussi des moralistes intransigeans prétendent-ils, comme J.-J. Ampère, que ces malheureux orateurs « sont arrivés au dernier degré de la dégradation morale. » Avec moins d'éloquente indignation et plus de spirituelle ironie, Mommsen veut bien reconnaître que ce sont des modèles, mais il ajoute : « des modèles dans l'art de dire peu de chose en beaucoup de mots, et de protester d'une loyauté absolue avec un manque aussi absolu de jugement et de réflexion. »

Cette sévérité est en partie justifiée, et, par exemple, en ce qui concerne l'art et le style, on ne peut nier qu'il y ait chez les Panégyristes beaucoup de recherche, d'affectation et de mauvais goût. Ils déclament souvent, et comment ne déclameraient-ils pas ? Tout se réunit pour les y pousser, l'éducation qu'ils ont reçue, le genre dans lequel ils s'exercent, les circonstances où ils se trouvent placés. L'éducation d'alors, c'est, avec des défauts encore grossis, celle qui a commencé à fleurir, — ou à sévir, — au Ier siècle de notre ère, celle dont les souvenirs de Sénèque le Père nous ont conservé le fidèle et vivant tableau (1). Ce qui caractérise tout d'abord cette éducation, c'est qu'elle est exclusivement oratoire. La tentative de Cicéron pour étayer l'éloquence sur une base large et solide de connaissances précises, de droit, d'histoire, de philosophie, a malheureusement échoué : de plus en plus l'éloquence se taille une part léonine dans l'instruction des jeunes gens. Des deux maîtres qui les

(1) On peut consulter à ce sujet l'ouvrage de M. Bornecque, *les Déclamations et les déclamateurs d'après Sénèque le Père*, Lille, 1902, et le chapitre de M. G. Boissier *Sur les Écoles de déclamation à Rome*, dans son *Tacite*, Paris, 1903.

forment successivement, le grammairien et le rhéteur, le premier est toujours subordonné et sacrifié à son brillant confrère : ce qu'il enseigne n'est accepté que comme notions préalables ou sciences auxiliaires, utiles en vue de la rhétorique, mais sans valeur propre. Or ce qu'il enseigne, c'est tout ce qui est réel et sérieux, c'est *tout*, à l'exception de la rhétorique elle-même. Voilà ce qu'on regarde comme secondaire, ce qu'on traverse à la hâte pour courir chez le rhéteur, ce qu'on méprise au fond, ce qu'on s'empresse d'oublier pour se consacrer tout entier, et pendant des années, à l'apprentissage de l'éloquence, mais d'une éloquence vide et creuse, délestée de faits et d'idées. Non seulement le but de l'éducation est ainsi limité de la façon la plus étroite, mais pour atteindre ce but, on emploie le moyen le plus artificiel, le discours fictif sur un sujet imaginaire, compliqué et baroque, sans nul rapport avec l'histoire, ni avec le droit, ni avec aucune réalité d'aucune sorte. Déclamer ainsi, c'est, comme le disait un rhéteur un peu plus sensé que les autres, « travailler dans un rêve; » et soumettre les enfans à un pareil régime, c'est, suivant le mot de Pétrone, les condamner à s'abêtir, parce qu'ils ne voient et n'entendent rien à l'école de ce qui a lieu dans la vie. Et enfin, comme si ce n'était pas assez de les transporter dans ce monde hors nature, on fausse encore cet exercice déjà si factice en ne s'attachant qu'aux choses les plus extérieures et les plus superficielles. On est peu exigeant pour le fond des idées : des descriptions épisodiques, des lieux communs, de ces amplifications « qui ne tiennent pas au sujet et peuvent se transporter n'importe où, » voilà qui suffit. En revanche, comme il faut bien que le désir de se singulariser se retrouve quelque part, on raffine à perte de vue sur l'expression : on veut qu'elle soit épurée avec un soin jaloux, sans rien admettre de trivial, fleurie de métaphores, chargée d'hyperboles, arrangée en ingénieuses antithèses ou aiguisée en « sentences » piquantes; on veut faire un sort à chaque phrase, à chaque mot. Indifférence à la valeur réelle et pratique des idées exprimées, banalité de la pensée, préciosité de la forme, voilà les vices que développe forcément une éducation ainsi comprise. Or, c'est celle qu'ont subie les Panégyristes. Ne soyons donc pas surpris de rencontrer chez eux les défauts professionnels de ces écoles dans lesquelles et pour lesquelles ils ont vécu : l'étonnant serait qu'ils en fussent exempts.

Ce serait d'autant plus étonnant que les habitudes de pensée et de style engendrées par leur système d'éducation sont, en quelque sorte, impérieusement exigées par le genre dans lequel ils se sont exercés. Ce genre a une histoire, dont on ne saurait faire abstraction pour comprendre leurs ouvrages. Le discours dont ils se sont le plus directement inspirés, celui que le compilateur a mis en tête de la collection comme pour la placer sous son patronage, c'est le *Panégyrique de Trajan* par Pline le Jeune. Le modèle, il faut l'avouer, n'est pas excellent : Pline est un penseur peu profond, peu perspicace, qui accouple à des observations judicieuses bien des niaiseries, qui loue pêle-mêle l'Empereur de ses victoires et de sa haute prestance, de ses réformes politiques et de ses beaux cheveux blancs. C'est un bavard, qui professe ces inquiétantes maximes que la brièveté n'est pas un mérite, que « tout bon livre est d'autant meilleur qu'il est plus long. » Enfin, c'est un phraseur, un styliste, un maniériste : cet homme qui enjolive et farde les moindres billets intimes, qui est le premier, selon toute apparence, à débiter ses plaidoyers dans les lectures publiques, donne encore plus libre cours à sa coquetterie en composant son discours officiel ; il multiplie les exclamations, les comparaisons, les antithèses, et, surtout à la fin des développemens, ces jeux de termes qui reviennent et s'opposent en un cliquetis sonore et subtil. Certes je ne nie pas les mérites que peut présenter cette harangue, ni l'utilité des renseignemens historiques qu'elle contient, ni le bonheur de certaines expressions, ni surtout la sincérité qui l'anime : je dis seulement qu'elle renferme le germe, et plus que le germe peut-être, de ces vices qui s'épanouiront plus tard, de la puérilité, du délayage et de l'affectation qu'on reproche aux Panégyriques gallo-romains. On peut aller plus loin encore. De Pline, il n'est pas malaisé de remonter jusqu'à Cicéron. Aucun discours de Cicéron ne porte le nom de panégyrique : en fait, n'en sont-ce pas de véritables que les discours sur la loi Manilia, sur les provinces consulaires ou pour Marcellus ? l'auteur n'y épanche-t-il pas des flots de louanges somptueuses et retentissantes en l'honneur de Pompée ou de César ? La première de ces harangues, notamment, est très frappante à ce point de vue. Cicéron s'est chargé de justifier les pouvoirs exceptionnels qu'on veut donner à Pompée : en réalité il ne les justifie pas ; il ne démontre ni ne discute ; il ne voit pas les objec-

tions qu'on peut élever contre cette mesure dictatoriale; il s'imagine naïvement qu'il n'y a qu'à « parler des rares vertus de Pompée, » et il en parle en quatre points : science militaire, courage, prestige, chance. C'est le même procédé, ce sont presque les mêmes thèmes qu'on retrouvera dans les Panégyriques du IVe siècle (1).

Remontons plus haut encore. Ce nom même de « Panégyrique » nous rappelle les origines grecques du genre : il doit son appellation au discours composé par Isocrate en vue d'une « panégyrie, » c'est-à-dire d'une réunion solennelle et pompeuse, et consacré à un éloge enthousiaste, mais assez banal, des services rendus par Athènes. Ce discours, par les circonstances mêmes en vue desquelles il est écrit, est forcément plus décoratif que solide. Et Isocrate, de son côté, n'est ni un homme d'État ni un avocat, mais simplement un rhéteur de profession, honnête homme sans expérience, sans grand sens du possible et du réel, dupe des apparences, des phrases et des souvenirs, trop absorbé d'ailleurs dans son application minutieuse aux petites finesses de son art. De par son premier inventeur, donc, comme de par sa première destination, ce genre des Panégyriques semble voué à être un genre officiel et solennel, séparé de l'action, de la réalité pratique, un genre factice où les mots usurpent souvent la place des idées, où la convention masque la sincérité, où l'éclat est clinquant et la majesté guindée, un genre faux, somme toute, et un genre vide.

S'il est déjà tel au temps d'Isocrate, à plus forte raison le devient-il bien davantage au siècle de Constantin et de Théodose. Pour apprécier justement ce qu'ont fait les rhéteurs du IVe siècle, n'oublions pas ce qu'ils ont voulu faire, et ce qu'on leur demandait de faire; ne les confondons pas surtout avec leurs prédécesseurs dont nous les rapprochions tout à l'heure: la situation n'est plus la même. Isocrate, en exaltant la gloire passée d'Athènes, travaillait, ou croyait travailler, au rétablissement de son hégémonie pour l'avenir; il s'imaginait, dans sa candeur d'artiste, que tous les peuples grecs, ravis de la beauté de sa patrie, s'empresseraient de la prendre pour guide : de ce côté au moins, son œuvre recouvrait une certaine utilité. Cicéron avait un intérêt de parti à faire valoir les mérites de Pompée ou de

(1) Par exemple l'éloge de la *felicitas* de Dioclétien et de Maximien, dans le IIIe Panégyrique.

César. Pline, en saluant avec tant d'enthousiasme le gouvernement de Trajan, lui apportait l'adhésion de la classe sénatoriale, encore toute tremblante des persécutions souffertes sous Domitien, enchantée de voir luire l'aurore d'un empire libéral. Chez tous ces écrivains, le Panégyrique répondait à une intention déterminée; quoique, par sa forme, il appartînt à l'éloquence d'apparat, il touchait au fond à quelque chose de plus sérieux, aux grands intérêts du pays ou d'une faction politique. Représentons-nous au contraire quand et comment ont été prononcés les Panégyriques gallo-romains. C'est un jour de fête officielle : l'empereur célèbre l'anniversaire de sa naissance, ou de son avènement, ou de la fondation de Rome; ou bien il se marie; ou bien il passe dans une ville ; ou bien il préside, représenté par un de ses fonctionnaires, à l'ouverture d'une école. Il s'agit de le complimenter, et rien que de le complimenter. Le discours du rhéteur est une pièce nécessaire de la cérémonie, au même titre que le déploiement des soldats de la garde impériale, la décoration du palais ou les jeux offerts au peuple. Ce qu'on réclame de lui, ce ne sont pas des idées sérieuses sur des sujets pratiques : le jour ne s'y prête pas, et l'empereur, au surplus, croit n'avoir pas besoin qu'on lui en suggère; on attend seulement que l'éclat de sa parole donne à la solennité un nouvel embellissement, une nouvelle parure. Ainsi replacée dans son milieu, la phraséologie pompeuse des Panégyristes nous paraît, je crois, moins surprenante. Même chez nous, ce n'est pas dans les réceptions protocolaires, ni dans les inaugurations de monumens publics, qu'on aurait l'idée de chercher l'éloquence la plus profonde, la plus ardente et la plus sobre : comment les rhéteurs du IVe siècle, placés dans des conditions sensiblement analogues, auraient-ils mieux réussi à éviter la banalité et l'emphase?

Bien des causes, on le voit, se réunissent pour expliquer l'excès d'affectation qu'on reproche souvent à ces orateurs : leur éducation, les traditions de ce genre du Panégyrique, l'attente même de leurs auditeurs, tout les poussait vers la rhétorique. Mais qu'est-ce au juste que cette rhétorique? quels défauts implique-t-elle précisément? et n'a-t-elle pas quelques qualités qui la relèvent? Si l'on se rappelle la place qu'elle a tenue dans la vie intellectuelle de cette époque et le prestige qu'elle a exercé; si l'on songe qu'elle a été le privilège dont les Romains se vantaient avec le plus de fierté, et que les Barbares admiraient avec

le plus de convoitise, qu'elle a constitué pour ainsi dire le critérium suprême de la civilisation, on conviendra qu'il n'est peut-être pas inutile de la définir d'une façon plus exacte.

Le premier trait qui la distingue, c'est cette sorte de pédantisme ou de manie professionnelle qui porte les rhéteurs à estimer à un prix infini les beautés de leur art. Avec quelle naïve joie, par exemple, Eumène félicite le gouverneur de la Lyonnaise d'être un orateur habile! C'est le premier mot qu'il lui adresse, et l'on sent bien qu'à ses yeux, il n'est pas de louange plus haute. Par suite de cette vanité, la plupart de ces écrivains mettent une application complaisante à faire les honneurs de leurs discours. Leurs exordes, très longs et très cérémonieux, sont remplis de considérations qui sont tirées, non de leur sujet, mais de leur personne même, et qui nous laissent deviner quelle grosse affaire c'est pour eux de prononcer ces harangues. L'un se réjouit de pouvoir utiliser pour le dixième anniversaire de l'avènement des empereurs la pièce d'éloquence qu'il avait préparée pour le cinquième. Un autre, obligé de haranguer le prince après avoir depuis longtemps abandonné la carrière oratoire, reste « hésitant et stupide, » et ne se rassure que par cette pensée qu'on parle toujours bien quand on a un César pour auditeur. Le même soin de se faire valoir les accompagne d'un bout à l'autre du discours : comme s'ils craignaient de n'être pas assez compris ou assez admirés, ils n'oublient jamais de signaler ce qu'ils vont faire ; ils avertissent toutes les fois qu'ils passent à un autre développement, ou qu'ils s'écartent de leur sujet, ou que, s'en étant écartés, ils y reviennent, démontant ainsi complaisamment la structure de leur œuvre.

De cette structure, quels sont les matériaux habituels? Les plus fréquemment employés sont les lieux communs de toute espèce, que l'enseignement des écoles a collectionnés et catalogués. Lieux communs de l'histoire romaine : l'entrée de Constantin à Rome après la défaite de Maxence rappelle le retour dans la ville de Cicéron, de Marius, de Cinna, de Sylla ; Théodose est comparé à Scipion Émilien et à Hannibal pour la manière dont il a été élevé, à Curius, à Fabricius, à Coruncanius pour sa sobriété, à Hortensius, à Lucullus, à César pour la sûreté de sa mémoire, et ainsi de suite ; ailleurs les noms de Brutus et de Valerius Publicola, des Scipions et des Gracques, de Caton et de Paul-Émile, de Crassus et de Pompée, tous les grands

noms de la république romaine sont tour à tour utilisés, j'allais dire exploités, pour orner les phrases et nourrir les développemens. Avec l'histoire, la morale, une morale banale et prudhommesque, est aussi d'un grand secours, et nous voyons, gravement énoncées, des pensées neuves comme celles-ci : que la bonne conscience triomphe toujours tôt ou tard; que les honnêtes gens ont un ascendant irrésistible sur les méchans ; que le vrai courage change de nature suivant les périls auxquels il est exposé. Les philosophes ayant jadis distingué quatre vertus cardinales : la justice, la prudence, le courage et la tempérance, les rhéteurs s'accrochent à cette classification pour énumérer les qualités de ceux qu'ils célèbrent. Quelquefois le lieu commun revêt la forme de la comparaison : parallèle entre la descente d'Annibal en Italie et l'arrivée de Dioclétien et de son collègue, parallèles entre Constantin et Maxence, entre Constantin et Alexandre, entre Constantin et César : tous ces rhéteurs semblent vraiment ne pouvoir penser que sous forme symétrique. Comme on peut s'y attendre, toutes ces idées, et bien d'autres, sont ressassées à perpétuité. L'orateur est trop content d'en avoir trouvé une pour la lâcher sans lui avoir fait rendre tout ce qu'elle peut donner. Naturellement, à se diluer ainsi, la pensée s'affadit encore davantage. L'amplification prolixe fait paraître le lieu commun, s'il est possible, plus terne et plus vide qu'il n'est en lui-même.

Plus l'idée est banale, plus les rhéteurs cherchent à la relever par une forme imprévue et saisissante. Ils s'y prennent de deux manières : ils visent tantôt à imposer par la majesté, tantôt à amuser par l'esprit. Le malheur est qu'il n'y a rien de vraiment majestueux ni de vraiment spirituel dans le fond de leur pensée. Et dès lors ils prennent l'emphase pour la grandeur et la subtilité pour la finesse.

L'emphase apparaît dans des hyperboles grotesques à force d'être outrées. Qu'on lise, dans le III[e] Panégyrique, le récit du voyage de Dioclétien et de Maximien en Italie : on y verra que leur course a été si rapide qu'on a cru que le Soleil et la Lune leur avaient prêté leurs chars ; que le peuple de Milan était si empressé à les voir que les maisons mêmes se sont presque déplacées pour aller à leur rencontre ; que Rome s'est dressée sur la pointe de ses collines pour les apercevoir de loin, et autres inventions qui semblent plutôt des parodies que des renforce-

mens de l'idée. Ailleurs, la grandiloquence se traduit par une imitation factice des mouvemens pathétiques : l'orateur apostrophe ses adversaires en de véhémentes objurgations, ou bien il fait parler en un langage dramatique les êtres vivans ou abstraits dont il a besoin : tel panégyrique ne compte pas moins de trois prosopopées à lui tout seul.

Les rhéteurs gallo-romains ne se croient pas toujours obligés d'enfler autant la voix. Mais alors ils raffinent d'une autre manière : ils cherchent à piquer la curiosité par l'expression ingénieuse de comparaisons ou d'oppositions inattendues. Ainsi, en exaltant la modestie de Julien, qui s'appliquait, quand il n'était encore que César, à dissimuler ses mérites, Claudius Mamertinus évoque le souvenir d'un jeune homme d'Étrurie, qui, selon la légende, aurait défiguré à plaisir son beau visage pour ne pas exciter de passions coupables. Le rapprochement est déjà passablement alambiqué par lui-même : mais le panégyriste ne s'en contente pas. Il analyse, il décompose cette notion de « beauté, » et se demande gravement si Julien aurait bien pu « ternir la blancheur de son équité, effacer la rougeur sacrée de sa pudeur, meurtrir d'indignes blessures le cou de sa vaillance, et crever les yeux de sa prudence. »

Plus souvent encore que la métaphore détaillée, l'antithèse savamment balancée sert aux Panégyristes pour faire admirer le subtil arrangement de leurs phrases. Le modèle de ces développemens par opposition symétrique se trouve, je crois, dans ce passage du IIe Panégyrique où l'on nous montre Maximien obligé de combattre les Barbares le jour même où il prend les auspices consulaires : « Le soleil, en sa course rapide, t'a vu commencer ton rôle de consul et remplir ton métier de général. Nous t'avons vu, en une même journée, faire des vœux pour le salut de l'État et en réaliser l'accomplissement. Ce que tu avais souhaité pour l'avenir, tu en as fait aussitôt une chose achevée : on eût dit que tu prévenais le secours divin que tu avais imploré, et que tu avais fait d'avance tout ce que les dieux t'avaient promis. Oui, nous t'avons vu le même jour dans l'appareil le plus brillant de la paix et dans le costume le plus beau du courage... » Je m'arrête, mais le panégyriste continue... C'est surtout à la fin des développemens que les rhéteurs aiment à placer une antithèse compliquée, pour les résumer d'une manière frappante et pour retenir plus victorieusement l'attention.

On glanerait aisément, un peu partout, de ces formules finales concises et aiguisées comme des épigrammes. « Nous jouissons encore de ta présence et nous réclamons déjà ton retour. » « La tranquillité des Muses est assurée par la protection d'Hercule, la gloire d'Hercule par les chants des Muses. » « Tu faisais tout pour mériter l'Empire, et rien pour l'obtenir. » « Tu n'as pas plus le droit de refuser maintenant le pouvoir que tu ne l'avais jusqu'ici de le désirer. » Souvent, dans ce moule antithétique, les rhéteurs versent des observations de psychologie générale, de morale courante, d'expérience politique. Ils obtiennent ainsi des « sentences » ou des « maximes, » comme il y en aura tant chez nos moralistes mondains, des définitions de mots, des aphorismes qui veulent être à la fois graves et spirituels : « Vouloir la guerre sans prendre les armes, ce n'est plus de la concorde, c'est une hostilité qui n'ose s'avouer. » « Rien ne brise l'amitié comme un service refusé : l'un croit qu'on ne l'aime plus parce qu'il n'a pas donné, l'autre se juge haï parce qu'il n'a pas reçu. » « L'exemple est la façon la plus aimable de commander. » « On doit regarder comme étant à soi bien moins ce qu'on a ravi que ce qu'on a donné. » Ces réflexions sont en elles-mêmes assez médiocres, non pas fausses certes, trop vraies au contraire ! et le ton dogmatique et le tour concis en dissimulent mal la banale insignifiance : mais elles sont bien dans la tradition de la rhétorique ancienne, où, selon le mot joliment ironique de Quintilien, l'essentiel n'est pas d'exprimer des pensées, mais des choses qui aient l'air d'être des pensées.

Je crois n'avoir dissimulé aucun des défauts littéraires qu'on peut reprocher aux Panégyristes : et pourtant, j'estime que ces défauts ne doivent pas nous rendre trop sévères. Outre qu'ils sont communs à presque tous les écrivains de la décadence latine, il ne faut pas qu'ils masquent à nos yeux les qualités très réelles qui s'y trouvent associées.

Parmi ces qualités, l'une des moins contestables est la correction grammaticale. Assurément, à l'époque de César ou d'Auguste, ce serait pour des écrivains de profession une gloire bien médiocre que de savoir parler latin : mais au IVe siècle, en pleine anarchie et décomposition de la langue, ce mérite devient plus précieux, étant plus rare. Or il existe à un très haut degré dans les Panégyriques, et l'on comprend la joie, le rafraîchissement, si je puis dire, que de fins humanistes éprouvent, lorsque, après

avoir lu bien des textes d'une latinité trouble et hybride, ils retrouvent chez Eumène et ses confrères la bonne et saine langue à laquelle ils sont accoutumés. « Le latin des professeurs d'Autun est excellent, dit M. Boissier, et c'est une merveille de voir qu'au IVe siècle, on savait encore quelque part si fidèlement reproduire les expressions et les tours de Cicéron. » Il est sûr en effet que la façon de parler des rhéteurs gallo-romains est tout à fait classique. A part quelques termes spéciaux consacrés dans la phraséologie officielle (1), à part aussi quelques néologismes visibles dans le discours de Drepanius Pacatus, qui est le moins sûr de tous ces écrivains comme il en est le dernier en date (2), dans l'ensemble, leur vocabulaire ne contient presque aucun mot qui n'appartienne à la latinité cicéronienne (3).

Et non seulement les mots sont conformes à l'usage de la bonne époque, mais aussi la façon de s'en servir. On rencontre à peine deux ou trois de ces expressions transposées du langage de la poésie dans celui de la prose, comme « le sanctuaire des Muses » ou « l'Océan confident du Soleil couchant : » et pourtant ces manières de dire s'imposaient déjà du temps de Tacite à tous les prosateurs. Une autre mode, également chère à la décadence romaine, a peut-être atteint plus profondément les Panégyristes : c'est l'emploi des périphrases abstraites au lieu des termes concrets : « Ta majesté a indiqué ce jour à ma médiocrité. » « Cette ville jouit de la perpétuité de ta présence. » « Rome apportait à la demande de la pitié la gloire de son ancienne grandeur. » « Les Barbares étaient enflammés par l'accord d'une coalition alliée. » « Tu gagnes un redoublement de gloire par la multiplication de la terreur. » Évidemment de pareilles tournures ne sont pas sans être un peu recherchées : mais elles ne sont pas inconnues même de l'époque classique ; en tout cas, elles sont moins nombreuses, moins amphigouriques surtout, dans les Panégyriques que dans les œuvres d'Apulée, de Tertullien et d'Arnobe.

(1) Par exemple le mot *salarium* et le mot *adorare* employés par Eumène (IV, 11) pour désigner l'un son traitement, l'autre le respect dû aux empereurs.

(2) Par exemple les néologismes *amplificatrix* (XII, 8) et *ostentatrix* (XII, 17), — dont le second, il est vrai, est déjà dans Apulée, — l'archaïsme *osor* (XII, 20), — *retro* employé dans le sens de *olim* (XII, 13, 14, 22, 31) et *postremo* dans le sens de *demum* (XII, 43).

(3) On peut citer seulement les néologismes *incitatrix* (X, 34), *inflammatrix* (XI, 3), *collatiuus* (X, 18), l'archaïsme *perpes* (II, 3 et III, 3), et la forme rare *sperum* (VII, 15).

La syntaxe, dans ces harangues, n'est pas moins conservatrice que le vocabulaire. La seule irrégularité véritable qu'on y puisse signaler est l'emploi des propositions conjonctives au lieu de l'infinitif : encore cette construction n'était-elle pas ignorée absolument au siècle d'Auguste. Je n'insisterais pas sur cette fidélité aux règles grammaticales si elle ne mettait une différence sensible entre les orateurs gaulois et les écrivains d'Espagne ou d'Afrique : ceux-ci, plus hardis ou plus fantaisistes, repétrissent la langue à leur gré ; les autres l'acceptent et la conservent, sans effort, telle qu'elle a été fixée par les bons modèles. A ce titre, ils annoncent bien notre propre littérature, qui sera toujours très conservatrice en fait de vocabulaire et de syntaxe. Chez nous, en effet, à toutes les époques ou peu s'en faut, la correction du langage s'imposera même aux génies les plus originaux comme une loi indiscutable ; les faiseurs de poétiques édicteront que

> Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
> Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Et même les révolutionnaires en poésie, d'accord pour une fois avec leurs adversaires, s'écrieront eux aussi :

> Guerre à la rhétorique, et paix à la syntaxe !

Notre pays, qu'il ait parlé latin ou français, a toujours été un pays de purisme grammatical.

Il a toujours été également un pays épris de clarté : sur ce point encore, les rhéteurs de la Gaule apparaissent comme nos lointains précurseurs. Ce qu'ils disent peut être parfois médiocrement pénétrant ou insuffisamment original : du moins, ce n'est jamais obscur. Leurs phrases, quoique longues, ne sont jamais assez traînantes pour que le lecteur perde le fil de leur pensée au cours du chemin accompli ; elles ne sont pas non plus contournées au point que la suite logique des idées soit masquée à nos yeux par des transpositions arbitraires ; enfin elles sont peu chargées d'images, et les conceptions de l'esprit y sont traduites franchement, directement, sans déguisement ou sans voile. Tout cela concourt à produire une impression habituelle de limpidité lumineuse. Je veux bien que l'on ne doive pas prôner trop haut ce mérite après tout secondaire. Une œuvre n'est pas condamnée par le seul fait qu'on la trouve obscure : il y en a de fort belles

qui imposent au lecteur une certaine fatigue, un certain effort, mais qui lui réservent en retour une nourriture savoureuse et forte. Il en est d'autres au contraire qu'on pénètre aisément parce qu'il n'y a pas grand'chose dedans : je crains que celles des Panégyristes ne soient du nombre. Ces rhéteurs pourraient dire d'eux-mêmes comme Voltaire, et plus justement que lui : « Nous sommes comme les petits ruisseaux ; nous sommes clairs parce que nous sommes peu profonds. » Mais tout de même il ne faut pas trop dédaigner la clarté. Outre qu'elle est bien agréable à rencontrer, et bien reposante, sommes-nous tout à fait sûrs que notre snobisme n'est pas dupe quand nous prêtons gratuitement une grande vigueur ou une grande originalité aux écrivains que nous avons peine à comprendre ? Il y a une obscurité qui est inhérente à la difficulté des sujets et à la profondeur des idées : il y en a une autre qui vient simplement d'un défaut de méthode, d'une gaucherie de l'esprit. Un puissant penseur a le droit d'être difficile à lire, mais tous les écrivains difficiles ne sont pas sacrés par cela même puissans penseurs. Pour nous en tenir à la décadence latine, n'est-on pas irrité lorsque, après s'être donné bien du mal pour déchiffrer une formule énigmatique de Fronton ou même de Tertullien, pour débrouiller l'enchevêtrement compliqué d'une phrase d'Arnobe, on s'aperçoit à la fin que tout ce tarabiscotage recouvre une idée parfois très ordinaire ? Voilà une déception que ne nous réservent point les rhéteurs gaulois. Ils ont plus de probité, si j'ose dire ; avec eux, on sait au moins à quoi s'en tenir, et leurs pensées ne nous coûtent pas plus de peine qu'elles ne valent.

Ce qui distingue encore les Panégyristes des rhéteurs des autres pays, et ce qui en même temps les rapproche des écrivains français, c'est le goût, relativement sobre et sûr, qui les préserve de tous les excès. Nous avons relevé chez eux quelques traces d'emphase et de subtilité, mais combien leur emphase est plus simple que celle des Espagnols, et leur subtilité plus naturelle que celle des Africains ! On ne trouve dans leurs discours ni le luxe de métaphores surabondantes dont est chargé le style de Sénèque, ni les vains entre-choquemens de mots chers à Tertullien, ni les interminables enfilades d'antithèses rimées où se complaisent Apulée et saint Cyprien, ni les trivialités énergiques et les sarcasmes bouffons d'Arnobe. Tous ces procédés de style, — sauf le dernier, — leur sont connus, et de tous ils

usent à l'occasion, mais d'une manière assez discrète. Ils n'ont rien d'excessif ni d'exclusif. Presque toutes les tendances qu'on observe chez les autres écrivains se retrouvent chez eux, mais à l'état naissant, en quelque sorte : aucune ne s'hypertrophie assez pour dégénérer en manie tyrannique et encombrante. Leur style est par cela même assez difficile à définir, puisqu'il n'a aucun caractère bien saillant; ou plutôt, ce qui le caractérise, c'est justement cet éloignement de tous les extrêmes, ce que les Latins appellent *mediocritas*, le souci constant de se tenir à mi-côte.

Correction, clarté, modération, ce ne sont encore là que des qualités négatives, non méprisables certes, précieuses même par comparaison avec tant d'autres écrivains de la décadence, mais pourtant un peu effacées. Les Panégyristes, à mon avis, en possèdent d'autres plus frappantes. D'abord, parmi ces formules antithétiques qu'ils affectionnent, s'il y en a beaucoup qui ne sont que des ornemens de style et presque des jeux de mots, il en est d'autres où l'opposition des termes naît de l'opposition des idées : celles-ci, par leur netteté, leur vigueur et leur plénitude, sont vraiment dignes de condenser et de concentrer toute la substance d'un développement. Voici, par exemple, une phrase où est très heureusement exprimé le rapport entre la métropole romaine, toujours revêtue de son prestige séculaire, et une province comme la Pannonie, qui fournit à l'Empire ses plus vaillans défenseurs : « Qui doute que l'Italie ne soit la reine des nations par sa glorieuse antiquité, et la Pannonie par sa bravoure ? » Un trait comme celui-là résume avec force un des faits capitaux de l'histoire romaine aux IIIe et IVe siècles. En termes aussi succincts et aussi précis, Eumène marque le lien qui unit la renaissance politique et la renaissance littéraire du temps de Dioclétien, lorsqu'il dit que « ce n'est pas seulement la puissance romaine, mais l'éloquence romaine aussi qui ressuscite. » Le même Eumène indique encore d'une manière très nette les deux motifs qui sollicitent la bienveillance des empereurs en faveur des Éduens : « l'admiration pour leurs services et la pitié pour leurs malheurs. » La formule est si juste et si pleine de choses qu'il a suffi à un Panégyriste postérieur d'en analyser le contenu pour en tirer tout son discours. Ailleurs, c'est une définition aussi vraie que rapide de la double tâche à laquelle s'est voué Julien : « Vaincre les Barbares et rendre

aux citoyens leurs droits, lutter sans cesse ou contre les ennemis ou contre les vices; » la figure de l'empereur soldat et philosophe, adversaire des Alamans et réformateur des mœurs administratives, y est tracée en deux mots, et y revit bien réelle. Quelquefois c'est plus que de la netteté ou de la précision qui apparaît, c'est une véritable finesse psychologique. On pourrait relever chez les rhéteurs gaulois des réflexions de moralistes ou de satiriques. L'un d'eux, à propos de l'empereur Maximien Hercule et de ses ambitions confuses et brouillonnes, esquisse un joli portrait de ces gens agités et chimériques, « qui ne sont jamais rassasiés des faveurs du sort, qui laissent passer sans en profiter les plus heureuses chances, qui, toujours pleins d'espoirs et vides de biens réels, ne jouissent pas du présent à force de regarder l'avenir. » Un autre raille assez malicieusement les orgueilleux qui « veulent faire croire qu'ils n'ont pas voulu ce qu'ils n'ont pu atteindre; » c'est déjà le renard de La Fontaine avec son « Ils sont trop verts... » La recherche du trait n'a donc pas toujours égaré les Panégyristes : si elle les a souvent conduits à la subtilité, elle leur a fait trouver aussi des pensées justes, fortes ou fines.

On en peut dire autant de leur aspiration vers la grandeur : elle est fréquemment responsable de leur emphase, mais ils lui doivent aussi des passages d'une réelle éloquence, vaste sans être diffuse, majestueuse sans être forcée. Ils excellent à mettre les idées en pleine lumière, à donner à chacune l'ampleur qui lui convient, à passer de l'une à l'autre par un mouvement large et ininterrompu. Qu'on lise cette page où sont énumérés les devoirs de la puissance souveraine : « Les robes triomphales, les faisceaux consulaires, les chaises curules, l'empressement des hommages, cet éclat, cette lumière qui ceint vos têtes sacrées d'un cercle éblouissant, tout cela, c'est la splendide et auguste récompense de vos services; mais voici quelque chose de plus grand : c'est de faire place en votre âme au soin de cet immense État, de vous charger du destin de l'univers entier, et, vous oubliant en quelque sorte vous-mêmes, de ne vivre que pour vos peuples: de vous tenir sur un sommet inaccessible d'où vous voyez à vos pieds et la terre et la mer, d'où vous parcourez tant des yeux que de l'âme toutes choses tour à tour, vous demandant où il y a certitude de calme ou crainte de tempête, quels magistrats rivalisent de justice avec vous, quels généraux main-

tiennent la gloire de votre valeur, de recevoir de toutes parts des milliers de messages et de renvoyer autant d'ordres, de songer à tant de villes, de nations, de provinces; de passer jours et nuits dans un perpétuel souci pour le salut de tous. » Une période comme celle-là, — et il y en a beaucoup de pareilles, — n'est pas indigne de figurer entre celles de Cicéron et celles de Bossuet. Assurément on peut aimer mieux quelque chose de plus vif et de plus brusque; on peut préférer la manière de Tertullien ou de saint Augustin, où des éclairs subits déchirent de leur lueur rapide des nuées obscures, illuminent tout en un instant et pour un instant. Mais il n'en faut pas moins rendre justice à ces développemens réguliers, solides, bien équilibrés, où rien ne manque ni ne cloche, et qui, révélant un talent maître et sûr de lui, laissent également dans l'esprit du lecteur une impression de sécurité et de pleine satisfaction.

II

On voit donc que les Panégyristes, à les prendre d'un point de vue exclusivement littéraire comme nous l'avons fait jusqu'ici, sont loin d'être méprisables. A coup sûr ce ne sont pas des hommes de génie : ils ont les petitesses, les mesquineries affectées qui sont inhérentes à ce genre et au système d'éducation par la rhétorique; mais ils ne présentent pas les défauts choquans qu'on trouve souvent chez les auteurs espagnols ou africains, et ils possèdent certaines qualités, correction dans la langue, clarté dans le style, mesure dans le goût, précision dans les détails et régularité dans l'ensemble, qualités très classiques et en même temps très françaises. Mais, de ces qualités, quel usage ont-ils fait?

Il est certain que les flatteries abondent dans leurs discours, et qu'elles y sont bien ennuyeuses et bien déplaisantes, d'autant plus qu'elles sont fort monotones. Il y a en effet quatre ou cinq procédés, consacrés et, si j'ose dire, catalogués, auxquels on en revient toujours pour louer les empereurs. Le premier consiste, tout naturellement, à exalter leurs mérites outre mesure, tous leurs mérites, même les plus insignifians, même les plus contestables. On célèbre par exemple la rapidité des voyages de Dioclétien et de Maximien Hercule, la pureté de mœurs de Constantin, l'affabilité de Théodose, comme si c'étaient des qua-

lités essentielles chez des empereurs. Il ne suffit pas que Constantin soit un chef d'armée ardent et intrépide : on tient à chanter sur tous les tons sa douceur, sa clémence, quitte à les voir démenties par tant de mesures rigoureuses prises sous son règne. Il ne suffit pas non plus que Julien soit un réformateur énergique et ferme : on veut à tout prix vanter sa tendre et respectueuse sympathie pour son cousin Constance, qu'il ne pouvait pas souffrir. On ne voit pas qu'en adoucissant ainsi, contre toute vérité, le caractère de ces souverains, on les rend bien moins intéressans et qu'on les défigure par cette niaise fadeur.

Lorsqu'il s'agit de choses plus importantes et en particulier de victoires ou de conquêtes, on a bien soin d'en attribuer toute la gloire à l'Empereur, et à lui seul. Il n'en était pas ainsi jadis : lorsqu'un consul montait au Capitole, c'étaient toutes ses légions qui étaient saluées en sa personne, et Tite-Live dit très justement que le triomphe appartient moins au général qui l'obtient qu'à tous ses soldats. Les Panégyristes sont bien loin de cette conception si équitable et si vraie : ils professent expressément la théorie opposée, et l'un d'eux déclare sans ambages que tout ce que les subalternes accomplissent a son point de départ dans les empereurs. C'est une fiction légale établie depuis Auguste, mais les Panégyristes se plaisent à la prendre au pied de la lettre et à en tirer des conséquences infinies. Si le prince est entouré de mauvais soldats, peu importe : sa présence, son exemple, suffisent pour les rendre bons. S'il n'a que quelques troupes, peu importe encore : il est là, on sera victorieux. S'il est au milieu d'une nombreuse armée, tant mieux, mais au fond, c'est toujours lui seul que redoutent les Barbares. Lui seul vaut mieux que toutes les garnisons pour défendre la frontière, mieux que la frontière pour protéger l'empire romain. On dirait, à lire ces discours, que le souverain n'a ni soldats ni officiers, ni ministres, que sa personnalité absorbe la vie totale de la société, qu'il peut tout, qu'il fait tout, qu'il est tout.

Non seulement il se dresse ainsi, isolé, dans le monde actuel, mais tout le passé est également humilié devant lui. Les souvenirs de l'antiquité romaine, si fréquens, comme on l'a vu, chez les Panégyristes, n'y sont guère rappelés que pour être dépréciés systématiquement et pour rehausser par contraste la gloire du monarque célébré. « Il est inutile, dit l'un de ces orateurs,

de citer encore l'exemple des Camille, des Fabius, des Curius et des Caton : Dioclétien et Maximien sont de meilleurs modèles. » Ils ont rétabli la puissance romaine : ils en égalent donc les premiers fondateurs, ou plutôt ils les dépassent par leur union fraternelle qui contraste avec l'hostilité de Romulus et de Rémus. Constantin, lui aussi, est mis au-dessus de César, de tous les héros anciens, et, ce qui dit tout, de son propre père. Julien est plus aimé qu'aucun empereur ne l'a jamais été. Et quant à Théodose, il gouverne si sagement que Brutus, le libérateur de Rome et l'ennemi de la monarchie, Brutus lui-même, s'il pouvait ressusciter, se rallierait au pouvoir absolu. Cette dernière imagination, assez ridicule, montre jusqu'où va ce parti pris de faire de l'histoire romaine un marchepied à la personnalité impériale.

Ce n'est pas encore assez : l'Empereur est au-dessus des vivans, au-dessus des morts, il faut qu'il soit au-dessus des choses elles-mêmes. Saint-Simon reproche à Louis XIV son « plaisir superbe de forcer la nature : » les empereurs, à en croire les Panégyristes, n'ont pas besoin de la forcer; elle va au-devant de leurs désirs, elle est trop heureuse de travailler pour eux. Maximien a-t-il besoin de beau temps pour achever ses constructions de navires? le climat de la Gaule prend une sécheresse et une chaleur toutes méridionales; au contraire, les bateaux une fois construits, pour en favoriser le lancement, la pluie se met à tomber et les fleuves à grossir. Le jour de l'anniversaire des souverains, le soleil brille plus éclatant que ne le comporte la date de l'année, « pour ne pas rester au-dessous de la majesté impériale. » Lorsque Constance bâtit une digue dans le port de Boulogne, la mer se garde bien de la détruire tant qu'elle est nécessaire, mais s'empresse de la démolir aussitôt que l'Empereur n'en a plus besoin, comme pour montrer sa fidèle obéissance. Le même César faisant une expédition contre l'île de Wight, les brouillards se hâtent de le favoriser. Dans la lutte entre Constantin et Maxence, le Tibre se fait l'allié du premier : il engloutit le corps de son rival, mais ne l'entraîne pas loin des murs de Rome, afin que la population soit témoin de cette mort. Il est impossible, comme on le voit, d'être plus prévenant, et l'un des Panégyristes a bien raison de dire à Constantin que « toute la nature est l'esclave de sa divinité. »

« De sa divinité : » le mot est essentiel, et l'apothéose cou-

ronne dignement tout cet édifice de flatteries. Ici encore, ce qui était un usage consacré, une institution officielle, devient un thème de rhétorique courtisanesque. En soi-même, le culte impérial avait une signification politique ; il n'était que l'expression, sous forme religieuse, de la fidélité des peuples soumis, de leur attachement au gouvernement central, de leur reconnaissance pour les bienfaits dont les faisait jouir la paix romaine. Mais pour les Panégyristes, il devient trop souvent une source d'inventions adulatrices. Tantôt le souverain est spécialement comparé à tel dieu particulier dont il porte le nom, à son « patron, » si j'ose parler ainsi. Ailleurs il ne s'agit que d'une assimilation vague. Les princes sont « associés à la divinité, » ils sont « nés des dieux, » ils ont eux-mêmes une âme divine, « non point humble et périssable comme celle des autres hommes, mais céleste et éternelle ; » ils sont appelés à une existence infinie ; et c'est de leur essence divine que provient leur infatigable activité. Encore est-ce presque leur faire injure que de les mettre seulement au rang des dieux : leur divinité est plus certaine que celle de Jupiter ou d'Hercule, car elle n'est pas uniquement attestée par la tradition, elle est réelle, actuelle et tangible.

Quelquefois, pourtant, les Panégyristes paraissent sentir eux-mêmes combien ces louanges à jet continu sont cruellement monotones, et, pour en varier au moins l'expression, ils imaginent de les déguiser sous la forme du blâme. Ils reprochent à Constantin, par exemple, tantôt d'avoir voulu se dérober au fardeau du pouvoir, tantôt d'être trop modeste et de ne pas faire valoir assez ses bienfaits, tantôt d'être trop imprudent, trop ardent au combat, de payer de sa personne outre mesure, et de sacrifier pour ses sujets une vie cependant si précieuse, tantôt d'être trop bon pour ses ennemis. Puis bien vite, comme s'ils avaient réellement risqué de froisser l'Empereur, ils se hâtent de demander pardon de la liberté grande. Ces feintes protestations suivies de feintes excuses, ces détours compliqués qui aboutissent toujours à la flatterie, ont quelque chose d'agaçant dans leur fausse ingéniosité : l'éloge direct est encore moins désagréable, étant plus franc et plus simple.

Quelquefois aussi le parti pris d'adulation perpétuelle des rhéteurs est mis à une rude épreuve. La conduite des empereurs présente maints revirements déconcertans ; ils changent de tac-

tique, ou d'opinion, ou de caractère. Les Panégyristes ne s'embarrassent pas pour si peu : quand un prince se met à faire le contraire de ce qu'il a fait, eux aussi, bravement, disent le contraire de ce qu'ils ont dit. Leurs contradictions, non seulement d'un discours à l'autre, mais à quelques pages, à quelques lignes parfois de distance, sont amusantes à relever. Ainsi, parmi les peuplades barbares de Germanie, Maximien en a laissé quelques-unes tranquilles pour s'attaquer à d'autres : on louera sa sagesse dans le premier cas et sa bravoure dans le second. Constantin a voulu, du moins selon la version officielle, refuser tout d'abord l'Empire que lui offraient ses soldats, puis s'est décidé à l'accepter : son refus montre sa modestie, et son acceptation prouve que cette modestie même a cédé à l'intérêt de Rome. Plus tard, le même Constantin fait la guerre aux Barbares, et tandis que son père épargnait les vaincus, lui les fait mettre à mort : on admirera l'un pour sa miséricorde, l'autre pour sa légitime sévérité. Il supporte longtemps les vices et les crimes de Maxence : c'est qu'il est tolérant, épris avant tout de concorde et de paix;... mais voici qu'il lui déclare la guerre : c'est que la révolte de la vertu indignée a été plus forte que la patience.

Cependant il ne serait pas difficile de faire voir qu'il y a dans tous ces éloges plus de sincérité, et même plus de vérité objective qu'on ne se l'imagine communément. Après tout, le IVe siècle a été pour l'empire romain une période relativement heureuse et glorieuse, qui devait surtout paraître telle au sortir de l'épouvantable anarchie où le monde civilisé avait failli sombrer. De tous les souverains auxquels sont adressés les Panégyriques, si aucun ne mérite peut-être les flatteries sans réserve qui lui sont prodiguées, aucun non plus n'est véritablement médiocre. Dioclétien était un homme d'État ferme et avisé, qui sut rajeunir la vieille machine gouvernementale par d'adroites réparations, au point de la faire marcher encore pendant cent vingt années. Maximien Hercule était au moins un général brave et actif. Constance, par son zèle et son dévouement, s'était conquis de véritables sympathies dans tout l'Occident. Constantin avait des qualités brillantes, qu'on a parfois soupçonnées d'être plus brillantes que solides, et pourtant ce ne sont pas des œuvres négligeables que sa réforme administrative et son établissement de la tolérance religieuse. Julien, si l'on met à part ce qu'il y a de chimérique dans son essai de restauration néo-païenne,

reste un des princes les plus énergiques, les plus sincères, les plus convaincus que l'Empire ait possédés. Théodose enfin a arrêté longtemps, non sans éclat, le choc des invasions. Et si l'on considère, non plus leurs mérites individuels, mais leur œuvre collective, comment nier la supériorité de leur époque sur l'âge antérieur? Les compétitions à main armée, endémiques au IIIe siècle, sont devenues rares et courtes; le brigandage est réprimé, les villes repeuplées, les édifices reconstruits, l'administration réformée, les troupes et les places fortes réorganisées; les attaques des Barbares et les révoltes des provinces sont vite réduites à l'impuissance. Les historiens actuels signalent tous, à juste titre, le progrès accompli : les contemporains devaient en être bien plus frappés encore, bien plus enthousiastes et plus reconnaissans. A côté des flatteries conventionnelles dont nous parlions tout à l'heure, il y a dans les Panégyriques beaucoup d'autres formules, et non des moins élogieuses, qui ne sont qu'une équitable constatation des services rendus par les souverains. Eumène dit ce qu'il pense, — et il pense juste, — lorsque, après avoir rappelé tout ce qu'ont fait les quatre empereurs, après avoir montré Dioclétien ramenant le calme en Égypte, Maximien foudroyant les bandes de Maures rebelles, Constance poursuivant les Bretons et les Bataves dans leurs marécages, Galère foulant aux pieds les arcs des Perses, il conclut triomphalement : « Maintenant enfin, il est doux de regarder la carte de l'univers, puisque nous n'y voyons rien qui ne soit à nous. » Un autre orateur, avec non moins de fierté, décrit ainsi l'étendue de l'Empire : « Rome tient, dans un seul et pacifique embrassement, tout ce qu'elle a jamais possédé à diverses époques... Tous les pays, tous les climats sont à nous, pacifiés par la crainte, domptés par les armes ou liés par le respect. »

De pareilles formules révèlent bien le patriotisme des Panégyristes : il en est d'autres qui font honneur aussi à leur sens politique, à leur intelligence des réalités contemporaines. Ceux d'entre eux qui font l'éloge de Dioclétien et de Maximien montrent clairement qu'ils se rendent un compte exact du caractère que revêt la monarchie nouvelle et des conditions qui lui imposent ce caractère. Ils mettent en lumière l'énergie âpre et rude de ces provinces de Pannonie qui ont fourni à l'Empire ses maîtres actuels, provinces « où les soldats sont toujours en armes, où la vie entière est un long combat, où les femmes sont

plus courageuses que les hommes des autres pays. » C'est là que les souverains ont appris la bravoure et l'endurance, et cela est fort heureux, ajoutent les Panégyristes, car il leur faut agir sans cesse, courir perpétuellement d'une région à l'autre : « l'un était en Syrie, le voici en Pannonie ; l'autre vient de parcourir les villes de la Gaule, le voici au delà de la citadelle d'Hercule Monœcus ; on les croit occupés aux frontières, et ils apparaissent tout d'un coup au sein de l'Italie. » Leur situation n'est plus la même que celle des princes d'autrefois, qui, sans se donner de peine, attendaient à Rome tranquillement le triomphe et le titre de vainqueur ; les rhéteurs gaulois soulignent ce contraste. Ils insistent aussi sur la tactique nouvelle adoptée contre les Barbares, sur cette offensive hardie qui va les chercher jusque chez eux pour mieux ruiner leurs forces, sur l'institution de la tétrarchie qui permet de mieux assurer la défense de l'Empire en divisant et repartissant les forces impériales, sur la tentative faite pour assimiler les Germains vaincus en les transplantant en deçà des frontières, en leur donnant à défricher des territoires incultes de la Gaule et en les enrôlant au besoin dans les troupes romaines. Cette dernière innovation surtout réjouit les Panégyristes : « C'est pour moi, dit l'un d'eux, que labourent les Erisons et les Chamaves... Convoqués pour la levée des soldats, ils accourent aussitôt... Les pays abandonnés des Ambiens, des Bellovaques, des Tricassins, des Lingons, renaissent entre les mains de laboureurs barbares. » « Constance, dit un autre, a établi les Francs au milieu des Romains, les forçant à quitter, non seulement leurs armes, mais leur sauvagerie... Établis dans les régions désertes de la Gaule, ils sont pour Rome une aide pacifique par l'agriculture, une aide militaire par les enrôlemens. » Je ne sais si les historiens modernes approuveraient aussi éloquemment cette mesure : c'est une de celles qui ont été le plus souvent critiquées. Mais il était naturel que les contemporains de Dioclétien en fussent séduits comme d'une revanche sur les Germains et d'une conquête précieuse pour l'Empire. En tout cas, les Panégyristes ont au moins le mérite d'avoir bien vu la nouveauté et l'importance de cette façon d'agir. Leur clairvoyance aperçoit aussi, entre les empereurs qu'ils louent, des différences personnelles qu'ils indiquent discrètement. Dioclétien et Maximien conservent chez eux leur physionomie distincte : soit qu'ils fassent un parallèle entre leurs dieux protecteurs,

Jupiter et Hercule, soit qu'ils comparent leurs conquêtes, soit qu'ils les représentent conversant ensemble et se modelant l'un sur l'autre, ils suggèrent toujours cette idée que l'un représente la pensée politique, l'autre l'activité matérielle et militaire; à Dioclétien la conception, à Maximien l'exécution. Et cela est fort vrai.

Un autre point de l'histoire du IVe siècle est très bien mis au jour dans les Panégyriques, c'est la réforme opérée par Julien dans les mœurs politiques et administratives. Le XIe Panégyrique, consacré à ce prince par Claudius Mamertinus, est un des plus curieux. Il est d'une très grande liberté de langage à l'égard des souverains antérieurs; l'orateur était probablement encouragé par Julien lui-même, et, de fait, il trace à la fois la satire des empereurs précédens et le programme du gouvernement actuel. Avant Julien, la corruption règne du haut en bas. Les gouverneurs des provinces volent si bien qu'ils épuisent autant le pays par leurs rapines que les ennemis par leurs incursions, et ils sont si violens, si brutaux, que leurs administrés souhaitent l'arrivée des Barbares. Les empereurs n'accordent leurs faveurs qu'à des intrigans; on n'arrive qu'en flattant leurs courtisans les plus méprisables, en flagornant jusqu'aux femmes et aux eunuques. Aussi méprise-t-on toutes les occupations sérieuses : on ne veut plus servir à l'armée, c'est bon pour des gens de peu, ni étudier le droit, c'est un métier d'affranchis, ni apprendre l'éloquence, c'est trop fatigant et trop peu utile. On ne songe qu'à s'enrichir et à flatter. D'illustres patriciens viennent, sous la pluie ou la neige, assiéger le seuil des favoris et se jeter à leurs genoux. Quant à l'Empereur, son grand plaisir et sa grande gloire, c'est de dépenser beaucoup, — sa cour coûte plus cher que ses légions, — c'est de manger beaucoup, de se faire servir des mets rares et compliqués. — En regard de cette décadence, l'orateur dépeint la réaction à laquelle Julien s'est voué avec tant d'ardeur. Il le montre simple et sobre, dédaigneux des raffinemens, ascétique au point de se refuser même le nécessaire, vivant avec des amis simples et rudes comme lui. Dès lors, tout change avec la personne de l'Empereur. Il trouve dans son économie des ressources pour subvenir aux besoins des provinces. Inaccessible à l'adulation et à l'intrigue, il ne donne les honneurs qu'aux plus dignes. Surtout il suscite une renaissance intellectuelle : il ranime la littérature éteinte; il

met sur le trône, revêtue de pourpre, d'or et de pierreries, la philosophie, naguère suspecte et traitée en coupable. — Évidemment il y a bien de la partialité et dans cette satire des prédécesseurs de Julien et dans cet éloge de Julien lui-même. Mais du moins, l'orateur a compris les intentions de son protecteur impérial, sa résolution de rompre radicalement avec les traditions antérieures, et l'originalité de ses conceptions morales et politiques.

Il y a donc dans les Panégyriques, — mêlées à bien des louanges banales, cela va sans dire, — des observations précises et même assez perspicaces. Par là ils rendent quelque service à l'histoire. Assurément on ne peut accepter leur témoignage sans réserve, et, pour le dire en passant, il est fâcheux que le début du IVe siècle ne nous soit guère connu que par deux sources également suspectes, quoique pour des raisons contraires : les Panégyriques et le pamphlet de Lactance *Sur les morts des persécuteurs*. Un recueil de discours officiels et un libelle d'opposition, c'est vraiment peu pour connaître la vérité! Il y aurait bien de la naïveté à se fier aveuglément à l'un ou à l'autre de ces documens. Mais je crois qu'il n'y aurait pas moins d'injustice à les repousser tous deux de parti pris. Le témoignage des Panégyriques notamment conserve de la valeur pour peu que l'on sache l'interpréter, le compléter, le corriger au besoin en lui faisant subir la réduction de ce que les astronomes appellent « l'équation personnelle, » le débarrasser de ce qu'il offre de visiblement erroné ou exagéré.

III

Ces discours peuvent encore intéresser les historiens à un autre titre; et, par exemple, puisque tous les Panégyristes sont des rhéteurs de profession, on peut essayer de déterminer d'après leurs discours l'idée qu'ils se font de leur métier, et de ses rapports avec la société contemporaine. Comme on peut s'y attendre, ils ont de l'enseignement auquel ils se sont consacrés l'opinion la plus enthousiaste, et s'applaudissent joyeusement de voir les gouvernans lui rendre la justice qui lui est due. « Qui, parmi les anciens souverains, a pris autant de soin de faire fleurir la science et l'éloquence que les maîtres actuels du genre humain, si bons et si généreux?... Bien qu'ils fussent occupés

par les soins bien plus importans que réclame la conduite de l'État, ils n'ont pas négligé les lettres. Jamais personne, avant eux, n'avait favorisé d'une égale sollicitude les travaux de la guerre et les arts de la paix... Ils croient ne pouvoir faire revivre le beau temps de la grandeur romaine qu'en ressuscitant l'éloquence latine aussi bien que la puissance de Rome. » Ces paroles d'Eumène sont significatives, non seulement parce qu'elles expriment un sentiment sincère de gratitude, mais parce qu'elles impliquent une comparaison de Dioclétien et de ses collègues avec leurs prédécesseurs; elles supposent qu'au milieu de l'anarchie sanglante du IIIe siècle l'État s'est complètement désintéressé du développement intellectuel et littéraire, et que les empereurs du commencement du IVe siècle ont réagi contre cette blâmable indifférence. Plus tard, d'autres écrivains, Eutrope, Aurélius Victor, l'auteur de l'*Epitome*, jugeront insuffisant au contraire le goût de ces mêmes souverains pour les choses de l'esprit; ils regretteront que certains d'entre eux tout au moins, Maximien Hercule et Galère, n'aient pas été plus instruits ou plus civilisés, et c'est à Constantin seul qu'ils attribueront la gloire d'avoir été un prince cultivé et d'avoir fait refleurir les belles-lettres. Mais peu importent ces divergences dans les appréciations individuelles : tous ces rhéteurs, au fond, sont d'accord sur le principe, à savoir que « l'instruction et la distinction de l'esprit sont nécessaires aux princes, » et que c'est un devoir pour eux de favoriser les lettres et les littérateurs. C'est même un des rares points sur lesquels les écrivains chrétiens s'entendent avec les païens. Lactance, dans ses invectives contre Galère, est poussé presque autant par ses rancunes professionnelles de rhéteur que par sa haine religieuse : il l'accuse d'avoir persécuté les orateurs et les jurisconsultes comme des ennemis publics et d'avoir employé des juges militaires sans esprit et sans culture; bref, il en parle absolument comme Claudius Mamertinus parlera des empereurs catholiques prédécesseurs de Julien, tellement l'amour de l'éloquence et de la littérature est à cette époque puissant dans le monde des écoles. Il y a ce qu'on pourrait appeler un « esprit universitaire, » commun à tous les rhéteurs et supérieur à tous les désaccords politiques ou religieux.

Cet état d'âme professionnel n'a rien, au fond, qui doive nous étonner, mais ce qu'on peut remarquer, c'est le point de vue auquel se placent les Panégyristes pour célébrer les études aux-

quelles ils ont voué leur vie. Ils ne font guère valoir les services qu'elles rendent à la formation de l'intelligence proprement dite, à l'acquisition des connaissances ou à l'affinement du goût; ils insistent davantage sur leurs heureux effets pour l'amélioration du caractère. « Les lettres, dit Eumène, sont la base de toutes les vertus; elles enseignent la tempérance, la vigilance, la patience. Quand l'esprit, dès l'âge le plus tendre, s'y est habitué, il est prêt pour toutes les obligations de la vie, même pour celles des camps, qui y semblent le plus opposées. » C'est également le motif qu'invoque Constance pour justifier sa sollicitude envers l'école d'Autun; quand il en confie la direction à Eumène, il dit qu'il le charge « de préparer les âmes des jeunes gens à aimer un genre de vie meilleur. » Rhéteurs comme empereurs paraissent donc plus sensibles, pour me servir des termes modernes, à l'éducation qu'à l'instruction, et l'on peut dire qu'à leurs yeux l'enseignement est avant tout une école de morale.

C'est aussi une école de patriotisme. Les élèves doivent apprendre, à l'imitation de leurs maîtres, à célébrer la gloire des empereurs; ils doivent contempler, sous les portiques des édifices scolaires, les cartes où sont tracés les contours de ces pays que les chefs de l'État protègent ou conquièrent. C'est pour cela, ajoute Eumène, que l'enseignement doit se donner dans un monument public et non dans des maisons privées. Autrement dit, l'enseignement doit être national parce qu'il présente une utilité nationale : c'est un des liens les plus solides qui rattachent les sujets aux princes, ou, ce qui revient alors au même, les citoyens à l'État. Il offre même au gouvernement des avantages encore plus pratiques, en assurant le recrutement des fonctionnaires. Nous avons vu tout à l'heure Eumène prétendre que l'instruction donnée dans les écoles prépare à tout, même au métier militaire, ce qui est sans doute quelque peu exagéré. Mais ce qui est certain, c'est que d'avoir fait de bonnes études est alors le meilleur titre pour bien réussir dans l'administration civile. Les rhéteurs arrivent aux plus hauts emplois : sans parler d'Ausone, qui fut préfet du prétoire et consul, de Nepotianus et d'Exuperius qui furent gouverneurs de provinces, plusieurs des Panégyristes nous disent qu'ils ont été investis de la confiance des princes; Eumène a été *magister memoriæ* ou secrétaire de la chancellerie de Constance Chlore; l'auteur du VII[e] Panégy-

rique a exercé une charge au palais; Claudius Mamertinus a rempli des fonctions élevées dans les finances, et a été nommé ensuite préfet du prétoire et consul. Et ce ne sont pas là des cas isolés. Eumène, en remerciant les empereurs de leur sollicitude pour les écoles, dit qu'elle est bien légitime, car « il s'agit de ne pas laisser sans direction les jeunes gens qui étudient pour parler dans les tribunaux, pour être les agens de la justice impériale ou pour exercer peut-être même les grandes charges du palais. » L'auteur du VIIe Panégyrique déclare qu'il compte parmi ses enfans tous les élèves dont il a fait des avocats, ou des fonctionnaires du palais impérial, ou des gouverneurs de provinces. Il y a donc là une règle habituelle. La carrière normale d'un jeune homme bien doué est de suivre avec docilité les leçons des rhéteurs, et d'entrer lui-même ensuite, soit dans le professorat, soit dans l'administration, à moins qu'il ne passe de l'un à l'autre. Par là comme par beaucoup d'autres traits, l'Empire du IVe siècle ressemble à la Chine : les emplois y sont confiés à une aristocratie de « lettrés » ou de « mandarins. » Cette comparaison, d'ailleurs, indique à elle seule le vice de cette conception. Là où la littérature a pour mission essentielle de préparer au fonctionnarisme, ni l'un ni l'autre n'y gagnent beaucoup : l'enseignement littéraire, dominé par des préoccupations bureaucratiques, ne peut être bien souple ni bien vivant; et d'autre part, les fonctionnaires, à qui l'on ne demande que d'être de bons lettrés, d'habiles rhéteurs, ne sauraient avoir beaucoup d'expérience pratique ni d'activité.

De même qu'ils nous font connaître les rapports de l'enseignement avec l'État, les Panégyristes nous apprennent aussi quelles sont les relations de la Gaule avec le reste de l'Empire. La plupart d'entre eux, sinon tous, sont originaires de ce pays, et y sont visiblement très attachés. Il est donc naturel que nous trouvions dans leurs discours l'écho des sentimens de leurs compatriotes, de leurs plaintes, de leurs désirs, de leurs espérances, de leurs joies. Ainsi ils parlent souvent des épreuves que leur province a eu à traverser. Eumène a conservé le souvenir des violences commises par les révoltés à la fin du IIIe siècle, et du terrible siège soutenu par sa chère ville d'Autun. Claudius Mamertinus décrit ainsi la triste situation de la Gaule avant l'avènement de Julien : « Les villes jadis les plus florissantes possédées par les Barbares; celles que la distance met à l'abri de leurs coups

gouvernées par les plus affreux brigands sous le nom de magistrats ; la noblesse mise à mort ou réduite en un cruel esclavage;... bref une telle misère qu'on enviait la bonne fortune des prisonniers des Barbares. » A côté de ces méfaits des hommes, voici ceux de la nature, éloquemment décrits dans ce passage du VIIIe Panégyrique, où l'auteur se plaint de la crise agricole qui désole le territoire des Éduens : « On est bien forcé d'abandonner des champs qui ne vous paient pas des dépenses faites. D'ailleurs, les paysans, écrasés sous leurs dettes, ne peuvent assécher le sol ni défricher les forêts. Tout ce qu'il y avait de bonnes terres est perdu par les marécages ou les broussailles... La vallée de la Saône a été riante jadis, quand il y avait un système régulier de drainage ; maintenant que l'écoulement des eaux est interrompu, toutes les parties basses et fertiles sont transformées en marais. Les vignes elles-mêmes, si admirées des ignorans, sont vieillies et ne sont plus cultivables... Tout le pays est désert, inculte, négligé, muet et sombre ; les routes mêmes sont si escarpées et raboteuses qu'à peine sont-elles praticables pour des voitures à moitié pleines. » Nous sommes loin ici des banalités et des déclamations : on sent une tristesse sincère, inspirée par le spectacle de faits trop réels. — Si les rhéteurs gaulois se lamentent ainsi sur les malheurs de leur pays, ils saluent avec une enthousiaste reconnaissance les efforts des empereurs pour y porter remède. Eumène les remercie de dépenser largement pour relever non seulement les temples et les édifices publics d'Autun, mais jusqu'aux maisons particulières, d'envoyer des ouvriers étrangers et des soldats pour accomplir de grands travaux de canalisation. Un autre orateur, à propos des colons barbares établis en territoire romain, se réjouit du profit que son pays va en retirer, et, comme il le dit, « triomphe au nom de toute la Gaule. » Un autre célèbre les monumens bâtis par Constantin dans une de ses capitales, à Trèves probablement : le grand cirque rival de celui de Rome, les basiliques, le forum. Et, aussitôt après les plaintes que nous venons de lire sur la désolation de la campagne d'Autun, vient une longue action de grâces au sujet de la bienveillance que Constantin a montrée aux malheureux Éduens, et de la remise d'impôts par laquelle il a essayé de soulager leur misère. Cependant, ces bienfaits matériels ne suffisent pas aux Gaulois; ils sont plus sensibles encore peut-être aux marques de sympa-

thie et d'estime que leur donne le souverain. Ils demandent qu'entre eux et lui, il y ait un lien étroit et en quelque sorte personnel ; il faut qu'il soit à eux, moyennant quoi, ils seront à lui. C'est ainsi que l'auteur du Ve Panégyrique, parmi toutes les victoires des armées impériales, s'attache de préférence à celles dont les Gaulois ont pu jouir et qui leur appartiennent pour ainsi dire en propre ; le même orateur dit à Constance qu'il a conquis la Gaule en y venant. Cette présence du prince est sans cesse réclamée par les orateurs provinciaux, non seulement parce qu'elle est avantageuse, mais parce qu'elle est flatteuse pour l'amour-propre des pays visités : tantôt les habitans d'Autun invitent Constantin à s'arrêter chez eux ; tantôt ils s'applaudissent de l'avoir possédé, et font dater de là le commencement de leur relèvement ; Nazarius souhaite avec ardeur le retour en Gaule de Crispus, l'héritier de l'Empire ; Claudius Mamertinus retrace avec complaisance le séjour que Julien a fait dans cette province ; Lacatus en veut presque aux campagnes et aux conquêtes de Théodose en Orient, parce qu'elles lui font délaisser la Gaule. On sent qu'en voyant l'Empereur au milieu d'eux les Gaulois sont plus fiers et plus satisfaits ; le gouvernement auquel ils sont soumis ne leur fait pas dès lors l'effet de quelque chose de lointain et d'étranger, et c'est à quoi tient essentiellement leur patriotisme provincial.

Mais ce patriotisme n'en exclut pas un autre, plus large, celui qu'on peut appeler national ou « impérial, » et qui s'étend à toute la communauté latine. Les orateurs gallo-romains sont aussi romains que gaulois, et n'éprouvent aucune difficulté à être l'un et l'autre en même temps. Tout au contraire, ils rappellent avec complaisance les liens qui unissent à Rome les cités gauloises, et spécialement celle des Éduens : le nom de « frères du peuple romain » que le Sénat a accordé à leurs ancêtres leur paraît le titre le plus glorieux ; et ils sont heureux de montrer que ce titre est bien justifié, que les Éduens ont été les alliés de Rome les plus fidèles et les plus désintéressés, que jadis, au temps de César, ils ont facilité la conquête des Gaules, et que plus récemment, à l'époque de la grande anarchie militaire, ils ont travaillé plus puissamment que tout autre peuple à maintenir la domination romaine chez les Gaulois. Inversement, ils ne parlent qu'avec horreur des momens où cette domination a été ébranlée et où l'Empire a failli se démembrer ;

ils exaltent la mémoire des princes qui, comme Claude le Gothique, ont conjuré ce danger et rétabli la ferme discipline du monde romain. Leur « loyalisme » est donc irréprochable. Je me sers à dessein de ce terme, parce qu'il n'implique aucune idée de basse sujétion. La soumission des Gaulois à l'Empire n'est pas plus de la servilité que leur attachement à la province natale n'est du séparatisme. La conciliation de ces deux sentimens nous est attestée par des mots comme celui-ci, à propos de l'œuvre de Maximien Hercule en Gaule : « La Gaule avait été exaspérée par les outrages qu'elle avait reçus : il a su la rendre à l'Empire pour assurer son obéissance et à elle-même pour assurer son salut. » Ainsi donc, aux yeux des Panégyristes, les habitans des provinces ne sont pas des vaincus qui doivent se plier à la force, mais des associés qui auraient tort de rompre un contrat où ils trouvent le bonheur et la sécurité. On pourrait même ajouter, quoique cela semble paradoxal, qu'ils y trouvent l'indépendance : un de nos rhéteurs ne dit-il pas, en parlant des Bretons soumis par Constance, « qu'ils sont enfin redevenus libres et enfin redevenus romains. » La liberté, alors, ne consiste pas dans l'autonomie, mais au contraire dans l'union avec l'autorité romaine ; et en effet, à le bien prendre, cette autorité régulière et pacifique était moins tyrannique que celle de rois barbares, de chefs de révoltés ou de généraux séditieux, c'est-à-dire des maîtres que pouvait espérer une province séparée de l'Empire.

Tels sont les sentimens des orateurs gaulois envers la communauté latine. Quant à la capitale de cette communauté, à Rome elle-même, elle bénéficie, aux yeux de leur patriotisme, de sa situation de métropole, et, aux yeux de leur érudition, de tous les prestigieux souvenirs dont son nom est auréolé dans l'histoire. C'est toujours pour eux la ville maîtresse de l'univers, la ville sainte, objet d'un culte religieux. Au fond, elle est bien déchue de son ancienne dignité ; la puissance réelle, la vie, se sont retirées d'elle au profit d'autres capitales, de Milan, de Trèves, de Nicomédie, de Constantinople : ils feignent de ne pas s'en apercevoir ; intérieurement ils en souffrent, parfois même ils osent regretter que les empereurs la négligent, et réclamer pour elle l'honneur de leur présence ; quand le souverain est parmi eux, ils la supplient de ne pas être jalouse de cette faveur. Leur pieux respect détruit toute idée de rivalité. Il apparaît sur-

tout, d'une manière fort curieuse, dans le récit qu'ils tracent de la guerre entre Constantin et Maxence. La vérité des faits est la suivante : Constantin, empereur élu par une armée de province, gauloise en majorité, marche avec cette armée contre le prince qui règne à Rome, le bat, entre dans la ville et y fait reconnaître son autorité. En somme, si l'on veut, c'est une nouvelle prise de Rome par les Gaulois, et, s'ils avaient eu, comme on l'a quelquefois supposé bien à tort, des sentimens hostiles à l'égard de la capitale de l'Empire, c'était une belle occasion de triompher insolemment à ses dépens. Or il n'en est rien. Tout au contraire, les Panégyristes ont bien soin de faire remarquer que Constantin n'attaquait pas le peuple romain, mais seulement son tyran, Maxence. Que dis-je? il attaquait si peu Rome qu'il la défendait bien plutôt; c'est pour elle, et non contre elle, qu'il luttait, pour l'arracher à un despotisme féroce et honteux. Rome le savait bien, d'ailleurs, et tous ses vœux étaient pour qu'il eût le dessus : il l'a donc véritablement, non pas conquise, mais sauvée et délivrée. Cette façon de présenter les choses, qui se retrouve chez Lactance, et qui du reste n'est pas tout à fait dénuée de fondement, fait voir ce que Rome est alors pour les provinciaux, surtout pour les provinciaux intelligens et instruits : à défaut d'importance réelle, elle a gardé pour eux toute son autorité morale; ils incarnent en elle, comme en un symbole, cette unité impériale à laquelle ils sont liés par un dévouement aussi profond, aussi fort, que leur amour pour leur pays d'origine.

Cette admiration respectueuse pour Rome est d'ailleurs commune à toutes les régions civilisées : le Grec Claudien, l'Espagnol Prudence, ne l'exprimeront pas avec moins d'ardeur que les Panégyristes gaulois. Ce qui est peut-être plus propre à ceux-ci, c'est le zèle avec lequel ils soutiennent la cause de la monarchie héréditaire et élaborent à ce sujet, comme nous dirions, une théorie légitimiste. Jamais cette doctrine, je crois, n'avait été formulée dans le monde romain. En établissant le gouvernement impérial, Auguste avait pris à tâche de le masquer sous des apparences qui le faisaient ressembler autant que possible au régime républicain; il ne pouvait donc songer à le rendre héréditaire. Après lui, partout où nous rencontrons un langage franchement impérialiste, dans le *De clementia* de Sénèque, dans le discours que Tacite prête à Galba lors de l'adoption de

Pison, nous trouvons bien un éloge de l'autorité monarchique, seule capable de faire régner l'ordre et la paix intérieure; mais nulle part il n'est insinué que cette autorité doive se transmettre de père en fils, comme un bien de famille. Il est vrai que l'histoire des trois premiers siècles nous montre de véritables dynasties. C'est bien comme fils de leurs prédécesseurs, — fils réels ou adoptifs, peu importe, les deux titres se confondant pour les anciens, — que bon nombre d'empereurs sont montés sur le trône : Tibère et Néron, Titus et Domitien, les Antonins depuis Trajan jusqu'à Commode, Caracalla, Gordien le jeune, etc. Cependant on ne saurait voir là une succession régulière comme celle des monarchies modernes : le souverain ne peut laisser son pouvoir à son fils qu'en le désignant d'avance au choix de ses sujets, plus souvent de ses soldats; il n'est pas rare que, pour faciliter la transmission du titre impérial, il associe de son vivant le futur César à l'exercice de son autorité. En tout cas, lors même que l'hérédité existe en fait, elle n'est pas reconnue en droit, et, dans la constitution imaginée par Dioclétien, elle n'a aucune place : c'est par l'adoption, par une sorte de cooptation, que doit se renouveler la tétrarchie, au fur et à mesure des abdications successives, et en tenant compte des besoins de l'État et non des liens de famille.

Or, précisément à cette date, nous voyons poindre chez les Panégyristes l'idée de la perpétuité du gouvernement dans la même maison. Déjà, dans le IIe Panégyrique, on parle du fils de Maximien comme d'un véritable dauphin : on se préoccupe de son éducation, non pas seulement comme homme, mais comme futur empereur. Le Ve contient également quelques souhaits pour les enfans qu'ont ou qu'auront les souverains. Le VIe, à propos du mariage de Constantin avec la fille de Maximien, présente des déclarations encore plus expresses : on se plaint que l'État ait été longtemps ballotté entre tant de princes divers de caractère comme de destinée, et l'on désire qu'une dynastie nouvelle s'enracine pour toujours dans l'Empire afin de lui donner plus de force. Cette dynastie, on la place sous le patronage de son premier fondateur, Constance, que l'on représente du haut du ciel veillant sur sa postérité. Ainsi posée, l'idée des avantages qu'offre la transmission du pouvoir en ligne directe se développe dans le VIIe Panégyrique, s'épanouit en théorie systématique. D'abord, on ne se contente plus de remonter à

Constance, qui est un ancêtre trop récent : on le rattache lui-même, par une généalogie peu certaine et à coup sûr ignorée de la plupart des gens (le rhéteur l'avoue lui-même), à Claude le Gothique, le restaurateur de l'unité romaine. C'est cette descendance, affirme-t-on hardiment, qui a valu à Constance de monter sur le trône. Constantin est le troisième souverain de la même race ; cela le distingue profondément de tous ses collègues : il est « né empereur, » il a « mérité l'Empire par le seul fait de naître, » « le foyer paternel l'a vu successeur légitime de Constance. » L'idée se répand, et s'affermit, qu'un bon empereur doit être de race impériale.

Elle se retrouve en effet chez d'autres écrivains du IVe siècle. Elle existe dans la compilation de l'*Histoire Auguste*, où le nom de Claude est toujours mentionné avec ferveur, et où l'on rappelle la glorieuse destinée réservée à sa postérité. Elle existe aussi chez Lactance, qui n'aime pas voir arriver au trône des « inconnus » comme il les appelle dédaigneusement, et qui en revanche trouve naturel que Constance remette son autorité entre les mains de son fils, que les soldats le préfèrent à d'obscurs aventuriers. Lactance va même jusqu'à admettre que Maxence a des droits à l'Empire simplement parce qu'il est fils d'un des Augustes. Évidemment ni Lactance ni les Panégyristes n'ont inventé une pareille doctrine : c'est celle de Constantin lui-même, dont elle favorise les prétentions. Lactance, dont on connaît les relations personnelles avec lui, s'inspire de sa théorie, et les Panégyristes travaillent à la divulguer, à tel point qu'on pourrait presque regarder certains de leurs discours comme des manifestes politiques destinés à exposer les titres du fils de Constance, du descendant de Claude. Il est naturel d'ailleurs que les rhéteurs gaulois aient embrassé cette opinion avec zèle : la nouvelle dynastie, illyrienne d'origine, était devenue gauloise par le long séjour de Constance, puis de Constantin, dans notre pays. Quoi qu'il en soit, cette thèse était destinée à survivre au prince qui l'inspirait et aux orateurs qui l'énonçaient. La loi de l'hérédité est devenue la règle admise, sinon toujours suivie, d'une part dans l'Empire byzantin, de l'autre dans les royautés semi-barbares de l'Occident germano-latin, et, par cet intermédiaire, dans les royautés modernes. Quand on songe à la fortune qu'a eue cette doctrine, il n'est pas sans intérêt de se rappeler les obscurs rhéteurs qui l'ont les premiers formulée.

Le témoignage des Panégyriques est également intéressant à recueillir en ce qui concerne cette autre transformation, bien plus importante, qui s'opère à cette époque dans l'état religieux du monde romain. Le seul fait que, parmi ces discours, les uns sont prononcés en l'honneur de Maximien ou de Julien, princes franchement hostiles au christianisme, d'autres en l'honneur de Constance, qui semble avoir été plus tolérant, d'autres enfin en l'honneur de princes chrétiens comme Constantin et Théodose; ce seul fait, dis-je, invite à rechercher quelle est, en matière théologique, l'attitude de leurs auteurs. *A priori*, étant donnée la souplesse avec laquelle ces rhéteurs se plient d'habitude à toutes les volontés des souverains qu'ils célèbrent, on s'attendrait à ce qu'ils changeassent d'avis sur les questions religieuses comme sur tant d'autres, et à ce que, païens en s'adressant à Maximien et à Julien, ils fussent chrétiens en parlant à Constantin et à Théodose. Or, sur ce point, on n'aperçoit aucune contradiction entre leurs divers discours : ils sont tous païens, et en toutes circonstances. Cette fois, la fidélité aux traditions classiques a été plus forte que le désir de plaire. L'école, comme on sait, a été le dernier refuge, la citadelle suprême du paganisme dans les hautes classes de la société, — comme la campagne parmi les gens du peuple, quoique pour d'autres raisons. La vie de l'école se concentre essentiellement autour des poèmes d'Homère et de Virgile ; or ces poèmes sont intimement pénétrés de mythologie, et par là, les croyances païennes deviennent l'âme même de l'enseignement. Renoncer à invoquer les dieux de l'*Iliade* et de l'*Énéide*, ce serait abdiquer toute prétention à la culture libérale, ce serait se ranger soi-même au nombre des illettrés, presque des Barbares : un tel sacrifice est au-dessus des forces des Panégyristes. Le rhéteur, en eux, est plus puissant encore que le courtisan. De là leur manière d'agir envers Constantin. Ils savent que l'Empereur s'est détaché de l'ancienne religion et favorise la secte « galiléenne, » si méprisable à leurs yeux : ils en souffrent ; ils sont trop timides pour oser lui reprocher un pareil changement, mais trop païens d'esprit et de souvenirs pour y adhérer : ils se tirent d'affaire en l'ignorant. Comme, officiellement, le prince est toujours le chef de la religion traditionnelle, qu'il reste grand pontife même après sa conversion, il leur est loisible de supposer que rien n'est modifié, et ils usent volontiers de ce biais commode. C'est ainsi que l'auteur du VII[e] Panégyrique nous

montre Constance appelé en Bretagne par les dieux : « Au moment d'aller les trouver, il est parti pour voir l'Océan, père des dieux... Maintenant, le ciel s'est ouvert pour lui et il a été reçu dans l'assemblée des dieux, Jupiter lui-même lui tendant la main. » Un peu plus loin on trouve la mention de la Victoire et d'Apollon, protecteur spécial de l'Empereur, et, dans le VIIIe Panégyrique, celle de « la Terre mère des moissons » et de « Jupiter roi des airs. » Il est vrai qu'au moment où ces harangues sont prononcées, Constantin n'a pas encore embrassé le christianisme, mais il lui est déjà favorable. D'ailleurs, même après sa conversion, on continue à lui tenir un langage païen : en racontant sa victoire sur Maxence, on n'oublie pas de rappeler l'aide qu'il a reçue soit du dieu du Tibre, soit de légions divines apparues dans le ciel, gigantesques et étincelantes, qui passaient, conduites par Constance, en s'écriant : « Nous allons au secours de Constantin. » Ce dernier détail est fort curieux : il représente la forme païenne de ce que les écrivains chrétiens racontent comme étant le miracle du Labarum. De même, dans le Panégyrique de Théodose, nous rencontrons encore les souvenirs classiques et mythologiques de Jupiter, d'Apollon et d'Hercule, des Destins, des Dioscures, pour ne citer que ceux-là, souvenirs un peu surprenans quand on songe que l'empereur devant qui ils sont évoqués est le fervent défenseur de l'orthodoxie et l'ami de saint Ambroise !

Les Panégyristes sont donc restés jusqu'au bout fidèles au paganisme. On peut cependant remarquer qu'ils n'ont pas tous la même façon d'être païens. A défaut d'oppositions tranchées, on relève entre eux quelques nuances. Les premiers discours du recueil sont animés d'une véritable dévotion à l'égard des dieux consacrés de la mythologie : on félicite les empereurs de multiplier les autels, les statues, les temples et les ex-voto ; on se complaît à rappeler les détails du culte d'Hercule, l'*Ara Maxima*, les sacrifices héréditaires de la gens *Pinaria*, ou à parler des temples d'Apollon, des Muses, de Minerve. Dans les éloges de Constantin et de Théodose, ces allusions aux rites anciens et aux légendes traditionnelles deviennent plus rares, et sont remplacées par des formules assez vagues : « préceptes divins, » « impulsion divine, » « secours d'une puissance bienveillante, » « force de la divinité, » « protection d'un dieu immortel, » telles sont les expressions, un peu indécises, qu'on emploie le plus

souvent. Certaines phrases semblent presque traduire une croyance à un dieu unique : « cette âme divine qui gouverne le monde entier, » « le dieu créateur et maître du monde, » « l'auteur suprême de toutes choses. » Et que dire enfin de ces deux éloquentes définitions de la Providence souveraine? « Créateur suprême de la nature, qui as autant de noms que tu as voulu qu'il y eût de langages (car nous ignorons comment tu demandes qu'on t'appelle), soit que tu sois une force, une âme divine, répandue dans le monde, mêlée à tous les élémens et capable, sans aucune impulsion étrangère, de te mouvoir par toi-même, — ou une puissance régnant dans le ciel et contemplant ton œuvre du haut de cette sublime citadelle, — nous te prions et te supplions de nous conserver notre empereur. » Et, dans le discours de Nazarius : « Un dieu, juge de toutes choses, nous voit d'en haut, et, si profonds que soient les replis de l'âme humaine, la divinité pénètre partout et examine tout; il est impossible, puisqu'elle nous donne l'air que nous respirons et les alimens qui nous entretiennent, qu'elle ait renoncé au gouvernement de la terre, et ne juge pas entre les existences de ceux dont elle assure la sécurité. C'est cette force, cette puissance arbitre du bien et du mal qui a protégé ta piété. » Voilà sans doute des professions de foi qui sont fort éloignées de ce qu'on entend habituellement par « paganisme. » Faut-il donc croire que les auteurs qui les ont écrites avaient rompu avec la religion traditionnelle? Nullement, car c'est dans les mêmes discours que se trouvent les expressions très nettement païennes que nous signalions tout à l'heure, et d'ailleurs l'un d'eux témoigne bien que ce monothéisme élevé se concilie au fond avec le polythéisme consacré : « Tu as sans doute, y dit-on à Constantin, des rapports intimes avec cette divinité qui, nous confiant aux soins des dieux inférieurs, ne daigne se montrer qu'à toi seul. » L'être divin auquel s'adressent les hommages des Panégyristes, n'est donc pas, à proprement parler, un dieu unique, mais seulement un dieu suprême. Il domine les dieux de la fable, il ne les exclut pas, et c'est ce qui explique que les mêmes orateurs puissent parler tantôt comme de dévots païens, tantôt comme des philosophes et presque comme des chrétiens.

Mais, pourrait-on dire, sont-ils sincères quand ils emploient ces façons de s'exprimer à demi monothéistes? ne sont-ce pas autant de complaisances pour l'empereur converti au christia-

nisme? et n'usent-ils pas de ces périphrases élastiques pour ménager sa croyance sans désavouer la leur? Je ne le crois pas. Si ces formules un peu ambiguës ne se rencontraient que dans les Panégyriques de Constantin, une telle hypothèse serait plausible. Mais on les retrouve dans l'éloge de Julien par Claudius Mamertinus, où il est question, devant le restaurateur du paganisme, « du dieu immortel, » de la « divinité qui lui inspire tous ses desseins. » En dehors même des Panégyriques, et pour ne rien dire non plus de Julien lui-même, dont la doctrine est plus obscure et plus métaphysique, on remarque des opinions analogues chez les correspondans païens de saint Augustin, Maxime de Madaura, Nectarius, Longinianus. Eux aussi croient à la fois à « un dieu unique et suprême, créateur de l'univers, incréé lui-même » que les hommes implorent sous divers noms, et à des dieux subalternes et intermédiaires. Soucieux d'accommoder les croyances populaires avec les spéculations des philosophes, désireux peut-être aussi de ne pas mériter les sarcasmes des chrétiens, bon nombre de païens intelligens arrivent ainsi à un monothéisme vague, qui laisse subsister la superstition mythologique, mais en s'élevant bien au-dessus d'elle. Et, d'autre part, certains chrétiens lettrés insistent plus sur la croyance à un Dieu unique que sur les rites et les dogmes particuliers de leur religion : Lactance est peut-être le plus parfait représentant de cette tendance. Enfin, le gouvernement impérial adopte volontiers cette conception large, qui lui permet de n'écarter personne par un dogmatisme trop tranché : ainsi la prière composée par Licinius pour ses troupes à la suite d'une vision ne contient rien en réalité qui dépasse le simple monothéisme, rien qui ne puisse être avoué par Nazarius, Claudius Mamertinus ou Maxime de Madaura. Les païens philosophes, les chrétiens instruits, les hommes de gouvernement, tous les élémens supérieurs de la société romaine, peuvent donc, sinon s'unir, au moins se rapprocher sur le terrain du monothéisme spiritualiste, et les Panégyriques en fournissent une preuve parmi beaucoup d'autres.

RENÉ PICHON.

POÉSIES

GÉORGIQUES

L'HÉRITAGE

Je ne sais quel Ancêtre, agreste autant que sage,
Et si bon que, partout, les bêtes, à l'envi,
Comme un tendre pasteur autrefois l'ont suivi,
M'a légué sa douceur et transmis son visage.

Mais les bœufs, les chevaux que je flatte au passage,
Tels que ceux-là par qui longtemps il fut servi,
Pour mon regard naïf et jamais assouvi
Transfigurent encor le moindre paysage.

C'est pourquoi, délaissant le soc lourd de l'Aïeul,
J'ai tenté, dans la paix sereine où je vis seul,
D'exalter la vertu des labeurs énergiques;

Et c'est aussi pourquoi, fièrement résolu,
Les yeux pleins d'horizons limpides, j'ai voulu
Donner à mon pays ces humbles Géorgiques.

CHIMÈRES

Le pollen d'or des lis d'ivoire embaume l'air.
Mon tilleul vénéré berce dans l'azur clair
Ses fleurs de miel où pend une rumeur ailée.
En extase dans la pénombre d'une allée,

Je songe que Virgile, ainsi que moi, jadis,
A peut-être aspiré la poussière des lis,
Et d'un essaim semblable écouté les murmures.
Je songe, en regardant rougir les fraises mûres,
Que le chanteur des Dieux, des pâtres, des troupeaux,
A, tel que moi, jadis, savouré le repos
Sous la voûte odorante et verte de ses treilles
Et que peut-être il eut des visions pareilles :
Un puits frais enlacé de lierre, des pavots
Dont l'aveuglant éclat hante mes yeux dévots;
Puis, dans le petit clos voisin, où l'herbe abonde,
Les sauts légers de la génisse vagabonde,
Ou les bonds des agneaux plus agiles encor;
Et, plus loin, dans un rêve achevant le décor,
La molle grâce et la caresse satinée
Des coteaux que bleuit la tendre matinée.

JEUNE BOUVIER

Pour entraver et pour lier ses bœufs, l'enfant
Intrépide se hausse et, les apostrophant
D'un ton viril déjà, d'une voix déjà crainte,
Du joug sur les deux cous pose la rude empreinte.
Comme si la faiblesse altière les touchait,
Eux qui pourraient, ainsi que l'on brise un hochet,
Fouler l'Adolescent chétif et téméraire,
A le suivre au labour s'apprêtent au contraire.
Il les attelle au soc qui creusera bientôt
La glèbe où notre pain de chaque jour éclôt,
Puis, les guidant du bout de son aiguillon souple,
Vers la plaine il conduit le pacifique couple;
Et l'Astre qui surgit à l'Est, éclaboussant
D'aurore et de splendeur le groupe attendrissant,
Sur l'horizon sans borne où bleuit l'azur vaste,
En accuse amplement l'harmonieux contraste.

LE PETIT PATRE

Sur le plateau bleuâtre où croît l'ombre panique
Le petit pâtre est seul avec sa vache unique.

Que sont-ils venus faire en ce monde tous deux,
Et pourquoi l'ombre ainsi grandit-elle autour d'eux?
La nocturne marée également submerge
Le gardeur indigent sous ses habits de serge
Et l'animal, dont l'œil se perd nul ne sait où.
L'un broute une herbe rare entre chaque caillou;
L'autre mange le pain qu'on arrache au sol rude,
Et le soir les entoure avec la solitude.
Traversant résignés l'immuable douleur,
Sans avoir connu d'autre horizon que le leur,
Sans avoir éprouvé l'angoisse d'un mystère,
Tous deux seront bientôt effacés de la terre.
Or, je songe, non sans stupeur, que, dans mille ans,
Du haut du même ciel, les astres vacillans
Peut-être apercevront sur le plateau bleuâtre
Une autre vache avec un autre petit pâtre.

L'ENFANT AUX AGNEAUX

O pasteur enfantin, pasteur à l'œil candide,
Qu'enveloppe en ton pré la lumière splendide,
Après avoir mangé ce miel et ce pain bis,
Joue avec les agneaux de tes douces brebis.
Caressant la blancheur de leur laine qui frise,
Saute comme eux devant chaque mère surprise,
Car l'innocence est sœur de l'ingénuité.
Par l'ardeur de la course au hasard emporté,
Saute. L'herbe n'est pas moins molle et plus rebelle
A l'enfant qui bondit qu'à l'agnelet qui bêle,
Et l'élastique sol fait du souple berger
Le rival frémissant de l'animal léger.
Saute. Au rythme alterné de tant de grâce agile,
Je verrai sur vos jeux l'ombre du grand Virgile
S'incliner, et, suivant d'un regard radieux
Vos ébats, qu'accompagne un chœur de jeunes Dieux,
Le Poète, attendri par l'agreste cadence,
Ne regretter, quand tout s'émeut et vibre et danse
Et tournoie, enivré d'harmonieux accens,
Que ta flûte invisible et tes pipeaux absens.

LA SAISON DU MIEL

Dans le jardin brodé de corolles vermeilles,
Ce soir, un jeune essaim de nouvelles abeilles
Erre avec un murmure harmonieux, si doux
Qu'en l'idéalisant mon rêve est à genoux.
Une adoration fervente sort des choses,
Épanouit les fleurs longtemps chastes et closes,
S'exhale en baumes purs et monte en vagues chants.
Des vignerons épars sur les coteaux penchans,
Des pâtres, des troupeaux, qu'attirent les fontaines
Se confondent les voix et les rumeurs lointaines.
L'essaim s'arrête, hésite et part, s'arrête encor...
Aucune ruche ancienne aux alvéoles d'or,
Nul refuge mielleux, du groupe qui voyage
Ne guette dans le soir l'aérien sillage.
Quel toit va l'accueillir? où se fixera-t-il?
De plus vierges senteurs dans le vent plus subtil
Passent. Du crépuscule un peu d'extase émane,
Et le pollen léger neige comme une manne.

Abeilles de candeur, de courage et de foi,
Si le jardin vous plaît, demeurez près de moi.
Mon enclos, où jamais la haine ne se glisse,
Est parfumé de thym, de menthe et de mélisse.
L'air y garde une odeur de verveine et d'anis,
Et les bruits odieux en ont été bannis.
Je sais, de plus, au tronc de mon antique érable,
Je connais, au sommet du tilleul vénérable,
Des creux d'ombre et de mousse où vous abriterez
Votre agreste récolte et vos trésors sucrés.
Là tu seras paisible, ô famille inquiète,
Car rien n'ose troubler la maison du poète;
Et peut-être, ô tribu blonde, insectes divins,
Vos innocens labeurs ne seront-ils pas vains.
Oui, peut-être, écoutant un vol clair qui butine
Entendrai-je en un coin de mon âme enfantine
Bruire, essaim vivant que baigne un tendre jour,
Les chimères sans trêve écloses de l'amour.

VISION PASTORALE

Voici la vache blanche aux flancs tachés de noir,
La vache aux poils lustrés, si lente à se mouvoir,
Et qu'alourdit le lait crémeux de sa mamelle.
Aucune autre n'est propre et luisante comme elle.
Dans la cour de la ferme et tandis qu'on la trait,
Sur tout elle promène un œil calme et distrait.
Approchons. Ces enfans, dont la bouche gourmande
Convoite le régal que leur regard demande,
De leurs espiègles mains la caressent, sachant
Que l'animal n'est ni farouche, ni méchant,
Quand l'homme fraternel lui parle avec tendresse.
De chaque pis gonflé, que tour à tour on presse,
Jaillit le lait qui tombe en un vase de grès.
Mais un enfant déjà s'est avancé tout près
Des fins naseaux soufflant une vapeur qui fume.
Il contemple le mufle où pend un peu d'écume,
Et le groupe rieur en sautant est venu
Se camper hardiment devant le front cornu.

O douce vache aux flancs féconds, aux pis prodigues,
Que n'ai-je su, de miel, d'olives et de figues,
Ainsi qu'un pâtre grec vivre et, dans mon verger,
Aux vains rêves d'orgueil devenir étranger !
Que n'ai-je été l'obscur laboureur que contente
Le plus modeste don de la vie inconstante,
Que réjouit la moindre offrande du destin,
Et qui n'a pas quitté le refuge certain !
Que n'ai-je su, goûtant le bonheur véritable,
De mon pressoir vineux à ma rustique étable,
Et de la grange pleine au bourdonnant rucher,
M'entourer d'innocence et d'ombre, sans chercher,
O vache, dont on croit l'âme et l'instinct aveugles,
Vers quelle immense énigme éternelle tu beugles !

TROUPE ERRANTE

En désordre derrière un bouc nauséabond,
De qui la gravité s'émeut du moindre bond,

Les femelles, que grise un effluve champêtre,
Avec leurs fins chevreaux déjà sevrés vont paître.
Brusquement détendu, l'acier de leurs jarrets
De saut en saut les mène aux lieux les plus secrets,
Et l'élastique élan de leurs fougues grimpantes
Les conduit jusqu'aux plus vertigineuses pentes.
Vers les sommets fleuris de lavande, parmi
Les lacets tortueux du vieux mont endormi,
Escaladant les rocs déserts, broutant les câpres,
Les lierres, gravissant les escarpemens âpres,
Suspendu quelquefois sur le flanc des ravins,
Le troupeau marche, et tous les obstacles sont vains.
D'un pied souple et nerveux, sûr de son patriarche,
Dont flairent les naseaux subtils, le troupeau marche
Farouche, jusqu'au soir, sans guide ni pasteur,
Au gré de son instinct sauvage et migrateur.
Mais, lorsque enfin grandit l'ombre aux fraîches haleines,
Lourdes du lait amer de leurs mamelles pleines,
Les chèvres vers l'enclos reviennent pesamment;
Et si quelque chevreau chevrote un bêlement,
La plainte à l'horizon s'efface, lente et triste;
Tandis que l'Occident de cendre et d'améthyste
De mourantes lueurs escorte la tribu
Que dirige le mâle irritable et barbu.

AU TEMPS DES BLÉS

Le vieux coq a clamé sa sonore allégresse.
Maître, fils et valets, tous déjà sont debout.
Nul d'entre eux de ses durs labeurs ne sait le bout,
Et le premier regard de l'aube les caresse.

Bientôt, comme devant un conseil assemblé,
Le fermier, dans la cour où grandit la lumière,
Distribue à chacun sa tâche coutumière,
Et c'est le mois torride où l'on coupe le blé.

Or, ayant attelé les percherons robustes,
Les uns guident les chars dont grincent les essieux,
Et sur l'horizon pâle encor silencieux
Dressent la majesté rustique de leurs bustes.

Les autres, les bras nus et musculeux, la faux
A l'épaule, un rayon sur leurs faces sereines,
Disparaissent là-bas sous la voûte des frênes,
Ainsi que des vainqueurs sous des arcs triomphaux.

Les femmes même, armant leur courage si ferme
De la fourche d'acier dont reluisent les dents,
Sont prêtes à braver les effluves ardens,
Et je vais rester seul dans la cour de la ferme.

Et si, plus tard, m'arrive une agreste chanson
Ou quelque chœur lointain d'adolescens imberbes,
Alors je songerai que s'entassent les gerbes
Et que tous prennent part à la rude moisson.

Seigneur, ces paysans, malgré l'effort pénible,
Vers la terre attirante incessamment courbés
Et par le plus austère idéal absorbés,
Ont les vertus de ceux dont nous parle la Bible :

Car ils étaleront à vos yeux indulgens,
Comme une âme d'enfant sa prière ingénue,
Quand l'heure du repos pour eux sera venue,
Ce que peut vous offrir le cœur des humbles gens;

Car, défiant l'éclat du soleil qui rutile,
Ils auront, tout le jour, dans leur zèle divin,
Tandis que je m'isole et me tourmente en vain,
Accompli sur les champs l'apostolat utile.

Mais que penserez-vous de l'orgueilleux rêveur
Qui, consumant sa vie en des fièvres étranges,
N'apporte pas, le soir, un épi pour vos granges,
Et qui brûle pourtant d'amour et de ferveur!

VENDANGES

Écrase, Adolescent viril, les grappes d'ambre
Qu'acheva de mûrir la douceur de Septembre
Et dont, sous tes pieds nus, déborde le jus clair.
Je ne sais quelle odeur capiteuse emplit l'air

Et communique à tout son éphémère ivresse.
Foule les raisins d'or, pour que l'Automne tresse
A ton front la couronne agreste dont tu veux
Auréoler ta grâce et ceindre tes cheveux.
Délivre en ton pressoir le vin naguère esclave,
La sève que l'ardeur du sol nourrit de lave
Et de cendre, et qu'aux ceps noueux cueille ta main.
Demain ruisselleront les topazes. Demain,
Attendrissant les cœurs et les regards sévères,
Le nectar enflammé parfumera les verres.
Ah ! des cendres d'orgueil et des laves de feu
Qu'accumule en mon âme embrasée, ô mon Dieu!
L'ardente passion qui dévaste ou féconde,
Mais toujours laisse en nous quelque empreinte profonde,
Jaillira-t-il un vin sous les pampres sacrés,
Par qui les hommes soient plus tard désaltérés,
Et qui, dorant la coupe où toute soif vient boire,
Fasse vivre à jamais mon nom dans leur mémoire?

LE PAIN FUTUR

Les six bœufs accouplés que dirige un éphèbe
Sont, dans le clair matin, vêtus de robes d'or,
Et, sous le triple effort du triple joug, la glèbe
S'émiette en blocs fumans encor.

Ils gravissent jusqu'au sommet la pente rude,
Une bave écumeuse au mufle. Par instans,
Un souffle amer, frôlant les arbres qu'il dénude,
S'exhale en soupirs attristans.

Guidant l'agreste outil dont le métal flamboie,
Le jeune laboureur tantôt cambre le rein,
Tantôt penche le corps en avant, et la joie
Illumine son front serein.

Robuste, d'un accent déjà mâle il excite
Les fauves compagnons dont luit le cuir vermeil;
Et, rompant l'âpreté monotone du site,
L'attelage vibre au soleil.

Beaux de la majesté que la force procure,
Les bœufs, que tout enfant peut-être il a nourris,
Accomplissent d'un pas égal leur tâche obscure,
Les regards de songe attendris.

Dans la lourde lenteur de leur allure grave
Ils marchent résignés, impassiblement doux,
Fouettent leurs flancs massifs et, sous l'austère entrave,
Courbent leurs têtes et leurs cous.

Souvent, lorsqu'un obstacle imprévu les arrête,
L'éphèbe enfle sa voix sonore et, frémissans,
Les nobles animaux repartent vers la crête,
Dont ils savent les durs versans.

Les muscles sont tendus; l'œil s'injecte et se fronce;
Mais le champ défriché sur le coteau pierreux,
La terre, où le blé mûr remplacera la ronce,
Encense l'homme derrière eux.

Tout resplendit. L'argile, où va dormir la sève,
Reçoit le don suprême avant le grand repos.
Les grains volent au vent, la semaille s'achève,
Au loin mugissent des troupeaux.

L'Astre altier, d'où jaillit l'ivresse universelle,
Monte, envahit la plaine immense par degrés,
Se mire au fer du soc, parmi les poils ruisselle,
Rayonne en effluves sacrés.

Et le groupe animant le cadre grandiose,
Le sévère horizon que virent tant d'aïeux,
Semble un char triomphal menant l'apothéose
De quelque Rêve glorieux.

Léonce Depont.

LE MONDE OÙ L'ON S'AMUSE

AUX ÉTATS-UNIS

The House of Mirth, by Edith Wharton, 1 vol., Charles Scribner's Sons, New-York, 1905.

Mme Edith Wharton mérite d'être louée doublement, d'abord parce qu'elle a écrit le meilleur roman peut-être qui cette année ait paru en langue anglaise, et puis parce qu'elle fournit une excellente riposte aux accusations d'immoralité qui continuent de pleuvoir sur nos romans français, *the wicked french novels.* Si la peinture de très mauvaises mœurs, faite avec le détachement, l'accent d'indifférence personnelle qui caractérisent l'école de Flaubert, constitue ce qu'on appelle l'immoralité, *The House of Mirth* est immoral autant que le plus hardi roman parisien. Un prétendu grand monde que nous y voyons figurer ajoute la pire grossièreté aux autres vices généralement attribués à ce groupe d'exception qui, dans toutes les capitales de l'univers, ne vit que pour le plaisir. Il apparaît qu'à New-York autant qu'ailleurs les hommes sont capables de convoiter la femme d'autrui, mais ils ont besoin pour cela d'être très excités par le cocktail ou le whisky; les femmes seront coquettes et faciles à l'occasion : mais, quand elles se compromettent, c'est uniquement pour faire payer leurs notes de couturières, si le banquier naturel, le mari, n'y suffit pas. Celui-ci s'avise-t-il d'être jaloux, une amie complaisante de sa femme s'emploiera volontiers à lui fermer les yeux, moyennant double aubaine, cadeaux de l'une, dividendes versés par l'autre, sous prétexte de chimérique association d'affaires. Mais que l'épouse, jusque-là complaisante, ne

s'aperçoive pas de ce dernier genre de libéralité! Ce serait un cas de rupture : elle peut pardonner le flirt, n'étant pas fâchée le plus souvent d'être débarrassée d'un mari qui l'assomme, — de cela elle ne fait aucun mystère, — mais elle n'admettra jamais en revanche qu'un dollar soit détourné de la maison. Ainsi vivent les Trenor, les Dorset, et tous les ménages opulens que nous présente M[me] Wharton. La distinction de son style sauve ce que le sujet a de vulgaire; la vie intense qu'elle prête à ses personnages nous force de nous intéresser à eux, quoiqu'il n'y en ait pas un seul de sympathique. Elle nous fait sentir enfin, si récalcitrans que nous soyons à les accepter, les nuances insaisissables qui séparent une ploutocratie censée aristocratique, des parvenus de la veille qui n'ont pas encore appris à se servir de l'argent avec aisance.

Les nouveaux riches envient et sollicitent une invitation dans ce qu'on appelle la meilleure société, parce qu'elle est riche depuis plus longtemps que l'autre. Alors surgissent de certains *décavés* des deux sexes qui, appartenant par le nom et les alliances au monde dédaigneux et fermé hors duquel on n'est rien ni personne, s'appliquent à servir de lien entre les deux camps, se chargent des présentations, aplanissent les difficultés; ils protègent et poussent en avant les candidats qui se recommandent à eux par la générosité du *tip*, du pourboire. Oui, vous entendez bien, du pourboire. Le pot-de-vin tient une place énorme dans les rapports sociaux. Il est des entremetteuses spéciales qui n'ont pas d'autres ressources et qui réussissent ainsi à mener la vie élégante, sans qu'aucune réprobation grave s'attache à leurs manœuvres. Ce genre d'intrigue serait pourtant de nature à indigner d'honnêtes gens beaucoup plus encore que les perfidies rebattues du vieil adultère, contre lequel se sont tant escrimées les pudeurs anglo-saxonnes et qui peut avoir, du moins, l'excuse de la passion. *Julia de Trécœur* est criminelle, soit, mais elle l'est comme Phèdre, sans mélange de vilenie, et quoique *la Petite Comtesse* justifie par le don désespéré d'elle-même les mauvais propos tenus sur son compte, elle conserve dans cette espèce de suicide une fierté qui l'empêcherait de laisser qui que ce soit réparer les pertes qu'elle a pu faire au bridge. Dans *The House of Mirth*, les hommes boivent vraiment trop et les femmes font trop visiblement passer avant toutes choses l'argent avec les toilettes qu'il permet.

Par parenthèse, ce nom biblique, *The House of Mirth*, d'où vient-il? De l'Ecclésiaste, je suppose, où la maison de gaîté, la *maison du festin* est opposée en signe d'infériorité à la maison de deuil. « Le monde où l'on s'amuse » vaudrait mieux, mais outre que ce titre était déjà pris par l'auteur français du *Monde où l'on s'ennuie*, il eût paru trop simple à Mme Wharton dont la qualité principale n'est pas le naturel. Voyez plutôt le titre d'un autre de ses romans : *La Vallée de Décision*. Malgré le secours de l'épigraphe : *Multitudes, multitudes in the Valley of Decision*, nombre de lecteurs ne sont pas arrivés encore à en démêler clairement le sens ni surtout les rapports avec cette chronique d'une petite cour italienne vers la fin du XVIIIe siècle. Règle générale, Mme Wharton n'écrit pas pour la foule, elle n'aspire pas au succès populaire, elle garde au milieu de ses créations l'attitude d'une esthète profondément désintéressée du sujet et n'attachant de prix qu'à la forme. Si son dernier livre a eu un succès retentissant en Angleterre comme aux États-Unis, c'est qu'on y trouve la peinture piquante d'un monde dont ne se sont encore que faiblement inspirés les romanciers américains. Même Dudley Warner, dans *The Golden House* et *That Fortune*, n'avait pas su nous le montrer; le mouvement, la verve satirique et, en général, les qualités du conteur manquaient à cet éminent essayiste. D'autres sont tombés dans la banalité de l'attaque aveugle à outrance, d'autres enfin n'ont pas osé.

Mme Wharton ose; même aucune audace ne l'effraye; cette dénonciation implacable de la *haute vie* à New-York est relevée par l'esprit incisif et pénétrant d'une femme du monde qui, comme le disait assez drôlement un de ses compatriotes, a pris, dans le procès qu'elle intente aux siens, le rôle du ministère public. Il est évident qu'elle connaît à fond ses personnages, présentés avec un peu trop d'impassibilité peut-être, car, prêche et morale à part, on aime à sentir que l'évocateur plane au-dessus des bassesses et des laideurs qu'il évoque. Sans connaître autrement que par ses livres le nouveau romancier qui a conquis si vite en Amérique le premier rang, nous lui trouvons quelque ressemblance avec un de ses héros, l'avocat Selden, espèce d'Olivier de Jalin américanisé. Selden passe une bonne partie de son temps dans l'élément qu'il méprise; de fait, il y passe tous ses instans de loisir, mais c'est objectivement qu'il assiste au spectacle, en gardant des points de contact qui lui sont précieux

hors de la grande cage dorée où les gens du monde semblent prisonniers comme autant de mouches dans une bouteille. Les mouches ont bien trouvé l'entrée de la bouteille, mais pour sortir, c'est une autre affaire. Le trait caractéristique de Selden, et apparemment de Mme Wharton, c'est de n'avoir jamais perdu de vue la sortie. Du reste, l'auteur de *The House of Mirth* appartient à l'élite qui bourdonne dans la cage dorée. Elle a le privilège de la naissance, dont on connaît tout le prix pour peu qu'on ait vu parées de leurs insignes les « filles de la Révolution. » Le nom de son grand-père le général Ebenezer Stevens est inscrit aux fastes les plus glorieux de l'Indépendance. Née dans une famille riche et distinguée, rien ne dut manquer à la formation de sa vive intelligence. Le nivellement de l'école lui fut épargné, son éducation se fit surtout à l'étranger où elle se familiarisa avec trois langues. L'Italie surtout la retint et, par la suite, l'inspira; elle aima Gœthe en Allemagne; en France, Balzac et Flaubert; sans que ses interviewers nous l'eussent dit; nous aurions deviné qu'en Angleterre une de ses prédilections était pour George Meredith. Il ne semble pas qu'elle ait écrit avant son mariage avec M. Edward Wharton de Boston, la ville dont l'atmosphère semblait s'harmoniser le mieux avec les qualités de son esprit où dominent la culture, la subtilité, la réserve. Cependant, les Wharton habitent surtout New-York, quand ils ne sont pas en Europe, et le mari de l'écrivain est plutôt un sportsman qu'un homme d'étude.

Mme Wharton devait avoir environ vingt-sept ans lorsqu'elle commença, en 1889, à publier quelques vers, début habituel de ceux qui naissent avec le don que rien ne remplace, le don de ce que nous appelons prétentieusement aujourd'hui l'écriture artiste. Il n'y a pas de meilleure prose que celle qui s'est rompue d'abord aux règles rigoureuses de la versification; on le vit bien quand parurent successivement les nouvelles réunies depuis en volumes sous des titres divers : *The greater Inclination*, *Crucial Instances*, *Sanctuary*, *The Touchstone*, *the Descent of man*, etc. Chacun sait que depuis les grands romans de Hawthorne, c'est dans la nouvelle qu'ont excellé les conteurs américains. Certes, le genre n'est point méprisable, il exige une concision, une sobriété qui n'est pas à la portée de tous; la nouvelle peut avoir, sur le roman, la supériorité du sonnet sans défaut sur un long poème; mais il faut bien avouer que trop souvent aussi, elle se

plie aux exigences du journalisme vulgaire, aux besoins d'un public pressé qui n'a pas le temps de lire, et, de la part de l'auteur, à la tentation du gain facile. La prédominance de la nouvelle en littérature est un assez mauvais signe. On l'a reprochée à l'Amérique sans songer à tout ce qu'elle avait donné de vraiment digne de vivre sous la plume d'un Bret Harte, d'une Mary Wilkins, d'une Sarah Jewett, d'un Cable, etc. Les nouvelles de Mme Wharton n'ont ni la même couleur locale, ni la même originalité. Elles rappellent beaucoup celles de Henry James, dont l'auteur de *The Touchstone* est évidemment l'élève, elles se rattachent aussi aux méthodes psychologiques françaises. Le pessimisme y coule à pleins bords; ceci empêcha leur succès auprès des masses qui ne souhaitent qu'un heureux mariage comme dénouement à une inoffensive aventure d'amour.

Les êtres qu'elle met en scène ne sont ni naïfs, ni crédules; ils ont passé dédaigneux à côté du bonheur qui suffirait à d'autres, ou bien ils reconnaissent qu'ils n'en ont possédé que l'ombre. Voyez par exemple *La tragédie de la Muse :* la vie de cette femme n'eut qu'une raison d'être : un grand poète l'a aimée, il lui a dédié son œuvre, on admire en elle l'inspiratrice du génie volontairement enchaîné à un durable amour. Au fond, quelle est la vérité? Lui, l'égoïste, cherchait auprès d'elle un foyer, un dévouement. Et elle, tandis que le monde l'enviait, ne se faisait point d'illusions, sentant avec amertume tout ce qui lui était refusé.

Un autre récit, *Le Lâche*, nous montre un malheureux dont l'idéal en ce monde fut le courage, et qui, dans un moment de défaillance nerveuse, abandonne un camarade à la mort. Jamais l'occasion de se relever à ses propres yeux ne lui sera accordée : il traîne le dégoût de lui-même à travers d'obscures expiations. — *Le Crépuscule du Dieu*, l'effacement, la ruine du souvenir devant une pénible réalité, après dix années de séparation, est plus douloureux encore. L'homme qui semblait avoir sacrifié un grand amour à la loi rigoureuse du devoir, n'a reculé en somme que devant le motif le plus mesquin. — Au-dessus des précédentes nouvelles qui, tout en manquant de chaleur et de spontanéité, sont remarquables par l'art consommé des demi-teintes, l'acquiescement hautain et un peu sombre d'âmes très fières aux arrêts de la destinée, je placerais *la Pierre de touche* où, une fois de plus, on voit une femme supérieure prêter à un individu

médiocre des pensées, des sentimens, qu'il est hors d'état de concevoir ni de ressentir. Et cependant l'illusion de cette créature de génie n'est pas vaine. Si, vivante, elle a été méconnue, elle exerce morte une influence, elle décide de l'avenir qui attend l'objet indigne de ses affections, elle le relève en le rendant heureux. La vente des lettres d'amour de la femme la plus illustre du siècle a enrichi ce pauvre hère, lui a permis de se marier. Et voilà que la réprobation publique qui frappe son acte anonyme, l'avertit de l'indignité qu'il y eut à faire de l'argent avec les lambeaux encore palpitans d'un cœur qu'il a torturé. Il tremble que sa femme ne sache et ne juge, il comprend enfin. Le remords amènera sa régénération : — Elle avait toujours souhaité pour moi le meilleur, dit-il à sa femme, et le meilleur m'est venu par elle. Sans elle je ne t'aurais pas. J'ai tout reçu d'elle... Je l'ai trompée, je l'ai dépossédée, je l'ai détruite et, en retour, elle t'a donnée à moi.

Sa femme lui répond : — Ce n'est pas qu'elle m'ait donnée à toi, mais elle t'a rendu à toi-même. Cela vaut qu'on souffre et qu'on meure. Voilà ce qu'elle voulait...

— Et moi, grand Dieu, que lui ai-je donné jamais en échange ?

— Le bonheur de donner, répond l'autre femme.

L'effet indestructible de l'amour, le travail de l'amour sur une âme chère, après la mort comme pendant la vie, s'exprime ici de façon poignante et passionnément féminine. C'est la seule fois peut-être que les mots de passion et de sensibilité soient à leur place en parlant de Mme Wharton ; son talent a les qualités d'une pierre dure autant que précieuse, savamment et délicatement gravée, qu'on admire sans émotion. La critique américaine compare volontiers sa manière impersonnelle à celle de Maupassant : c'est méconnaître le large flot d'humanité qui coule à travers le cynisme brutal d'un de nos grands écrivains. De même, bien que l'on pense souvent à M. Paul Bourget devant ses impressions d'Italie, la tendresse manque pour justifier le parallèle, je ne sais quelle grâce qui se mêle aux dons plus robustes, aux connaissances si diverses de M. Bourget, une grâce qui n'a jamais émigré apparemment de l'autre côté de l'Atlantique. Elle n'existe pas plus là-bas, avec sa fluide douceur et sa voluptueuse souplesse, que, dans l'atmosphère sèche et claire, n'existe cette buée transparente qui

estompe et enveloppe le paysage, en souligne les valeurs, lui prête une âme changeante. Mme Wharton paraît sentir cependant tout ce qu'elle doit à M. Bourget; c'est à lui, ou plutôt c'est à « Paul et Minnie Bourget, ses amis, en souvenir des jours d'Italie, vécus ensemble, » qu'elle a dédié *The Valley of Decision*, son premier ouvrage de longue haleine, car *la Pierre de touche*, quoiqu'elle forme un volume, n'est encore qu'une nouvelle à quatre personnages. *La Vallée de Décision*, au contraire, est un grand roman quasi historique où, sous prétexte de nous raconter les vicissitudes d'une petite principauté et la chute de son dernier duc, — un rêveur désenchanté du pouvoir qui a sa place marquée parmi *les Rois en exil*, — l'auteur nous promène à travers l'Italie du XVIIIe siècle en sa seconde moitié. Art, mœurs, politique, il touche à tout avec autant de savoir que d'autorité, un peu de pédantisme aussi. Ce qui manque dans cette œuvre chargée de documens, c'est l'originalité. En lisant, on a des réminiscences de ce même XVIIIe siècle italien peint par Vernon Lee avec beaucoup plus d'aisance et de liberté, on se rappelle l'adorable *Consuelo* et telles aventures de comédiens ambulans où il est dangereux de s'aventurer sur les traces de George Sand. George Sand aurait compris différemment l'évêque, l'abbé, la religieuse galante, le clergé corrompu ou intrigant de l'époque; il faut avoir été catholique pour bien médire de l'Église, et surtout pour faire parler sur le ton qui convient ses plus indignes représentans : toute la finesse de la mieux avertie des Américaines ne suffit pas pour en surprendre le secret. Elle appartient aussi à George Sand, cette Fulvia, une Hypatie moderne, qui a conduit le duc son amant vers la libre pensée et qui, poursuivie par le Saint-Office, atteinte par la main meurtrière de l'ignorance et de la superstition, tombe morte à ses côtés, dans la robe de docteur qui l'a fait qualifier d'athée et de sorcière.

The Valley of Decision valut à Mme Wharton d'être placée dans son propre pays parmi les « maîtres de la fiction, » comme si elle n'eût pas apporté beaucoup plus d'imagination et de charme dans la plupart de ses nouvelles. Mais ce n'étaient que des *short stories*, et il est convenu que ce qui paraît sous cette rubrique n'a d'autre but que d'amuser. Or, on pouvait, tout en rencontrant çà et là des pages délicieuses, s'ennuyer un peu et d'une manière éminemment distinguée dans *la Vallée de Décision;* aussi ce gros livre atteignit-il très vite son vingt-cin-

quièmemille. N'oublions pas que Mme Wharton, elle-même, nous a montré une de ses héroïnes portant toujours, pour affirmer sa supériorité intellectuelle, les *Rubaiyat d'Omar Khayam* dans son sac de voyage. Et il est bien vrai qu'aucune Américaine véritablement lettrée ne manque jamais de vous parler de la fameuse traduction des quatrains persans par Fitzgerald. Y manquer serait presque aussi grave que de n'avoir pas, lorsqu'on se pique d'aimer les arts, un Corot ou un Daubigny sur les murs de son salon.

Mais en abordant ces dames, auxquelles l'affectation n'est pas étrangère, nous voici ramenés en présence du chef-d'œuvre de Mme Wharton, *The House of Mirth*, un roman aussi intéressant et aussi impitoyable, à l'autre bout du monde et à l'autre extrémité de l'échelle sociale, que l'*Assommoir* de Zola. Les principales différences résident en ceci : son auteur a le don merveilleux de tout dire avec tact dans un langage précis qui, sans rien esquiver, ne brave jamais non plus l'honnêteté. Et puis, Mme Wharton a infiniment d'esprit; nous ne connaissons pas de dialogues mieux conduits que les siens; non, ni chez Octave Feuillet, ni chez Gyp. Quant aux ressemblances, il nous faut, hélas! insister sur l'absence de personnages vraiment sympathiques, Gerty, la jeune fille exemplaire, mais laide, pauvre, sans goût, sans charme, et sans le moindre esprit critique, née pour être bonne, comme d'autres se croient nées pour être heureuses, ne nous attachant pas plus, malgré sa belle absence d'égoïsme et toutes les œuvres philanthropiques dont elle s'occupe, que ne le fait dans l'*Assommoir* l'unique brave homme, Gueule-d'Or, qui n'est, avec ses dévouemens sublimes, qu'un imbécile.

Le meilleur moyen, au demeurant, de faire connaître les mérites et les limites du livre sera d'en donner ici le résume.

La première scène est une des plus joliment amenées qui nous aient jamais mis en présence d'une situation originale et d'un caractère exceptionnel, sans recourir à ce moyen rebattu qu'on appelle, dans le roman et au théâtre, l'exposition.

Nous sentons la chaleur dévorante d'une fin d'été à New-York où, pendant des mois, l'asphalte a été en fusion et l'atmosphère irrespirable. Nous sommes pris dans la foule pâle et haletante qui, à la Grande Station Centrale, se précipite vers la campagne,

et, soudain, la svelte figure de Lily Bart nous apparaît, dominant cette cohue, comme elle apparaît à l'avocat Selden, un peu surpris de la trouver là seule, désappointée, irrésolue?... Irrésolue... cette expression ne cache-t-elle pas au contraire chez miss Bart quelque projet bien arrêté? Tous les moindres actes de l'énigmatique personne devant laquelle il est toujours comme au spectacle lui semblent le produit d'intentions à longue portée; il ne peut la voir sans qu'une curiosité monte en lui. Et pourtant, il la connaît depuis une dizaine d'années qu'elle est l'ornement de toutes les fêtes, sans avoir perdu, — n'est-ce pas prodigieux? — l'incomparable pureté de son teint de jeune fille.

Bah! elle ne le reconnaîtra que si elle le veut bien. Rapidement il passe auprès d'elle, s'attendant presque à ce qu'elle trouve un moyen habile de l'éviter.

Mais, bien loin de là, elle a un petit cri de joie; elle s'avance vers lui avec empressement. Il est donc venu à son secours! Il aura deviné qu'elle avait manqué le train qui doit la conduire à Bellomont chez leurs amis Trenor. Deux mortelles heures à attendre maintenant! Sa femme de chambre est partie le matin avec les bagages, et la maison de sa tante, en ville, est close; elle est venue d'une gare à une autre, et si lasse, avec une telle soif! Où pourront-ils boire quelque chose?

Tout en cherchant l'endroit propice, on passe devant une maison neuve dans une rue ombreuse qui aboutit à l'avenue.

Quel joli balcon, abrité par une tendine et frangé de fleurs!

— Il est à moi, dit Selden, et pourquoi ne prendrions-nous pas là-haut cette tasse de thé?

Selden ne se croit pas dangereux, il sait très bien qu'un travailleur de son espèce ne peut compter aux yeux d'une Lily Bart, occupée sans relâche à donner la chasse aux milliardaires; peut-être en aurait-elle déjà conquis plus d'un si elle n'était de ces capricieuses qui, après avoir semé, dédaignent la moisson. Comme à plaisir elle laisse échapper sa proie, se croyant sûre de faire ce qu'elle voudra, quand elle voudra. — « Avec ta figure!... » lui a tant répété sa mère, qui bornait ses conseils à celui-ci : « Sois belle! » — et ses leçons à lui faire considérer la médiocrité comme la pire de toutes les tares.

La voici dans un appartement de garçon, encombré de livres, où le domestique, qui vient chaque matin y mettre un peu d'ordre, a laissé comme de coutume toutes choses préparées pour

le thé. Au cours d'une dînette improvisée, les deux amis causent, et Selden est reconnaissant à cette rayonnante beauté, victime d'une civilisation malsaine, de brûler la poudre de sa coquetterie contre un aussi petit gibier que lui-même.

Pourquoi ne vient-il jamais la voir chez sa tante Peniston? Il n'est pas de ces hommes cependant auxquels à première vue ses allures déplaisent, ni de ceux qui la craignent, s'imaginant qu'elle veut les épouser.

Il convient que l'idée ne lui est jamais venue qu'elle voulût faire de sa chétive personne un mari; c'est peut-être justement pour cette raison...

— Allons! ne dites donc pas des choses indignes de vous. Ne voyez-vous pas qu'il y a bien assez d'hommes pour me faire la cour et que j'ai besoin d'un ami avec lequel je n'aie point à me tenir sur mes gardes?

Oui vraiment, elle aurait besoin de quelques bons conseils; ceux que lui donnent sa tante sont démodés, hors d'usage; ils remontent pour le moins à 1850, et les autres femmes, ses amies, ne se soucient guère de ce qui lui arrive. Il y a trop longtemps qu'on la voit partout, et que partout on parle d'elle. L'opinion générale est qu'elle devrait se marier.

Et Selden approuve.

— Très bien! vous êtes un ami décidément, puisque vous commencez à me dire des choses désagréables.

Mais il est bien vrai que c'est là son unique ressource, puisqu'elle a été élevée, cultivée en vue du mariage, comme une plante de serre, et qu'elle est en réalité horriblement pauvre, ayant besoin de tant d'argent!

Selden lui rappelle un des aspirans à sa main :

— Oh! la mère a pris peur... Elle a cru que je voudrais faire remonter tous les diamans de famille et elle l'a embarqué pour les Indes.

Tout en fumant d'un air rêveur une ou deux cigarettes, Lily reconnaît qu'elle serait une femme ruineuse. Puis elle remarque distraitement que Selden a de beaux livres; elle l'interroge sur les horreurs de grand prix qu'on appelle les premières éditions américaines et qui, par leur rareté même, tentent, si laides qu'elles soient, une élite de collectionneurs. Selden ne doute pas qu'elle n'ait quelque intérêt à se renseigner; jamais miss Bart ne fait rien d'inutile; et en effet, ses filets sont tendus

depuis peu pour capturer un sot richissime du nom de Gryce qui accapare les *Americana*. N'importe, elle voudrait bien être comme Selden, libre de vivre sous les toits, en habits râpés, si bon lui semble, et invité quand même à tous les dîners, tandis qu'une femme... on la veut pour sa toilette, pour sa figure, elle devra être brillante et bien mise jusqu'à ce que, faute de ressources, l'association s'impose. Eh bien! elle va peut-être trouver l'inévitable associé là-bas à Bellomont chez les Trenor. Selden y est invité aussi, mais il ne se soucie pas de ces rassemblemens monstres à la campagne.

Elle non plus; que faire pourtant, puisqu'ils forment partie essentielle de ses fonctions ici-bas?

L'assaut dirigé légèrement, à armes courtoises et même amicales, continue, en nous amusant toujours, sans l'ombre d'émotion de la part des deux combattans, jusqu'à l'heure qui sera bientôt celle du train que doit prendre Lily Bart. Tandis qu'elle rajuste sa voilette devant la glace, l'auteur nous donne en un mot de peintre le secret de son charme; il nous fait remarquer la longue courbe fuyante des hanches fines qui prête aux lignes du corps élancé une grâce un peu sauvage, celle de quelque dryade captive des conventions d'un salon; c'est le même genre de liberté sylvestre, subsistant malgré tout, qui laisse tant de saveur à ce qu'elle a d'artificiel dans les manières et dans l'esprit.

Selden voudrait l'accompagner jusqu'à la station, elle s'y oppose. Presque toujours les audaces de Lily Bart sont suivies d'une réaction de prudence exagérée. Pourtant, qui risquerait-elle de rencontrer, en cette saison et dans ce quartier? Personne, sans doute, hormis la grosse femme de peine en train de laver l'escalier et qui la dévisage assez insolemment. Le *Benedick*, — c'est le nom de la maison qu'habite Selden, — ne loge d'étage en étage que des garçons, et elle a ses idées sur leur compte. Cette petite humiliation à part, Lily se dit qu'il y a mille chances contre une pour que son escapade passe inaperçue.

Sous le porche géorgien, elle s'arrête, en quête d'un fiacre; aucun ne se montre à l'horizon, mais dès le premier pas sur le trottoir, elle se heurte à un petit homme gras, rose et luisant, un gardenia à la boutonnière. Ce petit homme, qui lève son chapeau avec une expression de malicieuse surprise, est le juif Rosedale, un des personnages les plus vivans de ce livre plein de vie. Son

regard aigu, sous des paupières plissées aux angles, semble estimer les gens comme autant d'articles de bric-à-brac.

— Venue en ville pour des emplettes?... Ah ! vraiment, votre couturière?... Je ne savais pas qu'il y eût de couturière au *Benedick*. Et je devrais savoir pourtant; la maison est à moi.

Là-dessus il sourit avec plus d'aplomb que jamais, en ajoutant : — Je vous conduirai au train; vous n'avez que le temps, tout juste. La couturière a dû vous faire attendre.

Mais Lily lui échappe en appelant un *hansom* qui descend l'avenue à toute vitesse. Une fois dans ce refuge, haletante, angoissée, elle mesure le péril. Il eût été si simple de ne pas mentir! Et voilà qu'un accès de timidité ridicule l'a mise à la merci d'un Simon Rosedale, dont c'est le métier de tout savoir sur tout le monde et de se servir de ce qu'il sait pour pénétrer dans des milieux plus ou moins fermés devant lui. Lily est parfaitement sûre qu'avant que se soient écoulées vingt-quatre heures, l'histoire de sa visite à la couturière du « Benedick » circulera parmi les amis et connaissances de M. Rosedale; car il a des motifs de vengeance. Lorsque le cousin de miss Bart, un prodigue, Jack Stepney, a obtenu pour lui, en échange de services faciles à deviner, des invitations qu'il eût vainement recherchées sans cela, Rosedale a aussitôt gravité vers la trop qelle Lily; mais des répugnances instinctives, plus fortes encore que la discipline sociale qui commande de ne laisser échapper aucune occasion, de quelque nature qu'elle soit, lui a fait repousser ce Juif comme *impossible*. Un peu plus tard, quand nous connaîtrons quelques-uns des hommes qui composent le *beau monde* de New-York, nous nous demanderons pourquoi.

Ailleurs qu'au pays des dollars, les distinctions de castes peuvent paraître quelquefois impertinentes, mais elles reposent cependant sur des raisons plausibles, tandis qu'ici la ligne est tirée de façon si singulièrement arbitraire qu'on ne peut s'empêcher de rire des préjugés d'une fausse aristocratie. Ils s'expriment ainsi notamment par la bouche d'une jeune fille. « J'ai en moi des aspirations héritées de mes aïeules; le puritanisme de la Nouvelle-Amsterdam m'est à charge. Je sens bouillonner en moi un atavisme qui remonte à la Cour de Charles II. » Façon ingénieuse de dire qu'on se sent faite pour la galanterie.

Tout en réfléchissant avec tristesse aux conséquences que ne peut manquer d'avoir sa maladresse, Lily Bart prend place dans le

train où elle ne tarde pas à reconnaître celui des invités de Bellomont qu'elle a le plus d'intérêt à rencontrer, M. Percy Gryce des *Americana*. La journée, assez mal commencée, va peut-être finir mieux qu'elle ne pouvait le prévoir. Tout en coupant les pages d'un roman, Lily observe sa proie à travers la magnifique épaisseur de ses cils demi-clos. Quel sera son plan d'attaque à l'égard de ce timide, absorbé lui-même avec trop d'affectation dans la lecture du journal, pour ne l'avoir pas aperçue? Cet embarras chez un homme si riche lui plaît, elle saura en tirer parti, possédant à fond déjà l'art de donner confiance aux personnes craintives. Le contraire, pense-t-elle, est beaucoup plus difficile. Sous prétexte de changer de place, après un tunnel, elle passe près de lui et un brusque mouvement du train la jette presque dans les bras du jeune homme qui rougit jusqu'à la racine des cheveux, — de très fades cheveux blonds.

Comme elle prétend être à la recherche d'une tasse de thé, il se met à ses ordres, et bientôt le breuvage demandé leur est servi. Côte à côte ils le dégustent. Lily, qui a encore sur les lèvres le goût du thé de caravane que lui a versé Selden, fait à son nouveau compagnon les honneurs de l'infusion fort commune servie sous le même nom en chemin de fer. Et M. Gryce déclare n'avoir jamais rien bu de plus exquis, ce qui signifie peut-être qu'il en est à son premier voyage en tête à tête avec une jolie femme. De mauvais sujets ont résumé ainsi la personnalité de Percy Gryce : le jeune homme à qui sa mère fait promettre de ne jamais sortir par la pluie sans caoutchoucs.

Certes la façon correcte et familiale avec laquelle Lily prépare le thé aurait l'approbation de Mme Gryce; Lily achève d'ensorceler ce fils pieux en utilisant avec lui ses connaissances de très fraîche date sur les vieilles éditions d'Amérique, et, ayant découvert que M. Percy Gryce n'a jamais fumé, elle dissimule avec soin la petite provision de cigarettes faite chez Lawrence Selden. Son désir de paraître irréprochable à ce garçon vertueux n'ira pas toutefois jusqu'à empêcher la tentatrice de jouer au bridge chez ses amis Trenor, à Bellomont, jusqu'à plus d'une heure de la nuit; c'est l'habitude; il faut jouer et jouer gros jeu. Lily s'est crue d'abord obligée de reconnaître ainsi une généreuse hospitalité, puis elle y a pris goût... terriblement.

Cette fois la chance lui est contraire, et elle redoute presque d'avoir à regagner la solitude de sa chambre, où elle devra

compter ses pertes. Il faut bien cependant se résigner à remonter chez elle. Du haut du grand escalier, elle regarde les derniers joueurs épars dans le hall à arcades, dont la galerie est soutenue par des colonnes de marbre jaune pâle. Ce palais où des flots de lumière, jaillis de la grande lanterne centrale, se répandent sur des meubles de prix, sur des massifs en fleur, et sur les diamans dont étincellent les femmes, représente à Lily Bart le genre de luxe dont elle ne peut se passer. Tout cela souligne sa propre gêne trop réelle ; ce luxe, elle le hait tout en étant prête aux pires sacrifices pour le posséder, oui, même au mariage avec un Percy Gryce. C'est le goût effréné du luxe qui a finalement allumé en elle la passion des cartes.

Cette passion dont elle est dévorée, où la conduira-t-elle ? Le rouleau de billets de banque, caché sous ses bijoux, diminue avec une effrayante rapidité ; presque aussi vite, lui semble-t-il, sa beauté s'altère. Le miroir devant lequel, soucieuse, elle tresse ses beaux cheveux, lui renvoie le reflet d'un visage fatigué, aux joues creuses. Elle s'use, il faut à tout prix en finir avec ce perpétuel tourment. En épousant Gryce, elle entrerait au port, mais ce ne sera pas le bonheur ! Hélas ! quand donc a-t-elle été heureuse ? Lily revoit sa jeunesse déplorable, une maison où l'on ne dînait jamais, sauf quand on avait du monde, d'incessanter visites, une nuée de fournisseurs rapportant dix fois leurs notes, des scènes bruyantes de femmes de chambre, françaises ou anglaises donnant toutes leur compte avec un vertigineux empressement, des dynasties de bonnes d'enfans, de cochers et de valets de pied, s'entre-chassant de même au milieu d'un bruit de discussions qui retentissait dans le salon comme dans la cuisine : départs précipités pour l'Europe ; retour avec des malles débordantes de toilettes parisiennes, déballages interminables, crises d'économie, aboutissant promptement à des réactions en sens contraire. Tels étaient les premiers souvenirs de Lily Bart. Et pour amalgamer les élémens hétérogènes de ce qu'on appelle le foyer, une mère assez jeune, assez vigoureuse pour danser jusqu'à mettre en loques ses robes de bal. Dans l'ombre de cette énergique personne, la silhouette indécise d'un père de teinte neutre qui lui semblait tenir sa place entre le maître d'hôtel et l'horloger, venu à jour fixe remonter les pendules. Chauve et voûté, tout en lui indiquait l'épuisement. On ne le voyait jamais dans la journée, il était en ville, écrasé par les affaires.

Lily, à dix-neuf ans, venait de débuter triomphalement dans le monde, quand son père, une première fois, parut disposé à contrarier ses fantaisies. Il s'agissait de quelques brins de muguet pour décorer la table, un rien; mais, vu la saison, ce rien eût coûté douze dollars.

— Douze dollars de fleurs? Pourquoi pas douze cents?...

C'eût été aussi facile en effet, puisqu'ils sont ruinés.

Sans emploi déterminé, sorti du rôle de pourvoyeur, qui fut son rôle unique, M. Bart n'existe plus aux yeux de sa femme. Sa fille le plaindrait volontiers, il a l'air si triste! Cependant c'est un soulagement pour tout le monde, quand s'éteint ce maladroit! Ce qu'il laisse est peu de chose. Mme Bart réussit tant bien que mal à en tirer parti; elle traîne, le plus souvent à l'étranger, une vie errante de pension en pension. Quand la beauté de Lily se sera complètement développée, les circonstances changeront du tout au tout. Du moins la jeune fille est portée à le croire. Ses ambitions sont sans bornes. Elle a compté d'abord sur un grand seigneur anglais, puis s'est rabattue sur un prince italien. Ni l'un ni l'autre ne s'est encore déclaré lorsque meurt Mme Bart en recommandant à sa fille de lutter, quand même et à travers tout, de sauver coûte que coûte les apparences, de *se montrer* d'abord, car comment l'épousera-t-on si on ne la voit pas? Mme Cardinal n'eût pas mieux parlé; au fond, Mme Cardinal vaut mieux que Mme Bart, car elle adore M. Cardinal et elle enseigne à ses filles une espèce de loyauté. Lily le dira plus tard, quand la pire des humiliations sera venue lui ouvrir les yeux: — Je suis au-dessous des créatures les plus abjectes, puisque je prends ce qu'elles prennent, sans payer ce qu'elles payent.

Une sœur de Mme Bart, Mme Peniston, veuve, sans enfans, d'humeur et d'habitudes remarquablement bourgeoises, consent à se charger de l'orpheline dont personne ne voudrait, elle exceptée; elle a de certains principes sur ce qu'on se doit en famille. Tout dans sa maison est antipathique à Lily: la symétrie provinciale de l'ameublement, les rideaux couleur magenta, la reproduction en bronze du *Gladiateur mourant* devant les fenêtres du salon; mais là elle est bien nourrie, confortablement logée, Mme Peniston paye sans trop récriminer les notes de couturière, tenant à ce que sa nièce lui fasse honneur; elle a d'ailleurs l'indulgence de toutes les tutrices américaines pour les besoins de plaisir et d'activité de la jeunesse et lui permet d'avoir sa

clé, c'est-à-dire de rentrer à quelque heure que ce soit; il arrive même certain soir qu'elle ne rentre pas du tout.

Lily trouve raisonnable d'utiliser cette faveur, malgré l'ennui qui l'accompagne, jusqu'à ce qu'elle ait découvert le moyen de s'en passer. Envers Mme Peniston elle ne s'impose aucun devoir; cette tante, qui appartient à la vieille école quasi hollandaise de New-York, consacre beaucoup de temps à son intérieur, luisant comme une glace, et est elle-même, dès le matin, sanglée dans du satin noir à ornemens de jais, ce qui suffit et au delà, semble-t-il, à expliquer le juste mépris qu'elle inspire à sa nièce; mais celle-ci reste parfaitement libre d'accepter de son côté les invitations qui lui sont faites. Pourquoi pas, puisqu'elles l'amusent et la conduiront peut-être à un brillant mariage? Lily n'aurait donc garde de refuser de se joindre aux séries mondaines qui font de Bellomont le séjour de toutes les élégances et de tous les plaisirs.

Cette fois Judy Trenor a invité les très insignifiantes misses van Osburgh, habituées à entendre dire que leur père est le citoyen le plus riche d'Amérique et Carry Fisher qui en est à son second divorce, n'ayant trouvé que ce moyen de se faire payer une large pension censée alimentaire; quelques personnes revêches lui font froide mine, mais elle a pour elle tous les maris et un certain nombre d'épouses, ravies d'être débarrassées de leur seigneur et maître pourvu que cela ne coûte pas trop cher, car Mme Fisher passe pour emprunter beaucoup d'argent à ceux qu'elle amuse. Ses hardiesses reposent les hôtes de Bellomont du contact fastidieux d'une Anglaise en voyage, lady Cressida Raith qui a le tort de distribuer trop de brochures édifiantes et d'être morale à l'excès dans ses propos comme dans sa conduite. C'est ce qu'on ne pourrait reprocher à Mme Dorset, souple et fine à passer dans une bague, avec d'immenses yeux noirs qui ont fait dire d'elle qu'elle avait l'air d'un esprit dématérialisé qui cependant tiendrait beaucoup de place. La chronique scandaleuse a jasé sur cette sylphide et sur Lawrence Selden, mais c'est fini apparemment

Selden ayant refusé l'invitation à Bellomont, elle est capable de se dédommager en attaquant Percy Gryce, ce qui contrarierait fort Mme Trenor, car elle a invité Gryce expressément pour Lily. Et Lily, instruite de cette intention par son amie qu'elle aide à écrire des menus, de petits billets du matin, à retrouver des adresses perdues, à mettre des comptes en ordre, — rien ne

rebute l'inaltérable complaisance de cette délicieuse parasite, — Lily se met à rire.

— Je ne crois pas, ma chère, avoir besoin de votre protection pour épouser M. Gryce.

— Oh! Lily, il a 800 000 dollars de revenus et sa mère ne tardera pas à mourir... maladie de cœur très avancée. Lily, quel rêve! soyez prudente! La mère redoute les personnes qu'on appelle *fast*. Ne portez pas votre crêpe de Chine écarlate, ne fumez pas, Lily, ma chérie; je voudrais tant vous voir heureuse!

— Non, répond sèchement miss Bart, j'enfermerai mes cigarettes et je mettrai cette robe de l'année dernière dont vous m'avez fait cadeau ; mais si vous vous intéressez réellement à ma carrière, ne me demandez pas de jouer au bridge ce soir.

La traduction qui va paraître, dit-on, de *The House of Mirth* pourra seule rendre justice à la vérité si adroitement observée de ces causeries entre femmes qui, toutes frivoles qu'elles soient, ne versent jamais dans le bavardage oiseux, mais où chaque mot porte au contraire et nous fait faire un pas dans la découverte d'un caractère.

Trois jours à Bellomont suffisent pour pénétrer les travers, les ridicules, les vulgarités de cette société où brille Carry Fisher. Ses divorces lui ont laissé des loisirs pour étudier les réformes municipales dont elle s'est éprise après avoir abandonné le socialisme, qui, lui-même, avait remplacé dans son cœur « la science chrétienne. » Quelles que soient les théories successives qu'elle exalte, ses yeux flamboyans d'enthousiasme tournent la tête des hommes, fort peu convaincus d'ailleurs par ses raisonnemens; elle fait profession aussi de lancer les jeunes poètes à leurs débuts. Cependant, l'une des misses van Osburgh tend vers ce libertin de Jack Stepney, « un visage dont l'expression est celle d'une assiette vide qui demanderait à être remplie. » Lui, veut bien reconnaître qu'elle a les qualités substantielles d'un bon gigot rôti et, tout habitué qu'il soit à des ragoûts mieux assaisonnés, il se prépare en soupirant à la chère matrimoniale qui l'attend, vu qu'il n'a plus de quoi acheter seulement une croûte. Comment?... Il se fait donc des mariages d'argent aux États-Unis?... Nous en avons un double exemple.

Percy Gryce, ce pesant et terne papillon attiré peu à peu vers la flamme, semble promettre à Lily Bart par ses assiduités qu'elle aura de plus belles robes encore que Judy Trenor et plus

de bijoux même que Bertha Dorset. Déjà Lily se sent libérée des expédiens, des humiliations qui pèsent en ce triste milieu sur les gens relativement pauvres, elle goûte à l'avance son nouveau rôle qui sera d'être flattée au lieu de flatter les autres, remerciée au lieu d'avoir à se montrer reconnaissante. Sans doute Gryce est incapable de véritable émotion, mais elle sera pour lui ce qu'avaient été jusque-là les *Americana:* une fantaisie dans laquelle il place assez d'orgueil pour prodiguer sans compter l'argent qu'elle lui coûte. Tous ces maris américains semblent taillés sur le même modèle, Gus Trenor avec ses lourdes épaules et sa mâchoire de carnivore, George Dorset dyspeptique et jaloux, rongé de soupçons qu'il dissimule et qui lui ont perdu l'estomac. Mme Trenor préside sa table chargée de fleurs, pareille elle-même à une rose largement épanouie, éminemment décorative et sans autre pensée que celle d'éclipser ses rivales dans l'art de recevoir avec faste. Et tout ce beau monde est gonflé d'orgueil, non point de l'orgueil que pourrait assez naturellement inspirer tant d'argent à qui le possède, mais d'un orgueil aristocratique vraiment divertissant, d'un orgueil qui fait repousser impitoyablement par ces riches de naissance les nouveaux riches dont le tour viendra vite, sans doute, de se montrer insolens pour la même raison. Il semble inouï qu'une femme aussi intelligente que paraît l'être miss Bart ne soit pas dégoûtée par ces vulgarités mal dissimulées sous une folle opulence; mais non, elle s'adapte à son milieu comme l'eût souhaité son odieuse mère, acceptant les lacunes intellectuelles et morales de cette société sans idéal et ne croyant à aucune des joies nobles que font profession de nier ces contempteurs de tout ce qui n'est point la richesse. Pour qui ne peut vivre comme eux ils n'ont que du mépris. Et Lily aussi s'efforce de mépriser les pauvres parce qu'elle a résolu de ne jamais faire pitié à personne. Elle ne voit pas que la pire pauvreté est celle de ces esprits sans culture, de ces âmes arides. Mais pour dissiper son aveuglement au moins d'une façon passagère, la présence de Selden suffit. Sans définir le sentiment qu'il lui inspire et que le lecteur, pas plus qu'elle-même, ne réussit à bien concevoir, il a le privilège d'éveiller chez elle des aspirations toutes nouvelles vers les meilleures choses de la vie, celles qui n'ont rien à faire avec l'argent. Devant lui elle cesse d'être dupe de la fausse distinction qui l'éblouissait la veille. Elle ne pense plus, en contemplant avec le désir impatient

d'y entrer, la coterie dorée qui l'enserre : « Quel gain ce serait pour moi! » Il lui semble tout à coup qu'elle perdrait beaucoup, au contraire.

Lawrence Selden, ayant dit qu'il ne viendrait pas, ce dimanche-là, est apparu à l'improviste, et certes ce n'est pas Mme Dorset qui l'attire, Lily le devine. Que fera-t-elle? Il avait été convenu qu'elle accompagnerait au service religieux du matin les jeunes filles de la maison et le très petit nombre d'invités qui observent plus ou moins capricieusement le jour du Seigneur; Percy Gryce en est. Mais les courans dont, pour la première fois, elle ne se sent pas maîtresse, emportent Lily loin du « beau parti, » vers l'homme qui, de son propre aveu, n'est point mariable: peut-être le plaisir d'enlever à Mme Dorset ce que celle-ci considère encore comme sa propriété, ou d'essayer d'un flirt sérieux avec le sceptique apparemment inabordable qu'elle se plaît toujours à rencontrer, dont la brillante conversation un peu âpre et sarcastique la captive lorsqu'à table elle l'a pour voisin. Cette matinée du dimanche est belle, l'air est comme poudré d'or, Lily se grise de liberté, chaque goutte du sang de ses veines l'invite au bonheur.

Elle laisse la voiture emmener à l'église les gens corrects, ces « automates qui traversent la vie sans négliger d'imiter un seul des gestes accomplis par les autres marionnettes. » Dans la bibliothèque qui n'a guère qu'un but, servir de refuge aux tête-à-tête, une bibliothèque imposante, autant que celle d'un château du vieux monde, aux murs garnis de reliures anciennes et de portraits de famille, elle surprend Selden et Mme Dorset en conversation apparemment aussi intime que si rien n'était fini entre eux; mais tout sera fini parce qu'elle le veut. Selden la rejoindra sur le chemin de l'église où elle a feint de s'engager et il s'emparera ensuite de son après-midi; ils ne se quitteront plus de toute la journée. Une longue promenade les entraîne vers les hauteurs boisées où la beauté de l'automne s'ajoute pour le compléter à un intime enchantement que tous les deux subissent sans trop savoir si c'est l'aube de l'amour ou bien une combinaison fortuite de pensées et de sensations heureuses dont la nature est seule responsable. Lily ne s'est jamais éprise jusque-là que de fortunes et de carrières. Serait-elle cette fois amoureuse d'un homme? En se le demandant, elle se sent libérée, pleine d'une ivresse légère. Selden lui représente un être supérieur, tout autant

que pourrait le faire l'individu le plus riche qu'elle eût encore rencontré. Combien par parenthèse ceci est américain!

De son côté, Selden qui n'avait jamais jusque-là goûté auprès d'elle qu'une sorte d'amusement esthétique, en admirant son jeu sans s'y mêler, tant il eût été fâché de lui faire perdre la partie, Selden voit avec d'autres yeux cette belle et intelligente créature. Il est forcé de croire à sa spontanéité et entreprend de la convertir une bonne fois à son idée du succès, un succès qui ne consiste pas à tirer de la vie coûte que coûte tout ce qu'elle peut donner, mais à gagner la liberté personnelle. « Celle-ci, dit-il, vous dégage de tout souci, souci d'argent ou souci de pauvreté, les accidens matériels ne comptant pour rien dans cette *république de l'esprit* où il est presque aussi difficile d'entrer que dans le royaume des cieux. » Et Lily reconnaît sans peine qu'après avoir lutté jusqu'à épuisement pour acquérir les biens dont se contente son entourage, elle n'en jouirait guère. L'avenir qu'elle s'est choisi lui est parfois apparu bien sombre et bien vide, mais jamais aussi vide, aussi sombre que quand Selden lui en montre le néant. On ne pourrait reprocher qu'un peu trop de recherche et d'esprit au dialogue qui précède l'aveu involontaire: « Pourquoi me faites-vous haïr tout ce qui s'offre à moi si vous n'avez rien à me donner en échange? » et où Selden répond avec feu : « Non, je n'ai rien. Si j'avais quelque chose, tout serait à vous et vous le savez. »

Les personnages de M[me] Wharton causent à ravir, mais ce moment de sublime bêtise, où cessent les jolis duels de mots et d'idées, ne sonne presque jamais pour eux. Même ici, lorsque Selden et Lily Bart « sont montés comme deux enfans aventureux à des hauteurs défendues d'où ils découvrent un monde nouveau, » il ne faut, pour les arracher au vertige commençant, que le bruit soudain d'une automobile ramenant à Bellomont quelques invités parmi lesquels Gryce. Tout à l'heure, « le monde réel à leurs pieds se voilait, s'effaçait et, au-dessus de lui, une lune claire se levait dans le bleu, » mais c'en est fait, ce bruit lointain, tel que le bourdonnement d'un insecte gigantesque, a retenti et, suivant les sinuosités de la grande route, plus blanche à travers le crépuscule environnant, un objet noir se précipite... »

Lily s'aperçoit avec terreur qu'il est tard, elle se rappelle qu'elle a prétexté une migraine pour ne pas sortir, et Selden, non sans effort, reprend l'ancienne opinion qu'il avait d'elle. Au

fond, tous les deux sont des poltrons. Il eût pu assez aisément la retenir contre son cœur lorsqu'elle s'y est laissée tomber, indécise encore, mais désarmée; elle eût pu le prendre au mot lorsqu'elle l'a presque défié de l'épouser et qu'il a répondu : « J'en cours le risque. » Au lieu de ce dénouement naturel ils résument la situation en un mot: « Redescendons, » puis ils reviennent à l'ancien badinage. Mais cette minute de sérieuse émotion a coûté cher à Lily Bart. Percy Gryce, jugeant qu'elle s'est moquée de lui et averti par les venimeuses dénonciations de Mme Dorset qui ne pardonnera jamais à sa rivale, Percy Gryce quitte précipitamment Bellomont et Lily reste seule, sans espérance matrimoniale, avec des dettes de couturière, des dettes de jeu, ce qui est pire, qu'elle ne sait comment payer. Un regret poignant, qui ressemble à un remords de conscience, la saisit devant l'occasion manquée; elle ne s'explique plus sa folie.

Sur ces entrefaites le hasard semble lui venir en aide. Mme Trenor, à l'heure où rentre son mari, la prie d'aller chercher Gus à la station pour éviter que Carry Fisher, la divorcée, ne prenne ce soin, car Judy Trenor, qui se soucie fort peu de l'absolue fidélité de Gus, tient beaucoup à ce qu'il ne se laisse pas *taper* par des emprunteuses de profession. Or la plus grande partie des revenus de Carry Fisher lui vient des maris de ses amies et depuis quelque temps, elle abuse un peu trop de la générosité de Gus. Celui-ci d'ailleurs n'échappe à un péril que pour tomber dans un autre. Harassé de fatigue par la journée de grosses affaires, il est comme rafraîchi et réconforté en apercevant Lily qui vient à sa rencontre, rênes en mains; il est flatté de la confiance qu'elle lui témoigne en le priant de la réconcilier avec sa femme qui, dit-elle, ne lui pardonne pas de n'avoir pu se résoudre à épouser un énorme sac d'argent, Percy Gryce.

— Percy Gryce ! cette poule mouillée ! Quelle idée absurde ! Vous l'avez refusé, hein ? C'est pourquoi il est parti si vite; à la bonne heure !

Lily soupire : — Était-ce bien raisonnable, pourtant?

Elle ne peut plus continuer à vivre d'une vie ruineuse pour elle qui n'a que de très petits revenus, encore diminués par de mauvais placemens. Ce qu'il faut, c'est d'échapper aux tentations du bridge et de retourner chez sa tante, faire elle-même ses robes au lieu d'en commander à Paris chez Doucet.

Mais la galanterie de Trenor s'est éveillée : — Lily, se retirer

du monde! C'est impossible, impossible autant que d'épouser Gryce. Qu'elle s'en rapporte à lui. Il prendra soin de ses intérêts; il fera valoir ses fonds sans aucune risque pour elle... trop heureux de la servir. — Et Lily, qui n'entend rien aux spéculations, se laisse faire, contente d'avoir reconquis son empire sur l'espèce masculine, cette espèce fût-elle représentée par un être aussi médiocre que l'est en réalité Gus Trenor. Mme Wharton nous le montre figurant comme un simple comparse dans le spectacle fastueux, dont il paye les frais, lourd, adonné au whisky. Lily, ne soupçonnant pas sa brutalité foncière, croit qu'elle marquera une reconnaissance suffisante à ce vieil ami en écoutant avec complaisance de grosses plaisanteries et des contes à dormir debout. De cette complaisance d'ailleurs Judy Trenor lui sait gré comme d'un service personnel: « Que c'est gentil à vous, chérie, de subir si patiemment ses vieilles rengaines! Et je ne suis plus forcée d'inviter Carry Fisher pour le maintenir en bonne humeur. Un parfait vautour que cette femme-là, figurez-vous, sans l'ombre de sens moral. Elle pousse tout le temps Gus à spéculer pour elle et ne paye jamais quand elle perd, je le parierais. »

Lily n'a garde de s'appliquer ces paroles ni de faire aucun retour sur elle-même, puisque Gus lui a expliqué plus ou moins clairement qu'elle n'exposait rien et ne perdrait jamais. Le peu qu'elle possède, confié à des mains habiles, lui rapporte des intérêts assez considérables pour la tirer d'embarras. Dans son inexpérience des affaires, elle ne voit que cela et use sans scrupule, pour s'acquitter envers ses fournisseurs, des chèques qui lui sont envoyés.

Ici le roman, malgré toutes ses qualités de construction et de détails, commence à devenir singulièrement désagréable, j'entends au goût de nous autres lecteurs français. Sans doute il peut y avoir à Paris certaines dames qui font payer par leurs amis des notes extravagantes de couturière, mais la chose doit être rare plus encore que ne l'est l'adultère dans le « grand monde » américain si abominablement corrompu d'ailleurs.

Carry Fisher est de ces personnes qui acceptent des pots-de-vin pour lancer un juif douteux dans « la société; » Mme Dorset est franchement *nasty*, capable de tout en somme. Moyennant de sérieux profits, des hommes élégans, mais gênés pour faire bonne figure au bridge dans les salons qu'ils fréquentent, ar-

rangent le mariage de très jeunes gens, presque des mineurs, avec des femmes très riches de réputation équivoque. Ce sont de honteux marchés, des complicités ignobles entre ces belles personnes et ces hommes cousus d'or qui s'imaginent former une élite et s'appellent entre eux par leurs petits noms, ayant tous à un degré à peu près égal les plus mauvaises manières.

Rosedale, prêt à donner de princières *épingles* à qui le fera inviter dans telle ou telle maison, est certainement plus loyal que la plupart de ceux et de celles qui le patronnent. Il ferait à Lily Bart, si elle voulait se charger de sa fortune sociale en l'épousant, une existence somptueuse qui répondrait en somme à ses aspirations, mais elle ne peut le prendre au sérieux et préfère prolonger son association d'affaires avec Trenor, tout en conservant aux yeux du monde la protection très peu gênante de sa tante Peniston. Les liens de famille et les devoirs de tutelle nous sont montrés sous un aspect tellement bizarre et révoltant que nous avons besoin de nous reporter à nos propres souvenirs pour ne pas condamner en bloc les mœurs américaines. Le puritanisme anglo-saxon, si prompt à nous juger d'après nos romans, est averti ; s'il fallait s'en tenir aux renseignemens fournis par la littérature, il n'y aurait rien dans aucun pays de plus scandaleux que la vie du grand monde en Angleterre et en Amérique.

La tante de Lily, sous prétexte que, de son temps, les parens n'intervenaient pas dans les affaires de cœur des demoiselles qui étaient supposées ne franchir jamais les bornes d'une parfaite décence, laisse faire sa nièce. Elle la livre inconsciemment ainsi aux violentes entreprises de Trenor qui n'a rien d'un amoureux platonique et à la perfidie de Bertha Dorset qui, après s'être servie d'elle pour amuser le mari jaloux qu'elle trahit à plaisir sans réussir à le tromper, affecte de la considérer comme dangereuse au repos de son foyer et la chasse de chez elle, c'est-à-dire du yacht sur lequel navigue cette jolie société.

Lily Bart pourrait user de représailles ; elle a depuis longtemps entre ses mains des armes toutes prêtes. La même femme de peine qui l'a, deux ans auparavant, si curieusement dévisagée sur l'escalier du « Benedick, » a ramassé chez Lawrence Selden, où elle va faire des besognes de nettoyage, certaines lettres de femme jetées au panier, chiffonnées, déchirées (fi ! monsieur Selden !) qu'elle s'apprête à vendre au plus offrant. Lily,

qui a reconnu l'écriture de Bertha, les achète dans un bel accès de générosité, craignant peut-être qu'on ne s'en serve pour nuire à Selden, et avec l'intention de les détruire.

Quoi qu'il en soit, elle est maîtresse du secret de son ennemie, mais nous pouvons être sûrs qu'elle n'en abusera jamais. L'auteur semble même lui faire de cette abstention un mérite excessif. Ce qui se comprend moins, c'est qu'elle continue tant qu'elle le peut ses rapports avec une femme sans cœur et sans honneur. Hélas! les Dorset ont un yacht, ils entreprennent d'amusantes croisières sur la Méditerranée, séjournent à Monaco dans les conditions que connaissent tous ceux qui ont visité cette jolie petite capitale du vice et vu les étrangers y *faire la fête*. Elle les suit donc. Il lui suffit de se dire, en palpant les lettres : « Je tiens là de quoi la perdre quand je voudrai. » Mais ne serait-il pas plus simple et plus digne de lui tourner le dos, sans attendre d'être mise par elle effrontément à la porte ?

Cette brouille publique avec Mme Dorset lui aliène à tout jamais sa tante, avertie déjà par une autre parente pauvre, naturellement envieuse, des services d'argent que Trenor rend à cette nièce trop émancipée qui joue au bridge, même le dimanche, risque des sommes considérables, et s'affiche avec des hommes mariés.

Quand Mme Peniston meurt à peu de temps de là, il se trouve que la dénonciatrice des incartades de Lily hérite du plus gros de sa fortune et que Lily n'est inscrite sur le testament que pour la somme dérisoire de dix mille dollars, tout juste de quoi rendre à Gus Trenor l'argent qu'il se vante de lui avoir donné, car la discrétion de ce *gentleman* n'est point à l'épreuve du *cocktail*.

Elle l'est si peu que sa femme ne tarde pas à découvrir qu'elle n'a rien gagné en substituant Lily Bart à Carry Fisher et rompt à peu près de la même façon avec toutes les deux. Selden, qui a vu Lily sortir de la maison des Trenor où Gus l'a une nuit attirée par ruse en l'absence de sa femme, Selden, si amoureux qu'il puisse être, se dérobe à l'engagement presque conclu et déjà scellé d'un baiser. Rosedale, qui eût donné des millions pour épouser cette reine de la mode, traitée en amie à Monte-Carlo par la duchesse de Beltshire, et dont les journaux parlent encore comme de la belle miss Bart, renonce une bonne fois à elle après le dernier scandale qui l'a mise hors du vrai monde.

A quoi bon? Il est tout près d'y entrer, lui, sans l'appui de personne, ayant presque doublé sa fortune en deux ans.

Voici miss Bart réduite à un parasitisme inférieur, sous la protection d'une Fisher qui continue son métier productif de faciliter les contacts sociaux. Lily forme aux belles manières les Willy Brys, ces enrichis de la veille qui, malgré la fête superbe où on l'avait vue figurer dans les tableaux vivans en portrait de Reynolds, ne se sont pas encore fait complètement accepter; de là elle glisse jusqu'aux Gormer, de richissimes bohêmes, qui l'emmènent dans leur train particulier jusqu'en Alaska. Ce monde diffère-t-il beaucoup de celui dont elle a eu l'habitude? Non, « plus de bruit, plus de couleur, plus de champagne, plus de familiarité, mais aussi plus d'entrain et de vraie gaîté, une disposition aimable à passer l'éponge sur le passé des gens. » Lily est reçue par eux avec la même cordialité que certaine actrice qui a eu des amans. Elle finit par tomber au rang de secrétaire d'une beauté de l'Ouest, plusieurs fois divorcée, bonne créature du reste, qui, royalement logée dans le plus magnifique hôtel de New-York, retient volontiers son manicure à déjeuner, et emmène dans sa loge au théâtre son professeur de développement physique. Cette fois, Selden reparaît à l'horizon, il vient chercher Lily dans la torride splendeur de l'*Emporium hotel* pour l'avertir que sa situation est fausse, — comment cette fille de trente ans, qui a vu tant de choses, ne s'en doute-t-elle pas? — et qu'elle doit quitter sur-le-champ son inacceptable patronne. C'est un gagne-pain que du même coup il lui fait perdre. Où ira-t-elle ensuite? Nous la rencontrons, essayant de travailler dans un atelier de modiste, où elle découvre qu'une femme du monde peut s'amuser à chiffonner joliment ses propres chapeaux sans être pour cela capable d'un travail professionnel et rétribué.

Une nuit vient où, lasse et découragée, elle prend, — est-ce bien par accident? — trop de chloral pour s'endormir. On la trouve le lendemain matin morte dans la misérable maison meublée qui est son dernier asile. Mais, avant de mourir, elle a revu Selden, elle l'a revu chez lui. Cette même bibliothèque, où se déroula si joliment la première scène du livre, est témoin de la dernière, très douloureuse. « Je viens ici dire adieu à quelqu'un, oh! pas à vous... nous nous retrouverons toujours, mais à la Lily Bart que vous avez connue. Je vais une bonne fois me séparer d'elle

et je vous l'apporte, je la laisse ici. Quand je sortirai tout à l'heure, elle ne sera plus avec moi. J'aime à penser qu'elle restera auprès de vous; elle ne vous gênera pas, elle ne tiendra pas beaucoup de place. Lui permettez-vous de rester?

— Lily, ne puis-je vous aider en rien?

— Rappelez-vous ce que vous m'avez dit une fois, que vous ne pouviez m'aider qu'en m'aimant. Eh bien! vous m'avez aimée un moment et vous m'avez ainsi secourue... Mais le moment est passé; c'est moi qui l'ai laissé échapper. Et il faut continuer à vivre. Adieu!

S'il l'aimait encore, ce serait l'heure pour Selden de retenir dans ses bras cette femme qu'il a toujours soupçonnée de préméditation, et qui prémédite sans doute maintenant quelque chose d'irréparable. Mais il ne l'accompagnera même pas jusque chez elle, faible et malade comme elle l'est; il n'ira que le lendemain, après réflexion, lui dire le mot qui l'eût peut-être empêchée de mourir. Les admirateurs de Mme Wharton sont émus du geste magnanime de son héroïne qui jette au feu en silence les lettres de Bertha Dorset, avant de quitter Selden. Quoique je me compte assurément parmi eux, je n'ai garde sur ce point d'être de leur avis. Qu'elle ne se soit jamais servie de ces lettres pour nuire à son ennemie, il n'y a là rien qui puisse émerveiller ceux qui ne pratiquent pas le chantage; qu'elle n'en fasse même pas usage pour effrayer la créature de vice qui la poursuit d'une invincible haine, cela s'explique encore par le mépris, mais pour quoi anéantir la seule preuve qu'elle puisse donner de la noblesse de sa conduite à l'ami qui la méconnaissait? Ces lettres, il les a reçues jadis, elles lui appartiennent; en les relisant, il n'y trouvera rien qu'il ignore, rien qui puisse nuire à personne, mais simplement une lueur projetée sur le caractère de Lily. Morte, elle lui apparaîtrait sous un aspect nouveau, elle s'imposerait à son respect. Quelle victime de la calomnie se priverait volontairement d'un tel avantage? D'autant que les actes précédens de cette fille gâtée par une éducation déplorable par le perpétuel *excitement*, le culte des chiffons, le plaisir à outrance, ne nous a nullement préparés à attendre d'elle des sacrifices surhumains. Et celui-là est si parfaitement inutile! Le retour des lettres à leur adresse ferait de plus réfléchir Selden sur son propre égoïsme, sur le peu qu'il vaut, disons-le, car en l'aimant véritablement, en ne doutant pas d'elle, ni de lui-même,

il eût pu à plusieurs reprises protéger la malheureuse, la sauver. Il s'est borné à la regarder agir, se perdre et mourir, avec une curiosité de dilettante, comme on pourrait admirer du rivage les prouesses d'un hardi nageur en train de se noyer.

Fort heureusement nous connaissions dans la réalité beaucoup d'Américains avant de rencontrer ce glacial Selden, et Gus Trenor, la brute à peine responsable qui prétend rentrer dans son argent par tous les moyens possibles, avoir au moins, comme il dit, le droit de s'asseoir à table, ayant payé le dîner, et Dorset, ce détraqué qui, trop lâche pour désavouer sa femme lorsqu'elle commet une infamie, ne demande cependant qu'à rompre la chaîne honteuse qui l'attache à elle, c'est-à-dire des preuves certaines pour le divorce que suivrait aussitôt un second mariage avec la femme qu'il a laissé préalablement insulter sous ses yeux; et Jack Stepney, le viveur, qui, pour de l'argent, présente dans le monde les gens qui n'en sont pas, et le jeune poète Ned Silverton souffrant que ses sœurs donnent leur dernier sou, jusqu'à être réduites à travailler en cachette, pour qu'il puisse continuer de perdre au bridge chez les Trenor, commenter Verlaine en tête à tête avec Mme Dorset et se livrer à toutes les élégances qui le conduisent finalement au rôle d'entremetteur dans des intrigues malpropres. L'Américain chevaleresque à l'égard de toutes les femmes, fraternellement dévoué dans des circonstances où d'autres ne seraient que galans, travailleur infatigable avant tout, existe pourtant; il forme même une majorité. Si riche qu'il puisse être, il ne fait point sa demeure de la *Maison de fête*. Pendant de longs séjours aux États-Unis, nous n'avons pas eu l'occasion de connaître les hôtes de cette maison-là, hommes ou femmes; il est vrai que nous en avons aperçu un certain nombre à Paris, mais ils nous avaient procuré l'impression d'exilés volontaires qui, incapables de mener une vie sérieuse dans leur propre pays, venaient gâter nos mœurs par de fâcheux exemples.

Et ici, ne faudrait-il pas insister sur la dette de reconnaissance que les parens français de filles un peu trop américanisées ont contractée envers Mme Wharton? Bien loin de défendre à ces demoiselles l'histoire scandaleuse de Lily Bart, ils devront la mettre sous leurs yeux comme un épouvantail; elles verront ce qu'elles auraient à perdre en imitant l'éblouissante Américaine et ses pareilles. Onze ans de luxe emprunté, de faux

plaisirs, de flirts multiples, d'humiliantes aventures, pour arriver à perdre un héritage et à n'inspirer aux hommes de toute catégorie que de la méfiance ou du mépris! Sans parler de l'amère expérience restée au cœur de cette grande calculatrice qui se conduit, somme toute, comme une folle, faute des protections qu'ici nous exagérons peut-être, mais qui ont néanmoins leur utilité. Il n'y a que la nécessité du travail qui puisse légitimement émanciper nos jeunes filles, parce que le travail est en lui-même la meilleure des protections; les autres perdraient non seulement le bonheur comme Lily Bart, mais encore une grâce que rien ne remplace, à vouloir voler de leurs propres ailes au-dessus de bourbiers inconnus. Voici la morale que nous tirerons en France du livre de Mme Wharton; de même que l'Angleterre, empoisonnée par le bridge, y trouvera de bons conseils à l'adresse de ses douairières et de ses jeunes gens. Quant à l'Amérique elle-même, elle est justement fière de pouvoir ajouter, à la liste de ses romanciers, le nom d'un écrivain exquis, cet écrivain surtout étant une femme; elle se réjouit en outre que les vices du petit nombre soient exposés une bonne fois avec cette cruelle franchise; tout ce qu'elle eût souhaité, c'est qu'à l'arrière-plan de la « Maison de la Fête, » où n'entre qu'une fraction infime de la société (celle qu'elle appellerait volontiers la mauvaise compagnie) apparût la masse des honnêtes gens.

Et encore! depuis qu'a paru dans un récent numéro du *Scribner's Magazine* cette très curieuse nouvelle, *Madame de Treymes*, les compatriotes de l'auteur sont libres de croire qu'il ne se propose qu'un but, flétrir la dégénérescence des hautes classes dans tous les pays du monde. Ce récit, placé à Paris et qui démasque les menées souterraines, les mensonges savans de cette franc-maçonnerie à rebours que forme, au faubourg Saint-Germain surtout, notre famille française, est, pour les accusés mis en cause, plein d'instructives révélations. Non que certaines épigrammes n'aillent droit au but, mais... auriez-vous jamais supposé par exemple qu'une vraie grande dame, qui n'a du reste rien de commun avec les filles du *Père Goriot*, essayât de vendre son influence en échange d'un service rendu, et cela pour payer les dettes du prince d'Armillac aussi peu scrupuleux que Maxime de Trailles? New-York ne serait donc pas le seul pays des *tips?*

Et le service en question, notez-le bien, consiste à obtenir d'une famille strictement catholique, dont Mme de Treymes fait partie, son consentement à un divorce. L'amoureux de la future divorcée, — Américain de pur sang, — repousse avec horreur cette abominable transaction. Ah ! celui-là rachète en son unique personne tous les crimes de la *Maison de fête!* C'est un proche parent de l'*Américain* qui donna son nom jadis à l'un des plus beaux romans de M. Henry James. Quelle horreur il a de cette organisation de la famille qui prépare un homme dès ses premiers jours à n'avoir d'autres convictions religieuses et politiques que celles de ses ancêtres et à taxer de vilenie, de corruption, de mauvaise foi, les croyances de quiconque ne pense pas comme lui ! L'odieuse discipline que cette discipline européenne à laquelle est sans cesse sacrifiée la vérité !

Mme Wharton ne peut rien écrire qui ne soit très distingué, mais il y a autre chose que de délicieuses descriptions de Paris et de fines comparaisons internationales dans *Madame de Treymes;* il y a des renseignemens inattendus. D'abord, nous voyons combien sont exploités chez nous les Américains, non pas seulement par les fournisseurs, mais par les duchesses qui les invitent à toutes leurs ventes de charité sans pour cela entre-bâiller devant eux la porte de leur salon. Ceci ne serait rien. Écoutez encore : si l'on s'étonne qu'une femme bien née livre le plus intime et le plus honteux secret de son cœur à un étranger, presque à première vue, l'auteur répond avec assurance : « Aucun Anglo-Saxon ne peut comprendre l'abandon complet dans la révélation de soi-même que des siècles de confessionnal ont donné aux races latines ! » On relèverait aisément plus d'une remarque de cette justesse; aussi nous demandons-nous, après avoir lu, avec le plus vif intérêt d'ailleurs, *Madame de Treymes*, si *The house of Mirth* existe tout de bon à New-York, ou bien si elle est sortie, comme notre faubourg Saint-Germain, de l'imagination fertile de Mme Edith Wharton. N'importe, en admettant que ce soient là des contes, ils sont contés avec un bien rare talent et assaisonnés de mots heureux, un peu cherchés parfois; mais il y en a tant que le choix est facile.

TH. BENTZON.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Nous avons fait un grand pas depuis quinze jours : M. Clémenceau est devenu président du Conseil, et il a formé un ministère. Que les temps sont changés ! Qui aurait dit, qui aurait cru, que M. Clémenceau devait arriver un jour à ce sommet du pouvoir d'où il a précipité tant d'autres ? Le caractère même de son esprit, qui est tout d'opposition et de démolition, ne semblait pas l'y prédestiner. Certaines circonstances l'en avaient encore éloigné. Sa barque, violemment battue par l'orage, avait été emportée loin du port par la fureur des courans contraires. Mais tout s'oublie en France. M. Clémenceau a laissé le temps faire son œuvre. La tribune lui étant fermée, il s'est armé de la plume du journaliste. Quand il est enfin rentré dans le monde parlementaire, non plus par la Chambre, mais par le Sénat, il n'a pas tardé à y reprendre une place très en vue. Cependant, même alors, personne ne s'attendait à ce qu'il devînt ministre. Il l'est devenu avec M. Sarrien, et, à partir de ce moment, tout l'a servi, des élections heureuses qui ont été faites sous lui, l'effacement du président du Conseil, le silence et l'inertie de la plupart de ses collègues, ses libres allures, sa confiance en lui-même, sa hardiesse, sa volonté. Lui seul se montrait ; lui seul parlait ; lui seul s'offrait. Comment s'étonner qu'on se soit tourné vers lui lorsque M. Sarrien a donné sa démission ? Tous les autres s'abandonnaient eux-mêmes, se dérobaient, s'esquivaient. Enfin M. Clémenceau était le candidat de la presse, à laquelle il plaît pour la facilité de son abord, sa bonne humeur et ses bons mots. Un mouvement d'opinion, très artificiel sans doute, mais en apparence assez vif, s'est produit en sa faveur ; et voilà comment, dans un pays qui ne croit plus à rien, indifférent, oublieux, imprévoyant, il

s'est trouvé être ce que le peuple appelle l'homme du jour, mot d'ailleurs inquiétant, car il ne comprend pas l'avenir.

M. Sarrien a donné sa démission pour des motifs de santé : il l'a affirmé, et nous n'avons aucune raison d'en douter. Mais peut-être sa santé aurait-elle eu moins d'exigences, si la politique ambiante n'avait pas eu les siennes auxquelles il ne pouvait plus suffire. Il faut une main et une tête très fermes pour conduire un attelage dont M. Clémenceau fait partie, et M. Sarrien n'avait plus ni l'une ni l'autre. Tout lui échappait, même dans son entourage immédiat : on a pu en juger par la disgrâce d'un de ses directeurs qui lui faisait signer des papiers sans les lui faire lire. Quand on en est là, le mieux évidemment est de prendre sa retraite. Celle de M. Sarrien n'en a pas moins été un accident fâcheux au moment où elle s'est produite. L'homme est personnellement estimable et bienveillant. S'il a les idées de son parti, qui est aujourd'hui le parti radical-socialiste, il n'en a pas le tempérament sectaire. Aussi son action, malheureusement très faible, s'exerçait-elle dans le sens de la modération. Enfin il rendait un service plus considérable qu'on ne l'a cru rien qu'en occupant la présidence du Conseil, parce qu'il empêchait un autre de la prendre, et il y a des momens dans l'histoire où il faut savoir se contenter du moindre mal. M. Sarrien n'était qu'un tampon, mais il en était un. Les chocs en passant à travers lui étaient moins rudes. Les résolutions prises s'exécutaient mollement, ce qui était un avantage, puisqu'elles étaient généralement mauvaises. A la place du tampon, nous avons aujourd'hui une machine tout en acier : on verra la différence.

M. Clémenceau a fait précéder son accession au pouvoir d'une campagne oratoire dont nous avons reproduit, il y a quinze jours, les premiers échos. Il n'avait encore parlé, alors, que dans son pays natal, la Loire-Inférieure. Depuis, il s'est rendu dans son pays électoral, le Var, où il s'est épanché en discours pendant cinq jours consécutifs du matin au soir, tantôt à un endroit, tantôt à un autre, se répétant quelquefois, mais continuellement en verve et se livrant à toutes les fantaisies qui lui passaient par l'esprit. A l'entendre, on n'aurait pas cru qu'il se préparait à assumer des responsabilités si délicates. Les mots à l'emporte-pièce, les facéties, les drôleries coulaient à pleins bords dans le torrent de sa parole. On n'avait pas le temps de s'y arrêter, tant ils se succédaient vite. Ces fusées tombaient d'ailleurs où et sur qui elles pouvaient. En veut-on un exemple? Voici comment M. Clémenceau a parlé du Pape. Après avoir dit que, vieux partisan de la séparation de l'Église et de l'État, il avait long-

temps désespéré de la voir réalisée avant de mourir : « Mais il y avait, s'est-il écrié, un collaborateur sur qui je n'avais pas compté et à qui il est temps de rendre justice : c'est un homme excellent, connu dans l'univers entier sous le nom de Pie. » Les comptes rendus rapportent que ces accès de gaîté eurent grand succès auprès de l'auditoire. Les discours de M. Clémenceau en sont émaillés ! Parlant des évêques, il s'est plu à les qualifier, et même avec récidive, de « fonctionnaires de l'étranger, » mot qui a rempli de joie les journaux radicaux-socialistes, et qu'il ne faut peut-être prendre, ni au tragique, ni au sérieux. Admirera qui voudra cette éloquence. L'accent boulevardier qui y règne peut faire merveille en province, surtout dans l'Extrême-Midi ; et en somme M. Clémenceau, parlant à ses électeurs, sait mieux que nous le langage qui leur convient. Mais, certes ! ce n'est pas celui d'un homme d'État qu'il a tenu, et il aurait dû songer qu'on l'entendrait ailleurs que dans le Var. Mais n'y a-t-il pas songé ? N'en a-t-il pas pris hardiment son parti, et, même, ne l'a-t-il pas fait exprès ? Au moment de gravir le pouvoir, n'a-t-il pas tenu à montrer qu'il n'avait pas changé ? Tel il était autrefois, tel on le retrouve, vif, léger, caustique, tranchant, sacrifiant tout à un trait d'esprit, et donnant l'impression un peu mélancolique à son âge qu'il y a des hommes qui ne mûrissent jamais.

Pourtant, — et cela devait faire dresser l'oreille, — M. Clémenceau a parlé de quelqu'un avec un profond respect : c'est de M. Sarrien. Le bruit avait couru, et il l'avait recueilli avec un étonnement douloureux, qu'il voulait le remplacer, lui, M. Clémenceau. C'était bien mal le connaître ! Il était à cent lieues d'avoir une pensée pareille, et M. le président du Conseil pouvait compter sur son concours absolu, dévoué, reconnaissant. On a su depuis par lui-même que M. Sarrien avait depuis quelque temps déjà fait part à M. le Président de la République et au conseil des ministres de sa ferme résolution de se retirer. Cette certitude ajoutait presque de l'onction à la parole de M. Clémenceau. Nous ne voulons pas dire par là qu'il jouait une comédie à l'égard de M. Sarrien ; non ; mais il espérait rendre la transition plus facile d'un cabinet à l'autre, en laissant croire que l'accord le plus parfait n'avait pas cessé de régner entre lui et ses collègues. Telle a été, au premier abord, l'indication donnée à la presse officieuse. La conséquence à en tirer était claire. Si M. Sarrien s'en allait uniquement parce qu'il était malade, et si d'ailleurs il n'y avait aucune divergence d'opinion entre les ministres, la solution de la crise était des plus faciles : il suffisait de trouver un équivalent parlemen-

taire de M. Sarrien et de le mettre à sa place au ministère de la Justice. Est-ce bien là ce que voulait M. Clémenceau? Se proposait-il vraiment de ne changer qu'une personne dans le Cabinet, et comptait-il assez sur son ascendant personnel pour lui imprimer son propre caractère et en faire, quand même, un cabinet Clémenceau? On a quelque peine à le croire : en tout cas, les choses ont tourné autrement. A peine M. Sarrien disparu, son ministère s'est décomposé. M. Clémenceau a essayé, peut-être sans grand espoir, peut-être aussi sans grand désir de succès, d'en retenir quelques morceaux; mais il y a renoncé vite, et il a formé en fin de compte le ministère le plus étroitement, le plus intimement, nous allions dire le plus familialement personnel. Peu de jours ont suffi pour opérer dans ses intentions un changement aussi complet.

Il a paru vouloir conserver deux ministres, les plus importans à la vérité, M. Poincaré et M. Bourgeois : il a éprouvé deux refus. Ces refus ont été entourés de toutes sortes de politesses. M. Poincaré s'est plu à reconnaître que, pendant toute la durée du ministère Sarrien, il n'y avait pas eu le moindre nuage entre ses collègues et lui : son programme financier avait obtenu l'adhésion absolue de M. Clémenceau. Ce n'était donc pas de sa part que M. Poincaré craignait des difficultés; mais il en avait déjà rencontré auprès de la Commission du budget et il les considérait comme irréductibles, les divergences portant, non pas sur des questions de détail, mais sur la méthode même qui pouvait rendre efficaces les efforts communs de la Commission et du ministre. Est-ce la seule raison qui ait déterminé M. Poincaré à maintenir sa démission? Dans ce cas, il s'est découragé un peu vite. De tous les ministres de M. Sarrien, c'est celui qui s'est fait le plus d'honneur auprès de l'opinion par la loyauté avec laquelle il a exposé la situation de nos finances et par la fermeté avec laquelle il a indiqué les mesures à prendre pour la rétablir sur une base normale, régulière et solide. Nous n'approuvons pas tous ses projets; plusieurs appelaient des réserves; mais sa méthode de travail était parfaite parce qu'elle était sincère, et qu'à des dépenses qui n'étaient que trop réelles il voulait faire équilibre par des recettes qui ne le seraient pas moins. La Commission du budget avait adopté d'autres procédés : elle était revenue au vieux système qui consiste à masquer le déficit dans le présent et à faire face, pour l'avenir, à des dépenses réelles et grandissantes avec des recettes en partie fictives. M. Poincaré ne voulait pas se prêter à cette périlleuse supercherie : mais qui sait si la Chambre ne lui aurait pas donné raison? La Commission ne fait,

au total, que des propositions, comme le ministre lui-même : ils sont à deux de jeu devant le Parlement qui les juge, et la Chambre actuelle a fait à M. Poincaré, lorsqu'il lui a exposé au mois de juillet tout son plan financier, un accueil des plus favorables. Elle l'a couvert d'applaudissemens. Peut-être n'aurait-elle pas persévéré dans ces dispositions; mais l'épreuve valait la peine d'être tentée. Pourquoi M. Poincaré ne l'a-t-il pas fait? Ce qui s'est passé depuis permet de croire qu'il ne comptait pas assez sur le concours de M. Clémenceau pour risquer la partie. M. Clémenceau était pleinement d'accord avec lui, soit! Il faut bien le croire puisqu'ils le disent l'un et l'autre. Mais il a mis finalement aux Finances un ministre qui a pris aussitôt le contre-pied de son prédécesseur.

Nous aimons à croire qu'il n'en sera pas de même pour nos Affaires étrangères, et que le changement de personne, qui vient d'avoir lieu au quai d'Orsay, n'aura pas des conséquences aussi graves. Il y a là des traditions mieux établies. Est-ce pourtant à cause de sa santé seule que M. Bourgeois a donné sa démission et a refusé de la reprendre? Il est de notoriété publique que, pendant tout le ministère Sarrien, si M. Bourgeois et M. Clémenceau se sont toujours bien entendus sur les questions de politique générale, ils ont toujours été en conflit sur les questions de personnes. Et ce n'est pas M. Bourgeois qui faisait de l'opposition à M. Clémenceau lorsque celui-ci voulait nommer un préfet, mais bien M. Clémenceau qui en faisait à M. Bourgeois lorsqu'il voulait nommer un ambassadeur. M. Bourgeois n'est pas un homme de lutte. Il s'est lassé de rencontrer toujours devant lui le *veto* de son collègue. Il a pensé que M. Clémenceau ne changerait pas de manière en devenant président du Conseil. Aussi, après avoir une dernière fois supputé ses forces, interrogé sa santé, consulté son médecin, a-t-il reconnu décidément qu'il avait besoin de se soigner. Mais il a donné à M. Clémenceau la sincère assurance qu'il mettrait toute son influence à sa disposition en dehors du ministère, et même, s'il en avait besoin, tout son concours pour l'aider à le composer. On ne dit pas que, du moins pour ce dernier objet, M. Clémenceau ait fait appel à sa bonne volonté. Il a craint peut-être que si, sur sa prière, M. Bourgeois pressait un autre homme politique d'entrer dans le cabinet, celui-ci ne lui demandât pourquoi il en sortait, et que son exemple ne fût plus fort que son conseil.

Un autre ministre a donné sa démission, mais dans des conditions différentes : c'est M. Étienne. M. Clémenceau ne lui a pas demandé de

rester en lui laissant carte blanche ; il a causé avec lui, a constaté qu'ils n'étaient pas d'accord et s'en est séparé. On a vu bientôt après qu'il avait en réserve son plan et son homme. Le départ de M. Étienne est regrettable. Lorsqu'il a été nommé ministre de la Guerre, on a pu penser que rien dans ses antécédens, si ce n'est l'ardeur de son patriotisme et son amour de l'armée, ne l'avait désigné pour ce département; mais il y avait réussi. Son désir de bien faire avait inspiré confiance. C'est au moment où, après avoir fait son premier apprentissage, il pouvait rendre le plus de services, que M. Clémenceau l'a remercié. Il était écrit que M. le général Picquart deviendrait ministre.

Après avoir parlé de ceux qui sortent et avant de parler de ceux qui entrent, il y a quelque chose à dire de ceux qui auraient pu entrer et ne l'ont pas fait. Certains refus, comme certaines adhésions, donnent en effet toute sa signification au ministère. M. le président du Conseil a offert le portefeuille de la Justice à M. Millerand qui ne l'a pas accepté. Singulière démarche ! On se demande si M. Clémenceau tenait vraiment à ce qu'elle aboutît. La place de M. Millerand semblait marquée dans un cabinet qui prétend accomplir une grande œuvre sociale, et dans lequel on a commencé par créer un ministère du Travail. Il était indiqué mieux que personne pour ce ministère auquel il avait préparé les voies. M. Clémenceau lui a proposé la Justice, se doutant bien qu'il n'en voudrait pas; M. Millerand a exprimé une préférence pour les Affaires étrangères, se doutant bien qu'on ne les lui donnerait pas. Il était cependant en droit de les demander, et s'il a voulu mettre M. Clémenceau dans son tort vis-à-vis de lui, il y a réussi. On ne peut pas dire, en effet, des Affaires étrangères comme de la Guerre, que M. Clémenceau avait dès longtemps pour elles son plan et son homme, ni que, dans sa pensée, l'attribution en était faite *ne varietur* à M. Pichon, puisqu'il les a successivement offertes à M. Poincaré et à M. de Selves. Pour ce qui est de M. Poincaré, passe encore : M. Clémenceau savait bien qu'il se récuserait. Mais M. de Selves? M. de Selves, depuis de longues années déjà préfet de la Seine, est un homme d'un caractère séduisant et d'un esprit souple et délié, qui auraient très utilement trouvé leur emploi dans la diplomatie s'il les y avait exercés plus tôt. Le Conseil municipal de Paris n'est pas à quelques égards plus facile à manier que l'Europe, et M. de Selves s'en tire fort bien. En songeant à lui, M. Clémenceau a donné une preuve de bon goût ; mais ce qu'il y avait de personnel et d'imprévu dans ce choix montre qu'il ne tenait pas essentiellement à M. Pichon, et qu'il était en peine de trouver, pour le mettre à

la tête de notre diplomatie, un ministre qui le satisfît. Alors, pourquoi n'avoir pas voulu de M. Millerand? La seule explication est que M. Millerand est quelqu'un. M. Clémenceau a craint l'indépendance de son caractère dans un département ministériel où il entendait rester tout-puissant. Mais c'est cela même qui nous aurait fait désirer l'entrée de M. Millerand. Il n'y a pas assez de contrepoids dans ce cabinet. Il est trop exclusivement le cabinet Clémenceau. Qu'on le regarde, en effet, de près; qu'on l'analyse; qu'on le décompose. A l'exception de M. Briand, dont on ne pouvait pas se passer et qui ne pouvait pas s'en aller parce qu'il a en main une trop grosse affaire qui lui appartient un peu par droit d'auteur, aucun ministre n'est à même, par son autorité propre, de modérer et au besoin de contenir celle de M. le président du Conseil. Il y a là des hommes intelligens, comme M. Barthou et M. Caillaux; mais compter sur eux pour remplir cet office serait pure illusion. M. Clémenceau est notre maître. Il peut nous conduire très loin, et dans des domaines très divers, sans que la Chambre s'en aperçoive, ou du moins sans qu'elle s'en aperçoive assez tôt.

Qu'est-ce, en effet, que M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, et que M. le général Picquart, sinon des créatures de M. Clémenceau? Nous ne voulons rien dire de désobligeant pour leurs personnes; ils ont sans doute des qualités distinguées; mais tout le monde conviendra qu'ils étaient loin l'un et l'autre du but auquel ils ont été subitement portés par la faveur d'un ami. Il y a eu, quand on les y a vus, un étonnement général. Nous laisserons de côté M. Stephen Pichon, ne voulant rien dire qui puisse affaiblir l'autorité de notre nouveau ministre des Affaires étrangères. Mais qui se serait attendu à la nomination de M. le général Picquart à la Guerre? Nous craignons pour lui que M. Clémenceau ne lui ait rendu un très mauvais service en le faisant sortir de son rang pour le placer subitement à la tête de l'armée. Quels mérites, quels services lui ont valu cet excès d'honneur? Il faut bien le dire, — malgré notre désir de ne plus parler d'une affaire qui nous a été si funeste, — M. le général Picquart n'a d'autre titre à la confiance de M. Clémenceau que son rôle dans l'affaire Dreyfus. S'il n'avait pas joué ce rôle, il serait quelque part général de brigade. Après l'arrêt définitif de la Cour de cassation, on l'a nommé d'emblée général de division; aujourd'hui, on l'improvise ministre; c'est beaucoup! Un pareil fait ne saurait aller sans commentaires. Il n'y a pas grand inconvénient à ce qu'on comble d'honneurs M. le général Picquart, ni à ce qu'on lui donne tous les prix de vertu qu'on voudra; mais remettre entre ses mains l'admini-

stration et peut-être le sort de notre armée, celui du pays lui-même, c'est assumer une responsabilité bien lourde, et il n'y a certainement pas en France un autre homme que M. Clémenceau qui aurait osé le faire, ou à qui même en serait venue l'idée.

Nous n'avons aucun mauvais sentiment contre M. le général Picquart. Le critérium le plus inexact pour juger un homme est d'ailleurs, à nos yeux, l'appréciation qu'on peut faire de son opinion et de sa conduite dans l'affaire Dreyfus. Cette affaire a troublé un si grand nombre d'esprits, elle a amené une perturbation si profonde dans les consciences, elle a été pour nous tous une épreuve si redoutable, tant de gens enfin s'y sont égarés par leur exaltation dans un sens ou dans l'autre, qu'on ne peut en faire la règle de son jugement sur les choses, et encore moins sur les hommes. Le plus sage est de laisser le temps opérer en silence son œuvre d'apaisement et de réconciliation. En ce qui concerne M. le général Picquart, cette œuvre était déjà très avancée. Lorsqu'il a été nommé général de division, la chose est allée de soi; elle n'a pas soulevé d'objections; elle n'a pas provoqué de protestations. C'est que, parmi tous ceux qui se sont éperdument jetés dans l'affaire, M. le colonel Picquart avait donné de lui une impression particulière. On a cru, non seulement à sa sincérité, mais à son désintéressement : nous voulons dire qu'il n'a paru animé d'aucune préoccupation étrangère à l'affaire elle-même; qu'il n'a vu que l'innocence de Dreyfus, dont il était convaincu; et que si d'autres ont mêlé des considérations politiques, anti-militaristes, anti-patriotiques même, aux considérations de justice et d'humanité, il n'a pas été de ceux-là. Il a sacrifié sa carrière, tout en conservant ses sentimens de patriote et de soldat. C'est ce qui l'a rendu intéressant; mais, avouons-le, il l'est devenu un peu moins depuis qu'il s'est prêté au caprice de M. Clémenceau à son égard. Son rôle s'en trouve gâté rétrospectivement. Comment ne plus voir en lui que l'homme simple, un peu naïf, très entêté, mais de caractère sympathique, dont la légende s'était établie? Comment ne pas y voir aussi l'homme qui, sans calcul de sa part, nous voulons le croire, n'en est pas moins arrivé par l'affaire Dreyfus, et auquel on peut appliquer trop exactement le dicton populaire : « Aux innocens les mains pleines? » Il n'a pas compris qu'il se devait à lui-même de rester dans l'armée, à son rang, à sa place, parmi ses camarades. Un degré d'élévation de plus dans le caractère lui aurait donné ce sentiment avec force, et, puisqu'il a déjà montré tant d'indépendance, il aurait eu une belle occasion d'en donner une preuve nouvelle en se refusant à de-

venir un instrument politique dans la main de M. Clémenceau. Nous n'entendons pas par là que M. le général Picquart fera docilement au ministère de la Guerre tout ce que voudra M. le président du Conseil; mieux vaut espérer le contraire; mais sa nomination même est un acte de revanche contre la grande majorité de l'armée et la moitié de la nation. Était-ce le moment de prendre cette revanche, ou plutôt fallait-il le faire jamais? C'est la question qui se pose, et nous laissons à la conscience de M. le général Picquart lui-même, quand l'expérience l'aura éclairée, le soin d'y répondre. S'il était arrivé au ministère de la Guerre plus tard, après avoir fait preuve de hautes aptitudes non pas judiciaires, mais militaires, on n'aurait eu rien à dire. Aujourd'hui, à tous les points de vue, il est trop tôt. Nous ne sommes pas encore assez loin du cauchemar d'hier. Pour un ministre qui veut l'apaisement, — mais ce n'est évidemment pas M. Clémenceau, — il n'y a qu'une règle à suivre : si l'affaire Dreyfus ne doit nuire, elle ne doit non plus servir à personne. De cette règle, la nomination du général Picquart à la Guerre est la violation éclatante.

De pareils choix sont marqués au coin de ce qu'on appelait, sous l'ancien régime, le bon plaisir. Ils accroissent singulièrement la responsabilité ultérieure de M. Clémenceau dans des affaires qui seront peut-être plus laborieuses que les élections, car l'avenir, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, s'annonce pour nous plein de difficultés. Et ces difficultés ne seront pas diminuées, au dedans, par la création de ce ministère du Travail et de la Prévoyance sociale dont il faut bien dire un mot. Le titulaire du nouveau département ministériel est M. Viviani. Nous ne sommes plus, cette fois, en présence d'un simple caprice de M. Clémenceau. M. Viviani est un socialiste capable d'évoluer, comme M. Millerand ou M. Briand, et il a un talent de parole incontestable. Mais on a mis entre ses mains un instrument si dangereux que, s'il ne fait pas de mal, il aura beaucoup de mérite.

La manière même dont ce ministère a été créé est encore une preuve de la désinvolture autoritaire que M. Clémenceau apporte partout. Il l'a été par simple décret. La Constitution le permet, sans doute; on peut même invoquer plusieurs précédens pour l'établir; mais, depuis un quart de siècle, les convenances parlementaires l'interdisent. Gambetta, en effet, lorsqu'il a formé son grand ministère qui s'est trouvé si fragile, l'avait accru de deux départemens nouveaux, celui de l'Agriculture et celui des Beaux-Arts. Le premier seul a duré. La popularité de Gambetta était alors en déclin, et la Chambre, qui avait si longtemps subi son ascendant, éprouvait une sourde impatience

de s'en dégager. Nous ne nions pas que ce sentiment n'ait été pour quelque chose dans ce qui s'est passé. Quoi qu'il en soit, la commission du budget, tout en accordant les crédits nécessaires à l'organisation des deux ministères, a émis le vœu qu'à l'avenir, si on en créait de nouveaux, on le fît par une loi. Il y a eu alors, entre Gambetta et M. Ribot, un duel oratoire dont le souvenir est ineffaçable chez tous ceux qui y ont assisté. Gambetta avait beau dire que la Chambre était la maîtresse et qu'elle aurait toujours le dernier mot, puisqu'elle pouvait accorder ou refuser les crédits, M. Ribot lui répondait, au nom de la commission, qu'une fois tranchée en fait par un décret, la question n'était plus entière, et que la liberté de la Chambre ne l'était pas non plus. Jamais M. Ribot, qui était à ses débuts dans la vie parlementaire, n'a eu un triomphe oratoire plus brillant que ce jour-là. L'opinion était unanime. A l'exception du banc des ministres, toute la Chambre applaudissait. Le ministère Gambetta ne s'est pas relevé de ce coup, et n'y a guère survécu qu'un mois. Les crédits ont été votés, puisque la commission du budget demandait elle-même qu'ils le fussent; mais cette solution ne satisfaisait pas tout le monde. Les puristes ont voté contre et, dans le nombre de ces voix qui ne transigeaient pas sur les principes, nous n'étonnerons personne en disant qu'il y avait celle de M. Clémenceau. Depuis lors, on n'a créé qu'un ministère, celui des Colonies, en 1894. Le gouvernement de cette époque, tout en maintenant théoriquement son droit de création directe, s'inspira de la discussion de 1881 et, par déférence pour le vœu du Parlement, déposa un projet de loi. Nous ne sommes plus à la déférence. M. Clémenceau opère par simple décret. Le laissera-t-on faire? C'est probable. Les Chambres actuelles n'ont plus les mêmes exigences que celles d'autrefois, et elles ont, en somme, les gouvernemens qu'elles méritent.

La création d'un ministère du Travail est cependant un acte politique qui, plus que tout autre peut-être, mériterait d'être mûrement délibéré avant d'être exécuté. L'exposé des motifs du décret place l'institution sous la protection des noms de Louis Blanc en 1848, de M. Camille Raspail en 1886, et de M. Vaillant aujourd'hui. Il y joint même celui de M. l'abbé Lemire. Ce ne sont pas de ces autorités imposantes devant lesquelles il ne reste qu'à s'incliner. Un argument plus spécieux est qu'il ne s'agit pas ici d'une création faite de toutes pièces, mais d'un groupement en un seul faisceau de services qui existent déjà, dispersés entre divers ministères. Soit; mais on créera certainement d'autres services; le tronc portera des branches; le ministère du Tra-

vail est de ceux qui grandiront vite ; il sera même très malaisé d'en modérer la croissance. De plus, tous ces services aujourd'hui confiés à plusieurs ministères compétens, Intérieur, Commerce, Travaux publics, s'inspireront d'un esprit nouveau, plus actif, plus puissant, lorsqu'ils seront réunis. Le ministère du Travail éprouvera le besoin de légitimer son existence. Nous souffrons déjà beaucoup de la tendance qu'a l'État, chez nous, à se mêler du travail privé, tantôt pour l'empêcher le dimanche, tantôt pour le réglementer les autres jours : nous en souffrirons davantage. Le nouveau ministère comprendra, d'après le *Journal Officiel* : 1° la réglementation du travail (heures de travail, repos, hygiène et sécurité, etc.) ; 2° les relations entre employeurs et employés (contrat de travail, associations professionnelles, différends collectifs et conciliation, etc.), — il y a, comme on voit beaucoup, d'etc. ! — 3° les conditions d'existence des travailleurs en cas de maladie, d'accidens du travail, de chômage, d'invalidité, de vieillesse et, en général, les institutions d'épargne et de prévoyance qui les intéressent plus particulièrement ; 4° les statistiques et les enquêtes relatives à tous ces objets. Où logera-t-on le nouveau-né ? A l'administration des Cultes, pour commencer; mais cette installation sera provisoire. L'administration des Cultes n'avait besoin que d'un local étroit, qui serait à peine suffisant pour le simple cabinet d'un ministre du Travail. Que d'employés, que de crédits nouveaux ne faut-il pas prévoir ! Et M. Clémenceau trouvait qu'il y en avait déjà trop, dans ses discours du Var ! Il sera débordé. Nous sommes d'ailleurs plus inquiet de l'esprit dans lequel fonctionnera l'institution que de ce qu'elle coûtera. Déjà le groupe socialiste parlementaire a envoyé une délégation à M. Clémenceau pour lui demander de faire figurer dans sa déclaration ministérielle la promesse de quatre projets de loi, concernant l'un le contrat du travail, l'autre l'arbitrage en temps de grève, le troisième la revision générale de la loi de 1810 sur les mines, et le dernier l'extension des libertés syndicales. Voilà bien du travail pour le ministère du Travail, et bien des menaces pour nous ! M. Clémenceau a fait, paraît-il, quelques objections au sujet de l'arbitrage obligatoire et, pour le reste, de belles promesses. « Aucune réforme, aussi hardie soit-elle, ne sera, a-t-il dit, écartée de parti pris par le gouvernement, qui est au contraire bien résolu à les examiner très attentivement. » En attendant mieux, le ministère prépare son programme. Il a demandé pour cela jusqu'au 5 novembre, et les Chambres se sont ajournées à cette date. Qui aurait cru qu'il faudrait si longtemps à M. Clémenceau pour se mettre d'accord avec des collègues qu'il a si

bien choisis, et surtout pour rédiger un programme avec eux! Du temps de Pascal, il était plus facile de trouver des moines que des raisons : il est plus facile aujourd'hui de trouver des ministres que des réformes.

Tel est le ministère Clémenceau. Il a provoqué, chez les modérés, des appréhensions très vives, et, chez les autres, un enthousiasme médiocre. Le mot général est qu'on l'attend à l'œuvre. Nous ferons comme tout le monde, nous l'attendrons à ses actes, et au premier de tous, qui sera dans six semaines l'application de la loi de séparation. Mais nous l'attendons sans confiance et, à vrai dire, nous n'en constatons nulle part, du moins en France, car, au delà des frontières et dans certains pays, l'opinion lui est au contraire extrêmement favorable. Si nous en avions encore la place, nous montrerions combien à l'étranger on comprend mal nos affaires, et avec quelle imprudence on s'expose parfois à froisser nos susceptibilités. Il faut voir la tendresse, il n'y a pas d'autre mot, avec laquelle on y parle de M. le général Picquart auquel on assure que cette « réparation » était due! On veut bien admirer notre générosité : elle est grande en effet si nous avons subordonné l'intérêt de notre armée à celui de cette « réparation! » M. Clémenceau ferait sagement de modérer, s'il le peut, le zèle de quelques-uns de ses amis du dehors, car ils finiraient par le compromettre. Le sentiment, toutefois, n'est pas le même partout. En Allemagne on a commencé par montrer de l'irritation. On y a gardé sur le cœur quelques articles de M. Clémenceau, qui ne sont pourtant que *verba et voces*, et auxquels on aurait tort d'attacher trop d'importance. M. Clémenceau ne bouleversera pas la politique extérieure de la France : il sera pacifique comme ses prédécesseurs. En Russie, on attend et on se réserve un peu. Qu'y faire? A l'exception d'un ou de deux, M. Clémenceau a traité tous les souverains de l'Europe comme de simples ministres français. Mais il était journaliste alors ; il est aujourd'hui président du Conseil ; d'autres nécessités, d'autres responsabilités s'imposent à lui. Après avoir dit qu'il était toujours le même homme, nous voudrions bien conclure qu'il changera. Ce n'est pas l'esprit qui lui manque, et il nous a déjà si souvent étonné!

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

VANITÉ

TROISIÈME PARTIE (1)

I

Six mois avaient passé, depuis que la vente Brévier, au coup de marteau du commissaire-priseur, avait dispersé les collections et les tableaux de l'hôtel, fait monter à un peu moins de trois cent cinquante mille francs des enchères dont on attendait plus, dans la cohue et le brouhaha d'un public de première.

A l'avant-scène contre l'estrade, Trac et son crayon pointu, des chroniqueurs mondains, des femmes élégantes, mêlées à des figures de grands marchands et de revendeuses de choix. Tout-Paris, pendant les cinq jours de vente, avait défilé là, papotages et médisances, frou-frous de robes et coups de chapeau : — Ces pauvres Brévier... — Tiens, vous êtes venu ! — Mon Dieu, oui, je voulais acheter quelque chose... C'est assez mêlé, Brévier ne s'y connaissait pas... — Aussi, on lui en a fourré ! Du toc pour parvenus !... — Ancienne, cette chaise à porteurs? — Si l'on veut ! — Mme Mérienne n'est plus avec le petit Palud ? Le saviez-vous ? — Avec qui donc? — Avec Jacques Laponge... — Il n'y a plus d'enfans... — Ces pauvres Brévier... — Les avez-vous revus?... — Non, et vous?... — Oh ! moi, vous savez, les visites de deuil, ça me rend neurasthénique... — Quel creux il a, ce Bentham : tiens, ce n'est pas cher... Adjugé ! — Sans Mme Le Martin, elles ne s'en seraient jamais tirées... — Oui,

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre et 1er novembre.

elle s'est bien conduite. Mais ces pauvres femmes ont beaucoup maigri, elle ne les nourrit pas à leur faim... — Comme vous êtes méchante! Vous savez que Mme de Cicé se fait encore opérer, une vraie appendicite, cette fois... — Oh! moi depuis que je bois mon bouillon de culture, je me porte comme un charme! »

Çà et là des mains levées en l'air, des chiffres lancés, les clins d'œil convenus des marchands poussant les prix, des miniatures, des statuettes circulant de main en main, et là-dessus une poussière que traversait un oblique rais de soleil pâle, une danse d'atomes lumineux, et une odeur de parfums, une écœurante tiédeur humaine. Dominant le tout, le commissaire-priseur Bentham, hautain et souriant dans son faux-col, sa régate rouge et sa jaquette noire, brisant, émiettant à chaque coup de son marteau tout ce qui, rassemblé jadis à force d'argent, formait un ensemble un peu lourd et cossu, adapté pourtant, et qui s'en allait aujourd'hui dans l'indifférence des invités et des visiteurs d'autrefois, morceaux par morceaux : « — Comment va, mon cher président? »... Et M. Leloup d'Ygré au docteur Le Dave: — « Et vous, mon cher maître? — Jolies femmes, » répondait Le Dave en lorgnant une nouvelle venue. Réprobateur, le magistrat s'éloignait pour saluer Mme Aguilano. La voix claironnante reprenait : « — A quinze cents francs, il y a preneur! Quinze cent vingt, trente!... Personne ne dit mot?... Voyons, messieurs, cette baigneuse vaut mieux que cela. A quinze cent trente, nous disons!... »

Le premier clerc de Me Labric et le second clerc de Me Aurandon jetaient çà et là une enchère, pour des souvenirs auxquels Mme Brévier tenait particulièrement. On faisait place dans un remous à la princesse Sophie, qui ne faisait qu'entrer et sortir avec un : « Pouah! Quel monde! » Un ennui amusé se lisait sur les visages; aucune tristesse ne rappelait que la plupart de ces curieux se pressant, s'écrasant, échangeant des sourires et des médisances, avaient été les hôtes de cette maison. Me Vapaille riait tout haut avec Mascarnes triste, parce qu'une dent de sagesse lui faisait mal, et que sa grosse femme jalouse lui rendait la vie intolérable : « — Tiens, Laroze avec la petite Solange des Variétés; il n'y a pas à dire, tous les amis des Brévier sont là... — Oui, si nous allions prendre un bock? »

Six mois, et là où les anciens habitans avaient laissé l'em-

preinte de leur existence, joies et soucis, drames et comédie de l'au jour le jour, avec les pensées invisibles, les paroles évaporées, les actes fugitifs, de nouveaux venus avaient installé leur présence nomade, dans l'hôtel remis à neuf : des Américains pour qui les tapissiers avaient improvisé en six semaines un *home* de parade, et qui vivaient là, comme au Grand-Hôtel, avec des serviteurs de louage et des repas qu'on apportait de chez Chevet.

Six mois depuis que Gilles d'Ambelles, survenant avec une agitation insolite, avait dit à Raymonde avec un air d'importance : « — Devinez qui j'ai vu tout à l'heure? Mon ministre. Nous n'allons plus à Batavia, nous allons beaucoup plus près, vous ne devinerez jamais, un avancement superbe!... Vous n'aurez plus, j'en suis sûr, aucune raison d'hésiter à m'accompagner... Le directeur des consulats, qui est cependant mon ami, n'en revenait pas, et il serait furieux de ce passe-droit que ça ne m'étonnerait pas; mais le ministre l'a voulu en souvenir de votre père, m'a-t-il dit très aimablement... Vous n'avez pas trouvé?... Naples, ma chère!... C'est assez près de Paris pour que vous ne souffriez pas de la distance. »

L'orgueil de la fonction, une satisfaction très française, la vanité de l'emporter par faveur, faveur bien due à son mérite, il en était persuadé, animait son regard... Il semblait avoir grandi depuis le matin, tant il rejetait fièrement son buste en arrière. Raymonde, devant cette pauvreté d'esprit qui ne soupçonnait rien, — Marc avait fait élégamment et discrètement les choses, — ne sentit point de pitié, mais une satisfaction vengeresse. Il lui vint dans la bouche le goût exquis de la trahison, la revanche des faibles. Elle s'était laissé longtemps prier, persuader, et son consentement, arraché enfin, avait eu le prix d'une condescendance raisonnable, le mérite d'une soumission qui avait fait penser orgueilleusement à Gilles : « Je le savais bien, parbleu! Avec les femmes il n'y a qu'à vouloir! » Ils étaient partis au commencement de mars, achevaient de s'installer boulevard Caracciolo; ils avaient loué en outre une villa au bord de la mer, au Pausilippe. Raymonde avait emporté huit malles. Grâce à la connivence de M. Trochart, rédigeant des bulletins où la fantaisie se colorait des teintes d'un astucieux mirage, elle avait pu avant son départ entretenir avec Le Vigreux une liaison secrète et espacée, par prudence. Trois ou

quatre fois, le pied-à-terre de la rue du Général-Foy avait abrité leurs rendez-vous. Entre le désir impérieux de l'homme qui la comblait de prévenances et cherchait à deviner tous ses caprices, et l'amoureux élan de la jeune femme sevrée jusqu'alors de tendresse, avide de vivre et de jouir, l'irréparable s'était accompli.

Et il y avait six mois que Michel Lorin quittait chaque matin son petit appartement de la rue Vavin, pour se rendre à pied à l'hôpital Paul-Bert, derrière les Gobelins. Il traversait les cours plantées de vieux platanes desquamés, longeait les bâtimens de briques aérés de larges verrières, croisait des infirmières enveloppées de toile grise. Dans son laboratoire, dont le toit de vitres rayonnait, la calotte noire et le sarrau de travail l'attendaient pendus à une patère; déjà son aide, penché sur un microscope, étudiait sur des lamelles de verre juxtaposées d'invisibles taches, suintemens recueillis au contact, et qui étaient les virus des maladies qui ulcèrent la peau, désorganisent les muscles, carient les os. Quelques anciens élèves, médecins frais émoulus, lui amenaient des malades offrant des infirmités spéciales : un vieillard dont un cancer gonflait le cou, un enfant atteint de Kerion Celsi, à qui il semblait qu'un gros rat gris et velu fût à moitié entré dans le crâne tondu ras : la pièce voisine servait aux expériences des rayons X. A l'étage supérieur, un escalier de fer conduisait au laboratoire avec ses baguettes, ses vases, ses entonnoirs de verre, ses liquides opaques ou colorés de rubis, d'aigue-marine, de topaze liquide, son alchimie mystérieuse.

Venait l'heure des consultations. Michel suivi du docteur Graves, son aide, touchante et longue figure de Christ roux, se dirigeait vers les salles. Le long des grandes tables où se tenaient assis les médecins chefs, leurs internes et leurs élèves debout autour d'eux, défilaient d'abord les enfans, puis les femmes, enfin les hommes. Ils exhibaient des débris d'anatomie maigre, ou d'informes graisses flasques où fleurissait le champ empoisonné des dermatoses, les plantes et les fruits affreux d'un sang corrompu. Il maniait sans répugnance, froidement, avec une curiosité de savant, ces plaies vénéneuses, se lavant de temps en temps les mains à l'eau sublimée. D'autres matins, il escortait la visite, au dortoir, le long des lits blancs : Aumussat, le patron, grand vieillard socratique, parlait avec bonté aux malades. Et c'étaient aussi les salles d'opération, l'amphithéâtre.

Il connaissait tous les bruits familiers de cette ruche énorme : le piétinement de troupeau dans les salles d'attente, la foule pressée entre les barrières, pour la distribution des remèdes ; et il connaissait tous les aromes pharmaceutiques violens ou fades, qui mêlaient le relent de l'iodoforme au fleur aigu des sinapismes et surtout l'odeur, presque indiscernable dans les larges salles blanches et propres, de la chair blette, odeur de lis fané dans l'eau morte. Il savait à quelle heure le soleil atteint le banc où se tenaient d'ordinaire trois convalescens, pareils à des pierrots maigres et falots, avec leurs robes de chambre cachou et leurs bonnets de coton. Il aimait son hôpital, les malades, il aimait cette vie studieuse et austère. C'est à regret que, midi et demi sonnant, il allait déjeuner chez un marchand de vins du quartier, à côté de maçons dont le voisinage lui blanchissait les coudes, et de cochers de fiacre qui apportaient une odeur d'écurie à leurs sabots. A moins qu'il n'eût consultation chez lui, il retournait bien vite à son laboratoire jusqu'à l'heure de son cours, à la Faculté de médecine. Le soir, il étudiait tard, sous la lampe. Les jours, les semaines, les mois passaient ainsi. Et quand il lui restait du temps, il pensait à Alice avec une tendresse irritée, une douleur obscure, des espoirs si confus que c'étaient comme des ombres dans la nuit.

Six mois... Et les serviteurs des Brévier, Prosper, sa femme et leur nièce Rose avaient quitté aussi l'hôtel, hésitans, dans leur petite ville natale où ils avaient été se refaire sur ces émotions, s'ils se replaceraient de nouveau, ou s'ils vivraient en petits rentiers à leur aise, après tant d'années fructueuses et de profits quotidiens. Une amertume se mêlait à leurs propos, le mécontentement de fonctionnaires dont la carrière a été interrompue par une retraite prématurée. Bien vieux pour servir de nouveaux maîtres, le couple se sentait encore assez actif pour souffrir à ne plus vivre ce servage prospère, à ne plus filer ces bons jours, à ne plus savourer, dans leur existence d'automates rivés à des gestes et à des rites obligatoires, ce levain de curiosité et de médisance qui leur rendait légère la fatigue et leur donnait, à eux aussi, par l'habitude de se frotter aux riches, l'illusion de la vanité et du luxe.

Six mois... Et sauf dans le cœur d'Alice et de Michel, le souvenir de Pierre Brévier s'était apâli, effacé ; sa femme et sa fille aînée n'y pensaient que par intermittence, élancemens ra-

pides. Celui qui, de son vivant, semblait indispensable et qui ne l'était plus, parce que les lois inexorables de la nécessité et du temps accommodent au présent toutes les destinées, celui qui avait tant travaillé, et échafaudé un resplendissant passé écroulé à cette heure, reposait à six pieds sous terre, en train de se dissoudre et de disparaître, selon la marche des saisons, le rythme des heures, tout ce qui passe et meurt dans chaque minute. Ce nom qui avait été si connu, cette personnalité forte, et le bruit retentissant fait autour de sa chute, tout cela s'oubliait. D'autres scandales, d'autres catastrophes avaient rempli la presse et la conversation des salons.

Six mois... Et sans Alice, qui venait régulièrement apporter des fleurs sur la tombe de son père, personne ne se fût soucié que Pierre Brévier eût existé ou non.

II

Il faisait une claire matinée de mai. Alice, dans la petite chambre qu'elle occupait chez la tante, assise devant une table, un roman anglais ouvert à côté d'une grammaire et d'un dictionnaire anglais, traduisait des aventures d'un dramatique violent. Sa plume courait sur la page blanche, en minuscules arabesques nuancees; rien de l'artificielle, grande écriture qu'employaient sa mère et sa sœur, si semblablement qu'on eût pu confondre leurs lettres. Elle s'arrêta au bout d'un paragraphe. Sir William venait de culbuter avec son automobile dans un précipice, sous les yeux épouvantés de sa belle-mère.

Alice avait beaucoup pâli. Une expression de tristesse ne quittait pas son visage; la crise d'âme qu'elle vivait l'avait rendue plus silencieuse et plus fermée. Elle tira de son buvard une lettre de miss Smolett et la relut lentement. Son amie lui annonçait son imminent mariage : James Harrison resterait toute sa vie infirme, traînant, appuyé sur une béquille, une jambe demi-morte : il n'avait pas voulu d'abord que sa fiancée se vouât à lui, mais elle l'avait exigé et, écrivait-elle avec courage, elle pensait qu'ils seraient tout de même très heureux. Quelle tristesse pourtant!... Et Alice regarda le portrait du jeune homme que Florence lui envoyait, la vigoureuse tête, les yeux francs, le visage rasé avec les mâchoires combatives, toute cette force d'action désormais ralentie, presque paralysée. Infirme, quelle

pitié!... En termes pleins d'affection, Florence s'enquérait sur ce que son amie devenait, ce qu'elle se proposait de faire, réclamait une longue lettre en retour de la confiance qu'elle témoignait ici, rappelait la promesse faite à son départ, en annonçant que peut-être allait-elle avec son mari revenir en Europe. Alice songeait...

Plus de dix fois, depuis qu'elle avait reçu cette lettre, elle avait trempé sa plume dans l'encre pour répondre, et, chaque fois, sa main était retombée inerte. Une lassitude l'envahissait, qu'elle ne pouvait secouer. Écrire longuement, se forcer à exprimer ses pensées, lui apparaissait au-dessus de ses forces. Un découragement, une torpeur noire pesaient sur son cerveau. Ce n'est pas dans les premières semaines, mais ensuite, qu'elle avait perçu le contre-coup du douloureux ébranlement. C'est maintenant, plus encore que dans les premiers mois, qu'elle pleurait son père. Comme il lui manquait! Elle avait sa photographie sur sa table de travail et ne la quittait guère des yeux. Un dépaysement profond la détachait d'elle-même; il ne lui semblait pas réellement vivre ici, ni que ce qui se passait fût bien réel et bien vrai: elle avait le sentiment de flotter dans un perpétuel songe. Tant que le décor de sa vie ne s'était pas anéanti, tant que ses habitudes avaient pu se rattacher au souvenir des êtres et des choses, elle avait eu l'illusion de se continuer elle-même. La disparition de tout ce qui avait fait le cadre quotidien de son moi vivant mettait en elle le vide d'une seconde mort; elle ne se reliait plus à l'Alice d'autrefois, elle ne savait pas bien quelle nouvelle Alice elle incarnait, âme déracinée, cœur d'épave.

Comme elle avait souffert dans cette maison où elles recevaient l'abri, le couvert et une hospitalité fantasque! Personnellement, elle se faisait respecter, et son mutisme, sa retraite, son indépendance s'étaient imposées, à force de tact ferme, à la vieille despote qui ne pouvait, l'eût-elle voulu, la traiter en pauvre jouet à plaisir, comme elle faisait de M[lle] Duverset. Mais suffisait-il d'avoir préservé son intimité morale, et n'endurait-elle pas un véritable supplice au contact inégal de leur protectrice, au picotement de mille piqûres d'épingles? Du vivant de son père, Alice avait éprouvé un sourd malaise dans son milieu; les disparates des caractères qui s'accusaient entre sa mère et elle, et aussi avec Raymonde lui avaient été pénibles: qu'était-ce pourtant à vivre auprès de cette femme que l'enivrement de son or mal acquis gorgeait de mépris, de vanité, de cynisme et de

cruauté? Vingt fois, la façon dont elle traitait ses gens, ou dont elle jugeait méchamment autrui, ou dont elle formulait des principes dont l'égoïsme ravalait encore la bassesse inconsciente, avait révolté la jeune fille. Ce qui lui avait le plus coûté, c'était de voir les efforts de sa mère pour ménager à la fois sa dignité personnelle, souvent compromise, et ses intérêts constamment menacés. A cette besogne ingrate, Mme Brévier déployait de l'héroïsme, les ressources d'un esprit rompu au commerce du monde, un art prodigieux de se taire ou de risquer à propos la pointe qui amuse, le récit qui fait diversion. Elle avait su ne pas déplaire, et, à certains momens même, la tante lui témoignait une sorte d'affection grognonne, la seule qu'elle pût dispenser. Que sa mère s'imposât cette attitude, Alice à la rigueur l'eût admis; mais que Mme Brévier la conservât vis-à-vis d'elle sans une détente, sans un éclair de franchise dans les yeux, sans déposer une minute ce masque de correction fausse, elle ne pouvait se l'expliquer. Entre elle et sa mère, sous les formes amicales, il semblait qu'un abîme se creusât chaque jour, avec l'incompréhension réciproque, l'éloignement des idées.

Et si ce n'était que cela, encore!... Que sa mère, affolée à l'idée de la pauvreté, cherchât à se protéger dans l'avenir, qu'elle fût toute aux opérations d'héritage et, conseillée par la tante, émît l'intention de s'approprier toutes les reprises qu'elle pourrait en garantie de son douaire, sans souci de partage avec ses filles, passe! Venant d'elle, cela paraissait tout naturel à Alice qui la connaissait. Qu'elle ne songeât qu'à l'organisation de sa vie future, inquiète de spéculations, avide de placemens fructueux, dès qu'elle aurait en main les débris de leur ancienne splendeur, à peine six ou huit mille livres de rentes, Alice l'admettait. Mais que cette hantise s'accompagnât d'un si total oubli de l'homme qu'elle avait aimé, à qui vingt-sept ans durant elle avait été fidèle, voilà qui lui perçait le cœur! Était-il possible que l'affection à la longue devînt une habitude émoussée, un lien si lâche qu'on peut le rompre sans peine? Que de fois Alice s'était affirmé: « Ma mère pense à lui, elle le regrette, et si elle ne le laisse pas voir, c'est par une pudeur que je comprends mieux que personne! » Mais non, Mme Brévier ne semblait pas trop malheureuse; jamais à sa fille elle ne parlait du disparu: on eût dit que tout ce qu'elle avait en elle à donner se consacrait à tante Éloi. Et comme si une transfiguration physique

devait accompagner cet avatar moral, Mme Brévier engraissait. Petit à petit les teintes d'un maquillage discret avivaient d'un éclat savant ses yeux, d'un rose furtif ses joues. Ses cheveux, immuablement blonds, paraissaient même plus dorés.

Alice se penchait sur le livre : *Mrs Maxwell crying for help woke up some of the neighbours...*

Et la misère de sa situation la pénétra. Elle revit ses efforts, ses démarches pour se libérer du servage familial, en parvenant à gagner librement son existence : quelle déception! Les obstacles auxquels elle s'était heurtée, les sourires d'une bienveillance affectée, les refus déguisés sous un excès de considération et de respect. Comme on lui avait fait comprendre que ce qui convient à une pauvre fille d'employé ou de petit universitaire, ne peut suffire sans déchéance à la fille de M. Brévier, l'ancien co-directeur des *Quatre Saisons!* Tout d'abord, c'est à la maison à laquelle son père avait donné le meilleur de sa vie, tout son dévouement, qu'elle s'était adressée. Roy-Chancel n'était plus rien, se débattait au milieu des récriminations justifiées par son ignare gestion, et des mises en demeure de responsabilité. Un gérant provisoire avait été nommé, le plus vieux des chefs de service, M. Moiraud, un grand vieillard, fort et rugueux comme un chêne, avec les pieds et les mains comme des souches. Une barbe de lichen grisâtre lui descendait à mi-corps. Il avait arrêté sur Alice un regard soupçonneux sous des sourcils en broussailles, et bien différent d'autrefois, sans plus rien de l'obséquiosité qu'il témoignait à ses anciens patrons, il avait répondu avec une brusquerie affectée de rustre :

— Voyons, mademoiselle, comment voulez-vous? Le nom respectable, respecté de votre père ne peut figurer sur nos contrôles en face d'une désignation humiliante. Que sont les femmes chez nous? Vendeuses, inspectrices, surveillantes ou dactylographes aux écritures. Est-il possible de vous donner une de ces places? Quand on a votre nom, votre beauté, qu'on est « du monde, » on ne peut faire pareil métier. Madame votre mère n'y consentirait pas, j'en suis sûr.

— Vous oubliez, monsieur, que je suis majeure...

— Là, voyez-vous... et on me reprocherait de mettre la zizanie dans votre famille. Non, mademoiselle, il n'y a rien pour vous qui puisse faire votre affaire... et la nôtre.

Vengé par ce dernier mot d'une tenace jalousie, de vieilles rancunes portées à Brévier, la haine du médiocre qui a végété longtemps en sous-ordre, Moiraud se levait, abrégeant l'audience. Et Alice, le sang aux joues, sortait droite, si froissée, si déroutée qu'elle s'aperçut seulement au bas du grand escalier de son oubli : n'aurait-on pu, voulait-elle savoir, la nommer surveillante de la Pouponnière? La titulaire actuelle, veuve d'un chef de rayon, venait de recevoir son congé; car, comme toujours, les changemens dans la direction amenaient des coupes sombres dans le personnel. Mais la démarche qu'elle faisait tenter de ce côté auprès de vieux amis, membres du conseil d'administration des *Quatre Saisons*, échouait. On ne voulait pas d'elle, soit que le souvenir de son père suscitât de l'ombrage, soit que l'ingratitude allât de pair avec la servilité. Elle se rappelait les hommages, les échines courbées jadis devant elle : Moiraud était celui qui la saluait le plus bas.

Elle avait cherché quelle tâche remplir. Que savait-elle, quels services pouvait-elle rendre? Quels dons, quelles facultés utiliser? Donner des leçons, courir le cachet à deux francs, tendre pour le recevoir sa main prise dans un gant lâche nettoyé à la benzine? Et comme tant de malheureuses femmes, sauter dans les omnibus en relevant un jupon crotté sous la pluie? Mais ce ne serait pas même le pain assuré, la misère décente. Sans examen que le brevet primaire, — sa mère l'avait retirée du collège Sévigné avant qu'elle eût son brevet supérieur, — à quoi pouvait-elle prétendre? A enseigner l'A B C aux enfans, dans un village, par protection? Les arts, si elle sentait profondément la beauté, elle était inapte à l'exprimer. Musicienne, elle n'eût su se faire un gagne-pain d'une profession si avilie, qu'on trouvait des maîtresses de piano à dix sous l'heure. Le théâtre, comme Raymonde avait dit par bravade? Eût-elle été douée du plus grand talent, et ce n'était certes pas le cas, elle n'aurait pu se résigner aux compromissions, à la promiscuité d'une vie qui, honorable pour de rares exceptions, n'était pour tant de femmes qu'un passeport à la galanterie... Ah! la douloureuse humiliation : avoir une intelligence, et ne pouvoir en tirer parti; avoir des mains, et ne savoir leur donner une besogne! La couture, les chapeaux?... La dernière petite apprentie gâcheuse montrait plus de dispositions qu'elle, car, avec moins de goût, ses doigts piqués d'aiguilles allaient et venaient du moins inlassablement.

Elle avait entrevu alors l'infériorité décevante de la jeune fille qui a été élevée pour la richesse et n'est bonne à rien qu'à figurer en objet de parade, en poupée précieuse. Elle avait compris les difficultés d'une époque de transition qui condamne tant de femmes à travailler, et ne leur offre en échange que des métiers envahis et des salaires humbles, ou des professions plus élevées, mais presque inaccessibles, tant elles sont peu du goût et répondent mal encore au caractère féminin.

Le droit?... Elle avait été reçue dans le solennel cabinet de travail de M. Leloup d'Ygré; M[e] Vapaille en sortait qui, surpris ne l'avait saluée que parce qu'il s'était trouvé nez à nez avec elle. Le président lui avait désigné un sombre fauteuil de cuir vert et, glacial, avait attendu, d'un air inquisiteur, qu'elle s'expliquât :

— Un conseil?... Mais certainement, mademoiselle, c'est mon devoir de ne pas vous le refuser. Mon âge, d'ailleurs... et j'ai quelque expérience...

Mais quand elle l'avait sondé sur les chances qu'une femme pouvait avoir à se faire une place, sinon au barreau, — elle ne se sentait aucun don d'éloquence, — du moins dans un cabinet d'affaires, comme avocate consultante, il avait allongé ses favoris d'une main osseuse et toisé sévèrement la jeune fille :

— Ôh ! mademoiselle... sont-ce, je vous le demande, des professions pour une femme? Quoi! cette aridité, ces études sérieuses, qui n'exigent pas trop en requérant d'un homme l'équilibre mental le plus complet, l'application studieuse, une mémoire considérable, joints à l'esprit perçant, subtil, avisé ! Je me ferais un véritable scrupule de vous conseiller cette voie... Il en est une plus simple, plus belle, plus en rapport avec votre sexe : le rôle de la femme, mademoiselle, est-ce à moi de vous le rappeler, est inséparable du foyer, du mariage, des enfans... Me citerez-vous, dans la profession au sujet de laquelle vous me consultez quelques exceptions, trop peu nombreuses encore pour qu'on puisse en faire état?.. Je ne vous souhaite pas, mademoiselle, d'endosser la toge d'avocat; ne changez pas de robe, vous perdriez au change.

Ce madrigal, qui amenait une rougeur au visage d'Alice, mettait fin à l'entretien. On discernait, dans une pièce voisine, la voix sèche de M[me] Leloup d'Ygré, surveillant les exercices de piano de sa fille. Le Président ne proposait pas à Alice de voir sa femme. Il était choqué, et augurait mal d'une démarche aussi

libre; on élevait bien mal les jeunes filles aujourd'hui : il fermerait dorénavant son *home* à celle-ci.

La médecine? Un jour Alice, dans le petit parloir de la Pouponnière, avait vu entrer le docteur Le Dave, qui depuis trois mois n'avait pas daigné mettre une carte chez elles. Très empressé, fort aimable, il avait eu à cœur de dissiper la froideur marquée d'Alice. Bien que sur la réserve, elle avait profité de l'occasion pour l'interroger. La profession de médecin était-elle interdite à une jeune fille de son âge, qu'elle disait simplement : vingt et un ans. La lui conseillait-il?

Il la regardait avec un effarement rapide, une incrédulité tournant au sourire :

— Mais, mademoiselle, les études médicales ne vous prendraient pas moins de cinq ou six ans. Êtes-vous bachelière, avez-vous votre examen de sciences physiques, chimiques et naturelles? Non. Deux ans au préalable. Viennent ensuite les examens, — il recensa sur ses doigts, — d'anatomie, de physiologie, de pathologie, de thérapeutique, d'épreuves cliniques, la thèse à soutenir, et si vous voulez passer par l'internat, qui dure quatre ans, c'est huit, dix ans au moins qu'il vous faudra pour avoir le droit d'exercer un métier incertain, encombré, et qui, — Le Dave se rengorgea, — allie à une très haute philosophie, pour laquelle la femme est mal préparée, une pratique opératoire des plus pénibles. Vous, docteur!... Je ne vous vois pas, je l'avoue!

D'un geste tranchant, il écartait une aussi absurde hypothèse.

Alice, à ce souvenir, haussa les épaules : à quoi bon remâcher ses déceptions? Le travail valait mieux que les regrets stériles, les rêves vains. Elle s'inclina de nouveau sur le texte : *The butcher was running fast with his...*

Heureuse encore qu'un grand journal du soir lui prît ce feuilleton : cinq cents francs, trois mois de travail. Pas même de quoi vivre uniquement de pareilles ressources à la fin d'une année. Elle pensait à préparer des examens sérieux, une place d'inspectrice du travail... Morande avait promis son appui, mais elle ne pourrait s'y présenter que dans quatre ans, et d'ici là...

D'ici là, tante Éloi, sa mère comptaient bien la marier. Des allusions assez nettes avaient été prononcées. On avait voulu lui nommer quelqu'un. Mais elle avait répondu avec tant de douleur : « Oh! pas maintenant. Pensez-vous que je puisse songer

à autre chose qu'à la mort de mon pauvre papa? » que d'un commun accord sa mère et sa tante la laissaient tranquille. Un répit, seulement... Elle songea à Michel; pourquoi ne le voyait-on plus? L'oubliait-il donc?... Elle sentit son découragement grandir, et cependant le printemps riait dans les avenues, les marronniers gonflaient, épanouissaient leurs larges feuilles vertes; il y avait du bleu dans le ciel qu'elle apercevait en se penchant contre la fenêtre. Elle soupira, de toute sa jeunesse contenue, de sa dolente mélancolie. Et cette fois, elle se replongea dans son travail, courageusement sa plume rapide lia en caractères menus les aventures de sir William Oster, et les réflexions que fit ce gentleman, lorsque, après sa chute vertigineuse, il se retrouva étourdi, mais vivant, retenu au vol par ses habits à une branche d'arbre et projeté de là sur un lit de mousse, au fond du précipice.

III

— Arrêtez, Eugène, ordonna Mme Le Martin, comme on arrivait au Lac. Le chauffeur stoppa, l'auto eut un arrêt mou. Un grand valet de pied, culotte de panne et bottes à revers, qui se croisait les bras d'un air de funèbre ennui derrière ce siège sans chevaux, sauta à terre et ouvrit la portière. La grosse femme descendit, suivie de Mme Brévier, très élégante dans son demi-deuil.

— Tenez, Baptiste, prenez Kiki avec vous : vous attendrez le temps nécessaire, et vous le garderez ensuite sur vos genoux ; il a eu des douleurs cette nuit.

Le grand valet reçut le griffon hargneux avec un sourire paternel. Et à cinquante mètres en arrière, d'une allure de tortue, l'auto se mit à suivre les deux femmes. Dans sa livrée chocolat, Eugène, le chauffeur, moustachu comme un palikare, poitrinait, lorgnant au passage les passantes rares, dédaignant les bonnes d'enfans. Quand son regard revenait à la silhouette massive de Mme Le Martin, une expression haineuse gonflait son visage d'ex-ouvrier bien nourri, corrompu au contact des vices d'une autre caste : il la poursuivait d'un œil fixe, d'un véritable œil d'assassin. Impassible, remonté à son côté, Eugène, las de solliciter le bon plaisir du chien, s'amusait à le pincer sournoisement, tout en lui serrant la gueule à l'étouffer. Kiki, ailleurs que

dans la chambre à coucher ou le salon de sa maîtresse, en voyait de dures.

Chaque jour après le déjeuner, Mme Le Martin venait faire le tour du grand lac, à pied, pour sa santé ; au grand soulagement de Mlle Duverset, Mme Brévier s'était offerte, une fois pour toutes L'air lui faisait du bien, au sortir de cette vie recluse, et c'était le bon moment de la tante, qui se montrait alors favorable. Le soleil était chaud, le long des gazons frais les arbres s'épanouissaient de toute l'ivresse de la sève, l'eau du lac se mordorait de teintes glauques. Sur le trottoir balayé comme un parquet, circulaient un ou deux promeneurs, parfois un couple élégant, la femme à peu près jeune, l'homme à cheveux gris et moustaches noires : ils marchaient vite, d'un pas militaire. Des fraulein, des misses à cheveux roux et lorgnon escortaient des babies, fillettes à grandes capelines, garçonnets à jambières de cuir, les uns rougeauds de bonne santé, d'autres avec un teint pâle d'anémiques. Rarement une voiture et, dans l'allée cavalière, deux sous-officiers au trot. Le Bois jusqu'à deux heures restait presque vide. Au coin d'une route, un arroseur traînait son long serpent de caoutchouc à roulettes, la brouette d'un jardinier grinçait

— Avez-vous remarqué, demanda Mme Le Martin, la mine que votre fille a faite quand j'ai parlé de M. Lelubert? Il faudra bien pourtant qu'elle daigne songer à un parti sérieux.

— C'est mon plus cher désir, vous le savez, répondit Mme Brévier.

— Oui, mais vous n'avez pas assez d'autorité sur elle

— Elle a toujours été ainsi; elle m'opposait déjà, enfant, cette force d'inertie, elle ne se révolte pas, elle se tait, et son calme...

— De mon temps!... fit Mme Le Martin. Mais savez-vous qu'à trente ans j'obéissais encore à ma mère comme une fillette, et elle m'aurait souffletée et empoignée par les cheveux, je vous prie de le croire, si j'avais résisté. Tout tremblait dans la maison quand elle parlait. Aussi ça marchait, je ne vous dis que cela.

Mme Brévier eut un faible sourire.

— Je n'ai pu élever mes enfans ainsi. Si Alice cède à nos instances, ce sera par la réflexion, car elle est raisonnable et sait que vous ne voulez que son bonheur.

— Assurément; où veut-elle en venir? Est-ce qu'elle a la naïveté de croire qu'elle sera jamais en état de gagner sa vie?...

Mais, ma chère, j'imagine que je me charge de votre tranquillité actuelle. Est-ce qu'elle ne se trouve pas assez bien chez moi ?

Mme Brévier se demanda si elle ne devait pas attribuer la fâcheuse aigreur de ces propos à l'apparition sur la table de choux de Bruxelles gratinés, dont la tante raffolait, mais qu'elle digérait mal. Pourtant elle ne constatait pas d'aujourd'hui cette susceptibilité : évidemment si celle-ci les hébergeait, les protégeait, — inappréciable avantage, elle s'en rendait bien compte au revirement progressif de l'opinion en leur faveur, — ce n'était pas pour qu'Alice les quittât un jour, s'en allât vivre une vie de petite employée ou de contremaîtresse, car en dehors des professions médiocres, comment pourrait-elle s'assurer l'indépendance, même la plus stricte ? Et que dirait-on dans le monde ?... Alice entretenait là, il fallait le reconnaître, une intention désobligeante pour leur bienfaitrice, et peu amicale pour elle, une mère si parfaite !

— Je crois, ma bonne tante, que ma fille voudrait seulement ne pas vous être à charge toujours, si par malheur elle ne comptait pas se marier.

— Pas se marier ? Et à quoi est-elle bonne ? A quoi peut servir la femme, je vous le demande, sinon à se marier ? Car il n'y a pas trente-six façons de faire sa vie : dans le mariage, ou en dehors ? Et Alice n'a certainement pas la tête assez tournée par les théories féministes, qu'elle doit d'ailleurs ignorer, pour songer à l'union libre !

— Oh ! ma tante, quelle horreur ! Alice n'est pas folle, soyez-en persuadée... et si vous lui présentiez un mari qui lui plaise, je suis sûre que...

— Eh bien ! Est-ce que M. Lelubert ne ferait pas son affaire, par hasard ?

— Alors ce jeune homme est bien, vous le connaissez, vous pouvez en répondre ?...

Certes, la tante avait raison : le mariage était la seule ressource qui pût assurer à Alice le bien-être et une vie personnelle : franchement, elle ne se la représentait pas dans un bureau commercial écrivant des lettres, vérifiant des factures, ou, de noir vêtue, faisant l'article dans un magasin de nouveautés : « — C'est ce qui se porte le plus cette saison, madame. Nous avons aussi une variété de tulle de premier choix... » Quand on a du sang des La Tourves d'Ayglades dans les veines, on ne se commet pas à de

tels gagne-pain. Jeanne Brévier ne pouvait oublier qu'il avait fallu toute sa pauvreté de jeune fille menacée de coiffer sainte Catherine, et toute sa richesse de femme mûre, pour qu'elle se résignât au métier de son mari, imbue de dédain pour cette dérogation que constituait à ses yeux le commerce ; car elle classait les carrières selon une hiérarchie de son choix : la grande industrie valait mieux, au-dessus la politique, plus haut encore la magistrature et l'armée. Elle étouffa un soupir, en pensant à M. de Boyséon. Mais avoir des rentes sans rien faire, lui représentait le plus bel idéal.

Mme Le Martin répondait :

— Comment, si je connais Lelubert, je l'ai vu naître.

— Vous ne nous en aviez jamais parlé?

— Il revient des pays chauds, où sa santé l'a longtemps retenu.

— Sa santé? demanda Mme Brénier alarmée.

— Oui, ce n'est pas un hercule de foire, il est même un peu endommagé, quoique assez joli garçon, très distingué. Ah! dame, ma chère, — fit-elle en répondant à une moue de sa nièce, — ne soyez pas trop difficile, vous n'en avez pas le droit. Ceux qui sont prêts à épouser une jeune fille sans dot ne courent pas les rues, de nos jours. Et le petit Lelubert est riche : soixante à quatre-vingt mille livres de rente pour le moins.

— Ce serait le salut, laissa échapper Mme Brévier. Cependant la santé compte bien aussi. Qu'est-ce qu'il a au juste?... La poitrine, le cœur?...

— Il a eu une maladie de langueur, un peu de tuberculose, mais il est guéri. Les jeunes gens, quand ils s'amusent trop tôt...

Mme Le Martin baissa la voix, et son sourire devint laid, son regard sardonique; elle eut ce visage de matrone équivoque qu'ont certaines vieilles quand elles parlent de choses scabreuses.

Aux explications Jeanne Brévier resserrait les coudes, se redressait avec un petit frisson répulsif, un premier mouvement d'effroi et de terreur; elle avait la sensation de quelque chose d'incertain et de périlleux, d'un peu malpropre. Est-ce que de telles affections pardonnaient jamais? Elle n'entendait pas, quel que fût son désir de caser Alice, s'exposer à un risque pareil; et si des enfans naissaient?... Mme Le Martin multipliait les affirmations rassurantes :

— Voyons... la tuberculose aujourd'hui... peuh!... On se

soigne, un petit accident sans suites... Vous pensez bien que si les médecins ne s'y opposent pas, Lelubert peut songer au mariage. Il n'a pas une énorme santé, je vous le répète : mais quoi! à mettre les choses au pis, Alice ne serait pas plus mal qu'une autre en jeune veuve. Il lui reconnaîtrait un fort capital dans le contrat, cela va de soi, et il n'a plus de parens.

— Mais, hasarda Mme Brévier, pourquoi ne s'est-il pas marié encore? Il ne manque pas de jeunes filles qui ne demanderaient pas mieux.

— Soyez tranquille, en effet, ce ne sera pas long, si vous ne mettez pas le grappin sur lui. Il revient de Syrie où son père avait gagné une grosse fortune dans les affaires; la mère, une Levantine, deux fois grosse comme moi, est morte. Pas de belle-mère, rien à débattre avec des étrangers; cela aussi est bon.

— Sans doute, fit Jeanne Brévier songeuse, mais...

Elle sentit une fois de plus la déception amère. Qu'avait-elle donc espéré? Le prince charmant, beau, millionnaire, qui se fût épris d'Alice en coup de foudre? Au lendemain de l'échec Boyséon?... Comme si elle ne connaissait pas la vie et les hommes! Alice dépréciée ne comptait plus que pour sa beauté. Les épouseurs assez désintéressés pour la prendre sans dot, ne le seraient que parce qu'une tare personnelle d'origine, de santé, ou d'âge, limiterait leurs exigences. Sa fille ne pouvait cependant épouser un vieillard, ce serait révoltant, abject; Alice n'y consentirait d'ailleurs pas, elle non plus... Un homme jeune... Tous les maris ne sont pas nécessairement robustes, et s'il était complètement guéri, ce gendre inconnu, pourquoi lui eût-elle voulu du mal? Pas plus que du bien?... Et elle s'étonna de sentir se glisser en elle, ténébreusement, l'insinuation inavouable de la tante : une seconde, elle eut la vision d'Alice riche et délivrée, pouvant recommencer sa vie à sa guise... Elle eut honte d'elle-même : non, même avec toute certitude, une pareille union n'était pas celle qui convenait. Ce n'est pas cet honnête homme de Pierre qui y aurait consenti, et elle crut entendre son indignation colère, elle crut le voir se dresser devant elle avec reproche.

— Recevons-le toujours, dit Mme Le Martin, cela n'engage à rien, et si, comme je le crois, il s'éprend d'elle, vous verrez venir...

Jeanne Brévier répondit :

— Mon Dieu... Mais alors sans parler de rien à Alice?...

Elle se disait : « Quel malheur que la tante ne veuille pas la doter! » Et en elle-même, elle l'injuriait : « Vieille avare, comme si cela la ruinerait! » Là-dessus, rien à espérer : elle n'avait laissé aucun doute. Si seulement ce jeune homme était moralement bien... il faudrait se renseigner, l'étudier, le connaître... Ce n'était pas chose à débattre en cinq minutes. Quatre-vingt mille livres de rentes, à l'heure actuelle : une affaire inespérée... Il était peut-être très galant homme; Alice aurait du moins avec lui le bonheur positif, celui qui se monnaie en robes, en bijoux, en plaisirs, — elle hésita devant la logique complète de sa pensée; — le bonheur qui s'achète, et qui se vend!...

— Mais certainement, dit Mme Le Martin, voulez-vous que je l'invite à dîner samedi?...

Et pour lever les derniers scrupules :

— S'il ne vous plaît pas, je pense à quelqu'un d'autre; mais il vous plaira, j'en suis sûre.

Elle n'ajouta pas que son rôle bienfaisant lui pesait déjà, — on le sentait bien aux sautes d'humeur, — et qu'elle verrait sans déplaisir sa maison redevenue libre, Mlle Duverset tremblant de nouveau devant elle; elle apprécia d'avance le jour et l'heure où elle n'aurait plus à se gêner en rien, aucun témoin n'étant là que ses domestiques serviles, sa dame de compagnie terrorisée, et Kiki tour à tour gorgé de bonbons ou verrouillé dans un placard.

Le tour du lac s'achevait. Mme Le Martin et Mme Brévier remontaient dans l'auto.

— Excellente promenade, dit la tante, nous pourrions faire un tour au Pré-Catelan et revenir par la cascade.

Elle toucha le chauffeur du bout de son ombrelle :

— Vous entendez, Eugène. Et allez au pas!

Un désespoir morne allongea les traits du chauffeur. Du Un à l'heure à présent!... Autant prendre un fiacre... Baptiste impassible, les joues gonflées et les yeux fixes, savourait cette rage muette. Il était philosophe.

— Comme cela, dit Mme Le Martin, d'un ton de rancune, nous n'écraserons personne.

Eugène courba le dos, la main crispée au volant... Ça, c'était pour le particulier de l'autre jour qui s'était fait renverser, sans mal d'ailleurs, précisément parce que l'auto, allant cahin-caha, il s'était dit : « J'ai bien le temps! » Une électrique à toute vitesse les dépassa, dans un imperceptible ronflement de toupie

fila, disparut. A la bonne heure! Celle-là roulait; écrase qui voudra! On est chauffeur ou on ne l'est pas. Mme Le Martin ne vit pas le grincement de dents d'Eugène, ni le rire figé de Baptiste; seuls, les boutons de livrée, au bas du dos humilié des deux hommes, la contemplaient de leur œil de cuivre brillant et sarcastique. Kiki, sur ses genoux, geignait doucement pour se plaindre des mauvais traitemens : « Ses douleurs de la nuit, sans doute, le reprenaient?... »

Mme Le Martin l'embrassa plusieurs fois sur le museau, tandis que Mme Brévier absente, droite, de son grand air songeait : « Mme Lelubert. Alice Lelubert... » il y avait des noms plus vilains.

IV

Ce ne fut pas sans appréhension que Mme Brévier vit arriver le samedi. Une tristesse se mêlait à ses réflexions, et le souvenir de son mari ne la quittait pas. Le sentiment de sa responsabilité maternelle la poignait : dans un réveil de son honnêteté foncière, elle ne pouvait penser sans révolte à un projet d'union conclu sous de tels auspices. Puis, les difficultés qu'elle prévoyait la décourageaient d'avance. Comment dire à Alice la vérité? à peine Mme Brévier osait-elle l'envisager, tant pareille idée lui causait de malaise. Elle avait beau surmonter ce qui n'était peut-être qu'un préjugé, une tare persistait dans son esprit; alors même qu'elle n'eût conçu aucune crainte, elle ne pouvait se défaire de l'obsession dans le passé. Son ignorance médicale lui grossissait l'épouvantail. Non, si passionnément qu'elle souhaitât Alice riche, elle ne pouvait consentir à ce qu'elle fût sacrifiée. Et tel était pourtant l'orgueil de son ambition qu'elle se fût bien difficilement résignée à un mariage médiocre, quelque valeur morale que pût offrir un prétendant, fût-ce Michel, par exemple! — le dernier du reste auquel elle pensât.

Aussi guettait-elle avec une impatience anxieuse l'entrée au salon de M. Lelubert, comme si son visage ou sa personne dussent trahir l'allusion accusatrice. Elle fut agréablement surprise de voir un jeune homme assez bien tourné, simple dans ses manières, un peu timide même, le teint très blanc, une fine moustache; la fatigue ne s'annonçait qu'aux paupières cernées et au fléchissement d'épaules d'un corps grêle.

M. Lelubert s'inclina très bas devant ces dames. L'entrée d'Alice, qui précéda de peu le « Madame est servie, » parut lui enlever, tant son saisissement fut vif, le peu de moyens dont il disposait. Évidemment il ne s'attendait pas à si belle apparition, et ses premiers propos balbutians s'en ressentirent; à peine assis, il faillit laisser choir son monocle dans le potage. Mme Le Martin le considérait avec une encourageante hauteur, et pour le mettre à l'aise, commença de parler voyages :

— Vous en avez fait de très beaux, il paraît?

— Effectivement, madame.

— A travers des pays magnifiques?

— Ou-i..., madame.

Et comme effrayé d'entendre le son de sa voix fluette, il ramena le nez vers la nappe.

Mme Le Martin lui parla de son père :

— Edmond a été le camarade d'enfance de M. Lelubert père, expliqua-t-elle à sa nièce, et il avait beaucoup d'amitié pour lui.

Ce n'était peut-être pas une caution de moralité extrême, Mme Brévier ne put s'empêcher de le remarquer tout bas; mais M. Charles Lelubert, qui ne pouvait prendre ces mots que comme un compliment, sentit son embarras s'accroître d'une façon désolante. Heureusement la tante lança un regard sévère à Mlle Duverset; elle comprit et mit la conversation sur un fait-divers qui remplissait les journaux : un assassinat mystérieux. Elle servait ainsi de gazette vivante à Mme Le Martin qui lisait peu et qui pouvait la prendre à partie, comme si Mlle Duverset était responsable de ce qu'inventaient les journaux.

— Qu'en pensez-vous, monsieur? demanda-t-elle.

Il s'agissait d'un vieux rentier découvert au fond d'une carrière, les poches retournées, les bras ligottés, avec trois blessures, dont une seule eût tué un bœuf.

— Je pense que ce suicide est bien regrettable.

— Comment, ce suicide? Vous ne prétendez pas que ce malheureux...

M. Lelubert rougit prodigieusement :

— Je croyais que vous parliez de cette marchande de tabac qui s'est tuée en avalant une décoction d'allumettes chimiques.

— Bououh!... dit Mme Le Martin, vilaine mort. Vous ne reprenez pas un peu de ce jambon de Prague? Avez-vous déjà remis les pieds au théâtre?

Il avoua avec quelques ménagemens que la Comédie-Française l'ennuyait et qu'il s'endormait à l'Opéra-Comique : il confessa son goût pour le cirque et les music-halls. D'ailleurs il se couchait tôt, sa santé... Il eut une toux légère; on l'approuva. Alice, — il ne lui avait pas été difficile de deviner qu'on n'invitait pas M. Lelubert sans une arrière-pensée, — s'amusait presque. Elle sentait revenir sur elle comme aimanté le regard de ce pauvre jeune homme, et si elle levait les yeux sur lui, immédiatement il semblait prêt à disparaître sous la table.

Mme Brévier pensa donner un tour heureux à l'entretien en lui demandant s'il comptait demeurer quelques mois à Paris.

— Ou-i, je ne... En effet... Cela dépendra...

— Monsieur Lelubert est bien décidé à nous rester, dit la voix nette de la tante. Aucun intérêt ne le retient plus en Orient; et où peut-on vivre mieux qu'à Paris, quand on a comme lui une belle aisance ?

Le visage de l'invité s'épanouit : effectivement, Paris avec des rentes... Seulement, il ne fallait pas que les soins qu'exige la gestion d'une grosse fortune fussent trop compliqués, parce que cela lui faisait mal à la tête. Et peut-être avait-il eu tort de boire du chablis? — Du régime et aucun excès, ne cessaient de lui répéter les médecins. Mme Brévier songeait : « Il n'est pas plus mal qu'un autre, il n'a pas l'air poitrinaire; un peu vanné : les voyages, sans doute? Mais il paraît bien neurasthénique ! »

On parla successivement chevaux, chasses, expositions de peinture, autos, et Mme Le Martin ne parvint pas à faire briller son hôte; il avait pris cependant un peu plus d'assurance, ayant découvert que le meilleur moyen était de ne pas regarder Alice; mais il lui semblait qu'il avait un fil attaché à la tête, et que ce fil le tirait d'une façon lente et continue jusqu'à ce qu'il eût rencontré les yeux graves et indéfinissables de la jeune fille. Elle dépassait ses rêves; il n'osait laisser monter jusqu'à elle ses désirs. Dormait-il? était-il éveillé? Était-ce de lui, était-ce d'elle qu'il s'agissait?... Ces allusions mystérieuses de Mme Le Martin, lors de sa première visite, et auparavant les lettres qu'elle lui avait envoyées, aux dernières escales : « Il faut vous marier... Nous vous trouverons cela... Que diriez-vous d'une belle jeune fille que je connais?... Elle vous apporterait sa beauté et son dévouement; quelle dot vaudrait cela? N'êtes-vous pas riche pour deux?... » Une dot! Oh! cela lui était égal, il avait plus

d'argent qu'il n'en pouvait dépenser; seulement, c'était triste de ne pas posséder un coffre plus solide, sa solitude lui pesait... Les soins mercenaires, quand on est malade... Mais voilà, elle ne voudrait pas de lui... Cette idée le rendit soudain piteux, et il examina d'un air absorbé son couteau à dessert comme s'il doutait que ce fût de l'argent loyal et poinçonné.

— Où habiterez-vous? demanda Mme Brévier, au moment où Mlle Duverset, hésitante, allait déclancher un nouveau fait-divers : la découverte d'une poudre explosive formidable dont l'inventeur seul avait le secret; par malheur, il venait de sauter en la manipulant, avec tout un pâté de maisons.

— Il habitera dans ce quartier, c'est un des plus sains de Paris, affirma Mme Le Martin, soulignant sa mainmise.

Elle voyait ce que c'était : ce grand garçon, un faible, dont il fallait confisquer la tâtonnante volonté. Elle allait le chambrer et mener l'affaire tambour battant.

— Je vous chercherai ce qu'il vous faut. Vous ne pouvez rester à l'hôtel.

Il en convint :

— Non, on y fait trop de bruit, et puis il y a trop de monde.

Se tournant vers Alice, — le fil venait de le tirer brusquement, — il lui décocha un sourire niais, mais cette fois, elle n'éprouvait que de la pitié : elle ne s'amusait plus, plus du tout.

— Je vous indiquerai notre notaire, je vous donnerai mon tapissier, vous aurez mes fournisseurs, dit la tante. Fiez-vous à moi pour ne pas être volé.

Elle pensait en l'examinant : « Il a l'air bien mal hypothéqué; heureusement nous allons vers l'été. » Et profitant d'un moment où Alice était sortie, comme M. Lelubert était pris d'une petite toux âpre qui lui rougissait les joues et tirait pauvrement le coin de sa bouche.

— Mais vous êtes enrhumé, mon cher enfant, je vous enverrai mon médecin.

— Ma tante, dit Mme Brévier, vous savez que le docteur Le Dave est dans le Midi; Michel soignera très bien monsieur. Je vais vous donner son adresse, le docteur Lorin, notre ami, le filleul de mon mari.

Par Michel, on saurait la vérité. Prestement, elle écrivait sur un bloc-notes, détachait la feuille et la lui remettait. M. Lelubert confus remerciait en respirant péniblement. Il parut sou-

lagé de l'absence d'Alice : soufflé par la tante, quand elle revint, il la pria de consentir à se mettre au piano. Elle sourit à peine :

— Je croyais que la musique vous endormait, monsieur.

— Oh ! mademoiselle, d'ordinaire, oui... Mais pas lorsque c'est vous qui, que... Il s'empêtra dans son compliment et resta sans pouvoir en sortir, les prunelles fixes.

— Que préférez-vous, monsieur, que je joue?

— Oh! ça m'est égal, mademoiselle, tout à fait égal...

— Voulez-vous une sonate de Beethoven?

Elle joua *Le Clair de Lune*. Si profond fut le charme de l'émotion musicale qu'un peu de poésie et de rêve passa dans ce salon empli de pensées mornes, de vœux louches, sur cette opulence de mauvais riches. La tante battait la mesure de son éventail, Mme Brévier prit un air tout à coup sentimental. M. Lelubert écoutait sans rien comprendre et sans rien ressentir, mais ce bruit lui était agréable : il contemplait Alice avec une sorte de ravissement effaré, une terreur extasiée... Certainement, c'est d'elle, c'est de lui qu'il s'agissait. Le sourire complice, trop bienveillant de Mme le Martin, le lui signifiait. Mme Brévier ne semblait pas avoir non plus de l'hostilité contre lui... Se pouvait-il? Et cette belle jeune fille.. Non, c'était trop beau... Il avait déjà manqué trois mariages; sans raison valable, au dernier moment, on lui avait fait comprendre... Pourquoi donc? Sa santé?... Mon Dieu, mon Dieu, pourvu qu'il n'eût pas d'insomnie cette nuit: c'est lugubre l'insomnie, le cerveau marche, marche, on se fait des idées, dans le noir... Il réclamerait une veilleuse, et puis il avait son chloral.

Alice se levait, il la remercia gauchement, prit congé. Mais Mme Le Martin exigea qu'il attendît le thé, servi bien chaud; elle allait le faire reconduire dans son auto, perspective qui parut l'épouvanter, mais elle insista :

— Si, si, vous êtes un peu enrhumé, cela vaut mieux.

Les dernières minutes laissèrent une gêne étrange. Tous les sujets de conversation étaient épuisés; M. Lelubert paraissait ne plus pouvoir assumer le moindre effort, se bornait à lever de temps en temps sur Alice un regard de pauvre honteux. Mlle Duverset heureusement annonça :

— L'auto est prête.

M. Lelubert s'éclipsa précipitamment.

— Charmant jeune homme, dit la tante. Son voyage l'a un peu fatigué.

Mme Brévier hocha la tête. Alice, d'un air lointain, feuilletait un album de vues d'Italie :

— Tu lui as fait, ma petite, une forte impression : le pauvre garçon en était tout chaviré.

Alice ferma posément l'album, regarda Mme Le Martin, puis sa mère, bien en face. Mme Brévier baissa les yeux.

V

Le lendemain, M. Lelubert, qui devait venir prendre la tante pour visiter avec elle des appartemens, ne parut pas à l'heure fixée. Un groom de l'hôtel apporta ses excuses avec un magnifique bouquet de roses : ce monsieur s'était trouvé si mal que le médecin, qu'on avait été réveiller pendant la nuit, lui avait appliqué des ventouses, avec défense de sortir.

Mme Le Martin vérifia l'étiquette qui nouait la gerbe : elle sortait de chez le bon faiseur, M. Lelubert savait vivre.

— Portez donc ce bouquet dans la chambre d'Alice, dit-elle à Mme Brévier. Elle y sera sensible. Et téléphonez à Michel d'aller voir ce pauvre garçon. Je crains qu'il n'ait un bon rhume.

Jeanne Brévier restait immobile et pensive :

— Ma tante, ça se voit trop,... c'est un mariage impossible.

— Pourquoi, impossible? On fait chambre séparée, on est prudent... Comment font donc les femmes dont les maris tombent malades?

— Mais, ma tante, ce malheureux est capable de s'éprendre d'Alice, et alors...

— Eh bien?...

— Mais, c'est choquant à penser... Elle n'y consentira jamais, elle ne l'aime pas...

— Et pourquoi ne l'aimerait-elle pas ?... Si elle l'aimait, est-ce qu'elle n'aurait pas pitié de lui? Elle voudrait lui donner quelques années, quelques mois même de bonheur... Plus il serait à plaindre, plus elle s'attacherait à lui faire oublier son infirmité.

— Oh ! ma tante, mais c'est plus fort que soi, un malade!...

Dans ce mot perçait sa terreur souveraine de l'amoindrissement et de la mort. Entourée d'un mari et d'enfans robustes,

elle avait toujours eu pour les misères, les déchéances de l'organisme, une répulsion invincible.

— Eh bien ! est-ce que tous les jours on ne se dévoue pas aux malheureux, aux infirmes? Et les sœurs de charité? Et les mères qui affrontent tous les dégoûts; il y en a pourtant.

— Mais Alice ne peut pas se jeter à la tête de ce monsieur qu'elle ne connaît pas...

— Vous êtes étonnante, ma chère : avec cela qu'on a besoin de se connaître pour se marier. Si on se connaissait bien, on ne s'épouserait jamais. Savez-vous combien de temps Edmond m'avait vue? Dix minutes. Et nous avons fait un excellent ménage. Enfin, il faut voir les choses comme elles sont ! Si Alice veut, elle n'a qu'à étendre la main. Vous n'avez donc pas vu les yeux qu'il lui faisait? Il se mettrait à genoux pour recevoir son consentement; et il y a au bout quatre-vingt mille livres de rente.

Elle ajouta avec un cynisme tranquille :

— Les maris passent, l'argent reste. Pourquoi voulez-vous d'ailleurs qu'il ne se fortifie pas, ce garçon? On revient d'autrement loin. La tuberculose, — admettons qu'il ne soit pas guéri, — se soigne à tous les momens.

— Vous avez beau dire, murmura Mme Brévier.

Acheter à ce prix la fortune d'un mourant, — elle le voyait déjà à l'agonie, — c'était trop cher. Et il fallait toujours en revenir là, on ne forcerait pas l'obstination d'Alice.

— J'irai prendre de ses nouvelles, dit Mme Le Martin.

Mais elle n'y alla point; les scrupules de sa nièce, qu'elle jugeait sans fondement pour autrui, lui semblant très valables pour elle-même, elle avait réfléchi. Ces chambres d'hôtel sont pleines de microbes : pourvu que M. Lelubert ne fût pas contagieux à l'excès... Il avait dîné chez elle, serré sa main, touché ses meubles. Elle ordonna à Mlle Duverset de faire faire un relavage complet de la vaisselle et des couverts. Et qu'on baignât Kiki de la tête aux pieds.

On n'eut des nouvelles de son protégé que le lendemain, par Michel.

Mme Le Martin était sortie avec Mme Brévier : elles étaient au Bois. Alice le reçut. Michel la regarda d'un air singulier; et, gêné, déclara :

— Votre tante m'a fait prier de voir un de ses amis, que vous connaissez aussi, il me l'a dit...

— Comment va-t-il?

— Très mal, et s'il se relève de cette congestion pulmonaire, il n'en restera pas moins perdu.

Il se méprit à l'expression apitoyée d'Alice. Voyons, c'était fou! Il n'allait pas croire que déjà elle eût de la sympathie ou un sentiment plus fort pour ce jeune homme! Et ce n'est pas de la jalousie, mais une réelle pitié qu'il avait éprouvée, quand, pris d'un besoin de confidences, entre deux quintes, M. Lelubert, heureux de parler à un ami de ces dames, lui avait fait l'éloge d'Alice, laissé entendre naïvement combien il la trouvait belle. Sur quelques mots imprudens, Michel avait reconstitué l'histoire : les combinaisons de M[me] Le Martin. Qu'Alice s'y prêtât, pas une seconde il ne lui faisait l'injure de le croire. Peut-être d'ailleurs ignorait-elle le piège? Mais qu'on osât la mêler à cette vilenie lui était déjà odieux. Il ne le pardonnait pas à la tante et à M[me] Brévier.

— M. Lelubert, dit-il avec un sourire agressif, songe à se marier. Il ne m'a pas caché que votre tante l'y encourage. Elle n'ignore cependant pas son état.

— Qu'est-il donc?

— Phtisique au dernier degré.

— Le malheureux!

— Oui, dit âprement Michel ne pouvant se contenir : ce n'est pas trahir le secret professionnel que de répéter ce qui crève les yeux. Voilà le mari qu'elle vous destinait, et dans quel espoir, vous le devinez peut-être...

Alice ne put réprimer un mouvement de honte et d'horreur : oui, elle avait compris les projets échafaudés sur M. Lelubert; mais que sa tante sût l'état de ce pauvre diable, qu'elle voulût la jeter pour de l'argent, elle, un être jeune, vivant, dans les bras de ce pâle être assoiffé d'amour, désespéré de ne plus étreindre qu'un fantôme de vie, et d'autant plus avide, c'était abominable. Elle demanda, le visage bouleversé :

— Alors, elle le savait?

— N'en doutez pas.

Ils se turent, le silence fut pénible. Michel reprit :

— Tous les jours, des actes pareils se commettent : l'opinion les ignore, la loi est désarmée. Nous assistons quotidiennement, nous autres médecins, à des infamies que trop souvent nous ne pouvons empêcher, que nous flairons, que nous frôlons, et qui

nous échappent. J'ai constaté des sentimens hideux, j'ai deviné des actes atroces causés par la haine, la jalousie, l'amour, mais je n'ai jamais vu de crimes comparables à ceux qu'on commet pour l'argent.

Il reprit :

— Oui, j'ai vu voler, mendier, mentir, empoisonner : toutes les bassesses, toutes les saletés, pour se procurer de l'argent. Et les gens qui font ces choses sont tenus pour honorables, Mme Le Martin...

Il s'interrompit, haussa les épaules, à quoi bon? Alice pouvait-elle penser autrement? Cependant il souffrait... Elle n'était pas à sa place dans cette maison, et sa mère n'aurait pas dû... Amèrement il évoqua Pierre Brévier ; pourquoi n'était-il plus là pour protéger les siens? « Et moi, songeait-il, moi, presque son fils, — que puis-je?... Pourtant il m'avait dit, ce soir de l'irréparable : « Fais-toi aimer d'elle, si tu peux... » Fais-toi aimer, c'est facile à dire... »

Le silence devint embarrassant :

— Voilà, dit Michel, voudrez-vous bien rapporter à votre tante...

Il ajouta :

— Je ne puis rien pour son malade, et tout ce qu'on devra lui conseiller dans trois semaines, sera quelque sanatorium. Je considère, en tous cas, mon rôle comme terminé.

Il s'en voulut de dire cela, qui semblait manquer d'humanité ; mais avait-il du temps à perdre? Et les honoraires qu'il eût pu gagner à ces visites, franchement, lui eussent brûlé les doigts. Cela ne l'empêchait pas d'éprouver une stérile pitié pour cet être rejeté des conditions normales, de l'amour, de la vie, malgré tout son argent dont le poids l'avait fait trébucher trop jeune aux coûteuses folies, aux imprudences absurdes, son argent que, rapaces, se disputeraient des parens lointains, inconnus, son argent infecté, désormais source de nouveaux maux et de nouvelles misères.

Alice eut un geste vague, impuissant, elle aussi. Michel était-il si pressé?

— Pourquoi n'attendez-vous pas ma mère? Elles vont rentrer.

— J'ai du travail.

Elle sourit :

— Vous êtes bien heureux, moi qui en cherche sans en trouver.

Il la regarda tristement :

— Votre vie est dure ici ? Hein ?...

— Très dure.

Elle souriait, vaillante, et pourtant très lasse.

Il se rembrunit encore :

— Du courage !

Ils se serrèrent la main ; étreinte indécise, qui se détacha dès qu'ils sentirent le fluide chaud circuler entre leurs paumes unies, comme s'ils avaient peur d'en éprouver la force.

— Oh ! du courage, j'en ai, dit Alice. Et puis, cela ne durera pas toujours.

— Non, certainement, fit-il avec vivacité.

Il la regarda encore, avec un reflet profond de tendresse, parut vouloir dire quelque chose, puis se détournant :

— Eh bien, au revoir.

— A bientôt ?

— Oui, à bientôt.

Elle souleva le rideau de la fenêtre, le vit traverser le boulevard ; il disparut au tournant de la rue, et elle restait là longtemps immobile, comme si elle l'apercevait encore. Elle s'avisait avec une mélancolie douce qu'ils ne se disputaient plus, à présent.

Mme Le Martin prit très allégrement la chose : — ce pauvre M. Lelubert, vraiment elle n'aurait jamais cru...

Et gênée par l'expression de reproche qu'elle lisait sur le visage de Jeanne Brévier et par le froid silence d'Alice, elle se tourna, avec un geste magnanime, vers Mlle Duverset :

— Vous irez ce soir même prendre de ses nouvelles.

Elle veillerait à ce que celle-ci, au retour, se gargarisât au coaltar et jetât ses gants, car, pour sa part, elle comptait attendre, pour revoir M. Lelubert, qu'il fût remis sur pied.

Seule avec Mme Brévier, elle coupa court à toute explication désagréable par cette diversion :

— Eh bien ! ma chère, à un autre ! Nous allons maintenant nous occuper de M. de Souché.

Mme Brévier eut un sourire incrédule ; s'il ressemblait au précédent... Très vite, la tante commentait :

— Gentilhomme campagnard,... a servi dans l'armée, bon

vivant, une santé solide, grande fortune en terres, s'ennuie tout seul, veut se marier. Vieux garçon; quand je dis vieux... Il ne paraît pas son âge.

— Combien a-t-il donc?

— Vous lui donnerez à peine quarante-sept ans, il n'en a que cinq de plus.

Et Alice en avait vingt et un...

— Baron, ajouta la tante, ça sonne bien.

Baron de Souché! Mme Brévier eut un geste désabusé qui ne repoussait pas, qui n'acceptait pas, qui semblait dire: « Voyons tout de même, puisqu'il le faut... »

VI

La villa des Gilles d'Ambelles, au Pausilippe, descendait jusque dans la mer. Délaissant leur maison de ville, trop chaude, ils s'y étaient installés depuis le commencement de juillet.

Les pièces carrelées de faïences et incrustées de mosaïques étaient délicieusement fraîches; frais aussi le jardin avec ses arbres exotiques, ses énormes châtaigniers, ses rampes à même le roc où soufflait une perpétuelle brise de mer. Gilles, tous les matins, partait pour le consulat, dans une charrette anglaise qu'il conduisait lui-même. Raymonde alors respirait. Levée aussitôt, à peine vêtue, les cheveux relevés, les pieds nus dans de petites babouches, elle se promenait en flottant peignoir de soie blanche dans le grand jardin, allait s'asseoir au belvédère, d'où la mer à l'infini déployait sa nappe d'un bleu violet. Vers dix heures, elle descendait le petit sentier en lacets, gagnait la minuscule plage où, à l'abri des regards, elle se baignait dans une large vasque creusée par le flot, et si dorée de soleil que l'eau y était transparente et la roche couleur d'écaille de tortue.

Ce matin-là elle savourait à pleins poumons l'ivresse de vivre et la satisfaction d'être belle. Elle avait assisté au départ de Gilles, apporté un morceau de sucre à Bob, le poney, qui l'avait croqué avec un balancement de tête satisfait. Elle avait même tenu au mors la bête impatiente, tandis que Gilles, monté dans la voiturette, saisissait les guides et le fouet.

— Au revoir, avait-elle dit aimablement. Ne revenez pas trop tard, il y aura un rizotto soigné.

Gilles avait souri: le rizotto lui agréait, surtout quand des

foies de volailles en relevaient la saveur safranée. Beppo, le vieux jardinier boiteux, ouvrait la grille à Son Excellence, et M. d'Ambelles, maintenant Bob à demi cabré, avait fait une belle sortie piaffante, avec un salut galant à sa femme.

Raymonde avait vu Beppo refermer la grille; elle ne quittait pas son expression enfantine et ravie. Ce n'est pas qu'elle se souciât le moins du monde de savoir si Gilles arriverait à destination sans accroc ou reviendrait exactement pour le déjeuner; elle ne lui avait témoigné cette bonne grâce que par indifférence paisible, accord d'elle-même avec les choses heureuses, le jardin parfumé, l'air chaud et léger.

Elle pensa qu'on était jeudi et qu'elle aurait ce matin une lettre de Marc.

Ces lettres, si confiantes et d'une ardeur si passionnée, remplissaient maintenant sa vie.

Non que Raymonde fût particulièrement sentimentale; mais bien qu'elle alliât en elle des goûts très positifs au sens du romanesque, elle jouissait avec une intensité voluptueuse extrême d'avoir un mystère semblable dans sa vie. C'était trop beau pour durer, elle le savait; il faudrait en venir à des procédés d'action pleins d'inconnu, et peut-être d'ennuis, sinon de périls. En attendant, s'endormir dans la faute était si doux. Cette faute, Raymonde la savourait avec un véritable délice. Elle se répétait dix fois par jour: « J'ai un amant, un amant... » avec une sorte de fierté, car peu de femmes pouvaient se flatter de retenir un homme de cette qualité: il n'y avait pas deux Marc au monde!... D'abord, à ses premières chutes, avait répondu un sentiment de stupeur: l'irréparable était donc consommé; qu'elle le voulût ou non, elle ne pourrait plus redevenir la Raymonde qu'elle était la veille: elle portait dorénavant une tache secrète, elle devait avoir honte... Et elle avait été surprise d'éprouver si peu de confusion. Elle appartenait à Marc; eh bien! voilà tout. Qu'y avait-il là d'extraordinaire? Le monde où elle vivait, l'indulgence dont on couvrait les faiblesses d'un voile de convenances trompeuses, ne l'avait-elle pas habituée à entendre dire de presque toutes les femmes qu'elles étaient légères, et que leurs maris de leur côté... Pourquoi eût-elle donné à ce mot redoutable d'adultère plus de sérieux que les grandes personnes n'en attachent aux contes de Croquemitaine? Ce n'est pas d'hier qu'elle avait remarqué l'importance que le monde attache aux termes mêmes, plus qu'aux

choses que les termes désignent : « Fais ce que tu veux, mais sans t'en vanter, en dissimulant. » Elle avait cru, sur la foi des romans, que son âme allait être transfigurée, que des remords, des terreurs l'agiteraient : comment se pouvait-il donc, alors, qu'elle se sentît si joyeuse ?

N'éprouvait-elle donc aucune gêne, aucun embarras à se dire : « Je trompe mon mari, en vivant sous le même toit, à la même table ? » Était-elle donc privée de sens moral, comme il le lui avait reproché un jour ? Sans doute, il eût mieux valu qu'elle n'eût pas à mentir, à se cacher comme pour une mauvaise action. Mais qui donc l'avait acculée à cette nécessité, sinon Gilles lui-même ? Pourquoi n'avait-il pas voulu lui rendre sa liberté, ainsi qu'elle le lui avait proposé, au lendemain de la mort de son père ? Qu'il s'en prît à lui-même, si elle agissait mal. Sa déloyauté n'était que ruse de faible, temporisation en attendant le jour où elle s'évaderait par la porte ouverte à deux battans. Elle s'avouait pourtant qu'une délectation toute féminine se mêlait à ce jeu plein de risque, et qu'endormir les soupçons de Gilles amusait en elle l'éternelle Dalila. Elle détestait moins son mari, même, depuis qu'elle lui causait un préjudice réel ; dans leurs rapports meilleurs, l'amabilité de surface qu'elle lui témoignait était autant de perfidie prudente que de compensation spontanée. Pourquoi lui en eût-elle autant voulu qu'autrefois ? Il n'avait rien empêché, il ne voyait rien, ne devinait rien ; un naïf instinct de perversité lui faisait trouver une joie à le berner ainsi, en même temps qu'elle gardait un peu de rancune envers le gêneur soupçonneux, qui, elle le savait maintenant, l'avait fait suivre et espionner à Paris.

Elle cueillit un grand jasmin d'Espagne pourpré, le piqua dans ses cheveux, ouvrit son ombrelle et par les allées en pente douce se dirigea vers la mer.

Pauvre Gilles ! Elle lui en voulait si peu qu'elle avait, de concert avec Marc, décidé qu'il serait décoré le 14 juillet : il en cachait si mal son envie et en serait si content... Marc avait promis d'obtenir cette croix ; ce que cet accord secret entre elle et lui constituait d'immoral et d'outrageant persiflage pour son mari, elle n'y pensait pas : c'était un dédommagement qu'après tout elle lui devait bien... Et il ne s'en plaindrait pas, à coup sûr... Elle devait reconnaître d'ailleurs qu'il était moins désagréable qu'autrefois. La persistance même flatteuse, mais en-

combrante, de sa fidélité amoureuse, bien qu'elle l'éludât inexorablement, lui prouvait combien elle était désirable, et renforçait son ivresse de s'être donnée à celui qui avait suscité en elle la plus ardente joie du cœur et des sens. D'autant plus elle en appartenait à Marc, ne pensant qu'à lui, attendrie de regrets et d'espoirs, enivrée d'attendre passionnément les mystérieux rendez-vous où, de loin en loin, ils se retrouvaient dans une maison silencieuse de la via San Severo, lorsqu'il pouvait entre deux trains s'échapper et accourir. Il lui apportait la fièvre, l'odeur et comme la griserie de Paris : causeries intarissables, confidences intimes coupées de baisers et de caresses ; la brièveté même de ces heures trop courtes, tout entretenait, ravivait l'ardeur inapaisée de leur amour.

C'était aujourd'hui jeudi, et elle aurait une lettre de Marc.

Ces derniers temps, lorsqu'elle habitait encore en ville, elle entrait furtivement, et comme en quête de bibelots, dans un magasin de brocante perdu au bout de la Strada di Constantinopoli. Une vieille femme achetée par Marc, recéleuse qu'un avocat de ses amis lui avait signalée, et qu'il avait tirée d'affaires alors qu'elle se voyait menacée de procès et de prison, en lui donnant de quoi désintéresser les plaignans, Maria Giustignani glissait à Raymonde, au fond de l'arrière-boutique poudreuse, ces lettres. Avec quelle impatience énervée elle les glissait, avec quelle bravade elle rapportait dans son corsage ces pages que Gilles était si loin de soupçonner et qu'il eût été si fier d'intercepter, comme il faisait du courrier adressé par la poste !... Une ou deux enveloppes maladroitement recollées en avaient fait foi : double plaisir pour elle, de tromper un trompeur. La poste restante, où elle aurait été sûrement reconnue sous les voûtes vitrées de la galerie Umberto, ne lui eût pas procuré cette sensation de bonheur volé.

Étendue sur un rocking-chair du belvédère, elle regarda avec intérêt des voiles roses de pêcheurs qui glissaient sur la mer brasillante, pareille à un miroir d'or brisé en éclats mobiles. La radieuse matinée ! La chaleur de ce sol volcanique, la fièvre langoureuse de l'Italie, la grande terre d'amour et de sang, dont la poussière même semble une cendre de passions mal éteintes, l'enveloppa d'effluves magnétiques. Elle revit tous les coins de terre où, depuis quatre mois, elle avait promené en voiture son insolence et sa beauté, qui faisaient se retourner les

passans et lui sourire les hommes du peuple aux yeux luisans et aux mâchoires hardies. Pas un paysage auquel elle n'eût associé la pensée de Marc : Pompéi et son petit musée où le plâtre a moulé l'empreinte des morts surpris par le volcan, l'inquiétant Vésuve dont elle apercevait à l'horizon le panache de fumée blanche; Pompéi avec ses rues où l'ornière des chars demeure, et où les fontaines montrent leur margelle usée, là où s'appuyait la main des gens qui venaient boire; les petites maisons et leurs fresques encore éclatantes, les cours intérieures qui parlent avec leurs jardinets nains et leurs jets d'eau taris, les pierres patinées de soleil et le silence de cette ville ressuscitée dans la mort vivante; Baïes et le cap Misène, les villes de parfums et d'harmonie, Sorrente, Amalfi, et l'île adorable, Capri. Tout cela, tout cela dont le charme n'était pas émoussé encore, éveillait en elle mille sensations prolongées où le désir, la mémoire amoureuse et d'indécises nostalgies féminines se confondaient. Paris alors ne lui manquait pas; le prestige divin, la fascination du ciel, de la mer, de la terre envoûtaient son cœur et ensorcelaient sa chair : quel pays comparable à celui-ci pour aimer! Avec quelle ivresse elle voudrait librement, à pleine âme, savourer avec Marc ces matins glorieux, ces après-midi de feu, ces crépuscules incomparables, quand la mer devient pareille à un vin sombre et que Naples, tel qu'un précieux ivoire ciselé, double son mirage dans la glace des eaux. Le ciel de pourpre et d'orange dégrade lentement ses teintes de féerie; le souffle qui vient du large vous prend au cœur...

Naples même ne lui déplaisait pas, avec son grouillement humain, ses ruelles en escalade, ses rues grasses que la pluie change en égout, ses équipages mêlés à la plèbe la plus familière, ses mendians, ses femmes criardes, ses enfans qui pullulent, ses angles de rues ornés de reliquaires aux cierges allumés, ses enterremens pompeux où le cercueil, sous la housse qui recouvre les porteurs, semble le mort qui marche; Naples, ses faubourgs de misère, ses claies où les grands écheveaux de macaroni sèchent au vent, ses maisons où les lessives bariolées pendent aux fenêtres, ses petits fiacres emportés de chevaux fous. Comme elle aurait eu cela en horreur, pourtant, de quel ennui n'eût-elle pas été submergée, si elle n'avait pas eu son amour pour colorer tout ce qu'elle voyait de splendeur et de joie!

Son deuil, en la dispensant de visites et en ne lui permettant de recevoir que dans une demi-intimité, limitait les corvées mondaines et lui laissait le choix des relations agréables. On l'avait, avec la courtoisie italienne, prompte au sourire, la main ouverte, très bien accueillie. Que lui importait? Elle n'était là que de passage. Ce n'était qu'une halte après la tourmente qui avait bouleversé leur vie, une oasis de lumière et d'enchantement. Elle songea à l'impression de plénitude orgueilleuse qu'elle avait ressentie ce matin à se contempler dans le grand miroir à fleurs peintes, triomphante de fraîcheur et de sève. Il lui sembla que des forces inconnues affluaient dans son être; elles lui venaient de partout, de la terre calcinée, des arbres drus, de la mer éblouissante. Elle s'abandonna à la chaleur odorante qui la caressait, la pénétrait toute d'un bien-être amoureux, et elle ferma les yeux, voluptueusement. Quand elle les rouvrit, Maria Giustignani se tenait devant elle.

La vieille, avec son nez de Pulcinella, ses rides et son goitre, avait l'air d'une fée Carabosse, propice et madrée. Avec force génuflexions et grimaces, elle tira de son cabas de vieilles dentelles, des boîtes de cuivre gravées, des miniatures, et de ses mains crochues aux mains blanches de la signora, une enveloppe pliée en deux fila, soudain escamotée, invisible. Vite, sur un achat et une pièce d'or, Raymonde renvoyait la vieille, et courant au fond du jardin, dans une niche formée par le surplomb des rochers, elle lisait la lettre de Marc.

Ses traits s'illuminèrent, il serait là demain soir : il l'attendrait « chez eux, » dans la petite maison de la rue San Severo. Elle se mit à rire, et, claquant des doigts comme une pensionnaire, elle chanta l'air napolitain si obsédant :

Aissera, Naninè, mene sagliete
Tu saie addo?
Addo...

Elle savait bien qu'il faisait trop beau pour qu'il ne lui arrivât pas du bonheur ce matin, et elle esquissa un pas de danse dans l'allée, ombre blanche, forme légère dont la grâce éclaira, de loin, le vieux visage de Beppo qui la contemplait indulgent, accoudé au manche de sa bêche.

Marc serait là, tout à elle, elle à lui...

VII

Gilles, rentré radieux à l'heure du déjeuner, montrait à Raymonde la lettre confidentielle de son directeur : chose faite, il avait la croix ; le décret revenu de la Grande Chancellerie allait être signé par le Président. A l'heure qu'il est, les journaux de Paris devaient publier la promotion. Il reçut les complimens de Raymonde avec la modestie d'un homme qui sait ce qu'il vaut et attribue à son mérite seul la réussite ; la vie vue à travers le prisme de son verre, où scintillait un excellent vin de Capri, lui parut couleur de rose ; il reprit avec appétit du rizotto confectionné par leur cuisinière Annunziata, qui excellait en mets friands, lièvre au chocolat, artichauts à la juive, et toutes sortes de pâtisseries dont trente variétés de beignets.

Ce poste enviable et disputé, ce ruban qui fleurissait sa boutonnière d'un printemps de carrière précoce, le dédommageaient un peu de ses dernières tribulations : la perte d'une double fortune et la perte relative de sa femme. Vraiment, si l'orage conjugal s'apaisait définitivement, s'il pouvait exclure à jamais le soupçon, et serrer à nouveau dans ses bras une Raymonde assagie, il aurait plaisir encore à se raccommoder avec l'existence. Il se trouvait au mieux disposé pour écouter sans trop de défiance Raymonde lui dire d'un ton très naturel :

— La princesse Scorsini m'a écrit pour m'inviter à aller passer vingt-quatre heures chez elle à Monte-Falcone avant son départ : elle veut, dit-elle très aimablement, se charger de mes commissions pour ma mère et ma sœur. J'ai envie de leur envoyer une caisse de ces chocolats à la liqueur et aux parfums qu'on vend chez Buonto, rue de Tolède : maman en raffolera.

Elle ne s'étonnait plus de mentir si bien ; le mensonge qui facilite tout, qui huile les portes, qui assouplit les serrures, qui met un tapis de feutre sous les pas, qui ouate les chocs et adoucit les contacts, lui était devenu si familier que maintenant elle l'employait pour tout, pour rien, par plaisir, avec une perversité amusée à voir Gilles crédule, lui si soupçonneux. Elle se rappelait leurs disputes continuelles, leurs aigreurs ; la dissimulation, un peu de flatterie avait suffi à cette bonne entente de surface. Au dessert elle tirait d'une petite boîte la surprise préparée depuis quelques jours, un ruban rouge, le nouait à la bou-

tonnière, se reculait pour juger de l'effet, satisfaite au fond, dans l'impérissable vanité de la femme : Gilles rehaussé, la rehaussait elle-même ; et quoique sachant à quoi s'en tenir sur lui et sur elle, il faisait, estima-t-elle, meilleure figure ainsi.

— Mais comment irez-vous à Monte-Falcone? demanda-t-il.

— Le landau de la princesse m'attendra à la gare de Castellamare.

Il murmurait :

— Quelle insupportable bavarde, et cette exubérance napolitaine!... Elle a la voix d'un capitaine de gendarmerie. Enfin elle vous a prise en affection, je ne veux pas en médire.

Il ne pouvait supporter la grosse dame, et c'est à dessein que Raymonde, en motivant ainsi sa fugue, lui avait enlevé tout prétexte à s'offrir à venir la reprendre chez la princesse, dont elle savait que le départ pour France, fixé d'abord effectivement au surlendemain, se trouvait soudain avancé, juste à point pour lui fournir un alibi, alibi fragile il est vrai, à la merci d'un hasard; mais depuis qu'elle avait subi l'emprise de Le Vigreux, elle se lançait dans l'inconnu avec une insouciance de belle joueuse : advienne que pourra.

Le plus tranquillement du monde, au trot de Bob fringant, elle s'était laissé conduire par Gilles aimable, prudent peut-être aussi, à la gare où il lui prenait son billet pour Castellamare : valise dans le filet, journaux illustrés, caramels de Turin pour le trajet; elle était bien? Le temps était beau... *Shake-hand;* allons, au revoir! A la première station, elle descendait, et, une voilette sur le visage, ayant changé de mantelet et de chapeau, elle regagnait Naples incognito. Tant pis, si on la rencontrait! Mais elle gagnait sans encombre l'appartement discret où donna Rosa del Mele, vieille dame respectable à mantille sur cheveux blancs, et robe de soie noire usée, la *contessa* qui a eu des malheurs, l'accueillait avec un sourire et un regard éteint, l'ombre d'une grâce et d'une beauté évanouies. Des fleurs dans le salon aux meubles d'acajou Empire, aux étoffes vertes à palmes et guirlandes passées; des fleurs dans la chambre à coucher au grand lit bas, orné de l'aigle napoléonienne, relique du mobilier dispersé d'un des palais de Murat, et dans la salle à manger un en-cas préparé de poissons froids, de petits pâtés de gibiers, de fruits au marasquin avec les fiasques d'osier clissé et, dans le seau à glace, le champagne.

Marc pouvait venir... Et quand il avait paru, — introduit sans bruit par la *contessa* qui s'éclipsait ensuite, dorénavant invisible, — quand elle l'avait vu lui tendre les bras et lui sourire avec une folie de bonheur dans les yeux, de quel élan elle s'était jetée contre lui;... et quelle étreinte!

Aux premiers mots, Le Vigreux, qui avait entraîné Raymonde dans un coin de la chambre à coucher, assis, elle sur une chaise longue à dossier haut, lui sur un large tabouret à ses pieds, lui disait :

— Je suis libre, ma chérie; les difficultés que vous faisaient pressentir mes lettres sont levées, mon divorce est prononcé depuis hier.

Il passait sur elle un éblouissement : dans sa gratitude véhémente, son ardeur passionnée, que ne pouvait-elle lui offrir en échange sa liberté, à elle? Libre, Marc!... Devant la parole loyalement tenue de cet homme qu'aucune promesse n'embarrassait, et qui, il le disait lui-même, marchait sur tout ce qui le gênait, devant cette preuve d'amour donnée par ce caractère entier qui n'avait jamais été faible devant l'amour, elle éprouvait une ivresse de fierté, l'orgueil de la conquérante esclave, qui domine par son prestige d'idole le maître auquel elle obéit. Elle savait ce que ce divorce, obtenu de la tendresse de Thérèse Le Vigreux, dû à son sacrifice noble et douloureux, avait coûté de larmes cachées à la pauvre femme; elle n'ignorait pas que Marc, si rude qu'il fût, en avait éprouvé de la pitié; elle l'en estimait d'autant plus d'être fort : il lui apparaissait comme un soutien invincible, le garant magique de son avenir, l'amant, le mari d'élite auquel sa faiblesse pouvait se confier, car elle ne redoutait pas d'être, comme Thérèse, trahie, et un jour abandonnée. Elle ne se trompait pas à la passion romanesque qu'avait ressentie pour elle cet ambitieux positif, qui eût dû logiquement se contenter de caprices : l'amour intense, absolu, satisfaisant chez lui ce besoin d'idéal, longtemps cherché dans les aventures et le plaisir, réalisé enfin aux côtés d'une femme aimée pour les mystérieuses correspondances qui unissent les corps, les esprits et les cœurs.

Les mains dans les mains, les yeux dans les yeux, s'interrompant pour un baiser dont le frémissement se prolongeait dans toutes leurs fibres, ils s'entretenaient interminablement, sans songer au repas ni à l'heure. Marc expliquait : la santé de sa femme, gravement atteinte pendant deux mois, avait retardé la

procédure; il n'avait voulu tenir son consentement que de sa libre volonté. Il disait en mots simples combien elle avait souffert, avec quel désintéressement elle lui avait rendu son nom, sans vouloir accepter aucun dédommagement pécuniaire; épousée sans grande fortune, elle resterait telle qu'il l'avait prise, fidèle à son souvenir, faisant des vœux pour son bonheur. Elle avait parlé de celle pour qui on la sacrifiait avec tristesse, mais sans amertume; et Raymonde crut entendre le conseil que Thérèse Le Vigreux lui eût donné à elle-même avec franchise et bonté : le conseil de rendre Marc heureux. Malgré l'égoïsme de son triomphe, elle s'attendrit : cette âme était haute et belle, et certes, à sa place, Raymonde n'aurait pas eu cè courage.

— Et maintenant, disait Le Vigreux, il faut que vous vous libériez à votre tour; je veux que vous soyez ma chère femme et une des reines de Paris, la plus belle, la plus puissante, la plus fêtée; on divorce, vous le voyez, sans bruit ni éclat, quand on le veut.

Vouloir, certes Raymonde le voulait; le moment était venu pour elle d'agir, elle avait sa dette à payer... Mais Marc avide la soulevait entre ses bras; elle l'entraînait, rieuse, vers la salle à manger; enlacés, ils sentaient dans leurs veines une âpre fièvre et dans leurs moelles descendait un frisson tour à tour froid et brûlant.

Le lendemain matin, après cette si longue et si courte nuit, la plus belle parce que c'était la première qu'ils eussent pleinement à eux, le hasard fit que Gilles, avant d'entrer au Consulat, tomba sur un importun, Giuseppe Banfi, petit bourdon noir et velu, grand organisateur de matches et de sports, le plus mondain et le plus potinier des oisifs napolitains.

— Et comment va la charmante vicomtesse? Et vous, mon cher vicomte?...

Gilles entendait sans déplaisir cette appellation inusitée en France et que multipliait l'affabilité italienne, toujours prête à donner, avec le titre et le rang, de l'Excellence et de l'Illustrissime.

— Et savez-vous que la Duse doit venir à Naples? Notre très cher Della Luca s'est cassé la jambe hier, un accident d'automobile. Cela va désoler notre excellente princesse Scorsini, qui est partie avant-hier pour l'Écosse...

— Je croyais, fit Gilles surpris, qu'elle ne partait que demain ou après-demain.

Il avait failli ajouter : « ... — Et ma femme est auprès d'elle ; » mais, diplomate avisé, il s'abstint.

— Non, non, non... Partie avant-hier matin ! *Per Dio!* j'y étais avec la Palenti, le gros Cusmano, lord et lady Gauntlet, nous l'avons embarquée à la gare avec sa fille aînée, qui était même de très méchante humeur parce que des robes qu'elle attendait, figurez-vous...

Mais Gilles n'entendait plus, s'esquivait en hâte, une sueur froide aux tempes. Dans son cabinet, il tombait accablé sur un fauteuil. Où était Raymonde ? Quand rentrerait-elle ? Elle avait donc menti ? Tous ses soupçons, mais aussi des doutes... Elle avait pu aller de bonne foi à Monte-Falcone, peut-être là s'était-elle trouvée indisposée ! Mais elle aurait télégraphié, dans ce cas... Non, elle savait le départ de la princesse, elle l'avait escompté. Quelle machination perfide, quelle duplicité ! Et pourquoi avait-elle menti, sinon pour le tromper ? Avec qui ?... Lui ! Le nom abhorré revint de force à ses lèvres, mais elle n'en parlait plus et il s'était flatté que l'absence, le temps... Fou qu'il était, niais... Et d'autres injures, trop précises, le poursuivaient. Où la trouver maintenant ?... Naples était vaste... Était-elle seulement à Naples ? Si elle était partie pour ne plus revenir ? De pâle il devint rouge, desserra son faux-col ; il étouffait... Ridicule, lui, d'Ambelles... Au lendemain de sa décoration... Ah ! la... de femme ! Une appellation crue le soulagea. Non, s'était-elle assez moquée de lui !...

Il passa un jour et une nuit abominables. Un journal qu'il ouvrit lui apprenait le divorce de Le Vigreux : tout s'éclaira, plus de doutes. Trochart s'il était là, encore, pourrait, sans le compromettre dans sa dignité, se livrer à des recherches... Mais ici, à qui s'adresser sans risquer d'ébruiter son infortune ? Et moins il doutait de celle-ci, plus il essayait de se raccrocher à un absurde espoir qui ne le consolait qu'à demi : Raymonde, malade, ayant perdu conscience d'elle-même, soignée chez des inconnus, ou un accident grave... Des brigands l'avaient peut-être enlevée, et il allait recevoir sommation de la délivrer contre forte rançon. Non, son instinct de jalousie réveillée, de vagues, d'insaisissables indices dans l'attitude et l'allure de Raymonde lui certifiaient quelque chose d'autrement grave : l'irrémédiable gâchant leur vie.

Il éprouvait la plus mortifiante, la plus âcre humiliation.

Trompé, lui, impossible! Ce serait trop injuste, il se refusait à l'admettre. Que les autres le fussent, et il en avait souri parfois aux conversations de fumoir, mais non lui : sa correction, sa valeur propre, et ce quelque chose d'élégant à quoi il lui semblait impossible qu'une femme ne rendît pas hommage, devaient le préserver d'un accident si commun, il l'admettait, mais pour lui si exceptionnel qu'il y eût préféré la perte d'un bras, l'abandon définitif de son patrimoine, la mort même de Raymonde. De toutes les calamités suspendues sur une tête humaine, un tel malheur lui semblait le plus redoutable : il percevait déjà les sourires, les clignemens d'yeux, les : « Ah! vous savez, d'Ambelles... » Ce terrible bavard de Banfi le colporterait. Naples, si indulgent aux amoureux, s'en amuserait, et, à Paris... fâcheux effet au ministère, on le déplacerait... L'avenir lui apparut très sombre.

Et que ferait-il, en pareille occurrence, quelle conduite tenir, vis-à-vis de la femme indigne? La tuer! Évidemment, s'il la surprenait dans sa faute, la loi lui en donnait le droit, ou du moins l'excuse; certes, il aurait plaisir à décharger son revolver sur elle et son amant!... Et il se voyait, jetant l'arme fumante à ses pieds et se croisant les bras, devant les deux victimes qui râlent, justice faite. Mais le scandale, la cour d'assises... Oh! non! Y échapper en se tuant lui-même après? Ah! ça, ce serait fou! Comment, parce que sa femme le... l'affreux mot! il lui faudrait se sacrifier et disparaître aussi! Bien obligé! Il ne pouvait pourtant, comme un maçon ou un déménageur aviné, lui infliger une telle correction à coups de nerf de bœuf, qu'elle en gardât trois mois au lit le cuisant souvenir... Lui, un gentleman!... Encore n'était-ce pas l'envie qui lui en manquait. Ce serait bon de la fouailler, hurlante, à coups de fouet de chasse : en veux-tu, en voilà!... Mais à ce jeu, Le Vigreux était plus fort que lui, et Gilles ne se vit pas zébré à son tour de coups de canne et un bleu sur l'œil : mœurs de manans, pugilat de sauvages; il ne s'y abaisserait pas...

Pourquoi donc sa haine allait-elle droit à cet homme? Naples ne manquait point de jolis officiers à cape bleu clair, d'élégans dépravés... Pour beaucoup, il eût préféré que ce ne fût pas celui que sa clairvoyance visait. Il avait toujours éprouvé pour Le Vigreux une répulsion physique, une sorte d'instinct avertisseur. Il ressentait vis-à-vis de lui un malaise, une sorte de crainte, le

sentant capable de tout et le sachant invulnérable jusqu'à ce jour, dans la puissance que lui donnait son journal et le crédit que lui assurait son gigantesque roulement d'argent. D'un inconnu, de tout autre, son orgueil eût moins souffert.

Gilles, pendant cette journée, n'osa sortir de la villa : si on le rencontrait, si on l'interrogeait ?... Il avait condamné sa porte ; il errait lamentablement dans les pièces vides, de la chambre à coucher, du cabinet de toilette de Raymonde où flottait le parfum de ses robes, à la salle à manger où il n'avait pu toucher aux rougets froids à la tomate cuisinés par Annunziata. Il se demandait quelle contenance avaient pu tenir, en face de leur découverte, les maris malheureux de l'élite intelligente et mondaine : il eût voulu connaître les formes d'un protocole alliant la dignité et la maîtrise, la douleur et le mépris. Emporté comme dans l'obsession bruyante des roues d'un train express, obstinément revenait à ses oreilles ce refrain : « Mais que faire ? que faire ?... »

Ce fut, dans sa détresse alternant avec des transports de rage, un indicible soulagement pourtant, quand le soir il entendit une voiture s'arrêter devant la grille ; Beppo prenait la valise ; une femme, dont la silhouette lui était bien connue, payait le cocher.

Un pas léger sur le gravier, puis dans l'escalier ; il s'élança vers la porte. Raymonde entra.

VIII

Elle revenait grisée de son bonheur, grave cependant des résolutions qui s'imposaient à elle. Pour continuer son beau rêve et en faire une réalité, elle allait ces jours-ci traverser quelques scènes redoutables. Gilles jusqu'à présent lui avait paru un épouvantail sans consistance, moins qu'un homme. Elle redoutait pourtant d'affronter l'entretien décisif, que volontiers elle ajournait à demain... ou après-demain... Ce mari, à qui elle avait infligé une si mortelle injure, quand il le saurait, ne sentirait-il pas ressusciter en lui la brute originelle ? Elle était trop femme pour ne pas appréhender un inconnu brutal, des menaces, des coups peut-être : s'il la défigurait... s'il l'atteignait dans cette beauté qui lui était si chère !... Et malgré cela, sa chair douillette et lâche frémissait d'un plaisir aigu, à cette appréhension d'un péril obscur. N'importe, elle eût préféré en avoir fini.

Et que tout fût terminé au mieux. Quel besoin de dramatiser?... Si la fureur de l'homme n'est pas odieuse, elle est ridicule : pas de milieu. Ne pouvait-on se séparer sans violences?

— Vous avez fait un bon séjour chez la princesse? demanda Gilles.

Le crépuscule heureusement assombrissait assez la pièce pour qu'on ne vît pas son visage.

— Mais oui, très bon, dit Raymonde avec assurance, jetant sur un fauteuil son mantelet et retirant l'épingle de son chapeau. C'est une excellente femme, au fond... Mais j'en rapporte une migraine!... Je vous raconterai cela plus tard!...

— Quel ennui!... Je voudrais tant vous demander : vous êtes bien sûre d'avoir vu la princesse?...

Et Gilles, pressant brusquement le bouton d'électricité, regarda Raymonde interloquée.

— Sans doute, pourquoi?

— Parce qu'elle était déjà partie... N'inventez rien, pas d'échappatoire, je sais tout... Vous n'êtes pas allée à Monte-Falcone; vous étiez avec... Voulez-vous que je le nomme?...

Gilles brûlait les étapes, il n'eût voulu avancer que pas à pas, approfondir les choses, avec une maîtrise de justicier; mais une frénésie froide l'emportait. Il avait les yeux injectés, la face aigrie et ravagée :

— Pourquoi mentez-vous? répéta-t-il.

Elle répondit très bas, avec un accent indéfinissable :

— Par pitié.

— Merci de l'intention. Est-ce aussi par générosité que vous avez pris un amant?

Elle passa la main sur ses cheveux bouffans, en assura les ondulations, et s'asseyant avec un calme forcé, — pourtant elle était pâle, et elle avait ressenti un choc au cœur — :

— Je vous ai menti surtout parce que vous auriez mal accueilli ma franchise.

— Estimez-vous donc qu'elle pouvait m'être agréable? grimaça-t-il.

Et tel était son souci de tenue qu'il affectait par amour-propre une aisance de bon ton, accoté à un meuble, les bras croisés; mais quelle envie de se ruer sur elle et de lui faire crier pardon et demander grâce!... Elle releva la tête d'un petit mouvement décidé :

— Expliquons-nous donc, puisqu'il le faut... Oui, je vous ai menti pour avoir la paix, pour gagner quelques mois de tranquillité; et, que vous le vouliez ou non, par pitié pour vous... Oui, par pitié. Vous me dites que j'ai un amant et que vous pouvez le nommer; ce n'est pas difficile en effet : j'aime Marc de toute mon âme et je lui appartiens.

— Et vous avez l'audace de me le dire, comme cela, en face !

— Mais, mon cher, vous me reprochez de me taire et ensuite de parler; si vous préférez, restons-en là. Je ne puis vous dire que la vérité, et je regrette qu'elle vous soit si pénible. Je vous ai fait valoir à Paris les raisons que nous avions pour nous séparer : vous n'avez pas voulu les comprendre. Ce qui en est résulté ne pouvait pas ne pas arriver, c'était fatal.

— Je vous admire, fit Gilles d'un grande geste ironique.

— Il n'y a pas de quoi, dit Raymonde; pourquoi jouer au drame ? Nous ne serons pas les premiers... On ne s'aime plus, on se quitte.

— Alors le mariage, la fidélité du serment, cela n'existe pas pour vous ?... Car, enfin, moi, je vous ai été fidèle, j'ai été un mari attentif, scrupuleux...

— Qu'est-ce que vous voulez? Je ne vous aime plus... J'en aime un autre...

Raymonde disait cela posément, avec un peu de tristesse, de sérénité aussi ; elle reprenait son sang-froid : son mari ne la brutaliserait pas... Et une honte se mêlait à ce sentiment rassurant. Pourquoi fallait-il dépendre encore de cet homme, à qui elle faisait du mal ? Très sincèrement elle eût voulu n'avoir jamais eu à l'humilier : mais quoi, c'était ainsi ! Elle se sentait coupable de fausseté, mais ne s'accusait de rien d'autre en son exaltation orgueilleuse, puisqu'elle aimait Marc et osait le dire bien haut.

Gilles la contemplait avec un dégoût irrité, de toute la force du regret, du désir et de la douleur; car c'était trop brusque : elle n'avait pas cessé d'être la Raymonde qu'hier encore il convoitait, et voilà qu'elle lui revenait une autre femme, salie par les obsessions hideuses que sa jalousie ulcérée se créait, à l'imaginer aux bras d'un autre.

Il cria :

— Ainsi pendant que je vous croyais chez la princesse, — oh ! ne riez pas, je ne l'ai pas cru longtemps...

— Je n'ai pas envie de rire !

— Vous vous faisiez fête de me berner; c'est si amusant, un mari crédule...

— Ne parlez pas de confiance, mon cher, quand on fait suivre sa femme, par une agence louche !...

— Avais-je tort ? Ah ! pourquoi vous ai-je connue ? Vous ne m'avez apporté que de la souffrance, la ruine et le déshonneur...

— Il ne fallait pas me garder malgré moi...

— Je sais ce qu'il me reste à faire. Je provoquerai votre amant, je le forcerai à se battre !

Cette solution venait de lui apparaître la seule conforme au point d'honneur et digne de gens bien élevés; mais à peine l'eut-il annoncée, qu'il en reconnut la vanité. Et après ! Un d'eux serait blessé... Si c'était Le Vigreux, cela ne raccommoderait rien avec Raymonde (passe encore s'il était sûr de le tuer !)... Et si Le Vigreux le blessait, il serait, lui, sympathique et grotesque; et qu'est-ce que cela prouverait?...

— Vous ferez ce que vous jugerez bon, dit-elle. Si je pouvais vous donner un conseil et si vous aviez assez de raison pour m'écouter...

— Comment donc?... ricana-t-il.

— Ce qui arrive est fâcheux pour vous, pour moi. Vous en souffrez, je le déplore... A quoi bon empirer une situation assez pénible ? A quoi vous servirait le retentissement d'un duel ? D'ailleurs, Marc est de première force à l'épée et au pistolet, tout le monde le sait.

C'est vrai, il n'y pensait plus; évidemment ce spadassin ne se donnerait pas le plaisir chevaleresque de tirer en l'air, ou de se faire embrocher...

— Séparons-nous, dit Raymonde, divorçons. Si vous tenez absolument au tapage, vous avez là une occasion de vous venger...

— Vous savez, dit Gilles haineux, que je pourrais vous traîner en justice, vous et votre complice, et vous faire condamner à la prison...

— A l'amende, tout au plus, dit Raymonde, et pas assez cher pour vous rendre l'estime publique.

Il se tut et regarda la pointe de ses souliers... Elle le confondait ; était-ce bien lui, le mari outragé, fort de sa majesté vengeresse, lui si désarmé, si impuissant? Il eut conscience de faire piteuse figure et son désespoir s'en accrut.

— Le scandale, c'est bon pour vous, fit-il amèrement. L'ai-je jamais cherché? Croyez-vous que j'y tienne pour mon nom, celui des vôtres, le souvenir de votre père?...

— Alors, Gilles, résignez-vous à la nécessité : reprenez votre liberté et rendez-moi la mienne.

— Et qu'en ferez-vous? Vous épouserez cet homme qui s'est fait libre, libre avec l'arrière-pensée de se remarier avec vous, n'est-ce pas?

— Oui, dit Raymonde.

— Non, non, — et Gilles se mit à trépigner avec fureur, — n'y comptez pas! Mais vous ne m'avez pas regardé! Pour quel imbécile me prenez-vous donc? Ah! vous me marchez sur le cœur, vous me piétinez, et vous vous imaginez que je vais vous dire : « Mais certainement, ma belle, comment donc, trop honoré de te céder à M. Le Vigreux. Peste! quel successeur; bien de l'honneur pour moi!... » Jamais, entendez-vous, jamais! Vous ne pouvez demander le divorce contre moi sans causes, sans preuves, sans faute de ma part. Et moi, je prétends vous garder; vous resterez ma femme, ce sera votre châtiment!

— Réfléchissez, dit Raymonde, la colère conseille mal, car si vous ne voulez pas renoncer à moi...

— Achevez donc!...

— Je ne renoncerai jamais à Marc... Si vous m'y forcez, je partirai, je le suivrai au bout du monde; tant pis, vous l'aurez voulu!...

Gilles comme un forcené se prit la tête à deux mains.

Non, il le voyait, il ne la vaincrait pas, il ne la persuaderait pas; il s'était jeté en aveugle dans l'impasse, mais plutôt que de revenir sur ses pas, plutôt que d'affranchir Raymonde du servage conjugal, il préférait crever là, de rage, tout de suite. Jamais il n'avait autant tenu à elle que depuis qu'elle lui avait si nettement avoué qu'elle ne l'aimait plus et qu'elle en préférait un autre. Il balbutia, d'une voix d'homme très malheureux, basse et honteuse :

— Et si je te pardonnais, Raymonde, si je te proposais d'oublier ce moment affreux? Je souffre plus que toi; si je t'offrais un pardon complet? En échange, tu renoncerais à cet homme, tu me jurerais de ne pas le revoir, de ne lui parler jamais.

Elle le considérait avec stupeur :

— Mais, mon pauvre ami, je ne vous demande pas de me

pardonner... Votre pardon peut me toucher, car je vous plains, mais que voulez-vous que j'en fasse ? Ma vie n'est plus ici...

— Oui, reprit-il avec douleur, je suis un pauvre sire, n'est-ce pas ? Et vous m'avez comblé, en m'épousant, en me trompant aussi, sans doute. Il vous faut un nabab, qui vous couvre d'or, fût-ce un bandit... Oui, un bandit ! Votre Le Vigreux n'est pas autre chose, je le lui répéterai en face : de l'or, de l'or... Savez-vous ce que vous êtes ? Une prostituée, pas autre chose...

Elle se redressa sous l'insulte :

— Et vous, qui me gardez comme une rançon pour l'argent que je représente encore,... les espérances, n'est-ce pas ?

— Non, non, Raymonde, non ! protesta-t-il en s'avouant que c'était vrai pourtant, et que la peur de perdre toute chance de rentrer dans sa part légitime pesait sur son refus.

Elle répliquait, demi-sincère ou du moins croyant l'être, à cette minute :

— Je ne suis pas ce que vous dites ; oui, j'ai horreur de la médiocrité et je ne conçois pas la vie sans la fortune ; mais je ne puis vivre non plus sans amour, et s'il me fallait décider entre les deux, c'est encore l'amour de Marc, sans ressources, ruiné, que je choisirais. Ne nous avilissons pas par des reproches pareils. Faut-il donc absolument nous détester et nous déchirer encore plus ?...

Avec le crépuscule, le souffle de la nuit pénétrait insensiblement dans la chambre, faisait froid à leurs âmes. Un grand phalène voletait autour de l'ampoule électrique. Gilles avait baissé la tête ; des larmes aux cils, il mordait ses lèvres jusqu'au sang. Raymonde respirait oppressée, les yeux troubles. Ils ressentaient l'épuisement d'une lutte sans triomphe et sans beauté ; entre eux pesait le grand silence des crises tragiques, quand quelque chose s'est brisé, pour toujours.

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA
CONSTITUTION AUSTRALIENNE
ET
SON FONCTIONNEMENT

Dans mes études précédentes, j'ai cherché à mettre en relief les traits principaux de la société australienne, puis à décrire la physionomie du mouvement socialiste qui joue un rôle si important dans le développement de la grande colonie britannique des antipodes (1). Je voudrais aujourd'hui donner un aperçu de la Constitution de l'Australie fédérée, au moins dans ses dispositions essentielles, et des conditions dans lesquelles elle a fonctionné depuis sa mise en vigueur. Ainsi se trouvera complétée une revue sommaire des influences intellectuelles, populaires et politiques dont l'ensemble gouverne ce vaste continent et prépare ses destinées.

Dans les manuels où nous apprenions jadis les élémens de la géographie, tous les pays plus ou moins civilisés étaient rangés en trois types : les États souverains, les États vassaux ou tributaires, et les Colonies. Cette brève nomenclature est devenue insuffisante. Des situations nouvelles et complexes ont été créées, qui ne rentrent dans aucune des catégories classiques. La Crète, Cuba et l'Égypte, par exemple, ne sont ni des États souverains, ni des États vassaux, ni des colonies. Les privilèges et les res-

(1) Voyez la *Revue* des 1er septembre et 1er octobre.

ponsabilités dérivant de leur autonomie sont restreints, autant dire annulés, par la tutelle d'influences étrangères, contestée en principe, imposée et dominante en fait.

En dehors de l'ancienne classification, on trouve encore d'autres pays, dont la situation politique, plus stable et mieux définie, est à l'inverse de celle des précédens : émanations et satellites d'une grande puissance, se développant sous son égide, protégés par son drapeau qui est aussi le leur, ils ont les apparences de la sujétion, tandis que, maîtres de leurs affaires intérieures, ils jouissent en réalité d'une indépendance comparable à celle des États souverains. Pour être au même rang, il ne leur manque que le droit d'accepter les responsabilités des conflits qu'ils pourraient avoir avec eux. Ces heureuses contrées sont celles à qui l'Angleterre, après les avoir dotées et équipées, a concédé la permission de se gouverner elles-mêmes. Elles se nomment Terre-Neuve, le Cap, Natal, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Elles couvrent une étendue de 16 millions de kilomètres carrés. Leur population est d'environ 14 millions d'habitans, dont 12 millions de race blanche, en très forte majorité britannique.

Aussi longtemps que les occupans de ces territoires se livrèrent exclusivement aux soins de leur organisation intérieure et de la mise en valeur du sol sur lequel ils étaient établis, les phases de leur vie nationale n'eurent que l'intérêt d'une expérience de colonisation. Il n'en est plus ainsi depuis qu'en certaines parties du monde, ils se sont avisés de s'unir entre eux, de mettre en commun des intérêts considérables, et par cela même ont créé des aspirations nationales dans des contrées où jusqu'alors n'existaient que des besoins purement locaux. Le mouvement fédératif qui, de 1867 à 1873, a produit le *Dominion of Canada*, qui s'est affirmé en 1900, donnant naissance au *Commonwealth of Australia*, et résoudra peut-être, par la même formule, le délicat problème de l'union des possessions anglaises Sud-Africaines, est devenu un facteur politique intéressant toutes les puissances civilisées.

Absorbés par les incidens des affaires européennes, et surtout par nos stériles querelles intérieures, nous ne prêtons pas une attention suffisante à la question des rapports de la Grande-Bretagne avec ses dépendances d'outre-mer. Il en est peu cependant, étant donnée la direction où nous avons engagé notre

diplomatie, dont nous ayons à nous préoccuper davantage. Suivant que les liens si légers, mais encore résistans, qui unissent les grandes possessions autonomes de l'Angleterre à la mère patrie se resserreront ou se relâcheront, la politique anglaise s'orientera dans des voies différentes. La rupture de ces liens n'est pas à prévoir, du moins à brève échéance; mais, en supposant que cette grave éventualité ne se réalise pas avant une époque lointaine, et ne considérant que les circonstances du moment présent, il y a apparence que l'opinion publique en Angleterre devra bientôt se prononcer entre deux doctrines presque diamétralement opposées. Toutes deux s'abritent sous l'expression d'« impérialisme, » qui, prise dans son sens naturel d'autoritarisme, ne conviendrait qu'à l'une d'elles; et de là vient peut-être que nous ne les distinguons pas bien l'une de l'autre.

C'est entre l'impérialisme classique, envahisseur, fondé sur l'isolement politique et commercial de l'Empire, gouverné par un organisme mixte dont personne encore, — pas même M. Chamberlain, — n'a osé indiquer la formule, et l'impérialisme libéral, respectueux de la complète indépendance de ses possessions, maintenu, non par des attaches artificielles, mais par la persistance des sympathies de race et le souple lien des intérêts communs naturels, qu'il va falloir choisir. Ce choix décidera implicitement de l'abandon ou de la consolidation de l'entente franco-anglaise et, par conséquent, pèsera sur notre politique.

Or, c'est le sentiment de ses colonies qui déterminera l'Angleterre. Nous n'avons à ce sujet que des informations vagues, même contradictoires. Les colonies britanniques, nous assure-t-on, sont « loyales. » Encore faudrait-il s'entendre sur le mot de loyalisme. La définition claire n'en a pas été donnée. On sait seulement qu'il n'implique à aucun degré le renoncement aux droits acquis, c'est-à-dire aux droits inscrits dans les constitutions octroyées par la mère patrie, ni à ceux qui résultent indirectement de la pratique réciproquement acceptée de ces constitutions. Les partisans de l'impérialisme exclusif auraient donc à concilier d'abord l'irréductible résistance des colonies autonomes à aliéner une partie des libertés dont elles jouissent, avec l'exécution d'engagemens qui, nécessairement, en limiteraient l'exercice. Pour avoir une opinion sur les difficultés de ce complexe problème, le mieux sera sans doute de connaître dans quelles conditions les colonies autonomes se sont unies, ce que

les pactes de fédération contiennent en substance, dans quel esprit on les applique et quelles garanties de solidité ils présentent. Cet examen offre un intérêt d'ordre positif. Seul, il peut apporter à cette question de politique générale un élément d'appréciation d'une valeur non hypothétique. Les conclusions qu'on en pourra tirer seront encore hasardeuses; elles ne seront pas, du moins, dénuées de quelque vraisemblance.

Parmi les colonies autonomes britanniques, deux groupes occupent une situation prépondérante. Elle est justifiée par la grandeur de leur territoire, l'importance de leur commerce, la valeur de leurs productions naturelles, et le montant de leurs dettes, dont l'Angleterre, — point capital, — est presque seule créancière. Ces deux groupes sont les fédérations canadienne et australienne. Le *Dominion* du Canada, en raison de sa situation géographique, n'est pas aussi libre que le *Commonwealth* australien de suivre ses impulsions. Son contact avec la grande république américaine, sur une frontière de 5 000 kilomètres, l'oblige à considérer l'Angleterre comme la protectrice nécessaire de libertés dont son absorption par les États-Unis ne lui assurerait pas un équivalent. La Constitution canadienne, datant d'une quarantaine d'années, reflète moins exactement que la constitution australienne l'esprit fédératif des colonies britanniques à l'époque actuelle. D'autre part, les rapports du *Commonwealth* australien avec la mère patrie, établis depuis six années, ont eu le temps de prendre consistance. L'étude de la situation de l'Australie dans l'Empire britannique est donc celle qui apportera le plus de lumière sur la physionomie des relations entre les colonies autonomes de l'Angleterre et leur métropole, telle qu'elle se présente aujourd'hui.

I

L'histoire du mouvement fédératif en Australie a été plusieurs fois retracée (1). Il suffira de rappeler que l'initiative en appartient à sir Henry Parkes, le plus célèbre des hommes d'État australiens, qui fut premier ministre dans la Nouvelle-Galles du Sud. C'est la Convention nationale réunie sous sa présidence,

(1) Voyez notamment : J. de Mézeray, *Les Nouveaux États-Unis*, 1901. — A. Viallatte, *L'Union australienne* (*Annales des Sciences Politiques*), 1900.

en 1891, qui a fixé les principes de l'union future entre les six colonies. Mais les crises ouvrières et financières des années suivantes ne permirent pas de donner une suite immédiate à ces projets, et pendant ce temps, leur promoteur disparut de la scène politique. Ils furent repris en 1895 par M. G. H. Reid, qui venait de remplacer au pouvoir sir George Dibbs, successeur de sir Henry Parkes. Le plan de M. Reid était ingénieux. Il se fondait sur le consentement de la nation exprimé par le *referendum*, et conciliait la nécessité de faire appel dans chaque État au concours des hommes les plus capables avec les égards dus à l'autorité des parlemens locaux. Ce projet fut accueilli avec faveur. Cependant, le particularisme et l'esprit provincial avaient déjà de si profondes racines dans le pays que le succès final semblait plutôt douteux. Sans l'énergie, l'entrain et l'habileté que déploya M. Reid pendant quatre années consécutives, la fédération eût probablement échoué. L'expérience des années suivantes paraît démontrer que l'échec, en ce cas, eût été définitif.

Le programme du chef du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud fut, malgré diverses vicissitudes, exécuté de point en point. Après l'élection d'une nouvelle Convention, dont les débats ne durèrent pas moins d'une année (février 1897-mars 1898), l'adoption du projet par chaque chambre de chaque parlement colonial, après deux *referendums* populaires et de nombreuses conférences entre les premiers ministres des futurs États, un texte définitif put être soumis à l'assentiment royal, en novembre 1899.

Cet assentiment se fit attendre, car ce fut seulement le 14 mai 1900 que M. Chamberlain, alors secrétaire d'État pour les Colonies, proposa au Parlement britannique d'approuver l'accord si heureusement mais si difficilement réalisé. Avant d'expliquer les motifs de l'hésitation du gouvernement anglais, il convient d'indiquer quelles étaient les dispositions principales de la nouvelle Constitution. Elle n'a d'ailleurs subi, comme on le verra plus loin, que des modifications insignifiantes jusqu'au jour de sa promulgation solennelle, et n'en a reçu aucune depuis cette date.

Au point de vue de l'organisation intérieure du pays, la Constitution australienne a créé, sous le nom de *Gouvernement fédéral*, un organe central auquel les six États confédérés, jusqu'alors

indépendans les uns des autres, ont délégué irrévocablement une partie de leurs pouvoirs avec la mission de les exercer dans l'intérêt commun, en observant certaines règles et se soumettant à certaines obligations précises. La mesure dans laquelle cet abandon a eu lieu est la mesure même de l'autorité du gouvernement fédéral et de son influence sur la marche des affaires publiques.

On en peut indiquer d'un mot la caractéristique dominante en disant que la Constitution a transféré au gouvernement fédéral tout ce qui concerne ou intéresse « l'extérieur » et laissé aux gouvernemens des États l'administration des affaires exclusivement intérieures. Et déjà apparaît ce qu'il y a de singulier dans la situation de ce gouvernement auprès duquel les gouvernemens des États ne sont que des autorités de second plan, et dont la fonction principale est de veiller aux intérêts du pays dans ses relations avec le monde extérieur; alors qu'en pure théorie diplomatique, il n'a à l'extérieur aucune responsabilité et n'y peut entretenir aucune représentation.

Mais revenons à la Constitution. Le gouvernement fédéral a donc pris possession du droit de légiférer et d'administrer en matière de commerce, de navigation, et de toutes questions connexes, y compris la plus importante, savoir l'établissemont d'un tarif douanier uniforme (les douanes intercoloniales étant supprimées). En conséquence ou subsidiairement, il a dans ses attributions les droits d'accise, les primes à la production et à l'exportation, les postes et télégraphes, la défense militaire et navale, les services des phares, des quarantaines maritimes et des pêcheries, l'immigration et l'émigration, les questions de statut personnel (mariage, divorce, droits de parenté, etc.) et de naturalisation, la législation sur les banques, les assurances, les effets de commerce, les monnaies, poids et mesures. Ajoutons encore la faculté de prendre à son compte les dettes des États fédérés et d'acquérir (mais avec le consentement de ceux-ci) leurs lignes de chemins de fer, le droit de taxation et le droit d'emprunt, enfin qu'il est chargé du règlement de toutes affaires dites « extérieures, » spécialement des rapports du *Commonwealth* avec les îles de l'océan Pacifique, et nous aurons un aperçu presque complet des pouvoirs du Parlement fédéral australien.

Il semble, d'après cette énumération, que le gouvernement

central ait laissé une bien faible part d'autorité aux gouvernemens des États. Ce n'est qu'une apparence. On doit remarquer d'abord que les attributions du gouvernement fédéral sont, comme aux États-Unis d'Amérique, et contrairement aux dispositions de la Constitution du Canada, limitées par cette énumération. Les États conservent donc tous les pouvoirs non expressément transférés. Ils peuvent continuer à vendre, louer ou affermer les terres de leur domaine, exploiter leurs chemins de fer, emprunter sur leur crédit propre, amortir et convertir leurs emprunts. A l'exception des douanes, accises, postes et télégraphes, ils établissent, suppriment, augmentent ou diminuent à leur gré toute taxation directe ou indirecte. Leurs Parlemens légifèrent en matière d'agriculture, de mines, de travaux publics, d'arbitrage, d'instruction publique et d'administration de la justice (hors les cas réservés à la juridiction des Cours fédérales).

De plus, et c'est un de ses points faibles, la Constitution, en accordant au Parlement fédéral le pouvoir de légiférer sur certaines matières, n'a pas enlevé ce pouvoir aux Parlemens des États. Il va sans dire qu'en cas de conflit de législations, la loi fédérale est seule applicable. Mais, dans la pratique, combien de subtilités, de distinctions et d'objections peuvent trouver place dans une discussion d'espèce ayant pour point de départ les divergences entre la loi d'un État et celle du *Commonwealth!* Or, les matières sur lesquelles la « concurrence législative » existe entre la Fédération et les États sont nombreuses et importantes. Les principales sont les questions d'immigration, de régime des banques, d'assurances et de faillites.

Indépendamment de cette dualité d'attributions, certaines restrictions contribuent à réduire le pouvoir législatif du Parlement fédéral. En matière commerciale, par exemple, ce pouvoir est borné aux relations du *Commonwealth* avec les autres pays et entre les États, tandis que les conditions du commerce dans l'intérieur d'un État restent, comme par le passé, soumises aux lois de cet État. En matière de taxation ou d'octroi de primes à la production et à l'exportation, le gouvernement fédéral doit respecter le principe d'une parfaite uniformité entre les États. Nous verrons plus loin que cette obligation peut avoir des conséquences contraires à l'intention qui l'a inspirée.

Ce sont les dispositions constitutionnelles se référant à l'institution du Sénat qui entravent le plus l'action du gouvernement

fédéral relativement aux intérêts particuliers des États. La haute assemblée représente ces intérêts, comme aux États-Unis et au Canada ; et chaque État, quelle que soit son importance, y compte le même nombre de membres. Au Canada, où les sénateurs sont nommés par le gouvernement, celui-ci n'a guère à craindre de leur part une résistance obstinée à ses désirs ; d'autant moins qu'il peut, s'il le juge nécessaire, nommer de nouveaux sénateurs dont la présence transformera la minorité en majorité. En Australie, les sénateurs sont élus par le même mode de suffrage que les représentans, c'est-à-dire par le peuple. Leur autorité et leur indépendance du gouvernement en sont donc considérablement accrues, et les restrictions imposées au Sénat fédéral en matière budgétaire étant pratiquement illusoires, cette assemblée peut devenir prépondérante ; elle l'est même devenue. Comme les représentans des petits États, qui sont aussi les plus besogneux, y sont en majorité, alors que c'est le contraire dans la seconde Chambre, un conflit est toujours à craindre. Il résulte de cette situation que le gouvernement fédéral ne peut rester étroitement fidèle aux règles du système parlementaire britannique, fondées sur la suprématie de l'assemblée élue par la majorité des citoyens.

II

Les arrangemens qui déterminent les rapports du gouvernement du *Commonwealth* avec celui de la mère patrie forment, au point de vue politique, la partie la plus intéressante de la Constitution australienne, car ils donnent la mesure de l'indépendance du pays ou plutôt du minimum intangible de cette indépendance. Ces dispositions sont, dans leur ensemble, empruntées à la Constitution du Canada, mais avec d'appréciables différences. On y remarque l'intention d'écarter toute clause qui ne s'accorderait pas avec un maximum d'autonomie.

L'Angleterre a été amenée à faire, depuis un demi-siècle, de si larges concessions aux *Self governing colonies* qu'à moins de supprimer le lien d'obédience, il était difficile aux organisateurs du *Commonwealth* de découvrir quels nouveaux privilèges ils pourraient encore réclamer. La comparaison des textes permet cependant de constater que l'indépendance accordée à

l'Australie est sensiblement plus marquée que celle dont jouit le Canada (1).

Sans nous attarder à cet examen, rappelons que le gouverneur général, représentant du gouvernement britannique, mais rétribué sur le budget local, remplit dans les colonies autonomes une double fonction. Il est, d'une part, le canal des rapports officiels entre le *Colonial Office* et les autorités fédérales; et d'autre part, comme chef du pouvoir exécutif, il est le régulateur de la machine parlementaire. Ces dernières attributions ne comportent pas de responsabilité, car le gouverneur général ne peut prendre de décision que *in council*, c'est-à-dire avec l'avis favorable du Conseil des ministres. Dans la pratique, soit qu'il préside ce Conseil ou se dispense d'y paraître, ce n'est pas en sa présence que les questions sérieuses sont discutées et les résolutions adoptées. Le rôle politique du gouverneur général, sauf le cas de crise ministérielle, se borne à signer ce qu'on lui présente. Si le ministère vient à démissionner, il est tenu par un usage impératif de faire appeler le chef de l'opposition et n'intervient pas dans les négociations qui précèdent la formation du nouveau cabinet. La seule prérogative qu'il puisse librement exercer dans ces circonstances est d'accorder ou de refuser au premier ministre, s'il la demande, la dissolution de la Chambre des représentans.

Lorsque le gouvernement britannique désire se mettre en rapport avec les gouvernemens des colonies autonomes pour discuter avec eux des questions importantes, le rôle d'intermédiaire des gouverneurs généraux disparaît. Le *Colonial Office* traite ces affaires directement et verbalement avec les premiers ministres coloniaux. C'est ainsi qu'eut lieu à Londres, en 1902, une conférence présidée par M. Chamberlain, ministre des Colonies, où furent examinées les relations politiques et commerciales entre les diverses parties de l'Empire, ainsi que l'organisation future de sa défense. Aucun des gouverneurs généraux et gouverneurs n'était présent ni représenté à cette réunion dont les débats durèrent plus de deux mois, sans résultat appréciable, d'ailleurs. Une conférence analogue devait être convoquée cette année. Le changement de gouvernement qui eut lieu en Angleterre l'a fait ajourner au printemps prochain.

(1) Voyez *A Comparison between the federal Constitutions of Canada and Australia*, par R. C. Teece. Sydney, 1902.

Dans la Constitution canadienne, il est stipulé que le gouverneur général exerce ses fonctions « conformément à ses instructions. » Ces derniers mots ont été omis dans le texte de la Constitution du *Commonwealth*. On a jugé préférable d'enlever au chef nominal du pouvoir exécutif la faculté de s'abriter derrière des instructions venues du dehors. Celles qu'il reçoit du premier ministre fédéral doivent suffire. Au surplus, conformément aux fictions qui jouent un rôle si important, — et si heureux, — dans l'organisation officielle des pays anglais, il est entendu que ce ne sont là que des conseils; seulement il faut les suivre : *There is no compulsion, but you must*, dit le policeman irlandais.

Cependant, aucune loi ne peut être promulguée sur le territoire d'une dépendance de l'Empire britannique sans avoir reçu l'assentiment royal. La faculté de donner cet assentiment ou de le réserver à l'examen du gouvernement britannique, appartient, en Australie, ainsi que dans toute colonie autonome, au gouverneur général. En pratique usuelle, il approuve toujours et immédiatement. Si toutefois la loi en question affecte *directement* les intérêts généraux de l'Empire ou paraît en désaccord avec les termes d'un traité international en vigueur, le gouverneur général prend l'avis des *law officers of the crown* avant de décider s'il y a lieu d'approuver ou d'en référer à Londres.

Même dans ce dernier cas, on peut considérer l'assentiment royal comme presque certainement acquis d'avance. Nous verrons, en examinant le fonctionnement de la Constitution, que le gouvernement de Sa Majesté, bien que prévoyant sans doute les difficultés qui résulteraient, soit avec des pays étrangers, soit avec l'Australie elle-même, de l'application de certaines lois, les a néanmoins approuvées. Il a mieux aimé s'exposer à ces ennuis que de prononcer un *veto* contre les décisions du Parlement de Melbourne. Quelquefois pourtant, s'il s'agit de mesures de grande importance ou de projets pouvant donner lieu à des conflits avec la loi britannique, le gouvernement de la mère patrie, sollicité ou non, intervient avant que les Chambres fédérales en aient terminé la discussion (1).

(1) C'est ce qui est arrivé pour le *Navigation bill*, proposé par le gouvernement fédéral au début de 1904, et dont l'application fut jugée absolument impraticable. Cette loi, heureusement pour le commerce de l'Australie, est encore à l'état de projet.

Le gouverneur général du *Commonwealth* (non plus que celui du Canada) n'a le titre de vice-roi, réservé au gouverneur général de l'Inde et au lord lieutenant d'Irlande. Il ne correspond officiellement en Angleterre qu'avec le ministre des Colonies dont il dépend directement.

Hors l'institution de ce haut fonctionnaire qui, comme on vient de le voir, doit être doué de certaines facultés d'abnégation, le seul lien constitutionnel existant entre l'Australie et la Grande-Bretagne réside dans l'organisation de la juridiction suprême.

La Haute Cour fédérale, créée par la Constitution, possède des pouvoirs étendus et variés qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer ici. Mais il convient de s'arrêter à l'examen de sa situation vis-à-vis du Conseil privé du royaume (officiellement du *King in Council*) afin de mettre en évidence l'atteinte portée à un principe jusqu'alors intact, celui en vertu duquel tous les jugemens rendus par les tribunaux des colonies ou dépendances britanniques sont, — ou plutôt étaient, — susceptibles d'appel devant le comité judiciaire de ce Conseil.

Lorsque, en novembre 1899, le texte du projet de Constitution de l'Australie, adopté à la suite de la procédure rappelée plus haut, parvint à Londres, M. Chamberlain, alors chef du *Colonial Office*, s'émut de l'esprit ultra-indépendant que reflétait ce document et trouva que les prérogatives dites royales n'y étaient pas suffisamment respectées. Tout en protestant de ses ardentes sympathies pour le mouvement fédératif, il forma le dessein de faire modifier les termes du *bill* qu'on le priait de présenter à la Chambre des communes. En conséquence, il invita les colonies intéressées à envoyer quelques délégués pour s'entretenir avec lui des changemens à introduire et fit connaître en même temps la substance de ces changemens.

Les colonies s'empressèrent de répondre à son appel ; mais depuis l'époque où le Canada sollicitait la collaboration de la Métropole pour rédiger sa Constitution fédérale, les temps, ou, pour mieux dire, les idées, avaient changé. Dès leur arrivée à Londres, les délégués australiens firent savoir qu'ils avaient mandat formel de n'accepter aucune modification. L'acte fédéral avait été ratifié par le vote populaire dans chaque colonie. Ils en réclamaient l'approbation, tel qu'il était présenté. Ils soutenaient, non sans raison, que tout changement remettrait en question

l'œuvre si laborieusement accomplie et pourrait même conduire à un échec définitif.

M. Chamberlain n'était pas disposé à assumer une responsabilité aussi grave, malgré les encouragemens des anti-fédéralistes qui lui adressaient d'Australie de très vives protestations. Il renonça donc aux amendemens qu'il avait préparés sur divers articles du projet, et concentra ses efforts sur l'article 74 qui, supprimant le droit d'appel au Conseil privé en matière d'interprétation de la Constitution fédérale et des Constitutions des États (quant aux rapports du *Commonwealth* avec les États et à ceux des États entre eux), lui paraissait inadmissible. Le droit d'appel au Conseil privé, de tout jugement, quel qu'il fût, était une question de principe, et le gouvernement britannique, disait-il, ne pouvait céder sur ce point. Les Australiens s'obstinèrent. C'était aussi pour eux une question de principe de ne pas mettre en discussion un texte approuvé par un *referendum*. Ils avaient d'ailleurs, pour justifier leur résistance, un autre motif. On ne le pouvait proclamer très haut; mais il se fondait sur une considération des plus sérieuses. Les pouvoirs du gouvernement fédéral étant strictement définis par la Constitution, il ne semblait pas prudent de laisser au Conseil privé le soin de fixer les limites de leur application et de déterminer quels pouvoirs subsidiaires devaient logiquement dériver des premiers. On savait que les interprétations du Conseil privé au sujet de la Constitution canadienne s'étaient souvent inspirées de vues plutôt étroites et d'un esprit de littéralité. On tenait donc à ne confier la solution de ces problèmes, en ce qui concernait l'Australie, qu'à un tribunal national, mieux éclairé sur les besoins et les intérêts du pays, mieux à même aussi de rendre ses arrêts sans de trop longs retards.

Un compromis put enfin intervenir, dans lequel les Australiens eurent l'avantage, moyennant une concession de forme couvrant la retraite du *Colonial Office*. La prétention de constituer la Haute Cour fédérale en tribunal suprême des questions constitutionnelles fut maintenue; mais cette même Cour eut le droit d'autoriser en ces matières l'appel au Conseil privé quand elle se croirait en état de certifier que, « pour quelque raison spéciale, » la question en litige était de nature à être réglée par ledit Conseil (1).

(1) Voici le texte de cette disposition singulière par laquelle une Cour de jus-

Relativement aux contestations d'autre nature, le Conseil privé conserve le droit de recevoir les appels des jugemens de la Haute Cour fédérale; toutefois, le Parlement du *Commonwealth* pourra limiter les matières sur lesquelles s'exercera ce droit. Ces lois restrictives seront soumises, il est vrai, comme les autres, à l'approbation du gouvernement britannique; mais nous savons qu'il sera bien difficile de la refuser.

Il n'y a pas encore d'exemple de refus d'assentiment quant aux lois du *Commonwealth* (1). Ainsi la prérogative royale, en matière judiciaire, a subi, dans cette circonstance, une double et substantielle diminution.

III

Le pacte fédéral ne pouvait évidemment rien innover au sujet des relations officielles de l'Australie avec les puissances étrangères. Ces relations, d'ailleurs, théoriquement n'existent pas. Le *Commonwealth*, d'après la fiction diplomatique, n'est toujours qu'une province anglaise. Cependant, en rédigeant leur Constitution, les Australiens ont inscrit, au nombre des pouvoirs du Parlement fédéral, celui de légiférer sur les affaires extérieures, spécialement sur les rapports de l'Australie avec les îles de l'océan Pacifique, et même institué un ministère des *external affairs*.

Strictement interprétées, ces clauses (dont la Constitution canadienne n'offre pas d'équivalent) semblent concéder au gouvernement australien la faculté d'avoir une politique étrangère. Cette autorisation serait justifiée par l'importance des intérêts que possède l'Australie au dehors et par le fait que ces intérêts

tice peut autoriser ou interdire à son gré le pourvoi contre ses propres arrêts :

« 74. No appeal shall be permitted to the Queen in Council from a decision of the High Court upon any question, howsoever arising, as to the limits inter se of the Constitutional powers of the Commonwealth and those of any State or States, or as to the limits inter se of the Constitutional powers of any two or more States, unless the High Court shall certify that the question is one which ought to be determined by Her Majesty in Council.

« The High Court may so certify if satisfied that for any special reason the certificate should be granted, and thereupon an appeal shall lie to Her Majesty in Council on the question without further leave. »

(1) On en prévoit un à l'occasion de la loi sur le *Preferential trade*. Voyez § VIII.

sont différens de ceux de l'Angleterre. Pourtant, si large qu'elle soit, l'indépendance des colonies autonomes britanniques n'atteint pas encore ce qu'on pourrait appeler la zone dangereuse de la diplomatie ; et là où il n'y a pas de responsabilité, il n'y a pas de droit. Si les colonies autonomes n'avaient pas la sagesse et le tact nécessaires pour éviter des querelles, l'Angleterre devrait les prendre à son compte ou désavouer ses colonies. Pour se garder d'une aussi fâcheuse alternative, il eût été peut-être préférable de ne pas encourager en Australie des aspirations, honorables sans doute, mais au moins prématurées. Elles paraissent déjà d'une ampleur qui dépasse la mesure des ressources financières du pays et les moyens d'action dont il pourrait disposer en de pressantes circonstances.

Ainsi, le texte même de la Constitution fédérale a mis en évidence la situation imprécise des colonies britanniques autonomes vis-à-vis des pays étrangers. L'expérience du fonctionnement de la Fédération en a fait ressortir les inconvéniens.

J'ai déjà signalé (1) le caractère original, mais exclusif et même presque agressif, de la législation australienne sur le commerce et la navigation, créée sous la pression du parti socialiste. Or, en ce pays, comme en tous pays neufs, l'expérience administrative des fonctionnaires est parfois un peu courte, leur zèle n'est pas tempéré par les traditions du service, et la connaissance du droit international est peu familière au personnel dirigeant. Ce concours de circonstances a pour effet de multiplier les incidens où des intérêts étrangers peuvent avoir de justes motifs de plaintes. Lorsque, en présence de réclamations fondées sur l'équité naturelle, les usages des autres nations, la pratique de la réciprocité, et même sur les textes de conventions en vigueur, le gouvernement fédéral, soucieux de se montrer énergique, éprouve néanmoins quelque embarras à justifier ses décisions, il est enclin à se dégager en disant que la question dont il s'agit est « impériale » et qu'il faut adresser les réclamations à Londres.

Le gouvernement britannique se trouve-t-il dans un cas analogue au sujet d'une question australienne, il fait observer que son désir de donner satisfaction aux demandes du gouvernement

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre : *le Socialisme en Australie*.

étranger ne lui permet cependant pas d'empiéter sur les libertés dont jouit l'Australie en vertu de sa Constitution. Il ne refuse pas ses bons offices, proteste de ses intentions conciliantes, s'offre à réclamer un complément d'informations, mais, en définitive, se dérobe. Grâce à ce ballottage, favorisé par l'inévitable lenteur de la correspondance entre des points si éloignés, l'affaire, avant d'avoir fait un pas, perd son actualité. De nouveaux incidens surgissent qui en détournent l'attention. On devine qu'elle n'aboutira pas, et on se contente de « nourrir » son dossier avec une croissante lenteur, jusqu'au jour où, plus qu'à demi oublié, il est classé, d'un geste discret, mais définitif, dans le carton où il dormira son dernier sommeil.

Si les relations de l'Australie avec les puissances étrangères, ont ainsi causé quelques désagrémens, c'est un peu la faute de celles-ci. Elles auraient dû s'apercevoir que le gouvernement fédéral ne regarde pas avec plaisir les pourparlers suivis à Londres sur des questions qui l'intéressent. Elles se sont strictement tenues dans le domaine de la fiction, croyant ou feignant de croire que les affaires des antipodes se règlent à Downing Street, alors qu'on s'y contente le plus souvent de les enregistrer.

La protection et le développement des intérêts de tout ordre des puissances continentales en Australie exigeait qu'on y préparât le terrain de négociations directes. Le gouvernement fédéral s'y fût prêté, et, pourvu qu'on eût observé les formes, le *Colonial Office* en eût certainement ratifié les résultats, à la demande du gouvernement fédéral Cette attitude aurait eu un autre avantage, et plus important que l'arrangement amiable de questions de détail, celui de nous faire prendre contact avec cet intéressant pays. Elle eût flatté son légitime amour-propre. Au lieu de l'abandonner aux suggestions de son isolement, elle eût fait naître en lui le sens, qu'il ne possède pas encore, des rapports internationaux et l'eût amené à une appréciation de ces rapports plus favorable à ses vrais intérêts.

A supposer cependant qu'on eût jugé nécessaire de ne traiter qu'à Londres les affaires australiennes, ou, — ce qui est peu probable, — que le gouvernement britannique l'eût exigé, il eût fallu, en cas de réclamations non satisfaites, être prêt à mettre directement en cause la responsabilité de ce dernier. Lorsque, par exemple, les autorités australiennes ont soumis les navires étrangers à des exigences insolites, donner avis à l'Angleterre

que si l'emploi de ces procédés ne cessait pas en Australie, nous les appliquerions chez nous aux bâtimens anglais, c'eût été découvrir brusquement l'équivoque de la position du *Commonwealth* quant aux affaires « extérieures, » et peut-être a-t-on bien fait de ne pas pousser les choses à ce point. Mais alors, il fallait s'entendre avec les Australiens. En abandonnant franchement le recours à Londres et les invitant à rechercher les élémens de concessions réciproques, en leur montrant combien le commerce a déjà créé d'intérêts communs entre nous, on les eût trouvés abordables. En tout cas, on eût été mieux en situation de suivre les événemens, d'en discuter et probablement d'en atténuer les conséquences, au lieu d'être surpris par elles, obligé de les subir sans compensation, au hasard des expériences législatives ou administratives auxquelles le gouvernement fédéral emploie la meilleure part de son activité.

Ayant indiqué les principales caractéristiques de la Constitution australienne, nous allons examiner les conditions dans lesquelles elle a fonctionné depuis près de six ans, et rappeler les difficultés que ce fonctionnement a fait naître ou a rencontrées. Cette Constitution vient, pour ainsi dire, de terminer sa première campagne. La connaissance des incidens, — et des accidens, — de son voyage sur l'océan de la politique, et de la façon dont elle s'est comportée, permettra d'apprécier s'il est vraisemblable que l'Australie ait trouvé la forme définitive de son organisation ou si elle doit prévoir de nouvelles transformations dans un avenir peu éloigné.

IV

Recherchons d'abord quels résultats ont été obtenus, du fait de la Fédération, pour la bonne conduite des affaires du pays.

J'ai exposé combien avaient été laborieuses les négociations destinées à réaliser l'union fédérale et quelles larges concessions avaient dû être faites à l'esprit particulariste des colonies, né de la diversité et de l'inégalité de leurs intérêts, fortifié par l'état déjà avancé de leur développement économique. La Fédération australienne n'a pu, dans de telles circonstances, être qu'un minimum de fédération. De ce fait initial, résulte un minimum de cohésion, et par suite, une tendance instinc-

tive du gouvernement central à se consolider aux dépens des gouvernemens des États. Ceux-ci, non moins instinctivement, résistent. Les conflits issus de la lutte de ces influences contraires sont d'autant plus difficiles à résoudre que, dans cette république d'organisation fragile et complexe, il n'existe pas, comme aux États-Unis, de fonction stable et prééminente qui désigne son titulaire au rôle de conciliateur, et moins encore à celui d'arbitre.

La coexistence, déjà signalée, de deux Chambres élues par le même suffrage, jouissant, — ou bien peu s'en faut, — des mêmes privilèges, mais représentant des intérêts différens, apporte dans l'organisme politique de la Fédération une autre cause de faiblesse et d'incertitudes.

Le premier ministre, conformément à l'excellente tradition anglaise, est le chef réel du gouvernement, grand avantage pour la direction générale des affaires. Son autorité (toutes questions de personnes mises à part) eût peut-être été suffisante à faire prévaloir une politique définie, si le Parlement avait été divisé en deux partis ou groupemens de partis. Mais, depuis l'inauguration du nouveau régime et pendant tout le cours des deux législatures, dont la dernière vient de prendre fin, une situation anormale a existé dans chacune des Chambres fédérales. La presse l'a très exactement qualifiée de « triangulaire. » Dans chaque Chambre en effet, on trouvait une majorité ministérielle à peine supérieure à la minorité d'opposition (1), et par conséquent d'une solidité douteuse, et un troisième groupe, indépendant, ne représentant pas une conception particulière des intérêts nationaux, mais les aspirations d'une classe : le *labour party* (2).

Le concours de ce dernier était donc nécessaire au gouvernement; et ce concours devait être acheté. Le ministère, quel qu'il fût, ne pouvait se maintenir au pouvoir qu'en usant d'expédiens, multipliant les concessions et les promesses, utilisant avec opportunité les ressources de la procédure parlementaire, se pliant aux compromis, et gagnant du temps par un choix judicieux des

(1) Quelquefois inférieure. Pendant la dernière session, la Chambre des représentans était ainsi composée : Ministériels, 20 ; Opposition, 28 ; *Labour party*, 25 ; Indépendans, 2.

(2) Le *labour party* a été au pouvoir d'avril à août 1904. La situation « triangulaire » a naturellement cessé pendant cette courte période.

dérivatifs, — c'est-à-dire des questions peu susceptibles d'exciter les passions politiques ou d'inquiéter les intérêts personnels des députés influens.

Il était utile de signaler d'abord cette situation, particulière à l'Australie, pour expliquer l'insuffisance du travail législatif du Parlement fédéral. La Constitution n'en est pas directement responsable. Elle n'est pour rien dans la formation du *labour party*. Ce n'est pas elle qui a inspiré l'égoïste tactique à laquelle il doit, jusqu'à présent, ses succès. Pourtant si, conformément aux traditions parlementaires anglaises, la dissolution de la Chambre avait été en Australie la conséquence habituelle de la chute du ministère, celui-ci aurait eu, dans le cours des sessions, les coudées plus franches pour gouverner les affaires du pays. La crainte de la dissolution n'est pas seulement, pour les politiciens professionnels, le commencement de la sagesse. Elle est souvent la sagesse tout entière. Le seul moyen peut-être de mettre un terme à la situation « triangulaire, » de contraindre le *labour party* à prendre position à droite ou à gauche au lieu de tenir commerce de complaisances avec le gouvernement, enfin de former une majorité stable, *a working majority*, eût été de faire usage de la dissolution jusqu'à ce que ce résultat nécessaire eût été obtenu. Mais, comme on l'a vu plus haut, la Constitution donne au gouverneur général seul le pouvoir d'accorder ou de refuser la dissolution de la Chambre au ministère qui la sollicite; et pour des raisons qu'on ignore, le gouverneur général a pris l'habitude de ne pas agréer ces demandes.

Le Parlement fédéral a été inauguré, le 9 mai 1901, par S. A. R. le duc d'York, aujourd'hui prince de Galles. Si on en excepte le travail courant, le vote du budget et les lois dont l'objet fut de donner satisfaction aux exigences du *labour party* (1), la production de la première législature fédérale (1901-1903) s'est limitée à l'élaboration du tarif douanier et des règles du fonctionnement de la Haute Cour, laquelle ne fut constituée qu'en 1904. Les sessions de la seconde législature ont eu une durée inusitée, notamment la première, qui s'est prolongée de mars à décembre, et pendant laquelle se sont succédé trois ministères. Cette législature n'en a pas moins été presque entièrement stérile. Elle inscrit à son actif une loi sur le com

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre : *le Socialisme en Australie.*

merce extérieur concernant principalement les fraudes sur les indications de provenances et qualités des produits, une loi contre les *trusts*, visant l'importation des machines agricoles américaines, l'approbation d'un nouveau contrat postal pour les correspondances d'Europe, un arrangement de tarifs avec les possessions anglaises sud-africaines, et le rattachement au *Commonwealth* de l'administration de la Nouvelle-Guinée britannique.

Chaque gouvernement, en arrivant au pouvoir, apportait un vaste programme, et laissait ce même programme, presque intact, à son successeur, se réservant d'ailleurs de lui reprocher de le lui avoir pris.

Bien des questions urgentes cependant s'imposaient à l'attention du Parlement, et tout d'abord celles énumérées dans le texte même de la Constitution. En première ligne, le choix du site de la capitale, le rachat des dettes des États et le transfert au gouvernement fédéral des services des quarantaines, phares et balises, de la statistique et de la météorologie. Venaient ensuite, dérivant de nécessités pressantes ou d'obligations impératives, la création d'un emploi de haut commissaire devant représenter les intérêts de l'Australie auprès du gouvernement britannique, l'unification des taxes postales, la fusion des services des chemins de fer, la codification des lois des États sur la navigation, l'organisation après rachat à l'État de *South Australia* de l'immense territoire dit *Northern Territory*, et l'élaboration d'un plan pour la défense effective du pays. A cette liste incomplète, il faut ajouter, mais non au dernier rang, car l'État de *Western Australia* en avait fait une condition formelle de son entrée dans la Fédération, le commencement des travaux du chemin de fer destiné à relier cet État aux autres. Il en est encore séparé, quant aux communications praticables, par une traversée maritime de cinq jours.

Toutes ces questions, — sauf celle de la fusion des chemins de fer, — ont été plus ou moins étudiées par le gouvernement. On a ébauché des projets, on a nommé des commissions qui ont tenu de nombreuses séances, rédigé de volumineux rapports et dépensé des sommes assez importantes. Aucune, jusqu'à présent, n'a abouti à une solution, sinon partielle et provisoire (1).

(1) Un emploi de statisticien a été créé en mars 1906, mais son service n'est pas encore organisé.

Même en tenant compte très largement des difficultés que présentent plusieurs des problèmes administratifs ou financiers de l'organisation fédérale en Australie, il est évident que les résultats obtenus sont en disproportion avec un effort législatif prolongé pendant six ans. Cette impuissance est accentuée du fait que le tarif douanier, œuvre de la première session parlementaire, est aujourd'hui remis en question. Ce sera même, assure le premier ministre, le point capital de la lutte des partis aux prochaines élections. Ce tarif, pourtant, que les uns trouvaient trop protectionniste et les autres pas assez, a donné de bons résultats au point de vue budgétaire, et, abstraction faite de quelques anomalies faciles à corriger, s'adapte assez exactement à l'ensemble des besoins économiques du pays.

De ce qui précède, on peut raisonnablement conclure que le pacte fédéral, indépendamment des points déjà signalés, n'est pas en harmonie parfaite avec les circonstances en vue desquelles il a été établi. L'exposé des principales contestations survenues entre le gouvernement central et ceux des États permettra de préciser davantage; quelques indications sur les difficultés du *Commonwealth* avec la mère patrie compléteront cet aperçu.

V

Le choix du lieu où devra s'élever la capitale a créé entre le gouvernement du *Commonwealth* et l'État qui occupe la place la plus importante dans la Fédération, celui de la Nouvelle-Galles du Sud, un conflit assez grave. Cette affaire, encore en suspens, procède de la rivalité proverbiale entre Melbourne et Sydney, plus vive encore depuis que cette dernière ville a pris l'avance sur sa concurrente (1). On est, de part et d'autre, d'autant moins disposé aux concessions qu'il sera impossible de revenir sur la solution acceptée, aussitôt qu'elle aura reçu un commencement d'exécution. La rédaction défectueuse du texte de la Constitution est seule cause de cette difficulté.

Lors des négociations pour l'établissement du *Common-*

(1) Pour 1904 : Nombre d'habitans : Melbourne, 508 000; Sydney, 518 000. Commerce par mer : Melbourne, 700 millions de francs; Sydney, 860 millions. Mouvement des banques : Melbourne, 4 200 millions de francs; Sydney, 4 500 millions. Valeur des propriétés : Melbourne, 2 000 millions de francs; Sydney, 2 400 millions.

wealth, il fut dès l'abord évident que Melbourne ne tolérerait pas la désignation de Sydney pour être la capitale, ni Sydney celle de Melbourne. Toutes deux, en conséquence, furent éliminées. Les délégués de l'État de Victoria concédèrent que la future capitale serait située en Nouvelle-Galles du Sud, mais pas à Sydney, et réciproquement, il leur fut concédé que le Parlement fédéral siégerait à Melbourne, mais provisoirement.

Voici le texte de cet arrangement :

Article 125 de la Constitution : « Le siège du gouvernement du *Commonwealth* sera déterminé par le Parlement (fédéral) et sera dans un territoire qui aura été concédé ou acquis par le *Commonwealth* et qui lui sera incorporé et lui appartiendra, et sera dans la Nouvelle-Galles du Sud, et ne sera pas éloigné de moins de 100 milles (160 kilomètres) de Sydney.

Ledit territoire sera d'une superficie non inférieure à 100 milles carrés (26 000 hectares) et la partie de ce territoire qui consistera en terres de la couronne (domaine public) sera concédée à titre gratuit. »

La contestation porte sur ces questions : « Qui choisira ledit territoire et quelle en sera la superficie ? »

Deux autres articles de la Constitution se réfèrent, bien qu'en termes plus généraux, à la position du litige. On remarquera incidemment que les textes de ces deux articles ne s'accordent pas exactement entre eux. Les voici :

Art. 111. — « Le Parlement d'un État pourra céder une portion de son territoire au *Commonwealth;* et après cette cession et son acceptation par le *Commonwealth*, ladite portion de territoire sera soumise à l'exclusive juridiction du *Commonwealth*. »

Art. 123. — « Le Parlement du *Commonwealth* pourra, avec le consentement du Parlement d'un État et l'approbation de la majorité des électeurs dudit État ayant voté sur cette question, accroître, diminuer, ou d'autre façon modifier les limites de cet État... »

Se fondant sur ces textes, le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud réclame le droit de choisir l'emplacement du site de la capitale fédérale, ne reconnaissant au gouvernement du *Commonwealth* que la faculté de fixer dans les cent milles carrés de cet emplacement l'endroit où il lui conviendra de construire les édifices comprenant le « siège du gouvernement » et les services publics.

Le gouvernement fédéral conteste cette prétention. D'après lui, l'article 125 seul est à considérer. Dans cet article, les mots « *Seat of government* » signifient « la capitale, » autrement dit le territoire où elle devra s'élever et par conséquent, c'est au Parlement fédéral à choisir ce territoire. Si la Nouvelle-Galles du Sud n'agrée pas ce choix, on verra s'il est possible d'en proposer un autre ; et, en attendant qu'un accord s'établisse, le gouvernement restera à Melbourne : *Beati possidentes*.

Pour donner à cette interprétation l'autorité du fait accompli, ou du moins officiel, le Parlement fédéral vota, en 1904, une loi décidant que la capitale serait en un lieu nommé Dalgety, situé à 300 milles de Sydney, et que le territoire environnant, d'une superficie, non de 100 milles carrés, mais de 900 milles carrés, s'étendant jusqu'à la frontière de Victoria et ayant, d'autre part, accès à la mer, serait cédé par le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud à celui du *Commonwealth*. Cette décision fut considérée à Sydney comme un acte hostile. Le Parlement de l'État, d'accord avec le ministère, s'opposa à toute négociation sur de pareilles bases, et l'affaire fut ajournée de nouveau. A Melbourne, on n'en demandait pas davantage ; la manœuvre avait réussi.

Cependant, les relations entre les deux gouvernemens se tendaient de plus en plus. En août 1905, le premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, après d'inutiles pourparlers, suggéra au gouvernement fédéral de soumettre à la Haute Cour l'interprétation de l'article 125. On lui répondit qu'on allait examiner la question. En novembre, les choses étant toujours au même point, nouvelle démarche dans le même sens ; même réponse. Enfin en décembre, sur la proposition du gouvernement, les deux Chambres de la Nouvelle-Galles du Sud adoptèrent, presque unanimement, une résolution « exprimant le profond mécontentement de la façon dont les droits des États étaient considérés au Parlement fédéral, notamment au sujet de la question de la capitale, » et on commença à parler de sécession.

Grâce aux assurances de bonne volonté du ministère fédéral actuel, cette effervescence s'est un peu calmée. Le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud a d'ailleurs toujours hésité à présenter une proposition ferme, car les compétitions entre divers districts de cet État sont vives et pressantes ; aussi le gouvernement local aimerait à n'avoir pas l'entière responsabi-

lité d'un choix destiné à faire beaucoup de mécontens. Ces hésitations ont contribué à retarder une solution pourtant nécessaire. Le projet de se séparer du *Commonwealth* n'a d'ailleurs pas été formulé sérieusement en Nouvelle-Galles du Sud. Le conflit n'en subsiste pas moins. Lors même que la Haute Cour statuerait sur le point contesté, la question ne serait pas résolue, car la Haute Cour ne peut rendre qu'une consultation. Il est douteux qu'elle ait, dans l'espèce, le pouvoir légal de contraindre l'une des parties à agréer le choix fait par l'autre. Faudra-t-il donc en appeler au Conseil privé? Mais, — on l'a vu plus haut, — l'autorisation de la Haute Cour elle-même serait nécessaire. Quoi qu'il arrive, l'Australie attendra longtemps la construction de son Capitole.

La Constitution fédérale aurait dû indiquer auquel des deux gouvernemens appartenait l'initiative de la désignation, et faire connaître quelle autorité serait qualifiée, en cas de désaccord, pour imposer une solution définitive. Si ces précautions avaient été prises, une fâcheuse querelle n'aurait pas surgi, et le *Commonwealth* ne serait pas dans la singulière posture de ne pas savoir encore où il installera le gouvernement du pays.

VI

Vers la fin de septembre dernier, on fut surpris en Angleterre d'apprendre que l'un des États australiens, le plus jeune, le moins peuplé du Continent, mais le plus vaste et l'un des mieux doués, surtout en richesses minières, l'Australie Occidentale, entretenait avec le gouvernement du *Commonwealth* des relations si tendues, que l'assemblée législative de cet État venait de voter une résolution affirmant l'inutilité de continuer à faire partie de l'Union, et déclarant le moment venu de soumettre à un *referendum* la question de la rupture du lien fédéral. La nouvelle était exacte. Elle fut d'abord considérée comme la manifestation d'une mauvaise humeur peut-être justifiée, mais non susceptible d'avoir de sérieuses conséquences. La même résolution ayant été votée par le Conseil législatif de ce même État le 17 octobre, il a bien fallu reconnaître dans cet incident le symptôme d'un mécontentement d'une certaine importance, d'autant plus que, dans

les deux Chambres, la majorité en faveur de la motion avait été assez considérable.

On a dit plus haut que l'État de l'Australie Occidentale, isolé des autres parties du continent, n'était entré dans la Fédération que sur la promesse du concours du *Commonwealth* pour la construction d'un chemin de fer. Cette voie doit relier, de Port-Augusta à Kalgoorlie, le réseau ferré de l'Australie méridionale aux « champs d'or » de l'Ouest, qui sont déjà en communication avec Perth, capitale de l'État. Elle est pour le *Western Australia* d'un intérêt de premier ordre, et d'un certain intérêt pour l'État voisin de *South Australia*. Mais pour les autres parties de l'Australie, à part la raison contestable de sa valeur stratégique et l'avantage d'obtenir les correspondances d'Europe un jour ou deux plus tôt, le *Transcontinental Railway* ne représente que l'obligation d'une dépense d'environ cinq millions de livres sterling, de rémunération problématique. Le tracé de ce chemin de fer, d'une longueur d'environ 1 600 kilomètres, se dirige au milieu de terres arides, inhabitées, probablement inutilisables, et l'exploitation, à cause du manque d'eau, s'annonce comme devant être onéreuse. Cette entreprise est donc, dans les États de l'Est, peu en faveur, et tant de bonnes raisons concourant à l'ajournement du projet, celui-ci passa (avec bien d'autres) du programme du premier ministère fédéral à ceux des ministères suivans, comme une simple clause de style.

La patience du gouvernement de Perth commença toutefois à se lasser, après cinq années d'attente; aussi le moment paraissant venu d'avoir l'air de faire quelque chose pour le *cinderella state*, le gouvernement fédéral, au début de la session dernière, déposa une demande de crédits pour les études préliminaires à l'exécution de la ligne. Le crédit était faible, mais la question de principe était posée. Le Sénat du *Commonwealth* rejeta la demande (résultat prévu); et c'est ce rejet qui a déterminé la vigoureuse protestation du Parlement de l'Australie Occidentale. Aura-t-elle pour résultat de rappeler le Parlement fédéral au respect des promesses données? On voudrait l'espérer. Peut-il d'ailleurs admettre qu'un État faisant partie de la Fédération reste dans une situation exceptionnelle d'isolement? L'Australie Occidentale, malgré ses rapides progrès, ne compte encore que 250 000 habitans, répartis sur une étendue d'un million de milles carrés. Le concours du gouvernement de l'Union lui est donc, en cette cir-

constance, absolument nécessaire. Il faudra, tôt ou tard, le lui donner. Dans l'intérêt même de la Fédération, il est désirable que ce soit le plus tôt possible.

Cet incident laisse entrevoir qu'on a peut-être agi hâtivement en attirant dans la Fédération un État qui n'était pas dans des conditions favorables pour y entrer, et que le sentiment des devoirs créés par la récente transformation de l'Australie est encore faible entre les États, puisque chacun d'eux se montre plus préoccupé d'en éviter les charges que d'en préparer les avantages.

Je ne mentionnerai que brièvement les difficultés du gouvernement fédéral avec l'Australie du Sud, au sujet du *Northern Territory*, car elles n'ont pas le caractère d'un conflit; mais elles appellent l'attention sur ce qui semble une lacune dans la Constitution fédérale. Le *Northern Territory* est la partie médiane de l'Australie située au nord du 26e parallèle. Sa superficie est d'environ 500 000 milles carrés (deux fois et demie celle de la France). Il est incomplètement connu, désertique pour la majeure partie, mais certainement exploitable, habitable, et probablement riche, sur de grandes étendues, notamment aux abords du vaste golfe de Carpentarie.

L'État de *South Australia*, auquel il fut annexé en 1893, n'a pu que montrer de la bonne volonté, — vu l'exiguïté de ses ressources et sa faible population, — pour mettre en valeur les fractions immédiatement utilisables de cet immense pays. La Constitution australienne se borne à constater que le *Northern Territory* fait partie de l'Australie Méridionale. Depuis 1901, on discute avec une sage lenteur les conditions du transfert de ce territoire au gouvernement du *Commonwealth*, et l'accord semble loin d'être réalisé. Peut-être n'y a-t-il plus extrême urgence, car avant d'aborder les voies d'exécution, le gouvernement australien devra avoir adouci la rigueur de sa politique quant à l'exclusion des hommes de couleur. Quoi qu'il en soit, il est regrettable que le *Northern Territory* n'ait pas été placé par la Constitution sous l'autorité du *Commonwealth* et pourvu d'un régime spécial, car, avec le Queensland septentrional et le *Western Australia*, il représente pour l'Australie la grande réserve de l'avenir.

VII

En Queensland, le regret d'avoir adhéré à la Fédération est généralement répandu et ouvertement exprimé. Ce sentiment se fonde sur deux motifs. En premier lieu, le jeu des dispositions constitutionnelles qui règlent les rapports financiers du *Commonwealth* avec les États, et dont les effets se répartissent inégalement entre ceux-ci, a fait perdre au Queensland une notable partie de ses ressources. De 1901 à 1905, cette diminution est de plus de 2 millions de livres sterling, soit en moyenne 500 000 livres sterling par an, somme considérable, eu égard aux recettes normales, qui sont d'environ 3 millions et demi de livres.

Le second motif est plus grave, parce que le dommage subi atteint profondément l'une des plus importantes industries du pays, que nulle autre ne pourrait remplacer : celle de la culture de la canne à sucre. Il est causé par l'expulsion des indigènes polynésiens travaillant aux plantations.

L'industrie sucrière, fondée en 1872 en Australie, était parvenue en 1901 à une situation excellente. Le Queensland produisait, sans prime, dans les bonnes années, de 120 000 à 140 000 tonnes de sucre, soit les trois quarts de la consommation de l'Australie entière. Or, 80 pour 100 de cette production était due au travail des Canaques importés des archipels, et dans les districts du Nord la main-d'œuvre blanche (pour la coupe de la canne) n'existait pas, étant pratiquement inutilisable, à cause du climat tropical de ces régions.

En promulguant (décembre 1901) le *Pacific Island labourers Act*, qui prescrit, par l'application de mesures échelonnées jusqu'en janvier 1907, l'emploi exclusif de la main-d'œuvre blanche sur les plantations, le gouvernement fédéral jeta une profonde perturbation dans cette industrie. Il s'efforça d'en atténuer les conséquences en instituant une prime, équivalant à 2 livres sterling par tonne de sucre, en faveur de la production obtenue sans aucun concours des gens de couleur. Cette prime devait disparaître quand tous les Canaques auraient été rapatriés, c'est-à-dire à la fin de cette année. L'expérience a démontré qu'il la faudra continuer pendant une longue période. C'est une lourde charge

pour le budget fédéral, et cependant elle ne sauvera pas l'industrie sucrière en Queensland. En effet, si le résultat de cette législation a été la substitution progressive de la main-d'œuvre blanche à la main-d'œuvre noire, partout où l'excédent du nouveau prix de revient ne semble pas devoir dépasser le montant net de la prime, il n'en a pu être de même au delà d'une certaine limite géographique. Dans la région située au nord du Tropique, la difficulté de se procurer, à des prix raisonnables, un personnel d'ouvriers de race blanche suffisant en nombre et en qualité, ne peut être vaincue. En certains districts, le travail dans les champs de cannes est même absolument impossible pour des blancs. Les plantations du nord du Queensland sont donc destinées à être abandonnées, à l'exception de celles qui passeront aux mains d'entrepreneurs chinois, ainsi que cela a eu lieu déjà dans les districts de Cairns et de Geraldton.

Lorsque la production de la canne aura été ainsi limitée, toute perspective d'exportation de sucre hors de l'Australie aura disparu. Dans les années médiocres ou mauvaises, il sera même nécessaire d'en importer. Ainsi, l'hostilité des Australiens contre les gens de couleur aura cette conséquence que, pour ne pas consommer le sucre produit sur leur propre sol par des noirs, ils devront en faire venir de l'étranger (Java, Hong-Kong, Fiji ou Maurice) qui aura été produit par la même main-d'œuvre. Il n'y a d'ailleurs que peu d'espoir de voir la culture de la betterave réussir en Australie. Les essais poursuivis en Victoria, de 1896 à 1900, avec l'assistance financière de l'État, ont totalement échoué.

J'ai signalé plus haut la clause de la Constitution fédérale d'après laquelle les primes accordées à la production ou à l'exportation devaient être uniformes sur tout le territoire du *Commonwealth*. La prime à la main-d'œuvre blanche dans l'industrie sucrière offre un exemple des conséquences injustes que peut avoir une mesure en apparence équitable. Avant la Fédération, comme aujourd'hui, les plantations de cannes situées dans les parties tempérées du Queensland et en Nouvelle-Galles du Sud, employaient la main-d'œuvre blanche, à beaucoup d'égards préférable à celle des indigènes là où le climat permet de l'utiliser. L'octroi de la prime est, pour ces plantations, une libéralité gratuite, alors que, pour les plantations du Nord, elle est une subvention insuffisante ou même inutile. L'intervention du gou-

vernement fédéral se traduit donc par la prodigalité envers les unes et l'inefficacité envers les autres. On avait suggéré de tracer une ligne de démarcation entre les districts où la main-d'œuvre de couleur pouvait être interdite et ceux où elle devait rester facultative. Dans ces derniers, des primes à la main-d'œuvre blanche eussent encouragé l'abandon de l'emploi des indigènes. Mais la prime à la main-d'œuvre blanche n'étant qu'une forme spéciale de la prime à la production, le texte de la Constitution s'opposait à ce que cette suggestion fût adoptée.

Les États de Queensland et de Nouvelle-Galles du Sud paraissent seuls en cause dans cette question. Cependant, les autres États y ont un intérêt immédiat, celui de fournir les fonds destinés au paiement des primes. Le gouvernement fédéral n'ayant pas, jusqu'à présent, de ressources propres, n'est, en quelque sorte, que le gérant des recettes des États. Ceux-ci ont été allégés des dépenses des services transférés, mais le gouvernement central en perçoit et administre les revenus, sous la seule obligation de restituer aux États et de répartir entre eux au moins les trois quarts des recettes nettes de la douane. Les budgets des États sont donc à la discrétion du gouvernement fédéral.

Il en résulte que, dans chaque État, le gouvernement, assez disposé à approuver les dépenses d'intérêt commun, telles que celles de la défense et autres grands services publics, voit avec ennui le budget fédéral assumer des charges nouvelles, s'il n'y trouve pour lui-même aucun avantage. Les États de l'Ouest, par exemple, ne s'intéressent pas vivement à l'industrie sucrière du Queensland, et il ne leur est pas agréable de contribuer chaque année au paiement d'environ 150000 livres sterling aux planteurs de l'Est, alors qu'il eût suffi de ne rien faire pour que leur industrie suivît son développement normal, d'ailleurs satisfaisant.

C'est le même sentiment que j'ai signalé de la part des États de l'Est à propos du *Transcontinental Railway*, et le même encore qui accueille avec méfiance les autres projets de primes, soit à l'immigration, ou à l'industrie métallurgique, ou à certaines industries agricoles, dont il est de plus en plus question. L'esprit d'union n'est pas encore assez puissant et le gouvernement fédéral n'a pas assez d'autorité pour faire accepter de bonne grâce par les États des décisions qui ne s'accordent pas avec leurs

intérêts particuliers. Aussi chacun d'eux accentue la tendance à se retrancher derrière « ses droits, » à mesure que le Parlement du *Commonwealth* s'avance dans la voie des faveurs accordées à telle ou telle industrie.

La question du rachat, par le gouvernement fédéral, des dettes des États, a fait ressortir un autre défaut dans la rédaction du pacte d'union. En stipulant (Art. 105) cette faculté de rachat, dont il est superflu de démontrer l'utilité, la Constitution n'en a autorisé l'exercice qu'à l'égard des dettes existant lors de l'établissement du *Commonwealth*. C'était sans doute dans la pensée que l'un des premiers soins du gouvernement fédéral serait de procéder à cette opération, ainsi que, dans les mêmes circonstances, on avait fait au Canada. Mais les dettes des États canadiens, quand le *Dominion* a été constitué, ne s'élevaient qu'à une vingtaine de millions de livres sterling, tandis que celles des États australiens formaient, en 1901, un total de 200 millions de livres sterling (5 milliards de francs), et le gouvernement fédéral n'était pas préparé, à ses débuts, à traiter une aussi grosse affaire. Les États australiens, depuis cette époque, ont encore emprunté près de 40 millions de livres. On a dû reconnaître qu'il était presque indispensable d'inclure ce complément de dettes dans le rachat. Il y avait au moins un avantage certain à les faire profiter de la conversion en *Australian Consols*, — valeur qu'on se proposait de créer.

La prospérité générale, conséquence des superbes récoltes des dernières années, et surtout l'approche de la fin de la législature, période pendant laquelle tous les gouvernemens éprouvent le besoin de « faire quelque chose, » encouragèrent le ministre des Finances à présenter, en juillet dernier, un projet de rachat. Il comprenait l'ensemble des dettes jusqu'en juin 1905, s'élevant au chiffre respectable de 236 680 739 livres sterling, portant intérêt de 8 millions et demi de livres sterling, en nombres ronds, et par conséquent, impliquait la nécessité d'un amendement à la Constitution. Or, la procédure de revision exige que tout amendement soit adopté à la majorité absolue dans chaque Chambre. Cette majorité se rencontra à la Chambre des représentans, mais non au Sénat. Le rachat des dettes des États fut donc ajourné, et c'est le nouveau Parlement qui devra résoudre cet important problème. On ne devine pas pour quels motifs la Constitution a refusé au *Commonwealth* la faculté de racheter, avec le consen-

tement des Etats, les dettes contractées par ceux-ci depuis l'établissement de la Fédération.

Il convient, à ce propos, de remarquer que le texte de la Constitution accumule comme à plaisir les précautions qui peuvent en rendre la revision plus difficile. Cela est également inexplicable. L'accord n'ayant pu être réalisé qu'au prix de concessions réciproques longuement débattues, et sur le mérite desquelles l'expérience seule pourrait se prononcer, le résultat de ces laborieuses discussions ne se présentait pas comme une œuvre définitive. Au surplus, en admettant la Constitution australienne du premier coup parfaite, elle eût quand même réclamé un peu d'élasticité, puisqu'elle devait se plier aux conséquences de l'évolution économique et politique d'une nation jeune, incertaine encore de ses destinées.

VIII

Le gouvernement anglais n'intervenant jamais dans les affaires intérieures australiennes, et l'Australie ne sollicitant jamais cette intervention, on pourrait croire que les relations entre le gouvernement du *Commonwealth* et celui de la métropole se bornent à des échanges de courtoisies. Ces relations, il est vrai, sont courtoises, mais il s'en faut de beaucoup qu'elles soient de pure forme, parce que l'Australie n'imite pas, dans ses relations avec la mère patrie, la réserve de celle-ci; elle est, au contraire, en matière politique, extrêmement « interventionniste, » et semble avoir pris au sérieux l'originale définition que l'abbé Galiani, il y a cent cinquante ans, donnait de la liberté : le droit de nous mêler de ce qui ne nous regarde pas. Le point de départ australien est que l'Angleterre est « une portion » de l'empire britannique, un peu plus importante que les autres, et tout de même sur le pied d'égalité avec elles. Peut-être sera-t-il difficile de faire accepter à Londres cette manière de voir autant que les colonies ne seront pas en état de couvrir elles-mêmes leurs emprunts et de pourvoir à leur propre défense; ce n'est pas même là la conception australienne. Comme la Grande-Bretagne jouit encore du privilège de gouverner la politique générale de l'Empire, l'Australie juge et critique cette politique, et considère de son droit de signifier ses jugemens, de

faire entendre ses remontrances. Elle trouverait exorbitant que le gouvernement du Transvaal s'occupât de la législation du *Commonwealth* sur l'immigration, mais, quand l'importation des coolies chinois fut autorisée et réglementée dans l'Afrique du Sud par le gouvernement britannique, pour l'exploitation des mines, le Parlement fédéral australien n'hésita pas à voter une protestation et à l'adresser, par la voie officielle, au cabinet de Saint-James. Si la question du *home rule* pour l'Irlande reprend quelque actualité, le même Parlement rédige une motion de sympathie et la fait parvenir par la même voie. L'opinion publique l'encourage dans cette attitude, car elle a son mot à dire dans toutes les questions. On a tenu dans les principales villes d'Australie de grands *meetings*, convoqués sur l'initiative d'hommes politiques, au sujet de l'alliance anglo-japonaise, de la juridiction au Natal, du mouvement révolutionnaire en Russie, même de l'affaire Dreyfus. Ces manifestations n'ont d'autre inconvénient que d'être inutiles. Elles ne sont pas de nature à créer des difficultés, et quand leur objet reste britannique, elles témoignent, en somme, d'un certain sens de l'intérêt commun ou, — pour parler le langage du jour, — impérialiste.

La contre-partie, c'est-à-dire la résistance à tenir compte des nécessités de la politique générale de l'Angleterre, la mauvaise volonté à respecter intégralement les conventions signées par la mère patrie ou les engagemens pris par elle, la fantaisie législative passant par-dessus le droit des gens, est plus gênante. Ces velléités exubérantes ont mis souvent à l'épreuve la patience et l'ingéniosité du gouvernement anglais. Quiconque a suivi de près les événemens en Australie pendant les dernières années n'a pu qu'admirer cette patience et cette ingéniosité auxquelles est dû le maintien de la cordialité dans des relations que de trop fréquens désaccords rendent assez difficiles.

Un incident tout récent a montré avec quelle désinvolture le Parlement australien traite les convenances de la métropole, même quand il a l'intention de lui être agréable. L'affaire n'est pas d'ailleurs sans intérêt. De plus, les circonstances accompagnant cet incident font ressortir l'instabilité des décisions des Chambres fédérales qui ont paru, en cette occasion comme en bien d'autres, livrées à des inspirations quelque peu vacillantes.

Il s'agit du *preferential trade*, c'est-à-dire des avantages que,

par préference, les colonies autonomes britanniques peuvent concéder à l'Angleterre dans leurs tarifs douaniers, avec ou sans réciprocité, suivant que celle-ci abandonnera ou conservera le régime du libre-échange. Le *preferential trade* est une conception de M. Chamberlain, et la base de ses projets de réforme du système fiscal de l'Empire britannique. Le Canada, — qui n'est pas dans les mêmes conditions que l'Australie, — l'a adopté depuis l'année 1897. Il a pour objet, dans l'esprit de ses promoteurs, de resserrer, entre les diverses parties de l'Empire, les liens politiques qui tendent à se relâcher à mesure que chacune de ces parties se crée des intérêts propres qui prennent de plus en plus de consistance. Au point de vue économique, il est supposé devoir permettre à l'Angleterre de monopoliser, autant que possible et au meilleur compte, les produits de ses colonies, en même temps que de concurrencer chez elles, à des conditions avantageuses, les produits manufacturés des pays étrangers et ceux des colonies elles-mêmes. L'espace manquerait pour examiner ici la valeur de cette suggestion. On remarquera seulement qu'elle est un retour déguisé et modernisé aux anciennes théories coloniales, et que son application en Australie pourrait être dangereuse, car la nécessité de conserver pour ses exportations l'accès facile du marché européen ne lui permet guère de s'exposer à des représailles.

Cependant, le premier ministre actuel du *Commonwealth*, M. Deakin, impérialiste ardent, avait pris la résolution d'engager le pays dans l'expérience du *preferential trade*. Préoccupé sans doute de la grosse question du rachat des dettes des États, il pensait qu'on ne saurait être trop prévenant envers un banquier chez lequel on a un découvert de cinq milliards (1). En conséquence, le 30 août dernier, après s'être assuré que le *Labour party*, indifférent à ces sortes d'affaires, ne lui ferait pas d'opposition, il présentait au Parlement fédéral un projet de modifications du tarif douanier, relevant certains droits et comportant d'assez substantiels avantages en faveur de marchandises anglaises de diverses catégories. Ledit projet visait notamment quelques produits dont l'importation des États-Unis et de l'Allemagne concurrence avec succès les similaires d'origine britan-

(1) La partie de la dette australienne formée de capitaux anglais est de 190 millions de livres sterling. Le complément (environ 50 millions de livres) a été souscrit en Australie.

nique. Son intérêt résidait surtout dans le fait de poser une question de principe. Mais il comprenait en outre une clause réservant le tarif de préférence aux marchandises (anglaises) *importées par navires anglais*.

Or, l'Angleterre est liée avec presque toutes les puissances par des conventions, — très avantageuses pour son immense commerce maritime, — lui assurant, sous condition de réciprocité, le bénéfice du traitement *national* en ce qui concerne le pavillon marchand. C'est-à-dire que des marchandises importées, en France par exemple, par bâtimens anglais, ne paient pas de droits plus élevés que si elles étaient importées par bâtimens français, et réciproquement. Ces conventions étant applicables aux colonies britanniques comme à celles des pays cosignataires, la clause « *Carried only in british ships*, » du projet de M. Deakin, était contraire aux traités en vigueur. On supposera difficilement que le ministère fédéral et les membres du Parlement ignoraient l'existence de ces engagemens internationaux.

Quoi qu'il en soit, voici l'étrange *imbroglio* qui se produisit. Le 25 septembre, la Chambre des représentans vota le *bill ;* puis « à une voix de majorité, » sur la proposition d'un membre du parti socialiste, y ajouta un article imposant aux marchandises devant jouir de la « préférence, » l'obligation d'être importées par des navires dont l'équipage serait en totalité de race blanche. On sait que le gouvernement britannique a déjà déclaré qu'il refuserait son approbation à toute loi excluant en bloc les hommes de couleur (1), et qu'il a de sérieux motifs d'agir ainsi. L'article adopté en dernière heure créait donc une difficulté de plus. Le *bill* fut envoyé au Sénat qui, le 5 octobre, le vota tel qu'il l'avait reçu. Le 10, M. Deakin fit savoir à la Chambre qu'il venait de recevoir de Londres une dépêche rappelant l'existence des traités et l'invitant à faire modifier le *bill*. La Chambre reprit le *bill*, supprima les clauses donnant lieu à objection, et le renvoya au Sénat. Le Sénat refusa la suppression et renvoya le *bill* à la Chambre. La Chambre revint une seconde fois sur son vote et adopta le projet tel qu'il revenait du Sénat.

Le *bill* était donc une seconde fois voté par les deux Cham-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre : *le Socialisme en Australie*, p. 597 et 598.

bres. Le 11, le ministère, sous forme de message du gouverneur général, invita de nouveau le Parlement à supprimer les clauses rétablies. La Chambre obtempéra à cette requête, qui fut aussitôt rejetée par le Sénat. Alors, la Chambre revenant une troisième fois sur son vote, rétablit les clauses supprimées, et le *bill* fut remis au gouverneur général pour approbation. Il va sans dire que ce projet a été « réservé » à l'assentiment du gouvernement britannique lui-même, lequel aura le regret de ne le pouvoir donner, puisqu'on l'a mis dans l'impossibilité de le faire.

Le lendemain, 12 octobre, la dernière session de la seconde législature fédérale a été close.

Cette anecdote renseigne mieux que de longs développemens sur la physionomie du Parlement fédéral. Elle permet aussi d'apprécier combien indécis est le sentiment public en Australie à l'égard de la politique d'union plus étroite avec la métropole.

IX

On devine que les réclamations des puissances étrangères ont dû être la cause la plus fréquente des difficultés que le gouvernement britannique a eues avec l'Australie fédérée ou à cause d'elle. Pour ne point désobliger le gouvernement du *Commonwealth* et surtout ne pas ébranler le sentiment impérialiste prompt à s'aigrir dès que la mère patrie semble mesurer ses complaisances, il a fallu écarter des plaintes qui paraissaient fondées, contester les interprétations admises jusqu'alors, et recourir à des subtilités d'argumentation trop ingénieuses. Ces contestations réitérées, mal ou point résolues, ont presque toutes été causées par l'influence du parti socialiste sur le gouvernement du *Commonwealth*. Quand celui-ci pourra s'en dégager, on trouvera encore en Australie une regrettable tendance *antiforeign*, mais les manifestations de cet état d'esprit perdront rapidement le caractère fantaisiste qui est le défaut capital de la législation australienne et de ses modes d'application, en ce qui touche aux intérêts étrangers. Beaucoup d'hommes politiques australiens souhaitent qu'une conception plus large de la vie nationale, s'harmonisant avec les qualités hospitalières de la population, s'impose dans le gouvernement du pays.

La responsabilité morale du *labour party* ne s'étend pas à la

manie « interventionniste » signalée plus haut, et qui est particulièrement fâcheuse, quand elle s'exerce dans le domaine de la politique étrangère. Ce sont d'autres influences, auxquelles s'ajoute une inclination pour le panache, qui ont incité le gouvernement fédéral à s'emparer d'affaires où il n'a qu'un intérêt de sentiment, et ce ne fut jamais pour en faciliter les solutions. On peut dire qu'en ces circonstances, il s'est montré fort peu impérialiste. Il est curieux de remarquer que c'est le groupe le plus ardent à revendiquer cette épithète qui fut toujours le plus empressé à créer des embarras à la diplomatie britannique et à gêner les négociations poursuivies à Londres au sujet de questions « impériales. »

Si difficile qu'il soit de distinguer entre les mouvemens profonds et les agitations de surface, on incline à penser, après une attentive observation du caractère australien et des affaires australiennes, que les aspirations militantes du jeune *Commonwealth* ne constituent pas, — comme on l'a souvent assuré, — un danger sérieux pour les établissemens des autres nations dans le Pacifique. La possibilité, pour les Australiens, de s'emparer, par la force ou par l'effet d'une vigoureuse pression diplomatique, des terres ou archipels déjà occupés par d'autres puissances que l'Angleterre, n'existera pas avant longtemps, à moins que de très graves événemens ne soient survenus en Europe. Peut-être, au contraire, ne s'est-on pas assez préoccupé des rapports économiques et commerciaux de l'Australie avec les pays étrangers.

Il faut tenir compte de la force d'expansion *naturelle* du peuple australien, et elle ne s'est pas encore manifestée. Elle a été complètement paralysée par la politique. Étant données les qualités spéciales de la race, il est improbable que cette situation se prolonge beaucoup. Déjà on constate en Australie, dans toutes les classes de la société, une impression encore vague de mécontentement et de malaise, symptôme de désapprobation, non pas tant des actes du gouvernement que de la direction générale donnée aux affaires du pays dès les débuts du *Commonwealth*. On sent plutôt qu'on ne s'explique le contraste entre ce qui a été fait et ce qu'il eût fallu faire, la disproportion entre l'effort et les résultats. L'opinion en Australie semble prendre conscience de ce qu'il y a d'artificiel dans cette législation hâtive, qui s'édifie par secousses brusques et cependant avec lenteur, abritant sous des théories hasardeuses une complaisante

faiblesse pour des intérêts trop exigeans. Les optimistes rappellent que l'adaptation d'un peuple à des conditions nouvelles a toujours été, dans les commencemens, laborieuse et troublée; mais on se demande pourquoi, dans ce pays si libre et si bien protégé, les difficultés grandissent avec le temps au lieu de décroître. On en cherche les raisons; on énumère les conceptions trop hardies, les tentatives prématurées, les projets trop vastes, les résolutions trop absolues, dont nous avons présenté un tableau nécessairement incomplet, et on n'est pas loin de conclure que, si tout cela fut sincère et bien intentionné, ce n'était peut-être pas tout à fait raisonnable.

Un revirement paraît donc possible, j'oserais dire probable. L'Australie pressent les inévitables responsabilités futures. Si donc, écartant la chimère du pan-britannisme et conservant sa pleine liberté d'action, elle s'occupe exclusivement à mettre en valeur ses richesses naturelles; si, pour établir sa législation économique, elle ne s'inspire que des conditions de son sol et de son climat, des aptitudes de sa population qu'une large immigration devra renforcer, et de la situation des marchés étrangers; si enfin, comme l'ont fait les Américains du dernier siècle, elle met au premier plan le travail, et l'agitation politique au dernier, un bel avenir est devant elle.

L'Australie, dès lors, aura un trafic de plus en plus actif avec les territoires et archipels environnans. Les puissances qui ont des possessions dans ces parages prendront ou ne prendront pas une part dans ce trafic. Concurrens, associés ou cliens des Australiens, leurs marchands, leurs armateurs, leurs financiers, y posséderont ou n'y posséderont pas des intérêts. Les nations qui n'y auront plus que des intérêts dits politiques courront le risque de voir leurs établissemens annexés commercialement par l'Australie; et ce serait le commencement de la fin.

BIARD D'AUNET.

L'IMPÉRIALISME GERMANISTE

DANS

L'ŒUVRE DE RENAN

II[1]

APRÈS LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

Nous avons arrêté à l'heure fatidique de 1870 notre examen de la philosophie historique de Renan. Il a dit mainte fois par la suite et n'a pas encore assez dit peut-être quel ébranlement lui apporta la guerre franco-allemande : duel meurtrier qui mettait aux prises sa patrie véritable et cette patrie morale de son choix, qu'il s'était cru jusque-là le droit d'aimer sans scrupules. Nous avons dépeint ailleurs une pareille épreuve, amenée par des causes identiques, chez le comte de Gobineau. Il faut se hâter de proclamer que ces deux hommes restèrent fidèles à leur devoir filial : et, pour juger le cas de Renan en particulier, il est bon d'écarter de sa mémoire les « reportages » des Goncourt. Mais on doit reconnaître, en revanche, que le savant aussi bien que le diplomate montra tout d'abord, sous l'aiguillon de la souffrance, l'attitude chagrine d'un véritable « Alceste du patriotisme. » Les oscillations inconscientes, les soubresauts haletans d'une pensée blessée dans ses œuvres vives, et comme désorientée par le choc, sont même beaucoup plus visibles dans les

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1906.

écrits de Renan, parce qu'il prit la plume à plusieurs reprises sous l'impression immédiate des événemens vertigineux dont la vision de cauchemar se déroulait devant ses yeux égarés.

I

Son premier mot est un cri de colère, une diatribe passionnée contre l'envahisseur. Dans son émoi, il oublie de rester conséquent avec son passé le plus récent, et cette défaillance de mémoire est touchante ; on ferait volontiers au penseur un mérite de sacrifier instinctivement de la sorte, sur l'autel de la patrie menacée, toute la vertu logique de ses convictions d'historien. En effet, dans l'article publié par la *Revue des Deux Mondes* le 15 septembre 1870, à la veille de l'investissement de Paris, la Prusse, sinon l'Allemagne, est dénoncée comme un « foyer de fanatisme. » Sa noblesse militaire, « ennemie née des conceptions raisonnables (?), » semble garder encore, avec « l'âcreté du sang barbare, » l'ambition naïve de conquérir : ambition si décevante au total, pour qui sait considérer le monde à la façon de Spinoza, *sub specie æternitatis!* Bien plus, Renan croit discerner à présent une sorte de « fureur puritaine » chez ces disciples de Luther et de Schleiermacher qu'il prônait, la veille encore, chez ces esprits mélancoliques qui lui semblent poussés par une « chimérique frénésie, » et qu'il se hâte de menacer du croquemitaine slave. Il croit inévitable et prochaine une coalition de l'Europe contre la Prusse : il prévoit que l'union des dynasties allemandes disparaîtra au lendemain de leur danger commun. Il espère dans la démocratie pour mettre à la raison ces hommes de fer qui gardent encore le préjugé de la lutte pour la vie. Que la France présente demain à ses voisins l'exemple d'un État vraiment libéral, et tous s'efforceront de l'imiter!

La première lettre de Renan à David Strauss, qui suivit de près ce manifeste virulent, est pourtant d'un tout autre ton. Plutôt que la colère on y sent le désarroi d'une intelligence étourdie pour un moment sous les coups de la destinée. Paris va connaître les affres du siège : Renan voudrait se faire entendre de la Prusse utilitaire et brutale, en parlant à l'Allemagne sentimentale et mystique qu'il aima dans sa jeunesse et dont il avait cru, peu de mois auparavant, retrouver quelques traits, chez Hartmann ce lieutenant prussien qui venait de bâtir une *Philosophie*

de l'inconscient. Mais l'Allemagne du Sud elle-même avait changé d'âme depuis les débuts de l'ère bismarckienne, et les accens onctueux de leur disciple français attardé sonnèrent étrangement aux oreilles de ces Souabes prussifiés. — Renan offre tout d'abord un hommage éclatant à cette Allemagne du passé dont les grands hommes, Herder, Gœthe, Hegel ont formé son esprit au culte de la vérité. Puis, il hasarde cette apostrophe dévote à son correspondant, l'historien audacieux des temps évangéliques : « Ah ! cher maître, que Jésus a bien fait de fonder le royaume de Dieu... où le plus estimé... est non le plus fermé à la pitié, mais le plus doux, le plus modeste, le plus éloigné de toute assurance, jactance et dureté, celui qui cède le pas à tout le monde... La guerre est un tissu de péchés, un état contre nature. Dans le Sermon sur la montagne, il n'y a pas un mot qui mette les vertus militaires parmi celles qui gagnent le royaume du ciel. » En résumé, dans la soif de la conquête, il y a un peu philosophique oubli de la mort. C'est là un argument auquel Renan semble fort attaché. Triompher par la force brutale, répétera-t-il dans sa seconde lettre à Strauss, est une faute, ou, en tous cas, quelque chose de bien peu philosophique. *Debemur morti nos nostraque.* Le royaume de Dieu ne connaît ni vainqueurs, ni vaincus : il consiste dans les joies du cœur, de l'esprit, de l'imagination, que le vaincu goûte plus que le vainqueur.

Cette sagesse mi-bouddhique, mi-bretonne — à la façon dont Renan jugeait sa Bretagne celtique en ses heures de souvenir attendri (1) — ne pouvait guère susciter à ce moment au delà du Rhin que des sourires, pour ne pas dire davantage : et l'auteur s'en aperçut lorsqu'il apprit, plusieurs mois après, que sa prose, pavée de bonnes intentions, avait été imprimée sans son aveu, — en même temps qu'une dédaigneuse réponse, — dans une brochure que Strauss faisait vendre au profit d'un établissement ambulancier de sa province. Il reprit la plume pour protester contre une telle faute de tact, et parla cette fois avec une parfaite dignité, car un an avait passé déjà sur les premiers dégâts de l'ouragan dévastateur et les hommes de sang-froid se reprenaient en France. Aussi le ton de la seconde lettre à David Strauss rappelle-t-il celui de l'article du 15 septembre 1870 sur la guerre entre la France et l'Allemagne. A peine y rencontre-

(1) Voyez l'exquise et fallacieuse psychologie du Celte, dans l'essai sur *la Poésie des races celtiques.*

t-on une allusion un peu ecclésiastique encore au Walhalla odinique qui « ne sera jamais le royaume de Dieu. » C'est maintenant sur la force seule que l'auteur déclare compter pour réduire la force. Il émet une prophétie mieux inspirée que les vaticinations hasardeuses auxquelles il s'est trop complu parfois (1) : celle de l'alliance franco-russe, contrepoids de la puissance prussienne. Il est vrai que l'idée était dans l'air et que Karl Marx en particulier l'avait déjà formulée.

Assez frappante est également la palinodie qu'il inaugure dès lors en matière ethnique. Ce n'est plus dorénavant la race, mais plutôt la nation qui lui paraît devoir fournir l'unité politique de l'avenir. Très peu de pays possèdent une race vraiment pure. L'Angleterre, qui est la plus parfaite des nations, est la plus mêlée de toutes. La politique ethnographique pourrait donc devenir fatale à ses inventeurs allemands, car la féodalité germanique a régné partout sur un fond slave ou celtique. Que ses héritiers trop arrogans y prennent garde : chaque maître d'école slave était depuis longtemps un termite qui ruinait leur forteresse, chaque affirmation du germanisme appelait une contre-affirmation du slavisme. Or les Celtes gaulois vont créer à leur tour des difficultés à leurs vainqueurs. La France, affirme Renan, est sur le point de s'abandonner aux inspirations de la haine, de faire des folies dont pourraient pâtir ses voisins de l'Est eux-mêmes, de se jeter dans les bras du fanatisme clérical ou bourbonien, de devenir russe et papiste, au grand détriment de la civilisation européenne. Renan protestera sans doute, dans son for intérieur, contre de tels excès : mais il laissera faire. Que les conséquences néfastes de ces erreurs retombent sur la tête de leurs véritables auteurs, les bénéficiaires du cruel traité de Francfort ! — Hier encore, nous avons vu certains vaincus de la lutte des races menacer l'Europe, trop indifférente à leurs sommations, de déchaîner sur elle les bacilles de la peste, conservés dans des bouteilles par les savans de leurs comités directeurs. Il faut excuser ces naïves exagérations du désespoir sincère : elles témoignent, mieux que tout raisonnement de sang-froid, en faveur du besoin ardent de

(1) Voyez en particulier la Préface des *Questions contemporaines* : l'évêque va rester seul debout et tout-puissant au sein de la société française démantelée ; un schisme créé par l'élection simultanée de deux papes va déchirer l'Église ; les États-Unis vont être réduits pour longtemps à la médiocrité intellectuelle par leur insuffisant souci de l'enseignement supérieur, etc.

justice qui les a dictées, et s'y cramponne un instant dans sa détresse !

II

Ces dispositions d'esprit se retrouvent en partie dans le morceau le plus important que la crise de 1870-1871 ait inspiré à Renan : *La réforme intellectuelle et morale de la France*, rédigée peu après la seconde lettre à Strauss. En effet, l'auteur y reprend avec insistance ses précédentes menaces de réaction cléricale et féodale, et, non content cette fois de « laisser faire, » semble vouloir favoriser pour sa part l'invasion de ces fléaux vengeurs. C'est là que les adversaires de l'idée démocratique vont le plus volontiers s'approvisionner d'argumens à bon compte. C'est la dernière, mais aussi la plus nette et la plus emportée des professions de foi féodalistes de Renan. En ces pages décisives, il accorde une caresse suprême et passionnée à des convictions vieilles de près de vingt ans dans son esprit, à l'heure même où il est sur le point de les abandonner sans retour.

Voici d'abord un nouveau résumé de la philosophie féodaliste de l'histoire de France. Taine venait à la même heure, sous l'influence des mêmes inquiétudes patriotiques, à une conception de notre passé qui est assez analogue, quoique plus pondérée ; et il allait lui donner une expression magistrale dans ses *Origines de la France contemporaine*, où il dira que les rois capétiens furent des entrepreneurs de défense militaire et de police intérieure. La France, écrit Renan de son côté, commit un suicide le jour où elle décapita Louis XVI : car elle n'est qu'une grande société d'actionnaires formée jadis par un spéculateur de premier ordre. Ces actionnaires ont cru pouvoir se passer du chef, et continuer seuls les affaires : cela ira bien tant que les affaires seront bonnes, mais, s'il se produit des pertes, il y aura des demandes de liquidation.

Renan rappelle ensuite que nos rois furent les artisans de la formation territoriale et morale de la nation française. Les provinces de langue d'oc, par exemple, ont été réunies à l'Ile-de-France comme toutes les autres par la seule habileté des monarques capétiens : la Provence nous fut acquise grâce à l'entente cordiale de Louis XI et de Palamède de Forbin, son compère. Paris surtout doit sa fortune à ses suzerains féodaux, car cette ville,

dont la situation est si peu centrale, n'est aujourd'hui métropole que pour avoir été la propriété de la maison capétienne, et parce que l'abbé de Saint-Denis est devenu avec le temps le roi de France. Si notre pays s'était fait comme la république fédérative des États-Unis, sa capitale serait à Blois ou à Amboise.

Tout cela a été trop oublié par nos contemporains, poursuit Renan. Depuis 1789, on voit le pays s'enfoncer de plus en plus dans les préoccupations vulgaires. L'enthousiasme du beau, l'amour de la gloire ont disparu avec les classes nobles qui incarnaient l'âme de la France. Le jugement et le gouvernement des choses ont été transportés à la masse. Or la masse est lourde et grossière : l'esprit provincial est fait d'appétits purement matériels, de dédain pour la poésie et pour la gloire, de goûts pacifiques et antimilitaires avant tout. Et l'on ne peut s'empêcher de remarquer une singulière analogie entre ce portrait peu flatteur et ceux qui furent esquissés par le comte de Gobineau dans son *Essai sur l'inégalité des races :* une fois de plus, la similitude de leur préparation intellectuelle aura conduit à des vues pareilles l'esprit de ces deux hommes, si inégalement doués au point de vue du talent littéraire, mais si pareillement orientés quelquefois par leur tempérament aristocratique.

La guerre qui vient de se terminer, dit Renan, a prouvé jusqu'à l'évidence que nous n'avons plus nos anciennes qualités militaires; et ce fait n'a rien pour étonner quiconque s'est fait une idée juste de la philosophie de notre histoire. La France du moyen âge fut une construction germanique, élevée par une aristocratie militaire franque, au moyen de matériaux ethniques d'origine gallo-romaine. Or le travail de la France depuis des siècles consiste à expulser de son sein tous les élémens déposés sur son territoire par l'alluvion germanique. 1789 ne fut que la dernière convulsion de cet effort. Voilà bien l'idée fondamentale de l'école germaniste allemande et aussi la conviction de Gobineau : à cela près que la résurrection de l'élément romain et gaulois est attribuée par ce dernier au mélange des races : au lieu que Renan, qui parlait tout à l'heure de « mélange » au sujet de l'Angleterre, paraît ici invoquer, pour la France, le seul jeu des sélections sociales.

Il nous juge d'ailleurs plus romanisés ou celtisés que nos voisins d'outre-Manche. La similitude de l'Angleterre et de la France du Nord m'apparaît « chaque jour davantage, » écrit-il.

Notre « étourderie » nous vient principalement du Midi : et si la France n'avait pas entraîné dans son orbite le Languedoc et la Provence, nous serions, nous aussi, sérieux, actifs, protestans, parlementaires. Au surplus, l'Angleterre ne bénéficie en cela que de quelque retard : tout autant que la France, elle est en voie d'expulser son élément germanique, cette noblesse obstinée, fière, intraitable qui la gouvernait au temps de Pitt, de Castlereagh, de Wellington. L'article sur *la Guerre entre la France et l'Allemagne* s'exprimait déjà en ces termes : « L'Angleterre, selon la grande loi qui veut que la race primitive d'un pays prenne à la longue le dessus sur toutes les invasions, devient chaque jour plus celtique et moins germanique. » Et *la Réforme intellectuelle* insiste sur cette idée : « L'opinion publique en Angleterre, telle qu'elle se produit depuis plus de trente ans, n'est nullement germanique, » on y sent l'influence de l'esprit celtique, plus doux, plus sympathique, plus humain.

Ces assertions ethniques sont fort discutables ; voici une affirmation qui ne l'est pas moins : tout ce qui reste actuellement d'esprit militaire dans le monde est un fait germanique. Par la race germanique, demeurée féodale et militaire d'instinct, le socialisme et la démocratie, qui, chez nous autres Celtes, ne trouveraient pas facilement leur limite, arriveront sans doute à être domptés. Et ce résultat sera conforme aux précédens de l'histoire, car la race germanique a toujours fait dominer le fait matériel et brutal de la propriété, résultat de la conquête, sur les considérations tirées des droits de l'homme, et sur les théories abstraites du *Contrat social.* Renan n'aperçoit pas ici à quel point il se fait illusion et se contredit lui-même, car c'est précisément le fait brutal et la conquête que dissimulent la théorie des droits de l'homme ou du contrat social : il s'agit d'une conquête plébéienne de classe au lieu d'une conquête germanique de race : voilà tout.

L'auteur de *la Réforme intellectuelle* prévoit encore à ce moment que la réponse à chaque progrès du socialisme pourrait être un progrès du germanisme : en sorte qu'un jour viendrait où tous les pays de socialisme seraient gouvernés par des Allemands. Pour qui regarde avec attention, dit-il, l'invasion des IVe et Ve siècles n'eut pas d'autres causes que celles dont nous contemplons le jeu autour de nous. Les pays romains étaient devenus incapables de produire de bons gendarmes, de bons mainteneurs de propriété. Quand la France en sera là, il lui faudra

peut-être payer à son tour des gens rogues, sérieux et durs pour la gouverner : ainsi les Athéniens avaient des Scythes auxquels ils confiaient les fonctions de geôliers.

Mais déjà une philosophie plus clairvoyante de la force, un impérialisme théorique pur et non plus exclusivement germaniste, vient combattre les sophismes réactionnaires qui se placent trop facilement sous la plume du patriote désorienté. Il sent bien qu'il n'est pas de supériorité germanique à invoquer, si le prétendu Germain de la conquête peut être impunément guillotiné sur la place Louis XV par les Gaulois révoltés. Et il accepte ce principe « germanique, » qu'une société n'a un plein droit à son patrimoine que tant qu'elle peut le garantir. — Voilà un principe de bon sens et de raison qui n'a rien de spécifiquement germanique en vérité. C'est la loi qui régit le monde à tous les degrés des manifestations de la vie. Conquérir d'abord, puis prendre des mesures et consentir des concessions en vue de conserver : telle est la règle sagace de l'universel *Struggle for life*.

Après l'examen des sources du mal, vient la recherche des remèdes. Renan lui a donné la forme d'un dialogue contradictoire qu'il suppose engagé entre un légitimiste rempli d'espérances prochaines et un penseur libéral, qui paraît être l'auteur en personne. Seulement, il laisse parler longuement et éloquemment le légitimiste, tandis que le libéral s'en tient trop souvent à d'incolores réfutations et à de brèves suggestions. En sorte qu'un lecteur attentif est tenté de soupçonner dans ces pages ingénieuses l'emploi d'un stratagème fort usité du temps de l'Inquisition, et qui ne sauva point Vanini. Cette ruse de guerre consiste à faire soutenir solidement son opinion véritable par un habile orateur qu'on traite en adversaire et que l'on réfute en personne avec une indignation bien jouée, mais de façon aussi peu persuasive que possible. — Le légitimiste de *la Réforme intellectuelle* parle à peu de chose près en 1871 comme le critique des *Mémoires* de Guizot en 1859. Sa panacée, c'est la monarchie de droit divin. Le peuple et les paysans sont à ses yeux des intrus dans le pays, de véritables frelons dans la ruche, car la France fut créée par le roi, la noblesse, le clergé et le tiers-état. Et ce chevau-léger va jusqu'à narrer à son auditeur bénévole et béat une très cruelle parabole juive où le peuple est comparé à un automate, brisant tout autour de lui dès qu'un mécanicien sagace cesse de gouverner des rouages dépourvus de vie consciente.

« Le jour où nous l'avons abandonnée à elle-même, la machine brutale s'est détraquée. Je crains qu'il ne faille la remiser pour des siècles. »

Que la France revienne donc à sa dynastie nationale. A ce prix, le hobereau consentira de son côté quelques concessions sur les privilèges de sa caste. Il avoue que la noblesse actuelle n'a plus de signification de race, parce que trop d'usurpateurs ont pénétré dans son sein. Il faudra donc la reconstituer, par le suffrage à deux degrés d'une part, et par la réorganisation de l'armée d'autre part. On s'efforcera de favoriser la vocation militaire au sein de certaines familles énergiques, afin que l'instinct du commandement y devienne héréditaire : voilà pour l'armée de première ligne ; les réserves trouveront leurs cadres dans les rangs d'une *gentry* résidente qui fournira les chefs, également héréditaires, d'une solide *landwehr* française. Telles sont les vues de ce gentilhomme : elles se ressentent des soucis de l'occupation allemande, et de l'obsession du modèle prussien. Il admet du reste que ce sont peut-être des rêves. Mais en ce cas, conclut-il, la France est perdue !

Heureux, reprend alors, avec quelque ironie, l'interlocuteur libéral enfin réveillé de son mutisme, heureux celui qui trouve dans des traditions de famille ou dans le fanatisme d'un esprit étroit l'aptitude à former des plans de ce genre et à en espérer le salut. Mais il est probable que la France ne pourra copier si servilement la Prusse, parce que son tempérament national s'y oppose. Quel espoir nous reste-t-il donc? Le libéral se rallie sans protestation à celui-là même que formulait le gentilhomme, pour le cas où tous les remèdes qu'il propose auraient été reconnus vains : c'est-à-dire à la contagion probable de notre maladie sociale, qui sera bientôt portée par notre contact dans les veines d'un adversaire, aujourd'hui robuste encore. Le libéralisme est une cause d'affaiblissement : le monde qui nous entoure et qui va s'énervant chaque jour nous empruntera demain ce vice. La France est plus sûre d'avoir sa revanche par ses défauts que par ses qualités : elle fut vaincue par un reste de rudesse et de pesanteur que feront disparaître les progrès de la démocratie, cet énergique dissolvant de la valeur guerrière. Que notre consolation soit donc d'avoir devancé le monde dans la route qui conduit à la fin de toute noblesse et de toute vertu ! — Voici cette fois le pessimisme gobinien dans son plein épanouissement ! Encore cette conta-

gion, dont la France est le foyer, sera-t-elle vraisemblablement trop lente pour lui épargner de nouvelles épreuves. Les peuples latins appellent une nouvelle invasion germanique, et la subiront, avait dit le gentilhomme, et son auditeur ne proteste point contre une si noire prophétie.

Toutefois, le libéral n'est pas sans avoir conçu lui aussi quelques remèdes, qu'il propose de tenter à tout hasard. Ce sont la réorganisation des deux Chambres, la tolérance religieuse, et enfin le progrès de l'instruction publique, qui préoccupe surtout le professeur au Collège de France. Les Universités deviendront l'une des pépinières de l'aristocratie nouvelle, et leur action éducatrice sera appuyée par l'influence esthétique d'une cour brillante et d'une capitale raffinée. Cette « cour » est déjà un peu surprenante, mais le plus inattendu des remèdes « libéraux, » c'est le remède colonial! Car Renan paraît oublier soudain tout ce qu'il vient de dire, ou de laisser dire, au sujet du germanisme, seul élément militaire aujourd'hui conservé dans le monde, et des goûts trop pacifiques de nos paysans. L'homme du peuple, écrit-il à présent, n'est parmi nous qu'un noble déclassé. Sa lourde main est bâtie pour manier l'épée plutôt que l'outil servile. Faites-le donc conquérant. Le Chinois, le nègre, sont créés pour travailler, l'Européen pour régir. Gouvernez ces races inférieures avec justice. Afin de vous payer des bienfaits d'un gouvernement équitable, prélevez sur elles un ample douaire au profit de la race conquérante, et elles seront satisfaites. Le travail suffit à rendre heureux un fellah, un Chinois qui ne sont nullement militaires. Au contraire, si vous réduisez au travail de l'ergastule la noble race européenne, elle se révolte à bon droit.

III

En dépit des excellentes intentions de son auteur, la *Réforme intellectuelle et morale* est donc un livre peu clair et peu conséquent. Il se ressent des circonstances exceptionnelles qui ont présidé à sa naissance : il fut mal compris, et assez rapidement oublié.

Un succès plus durable allait bientôt s'attacher aux paradoxes plus subtils des *Dialogues philosophiques*. Renan les donne dans sa préface pour rédigés en 1871 : on croirait, à les lire, qu'ils sont un peu postérieurs, car on y discerne clairement les traits

d'une philosophie de la force, d'un impérialisme théorique pur et suffisamment dégagé de l'alliage germaniste. Sans doute furent-ils retouchés après leur première rédaction, et débarrassés des vestiges d'une influence désormais moins prépondérante dans la pensée de l'auteur.

Les deux premières conversations, qui sont intitulées *Certitudes* et *Probabilités*, furent évidemment conçues sous l'influence des théories de Hartmann, cet adroit ordonnateur des résultats acquis par un siècle de méditation philosophique en Allemagne. Renan se plaît à y caresser de nouveau avec complaisance les hypothèses métaphysiques et mystiques jadis chères à son inquiète et studieuse jeunesse. Mais l'aspect religieux de sa doctrine ne doit pas nous retenir en ce moment. Voici qui nous intéresse davantage en vue de notre objet. Un souffle darwinien anime la philosophie de Hartmann; il fait appel à une espèce animale plus élevée qui, continuant sur la terre le travail de l'humanité, atteindra peut-être la perfection matérielle et morale interdite à nos efforts impuissans.

A cette suggestion ingénieuse, Renan sans doute a prêté l'oreille, car ses graves personnages abordent, vers la fin du second *Dialogue*, des considérations ethniques et physiologiques, au-dessus desquelles ils avaient plané bien haut jusque-là. L'on dirait presque que, sous l'influence de ses griefs patriotiques, l'auteur ait alors repris en main l'*Essai sur l'inégalité des races* afin d'apprendre de Gobineau à refuser aux Allemands modernes l'héritage du germanisme pur, et à élargir de nouveau cette dernière notion pour en faire tantôt un « aryanisme » plus accueillant aux rivaux du nouvel Empire, tantôt une philosophie de la force qui peut être professée par d'autres encore que par les fils des Aryens. En effet, après nous avoir montré, à l'exemple de Hegel, la marche du monde vers la raison parfaite, l'auteur des *Dialogues* se demande avec inquiétude si cette belle réalisation se produira sur notre planète. Car il suffit, dit-il, à la Nature que la Raison soit réalisée quelque part, et, en dépit de l'orgueilleuse assurance qui distingue les humains, il n'est pas certain que le globe terrestre soit destiné à fournir le théâtre de cet achèvement.

Plus d'un obstacle pourrait entraver l'homme dans sa marche vers la perfection divine. Tout d'abord, et c'est ici l'ami de M. Berthelot qui parle, il est concevable que notre civilisation

soit bientôt arrêtée dans son essor par le défaut de charbon de terre. Mais, en tous cas, elle le sera plus certainement encore par le nivellement ethnique et par la dégénérescence des races nobles. Jusqu'à nos jours, quelques sources de jeunesse et de rénovation avaient persisté dans le sein de l'humanité et s'étaient montrées capables de ranimer à leur contact les sociétés fatiguées et caduques. Mais de telles sources peuvent tarir à la longue. Les démocrates assurent que des Barbares vivent parmi nous pour nous régénérer, et ils désignent par ce mot leurs cliens, les hommes du peuple. Décevant espoir! ces barbares-là sont vieux et plus usés que ceux dont ils menacent le domaine. Il existe en revanche parmi les Germains et parmi les Slaves d'épaisses couches de population qui gardent encore quelque avenir. Mais, après celles-là, on ne voit plus qu'un nivellement ethnique où les élémens les plus bas prendront le dessus par le nombre, et décapiteront systématiquement ce qui pourrait renaître, par atavisme, des nobles populations du passé.

Oui, une irrémédiable décadence de l'humanité est concevable. L'absence de saines idées sur l'inégalité des races risque d'amener un total abaissement. L'inégalité des classes, qui, dans le sein d'une même race, est d'une souveraine injustice, fournit au contraire tout le secret du mouvement de l'humanité, quand elle dissimule une inégalité de races, une ancienne conquête oubliée. Le mouvement s'arrêtera donc de lui-même quand on ne connaîtra plus ni races, ni classes. « Parfois, écrit Renan, je vois la Terre dans l'avenir sous la forme d'une planète d'idiots se chauffant au soleil, dans la sordide oisiveté de l'être qui ne vise qu'à avoir le nécessaire de la vie matérielle. » Nous voilà de nouveau bien près, n'est-il pas vrai? de la conclusion de l'*Essai sur l'inégalité des races*, et de ces troupeaux humains « accablés sous une morne somnolence, engourdis dans leur nullité comme les buffles qui ruminent parmi les flaques stagnantes des Marais Pontins. »

Par bonheur, l'impérialisme instinctif de Renan a des ressources que ne connaît pas celui de Gobineau. Avant d'appeler ou de regretter le règne des Aryens ou des Germains, il a prévu jadis avec délices, dans *l'Avenir de la science*, la domination des plébéiens régis par les intellectuels : et voici qu'il revient sur le tard à ces riantes perspectives de sa jeunesse. A défaut de rudes conducteurs des peuples tels que furent les Wikings et les

Jarls, le philosophe, nature religieuse et désintéressée, fleur de l'humanité pensante, est encore là, Dieu merci, retiré dans sa chambre, tranquille près de sa « bonne bibliothèque, » s'inclinant volontiers, non sans quelque ironie, devant les gens de guerre et les gens du monde qui lui ont fait ce loisir. Le « philosophe, » ici confondu avec le savant, comme au temps lointain de *l'Avenir de la science*, peut encore tout réparer. D'une part, il saura remplacer le charbon épuisé par quelque autre force naturelle asservie. D'autre part, il écartera le cauchemar des ruminans humains qui passaient tout à l'heure dans sa vision de l'avenir en assurant le règne d'une aristocratie bardée de fer. Quelques sages tiendront dans leurs mains l'humanité tout entière par des moyens qui seront leur secret, et dont la masse ne pourra se servir. Et telle est la conclusion du second *Dialogue*, sur les probabilités de l'avenir.

La troisième conversation, qui expose seulement des rêves, va aussitôt éclaircir et développer ces pressentimens d'un impérialisme intellectuel et, pour ainsi dire, théocratique. En effet, un nouvel interlocuteur, Théoctiste, entre en ligne pour nous faire entrevoir, à l'exemple de Hartmann, une possible évolution de l'être au delà des formes de l'humanité. Mais quel moyen choisira la conscience totale et universelle que nous appelons Dieu afin de réaliser ses plans de perfection future? Quelle forme de gouvernement imposera-t-elle à nos descendans pour les guider vers la surhumanité? Les solutions monarchique et démocratique sont écartées tour à tour, et nous demeurons en présence de la solution oligarchique ou aristocratique, qui possède, à n'en point douter, les préférences de Renan.

Il est frappant que, vers la même heure, le penseur qui devait donner la popularité à la conception du surhomme, Frédéric Nietzsche, s'abandonnait au delà du Rhin à des rêveries fort analogues à celles que nous résumons. Formé, lui aussi, par l'étude de la philologie, conquis par l'influence de Schopenhauer, — sinon par celle de Hartmann qu'il rejette, — Nietzsche nous présente en quelque sorte une seconde édition exagérée, mal pondérée, bientôt déséquilibrée de l'âme de Renan. Il estimait, en 1871, que le but poursuivi par la race humaine doit être, non pas d'élever tous les hommes au même niveau intellectuel, ce qui est un vœu irréalisable, mais de rendre accessible à quelques-uns le charme de la haute intellectualité, de la

grande culture : de créer des êtres supérieurs, des demi-dieux que le reste des êtres consciens adorera et servira. La raison d'être de l'Univers, c'est la production du génie, privilège d'une élite qui doit dominer le monde et y établir le règne de la Raison, — autant qu'il est possible du moins. — Au surplus, Nietzsche ne laissait pas de faire, lui aussi, une certaine place à la force, d'attribuer un rôle au militarisme prussien dans ses projets d'élevage humain en vue de la production du génie. Et Renan, — qui vécut la guerre de 1870 en vaincu, mais n'en fut pas plus bouleversé peut-être que Nietzsche ne l'avait été par sa campagne en Lorraine dans les rangs du parti vainqueur, — Renan offre à son tour aux surhommes de son rêve un armement perfectionné, des engins meurtriers dont ils sauront seuls se servir. Il conçoit ses « tyrans positivistes » régnant comme jadis les brahmanes de l'Inde par la terreur superstitieuse qu'ils inspireront et doués d'ailleurs d'un pouvoir beaucoup plus réel que les prêtres védiques pour foudroyer à leur gré les impies, ou pour leur préparer, sans pitié, un enfer actuel et terrestre. Nulle considération humanitaire ne les arrêtera dans leur rigueur, car tout moyen semble bon dès qu'on l'emploie en vue du triomphe final de la Raison divinisée.

Pour plus de sûreté, les tyrans positivistes entretiendront, dans quelque canton perdu de l'Asie, un noyau de prétoriens, Bachkirs ou Kalmouks, prêts à toutes les besognes, doués de toutes les férocités. Un jour même, la science de ces mages s'étant étendue jusqu'à leur permettre de détruire à leur gré notre planète et de se faire sauter avec tout le bâtiment du progrès, le vulgaire le saura, et se le tiendra pour dit. Mais soucieux d'écarter au plus tôt de son rêve les images pénibles de la terreur, Théoctiste nous fait prévoir que l'humanité inférieure ayant été rapidement matée par le sentiment de sa faiblesse évidente, l'idée même de révolte s'éteindra bientôt dans son sein. Bien plus, la foule éprouvera satisfaction, et montrera de la joie à se subordonner aux demi-dieux du savoir. Rêve de théocratie sans contrôle, qui hanta plus d'un cerveau durant le siècle romantique ! Nul ne l'a présenté, comme en se jouant, avec plus de franchise et d'éclat que le Renan des *Dialogues philosophiques*.

A-t-il entièrement abandonné toutefois les complaisances de son âge mûr pour la notion de race, en faveur de sa foi juvénile dans l'avenir de la science et de la démocratie? Pas encore.

Parmi les différens procédés qu'il imagine et propose afin de hâter la venue du surhomme, il en est un qui nous le montre toujours prisonnier de ses tenaces illusions germanistes. Décidé à faire appel à la sélection, pour créer une race supérieure qui puisera son droit divin dans la supériorité même de son sang, il suppose une fabrique d'Ases, un Asgaard ressuscité de façon artificielle au centre de l'Asie. Et cette propension à se retrancher dans la forteresse légendaire des premiers Germains, dans le burg vénérable qui fut si cher au souvenir du comte de Gobineau, nous fournit encore un indice pour appuyer l'hypothèse d'une récente lecture de l'*Essai sur l'inégalité des races*, par le rédacteur ingénieux des *Dialogues philosophiques*.

Écoutez ces développemens caractéristiques. Le principe le plus nié par l'école démocratique, écrit Renan, est celui de l'inégalité des races et de la légitimité des droits que peut conférer actuellement une prétendue supériorité d'origine. Et certes, il est absurde autant qu'injuste d'imposer aux hommes, sous prétexte de droit divin, des maîtres qui ne leur sont en rien supérieurs. Telle est à l'heure présente la situation de la France où la noblesse ne représente plus une supériorité de race comme au temps de la conquête franque. Mais cette supériorité de race, aujourd'hui disparue de notre sol, pourrait redevenir réelle. Et alors, le fait de la noblesse serait de nouveau scientifique, vrai et incontestable autant que l'est la prééminence du civilisé sur le sauvage et de l'homme sur les animaux. Il semble, ajoute Théoctiste, qu'une telle solution, si tant est qu'elle se produise à un degré quelconque sur la planète, se produira par l'Allemagne.

— Entendez-vous que ce soit un éloge ou une critique? interroge Eudoxe.

— Comme il vous plaira, riposte prudemment Théoctiste. La France est libérale et démocratique. Si le dernier mot des choses est que les individus jouissent péniblement de leurs petites destinées finies, la France aura raison. Mais ce n'est pas ce pays qui atteindra jamais la grande harmonie, ou, si l'on veut, le grand asservissement de conscience dont nous parlons. Au contraire, le gouvernement du monde par la raison, s'il doit avoir lieu, paraît mieux approprié au génie de l'Allemagne, qui montre peu de souci de l'égalité, ou même de la dignité des individus, et qui a pour but, avant tout, l'augmentation des forces intellectuelles de l'espèce.

Les *Dialogues philosophiques* gardent donc encore quelque complaisance pour la conception germaniste de l'histoire. Ajoutons sans tarder que, dix-huit ans plus tard, le dernier *Examen de conscience philosophique* de Renan sera l'écho du premier des *Dialogues* seulement, c'est-à-dire une suprême paraphrase des doctrines mystiques et humanitaires de la philosophie allemande. Son esprit avait donc entièrement éliminé vers la fin de sa vie les élémens d'impérialisme germaniste qui furent si longtemps unis à la substance même de sa pensée.

IV

Pourtant, l'inspiration du troisième *Dialogue* survit encore quelque peu dans les premiers de ses *Drames philosophiques*, dans *Caliban* surtout, qui fut publié en 1878. Le fils difforme de la sorcière Sycorax symbolise dans ces pages le peuple, issu des races inférieures qui, longtemps dissimulées au regard de l'historien par l'alluvion de la conquête aryenne, se reprennent depuis quelques siècles à percer peu à peu les rangs éclaircis de leurs dominateurs. Les ancêtres de Prospero, duc de Milan, se sont efforcés d'enseigner à Caliban la langue des Aryas. « De poisson fétide, il est devenu homme, et, maintenant, il parle presque comme un fils des Aryas. » Mais Caliban paye par une « monstrueuse ingratitude » des éducateurs qui lui inculquèrent à coups de bâton les principes de la grammaire indo-européenne, et il riposte avec brutalité : « Je n'ai pris de la langue des Aryas que l'injure et le blasphème. C'est plus fort que moi : je ne puis m'empêcher de maudire. » Ariel, au contraire, se sent dévoué, par un mobile de pur amour, à l'aristocratie éducatrice. Il symbolise sans doute ces sujets bénévoles des « tyrans positivistes » dont le troisième *Dialogue philosophique* nous a prédit qu'ils porteraient avec joie le joug du despotisme de la science. « Ce que Prospero cherche est si beau, dit cet aimable génie, que je suis heureux d'y contribuer en obéissant. Oui, j'ai pour lui un culte au moins d'hyperdulie. Il n'est pas Dieu, mais il travaille pour Dieu. Il croit que Dieu est raison, et qu'il faut travailler à ce que Dieu, c'est-à-dire la Raison, gouverne le monde de plus en plus. Il cherche des moyens pour que la Raison soit armée et règne effectivement. » On le voit, c'est là un « impérialisme de la responsabilité, » comme dit l'école

anglaise de l'impérialisme théorique. Prospero y travaille pour sa part en chimiste, dans un laboratoire qui ressemble sans doute à celui de M. Berthelot : ou plutôt en alchimiste, comme il convient au décor shakspearien qui l'entoure, car le duc nous montrera, dans une vision soudain évoquée par sa puissance magique, des dieux d'acier, aux articulations mécaniques soigneusement graissées, qui massacrent et jettent au néant tous les autres dieux du passé.

L'impérialisme scientifique de Renan garde donc encore ici quelque reflet d'aryanisme tenace. Le germanisme est désormais moins favorisé, car le sournois Wagner, qui représente dans le drame de *Caliban* les étroitesses de l'érudition allemande (1), y est assez maltraité; et l'on y voit figurer en outre un certain Siffroi, qui ressemble trait pour trait au Prussien de légende, dont l'imagination populaire avait façonné le type effrayant après l'invasion de nos campagnes. Siffroi est un ogre, un croquemitaine. Ce pandour, abruti par la boisson, ne rêve que massacres et incendies : « Il faut, dit-il entre deux hoquets, rendre la guerre aussi cruelle que possible. Ah! la bonne odeur! Des paysans viennent d'être rôtis dans leurs maisons : cela sent l'oignon brûlé... Dire que, sans ces deux femmes, le bombardement serait continué, etc. » Aussi, quand l'odieux personnage expire enfin, c'est à la façon du traître Judas : *Crepuit medius.*

Caliban n'a qu'un rôle ingrat dans le drame qui porte son nom, mais il sera réhabilité dans l'*Eau de Jouvence* par un penseur que nous allons voir revenir chaque jour davantage en ce temps aux convictions démocratiques de sa première jeunesse, et aux suggestions de l'impérialisme plébéien sans mélange. En effet, anobli par le miracle d'une rapide éducation, le monstre se permet de morigéner Ariel à son tour : « Petit fat, qui ne peux te rendre compte de ce qu'il y a de mérite pour l'homme sorti du limon à secouer sa lourde croûte terreuse et à forcer la herse dont s'entourent les hommes à la peau blanche, au sang vermeil... Les grognemens de Caliban, l'âpre haine qui le porte à supplanter son maître sont le principe du mouvement de l'humanité. »

Oui, Renan comprend enfin que la conquête plébéienne peut être principe de mouvement en avant et source de progrès pour la raison collective, autant que le fut jadis la conquête aryenne

(1) En revanche, dans *l'Eau de Jouvence*, un autre représentant de la science d'outre-Rhin, Gottescalc, sera proclamé le meilleur élève de Prospero.

ou germanique, et l'inégalité de classes qui en fut le résultat. Mais, ajouterons-nous cependant, c'est à la condition *sine qua non*, que cette conquête démocratique se montre rationnelle à son tour, comme le furent, dans leur triomphe, ces races éminentes, façonnées par une longue discipline sociale intérieure. Renan ne le dira pas assez à Caliban peut-être. Il demeurera désormais le spectateur indulgent et détaché des fantaisies du nouveau seigneur; et c'est dans ce dernier rôle qu'il nous reste à le contempler maintenant.

V

Après 1876, les velléités germanistes et féodalistes de Renan ne survivent que dans quelques mémoires. Le grand public, ignorant de leurs sources allemandes, ne les a guère comprises en leur temps quand il ne les a pas entièrement ignorées. Aux yeux de la génération qui grandit pour les luttes anticléricales des dernières années du XIXe siècle, Renan est l'auteur, non pas de la *Réforme intellectuelle et morale*, mais de cette *Vie de Jésus*, qui a inquiété l'Empire, irrité les évêques, et qu'une édition à bon marché a rendue populaire. Par là, il est devenu l'homme du jour, le porte-drapeau de la philosophie officielle, — situation qui n'est nullement dépourvue de charmes, — et il va s'occuper désormais à la conserver ou à l'affermir. Non qu'il ait le mauvais goût d'accentuer à ce moment son attitude anti-chrétienne et son geste destructeur. Bien au contraire. Cela serait superflu, puisqu'une solide position est déjà tenue par lui sur ce terrain brûlant, une notable avance conquise sur des émules moins richement doués. Il s'emploiera bien plutôt à contenir et à modérer des disciples trop ardens qui n'ont point autant que leur maître le sens exquis de la mesure et risqueraient de favoriser, par trop d'outrecuidance, l'essor d'une réaction toujours menaçante.

Son effort se portera plus utilement ailleurs. Il n'ignore pas qu'il y a beaucoup à rétracter et à corriger dans ses assertions politiques et sociales. Il prend conscience d'avoir laissé jadis « bifurquer sa politique de la façon la plus maladroite (1), » et il juge bon de retourner au point de bifurcation pour choisir cette

(1) *Souvenirs d'enfance*, p. 117.

fois plus habilement sa route. Son souvenir, plus fidèle que celui de ses concitoyens, lui rappelle maintes affirmations de son âge mûr, devenues presque incroyables à sa vieillesse, et qu'il s'agit donc de retirer, ou même de contredire insensiblement. Avec quelle ingénieuse prudence, avec quels mouvemens souples et discrets, avec quelles délicatesses de vocabulaire et quels prestiges d'argumentation ! Il faut, pour l'admirer dans ce rôle, lire ses écrits autobiographiques ou encore les allocutions si désirées, si applaudies, qui remplirent ses dernières années : « Je suis, par essence, un légitimiste... Il me faut une dizaine d'années pour que je m'habitue à regarder un gouvernement comme légitime... Mais voyez la fatalité. Ce moment, où je me réconcilie et où les gouvernemens commencent de leur côté à devenir assez aimables pour moi, est justement le moment où ils sont sur le point de tomber et où les gens avisés s'en écartent. Je passe ainsi mon temps à cumuler des amitiés fort diverses et à escorter de mes regrets, par tous les chemins de l'Europe, les gouvernemens qui ne sont plus... Les légitimistes à ma façon se préparent dans notre siècle de cruels embarras (1). » Cela est charmant.

Une série d'expériences politiques fâcheuses expliquerait donc la prudente lenteur de Renan dans sa seconde adhésion à la démocratie républicaine. Mais, cette fois, il eut tout le temps d'accomplir son évolution, car il connut la surprise agréable de voir durer plus de dix ou quinze ans le régime avec lequel il s'était encore une fois « réconcilié, » et qui se montrait à son égard plus « aimable » qu'aucun des précédens ne l'avait été. Il se mit à loisir au diapason de l'opinion ambiante, et ce fut, comme on le sait, sur des gammes d'accords parfaits, sur des flots d'harmonie sans dissonance que s'acheva le duo de ce virtuose incomparable et de la voix publique, empressée à reprendre en chœur tous les thèmes mélodiques qu'il lui plut de moduler durant ses derniers jours.

Toutefois, si l'on en juge par le ton de ces savantes et délicates improvisations, on dirait que le grand artiste est moins sincère dans sa nouvelle manière que dans la précédente. Ne nous en étonnons pas trop. La vieillesse peut bien revenir avec prédilection aux tendances de la première jeunesse, mais elle ne saurait

(1) *Discours et Conférences*, p. 242 et suiv.

oublier la vie qu'elle a laissée derrière elle et dont elle a conservé l'empreinte. Son allure est moins dégagée, son sourire moins ouvert quand elle repasse aux sentiers de son matin. Et puis, si les infortunes de notre pays ont incliné Renan à l'indulgence, s'il justifie ses « inconséquences » d'opinion par l'amour de la patrie à laquelle on ne saurait tenir rancune, il ajoute dans un élan révélateur : « Mieux vaut se tromper avec elle que d'avoir trop raison avec ceux qui lui disent de dures vérités (1). » Il y a donc du patriotisme certes, et même du plus délicat, dans l'optimisme un peu factice de ses dernières années. Ne refusons pas d'en tenir compte, si quelque note moins sûre vient frapper notre oreille, au lyrique prestigieux dont nous allons écouter un instant la palinodie.

Et voici d'abord sa révérence à l'Allemagne. « Bonjour, Messieurs, » comme l'a dit un peu plus tard un grand parti politique à une faction dont il avait un moment accepté l'alliance! Lisons la préface qui fut mise par l'auteur de *la Réforme intellectuelle et morale* en tête du volume de ses *Œuvres complètes* qui a emprunté son titre à cet essai : « L'Allemagne avait été ma maîtresse. J'avais la conscience de lui devoir ce qu'il y a de meilleur en moi. Qu'on juge de ce que j'ai souffert, quand j'ai vu la nation qui m'avait enseigné l'idéalisme railler tout idéal, quand la patrie de Kant, de Fichte, de Herder, de Gœthe s'est mise à suivre uniquement les visées d'un patriotisme exclusif, quand le peuple que j'avais toujours présenté à mes compatriotes comme le plus moral et le plus cultivé s'est montré à nous sous la forme de soldats ne différant en rien des soudards de tous les temps : méchans, voleurs, ivrognes, démoralisés. Aussi, nous devons nous garder de calomnier nos voisins d'outre-Rhin, mais, en revanche, il nous faut être désormais inexorablement justes et froids à leur égard. » Après tout, la France garde la meilleure part puisqu'elle possède des aristocrates de l'esprit tels que La Rochefoucauld, Saint-Simon, Saint-Evremond, Sévigné, La Vallière, Ninon de Lenclos. Notre pays excelle dans l'exquis, et n'est médiocre que dans le commun. Il est le sel du monde. Renan répond à l'orgueilleux : *Gott mit uns* du vainqueur par cette formule ingénieuse : il est évident que Dieu est avec nous, puisqu'il nous châtie.

(1) Discours pour la réception de M. de Lesseps à l'Académie française.

Le 16 avril 1879, l'illustre collaborateur du *Journal des Débats* achevait de balancer ses comptes avec l'Allemagne dans une lettre qu'il adressait à un ami d'outre-Rhin. Il dit tout ce que perdraient nos voisins à rompre leurs relations intellectuelles avec notre pays, et il poursuit: « Le monde n'appréciera parfaitement de vous que ce que nous lui aurons fait comprendre. Je me hâte d'ajouter que, sans vous, notre œuvre serait maigre, insuffisante. » Une fois de plus, il déclare rester fidèle aux maximes de l'Allemagne pensante, celle de Fichte, Herder, Schelling et Kant, qui fut une sorte de prolongement de notre XVIIIe siècle français. Mais il répudie désormais, sous le nom de Prusse, cette Allemagne qu'il avait pourtant prônée non moins que l'autre durant plus de quinze années : l'Allemagne de la discipline aveugle, de la fidélité opiniâtre, et du respect intact. Il nomme à présent la gloire ce « foin dont on nourrit la bête humaine. » Il voit dans l'homme qui a obéi un être à jamais perdu pour certaines délicatesses de la vie. Le service militaire à la prussienne lui paraît une école de respect exagéré, car Molière ou Voltaire y eussent « perdu leur fin sourire, » l'état de conscrit étant évidemment défavorable au génie. Tels sont les argumens peu topiques, il faut l'avouer, dont notre homme régale son correspondant teuton. Celui-ci lut sans doute l'épître avec un sourire légèrement narquois. Le ton en est trop analogue à celui de la première lettre au professeur Strauss.

Pour gagner l'humanité, il faut lui plaire, poursuit Renan imperturbable. Pour lui plaire, il faut être aimable. On ne s'impose à elle que par un sentiment large, libéral, sympathique surtout. Traitez-moi d'arriéré, conclut avec bonhomie l'épistolier qu'on accuserait plus justement de recul que de retard en tout ceci, mais telle est ma façon de voir. Et il termine en proposant aux deux nations de collaborer une fois de plus, sur de nouvelles bases. Ce sera désormais « dans tout ce qui peut donner de la grâce, de gaieté, du bonheur à la vie. » L'Allemagne, en plein essor économique et politique, avait vraiment d'autres soucis en tête que de jouer à l'humanité quelque délicieux air de flûte.

Après l'Allemagne moderne, voici l'Allemagne du passé, c'est-à-dire le germanisme et l'aryanisme théoriques, qui vont recevoir leur congé définitif de la part d'un penseur qui leur fut si longtemps accueillant. Le plus célèbre monument de cette seconde rétractation, c'est la *Prière sur l'Acropole*. Par un artifice litté-

raire, son auteur la donna, comme on le sait, pour rédigée en 1865, et retrouvée beaucoup plus tard sur « un vieux papier (1) » parmi ses notes de voyage. Mais il est probable qu'elle fut conçue au plus tôt vers 1875. Il suffit de la lire pour lui refuser la date que son auteur lui assigne en se jouant. En 1865, sur le rocher sacré de Pallas, Celtes, Germains et Slaves seraient donc apparus soudain à leur fervent de la veille et du lendemain, comme « des espèces de Scythes, consciencieux, mais péniblement civilisés; » Charlemagne, comme un gros palefrenier allemand; ses chevaliers comme des lourdauds (2)? Non, tout cela est loin des sentimens de Renan lors de son grand voyage en Orient. Les monarques de souche germanique qu'il jugeait à cette époque indispensables à la prospérité des nations européennes sont conçus désormais par lui comme de pesans hyperboréens, des « rois issus d'un sang lourd, dont la majesté ferait sourire la déesse. » Le monde ne sera sauvé qu'en revenant à la sagesse athénienne, en répudiant ses attaches barbares. Il faut aller à Sparte « maudire le sol où fut cette maîtresse d'erreurs sombres » et renoncer à la « corruption » lacédémonienne pour revenir à la littérature attique, « qui reste saine de tout point. » Voilà des sentimens de Méditerranéen endurci et les anciens anathèmes contre la néfaste conception de l'État antique sont entièrement oubliés.

Écoutez encore la profession de foi qu'applaudirent, le 7 août 1883, les élèves du lycée Louis-le-Grand : La barbarie fondait autrefois, elle fondait même, avec une solidité qui ne saurait plus être égalée, des édifices sombres, majestueux, incommodes et durables. Notons le choix de ces épithètes si habilement balancées entre l'approbation et le blâme. Édifices trop durables, poursuit l'orateur, car ils devenaient bientôt gênans pour ceux qui ne les avaient pas bâtis, et leur distribution vieillie s'imposait de façon trop despotique aux coutumes nouvelles. La raison cultivée fondera seule désormais. — Soit, nous le pensons aussi pour notre part. Mais c'est la raison déjà qui fondait en ce temps, et il ne lui faudra pas, pour cette œuvre difficile, moins d'énergie ni de discipline stoïque parce qu'elle sera « cultivée. »

(1) *Souvenirs d'enfance*, p. 62.

(2) On peut rapprocher cette assertion de celle que renferme une lettre à M. Berthelot, qui fut écrite de même plusieurs années après la guerre de 1870. C'est un bien singulier jugement sur les admirables statues de bronze qui entou-

Avec la plus exquise ironie, Renan évoque, en terminant cette allocution, le critique qui, vers 1910 ou 1920, fera le procès du XIXe siècle. « Je vois d'ici son article — permettez-moi un peu de fantaisie. — Quel signe des temps, par exemple. Quel complet renversement de toutes les saines notions des choses. Quoi, n'eut-on pas l'idée, en 1883, de désigner, pour présider à la distribution des prix au lycée Louis-le-Grand, un homme inoffensif assurément, mais le dernier qu'il aurait fallu choisir à un moment où il s'agissait avant tout de relever l'autorité, de se montrer ferme et de faire chaleureusement le *convicium seculi?* Il nous donna de bons conseils, mais quelle mollesse et quelle absence de colère contre son temps (1). » Eh! que non pas! Rassurez-vous, cher maître! A la veille de 1910, les critiques sont plus consciencieux : ils lisent les hommes de génie avant de les juger. Ils savent que le Renan de l'âge viril fut, dans toute la force du terme, un professeur d'énergie, de vues un peu étroites seulement, et refusant trop souvent de voir la force là où elle se montre de nos jours, c'est-à-dire dans les masses populaires. Ces critiques constatent encore que, en effet, le Renan de 1883 n'était plus professeur de la même doctrine. Mais iront-ils accuser de cette attitude nouvelle les suggestions d'un tempérament « inoffensif? » Nullement, mais plutôt tout un concours de circonstances extérieures, toute une ambiance morale qui se montra capable d'agir puissamment sur l'esprit le plus subtil, le plus impressionnable, et le plus véritablement intelligent qui ait jamais été peut-être!

VI

Après le culte de la barbarie germanique, voici l'aryanisme qui pâlit à son tour dans l'esprit de Renan. La conférence qu'il fit au Cercle Saint-Simon, le 27 janvier 1883, sur le Judaïsme comme race et comme religion efface délibérément toute frontière ethnique entre juifs et aryens. Ils sont parens depuis de longs siècles. Par la captivité de Babylone d'abord, puis par ses migrations à Alexandrie, à Rome, dans les Gaules, le peuple israélite s'est imprégné de sang étranger. Dès le début de l'ère

rent à Innsbruck le tombeau de Maximilien. Renan voit dans ces géans dignes de Michel-Ange « de vrais crétins, intermédiaires entre l'homme et la bête. »

(1) *Discours et Conférences*, p. 202 et suiv.

chrétienne, le Juif ne fut souvent « qu'un Gaulois professant la religion de Moïse. » Le mouvement talmudique, qui interdit le mariage avec les goims est postérieur à cette première fusion, dont les effets ne purent donc pas être effacés : et la seule conséquence d'une tardive sévérité matrimoniale fut de fixer dans le peuple israélite des types qui, déjà, n'avaient plus rien de spécifiquement oriental. Au surplus, le fait ethnographique, capital aux origines de l'histoire, va sans cesse perdant de son importance avec le temps.

L'aryanisme religieux subit sans tarder la même éclipse que l'aryanisme politique dans une pensée qui s'est tournée tout entière vers un idéal nouveau. Fort significative à cet égard est la conférence faite le 26 mai 1883 à la Société des Études juives, qui était présidée ce jour-là par le chef d'une grande maison financière. Cette allocution, qui débute en ces termes : « Je suis infiniment heureux, monsieur le baron, des paroles par lesquelles vous avez eu la bonté de m'introduire auprès de cette assemblée, » a conservé le privilège d'exaspérer, aujourd'hui encore, les antisémites théoriciens qui se cramponnent à l'idée de race (1). Renan semble s'efforcer maintenant de fondre en un seul tout les deux religions israélite et chrétienne que ses *Origines du christianisme* ont pris tant de peine à distinguer l'une de l'autre. Les prophètes sont, dit-il, les précurseurs directs du Christ. La primitive Église se sépara très lentement du judaïsme, et Constantin acheva seul leur scission, en donnant une consécration officielle aux disciples de Jésus. Or, après cette séparation malheureuse, ce n'est plus aux Aryens que Renan attribue maintenant le beau rôle : « Nous entrons dans le moyen âge. Les Barbares arrivent, et alors commence cette déplorable ingratitude de l'humanité devenue chrétienne contre le judaïsme. C'est toujours ainsi que les choses se passent. Quand on travaille pour l'humanité, on est sûr d'être volé d'abord, et, par-dessus le marché, battu ! » (*Rires. Applaudissemens.*)

Aussi, détournant les yeux du triste spectacle qu'offre désormais à sa vue l'entrée en scène des Barbares germaniques, l'ancien critique des *Mémoires* de Guizot reporte-t-il son regard avec complaisance vers cet admirable XVIII[e] siècle, qui a donné la vraie théorie de la société humaine, et vers la Révolution fran-

(1) Voyez les *Grundlagen des XIX Jahrhunderts* de M H. S. Chamberlain.

çaise, qui a proclamé l'égalité des Juifs avec les autres citoyens dans l'État. Conviction généreuse après tout ! Et ce Renan-là vaut bien celui de la précédente manière. Seulement, il oublie vraiment un peu trop son passé, et ne ménage pas assez les transitions. Rappelons-nous les assertions tranchantes de l'essai sur le livre de Salvador que nous avons reproduites en leur lieu, et, par exemple des phrases telles que les suivantes : « Je n'admets guère qu'à propos des Juifs on parle d'autre chose que de ce qu'ils ont fait. Depuis Jésus-Christ, les Juifs, selon moi, n'ont servi qu'à conserver un livre. Du jour où ils ont transmis la Bible hébraïque à la science européenne, du jour où ils ont appris l'hébreu à Reuchlin et à Luther, ils n'ont plus rien eu d'essentiel à faire ! » Et songeons aux protestations du discours d'ouverture, prononcé au Collège de France en 1862, contre l'« épouvantable simplicité » de l'esprit sémitique, dont notre progrès religieux doit consister à nous éloigner chaque jour davantage, parce que le christianisme n'a vaincu qu'après avoir « brisé son enveloppe juive. » Le point de vue de l'orateur s'est notablement déplacé depuis cette époque.

Élevons-nous d'un degré encore sur l'échelle des rétractations de Renan et voyons-le rayer des principes de sa philosophie de l'histoire le concept de la race en général, et de l'influence ethnique dans le monde. Son étude sur la Société Berbère (1) lui fournit déjà l'occasion d'affirmer sur ce point des convictions nouvelles. Il ne faut pas, dit-il, exagérer l'idée de race en matières d'histoire des mœurs. Pour ce qui concerne les lois et les coutumes, la race est primée par le genre de vie, et surtout par le degré de culture. Ce que nous savons de la constitution fédérale des Gaulois rappelle singulièrement l'état social qu'on rencontre aujourd'hui dans l'Afrique du Nord, car les races sont des moules d'éducation morale, plus encore qu'une affaire de sang. Les *Souvenirs d'enfance* (2) nous apprendront plus tard qu'ayant visité des tribus lapones en 1870, au cours d'un voyage entrepris en compagnie du prince Jérôme Napoléon, Renan crut retrouver parmi ces primitifs les types, les traits, les habitudes bretonnes. L'idée lui vint alors que, dans les temps antiques, il y eut peut-être mélange entre les conquérans celtiques et les peuples, analogues aux Lapons, qui couvraient

(1) Dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1873.
(2) Page 88.

alors le sol européen. « Ma formule ethnique, ajoute-t-il avec un fin sourire, serait de la sorte un Celte, mêlé de Gascon, mâtiné de Lapon. »

Il va se servir sur le tard de cette conception si élastique du mélange des races, — qu'il empruntait peut-être au comte de Gobineau dont elle fut, comme on le sait, l'idée fondamentale, — pour rétracter les affirmations ethnologiques de son passé. Le plus frappant témoignage de ce nouvel état d'esprit est la conférence prononcée en Sorbonne le 11 mars 1882 (1), et publiée sous ce titre : *Qu'est-ce qu'une nation?* Renan ne nie pas tout à fait l'origine germanique des nationalités européennes dont l'unité fut cimentée par une aristocratie de conquête, et la stricte hérédité du pouvoir monarchique. Mais combien il apporte à présent d'atténuations à ces vues de sa jeunesse ! Il montre avec complaisance les conquérans barbares rapidement submergés par les masses conquises. Leurs femmes, dit-il, furent germaniques peut-être, mais leurs concubines étaient latines assurément. De là, des adultérations quotidiennes du sang des dominateurs, et bientôt une confusion ethnique inextricable, que Gobineau a toujours fait profession d'abhorrer pour l'égalité qui en est résultée, et que Renan applaudit à cette heure précisément pour ce même résultat. A son avis, la différence de race entre conquérans et conquis se fait sentir au siècle de Grégoire de Tours, mais non pas au delà. Depuis ce temps, nul ne sait en France s'il est Alain ou Burgonde; et il n'est pas dix familles pour être en mesure d'établir authentiquement leur origine franque. Encore faudrait-il faire abstraction de ces immixtions secrètes, qui ne laissent nulle trace à l'état civil.

Au total, une nation n'est ni une dynastie, — comme Renan l'enseignait jadis, — ni une race, — car aucune n'est pure aujourd'hui, et l'on rencontrait déjà dolichocéphales et brachycéphales côte à côte dans les rangs des proto-Aryens : — ni une langue, ni une religion, ni même un territoire, bien délimité géographiquement par fleuves ou montagnes. Une nation est un être purement moral, fait du souvenir d'un passé et de l'espoir d'un avenir commun : c'est le résultat d'une sorte de plébiscite quotidien. Il est vrai que ces dernières assertions sont de toute évidence inspirées à l'auteur par la préoccupation de l'Alsace pro-

(1) *Discours et Conférences*, p. 277 et suiv.

testataire, — préoccupation que l'on devine sans cesse présente à son esprit durant tout son discours. L'Allemagne annexe au nom des droits de la race : il importe donc de réduire au silence une théorie qui ouvrit, au flanc de la patrie française, une si profonde blessure. Renan s'y emploie avec une ardeur méritoire. Il n'ignore pas qu'il sera « raillé par les forts, » mais il s'y résigne. Patience ! le moyen d'avoir raison dans l'avenir, c'est de paraître inactuel dans le présent.

A ces forts, dont il entend déjà les railleries, il répondra donc par un suprême reniement, celui de sa tenace philosophie de la force, de l'impérialisme théorique dont il caressa si longtemps les maximes. Hegel ayant découvert, écrit-il, que le vainqueur a toujours raison, j'adhérai jadis, et je m'en accuse, à ces belles théories. Mais je commence à m'en dégoûter (1). Le monde aime les forts, sans doute. « Laissons-le faire : il changera bientôt de mode (2). » Étrange paradoxe ! car le prestigieux orateur qui prononça cette dernière phrase et morigéna de la sorte les puissans du dehors, se ralliait d'une même haleine, et sans bien s'en rendre compte peut-être, aux puissances à cette heure triomphantes dans le sein de sa propre patrie.

VII

En effet, nous voici parvenus au terme des rétractations de notre historien philosophe. Il a fini de brûler l'une après l'autre toutes les idoles qu'il avait longtemps adorées. Mais que va-t-il mettre à leur place sur son autel dévasté ? La nature morale de l'homme a l'horreur du vide : et l'esprit de Renan, si puissant et si souple, pouvait moins que tout autre se résigner à l'inertie. Nous l'avons dit, par une évolution naturelle, il revint sur ses vieux jours à la foi démocratique de sa prime jeunesse. Les circonstances l'y poussaient de toutes parts, et il obéit sans peine à leur impulsion, car elle l'inclinait vers des solutions auxquelles il se sentait gagné d'avance. Lorsqu'il publia *l'Avenir de la science*, — dont il conservait depuis quarante ans le manuscrit dans ses tiroirs, — il eût volontiers souscrit de nouveau à la plupart des affirmations qui y sont posées. Les réserves qu'il présente au cours de sa préface sont peu importantes : ses approba-

(1) *Souvenirs d'enfance*, p. 91.
(2) *Feuilles détachées*, p. 266.

tions sont au contraire triomphantes. Le sentiment démocratique a repris dans son cœur la place trop longtemps usurpée par l'impérialisme germaniste.

Il avait, depuis quelques années déjà, fait amende honorable à la Révolution, pour laquelle son éducation lui avait inspiré, écrit-il, « un goût invincible, qui me la fait aimer malgré ma raison, et malgré tout le mal que j'ai dit d'elle (1). » En 1889, accueillant M. Claretie à l'Académie française, il avoue son admiration pour les héros révolutionnaires, qu'il traita jadis de frénétiques, et parfois aussi de médiocres et de lâches. Il les admire de nouveau, sous cette réserve qu'ils ne s'avisent pas de recommencer, et qu'ils soient les derniers de leur école. L'apothéose serait un honneur trop grand pour leur mémoire : une « absoute solennelle avec panégyrique, » voilà ce qui leur convient, ajoute l'ancien élève de Saint-Sulpice qui n'a pas oublié le vocabulaire liturgique.

La conférence de 1888 à l'Alliance pour la propagation de la langue française (2) est plus explicite encore sur ce sujet. L'ancien contradicteur de Sacy et d'Augustin Thierry recherche maintenant à son tour dans notre histoire tous les prodromes de la Révolution, pour les saluer avec sympathie. « Liberté, égalité, fraternité, dit-il avec élan, c'est du français cela, et cela fera le tour du monde ! » Une réserve vient encore sous sa plume : eh ! sans doute, de la Révolution, il n'en faut pas trop : mais il est bon que partout le Français l'emporte en croupe sur sa monture, afin que la France ait son heure encore. Enfin Béranger lui-même, le grand prêtre de l'esprit gaulois, va bénéficier à son tour d'une « absoute avec panégyrique. » « J'ai médit autrefois du Dieu des bonnes gens. Mon Dieu, j'avais tort : c'est un Dieu qui n'est pas méchant, qui n'a jamais fait de mal à personne. »

En revenant à la foi révolutionnaire, Renan entend bien accepter de nouveau son dogme fondamental. Dans la *Prière sur l'Acropole*, il nous apprend que, sous le nom de « démocratie, » Pallas Athéné avait pour principe essentiel que tout bien vient du peuple. Il invoque donc la déesse, afin qu'elle l'appuie dans une virile résolution : « Ferme en toi, je résisterai à mes fatales conseillères, à mon scepticisme, qui me fait

(1) *Souvenirs d'enfance*, p. 105.
(2) *Feuilles détachées*, p. 255.

douter du peuple! » Le voilà donc heureusement rallié à la doctrine de sa jeunesse, au dogme de la bonté naturelle du peuple, ce mot d'ordre mystique du romantisme social. Il s'y tiendra désormais: il peut à peine comprendre qu'on l'ait vu s'écarter de cette sûre sagesse. Il insinue que ce fut quelquefois à dessein, afin d'en mieux appuyer les leçons. Ainsi, dans la préface des *Dialogues philosophiques*, il prétend avoir imité souvent l'exemple de Jean-Paul Richter, qui fit un jour « prêcher l'athéisme par Jésus afin d'en inspirer l'horreur. » En effet, le moyen le plus énergique pour relever l'importance d'une idée, c'est de la supprimer, et de montrer ce que le monde devient sans elle. Or, quelle est l'idée qui manque aux dialogues, où brille cette « hiérarchie de fer, » dont la nature nous donne elle-même le spectacle, sinon l'idée égalitaire et démocratique, l'amour du peuple, la bonté universelle. L'auteur estime qu'il a mis dans un relief extraordinaire le rôle de ces vertus, en les écartant à dessein de son horizon moral. Au surplus, s'il faut l'en croire, les conseils qu'il a prodigués à ses concitoyens au cours de sa carrière furent bien souvent au rebours de ses opinions d'artiste. Et c'est pourquoi les « bourgeois » ne lui surent jamais gré, dit-il, des concessions qu'il a faites à leur point de vue : « Ils ont bien senti que j'étais un faible conservateur, et que, avec la meilleure foi du monde, je les aurais trahis vingt fois par faiblesse pour mon ancienne maîtresse, l'idéal! » L' « idéal, » ici, c'est le romantisme moral.

La préface des *Mélanges*, qui est de 1878, examinant la situation politique de la France, marque encore un regret à la monarchie traditionnelle délaissée. La Prusse s'est appuyée sur ses rois dans son effort de réfection nationale après Iéna, et les vaincus de 1806 s'en sont bien trouvés. Mais quoi! la démocratie a été préférée par la France. Elle aura ses avantages. L'étranger l'attaque : c'est donc qu'il en est jaloux. Ce que nous aurons pourra être fort agréable, fort brillant, fort aimable. Toutefois, il ne faudrait pas nourrir l'illusion de trouver dans cette voie les avantages d'un gouvernement fort. On ne peut tout avoir. Ce qui nous est réservé, c'est la mollesse, la dissolution lente des disciplines aristocratiques et corporatives. Perspective peu attrayante! dira-t-on. Mais notre consolation doit être que tous les pays viendront, chacun à leur tour, à l'état où nous sommes déjà parvenus. Et s'il y a quelque danger à jouer ce rôle de

précurseur, ce danger le rend honorable. Edgar Quinet avait déjà parlé de la France, Christ des nations! « Ne boudons pas notre patrie, quand elle n'est pas de notre avis, conclut le vieillard attendri, c'est peut-être elle qui a raison. Pauvre France! *Malo tecum errare quam cum ceteris recta sapere!* »

C'est sur cette dernière et si touchante profession de foi que nous voulons terminer notre enquête morale. On le voit, le Renan des derniers jours n'a pas renié expressément la vérité qu'il croyait servir dans son âge mûr, mais il a renoncé à la poursuivre en solitaire, et dans une voie différente de celle où s'est décidément engagé son pays. Ses concitoyens n'entendront plus tomber de ses lèvres aucune parole amère ou découragée. Que les Germains marchent à leurs destinées. Leur ancien admirateur ne porte plus guère ses regards de leur côté. Il les avait surfaits jadis : il les ignorera désormais. Tout au plus, les gestes inattendus du jeune empereur Guillaume II lui inspireront-ils, de son propre aveu, un légitime mouvement de curiosité.

Il aurait pu, cependant, associer par une synthèse philosophique plus haute l'impérialisme germaniste — dont il avait relevé tant de traces dans les annales de la civilisation européenne, — à cette force née d'hier qu'on pourrait nommer l'impérialisme démocratique et qui est devenu si rapidement l'un des plus importans facteurs de l'histoire contemporaine. En revenant sur le tard à la foi de sa jeunesse, il n'a pas discerné le lien qui l'unissait aux convictions de sa maturité. Il n'a pas vu que féodalité et démocratie sont deux formes de la conquête. Ou plutôt, cette utile synthèse a été réalisée par lui de façon inconsciente, par la fidélité de son espoir dans les progrès de la raison humaine, qui seule fait les dominations durables et les impulsions fécondes! Son Ariel se déclare joyeux d'obéir à Prospero, parce que le duc de Milan travailla pour Dieu, qui est Raison, et lui prépara le gouvernement du monde. Or Caliban pourrait apprendre à s'appliquer à la même tâche. Il a fait les premiers pas dans cette voie salutaire. Qu'Ariel ne s'obstine point à bouder le compagnon vigoureux qu'il a connu poisson fétide, mais qui a secoué depuis lors sa lourde croûte terreuse et qui, s'il n'est pas encore un parfait grammairien, parle chaque jour de façon un peu plus courante le langage de la sagesse aryenne.

ERNEST SEILLIÈRE.

MADAME DU DEFFAND

ET SA FAMILLE[1]

La nouvelle méthode historique, si précise, si documentée, la mise au jour, depuis une quarantaine d'années, de tant de papiers qui dormaient sous la poudre des vieilles armoires, ont éveillé dans les esprits, à l'égard des personnes célèbres, une curiosité plus intense, plus aiguë que par le passé. On ne se contente plus, comme le faisaient nos pères, de connaître leurs œuvres ou leurs actions publiques, avec quelques notions sommaires sur les faits marquans de leur vie et un vague aperçu de leur physionomie morale ; mais on se plaît à pénétrer dans leur intimité, à scruter les replis mystérieux de leurs âmes, à surprendre les secrets de leurs faiblesses, de leurs passions cachées, à rechercher aussi quels furent leur filiation, leur entourage, le train de leur existence journalière. Cette minutieuse investigation, tout indiscrète qu'elle puisse paraître, n'est peut-être pas aussi vaine qu'on l'a voulu prétendre. La destinée des hommes ne s'explique-t-elle pas fréquemment par leur origine, par leur éducation, par le milieu où s'est écoulée leur jeunesse? Et n'y a-t-il pas chance de mieux comprendre et connaître les gens, quand on les voit agir et se mouvoir au naturel et sans apprêts, dans le déshabillé de leur vie familière, que si l'on se restreint à les considérer dans une attitude de commande, et sous les vêtemens de parade que leur ont imposés les nécessités de la scène ?

(1) Documens inédits tirés des Archives départementales de la Drôme, des Archives municipales de Roanne et des Archives nationales.

Cette impression de la réalité vivante, je l'ai récemment éprouvée, lorsque j'ai mis la main sur une liasse poussiéreuse de lettres autographes de Mme du Deffand, — lettres sans prétention, négligemment écrites et sans aucun souci de la postérité, — ainsi que sur de nombreuses pièces émanant de ses proches, son père, ses frères, sa sœur, sa belle-sœur, son mari. Illustre, Mme du Deffand l'est, à coup sûr, entre toutes les femmes de son siècle, et ce n'est que justice, car elle les dépasse la plupart par l'étendue de son esprit, par la sûreté de son jugement, par la souplesse de son intelligence, et surtout par ce don charmant du style épistolaire que nul peut-être, depuis Mme de Sévigné, n'a possédé à un égal degré. Il n'est personne qui n'ait au moins feuilleté le recueil de ses lettres, et qui ne sache certains des épisodes de son histoire, sa liaison avec Hénault, son intimité avec d'Alembert, ses rapports orageux avec Mlle de Lespinasse, son attachement fidèle au duc et à la duchesse de Choiseul, enfin, dans ses dernières années, la singulière passion de tête de cette septuagénaire aveugle pour le sec et brillant Walpole, cet « emportement d'amitié, » selon son expression, qui la fit tant souffrir et nous valut de si merveilleuses pages. Mais, auprès de ces faits notoires, combien de points restés obscurs dans cette longue existence ! Que sait-on de son ascendance, de son enfance, de sa jeunesse, de son mariage, de ses relations de famille, de toute cette partie de sa vie qui ne s'est point passée autour d'une table de souper ou sous les lambris d'un salon ? Il n'est pas jusqu'à son écriture dont, par une ironie étrange lorsqu'il s'agit de celle qui a tant et si bien écrit, on ne connaissait pas une ligne (1). Les lettres et pièces inédites dont je vais faire usage ne me donnent pas le présomptueux espoir de lever tous les voiles, et moins encore de renouveler l'histoire de Mme du Deffand, mais elles jettent une certaine lumière sur quelques-uns des points que je viens d'indiquer ; peut-être y verra-t-on aussi quelques croquis, pris sur le vif, de cette société provinciale qui, au XVIIIe siècle, gardait encore, en certaines régions reculées, une animation si intense et une couleur si pittoresque. Et c'est pourquoi j'espère que ces modestes pages trouveront grâce devant ceux qui aiment à respirer le parfum des choses d'autrefois.

(1) On ne peut en effet considérer comme un spécimen de son écriture les quelques lignes tracées à l'aide d'une machine, après sa cécité, dont le fac-similé est reproduit dans plusieurs éditions de ses lettres à Walpole.

I

Marie de Vichy, marquise du Deffand, naquit, ainsi qu'on sait, au château de Champrond, le 25 décembre 1697, de Gaspard II, comte de Vichy et d'Anne Brulart, sa femme. Elle avait deux frères et une sœur : Gaspard III, qui fut le père de Mlle de Lespinasse, Nicolas, abbé de Champrond, et Anne, mariée au marquis d'Aulan. De ces différens personnages, je brosserai une esquisse sommaire dans la première partie de cette étude, pour aborder ensuite avec plus de détail ce qui est propre à Mme du Deffand, en donnant de larges extraits de la correspondance dont j'ai parlé plus haut, et en laissant, chaque fois qu'il me sera possible, la parole aux intéressés.

La maison de Vichy, originaire du Mâconnais, reconnaissait pour chef, à la fin du xviie siècle, Gaspard, comte de Vichy-Champrond, dont le mariage avec « demoiselle Anne Brulart, » fille du premier président du Parlement de Bourgogne (1), fut célébré en l'an 1690. De la comtesse Gaspard, il reste peu de traces; elle mourut jeune; son époux, qui lui survécut longtemps, paraît s'être aisément consolé de cette perte. « Si feu Mme de Champrond n'avait pas eu la rage de Paris, en 1709, nous aurions vendu pour 6 800 livres de blé ! » Dans les lettres qu'on a de lui, ce souvenir dépité est la seule allusion qu'il fasse à la défunte. En revanche, on peut se faire une idée plus précise du père de Mme du Deffand, type accompli du gentilhomme campagnard de ce temps, orgueilleux de son nom, passionné pour sa terre, exact à payer ses dettes et âpre à exiger son dû, ayant, dans ses momens perdus, souci de ses enfans, mais dur et despote avec eux et les morigénant sans cesse, peu raffiné de goûts, peu cultivé d'esprit, avec un tour original et une sorte de rude franchise, qui donnent à ses boutades une allure assez pittoresque. Sa plus jeune fille, Mme d'Aulan, irritable et intéressée comme son père, sert souvent de cible à ses traits :

Je pourrais, ma fille (2), vous faire le même reproche que vous me faites, car il y avait longtemps que je n'avais eu de vos nouvelles; j'attribuais la chose à ce qu'on vous avait envoyé, par mon ordre, une quittance mieux stipulée que celle dont vous paraissiez contente. Car, entre nous, il ne faut

(1) Elle avait une sœur, qui fut la duchesse de Luynes.
(2) Lettre du 4 avril 1733. Archives départementales de la Drôme.

pas que vous trouviez la moindre contradiction à ce que vous désirez. Je vous dirai, en ami, que vous êtes infiniment trop vive; cette humeur abrégera vos jours et vous fera tort dans le monde ; car, à vous parler franchement, — étant, à ce que je crois, en droit de le faire, — vous n'avez pas laissé une grande idée de votre modération! Il a passé ici un cavalier pour la compagnie de votre frère, qui a dit que vous avez changé trente-cinq ou trente-six fois de domestiques depuis que vous êtes partie de ce pays. Je ne m'étonne plus si vous ne voyez pas plus M. d'Aulan que vous ne faites; il n'y a personne qui aime à entendre crier dans son domestique. Ce que je vous en dis est par l'amitié que j'ai pour vous. Il ne s'agit pas d'avoir de la vertu, il faut avec cela avoir une certaine politesse. Vous n'en manquez pas quand vous voulez, mais il faut que les choses vous plaisent... J'embrasse de tout cœur la petite famille, et surtout *la gouvernante de la maison*. Prenez garde à ses hauteurs; il faut corriger cela de bonne heure et lui inspirer la politesse pour les petits comme pour les grands, car la voix du public est celle du Seigneur. A ce discours, vous jugez bien que j'ai fait mes Pâques.

En cette correspondance entre le père et ses enfans, les questions d'intérêt jouent un rôle capital. Il se lamente à tout propos sur la cherté croissante de la vie, sur la diminution de sa fortune : « Si vous êtes affamés par les fermiers généraux, nous sommes ici ruinés par eux. Ils sont les maîtres du royaume, ils ruinent les provinces. » Et, pour se rattraper, il se lance, ainsi que les siens, dans des spéculations, des affaires compliquées, sources de débats orageux et d'interminables querelles. Pour vendre une de ses terres à la marquise d'Aulan, le vieux gentilhomme a recours à des roueries de maquignon :

Comme vous avez de l'argent, ma fille, vous ne pouvez le mieux placer. Pour un millier de pistoles, vous vous feriez une aimable habitation; les terres, en ce pays, ne sont pas à beaucoup près si chères que les vôtres (1) et rapportent autant de revenu. Je compte que, si vous faites cette acquisition, le revenu de la terre, si vous y demeurez, ferait votre dépense, car elle est excellente à manger; et, de plus, si vous la voulez faire valoir, avec mille francs d'argent devant vous, vous ferez des coups étonnans!

Tout se passe bien jusqu'au paiement, mais le règlement des comptes est terriblement laborieux. Comme sa fille fait la sourde oreille, il s'adresse à son gendre :

Ma fille, qui entend les affaires, est très régulière pour soutenir ses intérêts, mais il n'en est pas de même pour ceux des autres! Elle devrait songer

(1) Les d'Aulan habitaient la ville d'Avignon, autour de laquelle ils possédaient de grandes terres.

à mon intérêt comme au sien. J'espère que vous me donnerez incessamment de vos nouvelles, et que les choses se passeront dans la justice et l'équité. Il faut agir dans les règles, et qu'une porte soit ouverte ou fermée. Il est extraordinaire que je n'aie ni terre ni quittance.

Ces différends d'ailleurs n'altèrent point la bonne amitié, si l'on en juge par le fréquent envoi des produits de leurs terres, menus présens rustiques, tels qu'œufs de pintades, de perdrix, graines de légumes, oignons et boutures de fleurs rares, avec instructions détaillées pour faire éclore les uns et faire germer les autres. Plusieurs billets ont trait à un cadeau d'un autre genre, qui fut beaucoup moins bien reçu :

Vous me mandez, ma chère fille, que vous m'enverrez un *aiglon* pour garnir ma volière; je vous en remercie, et, s'il n'est pas parti, je vous prie d'en faire présent à d'autres. Un animal comme celui-là coûte à nourrir plus que quatre hommes! On dit qu'il leur faut de la bonne viande, et qu'ils ne mangent point de tripes, comme vous dites...

Ma fille, écrit-il peu après à son gendre, me flatte qu'elle me nourrit un aiglon. Ce n'est pas là un enfant de volière, et je ne suis pas curieux de ces oiseaux voraces. Je la prie d'en faire cadeau à un ami. Ce présent seyant davantage à un duc qu'à un simple gentilhomme, il figurera mieux dans un aussi grand château que celui de Gadagne (1). Mais, comme on m'a dit que vous êtes en pays de fleurs, si, par vos amis, vous pouvez en avoir, je vous serais très obligé de m'en envoyer et de me mander la manière de les planter et cultiver.

Actif, énergique et robuste, le comte de Vichy tirait gloire de sa verte vieillesse, et ne supportait pas qu'on le pût croire malade :

Je ne sais pourquoi Mme de Châteaugay vous a mandé que j'étais abattu d'un gros rhume; elle sait bien que je me porte à merveille. Le temps est si variable, qu'il reste toujours quelque petite émotion de fluxion, mais je dors bien et j'ai bon appétit, Il n'y a que quelques quintes de toux qui me prennent de temps en temps; je compte en être bientôt débarrassé.

La mort le surprit un beau jour, sans avertissement préalable, en décembre 1736. De ceux qu'il laissait derrière lui, l'un des plus affligés fut, semble-t-il, son premier gendre, le marquis du Deffand, qui, bien que depuis dix ans séparé de sa femme, entretenait avec son beau-père des rapports amicaux :

(1) Parent des d'Aulan, fraîchement doté par le Pape d'un titre ducal dans le Comtat Venaissin.

Personne, écrivit-il à la marquise d'Aulan (1), ne prend une part plus grande que moi à la douleur que vous cause la perte que vous venez de faire de monsieur votre père. Il m'honorait de ses bontés; je le regretterai toute ma vie.

De Gaspard de Vichy, le frère aîné de Mme du Deffand, je dirai peu de choses. Le fait saillant de sa carrière fut sa liaison avec Mme d'Albon, d'où naquit Julie de Lespinasse; on a pu, ici même, en lire naguère le douloureux récit; je n'y reviens que pour mémoire. Par son humeur et par ses goûts, il se rapprochait de son père, autoritaire et absolu comme lui, comme lui fortement attaché à son beau domaine de Champrond, dont il ne s'éloignait qu'à regret. « Je crois qu'il s'ennuie à périr, écrit Mme du Deffand quand il la vient voir à Paris; il n'a pas ici beaucoup de connaissances. Hors le temps qu'il emploie à ses affaires, il est fort désœuvré (2). » Les lettres de lui qu'on possède sont remplies de conseils pratiques adressés à ses sœurs sur la gestion de leur fortune, conseils où il se révèle quelquefois plus avisé que scrupuleux. Sa sœur cadette étant aux prises avec un débiteur :

Je suis, dit-il, d'un avis différent de mon père, s'il vous a conseillé de le poursuivre à toute outrance. Je vous conseille, pour moi, de lui faire bien peur sans lui faire de mal. C'est un homme qui n'entend rien aux affaires, mais qui a suffisamment d'argent; il ne peut prendre aucun parti, et il a une femme qui est un démon. Vous avez assez d'esprit et d'intelligence pour tirer parti de tout cela, et quand vous serez son unique créancière, vous pourrez le faire chanter comme il vous plaira.

Homme d'esprit au surplus, séduisant lorsqu'il le voulait, galant avec les femmes, s'entendant à leur faire la cour. Lors d'un voyage qu'il fit à Montpellier, son secrétaire, l'abbé Denis, chargé de donner de ses nouvelles à ses fils, ne tarit pas sur ses succès :

M. le Comte est gai et gaillard; il va constamment à l'abbaye, où il y a de jeunes, jolies et aimables dames, entre autres une dont la voix l'enchante. Il lui apprend cette chanson qu'il aime tant, et qui commence par : *Ah! que vous chantez tendrement*... Point de réponse là-dessus, s'il vous plaît (3)!

Sa femme, née Diane d'Albon, qu'il trompait à outrance, l'aimait avec passion. C'est avec une admiration sans borne

(1) 11 décembre 1736. — Archives de la Drôme.
(2) 4 Juillet 1744. — Archives de la Drôme.
(3) Lettre du 30 octobre 1767. — Archives de Roanne.

qu'elle le dépeint sans cesse comme éternellement jeune, alerte « comme un lièvre » et souple « comme un chat, » musicien accompli, danseur infatigable et tournant toutes les têtes.

Cette indulgente épouse était d'ailleurs la meilleure créature du monde, point sotte, mais frivole, insouciante, passionnée pour le monde et « la dissipation, » toujours réjouie, de belle humeur, prenant la vie du bon côté, bref en tout l'opposé de sa sœur naturelle, Julie de Lespinasse, qui, bien que plus jeune de beaucoup, la traitait comme une grande enfant, avec une tendresse ironique. Même dissemblance entre les sœurs au physique qu'au moral : un embonpoint prématuré déformait la comtesse, empâtait ses traits jadis fins, ce dont au reste elle n'avait cure. Le chirurgien l'ayant voulu saigner : « Mon bras est si gras et si gros, raconte-t-elle joyeusement, qu'il n'a jamais pu l'empoigner. » — « Elle est d'une grosseur effrayante et mange trois fois plus qu'il ne faudrait, » ajoute Julie de Lespinasse (1). Son seul vice était, en effet, une gourmandise, ou, pour mieux dire, une voracité singulière, que nous aurons à signaler aussi, bien qu'à un moindre degré, chez Mme du Deffand. Dans ses lettres à ses enfans, cette phrase revient comme un refrain : « J'avais une faim canine, j'ai mangé comme un ogre ! » Voici à l'appui de ces dires, le programme d'un de ses repas :

J'ai dîné comme un loup ; notre cuisinier est excellent. Je vais vous faire le détail de ce qui est notre ordinaire de tous les jours : un bon potage de riz, des figues et des petites raves, des saucisses, des filets de mouton à la provençale, à se lécher les doigts ; pour entrée, une poularde en fricandeau, un gigot de mouton à l'estouffade avec des épinards dessous ; pour bouilli, une rognonade de mouton et un très léger morceau de bœuf ; pour rôti, des perdreaux rouges excellens ; et deux plats d'entremets. Adieu, mes amis, je vais souper. »

Ces goûts peu relevés n'éteignaient pas chez elle la vivacité de l'esprit. Elle a la plume abondante et facile, le sens du pittoresque et le don de l'observation. Au cours d'un long voyage qu'elle fit dans le midi de la France, ses lettres quotidiennes fourmillent de traits anecdotiques et de petits tableaux présentés avec agrément. Quelques échantillons, choisis presque au hasard, donneront idée de sa manière. En débarquant à Avignon, sa première promenade dans la ville la conduit à la synagogue, où

(1) Lettres des 7 mars 1767 et 21 avril 1770. — Archives de Roanne.

elle reçoit « force honnêtetés, » dit-elle, et où on la fait asseoir en place d'honneur :

Dans les deux salles, il y avait au moins 500 lampes ou cierges ; jugez si l'on étouffait ! Je suais à grosses gouttes en sortant, et je dus mettre ma robe sur ma tête pour aller chercher le carrosse, car il n'entre pas dans la Juiverie. Ce qui m'a surtout plu, c'est leurs chants : imaginez quatre cents chats, sur des gouttières, qui crient à qui mieux mieux ; j'en ris encore en y pensant. C'était *Salomon* qui portait le pentatheuque ; il lui en avait coûté trente livres pour avoir cet honneur, parce qu'il s'achète à l'enchère. Les juives sont extrêmement jolies.

Le lendemain, c'est un grand souper chez Mme de Vaucluse, la plus en vogue et la plus renommée parmi les belles dames de la ville, malgré ses soixante-dix-sept ans :

C'est une grande femme maigre, sèche et noire, du rouge carotte sur les deux joues, sans frisure, mais un bonnet fort reculé, étiré, et basqué comme une fille de quinze ans, des bottes à ses manchettes, qui lui donnent l'air beaucoup plus leste. Elle me proposa à souper ; je la remerciai ; j'étais auprès d'elle ; je vis entrer trente personnes ; elle se leva chaque fois, faisant un compliment à tout le monde. Je lui dis que cela devait la fatiguer beaucoup ; elle me répondit : *Point, point, c'est habitude, ne vous dérangez pas ;* ce que je fis, car cela me tuait. Depuis deux heures jusqu'à onze heures du soir, elle passe Avignon en revue, heure à laquelle deux femmes de chambre entrent, la déshabillent, et lui changent de chemise devant tout le monde ; et elle va se coucher. Mais cela n'empêche pas que tous ceux qui veulent restent jusqu'à sept heures du matin le lendemain. Avignon sera désert, quand cette bonne femme-là lui manquera.

A Montpellier, où elle fait un plus long séjour, elle imagine, pour célébrer le Mardi gras, d'improviser une petite « réjouissance » intime et sans façon, dont elle donne le récit :

Entre midi et une heure, arriva toute la compagnie, nous eûmes un très grand, très bon et très délicat dîner, qui fut mangé avec un bel appétit par dix-neuf personnes. On y but beaucoup, il y eut grande joie et l'on y resta longtemps. Après le café, on fit force parties, auxquelles, sur les six heures du soir, succéda notre pharaon ordinaire, au milieu duquel cinq de nos convives furent obligés de nous quitter, pour assister à un souper où ils étaient invités. Pour ne point passer la soirée seuls, nous imaginâmes de retenir notre monde : il s'y était joint trois dames de plus. Sur la table de pharaon je fis servir un ambigu, des rogatons du matin, où j'avais fait ajouter une bonne soupe de riz, une poule dessus, un gigot de mouton, et un rôt d'agneau. Votre père fut charmant et nous mit tous en train. Nous chantâmes, nous bûmes force vin, et nous nous embrassâmes beaucoup. Après la panse, vint la danse, qui commença par des branles à la voix, où

l'on s'embrassa encore. Notre cuisinier joue très bien de la vielle; on le fit monter, et, avec un violon, ce fut tout notre orchestre. A peine les menuets finis, les cinq personnes qui nous avaient quittés arrivèrent masquées. La joie recommença et se soutint, ainsi que la danse, jusqu'à quatre heures du matin, et elle aurait été bien plus loin, si la compagnie n'avait appréhendé que cette longue veille me fatiguât. J'y dansai deux menuets et une bourrée, et votre père plusieurs menuets et rigodons. C'était le maire de la ville qui était le maître des cérémonies, et il renvoya bien des masques qui se présentèrent, en leur disant qu'ils n'étaient pas de volée à entrer chez moi. Bref, tout se passa à merveille.

Citons encore la bizarre aventure de l'abbé de Chabannes, « aumônier du Roi, comte de Lyon, grand vicaire de Fréjus, » qui, de longue date, assure la comtesse, nourissait le secret dessein de s'installer au pays du Grand Turc et de se faire mahométan :

Il a donné ses intentions à connaître à la sœur de M. de Fréjus, lui répétant sans cesse que le turban lui siérait à merveille. Il a fait plus, il a exécuté son projet, a emprunté mille écus du receveur des dîmes de Fréjus, plusieurs mille francs à différens marchands de Marseille, et, avec une vingtaine de malles pleines d'étoffes diverses, il est parti pour Constantinople, il y a plusieurs jours. Rien ne paraît plus certain que cette histoire, mais ne la dites pas si on l'ignore.

Ainsi chaque jour, pendant tout son voyage, la comtesse de Vichy régale-t-elle ses enfans de tout ce qu'elle saisit au vol, toujours joyeuse, riant de tout sans malice, et innocemment égoïste. Rien n'ébranle sa sérénité. Sa fortune est-elle compromise : « Pour moi, je dis : le diable soit des affaires! On est bien malheureux quand on s'occupe de cela; parlons d'autre chose. » Lorsque son fils cadet, le vicomte Alexandre, s'engage dans une voie déplorable, faisant des dettes, fréquentant les tripots, passant sa vie avec « les femmes galantes, les francs-maçons et toute la canaille de Provence, » après quelques vaines réprimandes, elle renonce à la lutte et l'abandonne tranquillement à son sort :

Je voulais lui mander qu'il ferait bien de prendre la route des Petites-Maisons, écrit-elle à son fils aîné (1); mais votre père n'a pas voulu que je lui fisse réponse et, réflexion faite, c'est le meilleur parti. Je chasse son idée comme une mauvaise pensée; votre père et moi, nous vous faisons compliment d'en être débarrassé. Et croyez-moi, ne vous en occupez pas plus que nous ne faisons.

(1) Abel de Vichy, connu sous le nom de marquis de Vichy, le frère préféré de Mlle de Lespinasse.

Cette belle indifférence s'étend à sa propre santé :

Son médecin, dit d'un ton chagrin M[lle] de Lespinasse (1), lui a assuré qu'avec des ménagemens elle pourrait vivre encore longtemps, mais elle ne veut pas se soumettre au régime qu'il lui a ordonné. Elle a dit à M. d'Alembert qu'elle mangerait toujours à sa faim ; c'est comme si elle disait qu'elle se résout à mourir bientôt, et son médecin ne le lui a pas caché.

La prédiction se vérifia : dix mois plus tard, la comtesse était emportée par une attaque d'apoplexie. Elle fut pleurée des siens, et M[me] du Duffand elle-même, bien qu'elle vît rarement sa belle-sœur, fut touchée de cette perte. La lettre de condoléance qu'elle écrivit à Abel de Vichy, le fils aîné de la défunte, révèle plus d'émotion qu'on n'eût pu s'y attendre :

Je suis pénétrée (2), mon cher neveu, de la plus vive affliction. Je sens comme vous-même combien doit être sensible la perte que vous venez de faire; je voudrais pouvoir mêler mes larmes avec les vôtres et celles de votre père. Je ne doute pas que vous ne soyez tous les deux ensemble, et qu'il ne vous ait emmené à Champrond; je puis vous assurer que, si mon âge me le permettait, je ne balancerais pas à aller vous y trouver. Ces tristes occasions font sentir la force du sang. Je l'éprouve, mon cher neveu, et je puis vous assurer que je ressens pour vous, non seulement les sentimens d'une tante, mais d'une tendre mère.

Des proches parens de M[me] du Deffand, celui qui fut mêlé le plus étroitement à sa vie fut son frère cadet, Nicolas, qu'on appelait l'abbé de Champrond. Ils firent ménage commun pendant plusieurs années, et ce fut pendant cette période que se fonda le célèbre salon, qui se transporta par la suite au couvent de Saint-Joseph. A ces données se réduisait ce que, jusqu'à présent, l'on savait de ce personnage; les lettres que j'ai sous les yeux le feront un peu mieux connaître. Elles montrent un homme doux et bon, de cœur tendre, d'esprit moyen, de caractère timide, très différent par là de tous les siens, rudoyé par son père et rabroué par tout le monde. « L'abbé est toujours l'abbé, écrira M[me] du Deffand (3), c'est-à-dire fort bon dans le fond, avec des façons singulières. » Entendons par ces derniers mots qu'il était d'humeur casanière, amoureux de la solitude, modeste dans ses goûts, et dénué d'ambition. Lorsqu'il eut atteint la trentaine, le crédit

(1) Lettre du 24 novembre 1770. — Archives de Roanne.
(2) Lettre d'octobre 1770. — Archives de Roanne.
(3) Lettre du 7 mars 1748. — Archives de la Drôme.

de sa famille le fit nommer grand vicaire de l'évêque de Rouen, avec promesse de décrocher bientôt un siège épiscopal. Il y fût parvenu sans doute avec un peu d'intrigue; mais, indolence ou méfiance de soi, il se cantonna dans son poste, au vif dépit de son père, qui n'épargnait pas les bourrades à « ce petit impertinent, » indigne qu'on prît soin de lui :

Je vous remercie du désir que vous avez de me voir établi, répondait-il à ces reproches avec philosophie, mais l'évêché de Montpellier sera donné, selon toute apparence, à quelque Sulpicien, il faut en prendre son parti... Je suis dans une situation assez douce, dans une belle ville voisine de Paris, remplie de bonnes maisons, avec un nombre suffisant de confrères de la première naissance, de mon âge et de mon caractère. C'en est assez pour moi. Beaucoup de confrères sont dans le même cas. Toutes ces raisons me font patienter; peut-être viendra-t-il un temps où tout se débouchera (1).

Quelques années plus tard, il fut nommé trésorier de la Sainte-Chapelle, à Paris; cette sinécure lui plut, et ce fut la retraite tranquille où, pendant quarante ans, il vécut dans la paix et dans l'obscurité (2).

Ce détachement n'impliquait néanmoins ni insouciance de cœur, ni indifférence pour les siens. Tous les témoignages, au contraire, s'accordent à lui attribuer une âme sensible, aimante, pleine de simplicité et de douce bonhomie :

Votre dernière lettre m'a charmé, ma chère sœur, écrit-il à Mme d'Aulan. Vous m'assurez que vous m'aimez; rien ne peut me toucher davantage qu'un tel aveu. Vous ne doutez pas de ma tendresse; il est inutile de vous en donner de nouvelles assurances. Votre mari vous dira (3) le plaisir que je ressens quand je reçois de vos nouvelles; nous ne nous entretenons que de vous. Mais il ne paraît pas se contenter de ces entretiens; il aimerait bien mieux les faire avec vous. Il s'ennuie ici à la mort; nous nous étudions à le retirer de la mélancolie; nos efforts sont vains. Écrivez-lui de nous faire au moins bon visage, puisqu'il est obligé de vivre quelque temps avec nous. Vous obtiendrez plus que tout autre de son esprit, puisque vous avez son cœur... Pour moi, je l'avoue, j'aime mon beau-frère, mais je l'aime surtout parce qu'il vous rend heureuse (4).

Nous le verrons plus tard intervenir dans les querelles du ménage du Deffand, travailler, sans succès d'ailleurs, à un rac-

(1) De Rouen, 9 avril 1738. — Archives de la Drôme.
(2) Il ne mourut qu'en 1783, dans ce même poste.
(3) Le marquis d'Aulan était à ce moment à Paris, où il passa quelques mois.
(4) Lettre du 13 octobre 1728. — Archives de la Drôme.

commodement durable, et ne recueillir pour salaire, de la part de sa sœur, que sécheresse et dédain : « Elle passe tout l'hiver à Paris, et elle se conforme à la saison, dit-il avec une pointe d'amertume ; je veux dire que sa froideur pour moi est sans égale ! » Mais sa plus vive tendresse est pour sa nièce, Françoise d'Aulan, enfant sensible et douce, peu aimée de sa mère, qui préférait ouvertement son fils.

Il me paraît, ma chère sœur, lui reproche timidement l'abbé, que votre tendresse pour ma nièce est bien refroidie depuis l'arrivée du garçon. Elle faisait vos délices; elle ne fait plus que votre amusement. Eh bien ! je la regarde comme ma fille, et je veux en prendre soin tôt ou tard. Parlez-lui de moi, et faites-lui connaître mes intentions. La pauvre petite pouponne me fait pitié. Allez, ma sœur, vous n'êtes qu'une volage; je ne vous aurais jamais soupçonnée d'une telle inconstance!

Dix ans plus tard :

Je m'aperçois avec quelque chagrin de votre indifférence sur tout ce que je vous ai écrit au sujet de ma nièce; je ne sais si c'est défaut de tendresse de votre part, ou si la pauvre enfant vous a donné quelque sujet de mécontentement. Vous en parlez de façon à me faire croire que vous n'êtes pas contente de son caractère, puisque vous craignez que la connaissance qu'elle aurait de ma tendresse lui causât de la vanité... Je ne vous en parlerai donc plus, puisque cela vous fait de la peine. Je ne l'aurais jamais cru; mais, comme cette enfant n'en est pas cause, je réserverai en moi-même ma bonne volonté.

La dernière lettre qui subsiste de cette correspondance est empreinte de mélancolie, comme on peut l'attendre d'un homme qui se sent peu à peu oublié dans sa solitude et souffre de cet abandon :

J'ignore ce que fait mon frère, je ne reçois aucunement de ses nouvelles. Quant à vous, voilà bien des années que nous ne nous sommes point vus, et je ne peux prévoir quand j'aurai cette satisfaction. Mandez-moi au moins quelle est votre vie, et dans quelle position vous êtes aujourd'hui. Personne ne prend plus que moi intérêt à vous; je donnerais de mon sang, s'il le fallait, pour vous en convaincre. Adieu, ma chère sœur, vons n'aurez jamais de meilleur ami que moi (1).

Il resterait, pour achever cette revue, à parler de la sœur cadette de Mme du Deffand, de neuf ans plus jeune qu'elle (2),

(1) Lettre du 12 octobre 1756. — Archives de la Drôme.
(2) Mme d'Aulan naquit le 28 février 1706 et mourut à Avignon en 1769.

Anne de Vichy, marquise de Suarez d'Aulan, dont la silhouette s'est déjà profilée dans les pages qui précèdent et que nous retrouverons dans les lettres citées plus loin, et dont la plupart lui sont adressées. Fixée par son mariage dans la ville d'Avignon et ne venant que rarement à Paris, elle vécut loin de sa célèbre sœur qui, en dépit, — peut-être à cause, — de cette séparation, lui conserva toujours une sympathie spéciale. En nul membre de sa famille elle ne reconnaissait son sang comme en cette petite femme alerte et malicieuse, de tournure leste et de joli visage, à la langue acérée, à la repartie prompte, à l'humeur emportée traditionnelle chez les Vichy. « Vous êtes vive, lui écrit l'abbé, mais vous revenez aisément. Ma sœur, mon frère et moi, nous devons nous reconnaître à ce portrait. » Contrairement aux suppositions des anciens biographes (1), entre Mmes d'Aulan et du Deffand les relations épistolaires demeurèrent fréquentes et suivies, avec un perpétuel échange de services, de cadeaux, d'attentions de tout genre, et nous verrons la marquise du Deffand, après la mort de sa sœur, mander son neveu d'Aulan à Paris et l'instituer son héritier, à l'exclusion de tous les autres. J'aurai donc l'occasion de revenir sur cette branche des Vichy, et j'arrête ici cette galerie de figures secondaires, pour arriver au personnage principal du récit.

II

Sur les premières annees de Mme du Deffand, nos documens n'apportent que peu d'informations nouvelles. Son père avait sur l'éducation féminine les idées de son temps : « Vous faites très bien de mettre vos filles au couvent, écrira-t-il plus tard à la marquise d'Aulan (2); c'est l'endroit où il faut élever les filles. » Sur ce principe, il mit les siennes, au sortir de nourrice, chez les Bénédictines de la Madeleine du Traisnel, 100, rue de Charonne, l'un des plus à la mode, le plus mondain surtout, des couvens parisiens. Les deux sœurs y reçurent les mêmes enseignemens, y vécurent dans le même milieu; l'effet pourtant fut

(1) « La marquise du Deffand, lit-on dans la notice qui accompagne la première édition des lettres, n'a jamais eu beaucoup de relations avec sa sœur d'Aulan, qui résidait à Avignon. » Cette assertion se retrouve dans la plupart des notices ultérieures.

(2) Lettre à la marquise d'Aulan, du 25 juin 1733. — Archives de la Drôme.

bien différent sur leurs âmes. Autant Anne, la cadette, devint et demeura religieuse et croyante, docile aux leçons de ses maîtres, autant Marie, l'aînée, se montra de bonne heure sceptique, frondeuse, rebelle à toute discipline de l'esprit. Elle jouait encore à la poupée, qu'elle prêchait déjà, dit Chamfort, « l'irréligion à ses compagnes. » On sait comment l'éloquent Massillon tenta de la convaincre et y perdit ses peines : « Qu'on lui achète, recommanda-t-il en sortant, un catéchisme de cinq sols. » On suivit le conseil, on lui donna le petit livre; elle le lut, mais sans aucun fruit : « J'avais à peine dix ans, dit-elle, que je commençais à n'y rien comprendre. » Un peu plus tard, vers seize ou dix-sept ans, elle entama, par lettres, une polémique avec son confesseur, auquel elle soumettait ses doutes; la pénitente n'y gagna rien; par contre, l'âme du directeur courut, dit-on, grand risque (1).

On se tromperait toutefois si l'on prenait la marquise du Deffand pour une de ces incrédules de métier dont foisonne le XVIIIe siècle, méprisant les anciennes croyances et faisant parade d'impiété. « Elle regretta toute sa vie, assure Horace Walpole, de n'être point dévote, ce qui lui paraissait l'état le plus heureux de cette vie. » Certains passages des lettres qu'on lira plus loin confirment le dire de Walpole; elle envie à sa sœur d'Aulan la sérénité de sa foi et déplore amèrement l'impuissance où elle est d'imiter son exemple. Elle ne rompit jamais entièrement avec les pratiques religieuses : en s'installant à Saint-Joseph, elle tint à avoir une « tribune » donnant sur la chapelle des sœurs (2), et, chaque dimanche, elle en faisait usage. Elle eut longtemps pour confesseur le Père Boursault (3), homme pieux et sage, dont elle estimait les lumières, et qu'elle chargea, lorsqu'elle la vit gravement malade, d'assister son amie, Mlle Aïssé: « Vous serez étonnée, témoigne cette dernière, quand je vous dirai que les confidens et les instrumens de ma conversion sont mon amant (4), Mme de Parabère et Mme du Deffand... Mme du Deffand, sans savoir ma façon de penser, m'a proposé d'elle-même son confesseur, le Père Boursault. »

(1) Miss Berry, légataire des papiers de Mme du Deffand, lut ces lettres, aujourd'hui égarées, et elle en parle dans sa notice.

(2) Lettre du 25 juillet 1748. — Archives de la Drôme.

(3) Edme-Chrysostôme Boursault, né en 1670, fils de l'auteur du *Mercure galant*. Il fut pendant un temps le prédicateur ordinaire du Roi.

(4) Le chevalier d'Aydie.

Ce qui semble non moins certain, c'est le mauvais souvenir que Mme du Deffand garda toujours de ses années d'enfance : « Je maudis bien mon éducation, s'écrie-t-elle. Oh ! je ne voudrais pas redevenir jeune à la condition d'être élevée comme je l'ai été... J'aurais tous les mêmes malheurs que j'ai eus (1). » Sa condition, assez triste en effet, était celle d'une fillette délaissée par les siens, confiée, presque sans surveillance, à des mains étrangères. A treize ans, elle perdit sa mère ; son père, confiné à Champrond, ne venait guère à Paris ; la seule parente qu'elle vît était son aïeule maternelle, la duchesse de Choiseul, qui, remariée (2), lui accordait une attention distraite. Ses vingt ans étaient révolus, qu'elle était encore dans son cloître. Elle l'abandonna sans regret pour épouser, en 1718, le premier qui se présenta, qui fut son cousin issu de germain, Jean-Baptiste Jacques, marquis du Deffand de la Lande.

Ce dernier, âgé de trente ans, colonel de dragons, de bonne naissance (3), jouissant de quelque revenu et possesseur d'un château dans l'Orléanais, était, somme toute, un parti fort sortable. Le contrat fut signé, le 11 juin, dans l'après-midi, à l'hôtel de Choiseul, « rue Royale, paroisse Saint-Paul, » en présence de beaucoup d'illustres personnages, mais en l'absence du père de la fiancée, demeuré dans ses terres ; le comte de Vichy se borna à munir d'une procuration le sieur Arnaud, avocat au Parlement, qui le représenta à cette cérémonie (4). Il ne daigna même pas se déranger pour le mariage, qui, le mardi 10 août, fut célébré dans l'église de Saint-Paul par l'archevêque de Sens, Bouthillier de Chavigny, oncle de Mlle de Vichy, après production d'une dispense pour cause de consanguinité (5). Des grilles du couvent de Charonne, la jeune mariée sortit directement pour s'élancer vers les salons les plus élégans de Paris et pour briller à la cour du Régent.

(1) Lettre du 11 décembre 1767. — Éd. Lescure.

(2) Marie de Bouthillier de Chavigny, veuve du président Brulart, dont elle avait eu la comtesse de Vichy, avait épousé en secondes noces César-Auguste duc de Choiseul.

(3) Les papiers que j'ai sous les yeux contiennent une note, rédigée sans doute à l'époque du mariage, établissant que la filiation suivie de la maison du Deffand remonte à l'an 1400, mais qu'on trouverait sans doute des titres plus anciens encore « dans la terre du Deffand, située dans le Morvan, à quatre lieues d'Autun... »

(4) Contrat de mariage de Mme du Deffand. — Archives de la Drôme.

(5) Extrait du registre des mariages de la paroisse Saint-Paul, à Paris. — Archives de la Drôme.

La plupart des historiographes de Mme du Deffand sont, sans preuves à l'appui, sévères pour son époux; mais les maris des femmes célèbres sont rarement en faveur auprès de la postérité, et, si j'en juge par les lettres de lui qui sont entre mes mains, le marquis du Deffand pourrait être rangé parmi les calomniés. Il y apparaît simple et bon, sensible aux marques d'amitié, capable de reconnaissance, créé pour la vie familiale, pour la douceur du foyer domestique et pour les joies de la paternité, pour toutes les choses enfin qui lui furent refusées. Il s'intéresse avec ardeur au bonheur du ménage d'Aulan, dont il loue la parfaite entente avec une admiration attendrie. Cette descendance que le sort lui dénie, il la leur souhaite du meilleur de son cœur et fait à sa « chère et belle sœur » des recommandations touchantes : « Son rhume m'a inquiété un peu; il faut qu'elle se consacre et qu'elle songe à me donner un neveu. On ne peut l'aimer plus tendrement que je ne l'aime. » Un peu plus tard : « On m'a mandé que ma belle-sœur était incommodée et qu'on la croyait grosse; vous ne devez point douter du plaisir que j'aurais à apprendre que cela est certain... Je vous souhaite un gros garçon. » Trois mois après : « J'ai été très fâché d'apprendre que vous vous étiez blessée. Ce n'est qu'une façon de perdue, à votre âge, quand on est assez heureuse pour ne s'en point ressentir. Il faut espérer que nous réparerons le temps perdu... Je crains que vous ne vous soyez point assez ménagée ; promettez-moi, ma chère sœur, de vous mieux conserver dans votre prochaine grossesse (1). » Toutes ses lettres sont de ce ton amical et bonhomme, avec, par échappées, quelques retours mélancoliques sur son propre ménage et sur « le malheur de sa vie. » Malheur irréparable, car les qualités qui lui manquent sont peut-être les seules qu'on ne puisse acquérir, et ce sont les seules également que prise celle qui porte son nom : l'esprit qui brille, la verve qui amuse, le trait ailé qui, comme une flèche, jaillit des lèvres et vole au but. « L'ennui, confesse la marquise du Deffand, a été et sera toujours la cause de mes fautes. » Son mari l'ennuya; ce fut le grand grief qu'elle ne lui pardonna jamais.

Ils n'eurent même pas, autant qu'il y paraît, les brèves illusions du début, la courte joie de ce portique fleuri qui sourit d'ordinaire aux premiers pas dans la voie conjugale. Dès le len-

(1) Lettres des 28 octobre 1724, 1er février et 18 juin 1725. — Archives de la Drôme.

demain de son mariage, la jeune marquise se lie avec les femmes les plus en vue, les plus audacieuses de l'époque, Mmes d'Averne, de Prie, de Parabère, assiste aux fêtes intimes, aux petits soupers du Régent, et, tour à tour, goûte à tous les plaisirs mondains, les plus risqués comme les plus innocens, avec une espèce de transport. Trois mois durant, elle eut un goût effréné pour le jeu : « Cette passion me détachait de tout, raconte-t-elle ; je ne pensais à rien. C'était le *biribi* que j'aimais. Je me fis horreur et je guéris de cette folie. » La comédie de société fut ensuite une de ses passions : elle monta sur les planches et voulut égaler « la Beauval et la Champmeslé, » mais le succès ne répondit pas à l'effort, et le dégoût vint vite. Elle eut aussi, pendant un temps, des velléités littéraires : une tragédie médiocre de La Motte, *Inès de Castro*, allait alors aux nues et faisait couler bien des larmes ; elle s'avisa d'en faire une parodie, sous la forme de *mirlitons*, qu'elle lança dans le monde et qui eut une vogue incroyable. Ces petits vers sont venus jusqu'à nous ; ils sont alertes, bien tournés, d'une vivacité spirituelle, mais d'une audace de mots et d'un libertinage qu'on n'attendrait guère sous la plume d'une femme de vingt-cinq ans. Au reste, elle en demeura là et, par la suite, se défendit de passer pour un bel-esprit et pour une femme-auteur : « Je ne sais, dit-elle à sa sœur (1), ce que vous entendez, quand vous me demandez *mes petits ouvrages d'esprit*... Je n'ai aucun manuscrit, ni des autres, ni de moi ; je n'ai jamais rien écrit ; ainsi, ma chère sœur, je suis hors d'état de satisfaire à votre demande. »

Ces « dissipations, » on s'en doute, ne nuisaient pas à d'autres, plus fâcheuses, et qui semblaient inévitables. A son éblouissant esprit, la marquise du Deffand joignait, dans sa jeunesse, une réelle séduction physique : petite de taille, mais svelte et bien proportionnée, elle avait, nous dit-on, le visage fin, « le plus beau teint du monde, » des yeux qui, à eux seuls, eussent suffi pour créer une réputation de beauté, « des yeux d'aigle, vifs, perçans, » étincelans de malice, où se réfléchissaient les moindres mouvemens de son âme, les moindres nuances de sa pensée. Nombreux furent les adorateurs, presque aussi nombreux les élus. Si l'on en croit la chronique scandaleuse, Philippe, régent de France, fut le premier en date ; cette liaison

(1) Lettre du 3 mars 1755. — Archives de la Drôme.

dura une quinzaine, et ne fut qu'une simple préface en tête d'un long ouvrage, dont il est inutile d'énumérer ici tous les chapitres. En septembre 1722, quatre ans après la noce, nous trouvons la marquise pourvue d'un amant attitré, Delrieu de Fargis, favori du Palais-Royal, fils d'un partisan enrichi (1), homme « aimable, dit Luynes, et de bonne compagnie, » mais profondément corrompu et l'un des *roués* les plus cyniques du temps. C'est plus que n'en voulut supporter le mari, qui n'avait rien d'un complaisant. Il avait pu jusqu'alors ignorer les imprudences et les « passades, » mais l'infidélité notoire et affichée provoqua sa colère. Mathieu Marais dit qu'il la « renvoya, » et il semble en effet qu'à ce moment eut lieu la première rupture du ménage, mais elle ne fut que passagère. La femme était adroite et l'époux amoureux; après deux ans, une réconciliation survint, dont la condition acceptée fut que l'on renoncerait au séjour de Paris pour vivre au château de La Lande. Peut-être était-ce trop exiger; l'épreuve fut lourde pour tous deux, et, par les lettres du marquis, il est aisé de deviner ce que fut la monotonie de ce tête-à-tête conjugal :

Nous sommes dans un pays éloigné de la poste, où nous ne recevons les lettres qu'une fois par semaine, et auxquelles on ne peut répondre que huit jours après. Nous ne savons aucune nouvelle, et nous nous ennuyons parfaitement. Nous n'avons d'autre ressource que de songer à tout ce que nous avons quitté et aux plaisirs dont vous jouissez... Nous avons eu pendant huit ou dix jours fort beau temps, pendant lequel nous avons profité de la promenade. Il fait maintenant si mauvais, que nous avons été longtemps sans envoyer chercher nos lettres (2)...

Au bout de six mois de ce régime, le pacte se rompit, comme on eût pu prévoir. Ils revinrent à Paris, chacun de son côté, plus désunis encore et plus aigris qu'auparavant, et s'installèrent quelques années dans la position fausse d'époux tacitement séparés, sans arrangement conclu et presque sans explication. Les rares billets qu'on a de cette période les montrent également désemparés, découragés, pénétrés de mélancolie.

J'ai été obligé de garder la chambre pendant un mois, écrit le marquis du Deffand, et mon père, qui devait venir ici le mois dernier, a différé son

(1) Il eut quelques années après, au sujet de son nom, un procès retentissant avec les comtes de Rieux, procès auquel mit fin une transaction consentie des deux parts. Il mourut de la petite vérole le 7 décembre 1742.

(2) Lettres des 28 octobre 1724 et 1er février 1725. — Archives de la Drôme.

voyage. Vous ne devez pas douter du chagrin que cela me fait, car je vous dirai naturellement que, ne me trouvant point dans cette ville comme j'y étais autrefois, je m'y ennuie fort. Je ne sais plus quand je serai assez heureux pour en pouvoir partir.

La tristesse s'accentue dans la lettre suivante :

Je m'étais flatté, après tout ce qui m'est arrivé, que je n'avais plus rien à craindre ; je trouve cependant le contraire. Il faut enfin se détacher de tout ce que je pouvais espérer de gracieux. Cela me console de mes malheurs passés et rend ma situation moins triste, puisque je suis le seul qui en souffrirai... Je suis très sensible à l'honneur que me fait monsieur votre père, dont je suis bien fâché de ne pouvoir profiter ; mais tout ce qui m'est arrivé m'interdit son pays. Je suis charmé de ses honnêtetés et qu'il connaisse que je n'avais pas tout le tort qu'il croyait (1).

La marquise, à l'entendre, n'a pas l'âme beaucoup plus joyeuse :

J'ai été fort incommodée, ma chère sœur, mande-t-elle à Mme d'Aulan (2), je me porte mieux à présent. Mon frère a été ici près d'un mois ; il en est reparti depuis deux jours ; il est fort intrigué par la compagnie de cavalerie qu'il veut faire ; il cherche partout de l'argent ; il est actuellement à Dijon. Ma grand'mère est depuis huit ou dix jours à Lépire (3) ; elle se porte mieux que nous autres. Je compte aller de bonne heure à la campagne ; Paris est un Lépire bien ennuyeux pour quelqu'un d'aussi peu riche que je suis !... J'ai bien du chagrin et bien des vapeurs. Vous êtes heureuse, ma chère sœur, vous avez un mari qui vous aime et que vous aimez, vous ne connaissez point les malheurs de la vie, et vous jouissez de tous ses agrémens. Loin d'envier tous vos bonheurs, je souhaite qu'ils augmentent encore et qu'ils continuent toujours pour vous ; mais je n'attends ni n'espère point pour moi un état heureux ; je le voudrais seulement exempt de peines. Vous voyez que mon imagination n'est pas bien gaie, mais je compte assez sur votre amitié pour croire que vous vous intéressez à ma situation et que vous l'adoucirez par les assurances de votre tendresse. Vous devez compter sur la mienne pour toute ma vie.

A cette vague impression de tristesse, des événemens survenus coup sur coup apportèrent des causes plus précises. Ce fut d'abord la fin tragique de son amie intime, la célèbre marquise de Prie. Lorsque celle-ci, partageant la disgrâce du duc de Bourbon, son amant, fut exilée à Courbépine (4), Mme du Deffand l'y

(1) Lettres des 4 et 18 juin 1725. — Archives de la Drôme.
(2) Lettre du 15 mars 1727. — *Ibid.*
(3) Propriété de la duchesse de Choiseul.
(4) Château de Mme de Prie, situé près de Bernay et aujourd'hui détruit. L'ordre d'exil est du 19 juin 1726.

suivit, et lui tint compagnie fidèle au cours de cette cruelle année où tant de maux accablèrent à la fois cette jeune et charmante femme : la ruine totale de sa situation, l'abandon de l'homme qu'elle aimait, bientôt après la cécité, de terribles souffrances physiques et la lente agonie que termina une mort demeurée mystérieuse (1). De ce long drame, la marquise fut la confidente aussi bien que la spectatrice. Quand, au lendemain de la catastrophe, elle revint à Paris, les nerfs violemment secoués, ce fut pour assister aux derniers jours de sa grand'mère, la duchesse de Choiseul, la seule personne de sa famille avec qui elle gardât des rapports assidus et qui jadis eût pris soin d'elle. Le chagrin qu'elle en eut se doubla d'un désappointement, la duchesse, dans son testament, ayant presque entièrement spolié sa descendance de ce qu'elle laissait de fortune :

> Nous avons fait le partage des bijoux, mande à sa sœur Mme du Deffand (2); beaucoup de breloques, et puis c'est tout. Notre part de bijoux pour chacun ne montera pas à 400 livres. Nous avons un collier de perles fort beau; nous cherchons à le vendre; je crois que nous n'en retirerons au plus que 5 000 francs.

Le coup était sensible pour une femme qui, depuis sa séparation, était réduite au plus strict nécessaire. Enfin, pour achever la série, une autre déception, d'un ordre plus intime, aggravait sa détresse morale : l'infidélité de Fargis, l'un des seuls hommes qui lui eût inspiré, sinon un sentiment profond, du moins un goût vif et durable. Depuis le jour de cette rupture, son cœur était inoccupé, et déjà ses amis se mettaient en campagne pour chercher un consolateur : « Je suis parvenue, dit sans détour Mlle Aïssé, à faire faire connaissance à Berthier avec Mme du Deffand. Elle est belle, elle a beaucoup de grâces; il la trouve aimable; j'espère qu'il commencera un roman avec elle, qui durera toute la vie (3)! »

Ce furent sans doute toutes ces raisons ensemble qui la poussèrent à essayer d'une plus stable existence et à rentrer dans la voie conjugale, en négociant un « bon accommodement, » qu'elle ferait de son mieux pour rendre « durable et honnête. » Mlle Aïssé

(1) Le 17 octobre 1727.

(2) Lettre du 24 septembre 1728. — Archives de la Drôme.

(3) Lettre du 13 août 1728. — Berthier de Sauvigny, né en 1680, était conseiller à la Chambre des requêtes. C'était un homme galant, spirituel, bien qu'un peu fat, et recherché dans les meilleures compagnies.

nous fournit sur cette tentative d'intéressans détails, et les lettres que je possède confirment son récit, tout en le rectifiant sur des points secondaires (1). Le beau-frère et le frère de Mme du Deffand, M. d'Aulan et l'abbé de Champrond, remplirent l'office d'ambassadeurs entre les deux époux. Leur tâche au début fut aisée : la marquise, comme j'ai dit, ne souhaitait autre chose qu'une réconciliation, et le marquis, toujours épris, se montrait prêt à risquer l'aventure. Mais Mme du Deffand, d'après les prudens conseils de l'abbé, aurait voulu quelque préparation, un « noviciat, » comme dit Mlle Aïssé, pendant lequel on se rencontrerait chez le tiers et le quart, sans reprendre la vie commune. « Elle ne comptait vivre avec lui que dans six mois au plus tôt, écrit l'abbé de Champrond (2) ; mais le mari n'était pas content de ce retard. Il en sera ce qu'il plaira au bon Dieu ! » Il fallut céder sur ce point à l'impatient marquis. Le mois de septembre 1728 vit le traité de paix signé, le ménage « rétabli, » si l'on entend par là qu'ils « dînaient et soupaient ensemble, » jusqu'à l'heure proche où renaîtrait une intimité plus complète. Les choses marchèrent d'abord au mieux : « M. et Mme du Deffand s'accommodent à merveille, s'écrie l'abbé sur un ton de triomphe (3). M. d'Aulan est le confident de l'un et de l'autre et le médiateur. Je vous en écrirai davantage une autre fois. » « Ce fut la plus belle amitié du monde pendant six semaines, » appuie Mlle Aïssé. Toute la société parisienne applaudissait à ce touchant accord, et de toutes parts pleuvaient « les complimens. »

La lune de miel n'eut, hélas ! qu'un bref renouveau. Dès le milieu d'octobre, l'abbé commence à déchanter et doute visiblement de la solidité de son œuvre :

Ma sœur est toujours avec son mari, mande-t-il à Mme d'Aulan; le ménage va assez bien, à quelque mauvaise humeur près. Je ne déciderai rien sur leur raccommodement que dans sept ou huit mois; le temps fait tout. Ce raccommodement a été un peu précipité... En vérité, reprend-il plus loin,

(1) Notons entre autres cette erreur du récit de Mlle Aïssé : « Sa grand'mère meurt, écrit-elle, et lui laisse 4000 livres de rente; sa fortune devenant meilleure, c'était un moyen d'offrir à son mari un état plus heureux que si elle avait été pauvre. » Nous savons au contraire, par la lettre citée plus haut, que Mme du Deffand avait été déshéritée par la duchesse de Choiseul, et il est vraisemblable que le défaut d'argent eut quelque part à son désir de se réconcilier avec son mari.

(2) Lettre du 13 octobre 1728. — Archives de la Drôme.

(3) Lettre du 27 septembre 1728. — *Ibid.*

on est bien à plaindre dans un ménage quand les humeurs ne sympathisent pas! L'exemple de ma sœur et celui du commun des femmes doit vous faire envisager votre bonheur comme bien grand, d'avoir un mari qui vous adore et que vous aimez.

Cette fois encore, le grand dissolvant fut l'ennui, l'éternel mal de Mme du Deffand. D'après Mlle Aïssé, il y faut ajouter l'obsession de Fargis : « Quand il eut appris qu'elle était bien avec M. du Deffand, il lui écrivit des lettres pleines de reproches, et il est revenu, l'amour-propre ayant réveillé des feux mal éteints. » Sous cette double influence, l'ancienne antipathie se réveillait, chaque jour plus accentuée et promptement agressive, se changeant graduellement en « aversion outrée. » Point de scènes violentes, mais un dédain blessant, une maussaderie constante, « un air désespéré, » bref, tout ce qu'il fallait pour rendre l'existence insoutenable au mari. Il comprit, il perdit patience et s'enfuit un beau jour, pour aller vivre chez son père; ce fut l'irrévocable fin de cette triste association. Le pire pour la marquise fut qu'à peine redevenue libre, elle se vit quitter derechef par le volage Fargis; les attraits d'une rivale, la comtesse de Sabran, lui valurent cette humiliation. Cette période fut vraiment la crise la plus difficile de sa vie, et la plume mordante d'Aïssé n'exagère que de peu quand elle dépeint ainsi l'état présent de son amie : « Elle reste la fable du public, blâmée de tout le monde, méprisée de son amant, délaissée de ses amis; elle ne sait plus comment débrouiller tout cela. »

La séparation des époux, quoique définitive, paraît n'avoir jamais reçu aucune sanction légale (1); les choses se réglèrent à l'amiable. Walpole nous apprend même que, malgré le soin qu'ils prenaient de s'éviter le plus possible, ils gardèrent « des rapports honnêtes. » Soit avec ses amis, soit avec sa famille, Mme du Deffand, dans ses lettres, parle rarement de son mari, mais elle le fait, quand la chose lui arrive, avec une liberté parfaite, une indifférence ironique. Quelque quinze ans plus tard, étant aux eaux de Forges pour soigner « une grosseur » qui la faisait souffrir : « On dit, mande-t-elle au président Hénault, qu'il y a ici un M. de Sommery et un autre homme dont on ne sait pas le nom. Ce M. de Sommery pourrait bien

(1) Le bail de Mme du Deffand à Saint-Joseph, signé en 1747, et dont il sera question plus loin, porte seulement : « Épouse séparée quant aux biens du seigneur son époux. »

être l'ami de M. du Deffand (je lui en connais un de ce nom), et il se pourrait faire que l'anonyme fût M. du Deffand, cela serait plaisant! — M. de Céreste a bien ri de l'article de M. du Deffand, réplique Hénault sur le même ton. Je meurs d'impatience de savoir ce qu'il en est, mais je n'ose m'en flatter. Si cela était pourtant, qu'en feriez-vous? J'imagine qu'il prendrait son parti et qu'il ferait une troisième fugue. » Ce à quoi il joint le conseil de se munir d'un bon verrou : « Ainsi vous n'aurez pas à craindre les entreprises conjugales. Prenez-y garde au moins, les eaux de Forges sont spécifiques; et ce serait bien le diable d'être allée à Forges pour une grosseur et d'en rapporter deux! » Le marquis prit les choses avec moins de philosophie. Le peu que l'on sait sur son compte, après ces derniers événemens, le représente chagrin, morose et abattu, traînant une existence solitaire et mélancolique. Lorsque, en juin 1750, il se sentit près de sa fin (1), il désira revoir une dernière fois sa femme; sur le conseil de ses amis, elle se rendit à son chevet. Ce qu'ils se dirent, nul ne le sait, mais on aimerait à croire que la marquise sortit de l'entretien avec quelque tristesse dans l'âme, et peut-être quelque remords.

III

De « l'accommodement » avorté dont on vient de lire le récit date l'émancipation complète de Mme du Deffand; c'est à partir de ce moment que commence à se dessiner sa physionomie historique. Deux circonstances, presque simultanées, l'orientèrent vers la voie nouvelle dont elle ne devait plus s'écarter désormais, son entrée dans la société intime de la duchesse du Maine et sa liaison avec le président Hénault. Les faits ici sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les raconter une fois de plus; je me bornerai donc, pour la phase qui va suivre, à donner des fragmens de la correspondance de Mme du Deffand avec sa sœur d'Aulan (2), en les accompagnant de quelques commentaires. Les premières de ces lettres, bien qu'elle y parle peu d'elle-même, nous renseignent au moins assez exactement sur le ton qu'elle emploie dans ses rapports avec les siens.

(1) Le marquis du Deffand mourut le 24 juin 1750, à quatre heures du matin. Il était âgé de soixante-deux ans.
(2) Archives de la Drôme.

Jeudi 8 septembre 1729. — Les raisons que je donne à M. d'Aulan pour excuser mon silence sont les mêmes pour vous, ma chère sœur, et je vous promets, ainsi qu'à lui, de les surmonter toutes à l'avenir pour vous donner de mes nouvelles et vous demander des vôtres. Je suis ravie de ce que votre santé est bonne et que votre grossesse ne vous incommode point. Je vous dirais bien que j'accepte avec grand plaisir d'être la marraine de votre enfant, si M. d'Aulan m'en avait parlé; mais comme il ne m'en dit mot, j'imagine qu'il a d'autres vues. Vous ferez bien de les suivre et d'être bien certaine que je vous aime trop l'un et l'autre pour me formaliser de ces choses-là. La même amitié m'oblige de vous dire que j'ai été étonnée de la lettre que vous avez écrite à l'abbé (1). Je l'ai lue, et la réponse qu'il vous a faite: je n'ai rien pu condamner de tout ce qu'il vous écrit, et j'ai même été édifiée de ce qu'il n'y fait entrer nulle aigreur. Votre lettre ressemblait un peu au style de ma grand'mère (2); jugez s'il convient à une sœur, et à une personne de votre âge! Mais il est persuadé de votre amitié, et je n'ai pas eu de peine à lui faire comprendre que vous n'aviez point eu l'intention de le fâcher. Vous ferez pourtant bien de lui faire quelques excuses, et mon père, dont vous lui parlez, n'aurait pas approuvé votre lettre. Je vois ses petits défauts, mais je me contente de lui donner des conseils, comme je voudrais en recevoir de lui. Je vous prie de ne me point savoir mauvais gré de ma sincérité; elle est une preuve de mon amitié et du désir que j'ai qu'il y ait toujours entre nous tous beaucoup d'union.

Je vous suis obligée du désir que vous montrez d'avoir mon portrait. Vous vous y prenez un peu tard pour qu'il puisse être un ornement dans votre chambre; mais vous l'aurez le printemps prochain. J'ai remis à ce temps-là à le faire faire, parce que je vais à la campagne (3) la semaine prochaine, jusqu'au mois de décembre.

— (Au marquis d'Aulan), ce mardi 18 septembre 1731. — Je vous félicite, mon cher frère, sur l'accroissement de votre famille et sur la bonne santé de ma sœur, où je prends autant d'intérêt que vous-même. Vous savez la mort et les dispositions de M. de Troyes (4). Voilà un gros héritage qui nous arrive! Et il faut convenir que nous entendons le vol des successions! Ce qui me console, c'est que, quand on n'est pas riche, on se porte bien, et que les grands biens ne sont pas nécessaires pour être heureux; je croirais même qu'ils portent malheur. Voilà la comtesse de Chavigny qui a la rougeole depuis que son fils est légataire, et nous, avec nos deux mille francs, nous sommes en bonne santé.

La marquise fait ici contre fortune bon cœur, mais les questions d'argent, dans la réalité, ne la laissent pas indifférente. Si l'on désire connaître ses vrais sentimens sur ce point, il faut lire

(1) Nicolas de Vichy, abbé de Champrond.
(2) La duchesse de Choiseul.
(3) A Sceaux, chez la duchesse du Maine.
(4) L'évêque de Troyes, oncle à la mode de Bretagne de Mme du Deffand et de ses frères et sœur.

cet aveu qu'elle fait certain jour à Voltaire : « Savez-vous, monsieur, ce qui me prouve le plus la supériorité de votre esprit et ce qui fait que je vous trouve un grand philosophe ? C'est que vous êtes devenu riche. Tous ceux qui disent qu'on peut être heureux ou libre dans la pauvreté sont des menteurs, des fous ou des sots. » On trouve presque à chaque page, dans ses lettres à sa famille, des doléances amères sur la médiocrité de ses ressources, et le récit des moyens qu'elle invente pour augmenter ses revenus. Comme son père et comme tous les siens, elle a donc l'âme intéressée ; mais, chose plus grave pour sa mémoire, on a droit de la soupçonner d'avoir, en plus d'une occasion, usé de ses attraits pour servir sa fortune. En 1722, au sortir des bras du Régent, elle se fait attribuer, par l'entremise de Mme d'Averne, une rente de 6000 francs sur la ville de Paris. Plus tard, quand elle rompra avec le président Hénault, elle empruntera pour son installation nouvelle une somme de 15000 livres, « en livres d'or, d'argent et monnaie ayant cours, » par acte (1) auquel est jointe cette clause additionnelle : « A ce faire est intervenu messire Charles-François Hénault, président honoraire au Parlement, demeurant à Paris rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch, lequel s'est rendu caution de ladite dame marquise du Deffand et s'oblige lui seul pour le tout, en faisant son fait comme principal débiteur... » Par ces opérations, et sans doute d'autres du même genre, elle augmenta son bien d'une manière si sensible qu'elle put, en sa vieillesse, établir comme il suit le bilan de sa fortune : « Le détail de mon revenu n'est pas fidèle (2) ; j'ai cru pouvoir, sans blesser la bonne foi, supprimer 5 ou 6000 livres de rente, qui sont ignorées, et qui font que j'ai aujourd'hui 35000 livres de rente. »

Les lettres ci-après donnent un aperçu de sa vie, et, pour la première fois, y apparaît l'idée de ce retour à la vie de province dont elle fera ultérieurement l'essai.

24 mars 1735. — Je vous plains bien, ma chère sœur, d'avoir à mettre un cinquième enfant au monde. Je trouvais que le nombre de quatre était bien suffisant; apparemment que M. d'Aulan n'a pas pensé de même. Faites-lui mes complimens, à ce beau-frère, et dites-lui que je l'aimerai toute ma vie. Je serai bien aise de vous voir l'un et l'autre dans ce pays, si cela arrive

(1) Archives de la Drôme.

(2) Dans un mémoire qu'elle avait adressé au Roi pour demander le maintien d'une pension.

quelque jour ; je l'attends avec impatience... Pour moi, je me porte bien, malgré la vie que je mène, qui est de ne point dormir du tout. Il faudra nécessairement que j'aille passer une année avec vous, pour me ranger à une vie plus raisonnable. Nous nous coucherons de bonne heure, nous jouerons tout le jour avec les petits enfans... Trêve de plaisanteries ; je serais ravie de vous voir et de vous dire qu'on ne peut vous aimer plus tendrement que je ne fais.

1er avril 1736. — Rien n'est si raisonnable que vous, ma chère sœur, et vous entendez si bien vos véritables intérêts qu'il faut que je me fasse une raison pour remettre à d'autres temps ce que je désire le plus dans ce monde. Je ne suis pas si éloignée que vous pouvez le croire de faire une partie du chemin pour vous voir. Dans deux ou trois ans, je pourrai bien me déterminer à aller à Champrond, y passer quelques années. Je m'accoutume à cette idée, et elle me fait plaisir. Je vous y verrais, et toute la petite famille. Quand mon frère sera de retour, je raisonnerai de cela avec lui. Je n'espère pas le voir avant le mois de novembre ; vous le verrez plus tôt, puisque vous allez incessamment à Champrond. Il ne m'est pas possible, pour cette fois-ci, de profiter du séjour que vous y faites. L'état de M. le duc du Maine empire tous les jours ; il ne peut aller loin, et je ne puis, dans ces circonstances, ne pas rester auprès de Mme la duchesse du Maine. Donnez-moi de vos nouvelles tout le plus que vous pourrez, et me croyez votre meilleure et plus tendre amie.

24 janvier 1739. — J'ai reçu, ma chère sœur, votre dernière lettre. Je vous remercie des offres que vous me faites, et je les accepterais avec plaisir, car j'en aurais un très sensible de pouvoir vous voir et passer ma vie avec vous; mais je ne prévois pas que je puisse jamais faire un aussi grand voyage que celui d'Avignon. Vous n'avez pas bien entendu ce que je vous avais dit, quand vous avez jugé que j'étais dans l'embarras pour un logement ; je ne suis point dans le cas d'en chercher ; je suis fort bien logée (1). J'aurais souhaité pouvoir augmenter mon chiffre de rentes ; l'affaire est manquée, et je n'y pense plus. Mais Mme de Luynes vient de me faire le remboursement des 27 000 livres que j'avais sur elle. L'emploi que je ferai de cette somme augmentera mes revenus, sans que les fonds soient ni perdus, ni aliénés, et je vous assure que vous pouvez avoir toute confiance en moi, sur ce qui regarde vos intérêts. Vos enfans me sont aussi chers qu'à vous et dans toute occasion je chercherai bien droitement et sincèrement à contribuer à leur bonheur et à leur fortune. Vous seriez dans une sérieuse erreur, si vous en doutiez ; je ne sais ce que c'est que les façons de penser basses et intéressées ; vous, mes frères, et moi, tout cela ne me paraît qu'un ; et si je cherche à plaire aux gens à qui nous appartenons, je ne songe qu'à vous en faire partager l'avantage ; que cela soit dit une fois pour toutes.

9 octobre 1740. — Il est vrai, ma chère sœur, qu'il y a longtemps que nous ne nous étions écrit, mais il est tout aussi vrai que nous ne nous en aimons pas moins. J'ai été deux fois cet été à la campagne de l'abbé (2). Il

(1) Mme du Deffand demeurait alors rue de Beaune ; un peu plus tard, elle s'installa à Montrouge, dans la maison de son frère l'abbé.

(2) L'abbé de Champrond avait loué une maison de campagne à Vincennes.

y mène une vie douce et raisonnable. Je ne compte plus y aller de l'année ; il fait trop froid. Pour lui, il y restera encore du temps ; sa maison ne sera pas de sitôt habitable (1). J'ai été aussi à Dampierre, mais me voilà fixée à Paris jusqu'au mois de janvier. Je pourrai bien alors faire un tour à Versailles. Je jouis du bonheur que j'ai de n'avoir rien à faire ; j'en connais tout le prix, et la liberté me dédommage de tout ce qui me manque par ailleurs. Je ne suis ni plus grosse ni plus maigre que je n'étais il y a dix ans ; je ne me porte point mal et, moyennant assez de régime que j'observe, j'évite les maladies. Je ne sais quel temps il fait à Avignon ; ici nous avons déjà l'hiver et, à en juger par le froid d'aujourd'hui, nous souffrirons encore plus cette année que la dernière. Ce serait affreux, surtout dans les circonstances présentes, où le blé est rare et tout hors de prix. Toutes vos filles sont donc au couvent ? Il serait bien heureux que la vocation leur vînt ; ce serait un bon débouché ; votre fils s'en trouverait bien. Embrassez-le pour moi.

J'ai dit plus haut la préférence marquée de Mme d'Aulan pour son fils, au détriment de ses filles. Mme du Deffand, comme on voit, partage ce sentiment ; son neveu l'occupe fort, et plus d'une fois, dès cette époque, elle propose pour lui des partis ; mais ses vues sont, en cette matière, terriblement pratiques ; on en pourra juger sur cet échantillon :

2 novembre 1745. —A force d'avoir fait des perquisitions, ma chère sœur, j'ai trouvé deux partis pour votre fils : l'un est Mlle de Bonac, petite-fille du maréchal de Biron ; elle a vingt-cinq ans et a 80 000 francs d'argent comptant. L'autre est Mlle de Courjon, petite-fille de feu M. de Villaser et nièce de Mme de Coussol ; elle n'a, ainsi que Mlle de Bonac, ni père, ni mère ; elle a du bien : de sa mère 2 500 francs de rente, et autant de son père, ce qui fait en tout 5000 livres de rente ; son âge est vingt et un ans, mais elle est boiteuse. Voyez ce qui vous convient et, si vous jugez à propos que je fasse parler, pour laquelle vous vous déterminez d'abord. Elles seront malheureusement un peu vieilles pour votre fils. Faites-moi savoir ce que je dois dire de son bien, et mandez-moi vos résolutions.

A partir de cette époque, vient une série de lettres presque toutes relatives à un objet qui lui tient fort au cœur, je veux parler de son installation dans ce couvent de Saint-Joseph, auquel le nom de Mme du Deffand demeurera toujours attaché. Dans les débuts de sa liaison avec Hénault, elle avait habité d'abord une maison rue de Beaune, mais l'affluence des visiteurs qui se pressaient dans son salon le lui fit juger trop étroit et, vers 1740, elle fut s'établir à Montrouge, sous le toit de son frère l'abbé, trésorier de la Sainte-Chapelle, dont elle dirigea le

(1) Il venait de louer une maison à Montrouge.

ménage, chacun d'eux conservant toutefois une indépendance relative. Après six ou sept ans, la cohabitation parut lourde à tous deux; ce fut alors que M[me] du Deffand mit ses amis en campagne pour trouver un logement où elle pût terminer ses jours. La recherche fut longue; la marquise séchait d'impatience, et, avant même que son choix fût fixé, elle s'occupait déjà de commander ses meubles. Sa sœur d'Aulan reçut mission de faire tisser l'étoffe dans les ateliers d'Avignon : c'est cette fameuse « moire bouton d'or, » ornée de « nœuds couleur de feu, » dont les mémoires et les lettres du temps donnent des descriptions enthousiastes. J'en ai tenu un échantillon dans mes mains, épinglé au coin d'une des lettres, et je puis certifier qu'elle mérite sa réputation, par la richesse et l'éclat merveilleux du ton, la beauté du tissu et le goût parfait du brochage. Il en sera souvent question dans les pages qu'on va lire :

22 avril 1746. — Je vous apprends pour nouvelles, ma chère sœur, que je viens de louer un très joli appartement à Saint-Joseph (1) pour la Saint-Jean prochain. J'ai un grand empressement de l'habiter, mais c'est ce que je ne pourrai pas faire que mon meuble ne soit fini. Ainsi je vous conjure d'apporter tous vos soins pour que mes étoffes soient faites et que je reçoive incessamment mes cent aunes de serge blanche, mes soixante-dix aunes de taffetas jaune et mes trente aunes de taffetas cramoisi. Vous me rendrez heureuse, puisque vous me mettrez en état de quitter une habitation où je me déplais fort, et qu'il est très essentiel de déménager dans une belle saison et dans le temps que les jours sont longs. Et puis, je me sers d'un tapissier qui est à M[me] la duchesse du Maine et qu'elle emmène à Anet avec elle à la fin de juillet. Je suis fort bien avec l'abbé; nous nous séparerons avec plaisir, mais en bonne amitié; je crois qu'il sera aise d'être seul chez lui, et moi je serai ravie d'être dans un autre quartier, et de n'avoir d'obligation à personne. Voilà une confidence achevée de ma situation; j'attends de votre amitié que vous fassiez de votre mieux pour me faire plaisir.

4 août 1746. — Je vais à Versailles aujourd'hui ; il y a treize mois que je n'y ai été, et je suis tout effrayée de cette fatigue et de cette contrainte; mais je m'aperçois qu'on oublie les gens qu'on ne voit pas, et que l'habitude est ce qu'on appelle communément l'amitié. J'y ferai un séjour très court. Je suis dans les ouvriers jusqu'au col à Saint-Joseph, mais, malgré ma diligence, je suis persuadée que je ne pourrai pas l'habiter avant la fin d'octobre.

24 janvier 1747. — Je vous remercie de tous les soins que vous vous donnez pour l'étoffe. Faites-m'en faire cent aunes; il m'en faudra même encore davantage par la suite... Rien n'est si beau que le meuble que je

(1) Dans la réalité, comme on le verra tout à l'heure, le bail ne fut signé qu'un an plus tard le 24 avril 1747

fais ! J'ai un regret horrible de n'avoir pas tout fait sur la dernière étoffe ; c'est une différence infinie pour la beauté, et c'est une bagatelle pour le prix. Je crois que cela m'entraînera à faire une double dépense et que, pour avoir le meuble complet de sergé de soie, je ferai servir l'autre pour meubler une autre pièce. Ce sera fort cher, mais je ne me presserai pas et ne ferai cette dépense que petit à petit. J'espère bien, ma chère sœur, que vous verrez cela quelque jour, et je ne délogerai pas sans avoir soin de vous arranger un appartement chez moi. Mais, d'ici la fin de l'année, je ne compte pas quitter *la Trésorerie*. Il me faut au moins ce temps-là pour me mettre en état de me meubler et de payer le loyer sans que cela me dérange.

Ma santé est un peu mieux, cependant elle n'est pas encore fort bonne. Je dors mal, je ne digère pas facilement ; il est vrai que je suis un peu moins maigre et que je me sens plus forte. Si j'étais aussi sobre que vous, cela irait mieux, mais il n'y a point de jours que je ne fasse des fautes contre le régime !

Nombreux sont les passages où Mme du Deffand s'accuse avec cette componction du péché de gourmandise. Elle ne s'en corrigea jamais. « Je crains de trop manger, avouait-elle déjà à Hénault au temps de sa jeunesse. J'ai toujours un très grand appétit, et c'est surtout le bœuf que j'aime. Je ne saurais souffrir les poulardes et les poulets ; le bœuf, le mouton, voilà ce qui me paraît délicieux. » Longtemps après, à propos d'un léger malaise, Julie de Lespinasse la reprend sur le même sujet : « Je n'avais pas tort de vous dire que vous aviez quelque reproche à vous faire : du gâteau, de la médecine et puis de la brioche, ne sont pas faits pour votre estomac ! » Beaucoup plus tard enfin, et presque octogénaire, la marquise donnera à Walpole de fréquentes occasions de chapitrer sa vieille amie sur « le dérèglement de sa conduite » et sur l'absurdité de ses « excès de table, » — « Il y a mille ans que je vis comme cela, répliquera-t-elle ; ce n'est plus la peine de changer ! »

29 septembre 1747. — Il est vrai, ma chère sœur, que j'ai des torts horribles envers vous ; il n'y a point de jour que je ne me les sois reprochés. Mais ma santé est si mauvaise, j'ai été et je suis encore accablée de tant d'affaires, que j'ai toujours remis au lendemain à vous écrire. Je suis occupée de mon déménagement ; les ouvriers n'en finissent point, et j'ai une impatience d'être chez moi qui fait que je ne peux pas penser à autre chose. J'ai des frayeurs de tomber malade ici que je ne puis exprimer ! Ma santé est déplorable ; j'ai des nuits affreuses, ce qui fait que je dors le jour quand je peux. Tout cela fait que je n'ai pas un moment, en menant cependant la vie la plus triste. Mais enfin me voilà à vous, et je ne ferai plus de pareilles *disparades*.

Votre état est bien triste (1), et je comprends bien votre situation. Je crains que vous n'ayez de relâche que pour peu de temps, on ne guérit guère radicalement à un certain âge; ainsi il faut vous préparer à tout événement et vous armer de courage. Je voudrais que, s'il vous arrivait le malheur que vous craignez avec raison (2), nous puissions vivre ensemble. Mais votre fils y sera toujours un obstacle : ne pourriez-vous point le marier dans quelque famille où il demeurerait, et vous mettre par là à portée de prendre tel parti qui vous conviendrait? Vous avez raison de me croire votre amie; je la suis pour la vie et vous pouvez compter entièrement sur moi, mais je voudrais que nous fussions ensemble, du moins dans la même ville. Il serait charmant pour moi que vous fussiez à Saint-Joseph; nous nous verrions à toute heure; vous deviendriez ma gouvernante. Rien ne me ferait plus de plaisir; mais cela est improbable, et le sort fait ses arrangemens tout de travers.

Cette offre intéressée, la marquise la renouvellera plus d'une fois à sa sœur, avec cette franchise un peu crue. C'est que, dès cette époque, la frayeur de la cécité la hante, peuple toutes ses nuits de cauchemar, éveille en elle l'angoisse d'une vieillesse solitaire au fond d'un « éternel cachot. » Cette constante obsession explique le pessimisme et le découragement croissans qui paraîtront dorénavant dans cette correspondance. Toutefois, dans les premières lettres qui suivent, la satisfaction que lui cause l'emménagement à Saint-Joseph amène une heureuse diversion à ses mornes pensées. Le bail, après de nombreux pourparlers, avait été signé le 24 avril 1747; j'ai l'acte sous les yeux (3), et j'en donne les clauses principales pour l'édification de ceux qui sont curieux de ces menus détails : « Furent présentes sœur Marie Jourdin, supérieure, et sœur Madeleine Contey, économe de la communauté des Filles orphelines de Saint-Joseph, dites de la Providence, établies à Paris, rue Saint-Dominique, quartier Saint-Germain-des-Prés, paroisse Saint-Sulpice, lesquelles... ont donné à loyer et à prix d'argent, pour le temps et l'espace de six années consécutives qui commencent à courir du 1er juillet prochain, et promettent de faire jouir haute et puissante dame Marie de Vichy, épouse de haut et puissant seigneur Jacques du Deffand de La Lande, séparée quant aux biens dudit seigneur son époux, à ce présente et acceptante, et retenant pour elle l'appar-

(1) La marquise d'Aulan, à ce moment, était dans un mauvais état de santé, qu'aggravaient de sérieux embarras d'argent et des dissentimens avec son mari.
(2) La perte d'une grosse partie de sa fortune.
(3) Archives nationales S. 4736. — Documens communiqués par l'obligeance de M. Jean Lemoine.

tement par bas, situé au fond de la cour extérieure de ladite communauté, contenant deux petites antichambres, un office, un grand salon qui a vue sur le jardin, à droite duquel est une tribune sur le chœur, et à gauche une grande chambre à coucher avec une cheminée, un cabinet ensuite, avec une garde-robes, dans laquelle il y a un escalier de menuiserie qui monte dans un entresol au-dessus... Ce bail fait moyennant le prix de 800 livres de loyer, pour chaque année dudit bail, aux quatre termes de l'an ordinaires, dont le premier écherra le 1er octobre prochain... » Sept ans plus tard, quand Mlle de Lespinasse vint partager son existence, la marquise loua pour cette dernière un appartement séparé (1), donnant sur la même cour « au-dessus des remises de carrosses, » et composé « d'une grande chambre au premier étage, de deux autres chambres de domestiques et d'une salle à manger, » en payant pour ce supplément un prix annuel de 500 livres.

L'installation de Mme du Deffand dans le couvent de Saint-Joseph eut lieu dans la deuxième quinzaine d'octobre 1747, comme nous l'apprend la lettre ci-après :

30 octobre 1747. — Je vous informe, ma chère sœur, que je suis dans mon nouvel établissement et que j'ai le plus joli logement qu'on puisse avoir. Je serais parfaitement heureuse, si vous pouviez avoir un appartement dans ce lieu-ci et si je pouvais finir ma vie avec vous. C'est un château en Espagne que je fais quelquefois. Me voilà séparée de l'abbé; nous n'en sommes pas moins amis, mais nous ne sommes pas fâchés l'un et l'autre d'être chacun seuls chez nous. Mon frère aîné est décidé à mettre son fils au collège, et il l'amènera l'année prochaine ici ; je ne crois pas que Mme de Vichy vienne avec lui. Je ne vois presque plus Mme de la Force, elle est à peu près en enfance ; d'ailleurs, le précepteur du petit du Roure ne la quitte pas un instant, et on lui a inspiré une grande défiance pour toute la famille. C'est une succession perdue pour Mme de Luynes. Je doute qu'on puisse attaquer les dispositions qu'elle a faites, quoiqu'en vérité elles ne dussent être d'aucune valeur, car il est bien certain qu'on a abusé de son imbécillité. Mais la justice est soumise à des formes qui sont souvent la source de grandes injustices !

9 novembre 1747. — Mon irrégularité à vous écrire a été causée par l'embarras de mon déménagement ; j'en ai été occupée et fatiguée à l'excès. Il y a eu hier quinze jours que je suis établie, et je ne suis pas encore quitte des ouvriers. Rien n'est si joli que mon appartement, et rien n'est plus agréable que mon meuble. Je ne serai contente que quand vous l'aurez vu ; mais il me ruine ; je suis persuadée que, quand on m'aura apporté tous les mémoires,

(1) Bail signé le 7 décembre 1754, pour commencer à courir du 1er janvier 1755. — *Ibidem.*

je me trouverai bien des dettes et qu'il me faudra plus d'une année pour les acquitter ; mais c'est un établissement pour la vie... Je suis au désespoir du chagrin que vous cause M. d'Aulan ; je crains que vous n'y succombiez et que vous ne deveniez malade. Vous auriez bien besoin d'avoir quelqu'un avec vous qui pût vous consoler. Je n'en laisserais le soin à personne, si j'étais à portée de vous voir ; mais, si mes lettres peuvent y contribuer, je vous promets de vous écrire souvent. J'attends ce soir M. de Formont (1), qui n'a pu arriver plus tôt, parce que le petit logement qu'il a chez moi n'était pas prêt.

25 juillet 1748. — Je suis fort dégoûtée du logement où je viens de m'établir. Il y a des choses immenses à faire pour le rendre habitable, et au bout de tout cela, il ne sera pas joli, ni commode pour les domestiques ; j'y serai très à l'étroit, je suis effrayée de ce qu'il me coûtera. Cela me donne du chagrin. La vie se passe à en avoir de tous genres, et les gens qui sont heureux par leur situation et leur fortune ont pour l'ordinaire un caractère qui les empêche d'en jouir. Mon château en Espagne, c'est que vous eussiez un appartement à Saint-Joseph, que vous y fussiez établie pour toujours et que vous prissiez soin de moi quand je sera encore un peu plus vieille. Pourquoi est-ce que cela n'arriverait pas, si toute votre famille était bien établie et que vous fussiez libre ?

23 octobre 1748. — Je vous prie, ma chère sœur, de me mander l'âge de vos filles et si la cadette est bien de figure. Mme de Luynes a été assez incommodée, mais elle se porte bien présentement. Elle se fatigue trop et, quoiqu'elle ne soit pas vieille, l'excessif mouvement l'use et l'épuise.

Ma santé n'est pas absolument mauvaise, et je crois que le chevalier d'Aulan (2) me trouvera moins maigre. Je voudrais bien qu'il pût loger dans mon quartier; si j'avais une chambre chez moi, je la lui donnerais, mais mon logement, qui est charmant, a le défaut d'être trop court. Peut-être l'abbé voudra-t-il le loger; il le pourrait présentement, mais je ne sais où il est; il y a deux mois que je n'en ai entendu parler; je le crois à la campagne.

29 octobre 1750. — J'ai été fort alarmée ces jours-ci. Mme la duchesse du Maine a été assez malade d'un gros rhume; j'espère qu'elle est hors d'affaire. Je mène une vie fort ambulante, je vais continuellement à Sceaux, et j'en suis un peu fatiguée. Voilà la saison où je voudrais me fixer à Paris, mais je ne le pourrai pas, tant que Mme la duchesse du Maine sera à Sceaux... J'attends que Mme du Châtelet et Voltaire soient de retour pour entamer notre affaire (3). Je leur proposerai alors de souper avec eux, et je ferai mon possible pour obtenir ce que nous désirons. Vous avez bien fait d'écrire à Mme de Luynes; elle est, à la vérité, médiocrement bien avec M. de Richelieu: cependant l'intérêt qu'elle marquera pourra faire quelque effet. Si mon crédit répondait à ma bonne volonté, vous vous en trouveriez bien; mais tous les jours je m'aperçois que je ne peux rien et que les personnes

(1) Ami intime de Mme du Deffand. Ce passage nous apprend qu'il logea quelque temps chez elle à Saint-Joseph.

(2) Cousin du marquis d'Aulan, très lié avec Mme du Deffand.

(3) Il s'agissait d'une place à obtenir pour le fils de Mme d'Aulan. La décision dépendait du maréchal de Richelieu

de qui je devrais attendre des services et de la protection sont celles qui me traversent le plus. Notre étoile n'est pas heureuse!

Parmi les lettres inédites dont on vient de lire des extraits, le billet qui précède est le dernier tracé de la main même de Mme du Deffand. Il existe, à cette date, une lacune d'environ deux ans dans cette correspondance, et, quand en reprendra le cours, la marquise, à son grand chagrin, aura dû déposer sa plume, pour recourir à celle de quelque secrétaire, le plus souvent à celle de Wiart, son factotum. C'est que, pendant cet intervalle, la cécité a presque achevé son œuvre. Ce n'est pas encore la nuit close, mais une sorte de crépuscule, dont la mélancolie se répand, comme un voile de deuil, sur les pensées et sur les sentimens de la malheureuse créature. Elle ne veut pourtant pas encore s'avouer vaincue; elle s'accroche à l'espoir obscur qu'une vie de calme et de repos, en améliorant sa santé, pourra, sinon conjurer le danger, tout au moins retarder la fatale échéance; et c'est alors que lui revient l'idée, — déjà, nous l'avons vu, autrefois vaguement caressée, — d'un long séjour auprès des siens, loin de la capitale, dans ce vieux château de Champrond où elle est née et qu'elle n'a pas revu depuis le temps de son enfance. Sa détermination fut prise dès le mois de juillet 1751, comme en témoigne ce passage d'une lettre de son ami Saladin, qui date de cette époque : « Je ne sais ce que je ne donnerais point, lui dit-il, pour que de bonnes et solides raisons pussent vous faire donner au séjour de Champrond la préférence sur celui de Paris; mais n'imaginez pas être dans le vrai quand vous pensez que s'ennuyer dans le lieu des amusemens soit cent fois pis que s'ennuyer dans la retraite. Ce serait comparer un violent mal de dents à un ulcère. Il y a tel moment où l'on peut pâtir plus de l'un que de l'autre; mais les deux états ne se ressemblent point! » En tous cas, si quelques amis furent informés de son dessein, ses parens n'en eurent connaissance qu'à la dernière minute, la veille même de l'exécution. Aux uns ni aux autres, d'ailleurs, elle n'en confesse le vrai motif; une espèce de pudeur la pousse à leur dissimuler l'infirmité qui la menace.

De Paris, 18 mars 1752 (1). — Je suis fort aise, ma chère sœur, de la nouvelle que vous m'apprenez (2). J'en ai d'abord été effrayée, parce que je

(1) Lettre de l'écriture de Wiart.
(2) Il s'agit de l'entrée en religion de la fille aînée des d'Aulan.

craignais que l'ordre ne fût trop austère; mais le chevalier d'Aulan m'a rassurée. Si ma nièce a une bonne vocation, elle sera très heureuse et, ce que je compte pour un très grand bonheur, elle ne mettra pas au monde des êtres qui, sans doute, seraient malheureux. C'est un des plus grands inconvéniens de la vie; tous les jours, je remercie le ciel de n'avoir point d'enfans! Vous aurez une *Semaine Sainte* et un *bréviaire*; mandez-moi si ce n'est pas le romain, et lequel convient le mieux de l'in-8° ou de l'in-12, et s'il faut qu'il soit tout en latin ou bien latin-français. Faites-moi promptement réponse, parce que j'ai peu de temps à rester à Paris. Je ne doute pas que le chevalier d'Aulan vous ait mandé le parti que je prenais d'aller passer quelque temps à Champrond. Je n'ai point voulu vous l'apprendre avant que cela fût sûr et arrangé. Mon frère viendra à Paris me chercher au commencement du mois prochain, et nous partirons ensemble vers la fin du même mois. Je crois que j'irai d'abord à Mâcon passer quelques jours, mais peu après je me rendrai à Champrond, où je ferai venir des eaux de Vichy, pour essayer si elles rétabliront ma santé, qui est fort délabrée. Mais je serai sûrement de retour à Paris au commencement du mois d'octobre, à moins que ma santé n'y mette obstacle.

Vous croyez bien, ma chère sœur, que je me ferais un grand plaisir de vous voir à Champrond, et je compte assez sur votre amitié pour ne pas douter que vous n'en fussiez aussi fort aise. J'ignore ce que vous pensez à l'égard de M. et de Mme de Vichy (1), et je ne sais pas mieux leur façon de penser sur vous, mais si je peux mutuellement vous rendre de bons offices et qu'il en résulte pour moi le plaisir de vous voir, vous ne devez pas douter que je ne m'y emploie avec beaucoup de zèle. Je vous aime infiniment, ainsi que M. et Mme de Vichy, je compte sur votre amitié, et ce serait une grande satisfaction pour moi que de vous procurer une union parfaite... Je vous écrirai plus d'une fois avant mon départ, et je vous informerai de ma marche.

30 mars 1752. — Le chevalier d'Aulan, ma chère sœur, m'a appris la perte que vous venez de faire (2). J'y suis fort sensible, je comprends vos regrets, mais le temps les adoucira. Je vous supplie de dire à M. d'Aulan que je partage son affliction, et que je ne lui écris pas pour lui épargner l'ennui et la fatigue d'une réponse. Dites-en autant à mon neveu, à ma nièce la religieuse et à vos deux autres filles. J'ai chargé l'abbé de commander le bréviaire et le diurnal, parce que je ne m'y entends pas, j'espère que cette commission sera faite avant mon départ. Je compte partir vers le 8 du mois de mai, être assez longtemps en route et faire de très petites journées. Ma santé est un peu meilleure, mais je suis toujours aussi maigre; il n'y a qu'un régime exact qui puisse me rétablir, et je ne peux l'observer qu'à la campagne.

12 mai 1752. De Champrond. — J'avais remis à vous écrire, ma chère sœur, à mon arrivée ici, parce que je voulais vous rendre compte de mon voyage. Je partis de Paris le 1er de mai, j'arrivai à Roanne le 4, j'y séjournai le 5, et le samedi 6, j'arrivai à Champrond. J'ai trouvé le château

(1) La marquise d'Aulan était alors brouillée avec sa belle-sœur de Vichy.
(2) Mme d'Aulan venait de perdre sa plus jeune fille.

et les dehors extrêmement embellis, et je ne les aurais pas reconnus. J'ai soutenu assez courageusement la fatigue du voyage, et ma santé n'est pas mauvaise. Je me plais fort ici; je serais fort aise de vous y voir, et c'est ce qui serait bientôt, à ce que je me flatte, si j'étais chez moi. Je compte faire un tour à Lyon, dans le courant de cet été; si je peux vous y être bonne à quelque chose, vous me le manderez.

Jeudi 25 mai 1752. De Champrond. — Je suis on ne peut plus sensible aux invitations que M. d'Aulan et vous me faites de vous aller trouver. Rien au monde ne me ferait plus de plaisir que de vous embrasser l'un et l'autre et de passer quelque temps avec vous; mais je me ferais illusion à moi-même, si je vous disais que j'espère pouvoir aller à Avignon. Indépendamment de la fatigue du voyage, ce n'est pas le séjour d'une ville qu'il me faut; j'ai quitté Paris pour jouir pendant quelques mois du repos et de la tranquillité. Je ne sais point quelle idée vous avez de mon incommodité; je n'en ai point d'autre que beaucoup de faiblesse et d'épuisement, causés par de mauvaises digestions. J'ai eu pendant quelque temps des vapeurs, mais depuis trois mois j'en suis totalement délivrée, et ma santé est infiniment mieux à tous égards. Ce n'est point le voyage à qui je dois ce meilleur état; je le craignais beaucoup, et si je l'ai soutenu avec plus de force que je ne l'espérais, je n'en conclus point qu'il me fût bon. Rien ne me convient que le repos; c'est l'unique remède qu'il me faut.

Je ne sais point encore quand j'irai à Lyon; il faut, pour que j'exécute ce projet, que ma santé soit encore plus affermie. Mon arrangement serait d'y aller avec Mme de Vichy, de loger chez M. le cardinal de Tencin, et de n'y demeurer que cinq ou six jours. Mon frère resterait à Champrond avec ses enfans et Mme de Largentière. Vous voyez bien, ma chère sœur, qu'indépendamment de l'impossibilité qu'il y aurait de m'arranger pour vous voir à Lyon, par l'incertitude de tout et le peu de durée du séjour, ne serait-il pas de la plus grande singularité de choisir ce lieu pour nous voir, l'habitation de mon frère n'en étant qu'à dix lieues? Ce serait afficher que vous ne voulez point voir Mme de Vichy, et c'est à quoi vous ne parviendriez même pas, puisque je n'irai point à Lyon sans elle... Je suis chez M. et Mme de Vichy; ils me comblent de marques d'amitié et d'attention; mais plus ils désirent que je regarde leur maison comme la mienne, plus ils m'engagent à ne manquer envers eux ni aux égards, ni à la déférence que je leur dois. Ils n'ignorent point mon amitié pour vous, ils ne peuvent douter du plaisir que j'aurais de vous embrasser, mais Mme de Vichy me paraît fondée à croire que vous ne la voulez point voir; votre passage à Roanne ne le lui a que trop prouvé. Je voudrais bien, ma chère sœur, que vous n'eussiez point fait cette faute, et ce serait une grande douceur dans ma vie si votre union avec mon frère et ma belle-sœur me procurait le plaisir de vivre à la fois avec vous et avec eux. Je compte rester ici jusqu'à la moitié de septembre. Nous n'avons point encore M. de Mâcon, mais nous l'attendons de jour en jour; je lui ferai vos complimens.

15 juin 1752. De Champrond. — Je commence à me porter un peu mieux et je suis moins décharnée. La vie tranquille me fait beaucoup de bien. Je ne sais point encore si j'irai à Lyon; mon intention était de vous y acheter une robe, mais, comme je ne suis point sûre d'y aller, j'ai remis à M. le che-

valier de Gadagne vingt louis pour vous. Je ne sais encore si je passerai l'hiver ici; je ne fais de projets qu'au jour le jour.

30 juin 1752. De Champrond. — Je suis très étonnée, ma chère sœur, du refus que vous faites d'une bagatelle. Peut-être êtes-vous scandalisée du genre dont elle est, mais j'ai cru que de sœur à sœur cela pouvait se hasarder. Si j'avais été à Lyon, je vous aurais cherché quelques étoffes, mais, comme mon voyage est douteux et que je voulais profiter de l'occasion de M. de Gadagne, j'ai pensé que vous me permettriez de n'y pas faire tant de façons et que vous recevriez avec plaisir cette petite marque d'amitié. Vous avez d'ailleurs tort de craindre qu'on interprète mal votre refus; je ne confie point les choses que je fais, ni ne prends conseil de personne pour les faire. On ignore ici parfaitement tout ce qui se passe entre vous et moi, jamais je ne parle de vous que ce ne soit pour dire combien je vous aime; personne n'a la volonté de m'en détourner, et personne n'en aurait le pouvoir. Mais je reviens à mon petit présent; à moins qu'il ne vous offense, je vous prie de l'accepter, ou bien de me mander ce qui vous ferait plaisir

26 juillet 1752. De Champrond. — Je suis fort fâchée, ma chère sœur, que vous n'ayez eu aucun égard à mes représentations et que vous persistiez dans votre refus. Comme je n'ai point prétendu vous déplaire, je ne vous en parlerai plus. Je n'ai pas encore de projets pour le temps que je resterai ici. Ma santé est un peu meilleure, je m'accommode assez de la vie que je mène; elle me plairait bien davantage si vous étiez ici; tous les jours je vous regrette. Malgré la rancune que j'ai contre vous, et qui est très bien fondée, je vous aimerai toujours de tout mon cœur, mais je me vengerai de vous en ne vous donnant plus aucune commission et en vous priant de supprimer tous les présens dont vous m'aviez accablée jusqu'à ce moment. Quand vous voudrez me faire changer de résolution, vous changerez de façon d'agir.

3 septembre 1752. De Champrond. — Je suis fort éloignée d'être déterminée à passer l'hiver en province. Je n'ai aucune idée fixe sur cela; mais il est cependant vraisemblable que je serai à Paris vers la Saint-Martin. Je vous instruirai de ma marche. Ma santé ne va pas bien depuis quelques jours, et je crains fort qu'elle ne redevienne aussi mauvaise qu'elle a été. Mme de Vauban est actuellement à faire une tournée; à son retour, si ma santé me le permet, j'irai passer quelques jours avec elle. Nous sommes actuellement fort seuls, et nous le serons vraisemblablement encore quelque temps.

Pas une fois, comme on voit, dans cette correspondance, la marquise ne prononce le nom de Mlle de Lespinasse, encore que cette période soit celle où se traitait, secrètement il est vrai, leur projet de vie en commun. Ce silence s'explique aisément par l'origine de la jeune fille et la position fausse où elle se trouvait à Champrond, et l'on conçoit que Mme du Deffand ait jugé inutile de remuer, sans nécessité, de tristes souvenirs de famille. La lettre ci-dessus est la dernière datée du château de Champ

rond. On sait comment, le mois suivant, le départ de Julie pour Lyon vint priver la marquise de la seule compagnie qui lui rendît le séjour des champs supportable, et comment, peu après, prise d'un insurmontable ennui, elle partit pour Mâcon d'abord, pour Lyon ensuite, et enfin pour Paris, où elle revint dans les premiers jours de juillet 1753 (1). Malgré le médiocre succès de cette tentative de retour à la vie provinciale, Mme du Deffand, néanmoins, semble avoir parfois regretté de n'avoir pas prolongé l'expérience : « Je suis au désespoir, écrira-t-elle sept années plus tard à Voltaire, de n'avoir pas pu prévoir les malheurs qui me sont arrivés, et de n'avoir pas connu ce que c'était que l'état de vieillesse avec une fortune des plus médiocres. J'aurais quitté Paris, je me serais établie en province; là, j'aurais joui d'une plus grande aisance, et je ne me serais pas aperçue d'une grande différence pour la société et la compagnie. »

Les lettres qu'on lira plus bas reflètent, chaque jour davantage, l'intime découragement, le chagrin profond qui la rongent. Sa vue est désormais irrémédiablement et complètement perdue, et elle ne recule plus devant l'aveu de son infirmité. Sa détresse est immense, et du fond des ténèbres où elle se sent pour toujours emmurée, toutes les choses de la vie lui apparaissent vaines et décolorées, comme enveloppées d'un crêpe lugubre. Son pessimisme amer trouve d'ailleurs des accens d'une réelle éloquence, et son extrême franchise fait excuser ce que certaines de ses paroles ont quelquefois de desséchant et de cyniquement égoïste.

9 juillet 1753. De Paris. — Je désire votre bonheur, ma chère sœur, et si ma fortune était meilleure, vous vous en apercevriez. Elle est malheureusement bien modique. Vous ne sauriez vous imaginer ce qu'il en coûte pour vivre à Paris, quand on a un équipage et qu'on ne veut pas toujours manger seule. Tout est hors de prix, et j'aurai bien de la peine à attraper le bout de l'année avec mon revenu. Je ne suis point affligée de tout cela par rapport à moi, mais je le suis beaucoup par rapport aux gens que j'aime. J'espère bien que ce que je ne peux présentement, je le pourrai faire par la suite, et je mettrai certainement une grande différence entre les gens que j'aime et que j'ai raison d'aimer, et ceux pour qui je n'ai que de l'indiffé-

(1) Cette date résulte, sans doute possible, de la première lettre qui suit. Je dois donc rectifier sur ce point ce que, dans une récente étude, j'avais cru pouvoir inférer de certains passages des lettres publiées par M. de Lescure. (Voir à la page 60 de mon livre sur *Julie de Lespinasse*.)

rence (1). Ma santé est assez bonne, mais ma vue ne se fortifie pas ; je n'ai sur cela aucune espérance ; c'est un grand malheur, et qui me dégoûte bien de la vie !... Je suis ravie que vous soyez contente de votre fils ; mais je vous exhorte toujours à ne vous point presser de le marier, à moins qu'il ne se trouve un parti excellent, qui puisse faire son bonheur sans altérer le vôtre. L'idée de postérité me paraît une chimère, à laquelle je ne saurais me prêter ; je ne l'admets point pour ceux qui ont les plus grands biens et les plus grands établissemens, à plus forte raison pour ceux dont la fortune est médiocre. Je vous dis naturellement tout ce que je pense, ma chère sœur ; je me flatte que vous le trouverez bon et que vous démêlerez bien que c'est l'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde qui est la cause de ma franchise. Adieu, aimez-moi autant que je vous aime ; ce sera, en vérité, beaucoup.

3 août 1753. — Ne jugez jamais de mes sentimens par mon exactitude. L'incommodité de ma vue me fait éviter la solitude ; ainsi, étant rarement seule, je n'ai pas beaucoup de temps pour écrire. Je suis ravie de vous voir penser sur votre fils comme vous le devez ; son établissement n'est nullement pressé, et plus vous le retarderez, meilleur il sera ; il n'y aurait qu'un hasard excellent et inespéré qui dût vous forcer à le marier. Il faut prendre des chaînes le plus tard qu'on peut, et je souhaite sur toutes choses que vous conserviez votre liberté. Il pourrait survenir tel événement qui fasse que vous puissiez me venir trouver et prendre soin de moi dans ma vieillesse ; dans cette idée, je crains toutes choses qui pourraient y mettre obstacle.

9 novembre 1753. — Je suis revenue de la campagne (2), ma chère sœur, je suis fort fâchée de l'avoir quittée ; quoiqu'il y fasse un temps affreux, je la préférerais au séjour de Paris. Je n'ai pu me résoudre à sortir ces jours-ci, et j'ai presque toujours été seule ; rien n'est plus triste quand on est aveugle ! Le chevalier d'Aulan n'est point encore revenu de la campagne, il a, je crois, de l'amitié pour moi, et je n'en doute point, mais je ne marche qu'après son amusement... Voici ce que j'ai imaginé pour mon portrait ; il est très difficile, et même impossible, que je puisse me faire peindre, surtout dans cette saison-ci ; je me lève fort tard, et à quatre heures il fait nuit. J'imagine donc de faire faire une copie de mon portrait peint par Gobert, qui est chez Mme de Luynes, de me faire coiffer en battant l'œil, avec une coiffe nouée sous le menton, et donner au visage l'air de vieillesse que j'ai acquis depuis qu'il a été fait ; je raisonnerai de cela avec le peintre que vous devez m'envoyer... Je m'intéresse à mon neveu, et l'attachement qu'il a pour vous m'en donne la meilleure opinion du monde. Si ma fortune répondait à mes sentimens, vous connaîtriez que votre famille est la mienne propre ; mais je suis malheureusement dans l'impossibilité de faire tout ce que je voudrais. Tout est d'un prix excessif, et c'est positivement le double

(1) Cette phrase pourrait bien viser le comte et la comtesse de Vichy, avec lesquels Mme du Deffand était alors à demi brouillée, à la suite de sa résolution de faire venir à Paris Mlle de Lespinasse.

(2) Mme du Deffand arrivait du château du Bouloy, chez M. du Trousset d'Héricourt où elle avait fait un séjour en compagnie de d'Alembert

d'il y a dix ans. Je tourne ma dépense à avoir du monde à dîner avec moi, parce que le mauvais état de ma vue me dégoûte de sortir et me rend la solitude insupportable. Il est bien malheureux que nous soyons si éloignées l'une de l'autre ! Si nous étions ensemble, vous seriez ma gouvernante, mon neveu me ferait la lecture, et je voudrais avoir aussi la religieuse ; je sais qu'elle est très aimable et j'ai bien du regret de ne la point connaître. La vie se passe en contrariétés ! C'est peut-être tant mieux ; on voit approcher le temps de la quitter avec moins de regret.

7 décembre 1753. — Je suis actuellement occupée à m'arranger; je paie toutes mes dettes, j'en ai d'assez considérables. Dès que ce sera fini, mon neveu recevra de moi des petits secours, tels que ma fortune me le permettra. Soyez sûre que ce que je ne peux pas faire dans le présent sera réparé dans l'avenir et que j'ai pris des précautions qui, tôt ou tard, vous prouveront mon amitié. Nous penserons ce printemps à mon portrait ; le seul qu'il y ait de moi, qui est de Gobert (1), ne me ressemble point; je doute qu'il vous soit agréable d'en avoir une copie. Il vaudrait bien mieux venir trouver l'original, dès que ce sera en votre pouvoir. Je désire en vérité que ce soit incessamment ; j'aurais de quoi vous loger chez moi ; si vous n'y êtes pas parfaitement, cela vaudra toujours mieux qu'un hôtel garni.

Les fragmens qui précèdent sont de l'époque où M[me] du Deffand, à la suite de difficultés dont je n'ai pas à refaire ici le récit, se croyait obligée à quitter le dessein d'associer à son sort Julie de Lespinasse; d'où l'insistance qu'elle met à se réunir à sa sœur. Mais le projet, qui paraissait rompu, ressuscita soudain et se réalisa au printemps de l'année 1754. Aussi la marquise, de ce jour, renonce-t-elle à l'idée de faire venir M[me] d'Aulan au monastère de Saint-Joseph, pour l'instituer « sa gouvernante, » faire de son neveu un lecteur, de sa nièce une garde-malade; et de cette fantaisie il n'est désormais plus question.

21 février 1754. — Votre mari me cause bien du chagrin, mais je vous engage à tenir bon et à ne jamais rien signer. Il faut supporter les malheurs présens quand il est impossible de s'en délivrer, mais il faut bien se garder de s'en préparer pour l'avenir. La vieillesse en est un assez grand, il n'y faut point ajouter d'autres chagrins ; il faut conserver ses biens et ses sens, et il vaudrait mieux être avare des uns et des autres. Je prêche ce que je n'ai point pratiqué, mais mon exemple doit instruire. Je ne suis point à mon aise, et, ce qui est mille et mille millions de fois pire, j'ai perdu la

(1) Plus tard, en 1768, Carmontelle fit de M[me] du Deffand un portrait à l'aquarelle, dont Walpole vante la ressemblance : « Je vous retrouve, écrit-il, oui vous, vous-même ! Je savais, par inspiration, que M. de Carmontelle devait vous peindre mieux que jamais Raphaël n'a su peindre une ressemblance... Vous êtes ici en personne, je vous parle; la tulipe, votre tonneau, vos meubles, votre chambre, tout y est, et de la plus grande vérité. Jamais une idée n'a été si bien rendue ! » (24 février 1768.)

vue; si je ne l'avais pas fatiguée, outrée et forcée, je l'aurais conservée jusqu'à la fin de ma vie, quand j'aurais vécu autant que les patriarches. Ce malheur me fait sentir celui de la mince fortune, par le besoin que j'ai de dissipation, et l'on n'en peut avoir qu'à force d'argent. Nous ne sommes pas nées sous d'heureuses étoiles, il faut en convenir, mais la mort rend tout égal. Quelque peu agréable que soit la vie, je souhaite cependant de vivre assez longtemps pour avoir le plaisir de me retrouver encore avec vous. Rien n'est ni sincère que mon amitié, et rien n'est si fâcheux pour moi que mon inutilité.

3 mars 1755. — La mort du président de Montesquieu m'a causé beaucoup de chagrin. C'était un homme d'un grand mérite et que j'aimais extrêmement. Il est mort d'une fièvre maligne, et j'en suis très affligée. Je suis aussi très inquiète de M. de Formont; il est malade depuis trois semaines et je n'ai point de ses nouvelles. La vie est bien triste, mais elle est bien courte; c'est une sorte de consolation! C'est énorme, la quantité de maladies qui règnent ici actuellement. Jusqu'à présent, ma santé a été assez bonne; je n'ai point été enrhumée de l'hiver, et si je n'ai pas laissé de sortir assez souvent. Mais on n'a pas tous les malheurs à la fois... Je suis ravie de la tranquillité de votre ménage; je n'aurais jamais cru le grand froid bon à quelque chose! Je crains que le printemps, en rétablissant les communications, ne ramène les contradictions. J'admire votre douceur et votre raison, et j'envie le bonheur que vous avez de savoir vivre seule sans vous ennuyer. Je suis loin d'en être là, je ne saurais me passer de société. Mon état présent est une raison pour me la rendre nécessaire, mais je pensais de même avant d'être aveugle. Je suis née mélancolique, encline aux réflexions tristes. Je voudrais bien être dévote, ainsi que vous, mais notre volonté ne décide pas de nos dispositions. Ce n'est point l'attachement que j'ai pour les choses du monde qui me détourne de la dévotion, c'est mon malheur. Priez Dieu pour moi, ma chère sœur!

Si votre fille cadette a une bonne vocation, comme il le paraît, je la trouve fort heureuse. L'état de religieuse est peut-être préférable à bien d'autres; l'uniformité de la vie qu'on mène garantit de bien des peines. Votre aînée m'a écrit; je ne lui ai pas encore fait réponse; je la crois très aimable. La seconde, qui est si malade, est-elle avec vous? La pauvre petite est bien à plaindre de ne pouvoir ni vivre, ni mourir!

16 avril 1755. — Je vois avec bien du chagrin que votre situation est toujours fort triste. Je ne sais si vous prenez un bon parti en vous séquestrant de tout le monde. D'où vient cette extrême solitude? Mon neveu s'en accommode-t-il? Cette façon de vivre ne convient guère à son âge; cela le rendra trop sérieux. Peut-être M. d'Aulan aurait-il plus de considération et d'égards pour vous, s'il vous voyait soutenue par des amis. Il est inouï qu'avec le bien que vous avez apporté, il vous laisse manquer du nécessaire et que toutes les charges de votre famille tombent sur vous. Vous avez toujours l'établissement de votre fils bien à cœur; je ne saurais m'empêcher de vous répéter que les engagemens qu'il vous faudra prendre pour cela pourront vous rendre aussi malheureuse dans l'avenir que vous l'êtes dans le présent. Pour moi, je n'y penserais qu'au cas d'un hasard heureux qui vous ferait trouver une fille fort riche; mais tout parti qui ne serait que de 5 ou

6000 livres de rente me paraît bien mauvais. L'amour de la postérité est une grande folie ; elle n'est excusable que chez ceux qui ont de grands biens, de grandes charges et degrandes dignités; faites-y vos réflexions... Je voudrais bien que vos filles fussent dans quelque couvent de Paris; je trouve très fâcheux d'être sans espérance de les connaître jamais. Je sais par vous et par d'autres combien elles sont aimables. On m'a dit que la seconde avait ruiné sa santé pour avoir mangé trop de confitures sèches; n'y a-t-il point de remède qui puisse adoucir et rafraîchir son sang? Le petit-lait clarifié lui serait peut-être bon. Le petit de Vichy est retourné près de ses parens : son père est pour lui un préfet plus sévère que celui qu'il a quitté.

26 août 1756. — Je voudrais que l'on pût placer votre fille aînée (1). Écrivez-en à Mme de Luynes ; je lui en parlerai de mon côté ; mais il faudrait savoir ce qu'on pourrait demander. Ce n'est pas un de mes petits malheurs de ne pas pouvoir vous être plus utile. Voyez l'abbé qui n'a encore rien pu obtenir; et assurément ce n'est pas de ma faute. Il est triste que, lorsqu'on voudrait faire le bonheur de ses parens et amis, on se voie borné à ne leur donner que des conseils. Celui de ne rien précipiter sur l'établissement de mon neveu est bon, et j'y insiste. Je vous exhorte à ne vous point donner de chaînes, en vous rendant dépendante. Votre fils est le plus honnête homme du monde, j'en suis sûre, mais réservez-vous le plaisir de lui pouvoir faire du bien tous les jours de votre vie. Si vous en usez autrement, vous vous préparerez une triste vieillesse, et vous mourrez sans avoir pu connaître le bonheur de la liberté...

Nous venons, dit-on, de perdre un vaisseau de 64 canons près de Louisbourg. On craint que les Anglais n'en veuillent à ce lieu-là, qu'ils ne rendraient certainement pas, si une fois ils y pouvaient prendre pied. On ne peut être heureux partout. Nous apprendrons bien des choses d'ici à un an. Le Roi, pour prévenir les desseins que formait le Parlement de Paris contre l'évêque de Troyes, a fait transporter le prélat dans une abbaye d'Alsace, que l'on nomme Morbar. On ne peut prévoir quand finiront toutes ces querelles domestiques. Les tribunaux se déchaînent contre les ministres, qui paraissent s'en moquer. Le Roi, qui veut personnellement vivre en paix, ne donne aucune réponse aux représentations respectives des parties animées l'une contre l'autre. Tel est l'état présent des affaires générales. Il n'y a personne à Paris, et je m'ennuie beaucoup.

11 octobre 1756. — Il me semble que c'est ce mois-ci que ma nièce doit faire profession; c'est une occupation très intéressante pour vous. Quoiqu'il soit presque démontré que le parti qu'elle prend est le meilleur, on ne peut s'empêcher d'être touché et attendri quand on entend prononcer les vœux. Je suis bien fâchée que le sort nous ait placées à deux cents lieues l'une de l'autre et que vous soyez attachée où vous êtes par autant de liens. Je désirerais passionnément que votre aînée pût avoir une abbaye dans Paris ou aux environs et que mon neveu vînt s'établir dans ce pays-ci ; ce serait une douceur pour moi que de finir ma vie avec vous et vos enfans ; il est triste d'être éloigné et séparé de ce qu'on aime. Je n'entends non plus parler des

(1) Il s'agissait d obtenir pour elle la direction d'une bonne abbaye.

Vichy que s'ils ne m'étaient rien. J'ai reçu seulement une lettre de leur fils ; il ne me paraît pas qu'on songe à l'envoyer à l'Académie ou aux chevau-légers. Je ne comprends pas quel est leur projet sur cet enfant. Le cadet est à Paris au collège ; je le vois rarement et ne m'en mêle en aucune sorte. On prévoit ici la guerre, qu'on regarde comme inévitable ; c'est un grand malheur.

28 janvier 1757 (au marquis d'Aulan). — Vous aurez appris, monsieur, le terrible événement de la veille des Rois (1). Le trouble, la terreur, ont suspendu toute autre occupation et tout autre sentiment. C'est mon excuse de n'avoir pas eu plus tôt l'honneur de répondre aux marques de souvenir et d'amitié dont vous m'avez honorée. Le Roi se porte bien ; il ne lui reste, Dieu merci, aucune fâcheuse suite pour sa santé, ni aucune impression de tristesse dans son humeur. Je vous supplie, monsieur, de me conserver toujours l'honneur de votre amitié ; je la mérite par mon tendre et sincère attachement.

IV

Sur ce billet, s'arrête la correspondance conservée aux archives de Valence, bien qu'elle ait continué sans doute, puisque Mme d'Aulan vécut encore dix ans après cette date. Toute regrettable que soit cette perte, on peut s'en consoler, car nous sommes parvenus à la période la mieux connue de l'existence de Mme du Deffand. Ses lettres à Voltaire, à Walpole et à la duchesse de Choiseul nous apprennent, à peu de chose près, sur son compte tout ce qui peut intéresser notre curiosité. Il me suffira donc, pour ces dernières années, d'y ajouter les rares détails que peuvent fournir nos documens sur son histoire intime et familiale.

Désormais Mme du Deffand s'est installée résolument dans « l'état de vieillesse. » Ses galanteries passées ne sont plus qu'un lointain souvenir, qui peu à peu s'efface de sa mémoire et que le monde lui-même oublie. Elle a renoncé de longue date à toute espèce de coquetterie : « Je suis mise comme une marchande de pommes ; je me donne pour vieille, paresseuse et malade. » Elle n'avait pas encore quarante-cinq ans lorsqu'elle se peignait de la sorte ; on imagine comme elle se juge, maintenant qu'elle est aveugle et qu'elle touche à la soixantaine. Malgré tout, elle conserve une grande finesse de traits et, en dépit de sa pâleur, une « fraîcheur délicate (2), » qui rendent son visage agréable ;

(1) Il s'agit de l'attentat de Damiens.
(2) Notice de miss Berry, *loc. cit.*

mais elle n'en a point de souci, et l'unique soin qu'elle prenne est de dissimuler sa complète cécité, « tournant toujours les yeux vers les gens qui lui parlent, » adroite dans ses mouvemens presque au point de faire illusion (1). Au moral, son désenchantement, son égoïsme raisonné, son universelle ironie, s'accroissent de jour en jour; son scepticisme a quelque chose de plus âpre et de plus amer. L'heure est passée où son ami Voltaire la définissait joliment :

Une adorable indifférente
Faisant le bien pour son plaisir.

Elle fait encore le bien parfois, lorsque l'occasion s'en présente, mais elle n'y trouve aucun plaisir. Sa méfiance, son dédain s'étendent à toute l'espèce humaine : « Je sais que tous les hommes sont vains et personnels, que les meilleurs sont ceux qui ne sont pas envieux et méchans, et qui ne sont qu'indifférens. Je n'estime personne, et je ne puis me passer de ceux que je méprise. » Et en même temps, par une de ces inconséquences dont son humeur fourmille, ces amis qu'elle méprise et juge avec cette malveillance, non seulement elle réclame, pour distraire son ennui, leur société constante, mais elle les veut pour elle toute seule, et elle souffre affreusement de toute apparence de froideur, de négligence ou d'infidélité.

On trouve les mêmes contradictions dans son commerce avec sa parenté. Après la mort de la marquise d'Aulan, en l'an 1769, on pourrait croire son cœur fermé à toute affection de famille. A peine voit-elle de loin en loin, en de courtes visites, le bon abbé, toujours trésorier de la Sainte-Chapelle. Depuis son aventure avec Julie de Lespinasse, elle est restée en froid avec son frère aîné. Enfin elle a, pour cette même cause, presque entièrement rompu avec son neveu, le marquis Abel de Vichy. Pourtant, le jour où ce dernier, marié et père de famille, est sur le point de perdre sa jeune femme, elle lui adresse des lettres éplorées (2), que l'on peut croire sincères, venant d'une femme qui a beaucoup failli, mais que nul n'a jamais taxée de fausseté ni d'hypocrisie. On en jugera par ce billet :

3 janvier 1775. — Vous m'affligez mortellement, mon cher neveu, par les nouvelles que vous me donnez de ma nièce. Je sens toute l'étendue de la

(1) Notice de miss Berry, et *Journal* du marquis de Vichy.
(2) Archives de Roanne.

perte que vous allez faire, parce que j'ai senti et reconnu tout son mérite. Pourquoi nos habitations sont-elles à une si énorme distance! Mon âge, mon dégoût du monde, et, plus que tout cela, mon amitié pour vous, me feraient trouver du bonheur à m'occuper de votre consolation, en vivant avec vous et en partageant bien sincèrement et bien tendrement vos peines. La vie n'est remplie que de chagrins; je suis si convaincue de cette vérité que j'en vois approcher la fin sans aucun regret. Je suis fort aise du dessein où vous êtes d'amener ici vos enfans cet été. Je m'occuperai d'eux et je tâcherai de leur être utile. Je serai ravie de vous revoir, et j'espère, mon cher neveu, que rien ne pourra altérer notre bonne intelligence; il ne tiendra qu'à vous de connaître que vous avez en moi une tendre et sincère amie. Je n'ai point de nouvelles de mon frère; je lui donnerais des miennes, si je savais où les lui adresser. Écrivez-moi des vôtres, et me croyez entièrement à vous (1).

Trois mois plus tard, la marquise de Vichy s'étant tirée d'affaire contre toute espérance, Abel vient à Paris avec elle et ses trois enfans, pour remercier sa tante de cet affectueux intérêt. Veut-on savoir comment elle accueille cette visite : « Il m'est arrivé deux neveux, qui amènent leurs enfans, au nombre de trois; ils seront dans une pension, près de l'Enfant-Jésus. Voilà bien de la marmaille, et je ne l'aime guère! » A quelques jours de là : « J'ai chez moi mes neveux. Ils sont dans mon antichambre; j'ai la plus plus grande impatience de m'en débarrasser. Wiart les mènera promener. »

D'ailleurs, impitoyable pour autrui, elle ne se flatte guère sur elle-même et juge avec une sévérité sans merci les erreurs et les torts de sa longue existence : « J'étais abîmée dans les réflexions les plus noires. Je pensais que j'avais passé ma vie dans les illusions, que j'avais creusé moi-même tous les abîmes dans lesquels j'étais tombée, que tous mes jugemens avaient été faux et téméraires, et toujours trop précipités, qu'enfin je n'avais parfaitement bien connu personne, que je n'en avais pas été connue non plus, et que peut-être je ne me connaissais pas moi-même. » Mais, en s'examinant avec cette clairvoyance, elle se refuse à tout effort pour réparer ses fautes et guérir sa misère; la bonté, la pitié, le dévouement, le sacrifice, sont pour elle des mots vides de sens ; toute sa philosophie consiste à s'étourdir et à fermer les yeux : « Je détourne ma vue de la mort autant qu'il

(1) Une lettre que Mme du Deffand adresse quelques jours plus tard à l'abbé Denis, secrétaire des Vichy, exprime ces mêmes sentimens avec la même vivacité — Archives de Roanne

est possible; je ferais de même de la vie, si cela se pouvait. Je ne sais pas laquelle des deux mérite la préférence; je crains l'une, je hais l'autre. » Et vient une heure où cette âme raffinée envie l'inertie résignée des animaux qui se cachent pour mourir: « Je commence à trouver mon état insupportable. J'ai eu des chiens, des chats, qui sont morts de vieillesse et se cachaient dans des trous; ils avaient raison. On n'aime point à se produire, quand on est un objet triste et désagréable. Je reste dans mon *tonneau;* c'est l'équivalent des coins et des trous de mes chiens et de mes chats. »

Quelques années encore s'écoulent, et graduellement de la vieillesse elle passe, selon son expression, à la « décrépitude. » Bien que sa « paresse, » comme elle dit, l'empêche de « sentir sa faiblesse » et « son aveuglement de voir sa difformité, » elle n'en souffre pas moins à se représenter sa déchéance physique. Elle a horreur d'elle-même, et ne peut supporter les autres: « Je suis d'une humeur enragée; tout me choque, tout me blesse, tout m'ennuie. Il faut que je me fasse des efforts incroyables pour ne pas brusquer tout le monde. » Dans cette disposition d'esprit, qui va perpétuellement de la révolte au désespoir, une dernière fois l'idée lui prend d'avoir recours à sa famille, de tenter ce suprême remède contre la solitude: « Vous ne savez pas, s'écrie-t-elle, l'abattement où je tombe, quand je crains de passer mes soirées seule. C'est un point fixe que j'ai dans la tête, une espèce de folie! » Elle songe à son neveu d'Aulan (1), fils de sa sœur défunte, dont on lui a vanté le sens droit et l'heureux caractère. « Il dit qu'il m'aime, je le veux croire, » dit-elle; mais elle compte plus encore sur l'appât d'un bon héritage pour le déterminer à quitter Avignon et à se faire le compagnon d'une tante octogénaire. Toutefois, une objection l'arrête: ce neveu est marié, et l'on prétend « qu'il aime beaucoup sa femme. » Faudra-t-il donc s'affubler du ménage? C'est là, pour la marquise, matière à sérieuses réflexions. Elle se décide enfin, mais non sans faire ses conditions et régler toutes choses à l'avance avec une prudence minutieuse: elle louera pour eux, tout meublé, un petit logement à Saint-Joseph, entièrement séparé du sien; elle ira souper avec eux chaque fois qu'elle en aura envie; par contre, ils ne souperont chez elle que lorsqu'elle les y conviera, et point « quand elle

(1) Denis-François-Marie-Jean, marquis d'Aulan, né en 1729, marié en 1764 avec Anne-Suzanne Arouard du Beignon.

aura grand monde; » la jeune femme passera ses journées chez l'abbé de Champrond, dans la maisonnette de Montrouge; le mari « ira et viendra » entre Montrouge et Saint-Joseph. Elle stipule également qu'elle n'aura point à s'occuper de présenter sa nièce aux personnes de sa société, « si ce n'est de la nommer à ceux et à celles avec qui elle soupera chez moi. » Bref, conclut-elle après cette énumération, « je prends mes précautions, comme M[me] Pimbêche, qui ne veut pas être liée. » Encore, malgré ces mesures de défense, se demande-t-elle si l'embarras ne surpassera pas l'agrément; elle prévoit, en tout cas, qu'elle n'y trouvera qu'une médiocre ressource: « Elle et son mari seront pour moi ce que sont les haies qu'on place sur les grands chemins bordés de précipices; elles ne garantissent pas du danger, mais elles en diminuent la frayeur. »

Les pourparlers durèrent plus d'une année. Au mois d'août 1778, débarqua le marquis d'Aulan, précédant son épouse qui devait le joindre plus tard. Ce neveu déférent, d'humeur accommodante, d'âme simple et sans malice, ne déplut pas à cette tante difficile: « Il n'est ni piquant, ni charmant, avait-elle dit de lui d'avance, mais il est très supportable. » Après son arrivée, l'accent se fait plus chaleureux: « C'est un homme très doux, sans prétention, sans affectation; il n'est ni embarrassé, ni empressé. Ce n'est pas un grand génie, ce n'est pas un grand esprit, mais il a le sens droit. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il a une fort mauvaise santé; il est forcé à vivre de régime et à se coucher de bonne heure (1). » M[me] d'Aulan n'arriva qu'en avril. Nous ne la connaissons que par la courte esquisse qu'a tracée d'elle la comtesse de Vichy (2): « Elle est extrêmement petite et, pour vous dire sa taille, son nez va précisément à la hauteur de la tabatière de son mari; mais elle n'est point du tout contrefaite. Elle est blanche, elle a de beaux yeux, elle est fort parlante. Son mari et elle paraissent s'aimer à la folie; il ne l'appelle que *ma chère petite amie*, et elle lui dit *mon fils...* » Cette idylle conjugale ne cadrait guère avec le ton accoutumé du salon de Saint-Joseph; cependant M[me] du Deffand s'en accommoda, au début, mieux qu'on n'aurait pu croire et qu'elle-même ne s'y attendait: « *Mon népotisme*, dit-elle après trois mois d'essai, tourne mieux que je ne l'avais espéré. Ce sont de très

(1) 20 septembre 1771. — Éd. Lescure.
(2) Lettre du 30 septembre 1768. — Archives de Roanne.

bonnes gens, qui me marquent beaucoup d'amitié et qui évitent de me gêner et de m'ennuyer. » Que l'affection qu'ils lui témoignent soit sincère ou intéressée, la chose ne lui importe guère, ayant, dit-elle, contracté de longue date l'habitude, en pareille matière, de se contenter de la simple apparence : « Eh ! qui est-ce qui en a le sentiment? En s'examinant sérieusement, ne trouve-t-on pas que tout ce que l'on fait n'est que pour soi? »

Que se passa-t-il par la suite? Quel orage bouleversa cette heureuse harmonie? Je n'ai pu trouver sur ce point d'indication précise. Le vraisemblable est qu'il n'y eut ni scène, ni querelle violente, mais, d'une part, l'impatient ennui d'une compagnie insuffisamment distrayante, de l'autre, le dépit de voir la bonne volonté méconnue. Toujours est-il qu'après une année d'expérience, l'association se rompit, et que les deux époux reprirent la route de Provence : « Mon neveu et ma nièce s'en retournent dans le mois de juin, mande sans explication la marquise à Walpole (1); vous les aimez mieux à Avignon qu'ici. » Jamais, à partir de ce jour, elle ne prononce leur nom; mais on va voir pourtant qu'elle tint religieusement parole et n'oublia pas l'héritage.

La solitude reprit alors son cours, la solitude dans les ténèbres, plus morne que jamais, plus que jamais dénuée d'espoir et de consolation. A lire certains propos échappés de sa plume, on sent qu'elle a touché le fond de la misère humaine : « L'ennui est un avant-goût du néant; mais le néant lui est préférable! » Son activité cérébrale, cette étonnante jeunesse d'esprit, sur lesquelles les ans n'ont point prise, ne peuvent qu'irriter sa souffrance en lui faisant sentir plus vivement toutes ses pertes. « J'ai un corps de cent ans, et une tête qui n'en a pas vingt. Je me hais et je me méprise. » Tous les gens qu'elle aimait ou qui amusaient ses loisirs, sont morts ou la négligent; chercher de nouvelles connaissances, elle n'en a ni le goût ni la force; aussi a-t-elle un instant la pensée de renoncer d'elle-même à ce monde qui la quitte et de finir ses jours dans l'ombre d'un couvent : « Ce qui m'empêche de mettre cette idée à exécution, écrit-elle, c'est la nécessité où je serais de changer de domestiques. Et puis, quand j'examine mon caractère, je conclus que je ne puis trouver la paix ni le bonheur nulle part. » Alors, pour tuer les

(1) 28 avril 1780. — Éd. Lescure.

heures, ce sont des débauches de lectures ; elle fatigue, proclame-t-elle, « quatre gosiers » par jour, trois laquais et un invalide. Le difficile est de trouver des livres, car presque tous la dégoûtent ou l'ennuient, « l'histoire, parce que je n'ai point de curiosité, la morale, parce qu'on n'y trouve que des idées communes et peu naturelles, les romans, parce que tout ce qui tient à la galanterie me paraît fade et que la peinture des passions m'attriste. » Six mois avant sa fin, voici comment elle trace le programme d'une de ses journées : « Je ne me couche qu'à une heure ou deux, je ne dors point, j'attends les sept heures avec impatience ; mon invalide arrive, et il me lit quelquefois quatre heures avant le sommeil ; quand je m'endors, c'est à onze heures ou midi, ou souvent encore plus tard ; je ne me lève qu'à cinq ou six heures... Tout cela n'est fini qu'à sept, les visites arrivent, puis le souper, puis le loto. Voilà la journée passée, dont il ne reste rien, que le regret d'employer si mal son temps, surtout quand on réfléchit sur le peu qui en reste. »

Au mois d'août 1780, dans sa quatre-vingt-quatrième année, elle se sentit prise, un beau jour, sans maladie, sans raison apparente, d'un épuisement, d'une prostration des forces, qui la réduisirent rapidement à l'immobilité complète. Elle ne se fit point d'illusion, et c'est avec une précision parfaite qu'elle note les étapes progressives de cet acheminement vers la tombe : « Je n'ai point de fièvre, du moins on le juge ainsi, mais je suis d'une faiblesse et d'un abattement excessifs. Ma voix est éteinte, je ne puis me soutenir sur mes jambes, ni me donner aucun mouvement ; j'ai le cœur enveloppé. J'ai de la peine à croire que cet état ne m'annonce une fin prochaine ; je n'ai pas la force d'en être effrayée ! » Cette situation se soutint, sans grand changement, pendant quelques semaines, puis s'aggrava soudain dans les premiers jours de septembre. Quelqu'un de son entourage, Wiart selon l'apparence, fut chercher le curé de Saint-Sulpice, sa paroisse ; il vint, elle le reçut sans frayeur et sans répugnance, mais elle lui dit, si l'on en croit La Harpe : « Monsieur le curé, vous serez content de moi ; faites-moi seulement grâce de trois choses : ni questions, ni raisons, ni sermons. » Wiart assure néanmoins que le curé, sans se décourager, revint la visiter à diverses reprises et commença sa confession : « Mais il n'a pas pu achever, ajoute-t-il, parce que sa tête s'est perdue, et elle n'a pu recevoir les sacremens. » Le 15 septembre, elle

tomba dans une sorte de léthargie ; huit jours, elle demeura percluse, privée de connaissance et de sensibilité, au bout de quoi, le 24 septembre, elle s'éteignit sans souffrance et sans agonie.

Son testament, qu'on ouvrit le soir même, désignait son neveu d'Aulan comme légataire universel, sauf quelques legs particuliers à ses deux frères, qui lui survivaient l'un et l'autre. L'actif, toutes dettes payées, ne s'éleva qu'à 102 000 livres (1). D'après la volonté expresse qu'énonçait ce même acte, l'inhumation eut lieu dans l'église Saint-Sulpice, après un service des plus simples. On a la note des frais d'obsèques et d'enterrement ; elle se monte, au total, à 172 livres (2). D'ailleurs, remarque Wiart, « on ne souffrirait pas, dans la paroisse, qu'elle fût décorée après sa mort de quelques marques de distinction ; ces messieurs n'ont pas été parfaitement contens. »

Ce récit sans prétention, où j'ai seulement voulu noter ce que l'on peut savoir de l'existence privée de Mme du Deffand, a, comme on voit, laissé dans l'ombre tous ses titres de gloire, tout ce qui fait la célébrité de son nom. A qui veut goûter la saveur de cet incomparable esprit, les lettres publiées suffisent ; il n'est, pour en être ébloui, qu'à lire quelques pages au hasard. Mais, derrière cette brillante façade, il m'a paru qu'il serait instructif de montrer, comme elle dit elle-même, « l'affreux néant » et la pitoyable détresse d'une vie uniquement consacrée à la recherche du plaisir, fût-ce le plus raffiné et le plus délicat. Le doute devenant une torture et l'égoïsme aboutissant à la désespérance, c'est le drame de cette destinée, qui fut d'ailleurs presque toujours paisible et sans grands événemens ; rarement peut-être en fut-il de plus douloureux.

SÉGUR.

(1) Comptes de l'exécution testamentaire de Mme du Deffand. — Archives de la Drôme.

(2) Mémoire du convoi, service et enterrement de Mme la marquise du Deffand. — Archives de la Drôme

LES LOIS DES FEMMES

Depuis une dizaine d'années, le féminisme en France s'est abondamment manifesté par le journal, le roman, le théâtre : mais son action législative fut médiocre. Cependant les rédacteurs des nouveaux codes civils, en Allemagne et en Suisse, accueillaient et fixaient en articles de lois certaines revendications essentielles de cette doctrine mouvante, à la fois très pratique et très passionnée, si précise quand il lui convient, et tout de suite après si chimérique et si vague. On a pu dire que ces nouveaux codes consacraient, quant à la capacité patrimoniale, l'émancipation de la femme mariée. Pour cette raison, et pour quelques autres d'ailleurs, ils ont été exaltés avec enthousiasme. Dans un temps où s'engage et se poursuit, sur notre propre Code civil, un travail de démolition, de reconstruction et d'aménagement à la moderne, ils apparaissent à de nombreux esprits comme les types de la maison modèle. On parle de les imiter et même de les copier. A coup sûr, la législation comparée est féconde pour les progrès de la loi positive. Il est utile de regarder ce que font les autres peuples, de s'inspirer de ce qu'ils font de mieux. Mais c'est pour nous que nous travaillons : c'est nous qui habiterons la maison nouvelle, avec nos habitudes, nos travers et nos besoins, produits de longues traditions autant que de nécessités récentes. Le Code civil est par excellence la loi de tous les jours, celle où le citoyen doit vivre et se mouvoir à l'aise. Notamment, pour tout ce qui touche à la condition de la femme mariée, ses règles sont mauvaises si elles ne se conforment pas exactement aux faits présens. Il est bien vrai que notre Code de 1804 est, en

ces règles, désuet et gênant. Cependant, pour les réformer, ce n'est point vers un idéal abstrait qu'il faut tendre; leur rôle social est avant tout à considérer; et c'est sans doute par l'étude de l'évolution économique et morale qu'on pourra les adapter à l'état d'aujourd'hui, de même qu'elles furent adaptées, il y a cent ans, à des mœurs différentes.

I

L'attaque du féminisme, dans notre Code civil, porte avant tout sur ce principe d'ordre public : en se mariant, la femme devient incapable ; — sur cette règle générale : à défaut de contrat, les époux sont mariés sous le régime de la communauté légale, d'après lequel tous leurs biens présens et à venir, sauf de rares exceptions, forment un patrimoine commun dont le mari est le chef.

Ces dispositions cependant représentaient, à l'époque du Code, une atténuation de rigueur, un élargissement, un progrès. Dans cette période de perpétuelle transaction que fut le Consulat, les rédacteurs du Code transigèrent sans cesse. Ils accommodèrent le droit romain du Midi au droit coutumier du Nord; ils cherchèrent aussi à concilier le passé qu'ils se gardaient de renier avec leur présent qu'ils voulaient durable. Ce passé avait imposé à la femme mariée une condition plus étroite, une autorité plus lourde.

Le Midi ne s'était jamais départi des règles romaines du régime dotal : la dot de la femme est gardée rigoureusement intacte par l'interdiction de l'aliéner, et le mari n'en est que l'administrateur. En Normandie, où le régime dotal s'est aussi établi, sa faveur est telle que tout autre régime est proscrit. Si cependant on interroge les défenseurs les plus énergiques de ce système, — ils se révélèrent passionnés au moment de la confection du Code civil, — leurs argumens étonnent d'abord. Ils vantent sans doute la simplicité de cette combinaison : une dot que la femme apporte, qu'on lui administre en la respectant, qu'elle retrouve. Ils font valoir l'intérêt de « conservation. » Mais par-dessus tout, ils représentent que le régime dotal est seul à maintenir la femme dans la réalité de sa destinée physique, de son rôle moral et économique. Comment donc ? En ce que, assurée de retrouver sa dot, elle est privée de toute part dans les gains du mari, désintéressée de son activité, enfermée dans le

cercle des soins intérieurs de la maison. Il convient que les rôles des époux soient ainsi séparés : la femme reste étrangère à l'effort du mari, et le mari donne cet effort d'autant plus vigoureux et persévérant qu'il en aura seul, et il le sait, tout le profit. Telle est dans tout notre Midi la conception ancienne de la capacité, de la condition juridique des femmes. Les Normands y ajoutèrent cette défiance qui leur est propre : ils furent aussi plus durement autoritaires : la Coutume, non seulement excluait les femmes de toute participation en gain et en perte à l'industrie des maris, mais les soumettait à leur puissance « comme des servantes. »

Il semble au contraire que la communauté, dans les pays coutumiers du centre et du Nord, ait eu plus de souci de la dignité de la femme, une idée plus complète et plus haute de l'union conjugale. « Tout ce que les époux auront gagné ensemble, la femme en prendra la moitié, » — n'est-ce pas comprendre et montrer que le mariage associe les pensées et les volontés aussi étroitement que les corps? N'est-ce pas élever la femme à une égalité où, par ses instincts de finesse et de tact, par sa prudence, par le courage que chaque jour elle sait donner au mari, par tous les mérites de son esprit et de son cœur, elle collabore à l'édification de la fortune? Il est vrai : cette idée juridique d'une collaboration constante pour former le patrimoine commun présente le mariage dans sa perfection la plus harmonieuse : elle résume, si l'on peut dire, dans l'ordre des biens, un très vieil idéal français et chrétien. Toutefois, il faut regarder de plus près. La puissance maritale est absolue non moins que dans le pays de droit écrit. Elle comporte d'abord l'incapacité de la femme, parce que le mari ne doit jamais être inquiété ni gêné, et pour cela seulement. Elle crée ensuite au profit du mari un droit étrange de disposition : il dispose en toute liberté du patrimoine commun; il peut l'aliéner comme il veut, et bien mieux, il peut le « donner » à qui il lui plaît. Ce n'est plus l'associé, l'administrateur qui veille sur le bien social : c'est le despote et, comme parlent les Coutumes, « le Seigneur et Maître de la communauté. » En promettant à la femme une moitié du patrimoine commun lors de la dissolution de la communauté, on l'encourageait à donner tous ses soins à la formation de ce patrimoine; mais on lui refusait toute garantie qu'une fois constitué, il ne fût pas anéanti par une fantaisie du mari. Dans l'intérêt exclusif de

la puissance maritale, on la livrait et son avenir à l'arbitraire, à la chance d'avoir un époux invariablement sage : ce même intérêt lui faisait refuser le rôle le plus modeste dans l'administration, exigeait qu'associée dans l'effort elle fût déclarée incapable. Entre l'idée si haute et vraiment belle de la communauté et la dureté hostile de ces règles, — liberté absolue du mari, incapacité de la femme, — l'antinomie est évidente.

Ainsi au Midi, en Normandie, dans le Nord et le Centre, plus ou moins brutal, mêlé de défiance, masqué d'idéalisme, partout se retrouve le despotisme de l'homme sur la femme.

Voilà qui est surprenant ! N'est-ce donc point le pays où les femmes ont connu le culte le plus sincère, et toutes les formes du culte des hommes ? Jeanne d'Arc, Anne de Beaujeu, Marguerite de Navarre, Mme de La Fayette, dévouement sublime, rares vertus, mérites d'intelligence ordonnée ou de volonté persévérante, grâces légères, frémissantes et attendries, ces femmes-types sont arrivées jusqu'à nous, portées à travers le temps par un cortège toujours accru. Du rayonnement qu'elles eurent vivantes, rien ne s'est perdu. Leur héroïsme, leur charme, les hommes l'ont senti avec une force dont témoigne le renom qu'ils leur donnèrent : ils ont proclamé que leur action, celle aussi de tant d'inconnues qui furent leurs devancières ou leurs imitatrices, reste liée au développement de notre civilisation.

Au-dessous de ces figures glorieuses, on sait de reste, par la littérature et l'histoire, le rôle de premier plan que les femmes tinrent à toute époque dans la vie sociale de ce pays ; à toute époque, sur des hommes dont le goût essentiel est la galanterie, sensualité spirituelle et un peu tendre, elles ont marqué leur influence par l'esprit, la grâce, la coquetterie, la vivacité, qui répondaient si exactement à ce goût. Il y eut toujours ainsi à la Cour, à la ville, dans les provinces, des femmes qui donnèrent à la vie française non seulement son éclat ou son charme, mais sa signification vraie. La liste en serait trop longue, depuis la « Dame de beauté, » jusqu'aux premiers rôles du XVIIIe siècle : ce que les femmes donnèrent d'entrain intellectuel et mondain à cette fin de l'ancien régime, le XIXe siècle ni le XXe ne semblent l'avoir dépassé. Sous cette forme encore et dans tous les temps, l'action féminine fut nécessaire, indispensable. Les œuvres des écrivains et des poètes montrent bien que les hommes l'ont reconnu. On ne saurait douter qu'ils furent toujours pareils à tel

de nos contemporains, qui, dans une colonie où il est privé de la société des femmes françaises, s'ennuie, se désespère, souhaite ardemment le retour.

Veut-on voir plus avant, dans la réalité modeste et pratique de l'existence journalière, par exemple dans la gestion d'un patrimoine, comment les femmes se comportèrent? Il est malaisé de connaître par le détail vrai l'existence d'un ménage moyen, d'honnête bourgeoisie, aux XIIIe, XVIe, XVIIIe siècles. Mais alors comme aujourd'hui, dans cette bourgeoisie moyenne, on a vu des femmes soudainement chargées, par la mort du mari, d'un fardeau d'affaires, de la direction d'un commerce ou d'une ferme, et parfaitement habiles dans une tâche où elles paraissaient neuves: des inventaires, des actes de liquidation pourraient l'établir. On a vu aussi, alors comme aujourd'hui, des femmes se montrer, à la tête de grandes communautés religieuses, également habiles dans le gouvernement des âmes et l'administration des biens. Il n'y avait donc point en elles infirmité d'intelligence ni de jugement.

Tout cela est certain, évident, trop connu. Cependant les jurisconsultes nous fournissent par contraste une opinion rude, maussade, dédaigneuse. Ils représentent, on l'a dit, la conscience juridique du pays : en eux se fixent et se formulent les tendances de tout un peuple. Ils ont écrit pour la classe moyenne, et c'est par les femmes de cette classe qu'ils ont connu et jugé toutes les femmes ; leur opinion est significative. Contemporain de Blanche de Castille, Beaumanoir écrivait au XIIIe siècle :

« Il loist à l'homme battre sa femme, sans mort et sans mehaing, quand elle le meffet. Si comme quand elle est en voie de faire folie de son corps, ou quand elle dement son baron ou maudist; ou quand elle ne veut obéir à ses raisnables commandemens que prude femme doit faire. En tels cas et en semblables, est bien mestiers que li mari soit costierres de sa femme resnablement. »

Au XVIe siècle, d'Argentré disait : « Il y a dans cet être des mouvemens effrénés, une colère emportée, des élans tumultueux, une grande pauvreté de bon sens, une faiblesse de jugement, un orgueil indomptable. Ce sexe est inhabile à fréquenter les réunions d'hommes, et exposé à de nombreuses embûches... César nous rapporte un meilleur sentiment et les exemples d'une très antique coutume laissée par les Gaulois les plus anciens,

lesquels tenaient en puissance leurs femmes, et la fortune de leurs femmes. » Vers le même temps, Coquille s'exprimait avec amertume sur l'avarice des femmes et la coquetterie des veuves. Enfin, au XVIIIe siècle, Pothier, si sûr de sa pensée, si mesuré dans la forme, disait nettement que la femme devait être soumise à son mari comme « une inférieure à son supérieur. »

De la crainte, de la défiance, les susceptibilités d'un orgueil ombrageux, voilà ce qui fait le fond de ces opinions : elles sont restées à peu près pareilles du XIIIe siècle au XVIIIe : elles s'opposent aux louanges des littérateurs et des poètes, elles font un contraste surprenant avec l'empressement des hommes à rechercher la société des femmes et l'estime qu'ils parurent témoigner toujours soit de leurs qualités intellectuelles, soit de leurs vertus. C'est qu'en réalité il y eut deux opinions, celle des hommes, celle des maris parlant par la bouche des jurisconsultes; l'une sur la femme, l'autre sur l'épouse. Il s'est toujours trouvé un sentiment public pour goûter les mérites rares de la femme française, et des voix pour les proclamer : il se trouva aussi bien un sentiment public qui souhaitait l'assujettissement des femmes à leurs maris, et des voix grondeuses ou sèches, celles des jurisconsultes, pour en donner les raisons. Si l'on cherche plus avant, n'est-ce pas un peu d'égoïsme viril qui se révèle ainsi, pareil sous ces deux aspects opposés? Pour toutes les qualités d'esprit ou d'âme dont ils tiraient plaisir ou profit, les hommes ont payé leur dette de reconnaissance; ils ont reconnu aux femmes une influence sociale, où ils eurent d'ailleurs des satisfactions, tandis qu'elles-mêmes y oubliaient le souci d'avantages pécuniaires et de droits patrimoniaux. En revanche, concéder à la femme mariée une petite part de direction, ne fût-ce que pour lui laisser l'administration de la maison même ou pour l'associer aux actes de disposition, cela parut insupportable. Il aurait fallu rogner sur la part du mari, restreindre un peu son rôle. Les hommes ne le voulurent à aucun prix. Ces opinions de jurisconsultes, si déplaisantes et rudes, donnent seulement un prétexte à une volonté qui pouvait bien s'affirmer telle quelle. La volonté générale fut que, dans le mariage, toute autorité, toute responsabilité, toute liberté restassent au mari. Il convient d'ajouter que, dans les pays coutumiers, avec le régime des biens et des acquêts communs, le mari enrichissait la femme, dès lors qu'il s'enrichissait lui-même. L'âpreté des hommes à défendre la

puissance maritale contre toute atteinte et à installer le mari « seigneur et maître de la communauté » a ici son excuse, sa raison d'être. Celui qui a le beau devoir de faire vivre le ménage, qui a créé le patrimoine commun par son travail, reste libre d'administrer cette richesse, de la modifier, de l'anéantir. L'œuvre de la femme, qui fut seulement de conservation, ne comporte pas de droits pareils, ni même aucun droit : sa récompense est assez forte, à la dissolution de la communauté, quand elle vient prendre la moitié du patrimoine commun. Dans les pays de droit écrit, avec le régime dotal, quel besoin la femme aurait-elle d'une part d'administration ou de direction, puisqu'elle se désintéresse de l'avenir patrimonial du ménage et qu'elle se borne, sa dot remise aux mains du mari, à s'en garantir par l'inaliénabilité la conservation intégrale ? Au surplus, en droit écrit ou en droit coutumier, elle peut bien, veuve ou fille, montrer quelques talens dans la gestion de sa fortune, mais en présence de l'homme ses talens ne sont jamais que ceux d'une « inférieure. »

Tels étaient les sentimens généraux et profonds des hommes sur l'épouse, son rôle et la conduite du ménage. Et ces sentimens d'autorité domestique, de supériorité virile se fortifiaient dans l'ancienne société française par le triomphe universel du principe même d'autorité. En acceptant ce principe comme base de son organisation politique, un peuple témoigne assez qu'il le reconnaît indispensable aussi dans les rapports sociaux, dans le mariage et la famille. Il se fait d'ailleurs comme une pénétration du dehors à l'intimité de la maison, de la vie publique à la vie privée de la nation ; les idées de puissance, de hiérarchie et d'ordre, qui sont inséparables, ne dominent point dans l'une sans dominer dans l'autre.

II

Tout cet édifice juridique du régime dotal ou de la communauté, et les idées d'autorité pour le mari, d'incapacité pour la femme qui en étaient l'armature, parurent crouler sous la Révolution. Les idées nouvelles, surtout les mots nouveaux, c'était liberté, égalité. La tentative de Cambacérès, pour doter le pays transformé d'une loi civile appropriée, s'étendit aux règles de la société conjugale. Son projet de Code civil proposait comme régime légal la Communauté, mais en spécifiant que « les

époux ont et exercent un droit égal pour l'administration de leurs biens. » (Article 11) : il supprimait aussi et la puissance maritale et l'incapacité de la femme : son rapport, présenté à la Con vention le 9 août 1798, est muet sur l'une et sur l'autre question. Moins de dix ans après, le même Cambacérès collaborait comme Consul à la confection d'un Code civil qui prit un autre nom que le sien. Ses idées, celles de tous avaient changé ; il fallait garder les traditions essentielles du passé, garder aussi les progrès déjà vérifiés. Ce dessein, Bonaparte l'encourage, et d'ailleurs y ajoute la pensée profonde de son ambition.

Peut-être, à lui seul, le Premier Consul eût-il maintenu la femme mariée dans sa condition juridique de l'ancien droit : il ne voyait en elle que la mère, de qui il exigeait beaucoup d'enfans, dont il ferait des soldats. Il n'apercevait que le mariage, la famille, les enfans nombreux si nécessaires à la force de son gouvernement ; et pour les femmes elles-mêmes qu'il méprisait, l'idée ne lui vint pas qu'elles pouvaient mériter dans l'association conjugale un rôle d'associées. Cependant ce fut sa pensée si forte, si fortement exprimée qui, inspirant les juristes et trouvant en eux une tendance à plus de liberté, inclina la loi du mariage vers des solutions plus équitables. Jusque-là, la loi civile avait été faite par la Coutume, c'est-à-dire par les aspirations et les habitudes du peuple même que fixaient et réglaient les jurisconsultes. Pour la première fois, le chef de l'État entendait ordonner cette loi tout entière, et il voulait qu'elle concourût à lui faire la nation strictement disciplinée, mais robuste aussi et vigoureusement organisée, sur laquelle il exercerait le pouvoir absolu. Devant cette conception énergique et nouvelle, l'idée ancienne de l'intérêt du mari, les sentimens anciens d'orgueil et d'égoïsme virils n'avaient en eux-mêmes aucune valeur. Ce qui vaut aux yeux de Napoléon, c'est le mariage. Ce qu'il faut protéger, rendre solide et fort, c'est le mariage. On n'avait connu que l'intérêt du mari : on connaîtra désormais l'intérêt du mariage. Voilà la notion nouvelle. Dictée par un esprit absolu et pour des fins de pouvoir absolu, elle est néanmoins plus large que l'ancienne. Elle rencontre justement auprès de ces juristes, Cambacérès, Portalis, une disposition libérale, résultat de tant d'aventures, de tant de courses à travers tant d'idées. Ils resteront fidèles aux habitudes juridiques de leur passé ; ils puiseront à pleines mains dans Pothier qu'ils ont vénéré toujours,

dans les Coutumes de Paris et d'Orléans qui demeurent pour eux la vraie loi, et les changemens seront en apparence légers. Mais la notion nouvelle est assez présente dans leur œuvre pour que les interprètes puissent ensuite déduire toutes les conséquences, réaliser toutes les applications.

La grande règle qui demeure, conforme à la tradition coutumière et au vieux sentiment français, c'est l'incapacité de la femme mariée. A lire l'article 217, rien ne paraît changé. La femme ne peut, sans le consentement du mari, donner, aliéner, hypothéquer, acquérir à titre gratuit ou onéreux, c'est-à-dire qu'elle ne peut rien. Mais la raison de l'incapacité n'est plus la même, et pour fonder la puissance maritale, on ne parle plus de l'intérêt du mari. Le mariage est une société qui met en présence deux êtres dont les forces sont inégales : la direction indispensable à toute société doit être attribuée au plus fort, le mari, en même temps que protection doit être donnée au plus faible, la femme. La raison d'être de la puissance maritale sera donc à la fois l'intérêt de la société conjugale qui a besoin de la direction du plus fort, et l'intérêt de la femme qui a besoin d'être protégée. Les conséquences de ce principe nouveau apparaissent tout de suite : elles semblent même faire échec à la puissance maritale, autant que ces intérêts nouveaux du mariage et de la femme portent atteinte à l'intérêt du mari. L'incapacité reste une règle d'ordre public, en ce sens qu'aucune convention ne saurait la modifier. Mais, tandis qu'autrefois les actes passés par la femme sans autorisation étaient frappés d'une nullité absolue, que ni prescription, ni ratification ne pouvaient couvrir, ils n'entraînent plus qu'une nullité relative : cette nullité se prescrit par dix ans après la dissolution du mariage, et la femme a alors le droit nouveau, résultant de son intérêt, d'effacer la nullité par sa ratification. D'autres conséquences ne sont pas moins significatives : dans l'ancien droit, le mari mineur, investi pour lui-même, par effet de sa dignité, de la puissance maritale, pouvait autoriser sa femme ; il ne le peut plus dans un droit qui se soucie de l'intérêt de la femme et du mariage, et voit donc dans un mari mineur moins le mari que le mineur. De même, contre la résistance du mari, la femme pourra faire lever par la justice l'incapacité qui est avant tout sa sauvegarde. De même encore, quand le mari absent n'a pas à exercer sa prérogative, la femme ne pourra cependant pas se passer d'une autorisation qui sera celle de la

justice ; car il convient qu'elle-même et le mariage et la famille soient protégés.

La puissance maritale subit une diminution non moins grave dans l'organisation de la communauté légale. C'est encore la tradition ici, la force d'un sentiment et d'une habitude qui décidèrent les rédacteurs du Code civil pour le régime coutumier plutôt que pour le système romain de la dot. Il fallait un régime pour les époux qui se marient sans contrat, c'est-à-dire pour la très grande majorité. On choisit le système le plus conforme aux habitudes de la majorité. Tout devient commun entre les époux, ce qu'ils apportent en mariage, ce qu'ils acquièrent; la loi excepte seulement, à cause de leur valeur, les immeubles que l'un ou l'autre époux possédaient au jour du mariage et ceux qui leur adviennent ensuite par succession ou donation. Il se forme ainsi trois patrimoines, les propres du mari, les propres de la femme, qui sont exceptionnels, la communauté qui comprend à peu près tout. En retour, la communauté supporte tout le passif correspondant à cet actif : elle ne paie pas les dettes des successions immobilières, puisqu'elle ne recueille pas ces successions; mais elle paie toutes les dettes mobilières, parce qu'elle comprend tous les meubles ; elle paie même les dettes relatives aux immeubles « propres » de chaque époux, parce qu'elle jouit des revenus de ces propres; seulement elle les paie à charge de « récompense. » Il ne faut pas en effet que les trois patrimoines se nuisent l'un à l'autre ; dès lors, toutes les fois que l'un des époux aura tiré un profit personnel des biens de la communauté, ou celle-ci des biens des époux, l'équilibre sera rétabli au moyen de la « récompense » payée à la communauté ou par elle.

Toutes ces règles sont exactement reproduites de la Coutume, et la communauté se constitue de la même manière. Mais elle se gouverne un peu autrement. Nulle part d'abord, dans le Code, ne se rencontre, pour définir le pouvoir du mari, la formule coutumière : seigneur et maître de la communauté. Le mari est simplement qualifié de chef. Et cette atténuation dans le titre répond à une réalité. Le mari reste bien entendu seul administrateur du patrimoine commun comme du sien propre, et, plus privilégié qu'un administrateur, il est libre d'aliéner et d'hypothéquer à sa guise ; seulement il n'est plus le maître, en ce qu'il a perdu la faculté de donner comme il lui plaît : par testa-

ment il ne peut donner que sa part dans la communauté ; par donation entre vifs, il ne peut disposer ni des immeubles, sauf pour établir un enfant commun, ni de l'universalité des meubles, ni même d'une quote-part dont il se réserverait l'usufruit. C'est bien l'intérêt de la femme et de la famille que le Code a voulu protéger ici, aux dépens de la puissance maritale, en restreignant le droit de disposition. D'ailleurs le mari garde le droit d'engager par ses dettes, non seulement son patrimoine, mais le patrimoine commun. Ainsi le pouvoir de ce chef demeure encore si étendu et absorbant qu'il a fallu organiser fortement les mesures de protection au profit de la femme ; on lui accorde une hypothèque légale sur les biens du mari ; on lui permet de demander la séparation de biens, si sa dot est en péril ; enfin, à la dissolution de la communauté, elle peut « renoncer » et par suite laisser au mari seul toute la charge du passif qui résultera de sa mauvaise administration. La protection est en quelque sorte rigoureuse; elle pèse lourdement, par l'hypothèque et la faculté de renonciation, sur le crédit du mari; mais c'est une nécessité bien connue que ces mesures protectrices et gênantes s'accumulent en raison même de l'étendue des pouvoirs laissés au mari. Quant aux biens propres de la femme, le mari n'est plus qu'un administrateur : il ne peut aliéner les immeubles sans qu'elle consente, et il est responsable sur ses propres biens de ses fautes de gestion.

Ces règles du Code civil montrent assez clairement, avec le rôle que les rédacteurs assignaient à la femme mariée, les avantages et les inconvéniens de sa condition juridique. Dans les travaux préparatoires du Code, la femme commune en biens, celle qui se marie sans contrat, donc la femme du peuple ou de la petite bourgeoisie, est l'auxiliaire indispensable du mari : elle collabore par ses soins et même par son activité. Seulement cette activité est plutôt conservatrice ; il n'apparaît point que les législateurs de 1804 aient supposé d'elle le travail qui crée. D'autre part, ils n'ont pas supposé que sa raison et son instinct pratique fussent jamais assez certains, pour que le mari dût avoir son concours dans ces actes graves qui ne sont plus de l'administration courante, les actes d'aliénation. Il en résulte que cette femme, exempte de toute responsabilité, a sa part assurée dans les gains, sans être jamais responsable des pertes. Le mari fait-il une fortune ? Elle en aura la moitié, si médiocre épouse qu'elle ait

été. A-t-il des revers? Par la séparation de biens, elle sauvera la reprise de son apport; par la renonciation, elle se tiendra à l'abri de toute perte; par l'hypothèque légale, elle primera, sur les immeubles du mari, des créanciers dont l'argent a pu cependant lui porter profit. Ce sont de grands avantages, surtout pour une femme qui n'a pas tenu le beau rôle qu'imaginaient les rédacteurs du Code. Il y a en retour des inconvéniens, surtout pour la femme qui a fait son devoir. Toutes les protections du Code n'empêchent pas que le mari ne puisse dénaturer le patrimoine commun et le dissiper à sa fantaisie : or ce patrimoine recueille tous les gains de la femme qui s'épuisera à travailler pour rien. Ce sont d'ailleurs les immeubles que le Code protège particulièrement : or les ménages sans contrat ne possèdent guère d'immeubles. La femme a beau avoir de la clairvoyance, de la finesse et du jugement : aucun moyen ne lui est laissé d'empêcher un acte désastreux. Enfin ces qualités peuvent être portées chez elle à un degré éminent, comme il s'est vu : il dépend de la volonté du mari que ces dons restent inutiles; car l'autorisation de la justice ne supplée pas la sienne pour habiliter la femme à faire le commerce, ni pour tout acte d'entreprise où il faut d'abord sa volonté. Quelques actes indispensables dans l'administration de ses propres biens, voilà tout ce que la femme pourra accomplir, malgré la résistance du mari, avec l'autorisation de la justice; voilà à quoi se limitera son activité, et il faut encore qu'elle ait des propres. A l'excuse du mari, on remarquera que tous les actes passés par la femme avec son consentement l'engagent en même temps qu'elle, sur les biens de la communauté dont il est le chef et aussi sur ses biens propres; ainsi tous les engagemens de la femme commerçante, quand elle est commune, s'exécutent sur les biens de la communauté et sur ceux du mari. La résistance du mari, qui très souvent peut être inintelligente et nuisible, s'explique par les responsabilités qui le menacent : il serait moins résistant, sans doute, et la justice autoriserait à son défaut, si, en autorisant cette activité de sa femme, il ne s'engageait du même coup et sans limites.

Le Code civil donne ainsi un régime complet aux époux qui ne font pas de contrat; mais l'usage du contrat est général, dès qu'il y a chez les futurs époux un patrimoine de quelque importance. Le Code civil laisse le choix libre entre toutes les

formes de régimes qui se ramènent à trois types : la communauté plus ou moins modifiée, le régime dotal, et la séparation de biens. La règle de l'incapacité est absolue, indépendante du régime, et domine en tous cas la condition de la femme mariée. D'ailleurs la France reste partagée comme jadis en pays de droit écrit et pays coutumiers.

Dans les anciens pays coutumiers, Paris, l'Ile-de-France, le Nord et le Centre, la préférence va à la communauté toujours, mais réduite aux acquêts. La seule différence avec la communauté légale réside dans la répartition des biens entre les trois patrimoines; les propres s'augmentent de tous les biens possédés par les époux au jour du mariage et acquis par succession et donation; la communauté se restreint aux « acquêts. » Mais les pouvoirs du mari, le champ d'activité de la femme sont les mêmes; elle a plus d'avantages, puisqu'elle met moins de son avoir en commun et qu'elle attend la même moitié du patrimoine créé par le mari : elle trouvera peut-être plus gênantes les restrictions à son activité, puisque, sur ses propres plus nombreux, elle n'a pas plus de droits.

Le régime dotal, toujours pratiqué dans le Midi et la Normandie, garde son caractère essentiellement conservateur. La femme est assurée de la conservation de sa dot; en revanche, elle n'a aucune part dans les économies et les profits du mari, dont le crédit se trouve du reste fort limité par la condition d'inaliénabilité, si dangereuse pour les tiers. La femme cependant, ainsi étrangère à l'activité du mari comme à l'administration de sa dot, peut avoir son activité propre; tous ses biens non dotaux ou paraphernaux sont abandonnés à sa libre direction, sous la réserve de l'incapacité générale qui l'empêche de faire seule des actes de disposition. Dans ses lignes essentielles, le régime dotal convient aux grandes fortunes territoriales, aux existences qui ne courent point les risques d'une entreprise industrielle ou commerciale, aux maisons sûres de l'avenir et toutefois prudemment administrées. Comme il supprime le crédit, il ne comporte point les crises, ni même les embarras d'un moment : les ravages du phylloxera ont ruiné tant de familles du Midi, parce que les maris de femmes dotales n'ont pu trouver les capitaux qui auraient permis de replanter, et qu'ils ont dû se résigner à des ventes désastreuses.

Avec la séparation de biens, les époux renversent en quelque

sorte, dans leurs rapports patrimoniaux, les avantages et inconvéniens de la communauté ; l'association est réduite à une contribution de chacun aux charges du ménage : pour le reste, la femme n'a rien à attendre des efforts et des succès du mari ; en revanche, sauf bien entendu les actes de disposition dont elle demeure incapable, elle administre seule ses biens. C'est donc le régime individualiste, qui suppose chez la femme la volonté d'exercer quelque initiative. C'est aussi le régime le plus défiant, qui la met à l'abri de toute dette passée, présente ou future de son mari. Il ne donne tous ses effets que pour l'isolement soit des fortunes, soit des passifs : et il est ainsi, dans la pratique, exceptionnel.

III

En présentant au pays leur œuvre législative, les rédacteurs du Code avaient sagement sollicité pour l'avenir la collaboration qui pouvait à la fois la parfaire et la tenir à jour. Ils avaient recueilli des usages, observé des faits, donné enfin à la complexité de tous les rapports civils des règles aussi générales et souples que possible. Par un travail inverse, il fallait maintenant « interpréter » la règle, l'adapter et l'étendre à toutes les réalités, de telle manière qu'elle restât toujours proche de l'évolution de la vie sociale. Cette tâche n'était point une nouveauté : l'effort ancien de la Coutume reprenait ; seulement au lieu de se diversifier, comme jadis, par provinces, par localités, il était unifié suivant la formule de la France napoléonienne. Au sommet d'une hiérarchie judiciaire très rigoureuse, la Cour de cassation imposait définitivement le droit. Son autorité cependant ne gênait point l'effort ; car au-dessous de ce sommet du Droit pur un peu éloigné des contingences, toute la hiérarchie judiciaire, des cours aux tribunaux d'arrondissement, des tribunaux aux auxiliaires de justice, avocats, avoués, notaires, poussait ses racines en pleine vie, la vie de tout le monde, des grandes et des petites villes, des riches et des pauvres, le mouvement incessant des intérêts et des passions. Chaque jour, quelque conflit de ces passions et de ces intérêts amène un client chez le notaire, l'avocat, l'avoué. Ils s'appliquent à chercher dans l'étendue d'une règle, la place du « cas » nouveau. Ils essayent d'eux-mêmes une solution, qui, si elle est bonne, se répandra vite

par la seule pratique. S'ils conseillent un procès, les magistrats à leur tour « interpréteront » la loi; ils ont cet admirable moyen qu'on a trop légèrement critiqué, le fameux « distinguo » de Dumoulin; c'est en « distinguant » toujours, qu'ils arriveront de la généralité de l'article de loi jusqu'à l'espèce en cause. Par eux, la loi qui prend des années et le fait qui est toujours changeant entrent en contact. Ce premier travail, si peu que l'affaire soit importante, est aussitôt repris, revisé par les cours d'appel. Il est enfin soumis à la Cour suprême. Là, c'est plutôt le souci de la règle qui triomphe, et la question est toujours : « Y a-t-il violation de la loi? » Mais, même à la Cour de cassation, le magistrat tient à son rôle d'interprète; et s'il s'en rapporte sur les faits à l'appréciation des Cours d'appel, il maintient lui aussi les faits en regard de la loi, sauf à constater que son pouvoir a rencontré une limite et que la loi se refuse à une adaptation nouvelle.

Jour par jour ainsi, d'un côté la modeste pratique notariale, d'un autre les arrêts de la jurisprudence montrent, avec une exactitude parfaite, les solutions nouvelles qu'ont sollicitées les besoins juridiques nouveaux, et par delà, dans la vie du pays, l'incessante évolution économique et morale qui a fait naître ces besoins. Tandis que la littérature du roman et du théâtre donne, des mœurs d'une époque, de ses tendances dominantes, de ses soucis généraux, la vue individuelle d'un homme à imagination et sensibilité vives, les actes des notaires et la jurisprudence renseignent directement. Il est intéressant de voir ce qui fut fait ainsi, depuis le Code, pour modifier la condition juridique de la femme mariée, ce que notre temps sollicite encore et comment le Code réformé, à défaut de l'ancien, pourra seul le lui donner.

Le XIXe siècle se signale entre tous par une révolution économique. La grande industrie apparaît; les moyens de transports sont transformés, multipliés : le commerce prend un essor inouï. Ces phénomènes qui se précipitent exigent des capitaux considérables. Ceux des individus ne suffisent plus : il faut les grouper. Ils se groupent en effet et des sociétés se créent, dont les actions et obligations représentent très vite une fortune nouvelle. C'est la fortune mobilière qui apparaît ainsi. Le Code ne l'avait pas connue. Il ne concevait la fortune que sous la forme immobilière : c'est aux immeubles qu'il donnait ses égards, pour

les déclarer inaliénables sous le régime dotal, pour les laisser propres, à cause de leur valeur exceptionnelle dans les régimes communautaires. Le développement prodigieux de la richesse mobilière semblait ainsi contredire à toutes ses règles. Cependant, quant au régime dotal, l'idée de conservation se manifesta aussitôt avec énergie : la pratique étendit aux biens mobiliers l'inaliénabilité, et la jurisprudence déclara en effet la dot mobilière inaliénable. Quant à la communauté, elle affirma la force de son influence séculaire. L'importance respective du patrimoine commun et des propres se trouvait gravement changée par le fait d'un immense accroissement dans la valeur des meubles; la communauté s'enflait sans mesure; il eût été possible que, dans les liquidations, on cherchât, malgré la nette distinction du Code, à retirer du patrimoine commun, à réserver comme propres certaines des valeurs mobilières nouvelles, et même qu'on tentât une modification législative. Or il n'y eut point de ces essais; le patrimoine commun se développa sans protestation avec la fortune mobilière. Il restait conforme aux sentimens de la bourgeoisie qui s'élevait, de garder commune la fortune créée par l'effort commun, et le régime de la communauté, qui aurait pu succomber à l'épreuve, en sortit plus robuste. Il subit cependant l'action des faits économiques, précisément dans la composition du patrimoine commun. Le Code ne connaissait l'activité des femmes du peuple que sous la forme ménagère, ou par le travail des femmes d'artisans, des paysannes. L'usine a offert aux femmes un travail nouveau où elles se sont employées par milliers. Leur activité, devenue créatrice, a apporté dans le ménage un produit nouveau, leur salaire. En même temps, le lien du mariage s'est distendu : l'homme surmené a voulu des excitations et des distractions; parce qu'il dépensait trop souvent son gain au cabaret et que la femme était dépouillée de son propre gain, tombé en communauté, remis aux mains du mari, une tendance s'est peu à peu éveillée, répandue : la femme ne pourrait-elle pas sauver ce gain pour l'avenir, du moins le mettre un temps à l'abri? De là est venue la loi de 1881 qui autorise la femme à se faire délivrer *seule* un livret de caisse d'épargne. Les droits du mari, chef de la communauté, sont maintenus : ce n'est qu'un dépôt, et, par une opposition à la Caisse, le mari peut s'en emparer. Mais en fait, il peut ignorer son droit d'opposition, ignorer même le dépôt qui par suite reste sauf; en fait, la femme

peut se créer indirectement un « bien réservé ; » et il y a mieux, elle profite de la disposition qui permet à tout déposant d'acquérir de la rente dès que son dépôt est suffisant pour acheter dix francs de rente. En tout cela, les principes étant respectés, une facilité est donnée à la femme de tourner la puissance maritale, le droit du chef de communauté et jusqu'à sa propre incapacité. C'est bien l'organisation nouvelle du travail, son influence sur les ménages ouvriers qui ont ici forcé les règles trop contraires de 1804, et de la plus dangereuse manière, en leur laissant une apparence de solidité.

Par d'autres côtés, par d'autres phénomènes de la vie sociale, les règles du Code civil sur la composition du patrimoine commun se sont trouvées peu à peu comme étrangères à la réalité.

En même temps que le développement de l'industrie, le XIXe siècle a vu la fortune mobilière se révéler et tout de suite s'accroître sous des formes singulières : le droit de propriété littéraire, artistique, industrielle, fut une des plus intéressantes. Quelle devait être sa destinée dans la composition du patrimoine commun? La question se posa aux hommes de pratique. Un artiste, un écrivain perd sa femme ou divorce : la communauté est dissoute : il faut la liquider. Et d'abord, il importe de distinguer ce qui est la communauté, ce qui constitue les propres de chaque époux. Le notaire liquidateur classe sans difficulté les immeubles et les meubles. Reste le droit d'auteur. C'est un bien : c'est une fortune. Est-ce un bien de communauté? Il est remarquable que les notaires aient répondu : « Ce bien ne ressemble à aucun autre; il est essentiellement personnel à celui en qui il a pris naissance : il doit lui être déclaré propre. » On se rappelle en ce sens la liquidation de communauté du compositeur Lecocq. Le notaire a classé dans les propres la propriété de ses œuvres. Cependant le patrimoine commun est frustré, et par suite l'autre conjoint qui y aurait trouvé la moitié du droit d'auteur. La liquidation est donc attaquée. Le tribunal de la Seine la condamne : le droit d'auteur est un bien de communauté. La Cour d'appel de Paris approuve au contraire le notaire : le droit d'auteur est un propre. La Cour de cassation enfin se prononce contre le notaire : elle casse l'arrêt de Paris : le droit d'auteur est commun. Les deux systèmes s'édifient sur des motifs qu'on ne peut dire contraires, et qui sont simplement étrangers les

uns aux autres. A la Cour suprême, on s'en tient au raisonnement juridique et au texte du Code ; tout ce qui est propriété mobilière, dit le Code, tombe en communauté : or le droit d'auteur, n'étant pas immeuble, est nécessairement meuble : il doit subir la règle du Code civil. A ce raisonnement logique, l'autre système oppose qu'il est d'une dangereuse abstraction de ranger le droit d'auteur dans une classification où on n'a pas pu lui faire sa place parce qu'on ne le connaissait point. D'ailleurs, si on dit « propriété littéraire et artistique, » ce n'est qu'une formule commode ; le droit d'auteur n'est une propriété ni par son objet, — une conception de l'esprit extériorisée, — ni par son mode d'exercice, — un monopole d'exploitation, — ni par sa durée qui est temporaire. Il n'est pas davantage un meuble. Il est original, il est nouveau et on ne peut forcer le Code à dire ce qu'il ne dit point. Si l'on se borne à rechercher par l'analyse le caractère de ce droit, il faut le reconnaître à la fois tout intellectuel et exclusivement personnel. Que les fruits qu'il produit tombent en communauté, cela va de soi ; mais lui-même ne sera déclaré commun que si l'on oublie sa nature vraie et à condition de méconnaître qu'il reste attaché à la personne de l'auteur.

Cette dernière considération vaut d'être retenue. Dans le débat sur le droit d'auteur, entre la Cour suprême et la pratique notariale, entre les « civilistes » qui font de l'exégèse sur le Code, et les « réalistes » qui regardent les faits, si le succès doit venir à ceux-ci, ce sera surtout par l'argument des droits de la personne. Il s'agit bien entendu de droits positifs : certains de ces droits positifs, la propriété littéraire, quelques autres, sont marqués d'un caractère énergique de personnalité qui les met à part. Mais cette notion positive, si positive que les hommes d'affaires l'appliquent comme on a vu à la liquidation de communauté d'un auteur dramatique, est naturellement dérivée de l'idée philosophique des mêmes droits. Voici longtemps que sont affirmés, proclamés, revendiqués les droits de la personne humaine. Ils ont trouvé leurs plus ardens défenseurs dans le peuple de plus en plus nombreux des producteurs intellectuels. Depuis le romantisme, toute notre littérature, à peu d'exception près, est nettement individualiste. Et à côté des grands phénomènes économiques du XIX[e] siècle, cet individualisme a exercé par le roman, par le théâtre, une immense influence. Il y aurait beaucoup à

dire sur son caractère : on peut le trouver à la fois excessif dans l'ordre moral, — en ce qu'il réclame, avec le fameux droit au bonheur, le droit à toutes les fantaisies, — insuffisant dans l'ordre des libertés civiques, en ce qu'il se résigne docilement à toutes les oppressions. Quel qu'il soit, il agit, il ne cesse d'agir. Et sur les femmes, sur la condition des femmes, cette action est particulièrement puissante. C'est lui qui a contribué le plus à former la classe nouvelle des travailleuses intellectuelles, lesquelles en retour se réclament de lui et le répandent : par la conscience de leur personnalité, les femmes ont voulu essayer de tous les modes de l'action, et là où elles ont réussi, elles ont pris d'elles-mêmes une conscience plus forte ; leur place est éminente aujourd'hui dans la littérature romanesque ; elle est considérable dans l'enseignement ; elle s'agrandit dans la médecine. Et c'est un mouvement qui commence à peine. Cette activité nouvelle exerce naturellement ses effets sur les idées de ces femmes, sur les idées de tous, touchant leur condition juridique. Elles apportent dans le mariage leur activité même, avec le sentiment que c'est là un bien personnel et qu'il en résulte des droits personnels. Elles donnent ainsi une importante contribution à tous ceux qui aperçoivent en effet, parmi tant de formes nouvelles ou modifiées de la richesse, des droits intimement liés à la personne. D'ailleurs, pour en revenir à la propriété littéraire, elles seraient intéressées aujourd'hui, autant que les hommes, au succès de l'opinion pratique des notaires : que le droit d'auteur soit reconnu propre, cela profitera à toutes celles comme à tous ceux qui écrivent, sculptent ou peignent.

C'est encore parmi les formes nouvelles de la richesse mobilière qu'il faut placer le montant d'une assurance sur la vie. Là aussi, il y a difficulté lors de la liquidation de communauté, pour la composition du patrimoine commun. Est-ce un bien de communauté, est-ce un propre, n'est-ce pas encore une sorte de bien où s'exerce un droit particulièrement attaché à la personne ? La difficulté intéresse particulièrement les ménages qui sont dépourvus d'une fortune « faite, » de capitaux, mais trouvent dans les gains de chaque année des revenus assez amples pour que, toutes les dépenses payées, il reste quelque chose. Ce sont des ménages de travailleurs, dans les professions libérales ou dans les affaires : ils ont le souci traditionnel d'assurer l'avenir, pour la vieillesse, contre l'infirmité et contre la mort : mais au lieu

des modes anciens, l'économie et le placement, qui exigent eux-mêmes la garantie du temps, ils prennent l'assurance sur la vie, parce que le paiement de la prime annuelle se classe plus facilement que l'économie parmi les dépenses nécessaires, et que, d'autre part, le risque terrible de la mort est toujours couvert. Le plus souvent, le mari s'assure lui-même sur la vie au profit de sa femme. Il manifeste clairement ainsi qu'il a voulu, pour le cas où il disparaîtrait, que son activité et le capital qu'elle représente fussent remplacés au profit de sa femme par le montant de l'assurance. La conséquence raisonnable et juste de ce dessein serait donc que, le mari décédé, la femme touchât le capital assuré comme un bien à elle propre et personnel. Or la jurisprudence a fini par reconnaître, non sans peine, que la créance de ce capital contre la Compagnie d'assurances était un propre de la femme. Les règles de composition de la communauté ne semblaient point gêner la combinaison si sage de l'assurance. Mais une autre règle a tout détruit, celle des récompenses. Les époux ne peuvent rien prendre sur le patrimoine commun qu'à charge de récompense : or il a fallu « nourrir » l'assurance par le paiement des primes annuelles ; c'est la communauté, jouissant de tous les revenus, qui a payé ces primes ; lorsque le capital assuré devient exigible, il faut donc que la femme, qui en profite, « récompense » la communauté, c'est-à-dire lui rembourse toutes les primes payées, souvent la même somme, quelquefois une somme plus forte que le capital. L'assurance devient ainsi inutile. Il n'est qu'un moyen d'éviter cet échec, c'est que le mari, suivant son droit, dispense sa femme de la récompense. S'il a négligé de le dire expressément, son intention devrait toujours être présumée : car elle est conforme au principe même de l'assurance et à l'idée qui l'a inspiré. Il a voulu créer à sa femme un droit tout personnel. Il a fait cette combinaison, que le Code n'a pas connue, pour laquelle les règles de la communauté ne sont pas faites : constituer, au profit de sa femme, un bien qui remplacerait le capital que représentent son activité, son intelligence, sa vie.

En dehors de ces deux droits-types, celui de l'auteur, celui de l'assuré, il faut bien reconnaître le caractère de personnalité à d'autres encore, tels que celui de la victime d'un accident du travail : la loi de 1898 le décide implicitement en déclarant la rente incessible : le droit à la rente est tout personnel.

Ainsi pour la composition de la communauté, non seulement les faits économiques apportent des surprises : mais l'idée philosophique du droit de la personne cherche une réalisation ; il y a une tendance à vouloir que tous les droits positifs qui demeurent liés à la personne, soit comme directement émanés d'elle, soit pour assurer son intégrité, lui demeurent propres. Dès lors, l'interprète de la loi se trouve embarrassé. Le seul examen des articles du Code ne peut suffire, puisque les droits sont nouveaux ; ce serait fausser le texte que d'appliquer bon gré mal gré à ces droits la formule trop simple « propriété mobilière » des biens de communauté. N'est-ce pas en retour dénaturer la loi que de classer ces droits parmi les propres qu'elle a conçus tout autres ? La vérité n'est pas si absolue : elle consisterait peut-être à distinguer suivant que le conjoint, à qui ces droits sont personnels, vit encore ou bien a disparu : dans le premier cas, sa personne en effet réclame énergiquement ; dans le second cas, il n'y a pas de raison pour que la communauté, lui n'étant plus, ne soit pas enrichie. La vérité surtout est que l'interprète sent ici, sur ces règles de la composition du patrimoine commun, le malaise d'une antinomie irréductible : la loi n'est plus assez forte, elle l'est encore trop, il faut la changer.

Après la composition de la communauté, l'effort de l'interprète pour accommoder la loi ancienne aux faits nouveaux s'est appliqué à l'administration de cette communauté et des propres. Ni la pratique ni la jurisprudence ne pouvaient modifier les règles impératives du Code : le mari a tous les pouvoirs, la femme n'en a aucun. Cependant, un effort persévérant a été soutenu, qui a constitué, sous le nom de mandat tacite, au profit de la femme, un véritable pouvoir d'administration ménagère. Incapable par elle-même, la femme devient capable quand elle agit comme mandataire de son mari. Or le mandat peut être tacite ; il est tacite précisément pour tout ce qui a trait à la direction de la maison, aux dépenses de nourriture et d'entretien ; tout ce que la femme commande, achète, le mari en est tenu et doit le payer. La jurisprudence, en élevant cette théorie, l'a poussée fort loin : la Cour de Paris a jugé que des toilettes *livrées au domicile conjugal*, même si leur prix excède les ressources du ménage, n'ont pu être commandées par une femme qu'avec l'assentiment de son mari : le mari, comme chef de la communauté, est obligé envers le fournisseur Cette théorie du mandat tacite respecte

donc chez la femme la réalité de son rôle comme directrice du ménage.

Par ailleurs, la pratique, appuyée par la jurisprudence, a singulièrement détourné de leur but primitif les mesures de protection que le Code avait instituées en faveur de la femme. Le mari est libre d'hypothéquer, d'aliéner et, à plus forte raison, d'emprunter. Mais la femme a, pour la garantie de « sa dot et de ses conventions matrimoniales, » une hypothèque sur les biens du mari : le créancier qui prête au mari sur hypothèque risque donc d'être ruiné par la femme. Elle a aussi le droit de renoncer à la communauté quand elle la trouve mauvaise ; il n'y a plus alors de bien de communauté, il n'y a que des biens du mari, soumis comme tels à l'hypothèque légale ; l'acquéreur d'un immeuble de communauté, vendu au cours du mariage par le mari, est donc exposé à se voir rechercher par le moyen de cette hypothèque légale. Comment parer à ces risques ? La pratique notariale a trouvé fort justement qu'il suffisait que la femme subrogeât le créancier hypothécaire dans son hypothèque, et qu'elle concourût à l'acte d'aliénation de l'immeuble commun. Elle subroge le créancier : elle le met en ses lieu et place, il ne craint donc plus d'être primé. Elle concourt à la vente d'un immeuble, elle renonce donc à rechercher plus tard l'acquéreur. L'un et l'autre moyens ont bien tout l'effet que l'on voulait atteindre. Aussi se sont-ils établis. Il n'est pas aujourd'hui un prêteur qui n'exige, en prêtant à un mari commun en biens, la subrogation de la femme à son hypothèque légale. Il n'est pas un acquéreur d'immeubles de communauté qui n'exige le concours de la femme à l'acte de vente. Ainsi le mari, étant de par le Code le maître de la communauté, libre d'emprunter, libre de vendre, cependant ne peut agir en fait qu'avec le concours de sa femme : il lui faut demander la signature de sa femme. Certes, cette évolution serait heureuse, si la femme en tirait profit pour concourir effectivement aux actes d'emprunt et de vente, si elle y voyait un moyen de s'associer à ces actes, et si elle s'associait en effet en examinant et critiquant avant que de signer. Le plus souvent, disent les notaires, elle signe sans savoir, sans comprendre son droit, ni qu'au moment d'y renoncer, elle pourrait se faire renseigner sur les raisons bonnes ou mauvaises de la renonciation. Il reste donc seulement que les protections, instituées par le Code d'autant plus fortes que le pouvoir du mari

était plus étendu, se sont peu à peu réduites, évanouies, et cela pour ces actes même d'emprunt et d'aliénation, qui diminuent l'avoir commun et contre lesquels elles devaient s'exercer. Il appartiendrait aux femmes, si elles ne profitent plus pour être protégées de l'hypothèque légale, de profiter de la renonciation aujourd'hui habituelle, pour prendre leur part de la gestion.

Par ces moyens indirects, la femme commune a été élevée du rôle négatif et muet que lui assignait le Code civil au rang de collaboratrice. Elle administre seule la maison, elle est associée à tous les actes graves qui engagent la communauté. Cependant, quant à ses propres, elle est toujours tenue à l'écart de l'administration; le Code a imposé au mari d'avoir le concours de sa femme pour l'aliénation de ces propres, mais il lui a réservé le droit de les administrer seul. Les conséquences de cette règle semblent en certains cas excessives. Le mari d'une femme commune qui écrit, peint ou sculpte, même si le droit d'auteur est reconnu comme propre, peut seul traiter pour la publication ou la reproduction avec l'éditeur ou le marchand, car ce sont là des faits d'exploitation, d'administration. S'il administre mal ou contre le gré de la femme, il engagera sa responsabilité. Mais elle n'aura aucun moyen d'empêcher de tels actes. Une fois encore, pour l'administration des propres de la femme comme pour la composition du patrimoine de communauté, il faut bien constater que le Code civil porte sa date : il n'est pas de 1906, il est de 1804.

D'une façon générale, quel que soit le régime, les efforts de la pratique et de la jurisprudence pour ajuster les règles anciennes aux faits nouveaux, les tendances d'une époque où les femmes ont accru leur individualité et en ont pris conscience, les sollicitations des femmes elles-mêmes, tout ce mouvement s'arrête contre l'obstacle infranchissable, la règle d'ordre public, incapacité des femmes et puissance maritale. Il ne s'agit plus seulement du rôle de la femme dans l'administration des biens, lequel varie avec les régimes. L'incapacité générale s'applique à deux modes d'activité : la femme ne peut seule ni ester en justice, ni contracter. Le Code civil ajoute que, si le mari refuse l'autorisation, le juge pourra la donner à sa place. En fait, l'incapacité d'ester en justice, même en justice de paix, ne se comprend point toutes les fois que la femme a la charge d'une administration, sous le régime de séparation de biens, sous le

régime dotal pour ses paraphernaux, dans la communauté enfin quand elle est commerçante et qu'elle signe librement des billets. Sans doute la justice autorisera à défaut du mari ; mais ce sont des lenteurs et des frais qui n'ont aucune justification. Quant à l'incapacité générale de contracter, elle a été réduite par la jurisprudence autant qu'il a paru possible : la question se pose. même sous les régimes où la femme a une administration propre : elle veut par exemple, séparée de biens, faire un de ces actes qui excèdent les limites de l'administration, un achat, une vente d'immeuble, une souscription d'actions ; ou bien, sous n'importe quel régime, elle veut louer ses services, publier un livre, entrer au théâtre. Tantôt les tribunaux autorisent, et tantôt ils n'autorisent pas. C'est ici affaire d'appréciation. Ce qui est considéré toujours, c'est l'intérêt du mariage plus que celui de la femme ; et en ce sens, il est sûr que la liberté de travail, fortement réclamée à cette heure, n'existe point pour la femme mariée. La justice en tous cas ne peut autoriser une femme, au refus du mari, à devenir commerçante : la loi le défend : et cela est explicable dans la communauté où tous les engagemens de la femme obligent le mari ; cela ne se comprend pas plus que l'interdiction de plaider, quand la femme, en s'engageant, n'oblige qu'elle-même et ses propres biens. Une dernière fois le Code de 1804 se refuse à laisser filtrer une règle plus conforme à des besoins nouveaux.

IV

Après ce rapide examen, il semblera possible de préciser les points d'antagonisme, où les mœurs et les nécessités économiques d'une part, les règles du Code civil d'autre part s'opposent fâcheusement, définitivement. Pourquoi la femme mariée est-elle frappée d'incapacité ? Il n'est pas vrai qu'elle soit incapable : fille ou veuve, elle ne l'est point. L'intérêt du mariage exige seulement qu'il y ait une direction, et le mari, comme plus ordinairement capable, se trouve désigné pour l'exercer. Ne suffirait-il pas de dire que la capacité de la femme demeure durant le mariage, et qu'elle est seulement restreinte pour les besoins de l'union conjugale ? — La communauté est le régime traditionnel et vraiment national : sous la forme de communauté légale, elle régit le mariage dans les classes populaires, et, ré-

duite aux acquêts, elle est couramment pratiquée dans la bourgeoisie de Paris, du Nord, du Centre. Or la règle de composition du patrimoine commun, — la communauté acquiert toute propriété mobilière, — n'est plus compatible, ni avec la nécessité pour l'ouvrière de gagner un salaire et de le préserver, ni avec l'apparition de droits nouveaux d'un caractère tout personnel. La règle d'administration du patrimoine commun, — le mari seul maître, sauf de donner les immeubles, — n'est plus compatible ni avec l'administration domestique exercée par la femme, ni avec l'habitude de lui demander le sacrifice de son hypothèque légale. La règle d'administration des propres de la femme, — le mari administrant seul ces propres, — n'est plus compatible avec l'individualité qu'affirment tant de femmes d'à présent, ni avec le caractère de propres importans et nouveaux. Enfin, les garanties accordées aux femmes par le Code et d'ailleurs peu à peu éliminées par la pratique pourraient être réduites, dès lors que les pouvoirs du mari seraient atténués. On déclare très haut que l'idée même de communauté est incompatible avec la pratique moderne du mariage. Ne conviendrait-il pas plus simplement, plus modestement, plus utilement de garder l'idée même dont la force s'est vérifiée par des siècles de durée, et de lui chercher des formes rajeunies?

A quelques-unes de ces questions, les nouveaux codes de l'Allemagne et de la Suisse apportent des réponses qui sont intéressantes à coup sûr, sinon convaincantes toujours.

En Suisse comme en Allemagne, le principe de l'incapacité des femmes mariées n'a pas résisté à la critique des jurisconsultes. Depuis cent ans, on l'a vu, il n'était plus fondé sur l'intérêt exclusif du mari : il n'est pas motivé par une infirmité naturelle des femmes : il ne peut s'appuyer que sur l'intérêt du mariage. Or cet intérêt et la bonne marche de la société conjugale exigent, non pas qu'en se mariant la femme devienne incapable, mais simplement que, pour toutes les affaires qui concernent la société conjugale, le mari dirige et décide, sans despotisme bien entendu et sans abus. D'autre part, l'intérêt de la femme, en ce qui concerne non plus les affaires de la société conjugale mais les siennes propres, demande qu'un contrôle soit exercé sur certains contrats qui l'engagent. Ces idées, dans l'un et l'autre pays, ont amené à proclamer comme règle nouvelle la capacité de la femme mariée.

Il faut l'entendre en ce sens que le mariage, par lui seul, n'atteint pas la condition juridique de la femme. Elle demeure donc maîtresse de tous ses droits. Ainsi elle peut ester en justice, elle peut contracter : elle jouit de la complète liberté du travail, et choisit comme elle l'entend une profession ou un métier. Cependant l'exercice qu'elle conserve ainsi de ses droits peut, s'il est imprudent, porter préjudice au mariage lui-même. Il importe que ces imprudences soient dénoncées et que le mariage, en même temps que la femme, soit protégé. En Allemagne, le mari a le pouvoir de dénoncer le contrat : les féministes, qui combattirent énergiquement cette restriction, obtinrent seulement que ce pouvoir fût soumis à l'autorisation du « tribunal de Tutelle. » La femme ayant seule et librement contracté pour l'exercice d'une profession, le mari qui veut faire rompre l'engagement doit s'adresser au tribunal de Tutelle ; ce tribunal, — institution originale qui réunit les attributions de notre Chambre du conseil et de notre Juge de paix, — examine la demande du mari, les motifs qu'il allègue; si la dénonciation est autorisée, il en résulte non pas une nullité de l'engagement jusque dans le passé, mais la rupture pour l'avenir. Il n'est pas possible de dire que la capacité de la femme et la liberté du travail soient sérieusement atteintes : en revanche, son intérêt et celui du mariage sont sauvegardés ; quant aux tiers qui ont traité avec elle, patrons ou directeurs d'entreprises, l'intervention du tribunal de Tutelle les garantit que le contrat ne sera pas rompu à la légère, et ils n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes s'il fut pour la femme dangereux ou lésif. — La Suisse, posant comme l'Allemagne le principe de la pleine capacité pour la femme mariée et par suite de sa liberté de travail, admet une restriction un peu différente : le mari peut faire défense à la femme d'exercer telle profession, et la femme a un recours devant le juge. Ceci se rapproche de notre procédure actuelle d'autorisation : le mari est d'abord sollicité, et s'il refuse, la justice peut prononcer. Mais avec cette ressemblance extérieure, il y a une profonde différence dans la réalité : en France, la femme demande aux tribunaux une mesure exceptionnelle, un échec à la puissance maritale ; en Suisse, elle réclame un droit, et c'est le mari qui, voulant une exception, doit la justifier. D'une telle restriction, on ne dira pas non plus que sa capacité soit vraiment diminuée.

Le mariage crée, avec la vie commune, des intérêts communs.

A moins que de sacrifier ces intérêts, il importe qu'après discussion entre les époux, il y ait décision d'un seul, et le mari est désigné plus que la femme pour exercer ce pouvoir. Le féminisme allemand combattait l'argument de la vie commune et l'intérêt de l'union conjugale. Au Reichstag, cédant sur le principe, Bebel proposait du moins, si une direction est nécessaire, qu'elle appartînt à celui qui supporterait la plus grande part des charges du mariage : il indiquait qu'une femme riche serait ainsi appelée à régler la vie commune et que, par là, se trouverait justement gênée l'industrie des coureurs de dots. L'amendement ne fut pas adopté. Le code allemand dispose que le pouvoir de décision appartient au mari : étranger aux affaires personnelles de la femme, il s'applique aux questions de nom, de domicile, de nationalité; encore faut-il que le mari l'exerce sans abus; s'il lui plaisait sans motifs de changer sa résidence, de la fixer à l'étranger, etc., la femme ne serait pas tenue de se soumettre. Le code suisse présente la même règle. Nous sommes loin de la phrase célèbre de Napoléon : « La femme est obligée de suivre son mari toutes les fois qu'il l'exige. »

En se mariant, les époux apportent chacun un patrimoine; ils ont à prévoir que leur activité créera d'autres biens encore, et ils doivent convenir s'ils mettront en commun tout ou partie de ces biens, comment ils s'en répartiront l'administration, comment ils régleront leurs droits respectifs de disposition. C'est l'objet du contrat de mariage. Il apparaît qu'au moment de le conclure, la femme peut consentir à laisser au mari plus de droits qu'elle n'en garde elle-même : elle peut admettre des restrictions à sa capacité : par exemple, elle renonce à administrer le patrimoine qu'elle apporte : le mari administrera seul. L'incapacité de la femme dérive dès lors, non pas de l'état de mariage, mais du contrat de mariage : elle se limite aux abandons consentis dans ce contrat. Pour le reste, la capacité est la règle : elle demeure donc si, par le contrat, la femme ne renonce à aucun de ses droits, sous le régime de la séparation de biens. Tandis qu'en droit français ce régime ne laisse à la femme que l'administration et lui refuse, à cause de l'incapacité générale, la disposition, on voit qu'en droit allemand et d'ailleurs dans le code suisse, il donne à la femme la même liberté patrimoniale que si elle était fille ou veuve.

Mais il faut penser à celles qui ne font pas de contrat. Il faut

choisir pour elles un régime légal. En Suisse comme en Allemagne, on n'a voulu ni de la communauté des biens, ni de leur séparation. On a choisi un régime intermédiaire, celui de l'union des biens.

L'union des biens ressemble à notre communauté, en ce que, dès le mariage, tous les biens des époux, l'apport du mari et celui de la femme — *eingebrachtes Gut* — se réunissent en une seule masse dont le mari prend l'administration. Mais les différences sont profondes avec notre système français, quant à la nature de cette masse et quant aux droits du mari. Tout d'abord, en se réunissant en une seule masse, les biens ne perdent point leur caractère : ils sont réunis, non confondus; l'apport du mari lui reste propre; la femme garde propre son apport; et ils ne sont réunis que pour l'administration. Ainsi, à la dissolution du mariage, il n'y a rien à partager et chaque époux reprend son apport. De même, durant le mariage, les biens de la femme n'ont pas à répondre des dettes du mari : celui-ci, administrant seul, a simplement sur ces biens les droits d'un usufruitier, afin d'en retirer une contribution aux charges du mariage. Ses pouvoirs ne sont plus ceux du chef de communauté. Il ne saurait disposer seul de ces biens puisqu'il n'en est pas propriétaire, et qu'il n'y a pas, comme dans notre droit, un patrimoine commun, ayant absorbé ces biens, dont il soit le maître. Il devra donc avoir le consentement de sa femme aux actes de disposition. Il devra même avoir ce consentement pour les opérations juridiques qui dépassent la simple administration, par exemple un emprunt qui grèverait ces biens. Il est cependant un peu plus qu'un administrateur : il doit sauvegarder les intérêts de l'union conjugale et, par suite, si la femme refuse son consentement, il peut s'adresser au tribunal de Tutelle qui autorisera toute opération utile. Telle est la condition des biens « unis, » apports du mari et de la femme : la propriété demeure distincte : l'union n'a qu'un objet, l'administration, qu'un but, l'intérêt du mariage. A côté des biens unis, c'est-à-dire des apports, il reste les biens séparés, non seulement pour la propriété, mais même pour l'administration. Ce sont quant au mari tous les acquêts, c'est-à-dire tous les produits de son activité, et, pour la femme, cette classe nouvelle de biens, qu'on a qualifiés biens réservés — *Vorbehaltsgut*. A elle seule, cette création du droit allemand et du droit suisse mériterait toute une étude : il suffira de dire que la loi « réserve »

ainsi à la femme, outre les objets exclusivement destinés à son usage, tels que vêtemens et instrumens de travail, tout ce qu'elle acquiert par son activité : de plus, le consentement dûment publié des époux, ou la volonté des testateurs et donateurs peut classer un bien parmi les « réservés. »

La seule classification de ces différens biens — apports soumis à l'union, acquêts propres au mari, biens réservés à la femme — montre quelle sera l'étendue de sa capacité patrimoniale. Sur ses apports, par contrat de mariage, elle consent un abandon de ses droits et que ce soit le mari qui administre seul; toutefois, comme elle ne renonce pas à la propriété, elle demeure associée à tous les actes de disposition, même aux opérations juridiques de quelque gravité; le mari étant absent ou empêché, elle administrera et même aliénera seule. Sur les acquêts propres au mari, elle n'a naturellement aucun droit. Sur ses biens réservés, en revanche, elle exerce tous les pouvoirs: elle administre, engage, dispose : c'est sa chose : elle est capable et n'a consenti aucune restriction à sa capacité; elle peut donc agir en propriétaire, maîtresse de tous ses droits.

La condition juridique de la femme mariée se complète par la reconnaissance légale de son droit d'administration ménagère. Ce qui n'est en France qu'une construction de la jurisprudence, fondée, comme on a vu, sur l'idée de mandat tacite, et fragile, puisque le mari par un acte de volonté peut supprimer le mandat, l'Allemagne et la Suisse ont voulu le consacrer par la loi. La femme, de par la loi, a l'administration du ménage, étendue au cercle des affaires domestiques et définie exactement par le mot qui la nomme, *die Schlüsselgewalt*, « le pouvoir des clefs. » Quelques nuances sont à signaler, dans la nature et le fonctionnement de ce pouvoir légal, entre le droit allemand et le suisse. Celui-ci établit la femme mandataire de l'union conjugale et lui confère ainsi un pouvoir nettement personnel; de là la conséquence, qu'au cas où elle en mésuserait, le tribunal seul, non le mari, pourrait le suspendre, le restreindre, le supprimer. Dans le Code allemand, la femme est bien, comme dans la jurisprudence française, mandataire du mari, et, par suite, elle est présumée agir pour le mari, elle l'engage sans s'engager elle-même, à moins de l'avoir stipulé. Mais elle a un mandat légal : c'est la loi qui, avec ou sans l'aveu du mari, la constitue sa mandataire. En conséquence, les besoins et ressources du ménage, non

la volonté du mari, règlent l'étendue d'exercice du mandat; et le mari a bien le pouvoir de restreindre la *Schlüsselgewalt* ou de la supprimer, mais sauf recours de la femme devant le tribunal de Tutelle. Ces différences, qui sont intéressantes dans l'application, ne touchent en rien au principe même, la consécration légale d'un droit, lequel est si conforme à la réalité, au rôle effectif de la femme dans sa maison, que la jurisprudence française a dû suppléer au silence du Code pour le reconnaître.

Les changemens apportés par ces législations d'hier au droit d'il y a cent ans se résument en deux ordres de faits. D'abord la femme reste pleinement capable, sauf les restrictions qu'exige l'intérêt du mariage et celles qu'elle-même a consenties par son contrat. D'autre part, au régime légal de communauté, — fusion en un patrimoine commun des apports de chaque époux et des produits de leur activité, avec droit d'administration et d'aliénation pour le mari, — est substitué un régime complexe. Les apports toujours distincts sont réunis sous l'administration du mari, lequel d'ailleurs ne peut aliéner les apports de la femme sans qu'elle consente; chaque époux garde les produits de son activité; pour la femme, ces biens propres, dits réservés, peuvent s'accroître par la volonté commune des époux, par la volonté des donateurs ou testateurs. Enfin le rôle patrimonial de la femme se révèle dans un triple droit : elle est associée à l'administration des biens « unis, » en ce sens que ses apports ne peuvent être aliénés sans elle, elle dispose librement de ses biens réservés, elle a la *Schlüsselgewalt*, le pouvoir d'administration domestique. Il est à remarquer que l'amoindrissement de la puissance maritale a entraîné, comme conséquence naturelle, la restriction des mesures qui, dans notre droit, protègent la femme contre les excès de cette puissance. Dans le régime légal de l'union des biens, le danger dont la femme doit être garantie est que le mari, administrateur de ses apports, détourne les revenus ou touche au capital. Or elle a un droit de contrôle; pour s'assurer que les deniers inutilisés dans les dépenses de la maison ont été placés, elle peut exiger un inventaire; elle peut aussi, pour la garantie du capital, exiger des sûretés, mise en gage, cautionnement hypothécaire, et elle peut agir en séparation de biens. Enfin elle est très fortement protégée par la « subrogation réelle ; » tout bien, acquis par le mari sur le produit de la vente d'un apport de sa femme, prend la place de l'ap-

port vendu, sauf aux créanciers à prouver une intention contraire. Ainsi protégée, la femme n'avait plus besoin de l'hypothèque légale, si gênante pour le crédit du mari : on a pu la supprimer.

V

Certes, prises dans leur ensemble, ces législations apportent mieux qu'une nouveauté, un progrès : il suffit, pour le reconnaître, de constater que, dans telles de leurs dispositions, elles se sont bornées à recueillir l'usage lentement formé par la pratique française, ou la règle lentement élaborée par notre jurisprudence : il en est ainsi de la suppression de l'hypothèque légale que la pratique notariale a déjà à peu près réalisée, de la création du pouvoir d'administration domestique que les tribunaux ont déjà assurée. Mais, à ne s'en tenir d'ailleurs qu'aux grandes lignes, ces lois nouvelles apportent-elles bien le modèle sur quoi nous devons nous réformer? Doivent-elles être pour notre pays ce que notre Code civil fut, il y a cent ans, pour tous les pays civilisés, la loi même, celle qui s'impose parce qu'elle satisfait à la fois l'idéal juridique et les besoins pratiques?

Notre Code civil rajeuni ne maintiendra sans doute pas l'incapacité des femmes. Instituée jadis dans l'intérêt exclusif du mari et comme effet de l'idée d'autorité, supprimée par le projet Cambacérès, rétablie par le Code civil, mais dans l'intérêt du mariage et celui de la femme elle-même, elle ne semble plus justifiée ni par l'un ni par l'autre de ces intérêts. La réalité est que les femmes, qu'elles soient ouvrières ou commerçantes, ou appliquées à quelque mode de l'activité intellectuelle, ou seulement chargées de la direction de leur maison, montrent en moyenne une capacité égale à celle de la moyenne des hommes. Et cette réalité tout le monde la voit, la sent, elle a acquis ce consentement universel que le jurisconsulte et le législateur n'ont plus qu'à fixer en loi. Partant de là, il faut donc dire, avec les codes allemand et suisse, que le mariage laissera entière la capacité de la femme : la femme mariée aura toute liberté de contracter : tel sera le principe. Mais l'intérêt du mariage commande une double restriction à cette capacité : il faut que le mari décide seul dans les affaires communes, il faut que, par un recours à la justice, il puisse dénoncer tout engagement de la femme qui lui nuirait à elle-même ou à l'union conjugale.

D'autre part, la femme pourra consentir, par contrat de mariage, des restrictions à sa capacité, celle-ci par exemple, que le mari soit seul chargé d'administrer les biens qu'elle apporte.

Toutes ces règles marquent un progrès dans la conception sociale et juridique, sans porter atteinte à l'intérêt du mariage qui doit demeurer le principal souci. Elles ne manqueront pas d'inspirer fortement le réformateur du Code civil. D'autres réformes seront aussi aisément accueillies : la femme recevra de la loi le pouvoir d'administration domestique que lui a donné la jurisprudence : l'hypothèque légale disparaîtra. Mais la question la plus ardue, la plus grave aussi sera celle du régime légal. Va-t-on supprimer la communauté comme régime légal ? Va-t-on lui substituer la séparation de biens que demandent les féministes, ou l'union des biens de l'Allemagne, ou la communauté d'acquêts de l'Ile-de-France?

C'est ici que, les yeux ouverts sur tous les défauts de notre communauté légale, les réformateurs du Code devront cependant considérer les longues traditions et les habitudes séculaires de ce pays. Les défauts de la communauté sont assez connus : on vient de les voir surtout dans la composition arbitraire et vieillie du patrimoine commun, dans les pouvoirs excessifs du mari, dans l'annihilation de la femme durant le mariage. Mais ces défauts sont corrigibles. La communauté d'acquêts, en laissant propres à chaque époux ses apports et les biens qui lui adviennent par succession ou donation, offre déjà une supériorité; toute la bourgeoisie aisée, riche, éclairée du Centre et du Nord l'a depuis longtemps adoptée. Il conviendrait de l'améliorer quant au patrimoine commun, en laissant encore propres à chaque époux ces droits personnels dont la nature même répugne à la mise en commun. Il conviendrait de limiter à l'administration les pouvoirs du mari sur le patrimoine de communauté, en exigeant pour toute aliénation ce concours de la femme qui est déjà demandé dans la pratique d'aujourd'hui pour la vente des immeubles communs. Il conviendrait enfin, quant aux propres de la femme, de lui en donner l'administration, en exigeant pour les ventes le concours du mari. Ainsi réformée, la communauté d'acquêts ne serait-elle pas préférable au régime allemand ou à la séparation de biens?

Contre le régime allemand ou suisse de l'union des biens, l'argument le plus fort serait son extrême complication, si

d'ailleurs on ne pouvait lui opposer que notre régime analogue « sans communauté » a fait depuis longtemps ses preuves d'impopularité. C'est la moins pratiquée de toutes les combinaisons. La femme gardant la propriété de tous ses apports, mais privée de tout rôle dans l'administration, de toute part dans les acquêts, on trouve sans doute que c'est trop peu d'avantages, et on préfère les différens systèmes de communauté, ou que ce n'est pas assez de garanties, et on préfère le régime dotal.

Le régime dotal lui-même ne pourrait prétendre à l'emploi de régime légal que ses partisans réclamèrent vainement en 1804 : il est trop contraire aux habitudes de la majorité, trop favorable aux fraudes, trop nuisible au crédit.

La séparation de biens enfin, le système préféré des féministes, se condamne par les argumens mêmes qu'on invoque pour lui : c'est le seul régime, dit-on, qui tienne compte de ce grand fait nouveau, l'activité extérieure et créatrice des femmes, et qui assure à toutes les travailleuses la légitime disposition de leurs gains. Est-ce le seul régime? Non : on va voir que la communauté pourrait réaliser le même avantage dans une satisfaisante mesure. Dépouillée de ce mérite exceptionnel, la séparation de biens ne montre plus que ses inconvéniens, à savoir que les femmes sont privées de toute part dans les acquêts, dans le patrimoine créé par le mari. Toutes les femmes qui ne sont point des travailleuses intellectuelles ou manuelles, qui ont leur activité dans le ménage et qui peuvent bien être des épouses parfaites, seraient ainsi sacrifiées; car, pour leur donner la disposition des produits d'une activité qui chez elles conserve et ne produit pas, on les priverait de participer aux produits de l'activité du mari que précisément leurs qualités et leurs soins encouragent et développent. Or ces femmes, il n'est pas permis de l'oublier, sont encore et de beaucoup les plus nombreuses; non seulement presque toutes dans la classe riche ou aisée, mais la plupart dans la petite bourgeoisie, un assez grand nombre dans la classe ouvrière, par exemple les femmes des mineurs, celles des ouvriers métallurgistes. Les travailleuses, dans le sens d'un travail extérieur au ménage, sont une minorité. S'il est toujours fâcheux de légiférer pour une classe sociale, il est détestable de légiférer pour une minorité. La séparation de biens ne favoriserait qu'une minorité : cela suffit à la faire écarter.

Il suffira de même, pour décider en faveur de la commu-

nauté d'acquêts comme régime légal, de constater qu'avec les améliorations nécessaires, commandées par les faits nouveaux, elle demeure le régime de tous. Sous la réserve de ces changemens tels qu'ils ont été indiqués plus haut, elle reste particulièrement favorable aux femmes, en ce qu'elle leur assure la moitié des acquêts, et que ces acquêts sont le plus souvent l'œuvre du mari. Il faudra cependant qu'elle donne aux travailleuses quelque droit direct et indépendant sur leurs biens. Et tout d'abord ce résultat semble impossible; car, si la communauté s'enrichit des gains du mari, on ne saurait la priver des gains de la femme. Mais la difficulté ici ne porte que sur les mots. Quel droit réclame-t-on pour les travailleuses? Celui de toucher leurs gains, de les placer, de les administrer. Quelle est d'autre part l'essence de la communauté? Que cette communauté devienne propriétaire des produits de l'industrie de chaque époux. Or les deux idées sont conciliables : un éminent jurisconsulte, M. Bufnoir, le montrait, il y a une vingtaine d'années, en étudiant la loi genevoise. La communauté deviendra propriétaire des gains de la femme, mais celle-ci en gardera l'administration : elle pourra donc seule placer cet argent, gérer le bien meuble ou immeuble qu'elle aura acquis; appartenant à la communauté mais administré par la femme, ce bien ne répondra que des dettes de la femme et de la communauté; les créanciers du mari n'y auront aucun droit. Ce sera en un mot un « bien réservé » quant à l'administration et non quant à la propriété. Les travailleuses, pour qui on réclame assez justement d'ailleurs, trouveront dans cette forme française de l'institution allemande ou suisse une large satisfaction : ceux qui réclament pour elles voudront peut-être alors convenir que leur haine de la communauté n'a plus de raison.

Ce qui fit la grande force, l'originalité et l'on peut dire la beauté durable du régime de communauté, ce fut assurément que, produit anonyme des habitudes d'un peuple, il unit pour la première fois le souci d'un idéal à l'intelligence d'un intérêt. Les lois franques avaient donné le germe : ce fut, après l'avènement de la troisième race, la nation nouvelle qui le fit éclore. L'étroite union physique et morale qui résulte du mariage doit se réaliser dans les biens : c'est l'intérêt du mariage : c'est aussi l'intérêt de la femme qui profite du patrimoine créé par le mari. Cette idée dans l'application a pu se déformer quelque peu, sur-

tout par les excès de la puissance maritale. Elle n'en demeure pas moins la plus parfaite qui se puisse concevoir, et la plus parfaitement conforme à l'idéal du mariage même. De constater qu'aujourd'hui l'incapacité absolue des femmes est un non-sens, que la richesse mobilière est infiniment plus abondante que l'immobilière contrairement aux faits d'il y a cent ans, que tels droits nouveaux, la propriété littéraire, échappent aux classifications anciennes, qu'enfin, l'un en face de l'autre, le mari et la femme d'aujourd'hui ne peuvent être que des associés, avec un pouvoir de décision pour lui, — tout cela ne vise, n'atteint que des modes d'application de l'idée et ne touche pas l'idée elle-même. Il est utile et même il est urgent de réformer ces défauts, avant tout de supprimer l'incapacité de la femme, de consacrer son droit d'administration dans la maison et sur les produits de son travail, de l'associer aux actes de disposition du patrimoine commun. Cela, les faits de tous les jours le conseillent, le commandent. Mais par delà cette évolution qu'il serait puéril et dangereux d'ignorer, il faut voir aussi ce qui n'a point changé, ce qui ne peut changer ; le mariage, avec toutes les imperfections qu'y peuvent apporter les hommes et les femmes, demeure la plus complète, la plus absolue des associations humaines; c'est comme association complète, absolue, qu'il est encore pratiqué dans la grande majorité du pays ; et le mari, plus fort, plus instruit, y apporte, même quand la femme travaille, le gain le plus élevé. Réduite aux acquêts, corrigée, rajeunie, mais dans le détail de ses rouages, non dans l'idée même qui est sa force agissante, la communauté seule associe les biens, fait profiter la femme de l'effort du mari, et demeure donc la meilleure loi de notre société conjugale.

Louis Delzons.

POÉSIES[1]

MIRAGES

Au cours de quelque marche, et dans la traversée
De la foule, et parmi des milliers d'inconnus,
Il s'évoque souvent, au fond de ma pensée
Des traits familiers et du lointain venus.

Et c'est d'entre les morts que cette ressemblance
D'un mirage trompeur poursuit mon souvenir,
Non parmi les plus chers que je sais retenir,
Dans une inséparable et muette présence;

Mais ceux-là dont la vie a peuplé le chemin,
Rencontres d'une fête, ou de moindre aperçue,
Dont j'ai connu le nom, dont j'ai serré la main,
Triomphans ou portant quelque mine déçue;

(1) Ces pièces sont tirées d'un volume de vers intitulé : *Au bord des Terrasses*, qui paraîtra chez l'éditeur Lemerre.

Regardés à l'instant qu'ils dominaient le flot,
Puis retombés dans le naufrage et la tempête
Ressurgissent, portés au hasard d'un flot,
Dans les courans humains dont une rue est faite;

Et je dois réfléchir alors qu'ils sont allés
Trop loin pour nos regards limités à la vie,
Que je ne puis les voir, heureux ou consolés,
Qu'une forme jamais aux tombes n'est ravie;

Pourtant quelque reflet venu des cieux cachés,
Des soleils disparus, des étoiles absentes,
Ne peut-il subsister des morts, vite arrachés
A l'ombre immense où s'élaborent leurs attentes?

L'ONDEE

L'ondée : au ciel serein, un nuage qui court
Et recouvre bientôt le soleil invisible;
Puis l'eau jetée à flots comme sur une cible,
Et le crépitement des gouttes tour à tour.

Voile sur l'horizon, et réseau sur le fleuve
Dont le courant semble piqué de mille dards·
L'air boit en s'agitant sur les routes épars,
Silencieusement le sol fume et s'abreuve.

Le déluge et la nuit aux âmes sont présens,
Un crépuscule hâtif élargit le mystère,
On ne reconnaît plus ni le ciel ni la terre,
L'ancien monde est peut-être au terme de ses ans.

Le vol d'un pigeon blanc ajoute à la légende,
Il se débat, perdu dans le nuage noir,
Cherchant l'abri, le toit à rebords du manoir,
Mais le vent le rejette et sa détresse est grande!

Plus d'oiseaux, hors celui que l'arche fit partir,
Vers les monts submergés de la vieille Arménie.
Plus de chansons : l'averse est la seule harmonie
Du baptême sans fin qui veut tout engloutir.

Mais depuis l'horizon, et par-dessus la Loire,
L'arc-en-ciel se dessine en un pont fabuleux,
Mélangeant ses rayons rubis, orange et bleus
En cordages flottans, en mirage de gloire.

La buée au contact se disperse et se fond;
Sur les coteaux baignés d'une beauté nouvelle,
La route se découvre et le toit étincelle,
Le ciel paraît plus pur et le bois plus profond.

Aux replis du terrain surgit l'humble village,
Groupant ses toits de chaume au pied de son clocher;
Le regard alentour est heureux de chercher
Un troupeau qui chemine, et qu'attardait l'orage!

Tout exulte et renaît, et volent les oiseaux!
Le soleil resplendit fidèle à la Promesse;
Il n'est plus de déluge ou d'ire vengeresse,
Car le Dieu de Noé plane et commande aux eaux!

AME SIMPLE

La pauvre paysanne en place dans Paris
Est entrée à l'église à l'heure de l'office,
Raconter son exil, avec son sacrifice,
Et cet étrange mal qu'on dit mal du pays,
Qui nous étreint le cœur comme dans un cilice.

Son costume surprend: à cinq rangs de velours
Le corsage croisé sous le fichu de bure,
La coiffe aux ailerons de fine dentelure,
Et le tablier vert sur la robe aux plis lourds:
Elle vient de Bretagne et de la côte dure.

Sans chaise, ni prie-Dieu, les bras tendus et droits
Vers son Sauveur qui l'aime à cause de sa peine,
Tour à tour enviant Marie ou Madeleine,
Elle fait sans fléchir son long chemin de croix,
Ses genoux ramassés sous sa jupe de laine.

Mais que l'église est grande en son pieux parcours,
Et que l'autel est loin pour sa brève prière!
Qui l'entendra montant aux colonnes de pierre,
Si Dieu ne la reçoit, d'où viendra le secours,
A l'angoisse qui tient son âme tout entière?

La haute nef a trop de cierges allumés,
L'orgue est comme un tonnerre, et la Vierge Marie,
Comme une reine, a des colliers en pierreries.
Son bel enfant, un globe entre ses bras fermés,
N'est plus le doux Jésus que l'on aime et qu'on prie!

Elle revoit alors son modeste clocher :
Sur le seuil qui s'affaisse une marche branlante,
Les Fonts sont au revers de la porte battante,
Avec la corde, où le sonneur doit s'accrocher
Pour les glas et les angelus à nuit tombante.

Voici les bancs de chêne où traînent les missels,
Car chacun tient toujours même place à l'église;
Et la chaire à prêcher, à la tournante frise,
Faite de fleurs, d'oiseaux, d'arbres essentiels
Où des anges volans s'entrevoient par surprise.

Le cimetière aussi ; c'est par là que l'on vient,
En côtoyant ses morts, à Dieu qui vous appelle.
Les croix font le sentier de la vieille chapelle,
Les tombes, les bouquets; on pleure, on se souvient :
Et l'heure de la messe en est plus solennelle!

La lumière du jour entre par le vitrail,
Que frôle le dessin d'une vigne enlacée,
Et cette même vigne en dentelle est tracée,
Sur la nappe d'autel; le plus petit détail
Émeut la pauvre femme et trouble sa pensée.

Le soir au fond du chœur, la lampe qui brûlait
Terne, devient plus vive et paraît une étoile
Protégeant le petit navire avec sa toile
Suspendu dans l'espace, et comme s'il allait
Partir dans l'infini que la Foi nous dévoile.

Qu'il faisait doux prier dans l'ombre qui noircit,
Où sont les revenans du souvenir fidèle..,
Sa mère, — tout enfant on priait auprès d'elle, —
Son père, — du naufrage on lui fit le récit, —
Et celui qui l'aimait et qui la trouvait belle !

Mais tous ces pauvres gens ne viennent plus hanter
Dans Paris trop bruyant sa route longue à suivre
Et, si pour l'éprouver Dieu la condamne à vivre,
Ainsi que son Sauveur, il lui faudra porter
Toute seule sa croix au ciel qui nous délivre!

AU LOIN

Le râteau promené dans les blanches allées
Trace des chemins creux pour la sage fourmi,
Pour la mésange aussi; les bestioles ailées
Qui cherchent un brin d'herbe ou bien un grain de mil.

Mon esprit voyageur d'un désir ou d'un rêve
Suit les sillons menus et si vite comblés,
Pendant que l'heure passe et que le jour s'achève
Dans le ciel aux aspects purs et renouvelés.

Il rejoint le domaine où les fleurs avaient l'âge
Et l'éclat attendri de mon jeune printemps;
Si mon premier espoir fleurit sous son feuillage,
Mon premier regret dort au fond de ses étangs.

Si j'ai su la nature et gardé son empreinte
Comme un voile impalpable et de parfums tissé
Qui fit mon esprit clair et mon âme sans crainte,
Et me donna le goût des choses du passé,

C'est aux vieux murs unis par des chaînes de lierre,
Aux bancs rivés au sol plus fort que des tombeaux,
Aux charmilles gardant des voûtes de lumière
Dans l'entrelacement ancien de leurs rameaux,

Aux sources dont l'eau vive emplissait les fontaines
D'un flot presque invisible à force d'être pur,
Que j'ai dû mon regard vers les choses lointaines,
A travers les chagrins de ce monde peu sûr.

J'évoque, en les faisant revivre, ces journées
Où tenait la beauté de toute une saison;
Ces parterres fleuris, aux plantes surannées,
Pieds-d'alouette, thlaspis et roses à foison;

Ces pommiers supportant les lessives d'automne,
Dont les linges claquaient, étendant leurs blancheurs
Sur les prés; et le chant égal et monotone
Des perdrix rappelant, là-bas, loin des faucheurs;

L'orangerie, avec son goût aromatique
D'herbier, de feuille sèche, et d'hiver attiédi,
Et dont j'ai retrouvé le charme nostalgique
Au désordre embaumé des jardins du Midi.
. . . .

Bruit léger du râteau rythmé comme la vie,
Faisant tomber le temps, comme d'un sablier,
Je l'écoute, à la fois douloureuse et ravie,
De ne pouvoir revivre ou savoir oublier.

PRIÈRE

Sainte Vierge Marie, ayez pitié des mères,
Soit que dans le recoin de quelque autel obscur
Une humble image œuvrée en un bois sombre et dur,
Incline votre enfant vers nos vœux éphémères,
Tendant ses deux bras courts avec son regard pur!

Soit que belle et parée au bord d'une chapelle,
Où s'inscrivent les vœux sur le marbre et sur l'or,
Vous portiez la couronne et gardiez le trésor
Des prières, ainsi qu'une Reine immortelle,
Vierge Marie, ayez soin des mères encor!

Ou que de blanc vêtue, et de bleu ceinturée,
Dans le décor de la montagne et du cours d'eau,
Vous fassiez le miracle et l'accordiez plus beau
Aux humbles, aux enfans dans la foule serrée,
Sainte Vierge, écartez les mères du tombeau!

Notre espoir est en vous par le lis et par l'ange,
Par la crèche de chaume et la Nativité,
Par la croix du supplice; avec humilité,
Nous n'avons de recours, en cette vie étrange,
Que dans votre pouvoir, mère, et votre bonté.

M[me] Alphonse Daudet.

REVUE LITTÉRAIRE

UN NOUVEL HISTORIEN DE ROME

S'attaquer au sujet même traité par Montesquieu dans un des chefs-d'œuvre de la littérature historique, reprendre sur nouveaux frais la tâche des Mommsen et des Boissier, n'est certes pas une entreprise médiocre ; c'est celle qu'a tentée avec une audace heureuse et qu'est en train de mener à bonne fin, avec autant d'opiniâtreté que d'ardeur et de verve, un jeune écrivain italien, aussi apprécié chez nous que dans son pays d'origine, M. Guglielmo Ferrero. De son ouvrage en cours de publication : *Grandeur et Décadence de Rome* (1), six volumes ont paru en italien, quatre ont été traduits en français. M. Ferrero qui, l'an dernier, appelé par la Société des conférences, avait fait l'épreuve du public parisien, vient d'être chargé de donner pendant un mois un cours au Collège de France. Ses leçons attirent un nombreux public. L'occasion est donc bonne pour rechercher ce qui a valu à son œuvre un si prompt retentissement et ce qu'elle apporte de nouveau dans la manière d'écrire l'histoire.

Entre les deux écoles dont l'une cantonne l'historien dans l'étude minutieuse des faits, sans lui permettre de les dépasser, et l'autre veut que tout l'intérêt réside dans l'interprétation de ces faits et dans leur enchaînement, M. Ferrero n'hésite pas. Lui qui fut naguère étudiant d'université en Allemagne, il prend nettement parti contre les méthodes d'érudition à l'allemande. Au cours d'un de ses volumes, rencontrant Salluste sur son passage, il le félicite d'avoir emprunté

(1) G. Ferrero, *Grandeur et Décadence de Rome*. — (I) *La Conquête*. — (II) *Jules César*. — (III) *La fin d'une Aristocratie*. — (IV) *Antoine et Cléopâtre*, 4 vol. in-12; Plon.

aux Grecs et légué aux modernes la tradition de l'histoire vivante : « Il rendait à la culture latine un grand service en renouvelant dans l'histoire artistique, psychologique et rationnelle le maigre récit des annales qui constituait depuis des siècles l'histoire de Rome, histoire aussi aride et aussi ridicule que cette prétendue histoire critique et scientifique à laquelle certains pédans voudraient encore la ramener aujourd'hui. Atticus et Cornélius Nepos eux-mêmes... avaient donné les faits sèchement, année par année... Salluste au contraire écrivit une histoire psychologique et artistique, où les passions des hommes sont analysées, où les personnages sont mis en relief d'une façon vigoureuse, et où les événemens racontés dans un ordre rationnel sont l'objet de considérations philosophiques et morales. » Certes il ne faut pas faire fi du travail critique et de la science : l'historien moderne qui se livrerait à ce puéril dédain en serait aussitôt victime, et M. Ferrero le sait bien. Ce passage est une boutade, mais c'est aussi une définition. Très justement M. Ferrero pose en principe que l'œuvre de l'historien doit porter sur un ensemble, qu'elle consiste à montrer comment s'y enchaînent les causes et leurs effets, et à reconstituer cet ensemble dans ses proportions justes et sous son apparence concrète. En d'autres termes, il est de ceux qui nous rappellent que l'historien ne saurait se dispenser d'être à la fois un penseur et un artiste.

A sa tâche ainsi comprise M. Ferrero apporte les qualités les plus rares, et dont la première est précisément le sens de l'histoire : entendez par là le coup d'œil qui discerne sûrement l'importance relative des époques, et va droit à l'instant décisif, au phénomène significatif, à l'événement qui est nouveau et gros de conséquences. Quand M. Ferrero nous montre en Lucullus le premier des généraux romains qui rompent avec les traditions de la diplomatie séculaire et substituent à la prudence ou aux lenteurs du Sénat l'audace de leur volonté propre, ou quand il envisage la possession de la Gaule comme le contrepoids par lequel Rome contre-balance l'influence orientale et comme la condition même de l'équilibre pour l'Empire romain, ce sont là éminemment des vues d'historien. Et c'est la preuve que M. Ferrero était bien destiné à être historien plutôt que philosophe ou romancier, qu'il avait la vocation et le « don. » A ce mérite initial s'en ajoutent d'autres chez le nouvel historien de Rome : la vivacité de l'intelligence, l'abondance des idées, la fertilité de l'invention qui ne le laisse jamais à court d'hypothèses, l'ingéniosité à trouver toujours des explications plausibles, l'esprit. Ajoutez un tempérament combatif, une ardeur de conviction qui le fait s'engager à fond, se pas-

sionner pour ses propres théories et vouloir à toute force nous persuader. Joignez encore un talent d'exposition, un art du récit, une faculté d'évocation qui nous donnent l'illusion d'assister aux événemens. On comprend de reste que, professeur ou écrivain, M. Ferrero attire, captive, retienne le public et s'impose si fortement à l'attention.

Si l'on veut préciser ce qui assigne à M. Ferrero une place à part et qui le distingue des autres historiens de Rome, le mieux est sans doute d'appliquer à cet écrivain si hardiment systématique sa propre méthode et de montrer comment dans son œuvre tout procède d'un même point de départ, comment toutes les parties s'organisent autour d'une même idée qui en détermine aussi bien les qualités et les défauts. Or, s'il était doué pour l'histoire plutôt que pour tout autre genre, cependant M. Ferrero n'y est pas arrivé directement. Il n'a pas eu la même formation qu'un élève sorti de notre école des Chartes ou du « séminaire » de Mommsen. Il a commencé par des études de sociologie. Sa curiosité s'est d'abord fixée sur les questions économiques et financières. Il s'est habitué à les apercevoir au centre de toute société et au fond de toutes choses. Il s'est familiarisé avec les procédés auxquels ont recours les spécialistes pour résoudre ou pour agiter ces problèmes. Et l'on sait de reste que les études historiques progressent à mesure qu'on y introduit et qu'on y utilise, pour leur part, les méthodes des sciences voisines destinées à devenir des sciences annexes. La sociologie est-elle d'ailleurs une science? Elle s'efforce du moins de dégager les lois auxquelles obéissent les sociétés humaines dans leur formation et leur décomposition. Ces lois, puisqu'elles sont des lois, doivent se comporter de façon identique, chaque fois que se trouvent réunies les mêmes conditions. Elles doivent se vérifier par des exemples. La sociologie ne saurait avoir un objet de pure spéculation, et elle comporte, au contraire, une application pratique et une utilité immédiate. Elle doit nous renseigner sur le moment de l'évolution sociale où nous sommes parvenus et nous aider à prévoir les phases par lesquelles le jeu normal des forces en présence exige que nous passions. Voulons-nous savoir, à une époque quelconque de notre développement, quels dangers nous menacent, quels abîmes nous côtoyons, ou peut-être de quel progrès la crise que nous traversons est l'inévitable préface? Recherchons dans le passé les époques où se sont combinés les mêmes élémens, où ont agi les mêmes fermens par lesquels notre société est travaillée.

C'est ainsi que la question s'est posée à M. Ferrero. Très engagé

dans la mêlée moderne, militant du socialisme, il s'est demandé quelle période de l'histoire offrait avec notre époque les plus frappantes analogies. Il lui a semblé que c'était celle où l'ancienne société romaine fait place à une société nouvelle, où la Rome républicaine se change en la Rome impériale. Que ce soit aux dernières années du XIXe siècle, ou que ce soit à la veille de l'ère chrétienne, un monde fait place à un autre. Ce rapprochement s'est imposé à l'esprit de l'historien, comme certaines associations d'idées, d'images, de mots, s'imposent au poète. De la valeur de ce rapprochement va dépendre la valeur de son œuvre. Est-il besoin de faire remarquer d'ailleurs combien cette étude comparée du passé et du présent peut nous aider à mieux comprendre l'un et l'autre? En transportant dans le passé les enseignemens que nous devons à l'expérience des temps, nous l'éclairerons. En apercevant le travail qui se fait autour de nous sous la forme arrêtée et précise des événemens de jadis, nous le rendrons visible et palpable. Le passé redeviendra actuel, l'actualité prendra le relief, la consistance, la netteté de ce qui est non pas en voie de se faire, mais déjà accompli. Par une réciprocité de services, la sociologie nous mène à l'histoire, et l'histoire sert d'illustration à la sociologie.

Que M. Ferrero ait vu juste en faisant choix de la décadence romaine pour la rapprocher de l'état de notre monde moderne, cela n'est guère contestable. Et à mesure que nous avançons dans la lecture de ses livres, il est singulièrement intéressant de voir peu à peu se découvrir les traits communs aux deux époques. L'ancienne société romaine était aristocratique, guerrière, agricole, fondée sur l'autorité familiale et sur une discipline austère. Un trait va dominer toute la société nouvelle, le désir des jouissances, le goût du bien-être. « Il en arrive toujours ainsi dans l'histoire : le désir d'agrandir son propre train de vie naît d'abord chez quelques-uns seulement, mais si ceux-ci ne sont pas vaincus par la résistance des vieilles mœurs qu'ils doivent en partie troubler pour se satisfaire, on voit grossir à chaque génération le nombre de ceux qui veulent participer aux jouissances nouvelles et s'accroître leurs désirs par la contagion de l'exemple et par la nécessité presque mécanique des événemens, au fur et à mesure que l'ancienne société périt... Tout alors change, traditions, institutions, idées, sentimens, pour satisfaire l'universel besoin d'une existence plus riche. » Le fait est qu'on voit à Rome des courans révolutionnaires envahir tout à la fois droit privé, éducation, littérature. Sous l'action de l'unique désir de jouir vont se dissocier et s'anémier toutes les forces qui jusqu'alors avaient formé un puissant organisme, et

d'abord celle de la famille. Le *paterfamilias* voit chaque jour disparaître un peu de sa toute-puissance de père, comme de son autorité de mari et de chef de maison. Il n'est plus souverain maître de ses biens et la loi restreint sa liberté de tester. La femme fait sa révolution. « Déjà (un siècle avant notre ère) apparaissaient les corruptions et les perversions qu'occasionne dans le monde féminin la civilisation mercantile, riche, cultivée et voluptueuse : la vénalité des femmes des classes élevées qui font entretenir leur luxe par des hommes riches ; l'ascendant des femmes intelligentes et corrompues sur les hommes affaiblis par les plaisirs et disposés à apprécier plus dans la femme le vice amusant que l'honnêteté ennuyeuse ; la chasse à la dot et la tyrannie exercée par la femme riche sur son mari besogneux ; le féminisme, c'est-à-dire la tendance des femmes à vivre comme les hommes, à étudier, spéculer, monter à cheval, jouer, faire de la politique. » La « femme nouvelle » a fait son apparition dans cette société en désarroi ; d'ailleurs on ne l'épouse guère, l'homme ne voulant plus subvenir aux dépenses d'un ménage et accepter la charge d'élever des enfans. Ceux qui ont commis l'imprudence d'aliéner leur liberté de célibataires, la reprennent en divorçant. On déserte la campagne pour se porter en foule vers les villes ; on répudie les travaux de l'agriculture, pour ceux moins fatigans et plus rémunérateurs du commerce et de l'industrie. Même dégoût du métier militaire ; l'aisance, la culture, en affinant les âmes, les avaient amollies. « A mesure que croissaient l'aisance, l'orgueil, les vices, la cupidité de cette oligarchie mercantile d'artisans, d'affranchis, d'entrepreneurs, d'armateurs, qui formaient alors le peuple romain, l'idée que le peuple devait être maître en toutes choses faisait de grands progrès : elle avait déjà détruit la discipline dans l'armée. » Les idées venues de l'étranger séduisent les jeunes gens et leur inspirent, avec le mépris de la tradition, l'orgueil de leur valeur intellectuelle. Les classes supérieures, absorbées par leurs affaires privées ou par leurs plaisirs, abandonnent l'État aux mains des politiciens professionnels. Ceux-ci ont intérêt à s'appuyer sur les ouvriers des villes et peu à peu le pouvoir de l'État grandit démesurément, s'augmente de tout ce que perdent les corps constitués et se dresse lui seul en face des individus réduits par leur émiettement à l'impuissance... Le désir de jouissances pénétrant toutes les classes, la puissance de l'argent se substituant à toutes les autres et faussant toutes les conditions de la vie, la dislocation de la famille amenée par l'abus du divorce et par les prétentions féministes, l'anarchie intellectuelle et morale, le

cosmopolitisme, l'antimilitarisme, autant de traits qui appartiennent en commun à ce que l'on a appelé la « décadence » romaine et que nous appelons notre civilisation.

Mettant ainsi à l'origine de tout le long mouvement des transformations sociales la recherche du bien-être, c'est par le jeu des forces économiques et financières que M. Ferrero va expliquer toute l'histoire romaine, depuis l'époque de Lucullus. Il fallait, pour fonder une bourgeoisie mercantile, un vaste empire et une suprématie militaire. Les hautes classes, et surtout l'oligarchie politique n'avaient d'autre ressource que les profits des opérations militaires, les riches butins, les impôts, les rançons, les présens que procuraient les guerres. « Après les grandes fortunes qu'avaient faites Lucullus et Pompée, après les millions qu'avaient gagnés leurs généraux, après les grosses sommes amassées aussi par de modestes personnages qui les avaient suivis, les hommes politiques de Rome, tous leurs amis et leurs parens rêvaient de pouvoir imiter leur exemple dans une partie du monde qui n'eût pas encore été parcourue par les armées romaines. » De là l'impérialisme romain et la nécessité des continuelles conquêtes. Les pays qui tenteront de préférence la convoitise de l'envahisseur seront, bien entendu, les plus riches. La Gaule, considérée comme pauvre, n'a été conquise que par raccroc; envahir la Perse et reconstituer l'empire d'Alexandre, tel est le rêve qui hante César, comme il a hanté Crassus et Lucullus. Rome va désormais regarder sans cesse vers l'Orient riche et raffiné. Et par là elle travaillera à sa propre perte; car la civilisation orientale est en contradiction absolue avec la tradition nationale de l'Italie, et il faut que l'une des deux absorbe l'autre. Ainsi présentée, la suite des événemens devient aisée à saisir. La destinée des particuliers obéit, comme celle de l'État, aux exigences toujours plus impérieuses des besoins d'argent et à la pression de plus en plus accablante des dettes. Les luttes sociales, politiques, religieuses, se ramènent à l'éternel conflit entre l'Orient et l'Occident, conflit dans lequel la naissance même et la diffusion du christianisme ne sont qu'un épisode plus considérable que les autres. Tout se ramène à quelques causes qui elles-mêmes se fondent dans une cause unique. Comment ne pas être séduit par la parfaite cohésion de ce système, par sa belle ordonnance, par la simplicité de ses lignes et par la commodité que nous en pouvons tirer pour résoudre tout ce qui nous embarrasse?

Pour donner une idée plus nette et plus complète de ce système d'un historien sociologue, il est nécessaire d'indiquer quelques-unes

des conséquences qu'il entraîne et dont la principale est de réduire presque à néant l'action des grands hommes, en ramenant ceux-ci à des proportions bien faites pour réjouir notre médiocrité. Car n'est-ce pas de nous et de l'erreur où nous nous complaisons qu'ils tirent toute leur apparente grandeur? C'est nous qui voulons voir en eux des agens clairvoyans, volontaires et actifs, alors qu'ils ne sont que les instrumens d'une puissance qu'ils ignorent. « La loi de la vie était alors ce qu'elle est à tous les âges, et les grands hommes de cette époque-là n'ignoraient pas moins que ceux des autres époques l'œuvre historique dont ils allaient être à la fois les instrumens inconsciens et les victimes; ils étaient, comme tous les autres êtres humains, le jouet de ce que nous pouvons appeler le Destin de l'histoire et qui n'est que la coïncidence et la précipitation imprévue des événemens et la détente des forces cachées. » C'est nous qui créons par une illusion tout le prestige de ces fameux héros et de ces politiques profonds. Ils ne savent pas ce qu'ils veulent, et ils ne veulent pas ce qu'ils font; mais nous supposons bénévolement qu'ils ont prévu toutes les conséquences de leurs actes, telles que le temps les a peu à peu produites et que l'éloignement nous permet aujourd'hui de les découvrir. Ils ont été emportés par les événemens, ils ont accompli une œuvre qui dépassait leurs intentions, ils ont assumé des responsabilités au-dessus de leurs forces, ils ont reçu des honneurs ou porté le poids d'une infamie sans rapport avec leur mérite véritable. Tout juste sont-ils les prête-nom dont nous nous servons pour désigner l'action des forces anonymes et collectives.

L'exemple le plus significatif de cet évanouissement d'une grande figure noyée par les vagues obscures et par les remous incertains des faits, nous est fourni par l'étude que M. Ferrero consacre à Jules César. On a peine à lire sans un peu de stupeur le récit qui remplit tout son second volume, d'ailleurs l'un des plus intéressans. On s'étonne que la conquête des Gaules ait été un si gros événement et le conquérant un si mince personnage. Mais il paraît que César s'y aventure sans dessein. sans connaissance du pays ni des habitans : une erreur involontaire, la guerre contre les Helvètes, l'entraîna où il n'avait nul dessein d'aller. Singulière campagne, dont la merveille est qu'une série ininterrompue de fautes, d'hésitations, de contradictions et d'échecs, se soit totalisée en triomphe définitif. César s'engage dans la guerre civile, comme il avait fait dans la guerre des Gaules, sans le vouloir. Après Pharsale, s'il prend le pouvoir suprême, c'est non pas qu'il le souhaite, mais parce qu'il y est acculé : il n'a pas su être l'au-

teur de sa victoire, mais il va en devenir le prisonnier. Parvenu à la dictature, il ne pourra jamais s'y installer avec sécurité : toujours à la veille d'être abandonné, aussi peu maître de l'univers que maître de soi, il n'a été que le fantôme d'un ambitieux et d'un tyran. Après quoi une dernière surprise nous est réservée : c'est d'entendre l'historien appliquer encore à César la qualification d'homme de génie, soit qu'il ait cédé à l'habitude, soit que cet ennemi des grands hommes ait voulu se livrer à une exécution retentissante et trancher d'un seul coup toutes les têtes qui dépassent le niveau moyen.

En revanche, toute l'influence est reportée du côté de l'œuvre inconsciente des foules, et toute l'importance attribuée aux infiniment petits. Les campagnes des grands généraux et les savantes combinaisons de leur stratégie n'ont laissé d'elles-mêmes qu'un vain souvenir; pourtant il arrive qu'on en voie survivre un résultat imprévu, modeste autant que précieux, et qui dure jusqu'à nous. Par exemple, Lucullus, parmi beaucoup de dépouilles, rapporta du Pont un arbre ignoré jusque-là, le cerisier. « Quand, au printemps, nous voyons au milieu d'un champ un cerisier étaler la neige violacée de ses fleurs, souvenons-nous que c'est là, échappé aux naufrages historiques de vingt siècles, le dernier vestige des conquêtes gigantesques de Lucullus. » Les réformes par lesquelles les législateurs se proposaient de sauver la société ont disparu, avec ces sociétés qu'elles n'ont pas préservées de la ruine. Mais voici qu'au cours d'une année, et précisément marquée par une recrudescence de troubles, les marchands exportent dans les provinces de l'huile fabriquée en Italie. C'est un petit fait et qui, à l'époque, passa presque inaperçu. « Ce petit fait a son importance, parce qu'il nous montre que même au milieu de cette terrible dissolution politique, et en dehors des quelques guerriers et politiciens dont la personnalité encombre l'histoire, une multitude d'hommes qui n'ont pas laissé de nom continuaient, infatigables, à transformer l'agriculture et l'industrie. » Tels sont les véritables ouvriers du progrès, les seuls auxiliaires utiles à l'humanité dans sa marche en avant.

Comme nous aimons à personnifier dans un homme certains momens décisifs de l'histoire, de même nous nous plaisons à rendre compte des plus grands changemens de la politique par des explications romanesques. L'ironie des moralistes aime à assigner aux grands faits de petites causes. « Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, la face du monde était changée... » Les anciens n'avaient pas manqué de fabriquer ce « roman d'amour » qu'ont repris après eux tous

les historiens d'Antoine et de Cléopâtre. M. Ferrero ne peut croire qu'un homme porté par la fortune au sommet de la grandeur et devenu le premier personnage du monde, ait tout sacrifié à un caprice des sens. Dans cette prétendue folie amoureuse, il ne veut voir qu'un calcul politique. Antoine avait formé le plan de détacher de l'Occident la partie orientale de l'empire romain et de s'y créer un domaine indépendant. Pour atteindre son but, il avait besoin de l'appui de la reine d'Égypte, qui, elle-même, ne pouvait se passer du secours d'Antoine. L'amour ne fut pour rien dans l'affaire. Ainsi se trouve rétablie la suite logique des événemens : le cours régulier de l'histoire ne saurait être dérangé par ces accidens, le génie et la passion.

Mais voilà bien la conclusion qu'il nous est difficile d'accepter. Nous entrons en méfiance contre un système qui laisse si peu de place à l'imprévu. Nous nous demandons si la marche de l'histoire est aussi rectiligne et sa trame aussi simple, et si l'auteur n'a pas sacrifié aux exigences de sa thèse la réalité humaine infiniment plus complexe. Certes les besoins matériels rendent compte de beaucoup de choses, mais ils ne les expliquent pas toutes. Nous voulons être de mieux en mieux nourris, habillés, logés ; mais nous sommes aussi bien conduits par des aspirations plus relevées, et les idées, elles aussi, ont leur force. L'évolution économique et financière de Rome ne l'a pas seule jetée dans la voie des conquêtes, où, aussi bien, on la trouve engagée dès ses plus lointaines origines. De tout temps l'esprit de domination avait habité l'âme romaine, et depuis l'époque des luttes contre les Albains ou les Samnites, jusqu'à celle de la conquête des Gaules ou de l'Égypte, il ne fit que s'accroître par un développement régulier à mesure que le succès reculait la limite des ambitions. C'est un rêve de gloire, c'est une foi mystique dans les destinées de la Ville éternelle qui a fait des Romains les maîtres du monde.

Certes l'idée d'une lutte entre deux civilisations contraires est une idée juste et féconde. Certes l'infiltration des mœurs étrangères a été un actif élément de décomposition pour la nationalité romaine. Encore est-il besoin d'apporter à cette vue bien des atténuations et c'est être en partie dupe des mots que d'opposer, comme deux entités irréductibles, Orient et Occident. Fort avant le temps des grandes luttes qui marquèrent la fin de la République, le travail de pénétration avait commencé et l'Occident avait fait à la civilisation orientale plus d'un emprunt. Aussi bien des tendances identiques se faisaient plus ou moins sentir sur les points les plus différens du monde des anciens, comme aujourd'hui toutes les nations se trouvent aux prises

avec les mêmes problèmes et travaillées à peu près par les mêmes besoins.

Il est exact encore que l'histoire se recommence sans cesse et que le présent nous aide à comprendre le passé. M. Ferrero est infiniment habile à moderniser toutes les choses d'autrefois. Veut-il nous faire saisir l'importance du rôle de Lucullus qui n'éveille dans notre esprit que des souvenirs peu nets et des images effacées? il nous transporte brusquement dans l'histoire contemporaine et substitue à la silhouette vague du général antique l'effigie en plein relief de Napoléon surgissant, pour la révolutionner, dans l'Europe d'il y a cent ans. A l'idée toute livresque d'une Italie en train de se démocratiser au lendemain des guerres puniques, il substitue la notion récente et concrète des changemens occasionnés par les progrès de l'industrie en Angleterre et en France au XIXe siècle, dans l'Italie du Nord et en Allemagne depuis 1848, dans l'Amérique de Washington et de Franklin depuis la guerre de Sécession. L'aristocratie romaine devient celle de notre faubourg Saint-Germain, et la plèbe cosmopolite enrôlée par César pour les élections devient la Tammany Hall de New-York. Auguste est un Président de république, Néron un intellectuel et Agrippine une nationaliste. C'était déjà le procédé dont Renan avait étrangement abusé. Entre des civilisations que séparent tant de siècles, il faut qu'il y ait, malgré tout, des différences essentielles, énormes, et qui rendent inacceptable une assimilation trop absolue. C'est une nuance à garder, et M. Ferrero n'en tient pas toujours suffisamment de compte.

Si d'ailleurs l'historien de la *Grandeur et Décadence de Rome* est coutumier de certaines exagérations, n'est-ce pas encore un effet de sa formation intellectuelle? Ce sociologue a manqué d'une sorte de première éducation historique. Beaucoup des vues qu'il propose sont moins nouvelles qu'il ne se l'imagine et moins personnelles qu'il ne le croit avec une incontestable bonne foi. D'autres avant lui les avaient indiquées, développées, enseignées; mais il vient de les découvrir, et il s'en est avisé par lui-même; il apporte à les mettre en valeur cet élan et cet emportement, cette complaisance et cette outrance qui sont presque indispensables quand on veut attirer l'attention sur une vérité jusqu'alors insoupçonnée ou méconnue. Le rôle même des forces économiques, dans l'avènement et les transformations de l'empire, n'avait pas échappé aux historiens de Rome; ce qui appartient en propre à M. Ferrero c'est d'y avoir tant insisté, de l'avoir grossi et parfois au delà d'une juste mesure.

Par suite de ce même souci, très louable, de ne relever que de lui-

même et de rompre avec la routine, M. Ferrero ne résiste pas toujours à la tentation de prendre le contre-pied de l'opinion courante, et de se mettre en opposition avec les historiens qui l'ont précédé. Mommsen, qui admirait César, résumait ainsi son opinion sur lui: « César fut certainement un grand orateur, un grand écrivain et un grand capitaine, mais il ne devint tout cela que parce qu'il était un parfait homme d'État. » M. Ferrero prendra plaisir à nous faire remarquer que son opinion est précisément à l'opposé : « Dans la politique romaine, César put devenir un grand général, un grand écrivain, un grand personnage, mais non un grand homme d'État. » S'il rabaisse César qui jouit d'une réputation assez bien établie, en revanche il élève Pompée assez maltraité par l'histoire : « Ce n'était pas un petit esprit, comme se sont plu à le dire plusieurs historiens modernes, mais un grand seigneur intelligent qui avait tous les défauts et toutes les qualités de la vieille noblesse et à qui son époque et les circonstances finirent par imposer une tâche au-dessus de ses forces... Toutefois la part qu'il eut dans l'histoire de Rome ne peut être oubliée : il annexa au territoire romain la patrie de Jésus dont la conquête eut par ses résultats, comme celle de la Gaule, la plus grande importance. » De même encore il s'inscrira en faux contre l'opinion assez dédaigneuse que beaucoup professent au sujet de la politique de Cicéron : « Les historiens d'aujourd'hui ont à coup sûr beau jeu, quand ils s'appliquent à nous montrer les faiblesses, les hésitations et les contradictions de Cicéron... Il y a cependant autre chose à voir dans Cicéron et dans le rôle historique qu'il a joué... Il fut le premier homme d'État appartenant à la classe des intellectuels, et par conséquent le chef d'une dynastie aussi corrompue, vicieuse et malfaisante que l'on voudra, mais dont l'historien, même s'il la déteste, doit reconnaître qu'elle a duré plus longtemps que celle des Césars, car, depuis Cicéron jusqu'à nous, elle n'a jamais cessé de dominer l'Europe pendant vingt siècles. » La fuite des galères égyptiennes qui décida du sort de la bataille d'Actium, au lieu d'être une désertion, est une manœuvre combinée d'avance avec Antoine. Auguste, dont on fait volontiers le continuateur de César et l'exécuteur de son programme, tente une entreprise toute nouvelle qui est de gouverner avec l'ancienne aristocratie reconstituée, etc. Quelle que puisse être, d'ailleurs, la part de vérité qu'enferment ces opinions, nous nous demandons si elles ne procèdent pas de quelque parti pris, et si l'écrivain ne jouit pas à part lui de l'étonnement qu'elles causeront à son lecteur.

Aussi bien un certain goût du paradoxe, une recherche du mot à effet et de la formule saisissante, ne mettent dans ce grand ouvrage que des taches légères. Il est possible, encore, comme le lui reprochent quelques historiens de profession, que M. Ferrero ne tienne pas toujours suffisamment en bride son imagination, qu'il se contente parfois de vraisemblances et tire des textes un peu plus qu'ils ne contenaient. Son mérite est très grand. Ce qui chez lui est merveilleux et qui le rend digne de tous les éloges, c'est le talent de mise en scène. Historien philosophe, il est peut-être plus encore un historien artiste, tant il y a d'éclat dans les tableaux, de mouvement dans les scènes, et de relief dans les portraits dont il sème la trame de son récit. Ses personnages, s'ils ont un peu trop l'air de notre temps, ont du moins cette supériorité sur tant de personnages historiques : ils vivent. S'il répète parfois, sans le savoir, ce que d'autres avaient dit avant lui, il le redit à sa manière : l'ordre et la disposition, l'accent et le ton sont bien à lui. Et la part une fois faite aux conjectures trop aventureuses et aux opinions dénuées de fondement, il reste encore à son actif assez de vues vraiment originales et de nouveautés solides. Certaines de ses idées sont contestables et veulent être discutées; mais voilà justement ce dont nous nous réjouissons! Grâce à lui, les questions qu'il traite recommencent à provoquer la discussion. L'œuvre encore inachevée du brillant historien nous a déjà rendu ce service incomparable : elle a ramené l'attention du public lettré sur la « matière » de l'antiquité et fait des idées de César, des rêves d'Antoine, et de l'administration d'Auguste des sujets d'aujourd'hui.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN FONCTIONNAIRE ALLEMAND :
LE PRINCE CLOVIS DE HOHENLOHE-SCHILLINGSFÜRST

Denkwurdigkeiten des Fürsten Chlodwig zu Hohenlohe-Schillingsfürst, 2 vol. in-8°, Stuttgart, 1906.

Si les *Mémoires* du prince Clovis de Hohenlohe avaient été publiés cent ans, cinquante ans après la mort de leur auteur, personne, certainement, n'aurait songé à s'étonner de leur publication. Le défunt chancelier n'est pas le seul homme d'État qui ait eu l'excellente habitude de noter, au jour le jour, le détail des grands événemens politiques où il se trouvait mêlé; et maints autres, avant lui, l'ont fait plus librement que lui, avec plus de verve frondeuse, ou de mauvaise humeur, ou de finesse psychologique et de pénétration : et cependant, lorsque ont paru leurs mémoires, tout le monde leur a su gré de leur indiscrétion posthume, de la lumière nouvelle projetée par eux sur des hommes et des choses qui, désormais, n'appartenaient plus qu'à l'histoire. Ce qui donne aux *Mémoires* du prince de Hohenlohe un caractère singulier et exceptionnel, indépendamment de leur intérêt propre, — qui est, d'ailleurs, très vif, et d'une qualité beaucoup plus sérieuse et durable que ne le laisseraient supposer les menues anecdotes reproduites, depuis quinze jours, dans tous les journaux, — c'est que, suivant la volonté expresse de leur auteur, ces mémoires aient été publiés presque au lendemain de sa mort, tandis que bon nombre des personnages qu'il y met en scène continuent de vivre, et que persistent encore les suites directes de bon nombre

des événemens dont il nous y raconte les causes ou les circonstances secrètes. Voici un homme qui, durant plus d'un demi-siècle, a été, pour tous les maîtres qu'il a servis, un serviteur modèle, si sûr, si soumis, si dévoué, qu'ils se sont ouverts à lui de leurs confidences les plus intimes; il meurt à quatre-vingt-deux ans, riche, comblé d'honneurs, universellement respecté : et le voici qui, sur son lit de mort, ordonne à ses héritiers de rendre aussitôt publiques toutes ces confidences qu'il a reçues de ses maîtres, dans l'exercice des diverses fonctions qu'il a occupées! A quel sentiment peut-il avoir obéi, en agissant de cette façon ? A-t-il désiré se justifier, ou se glorifier, ou se venger, ou simplement nous surprendre, et s'imposer ainsi, de force, à notre souvenir? Il y a là un problème curieux, dont les éditeurs des *Mémoires* ont tout à fait négligé de nous parler dans leur « avant-propos. » C'est ce problème qui, je l'avoue, m'a surtout intrigué, durant la lecture que je viens de faire des deux gros volumes des *Mémoires* de l'ex-chancelier allemand : mais, hélas! je ne puis me flatter de l'avoir résolu. Tout au plus m'a-t-il semblé qu'une étude de la vie et de la personne du prince de Hohenlohe, telles qu'elles se manifestent à nous dans son livre d'outre-tombe, aurait de quoi faire mieux ressortir quelques-uns des élémens du problème, sauf pour nous à devoir en choisir la solution, arbitrairement, entre deux ou trois hypothèses de probabilité à peu près égale.

Dans une lettre à sa mère, le 23 novembre 1741, le jeune prince Clovis écrivait : « Je me trouve maintenant sans patrie, de par le monde; et il faut que je poursuive avec zèle la destination qui s'accommode le mieux d'un tel manque de patrie. » Toute sa vie, en effet, il a « poursuivi sa destination » avec un « zèle » admirable ; mais, toute sa vie, il a porté la peine du hasard qui l'avait fait naître « sans patrie. » Né, en 1819, à Rotenbourg-sur-la-Fulda, il était le second fils d'un prince médiatisé qui avait passé, tour à tour, par les armées autrichienne et prussienne, et avait fini par devenir major dans l'armée bavaroise. Lui-même, après avoir rêvé d'entrer dans l'armée anglaise, avait été fonctionnaire prussien, jusqu'au jour où la mort de son père avait fait de lui un sujet bavarois. Son frère aîné, cependant, restait au service de la Prusse; un autre de ses frères servait l'Autriche, et, en 1870, « s'employait énergiquement à obtenir l'intervention militaire de l'Autriche contre l'Allemagne; » plus tard, l'un de ses fils a pris la nationalité russe, pour avoir le droit de conserver, en Russie, un important domaine qui lui venait de sa mère. Ce n'est

qu'en 1870 que la création de l'unité allemande a enfin donné une patrie à l'ex-ministre bavarois; et le fait est qu'il a constamment, depuis lors, consacré son « zèle » à cet Empire allemand qu'il avait, de son mieux, contribué à fonder. Mais quand un homme a eu le malheur de naître « sans patrie, » toujours quelque chose lui manque que ne sauraient remplacer, pour lui, ni son attachement aux maîtres dont il dépend, ni la conscience et le soin qu'il apporte à remplir les devoirs de sa profession. Nulle part, d'un bout à l'autre des deux volumes du prince de Hohenlohe, sous le zèle du fonctionnaire et la parfaite honorabilité du gentilhomme, nous ne sentons cet amour passionné et irréfléchi du pays natal qui, lorsque l'intérêt de celui-ci est en jeu, nous distrait malgré nous de la préoccupation de nous-mêmes, et nous rend moins sensibles aux échecs ou aux déceptions de notre amour-propre. Si infatigablement et si loyalement qu'il travaille pour l'Allemagne, ce n'est toujours qu'en fonctionnaire que le prince de Hohenlohe travaille pour elle; tandis que son esprit lui est tout dévoué, nous avons l'impression que, dans son cœur, un coin demeure vide, — faute pour ce prince médiatisé d'avoir eu dès l'enfance, comme le commun des hommes, une patrie à aimer.

Et son malheur a voulu que, né sans patrie, il naquît aussi sans croyance religieuse. Son père était catholique, sa mère protestante; et pendant que lui-même et ses frères étaient élevés dans la religion catholique, leurs sœurs, à côté d'eux, recevaient les leçons d'un pasteur luthérien. De là, tout de suite, dans l'âme naturellement un peu froide et tout « intellectuelle » du jeune homme, une certaine hésitation en matière de dogme, une habitude de tiédeur religieuse, sinon d'indifférence; de là, dans son cœur, un second recoin vide, que les circonstances de sa vie allaient, et de plus en plus, l'empêcher de combler. Non pas qu'il ne se soit, d'abord, efforcé de respecter et de défendre, tout au moins, les principes religieux qu'on lui avait enseignés. A vingt et un ans, en 1840, il s'indignait de l'impiété de ses maîtres et de ses collègues à l'université d'Heidelberg. « Les plus grands philosophes, écrivait-il, se sont trouvés ramenés, par leurs recherches, aux vérités fondamentales du christianisme; et voici que des créatures sans valeur, qui n'ont pas encore philosophé plus haut que leurs bottes, veulent s'affranchir de la foi, de la vraie piété! » Des traces de cette disposition d'esprit ont persisté, chez lui, jusqu'en 1853, où deux longs extraits de son journal intime nous le montrent effrayé des conséquences sociales et morales de l'opposition croissante entre la science moderne et le dogme chrétien. Mais déjà la religion

ne se recommandait plus à lui que de ses avantages politiques. « Pour que s'épanouisse une grande Allemagne libre, écrivait-il en 1848, il faut qu'elle devienne un peuple sain, robuste et *pieux!* » L'année suivante, il se proposait « d'utiliser, en Orient, l'élément religieux du clergé catholique pour répandre et fortifier l'influence allemande. » Et déjà avait surgi, à l'horizon de sa pensée, ce spectre des Jésuites qui, désormais, n'allait plus cesser de le hanter, jusqu'au dernier jour de sa longue carrière.

Car c'est sans aucune exagération que l'on pourrait dire que, sa vie durant, et en dehors des opinions diverses que lui imposaient ses fonctions, le prince de Hohenlohe n'a eu, pour son compte, qu'une seule opinion qui l'émût profondément, au point de le conduire même, parfois, à se départir de sa « passivité » professionnelle : à savoir, la crainte et la haine des Jésuites. Jamais, peut-être, l'auteur du *Juif-Errant* n'a trouvé un disciple aussi convaincu, ni aussi fidèle. Dès 1846, le jeune député bavarois « découvre tout à coup l'abîme où la politique des Jésuites a failli le précipiter; » et il demande à Dieu la force « de résister aux tentations de cette société diabolique. » Depuis lors, le cauchemar des Jésuites ne le quitte plus. Un séjour qu'il fait à Rome en 1856, « lui révèle de plus en plus la différence qu'il y a entre les sectateurs des Jésuites et le reste du clergé. » Puis, après son retour en Bavière, c'est assez qu'un personnage politique quelconque le combatte, ou simplement ne le soutienne point, pour qu'il découvre aussitôt en lui « un agent des Jésuites. » Son maître et protecteur Bismarck, en 1871, lui semble-t-il hésiter à soutenir ses projets de campagne contre les catholiques? Hohenlohe s'épouvante de « l'influence des Jésuites sur le chancelier! » Il déplore que « la nécessité absolue de chasser d'Allemagne les Jésuites n'ait pas encore pénétré au fond du cœur de la nation entière. » Quant à lui, il ne se lasse point d'affirmer « que l'empire allemand ne sera véritablement constitué qu'après l'expulsion des Jésuites, » et de toute la partie du clergé qu'il croit être à leurs ordres. A Paris, pendant son ambassade, il note, avec un plaisir manifeste, un bruit suivant lequel tous les otages fusillés par la Commune auraient été « des adversaires des Jésuites; » et il ajoute, mystérieusement, que « personne n'a jamais pu savoir par qui ces otages avaient été désignés à leurs assassins. » Enfin, pour m'en tenir à ces quelques exemples, lorsqu'en 1877 le vieil empereur Guillaume lui fait part de son peu de goût pour la continuation de la lutte engagée, naguère, par Bismarck contre le clergé catholique, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui commence lui-même à

être un vieil homme, retrouve toute la fièvre de sa jeunesse pour se lamenter de « la voie de réaction où les Jésuites veulent entraîner l'Empereur. »

Aussi comprend-on sans peine que, dominé comme il l'était par cette passion, le prince de Hohenlohe n'ait point tardé à perdre le peu de foi catholique qu'on lui avait mis au cœur, lorsque, entre 1866 et 1870, pendant les trois années de son ministère bavarois, ses tendances prussophiles et son anti-jésuitisme lui ont valu l'opposition des catholiques de Bavière. De plus en plus, désormais, « catholique » allait devenir, pour lui, synonyme de « jésuite; » de plus en plus la préoccupation de ses intérêts politiques allait le détacher d'une religion dont son cœur n'avait jamais bien profondément ressenti le besoin. Dès 1868, une décoration accordée par Pie IX à l'un de ses adversaires bavarois avait achevé de le convaincre de la nécessité d'une politique anticléricale. Et cette conviction a été encore renforcée, chez lui, par sa liaison avec le fameux abbé Dœllinger, qui, dès 1868, a pris sur lui un empire absolu. C'est sous l'inspiration immédiate de Dœllinger que, en 1869, avec une énergie et une ténacité incroyables, il a essayé de décider tous les gouvernemens catholiques de l'Europe à empêcher la réunion du concile du Vatican. Pas un moyen qu'il n'ait employé pour rendre impossible cette réunion d'un concile qui, sans que nous puissions deviner pourquoi, lui apparaissait non seulement comme un danger pour la vie politique de l'Europe, mais comme une source certaine de maux et de catastrophes. En même temps, toujours sur les conseils de Dœllinger, il tentait de laïciser, d'un seul coup, les écoles bavaroises. Puis, lorsque cet ensemble de mesures antireligieuses eut abouti à son renversement par une majorité catholique et conservatrice, la création de l'Empire allemand lui fournit l'occasion de transporter à Berlin le mélange de convictions et de rancunes qui formait, à présent, sa doctrine politique. Pareil à ce martyr qui, interrogé sur son nom et son pays, répondait invariablement qu'il « était chrétien, » le prince de Hohenlohe, durant toute la seconde partie de sa carrière, aurait pu résumer tout son *credo* personnel en disant qu'il était « anticlérical. » Ce prince catholique, ce modèle des fonctionnaires, a été le principal initiateur, l'agent le plus actif et le plus infatigable du célèbre *Kulturkampf*. Chaque jour, entre 1871 et 1875, nous le voyons occupé à stimuler Bismarck, à rallier le groupe des « conservateurs libres, » à s'entendre, pour la lutte anticléricale, avec les « libéraux » de nuances diverses. De Paris même, ensuite, durant les onze années de son ambas-

sade, jamais il n'a perdu de vue la bataille entreprise, dans l'Empire allemand, à son instigation. En 1886, devenu gouverneur de l'Alsace-Lorraine, la persécution du clergé catholique a encore été la seule tâche qui lui tînt au cœur, le seul moyen qu'il crût proprement efficace pour achever de « germaniser » les provinces annexées. Et bien que le dernier chapitre de ses *Mémoires* ne nous apprenne presque rien de son rôle politique en qualité de chancelier impérial, j'imagine que la nécessité de renoncer au *Kulturkampf*, l'obligation de ménager et de flatter le centre catholique, ne doivent pas avoir peu contribué à aggraver le sombre pessimisme qui nous apparait dans son journal et dans toutes ses lettres de cette période.

En tout cas, on peut aisément se faire une idée de l'action exercée par une telle conduite politique sur les croyances religieuses intimes du prince de Hohenlohe. Jusqu'au bout, avec sa conscience et sa ponctualité naturelles, ce promoteur du *Kulturkampf* a continué la pratique extérieure de sa religion : mais, au fond de l'âme, le vide de jadis paraît bien avoir toujours duré, sans que l'approche de la mort ait eu d'autre effet que de le rendre plus sensible et plus douloureux. C'est de quoi nous trouvons un témoignage caractéristique dans une série de lettres écrites par le prince Clovis, pendant les dernières années de sa vie, à sa sœur, la princesse Élise de Salm-Horstmar. En vain celle-ci, protestante, mais remplie de la plus belle ferveur chrétienne, s'efforce-t-elle de rappeler à son frère les bienfaits et le charme de la vie religieuse : ni ses raisonnemens ni ses prières n'ont de prise sur le scepticisme du vieil homme d'État. « Lorsque tu me cites des passages de l'Écriture, lui répond-il, je ne manque pas à sentir ce qu'ils ont de touchant ; mais, avec tout cela, je ne puis m'empêcher de songer que les Évangiles ont d'abord été parlés en hébreu, puis écrits en grec, et puis traduits en latin ou en allemand, et qu'il est probable que bien des choses, en chemin, y ont changé de sens. Tout au fond de moi, je garde un certain sentiment vague de foi et d'espoir ; mais là-dessus ma raison entre en scène ; et tantôt c'est elle qui l'emporte, tantôt ce sentiment de mon cœur. » Plus tard encore, en 1889, le prince annonce à sa sœur qu'il a trouvé désormais un équivalent au christianisme, qu'elle ne se fatigue pas de lui recommander, dans une sorte de boudhisme schopenhauérien qui, « ayant traversé les souffrances du monde et la peccabilité de la Volonté, s'élève, par la résignation, à un pur état de contemplation. » Mais cet état lui-même ne semble pas l'avoir satisfait définitivement : car l'une de ses dernières lettres à sa sœur, quelques mois avant sa mort, nous le montre partagé, de

nouveau, entre son désir de se reposer dans la foi et son impuissance à s'y reposer. « Tout ce que tu me dis dans ta lettre sur la résurrection est juste, mais ne m'explique point ce qu'a d'incompréhensible l'éternité du temps et de l'espace. Et que le temps et l'espace soient éternels, c'est chose dont on ne saurait douter. C'est là une vérité grande, imposante, une vérité effrayante; et j'avoue qu'elle est inconciliable avec l'athéisme. »

Privé, de par sa naissance, du double appui moral que donnent au commun des hommes l'amour d'une patrie et l'habitude d'une foi religieuse, le prince de Hohenlohe s'était donc décidé, de très bonne heure, à « poursuivre avec zèle une destination pouvant s'accommoder de telles circonstances. » Il aurait pu trouver cette destination dans l'armée, où maints de ses parens s'étaient distingués ; mais ses goûts et tout son naturel le portaient plutôt vers le service civil. Il était, d'instinct, réservé, prudent, sobre de paroles. A dix-neuf ans, il recherchait la solitude afin de « pouvoir donner audience à ses pensées. » Un peu plus tard, il notait dans son journal que, de plus en plus, « il était tenu à se méfier de tout et de tous. » Avec cela, un caractère foncièrement « passif, » — lui-même nous l'apprend. — Les attestations de ses professeurs s'accordaient à louer « son sérieux, son application, la façon dont il mettait son point d'honneur à bien s'acquitter de toutes les tâches qu'on lui imposait; » mais toujours il avait besoin qu'on lui imposât des tâches, et rien ne lui était plus pénible que d'être laissé librement à soi-même. D'instinct, aussi, il avait le respect de tous les souverains et grands personnages, du moins jusqu'au jour où la mort ou la disgrâce les dépouillait de leur autorité. Pas une fois, à travers les deux volumes de ses *Mémoires*, il n'a parlé irrévérencieusement des maîtres qui l'ont employé pendant le temps qu'il les a servis : sauf ensuite à découvrir tout à coup leurs défauts, après leur mort, ou bien, comme pour Louis II de Bavière, ou encore pour Bismarck, lorsqu'il a fini de dépendre d'eux. Enfant, il n'avait pas de plus grand plaisir que de faire sa cour aux familles régnantes; et le dernier morceau politique de ses *Mémoires*, au lendemain de la démission qu'il a dû donner de son dernier poste, est un hommage aux admirables vertus morales et religieuses du jeune empereur qui vient de le congédier. Ainsi ce prince dépossédé, se trouvait, évidemment, prédestiné à devenir un parfait fonctionnaire; et vraiment il n'a pas eu de cesse qu'il ne le devînt.

Ne pouvant pas, comme il l'aurait voulu, entrer tout de suite dans

la diplomatie, il a sollicité et obtenu, en 1843, un emploi dans l'administration prussienne, où ses chefs, de même que naguère ses professeurs, ont été unanimes à le louer de son application intelligente et sûre. Malheureusement, ainsi que je l'ai dit, sa nouvelle qualité de sujet bavarois l'a contraint, trois ans après, à reprendre son indépendance: sur quoi, aussitôt, il s'est mis en quête de quelque autre emploi. En 1851, en 1860, nous le voyons se désoler de ne pouvoir point trouver « une occupation durable et une position fixe. » Il écrit à sa sœur que la vie de gentilhomme campagnard, dans son château de Schillingsfürst, lui devient de plus en plus à charge, et qu'il ne sera heureux que lorsqu'il aura trouvé un travail qui l'absorbe tout entier. « Lorsqu'un homme de mon âge est sans travail, toutes les distractions au monde ne peuvent rien contre son ennui, » lisons-nous encore dans une lettre du 22 février 1862. Pendant vingt ans, entre 1846 et 1866, le jeune prince interroge anxieusement l'horizon, pose infatigablement sa candidature à tous les postes vacans. Enfin, le 31 décembre 1866, après toute sorte de démarches et de négociations, il obtient la présidence du cabinet bavarois : dans la visite qu'il fait à Louis II, il déclare à son souverain qu'il est résolu à renoncer aux privilèges de son rang, pour « se considérer simplement comme un fonctionnaire. »

Ses *Mémoires* ne sauraient, naturellement, suffire à nous faire connaître ce qu'a été ce ministère bavarois, et dans quelle mesure le prince de Hohenlohe a servi les intérêts de la Bavière en subordonnant, autant qu'il l'a fait, les destinées de ce royaume à celles de la Prusse. Mais certes il a mis à ses nouvelles fonctions l'activité, le soin, la conscience professionnelle qu'il ne pouvait s'empêcher de mettre à tous les travaux dont on le chargeait; et la nécessité où il s'est trouvé d'y renoncer, en 1870, a été pour lui une catastrophe dont il a eu beaucoup de peine à se consoler. Sans cesse, pendant les années qui ont suivi, ses démarches pour redevenir ministre en Bavière se sont entremêlées d'une mauvaise humeur, plus ou moins consciente, contre la nation bavaroise et son souverain. Ni la faveur que lui témoignaient le vieux Guillaume, son fils, et le chancelier, ni la passion avec laquelle il préparait et entretenait le *Kulturkampf*, rien ne réussissait à lui faire oublier qu'il avait eu naguère une « occupation stable, » et qu'il l'avait perdue. Tous ses écrits de cette période nous le représentent inquiet, désemparé, mélancolique, excité encore dans sa haine des Jésuites par le pénible sentiment de son inaction. Mais en 1874, au contraire, dès qu'il est nommé à l'ambassade de

Paris, le ton de son journal change entièrement. Le nouvel ambassadeur a retrouvé son calme naturel; il s'intéresse à tout, approuve tout, sourit à la vie : les premières années de son séjour à Paris, à en juger par ses *Mémoires*, semblent bien avoir été sa seule vraie jeunesse. Encore n'est-il si heureux que parce qu'il a énormément à faire. Deux ou trois fois par an, il accourt à Berlin, pour y recevoir les instructions de ses chefs. Bismarck, immanquablement, lui recommande de travailler à empêcher la France de se remettre du coup qu'il lui a porté ; après quoi le vieil empereur, non moins immanquablement, lui déclare qu'il désire vivre en paix avec la France, et la laisser tout à fait libre de se relever. Et le prince de Hohenlohe, revenu à Paris, s'efforce de suivre tantôt les unes et tantôt les autres de ces instructions contradictoires, suivant « l'orientation » politique du moment. « S'orienter, » ce mot revient à chaque page, dans son journal intime : en bon fonctionnaire, jamais il ne cesse de tâcher à deviner d'où souffle le vent. Aussi est-on ravi de ses services, à Potsdam comme à Varzin; et lorsque, en 1880, Bismarck, fatigué et malade, projette de se faire remplacer, pendant quelques mois, par un homme sur le dévouement duquel il puisse compter, c'est aussitôt sur le fidèle Hohenlohe que s'arrête son choix. L'ambassadeur revient, provisoirement, servir à Berlin, et, somme toute, s'acquitte de sa charge intérimaire à la satisfaction de ses maîtres. Plus tard, en 1885, ceux-ci jugent à propos de le déplacer : ils lui enjoignent de quitter Paris pour prendre le gouvernement de l'Alsace-Lorraine. Et Hohenlohe s'empresse d'obéir, après avoir seulement réglé l'importante question de son uniforme, et avoir obtenu, malgré sa qualité de fonctionnaire civil, la double garde accordée au général Manteuffel, son prédécesseur. Et, une fois de plus, ses maîtres se félicitent de son zèle, de sa conscience, de sa docilité à remplir leurs ordres. Un jour, en vérité, il se permet de remontrer humblement au chancelier que les mesures de rigueur introduites par celui-ci en Alsace-Lorraine, à la suite des élections protestataires de 1887, risquent d'avoir moins d'avantages que d'inconvéniens ; mais Bismarck lui répond qu'il se trompe ; et le gouverneur, aussitôt, procède à l'application impitoyable du régime de contrainte qu'il a désapprouvé.

Ainsi vont les choses, jusqu'à ce que, dans les derniers mois de 1889, le prince Clovis, venu à Berlin pour « s'orienter, » découvre que la puissance de Bismarck est sérieusement compromise. Alors, tout de suite, d'une manière toute spontanée, inconsciente, et sans l'ombre d'une arrière-pensée, l'ancien confident du chancelier commence à se

sentir indigné du despotisme de celui-ci, et, notamment, de tout ce qu'a de dangereux sa politique de répression en Alsace-Lorraine : de telle sorte que, à la chute de Bismarck, les relations du prince de Hohenlohe avec lui sont déjà assez refroidies pour qu'il n'éprouve aucun embarras à se mettre entièrement à la disposition du nouveau chancelier. Le nouveau chancelier et le nouvel empereur, il les sert avec un dévouement et un zèle constans : sauf à être forcé de reconnaître, quelque temps après, lorsque son « orientation » lui a révélé la prochaine disgrâce du général Caprivi, que celui-ci n'a décidément pas le génie politique de son prédécesseur. Et maintenant c'est lui-même, le vieux prince de Hohenlohe, qui, tout naturellement, presque « à l'ancienneté, » se voit appelé à remplacer Caprivi. La chancellerie impériale, telle qu'elle lui est offerte, n'est plus l'enviable et redoutable pouvoir qu'elle était jadis, entre les mains du premier chancelier : elle est une fonction, « une occupation durable et fixe, » comme avaient été l'ambassade de Paris et le gouvernement des provinces annexées. Aussi bien le peu que nous savons de cette période finale de la carrière du prince nous porte-t-il à supposer que, là encore, ainsi que jadis à Munich, Hohenlohe s'est scrupuleusement « considéré comme un fonctionnaire. » Dans son journal du 7 avril 1897, il note les diverses éventualités qui peuvent « ébranler sa situation. » Le 4 janvier 1899, il écrit à un ami : « Je ne puis songer à suivre votre conseil d'abandonner la présidence du ministère d'État : Caprivi l'a fait, et y a perdu sa place. » Enfin, le 3 novembre 1900, il croit s'apercevoir « qu'un changement dans la personne du chancelier ne serait point désagréable à l'Empereur. » Sur quoi il se rappelle, fort à propos, « qu'il souffre d'un asthme et qu'il devient sourd : » et il sollicite de son maître la faveur de se retirer. « Mon départ s'est accompli de la façon la plus pacifique, sans aucune aigreur d'un côté ni de l'autre. »

D'un « côté, » tout au moins, ce départ a dû certainement « s'accomplir sans aucune aigreur ». Quand un châtelain constate que son garde-chasse commence à devenir trop vieux, il le congédie simplement, amicalement, après lui avoir assuré une honnête pension : et l'idée ne lui vient pas que l'excellent serviteur puisse ne pas avoir de cette fin de leurs rapports, la parfaite satisfaction qu'il en a lui-même. Ne l'a-t-on pas toujours connu, depuis un demi-siècle, fidèlement dévoué aux intérêts de ses maîtres, modeste, réservé, complaisant et docile, n'ayant point, évidemment, d'autre bonheur au

monde que la conscience d'avoir contribué à les rendre heureux? Et puis, au reste, en échange de ses services, dûment rémunérés, ne lui a-t-on point prodigué les petites attentions et les petits cadeaux; et le brave homme n'a-t-il pas juré, parmi ses larmes, au moment des adieux, que jamais il ne manquerait à prier pour ses bienfaiteurs? Il ne me paraît point douteux que, depuis le roi de Bavière jusqu'à Guillaume II, tous les maîtres qu'a servis le prince de Hohenlohe se sont séparés de lui « sans aucune aigreur, » bien certains de lui avoir laissé d'eux un souvenir mêlé de respect et de reconnaissance. Ils n'ont vu en lui que le fonctionnaire, — qu'il était, en effet, au plus haut degré; — et, l'ayant traité comme tel aussi affectueusement que possible, l'idée ne leur est point venue qu'il ait pu avoir le moindre motif de se plaindre d'eux. Mais, sous ce fonctionnaire qu'ils estimaient justement, il y avait un autre homme, qu'ils n'ont jamais pris la peine de découvrir et de ménager : un homme que chacune de leurs marques de condescendance risquait, plus ou moins, de blesser, et qui, de même qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'agir avec lui comme ils agissaient, ne pouvait, lui, s'empêcher de souffrir de leurs actes, et de s'en « aigrir. »

Sous le diplomate, l'administrateur, le confident qu'ils connaissaient, il y avait quelque chose comme un parent pauvre, un prince dépossédé qui n'oubliait pas que sa race était, au moins, l'égale de la leur. A la façon dont Hohenlohe parle, une fois ou deux, des « médiatisés, » nous devinons la très haute opinion qu'il se faisait de leurs droits. Il avait beau promettre de « renoncer à son rang, » pour « ne se considérer que comme un fonctionnaire, » la vérité est que jamais il n'a pu y renoncer, ni ne l'a voulu. Une des grandes souffrances de la seconde moitié de sa vie lui est venue, précisément, de se voir traité en simple « fonctionnaire civil » par les « cadets » prussiens, et par toute l'espèce de ces « militaires » qu'il avait presque fini par associer avec les Jésuites, dans une même haine. « Le libéralisme de l'Allemagne du Sud, écrivait-il en 1898, n'est pas de taille contre les *cadets*. Ceux-ci sont trop nombreux, trop puissans : ils ont de leur côté l'armée et le trône. » Et ainsi il se trouve que toute sa carrière, lorsqu'on l'étudie du dedans, apparaît comme une longue suite de froissemens et d'humiliations, depuis le jour où le roi Louis II, en 1866, l'a appelé au ministère « parce qu'il le croyait wagnérien » jusqu'au jour où, en 1900, l'empereur Guillaume II lui a laissé entendre « qu'un changement dans la personne de son chancelier ne lui déplairait pas. » Conséquence fatale de ce jeu de la destinée qui s'était plu

à réunir, en lui, l'âme d'un fonctionnaire et le sang d'un prince.

Encore n'est-ce pas seulement sa naissance qui l'a condamné à être un mécontent. Cet homme doux, paisible, effacé, avait toujours nourri l'ambition de devenir un grand homme. Dès sa jeunesse, il s'était accoutumé à prendre conscience de son éminente valeur intellectuelle; et le premier volume de ses *Mémoires* nous montre avec quel soin il s'était préparé pour le rôle important qu'il s'attendait à jouer. Sans cesse, dans son journal intime, dans ses lettres à sa mère et à ses sœurs, il exprimait l'espoir que les laborieuses semailles où il se livrait lui produiraient une riche et glorieuse moisson. Et cette ambition naturelle s'était développée d'année en année, au cœur du prince, d'autant plus ardente qu'elle était plus secrète. Le 8 septembre 1872, il écrivait à son beau-frère : « Si quelque chose pouvait me conduire à souhaiter d'être le successeur de Bismarck, ce serait la joie que j'éprouverais à poursuivre jusqu'au bout la lutte religieuse engagée par lui. » Déjà il se voyait recueillant la succession de Bismarck, et tenant dans ses petites mains la fortune du monde. Hélas ! il allait avoir d'abord à recueillir la succession d'Arnim, puis celle de Manteuffel; et lorsque enfin lui échut celle de Bismarck, d'autres mains s'étaient, désormais, chargées de tenir la fortune du monde. Dieu et les hommes, décidément, avaient barré la voie aux nobles ambitions du prince-fonctionnaire; et l'on comprend sans peine que, à mesure qu'il achevait de le constater, son fonds originel de mélancolie se soit changé en une amertume désespérée. « Il vaudrait mieux, pour tout homme, n'être jamais né. C'est ce que, déjà, Sophocle a dit; et, depuis lors, des siècles ont passé; et chacun sait cela, et l'oublie chaque jour, et se traîne de son mieux jusqu'au soir de sa vie, et obtient des postes honorifiques et des décorations, et puis s'en va et est oublié. » Le vieux prince Clovis de Hohenlohe était encore chancelier impérial quand, le 1er août 1899, il résumait en ces quelques lignes les impressions qu'il emportait des quatre-vingts ans de son existence, toute comblée « de postes honorifiques et de décorations ; » mais déjà, et depuis longtemps, il sentait s'appesantir sur lui cet « oubli » dont la pensée l'avait toujours effrayé. Du moins aura-t-il pu avoir, avant de mourir, la consolation de songer que son rôle n'était pas fini, que l'oubli qui le désolait n'était que provisoire, et que l'Europe entière, bientôt, allait être forcée de lui accorder l'attention que lui avait obstinément refusée, de son vivant, l'inintelligence ou le mauvais vouloir de ses contemporains.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Les premiers pas du cabinet Clémenceau dans la carrière parlementaire ont été marqués par une déclaration ministérielle, par un remarquable discours de M. Briand sur la séparation de l'Église et de l'État, et par un autre de M. Viviani sur le ministère du Travail dont il est le titulaire. La Chambre a ordonné l'affichage de ces deux discours qui se ressemblent peu.

Ce sont là des manifestations d'importance inégale. La déclaration ministérielle n'a pas sensiblement tranché sur la banalité habituelle de ces morceaux d'apparat. Le document a paru prolixe, et en somme un peu vide, en dépit de toutes les réformes qui y ont été énumérées. La plupart ont déjà figuré dans les déclarations de ministères antérieurs : elles ont fait l'effet de vieilles connaissances. Il faudrait une longue existence ministérielle pour en réaliser la dixième partie. L'accueil fait à la déclaration a été réservé, et même un peu froid. Le passage le plus applaudi est celui qui se rapporte, pour les condamner, aux projets de désarmement dont certains esprits sont hantés. M. Clémenceau a déclaré avec fermeté qu'il ne croyait ces projets réalisables, ni aujourd'hui, ni demain, ni de longtemps. Dans la situation actuelle du monde, un pays doit rester solidement armé pour être respecté, et la plus sûre garantie de la paix est l'équilibre même qui s'établit entre les forces militaires des diverses puissances. Ce n'est cependant pas la seule : M. Clémenceau a rappelé que la paix repose aussi sur les alliances et les amitiés conclues par la diplomatie. Nous resterons fidèles à une alliance dont nous apprécions le prix autant que nous l'avons jamais fait. Les amitiés plus récemment contractées ou resserrées y ont apporté une

consécration de plus. Toute cette partie de la déclaration ministérielle est excellente. M. Clémenceau y a ajouté, pour la galerie sans doute, des phrases démocratiques qui n'y font ni bien ni mal. Notre diplomatie, a-t-il dit avec insistance, doit être républicaine, ce qui va de soi puisque la République est la forme constitutionnelle de notre gouvernement; mais, sous un régime politique ou sous un autre, les intérêts internationaux restent les mêmes et sont utilement servis par des moyens identiques. Ces roulemens de tambour ont accompagné la déclaration ministérielle sans grand profit, mais M. Clémenceau a sans doute pensé qu'ils étaient dans les règles du genre.

Ce qui ne l'était pas, c'est la phrase qui se rapporte au Saint-Siège : il est difficile de rien imaginer de plus inconvenant. M. Clémenceau a bien raison, quand il parle de la paix, de dire qu'elle ne peut se concilier qu'avec le respect de notre dignité : pourquoi donc ne ménage-t-il pas celle des autres? Il le fait, certes, et très prudemment, lorsqu'il s'agit des forts ou même des demi-forts. Avec les faibles, au contraire, il reprend une arrogance qu'il croit évidemment de bonne politique, mais qui n'est certainement pas de bon ton. On sait ce que nous pensons de l'attitude du Saint-Siège dans le conflit moral qui nous agite. Les opinions sont à cet égard très diverses, et il est peut-être inévitable qu'elles le soient. Mais aucun esprit impartial ne met en doute que le Pape ne songe qu'aux intérêts religieux dont il a la garde, et qu'il les défend à sa manière en dehors de toute préoccupation politique. On n'en mène pas moins contre lui une campagne odieuse, en disant qu'il obéit à des influences de parti à l'intérieur, et, à l'extérieur, à des influences étrangères : M. Clémenceau a été un des instigateurs de cette campagne. Il l'a commencée comme publiciste; il l'a continuée comme ministre; il y persévère comme président du Conseil. Nous avons relevé l'expression de « fonctionnaires de l'étranger » que, dans ses discours du Var, il a appliquée à nos évêques et à nos curés. Dans la déclaration ministérielle, il est allé plus loin, et, s'en prenant au Pape lui-même : « Tout en faisant, a-t-il dit, la part des préventions invétérées, nous aurons soin de barrer solidement la route aux retours offensifs de l'esprit de domination plus particulièrement redoutable quand il émane d'une autorité étrangère ouverte elle-même à des influences étrangères. » L'accusation est nette : est-elle exacte à un degré quelconque? Ici, il faut s'entendre. M. Clémenceau veut-il dire que, dans des questions purement religieuses, l'attitude de Rome à notre égard est le résultat d'influences étrangères? Alors il calomnie le Saint-Père.

Mais, s'il veut dire que, dans les questions politiques, des influences politiques s'exercent sur Pie X et qu'il en tient compte, nous nous contenterons de demander comment il pourrait en être autrement. Tous les gouvernemens ménagent le Saint-Père, lui témoignent de la vénération, l'entourent de respect, tous, sauf le nôtre, qui n'a pour lui qu'éloignement et dédain. Cette différence dans les traitemens dont il est l'objet ne peut pas manquer de faire quelque impression sur son esprit, ses sentimens, ses dispositions; mais si quelqu'un, en constatant le fait, n'a pas le droit de s'en plaindre, c'est un ministre du gouvernement de la République, et en particulier son chef, M. Clémenceau. On dit au Pape qu'on ne veut pas avoir affaire à lui, qu'on tient pour négligeable ce qu'il peut penser, dire ou faire, enfin qu'en toutes choses on est résolu à l'ignorer: après cela, est-on bien venu à lui reprocher l'usage qu'il fait d'une puissance qu'on a refusé de reconnaître en lui? Le moindre défaut de ce langage est de manquer de logique. Si des influences étrangères s'exercent à Rome, pourquoi celle de la France ne s'y exerce-t-elle pas aussi, pour les contrebalancer ou y faire échec? Pourquoi avons-nous brisé l'organe même de nos rapports avec le Saint-Siège? Pourquoi n'avons-nous pas un représentant auprès de lui? Et comment s'étonner, dès lors, si quelques-uns de nos intérêts politiques sont menacés et déjà en déclin? Ces questions assiègent notre esprit: mais c'est à M. Clémenceau et non pas à Pie X que nous les posons sous forme de grief. Il est extraordinaire qu'on accuse le Pape de se montrer plus sensible aux influences qui s'exercent à Rome, qu'à celles qui, de parti pris, s'abstiennent de le faire! Il est exorbitant qu'on prétende lui interdire d'avoir des rapports avec les autres, parce que nous avons rompu tous les nôtres avec lui!

La Chambre a montré par son vote qu'elle considérait la déclaration comme une simple formalité, ou banalité : elle y a répondu par un ordre du jour de confiance qui avait tout juste le même caractère. Pas un mot n'a été échangé entre le gouvernement et elle, comme si la majorité s'était inspirée de la fameuse observation du cardinal de Retz sur les droits opposés qui ne s'entendent jamais mieux que dans le silence. M. Clémenceau avait dit en finissant : « Si votre confiance nous en fournit le moyen, nous agirons. » Va pour notre confiance, a répondu la Chambre : agissez, nous verrons après. Mais on a vu tout de suite que la confiance était sujette à caution et que, pour être sincère et solide, elle aurait besoin d'être renouvelée. La Chambre, en effet, ayant commencé à discuter les interpellations

sur la loi de séparation, les groupes se sont mis à la discuter aussi, et la discussion des groupes a paru tout d'abord plus intéressante que celle de la Chambre. Une opposition s'y est dessinée. Les mêmes hommes qui, la veille, avaient donné sans marchander leur confiance au ministère, lui manifestaient déjà de la défiance et prétendaient lui dicter des ordres. Il faut rendre au gouvernement la justice qu'il ne s'est pas laissé mener aussi docilement que l'espéraient ses « amis, » radicaux et radicaux-socialistes, à travers lesquels passe, comme on dit en style parlementaire, l'axe de la majorité.

Au point où en sont les choses, la question qui préoccupe le plus les esprits est de savoir ce que deviendront les biens ecclésiastiques en l'absence d'associations cultuelles pour les recueillir. Le 11 décembre prochain, ces biens seront mis sous séquestre jusqu'à leur attribution : mais à quel moment celle-ci pourra-t-elle ou devra-t-elle se faire ? D'après les prescriptions de la loi, combinées avec celles du règlement d'administration publique, le séquestre se prolongera pendant une année, à l'expiration de laquelle les biens seront attribués par décret aux communes pour être consacrés à des œuvres d'assistance ou de bienfaisance. Telle est, d'après le gouvernement comme d'après nous, la saine interprétation de la loi; mais les groupes radicaux et radicaux-socialistes la contestent. A les entendre, la loi est formelle, et aucun règlement d'administration publique ne peut la modifier : c'est au bout du premier délai d'un an, c'est-à-dire le 11 décembre 1906, que les biens doivent être attribués sans rémission, soit aux associations cultuelles, s'il y en a, soit, s'il n'y en a pas, aux communes. L'interprétation du gouvernement semble permettre aux associations cultuelles de se former valablement pendant une année encore, et c'est seulement à l'expiration de ce second délai de grâce, ou de réflexion, comme a dit M. Briand, qu'il faudra bien prendre un parti définitif. Là-dessus les groupes sont entrés en campagne, on peut même dire partis en guerre, et les radicaux-socialistes, plus ardens que les simples radicaux, ont envoyé au gouvernement une délégation de quatre membres pour lui faire part de leur opinion, qui, présentée ainsi, devenait un ordre. Les quatre délégués sont restés assez longtemps en conférence avec M. Clémenceau et M. Briand. Quand ils en sont sortis, ils faisaient tous leurs efforts pour avoir l'air satisfaits : au fond, ils n'étaient que résignés. Le gouvernement n'ayant pas cédé, ils avaient jugé plus sage de battre en retraite. Ils se sont contentés d'enregistrer l'explication qui leur a été donnée, à savoir qu'à partir du 11 décembre prochain, le gouvernement serait juge et maître des

attributions de biens. Mais quel usage ferait-il de son pouvoir discrétionnaire? Le gouvernement ne l'a pas dit, et la délégation des gauches s'est émue de ce silence. Elle s'est réunie et, revenant à la charge, a rédigé un nouvel ordre du jour qu'elle a chargé M. Camille Pelletan de remettre à MM. Clémenceau et Briand pour savoir s'ils l'accepteraient : cet ordre du jour leur enjoignait naturellement d'attribuer les biens aux communes dès le 11 décembre. Ils ont déclaré qu'ils ne l'accepteraient jamais. L'équivoque subsistait néanmoins dans une certaine mesure. Aussi attendait-on avec impatience le discours de M. Briand dans l'espoir qu'il la dissiperait. L'a-t-il fait?

Oui, sans doute; mais nous aurions désiré qu'il le fît d'une manière encore plus précise et plus affirmative. Il a consacré une partie importante de son discours à montrer ce qu'aurait été la situation de l'Église catholique en France si la loi de séparation avait été acceptée ou tolérée, et ce qu'elle sera à la suite des encycliques qui ont interdit la formation des associations cultuelles. Elle sera moindre, incontestablement, plus difficile et surtout plus précaire. Les églises, par exemple, devront être laissées à la disposition des fidèles et du clergé jusqu'au 11 décembre 1907 : à partir de cette date, elles pourront leur être enlevées par un simple décret de désaffectation. Le ministère actuel ne prendra pas de mesures de ce genre, c'est entendu; nous avons à cet égard les assurances formelles de M. Clémenceau; mais qui peut répondre de ses successeurs? La loi attribuait pour toujours, sinon la propriété, au moins la libre disposition des églises aux associations cultuelles; en dehors d'elle, on tombe à la merci de ministères successifs et changeans. De même pour les biens ecclésiastiques. Avec la loi, les associations cultuelles étaient assurées de les recevoir des mains des fabriques; en dehors d'elle, nous entrerons, le 11 décembre 1906, dans une période d'un an au bout de laquelle ils devront être remis aux communes, et au cours de laquelle ils pourront être attribués par le gouvernement aux associations cultuelles qui viendraient encore à se former. Ils pourront l'être : le seront-ils? C'est ici que M. Briand est resté dans le vague. Pourtant, comme il a répété à plusieurs reprises que le nouveau délai d'un an laissé au clergé était pour lui un « délai de réflexion, » il faut croire que cette réflexion n'est pas frappée d'avance de stérilité, et qu'elle est de nature, au contraire, à produire des effets utiles. Mais ce délai sera-t-il mis à profit? M. Briand a adressé un appel très pressant aux catholiques de France; il leur a demandé de faire entendre leur voix jusqu'au delà des murailles du Vatican; il ne désespère pas de voir l'Église adopter des ré-

solutions nouvelles. Il se trompe peut-être; mais du moins sa bonne volonté est sincère et loyale. On pouvait craindre que, dans la seconde période d'un an qui va s'ouvrir, le gouvernement n'attribuât les biens de l'Église à des associations schismatiques. Il n'en sera pas ainsi, tant que M. Briand sera ministre, et du coup, la tentative de M. des Houx est frappée de mort. « Ne croyez pas, a dit M. Briand, que j'irai personnellement user de cette faculté de donner par décret à une association catholique les biens dont il est question de telle manière qu'une caricature d'association pût en profiter. Ce n'est pas mon intention. Je suis libre penseur; je ne favorise pas telle ou telle religion, et je n'ai nul désir, quand une religion disparaît, d'en voir une autre surgir. Je parle ici aux libres penseurs qui savent ce qu'est la libre pensée et qui la pratiquent pour eux et chez eux, mais chez eux à ma manière qui n'est pas tyrannique ; et comme ces libres penseurs peuvent bien avoir des enfans ou des femmes qu'ils laissent aller à l'église, je leur dis : Si vos femmes ou vos enfans vont à l'église, il vaut mieux pour eux et pour vous qu'ils n'y rencontrent pas de faux prêtres ou des prêtres indignes. Et j'ajoute : Si l'Église doit disparaître, qu'elle disparaisse! Mais la loi n'a pas été faite pour susciter une Église dans l'Église catholique. »

Nous ne croyons pas que l'Église soit appelée à disparaître, mais aux difficultés de vivre qu'elle va rencontrer et qu'elle surmontera, il faut savoir gré à M. Briand de ne pas en ajouter perfidement de nouvelles. Le ton général de son discours est sérieux et grave, bien différent de l'esprit caustique et railleur de M. Clémenceau dans ses discours du Var ou de la déclamation amphigourique, agressive et blessante de M. Viviani. M. Briand semble même avoir voulu répondre à M. Clémenceau lorsqu'il a dit qu'il ne distinguait pas le Pape des catholiques dans les divers pays où s'exerçait son autorité, et que dès lors le Pape n'était étranger nulle part : il est Français en France, Allemand en Allemagne, Autrichien en Autriche, etc. Le Pape n'a pas accepté la loi de séparation : aussitôt les radicaux et les socialistes l'ont accusé de prêcher aux catholiques la révolte et l'ont menacé de représailles brutales. Le Pape et les catholiques sont dans leur droit, a déclaré M. Briand : il déplore l'usage qu'ils en font, mais il le respecte comme légitime. La loi de séparation leur accorde de larges avantages, elle ne les oblige pas à en profiter; s'ils n'en veulent pas, c'est leur affaire; s'ils préfèrent le droit commun, qu'ils en usent. Le droit commun, c'est la loi de 1881 sur les réunions publiques. Certes, le recul est grand de la loi de 1905 à celle de 1881; mais les catho-

liques sont seuls juges de leur intérêt. La loi a déclaré que les consciences seraient libres, et que le culte le serait aussi : le gouvernement assurera l'application de la loi sur ces deux points comme sur tous les autres.

Mais que d'embarras et quelle gêne pour tous dans la situation fausse où vont se trouver l'Église et l'État, la première obligée d'adapter aux conditions de son existence un droit commun qui n'avait pas été fait pour cela, le second réduit à appliquer une loi devenue boiteuse par suite de paralysie partielle, insuffisante dès lors et en partie inefficace! M. Briand a qualifié ces inconvéniens de « redoutables, » aussi bien pour l'État que pour l'Église : il ne s'est pas trompé. Mais est-il vrai, comme il l'a dit, que la faute en soit d'un seul côté? M. Briand a reconnu que le Pape n'était pas un étranger en France; il a avoué que le chef de l'Église « avait qualité » pour donner le mot d'ordre qu'il a donné; s'il lui a refusé, on ne sait pourquoi, le titre de « souverain, » il a du moins salué en lui « une grande autorité morale. » Alors, comment expliquer qu'il n'ait voulu avoir aucun rapport avec un personnage aussi considérable et qu'il se soit contenté de mettre dans sa loi, — c'est l'expression dont il s'est servi, — le « maximum de négociations indirectes? » Le minimum de négociations directes aurait probablement eu d'autres effets. Par quel singulier scrupule, par quelle étrange pudeur, M. Briand se l'est-il interdit? « J'ai vu, a-t-il raconté, des membres du clergé, j'ai vu des catholiques français, je les ai entendus, j'ai pu scruter leur conscience jusqu'au tréfonds, » et, de cette large enquête, de cette consultation intime, il a conclu que clergé et catholiques se soumettaient avec docilité, mais non pas sans tristesse ni sans angoisse, à l'ordre positif qu'ils avaient reçu. « Dans un mouvement de discipline dont je ne méconnais, a-t-il dit, ni la grandeur, ni la beauté ils s'inclinent résignés et tristes. » Nous ne rechercherons pas si M. Briand n'exagère pas un peu, et même beaucoup, lorsqu'il va jusqu'à soutenir que la loi a été approuvée par le Parlement, par le pays et par tous les intéressés, « sauf un. » Mais, à supposer que l'opposition soit venue d'un seul et qu'elle ait cependant prévalu sur les dispositions conciliantes de tous les autres, n'est-ce pas avec cet opposant unique, mais si puissant dans sa solitude, qu'il aurait fallu causer? M. Briand l'a fait avec tout le monde, sauf avec celui qui tient les clés de la porte qu'il s'efforce encore d'entr'ouvrir. S'il ne réussit pas dans son entreprise, aura-t-il vraiment le droit de rejeter sur les autres, sur un autre, tout le poids de la responsabilité?

Au moment où nous écrivons, le débat se continue. Il se terminera à coup sûr par un vote de confiance dans le gouvernement, car le succès de M. Briand a été vif. La discussion a été interrompue pendant une séance par celle du crédit pour la création du ministère du Travail. On aurait pu croire que ce nouveau débat nous éloignerait de la question religieuse; il nous y a ramenés, au contraire, tant il est vrai que cette question est au fond de toutes les autres, ou du moins de toutes celles qui ont une certaine importance morale, politique ou sociale. M. Charles Benoist a présenté avec beaucoup de vigueur et d'autorité les observations que nous avons faites ici même sur la manière, sinon inconstitutionnelle, au moins singulièrement cavalière, dont le nouveau ministère a été créé par un simple décret. On sait que la Chambre de 1881 s'était associée au vœu, exprimé par sa commission du budget, que les ministères fussent désormais créés par une loi. Nous avons rappelé, il y a quinze jours, comment s'est produit l'incident, l'éclat qu'il a eu, et aussi ses premières conséquences : le ministère des Colonies a été créé par une loi en 1894. M. Charles Benoist a rappelé ces précédens, non pas pour combattre le ministère du Travail dont il est partisan, mais pour faire respecter davantage les droits moraux du Parlement. Un vœu est peu de chose, on vient de le voir : il ne s'impose qu'aux gouvernemens qui veulent bien s'y conformer. En conséquence, M. Charles Benoist a déposé, pour l'avenir, une proposition formelle, et il veillera sans doute à ce qu'elle ne tombe pas dans les oubliettes parlementaires.

Bien que l'institution du ministère du Travail n'eût pas été attaquée, M. Viviani brûlait de l'impatience de la défendre. Il avait préparé un grand discours, il l'a prononcé, et la Chambre enthousiaste en a ordonné l'affichage. M. Viviani est sans doute un orateur de talent; mais la Chambre est bien jeune dans la fraîcheur de ses impressions, et elle impose par là au pays une épreuve bien déconcertante. Elle a ordonné, il y a quelques mois, l'affichage du discours de M. Clémenceau, qui était une critique acerbe et une condamnation sévère du socialisme. Elle ordonne aujourd'hui l'affichage de celui de M. Viviani qui en est la justification et la glorification. Le premier est encore sur les murs de nos communes; le second pourra être collé tout à côté Comprenne qui pourra! Après ces deux discours, la présence de M. Clémenceau et de M. Viviani dans un même ministère est une antinomie vivante : on se demande quel est le vrai président du Conseil. M. Viviani a dit très fièrement à la Chambre que M. Clémenceau, en

lui demandant son concours, ne lui avait imposé aucune condition et qu'il n'en aurait d'ailleurs accepté aucune. Il reste ce qu'il a toujours été, un socialiste; et, pour que nul n'en ignorât, il a défini, en les opposant les unes aux autres, les conceptions contraires des socialistes et des radicaux. « Les socialistes, a-t-il dit, affirment que la direction des faits et des choses leur permet de croire que, pour jouir individuellement de tous les biens de la terre, les hommes seront obligés de les appréhender sous la forme sociale. Les radicaux, qu'après avoir donné à la liberté politique de l'État toutes les garanties par la reprise ou par le rachat des monopoles, ils veulent laisser à l'homme son initiative, son audace, toutes ses qualités personnelles, et que toute administration nouvelle des choses briserait le ressort même de la vie humaine. » La phrase est un peu oratoirement embrouillée, mais la pensée est claire : d'une part, c'est l'affirmation de la propriété collective; de l'autre, celle de la propriété individuelle. Entre les deux, il y a un fossé profond comme un abîme; mais les radicaux et les socialistes ont, paraît-il, les bras assez longs pour s'embrasser d'une rive à l'autre, et pour s'étreindre cordialement. Nous soupçonnons qu'il y a, là encore, quelque équivoque, et que la Chambre, qui les a également applaudis et affichés, n'a pas très bien compris, ou le discours de M. Viviani, ou celui de M. Clémenceau. Elle a cru les deux hommes d'accord parce qu'ils sont dans le même ministère : c'est un faible critérium d'homogénéité!

En tout cas, on ne pourra pas reprocher à M. Viviani d'avoir entraîné l'adhésion de la majorité en lui dissimulant les dangers du ministère du Travail : si nous ne les jugions pas infiniment graves, nous dirions qu'il les a plutôt exagérés. Il s'est engagé à réaliser, grâce à la poussée de l'institution nouvelle, tous les projets d'organisation collective du travail que d'autres ont esquissés avant lui, mais qu'ils ont dû laisser en suspens, et peu à peu on s'acheminera par cette voie vers le socialisme intégral. Ce ne sera pas la suppression, mais la socialisation de la propriété. Tout le monde sera propriétaire avec cette particularité que personne n'aura rien à soi : M. Viviani a fait d'ailleurs un si bel éloge de la propriété que les socialistes ont pu se demander un moment où il voulait en venir. « Où réside la sécurité sociale? s'est-il écrié. Elle réside dans la propriété. Eh! oui, la propriété est le bien suprême de l'homme. Elle assure à la personnalité humaine un libre développement. Elle résume sous une forme concrète la quiétude de l'esprit, le repos du corps, toutes les distractions, tous les plaisirs, tous les bonheurs. » C'est beaucoup dire!

Nous n'oserions pas, pour notre compte, faire un éloge aussi absolu de la propriété : nous connaissons des propriétaires très malheureux. Les biens matériels ne suffisent pas à tous nos besoins, et le discours de M. Viviani n'effacera pas dans la mémoire, ou plutôt dans la conscience de l'humanité, l'antique parole que l'homme ne vit pas seulement de pain. Il y a des douleurs que la fortune, même la plus grande, est impuissante à faire oublier et des deuils qu'elle ne guérit pas. Mais M. Viviani n'a pas d'autres consolations à leur donner. Il devrait s'en montrer humilié et désolé : c'est de là, au contraire, qu'il tire tout l'orgueil de sa philosophie sociale.

On nous pardonnera une dernière citation : elle est nécessaire. « La troisième république, a dit M. Viviani, a appelé autour d'elle les enfans des paysans, les enfans des ouvriers, et dans ces cerveaux obscurs, dans ces consciences enténébrées, elle a versé peu à peu le germe révolutionnaire de l'instruction. Cela n'a pas suffi. Tous ensemble, par nos pères, par nos aînés, par nous-mêmes, nous nous sommes attachés dans le passé à une œuvre d'anticléricalisme, à une œuvre d'irréligion. Nous avons arraché les consciences humaines à la croyance. Lorsqu'un misérable, fatigué du poids du jour, ployait les genoux, nous l'avons relevé, nous lui avons dit que derrière les nuages il n'y avait rien que des chimères. Ensemble, et d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera plus. » Libre à M. Viviani de trouver son geste magnifique ! Il est difficile de briser plus brutalement l'essor des aspirations humaines vers les régions supérieures, et de les faire retomber plus lourdement sur la terre pour les y attacher plus bas. M. Viviani nous enferme dans les jouissances de la matière. Et il se réclame de la révolution de 1789, si résolument spiritualiste ! Et il prétend se rattacher à la révolution de 1848, si généreusement idéaliste ! Les journaux socialistes ont eu raison de dire le lendemain de ce discours que jamais encore gouvernement n'avait tenu un pareil langage. Non, certes ! Les républicains avaient protesté jusqu'ici qu'ils ne faisaient pas la guerre aux croyances religieuses. Qu'ils les partageassent ou non, ils les respectaient sincèrement. M. Briand l'a même répété. Mais M. Briand et M. Viviani étant ministres l'un et l'autre, qui nous dira lequel des deux représente le mieux le gouvernement ? Le premier a laissé entendre que les croyances religieuses mourraient doucement de mort naturelle ; le second les a déclarées déjà mortes ; il a fait plus, il s'est vanté de les avoir tuées. Dante avait écrit à la porte de l'Enfer : Abandonnez ici toute espérance. Il l'écrit, lui, à la porte du Paradis. Il n'y a pas de Paradis ;

mais, pauvres mortels souffrans et pitoyables, consolez-vous de cette lacune qui laisserait peut-être vos imaginations troublées et vos cœurs meurtris. M. Viviani vous « relève ; » il a mieux à vous offrir, il a le ministère du Travail.

Nous le disons sans ironie, c'est par ce détour imprévu qu'il a justifié la création de son ministère. Il se charge expressément du rôle de la providence, providence toute terrestre, mais qui n'en est que davantage à notre portée, et par conséquent bien supérieure à l'autre. C'est à lui que les ouvriers devront désormais adresser leurs prières : nous verrons comment il les exaucera. Quelques socialistes, un peu moins naïfs que les autres, s'en sont montrés préoccupés. L'un d'eux, qui n'a pas voté l'affichage du discours, a expliqué pourquoi à M. Jaurès, qui a porté aussitôt cette explication à la connaissance de ses lecteurs habituels : en votant l'affichage, il aurait craint de se porter garant, non pas de la bonne foi de M. Viviani, ni de sa bonne volonté, mais de l'efficacité de son action. « Or il va se heurter, a continué l'interlocuteur de M. Jaurès, à la résistance du milieu capitaliste, gouvernemental, parlementaire ; la disproportion sera immense entre les pauvres résultats qu'il pourra obtenir, même aidé par nous, et le but éclatant qu'il propose à l'effort ouvrier. Il ne faut pas que, dans cette déception inévitable, le parti socialiste organisé ait une part de responsabilité. » Réserve prudente et sage : peut-être s'est-on trop pressé de supprimer Dieu et le paradis pour les remplacer par M. Viviani et le ministère du Travail. M. Jaurès avait autrefois constaté lui aussi que la « vieille chanson » qui avait longtemps consolé nos pères s'était tout d'un coup éteinte sur les lèvres de leurs enfans, et il concluait déjà qu'il fallait trouver autre chose. Il craint évidemment que M. Viviani ne l'ait pas trouvé ; mais lui-même a-t-il été plus heureux ? Il avait promis pour la rentrée toute une série de projets de loi qui rendraient enfin le socialisme réalisable : nous attendons toujours. M. Jaurès redoute la faillite de M. Viviani : ne peut-on pas déjà constater la sienne ? Quelle distance entre ces rêves démesurés et les réalisations mesquines qu'on nous présente ! Encore ne pouvons-nous pas appeler cela des réalisations. Combien M. Clémenceau, dans le discours où sa fortune politique a pris un nouvel élan, avait raison contre la confiance crédule de M. Jaurès, qui, à son tour, a trouvé un peu risquées les promesses de M. Viviani ! On vient de voir une fois de plus jusqu'où, avec de simples mots, on peut conduire une Chambre jeune et inexpérimentée. Notre histoire révolutionnaire a déjà fourni beaucoup d'exemples de ces surprises oratoires, où l'exal-

tation d'un jour a eu malheureusement de mélancoliques lendemains. En attendant, la création du ministère du Travail a été consacrée par 512 voix contre 20, et voilà M. Viviani investi, sur sa demande, de la terrible charge de faire notre bonheur.

Nous ne sommes pas les adversaires systématiques du ministère du Travail. L'instrument est dangereux : il peut faire quelque bien ou beaucoup de mal. Nous craignons qu'aujourd'hui, avec certains hommes et avec les prétentions dont M. Viviani s'est fait l'interprète, la seconde hypothèse ne se réalise et que, sous prétexte de justifier l'institution, on n'en vide le contenu sur nos têtes, comme une boîte de Pandore au fond de laquelle on aura supprimé l'espérance. Pour le moment, elle n'a servi qu'à faire, au nom du gouvernement, une profession de foi nettement antireligieuse et une déclaration de guerre à toutes les croyances. M. Briand en a été embarrassé. Il a expliqué le lendemain que l'État n'avait pas le droit d'être antireligieux, mais qu'il avait le devoir d'être areligieux, c'est-à-dire que, n'ayant lui-même aucune religion, il devait les ménager toutes. M. Briand exprime des repentirs que ses collègues n'éprouvent peut-être pas. Il est l'homme de la séparation de l'Église et de l'État; M. Viviani est celui de la négation de l'Église par l'État. Singulière façon que la sienne de défendre un ministère que personne n'attaquait, en attaquant ce qui n'était pas en cause et en offensant une fois de plus la conscience d'une partie considérable de la nation ! M. Clémenceau s'en prend au Pape, nous avons montré avec quelle inconvenance; mais enfin, c'est la politique du Pape, et non pas ses croyances qu'il a prises à partie dans sa déclaration. Avec M. Viviani, c'est la foi catholique elle-même qui est en cause, et qui est traitée et bafouée on a vu comment. D'un jour à un autre, tel a été le progrès!

Nous devons signaler, à cause des indications qu'elles contiennent pour l'avenir, les élections qui viennent d'avoir lieu aux États-Unis, pour le renouvellement de la Chambre fédérale, et pour le choix des gouverneurs d'États et d'autres fonctionnaires. Disons-le tout de suite : les républicains sont restés maîtres de la situation, mais ils ont perdu du terrain, et même d'une manière assez sensible : la majorité dont ils disposaient à la Chambre sera réduite de près de moitié. L'attention principale s'est portée sur la lutte de deux hommes qui se disputaient le gouvernement de l'État de New-York, M. Hugues, candidat républicain, et M. Hearst, candidat démocrate. L'intérêt de la bataille a pris un caractère particulièrement aigu par l'intervention personnelle

du président Roosevelt qui, sentant la partie indécise, n'a pas hésité à se jeter dans la mêlée. Nous sommes loin de ces mœurs électorales! Le Président de la République ne pourrait même pas avoir l'idée, chez nous, de prendre en main la cause d'un candidat, ni surtout d'attaquer l'autre avec une véhémence passionnée. Mais la constitution américaine ne ressemble pas à la nôtre, et il faut bien dire aussi que M. Roosevelt a une manière à lui de la pratiquer : il ne s'embarrasse pas de petits scrupules quand il s'agit de l'intérêt de son parti. Le président n'a pas parlé en personne, mais il a chargé son ministre des Affaires étrangères, M. Elihu Root, de le faire expressément en son nom, ce qui est tout comme. M. Root a déclaré que l'élection de M. Hearst serait un scandale moral et politique contre lequel la conscience du président se révoltait. M. Hearst n'en a pas moins eu la majorité dans la ville de New-York; mais il a été en minorité dans le reste de l'État et finalement battu. Ces élections semblent assurer le succès des républicains à l'élection présidentielle qui aura lieu dans deux ans, et particulièrement celle de M. Roosevelt, s'il se représente. Il leur reste, en effet, une avance notable sur les démocrates. Le caractère du parti démocrate se transforme d'ailleurs, nous allions dire se dénature d'une manière qui, en lui assurant des concours nouveaux, lui fait perdre quelques-uns des anciens. Il devient socialiste et quasi révolutionnaire, tandis que les intérêts conservateurs ont une tendance à se grouper, pour leur défense, autour des républicains. Il résulte de ce double mouvement un certain déclassement des anciens partis historiques, dont nous aurons à parler quand le moment en sera venu. La place nous manque d'ailleurs pour le faire aujourd'hui, et nous nous contentons d'enregistrer le succès que, malgré tout, ont obtenu, cette fois encore, à la force du poignet, les républicains et M. Roosevelt.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

VANITÉ

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Du temps avait coulé, insensiblement, jour par jour, semaines par semaines. Mme Le Martin, qui fermait sa maison l'été et qui s'en allait tantôt aux eaux, tantôt à la mer, avait habilement décidé cette année un séjour en Touraine : climat tempéré, pays harmonieux. Elle y avait loué pour l'automne le manoir de La Guette, sur la Loire, précisément proche les terres de M. de Souché, avec qui on faisait excellent voisinage.

Tantôt le mail-coach du baron, annoncé d'un solennel coup de la longue trompe, venait prendre ces dames et les conduisait à la Bécassière, magnifique propriété, demi-ferme et demi-château, où elles étaient reçues à déjeuner dans une salle à manger ornée de bois de cerfs et attiédie par une gigantesque cheminée où brûlaient des troncs d'arbres. Tantôt, sur sa vieille jument bai-cerise, bête aux hautes actions et encore pleine de feu, M. de Souché se montrait à la grille du manoir de La Guette. Il traversait l'avenue de sycomores jusqu'à la grande pelouse, en ramenant Olympia encapuchonnée et dansante, au pas espagnol. Culotté de velours gris, avec les bottes vernies et la jaquette foncée, il avait bon air de *gentleman farmer*, n'apparaissait courtaud et rustaud, épais d'encolure et lourd de main-

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre, 1er et 15 novembre.

tien qu'au pied à terre. Une bonhomie simple se lisait sur ses traits colorés, fibrillés de réseaux sanguins. Le regard un peu bovin exprimait la quiétude d'un cerveau qui ne se surmène pas aux lectures et aux réflexions abstruses : une rustique animalité sortait de tout l'être hâlé de soleil et de plein air. M. de Souché était un brave homme, au sens neutre du mot, incapable de faire grand mal ni grand bien. La coutume régissait égoïstement sa vie, et il se conformait aux opinions reçues. De sa vie militaire, il conservait un ton de commandement, et, quoique très indécis, il semblait, grâce à son visage énergique et à ses grosses moustaches, le plus délibéré des hommes.

La vie à la campagne l'avait rendu silencieux, ce qui, joint à une certaine méfiance de lui-même, l'exposait peu à dire des sottises ; il n'exprimait d'ordinaire que des vérités d'ordre élémentaire et indiscutable. Jusqu'à présent, il avait résisté aux avances des châtelaines pourvues de vieilles filles à marier. Sa solitude pourtant lui pesait. Mais, à cinquante-trois ans, il craignait le ridicule. Il avait failli épouser une veuve mûre et sans beauté, lorsque, ayant découvert qu'elle se moquait sans retenue de son avarice, — il n'était qu'économe, en vrai rural, — cette aventure l'avait dégoûté. Pourtant très vert encore, comme ceux qui ont ménagé leurs forces, il s'avisait parfois que la chasse, l'exploitation de son domaine, les solides repas deux fois par jour remplissaient incomplètement sa vie. Et surtout à l'automne, aux heures mélancoliques où les ciels si purs de Touraine se clarifient encore, où les bois verdâtres se décolorent en tons mordorés, où les couchers de soleil pourprés font du fleuve un incendie fulgurant, — de vagues et confuses aspirations lui venaient, le rêve d'une existence conjugale apaisante et apaisée. Mme Éloi Le Martin avait bien choisi son moment.

Elle s'était bien gardée d'alarmer son vieil ami, comme elle l'appelait, en faisant miroiter devant lui des séductions de mariage : il valait mieux qu'il se prît de lui-même à l'appeau ; ensuite elle le pousserait dans la cage. De plus, ne fallait-il pas compter avec la défiance justifiée d'Alice? Elle évitait donc les allusions détournées ou directes, se bornait à multiplier les occasions de rencontre, ce qui vint de soi, car M. de Souché, qui depuis plusieurs années n'avait guère revu Mme Le Martin, fut d'autant plus disposé à reprendre leurs anciens bons rapports, que la présence des dames Brévier les lui rendait plus agréables.

Tout d'abord elles l'avaient beaucoup intimidé, la mère avec son air de reine, Alice si grave et si belle, et on avait pu craindre qu'il n'osât reparaître au château ; puis il s'était humanisé, et maintenant on le voyait jusqu'à deux et trois fois par semaine. Les jours où il ne pouvait venir, il se rappelait au souvenir de ces dames par des bourriches de gibier, des corbeilles de fruits énormes, — il possédait les plus belles poires du pays, — ou des bottelées de roses à remplir toutes les chambres. Ce matin, il avait envoyé par son garde un brochet de quinze livres, pêché à la cuiller, et qu'on l'avait convié à venir déguster le soir en dînant, sans cérémonie.

Alice, en très simple robe de foulard et grand chapeau de paille, se promenait sous la charmille qui descendait en pente douce à la Loire, un endroit qu'elle aimait parce qu'il lui rappelait un aspect de Rosenoire, mille souvenirs tenaces et chers : son père, survenant au bout de l'allée, la saluant de loin d'un geste joyeux, et ses pensées, ses sentimens d'alors, si modifiés par le chagrin, l'expérience précoce et amère au heurt des êtres et des choses. Elle se reprochait l'espèce d'engourdissement, de paresse physique et morale qui l'envahissait toujours à la campagne : avait-elle le droit de se reposer? Et parce qu'elle n'avait pas réussi à se faire une forme de vie indépendante, devait-elle y renoncer sans de nouveaux efforts? Mais elle sentait aussi que ce calme lui était nécessaire, après les profondes secousses de cette année cruelle ; et emportée malgré elle par les obscures énergies de sa jeunesse, elle se laissait aller à jouir délicieusement de cette nature sereine et lumineuse, où la pureté de l'air allège les contours du paysage et recule les plans de l'horizon en perspectives mollement fondues. Elle atteignit le banc de pierre qui s'adossait au mur en surplomb de la route et s'assit pour contempler la Loire bleue. On eût dit un lac, en ce bras mort où affluaient des bancs de sable ; une île, feutrée de gazon lisse comme un parc anglais, érigeait en face ses cimes reflétées dans le miroir opaque, et, par delà, l'eau large du bras vivant filait en brusques petites vagues d'étain. Un bac de passeur détachait en noir, dans le jour éclairé d'un déclinant soleil oblique, la menue silhouette d'une charrue et d'un cheval ; des martinets, à queue couleur de la fine ardoise des toits, volaient au plus haut du ciel.

Alice soupira, oppressée par la beauté de cette heure Pour-

quoi la vie continuait-elle ainsi son cours impassible, sans souci de ceux qui ne sont plus, de la minute périssable et de l'émotion fugace ? Pourquoi elle-même se sentait-elle heureuse, oui, malgré tout, heureuse de respirer à pleine poitrine en cet instant? Elle évoqua son père, elle revit Michel, avec sa face dure et ses yeux superbes, son expression de volonté têtue; il avait promis, s'il pouvait s'échapper quarante-huit heures, de venir leur dire bonjour : tiendrait-il parole ? Elle goûta le répit que lui accordait l'existence, l'oasis de verdure qu'était le manoir de La Guette, si vaste qu'elle pouvait s'y perdre tout le jour, libre, rappelée seulement par le double coup de cloche à l'heure des repas. Évidemment son bien-être était fait d'oubli, oubli de la tante, dont le voisinage espacé s'affirmait moins agressif, moins despotique, oubli de sa mère et de Raymonde, oubli de tout leur entourage de fausse amitié, oubli de tout ce qui n'était pas cette nature enchantée, ce ciel vivifiant, la souveraine paix des arbres et du ciel.

Un bruit de voiture roulait; du tournant de la route, derrière les peupliers déboucha M. de Souché, dans sa victoria conduite par son vieux cocher. Stop, le grand dogue gris, suivait. Alice inclina légèrement la tête, en réponse au salut du baron, salut large du chapeau à bout de bras, à la vieille mode. Du moins était-il très poli, ce brave homme ! mérite, jugeait-elle, assez rare aujourd'hui, où la galanterie se nuance de familiarité, et laisse percer le secret, l'éternel dédain de l'homme. Puis, elle lui savait gré de cette gaucherie qui le saisissait auprès d'elle et se traduisait par des silences et des propos d'une banalité extrême : elle le voyait sans déplaisir comme sans joie, avec une indifférence aimable, le trouvait seulement ennuyeux. Jamais une opinion personnelle, jamais un sentiment spontané; on eût dit qu'il ne pensait pas et n'éprouvait pas par lui-même; mais ses attentions courtoises, ses égards empressés le rendaient supportable, et c'était beaucoup qu'il sût être simple.

Elle s'avisa qu'il arrivait de bien bonne heure aujourd'hui et qu'elle n'était pas encore habillée. Elle se dirigea vers l'aile du château où sa mère et elle avaient leur appartement. Mais comme elle prenait le plus court par la petite pelouse, au coin d'une allée, la tante Éloi escortée du baron émergea, dans une robe lâche de maison, en soie bleue, qui faisait paraître plus jaunâtre et plus dur son teint bouffi. Kiki, boiteux, — on lui

avait sournoisement trempé une patte, à la cuisine, dans une poêle de friture, — suivait cahin-caha le sillage du grand Stop dédaigneux.

— Je savais bien rencontrer ma nièce, dit Mme Le Martin avec le meilleur des sourires, tandis que M. de Souché présentait ses respects. Et les premiers propos échangés : — Vous vouliez admirer les paons blancs. Alice, montre donc les volières à M. de Souché qui ne les a pas encore bien vues, et revenez par les serres.

La tante s'esquivait, sous prétexte d'ordres à donner : le brochet, — admirable ! — exigeait une sauce mousseline d'un subtil... et il y aurait un salmis de perdreaux dont on lui dirait des nouvelles. La table lui fournissait d'intarissables sujets de conversation avec le baron, gros mangeur et gourmand comme elle.

Il suivit docilement Alice en tapotant machinalement, de son jonc coiffé d'argent, les petits arceaux de fonte de la pelouse :

— Aimez-vous les oiseaux, mademoiselle? Moi, je ne les apprécie qu'en liberté ou au bout de mon fusil.

Des cris aigres annoncèrent les paons éblouissans et héraldiques, avec leur plumage de neige. Derrière les grillages, redressant leur aigrette, ils renflèrent la gorge en apercevant des visiteurs; il y en avait de perchés, dont la queue tombait en nappe d'écume; d'autres déployèrent leur magnifique éventail, dans un gloussement vaniteux. M. de Souché ne leur accorda qu'une admiration médiocre :

— Ils ont l'air bête; parlez-moi des chevaux, des chiens : voilà des animaux que je comprends, des amis de l'homme.

Il caressa Stop d'une ou deux tapes sur le cou, sembla quêter l'opinion d'Alice. Elle répondit vaguement en passant la main sur la tête du dogue. M. de Souché regarda la jolie main, le bras souple, contempla Alice, et parut heureux qu'elle eût caressé son chien. Il goûtait beaucoup le charme silencieux de la jeune fille; mais, sans rien de moqueur, par ce sérieux même elle l'intimidait, et bien qu'il y eût un instant pensé, il ne parvenait pas à se persuader qu'il pût songer à elle, du moins il en éloignait l'idée, quelque chose de paternel se mêlant, malgré lui, à des sentimens qu'il eût souhaités plus vifs, mais qu'il n'osait pas pousser plus loin que la sympathie et le respect. Que n'avait-il vingt ans de moins !

Le silence redescendait entre eux. Alice lui montrait les serres : il retrouva la voix pour parler des fleurs ; il en avait la passion et ne pouvait s'en passer. Elle lui répondait avec politesse, distante : que pouvait-il y avoir de commun entre elle et lui, si différens de sensations, de goûts, séparés par un si grand abîme d'âge? Le soupçon que sa tante l'avait laissée seule à dessein l'effleura. Ah oui! l'éternel projet de mariage!... Mais on devait bien deviner pourtant qu'elle ne voudrait épouser à aucun prix ce demi-vieillard, dont on faisait sonner si haut le titre et la fortune, et elle se refusait à croire qu'il lui fît l'injure flatteuse d'y songer. Pourtant, il avait bien risqué quelques allusions à la solitude, aux longs hivers de la campagne. Ne l'avait-il pas consultée sur ce qu'elle aimait? Non, il ne pouvait avoir cette arrière-pensée... Et s'il la formulait, elle saurait lui répondre. N'était-ce pas stupéfiant, quand elle avait toute sa vie devant elle, l'inconnu, l'avenir, les ressources que le travail finirait bien par lui donner, les bons hasards même du sort, qu'on ne trouvât pour elle d'autre salut qu'un mariage riche, l'épouseur fût-il vulgaire, vieux, aussi étranger qu'un Chinois ou qu'un nègre? Que Mme Le Martin, sans scrupules de délicatesse, pût croire possible et avantageux un tel calcul, — en somme, c'était vendre sa jeunesse, sa beauté, — rien ne l'étonnait de la tante. Mais sa mère, qui ne lui parlait de rien et qu'elle voyait songeuse, osait-elle, après la ridicule et lamentable histoire Lelubert, projeter une pareille récidive?

— Ah! dit vivement M. de Souché, que l'embarras gagnait, je crois que j'aperçois Mme Brévier.

Mis à l'aise par cette diversion, ils la regardèrent qui s'avançait, droite et grande en une robe de linon gris, qu'elle revêtait pour la première fois depuis son deuil.

II

Jeanne Brévier, elle aussi, s'épanouissait dans la gloire douce de l'automne de Touraine. Alice remarqua combien le gris de sa robe s'alliait à l'éclat discrètement préparé de son visage, à l'or savant de ses cheveux. L'éclat inaccoutumé de son regard provenait d'une goutte de belladone au coin de l'œil, un secret des actrices que lui avait indiqué autrefois Laroze. Mais sous ces artifices subtils du fard et du vêtement, un regain de belle ma-

ιu ité développait le rythme étonnant de la démarche, une fermeté de contours indiqués juste assez, pas trop, par la coupe choisie du corsage et de la jupe. Mme Brévier refleurissait en cet été de la Saint-Martin des veuves, où l'élan des énergies refoulées, de la coquetterie ensevelie sous les voiles de deuil, reparaît dans une remise à neuf de tout l'être. Elle en avait assez de cette existence de cloître; et l'amertume des regrets et des déceptions qu'elle avait si durement subies, lui faisait savourer d'autant plus le désir de plaire, l'orgueil de se retrouver jeune. Elle avait maigri, grâce à un régime stoïque, se privant de boire et de manger; sa balance chaque matin lui en réitérait des complimens; les douches glacées, — un supplice; — la marche forcée, trois heures dans le parc, — un calvaire, — la maintenaient rigoureusement en forme.

Elle sourit avec une bonne grâce supérieure à M. de Souché, qui lui baisa la main. Sensible aux égards et s'ennuyant trop à la campagne pour ne pas agréer les hommages d'où qu'ils vinssent, elle témoignait au baron une coquetterie protectrice, comme pour s'entretenir à un jeu innocent.

Il parut rasséréné de la sentir là; comment faisait-elle avec son grand air pour lui inspirer confiance et lui donner envie de dire ce qui lui passait par la tête, alors que l'affabilité d'Alice le paralysait?

— Il faut toujours vous gronder, vous nous gâtez beaucoup trop.

Il rougit comme un écolier pris en faute : le brochet!... Il expliqua inopinément, avec volubilité :

— Je l'ai tiré à quatre heures du matin, je ramais, et Ravaut, mon garde, veillait à l'arrière. Ah! je vous assure, ça n'a pas été facile de l'amener dans le bachot. Il se débattait comme un diable dans un bénitier!

Il ajouta :

— Ce n'est rien à côté de celui que j'ai pêché l'an dernier, un véritable requin; il a failli me couper le pouce.

Le visage de Mme Brévier marqua un intérêt inquiet qui le ravit. Leur promenade les ramenait vers les serres et les volières; de nouveau les paons blancs jetèrent leur cri rauque, étalèrent leur roue.

— Les précieuses bêtes, dit Mme Brévier, j'en raffole. On dirait des princesses des *Mille et une Nuits*.

— Tout à fait, dit M. Souché d'un air poétique, j'aime beaucoup les paons.

Il ajouta :

— Et tous les autres oiseaux en général.

S'apercevant de sa palinodie, il retourna la tête, mais Alice s'était éclipsée, et il ne s'en était même pas aperçu, tant les gracieux mouvemens de Mme Brévier l'occupaient.

— Avez-vous chassé, hier? demanda-t-elle.

— Non... C'est-à-dire... Mais ça ne compte pas, je n'ai presque rien tué.

Il avait failli mentir, — à quoi bon? — pour ne pas lui avouer qu'il était rentré bredouille, tant il tenait à produire sur elle une bonne impression. Pourquoi portait-il aujourd'hui cette jaquette neuve et ce canotier de paille un peu trop petit, « genre jeune homme, » avait dit le marchand de Tours, si ce n'est pour paraître à son avantage! Mais à qui se souciait-il de plaire? A la fille, à la mère? On l'eût bien embarrassé en le lui demandant; ce n'était cependant pas pour flirter avec Mme Le Martin.

Mlle Duverset, telle qu'une asperge mélancolique, érigea au loin sa maigre et plate silhouette.

— Gageons qu'elle vient nous annoncer que le thé est servi.

Et d'un signe de son ombrelle, elle fit signe que c'était bien : Mlle Duverset pivota et disparut. Elle était plus malheureuse que jamais : Mme Le Martin depuis une semaine la boudait et ne lui adressait plus la parole; ce dédain la désolait plus encore que les plus injustes reproches.

— Quelle belle journée! dit lentement Mme Brévier... On sent que ce sont les dernières, elles ont la beauté du déclin.

M. de Souché baissa le nez, il sentait bien ce que cela suggérait : le départ prochain de ces dames, leur rentrée à Paris. Il comprit combien elles lui manqueraient, toutes les deux.

— Pourquoi ne prolongeriez-vous pas votre séjour? Il y a de si bonnes après-midi encore en novembre.

Elle répondit à regret :

— Nous serons forcées de quitter ce beau pays, que vous avez contribué à nous rendre si agréable; nous avons tant à faire, et ma tante...

Il approuva d'un hochement de tête, impressionné par ces devoirs mystérieux que représentaient Paris, la vie mondaine...

Il l'envia d'être si occupée, lui qui, pendant les soirées brumeuses, fumerait sa pipe au coin du feu, sa plus grosse pipe, la Marie-Jeanne. Il en avait un râtelier, vis-à-vis de la panoplie des sticks, cravaches et fouets de chasse, et toutes portaient des noms de femmes, ceux des rares et pauvres souvenirs de sa vie d'étudiant et d'officier, car sa timidité et aussi une superstitieuse et hygiénique terreur l'avaient éloigné des amours de brasserie et de garnison ; et aux champs, après quelques hasards de cotillons, l'âge venant, il n'avait plus pour compagnes que ses pipes, et pour compagnons que Stop et trois chiens de courre et d'arrêt. Le pas traînant de ses vieux domestiques desservant la table se confondait avec le battement de l'horloge à gaine ; à neuf heures, il bâillait et allait se coucher.

A quoi lui servait-il d'être si riche? Qui en profiterait. Des neveux lointains qu'il n'aimait pas... Alors qu'il pourrait, de son vivant... Sans doute la campagne le préservait : santé, argent, point de soucis... Mais était-ce vivre ? N'y avait-il pas des plaisirs plus enviables... Les théâtres, les soirées, les voyages ?... Paris, qui l'effrayait seul, où il se sentait perdu, lui apparaissait attrayant pour peu qu'on y eût une solide installation : chevaux, voitures, et une maîtresse de maison attentive au coulage, sachant le prix des choses... Car à quoi bon gaspiller ce qu'on a ? C'est un crime. Et sagement d'ailleurs, il faudrait savoir vivre six mois à la Bécassière; on se refait, les faux frais disparaissent, la basse-cour, le potager et le verger allègent le budget. On peut recevoir, on ne vit pas forcément comme des loups.

Mais voilà, les femmes qui vous plairaient, on a grande chance de ne pas leur plaire... C'était bête de vieillir ! Pourtant il était robuste, et on n'en trouvait pas beaucoup comme lui pour suivre tout une journée un rallye ou courir le cerf dans la forêt de La Magne, en Sologne, chez son unique camarade, vieux garçon comme lui, le comte de Prességault.

— Comment va Olympia? demandait Mme Brévier.

— Elle a franchi avant-hier une haie haute comme cela.

Il éleva sa canne :

— Si vous l'aviez connue autrefois, quand elle a remporté le prix de la Rivière. Nous en avons fait ensemble, des randonnées !

Il rappela, — Mme Brévier ne les entendait que pour la troisième fois, — les prouesses de sa jument. Dès qu'on lui parlait de

lui ou de ses bêtes, il devenait intarissable, aucun sujet ne l'intéressait davantage. Elle lui prêtait une oreille complaisante, sans écouter, en train de calculer, avec intérêt, les économies qu'il avait faites en vivant sans dépense sur ses fermages, depuis vingt ans. Sans doute l'ennui, à ses côtés, serait considérable, l'été et l'automne surtout. Mais l'hiver parisien pourrait être supportable. Il avait toutes ses dents, une santé de fer; on voyait des hommes et des jeunes hommes plus rebutans; la femme qui saurait le manier ne serait point après tout si malheureuse. Dire que si cette sotte d'Alice voulait... Il lui sembla qu'à sa place...

Le thé était servi sur la terrasse. Mme Le Martin découpait gravement un gros gâteau mollet, en clignant de l'œil à Kiki: lui aussi aurait sa part. Mlle Duverset, assise sur le bord de sa chaise, en pauvresse, terminait une maigre broderie sur toile cirée verte, qui évoquait des choses tristes et froides comme les pansemens d'infirmerie ou les housses de parloir.

— Deux morceaux de sucre, n'est-ce pas? dit gracieusement Mme Brévier.

M. de Souché s'inclina; il regardait, ainsi que tout à l'heure pour Alice, les doigts blancs, le bras souple, le corsage riche de vie. La fille, la mère? Quelle était la mieux? L'une avait la jeunesse toute simple, tout unie; l'autre, cette perfection dans le charme qui caractérise la femme faite, embellie par l'art et l'expérience, comme si elle empruntait aux mille nuances des êtres et des choses un reflet plus subtil et plus ondoyant. Son admiration se trahit dans le regard involontaire dont il rencontra celui de Mme Brévier; elle sentit que son prestige n'avait rien d'effacé et elle en conçut une orgueilleuse satisfaction. Oui, elle se savait belle et par conséquent toujours jeune: elle n'avait pas vécu son plein, il lui était dû encore des heures de triomphe et d'éclat; des années la séparaient de l'horrible vieillesse; elle saurait les remplir, une revanche à prendre! N'avait-elle pas vu autour d'elle des femmes refleurir plusieurs fois, au gré de destinées contrastées? Mme Mérienne, dont on ne pouvait se lasser d'admirer les fermes épaules et le visage lisse, n'était-elle pas déjà la « belle Mme Mérienne » sous le président Grévy? Et Mme Dellus, qui, à cinquante ans, en paraissait à peine trente-cinq? L'avenir, pour Jeanne Brévier, ne représentait rien de précis à cette minute, rien qu'un vague mirage, qu'elle espérait intensément voir prendre corps et forme; elle jouissait, en atten-

dant, de la minute claire et tiède, du rose vif des corbeilles dans le vert aigu des pelouses, sous la pluie irisée des pommes d'arrosage suspendues, et elle s'étonnait de penser qu'elle était, dans sa robe nouvelle, — jolie nuance, décidément! — cette même femme qu'un an plus tôt, — oui, déjà presque un an, — la foudre frappait d'un désastre immérité, dépouillait de tout, mari, fortune, amis... Par un retour bien juste, pourquoi ne retrouverait-elle pas tout ce qu'elle avait perdu? Les amis reviendraient avec la fortune, et le mari?... Le mari?...

Elle regarda M. de Souché; de sa forte main poilue, aux ongles carrés, il tenait la fine tasse de porcelaine de Chine; à bouchées lentes, il savourait une tranche de gâteau; les fanons de son cou rouge remuaient, et au-dessus de ses grosses moustaches, on voyait palpiter les narines striées de fibrilles vineuses.

Une paix animale imprégnait son visage. Mme Brévier baissa les yeux, soudain triste. Elle revoyait un autre homme, un cher compagnon, et celui-là d'autre âme et d'autre race. Aurait-elle le cœur de renoncer à ce loyal souvenir? Accepterait-elle les conditions intimes, pénibles, d'un servage nouveau, dont il faudrait payer les avantages? Malaise profond, au plus profond d'elle-même, et qu'elle redoutait d'éclaircir... A quoi bon? D'abord, M. de Souché ne pensait pas à elle et elle ne pensait pas à lui. Alice seule était en cause, et pour être juste, eh bien! c'est vrai qu'il ne paraissait pas son âge, il était très soigné... Mon Dieu! il ne fallait pas s'exagérer l'importance de certaines choses... Et comme le baron relevait les yeux sur elle, elle baissa les siens: un trouble, devant cet homme encore robuste, l'agitait en ce qui ne meurt jamais chez la femme, l'instinct de plaire et de dominer. A ces sentimens contradictoires d'humiliation et d'orgueil, se mêlait la détresse sourde d'une rançon; mais la volonté de vivre comme elle le comprenait, en apparat, l'or coulant des doigts et lui revenant monnayé en luxe et en somptueuse vanité, ce besoin plus fort que tout emportait ses regrets et ses répugnances; était-ce sa faute, si elle n'avait d'autre ressource qu'elle-même?

Alice s'encadra dans la haute porte-fenêtre. Elle avait changé de robe et piqué à sa ceinture une rose d'automne couleur de thé pâle. M. de Souché, en souriant, la regarda s'avancer. Comme elle était belle! Et cet air de pureté... Non, il ne pouvait

prétendre à pareille merveille; les lois secrètes qui régissent les êtres et apparient les jeunes avec les jeunes s'y opposaient... Elle pourrait être sa fille, cette enfant; sa fille, pourquoi pas? Sa belle-fille, tout au moins... Mais quand il reportait les yeux sur Jeanne Brévier, altière et le visage soudain grave d'une involontaire jalousie, — car elle aussi reconnaissait, enviait la puissance de la jeunesse, — il se disait : « Tu resteras garçon, mon vieux Souché. Une si belle femme n'est pas pour toi ! »

Mme Le Martin réclamait sa partie de bridge : elle était joueuse acharnée, et mauvaise joueuse.

— Viens près de moi, Alice, tu me porteras bonheur.

Il sembla à M. de Souché que le sort même en ce futile choix décidait : il s'assit à côté de Mme Brévier, et les termes rituels scandèrent la partie : — Puis-je? — Je contre... — Vous ne surcontrez pas ?... dans un silence attentif, rompu après quelques récriminations par le recensement triomphal des levées de M. de Souché :

— Grand schlem, en cœur ! déclarait-il.

Et ces mots prenaient, dans sa cervelle massive, un sens augural et propice... Le sourire de Mme Brévier lui courut comme une caresse par tout le corps.

« Tiens ! tiens ! » pensa Mme Le Martin qui les observait; et sa fureur de perdre se dissipa peu à peu devant les horizons imprévus qui s'ouvraient à sa méditation.

Mlle Duverset parut, tendant une dépêche bleue. Mme Brévier, après un court saisissement, dit :

— Ma tante, Raymonde, qui ne devait venir en France que le mois prochain, arrive après-demain. Sa santé... Elle ne peut plus supporter la chaleur de Naples, elle demande si vous pouvez lui donner l'hospitalité.

— Mais certainement, dit Mme Le Martin, cette pauvre petite.

Et sur son visage gonflé, une joie difforme passa; elle renifla comme si elle humait un agréable parfum d'amour et de scandale. Ce n'était pas sans motifs que Le Vigreux avait divorcé. On l'avait reconnu, mystérieux voyageur, à Naples... Mme de Boyséon, elle le savait, en donnait des commentaires désobligeans, fort répétés. Gilles serait-il?... « Tiens ! tiens ! »

Jeanne et Raymonde allaient lui procurer une distraction appréciable; elle voyait cela d'ici. N'engageaient-elles pas leurs destinées sur des cartes neuves? A l'idée de ces parties pour de

bon, que les êtres jouent avec, pour enjeu, la pauvreté ou la richesse, l'honneur ou le déshonneur, les hauts et les bas de la réussite ou de la défaite, elle éprouva un plaisir mauvais.

— C'est bien amusant, dit-elle en repoussant les cartes, sans qu'on sût si elle parlait du bridge ou d'autre chose.

III

Mme Brévier, son chapeau sur la tête, enveloppée d'un grand voile et d'un cache-poussière, — elle allait chercher Raymonde à la gare, — disait à Alice :

— Réfléchis bien. Tu sais quelle liberté ton père et moi t'avons toujours laissée. Tu n'es pas indifférente à M. de Souché. Je conçois qu'un mariage de raison ne t'enthousiasme pas, mais le positif compte autrement dans la vie que le roman. As-tu des préventions contre lui? Il n'est plus jeune, mais il a d'autres mérites. C'est une chance que tu ne retrouveras peut-être plus... Je me suis décidée à t'en parler avant l'arrivée de ta sœur qui va m'absorber beaucoup, si j'en juge par ses dernières lettres, Raymonde est malheureuse et elle va se séparer de son mari.

Alice regarda sa mère, et d'une voix douce, mais assurée :

— Je suis résolue à me marier toute seule, à ma guise, à mon heure, ou à ne pas me marier du tout, si je n'épouse pas l'homme de mon choix. Je ne veux pas d'un ménage désuni comme celui de Raymonde; la solitude et le travail m'effrayent beaucoup moins qu'une union riche et mal assortie.

— Pourtant M. de Souché...

— M. de Souché ne m'aime pas et il me serait impossible de l'aimer. Une telle disproportion à tous égards aurait quelque chose de monstrueux.

— Tu exagères...

— De monstrueux,... d'ailleurs, rien ne m'empêche de lui rendre justice; ce n'est pas un méchant homme.

— N'est-ce pas? dit vivement Mme Brévier.

— Je le tiens seulement pour médiocre, un peu vaniteux, assez égoïste, capable avec cela de bonté facile et peut-être d'attachement. Il est possible qu'une femme, qui pourrait prendre sur lui de l'influence, trouve en sa compagnie le bonheur matériel. Une femme, non une jeune fille.

Mme Brévier resta pensive : ces derniers mots l'avaient frappée.

— Tu as peut-être raison...

— Et je crois, fit Alice avec un sourire qui n'allait pas sans ironie, que s'il s'était épris ici de quelqu'un, ce ne serait pas de moi.

— Quelle folie !...

Mme Brévier rougit comme une enfant, car dès qu'elle essayait de s'accoutumer à une réalisation pratique, des scrupules, des objections surgissaient du fond de son éducation, de son honnêteté fidèle, malgré tout, au souvenir : ce mariage de raison, qu'elle prêchait à sa fille, aurait-elle le courage de le subir pour elle-même ? N'y avait-il pas là, au moins tant qu'Alice ne serait pas casée, quelque chose de choquant? Qu'en dirait-on? Pourtant, elles étaient nombreuses, les veuves convolant en secondes noces. Mais demain, ne vieillirait-elle pas? Demain, un brusque déclin ne l'attendait-il pas au tournant de sa vie agonisante de femme? Vieillir avec un inconnu, quelle tristesse ! Et de quoi lui servirait la fortune si ce n'était pour la prolonger belle, admirée, enviée? Depuis trois jours, une crise physique et morale la ravageait de réflexions noires. Elle sentait se tendre et se rompre mille liens forts et tenaces, tout le passé. Elle avait enlevé de la cheminée, pour le replacer sur sa table à écrire, le portrait de Pierre, scrutait son front, ses yeux, sa vigoureuse et bonne expression de lutteur : à côté, M. de Souché lui semblait laid, vieux. Mais la vie est la vie... Une fatalité dont on ne choisit pas les élémens. Si elle voulait redevenir riche, avait-elle le choix, retrouverait-elle l'occasion?...

— Je t'ai parlé comme j'ai dû, fit-elle; il se peut que le baron me laisse entrevoir...

— Qu'il veuille m'épouser? Ça, je n'en crois rien! Et en ce cas, décourage-le... Mais ce n'est pas à moi qu'il pense, je le répète...

— En vérité, Alice... On croirait... M. de Souché est très courtois, galant même, mais tu ne peux supposer qu'il ait à mon égard?...

Alice la regarda bien en face, et dit tout bas :

— Si.

Il y eut un silence; une confusion, l'orgueil, le despotisme maternels se livraient bataille dans le cœur de Mme Brévier :

aurait-elle à rougir devant sa fille? Que de fois, de clairvoyans regards, d'expressifs silences l'avaient blessée! Que de fois elle s'était redressée contre d'implicites blâmes! D'une voix troublée mais ironique, elle demanda :

— Et un pareil projet, à supposer qu'il le fasse jamais, te semblerait très ridicule?

— Non.

— Mais, reprit Mme Brévier, tu ne comprendrais pas que j'en vienne, après de longues hésitations, à le partager?

Alice répondit, mais pas tout de suite :

— Si.

— Dis-moi donc ta pensée!... Tu m'en voudrais, tu m'estimerais moins?... Nous parlons là dans le vide, nous supposons : tu peux bien répondre?

— Ne m'interroge pas, mère. Chaque être est responsable de ses actes et n'en rend compte qu'à sa conscience.

Mme Brévier eut un léger haussement d'épaules :

— Tu me blâmerais, alors? J'aime mieux le savoir... Je te traite en amie, je te consulte. Tu sens bien que je n'aime pas M. de Souché... A mon âge, je ne pourrais faire qu'un mariage de convenance. Te répugnerait-il comme beau-père?

Alice eut un geste lointain : résolue à vivre bientôt hors de la famille, des attaches aussi lâches ne la gêneraient pas. Sa raison même admettait ce marché pénible et à ses yeux répugnant; question de caractère, de tempérament, soit! les âmes diffèrent. Mais ce qui protestait en elle, ce qui la soulevait de tristesse et de révolte, c'était autre chose : un sentiment intense, pur et fier, de vénération envers le disparu, la certitude morale qu'ayant partagé avec son époux la bonne fortune, sa mère devait se résigner à la mauvaise. La pauvreté en perspective, — et encore, cette pauvreté pour beaucoup eût été du luxe, — du moins restait noble. Mais se vendre, se vendre pour de l'argent, pouah! Et à cet indifférent, cet homme que rien ne rehaussait, vertu, talent, prestige! Elle n'aimait pas, affirmait-elle, M. de Souché! Tant pis! C'eût été sa seule excuse : Alice aurait pu en souffrir par jalousie filiale, respect du mort sitôt remplacé, mais à la rigueur aurait-elle compris, absous un entraînement du cœur et de l'esprit.

— Tu ne me réponds rien, à quoi penses-tu?...

— A papa...

— Ah! fit Mme Brévier qui pâlit, tu es injuste. A ton âge, on ne connaît pas la vie. Tu me juges, crois-tu que je ne sois pas à plaindre?...

Alice baissa les yeux et ne répondit pas. On heurtait discrètement à la porte : Mme Le Martin attendait.

— Tout cela n'a pas de sens en ce moment, dit très vite Mme Brévier, nous en reparlerons s'il y a lieu... Tu ne m'embrasses pas?

Elles échangèrent un baiser froid. Mme Brévier soulagée, — n'avait-elle pas mis sa loyauté féminine en règle? — mais le regrettant presque, — à quoi pouvait servir cette explication prématurée? — emplissait l'escalier du bruissement de sa robe. Alice, qui s'était approchée de la fenêtre, la vit s'installer près de la tante : l'auto ronflait; le chauffeur, baissant la tête comme un mauvais taureau, fonçait; — est-ce qu'Eugène buvait? Il était bien rouge... Ils démarrèrent, tout de suite disparurent. Alice se détourna : quoi! c'était possible? Sa mère... Elle se raidit, mais ne put vaincre son émotion, et silencieusement elle pleura...

... Quand l'auto cornant reparut dans un roulement d'orage entre les sycomores de l'avenue, Alice, qui avait rafraîchi ses yeux, se trouva au bas du perron pour recevoir Raymonde. Sa fatigue lui allait à ravir : et pour une malade, jamais elle n'avait été plus jolie! Un délicieux costume de voyage à minuscules carreaux la moulait, un toquet rouge se posait crânement sur ses épais cheveux d'or.

— Bonjour, petite sœur! Comment vas-tu? Quelle bonne mine tu as!...

Et elle s'affairait avec des petits rires, des phrases coupées court, des interjections de plaisir :

— Oh! mais, tante! Ça a un chic, ce manoir!... On a oublié mon sac! Et cette vue sur la Loire! Non, le voici!

— Faites donc attention, fichu maladroit! s'écria tout à coup Mme Le Martin irascible, vous avez failli marcher sur Kiki! Et puis, vous avez dépassé la vitesse; vous savez nos conventions, vingt francs d'amende, que je retiendrai sur vos gages.

Eugène la dévisagea, il n'avait pas son air ordinaire. Les yeux injectés, sa face rude d'ouvrier gras congestionnée par les nourritures copieuses et les rasades sans eau, il la dévisagea avec une méprisante majesté, puis tendant le dos, mit son moteur en marche, fila d'un trait vers la remise.

— Il va écraser mes bégonias bulbeux! s'écria la tante. Je ne sais pas ce qu'a cet homme depuis quelque temps, je le flanquerai demain à la porte.

Un cadeau que Raymonde lui apportait dans son petit sac, une très belle broche en corail napolitain, la dérida :

— Comme c'est gentil à toi, ma toute belle!

Et, reprise d'un engouement pour le charme de la jeune femme, elle l'accabla de caresses.

— Quel jour Le Vigreux vient-il nous voir?

— Oui, dit Raymonde se retournant vers Alice, figure-toi, dans le train depuis Paris, j'ai voyagé avec lui; il va chasser chez les Ismaël, il a promis de nous dire bonjour au retour, vendredi, je crois.

Elle ne remarqua pas l'expression attristée, réprobative du visage de sa sœur. La tante riait sous cape : ce n'est pas elle qui était dupe du hasard de cette rencontre. Mme Brévier avait son air de parfaite sérénité mondaine. La présence de Raymonde ravivait en elle des impressions d'autrefois, lorsque ensemble elles couraient les magasins, se racontaient leurs visites. Elle était heureuse de la revoir, de respirer en elle la fièvre du voyage, le mouvement, la gaieté : Raymonde, c'était sa jeunesse de femme qui revivait, et quant à Le Vigreux... Elle était décidée à ne savoir que ce que sa fille jugerait bon de lui dire... Raymonde était d'âge à savoir se conduire... Et si elle pouvait recouvrer un jour sa liberté, et si Le Vigreux l'aimait toujours, ce n'est pas elle qui blâmerait un pareil mariage. Seulement, restait Gilles...

— Mais c'est abominable, répétait la tante, très tard dans la soirée, quand, sous prétexte de coucher Raymonde, elle l'eut emmenée avec Mme Brévier. Un feu clair pétillait dans la chambre, — la plus belle du manoir, la chambre de lampas bleu, — la flamme rose éclairait de reflets dansans le blanc visage et le peignoir blanc de la voyageuse qui retirait ses bagues et les déposait dans une coupe de Venise : — Ce Gilles est un scélérat; je l'ai toujours pensé!

Raymonde achevait d'énumérer les griefs de son séjour, présentant sous l'aspect le plus sombre leur incompatibilité d'humeur et dépeignant au tragique leurs scènes fréquentes.

Mme Le Martin en haussa les épaules de surprise :

— Et dis-moi, ma chérie, il n'a pas de maîtresse? Il doit en avoir?

Raymonde leva les yeux au ciel, ce qui pouvait s'interpréter au choix comme un aveu d'ignorance, ou comme une attestation de martyre.

— Et il t'a battue, il a osé te battre? reprit la tante qui, édifiée sur la moralité de sa nièce, ne mettait cependant pas en doute la véracité de ses plaintes.

Mme Brévier, indignée, secoua la tête. Raymonde défit sa manche, montra un bras impeccable.

— Tenez, là; j'ai eu un noir pendant quinze jours, j'ai cru qu'il m'avait brisé l'os.

Toutes trois se penchaient sur la tache invisible, croyaient en voir l'ombre. Raymonde mentait-elle par plaisir, habitude prise avec son mari, ou pour mieux se concilier un apitoiement protecteur? Il est certain qu'elle ne pouvait faire autrement que de charger calomnieusement Gilles et d'inventer des sévices fictifs, en plus d'injures en effet réelles. Pour ses propres torts, elle jugea aussi inutile de les révéler que ces dames de les approfondir. La solidarité familiale avant tout! Et pour Mme Le Martin, il n'y avait pas d'erreur, Gilles était... ce qu'il méritait. Digne, Mme Brévier laissait prudemment dans l'ombre ce doute, préférait de beaucoup n'en recevoir aucun éclaircissement.

— Demain, déclara la tante, je ferai téléphoner à Aurandon et à Vapaille de venir conférer avec nous. Tu vas me faire le plaisir, mon mignon, de demander le divorce contre cet individu!

IV

Raymonde, bien que ces dernières semaines eussent été orageuses pour elle, — Gilles tour à tour affectait le mépris, revenait à la colère, ou s'abaissait aux supplications, — ne se dissimulait pas les difficultés de sa situation. Qu'elle la motivât devant les siens, et même devant le monde, en accumulant force griefs plus ou moins véridiques contre son mari, rien de mieux; mais les juges voudraient des témoignages et des preuves. C'est ce que ne manquèrent pas de faire valoir Me Aurandon et Me Vapaille, accourus docilement au bout de quelques jours; l'avoué sec et long, pareil à un rouleau de parchemin jaune, l'avocat familier et bavard, avec son nez fureteur et ses yeux sarcastiques. Ils flairaient que tous les torts n'étaient pas du côté de M. d'Am-

belles ; s'il opposait une demande reconventionnelle, il en pouvait rejaillir sur Mme d'Ambelles le plus fâcheux éclat.

— Il ne faut, dit Me Aurandon, plaider qu'à coup sûr.

— Les meilleures ruptures, ajouta Me Vapaille, se font à l'amiable : on se met d'accord, et le tribunal ratifie.

— N'entamez pas, répétaient-ils, une offensive dangereuse.

— A moins, objecta Me Aurandon d'une voix sentencieuse et lugubre, — il l'employait même pour dire : « Je reprendrais bien des fraises, » — à moins que vous ne teniez à gagner du temps et à vous soustraire le plus longtemps possible à la nécessité de demeurer au domicile conjugal.

— Ou, interjeta Me Vapaillle malicieusement, que vous soyez décidée à courir le risque de représailles dont M. d'Ambelles sera tenté, car la procédure entamée, il n'aura plus à garder de ménagemens.

— Il faut le persuader que vous ne pouvez plus vivre ensemble et que votre intérêt commun est une séparation définitive, dit M. Aurandon. Employez à cela tous vos efforts, des amis, des intermédiaires ; nous sommes tout à votre disposition.

— Voulez-vous que je parte pour Naples? proposa Vapaille empressé.

Mme Brévier, assise à côté de Mme Le Martin, comme à l'abri d'une forteresse massive, songeait avec amertume, avec triomphe aussi, combien l'attitude de ces messieurs serait autre si, au lieu d'être bien hébergés au manoir, nourris de succulens plats et affriandés de beaux honoraires, ils recevaient de haut, entre deux portes de leur cabinet d'affaires, une Raymonde pauvre et sans appuis. A y réfléchir, elle vouait à l'or, souverain maître des consciences et clef des dévouemens, une adoration fétichiste, le superstitieux culte d'un être qui a failli perdre son Dieu, et qui le retrouve bienfaisant, éblouissant et chaud comme le soleil.

— Le plus sage n'est-il pas, en prolongeant l'éloignement de fait, d'amener ton mari à consentir à la rupture légale?

— Mais puisque c'est de celle-là précisément qu'il ne veut pas, objecta Mme Le Martin, impatiente.

Les obstacles l'irritaient, persuadée qu'elle était que tout doit s'aplanir, et habituée à voir les gens céder devant ses caprices. Sans doute il était peut-être un moyen de décider Gilles, et très prudemment, Raymonde et Mme Brévier y avaient fait allusion : la restitution de son patrimoine et une liquidation de commu-

nauté, sur les bases de leur prospérité ancienne, lui enlèveraient évidemment un motif inavoué, et le plus valable, de son refus; mais, à cela, Mme Le Martin demeurait sourde. Que Raymonde se débrouillât, qu'Alice se mariât sans dot, que Jeanne Brévier arrangeât son existence comme elle le pourrait; c'était bien assez de tenir maison ouverte et de les couvrir de sa protection.

Raymonde eut un geste insouciant. Tout s'arrangerait, à chaque jour sa peine! Être délivrée de son mari, — il avait bien fallu qu'il la laissât partir sur le choix formel qu'elle lui avait laissé : ou chez sa mère, ou chez Le Vigreux... — ne plus voir ce visage de reproche et de haine, la soulageait. Cette demi-liberté lui laissait ses aises, ne gênerait pas trop son amour : en traversant Paris, enfermée vingt-quatre heures dans le petit appartement de la rue du Général-Foy, toute à la joie de retrouver Marc, elle avait pris du courage. Sans hésiter non plus, comme d'une chose naturelle et devenue une habitude, elle avait accepté les billets bleus dont elle avait retrouvé, une fois en voyage, son petit sac-portefeuille rempli. Cela ne représentait pas pour elle de l'argent, — l'argent, elle s'en moquait bien, — mais force achats inutiles, des chapeaux, des robes neuves; elle avait eu le temps de passer chez Laquert, depuis longtemps soldé de ses factures secrètes, par un autre que Gilles.

Elle aussi tirait de la saison magique un regain de beauté ardente, quelque chose de plus hardi dans le regard, de plus assuré dans les gestes. On eût dit qu'elle portait sur elle l'orgueil de sa passion... Les négociations avec Gilles commencèrent. La tante Éloi daigna lui écrire de sa main une lettre sévère qui l'invitait à céder enfin aux vœux légitimes de toute la famille. La réponse ne se fit pas attendre, amère et explicite, avec une abondance de détails édifians. Mme Le Martin s'en fit un régal qu'elle eut la générosité de faire partager à sa nièce; mais Mme Brévier opposa une incrédulité froide, affirmant qu'elle n'en croirait même pas Raymonde, capable de se calomnier par bravade, et qu'à mettre les choses au pis, un mari ne se vantait pas de ce genre d'accident, en quoi Gilles montrait bien son indélicatesse et sa sottise. Elle manifesta l'intention résolue de ne pas se prononcer sur ce point délicat, le secret de Raymonde n'appartenait qu'à elle, et trop d'excuses au besoin eussent légitimé sa vengeance; pourquoi Gilles s'obstinait-il à la garder de force? C'était bien fait.

La tante Éloi renchérit : la pauvre mignonne! Mais s'il la poussait à bout?... Raymonde, à cette question posée en tête à tête, ne fit pas difficulté de lui répondre franchement : il aurait voulu ce qui arriverait, l'éclat suprême. Le Vigreux était libre, elle vivrait ostensiblement avec lui; même en ce cas, un divorce contre elle ne l'empêcherait pas de l'épouser plus tard. D'ailleurs, l'union libre, pour gens très riches, ne différait pas sensiblement du mariage. Et elle cita des précédens. Mme Le Martin hochait la tête; sans doute ce serait une résolution héroïque, mais la nécessité? Pourquoi faire parler de soi, nuire à sa mère, à sa sœur? Mariée, elle n'avait qu'à vivre en femme séparée, dans un appartement à elle, conservant relations et apparences : elle avait le droit d'avoir des amis, voire un bon ami discret. Le monde fermait si volontiers les yeux, pourvu qu'on ne voulût point les lui crever. Et elle conclut en assignant à Le Vigreux, pour sa prochaine venue, la chambre de panne grenat, un peu sombre, mais contiguë à celle de lampas bleu.

L'avoué et l'avocat partis, — on ne pouvait en tout cas rien faire avant la rentrée des tribunaux, — Raymonde n'eut plus qu'à souhaiter l'arrivée de Marc, retenu chez les Ismaël. Et en attendant, elle se divertit à la cour que M. de Souché, avec un sérieux touchant, faisait à sa mère. Sa conception égoïste de la vie lui laissait envisager, avec une liberté d'esprit rare, les avantages et les inconvéniens encore hypothétiques d'une semblable union. Évidemment elle n'eût pu s'y résoudre pour elle-même, quel que fût son besoin vorace et irrésistible de richesse; à tant que subir cette compromission, que ce fût pour quelqu'un de jeune et de séduisant. Elle s'estimait d'ailleurs en dehors de telles suppositions, puisque l'amour réciproque purifiait à ses yeux un abandon aussi profitable que peu calculé; du moins s'en donnait-elle l'illusion. Mais tout en admettant que sa mère, belle encore, pût trouver mieux, elle avait un sens trop pratique pour ne pas reconnaître que la maturité rassise de M. de Souché, l'équilibre de son docile esprit autant que l'état solide de ses biens, présentaient à la domination d'une femme très femme, et sûre de prendre un grand empire, une fort acceptable perspective. Les scrupules filiaux d'Alice ne lui vinrent pas. Pourquoi eût-elle mêlé des ordres de sentimens si divers? La fidélité platonique du souvenir n'exclut pas l'acceptation forcée du présent. Elle comprenait trop bien que sa mère reculât épouvantée devant

cette alternative : un servage doré, précaire au fond chez la tante, ou une solitude si médiocre qu'elle équivalait, pour une des reines élégantes d'hier, à un suicide. Le baron serait un beau-père campagnard, à la bonne franquette ; et puis l'on pouvait bien s'amuser à des suppositions qui ne se réaliseraient peut-être pas...

— Alors, dit un jour Mme Brévier, tu ne trouves pas que ce soit une idée si folle?...

— Mais non, maman!... Et rieuse, Raymonde ajouta : — Le baron sera très présentable quand tu lui auras choisi ses cravates et donné un tailleur.

— Oui.

Mme Brévier s'arrêta, elle allait nommer le praticien célèbre qui habillait Pierre, autrefois.

Elle regarda Raymonde : elle avait raison de la préférer; celle-là était bien sa fille ; tant d'affinités, de compréhensions secrètes les unissaient.

— Tu es intelligente, au moins, toi.

Dans ce « toi » s'exhalait sa rancœur envers Alice.

— Ah ! maman, dit Raymonde avec un ton sage, il faut de la philosophie, vois-tu.

Mme Brévier acquiesça d'un regard de tendre admiration maternelle ; les feux d'un diamant qu'elle ne connaissait pas attirèrent son regard.

— Tu as une magnifique bague.

— Oui, dit Raymonde élevant sa main fine, pour qu'on la vît mieux à son doigt, bijou lui aussi, avec la petite coquille rose et brillante de l'ongle à pointe d'ivoire.

Mme Brévier répéta, non sans un fugace éclair d'envie :

— Magnifique.

Mais elle ne demanda pas, et Raymonde ne dit pas qui la lui avait donnée ; elle retira sa main et avec gaminerie :

— Va te faire belle, maman, puisque ton amoureux vient dîner.

Mme Brévier avait rougi :

— Tiens, qui donc nous tombe là?

Les détonations en chapelet d'un motocycle retentirent : c'était Le Vigreux, survenant à l'improviste. Le visage de Raymonde se transfigura. Elle ne fit qu'un saut dans l'escalier, arriva première :

— Vous ? la bonne surprise !

Il lui riait de tout son visage énergique, de ses yeux hardis, de ses dents dures; le grand air l'avait bruni, il respirait l'amour et la force.

— Ma chérie... dit-il tout bas.

Mme Le Martin parut :

— Et vos bagages? Nous ne vous laissons pas repartir.

Ses bagages? Une voiture allait les apporter de Tours, il comptait bien rester quelques jours.

— A la bonne heure, dit la tante.

Le Vigreux était un des rares hommes qu'elle prît au sérieux; elle éprouvait pour lui un mélange d'admiration et de crainte.

— Raymonde, fais-lui les honneurs! L'escalier, avec mes vieilles jambes...

Dans la chambre de panne grenat, le verrou tiré, Marc et Raymonde s'étreignirent :

— J'ai cru que tu ne viendrais jamais...

— Moi aussi j'ai compté les jours...

— Tu m'aimes?

— Follement!

Il lui couvrait de baisers le front, les joues, les paupières, les lèvres... Elle se dégagea, fit jouer le déclic d'une porte tendue d'étoffe, désigna la pièce voisine avec ses meubles de style et son lit Louis XVI, blanc, large et bas; et souriant, un doigt sur la bouche, invite de prudence, rappel à la raison :

— Ma chambre, tu vois.

V

Le lendemain, M. de Souché, chez qui l'on déjeunait, était venu en victoria chercher ces dames.

— Tante, dit Raymonde, le teint délicieusement alangui, si ça ne vous fait rien, je redoute la trépidation; j'emmène Alice.

Et se tournant vers Marc :

— Vous nous tiendrez compagnie sur le strapontin. N'est-ce pas, monsieur de Souché, vous nous cédez votre voiture? En récompense vous irez dans l'auto, avec ma mère et ma tante.

Il s'inclina, trop galant pour protester, mais déçu : fidèle aux vieux sports, il avait renoncé à la bicyclette après sa première pelle; et les courses en auto lui étaient particulièrement dés-

agréables. Il avait une phobie du vide, a se voir projeter ainsi en avant, et la crainte d'un accident lui causait un perpétuel malaise. De plus, en sécurité avec son vieux Joseph, il éprouvait pour le chauffeur de Mme Le Martin une défiance irraisonnée. Eugène, avec son air de gouape robuste craquant dans sa livrée, son insolence d'ouvrier parvenu, choquait en lui le hobereau, habitué aux égards, maître de ses terres et de ses gens.

— Eh bien! montez, baron, dit Mme Le Martin, nous n'irons guère plus vite qu'eux. Vous entendez, Eugène? A l'allure des chevaux. Prenez seulement un peu d'avance.

Le chauffeur ne répondit pas; depuis la menace de son congé, il ne décolérait plus, ivre le plus souvent, d'une ivresse rigide d'automate bien réglé. Il couvait une haine fielleuse, faite de rancœurs humiliées et de rages dévorées en silence. Affranchi de l'atelier, mais ravalé à une domesticité bourgeoise, gorgé jusqu'au dégoût de bonne chère, arrivé à mépriser les autres et lui-même, il maudissait son impuissance aux prises avec son orgueil de conducteur de vies humaines. Car enfin, il tenait dans ses mains le sort de ces êtres confiés à son adresse, et si l'envie lui prenait... A certaines duretés de la « vieille, » — ainsi appelait-il Mme Le Martin, — il sentait se réveiller en lui la sauvagerie de l'être primitif qui sommeille jusqu'à l'heure des accès furieux dans le mauvais ouvrier, fouetté de lectures anarchistes et d'alcool, gangrené des vices qu'il reproche à son patron.

— La belle journée, dit la tante. Ah! mon Dieu! Kiki qui aboie... Arrêtez, Eugène, vous voyez bien que vous avez oublié Kiki!

L'animal recueilli par eux, M. de Souché put contempler à son aise Mme Brévier : elle avait encore rajeuni, et il ne se lassait pas de l'admirer. Certainement aujourd'hui, profitant de la dispersion de ses invités dans le parc, il risquerait une déclaration positive, retardée par sa gaucherie de jour en jour : il lui offrirait sa main, bonnement, avec des mots un peu embarrassés, plus ou moins choisis, mais qui viendraient du cœur. Il souhaitait, avec une impatience de jeune homme, que ce moment vînt vite, le tirât d'un doute oppressant : si elle allait refuser?... C'est qu'il était pris... Il pensait constamment à elle, elle s'interposait entre le paysage et lui... S'il allait sur Olympia visiter une de ses fermes, c'est Mme Brévier qui lui apparaissait de loin, au seuil de la grange. Elle surgissait à son retour, derrière les

massifs du jardin anglais. Des pas furtifs, légers comme les feuilles qui tombent dans les allées, glissaient sur les dalles du corridor : elle encore. Et jusque dans les nuages de fumée, autour du petit brasier de sa grosse pipe, elle s'évoquait, fantôme diaphane... Au tournant, on put voir en se penchant la victoria qui, à cent mètres, suivait au trot correct. L'ombrelle bise de Raymonde agita un petit bonjour. La route bifurqua, on allait à la Bécassière par les deux chemins :

— Prenez à droite, dit la tante, — c'était le plus court.

Eugène prit à gauche.

— Est-ce que vous n'entendez pas quand on vous parle? J'ai dit : A droite! à droite! Vous ne savez pas ce que ça veut dire : A droite?

Le chauffeur se retourna et dit :

— J'avais bien entendu.

Mme Le Martin n'en crut pas ses oreilles, jamais on ne lui résistait en face. Une expression méchante durcit sa face. En elle s'agitèrent les despotiques instincts des vieilles boyardes qui faisaient fouetter et mutiler leurs serfs.

— Faites immédiatement demi-tour! cria-t-elle d'une voix rauque.

— Je ne peux pas, dit sournoisement Eugène, dont le dos rond, les bras en anse autour du volant, signifiaient une résolution arrêtée.

— Je vous ordonne de prendre l'autre route!

— Nous arriverons aussi bien, en rattrapant l'allure.

Et d'un changement de vitesse, l'auto partit, rapide, le vent en soufflet au visage des voyageurs déjà inquiets de l'algarade, Mme Brévier saisie, M. de Souché cramoisi et n'osant intervenir.

— Allez lentement, intima Mme Le Martin.

— J'ai besoin de prendre l'air, dit tranquillement le chauffeur.

Et l'auto accéléra; les champs par saccades filèrent en sens inverse. Le voile bleu qui assurait le chapeau de Mme Brévier se défit, flotta en ondes Loïe Fuller.

— Arrêtez! cria Mme Le Martin exaspérée, terrifiée aussi. Elle avait la sensation que l'auto si souple, si docilement ramenée au plus petit pas, devenait une bête folle, une force aveugle lâchée; elle se retourna, ne vit plus la victoria que comme un

point imperceptible, là-bas au bout de la plaine. Les masses vertes d'une forêt coururent contre eux, les submergèrent; ils fendaient une route aux bas côtés d'herbe avec une vitesse vertigineuse, l'auto s'emballait.

— Eugène! hurla la tante, en voilà assez!...

— En voilà assez! cria en écho M. de Souché d'une voix tonnante : — Obéissez!

Kiki aboyait de toutes ses forces, le poil hérissé, les oreilles droites.

— Toi d'abord, tu m'embêtes, dit le chauffeur. Et empoignant la bête, il la jeta à la volée par-dessus bord.

On n'entendit pas le hurlement de détresse, on ne vit pas la chute, on était déjà loin. Un village fut traversé en foudre, puis un pont. Les paysans, stupides, n'eurent que le temps d'apercevoir des femmes qui faisaient des gestes désespérés; la plaine large se rouvrit, l'auto se précipita en boulet de canon; un obstacle pointa sur la route : une vache? une vieille femme? On n'eut pas le temps de distinguer, dans une secousse craquante.

— Mais il est fou, gémit Mme Le Martin, convulsée d'horreur.

— Il est saoul, riposta M. de Souché qui, se dressant, — il perdit son chapeau, — appuya sa lourde poigne aux épaules d'Eugène : — Arrête, ou je t'étrangle!

— Lâchez-moi, lâchez-moi, ou je fais un malheur!

Il ricana, énigmatique :

— Vous voyez bien que je rigole!

— Veux-tu arrêter? répéta M. de Souché, hésitant à l'assommer d'un coup de poing; mais que deviendraient-ils? S'il savait conduire, encore! Il n'eut pas le temps de réfléchir, une violente secousse le déracina, le jeta dans un champ labouré. Comme délestée, l'auto, qui ne semblait plus obéir à rien, puissance humaine ni force mécanique, plongea dans une descente, sombra à pic.

— Eugène, mon bon Eugène, pleura Mme Le Martin décomposée, verte et mourante, ayez pitié de nous... Voyez, mon ami, ma nièce se trouve mal; vous ne voulez pas nous tuer!... Grâce, mon petit Eugène, je vous donnerai ce que vous voudrez, mille francs, dix mille francs, vingt mille francs, arrêtez, par pitié!...

Mais Eugène n'entendait plus, pris à la folie de sa revanche, à cette frénésie de la vitesse dont il avait été si longtemps privé,

inconscient du danger, l'appelant presque, si hors de lui qu'à Mme Brévier ranimée assez pour murmurer :

— Nous sommes perdues

... il répliqua :

— Je m'en f... !

Pourtant le sang-froid lui revenait, il se dégrisait peu à peu, sa vengeance assouvie; il n'avait voulu que leur faire peur, à ces « femelles, » leur offrir ce bouquet pour son dernier jour de service; plus souvent qu'il resterait dans cette « sale boîte! » Il voulut frêner, mais l'auto forcenée ne lui obéissait plus. Cramponné au volant, raidi de toute sa force, il vit à son tour le gouffre : à six cents mètres, à deux cents, à cinquante une profonde tranchée de chemin de fer béa..., la culbute finale, la mort! D'une formidable embardée, il jeta le monstre de fer contre une maisonnette de garde-barrière qui s'écroula à moitié dans un fracas sinistre. Il se broya le crâne du coup; et quand des chemineaux accourus relevèrent les deux femmes inertes, on constata que Mme Brévier, ensanglantée par les éclats de la vitre, n'avait aucun membre rompu; pour Mme Le Martin, son visage et son corps n'étaient plus qu'une bouillie rouge.

VI

Quinze jours après, la figure et les mains encore enveloppées de pansemens, — elle ne serait pas défigurée, par bonheur! — Mme Brévier put sortir du lit où les médecins l'avaient condamnée à un repos absolu, seul capable de calmer son effrayant état nerveux, un demi-délire sans sommeil, un tremblement perpétuel, des cris soudains. Elle eut, en s'étendant aux bras de Raymonde et d'Alice, sur une chaise longue rehaussée d'oreillers, une défaillance qui venait autant de sa faiblesse que du bien-être de la vie reconquise, de la certitude d'être saine et sauve. Vivre, la douce et légère chose! quand on est déjà presque entré dans la fosse et qu'une main providentielle vous en retire. Elle contemplait, comme si elle n'avait jamais encore admiré leurs teintes glorieuses, les marronniers fauves et les noisetiers violets du parc, les fleurs en corbeilles pourpres, le gazon jaunissant. Tout de sa chambre lui plaisait, comme des choses neuves et jolies qu'on vient d'acquérir. Et elle avait en effet la sensation intime de se trouver ici plus chez elle qu'auparavant; elle éprou-

vait une sécurité inattendue, bien qu'encore endolorie, d'orgueil et de puissance. Si elle en avait pu douter, la déférence de Me Labric lors de sa visite empressée, les égards particuliers de ceux qui la servaient, les lettres de condoléances, déguisant mal les félicitations, lui eussent affirmé le prestige nouveau dont se nimbait aux yeux du monde l'héritière naturelle des millions de Mme Le Martin. Elle avait beau chasser comme inconvenant et prématuré le bonheur qu'elle en éprouvait, l'idée fixe la harcelait, l'idée magique. « Je suis riche, riche, riche ! »

Et elle l'était par la force seule du destin, sans avoir rien fait pour cela de mal, ni entaché sa conscience. Elle l'avait payé assez cher, ce gros lot venu avant l'heure, mais escompté de toujours et dont elle avait failli ne point jouir! D'y songer, un frisson lui courait par le corps, ses yeux se fermaient d'épouvante sur la vision affreuse : cette course à l'abîme, où elle avait senti sur ses tempes le vent glacé de la Mort. Non, jamais, jamais elle ne remonterait en automobile! Elle essayait de s'arracher à l'obsession... Quand pourrait-elle ne plus voir fuir le paysage dévorant dans lequel ils s'engouffraient avec un affreux tumulte au cœur, l'effroi de la lutte tragique, cette sensation terrible de chute vivante, de heurts humains?...

Elle s'admirait d'avoir survécu. La catastrophe lui inspirait moins de compassion pour la tante, que d'attendrissement envers elle-même. Une telle fin lui mettait sous les yeux son propre cercueil. Et en songeant à ce qu'elle aurait pu perdre, elle maudissait le risque auquel elle avait échappé. Comme il s'en était fallu de peu!... Sa pitié pour la morte s'atténuait en songeant qu'elle n'avait pas eu le temps de souffrir, et malgré elle des consolations lui venaient de tout ce que cette fatalité contenait d'inévitable. La tante, en provoquant la démence de cet homme, n'avait-elle pas attiré, sur elles deux, la foudre qui eût pu frapper aussi bien Mme Brévier, innocente, que Mme Le Martin, dure à ses gens et exécrée d'eux? Elle plaignait moins celle-ci, auteur responsable en somme, que l'infortuné M. de Souché, que deux côtes luxées et un douloureux tour de reins immobilisaient chez lui, — encore un qui avait eu de la chance! — ou Kiki anéanti, ou la malheureuse paysanne qu'on avait à moitié écrasée sous sa charge de fagots; une vieille femme sans famille, — les responsabilités en seraient moindres! Pour Eugène, il avait expié!

Ah! non! la vie n'était pas toujours commode avec la tante! Et il fallait à Mme Brévier un véritable effort de justice pour mettre dans la balance les services reçus, en regard des humiliations subies. Mais ne devait-elle pas oublier le mal et ne savoir gré que du bien? Généreusement elle absolvait des torts que rachetait si largement l'investiture soudaine des millions. Riche enfin! Plus riche qu'elle ne l'avait jamais été du temps de sa splendeur, car ici, rien de roulant, de flottant; elle pouvait à pleines mains brasser l'or solide, froisser les billets bleuâtres, soupeser les titres de rentes, les valeurs de choix. Et pourtant le plaisir involontaire dont elle était subjuguée, l'ivresse contre laquelle elle se défendait, n'allaient pas sans mélange. Comme si la crainte d'avoir failli manquer l'héritage le lui rendait plus âprement cher, la conscience de cette admirable fortune s'accompagnait en elle de soucis, de méfiance et de tourmens : des levains d'économie, la peur d'être volée, — Labric était-il sûr? — fermentaient en son esprit troublé. Elle sentait se roidir par instans son cœur, suspectait les paroles et les regards, tâchait de sonder les pensées. Un changement s'était fait sur sa physionomie, dont Alice était stupéfaite.

Elle aussi avait passé par de rudes émotions. Saisie d'étonnement par la fuite de l'auto, perdant vite sa trace, une fois M. de Souché ramassé à six lieues de là fort mal en point, c'est par le télégraphe, questionné dans toutes les directions, qu'elle et Raymonde avaient su la vérité. Le Vigreux s'était dévoué au transport des deux femmes, l'une immobile pour toujours, ensevelie entre quatre planches, l'autre étendue sur le matelas d'un landau fermé, toute pâle comme une momie dans ses bandelettes blanches.

Elle reverrait toujours cette arrivée lugubre, et aussi l'air d'intimité dont sa sœur, sitôt rassurée sur le sort de leur mère, avait vécu avec Le Vigreux, maître de céans, eût-on dit, ordonnant tout, veillant à tout. Elle avait surpris bien des choses alors, dont la fierté de son âme de vierge s'était révoltée. Comment avaient-ils osé, en l'absence du mari, garant responsable de l'honneur de Raymonde, dissimuler si peu cette familiarité coupable?

C'est que, — elle l'ignorait, — Raymonde, faisant un retour égoïste sur elle même, avait envisagé le péril dont sa beauté à laquelle elle tenait autant, plus encore peut-être qu'à la vie,

venait d'être menacée. Sans son inspiration d'esquiver le trajet dans l'auto, elle aurait eu, qui sait? le sort de la tante, ou bien, lacérée vive, son beau visage déchiqueté, elle aurait pu rester infirme, un objet d'horreur. La présence de Marc l'avait sauvée. C'est parce qu'il était là, c'est pour rester auprès de lui qu'elle était montée dans la victoria. Elle en frémissait, reportait sur sa personne une foi chaleureuse, une gratitude tendre, voyait en lui l'appui ferme de sa faiblesse de femme, le préservateur des mauvais sorts. Elle s'était affligée de bonne foi sur l'infortune de la tante, de bonne foi avait sangloté pendant la triste cérémonie, puis sans fiel, et par la pente naturelle de ses réflexions, elle n'avait pu s'empêcher de se dire qu'un singulier miracle échéait là, et que la transmission de cette fortune à sa mère constituait un hasard bien enviable : quelle chose abominable de penser que leur pauvre maman aurait pu y rester, elle aussi!... De toutes ses forces elle écartait les suggestions qui se levaient dans l'ombre trouble d'une pareille image... Comme pour bien se persuader de la pureté de sa joie à voir la blessée guérir, elle l'entourait de chatteries plus démonstratives, de petits soins sourians. Ce n'était certes point manque de délicatesse, n'est-ce pas? que de se dire : « Si maman voulait, il lui serait facile de faire ce que la tante n'a pas voulu entendre, offrir à Gilles la rançon de ma liberté; quelques centaines de mille francs, — elle n'en serait pas appauvrie, — dédommageraient son amour-propre à vif et assureraient mon divorce. Après tout, ce ne serait qu'une avance sur ce qui me reviendra dans l'avenir, un avenir, j'y compte, bien lointain... Pauvre mère, espérons qu'elle vivra cent ans! »

Mais Mme Brévier, quand elle fut en état de se prêter à une suggestion de cette nature, éluda, prétextant sa tête encore ébranlée, tout examen positif. Il fallait y réfléchir, ne rien hâter... En elle-même elle songeait : « Comme Raymonde y va! Quatre ou cinq cent mille francs! On voit bien que ce n'est pas à elle! » L'idée que l'on devait en toute justice à Gilles le remboursement de son patrimoine, ne lui vint qu'à la réflexion, et, si on l'eût interrogée sur la légitimité de ses droits à hériter de cette fortune, legs forcé d'une femme qu'elle n'aimait pas, on l'eût bien étonnée. Pas davantage n'eut-elle un doute sur l'acceptation de ces millions qu'elle savait salis de boue et de sang, impavidement gagnés par « ce forban d'Éloi. »

Elle ouvrait maintenant elle-même ses lettres, relisait les premières arrivées : une de Mme de Boyséon, tenant à lui dire son amitié fidèle, et discrètement la congratulant, à la fin, comme si elle pouvait garder encore une illusion sur un replâtrage possible de mariage entre son fils et Alice! Mme Brévier était partie d'un éclat de rire saccadé : oui, oui, voilà le monde qui revenait ! Et celle-là, Mme Hottmann, qui jusqu'à présent n'avait soufflé mot, ressuscitant pour l'accabler de protestations affectueuses. Et les Leloup d'Ygré, dont elle n'avait plus entendu parler! Et les Mascarnes! Et le docteur Le Dave, remarié à une très jeune femme! Et Trac! ce bon Trac! Et tant d'autres! Vraiment, c'était beau d'être riche! Et plus elle en prenait conscience, plus ses sentimens se modifiaient vis-à-vis de la tante, bonne femme « au fond, » et dont les vices lui apparaissaient moins fâcheux, depuis qu'elle n'avait plus à en souffrir. Aussi avait-elle appris avec indignation l'attitude inconcevable de Mlle Duverset, monstre d'ingratitude. Informée de la mort de sa bienfaitrice, cette malheureuse, alors à sa toilette en jupon court et corset, ne s'était-elle pas mise à danser, oui, à danser comme une folle, avec des cris inarticulés, un visage de ravissement cynique et des gestes si peu mesurés qu'ils semblaient, pour une femme aussi laide et aussi maigre, le comble de l'impudeur? On l'avait immédiatement congédiée.

Sans tendresse non plus elle pensait à Michel. Bien fier, M. Lorin! Appelé par télégramme, arrivé le soir même, reparti le surlendemain quand il eut déclaré qu'il ne prévoyait aucune complication immédiate. N'eût-il pu rester à la soigner lui-même au lieu de lui dépêcher, en grand seigneur, un interne et une garde? Pas de complication immédiate, elle l'espérait bien... Son sourcil altier se fronçait, une fixité grave et orgueilleuse au visage, comme si elle s'interrogeait, cherchait en elle quelque mystérieux avertissement, au fond de ses organes bouleversés par l'horrible secousse. Lésions internes... Ce mot, où perçait une confuse terreur, par instans lui revenait, sans causes... car elle ne souffrait pas. Pourquoi y penser, alors? Non, elle ne souffrait pas... il le lui semblait du moins!

Alice remarqua qu'elle n'avait pas demandé depuis quelques jours des nouvelles de M. de Souché. Les lettres qu'il lui écrivait, sa venue annoncée pour le jeudi, la laissaient indifférente. Le jugeait-elle maintenant de trop piètre importance? Dans sa

prospérité, jugeait-elle indigne d'elle un projet auquel elle avait souri, lorsqu'il s'offrait comme une des seules formes du salut? Ce détachement, elle avait l'impression que sa mère ne l'étendait pas seulement à M. de Souché, mais à tous ceux qui l'entouraient, et elle se sentait plus cruellement seule en compagnie de sa mère. Michel n'avait pas voulu, elle l'avait compris, accepter, plus que l'indispensable, une hospitalité pénible à sa dignité, le contact protecteur et flegmatique de Le Vigreux. S'il était reparti, lui, le seul être sur lequel elle dût compter, qui viendrait en aide à sa détresse? Pourquoi, depuis la catastrophe, semblait-il que quelque chose d'indéfinissable eût changé l'expression des êtres, jusqu'au son de leurs voix? D'où venaient ces lueurs inquiétantes dans les yeux de sa mère et de sa sœur? L'or maudit, l'or malsain, l'or pourrisseur semblait affirmer on ne sait quelle emprise occulte sur elles, sur cette maison hantée, où il lui semblait parfois, elle aux nerfs si équilibrés, voir errer dans les couloirs le fantôme bouffi de la tante Éloi.

Un soir qu'elle avait embrassé sa mère plus grave que de coutume, indifférente à son baiser, le regard fixé vers le mur, — qu'y voyait-elle et qu'entendait-elle dans le silence? — Alice fut réveillée au milieu de la nuit par un grand cri, des râles... Elle accourut. Mme Brévier se tordait sur son lit avec des spasmes et d'affreux vomissemens, les mains crispées au ventre.

— Raymonde, Raymonde! Alice frappait à la porte de sa sœur, criait : — Maman se meurt!

On transportait le lendemain Mme Brévier à Tours dans une maison de santé. Les chirurgiens décidaient l'opération d'urgence. La laparotomie révélait une appendicite latente évoluée par traumatisme, avec perforation et péritonite.

VII

M. de Souché descendit de sa victoria, fit un signe condescendant au vieux Joseph et jeta un regard de gratitude aux deux carrossiers bais. Les bonnes bêtes! Pas d'accident à craindre avec eux! Il se redressa, — ce maudit tour de reins l'élançait encore, — et sonna à la grille blanche. La porte s'ouvrit d'elle-même; il se trouvait dans un grand jardin silencieux. Au fond, la maison de santé dressait sa façade muette, alignait les stores blancs de ses fenêtres sans vie. Il monta le per-

ren, erra dans le vestibule et un large couloir, arriva enfin à un petit parloir. Impressionné par le calme de cette demeure comme inhabitée, il toussa, remua une chaise. Une infirmière en sarrau de toile survint; il dit d'une voix mal assurée :

— Je viens prendre des nouvelles de Mme Brévier.

L'infirmière, une grosse rougeaude indolente, répondit :

— Elle a bien supporté l'opération; si Monsieur veut me dire son nom, je préviendrai Mme d'Ambelles ou Mlle Brévier.

Il remit sa carte et attendit. La porte s'était refermée sans bruit. Ses pas sur le linoleum tintaient assourdis; il semblait que les murs fussent feutrés. Jamais il n'avait eu l'impression d'un pareil silence. On devait dans cette maison de souffrance ne se parler qu'à l'oreille et marcher sur la pointe des pieds. La pendule même laissait à peine entendre son tic tac. M. de Souché hocha la tête, une triste impression au cœur. Il avait fait de singulières réflexions depuis le jour fatal, et le plaisir de s'être retrouvé en vie, après l'étourdissement de sa culbute dans un labour, demeurait gâté par la rancune qu'il vouait, dans son égoïsme ingénu, à la malveillance du sort. Cette rancune, il l'étendait sans le vouloir aux êtres participant à l'aventure : cette Raymonde d'Ambelles d'un si aimable sans-gêne; Mme Brévier qui aurait bien dû protester et se réserver le trajet en voiture avec lui; et Mme Le Martin dont il s'en était fallu de si peu qu'il ne partageât l'atroce fin. Tout cela pour avoir eu la courtoisie, bien forcée, de monter dans cette auto de malheur! Son amour en avait reçu un coup, il y avait là de quoi rebuter le plus confiant des hommes. Sans la présence de ces dames et leur voisinage, rien ne serait arrivé : il était si tranquille, auparavant. Elles lui avaient apporté l'inquiétude du cœur, les émotions, le danger?... Rien ne l'avait autant mortifié que sa chute; lui dont la poigne eût arrêté aux naseaux un cheval emporté, s'être vu désarçonné, expulsé violemment par cette catapulte furieuse; n'avoir pu la dompter et paralyser le misérable qui la déchaînait! Il en conservait une amertume...

Sa convalescence, servant à point sa mauvaise humeur, avait justifié sa non-réapparition au manoir. Il en voulait à Mme Brévier de ne pas lui témoigner plus d'intérêt, car, en dehors de Mme Le Martin, il se considérait en tout ceci le plus à plaindre. Mais d'apprendre que Mme Brévier, subitement en péril, allait subir une opération grave, l'avait vivement ému. Il en oubliait

ses griefs, formant des vœux d'autant plus sincères qu'il s'avisait enfin du prix de cette santé précieuse, et de la plus-value mirifique qu'elle comportait. Assez désintéressé pour avoir songé à offrir sa main sans rien demander en retour, il n'avait pas de raison de dédaigner la bonne affaire dont un lamentable hasard, une chance imprévue, double aspect de la catastrophe, récompensaient son abnégation.

Sa tendresse, un moment déçue à la peur que cette pauvre femme ne fût défigurée, et rassurée de savoir qu'elle resterait toujours aussi belle, se réveillait. Il se la représentait convalescente, rétablie, suzeraine de la Bécassière ; pour lui complaire, il se résignerait d'avance à des aménagemens nouveaux, calorifère à la vapeur, terrasse à l'italienne, achat d'un mylord ; il ferait repeindre toutes les boiseries. Mais ces projets tentans ne le distrayaient pas de la lourde inquiétude qui pesait sur lui dans cette maison de mystère, ce logis engourdi comme le sommeil et la mort.

La garde reparut : ces dames, retenues auprès de la malade, s'excusaient de ne pouvoir descendre. Et Mme Brévier tenait à ce qu'il sût combien elle était sensible à sa visite.

Il fit demi-tour, pensif. Personne ne le raccompagnait, la porte de la grille s'ouvrit devant lui. Il la referma doucement, jeta un regard à la façade que le jour baissant faisait paraître plus grave, aux stores immobiles des fenêtres, et, avec un soupir, remonta dans sa voiture.

Raymonde, dans la chambre qu'elle occupait, non loin de sa mère, avait jugé inutile de se déranger ; elle écrivait à Le Vigreux. L'alerte passée et l'espoir revenu, elle aspirait à la possibilité d'une fugue à Paris, car elle s'avouait trop peu faite, vraiment, pour la sévérité d'une existence endeuillée de morts et de maladies. Il lui tardait de revoir Marc et, pour la première fois, nerveuse par contagion dans cette atmosphère de drame, elle se tourmentait, mordue de vagues jalousies et de craintes chimériques, désorbitée, avide du réconfort qu'elle trouvait au contact de l'amant et du maître. Quelle peur elles avaient eue ! Et quelle émotion ! Dans son amour passionné de la jeunesse et de la santé, de la joie, du rire, Raymonde éprouvait un affreux spleen. Cette maison, où les allans et venans avaient des airs de complices discrets, épouvantait ses insomnies, assombrissait ses rêves ; elle avait soif de s'évader vers la lumière et la vie.

Dans la pièce blanche aux parois nues, où rien ne heurtait la vue et n'accrochait la pensée, Mme Brévier, étendue dans son lit, évitait de parler, fermait les yeux. Alice, dans un coin de la chambre, lisait. Au nom du baron, elle avait quêté le regard de sa mère, prête à lui porter des nouvelles.

— Reste, avait dit Mme Brévier.

Elle ne pouvait demeurer seule. La présence vivante la rassurait, dans la mystérieuse terreur que lui inspiraient l'inertie des objets, la rigidité des meubles. Les sons, les couleurs, tout ce qui vit et palpite lui était devenu un besoin morbide : elle avait soif de voir, d'entendre et de toucher ce qui respire. Elle se rattachait si faiblement encore au monde de ceux qui vont, viennent, parlent; elle était encore si vide, si détachée, si incapable de mouvemens, tout en ouate et la pensée confuse. Une seule idée persistait nette dans son cerveau : échapper aux griffes de l'invisible puissance qui, par deux fois, l'avait traînée au gouffre d'où l'on ne revient pas. Vivre! Elle voulait vivre!... Et au sortir de ce coma écœurant qui suit l'action du chloroforme, au rappel douloureux de sa chair entamée profondément, elle n'avait songé qu'à cela. C'était si horrible, l'angoisse par laquelle elle avait passé, tout lui échappant des mains, au moment où le destin la comblait! C'eût été trop injuste et trop affreux! Mais elle vivrait, elle connaîtrait la plénitude des plaisirs, dans la sécurité retrouvée; et l'ardeur de son espoir mettait à son regard, à ses pommettes, une expression étrange d'intensité, dont Alice, lorsqu'elle levait les yeux, restait péniblement émue. Sa mère avait tellement changé en quelques jours; ses cheveux décolorés laissaient voir leurs racines d'un ton différent, et le visage, que ne réveillait plus l'éclat des fards légers, montrait, sur la creuse ossature, une chair fanée de vieille coquette. Telle, elle avait pourtant cette beauté que la souffrance incruste aux traits, et son masque émacié semblait pétri d'une âme plus subtile. Alice espérait; le chirurgien ne se montrait-il pas rassurant? Néanmoins, de sourdes terreurs se glissaient dans son esprit. Elle revoyait le mauvais silence de Michel revenu au premier coup de téléphone, son front soucieux, ses réponses évasives. Pourquoi était-il reparti, comme la première fois? Pourquoi l'abandonnait-il encore? Et avec une mélancolie infinie, elle regardait un dernier rayon de soleil pâlir le store; il s'éteignit, et presque aussitôt l'ombre se fit dans la pièce.

— Alice, appela la malade.

Elle vint auprès du lit. Mme Brévier la regarda, avec des yeux très grands, comme étonnée de la voir; et elle dit en tournant la tête contre le mur:

— Je n'épouserai pas M. de Souché.

Il y eut un silence. Elle reprit, d'une voix détimbrée et neutre :

— Ce serait de la folie. Je suis bien plus riche que lui. Je n'ai que l'embarras du choix, tu comprends... Je puis épouser qui je veux. Il est trop vieux, d'abord, il est laid. Pourquoi fait-il tant de vent? Oh! les feuilles!... Il en tombe, elles volent, elles courent! Arrêtez! je ne veux pas mourir... Ah! la route, les arbres : nous allons nous briser !

— Maman!... supplia Alice; elle avait pris les mains de sa mère, les sentit brûlantes. La fièvre revenait d'une poussée soudaine, et avec elle le délire.

— Je suis sauvée... Comme on est bien!

Des larmes coulèrent des paupières fermées:

— Mon Dieu, le krach! pourquoi faut-il que je subisse cette dernière épreuve? Le krach!... La tante est ruinée!... Ses millions, mes millions... Hottmann a tout emporté. Je suis pauvre, je n'ai plus qu'à mendier.

— Maman, maman! sanglotait Alice.

— Tout vendu, l'hôtel, Rosenoire, mes bijoux, mes robes... Je n'ai plus rien à moi, je suis à la rue... Oh! c'est affreux! Un morceau de pain, s'il vous plaît?... Comment! Pierre, tu me le refuses, à moi, ta femme!

Raymonde entrait, le sourire aux lèvres; elle s'arrêta, médusée. La voix gémissante s'enflait, Mme Brévier essaya de se dresser... La garde accourut, et à partir de cette minute ce fut la nuit pour cette âme en détresse, une nuit d'abord ballottée de vertiges et de paroles vaines, au galop d'une divagation sans frein, puis une nuit de torpeur si opaque qu'on ne put savoir si par intervalles elle entendait, elle comprenait; une nuit traversée par les pas des médecins, et les ordres à voix basse; une nuit qui semblait déjà celle dans laquelle les paupières se scellent, les narines se pincent, et où le corps refroidi n'est plus que de la boue à forme humaine, que l'enfouisseur attend.

Une telle nuit vit trois fois se lever le soleil et descendre l'ombre sur la maison du silence. Le quatrième jour, vers onze

heures, Jeanne Brévier cessa de souffrir. Raymonde, qui avait été prendre du repos, s'était assoupie. Il n'y avait auprès de la morte qu'Alice à genoux contre le chevet et Michel immobile.

Depuis les premiers signes du délire, il était revenu, impuissant, sombre de voir la science vaincue par le mal impitoyable. Dès l'opération, il avait jugé Mme Brévier perdue. Il prit doucement Alice par la main pour la conduire, malgré sa résistance, chez Mme d'Ambelles. Mais elle n'y entra pas. Dans le couloir, une jeune femme attristée lui ouvrit les bras ; elle reconnut une chère figure bouleversée qui la plaignait, si tendrement : miss Smolett ! Elle s'abattit contre la visiteuse :

— Florence !

— Pleurez, ma chérie, pleurez !

VIII

Une après-midi de décembre, Michel Lorin regagnait son petit appartement de la rue Vavin : il bruinait, l'humidité était pénétrante et le dégel faisait des rues un lit de fange. Il se hâtait pour ne pas arriver en retard à l'heure de ses consultations, quoiqu'il ne prévît pas grand monde ; mais il s'était fait de l'exactitude un devoir. Il avait, très surmené de travail ces derniers jours, maigri et pâli ; une expression dure, qui ne s'adoucissait qu'en présence des malades, trahissait le sérieux de ses préoccupations. Il trouva, en tournant la clef, sa femme de ménage en train de faire reluire avec un soin méticuleux les boutons de cuivre des portes ; elle répondit à sa question :

— Personne n'est encore là ?

— Non, monsieur.

Ayant accroché au portemanteau son chapeau mou et son pardessus, il entra dans la salle à manger bien simple, avec sa toile cirée brune et son dressoir orné de faïences paysannes, se lava les mains à un petit lavabo, passa dans son cabinet de travail qui confinait à un étroit salon d'attente. Il n'avait pu se résoudre à prendre un appartement plus confortable, dans son dégoût pour tout ce qui sentait l'artifice et la réclame. Il était fait depuis si longtemps à la porte d'entrée vieillotte, à l'escalier sans tapis, à la rampe de fer, aux carreaux défoncés des paliers. Il n'avait point changé les papiers de tenture, et à peine si quelques vieilles estampes au mur et quelques reliures de prix,

dans une bibliothèque en noyer ciré, attestaient des goûts d'art qu'il n'avait guère le temps de satisfaire. Comme s'il chassait une idée importune, il secoua la tête et ouvrit une revue médicale, en coupa les pages. Non, il ne voulait penser à rien qu'à son labeur professionnel. A quoi lui servirait-il de s'user le cœur en des rêves insensés, en des regrets stériles? Dès le premier jour, n'avait-il pas prévu que la destinée d'Alice et la sienne ne pouvaient, ne devaient pas se rencontrer? Le malheur qu'il avait redouté s'était réalisé : elle était riche. Par une fatalité ironique, les millions de la tante Éloi allaient se partager entre elle et Raymonde. Un moment abaissée par la ruine de Brévier, la barrière qui isolait, défendait des convoitises intéressées la jeune fille, se redressait plus haute. Que pouvait-il faire, sinon se réjouir qu'elle ne fût pas exposée aux mauvais hasards de l'existence, qu'elle fût indépendante et libre, dans la mesure toutefois où le joug de l'argent n'asservirait point trop son âme? C'était écrit, évidemment! Il resterait garçon. S'il ne pouvait donner sa vie à celle pour qui si volontiers il se fût sacrifié entièrement, il lui était toujours loisible de se dépenser sans compter pour son troupeau de misère et de disgrâce, pour ceux qui réclamaient ses soins sans trêve, sa morne clientèle de sacrifiés. Être médecin, lorsqu'on a foi dans sa mission de guérisseur, et surtout de consolateur moral, n'était-ce pas un apostolat? Mais il avait beau hausser sa volonté, son cœur défaillait par momens, il prenait en haine la vie mal faite, l'injustice des événemens.

Comme pour les uns tout était difficile, alors que pour les autres tout s'arrangeait de soi, sans souci de l'observance des lois morales, en dehors de la justice et de l'équité! Voilà Raymonde qui, sans le mériter aucunement, par un caprice du destin, se voyait subitement noyée dans ce luxe qui pour elle incarnait l'idéal suprême. Ces millions qui eussent pu faire tant de bien-être, se transformer en asiles, donner du pain, du feu, des vêtemens à une foule de malheureux, allaient, dans ses inconscientes mains, devenir une féerie de dépenses, un feu d'artifice d'absurdes inutilités. Non, il n'y avait pas d'équilibre dans le jeu des forces instables qui régissent les vies humaines. Quand tant d'êtres, s'attachant à un obscur altruisme, à une solidarité humble, se dévouaient les uns aux autres, trimaient douze heures par jour et ne mangeaient pas à leur faim, elle allait accaparer

pour sa jouissance personnelle, consacrer au plus médiocre, au plus bas des bonheurs tout cet or malsain et mal acquis, qu'un noble emploi seul aurait purifié. Était-ce tout?... Non. Alors que tant d'opprimés se débattent dans les chaînes que forgent les lois, les coutumes, l'opinion, alors qu'on voit tous les jours des femmes honnêtes battues, ruinées, exploitées par leur mari, subir de véritables tortures, alors que l'injustice sociale, tantôt leur pauvreté, tantôt l'arbitraire des juges leur interdit même l'espoir d'une libération, alors que son père, le grand Bufiert, n'avait pu reconnaître son fils ni donner son nom à sa compagne dévouée, rivé trente ans durant au corps sans âme d'une absente enfermée dans une maison de fous, Raymonde allait reconquérir sa liberté. Insoucieuse des devoirs du mariage, mauvaise épouse, ayant rejeté d'avance le fardeau de la maternité, égoïste, vénale, adultère par surcroît, ne se conciliant une indifférente sympathie que par son facile caractère et une beauté périssable à la merci de l'accident ou de la maladie, elle allait passer par-dessus la loi, obtenir devant le tribunal une rupture à l'amiable qui lui permettrait d'épouser Le Vigreux. Non sans peine, à vrai dire. Et quel comique spectacle, si l'instant n'eût été funèbre, eût offert Gilles d'Ambelles, arrivé de Naples à temps pour assister aux obsèques de sa belle-mère, le froid de glace entre les deux époux, les négociations entamées immédiatement par M[e] Labric, la résistance de Gilles, fort de ses droits sur la communauté, enrichi lui aussi par l'héritage inespéré, ses marchandages distingués, enfin, devant la peur que sa femme ne s'affichât publiquement avec Le Vigreux, son consentement au divorce, moyennant cinq cent mille francs, somme bien inférieure à tout ce qu'il eût pu exiger, mais un homme de sa qualité ne faisait pas, on l'entendait bien, d'une semblable transaction une question d'intérêt. Dans un an, Raymonde s'appellerait M[me] Marc Le Vigreux.

Et pour celui-là, sincère du moins dans sa passion, mais aussi peu digne d'estime qu'un chef d'aventuriers, rançonneur de bourses et divulgateur de scandales, lanceur d'affaires suspectes, soutien d'intérêts véreux, maître ès chantages, prostituant la Presse en son journal et avilissant la pensée libre; pour cet homme adulé, haï, desservi, craint, soutenu par une tribu de cliens de tous mondes et de toutes professions, était-il une justice en ce triomphe insolent de l'audace et de l'argent ? Il serait heureux, il posséderait la femme qu'il aimait, indifférent

à celle qui avait porté jadis son nom et s'était amoindrie au rôle d'épouse trahie et finalement abandonnée, indifférent à tous ceux et à celles qu'il avait rejetés après s'en être servi. N'y avait-il pas là un défi à la conscience, un outrage à la probité, à l'honneur bafoués ? Ah ! oui, vie mal faite, qui érigeait sur le pavois les conquérans, les jouisseurs, les repus, et laissait grouiller dans l'ombre un si formidable amas de douleurs et de misères !

Le timbre retentit; il posa la revue dont il n'avait pu lire deux lignes, et dès qu'il perçut une présence dans la pièce à côté, il ouvrit la porte et reconnut un vieux malade, un de ceux qui ne le payaient pas et auxquels il glissait au départ une pièce blanche dans la main.

— C'est vous, père Brochant?

D'écouter les doléances du vieil ouvrier, de le remonter par de bonnes paroles, détourna le cours de ses idées. Devant la maladie, il ne pensait à rien autre. A peine s'il entendit le timbre retentir une seconde fois.

Alice, dans ses grands voiles de deuil, pénétrait dans le petit salon froid. Recueillie par miss Smolett, maintenant Mme Harrisson, traitée par elle et James plus en sœur qu'en amie, elle avait, en ces dernières semaines, malgré leur pitié délicate et leurs attentions affectueuses, flotté en épave, si désemparée que rien ne la rattachait plus à une existence normale. Il lui semblait qu'en perdant sa mère, elle voyait se dénouer les derniers liens qui l'unissaient à la famille par qui jusqu'alors elle avait été elle-même, Mlle Brévier, relevant de certaines origines et située dans telle caste, dépendant de contingences nécessaires ou fortuites telles qu'elle ne se pouvait concevoir autre ni en dehors de cet inflexible cercle. Tout son passé aujourd'hui se détachait d'elle et s'en allait à la dérive; elle était seule désormais au monde. Raymonde irait de son côté, elle était seule. Elle n'accepterait pas la protection aimable de Le Vigreux, elle ne demandait rien à personne, elle ne pourrait vivre au delà d'un certain temps avec les Harrisson et accepter une hospitalité que leur amitié eût voulue définitive; elle était seule.

Riche, il est vrai, riche inespérément et comme dans les contes de fées. Me Labric lui en avait offert, au milieu des condoléances, ses respectueuses félicitations, et elle avait vu se tourner vers elle les regards de secrète envie qui rapportaient autrefois à Mme Brévier l'hommage de leur admiration pour le roi tout-

puissant, l'or-Dieu. Mais aucune joie ne lui venait de cette fortune entachée du sang de sa mère et de sa tante, cette fortune qu'elle n'avait jamais convoitée, jamais jalousée, à laquelle elle ne se considérait point de titres, et dont, depuis qu'elle y avait longuement réfléchi, elle méprisait la source impure, l'empoisonnement par le vol, le dol, le mensonge et la bassesse. Elle était éclairée, elle savait que l'oncle Éloi avait été une fétide bête de proie, et ce qu'à la conquête de ces millions, il avait entassé autour de lui de vilenies, de déshonneurs, de désespoirs et de ruines. Elle ressentait envers ces millions fatals une sorte d'horreur sacrée, pour tout ce qu'elle avait vu s'engendrer de vil dans l'âme de ceux qui les avaient possédés, ne fût-ce qu'un jour.

Il lui reviendrait, des bribes du douaire de sa mère et de l'argent honnêtement gagné par son père, partage fait avec Raymonde, un peu plus de quatre mille francs de rente : de quoi vivre. Elle s'en contenterait. Pour l'héritage de la tante Éloi, dont sa mère n'avait eu que la hantise brève, l'ivresse de le serrer dans ses mains crispées et l'épouvante de le perdre, elle n'y toucherait pas.

Pendant plusieurs jours, plusieurs nuits, elle avait agité le problème imposé à ses scrupules. Soit, elle ne se tenait pas autorisée à employer pour elle ce trésor, mais qui l'empêchait d'en disposer pour de belles et bonnes œuvres? Il n'y avait que l'embarras des moyens. Bien conseillée, que d'injustices elle pouvait réparer, que de plaies assainir, que d'espoirs ouverts, que de bonheurs créés! Ah! certes, en regard de l'incurable fléau qui condamne tant de milliers d'êtres à la faim, à la maladie, qui fait mourir tant d'enfans en bas âge, qui laisse agoniser au coin de la borne tant de vieux travailleurs à bout de souffle; en regard de l'universel lot de pauvreté et de souffrance, ces millions seraient bien peu de chose, le verre d'eau de l'Évangile, donné au nom du Christ, — qu'elle fût ou non croyante, qu'importait? — si elle l'offrait sans en porter une goutte à ses lèvres, si elle le donnait d'un cœur simple, sans ostentation comme sans regret. Mais ce droit même de distribuer ces sommes énormes, de faire le geste providentiel de charité, l'avait-elle? Qui l'autorisait à accepter, de par le formulaire des codes, la transmission de ces biens qu'elle réprouvait? N'était-ce pas se donner le mérite d'une action trop facile? Ne se débarrassait-elle pas ainsi à bon compte, quelle que fût sa sincérité, d'une façon agréable à

son orgueil, flatteuse pour son désintéressement? Le voulût-elle ou non, une pensée de vanité ne se mêlait-elle pas à cet acte, et, qu'elle s'en rendît compte ou non, n'agissait-elle pas en Mécène ostentatoire, ne faisait-elle pas, selon les usages du monde, une donation comme en font les philanthropes, autant pour leur satisfaction de bienfaiteurs que pour celle de leurs obligés? Mais si elle refusait cette succession, qui en profiterait? Raymonde, Raymonde déjà riche et que son union avec Le Vigreux ferait archi-millionnaire, alors qu'il y avait tant de vaincus de la vie, d'intéressans martyrs, d'honnêtes gens malheureux. Était-ce possible? Était-ce tolérable? N'y avait-il pas là un comble d'absurdité?... Mais était-elle chargée d'appliquer la justice, la répartition équitable que sa raison eût souhaitée? Pour ce faire, il eût fallu qu'elle pût sans une hésitation, sans un doute, recevoir et utiliser cette richesse de mauvais riches. Or, ce droit, l'avait-elle?

Elle ne suspectait pas un moment la probité, la loyauté de son amie Florence; tout de suite mistress Harrisson lui avait répondu :

— Oh! *darling!* comment pouvez-vous demander cela? Vous avez, chère Alice, un orgueil très grand et vous savez que l'orgueil est de qualité toujours diabolique. Prenez garde à cela. Il vous répugne, parce que vous êtes fière, de tremper vos mains dans cet or sale; mais quand vous soignez un malade, c'est pour le devoir, quoique la tâche soit souvent pénible. Et que vous fait que cet or soit impur, repoussant, si vous le rendez propre et neuf par l'usage que vous en ferez? Vous pourrez appeler tant de bénédictions sur vous! Songez, Alice, songez au bien que vous devez faire!

Alice n'avait pas répondu.

— Interrogez James. Vous avez toute confiance en lui, n'est-ce pas? Vous savez comme il est droit, net et incapable de vous tromper. Moi, je suis une femme et je juge avec mon sentiment. Lui n'écoutera que la raison, écoutez-le.

James Harrisson qu'elle allait appeler, s'était assis, déposant ses cannes à béquille, et frottant ses mains maigres. Un bon sourire éclairait ses yeux énergiques, sa face rasée et musclée; il avait écouté avec flegme et répondu d'une voix brève, avec le sens pratique de sa race :

— Je pense très sérieusement comme Florence. Si vous ne

prenez pas votre moitié d'héritage, il ira à votre sœur et à son nouveau mari, et il n'en est pas besoin, car ce sera employé mal et non selon la justice. Il vous faut donc, j'estime, vous résigner à être riche le temps d'employer pour le mieux tout cet argent.

Alice cette fois encore ne répondait pas.

Comment Michel apprécierait-il cela? Mais Michel était partial avec son caractère entier, absolu. Et puis, il ne pourrait se prononcer sans arrière-pensée. Il se récuserait, hautain, ne voulant pas plus l'engager à se dépouiller d'une fortune qu'il méprisait, que lui en conseiller un emploi. Il se retrancherait derrière son ombrageuse fierté. Ce qu'il penserait, ce qu'il pensait déjà, elle le savait bien; il devait souhaiter qu'elle répudiât l'obstacle qui à nouveau les séparait, l'éternel obstacle respecté par leur réciproque, intransigeant orgueil! Et elle-même, — (admettons, pensait-elle, que je renonce à ces millions?) — n'obéirait-elle pas à l'espoir intéressé de se rapprocher de lui, de rendre possible enfin, — peut-être, pas sûr! — ce bonheur sur lequel elle ne comptait plus, qu'elle ne s'avouait même pas, et qui était pourtant le vœu unique de son âme et comme le cœur de son cœur? Mais pourquoi n'approuverait-il pas qu'elle suivît le conseil des Harrisson, qu'elle ne reçût cet or qu'en dépôt, pour le rendre à ceux qui en avaient besoin, et faire fructifier en santé, en chaleur, en bien-être, ces semences mortes, jusqu'alors inféconde s?

Que dirait Michel?

A l'idée de le lui demander, une pudeur profonde, singulière la retenait. Qu'il était loin d'elle à présent, cet ami dont autrefois la présence, l'affection vigilante lui étaient douces! Sans doute aux heures cruelles, il s'était montré prévenant, dévoué, mais si lointain. Certainement, il ne devait plus l'aimer. Il s'était lassé de leurs rapports incertains, de leur froideur méfiante, de leurs élans contraints. Non, elle ne lui demanderait pas conseil. Est-ce que quelqu'un pouvait la conseiller?... Si son père eût été là, son vrai père, moins le Brévier à tête blanche, au visage lourd, aux mains molles des dernières années, hélas! que le Brévier brun et agile, le lutteur infatigable qu'enfant elle avait tant de fois admiré, celui en qui elle avait une foi si complète que toute parole de lui s'imprimait dans sa mémoire, en traits ineffaçables. Longtemps elle avait songé à lui, commu-

niant avec son souvenir, l'interrogeant, dans ce silence des disparus qui n'a point de réponse.

Avant de se rendre chez Michel, elle s'était entretenue avec Me Labric, qui l'avait reçue immédiatement, avant deux cliens de marque, et une heure après, avec une gravité animée, l'avait reconduite jusque dans l'escalier, en inclinant très profondément son front chauve. D'un trait, la tête haute, la marche vive, comme débarrassée d'un lourd souci, elle était venue à pied, rue Vavin.

Un bruit de voix... Michel reconduisait quelqu'un. Elle eut un choc en entendant grincer le loquet. Il s'inclinait, sans la reconnaître d'abord dans le demi-jour, puis il murmura, saisi :

— Oh! moi qui vous ai laissée attendre!

Et ses mains se tendirent d'élan.

— Oui, c'est moi, Michel.

IX

Elle se sentait si émue qu'elle ne savait si elle était bien là, en personne, ou livrée à un de ces rêves qui vous transportent dans la plus invraisemblable réalité.

— Vous allez bien? demanda-t-il.

Elle baissa la tête et dit :

— J'ai voulu vous voir, Michel, puisque vous ne veniez plus...

Il la regarda. C'est vrai, une jalousie bien sotte l'avait retenu, comme s'il n'eût pas dû savoir gré aux Harrisson d'avoir procuré à Alice, dans sa solitude affreuse, un abri honorable, un foyer tiède et bon! Mais il serait toujours ainsi, ombrageux et farouche, ulcéré d'orgueil et blessant ceux qu'il voulait servir...

Il faillit donner de mauvaises raisons, préféra se taire.

— Je n'ai pas voulu partir sans vous faire mes adieux, dit-elle.

Il pâlit, et elle vit, malgré le calme qu'il s'imposait, que ses doigts, jouant par contenance avec un couteau à papier, tremblaient.

— Vous partez?

— Je pense, Michel, que je vais quitter Paris.

— Ah!

— Et la France. Ici trop de pénibles souvenirs m'enserrent, me tiennent esclave des autres et de moi-même. Florence veut m'emmener, les Harrisson vont se fixer en Australie, et je me

déciderai probablement à les accompagner. Là-bas, je trouverai à me rendre utile, je recommencerai une autre vie.

— Pourquoi aller si loin?

— Je laisse ici trop de chagrins.

— Et vous ne regretterez personne, n'est-ce pas?

Elle sentit l'amertume du reproche, et à voix basse :

— Si, Michel, je vous regretterai beaucoup.

Il ne put se contenir, des larmes vinrent à ses yeux, et tout honteux de sa faiblesse, il murmura :

— Pourquoi partez-vous alors?

— Parce que je suis pauvre, Michel, et bien qu'ayant de quoi vivre, je dois augmenter mes ressources en travaillant.

— Pauvre, vous!

Il eut un sourire amer... Elle le regarda en face :

— Oui, je sors de chez le notaire, je refuse l'héritage de la tante Éloi.

Elle le vit rougir, ses yeux brillèrent d'une joie convulsive, il lui prit les mains à les broyer:

— Vous avez fait cela, vous!... Oh! Alice, que c'est bien, que c'est digne de vous!

— Je n'ai pas de mérite; j'ai hésité, je l'avoue, j'ai cherché à faire de cette fortune un emploi meilleur; mais à la réflexion, je ne me suis pas cru le droit de l'accepter.

— Oui, Alice, oui, vous avez eu raison, vous ne le regretterez jamais!

Et il l'admirait, il l'aimait passionnément, il eût voulu s'agenouiller devant elle; pas une seconde, un doute ne l'effleura : oui, oui, elle avait eu raison, elle avait agi en droiture, en vérité! Un retour sur lui-même ne l'influençait pas, non, ce n'est pas à lui qu'il songeait en ce moment, et la tendresse qui le portait vers elle était désintéressée! Il jugeait en absolu, de toute son honnêteté rigide.

Et elle goûtait, à le voir heureux, une récompense profonde. Ainsi il l'approuvait sans réserves, sans objections : lui aussi trouvait cela tout simple. Comme elle était ravie de n'avoir écouté que la voix de sa conscience et peut-être aussi, au profond du silence, consulté la voix secrète du brave homme de qui elle tenait la vie!...

— Et maintenant que vous savez la situation, dites-moi si je dois toujours partir?

— Que voulez-vous dire, Alice ? demanda-t-il éperdu, n'osant espérer, n'osant comprendre...

Elle lui mit les mains aux épaules :

— Êtes-vous donc sourd et aveugle, Michel ; est-ce à moi de vous dire que je vous aime?

— Alice, ma chérie, dites-vous vrai?...

Il s'était prosterné devant elle, dans une ferveur d'adoration telle qu'il se demandait si l'on ne peut mourir de joie.

Elle lui dit, le visage attendri, empourpré de honte virginale :

— Me voulez-vous ?

— Si je vous veux, Alice ?... Depuis la première heure, je vous ai aimée... Toujours je vous ai considérée comme mienne ; et sans mon entêtement stupide... Oh ! oui ! aveugle et sourd en apparence... Mais à présent...

— Vous m'aurez à charge, mon bon Michel... j'encombre votre existence...

— Précieux fardeau, et si léger !... Mon aimée, vous venez à moi telle que je vous désirais... C'est moi qui vous offre une existence indigne de vous, sans délicatesse, sans luxe, une existence avec un homme qui s'appartient si peu, que le travail, que sans cesse les autres requièrent, mais qui vous donnera le meilleur de lui-même, son dévouement, son affection, son âme.

— Je le sais, Michel, et je vous prends avec confiance. Moi aussi, je vous aime de toujours...

— Ma fiancée, ma femme....

Et leurs lèvres pour la première fois se joignirent.

C'était décembre encore, dans le même cabinet de travail, et le feu de la cheminée pétillait gaiement. Une année s'était écoulée. La lampe du soir répandait son cercle de clarté paisible. Alice allaitait son nouveau-né, le petit Pierre. Elle suivait avec une expression recueillie les succions voraces de l'enfant, sentait avec délices s'écouler de son sein et descendre dans le souple corps frêle le lait tiède. Michel gravement les contemplait. Le bonheur avait changé sa physionomie, adouci la brusquerie de ses gestes. Il tenait déplié sur ses genoux un journal du soir ; il ne se remit à sa lecture qu'après un long moment. Un sourire se dessina sous sa moustache brune, et à mi-voix il lut.

« Aujourd'hui a été célébré en grande pompe, à la mairie du IXe, le mariage de M. Marc Le Vigreux, directeur de *La Vie*, officier de la Légion d'honneur, et de Mme Raymonde Brévier, fille de l'ancien député et directeur des *Quatre Saisons*. Des centaines et des centaines de curieux encombraient les rues adjacentes, que le service d'ordre a dégagées malaisément. Le Tout-Paris de la Presse, de la finance, de l'industrie, des arts et des lettres se pressait à cette cérémonie, pour offrir ses félicitations à notre brillant confrère et à son exquise jeune femme. Reconnu dans l'assistance, aux premiers rangs, car il nous serait impossible de tout citer, le ministre de la Guerre et celui des Colonies, le sénateur Morande et quantité de ses collègues et députés, le docteur et Mme Le Dave, M. Leloup d'Ygré, Mme de Cicé, la générale de Boyséon, Mme Mérienne, Mme Aguilan, Mme Hottmann, MM. Mascarnes, Trac, Me Vapaille, etc., etc. »

Il y eut un silence expressif, où Alice regarda tendrement son mari, puis reporta les yeux sur son bébé ; le feu pétillait avec de joyeuses étincelles, trois roses s'épanouissaient dans un cornet de cristal. Une atmosphère de sérénité douce rayonna.

Michel déposa le journal dans la corbeille aux papiers froissés, et dit en s'asseyant devant son bureau :

— Il faut que je prépare mon cours pour demain. Tu permets?... Au travail !

Paul et Victor Margueritte.

LA CRISE DE LA BEAUTÉ

A FLORENCE AU XV[E] SIÈCLE

Dès le milieu du xv[e] siècle, quelle que fût leur propre valeur, on voit, dans les ateliers du Nord, presque tous les artistes aspirer vers l'Italie et s'y précipiter, seuls ou par groupes, dès qu'ils en trouvent l'occasion. Le mouvement s'accélère après l'expédition de Charles VIII; au siècle suivant, il devient irrésistible, en Allemagne et dans les Pays-Bas germaniques, autant, pour le moins, que dans la France latine. Pourquoi donc cet exode fatal et continu des professionnels de l'art par delà les Alpes? Est-ce seulement par la douceur du climat, l'attrait des sites pittoresques, les souvenirs et les ruines des grandeurs passées, les séductions d'une race choisie et d'une civilisation brillante que l'Italie les attirait, comme tant d'autres voyageurs? Tout cela, sans doute, contribuait à l'entraînement, mais ne suffirait pas à l'expliquer. Dès lors, on voulait connaître, en ses foyers, l'art contemporain dont la renommée, depuis longtemps, se répandait partout. Dès lors, en quoi donc consistait, vraie ou fausse, la supériorité attribuée aux sculpteurs et peintres de l'Italie, surtout de Toscane? La sculpture française de Bourgogne et de Touraine, si sincère et si vivante, ne restait-elle pas encore, par sa force ou son élégance, ses traditions monumentales et décoratives, l'héritière légitime et active des grands imagiers du moyen âge, ces premiers inspirateurs de l'Europe dans la matière plastique, comme l'avaient été nos trouvères dans la matière épique? Pour la peinture, ne semblait-il pas qu'avec les frères Van Eyck et leur école, l'art de fixer par

des formes exactes, dans leur juste milieu de lumières et de couleurs, les divers aspects du monde visible, eût atteint le degré de perfection qu'il n'était point possible de dépasser ?

Les événemens, là comme toujours, prouvèrent que rien ne peut être fixé dans les incessantes aspirations de l'homme vers l'idéal. A cause même de ses fortes et longues traditions, l'Italie, fatalement, n'avait point été la première à retrouver, par le ciseau du tailleur d'images, la plume et le pinceau de l'enlumineur, le sentiment naïf de la vérité et de la vie. Moins hantés par les souvenirs antiques, les simples ouvriers de France et d'Allemagne avaient plus spontanément, aux XIIe et XIIIe siècles, jalonné d'œuvres nouvelles la route à suivre. Mais, vers 1250, l'Italie s'est mise en marche à son tour, et, bientôt, l'éclaire d'une lumière plus vive, sinon plus puissante et plus haute, grâce à la renaissance rapide, chez ses prédicateurs et chez ses écrivains, de l'amour de la vie et du sentiment de l'art. Les extases poétiques de saint François sur les douces collines de l'*Umbria Verde* appelant les âmes attendries à toutes les joies pures de la vie terrestre, comme à celles de la vie céleste, ont enfin délivré la nature extérieure, végétale et animale, des malédictions ou mépris séculaires, et l'ont dévoilée, de nouveau, vierge et charmante, aux yeux des peuples. Au même moment, l'incrédule empereur, Frédéric II, s'est associé, par d'autres voies, à l'œuvre du saint, rappelant aux Italiens que cette admirable nature a déjà été adorée et comprise par l'antiquité gréco-romaine. Voilà donc le mysticisme et le rationalisme, la foi et la politique, la naïveté populaire et la tradition aristocratique collaborant, dès lors, avec une ardeur inouïe, pour ressusciter, dans les esprits, la douceur de vivre, le désir de savoir, la hardiesse de penser. Les poètes, humanistes, érudits, savans, avec et autour de Dante, Pétrarque, Boccace, Alberti, Toscanelli, Lorenzo de' Medici, etc., vont, par centaines, durant près de trois siècles, accélérer le mouvement.

Comment les sculpteurs et les peintres auraient-ils échappé à la contagion féconde d'un travail d'intelligences si extraordinaire ? Quoi d'étonnant à ce que, éveillés, fortifiés, éclairés, par ces éclatans appels de la foi et de la science, noblement entraînés dans ce grand mouvement d'imagination et de raison, ils aient développé aussitôt des qualités particulières ? C'est, d'abord, dans les recherches techniques sur les formes et les mouvemens,

dans l'anatomie, la perspective, l'optique, plus de méthode et de suite, sinon plus de sensibilité. Ce sera, aussi, par une sympathie atavique pour les ouvrages gréco-romains et byzantins répandus autour d'eux, un besoin impérieux de clarté dans la mise en scène plastique ou pittoresque, d'équilibre harmonieux dans le rythme linéaire ou coloré, d'expression forte ou aimable dans le mouvement des figures. Ce sera, enfin, sous l'action croissante de la culture humaniste, une liberté et une richesse d'invention sans cesse alimentées par les apports variés de l'histoire et de la littérature. Quelle que fût l'excellence des œuvres laissées derrière eux, dans leurs pays, comment nos Français et nos Flamands n'auraient-ils donc pas été surpris et ravis en rencontrant les fresques de Giotto et de ses élèves, de Fra Angelico, des deux Lippi, Mantegna, Botticelli, Ghirlandajo, Signorelli, les marbres et bronzes des grands Pisans, de Jacopo della Quercia, Ghiberti, Donatello, della Robbia, et de tant d'autres artistes incomparables? Comment ne se seraient-ils pas sentis exaltés et transformés par le contact de ces œuvres supérieures, par leur multiplicité, leur éclat, leur fraîcheur, alors que nous nous trouvons encore si émus devant les débris incomplets, altérés et fanés, de cette merveilleuse floraison? Quelle diversité de spectacles, quelle richesse dans les conceptions, quelle liberté et quelle science dans la composition, quelle force ou quelle grâce dans l'exécution, quelle sûreté dans le maniement de la matière employée!

Dans cet immense effort vers la perfection technique et la réalisation d'un idéal encyclopédique, ce qui attirait, séduisait, instruisait, exaltait, surtout, nos bons ancêtres, c'était, sous l'action combinée d'un amour passionné pour la nature vivante et d'une reprise non moins ardente de la pensée antique, la réapparition, cette fois décisive et définitive, dans le monde moderne, de l'idée de la Beauté. Idée mystérieuse, indéfinissable, dont le monde gréco-romain avait vécu, dont il était mort, idée tenace et indestructible, que le Christianisme et l'Église avaient, en vain, par instans, maudite et cru proscrire, mais qui était redevenue, malgré elle ou par elle, son agent de propagande et d'édification populaires le plus actif et le plus durable. Beauté du rythme linéaire, beauté des harmonies colorées, beauté corporelle des êtres représentés, beauté morale et intellectuelle des sentimens et des passions exprimés, tout cela, déjà, ne faisait

plus qu'un pour les sculpteurs et les peintres d'Italie, tout cela s'affirmait, avec une maîtrise grandissante, dans la multitude, innombrable déjà, de leurs ouvrages prodigalement répandus au dehors et au dedans de leurs églises et palais. C'était, principalement, dans l'étude et l'emploi de la forme humaine que cette affirmation se montrait, chaque jour, plus convaincue, sûre et audacieuse, séduisante ou imposante. Le foyer où montait le plus vivement cette grande flamme était encore le foyer où elle s'était d'abord rallumée, la Toscane, le pays des républiques turbulentes et querelleuses, et, dans la Toscane, cette étrange ville de Florence, où s'agitaient, depuis deux siècles, toutes les passions les plus contradictoires, en politique, en religion, en littérature, et qui avait fini par s'élever, implacablement triomphante, au-dessus de ses deux rivales, Pise et Sienne.

I

L'idée de beauté, infiniment variable, suivant la diversité des climats, des races, des religions, des états sociaux et politiques, et autres circonstances, est toujours conçue par l'imagination libre des poètes avant d'être réalisée, dans la matière rebelle, par la main des artistes. Que ces poètes, exprimant la pensée populaire par les paroles ou par l'écriture, soient, tour à tour, les prêtres d'Égypte et des Indes, les prophètes de la Judée, les aèdes de l'Hellade, les visionnaires, théologiens, trouvères, troubadours, conteurs du moyen âge, ou les humanistes, archéologues et philosophes de la Renaissance, c'est, d'abord, dans leurs hymnes, légendes, récits, romans, que se forment les images dont les peintres et sculpteurs reproduiront et développeront les types, par leurs visions personnelles, en des réalisations palpables. Or, nulle part autant qu'à Florence ne s'exerça cette action de la littérature. De même que, durant les XIIe, XIIIe, XIVe siècles, dans le Nord, les Évangiles authentiques ou apocryphes, l'Apocalypse, les Légendaires, les Bestiaires, les traités ecclésiastiques, les chansons épiques et les fabliaux avaient été les sources fécondes de l'inspiration plastique et pittoresque; de même, au XVe siècle, à Florence, les poètes, les archéologues, les conteurs, furent, pour les artistes, des conseillers et des collaborateurs, excitant et alimentant, chez eux, cet enthousiasme pour la nature et pour la vie, cette ardeur dans la

recherche de la vérité, cette aspiration vers un idéal de beauté toujours plus vivant, plus varié, plus expressif, qui caractérisent, dans son ensemble, l'œuvre ascendante de la Renaissance au XVe siècle.

L'idée de la Beauté, à vrai dire, n'avait jamais complètement disparu en Italie. Nous en pouvons suivre les affaissemens momentanés et les efforts intermittens de résurrection, dans une série de mosaïques et de peintures, presque ininterrompue, depuis le IVe jusqu'au XIIe siècle. Les premiers grands artistes du XIIIe siècle, Niccolo Pisano, Cimabue, Duccio, Giotto, ne sont pas, comme on l'a cru longtemps, des génies inattendus, miraculeux, éclos à l'improviste. Leur œuvre admirable est un aboutissement d'efforts antérieurs, soit indigènes, soit extérieurs, en même temps qu'un point de départ pour une évolution nouvelle.

L'action des peintres, en particulier, se trouvait bien préparée par celle de leurs précurseurs en littérature et en sculpture. Aux XIe et XIIe siècles, par ses troubadours provençaux, par ses trouvères de langue d'oïl, par ses imagiers et ses enlumineurs, autant que par ses architectes, la France des croisades, débordant sur le monde, avait pris, dans les lettres et les arts, comme dans la politique, la direction générale de l'esprit européen qu'elle devait garder jusqu'à la mort de saint Louis. Les républiques italiennes, Venise, Gênes, Pise, Florence, plus précoces au point de vue pratique, s'étaient, surtout, alors enrichies par le commerce et l'industrie. Toutefois, déjà avides de culture intellectuelle, Pise et Florence, les premières, n'avaient pas tardé à se mettre au courant du mouvement français, comme elles l'avaient toujours été des mouvemens orientaux. Les débuts de la poésie et ceux de la sculpture toscanes témoignent d'une parenté étroite avec la littérature provençale et l'art répandu par l'Ile-de-France en Languedoc et en Bourgogne, soit par contacts et importations directs, soit par transmission siculo-normande.

Dès que l'idée de Beauté reparaît chez les lettrés, elle s'affine, s'épure, s'élève, se complique sous l'action des tempéramens et traditions indigènes, avec rapidité. Pas besoin d'attendre l'apparition de Dante pour saluer, dans les *Canzoni*, *Ballate*, *Sonetti* de ses prédécesseurs, cet enthousiasme, successivement ou simultanément sensuel et mystique, pour les séductions féminines, éclatant avec des recherches d'analyse plastique et pittoresque. Avec Dante, ce prodigieux artiste, aussi magistral

évocateur de plasticités pittoresques que manieur savant de sonorités verbales, les images poétiques, fermement dessinées, franchement colorées, prennent enfin un relief et un éclat supérieurs. Qu'on s'aventure dans l'un des cercles de la *Divine Comédie*, qu'on parcoure la *Vita Nuova* ou les *Poésies lyriques*, on y apercevra, à chaque pas, en relief sous une lumière terrestre ou céleste, toujours nettes et actives, des figures d'hommes, de femmes, d'animaux, en des paysages clairement définis, toutes si vraies, d'une allure si juste, d'une expression si vivante qu'elles semblent prêtes à se fixer, sur un mur ou dans le marbre, par le pinceau ou le ciseau. Dessinateur lui-même, Alighieri n'attendait pas toujours Giotto pour en faire l'épreuve. Qui n'a relu, à la fin de la *Vita Nuova*, dans cette suite délicieuse de visions juvéniles, enchanteresses ou douloureuses, le passage où il raconte qu'un jour anniversaire de la mort de Béatrix, assis dans un lieu solitaire, se souvenant d'elle, il dessinait un ange sur ses tablettes? Quelques personnes s'arrêtent pour le regarder faire, personnes de haut rang « qu'il convient d'honorer. » Il s'interrompt, se lève, les salue : « Je leur dis : Il y avait tout à l'heure une autre avec moi et j'y pensais. Puis eux partis, je retournai à mon ouvrage, à dessiner des figures d'anges, et, ce faisant, il me vint en l'idée de parler aussi en rimes... et je fis alors ce sonnet. »

Ce travail simultané d'art et de poésie n'était pas particulier à Dante. La plupart des artistes florentins aux XIVe et XVe siècles, ont été, en même temps, des penseurs; ils ont éprouvé, comme Dante, le besoin de parler en vers après avoir parlé en lignes et couleurs, ou *vice versa*. N'avons-nous pas des vers de Giotto, d'Orcagna, de Brunellesco, de Ghiberti, d'Alberti, de Léonard, de Michel-Ange, etc.? De là, chez tous, littérateurs et artistes, le même effort pour exprimer toujours la beauté, à la fois par ses qualités extérieures et ses qualités intérieures, pour réaliser, à nouveau, mais avec toute la complication et toute la grandeur des sentimens délicats et profonds développés par le christianisme, l'idéal complet de l'homme aussi beau, mais meilleur encore, que l'idéal réalisé par les poètes-artistes de l'Hellade.

L'individualité de la beauté humaine semble d'abord moins marquée dans les fresques de Giotto que dans les vers de son ami Dante Alighieri. Le génie du peintre est-il donc inférieur au génie du poète? Non, mais la matière qu'il manie a été moins travaillée par ses prédécesseurs immédiats que ne l'a été la ma-

tière poétique par les Français de langue d'oïl et de langue d'oc, les Siciliens, les Bolonais et les Toscans. Tout son effort porte sur la mise en scène de ses narrations épiques, sur les attitudes et gesticulations significatives de ses acteurs. La beauté de leurs attitudes et de leurs gestes varie merveilleusement suivant les sujets, comme elle varie dans la nature. Pour la beauté des visages, moins importante à distance en des peintures monumentales et dans des spectacles si émouvans, il se contente, en général, d'une correction plus sévère et d'une régularité plus noble. Quoiqu'il y ait de notables différences entre ses vierges et saintes d'Assise, de Florence, de Padoue, son type féminin, de tradition classique, reste un peu monotone. Chez quelques-uns de ses successeurs, il tournerait vite à la banalité disgracieuse, si Giottino, Giovanni da Milano, Puccio Capanna, Antonio Veneziano ne s'efforçaient, mais assez timidement, d'introduire dans le visage de leurs acteurs une beauté plus saisissante et pénétrante, par une plus grande vérité d'observation.

Les sculpteurs, cette fois encore, avaient marché plus vite que les peintres, et d'abord, en tête, Giovanni, puis Andrea de Pise. Tous deux sont visiblement apparentés à leurs confrères de France. Giovanni, plus inégal, plus incertain, mais aussi plus hardi, recherche l'effet dramatique jusqu'en ses plus âpres violences; Andrea, lui, préfère, dans la souplesse et l'élégance des formes, dans la clarté et la simplicité des actions, l'harmonie expressive des ensembles. Tous deux simultanément préparaient d'ailleurs et hâtaient l'évolution naturaliste et imaginative. Giovanni même, dans sa figurine de la *Tempérance*, donne, en Italie, à Pise, le premier exemple de la beauté sans voiles, étudiée sur le vif, sous le coup d'une émotion esthétique en face de quelque fragment gréco-romain. Cette réapparition hardie de la nudité d'Aphrodite, sous prétexte de symbolisme chrétien, ne tarde pas à susciter des imitateurs. La grâce et la force du corps humain n'ont-elles pas toujours été, ne seront-elles pas toujours une tentation irrésistible pour les sculpteurs amoureux des formes ? N'est-ce pas à cette opiniâtre séduction qu'il faut attribuer, durant les plus sombres périodes du moyen âge, la persistance prépondérante, souvent fort inattendue, dans les bas-reliefs funéraires ou décoratifs, de quelques motifs bibliques ou évangéliques justifiant la présence de figures nues et l'usage des réminiscences antiques : *Adam* et *Ève*, *Daniel*, *Jonas*, *Isaac*, etc.?

Le *Jugement Dernier*, surtout, avec sa *Résurrection des morts*, est un sujet favori d'études plastiques, en Italie comme en France. Avec quelle joie, vers 1320, des élèves, florentins ou siennois, de Giovanni et d'Andrea, mêlés à des collaborateurs ultramontains, le développent, en tableaux de marbre, sur la façade polychrome de l'éblouissante cathédrale d'Orvieto ! Avec quelle variété, quelle délicatesse, ils affirment l'amour esthétique de la beauté dans la multitude des figurines, nues ou drapées, qui s'agitent, gesticulent, prient et pleurent, chantent ou blasphèment entre les cadres formés par les entrelacs des branches grimpantes ! L'esprit grec des terres cuites de Tanagra et des lécythes attiques, par une mystérieuse transmission à travers des siècles d'oubli, semble animer de nouveau ces évocations toscanes. L'âme antique, l'âme impérissable, opère ici, comme elle avait déjà opéré, sur les bas-reliefs familiers de nos portails et piliers, à Chartres, Paris, Amiens, Reims. Voici partout renouvelé l'accord charmant de la grâce païenne et de la sensibilité chrétienne, accord si bien préparé, aux IVe et Ve siècles, dans l'Église primitive, mais depuis si tristement oublié dans le chaos des invasions et des installations barbares.

Les peintres, çà et là, à Sienne les Lorenzetti, à Florence le puissant Orcagna, rivalisent avec les sculpteurs. Les poétiques compositions de la chapelle des Espagnols et de la chapelle Strozzi à Florence, du palais Public à Sienne, du Campo Santo à Pise, offrent nombre de figures, viriles ou féminines, historiques ou allégoriques, d'une beauté vraie et nouvelle. Néanmoins, en général, les Giottesques tâtonnent encore, gênés par leurs insuffisances techniques ; ils s'en tiennent, le plus souvent, à des traditions de style synthétique et sommaire, ils ne pensent que par hasard à faire de la beauté l'objet principal de leurs recherches et l'attrait supérieur de leurs ouvrages. Tout allait changer bientôt sous la nouvelle poussée, plus générale et plus ardente, donnée, dans la seconde moitié du siècle, par Pétrarque et Boccace.

Dans Pétrarque, la beauté de Laure s'analyse avec une richesse d'émotions sensuelles et sentimentales que le monde moderne n'oubliera plus. Quant à Boccace, ce prodigieux polyphile et polygraphe, son rôle dans cette évolution est plus décisif et plus considérable encore. Déjà, dans ce scandaleux et admirable *Décaméron*, que de tableaux vivans, d'un relief net

et vif, d'une couleur brillante et chaude! Mais combien plus d'étonnantes descriptions, de claires visions, d'intelligence de la nature, d'analyses émues des êtres et des choses dans ses œuvres d'imagination, poésies et romans, la *Théséide*, le *Nimfale Fiesolano*, la *Fiammetta*, l'*Ameto* surtout! Dans ce dernier livre apparaissent, déjà délicieusement parés ou savamment déshabillés, les héros et les héroïnes paganisés dont s'engouera bientôt l'imagination italienne. Un siècle avant Botticelli, Ameto, dans la campagne toscane, avait déjà rencontré les Nymphes de la Primavera : « La plus belle avait les cheveux enroulés autour de la tête d'une façon étrange, et retenus, contre les souffles de l'air pur, par un nœud élégant d'or léger, de même couleur qu'eux. Elle portait une couronne de lierre très vert, arraché à son ormeau favori, sous laquelle s'étendait un large front (le front florentin, celui des femmes de Verrocchio et Ghirlandajo, celui de Béatrix et de la Joconde), lisse et blanc, sans un pli, avec, au-dessous, des sourcils très minces, en forme d'arcs, couleur du Styx, qu'accompagnent, ni trop cachés, ni trop saillans, deux yeux, deux lumières divines, vifs, aux aguets, d'une fierté décente. » Suivent les descriptions du nez, de la bouche, du menton, du cou blanc et délicat, les épaules droites et égales, « le tout si beau, correspondant si bien au reste, qu'on est attiré par force de ceci à cela... » Même admiration pour « les parties couvertes du corps, ses légers reliefs, au-dessus de la ceinture, sous une robe très mince, couleur de flamme, ne cachant rien de la forme des seins, qui résistent à la draperie souple, affirmant franchement leur solidité. Les bras ouverts, de la grosseur voulue, serrés dans le beau vêtement, montrant les mains plus pleines, mais délicates, aux doigts très longs, ornées d'anneaux précieux, qu'Ameto voudrait voir tendre par elle vers lui plutôt que vers tout autre. » La voilà donc aussi, cette belle main florentine, longue, blanche, souple, expressive, célébrée par tous les poètes de l'Italie, depuis Giusto de Conti, Laurent de Médicis, Politien, jusqu'à M. d'Annunzio, par tous ses peintres depuis Botticelli et Léonard.

En même temps que les poètes et les conteurs surexcitaient ainsi l'imagination de leurs compatriotes, déjà si portés, par tempérament, aux exaltations de l'amour sensuel ou rêveur, tous les autres lettrés et humanistes, érudits, professeurs, hommes d'État, riches bourgeois, concouraient à l'étendre et l'enrichir

par leur passion croissante pour les œuvres de l'Antiquité païenne. La recherche, à grands frais, jusqu'en Grèce et en Orient, des manuscrits grecs et latins, et des ouvrages de l'art antique, est une passion générale et si ardente qu'on s'endette, qu'on se ruine, qu'on expose sa vie sans plainte, ni remords, pour la satisfaire. Les artistes, naturellement, ne sont pas moins avides de retrouver l'extase esthétique dans les débris exhumés de toutes parts. On sait l'enthousiasme de Brunellesco et de Donatello, à Rome, s'attardant, le compas et le crayon à la main, parmi les amoncellemens inexplorés des ruines, celui de Ghiberti pour une statue de Vénus, autrefois déterrée à Florence, qu'il retrouvait à Ferrare chez le marquis d'Este : « Elle a d'infinies douceurs que les yeux mêmes ne peuvent saisir, ni sous la forte lumière, ni sous la tempérée ; la main seule peut les trouver par le toucher. » Même admiration pour l'Hermaphrodite conservée à Rome, dans l'église Santa Cecilia. C'est par la sculpture que le culte de la beauté, dans la décomposition du monde gréco-romain, avait longtemps résisté aux malédictions chrétiennes, c'est de nouveau par la sculpture qu'il s'impose au monde de la Renaissance

II

Le sentiment de beauté, plus personnelle et plus délicate, qu'Orcagna, sculpteur et peintre, avait, sinon introduit, du moins plus clairement affirmé que ses prédécesseurs, dans son *Tabernacle* d'Or San Michele et son *Paradis* de Santa Maria Novella, était, d'ailleurs, au milieu du XIVe siècle, déjà fort répandu. Nino Pisano et Balduccio inclinaient même déjà vers un certain sentimentalisme. La mode et le progrès de l'orfèvrerie contribuaient, d'autre part, à la fois aux progrès de la technique et à l'affaiblissement du style. Les derniers fresquistes giottesques, Giovanni da Milano, Antonio Vite, Starnina, Spinello Spinelli, ne sont pas, tant s'en faut, indifférens au mouvement général. Mais la rapidité qu'ils doivent apporter à l'exécution de leurs vastes épopées murales ne leur laisse guère le temps de traiter le morceau avec le même soin. C'est alors que la grande émulation d'un naturalisme plus viril et plus hardi, déjà florissant dans l'Ile-de-France, dans les Flandres, et surtout en Bourgogne, vint donner au génie italien une nouvelle secousse. Les Floren-

tins, les mieux préparés par leur culture littéraire et leur esprit pratique, en profitèrent, les premiers. Grâce à leur esprit méthodique, ils reprirent la direction européenne des arts que la France, en proie aux calamités de l'invasion étrangère et des discordes civiles, allait perdre pour un temps. Dans ce retour ardent et rapide vers la nature et les grandes traditions, les fidèles servans de l'art ecclésiastique apportent autant de foi que les libres novateurs de l'art mondain. Masolino da Panicale, Fra Giovanni da Fiesole, A. del Castagno, Paolo Uccello, Masaccio, s'unissent, dans un commun effort, plus scientifique et réaliste chez les uns, plus spontané et idéaliste chez les autres, pour compléter et parer la figure humaine, drapée, costumée ou nue, de toutes les beautés que leur offrait la vie agissante et pensante. Dans cette glorieuse rivalité, ce sera Fra Giovanni, l'Angelico, un moine, le plus pieux des chrétiens, qui alliera le plus naïvement, le plus heureusement, la sensibilité de l'âme à la justesse de l'œil. C'est lui qui transmettra même aux plus fervens successeurs de l'exact Masaccio, aux naturalistes les plus résolus, à Filippo Lippi, à Benozzo Gozzoli, à Andrea Verrocchio, et, par eux, à Botticelli, Pérugin, Ghirlandajo, Signorelli, Filippo Lippi, une sincérité d'amour, si grave et simple, si pure et noble, pour toutes les créatures, qu'elle purifiera, illuminera, poétisera encore même leurs œuvres les moins religieuses.

Et d'ailleurs, et toujours, sur le terrain technique, les pétrisseurs d'argile, tailleurs de marbre, fondeurs de métaux, marchent en tête. On le vit bien, dès 1405, dans le concours ouvert par la République, pour les secondes portes du Baptistère. Les deux bas-reliefs primés, ceux de Ghiberti et Brunellesco, conservés au Bargello, parlent haut, avec même franchise. Ce sont deux déclarations de principes décisifs et féconds. Dans l'idée et dans la forme s'y affirment les deux qualités foncières et simultanées du génie local : l'intelligence et le besoin de la vérité, le sentiment et le désir de la beauté.

Le sujet donné était le *Sacrifice d'Abraham* avec cinq figures : Abraham et son fils, deux serviteurs, un Ange ; en outre, un âne et un bouc ; le tout à grouper, en bas-relief, dans un cadre quadrilobé. Chez les deux concurrens, même effort heureux de mise en scène, de justesse expressive dans l'attitude et le geste des acteurs, même désir de prouver sa science dans la facture des nus, des raccourcis, des étoffes, des pelages. Chez

tous deux, même réapparition de l'Antiquité dans le piédestal sculpté, la pose d'Isaac agenouillé, souvenir des sarcophages romains. Chez les deux, même survivance du moyen âge, des Français et des Pisans, dans la sincérité dramatique d'une émotion fortifiée, enhardie, par une expérience plus attentive.

Brunellesco et Ghiberti sont de même âge, à quelques mois près, vingt-cinq ans. Tous deux sont apprentis orfèvres. Mais Brunellesco, d'intelligence plus étendue et ambitieuse, pressent déjà son génie architectural. Ghiberti, plus délicat et patient, amateur d'élégances harmonieuses, associe déjà la recherche pittoresque à la recherche plastique. Chez l'un, c'est l'atavisme étrusque et latin qui va bientôt passionnément se réveiller dans les ruines des temples, chez l'autre une mystérieuse affinité avec la Grèce qui va lui faire, avant tout autre, distinguer la grâce attique de la pesanteur romaine. Chez Brunellesco, plus réaliste et plus pathétique, la composition, fortement équilibrée, a pris pour base le grand âne, devenu personnage important, et lui superpose, dans une intention pyramidale, en plein centre, l'adolescent sur l'autel : conception de constructeur. Chez Ghiberti, plus sensible et plus spontané, l'âne, le bélier, les serviteurs, s'éparpillent et s'effacent pour laisser leur rôle saillant au sacrificateur et à sa victime. Chez Brunellesco, l'Isaac, vigoureux et nerveux, redressant le genou, se débat, résiste, semble crier au secours, tandis que son implacable père, d'un élan brusque, d'un geste fanatique, lui serrant d'une main la gorge, lui plonge, de l'autre, comme un boucher, le couteau si avant que l'Ange, descendu en hâte du ciel, a peine à lui retenir le bras. Chez Ghiberti, au contraire, l'adolescent, résigné, avec toute la douceur fière d'un néophyte martyr ou d'un jeune Apollon, posé tranquillement sur les deux genoux, les mains derrière le dos, les yeux au ciel, s'offre résolument, presque joyeusement, au sacrifice. Ici, c'est Abraham, plus humain, qui hésite, le fer suspendu au-dessus de son fils, comme s'il attendait, en effet, sa grâce; l'Ange, de très loin, n'a qu'à faire un signe pour que le meurtre ne soit pas accompli. La beauté de l'adolescent reste chez le premier musculeuse et mouvementée, souple et calme chez le second. Les deux Isaac sont ainsi deux points de départ, deux types d'où sortiront ces innombrables représentations d'adolescens héroïques, les saint Jean-Baptiste, les David, les saint Georges, les saint Sébastien dans lesquels les *Quattrocentisti*,

sculpteurs et peintres, s'efforceront d'associer la noblesse morale et l'ardeur passionnée, dans la vigueur élégante des formes juvéniles.

En présence de ces deux œuvres, si méritantes et si diverses, on comprend la longue hésitation des jurés. Ce fut, on le sait, Brunellesco lui-même qui les tira d'embarras, en proclamant la supériorité de son rival. Son génie plastique, qu'il sacrifiait ainsi à son génie scientifique, allait, d'ailleurs, revivre en Donatello. Celui-ci pousse la passion du naturalisme dramatique jusqu'à ses conséquences extrêmes, avec une ardeur infatigable et une supériorité écrasante. Entre ses mains, la beauté de l'homme et de la femme, de l'enfant et du vieillard, drapée ou nue, chrétienne ou païenne, réelle ou poétique, ne cesse de prendre, durant un demi-siècle, des aspects extraordinairement variés et inattendus. Les dons d'émotion et d'observation, de naturel et de fantaisie s'associent chez lui avec une aisance miraculeuse. Nul ne réalise, avec plus de vigueur ou de charme, toutes les formes changeantes de l'idéal complexe de la société florentine. De son côté, Ghiberti, continuant à suivre en paix sa route harmonieuse, réconciliait, dans ses élégances discrètes, avec un charme attendri, comme des sœurs trop longtemps séparées, les innocentes vierges des Catacombes et les souriantes déesses de l'Attique. Ghiberti et Donatello deviennent, désormais, pour tous les sculpteurs, des guides indiscutés. Suivant les tempéramens, tous se rapprocheront plus ou moins, soit de l'un ou de l'autre, soit des deux à la fois. C'est la simplicité pure de Ghiberti qui se développera, plus familière et plus populaire, chez Luca della Robbia et ses parens, qui s'amollira, plus incertaine et plus maniérée, chez Mino da Fiesole, les Rossellini, Matteo Civitati, etc. C'est l'énergie des attitudes, la vivacité et la fierté des expressions, la franchise puissante de l'exécution, caractères typiques de Donatello, qui se transmettront par les Pollajuoli, et surtout par Verrocchio, à Léonard et Michel-Ange.

Tous ces artistes, d'ailleurs, soit bronziers scrupuleux aiguisant, avec amour, les accens du métal, soit marbriers délicats, caressant voluptueusement les douceurs lumineuses du Carrare, tous sont admirables, tous se valent dès qu'ils analysent directement l'individualité humaine. Dans toutes leurs effigies, statues funéraires ou bustes, la vie physique et morale s'exprime, même dans les gisans ou dormans, avec une telle intensité, qu'elle fait

jaillir, même des têtes les plus ingrates, déformées, vieillies, affreuses, une inexprimable joie de beauté (bustes de Brunellesco, Niccolo da Uzzano, Matteo Palmieri, Filippo Strozzi, etc.). A plus forte raison, quelle saveur et quel charme dans ces affirmations de vérité, lorsqu'elles nous apparaissent sous des formes aussi gracieuses et attirantes, par exemple, que celles de la Marietta Strozzi (Berlin) ou de la Dame aux Fleurs (Florence), et qu'elles se manifestent encore, plus ou moins exaltées ou épurées, dans les délicieuses Madones, dont les célestes beautés se renouvellent et se modifient à l'infini, grâce à cette insatiable admiration des artistes pour la beauté terrestre.

Chez les peintres, dans le premier quart du siècle, la nudité n'avait osé encore apparaître que justifiée par un sujet biblique ou évangélique, très timidement, incertaine et vague. Masolino da Panicale, puis Masaccio, entre 1420 et 1428, dans les fresques du Carmine, rompent les premiers avec les formules usées, en étudiant leurs figures d'après des modèles vivans dans leurs *Paradis terrestres*. A la même heure, en Flandre, à Saint-Bavon de Gand, les frères van Eyck, posaient, comme eux, un Adam et une Ève, en même état de nature, sur les volets du *Triomphe de l'Agneau* terminé en 1432. Preuve nouvelle, entre mille, de cet internationalisme actif et constant d'où sont sorties toutes les évolutions régionales des arts en Europe pendant et depuis le moyen âge! Constatation non moins frappante des différences foncières et persistantes qui, durant ces évolutions communes, distinguent le génie méridional du génie septentrional!

Que l'on compare (en tenant compte de leur état actuel) les fresques à la détrempe de Florence, toujours en place, si délabrées, avec les panneaux peints à l'huile, de Gand (Musée de Bruxelles) disjoints de l'œuvre principale, si bien conservés! Pour la vigueur du rendu matériel, la sûreté de l'armature osseuse, l'exactitude de l'enveloppe charnue, le praticien flamand triomphe, haut la main. L'Homme et la Femme, séparés, de loin, se regardant à peine, sont posés comme des modèles dont l'œil aigu et le ferme pinceau de l'artiste ont reproduit, avec un scrupule impitoyable, les formes et la couleur dans toute leur réalité. Comme rendu des reliefs, des chairs tendres ou dures, pâles ou brunes, fraîches ou fauves, suivant les membres, c'est extraordinaire; on n'a jamais fait mieux. L'Adam et l'Ève de Masolino, côte à côte, vus de face, s'entretiennent tendrement

dans le Paradis. Minces et longs, encore vacillans sur des pieds incertains, ils sont bien mous à côté des plébéiens flamands. Mais quel instinct heureux de l'harmonie plastique et d'une vie parlante dans les gestes et les visages où la beauté avenante de la race indigène se précise déjà et s'exalte avec un attrait grave et pur, dans cette scène de séduction conjugale ! Quant à Masaccio, ses deux coupables, chassés de l'Éden par l'Archange, solides et charnus, marchant d'un pas ferme en pleine lumière, ils attestent, par leur allure active, le génie franc et complet du jeune maître. Les désespoirs de ces deux beaux êtres s'expriment par des gestes si expressifs, des physionomies si tragiques, dans leur fuite épeurée, qu'aucun artiste, depuis, n'a pu en trouver de plus justes. Raphaël et Michel-Ange se sont contentés de transposer cette épopée douloureuse, l'un avec plus de tendresse, l'autre avec plus de violence pathétique. On cherche donc aussi nettement à Florence la beauté et l'expression dans la vérité choisie qu'à Bruges dans la réalité crue.

Dès ce moment, à Florence, le goût du plaisir et des fêtes, publiques ou privées, dans lesquelles la force et la grâce, l'élégance et le luxe des jeunes gens et des jeunes femmes affinaient ce sens de la beauté, si aigu déjà par tempérament et par tradition, se développait en même temps que la prospérité commerciale et financière. Toutes les réglementations somptuaires, accumulées par le puritanisme religieux ou la jalousie démocratique, tombaient en désuétude. Les irrésistibles séductions de la littérature et des arts antiques chaque jour offertes par les humanistes aux imaginations avides y jetaient une fermentation sensuelle et passionnée qui s'ajoutait à l'habituelle exaltation religieuse et mystique, pour les agiter d'aspirations nouvelles et multiples. Le régime oligarchique et éclairé des Albizzi avait encore défendu les fortes et morales traditions du siècle précédent. Ses grands encouragemens étaient restés aux œuvres de beauté publique, portes du Baptistère, Coupole de Santa Maria del Fiore, etc. Fêtes, vêtemens et jeux, gardaient encore un caractère de gravité décente. « En 1428, » nous dit le bon libraire, Vespasiano de' Bisticci, « au passage des ambassadeurs impériaux, la ville était en tout florissante. Au grand bal donné sur la place de la Seigneurie, on vit toutes les femmes de Florence si belles de corps, mais encore plus d'esprit, et si bien parées, avec tant de perles et de joyaux, que c'était merveille à

voir. Leurs robes n'étaient pas décolletées, comme elles sont aujourd'hui... La ville parut aux ambassadeurs un autre monde. » Beauté du corps, et beauté de l'esprit, depuis longtemps, cela ne se sépare plus dans l'idéal toscan et ne s'en séparera jamais. Seules, les beautés de l'âme, sa pureté, sa noblesse, y devront subir, par instans, quelques éclipses.

Avec la rentrée triomphale, en 1434, de Cosme de Médicis, le chef exilé de la faction démocratique, les choses changent tout à coup. Sous ce protecteur déclaré de l'humanisme, s'affirme, avec une réaction passionnée vers les traditions antiques, une évolution décisive de libre pensée, de libres mœurs, d'un art profane naturaliste et mondain. Durant les trente années de cette domination savante, les Florentins, heureux de l'accalmie après tant de convulsions, se croyant toujours ou feignant de se croire en république, connurent la plus belle floraison intellectuelle et imaginative, qu'on eût vue en Europe, depuis celle d'Athènes au temps de Périclès. Entre 1434 et 1464, ce ne sont que fondations pieuses ou savantes, constructions publiques ou privées, encouragemens, subsides, commandes, à tous ceux qui étudient, écrivent, parlent, à tous ceux qui savent bâtir, peindre, sculpter. Les fêtes de la beauté, aristocratiques ou plébéiennes, se succèdent et se prolongent en toute occasion, sous tous les prétextes. Il en faut voir la suite et les descriptions dans les chroniqueurs, depuis la réception, en 1436, du grand condottiere Sforza, jusqu'à celle de la reine de Chypre en 1463.

En toutes ces occasions, architectes, peintres, sculpteurs, musiciens, poètes, orateurs, lettrés, rivalisent d'activité dans l'invention et l'exécution des décorations de rues et palais, costumes, représentations dramatiques, cortèges allégoriques, divertissemens qui peuvent surexciter, sous un ciel chaud, dans une population ardente et libre, tous les enivremens de l'imagination. Officiellement le centre des réjouissances est toujours le Palazzo Vecchio, où le Médicis, absent ou présent, règne, d'ailleurs, par les conseils et commissions, tous composés de ses associés, obligés, débiteurs. En réalité, le chaud foyer des inspirations et des exemples est le palais de la Via Larga, où Cosme habite avec sa famille. L'édifice, construit par Michelozzo (1440-1443), devient un type d'art national pour la jeune Renaissance en Italie, en même temps qu'à Bourges, l'hôtel élevé par Jacques Cœur l'argentier, correspondant et émule du banquier florentin,

devient un modèle pour la jeune Renaissance française. Là se réunit, là discute et travaille, sous la protection indulgente et familière de patrons éclairés, toute la nouvelle génération, érudits, lettrés, artistes qui, par l'amour et l'étude simultanée de la Nature et de l'Histoire, l'amour du présent et l'admiration du passé, vont émanciper la pensée moderne et renouveler l'âme du monde.

Dès l'entrée, dans la cour, sous les galeries, des sarcophages et d'autres débris gréco-romains, recueillis par les ancêtres, accueillent les cliens et les hôtes, par ce sourire vénéré de grâce ou de grandeur auquel nul ne résiste. Sur les murailles mêmes, au-dessus, Donatello, le favori de la maison, revenant de Rome, en huit bas-reliefs, a sculpté des scènes mythologiques d'après les médailles de Cosme pour que ces libres traductions préparent les yeux à l'intelligence des originaux conservés dans le cabinet du patron. Dans la même cour vont se dresser, par les mains du même Donatello, vers 1435, le svelte et vif *David*, le jeune pâtre héroïque, souriant, doux vainqueur, sous son chapeau fleuri; et, plus tard, la *Judith* tragique, égorgeant sans pitié Holopherne, sur ce piédestal ironique où se bousculent, en une folle sarabande, des Amours avinés. L'infatigable sculpteur, en pleine effervescence d'enthousiasme pour la vie et la beauté, peuplait alors, en même temps, de chefs-d'œuvre bien différens, la cathédrale républicaine (Danse des Anges sur les parapets de l'orgue) et l'église paroissiale des Médicis (Discussions des Docteurs sur les portes de la Sacristie, Tombeau de Jean de Médicis, etc.). L'intérieur du palais était plus riche encore que l'extérieur. Sur les murailles, les dossiers des stalles, sur les lits et coffres, Dello et d'autres avaient peint des fantaisies mythologiques, d'après les métamorphoses d'Ovide, Antonio Pollajuolo des luttes d'animaux et des combats d'hommes nus, etc., etc.

Tandis que les coryphées de l'école scientifique, anatomique, archéologique, faisaient du logis un panthéon éclectique, les servans fidèles de l'idéal mystique et de la poésie pure n'y étaient pas moins employés. Fra Angelico y précède Benozzo Gozzoli. Toutefois, l'enfant gâté de la maison, le bohême insouciant et prodigue qu'on y aime le mieux, pour lequel on a les plus grandes indulgences, c'est le moine émancipé, parfois défroqué, Fra Filippo Lippi. Celui-là mêle le profane et le sacré, transforme en vierges les amoureuses, fait bouleverser les traditions

par la nature, avec une inconscience féconde de sensibilité et une chaleur généreuse de talent qui font de lui le révolutionnaire le plus efficace dans cette insurrection des joies de vivre contre les mélancolies du moyen âge. Ses œuvres exécutées au palais de Cosme ont disparu, mais c'est pour les Médicis qu'il peignit dans la cathédrale de Prato les grandes fresques qu'on y voit encore, *Légendes de saint Jean-Baptiste* et de *saint Étienne*. Dans ces admirables compositions, si bien présentées, si vivantes et expressives, tous les personnages, même les plus saints, sont des personnages contemporains. Lors même qu'ils s'ennoblissent, et manifestent, par des gravités d'attitudes ou des tendresses de gestes rarement égalées, le sentiment profond qui les anime, ils restent des Florentins et des Florentines. Leur beauté élégante et attrayante, comme celle des femmes, Salomé, Hérodiade et de leurs invitées mondaines dans le *Festin d'Hérode*, sérieuse et digne comme celle des hommes, prêtres, dignitaires, assistans dans les *Funérailles de saint Étienne*, est la beauté vivante et moderne. Jamais on ne lui avait donné avec plus de hardiesse et de franchise ses grandes entrées dans la peinture d'histoire : Gozzoli, Botticelli, Ghirlandajo sortiront de là.

Sans doute, en quelques-uns de ses célèbres *Tondi*, la Vierge de Filippo oublie parfois sa divinité pour sourire au passant, sous les traits chiffonnés de Lucrezia Buti, la novice enlevée à son pensionnat. Cette petite mère un peu poupine, si tendre avec son joli marmot, introduit, assurément, la coquetterie mondaine dans l'image de piété. Mais cette inconvenance est si passagère ! Par quelle affabilité familière et naturelle, par quelle douce candeur et ferveur souriante, presque comparables à celles de Fra Angelico, elle se fait, le plus souvent, excuser ! Y a-t-il rien de plus charmant et pur que ses Nativités et ses Annonciations ? C'est la jeunesse même, dans toutes ses fraîcheurs, c'est la vie avec toutes ses tendresses. Aussi l'Antiquité et la Science, qui allaient troubler et dessécher, autour de lui, quelques imaginations, ne touchèrent-elles ses yeux et son cœur d'artiste que pour donner à son intelligence de la beauté une noblesse plus consciente et une grâce plus délicate. A la fin de sa vie, tout son génie éclate dans cette immense vision, vraiment paradisiaque, du *Couronnement de la Vierge*, à Spoleto. Jamais Vierge plus pure et plus affable ne fut adorée par un cortège d'anges plus franchement aimables. Laurent, le petit-fils de Cosme, en élevant au peintre

un monument funéraire sous cette voûte triomphale, n'a fait que payer, avec une dette de famille, une dette de la société humaniste envers l'artiste si simplement et chaleureusement humain.

Durant les années mêmes (1456-1464) où F. Lippi, élève du grand naturaliste Masaccio, tirait si magistralement, à Prato, les conclusions de son enseignement, Benozzo Gozzoli, élève du mystique Fra Angelico, dans le Palais Médicis, donnait à celui de son maître des développemens inattendus, et dans le même sens de modernité et d'humanité. Pierre le Goutteux, avant de mourir, aura la joie de voir achevée cette chapelle dont il avait toujours suivi de près le travail, et d'assister à cette *Procession des Rois Mages* qui se déroule, sur trois parois, dans un paysage accidenté. Dans ce long cortège, où chevauche, en son costume somptueux, l'empereur d'Orient, qu'il avait connu, lors du Concile, en sa jeunesse, Pierre reconnaissait aussi, vivans d'une vie intense avec leurs physionomies, familièrement, mais résolument et franchement analysées, d'une allure si naturelle qu'on les croyait toucher, tous ses parens, ses amis, ses courtisans, ses protégés. Quelle gravité simple, sans affectation, sans morgue, dans les hommes mûrs et les vieillards, quelle vivacité, quelle pétulance, quelle aménité dans ces jeunes gens élégans, alertes et intelligens! Toute cette foule se dirigeait alors, se pressait vers une *Nativité* de F. Lippi placée sur l'autel. Ce tableau a disparu. Nous n'avons plus la Vierge et l'Enfant, mais les Anges adorateurs nous restent, groupés dans l'embrasure de la fenêtre! Et quels Anges! Debout ou agenouillés, silencieux ou chantans, c'est en tous ferveur profonde et grâce affable! Avec la naïve sensibilité de Fra Angelico, le bon Gozzoli a pris à Masaccio et à Lippi ce qu'il lui fallait de muscles et de chairs pour donner à ses figures poétiques les plus fermes apparences, sans leur rien ôter de leur candeur extatique et avenante! La réalité, certainement, nous enveloppe de tous côtés, une réalité tangible et parlante, mais idéale aussi et surhumaine, réalité céleste autant que terrestre. La beauté, ici, ne fait qu'un, avec la foi pour les chrétiens, avec la vérité pour les humanistes.

III

Cosme, le « Père de la Patrie, » mourut le 1er août 1464. « Il voulut être enseveli sans pompe et sans honneur aucun, et ce

fut ainsi. » Son fils, Pierre (*il Gottoso*, le Goutteux), appliqua fidèlement la maxime de la famille, *être sans paraître*. Malade, ne quittant presque jamais son fauteuil ou son lit, il gouverna pourtant, de loin, en silence, la démocratie florentine, jusqu'à sa mort, en 1469. Ses deux fils, Laurent et Julien, se chargeaient, malgré leur jeunesse (seize et vingt-deux ans), de le représenter, avec aisance, lorsqu'il fallait. Tous deux, mûris avant l'âge, dans ce milieu fervent de culture, non moins ardens à tous les exercices du corps qu'à ceux de l'esprit, s'attachaient déjà, par leurs séductions, toute la jeunesse dorée. La précocité de tous ces éphèbes florentins est extraordinaire. Plusieurs, à dix ou douze ans, parlent les langues anciennes, font d'excellens vers, en grec, latin ou toscan, sont en même temps des cavaliers accomplis et de robustes gymnastes, d'ailleurs, satiriques et farceurs, et, dans leurs heures de repos, entre leurs discussions savantes et subtiles, d'une gaieté vivace et intarissable. Laurent, qui sera bientôt le *Magnifique*, entraîne, avec tous ses camarades, toute la ville dans sa joie. Bals et banquets, tournois, représentations, mascarades se multiplient encore. L'étalage de la beauté juvénile en est le plus vif attrait. La poésie et les arts, encouragés et libérés par le dilettantisme érudit, la curiosité philosophique, l'opulence bourgeoise, la sensualité populaire, prennent, dans la vie, un rôle prépondérant.

En 1465, quand le fils du roi de Naples, Frédéric d'Aragon, débarque à Pise, Laurent court au-devant de lui. Il lui offre son recueil d'anciennes poésies toscanes, afin de l'engager dans sa lutte entreprise en faveur de la littérature populaire, dite vulgaire, trop sacrifiée par les humanistes au néo-latin et au néo-grec. Lui-même, poète exquis, prêche d'exemple, de si bon exemple que, depuis Pétrarque, on n'avait pas entendu chanter l'amour et la beauté en des rythmes si harmonieux, dans une langue si pure et vive. Dans quelques-uns de ses sonnets et canzoni remontant peut-être à cette date, la précision de l'analyse plastique et pittoresque s'enveloppe d'une telle grâce de mélancolie, avec un sentiment si vrai du paysage, que nous y trouvons déjà nos pensées modernes. Les fêtes pour Frédéric furent splendides. L'année suivante, il y en eut d'autres pour le mariage de Nannina, sœur de Laurent et Julien, avec Bernardo Ruccellaï. Celles de 1468 ont laissé le plus brillant souvenir. Au grand tournoi donné sur la place Santa-Croce Laurent porta les cou-

leurs de sa dame, Lucrezia Donati. Vainqueur, il y reçut « un casque tout garni d'argent avec Mars en cimier, » par A. Pollajuolo.

Dans le portrait que Laurent a fait de Lucrezia, se définit l'idéal contemporain : « Sa beauté était admirable : de grandeur noble et décente, une teinte de chair blanche, non blafarde, vive, sans trop de feux; l'aspect grave, sans morgue, doux et plaisant; rien de léger ni de commun; les yeux vifs sans trop de mobilité; rien d'altier ou de vil; et tout le corps si bien proportionné qu'elle se distinguait de toute autre par une dignité sans lourdeur ni froideur. Et, néanmoins, dans la marche, dans la danse, en tous les exercices où il est permis aux femmes de faire agir le corps, dans tous ses mouvemens elle était élégante et avenante. Ses mains, plus que toutes les autres, belles et fines. Ses manières, dignes et gracieuses, celles qui conviennent à une dame noble et de race. Sa parole, vraiment très douce, pleine de pensées ingénieuses et justes. Elle parlait à propos, bref et net; l'on ne pouvait, à ses paroles, rien enlever, rien ajouter; ses saillies et ses gaietés étaient fines et piquantes, doucement mordantes sans offenser personne. Un esprit de beaucoup plus merveilleux qu'il n'est besoin aux femmes. Tout cela, pourtant, sans arrogance ni présomption, et bien loin d'un certain défaut si commun à celles qui se croient très intelligentes et deviennent insupportables en voulant juger de tout, celles qu'on appelle vulgairement des précieuses, *faccenti.* » Voilà bien le signalement de ces délicieuses créatures qui, bientôt, sous les pinceaux de Botticelli, Ghirlandajo, Filippino Lippi, vont s'avancer, d'un pas grave ou alerte, en leurs toilettes luxueusement modestes, sur les murailles ou les panneaux! la Simonetta Vespucci, la Ginevra de Benci, la Marietta Strozzi, la Giovanna degli Albizzi, etc., etc.! Quel plaisir de savoir qu'en toutes ces jolies têtes s'agitaient encore de fortes et délicates pensées, des sentimens élevés et sérieux, des gaîtés exquises et de tendres mélancolies, combien aussi de séductions le rythme de leur voix musicale ajoutait au rythme de leurs gestes élégans, de leur teint frais et pur, de leurs chevelures, si savamment tressées, de leurs brocarts et de leurs bijoux!

Quelques mois après le tournoi et le mariage de Laurent avec la Romaine Clarice Orsini, Pierre le Goutteux mourait en 1469. On sait comme, aussitôt, des délégués populaires vinrent offrir à Laurent la direction des affaires. On sait aussi comment

le jouvenceau accepta résolument, comment, en quelques années, surprenant amis et ennemis, il devint, non seulement le maître absolu de la ville, mais l'organisateur et le mainteneur respecté d'une paix générale, depuis longtemps inconnue à l'Italie et à l'Europe. Les neuf années qui s'écoulent entre cet avènement et la conspiration des Pazzi, furent encore, pour Florence, ses lettrés et ses artistes, une période d'enivrement sans nuages. Laurent mène tout de front, avec même ardeur et même intelligence, dans cette fête de pensée et de beauté. Comme son peuple intelligent, sensible et mobile, dont il porte l'âme, c'est avec une incroyable aisance, une sincérité d'éclectisme particulier à la race, qu'il associe et pratique l'action et la réflexion, la volupté et la piété, le christianisme et le paganisme.

La première génération des créateurs de beauté, d'une beauté encore simple et pure, énergique et fière, franche et saine, était, sans doute, bien éclaircie. Brunellesco, Ghiberti, Fra Angelico, Michelozzo avaient précédé dans la tombe Donatello et Fra Filippo Lippi. L'encyclopédique Alberti, Paolo Uccello, Luca della Robbia les allaient suivre. Dans la seconde génération, restaient debout, en pleine maturité, Benozzo Gozzoli, Baldovinetti, A. Rossellino, Pollajuolo, Mino da Fiesole, Giuliano da Majano, Andrea del Verrocchio, Matteo Civitali, un peu plus âgés que les frères Medicis. Laurent et Julien ne les oublièrent pas. Néanmoins, comme il est naturel, leurs sympathies et leurs faveurs s'adressèrent, de préférence, aux artistes de leur âge.

Botticelli avait vingt-deux ans. Déjà passé maître, il conquit vite au Palais Médicis, par l'originalité de son talent et de son caractère, ses entrées familières. Il trouva chez Laurent même estime confiante qu'autrefois, chez Cosme et Pierre, ses aînés Donatello et Lippi. C'était, de fait, un tempérament de même trempe, essentiellement artiste, tout à son art, rien qu'à son art, d'une sensibilité vive et variée, comme eux insouciant et imprévoyant, désintéressé et sincère, mais plus qu'eux inquiet et mobile dans ses incessantes curiosités, ses enthousiasmes et ses dégoûts, ses accès de joie et ses crises de mélancolie. Nul n'a suivi plus naturellement les évolutions de l'imagination florentine, durant la fin du siècle, nul n'a exprimé avec plus de sympathie les émotions religieuses, esthétiques, littéraires, morales, qui agitèrent ses contemporains. Cette aptitude à rendre, avec un charme aigu, par des images vives et suggestives, leurs impres-

sions changeantes fut à la fois la cause de ses succès rapides, dans son milieu, et celle de sa longue déchéance après sa mort. Cet art, inquiet et subtil, était trop personnel, il datait de trop près pour ne pas se démoder promptement. Ce malheur lui arriva, de son vivant même, à l'avènement d'un style plus virilement soutenu. L'oubli de son génie rare, durant le triomphe de l'art classique et de l'art académique, fut la cruelle et injuste expiation de sa gloire contemporaine.

Landini nous a conservé le souvenir d'une excursion que Laurent et Julien firent dans le Casentino, à l'ermitage des Camaldules. On s'y rencontra avec Marsile Ficin et Alberti, et, durant quatre jours, assis sur l'herbe, près d'une source, à l'ombre d'un platane, on traita des questions philosophiques, de la Vie active et la Vie contemplative. Vers le même temps, c'étaient aussi sur les collines de Fiesole, avec leurs artistes et poètes, de fréquentes promenades. Les conversations y étaient moins graves. Ange Politien, l'adolescent prodige, y chantait le beau paysage et les belles paysannes. Laurent lui donnait la réplique et, passant avec désinvolture du précieux au burlesque, du lyrique au descriptif, du pastoral au lyrique, il les déconcertait tous par la versatilité charmante de son talent. En vrais Florentins, on riait, contait, se gaussait. L'un de ceux qui prêtaient bien le flanc aux moqueries, c'était ce bon Sandro, ce Botticelli rêveur, bayant aux corneilles, aussi naïf et distrait qu'autrefois le gros Masaccio, fantasque, capricieux, ami des franches lippées. Le surnom de Botticello (le *Tonnelet*), hérité d'un frère aîné, n'indique peut-être qu'un atavisme de bel appétit et de corpulence :

« Voici Botticel, dont la gloire est éclatante, Botticel, le goulu, plus tourmentant, plus gourmand qu'une mouche. De combien de ses farces je me souviens! Qu'on l'invite à déjeuner, on ne parle pas à un sourd... Et il ne rêve pas en lapant S'il est arrivé *Tonnelet*, il s'en retourne *Tonneau plein*..

Va Botticello e torna Botte piena.

Il se plaint d'avoir le cou trop court, il voudrait celui d'une cigogne. Voyez, voyez, ce corps omnipotent, comme il dévore! Une galère chargée en Orient n'en saurait porter plus. »

A ces plaisanteries de Laurent on peut juger de la familiarité établie entre eux Si grosse que puisse être la caricature, elle

contient, assurément, des traits justes. Comment donc ne pas sourire des languissans et maigres esthètes qui s'évertuent à trouver un patron neurasthénique dans ce bon vivant? Botticelli s'est peint, alors, dans un coin de l'*Adoration des Mages*, parmi ces mêmes fils de famille, pétulans et exubérans. Et son visage plein, sa physionomie ouverte, ses lèvres charnues et entre-bâillés, ses gros yeux ronds, francs, un peu vagues, répondent bien au signalement comique donné dans les *Beoni* (Biberons).

L'*Adoration des Mages*, pièce capitale commandée, vers 1475 ou 1476, pour les Médicis, par quelqu'un de leurs partisans, marque une nouvelle étape dans l'invasion des sujets religieux par l'iconographie contemporaine. Les Médicis, Cosme et Pierre, avec leur cortège de conseillers et d'amis, s'y agenouillent, dans une masure, devant la Vierge qui leur présente son nourrisson. Jusqu'alors les hommes du jour n'avaient osé figurer dans les scènes évangéliques, qu'à l'état de donateurs et supplians, en bas, très humbles et petits, ou, tout au plus, modestement à l'écart, assistans recueillis. Botticelli, en suivant l'exemple de son maître Lippi à Prato, va plus loin que lui. Ses spectateurs sont les gens qu'on vient de coudoyer. Rien de changé dans leurs habits, dans leurs traits, dans leurs gestes. Les voilà campés des deux côtés de la scène, tournant la tête pour se montrer de face, ou se haussant par-dessus les voisins pour voir ce qui se passe. Ainsi, au XVIIe siècle, sur nos théâtres, au Palais-Royal, ou à l'Hôtel de Bourgogne, autour de la Béjart ou de la Champmeslé, donnant la réplique à Molière ou Baron, se presseront nos marquis et chevaliers. Avec tact et convenance, Botticelli, en superposant le groupe de la Vierge et de saint Joseph, sur un piédestal de ruines, les a, d'ailleurs, isolés de cette assemblée mondaine, fort peu attentive. Lui-même ne renouvellera qu'à Rome et par obligation officielle ou par émulation avec ses rivaux portraitistes, cette adjonction de comparses. Il restera, en général, dans ses compositions, observateur attentif de l'unité d'action. Toutefois, cette hardiesse occasionnelle allait encourager nombre d'artistes moins scrupuleux. L'épopée, la légende, l'histoire vont être envahis par une foule de parasites encombrans. Les vanités contemporaines y trouvaient leur profit. Nos curiosités rétrospectives ne peuvent que s'en réjouir. Mais en est-il moins vrai que ces hors-d'œuvre compromettaient toujours, lorsqu'ils ne le détruisaient pas absolument, l'effet expressif, que

peut et doit produire l'œuvre d'art par l'accord harmonieux de la pensée et de la facture dans la présentation vraisemblable et logique du sujet?

En 1476 fut donné ce tournoi célèbre, la *Giostra*. Le beau Julien, amoureux déclaré de la belle Simonetta Vespucci, fut vainqueur à son tour. Les admirables *Stanze* que cette fête inspira à Politien marquent une date inoubliable dans la rénovation de la poésie italienne. Elles n'ont pas moins d'importance pour l'histoire de la peinture. Dans une langue vraiment nouvelle, moderne et d'artiste, à la fois musicale, plastique, pittoresque, Politien ressuscitait les plus attrayantes visions de beauté dont s'étaient enivrés les poètes antiques. Ses évocations, nettes et lumineuses, vont servir de thèmes aux artistes. Botticelli, Signorelli, Titien, Michel-Ange, Raphaël, etc., y puiseront à pleines mains. L'Antiquité polythéiste et sensuelle poursuit, à visage découvert, la lutte engagée contre le moyen âge, chrétien et mystique, déjà bien démodé. Laurent bat des mains, Botticelli éclate de joie. Avant que l'un commande, l'autre est prêt à exécuter. Ses fantaisies néo-païennes les plus délicieuses, le *Mars et Vénus*, le *Printemps*, la *Naissance de Vénus*, sous lesquels on pourrait inscrire des vers de Politien, Marulle, Horace, Ovide, qui rayonnent, pêle-mêle, dans son imagination, furent, probablement, sinon toutes exécutées, au moins toutes rêvées à cette époque. Si pour quelques-unes, la conception définitive ou l'achèvement sont postérieurs, la faute en fut, sans doute, aux événemens tragiques dont la succession rapide troubla les Florentins dans leur quiétude enchantée.

Le premier fut la mort subite de l'héroïne de la *Giostra* et des *Stanze*, Simonetta. Il semble que pour toutes ces *professional Beauties* de Florence, l'Amour et la Mort conspirent fatalement, afin de les transfigurer plus vite en Saintes ou Déesses. C'est une tradition locale, depuis Béatrix Portinari. Les plus beaux éveils de poésie, chez Politien et Laurent de Médicis comme chez Dante et Pétrarque, sont dus au froid toucher de l'aveugle camarde. Trois ans auparavant, en juillet 1475, Albiera degli Albizzi, la reine des fêtes données à Eleonora d'Aragon, au sortir d'un bal triomphal, avait été emportée par la fièvre. Politien l'avait pleurée en beaux vers. Il pleura naturellement Simonetta qu'il avait chantée. Avec lui pleurèrent Laurent et Botticelli. Le sourire divinisé et l'immortelle élégance de l'héroïne

des *Stanze* et des *Sonetti* allégèrent et illuminèrent les sveltes et gracieuses figures du Printemps, des Vénus, des Filles de Jéthro.

A l'heure même où l'image tendrement funèbre de la belle disparue hantait et inspirait l'homme d'État, l'humaniste et le peintre, un événement public, bien plus grave, changeait brutalement le cours de leurs pensées. Le 26 avril 1478, jour de Pâques, éclatait, dans la cathédrale, le complot des Pazzi. Julien tombait sous le poignard des assassins. Laurent ne leur échappait qu'à grand'peine. Sa popularité, naturellement, s'accrut de toute l'horreur de l'attentat. Le jour même, on vit l'archevêque de Pise et ses complices pendus aux murs du Bargello. Botticelli fut chargé d'y fixer, *ad exemplum*, suivant l'usage, leurs effigies. Son jeune camarade, Léonard de Vinci, fit le croquis d'un des suppliciés. Sous l'effroi de cette catastrophe, Politien laissa tomber sa plume, et Botticelli retourna, contre le mur, ses idylles amoureuses et printanières. Laurent, menacé par ses ennemis, à l'intérieur et à l'extérieur, n'eut pas trop de toutes ses ressources politiques, d'activité et de diplomatie, pour leur faire face. On sait par quel coup de tête et d'audace généreuse il alla, seul, à Naples, se mettre entre les mains du roi, son pire adversaire, et, par son éloquence, s'en fit un allié, suspendant ainsi, pour un temps, les calamités qui menaçaient l'Italie.

A travers toutes ces crises, Botticelli reste son peintre favori. C'est là qu'il faut vraiment admirer l'extraordinaire sensibilité et la constante sincérité du grand artiste. Son idéal de beauté, son idéal féminin, surtout, varie, se complète, s'affine, s'élève, s'anime, se réjouit, s'endolorit, sous le coup de ses émotions personnelles et des émotions publiques avec une vivacité croissante. Nous ignorons, par malheur, les détails de sa vie privée, sentimentale et passionnelle. Les documens nous disent seulement que cette existence, en apparence, resta toujours très simple, dans la maison paternelle, en un milieu bourgeois. Son père est tanneur, son frère aîné courtier, un autre orfèvre. Célibataire obstiné, il vit avec eux, entouré d'une ribambelle de neveux et de nièces, qui lui fournissent des modèles de tout âge pour les bambins potelés, les *ragazzi* joyeux, les *giovinotti* éveillés, les Anges, attendris ou pensifs, dont il peuple ses tableaux. A mesure que son esprit s'aiguise et s'enrichit, dans le milieu mêlé et suggestif des Médicis, où le scepticisme le plus hardi s'allie au mysticisme le plus subtil, où les dieux de

l'Olympe ont des adorateurs aussi fervens que le Dieu de l'Évangile, sa conception de la beauté devient plus étendue, plus délicate et plus haute. Un contemporain le signale à ce moment comme l'artiste le plus viril de Florence. Personne, en effet, n'y créa rien alors d'aussi puissamment calme et noble, rien d'une aussi mâle et enchanteresse sérénité que *Pallas et le Centaure*, la Sagesse domptant la force. Cet étonnant morceau peint pour Laurent, à son retour de Naples, symbolisait sa victoire diplomatique. Par la force et la grandeur de la pensée, par la franchise libre de l'exécution, c'est un chef-d'œuvre. La rayonnante beauté de la Déesse, à la fois si robuste et si délicate, si imposante et si affable, réalise l'union de la grâce florentine et de la noblesse antique, avec une aisance et un charme qu'on n'a point dépassés.

Son séjour à Rome (1481-1483) où il prit part, comme directeur, semble-t-il, avec Cosimo Rosselli, Perugin, D. Ghirlandajo, Signorelli, Pinturicchio, à la décoration de la Sixtine, en le confirmant dans ses tendances, détermina chez lui une évolution plus originale encore. La majesté des ruines antiques, le contact des lettrés romains, le spectacle des magnificences et des corruptions pontificales exaltèrent jusqu'à la souffrance ses insatiables curiosités et multiplièrent en lui les inquiétudes du rêve et de la pensée. Il devient plus studieux, plus grave, préoccupé de morale et de religion. Aucun de ses rivaux, plus paisibles et plus pondérés, n'apporta, dans ses narrations tranquilles, la grâce idyllique, la variété d'expressions et de types, la grandeur tragique, l'émotion et le mouvement dramatiques qu'il mêla, d'une verve puissante et libre, dans les tumultueuses épopées de la *Jeunesse de Moïse*, du *Châtiment des Révoltés*, de la *Purification des Lépreux*. Signorelli, Michel-Ange, bien d'autres s'en souviendront. Vasari, au siècle suivant, peintre officiel et courtisan, ne comprendra rien aux anxiétés et aux sincérités de ce bonhomme naïf, qui mourra, infirme et misérable, après avoir été si célèbre et gagné tant d'argent. A travers ses dédains, on devine la vérité, sous les traditions qu'il recueille sans contrôle. « A Rome, dit-il, ayant acquis, parmi tant de concurrens, la plus grande renommée, il reçut du Pape une grosse somme d'argent. Mais il la mangea et dépensa tout entière, à la fois, dans cette ville, vivant au hasard, suivant sa coutume, et dès que son travail fut achevé et découvert, il s'en revint de suite à

Florence; et là, en *persona sofistica* qu'il était, se mit à commenter une partie de Dante, et représenta l'Enfer, travail auquel il consacra tant de temps qu'il ne travailla plus, ce qui fut pour lui cause de désordres infinis dans sa vie. » Il ne travailla plus! L'erreur est un peu forte, car c'est précisément de 1483 à 1500, que s'échelonnent ses œuvres les plus caractéristiques.

IV

A Florence, en 1482, les artistes retrouvèrent Laurent et ses amis en plein amour pour la beauté plastique, la nudité, fière ou élégante, telle que les fragmens de marbre et de bronze recueillis par les archéologues, commentés par les humanistes, la leur représentaient, dans sa grâce ou son élégance, sa souplesse ou sa majesté. Le Médicis remplissait son jardin de sculptures anciennes et nouvelles et dirigeait l'activité de ses protégés, artistes et lettrés, dans un esprit croissant de dilettantisme païen et aristocratique. Toutefois, cette petite cour raffinée et surexcitée, incrédule et railleuse, qui s'agitait autour de lui, restait un monde exceptionnel. Dans la bourgeoisie et le peuple, malgré l'indifférence générale, on trouvait encore nombre d'esprits, naturellement libres ou noblement réfléchis, qui gardaient, avec les regrets de la liberté perdue, un fonds résistant de convictions morales, prêtes à renaître, et d'inquiétude intime, en face d'un amollissement et d'une décomposition des mœurs, qui menaçaient les traditions de dignité personnelle et familiale, de patriotisme énergique et fier, auxquelles l'ancienne république, malgré toutes ses agitations, avait dû sa force et sa prospérité.

Or, en cette même année 1482, arrivait à Florence, pour y prêcher, un moine de Ferrare, Jérôme Savonarole. Sa parole, rude et franche, son langage simple et imagé n'eurent d'abord aucun succès auprès de ce public railleur et sceptique. Tous les applaudissemens allaient au Frère Mariano, protégé des Médicis, avec lequel Laurent discutait théologie, à ses heures, comme il discutait philosophie avec Ficin ou Pic de la Mirandole, philologie, archéologie, poésie avec Politien et les frères Pulci. Nous savons par Politien quelles étaient les qualités édifiantes de cet apôtre humaniste : « Je suis tout oreilles à sa voix sonore, à ses paroles choisies. Je distingue l'habileté des incises, je saisis la construction des périodes, je suis ravi par les cadences harmo-

nieuses, etc. » Fra Mariano avait toutes les qualités d'un excellent rhétoricien, bel acteur, beau diseur. Il déclamait à merveille les vers latins et grecs, les citations d'auteurs païens, dont il émaillait ses sermons. On se croyait encore dans un banquet philosophique et littéraire, sous les ombrages de Careggi. L'église était une succursale de la chapelle où les néo-grecs rallumaient des lampes devant le buste de Platon.

En attendant que Savonarole eût pris conscience de sa force et de sa mission dans ses rapports avec la population plus naïve de la banlieue toscane et de la Lombardie, la grande fête put continuer, publique ou privée, sans interruption. Le journal du bon épicier Luca Landucci, nous en dit long sur ce sujet. Nul événement intérieur ou extérieur, nul passage d'étranger notable, qui ne soit prétexte à de fastueuses réjouissances. Souvent aussi des événemens intéressans pour les arts : « Le 21 juin 1483, on plaça, dans un tabernacle d'Orto San Michele, ce *saint Thomas devant Jésus*, en bronze. C'est la plus belle chose qu'on y trouve, et la plus belle tête du Sauveur qu'on ait encore faite, de la main d'Andrea del Verrocchio. » Le brave boutiquier a bon goût. En effet, tandis que ses élèves, à Rome, montraient les résultats de son enseignement, l'illustre sculpteur et peintre, dans son atelier, le plus fréquenté de Florence, avait achevé un ouvrage magistral. Déjà, en 1476, dans son *David*, si nerveux et alerte, il avait montré la beauté de l'adolescent, fière et gracieuse, mais un peu grêle dans son élégance, telle que la comprenait la société mondaine, telle qu'elle s'affirmait dans les bustes et portraits des jeunes Médicis et de leurs compagnons. Dans sa *Décollation de saint Jean-Baptiste*, au Baptistère, d'une mise en scène si pathétiquement réelle, d'une exécution à la fois vivace et précise, il avait, à côté de cette beauté juvénile dans les trois écuyers, montré la beauté virile, plus ferme et plus mûre, la beauté en action, brutale dans le bourreau nu, passionnée dans les deux chevaliers, noble et calme dans le Saint agenouillé. En même temps, dans son buste pensif de la *Femme aux fleurs*, et dans ses Madones de Santa Maria Nuova et d'ailleurs, il avait fixé le type de la Florentine intelligente, cultivée, dignement affable. Et sur tous ces visages de femmes et d'adolescens, comme sur ceux des Anges dans la peinture du *Baptême du Christ*, flottait déjà cet attirant, ce mystérieux sourire qui immortalisera les œuvres de son illustre disciple, Léonard de Vinci. La vérité est

que le sourire léonardesque vient de Verrocchio. Le groupe de Jésus et de Saint Thomas réalisait un idéal plus complet encore. La beauté virile s'y présente, avec une noblesse, une aisance, une intensité d'expression qu'on ne dépassera guère. Ce chef-d'œuvre fut l'adieu du grand maître à sa patrie. Verrocchio partit, quelques jours après, pour Venise. La République l'y appelait pour exécuter l'autre grand chef-d'œuvre de la Renaissance, la statue équestre de Colleone dont il avait achevé le modèle deux ans auparavant ; il n'en devait pas revenir. En même temps. son élève favori, Léonard de Vinci, sans emploi dans son pays, s'expatriait à Milan. Le champ restait libre à ces jeunes maîtres, Botticelli, Pérugin, L. Signorelli, D. Ghirlandajo.

De ces quatre grands artistes, c'est toujours Botticelli, plus mêlé à la société littéraire et mondaine, d'une imagination plus vive qui apportera dans l'expression de la forme et de la physionomie humaines, le plus de sensibilité, toujours sincère et grave, avec un fond grandissant de mélancolie, tantôt demi-souriante, tantôt abattue, parfois un peu morbide, et qui finit par s'exaspérer jusqu'à la douleur poignante et criante. La suite des chefs-d'œuvre religieux et profanes qu'il exécute durant dix années, porte partout cette marque d'inquiétude subtile et hautaine, et les nobles créations qu'il évoque, s'y offrent avec l'irrésistible attrait d'êtres supérieurs et rares, et qui vont bientôt mourir. Pour Laurent, ou pour l'un de ses cousins, s'achèvent l'incomparable, le mystérieux *Printemps* et la *Naissance de Vénus*, pour Fabio Segni, la *Calomnie*, pour les Tornabuoni, *Giovanna et les Vertus;* dans les églises, à S. Spirito, à S. Barnabé, la *Vierge entre les Saints*, au couvent de Castello, l'*Annonciation*, etc. Dans les scènes païennes, comme dans les scènes chrétiennes, la figure féminine, habillée ou nue, transposition évidente de figures réelles et proches, distinguées et pensives, prend un caractère de plus en plus délicat et soucieux qui va tourner à la souffrance et au désespoir. La Vénus elle-même, et les Trois Grâces, dans leurs élégances sveltes et sous leur lent sourire, sont des déesses désillusionnées. L'*Annonciation*, la dernière en date (1490) des scènes évangéliques, marque déjà, par l'accentuation passionnée, l'ampleur agitée, la solennité anxieuse des gestes et expressions dans le duo silencieux des deux interlocuteurs, la Vierge et l'Ange, un pas de plus vers la violence dramatique. Nous touchons, en effet, aux catastrophes. Savona-

role est rentré à Florence, la foule tremble et pleure aux imprécations de ses lèvres brûlantes contre le paganisme ressuscité, à ses objurgations prophétiques de se repentir et de s'humilier avant l'arrivée du messager de Dieu, du Vengeur étranger. Laurent de Médicis va mourir, Charles de France s'apprête, avec son torrent de gens d'armes, à descendre des Alpes.

Durant cette période, les confrères de Botticelli, praticiens plus paisibles, esprits moins agités, ne semblent point avoir recherché les faveurs de Laurent. Luca Signorelli, par exception, reçoit la commande d'un *Triomphe de Pan* et, dans cette composition superbe, à l'inverse de Botticelli, il accentue, en vigueur et santé, le caractère calme de ses nudités puissantes. Sa virilité majestueuse s'exerce plus volontiers en de nobles figures de saints et de saintes, en attendant qu'elle éclate dans les épopées d'Orvieto avec une maîtrise victorieuse et sereine que les formidables visions plastiques de Michel-Ange, son admirateur, malgré leur sublimité savante, ne pourront faire oublier. Pérugin, merveilleux ouvrier, mais âme froide, satisfait d'avoir donné, dans sa *Remise des clefs à saint Pierre*, son chef-d'œuvre exemplaire d'une composition harmonique et expressive et d'une exécution impeccable, incline déjà à faire commerce lucratif et monotone de ses vierges candides et de ses saints extatiques. Ghirlandajo, en revanche, simplement fidèle à la grande tradition, naturaliste et morale, de Fra Angelico, Masaccio, Lippi, à celle qu'à la même heure, l'honnête et beau poète, le vieux Gozzoli, continue de représenter à Pise, sur les murs du Campo Santo, s'enhardit dans son amour simple et sain de la beauté pleine et heureuse. Il accumule, avec une fécondité joyeuse, des séries d'œuvres où l'impression reçue de l'Antiquité n'apparaît que pour donner à ses figures, hardiment vivantes, plus de franche aisance dans les attitudes et les gestes, plus d'humanité durable et communicative dans les expressions. C'est de 1482 à 1484, dans la Collégiale à San Gimignano, l'exquise légende de la petite servante, *Santa Fina*, en même temps qu'à Florence les décors historiques du Palazzo Vecchio. C'est en 1485, à Santa Trinita, dans la chapelle Sassetti, les épisodes grandioses de la *Vie de saint François*. C'est, de 1485 à 1490, à Santa Maria Novella, les légendes de la *Vie de la Vierge* et de la *Vie de saint Jean-Baptiste* superposées sur les hautes parois du chœur, aux frais des Tornabuoni. Ces dernières et magnifiques scènes sont,

assurément, le spectacle le plus complet d'une société active, intelligente, luxueuse, que jamais peintre d'histoire, sous prétexte de pieuses légendes, ait fixé pour le plaisir et la curiosité de la postérité. Néanmoins, il faut bien reconnaître que cette cohue de personnages réels, reléguant au second plan les acteurs du drame idéal, ne s'y trouvait point en sa vraie place, et qu'une telle promiscuité d'édification et de mondanité n'était faite, ni pour jeter dans l'âme une émotion de piété sincère, ni pour donner aux yeux une impression d'art harmonique.

Comment donc s'étonner que Savonarole, rappelé en 1489 à Florence par Laurent lui-même, déjà souffrant et blasé, ait voulu mettre fin à ces profanations? Le moine en souffrait d'autant plus cruellement qu'il aimait et comprenait supérieurement les arts, qu'il en connaissait et appréciait toute la valeur, éducatrice ou corruptrice. Dans ses sermons en chaire, de 1489 à 1492, avant la mort de Laurent, le passage de Charles VIII, l'expulsion des Médicis, il n'aborda, semble-t-il, cette question vitale pour les Florentins qu'à la dérobée, en passant. Mais, dès lors, c'était certainement un sujet fréquent dans ses entretiens familiers au cloître de Saint-Marc, sous le rosier embaumé de Damas. Lorsque la République du Christ fut proclamée, lorsque le Frère prêcheur, dont les prophéties s'étaient accomplies, s'en dut sentir le fondateur responsable, et qu'il réclamait, comme principe de sa politique idéale, une réforme générale des mœurs, il lui fallut bien, sur ce sujet brûlant, exposer en public toute sa pensée. Il le fit avec sa franchise accoutumée, autant de modération que d'adresse, une intelligence élevée et compétente. Dans le carême de 1496, c'est à Jésus-Christ lui-même qu'il donne la parole pour parler aux artistes : « Vous sacrifiez encore à Moloch, c'est-à-dire au diable!... Quelles sont les images qui règnent à Florence? Dès que les femmes ont marié leurs filles, elles s'empressent de les exhiber avec ostentation, après les avoir arrangées comme des nymphes... Voilà les idoles que vous mettez dans mon temple. Ces images que vous faites peindre dans les églises sont les images de vos dieux, et les jeunes gens disent ensuite en voyant telle ou telle femme : « Voici Madeleine, voici saint Jean... » Si vous saviez ce qui s'ensuit, ce que je sais, moi, vous ne peindriez plus de la sorte... » Bientôt, il revient, il insiste sur le même sujet, en termes moins généraux, comme un homme qui s'est occupé pratiquement de la matière : « Les figures représentées dans les

églises sont le livre des enfans et des femmes. Il faudrait donc avoir plus de scrupule que les païens. Les Égyptiens ne laissaient peindre rien d'inconvenant. On devrait, d'abord, enlever les figures déshonnêtes, et, ensuite, ne pas admettre des compositions qui provoquent le rire par leur médiocrité. Il faudrait que, dans les églises, les maîtres distingués peignissent seuls et qu'ils représentassent uniquement des choses honnêtes. »

L'année suivante, il arrive à la discussion de principes, et développe sa pensée sur la beauté, pensée de source platonicienne et chrétienne, éclairée par l'expérience, dans un milieu d'artistes pratiquans : « La beauté ne consiste pas seulement dans les couleurs. C'est une qualité qui résulte de la proportion et de la correspondance des membres et des autres parties du corps. Vous ne trouverez pas qu'une femme est belle parce qu'elle a un beau nez et de belles mains, mais parce que tout chez elle est bien proportionné. D'où vient donc cette beauté ? Si vous regardez bien, vous verrez qu'elle vient de l'âme. En effet, dès que l'âme a disparu, le corps devient pâle et méconnaissable ; il a perdu sa beauté. De même, quand un artiste peint une figure d'après nature, son ouvrage est toujours moins beau que son modèle. Malgré tout son mérite, il ne peut donner à sa peinture la vie que contient le nature, car l'art ne saurait révéler complètement la nature. » On voit de reste que le prêcheur généreux partage l'enthousiasme de ses contemporains pour les représentations plastiques et pittoresques de la beauté. S'il veut les ramener vers l'idéal sain et moral qui avait été celui de Giotto, c'est toujours par le naturalisme dont les excès seuls alarmaient sa piété. Il ne cesse d'y revenir, il retrouve, dans son admiration pour la nature, les élans poétiques de saint François d'Assise : « Dans les choses essentiellement harmonieuses, la beauté, c'est la lumière... » Tous les conseils qu'il donne aux artistes sont ceux qu'ils recevaient dans leurs ateliers. Dans le couvent modèle qu'il voulait fonder devaient être établis, comme dans ceux du moyen âge, des ateliers et des écoles pour les peintres et sculpteurs.

Quoi d'étonnant que, parmi la foule qui, durant huit années, s'écrasa, tremblante et pleurante, autour de sa chaire, les artistes fussent toujours au premier rang ? La liste de ces convertis est aussi longue que glorieuse. L'accomplissement de ses premières menaces avait allumé, au front du moine, une auréole de prophète éblouissante et irrésistible. Dans ces sermons de 1496

l'accent vainqueur retentit avec des éclats de trompette, et l'enthousiasme éclate en allégories terribles ou charmantes, en images formidables ou consolantes, d'une vivacité et d'une couleur propres à exalter des artistes. Ces ardentes visions, en effet, vont les inspirer, elles les inspirent déjà. L'un des artistes les plus mondains de Florence, l'un de ceux qui vivaient dans ce monde « où l'on ne croyait quasi à rien au-dessus de son toit... où l'on portait tant de musc, tant de parfums, avec tant de magnificences, élégances et galanteries, qu'on s'envolait par l'imagination sans avoir d'ailes, » nous a raconté lui-même sa conversion. Bettuccio, miniaturiste et musicien, était un des plus enragés parmi les enragés, *gli Arrabiati*, amis des Médicis, dévots du paganisme, hostiles au moine. Un jour, une grande et belle dame, admiratrice de Savonarole, le décide à l'accompagner à Santa Maria del Fiore. Il s'y sent mal à l'aise, entouré d'œillades défiantes, au milieu d'une multitude fanatique. Inquiet, sceptique, ironique, il veut s'évader; on le retient. Mais voici le moine en chaire : il parle, il crie, il tonne, et c'est un tel défilé de visions sublimes évoquées devant les yeux par la musique retentissante de son verbe sonore, ce sont de tels coups frappés à plein dans l'âme par des échos douloureux et inattendus des grandes voix oubliées, celles des Prophètes et du Christ, que Bettuccio « se sent plus mort que vif, » court s'enfermer chez lui, laisse là son luth et ses pinceaux, et, quelques jours après, s'agenouille devant Savonarole en le suppliant de lui passer la robe de moine. Pour l'obtenir, il accepte un dur noviciat comme infirmier et fossoyeur dans un hôpital.

L'histoire de Fra Benedetto est celle de deux fils d'Andrea della Robbia, de Baccio della Porta (Fra Bartolommeo) qui, lui aussi, pour un temps, abandonne la peinture. Les autres, Botticelli en tête, le plus passionné de tous, Pérugin, Lorenzo di Credi, Andrea della Robbia, Ferrucci, Baccio di Montelupo, A. Sansovino, Giovanni della Carniole, le graveur Baccio Baldini, humiliés aussi devant le réformateur, continuèrent, néanmoins, à travailler, mais dans d'autres sentimens.

L'entraînement et la séduction étaient si grands que les artistes, dépouillant tout amour-propre et souci de gloire, furent les premiers à sacrifier leurs propres œuvres, lors des deux autodafés du carnaval, en 1497 et 1498. Le bûcher monumental sur lequel s'opéra le *Bruciamento delle Vanità* se dressa, chaque

fois, sur la place de la Seigneurie. Le matin, une procession d'enfans passait, dans les palais et maisons, faire la quête de ces *vanités*. Il y en avait sept catégories : 1° vêtemens impudiques; 2° statues et tableaux indécens; 3° cartes, dés et autres jeux de hasard; 4° instrumens de musique lascive; 5° objets de toilette; 6° livres obscènes et galans; 7° masques, déguisemens et autres accessoires de bals et de fêtes. Les objets maudits étaient ensuite rangés sur les sept estrades du bûcher. Un grand nombre d'ouvrages plus précieux que scandaleux, d'un caractère simplement profane, furent sacrifiés, pêle-mêle, avec les impuretés notoires, dans cet élan tumultueux de réaction irréfléchie. Les arts, néanmoins, par une heureuse et naturelle contradiction, jouaient toujours le rôle principal dans ces fêtes iconoclastes. Jamais on n'avait déployé plus d'imagination et de pompe dans l'organisation des processions costumées, des représentations de mystères, des tableaux vivans d'allégories, des orchestres et chants religieux. Chaque compagnie de quartier exhibe ses patrons, « les douze apôtres, en relief, travail admirable, portés par quatre adolescens en costumes d'anges » ou bien « une Assomption sculptée, très belle. » Le plus grand succès fut pour une statuette de Donatello, « un très dévotieux Bambino, droit sur un piédestal d'or, d'une beauté stupéfiante. » Au même instant, des artistes en renom, Baccio della Porta et Lorenzo di Credi, apportent eux-mêmes au bûcher leurs études de nu et leurs compositions profanes.

Chez tous leurs confrères l'influence de Savonarole se manifeste vite et dans le choix des sujets et dans la façon de les présenter. Les épisodes de l'Évangile les plus tristes et dramatiques redeviennent à la mode. On ne vit jamais tant de *Descentes de Croix*, *Mises au tombeau*, *Lamentations autour du cadavre*, *Vierges de piété*, représentées par des personnages si émus, si pieux et si tendres. C'était pour ces scènes funèbres, dans la Florence meurtrie et repentante, la même passion que, naguère, dans la France ensanglantée par ses discordes civiles et piétinée par les envahisseurs étrangers, où devait subsister longtemps encore, durant sa rapide régénération, l'amer souvenir de ces douleurs. Depuis cette pathétique *Mise au tombeau*, si mouvementée et si poignante, de Botticelli (musée de Munich) et la *Pietà* si noblement résignée de Pérugin (musée de Florence) jusqu'au groupe célèbre de Michel-Ange à Saint-Pierre de Rome, quelle

série exemplaire de variations sur le même motif exécutées en Toscane! De même aussi qu'en France, durant nos grandes calamités, sous Charles VI et Charles VII, les populations, affolées et désespérées, se plaisaient aux spectacles ironiques et vengeurs de la *Danse des morts*, les Italiens, désillusionnés et exaspérés, en présence de tant de corruptions et de hontes, réclamaient, à leur tour, la Justice divine, la Justice infaillible et implacable, et les *Jugemens derniers*, cette obsession constante du moyen âge, reparaissent, avec leur mise en scène terrifiante, dans les imaginations et sur les murs des églises.

L'exaltation fanatique qui bouleversait la vie florentine était trop violente et trop absolue pour durer longtemps. Comme tous les apôtres d'un idéal moral et social trop pur et trop parfait pour s'adapter aux exigences fatales de la nature humaine, Savonarole tomba vite du piédestal où l'idolâtrie populaire l'avait élevé. L'épopée triomphale s'acheva en lamentable tragédie. Le Prophète, assiégé dans son couvent, emprisonné et torturé fut enfin brûlé vif devant le Palais-Vieux, le 23 mai 1498. Comme d'habitude, la foule fut aussi ignoble dans sa vengeance qu'elle avait été imprudente dans son adoration. « Le bourreau, dit un témoin, se livra à des bouffonneries sur le cadavre qui se débattait encore. » L'horreur de ce supplice abject hanta longtemps les imaginations florentines. Longtemps aussi les querelles des *Piagnoni* (Pleureurs) et des *Arrabiati* (Enragés) ensanglantèrent les rues et troublèrent les familles. Les artistes restèrent les plus fidèles au souvenir du réformateur immolé.

Botticelli, surtout, s'enfonça de plus en plus dans ses visions mélancoliques ou tragiques. Mais, s'il est vrai que, durant ses dernières années, pauvre et infirme, survivant démodé et raillé de deux générations diversement passionnées, il cessa tout travail, ce ne fut pas sans avoir fait à l'art un adieu glorieux et touchant. Rien de plus poétique, rien de plus émouvant que cette admirable composition historique et symbolique de la *Nativité*, peinte en 1500 (signée et datée en grec), deux ans après la mort de Savonarole. Jamais il n'avait agenouillé, devant une Vierge si émue, des rois plus humiliés et des pasteurs plus naïfs; jamais il n'avait fait, au-dessus de la masure illuminée par l'Enfant Dieu, danser et se dérouler, d'une allure si allègre et si sereine, la ronde juvénile des anges sourians. Quelle dernière étreinte dans une résignation extatique, de cette Beauté

intelligente et sensible, qu'il avait toujours poursuivie! Et comment ne serait-on pas ému de sa gratitude opiniâtre, rebelle à tous les oublis, résistante à toutes les insultes, lorsqu'on reconnaît dans les Élus rassurés qu'accueillent les anges sous des embrassemens énergiques, les deux pâtrons successifs qu'il avait tant aimés, Laurent de Médicis et Savonarole, les deux inspirateurs de son œuvre, le païen et le chrétien, réconciliés dans le pardon divin?

A l'heure où Botticelli peignait ce testament, deux de ses amis, loin de Florence, Luca Signorelli, à Orvieto, Léonard de Vinci à Milan, tous deux grands esprits et grandes âmes, tous deux fortement pénétrés par les graves idées de Savonarole sur la dignité de l'Art, proclamaient aussi, définitivement, par la *Cène* et le *Jugement dernier*, l'union désormais indissoluble de la Beauté antique et de la Beauté moderne, de la Beauté physique et de la Beauté morale, dans l'expression harmonique des caractères généraux et des sentimens permanens de l'humanité. Tous les principes d'observation exacte, d'étude attentive, de vision sincère, qui avaient fait la force des naturalistes, étaient condensés dans ces mâles compositions qui résument tout l'effort du XVe siècle. Le ton était donné, désormais, à tous les peintres d'histoire et de figuration monumentale. Toute la grande génération qui va illustrer à Rome, à Venise, à Parme, dans un triomphe incomparable, la première moitié du XVIe siècle, Raphaël, Titien, Corrège, comme à Florence, Fra Bartolomeo et Andrea del Sarto, sortira de cette rénovation décisive, de cette forte réaction intellectuelle et imaginative. La Renaissance de l'art, compromise un instant par les entraînemens de la pratique scientifique et du dilettantisme mondain, le pédantisme et le maniérisme, a repris, décidément, sa marche régulière sur une route plus large et plus libre.

Celui de tous, pourtant, qui devait conserver et développer jusqu'à ses conséquences les plus extrêmes, l'esprit de Savonarole, fut Michel-Ange. Il avait quatorze ans, lors des premières prédications, vingt-trois lors du supplice, l'âge où l'on est fortement, et pour la vie, pénétré par de telles émotions. Dès lors, la Bible et l'Évangile, la Bible surtout avec Dante, furent ses conseillers fidèles. Les inquiétudes sublimes, qui ne cesseront d'agiter, jusqu'à la mort, dans une aspiration anxieuse et héroïque pour la Vérité et la Beauté, son génie insatiable de

souffrir et de créer, s'éveillèrent le même jour dans le jardin des Médicis chez l'étudiant des sculptures antiques et dans le couvent de Saint-Marc, chez l'auditeur des citations prophétiques. Absorbant en lui la science souveraine de Léonard, la sensibilité fière et douloureuse de Della Quercia, Donatello, Botticelli, l'imagination visionnaire et mâle de Signorelli, il s'assimila toutes leurs qualités et les développa avec une telle fougue de transformation personnelle que son œuvre formidable et stupéfiante semble, au premier abord, une éclosion spontanée, due à quelque unique et gigantesque miracle.

Néanmoins, de même qu'on peut démêler, dans son exécution, l'influence d'artistes précédens, on doit retrouver, dans sa conception, celle de Savonarole. Les majestueux prophètes, méditant, écrivant, menaçant, aux voûtes de la Sixtine en 1509, ne sont-ils pas ces Jérémie, ces Ézéchiel, ces Isaïe, dont l'éloquence évocatrice du Dominicain faisait revivre les figures grandioses en même temps que retentir les lamentations et les malédictions aux yeux et aux oreilles des Florentins ? Savonarole eût reconnu sans doute en eux, dans leurs attitudes énergiques, dans leurs gestes violens, ses propres attitudes et ses propres gestes, toutes ses concentrations et ses explosions de colère contre le vice et le mal. Peut-être aussi, dans les beaux enfans qui entourent, parfois presque gaîment, tous ces penseurs consternés ou révoltés, eût-il retrouvé la jeune troupe d'innocens dont il aimait à se faire suivre. Aurait-il, de même, trente ans plus tard, en 1541, pardonné aux Élus du Jugement dernier l'agitation et l'étalage de leurs nudités athlétiques, en faveur du Christ justicier, du vengeur implacable qu'il n'avait cessé d'annoncer? En tous cas, même alors, dans la forte unité de la mise en scène, dans la simplification virile des formes, dans l'absence d'accessoires distrayans, dans l'harmonie austère d'une couleur atténuée, il eût constaté la persistance des modifications profondes apportées dans la conception de la Beauté, par le réveil général des simples et fortes traditions du moyen âge, dont il avait été l'initiateur le plus hardi. Sur ce terrain, du moins, le sang du martyr n'avait pas inutilement coulé.

GEORGES LAFENESTRE.

LA

COMTESSE DE MIRABEAU

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS (1)

MŒURS DE PROVINCE AU XVIIIe SIÈCLE

I

Une nombreuse théorie de femmes énamourées fait aux mânes de Mirabeau un cortège qu'on se lasserait bientôt de voir défiler, si parmi ces ombres dont plusieurs sont célèbres, comme Sophie de Monnier, ou aspirent à le devenir, comme Julie Dauvers, on ne s'attendait à voir figurer des femmes d'un rang plus auguste, comme la pure et touchante princesse de Lamballe Mais bien peu se soucient d'y voir la femme légitime du

(1) Ces documens inédits comprennent d'abord toute la correspondance autographe de la comtesse de Mirabeau, et celles de l'orateur, de son père, de son oncle, de Mme de Vence, etc., que nous devons à l'inépuisable libéralité de M. Gabriel Lucas de Montigny, petit-fils du célèbre auteur des *Mémoires de Mirabeau*. — Feu Georges Guibal, doyen honoraire et professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, auteur d'un savant et important ouvrage sur *Mirabeau en Provence,* trop peu répandu, nous a communiqué la totalité de ses curieuses notes sur le sujet et, avec un infatigable zèle pour l'Histoire, s'est entremis pour nous faire parvenir quantité de lettres autographes et inédites de la comtesse de Mirabeau et des membres de sa famille, avec d'autres pièces rares et des imprimés quasi introuvables : c'est ainsi que nous les avons reçus de leurs possesseurs, MM. Paul Arbaud, de Bresc et de Montvallon. — M. Charles de Loménie nous a fait part avec le même empressement des papiers inédits restés entre ses mains après l'achèvement par lui du grand ouvrage de son illustre père sur *les Mirabeau*. — M. Giuseppe Roberti, professeur à l'Académie militaire de Turin, nous a envoyé copie de documens inconnus jusqu'ici et sur la trace desquels il nous avait mis

tribun. La comtesse de Mirabeau eut-elle donc si peu de charmes qu'elle ne mérite pas d'occuper dans l'histoire, aux côtés de son prestigieux époux, la place qu'auprès de don Juan la légende a faite à Elvire ?

Elle serait moins dédaignée si elle ne s'était pas effacée d'elle-même après un fâcheux éclat. C'est ainsi qu'en 1783, à Aix-en-Provence, le retentissement de son procès en séparation de corps mit en évidence plutôt qu'en valeur Mme de Mirabeau : l'arrêt prononcé, elle disparut de la scène en grande confusion, ayant conquis sa liberté aux dépens de sa réputation, tandis que son mari, pour avoir plaidé et perdu lui-même sa cause, devenait l'idole de sa province et l'homme par excellence des besognes de la Révolution. Depuis ce temps, nul ne s'est plus occupé d'elle *qu'en fonction* de Mirabeau, pour ainsi dire ; on n'a tenté de lui restituer aucune physionomie, aucune valeur personnelle ; tout le monde croit savoir comment elle eût dû vivre, et nul ne demande comment elle vécut.

Pourtant, Mirabeau a protesté par la conduite de sa vie entière contre ce dédain trop sommaire et injustifié. Il a protesté à voix basse, par d'inefficaces démarches, et en employant des intermédiaires qui, à son exemple, balbutiaient ou tergiversaient. Mais pour n'avoir été ni ostensible ni directe, sa protestation n'est pas moins avérée. Sa sœur aînée, la marquise du Saillant, une de ses maîtresses, Mme de Nehra, son père, son oncle, ses vrais amis, ne lui représentaient pas en vain sa femme comme la seule capable de le régénérer et de servir à ses hautes visées. A leurs propos, le plus souvent, il ne répondait que par des lazzis ou qu'en faisant la pirouette ; mais c'était par respect humain, pour ne pas s'humilier devant la comtesse dont il redoutait les récriminations ou les refus. Il finissait par convenir qu'elle lui manquait, par rédiger les lettres de sa sœur qui sollicitaient une réunion. Ne la convoitait-il donc que pour sa fortune ? La comtesse ne pouvait en avoir une assez grande, du vivant de son père encore très jeune, pour subvenir à l'effrayante dépense qu'il soutenait, parvenu au pouvoir et à la renommée. Au

lors de nos recherches aux archives de cette ville. — Notre fidèle collaborateur Georges Leloir a le plus contribué à nous attirer de si généreux concours et à mettre en ordre et en valeur cette documentation considérable. — Nous leur dédions à tous ce travail, si indigne qu'il soit de leur générosité et de notre gratitude

D. M.

reste, il avait besoin de moins d'argent et de moins de crédit que de considération ; il avouait qu'il eût voulu se plonger au feu de l'enfer pour s'y purifier des souillures de son passé. Il habitait, à son apogée, l'hôtel coquet et somptueux de Julie Carreau, rue de la Chaussée-d'Antin, où tout son faste n'empêchait pas qu'il n'eût l'air d'un gentilhomme déclassé et bohême ; et c'était faute d'une maîtresse de maison qui parfumât d'honnêteté ses ressources trop abondantes et trop soudaines, qui régularisât sa situation entre la Cour et l'Assemblée, qui sût fixer chez lui la société que son influence y attirait, mais qui n'exaltait son génie qu'en méprisant ses mœurs. Bref, Mirabeau estimait que, sans être taillée à sa mesure, la comtesse avait de l'esprit, du savoir-faire, de la vertu même, assez pour le suppléer ; et voilà de quoi nous engager à vérifier s'il l'estimait exactement.

L'intérêt d'une biographie impartiale de la comtesse de Mirabeau est surtout dans la lumière que ce travail peut répandre sur les mobiles ordinaires de la conduite privée et publique de son mari pendant ses années critiques (1773-1783) ; leur désordre inextricable reste à débrouiller, malgré l'examen minutieux qui en a été fait au long du procès d'Aix. La comtesse de Mirabeau eut-elle raison de repousser le mari qui la réclamait ? toute autre femme, — honnête et avisée, s'entend, — aurait-elle adopté ses motifs ? et quelle complexion de femme était le mieux faite pour supporter la puissance maritale d'un Mirabeau et sa présence quotidienne, sans être annulée par lui ou mortellement foulée ? Ce monstre n'était-il, au fond, selon un mot de son père, qu'un « épouvantail de coton ? » Attrayant problème à proposer à nos contemporaines. Il s'agit de savoir si l'homme d'une envergure exceptionnelle, sujet au pire comme au meilleur, est un parti préférable à l'homme d'espèce moyenne et régulière, et si le génie n'est pas impropre à l'état de mariage, comme c'est le préjugé. Le cas de la comtesse de Mirabeau est des plus favorables à une telle enquête ; car cette jeune femme n'avait rien de sublime, apparemment, ni dans l'esprit ni dans le caractère ; elle ne s'attendait point à épouser un prodige ; son éducation n'avait été que l'ordinaire des filles de sa condition, qui devaient être riches et qui n'étaient point sottes. Le récit des vicissitudes de son existence va nous apprendre s'il ne lui a pas simplement manqué, pour être la compagne qu'il fallait à Mirabeau, le courage de regarder fixement sa fortune et la persuasion que de

grands sacrifices d'amour-propre sont seuls propres à développer de grands mérites...

I. — MADEMOISELLE DE MARIGNANE

Un ciel d'un azur presque immuable, mais parfois cruel à force d'éclat; un air subtil; un climat inégal et un peu traître, que règlent d'ailleurs les violentes fantaisies de la Méditerranée et du mistral; une campagne mouvementée et pittoresque, où s'imprime en belles lignes l'aride et fin caractère des paysages de l'Attique; une terre recuite et maigre, couleur de la brique pulvérisée, que des rochers couleur de la lave figée percent de toutes parts, et qui nourrit pourtant en abondance, on ne sait de quoi, la vigne et l'olivier, de grands bois et une flore chargée d'odeurs; un peuple nativement déluré, gai et porté à bien vivre, mais rusé, envieux et processif, républicain de constitution et d'esprit, et ne souffrant l'autorité qu'à la condition d'en renouveler sans cesse les dépositaires; une aristocratie nombreuse, opulente et antique, mais née peut-être dans la poudre des greffes plutôt que sur les champs de bataille, cérémonieuse, arrogante, prétentieuse, devant laquelle le roi de France n'était que le comte de Provence; et pour capitale à ce pays si analogue à la patrie du retors et beau parleur Ulysse, une ville peu dense, mais *seigneurieuse*, toute bâtie en pierre de taille, pleine d'une multitude d'hôtels privés aux belles portes et aux façades régulières et hautaines, percée de rues commodes, ornée enfin d'un Cours magnifique, de places ombragées, de fontaines monumentales, d'édifices attestant la puissance romaine qui les fonda, — la ville du bon roi René, « grande comme une tabatière, » disait le marquis de Mirabeau, « tout à fait jolie et la plus jolie après Paris, » écrivait le président de Brosses, qui s'émerveillait de la voir traversée à journée faite par « quantité de chaises à porteurs, toutes dorées, armoriées et doublées de velours, » — tel fut le milieu qui vit s'écouler la vie presque entière de Marie-Marguerite-Émilie de Covet de Marignane, future comtesse de Mirabeau, née à Aix le 3 septembre 1752. Elle y fut baptisée le même jour en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, vulgairement dite du Saint-Esprit, déjà vénérable, quoique la bâtisse en fût vieille à peine d'un demi-siècle.

Émilie, comme on l'appela tout court, devait être l'unique enfant issue d'une union aussi convenable sous le rapport du sang et de la fortune, que mal assortie, vu l'humeur incompatible des conjoints. Ceux-ci, quand elle naquit, étaient fort jeunes l'un et l'autre et mariés de l'année précédente (1751). L.-A. Emmanuel de Covet, marquis de Marignane, seigneur de Vitrolles, Gignac, Saint-Victoret et autres places, gouverneur des Isles d'Or et des forteresses de Portcros et du Levant, cornette des chevau-légers de la garde du Roi, était né en 1731; sa femme était Antoinette-Marie-Mabile de Maliverny, fille unique d'un président à mortier au Parlement de Provence et d'une Simiane. On avait évalué la fortune éventuelle de Mlle de Maliverny à 8 ou 900 000 livres « d'assez mauvais bien; » c'est-à-dire que la moitié au moins en était parfaitement bonne, et d'autant meilleure que des substitutions empêchaient d'y toucher. M. de Marignane perdit son *père légal* dans l'année de son mariage : il en hérita abondamment, n'ayant que deux sœurs. Mais il fut bien loin de trouver dans sa femme un caractère à l'avenant des biens qu'elle promettait d'ajouter aux siens. Autant lui-même était bénin, facile, indolent, d'une inertie qui, au rapport du bailli de Mirabeau, « le tenait tous les matins quatre heures les jambes sur les tablettes de sa cheminée avec un *Mercure*, » autant elle montrait, au rapport de son futur gendre, d'activité à « faire le mal pour le mal, quoique d'une manière peu dangereuse, n'ayant ni tête ni suite. » Elle adorait d'ailleurs son mari, et ne le tourmentait que sous le couvert de sa tendresse, procédé qui rendait son cœur aussi désagréable que son esprit, l'un gâtant l'autre. Quelque huit ans après la naissance d'Émilie, ils se séparèrent à l'amiable, si l'on peut dire. Émilie fut laissée à sa grand'mère paternelle, la douairière de Marignane, née Marguerite d'Orcel.

Cette aïeule, assez peu vénérable comme nous aurons à le montrer, grondait l'enfant à journée faite. Émilie, de loin en loin, ne revoyait sa mère que pour en être encore plus malmenée; son père la négligeait; elle ne manifestait à l'aise son joli naturel, espiègle, rieur et caressant, que sous les yeux paternes du médecin de la famille, M. Bourgeois. Lui seul compatissait aux petits et gros chagrins de cette enfance comprimée, lui seul atténuait ou prévenait, auprès du « papa, » qu'Émilie chérissait et redoutait également, les rapports d'une grand'mère serrée

et bougon. Enfin, le bon docteur aimait Émilie; il la plaignait de grandir comme un objet inutile et même peu agréable à la maison Marignane, puisqu'un jour Émilie en éteindrait le nom et en distrairait les biens, en adoptant par le mariage une famille étrangère. Ses tantes, Mme de Réauville et Mme de Grasse du Bar, — celle-ci, en particulier, — n'eussent pas été fâchées qu'elle mourût fille; toute la fortune de leur frère fût revenue à leurs propres enfans. L'influence de cet entourage revêche ou cupide était fort propre à déformer le caractère d'Émilie et à éteindre sa sensibilité.. Elle ne contracta que l'habitude de la dissimulation, l'impatience d'un joug blessant, et une certaine incrédulité touchant l'efficacité des règles de morale qu'on ne lui prêchait pas d'exemple. Elle ne devint ni fausse, ni sèche, ni indocile, ni même trop inconsidérée. Il était à prévoir pourtant qu'abandonnée à ses réflexions, elle exercerait sa curiosité plus que son jugement, et qu'elle se laisserait prendre à l'extérieur aimable des personnes et des choses, sans beaucoup d'égard à leur fond. Elle prit secrètement du goût pour l'existence libre et frivole de son père. Elle se crut bientôt faite pour la partager avec lui. Et, de fait, elle y avait des dispositions innées.

Les vœux d'Émilie allaient ainsi, innocemment, sinon au fruit défendu, du moins au milieu qui le produisait. Mais comment se fût-elle méfiée de cette attraction ravissante? En y cédant, Émilie ne partageait pas son affection entre son père et des objets différens de lui. Le marquis de Marignane était le type accompli de l'épicurien; il l'était avec une noblesse affable et imposante; il n'était que cela, disait le bailli de Mirabeau, « bonhomme, d'ailleurs, et homme d'honneur à la française. » Il eût fallu beaucoup de sagacité à Émilie, et fort peu de candeur, pour démêler qu'en ce personnage séduisant, c'était à l'épicurien autant qu'au père qu'elle vouait son admiration et son amour. Elle avait encore ce motif pour désirer de vivre dans la société de M. de Marignane, qu'il n'y avait aucun espoir de l'en détacher jamais; pour jouir de sa présence, il fallait l'y suivre et y faire les frais de sa gaîté. Toute l'affection dont il était susceptible, il la partageait entre sa maîtresse, assez laide et qu'on lui avait imposée, Mme de Croze, et son fastueux ami, le comte de Valbelle, qui rassemblait en son château de Tourves, sous le nom de *cour d'amour*, une compagnie dissolue, intrigante, furieuse ennemie de quiconque gênait son amusement. M. de

Marignane passait là sa vie. Il s'y trouvait comme en famille, Valbelle étant son cousin, et Mme de Croze étant la cousine de Mme des Rolands, maîtresse de Valbelle. Mais le moyen de s'introduire dans ce cercle doré? Jeune fille, Émilie ne l'avait pas; et le mariage ne suffisait pas à le lui procurer. Qui ne savait plaire était écarté de la *cour d'amour*, ou n'y tenait qu'un rang dédaigné. Émilie avait de l'enjouement, des grâces vives, une verve piquante, du talent pour l'imitation et le récit, une voix admirable. Il s'agissait de cultiver ces agrémens et de les rendre sensibles à son père; elle s'y ingénia, elle y parvint.

Dans un éclat heureux de son style gothique, le marquis de Mirabeau a défini en deux mots toute la personne d'Émilie; telle il la vit à vingt-trois ans, comme sa belle-fille, telle elle était à seize, déjà : un *singe mélodieux*. Petite, mais la taille bien prise, en dépit d'une déviation qu'un peu d'art dissimulait; le visage noiraud, irrégulier et commun au premier aspect, mais d'une expression attachante et mobile, quand la timidité ne le figeait pas; d'abondans cheveux, très noirs comme les yeux aux regards lians et tendres, la bouche rieuse, une dentition fine et blanche, que les canines trop longues déparaient un peu, Émilie enjôlait bientôt les prétendans que n'avait attirés d'abord que sa grande fortune. Comme on pense, elle ne répugnait pas au mariage. Tout ce qui l'éloignait de chez sa grand'mère lui semblait très avantageux. Elle pressentait la convoitise de ses tantes; et il ne lui aurait pas déplu de la décevoir au plus vite. Jusque-là, elle n'avait goûté de paix et de bonheur qu'en étudiant avec sa maîtresse de chant, Mlle Jaquet, et en devisant auprès des beau-père et mari de Mme la comtesse de Vence, soit en leur maison d'Aix, soit en leur bastide, où l'on faisait danser les paysans à tous les jours de fête. Émilie ouvrait le bal. Elle était là, en somme, chez ses parens.

Le marquis de Vence, vieillard alerte, galant, dissipé, expert à tous les divertissemens de la bonne compagnie, était notoirement le père de M. de Marignane, et il traitait Émilie comme sa petite-fille. Il ne rappelait guère son illustre ancêtre Romée de Villeneuve, baron de Vence, seigneur de 22 villes ou bourgs, qui ramena l'ordre dans les finances de Raymond Bérenger, comte de Provence, fut, dit-on, jalousé et disgracié, et mourut exilé en 1250. Dante loue ce héros au chant VIe du *Paradis;* Béatrice lui découvre, brillante dans une perle des joyaux célestes, « la

lumière de Romée, qui entreprit une tâche si belle et si mal agréée. » Son fils, le comte de Vence, demi-frère de M. de Marignane, ne le rappelait pas mieux que lui. Il avait plusieurs fois défait sa fortune, faute de sens et de conduite. Mais la comtesse ne se lassait pas de rétablir ce qu'il ruinait. Sans acrimonie, sinon sans hauteur, elle ne veillait qu'à répandre autour d'elle, sur sa *nièce* Émilie et sur ses propres enfans, trois filles et un fils, le charme engageant de ses vertus et de ses connaissances : noble ensemble, *scientia, sapientià*, qui inspirait au jeune comte de Mirabeau une admiration et un respect passionnés. Il gémissait de n'être pas né le fils d'une telle mère : il n'eût voulu être l'époux que d'une telle femme; et bref, pour parler comme lui, la comtesse de Vence exaltait son génie en élevant son âme. Émilie sentait un peu différemment à cet égard. L'air et le ton, l'avarice et la cupidité de ses grand'mère, mère et tantes, lui rendaient chaque jour plus antipathiques le langage de la sagesse, le goût des études sérieuses, les pratiques de l'économie, les exemples d'une forte morale; ses préférences allaient aux batifolages de MM. de Vence ; il lui venait comme un blâme du peu d'estime où la comtesse tenait ce vieillard futile et ce mari brouillon. Au reste, l'un et l'autre étaient incapables de suggérer à la fille de leur obligeant et aimable *ami* de Marignane, rien de répréhensible; ils n'avaient d'occupation qu'à la récréer, par des charades et des vers de leur façon; et l'on ne saurait supposer aucune intention obscène au rébus dont Émilie entretient si naïvement son père dans cette petite lettre du 6 octobre 1769, écrite du château de Marignane :

Vous m'avez fait beaucoup d'honneur, mon papa, de croire que j'étais l'autheur des trois rébus qui suivent la réponse de M. de Vence. Ils sont bel et bien à lui, et il est même fort attaché à l'un d'eux que vous avez si fort méprisé, et pour moy je ne peux pas le haïr; car il m'a valu de l'argent. Mlle Jaquet et moy avions parié contre M. de Vence que M. son fils ne devinerait pas son rébus, ce qui arriva et nous gagnâmes. Le mot du premier rébus de M. de Vence est *chançon*, celui du dernier est *balet* : je n'ose pas vous dire le mot du mien que vous n'avez pas deviné, parce que vous trouveriez l'ouvrage trop mauvais et que vous vous moqueriez beaucoup de l'auteur. M. le comte de Vence n'est point ici, nous ne l'aurons pas possédé un jour entier; mais je prierai M. son père de lui faire part de toutes les belles choses que vous lui avez dites dans votre lettre. Assurément, mon cher papa, qu'il vous en remerciera la première fois que vous vous trouverez ensemble. Il avait fait à Aix un autre rébus qui est fort plai

sant, mais je n'ose pas vous l'envoyer, parce qu'il est trop cocnon Ses chevaux yront samedi 14 à Aix... Ils seront dimanche 15 à midy à Tourves. Nous vous attendons avec grand empressement. Lundy soir sera pour moy une grande fête. Pour ce qui est des fermes, comme je ne sorais pas vous rendre raison de tout, M. le marquis de Vence aura la bonté de me dicter cet article.

(Suivent des explications de M. de Vence, à ce sujet d'affaires, où il prend soin d'imputer à un mal de tête d'Émilie la mauvaise écriture, — d'ailleurs excellente et même appliquée, — de la lettre ci-dessus ; puis Émilie achève :)

Je reprends la parole, mon cher papa, pour vous dire que grand'maman vous fait bien ses tendres complimens ; que je présente mes respects à Mmes des Rolands et de Croze, et que je vous envoie des rébus tout plein, sans comter ceux que j'orai encore à vous présenter quand j'orai le plaisir de vous voir.

Il n'est jamais question que de ces enfantillages dans la correspondance de Mlle de Marignane. Et comme son père prend plaisir à en être entretenu, qu'il ne la gourmande souvent que pour l'incorrection de son orthographe et de son écriture, et pas une fois pour l'inanité de ses occupations, nous sommes fondé à voir dans ces documens la peinture au naturel de deux caractères pareillement légers, inconsistans, un peu bornés, mais agréables et qui se convenaient. On songea à les rendre inséparables par un mariage qui eût introduit Émilie dans la cour d'amour, au rang de la reine, comme femme de M. de Valbelle. Ce dessein contrariait un grand nombre de prétendans qui s'étaient offerts dès 1770. L'un d'eux, des plus grands noms de Provence et qui devait jouir d'une immense fortune, était le fils du marquis d'Albertas, président de la Chambre des comptes, aides et finances d'Aix. M. de Marignane paraissait flatté de cette alliance; mais la complaisance dont il fit preuve céda bientôt à des suggestions contraires, et ne dura qu'assez de temps pour déconcerter une première démarche faite au nom du comte de Mirabeau, retour de l'expédition de Corse, où il s'était distingué : « Tu t'y es pris trop tard, » lui annonça la marquise de Cabris, sa sœur. « D'ailleurs, n'y aie point de regret. Elle est affreuse quant à la figure et fort petite. » Cet échec laissa Mirabeau fort indifférent. Il ne connaissait point Émilie; elle ne l'avait pas encore vu. Il ne rêvait que des divertissemens de Paris où son père s'apprê-

taît à le recevoir, des honneurs de sa présentation à Versailles, et d'un brevet de capitaine. L'année suivante (1771), quand il fut monté dans les carrosses du Roi, qu'il eut vu la Cour d'un œil à ne s'étonner de rien, qu'il eut pris M. de Maurepas par un bouton de son justaucorps en lui parlant pour la première fois chez Mme de Rochefort, qu'il eut « patrouillé dans les fanges de l'intrigue » avec les roués de la suite du duc de Chartres, qu'il eut épuisé le savoir des bibliothèques et excédé la patience de l'Ami des Hommes, et qu'enfin il fut revenu en Provence, muni d'une commission de capitaine de dragons *à la suite* (c'est-à-dire sans compagnie ni solde), Mlle de Marignane était encore libre. Il apprit de sa séduisante cousine, Mme la marquise de Limaye-Coriolis, qu'on le remettait sur les rangs. Il s'avança. M. d'Albertas semblait définitivement écarté. Lors du coup d'État Maupeou du 1er octobre 1771, M. d'Albertas père avait accepté la charge de premier président au Parlement renouvelé, en remplacement de M. des Gallois de la Tour; et depuis, lui et les siens étaient honnis par tout ce qui tenait aux anciens parlementaires dépossédés et exilés. Le jeune comte de Mirabeau prit hautement parti pour ceux-ci contre les membres du nouveau corps, composé des officiers de la Chambre des comptes qui réunirent à leurs anciennes attributions celles du parlement supprimé. Sa tactique était bonne et, croyons-nous, sincèrement adoptée. Mirabeau ne se targuait pas encore de professer en tout les opinions des philosophes, et particulièrement celles de Voltaire et de Buffon qui applaudissaient aux entreprises subversives de Maupeou. Cependant, M. de Marignane éconduisit une deuxième fois le comte de Mirabeau.

La cour d'amour de Tourves travaillait toujours à briser le sceptre de sa reine, Mme des Rolands, et à marier, comme nous l'avons dit, M. de Valbelle avec Émilie. Celle-ci consentait à faire ce plaisir à son père d'agréer un fiancé plus âgé que lui de deux ans. M. de Valbelle était né à Aix le 19 juin 1729. En 1767, par la mort de son frère aîné qui ne laissait point d'enfans, il était devenu l'unique héritier du nom et des diverses branches de sa maison. Ses titres étaient magnifiques : marquis de Tourves, de Rians et de Monfuron, comte de Sainte-Tulle et de Ribiers, vicomte de Cadenet, baron de Meyrargues, et il en faut passer; au moyen de quoi il disposait de revenus immenses. Sa bienfaisance, son faste, sa gloire de Mécène, le grand état de ses maisons à

Paris, à Aix et à Tourves, sa charge de maréchal des camps et armées du Roi, n'empêchaient pas sans doute qu'il ne fût plus que quadragénaire et de complexion apoplectique; mais à l'âge de vingt-deux ans, M. de Mirabeau était plus gros, plus laid, et infiniment pauvre en comparaison d'un tel seigneur, du grand air et des bonnes grâces de qui rien n'approchait. Tous les parens et amis du comte de Valbelle voulaient son union avec Émilie; sa propre mère, alors en résidence à Paris, fit le voyage de Provence pour l'y déterminer. Mais Mme des Rolands n'attendait que la mort de son mari octogénaire pour épouser son amant; elle ameuta sa coterie; et incertaine de l'emporter aussi longtemps qu'Émilie resterait fille, elle lui trouva un autre parti, le jeune marquis de la Valette, en faveur de qui elle fit parler à M. de Marignane par Mme de Croze. Aussitôt, M. de Marignane entre dans les vues de sa maîtresse. Émilie ne fait point de difficultés. M. de Valbelle lui-même, avec ses grands airs, dit : « J'arrangerai cela. » Voilà le mariage conclu, quoique la douairière de Marignane « jetât feux et flammes, quoique le marquis de Grammont, le marquis de Caumont, le vicomte de Chabrillant, M. d'Albertas, etc., se présentassent alors avec les propositions les plus séduisantes. Je parais, moi aussi... » C'est le comte de Mirabeau qui parle; il devrait dire plutôt : je reparais.

Un mot de son père sur sa précédente déconvenue l'avait piqué; à savoir « que toutes ses démarches étaient dignes les unes des autres et qu'il avait perdu sa fortune par sa faute. » Pour ce fils qui était son aîné et le futur chef de sa maison, mais qu'il ne cessait pas de vilipender et de renier, le marquis de Mirabeau ne cessait pas non plus de rêver des plus grandes alliances. Il ne s'était transplanté de Provence à Paris que dans le dessein de s'acquérir personnellement assez d'influence et de renom pour prétendre à enter sa race sur les plus illustres et les plus fortunées souches de France :

Si j'avais eu un fils comme un autre, expliquait-il plus tard au bailli son frère, il aurait trouvé l'effet de ma transplantation. Je ne voulus jamais de Versailles, il ne convient point à l'esprit de notre race et à aucun, je crois, à tout prendre. J'avais trop peu de savoir-faire pour conserver à la fois et le service et le patrimoine de mes pères. Je le dis au [duc de] Nivernais qui seul, (pour avoir un consort peut-être) fut de mon avis quand je quittai : *Je sais tout ce que je perds d'espérance, mais mon père après avoir mené la vie et acquis la réputation la plus distinguée, forcé par les brèches de son héritage à disparaître, ne nous a fait trouver à notre entrée dans le monde que de froids com-*

plimens et nul appui. Je me voue à n'être que la pierre angulaire, mais mes enfans seront ici au niveau de tous. Malgré pauvreté pour le pays, maladresse et revers domestiques, je m'étais soutenu, j'avais marié mes filles. On demandait : Est-il pauvre, est-il riche ? Et le comte du Luc répondit un jour : *Il vit simplement, sagement et dans l'indépendance, et dans les grandes occasions il a la noblesse d'un vrai prince.* Ces mots furent de la plus mauvaise langue de Paris. En 1771 encore, quand je fis venir à Paris ce sujet [le comte son fils], pour peu qu'il eût pu être proposé pour un honnête homme, j'avais dans ma manche les deux cabales contraires ponr lui faire épouser un parti qui l'eût rendu beau-frère du prince de Rochefort... Au lieu de cela, ce fol va s'offrir en mariage à une demoiselle de Normandie pour l'avoir vue au bal. Renvoyé en Limousin, il voulait épouser Mlle de la Queuille et me met dans l'embarras vis-à-vis la noble façon d'agir du marquis son frère. Mlle de Marignane était assurément un grand parti ; mais je vis bien à la façon dont le cardinal de Bernis me répondit au sujet de ce mariage, lui qui m'avait mandé que je valais la reine de Hongrie pour établir mes enfans ; je vis bien, dis-je, qu'il avait attendu autre chose de moi.

En définitive, et faute de la fille d'une reine, le marquis de Mirabeau ne dédaignait pas d'avoir pour bru la plus riche héritière de Provence en perspective ; et il n'avait pas douté que son fils ne l'eût manquée par une précipitation ou par une imprudence analogue à ses bévues antérieures. Il n'en était rien. Mais ses reproches firent que le comte jura de leur donner un démenti éclatant et tel que, s'il réussissait, on pût douter encore de sa délicatesse, mais non plus de ses dons innés et irrésistibles d'usurpation, d'empire et de séduction. Jusqu'alors il n'avait fait que peloter en attendant partie. Il se divertissait ailleurs. Aussi, pendant les six mois qu'il avait vu presque chaque jour Mlle de Marignane, ne l'avait-il guère qu'amusée. Les soins qu'il lui rendait étaient des plus flatteurs. Émilie avait beau ne pas aimer la comtesse de Vence : elle attachait un prix extrême aux encouragemens d'écouter le comte, qu'elle recevait indirectement de cette sage et spirituelle grande dame. La seconde fille de Mme de Vence, Julie, fiancée au fils du marquis de Tourettes, avait pris Mirabeau de belle passion : « Si celui-là vous pèse, lui disait sa mère, celui-ci vous incendiera. » Mais cette réflexion, au lieu d'éteindre la flamme de Julie de Vence, y mettait plus d'effervescence. L'imagination de Mlle de Marignane en était aussi activée ; elle s'intéressait chaque jour davantage à un jeune homme dont Mme de Vence pensait détourner sa fille en lui en traçant ce portrait : « Force de tête, génie vigoureux, élocution charmante, enjouement aimable, mais que de fougue ! ses passions fermen-

tent à gros bouillons. Belle âme, bon cœur, imagination brillante, raison saine ; et tout cela, dangereux, altéré, raboteux, faute de quelque vingt années de plus. Patience... » A quoi bon? Plairait-il autant, une fois refroidi, poli, nivelé, par la dure et commune expérience? Sa laideur même n'ajoutait-elle rien à son charme? Quel visage, à le bien voir, était plus touchant et mieux parlant que le sien? ce visage où, disait le bailli de Mirabeau, « derrière les coutures de petite vérole, il y avait du fin, du plaisant, du gracieux même, » et que les agitations de l'âme, feintes ou sincères, transfiguraient. Comme il avait fait en Corse ses preuves de bravoure et de talens pour le militaire, Mirabeau persuadait aisément qu'avant tout il était né homme de guerre. Il n'était pas sans fortifier cette persuasion par un certain mauvais ton de caserne, qui choquait d'autant plus la bonne compagnie des hommes que les hommes savent trop comme ce ton-là plaît aux femmes. Ses procédés étaient, au reste, d'un amant délicat, ingénieux et magnifique. Outre la science d'aimer, il avait toutes sortes d'autres connaissances. Il composait avec bonheur et facilité dans tous les genres, dessin, littérature, musique. Mais sa voix flexible, étendue, pleine et qui passionnait tout, la plus douce qui fût à l'oreille dans la mélodie et dans le discours, sa voix ravissait particulièrement Émilie, si bien douée elle-même sous ce rapport. Aussi la jeune fille avait-elle un tout autre accent quand elle mariait son organe à celui du comte, que lorsqu'elle accompagnait Mlle Jaquet, dans son duo favori de *Zélis : Formons des chaînes éternelles...*

Néanmoins, elle avait donné sa parole à M. de la Valette, et le contrat allait être signé dans les huit jours. Il n'y avait plus d'espoir qu'elle rompît cet engagement. Mais l'effronté comte de Mirabeau n'était pas homme à renoncer avant la dernière minute. L'hôtel de Marignane était situé à Aix dans la rue Mazarine. Un côté seulement de cette rue comprise entre les rues Saint-Jacques et Saint-Lazare était bâti de fort belles maisons ; sur tout le côté opposé ne s'ouvraient que les remises et écuries des somptueux hôtels élevés le long du Cours, depuis la rue de la Monnaie jusqu'au rempart, au couchant de la ville. La chronique rapporte qu'un jour, de bon matin, les palefreniers s'entendirent interpeller, d'une fenêtre de l'hôtel Marignane qui éclairait l'escalier sur la rue Mazarine, par un homme en manches de chemise, le col débraillé, qui mettait beaucoup d'ostentation à

signaler à tous les passans sa présence insolite dans l'hôtel. M. de Marignane, réveillé par le bruit, accourut, et surprit le comte de Mirabeau, dans cet appareil. Le comte avait soudoyé la femme de chambre d'Émilie pour qu'elle lui ouvrît chaque nuit la porte de l'hôtel de Marignane; et sa voiture stationnait en vue, à proximité, afin que M. de la Valette n'en ignorât point. Après cet esclandre, Mirabeau attendit le dénouement avec sécurité. Vint le jour de la signature du contrat.

On est tout étonné, narre Mirabeau, de voir Mlle de Marignane tergiverser. La cour d'amour sent bien d'où le coup part. On cabale avec fureur contre moi; je n'en tiens compte. La Valette se répand, dit-on, en propos sur ma naissance, mon personnel, ma fortune; je prouve que La Valette n'a pas même l'honneur d'être *jaune* (1), comme on disait, car il n'est pas gentilhomme; qu'il a et aura à peine 12 000 livres de rente. Mlle de Marignane dit: *J'ai promis, Monsieur, mais c'était sur un faux exposé.* — Qui peut avoir l'audace de dire cela? — La grand'mère de son ton de fausset: *C'est le comte de Mirabeau, Monsieur, qui m'a prié de le nommer.* M. de la Valette partit le lendemain. La cour d'amour fut un peu pis qu'enragée... Eh bien, j'eus l'effronterie de m'épauler d'eux tous, et j'en avais besoin; car il fallait violenter M. de Marignane.

A la première déclaration de sa fille qu'elle n'épouserait pas M. de la Valette, le marquis de Marignane avait en effet répliqué: « Eh bien, vous ne l'aurez pas; mais comme je ne veux pas de M. de Mirabeau, vous ne l'aurez pas non plus. » Il croyait alors être de l'avis de tout le monde. Quand il vit sa mère, ses sœurs et sa maîtresse l'abandonner à sa résolution, il en changea pour s'éviter des sollicitations et des importunités; et même il dissimula galamment son dépit, allant jusqu'à prier le marquis de Mirabeau de lui faire l'honneur de prendre une belle-fille dans sa maison, et jusqu'à faire part au bailli de Mirabeau de la grande satisfaction que lui procurait le consentement de l'Ami des Hommes. Celui-ci n'essaya rien pour adoucir la cuisante humiliation de M. de Marignane. Dès qu'il était assuré de la réussite de son fils, il n'en parlait plus qu'avec l'air du monde le plus détaché, et en s'en lavant publiquement les mains : on me le demande, je le donne, avec ma bénédiction à tous, et qu'ils s'en tirent!... Sans doute, n'était-ce point là une de ces grandes occa-

(1) La *jaunerie* était un empêchement à introduire ses fils dans l'ordre de Malte et ses filles dans les chapitres de Remiremont et de Maubeuge pour cause d'insuffisance de noblesse ou de mésalliances dans la filiation.

sions où il se flattait de montrer « la noblesse d'un vrai prince. » Ces manières de complimens échangés de part et d'autre, on débattit les clauses du contrat. Enfin, à la Saint-Jean, 23 juin, fut célébré à Aix, en l'église du Saint-Esprit, ce mariage sans amour d'un côté, sans raison de l'autre, et par lequel, déjà petite-fille et fille d'époux séparés, Émilie en devenait belle-fille. La marquise de Mirabeau ne consentit pas à venir signer au contrat ni à être représentée aux cérémonies. Elle et la marquise de Marignane ne contribuèrent pas non plus pour un sol à la dot de leurs enfans, qui était stipulée comme suit.

Le marquis de Mirabeau nommait son fils aux importantes substitutions qui étaient dans sa maison; il s'obligeait à lui servir une rente annuelle de 6000 livres, que des accroissemens de 500 livres d'année en année, à partir de l'année suivante, porteraient à un maximum de 8500 livres; il donnait à sa bru des diamans et une toilette de vermeil évalués ensemble à 12000 livres au moins; mais il stipulait que la dot d'Émilie serait versée en ses mains, à charge par lui d'en payer intérêt au ménage à raison de 5 p. 100. Le marquis de Marignane constituait à sa fille un capital de 240000 livres, dont il ne remettait à compte que 8000 représentées par un trousseau, le reste n'étant payable qu'à son décès; et, pour tenir lieu des intérêts de ce capital retenu, il s'obligeait à faire au ménage une rente annuelle de 3000 livres. (Il en avait promis 4000 à M. de la Valette; ce rabais était pour marquer son mécontentement d'avoir eu la main forcée.) A quoi, la douairière de Marignane, marraine d'Émilie, ajoutait une somme de 60000 livres, aussi payable à son décès; elle s'engageait en outre à loger et à nourrir en son hôtel à Aix, moyennant paiement d'une pension annuelle de 2400 livres, les jeunes époux, leurs enfans et leurs domestiques. Cet arrangement laissait au jeune ménage un revenu libre de 6 à 8000 livres pour l'entretien et les dépenses voluptuaires : mince paillette d'or aux mains de Mirabeau. Il en devait déjà près de quatre fois la valeur, en lettres de change qu'il avait souscrites à des juifs de Lyon et d'Aix pour subvenir aux frais de sa cour et de son mariage...

II. — MADAME DE MIRABEAU

Les noces durèrent plus de huit jours et furent splendides. L'humeur naturellement vaine et dépensière de Mirabeau y trou-

vait une occasion rare de se surpasser. Il ne la saisit pourtant que de mauvais gré. Il eût préféré voir tant de gaspillage s'appliquer d'abord à l'acquittement de ses dettes, mille louis environ, dont il lui importait d'être libéré dès son entrée en ménage, s'il voulait vivre de son revenu sans faire de nouveaux emprunts. C'est ce qu'il eut l'honnêteté d'avouer à son futur beau-père, avant la signature du contrat, en le priant de faire les noces au château de Marignane. Mais le marquis, persuadé que l'honneur de son nom était intéressé à rendre la ville d'Aix témoin de sa magnificence, et que la famille de son gendre ne ferait point de difficulté à payer les dettes de celui-ci, n'en démordit pas. Dès lors, Mirabeau se crut interdit d'étaler moins de faste et moins de confiance. C'était la coutume des mariés en Provence de remettre à leurs invités de petits présens en souvenir. Les amies d'Émilie l'avaient comblée de riches cadeaux ; son mari ne jugea pas convenable de leur en offrir d'inférieurs ; il se fût senti d'autant plus humilié de n'y pas mettre un ruineux excès qu'en se proposant, comme on sait, au choix de Mlle de Marignane, il lui avait promis fort au delà de ce que la ladrerie de son père lui permettait de tenir. Émilie n'avait reçu, avec un trousseau en linge et en dentelles où pas une fanfreluche ne manquait, qu'une seule robe, et blanche. Mirabeau dut l'habiller, s'habiller lui-même, habiller leurs gens. Son oncle le bailli mit cent louis dans la bourse de la mariée ; c'était trop peu, et il y fallut rajouter. Enfin, il incombait au jeune couple de visiter les communautés de Marignane et de Mirabeau et d'y faire les largesses d'usage. Tous ces articles ensemble formaient un total énorme. Mirabeau engagea son revenu de la première année, 6 600 livres, et demanda aux juifs de lui prêter le surplus qui, pour ne le mener qu'en novembre, l'espace de cinq mois, était de plus du double, les intérêts non comptés. Ces misères, acceptées pour soutenir un si bref éclat, distillaient dans l'âme du comte une affreuse amertume qu'il ne put bientôt plus contenir. En quittant Aix, mariés, parens et amis se rendirent au château de Marignane, où les fêtes recommencèrent. Un jour que la compagnie, un peu « embouffie de bombance, » était allée à Berre pour voir les salins, l'excès du vin trahit la secrète irritation de Mirabeau, qui se porta à des violences sur le valeureux capitaine de vaisseau de Saint-Césaire, ami des deux familles et le sien. On les réconcilia assez vite : mais de retour à Marignane, Mirabeau

feignit d'être malade et annonça qu'il passerait la soirée dans son appartement. Émilie lui fit apporter à souper et s'enferma avec lui. Le remords et le dépit de sa brutale conduite le jetèrent dans une colère pire; il se répandit en injures contre Émilie; il la bouscula, l'effraya : elle poussa des cris qui attroupèrent les paysans en train de danser et de faire ripailles autour du château. Ils avertirent M. de Marignane qui accourut, appelant sa fille et lui ordonnant de le laisser pénétrer chez elle. Mirabeau reprit aussitôt assez de sang-froid pour convaincre Émilie de répondre que tout se passait en plaisanteries; M. de Saint-Césaire, sans rancune, en certifia, quoique de sa chambre voisine il eût bien perçu d'autre bruit. Peu de temps après, M. de Marignane conduisit ses enfans à Tourves, chez le comte de Valbelle. La cour d'amour, si l'on en peut croire Émilie, fut scandalisée plusieurs fois des procédés furieux que Mirabeau avait l'art d'entremêler aux plus tendres protestations. Enfin le comte et la comtesse, sans plus de suite que leur livrée, s'en furent visiter Marseille, Toulon, Hyères où le marquis de Mirabeau avait gardé une maison, et, de là, ils se rabattirent sur le château de Mirabeau. Ils y entrèrent en carrosse, entre deux rangs de paysans porteurs de torches, par une route en lacets taillée dans le rocher et qui ne servit guère que dans cette occasion. Il n'en coûta pas peu d'y égayer à leur tour tous les vassaux de l'Ami des Hommes, d'une façon qui fît honneur à « la plus riche héritière de Provence en perspective. » En arrivant sur ce domaine, le comte trouva, au lieu des secours de son père qu'il avait escomptés, un grimoire de son notaire Raspaud qui mettait à son passif une grosse somme pour frais d'actes. De ce moment, la gêne, le ressentiment, le respect humain, le jetèrent dans une sorte de manie des grandeurs, qui s'exaspéra de tout ce qu'on lui opposait pour la refréner.

M. de Marignane, mis au courant de ses premiers désordres, lui avait fait doucement entendre de premiers reproches. Il lui écrivait le 24 septembre 1772 :

Mon cher fils, j'ai été un peu étonné d'apprendre de vos nouvelles par Marseille vous croyant à Mirabeau. Vous vous y êtes amusé, cela est à merveille. C'est aux finances à se prêter à tous ces petits voyages quand nous en avons fantaisie, et non à nous à se prêter à nos finances. Tout cela est égal au bout de l'an, je m'entends, cela est égal si après avoir été sémillant, brillant, courant pendant un mois, on sait se reposer pendant onze.

M. de Marignane apprit bientôt ce qu'il n'eût pas osé prévoir, et que sa fille lui avoua enfin.

D'abord ravie, puis aveuglée, à la fin interdite, elle n'avait osé s'attacher ni regarder de trop près à rien. Elle arrivait au château de Mirabeau incommodée. Son état faisait l'objet d'autant d'inquiétudes que d'espérances, car elle souffrait beaucoup, et les soins de sa santé étaient ce qui l'occupait le plus. D'autre part, les nouveautés de sa situation la distrayaient. Le site de Mirabeau, accidenté et sauvage, la demeure, grande, noble, bien fermée, lui avaient plu : « Et puis l'air, et l'eau! Elle avait tant désiré du haut et bas, et un château qui dominât le village. » Mais les punaises désolaient ce séjour; et la chambre à coucher de la bisaïeule Anne de Pontevès était fort antiquaillée. Le comte entreprit incontinent de la faire exhausser, boiser, dorer, décorer, avec un luxe inouï qui rappelait au bailli de Mirabeau, en l'intimidant, le salon du duc de Nivernois, l'académicien fabuliste. Ouvrages plus qu'inutiles et plus que dispendieux. Partout la dépense fut triple des devis; en fait, elle était décuple, par le système dont Mirabeau percevait les ressources pour y subvenir; quand elle s'arrêta, à 40 000 livres, il n'en aurait pas fallu moins de 20 000 autres pour achever ces travaux. Mirabeau s'était donné un cabriolet et des chevaux; il achetait des fusils à la douzaine, et des livres par bibliothèque. Il couvrait sa femme, en bijoux et en chiffons, des choses les plus recherchées. Elle trouvait sans cesse des robes charmantes faites à son insu. En moins d'une année, Émilie figurait pour 22 600 livres dans la dépense de sa maison; rien qu'un mémoire de marchand, pour fournitures de gaze, faveurs, petites dentelles, d'août 1772 à juin 1773, montait à 1 800 livres... L'office donnait à manger et à boire à tous venans, visiteurs et ouvriers; il y avait pâtée dans les cours pour tous les chiens de chasse de la contrée. Ce genre de libéralité populaire échauffait l'atmosphère autour du jeune comte; il était né pour la pratiquer; elle lui attirait des sympathies. Mais aux premières réclamations de ses créanciers, il répondit par des coups de bâton à l'un d'eux; et comme par magie, le prestige de cette existence généreuse s'évanouit. Prêteurs et fournisseurs se concertèrent. Leurs plaintes menaçantes tirèrent Émilie de son amoureuse torpeur. Elle plaisantait naguère, en septembre : « Nous courons après l'ordre, et j'espère que nous l'attraperons. » Le marquis de Mirabeau trouvait ce

mot sage et divertissant; il se rassurait là-dessus. On devait lui chanter maintenant une autre antienne. M. de Marignane, pour effacer tant de dissipation, consentait à avancer tout de suite les 60000 livres dont sa mère avait augmenté la dot d'Émilie; il demandait seulement que le marquis de Mirabeau, seul autorisé à toucher cette dot, lui donnât décharge de l'avance. Mais l'Ami des Hommes refusa, en termes de dérision. Voilà le ménage aux abois.

Certain papier, en date du 12 novembre 1772 (moins de cinq mois après le mariage), est bien émouvant à examiner : nulle citation ne rendrait ce que l'aspect seul en révèle. C'est le brouillon d'une lettre qu'Émilie adressera à son dur et narquois beau-père, en réponse à son refus d'accepter l'offre obligeante de M. de Marignane. Il est déchiré de ratures, maculé de surcharges, brûlé du sel de grosses larmes, d'une rédaction à la fois pathétique et confuse, qui montre le désordre du désespoir. La conduite et les sentimens, les vœux et les regrets de Mirabeau, y sont exposés à faire pitié. Pourtant, le cœur d'Émilie n'a point produit de lui-même ce plaidoyer. Elle en recopiera docilement et sans doute volontiers le brouillon, de son écriture cursive, ferme, égale, un peu sèche : mais il est tout entier de la composition et de la main de son mari qui, dans cette heure critique, a dû penser, sentir, délibérer pour elle. Il roule dans « l'abîme du dérangement, » et elle ne vole pas à son aide; mais il doit lui tendre la main et lui indiquer le malheur de sa position. Cette apathie étrange était le signe d'une désapprobation qui n'osait pas se déclarer : avec la divination d'un esprit naturellement ombrageux, Mirabeau ne dut pas interpréter autrement cette impuissance d'Émilie à tirer de son propre fonds des accens encore plus touchans. « Noir, triste et souffrant, » moralement isolé, cerné par ses créanciers, affamé par ses fournisseurs, sachant sa femme enceinte, il quitta le château de Mirabeau avec elle, et rentra à Aix, chez la douairière de Marignane.

Il s'y trouva aux prises avec une coalition de parens et de connaissances d'Émilie qui, n'ayant pu empêcher son mariage, s'employaient à la démarier. Vinrent se joindre à cette brigue les prétendans éconduits, avec leurs coteries, le marquis d'Albertas en tête. M. d'Albertas éprouva tout le choc de la colère de Mirabeau, et il y donnait prise. La haine des anciens parlementaires d'Aix contre cette créature de l'*infâme Maupeou*, par-

tageait toujours la société d'Aix. Les sarcasmes de Mirabeau renvenimèrent cette querelle. Ainsi provoqué, M. d'Albertas excita les créanciers du comte, leur prêta aide et conseil, et porta plainte en leur nom au tribunal implacable de l'Ami des Hommes, le 30 juillet 1773, en ces termes :

L'autre jour, un homme de Lyon qui poursuit le protêt de plusieurs lettres de change que lui a fait monsieur votre fils, vint se plaindre à moi en déni de justice sur ce qu'aucun procureur ne voulait se charger d'une requête qu'il prétendait présenter tendant à demander l'information contre M. le comte de Mirabeau qui, en paiement de ses lettres de change, l'avait accablé de coups... J'ai même été sagement obligé, quelques jours avant la requête, pour éloigner une scène fâcheuse, d'éviter un coudoiement très rude qu'il se disposait, le chapeau enfoncé jusque sur le nez, de me faire essuver; il frôla même mon habit malgré mes précautions.

En accusant le comte d'avoir « la main encore plus légère à frapper qu'à donner, » M. d'Albertas observait qu'il faisait cette démarche « en bon parent et en ancien ami. » Le comte fut alors contraint à quitter la place, à regagner le château de Mirabeau, mais seul et en abandonnant Émilie. Mirabeau laissait ainsi libre carrière aux entreprises plus téméraires d'un jeune homme à qui son insuffisance de noblesse ou de fortune avait défendu de prétendre au titre, mais non aux privilèges de mari d'Émilie; c'était le chevalier de Gassaud, mousquetaire gris, pour qui Émilie, jeune fille, avait eu un sentiment.

Le 8 octobre 1773, à huit heures du soir, la comtesse accoucha d'un garçon, à qui furent donnés les prénoms de ses grands-pères, Victor-Emmanuel. A cette occasion même, qui allait faire retentir d'un *Te Deum* la chapelle du Bignon, demeure campagnarde du marquis de Mirabeau, le comte n'osa ou ne put revenir à Aix. Mais cinq jours après cette délivrance, il faisait apposer la signature d'Émilie au bas d'un papier que lui tendit le juif Samuel Cohen, aux mains duquel elle engageait ainsi tous ses diamans pour 6000 livres, payables le jour même à son mari et remboursables en février 1774 : passé ce terme, les diamans pouvaient être vendus à la convenance de l'usurier. La toilette de vermeil, don du marquis de Mirabeau, allait bientôt être engagée de même, pour 1175 livres, au sieur Bougarel, orfèvre à Aix; et de mai à juillet, le comte avait déjà souscrit au juif Daniel Beaucaire cinq lettres de change d'un total de plus de 10000 livres. Il avait aussi brûlé quelques vieux fauteuils

et fait parfiler quelques crépines, pour en tirer l'or. Le marquis de Mirabeau put dégager à temps les diamans et les rendre « comme un gant » à sa belle-fille; mais la toilette de vermeil alla au creuset. Les créanciers ne recevaient toujours rien que du bâton. Plusieurs se tournaient, en la suppliant, vers Émilie qui tremblait de faire part de leurs inquiétudes à son taciturne et violent époux. Enfin, le 2 novembre, elle s'en ouvrit à lui :

Quoique je n'aie pas reçu une panse d'*a* de ta façon, mon cher ami, je ne veux pas y regarder de si près, et parce que tu me prives de recevoir de tes nouvelles, je ne veux pas me priver de celui de te donner des miennes, ce serait bouder contre son ventre; le petit se porte à merveille, et moi aussi; tu aurais reçu hier toutes tes lettres si ce n'était que M. de Gassaud qui devait te les porter n'a point trouvé de cheval pour partir... Je t'envoie une lettre de la Boutte à laquelle je vais répondre des [mots en attendant de savoir les arrangemens que nous pourrons prendre pour la satisfaire. J'ai bien du chagrin de tout ceci, mon ami. Raspaud me fit trembler l'autre jour au sujet de toutes ces lettres de change cautionnées; il ne s'en est fallu de rien l'autre jour que le curé n'ait été mis en prison; ces gueux de juifs protestent qu'ils vont saisir les revenus de la Durane, et qu'ils le feront mettre en prison. Vois, mon cher ami, quel désagrément! D'un autre côté, papa sait tout, et il te blâme beaucoup de ne pas discontinuer tes ouvrages. Tu serais à temps de décommander bien des choses, vendre les autres, et fermer jusqu'à un meilleur temps. Tu devrais le faire pour mon repos et pour la vie de ton enfant qui sera notre sauveur auprès de tes parens et qui périra infailliblement si je continue à avoir des chagrins de cette force. Pardon, mon bon ami, de t'entretenir de choses si tristes. Mais à qui parlerai-je de mes peines, si ce n'est au seul homme en qui j'aie confiance et le seul qui les partage? J'oubliais de te dire que Buse Samuel Cohen] a si bien fait que tout le monde sait ici que nos diamans sont en gage. Cela m'est déjà revenu de deux ou trois côtés. Adieu, mon bon ami, aime-moi un peu pour me consoler de tout, et reviens vite, car j'ai grand besoin de ta présence.

Il lui signifiait, par son éloignement et par son silence, qu'il la croyait pusillanime, fausse et secrètement d'accord avec ses persécuteurs. Il est vrai qu'Émilie sentait venir, comme une suite naturelle à ses crève-cœur quotidiens, la désaffection, la fatigue, et la crainte d'événemens qui pourraient la contraindre d'abandonner son mari ou de se perdre avec lui. Elle souhaitait une prompte répression de ses folies; et seules la pensée qu'il s'était compromis pour lui plaire, et la honte de désavouer si tôt un choix qu'elle avait imposé, l'obligeaient à plaider encore devant tous une cause, à son propre jugement, indéfendable. Ses objur-

gations, si elles ne déterminèrent pas Mirabeau à cesser emprunts et travaux, coïncidèrent au moins avec un arrêt momentané. Il avait épuisé son crédit. Il souhaitait hautement qu'une lettre de cachet vînt au plus vite le soustraire à la main de ses créanciers. M. de Marignane et M. d'Albertas prirent l'initiative de cette mesure. Au vu de leur requête, le marquis de Mirabeau s'adressa au dispensateur de ces sortes de grâces.. C'était le comte de Saint-Florentin, duc de la Vrillière. Il fallut que l'Ami des Hommes le priât d'aller doucement et de laisser le ménage entier. « Il nous faut tirer race de ces gens de là-bas, expliquait-il à son frère le bailli; le sang de Vassan [nom de la mère de Mirabeau] s'épurera par celui de Marignane, qui est doux. » L'ordre du Roi fut rédigé en conséquence, et signifié à l'intéressé le 28 décembre 1773 : il l'exilait au château de Mirabeau.

Modéré en apparence, le marquis de Mirabeau fut excessif dans le châtiment. Il réduisit son fils et sa bru à un peu moins que la portion congrue, pour rendre meilleure la part éventuelle des créanciers. Cette parcimonie vexatoire, et même puérile, trouva Émilie résignée; mais son mari en fut outré d'indignation. Il s'en prit à Dieu, à diable, et même à M. de Marignane, qui lui répliqua pour tous (13 mars 1774), de sa grande et molle écriture :

Vous me permettrez de vous observer que j'ai eu ce matin sous les yeux un état de vos dettes montant à 187 000 livres, qu'il y en a plusieurs qui n'étaient pas comprises dans l'état, au moyen de quoi je crois qu'il y aurait à gagner à les fixer à 200 000 francs. Vous avez 6000 francs de pension, votre femme en a trois, ces deux sommes réunies ne payent pas les intérêts de vos dettes. Je ne crois pas que dans pareille position l'on soit si fort en droit de se plaindre qu'un père veuille mettre des bornes fixes à la dépense d'un fils qui dans deux ans de temps a pu se plonger dans un dérangement aussi incroyable; je veux convenir avec vous qu'on ait un peu calculé trop ric à ric le nombre de livres de pain et de livres de viande qu'il vous faut pour vous, votre femme et vos quatre domestiques (1). Vous deviez être sûr que les représentations que Raspaud vous disait avoir faites à monsieur votre père produiraient leur effet, et vous pouviez, en attendant la réponse, prendre le petit excédent qui vous était nécessaire ; votre femme veut partager votre sort, elle doit donc être la première à désirer que votre dépense soit réduite au plus petit pied pour ne dérober à vos créanciers que ce qui est du plus strict nécessaire pour vous et pour elle. Je crois, monsieur, que

(1) Mirabeau à M. de Limaye : « Je suis ici dans la plus douloureuse situation : on vient de fixer ma femme, moi et mes gens à 7 livres de viande par jour, 6 livres de pain bis, 3 livres de pain blanc; et je ne sais si mon cœur est plus flétri ou plus irrité de toutes ces humiliations. »

si vous voulez faire quelques réflexions sur les causes de votre situation, vous serez moins prompt à faire des reproches à ceux qui pourraient croire avoir des droits à votre reconnaissance.

Émilie n'avait-elle pas suggéré à son père d'adresser à son mari cette réprimande nette et précise? Il est certain qu'elle n'essayait plus d'agir sur Mirabeau que par des biais, en lui attirant les censures des personnes qu'il redoutait le plus. Elle entretenait à son insu avec son beau-père une correspondance qu'elle avait sollicitée et dont elle avait indiqué les voies et moyens. A la longue, Mirabeau eut quelque soupçon de la conduite double de sa femme, et il surveilla ses allures. La vie en commun devenait orageuse. Avec frénésie, il s'enfonçait dans l'étude, ou chassait, ou prenait dans le voisinage des plaisirs auxquels « le fatal phénomène de sa constitution physique » l'entraînait sans doute, mais qui affligeaient cette jeune mère mal préparée à de certains sacrifices et à de certaines austérités. Elle n'avait de confident de ses chagrins qu'un étranger, à la vérité assidu, compatissant et même tendre, le chevalier Laurent-Marie de Gassaud. Il était de son âge, de taille haute et bien prise, avec une grande, belle et douce figure. Sa garnison était proche de Valence, à Tournon ou à Tain. Quand son service l'appelait à Paris, il logeait à l'hôtel des mousquetaires. On ne savait pas qu'il s'y fût jamais débauché. M. de Gassaud fréquentait ponctuellement les mardis de l'Ami des Hommes, assemblées pédantes et ennuyeuses d'économistes où il savait se taire et paraître écouter. Cette bonne tenue était une marque de vertu pour le marquis de Mirabeau, qui en manifestait sa satisfaction à son frère le bailli: « Le jeune Gassaud est toujours des miens tous les mardis, et je me trompe fort, ou ce jeune homme est bien sage et du bois dont on fera un jour un père de famille, homme d'un vrai mérite (20 avril 1771). » Les Gassaud habitaient Manosque; et Manosque était *la ville* pour les châtelains et les villageois de Mirabeau. On n'y estimait personne plus que ces honnêtes gens. Leur famille se composait dudit oncle, des père et mère, d'une tante et des trois sœurs du mousquetaire. MM. de Gassaud oncle et père, tous deux officiers d'infanterie, et portant l'un et l'autre le titre de chevalier, étaient d'une noblesse peu antique et de robe; mais à la bien considérer, elle ne le cédait guère qu'en prétentions et en visées à la noblesse

des Mirabeau, entachée de dérogeances, d'origine incertaine, et très surfaite par l'Ami des Hommes. Émilie était curieuse de tout ce que M. de Gassaud savait déjà du monde de la province et des garnisons, de Versailles et de Paris, et il lui parlait de son beau-père qu'elle ne connaissait pas. Il y avait là entre eux matière intarissable à causeries, quand les plaintes et les confidences qu'ils échangeaient tournaient court, sur une irruption du mari.

Mirabeau était jaloux. Il avait trop bonne opinion de ses mérites, de ses agrémens, de ses droits, pour ne pas l'être. Il était jaloux de son beau-frère du Saillant, à qui son père remettait le soin de ses affaires; jaloux de son frère cadet Boniface, qui avait les préférences de Mme de Pailly, la maîtresse de l'Ami des Hommes; jaloux de sa sœur, la marquise de Cabris, dès qu'elle prenait de l'empire sur l'esprit turbulent de leur mère. Il était maintenant jaloux du chevalier de Gassaud, qui usurpait la confiance de sa femme et qui papillonnait trop brillamment autour d'elle. Il fit d'abord entendre des conseils menaçans et demanda des explications. Émilie et le mousquetaire assoupirent ses soupçons, puis ils les réveillèrent. Elle se croyait enceinte de nouveau. Mirabeau interrogea les femmes d'Émilie, en tira des indications ambiguës. Il dissimula ses soupçons pour les vérifier plus sûrement, et pour s'épargner aussi des répliques trop bien fondées. Émilie l'accusait de n'incriminer les familiarités du chevalier de Gassaud que pour faire diversion et pour prévenir ses reproches à elle, touchant les relations intimes qu'il entretenait avec sa cousine, la marquise de Limaye-Coriolis. Le public en médisait tout haut. Mme de Limaye était récemment accouchée d'un enfant qu'on ne faisait point à son mari le compliment de croire le sien; et le fait est que, cinq ans plus tard, le bailli de Mirabeau déclarait que ce « poussin » ressemblait fort à son neveu. M. de Limaye semblait n'y voir rien à reprendre. Mais comme on ne laissait pas de l'avertir, on interprétait avec la pire malveillance l'amitié que ce quinquagénaire gardait à son jeune et entreprenant cousin Mirabeau. On les disait associés dans des opérations financières plus que louches. Émilie en savait quelque chose, non pas tout, mais assez pour autoriser ses griefs; elle en profitait pour maintenir dans son intimité le mousquetaire. Celui-ci n'était-il pas fiancé à une fille du marquis de Tourettes, et sur le point de retourner à

Paris? Émilie faisait valoir avec beaucoup d'à-propos que Gassaud irait rendre témoignage à l'Ami des Hommes de l'union et de la conduite édifiantes de leur ménage. Mirabeau se rendit volontiers à cet argument. Certains soucis, qui requéraient soudain son attention, renforçaient même son envie d'avoir bientôt auprès de son père un tel témoin.

Des fermiers et régisseurs du domaine de Mirabeau, dont le comte avait diminué l'autorité et gêné peut-être les déprédations, l'avaient accusé de démeubler le château, de pratiquer des coupes sombres sur le domaine et de faire argent de tout ce qui lui tombait sous la main. Sans avoir vérifié leurs dires, le marquis de Mirabeau prit peur, demanda une nouvelle lettre de cachet qui exilât son fils à Manosque, et l'obtint. Elle fut signifiée au comte le 9 avril 1774. Défense fut faite au ménage d'emporter autre chose que ses hardes. Émilie ayant enlevé des livres, la consolation préférée de son mari et l'unique remède à sa déraison, — mais ce n'étaient pas sans doute les œuvres complètes de l'Ami des Hommes, ni la collection des *Éphémérides*, organe de ses théories économistes, — son beau-père eut l'insigne maladresse de l'en blâmer. Mari, femme, enfant, domestiques, s'installèrent à Manosque chez MM. et Mmes de Gassaud, et y prirent pension, en attendant que fût prête à les recevoir une petite maison d'un loyer de dix louis à l'année. Émilie sous ce toit emprunté, dans un milieu attentif à l'égayer et à l'entourer des soins les plus affectueux, pouvait espérer de connaître un temps de répit. Coup sur coup, deux, trois, quatre secousses de plus en plus violentes vinrent au contraire la bouleverser, à peine franchissait-elle ce seuil ami.

En Provence, pays de droit écrit, le mariage n'émancipait pas, comme dans la coutume de Paris. Il s'ensuivait, pour Mirabeau, que sa minorité l'avait jusqu'alors empêché non d'emprunter, mais de contracter validement, et que cette incapacité, s'il l'invoquait, pouvait suffire à faire annuler ses dettes par arrêt. On avait cent exemples d'une semblable procédure, que la grand'Chambre de Paris admettait; mais à la supposer inapplicable à Mirabeau, il restait que ses dettes étaient réductibles encore au tiers environ de leur montant, comme entachées d'usure. « Je dois au total, à 200 pistoles près, confessait-il, 188 624 livres, dont 136 275 envers les juifs. Je puis protester qu'en valeur perçue de la vente des bijoux ou en argent réelle-

ment compté, je n'ai pas reçu 50 000 livres... S'obliger ou devoir sont deux choses fort différentes selon la nature du créancier... L'homme le plus scrupuleux ne doit pas tendre aveuglément le col au glaive de l'usure. » Mais pour réduire ces dettes dans ces proportions, il était nécessaire que les juifs ne pussent autoriser leurs créances que de la signature d'un mineur; elles devenaient exigibles en leur entier, dès qu'un tiers majeur et solvable les avait cautionnées. Tel était le cas de plusieurs lettres de change souscrites par Mirabeau; à l'époque de son mariage, son cousin de Limaye-Coriolis lui en avait garanti pour 12 000 livres; plusieurs autres portaient des signatures aussi valables; au total, le chiffre n'en allait pas très haut. Comme Mirabeau se transplantait à Manosque, il reçut l'aveu de Daniel Beaucaire que, de son propre mouvement, le marquis de Limaye-Coriolis venait de cautionner la totalité de ce que lui, Mirabeau, devait audit juif, soit 50 000 livres. Dans quel dessein? on le devine. Joueur, prodigue et débauché, M. de Limaye avait dû fatiguer la main de l'usurier, et, réduit aux extrémités, il lui avait garanti les dettes de Mirabeau afin d'obtenir de nouveaux prêts. Calcula-t-il encore moins noblement? C'est improbable. Mais il se trouva qu'en fait, les liens qui unissaient sa femme à son cousin Mirabeau faisaient une obligation d'honneur à celui-ci de ne pas désavouer cette caution trop officieuse; et l'usurier, pour précipiter les effets et tirer tout l'avantage de sa combinaison, s'étant hâté d'en avertir Mme de Limaye, il fallut tirer le tout au clair. Le marquis reçut de sa femme quelques taloches et coups de pied, et le comte fut mis en demeure d'assumer seul toute la faute. C'était une maîtresse femme que leur femme et maîtresse, belle, grande, forte, hardie, adonnée aux exercices virils. Cinq ans plus tard, nous la voyons courir à cheval les grandes routes, en habit d'homme, et forcer de nuit les portes du couvent de Mme de Cabris à Sisteron. Elle écoutait volontiers « plaisanteries et gaudrioles »; et ce que ni vigueur, ni adresse, ni cajoleries ne lui obtenaient, elle le payait de sa personne : *ultima ratio mulierum*. Émilie l'entendit aussitôt crier à la trahison et au dol. Pour couper court, Mirabeau s'était empressé d'offrir à sa cousine une déclaration dûment écrite et signée de sa main qui, sur son honneur, l'eût constitué « débiteur envers le marquis de Limaye des sommes dont celui-ci rapporterait les lettres de change acquittées, et de leurs intérêts au 5 pour 100, pour le cas où



ledit marquis se trouverait contraint de payer ces sommes en tout ou partie. » Mais d'une part, Émilie ne voulait point laisser partir cette déclaration. Et d'autre part, il suffisait à Mirabeau de s'être montré prêt à la délivrer; ayant l'avantage de l'avoir proposée, il encourageait probablement sa femme à la retenir; il laissa donc Émilie écrire à Mme de Limaye la lettre suivante :

A Manosque, le 14 avril 1774.

Je suis plus empressée, ma chère cousine, de vous plaindre et de vous consoler, que de me justifier à vos yeux; car quand la démarche que m'a prêtée M. de Limaye serait aussi vraisemblable qu'elle l'est peu, j'ose croire que vous, qui m'avez honorée de tant de louanges, ne m'avez pas plus soupçonnée de fomenter le dérangement de votre mari que celui du mien. J'avoue que je ne m'attendais pas que M. de Limaye, pour se tirer d'affaire d'avec les juifs, compromît purement de sa tête, d'une manière aussi ruineuse, mon mari; mais je m'attendais encore moins qu'il osât se procurer des faux fuyans à l'ombre de mon nom. Non, ma cousine, il n'est pas plus vrai que j'aie sollicité le cautionnement de votre mari, qu'il ne l'est qu'aucun de nous lui ait proposé de contracter pour 50 000 livres: et bien que je sois convaincue que ces deux faits sont également faux, je n'ai que le droit d'assurer le premier, parce qu'il est le seul qui ait dépendu nécessairement de moi, et je vous jure, sur mon honneur, qu'il n'en a jamais été question.

Maintenant vous sentez, ma cousine, qu'il n'est pas plus décent que possible que je signe une déclaration que tout le monde a conseillé à mon mari de ne pas livrer et que son seul attachement pour vous aussi bien que sa confiance en votre sagesse ont pu lui arracher. Je vous fais juge, ma chère cousine, si je puis m'associer à un tel acte, et si cette sorte de complicité aux fables de votre mari ne répugnerait pas à l'honnêteté.

Que vous dirai-je à présent sur votre position, ma chère cousine? Je ne puis que la partager et vous plaindre bien vivement de troubles domestiques si peu prévoyables.

Recevez l'assurance de ces sentimens, comme une suite nécessaire de la tendre et respectueuse amitié que je vous ai vouée pour la vie.

MARIGNANE DE MIRABEAU.

J'espère, ma chère cousine, que vous ne trouverez pas mauvais que j'engage mon mari à différer de vous envoyer la déclaration, jusqu'à ce qu'il vous ait communiqué les raisons très importantes que nous avons dans les circonstances pour regarder cette démarche comme très dangereuse.

Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de votre fils. Je désire qu'il se porte aussi bien que le mien.

Par le même courrier, sur un ton plus vif et plus catégorique si possible, Émilie adressait à M. de Limaye un démenti semblable. Mis au pied du mur par sa femme, le pauvre mari s'opi-

niâtra dans son système de défense. Il retourna à Mme de Mirabeau ses reproches, avec des énoncés nouveaux, dont les uns affectaient la réputation d'Émilie, et dont les autres découvraient l'honneur de Mme de Limaye, compromis par Mirabeau. M. de Limaye pensait affaiblir de la sorte ses torts personnels. Émilie reprit aussitôt la plume contre lui :

A Manosque, le vendredi 20 avril 1774.

Quelles imputations vous ai-je donc fait si *mal à propos*, monsieur? Je vous ai reproché d'avoir accusé *faux* en disant ce que vous convenez être *faux*. Certainement je n'ai ni cru ni pu croire causer une révolution à Mme de Limaye. Il est vrai que de longs malheurs m'ont aguerrie à supporter la douleur. Je suis bien fâchée assurément de l'incommodité de Mme de Limaye; mais pouvais-je me laisser passer dans son esprit pour complice de vos torts et solliciteuse de votre dérangement? Non, je ne le pouvais pas; et quelle que soit votre opinion à cet égard, il me suffit de la mienne.

Je ne répondrai, Monsieur, absolument rien à la longue histoire racontée dans votre lettre. Il me semble qu'elle-même renferme sa réponse; et d'ailleurs mon mari ne craindra pas d'en suivre les détails avec vous.

J'ose croire, monsieur, que vous êtes le premier qui ayez essayé de répandre des nuages sur ma réputation. J'ai le droit d'espérer que vous serez le dernier, c'est-à-dire le seul, ainsi je ne crains rien pour elle.

J'ai accepté des bijoux de mon mari; quelle qu'ait été ma conduite à cet égard, connaissez-vous assez mes motifs pour oser la juger?

J'ai si peu prétendu faire mystère de ce que je vous ai écrit dans cette circonstance, que j'ai envoyé à Mme de Limaye, comme mon mari lui envoye encore, la copie de cette lettre.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

MARIGNANE DE MIRABEAU.

Pour en terminer, on convint d'en venir à une confrontation. Elle eut lieu chez M. de Limaye, à la Bastide-des-Jourdans. Tout s'y passa en apostrophes et en dénégations aussi confuses que véhémentes, sauf de la part de Mirabeau, qui garda un silence obstiné. Auparavant, il n'avait pas omis d'écrire beaucoup, tant à M. de Limaye pour le gourmander en calmant ses susceptibilités de mari trompé, qu'à Mme de Limaye, pour la rassurer au sujet de sa réputation compromise comme à l'égard de sa fortune. Mais voici que l'attitude intraitable, le langage violent de sa cousine, lui disaient assez que c'en était fini de leurs amours et qu'il n'était pas d'accommodement possible. Il affectait donc de rester en dehors d'un débat qui, dans son esprit, était tranché par la seule solution noble et généreuse qui lui convînt. Il se

réservait seulement de ne la faire connaître que le lendemain, par une dernière lettre à Mme de Limaye où il mettrait le comble à la délicatesse de son silence actuel, non seulement en n'invoquant pas, fût-ce par la plus faible allusion, les anciens sentimens de sa maîtresse, mais en lui décernant de nouveaux témoignages de la pureté de leurs relations. Enfin, il joindrait à la déclaration qui l'engageait lui-même une seconde déclaration aux termes de laquelle il engageait d'honneur son fils, le petit Victor, envers le fils de sa cousine, pour la somme en litige, au cas où la mort le surprendrait avant ce remboursement. Mais ce procédé délicat ne désarma point le ressentiment de la dame.

Après cette journée pénible, le comte et la comtesse de Mirabeau regagnèrent Manosque, en plus profonde mésestime l'un de l'autre qu'auparavant. Certes, Émilie y avait remporté l'avantage de savoir brouillés à jamais son mari et sa cousine ; mais l'atroce perfidie de M. de Limaye avait de nouveau fait naître dans l'esprit de Mirabeau le soupçon qu'elle entretenait des relations coupables avec M. de Gassaud. Mirabeau recommença d'épier Émilie ; « inspecteur naturel des mœurs de sa femme, » il décachetait toute sa correspondance ; il n'y découvrit rien de relatif à cette intrigue prétendue. Le mousquetaire se rendit à Paris sur ces entrefaites ; il emportait les recommandations de Mirabeau pour plaider sa cause de telle et telle manière auprès de l'Ami des Hommes, de Mme de Pailly et de M. du Saillant. Émilie comptait de nouveau être bien tranquille, dès que M. de Gassaud s'éloignait ; car il éloignait avec lui les soupçons et les querelles.

La présence constante de la famille Gassaud entre elle et son mari lui créait aussi une protection très suffisante. Mme de Vence, qui exerçait sur Mirabeau une influence si heureuse, rentrait enfin à Aix après une longue absence. Mirabeau était le premier à s'en réjouir. Un dernier coup le menaçait ; mais avec les bons conseils de cette dame, il ne désespérait pas de le détourner. Dans une lettre de son père à Émilie, qu'il avait interceptée, il venait d'apprendre qu'une procédure en interdiction allait être ou était déjà introduite contre lui par le marquis de Mirabeau, au Châtelet, à Paris. Mirabeau se faisait une idée fort humiliante de cette mesure, qu'il appellerait plus tard une simple « formalité, » et qui lui inspirerait alors beaucoup de gratitude :

car, à l'abri de son interdiction, il négligea jusqu'à sa mort de payer la plupart de ses créanciers. Le 9 mai, à Manosque, il subit l'interrogatoire du juge délégué par le lieutenant civil du Châtelet. Son discours fut très pathétique, et même très habile selon nous. Il avoua ses dettes, pallia ses erreurs, exprima le ferme propos de n'y pas retomber, remontra très noblement que ses prodigalités n'étaient des dépenses ni de jeu ni de filles, offrit de payer tout le monde avec 80 000 livres au maximum et se prosterna en larmes devant l'image de son père; mais une sentence du 8 juin suivant prononça son interdiction, nonobstant aveux et sermens. Cette mesure, dans son idée, était une peine afflictive, presque infamante, qui l'assimilait aux faibles d'esprit et aux criminels. Mais elle avait surtout l'inconvénient plus réel de réduire la disposition de son revenu annuel à une somme fixe de 3 000 livres ramenée bientôt à 2 400. C'était la pauvreté honteuse.

Mirabeau n'avait pas reçu encore notification de cette sentence lorsqu'une lettre du mousquetaire Gassaud lui tomba entre les mains. Aux premiers mots qu'il en lut, il lui devint évident qu'il était non seulement trompé, mais exécré par les coupables : Gassaud l'y nommait « son plus cruel ennemi ! » Sa rage dut être horrible à voir, d'autant plus qu'elle était muette. On ne pouvait savoir, dans l'affreuse contention de cet hercule congestionné, s'il était prêt à répandre la mort, ou à succomber lui-même à l'apoplexie. Il fit part de son malheur à la famille du mousquetaire et laissa Émilie, avouant son crime, tomber à ses pieds, les embrasser, crier pardon. Tous les Gassaud, hommes et femmes, l'entouraient aussi, à genoux comme des supplians; ils le conjuraient de laisser la vie au misérable qu'ils maudissaient et reniaient; ils interposaient aussi le petit Victor entre son père trop armé et sa mère trop faible; elle l'allaitait encore. A la fin, Mirabeau releva tout le monde, et fit grâce aux adultères. Il adressa sur-le-champ au mousquetaire une épître absurde et foudroyante, pour l'aviser de sa résolution magnanime. L'emphase et la platitude y alternaient sans transitions avec les injures. A son épître à M. de Gassaud il joignit le billet suivant d'Émilie :

Je reviens de mes égaremens, monsieur, et le premier effet de mon retour à la vertu est de vous avertir que toute liaison est finie entre nous; le hasard a voulu que votre lettre soit tombée entre les mains de mon mari; je n'avais pas attendu ce moment pour reconnaître mes torts, et la

modération personnelle à moi qu'il a mise dans tout ceci n'ajoute à ma conduite que la prière que je vous fais de ne pas revenir dans ce pays-ci tant que nous y serons, autant parce qu'il n'est plus possible que je vous voie qu'à cause de mon mari. Nous y serons le moins de temps possible. Je vous rends trop de justice pour croire que j'aie besoin de vous demander les deux lettres que vous avez à moi ainsi que mon portrait, et celle-ci. J'espère que vous voudrez bien me les faire parvenir. — Manosque, le 28 mai 1774.

Lorsque cet aveu fut produit publiquement, en 1783, par Mirabeau, Émilie protesta qu'il lui avait été arraché par la violence. Mais l'examen de cette pièce, qui est en original sous nos yeux, nous empêche d'ajouter foi à son dire. Elle l'écrivit sans un tremblement, sans une pause. Tant d'assurance ne pouvait être de la stupeur : était-ce de l'inconscience ?... Il est admissible plutôt que, le premier moment de terreur passé, Émilie, avec la promptitude et l'élasticité ordinaires de son esprit, avait mis en balance sa faute et ses excuses : faute unique, tandis que celles de son mari étaient innombrables; faute dont elle était repentante, tandis qu'il demeurait incorrigible. Elle pesa aussi la valeur du pardon qu'il lui octroyait; et elle dut juger que ce pardon était feint, intéressé, obligé. Feint, car si Mirabeau devait détruire, sur le conseil de Mme de Vence, la lettre révélatrice de M. de Gassaud, il entendait ressaisir et conserver par devers lui son billet d'aveu à elle; et de fait, quand ce billet lui eut fait retour, il le contresigna en première et en dernière ligne : « Mirabeau fils *ne varietur*, » et il le mit en lieu sûr. Intéressé, car il pardonnait pour être pardonné, et surtout, pour se faire auprès de ses père et beau-père une solliciteuse et une avocate infatigable de sa femme qu'il menacerait de déshonorer, dès qu'elle ferait mine de le desservir. Obligé, car il ne pouvait ébruiter sa disgrâce conjugale sans déconsidérer l'enfant dont Émilie était grosse, sans se séparer d'une épouse dont la fécondité était son unique garantie contre les persécutions de son père, sans perdre la seule espérance qui lui restât de rétablir un jour, avec la fortune immense de M. de Marignane, la fortune délabrée de sa propre maison.

Mirabeau avait envoyé à Mme de Vence la lettre du mousquetaire, en lui demandant conseil sur la vengeance qu'il devait tirer des coupables. Mais il avait adopté le parti de la mansuétude avant que Mme de Vence lui répondît. Il était certain qu'elle ne lui en proposerait point d'autre, à l'égard d'Émilie tout au

moins. Mais tout ce qu'il était possible d'invoquer à la décharge de la jeune femme pour justifier ce pardon, Mme de Vence, s'il n'en savait rien, dut le lui apprendre. On aimerait à louer ses réponses, si elles ne se louaient mieux d'elles-mêmes : les voici :

Que je vous plains, monsieur, et que votre état est digne de pitié. Par quel malheur cette fatale lettre est-elle tombée entre vos mains! Elle va empoisonner pour jamais votre vie et celle de votre malheureuse femme, que je plains encore plus que vous, puisqu'elle est condamnée au plus affreux tourment qui est celui du remords. N'aggravez point ses peines, en lui laissant connaître l'étendue des vôtres. Songez qu'elle est plus malheureuse que coupable, plus faible que criminelle, et que vous l'avez vous-même exposée au péril où elle a fini par succomber. Ce n'est pas que je prétende justifier ses torts, je suis sûre qu'elle en connaît aussi bien que moi l'étendue, et qu'elle déteste présentement le séducteur qui lui ravit à la fois sa propre estime et celle de son mari; mais plus sa faute est impardonnable, plus vous aurez de mérite à la pardonner. Vous vous assurerez à jamais par là son amour, son respect et sa reconnaissance, et tous vos droits en acquerront de nouvelles forces. Que vous reviendrait-il de perdre une infortunée dont les sens ont sûrement été plus séduits que le cœur, et qui n'a trouvé dans son éducation aucun principe qui lui apprît à être en garde contre elle-même? Depuis qu'elle est née, elle n'a eu sous ses yeux que de mauvais exemples. Vous avez cherché vous-même à détourner le peu de religion qu'on lui avait apprise au couvent. Il en est arrivé ce qui arrive aux trois quarts des femmes qui ne diffèrent de Mme de Mirabeau que par un peu moins d'imprudence. Mais je sens qu'il est affreux d'en avoir la certitude, et de ne pouvoir se dissimuler ce que tant d'autres font semblant d'ignorer. Ce dernier malheur vous était réservé, mais songez que vous travailleriez encore à l'augmenter, si vous faisiez celui de votre femme. Votre conduite vis-à-vis d'elle est admirable jusqu'ici, continuez de même, je vous en prie. Ayez l'air d'oublier ce dont elle ne se souviendra que trop. Que votre colère tombe entièrement sur l'infâme suborneur qui l'a séduite; mais ne voyez en elle que la mère de votre fils, qui emploiera tous les momens de sa vie à vous faire oublier sa faute. Je ne prétends point la diminuer. Faites cependant, je vous prie, un peu de réflexion sur le peu d'égalité que le préjugé a mis entre le mari et la femme, et combien il est peu dans la nature que ce qui est permis à l'homme soit si rigoureusement puni chez la femme, qui ne fait souvent que suivre l'exemple que son mari lui a donné. Ne croyez pas que j'en conclue que Mme de Mirabeau en soit moins coupable, ce n'est point d'après mes principes que je raisonne, mais seulement d'après ceux que doit inspirer le défaut de religion. Je crois peu à la vertu des femmes qui n'en ont point, et vous avez eu grand tort de la détruire chez la vôtre. Le malheur qui vient de lui arriver la rappellera chez elle. Laissez-lui cette consolation; je voudrais être à portée de vous en procurer; mais je sens que dans l'état où vous êtes, il en est peu d'efficaces; je ne puis que vous assurer de toute la part que je prends à vos peines. Ne craignez pas de me les confier. Elles seront ensevelies dans le

plus profond secret, et vous ne trouverez jamais personne qui y prenne un si véritable intérêt.

Ce 1er juin.

Je vous renvoie la fatale lettre. Je vous avoue que j'ai été tentée de la brûler; mais un moment de réflexion m'a fait voir que ce serait vous faire injure, c'est à vous à avoir ce mérite. Je vous y exhorte du meilleur de mon cœur; il est de la bonté du vôtre d'effacer jusqu'à la moindre trace tout ce qui peut vous rappeler un souvenir aussi cruel. Ensevelissez cette malheureuse connaissance dans le plus profond oubli; la tranquillité de votre vie en dépend, et je l'ai tout autant en vue en vous donnant ce conseil que celle de votre pauvre femme, dont la situation me paraît encore plus affreuse que la vôtre. Au nom de Dieu, ayez pitié de cette infortunée, dont la vie sera plus courte que vous ne l'imaginez; et donnez-moi les nouvelles les plus détaillées de tout ce qui vous intéresse et du parti que vous prendrez. Mais recommandez à votre piéton de ne remettre vos lettres qu'à M. Bourgeois.

Ce conseil d'une grande âme, de détruire la preuve de l'adultère, était irrésistible : Mirabeau la jeta donc au feu, sous les yeux d'Émilie; mais il n'obéissait qu'à la lettre à Mme de Vence, puisqu'il se gardait avec soin de lui avouer qu'il s'était ménagé une arme aussi redoutable contre Émilie, par le retour dans ses mains de son billet de rupture à M. de Gassaud. Nous avons noté plusieurs occasions essentielles dans la vie de Mirabeau où il pratiqua de la sorte l'art de la restriction mentale, qu'il réprouvait si verbeusement chez autrui. Il n'en acceptait pas moins, comme les ayant mérités, tous les éloges que Mme de Vence lui décernait d'après ses beaux rapports; elle lui disait :

Il est impossible de se mieux conduire que vous n'avez fait; et votre modération dans une occasion aussi critique fait autant d'honneur à votre cœur qu'à votre raison. Il faut avouer que vous devez y avoir eu quelque mérite; et quelque bonne opinion que j'eusse de vous, je conviens de bonne foi que je n'aurais jamais osé espérer que vous eussiez pu être maître de vous à un tel point; cette force sur vous-même m'est d'un très bon augure pour tout le reste, et je commencerai à vous croire plus coupable quand vous aurez des torts, car je vois que vous pouvez ce que vous voulez, et vous avez voulu ce qu'il y avait de mieux et de plus honnête. Plus cela a dû vous coûter et plus je vous estime; et si ce sentiment de ma part est de quelque prix à vos yeux, je vous assure que vous n'avez rien à désirer à cet égard...

Ce 12 juin.

Au reçu de la « foudroyante » lettre de « son plus cruel ennemi » et du billet d'Émilie, le mousquetaire ne balança pas à rentrer à Manosque pour exposer sa vie à l'épée de Mirabeau.

Il semblera qu'il faisait ainsi trop peu de cas de ce qu'il avait laissé de santé, de repos et de moyens de se racheter à la misérable Émilie. Mais, à la vérité, Mirabeau, avec son pardon injurieux, ne laissait pas à M. Gassaud d'autre alternative que de renoncer à l'honneur de porter l'habit rouge sur un cheval gris, de se retrancher lui-même du corps de la noblesse, et de quitter la France, — et c'était se disqualifier pour une banale aventure qui, selon les mœurs du temps, ne comportait pas cette suite terrible, — ou que de se couper la gorge avec son adversaire, dans une rencontre à mort, — et ceci était agir en vrai mousquetaire et en brave gentilhomme, selon un code non encore tombé en désuétude. Émilie, à son arrivée, se réfugia dans sa famille, à Marignane. Sa douleur, ses craintes, ses plaintes vagues, y firent supposer que son mari lui avait infligé de mauvais traitemens. On la supplia de le quitter; on lui déclara que, si elle le rejoignait, on la déshériterait, on l'abandonnerait au plus triste sort, on ne la recevrait plus jamais. Ces propos maladroits la décidèrent à rentrer chez elle, aussitôt qu'elle fut sûre que le duel n'aurait pas lieu et que Gassaud avait repris la route de Valence ou celle de Paris. Le mousquetaire avait inutilement multiplié les provocations et adressé un défi formel à Mirabeau. Celui-ci s'était dévoré en silence. Enfin, son épée restant au fourreau, celle de son agresseur tomba de ses mains. Mais la rage du comte voulait s'exhaler; Émilie en essuya des accès à son retour. Au cours d'une de ces disputes, elle s'emporta en commentaires sur les bontés de Mme de Vence pour son mari, et sur la pureté de ses rapports tant avec la marquise de Mirabeau sa mère qu'avec sa sœur, la belle marquise de Cabris... Propos infâmes, que trop de bouches étaient peut-être enhardies à propager d'après de fâcheux indices, mais propos intolérables dans la sienne... Mirabeau la souffleta. Puis il annonça les circonstances de ce nouvel incident à Mme de Vence, qui lui fit entendre de nouveaux conseils de calme et de ménagement :

Votre situation me paraît affreuse en tout point; et si ce n'est le contentement que vous devez avoir de vous-même, je vous trouverais encore bien plus malheureux; mais je regarde comme une grande consolation d'avoir fait le mieux possible et d'avoir mis le tort tout entier du côté dont on a à se plaindre. Je ne puis justifier la conduite de Mme de Mirabeau, et quelque intérêt que je prenne à elle, je ne prétends nullement excuser ses torts. Je voudrais être à même de les lui faire comprendre, j'espère que vous seriez

un peu plus content de sa conduite envers vous. Mais comme cela n'est pas possible, il faut tout attendre de vos bons procédés. Il n'est pas possible qu'ils ne finissent par produire l'effet qu'ils doivent produire sur une âme sensible et honnête, et je serais bien fâchée de ne pas regarder comme telle celle de Mme de Mirabeau. L'horrible procédé de M. de G... aura certainement fait impression sur elle, et je suis très persuadée qu'elle ne le voit plus qu'avec horreur. Je serais bien fâchée de croire qu'elle eût attendu cette dernière conviction pour faire la différence qu'elle doit de vos deux procédés. Je suis sûre qu'elle l'a sentie dès le premier moment, et je ne puis attribuer le propos qu'elle vous a tenu qu'à un moment de délire. Soyez plus sage qu'elle pour son intérêt et pour le vôtre, et ne démentez pas par un instant de vivacité une aussi longue épreuve de bonne conduite. Je vous avoue qu'elle a fort augmenté la bonne opinion que j'avais de vous... Je regrette plus que vous de n'être pas à portée de vous dire tout ce que je pense à cet égard. Je sens tout ce qu'une heure de conversation produirait de soulagement à votre âme...

Ce 26 juin.

De tels sursauts délabraient la santé d'Émilie. Son lait avait tari; elle souffrait en juillet d'un rhume violent. Ce rhume eut pour elle une suite qu'on n'oserait en de telles conjonctures qualifier de funeste: elle fit une fausse couche. Son mari n'aurait pas élevé cet enfant sans scruter sans cesse le mystère de son origine. Tandis qu'elle gisait, ainsi déchirée et secouée, elle n'allait pas cesser d'être importunée des affaires de son séducteur, Depuis longtemps, Mirabeau négociait un mariage pour Gassaud avec une fille du marquis de Tourettes, dont le fils était, on se le rappelle, fiancé à Julie de Vence. Sans doute le beau-père prétendu eut-il vent de la trahison du mousquetaire : car il rompit net les pourparlers. Il avait de l'estime et de l'amitié pour l'époux d'Émilie. Celui-ci ne souffrit pas l'idée que la famille de Gassaud viendrait à le soupçonner d'avoir fait échouer par vengeance ce projet si avantageux et si honorable pour elle. Il lui était défendu, aux termes de sa lettre de cachet, de s'écarter de Manosque; mais on a déjà vu que de sa résidence forcée au château de Mirabeau, il se rendait à sa guise chez sa cousine de Limaye. Il monta à cheval et s'en fut à Tourettes renouer la négociation rompue. Son intervention parut réussir. Au retour de cette extraordinaire expédition, il s'arrêta quelques jours à Grasse, où demeurait sa sœur Louise, Mme de Cabris; il la trouva dans l'effervescence d'un abominable scandale, où elle achevait de se déconsidérer.

Le 16 mars 1774, à son réveil, Grasse avait vu les portes de ses maisons les plus apparentes recouvertes d'une diatribe im-

primée, en seize couplets, où la femme du lieutenant criminel de la sénéchaussée et les femmes de la bonne compagnie qu'elle rassemblait chez elle étaient grossièrement diffamées. Des exemplaires en avaient été aussi répandus dans l'église paroissiale, dans les magasins, dans les lieux publics, et par toute la Provence jusqu'à Marseille, jusqu'à Senez même, pour le divertissement des chanoines. L'indigence d'esprit que ces vers dénotaient chez leur auteur anonyme et leur prétention à n'être qu'une maligne joyeuseté, firent qu'on les attribua tout d'une voix au marquis de Cabris, réputé faible de tête, dépravé et sans jugement. C'était lui prêter au delà de sa capacité. Un sien ami procureur avait composé ce papier, que lui-même ne s'était chargé que d'afficher et de colporter. Cette preuve d'imbécillité valut par la suite à M. de Cabris d'être interdit. Mais l'opinion publique persistait à impliquer sa femme dans cette affaire et à réclamer des poursuites; on ne trouvait toutefois point de juges pour ouvrir une instruction. Cette sœur de Mirabeau, belle, audacieuse et éloquente, vivait sans honte dans une liaison affichée avec un sous-aide major d'infanterie, M. de Jausserandy. Il était âgé de vingt-cinq ans environ et habitait Grasse depuis un an. Ces amans se valaient; mais Louise, ordinairement habillée en homme, bottée et éperonnée, tenait la cravache, et lui, le fuseau. Elle méritait déjà excellemment ce surnom de *Rongelime* que, pour sa ressemblance au serpent de la fable, lui décernerait bientôt son père. Vindicative avec furie et constance, elle était capable de rédiger des libelles, de susciter des intrigues, de pousser à des violences, de s'y livrer la première, de faire le pire, en un mot, excepté une sottise plate et lâche. Aussi avait-elle promis une correction de ses belles mains à l'un de ses calomniateurs, son parent, M. de Villeneuve, baron de Mouans, sexagénaire empâté qu'on appelait *gras-fondu*. Mais celui-ci ne se le tenait pas pour dit.

Le 5 août, Mirabeau se trouvait dans une propriété dite *des Indes*, limitrophe du lieu de Mouans, chez une belle-sœur de M. de Villeneuve persécutée par celui-ci depuis vingt ans et traînée de procès en procès. Il y avait là M[me] de Cabris et le seigneur de Briançon. Après un dîner copieux, tous allèrent prendre l'air de la campagne où, comme par hasard, ils rencontrèrent M. de Villeneuve qui s'en allait surveiller les ouvriers de sa terre. Mirabeau se détacha de son groupe et lui demanda des excuses ou une réparation immédiates pour les propos tenus contre sa sœur. Ou

les explications du médisant ne le satisfirent point, ou elles lui furent refusées. Il arracha à M. de Villeneuve son parasol et le lui cassa sur la tête. Puis tous deux se prenant à bras-le-corps roulèrent dans les guérets, par-dessus l'une de ces petites murailles appelées *rives* qui, en Provence, soutiennent les terres à flanc de coteau. Cependant, Briançon et les dames riaient à gorge déployée, et empêchaient que les ouvriers n'arrêtassent la lutte. Mirabeau portait ce jour-là un habit de soie bleue et les cheveux noués en catogan, sans poudre : quand il se releva, moins bel oiseau, il était déchiré et souillé, mais sans blessures. En s'éloignant avec sa société, il jetait aux ouvriers de M. de Villeneuve des poignées de monnaie et il leur criait : « Pour vous prouver que je suis honnête homme, tenez, allez boire à ma santé ! » M. de Villeneuve avait à la paume de la main droite une écorchure de la largeur d'une pièce de vingt-quatre sous, et à la joue gauche, une égratignure longue de cinq travers de doigt. Mais dans la plainte en assassinat qu'il porta le 9 août, ce valeureux gentilhomme, décrivant les sévices exercés sur lui, exposa textuellement que le comte de Mirabeau lui avait « déchargé des coups au visage *et ailleurs*. »

Les parens de la victime réprouvèrent la suite qu'elle donnait à l'agression de Mirabeau, et ils assurèrent celui-ci de leur parfaite estime pour son procédé. Le marquis de Tourettes, qui portait le nom et les armes de Villeneuve, voulut être son procureur; Mme de Vence fut son avocate et son conseil. Il se rendit à Vence, où elle était; et sitôt qu'il l'eut mise au fait, elle remua ciel et terre pour empêcher qu'on informât contre lui. Tous les juges se dérobèrent donc à l'information. A leur défaut, les avocats furent appelés à « remplir le tribunal; » ils déclinèrent unanimement cet honneur. A la fin, le plus ancien d'entre eux, et le dernier appelé, consentit à l'assumer. Mais lorsqu'il s'agit de « remplir le parquet, » M. de Villeneuve revit les mêmes dérobades; et ce fut encore l'avocat le plus ancien qui se résigna à prendre des conclusions, en conformité desquelles, le 22 août, il fut ordonné que le comte de Mirabeau serait pris, saisi au corps et conduit dans les prisons de Grasse pour être ouï et interrogé. Mais déjà Mirabeau avait regagné Manosque, affolant Émilie.

L'heure sonnait pour elle de payer à son mari sa dette de reconnaissance. Elle accepta de suivre la marche qu'il lui traçait. Plus redoutable que le décret de prise au corps des juges

de Grasse était l'arrêt que son père prononcerait, au su de cette équipée. Or, il fallait qu'Émilie, affaiblie, languissante, se traînant à peine, se rendît incontinent au Bignon près de Montargis, et qu'elle s'y trouvât la première à narrer l'aventure à l'Ami des Hommes. Elle aurait à l'endoctriner de manière qu'il fît suspendre le cours de la justice régulière et qu'il évitât, si possible, à son fils d'être frappé d'autre part, pour rupture de son ban. Le ménage était démuni de fonds. Le chevalier de Gassaud, oncle du mousquetaire, prêta vingt-cinq louis, avec lesquels Émilie gagna d'abord Aix. Elle y était le dimanche 19 août. Sa mère vint l'y embrasser et la quereller. Sa grand'mère n'était pas d'avis qu'elle partît. Toutes les maisons amies où l'on frappa refusèrent de prêter leur chaise de poste ; M. de Valbelle ne fut pas plus obligeant. Il fallut en louer une du juif Rodolphe, si mauvaise qu'on doutait qu'elle supportât la route. Personne ne s'offrit pour accompagner Émilie ; le valet Martin et une femme de chambre composèrent toute son escorte. A grand'peine, on lui fit une bourse de trente-cinq louis, qui lui permettait, sauf accidens, de ne pas toucher aux vingt-cinq de M. de Gassaud. Et le mardi 22 août, elle partit enfin. « Adieu, écrivait-elle à son mari ; « adieu, mon bon et tendre ami ; je regrette bien à présent tous les momens que j'ai passés auprès de toi ; si j'en avais un à présent, je l'emploierais mieux que je n'ai fait. »

DAUPHIN MEUNIER.

LES PHILOSOPHES

ET LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Il y aura bientôt une trentaine d'années qu'ici même, — et c'était alors, comme aujourd'hui, « à l'occasion d'un livre récent, » — nous revendiquions, pour nos « philosophes » du XVIIIe siècle, sur et dans le mouvement de la Révolution française, la part d'influence et d'action que l'on manifestait l'intention de leur disputer. C'est ce que déclarait au surplus avec assez de franchise le titre seul de l'ouvrage de M. Félix Rocquain : *L'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*. Et, à la vérité, dans ce livre, aussi remarquable par l'ampleur de la composition que par la sûreté des informations, — il est d'ailleurs devenu presque classique sur le sujet, — l'auteur n'avait pas eu de peine à démontrer que les philosophes n'étaient pas les seuls ouvriers de la Révolution. Supposé que Voltaire et Rousseau, Diderot et d'Alembert, les encyclopédistes, les économistes n'eussent jamais écrit, M. Rocquain n'avait pas de peine à prouver qu'entre 1789 et 1800, par exemple, il se serait « passé quelque chose : » et en effet, la Révolution a d'autres origines que la philosophie de l'*Essai sur les mœurs* ou la politique du *Contrat social*. Mais, d'un autre côté, prétendre et soutenir que si les philosophes n'avaient pas écrit, tout se serait néanmoins « passé

(1) *Les Philosophes et la société française au XVIIIe siècle*, par M. Marius Roustan, 1 vol. in-8°; Lyon, chez Rey, et Paris, chez Picard et fils, 1906. *Annales de l'Université de Lyon*

de la même manière, » c'est ce qui était plus paradoxal ; et, pour notre part, c'est ce que nous refusions d'accorder à M. Félix Rocquain.

L'une des raisons de notre résistance était alors, et elle est toujours, que nous croyons au pouvoir des idées. Or, si l'on tirait de la thèse de M. Rocquain tout ce qu'elle contenait de conséquences, la dernière où l'on aboutissait, c'était la négation du pouvoir des idées dans l'histoire ; et on le voyait bien, quelques années plus tard, quand M. Émile Faguet reprenait et traitait à son tour le sujet. « Les principes de 1789, disait-il à ce propos, il n'y en a pas... Les hommes de 1789 n'ont pas plus songé à la liberté qu'à l'égalité... Ceux qui ont rédigé les cahiers mouraient tout simplement de faim, et désiraient cesser de mourir... La Révolution Française, dans les vœux des hommes qui l'ont commencée, aussi bien que dans les résultats par où elle a fini, c'est une révolution purement économique et administrative. » Et, de fait, si quelqu'un ne croit pas que « les idées mènent le monde, » c'est M. Émile Faguet. Les « philosophes » du XVIIIe siècle ne sont point à ses yeux les ouvriers de la Révolution, parce que les événemens de la Révolution, ceux qui font la trame de son histoire, ne se sont pas développés dans le même ordre de choses, au même étage intellectuel, si je puis ainsi parler, que les spéculations des « philosophes. » Ce qui revient à dire, en termes généraux, que ce ne sont pas les « idées » en ce monde, qui « déterminent » le cours des faits ; la vraie cause des faits est située plus profondément dans la réalité ; et d'ailleurs, il faut prendre un égal intérêt à l'histoire des idées et à l'histoire des faits, mais il ne faut pas cependant les rendre solidaires l'une de l'autre, et, tout en notant qu'elles ont eu quelquefois des « points de contact, » il ne faut surtout pas les traiter comme étant en réalité dans la dépendance l'une de l'autre.

Telle n'est pas l'opinion de M. Marius Roustan, professeur au lycée de Lyon, dans le livre très intéressant qu'il nous donne sur *les Philosophes et la Société française au XVIIIe siècle*, et qui est, disons-le tout de suite, sur un sujet qu'on eût pu croire épuisé, l'un des livres les plus neufs que l'on puisse lire. On n'y trouvera, je pense, rien d'« inédit, » et je serais vraiment tenté d'en féliciter l'auteur. S'il y manque un chapitre sur *les Philosophes et l'Académie francaise* c'est que M. Lucien Brunel a

jadis écrit sous ce titre un livre tout entier. Si l'on est un peu désappointé de ne pas y trouver un autre chapitre, sur *les Cafés Littéraires et les Philosophes*, c'est que M. Marius Roustan en a lui-même déjà fait tout un volume, que nous attendons avec impatience. Il y a d'ailleurs, dans ce gros livre de 450 pages, de la verve, de l'éclat, du brillant, de la belle humeur. Et il y a enfin une intention qui en relie toutes les parties, et qui est justement d'éclairer, par le moyen d'une rigoureuse enquête, ce qu'il y a de plus obscur dans ce problème de l'action des « idées » sur les « faits. » Pour montrer comment et jusqu'à quelle profondeur la pénétration s'est opérée, M. Marius Roustan s'est avisé tout naïvement d'étudier les « philosophes » dans leurs rapports avec le Pouvoir, avec les Favorites, avec la Noblesse, avec les Magistrats, avec les Financiers, avec les Salons, avec la Bourgeoisie et avec le Peuple. Nous nous contenterons ici de retenir ce qui regarde plus particulièrement les rapports des « philosophes, » avec le Pouvoir, avec les Salons, et avec le Peuple.

I

Voltaire à la Bastille! Diderot à Vincennes! Helvétius obligé de faire « amende honorable! » Rousseau décrété de prise de corps, fuyant en hâte vers la frontière, et son *Émile* brûlé de la main du bourreau! — ce sont encore aujourd'hui les traits dont beaucoup d'historiens se servent pour caractériser les relations des « philosophes » avec le Pouvoir; et ce sont des traits « authentiques. » Il n'y a rien de plus certain que les emprisonnemens de Voltaire, et nous avons le texte de la condamnation du livre d'Helvétius. Attaqué par les « philosophes, » le Pouvoir a essayé de se défendre, et il l'a fait comme on le fait quand on croit avoir pour soi la justice parce qu'on a la force : grossièrement, brutalement, et sans plus de remords de sa brutalité que de doutes sur son droit. Mais ce n'est là cependant qu'un aspect des choses, et nous nous méprendrions sur la tactique de nos « philosophes, » autant que sur le caractère personnel de quelques-uns d'entre eux, si nous persistions à ne les voir que dans ce rôle et sous cette figure d'éternels opposans. La réalité est tout autre.

Dirai-je que, pour la reconnaître et s'en rendre compte, il fau-

drait remonter jusqu'à la Renaissance? Ce serait effrayer inutilement le lecteur, et on sait assez que les raisons de « tout » ce qui arrive, sont contenues dans « tout » ce qui l'a précédé. Mais si l'on veut bien se rappeler la protection, capricieuse et précaire, accordée non seulement à la « littérature, » mais même à la « philologie, » par François I[er] et Marguerite d'Angoulême, sa sœur; si l'on se rappelle également l'intérêt qu'un prince tel qu'Henri III a pris aux travaux d'un Henri Estienne, et notamment à sa *Précellence du langage français;* si l'on se rappelle encore de quelle ardeur, et non pas précisément avec Chapelain et Conrart, mais en dépit d'eux, Richelieu a travaillé à la fondation de l'Académie française; et enfin, si l'on se rappelle comment Louis XIV lui-même a entendu la protection des gens de lettres, — je veux dire, d'une manière plus universelle et plus cosmopolite que pas une Académie depuis lui, — on verra clairement qu'en France, depuis la Renaissance, la défiance du Pouvoir envers la « littérature » ne s'est jamais distinguée d'une vague intention de se l'inféoder pour mieux l'annuler. Et d'un autre côté, si l'on songe avec quel empressement les gens de lettres, depuis Clément Marot, ont répondu à ces « avances » ou à ces intentions de la royauté; si l'on considère de quelles flatteries, dont l'énormité nous scandalise ou nous amuse encore, ils les ont payées; si l'on considère le prix souvent exorbitant que quelques-uns d'entre eux, et non les moindres, ont attaché aux « suffrages de la Cour, » c'est-à-dire du Roi,

Principibus placuisse viris non ultima laus est;

on se convaincra que, deux siècles durant, aux « intentions » du Pouvoir ont répondu les « aspirations » en quelque sorte les plus intimes de la littérature, et on ne s'étonnera que d'une chose, qui est que l'alliance, plusieurs fois ébauchée, ne se soit pas enfin contractée, conclue et scellée.

On s'en étonnera bien plus encore si l'on fait attention quel admirable terrain d'entente ou d'accord les « philosophes » avaient choisi, et, avant les « philosophes, » les grands libertins du XVII[e] siècle, ou encore avant eux, et déjà, les « humanistes » de la Renaissance. Il y avait dans le monde une puissance dont les principes, — disons, si l'on le veut, les prétentions, — gênaient alors presque également les ambitions des royautés modernes en formation, et l'émancipation de la « libre

pensée; » — et cette puissance, c'était l'Église. Pourquoi les rois et les « libres penseurs » ne formeraient-ils pas contre elle une sorte de coalition ? Les libres penseurs montreraient « comment par la vertu des Dives Décrétales, l'or est subtilement tiré de France en Rome ; » et si l'on empêchait ce fâcheux effet des « Dives Décrétales, » n'est-ce pas le Pouvoir qui s'en féliciterait ? C'est ainsi qu'en faisant de certaines habitudes une large dérision, on réussirait peut-être à les détruire, et ce qu'il semblerait que perdît la religion, le Pouvoir, lui, le gagnerait ! Nos jansénistes eux-mêmes, — en tant du moins que gallicans, — n'échapperont pas, si je puis ainsi dire, à cette manière de poser la question, et, contre les prétentions du Saint-Siège, ils essaieront d'établir que ce qu'ils défendent, ce sont les droits de la Couronne et du Roi. Mais, dans un autre ordre d'idées, ne pourrons-nous pas dire, ne le devrons-nous pas, qu'*Amphitryon* est la « rançon » de *Tartuffe?*

Un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore !

Il y a une morale... royale, que comprime une morale prétendue religieuse. Laissez-nous, Sire, travailler de tout notre génie à détruire cette seconde, et vous serez étonné de combien s'augmentera votre puissance, quand, en même temps que des « lois, » vous serez maître aussi des « consciences. » Pour résister à ces insinuations, qui sont toute une part de la littérature d'alors, il a fallu à Louis XIV plus de courage moral, — disons plus de « vertu, » — que l'on ne croit, et, quoique cela semble presque ridicule à dire, il en a fallu à l'amant des Pompadour et des du Barry.

Car, cette tactique, de son premier jusqu'à son dernier jour, sera précisément celle de Voltaire, et, à ce propos, je ne sais pourquoi M. Roustan n'a pas fait un seul et même chapitre de ce qu'il avait à nous dire des relations des « philosophes avec le Pouvoir, » et de leurs « relations avec les Favorites. » D'abord, parce que, de Mme de Châteauroux jusqu'à la du Barry, les « favorites » ou « la favorite, » c'est le Pouvoir ; et puis, parce nos « philosophes, » qui n'avaient pas en fait de mœurs l'indignation facile, — si même on ne doit dire qu'ils étaient pleins pour « la fille » d'une indulgente tendresse, — n'ont eux aussi connu dans les « favorites » que le Pouvoir. Ils n'ont demandé

aux favorites, ou ils n'ont cherché à obtenir, par l'intermédiaire des favorites, que ce qu'ils ont cru qu'on ne pouvait obtenir que par elles, et des sympathies telles qu'ils en attendaient du lieutenant de police, par exemple, ou du directeur de la librairie. Ils leur ont d'ailleurs aisément persuadé que, si quelques... déboires étaient inséparables de la situation de favorite ou de maîtresse déclarée, sans doute c'était le « préjugé mondain, » mais c'était surtout le « préjugé religieux » qu'il en fallait accuser. Mme de Pompadour avait vingt bonnes raisons de préférer la morale de Diderot à la « morale des Jésuites. » Avec encore plus d'apparence qu'au Roi même, c'était à ces reines de la main gauche qu'on pouvait dire que leur pouvoir, dans les affaires, à la Cour, sur l'esprit du Roi, s'accroissait de tout ce que perdait l'autorité de l'Église. Et voilà pourquoi nous eussions aimé que ces deux chapitres n'en fissent qu'un seul, parce qu'au fond, ils n'en sont bien qu'un, et la preuve en est que de tout le livre de M. Roustan ce chapitre des *Favorites* est le seul dont on puisse dire qu'avec ses anecdotes si souvent racontées, il n'est pas tout à fait exempt de « remplissage. »

Si nous voulons apprécier équitablement les relations des « philosophes » avec le pouvoir, il nous faut donc écarter les lieux communs auxquels nous recourons quelquefois encore. Ponr avoir fait quelques madrigaux en l'honneur des « favorites, » ou même les avoir félicitées de leur « avènement, » Voltaire n'en est pas pour cela plus méprisable ; et il faut savoir gré à Rousseau d'avoir préféré « la femme d'un charbonnier » à la « maîtresse d'un prince, » mais la malpropre aventure des Charmettes n'en est pas pour cela moins odieuse. J'en veux bien plus à Marmontel d'avoir écrit *Bélisaire* que d'avoir fait sa fortune par la protection de Mme de Pompadour. Celui-ci, au surplus, avait le « goût des femmes, » et, pour en tirer quelque chose, pas n'était besoin qu'elles fussent « favorites. » Il n'est plus temps non plus de nous attarder à souligner les contradictions qui abondent entre la vraie pensée des « philosophes » sur les personnes ou sur les choses, d'une part, et de l'autre, les flatteries dont ils ont accablé le Roi, les favorites, les gens en place les grands seigneurs, les hauts financiers. Ce n'était pas alors des nouveautes ! Mais ce qui importe, c'est de bien voir quelle a été leur tactique, et dans quelle mesure elle leur a réussi. N'oublions pas les droits de la morale, et au besoin rappelons-

les ! Mais ne les ayons pas en quelque sorte perpétuellement à la bouche ou sous la plume, et, quelquefois, traitons aussi les questions historiques... historiquement. Nous pouvons dire de ce point de vue que la tactique des « philosophes » à l'égard du pouvoir, et quoi que nous puissions penser du résultat, a été constamment de solidariser l'intérêt du « pouvoir civil » ou, comme nous dirions, du « pouvoir laïque » avec l'intérêt de la libre pensée; de persuader au Pouvoir, et quelle qu'en fût la forme, république ou monarchie, que cette solidarité devait être conçue comme l'un de ces « rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses; » et qu'ainsi, finalement, non plus dans son propre intérêt, mais dans l'intérêt supérieur, et en vue du progrès de la civilisation, il appartenait au pouvoir de protéger, de favoriser et de développer cette « solidarité. »

Or, dès le temps même de la Régence, et du *Club de l'Entresol*, il ne manquait pas à la Cour, et dans les ministères, de gens qui, formés à la même école que nos « philosophes, » contemporains et condisciples de Voltaire ou de Montesquieu, partageaient plus ou moins leurs idées sur le rôle social de la littérature et l'intérêt que le pouvoir trouverait à « utiliser » le talent. C'est parce qu'il y en avait que Voltaire, on le sait, faillit écrire une réfutation des *Provinciales :* on faisait à l'esprit cet honneur de croire que, du côté qu'il se mettrait, de ce côté aussi se déclarerait la victoire ! Un ministre plus hardi que le cardinal Fleury n'eût donc pas eu beaucoup de peine à se donner pour conquérir entièrement au pouvoir le peu qu'il y avait alors de « philosophes, » Voltaire tout jeune, Fontenelle déjà vieux, l'abbé de Saint-Pierre, les Terrasson, les Alary, les Dubos, les d'Argenson, si l'on le veut, le marquis et le comte; et il n'eût fallu pour cela que se relâcher un peu sur l'article de la religion. Si l'on ne le fit pas, et, pour notre part, nous n'hésitons pas à dire que l'on eut tort, — car, en vérité, il sera toujours extrêmement dangereux pour l'Église et pour la religion d'être protégées ou soutenues d'une certaine manière, — mais la tradition de ces rapports demeura, et durant tout le siècle, si l'on essaya sans succès de « nouer » définitivement l'alliance, on se souvint du moins de l'avoir « négociée. » C'est justement ce qui rend l'histoire de ces rapports si difficile à débrouiller, et souvent si contradictoire, ou, pour mieux dire, si incohérente. On veut et on ne veut pas. Il semble qu'on lâche aujourd'hui la bride, et,

demain, contre un livre aussi parfaitement inoffensif que *les Mœurs*, de l'avocat Toussaint, on déploiera toute la rigueur des lois. Les philosophes ne mettaient pas hier de mesure ni de discrétion dans l'éloge qu'ils faisaient du prince, qui pourtant était toujours Louis XV, et voici qu'ils n'en mettent pas davantage aujourd'hui dans la satire ou même dans l'invective. C'est que l'on ne peut pas réussir à s'entendre, mais de part et d'autre, on est mécontent, dépité, furieux de ne pas s'entendre. Et, de ce point de vue, tout s'éclaire, si je ne me trompe! On comprend l'importance que les « philosophes » attachent à ne pas laisser se répandre le bruit qu'ils sont des révoltés. Mais on comprend d'autre part l'intérêt du Pouvoir à ne pas laisser s'accréditer en France et en Europe l'opinion qu'il aurait contre lui les Voltaire, les Diderot, les Montesquieu et les Rousseau, les Buffon, les d'Alembert, et généralement tous ceux qui dans le monde font en quelque sorte le décor apparent et la réelle gloire du règne. C'est ce double ou réciproque intérêt qui règle, au XVIIIe siècle, les relations des « philosophes » avec le Pouvoir; ils voudraient pouvoir se servir les uns des autres; et, bien loin d'y répugner, il y a deux cents ans qu'ils en cherchent les moyens, mais ils ne les ont pas encore trouvés, et ces moyens n'étaient pas en effet très faciles à trouver.

En attendant, on s'explique la sollicitude inquiète, le soin jaloux et quotidien, avec lesquels, tant d'années durant, Voltaire, par exemple, a pris soin d'entretenir ses relations avec les « gens en place. » Il a ses correspondans à tous les étages de la société, auxquels il demeure fidèle, même quand ils se brouillent entre eux, comme d'Alembert et Mme du Deffand; et il sait bien les raisons de sa fidélité; mais ceux qu'il traite le mieux, ce sont toujours ceux qui sont en place, parce qu'ils sont en place, et parce que, d'être en place, c'est toujours exercer du pouvoir. Lisez là-dessus ses lettres au maréchal de Richelieu, mais surtout, dans les vingt dernières années de sa vie, ses lettres à Damilaville, qui n'est qu'un simple commis au bureau des vingtièmes, mais qui a la contreseing ou la franchise postale, dont on n'ouvre pas la correspondance, et qui le matin, quand il arrive à son bureau, sort le papier de sa poche, le déplie, et annonce à ses subordonnés attentifs : « Messieurs, une lettre de M. de Voltaire!... » Si d'ailleurs la vie de Voltaire nous est mieux connue que celle des moindres encyclopédistes, on sait cependant que ceux-ci ne

se montrent pas moins soucieux d'entretenir leurs bons rapports avec les puissances : tel d'Alembert et tel Marmontel. Quesnay est le médecin de M[me] de Pompadour. Marmontel en est l'une des créatures, et il faut lui savoir gré dans ses *Mémoires* de ne nous l'avoir point dissimulé. Et, à la vérité, ce n'est pas le roi de France qui « pensionne » d'Alembert, c'est le roi de Prusse, et on voit rarement d'Alembert à Versailles, mais on ne tarde pas, en cherchant un peu, à lui découvrir, de tous les côtés, des liaisons utiles. Je ne parle pas d'Helvétius, qui est « du monde » et presque de la Cour; de Buffon, qui n'est pas aussi grand seigneur qu'il le voudrait, mais qui est, en sa qualité de *directeur du Jardin du Roi*, un personnage presque officiel. Il l'était déjà, comme d'Alembert, en sa qualité d' « académicien, » car, si nos « philosophes » briguent le fauteuil académique avec l'âpreté que l'on sait, sans doute c'est que leur vanité de gens de lettres y doit trouver sa satisfaction, mais c'est qu'alors, dans cette société fondée et construite sur le privilège, l'Académie, les Académies, l'Académie des sciences comme la Française, donnent ce qu'on appelle « un état dans le monde, » un titre honorifique, mais avec ce titre un rang, des droits, une « situation; » et c'est ce que d'Alembert se charge de prouver à Fréron en le faisant emprisonner quand il juge que le journaliste a passé la mesure de la critique permise. Tous ces faits, on le voit, se rapportent à la même intention des deux parts, laquelle est d'établir, entre les « philosophes » et le « pouvoir, » une entente cordiale. Et je ne sais s'il faut regretter que cette entente ne se soit point faite, mais beaucoup de choses se sont passées comme si elle s'était faite, et on prouverait, je crois sans beaucoup de difficulté, qu'à défaut de Louis XVI, les Malesherbes, les Turgot, les Necker partageaient en plus d'un point les idées « politiques et sociales » de Voltaire.

Par là aussi, par cette conviction, cette pensée de derrière la tête, que l'on finira bien par s'entendre, s'explique également ce que l'on est d'abord tenté de trouver assez étrange dans la conduite de certains personnages. Je songe, en écrivant ceci, à ce très honnête homme de Malesherbes, dont j'ai conté jadis, ici même, les libertés qu'il se donna, dix ans durant, de 1750 à 1760, dans ses fonctions de « directeur de la Librairie. » Les fonctions étaient mal définies, et peut-être eût-on été embarrassé de dire en quoi précisément elles consistaient; mais, d'une

part, elles aboutissaient toujours à des « décisions » très effectives ; et d'un autre côté, si l'on avait cru devoir établir une « direction de la Librairie, » ce n'était pas sans doute pour favoriser une « littérature d'opposition. » Cependant, dès ses débuts. Malesherbes, magistrat lettré, prit les intérêts non seulement des « gens de lettres » mais même des « philosophes, » et, en deux occasions mémorables, en 1757, lors de la suppression définitive de l'*Encyclopédie* par arrêt du Conseil, et en 1762, lors des poursuites exercées par le Parlement contre l'*Émile*, on le vit se ranger du côté des encyclopédistes et de Rousseau. Crut-il d'ailleurs en agissant ainsi trahir la cause et faire échec au pouvoir qu'il représentait comme directeur de la Librairie? Pas le moins du monde! Mais, il se faisait, sous l'ancien régime, et en raison même de la structure de la société, des « accommodemens » et des « compromis, » qui ressemblaient beaucoup à ces *combinazioni* que nous croyons, ou que nous feignons de croire spécifiquement italiennes. Et, tout simplement, pour Malesherbes, dans l'une et l'autre affaire, il n'y avait qu'un « malentendu, » dont le temps finirait toujours par avoir raison; et, son devoir, à lui, qui regrettait ce « malentendu, » était donc d'en prévenir ou d'en empêcher les suites les plus fâcheuses, en ménageant la possibilité de l'entente future. Puisque l'on se réconcilierait, il ne fallait rien mettre entre soi d' « irréparable, » et, ce raisonnement, qui nous explique si bien la politique du directeur de la Librairie, nous expliquerait également celle des « gens en place » à l'égard des philosophes.

Mais allons plus loin, et disons que c'est l'attitude personnelle du prince lui-même, et celle de son conseil, Mme de Pompadour, qui s'explique par les mêmes considérations. Il y a d'autres motifs, assurément, pour expliquer celle de Mme de Pompadour. Antoinette Poisson n'est qu'une bourgeoise, et tous ces « philosophes » sont des bourgeois comme elle, dont on pourrait presque dire, en vérité, qu'ils sont entrés avec elle à la Cour. C'est eux du moins, c'est la façon dont ils parlent d'elle dans leurs écrits, c'est l'opinion telle qu'ils la font, qui la maintient et qui la soutient dans sa « situation. » C'est eux qui ne lui souffriront pas désormais de rivale dans une « grande dame ; » elle a conquis « la place; » et ce qu'il faudra faire pour qu'elle la conserve, ils le feront. Elle le sait, elle le sent, elle l'éprouve quotidiennement. Ses ennemis sont les leurs, à commencer par les Jésuites et pour

finir par les grands seigneurs. Elle a tout intérêt à ce qu'en persécutant les « philosophes » au nom des principes et de la loi, la persécution ne soit pas violente, ni surtout ne s'acharne contre les mêmes hommes. Un arrêt du Parlement, une censure de Sorbonne, un livre brûlé par la main du bourreau, un embastillement de quelques jours, ce sont des « leçons » qui suffisent! Et, visiblement, telle est aussi l'opinion de Louis XV.

Cette incohérence et cette irrégularité dans la répression sont comme une garantie de son pouvoir souverain; elles permettent son intervention; il demeure le dernier juge entre théologiens et magistrats d'une part, « philosophes » de l'autre. Il se souvient d'ailleurs qu'il a des droits, ou des devoirs même, comme protecteur des lettres, et j'ajouterai, sans nulle ironie, comme protecteur des intérêts du commerce de la librairie. C'est, en somme, à cause qu'il y a des intérêts considérables d'engagés dans l'entreprise, lesquels se chiffrent par centaines de mille francs, que l'*Encyclopédie*, supprimée, n'en continuera pas moins de s'imprimer, et de se distribuer même dans Paris. Il voit très bien, d'un autre côté, — car ce n'est pas l'intelligence qui lui manque, — le parti que le roi de Prusse et l'impératrice de Russie ont su tirer des « philosophes, » et volontiers il en ferait autant, si ce n'était cette universelle indifférence, et cette maladie constitutionnelle de la volonté, qui sont ses vices. Mais, en attendant, toutes ces raisons l'inclinent personnellement du côté de la tolérance. Ni les déclamations pieuses de l'évêque du Puy, Lefranc de Pompignan, qui font scandale par leur violence, ni les réquisitoires passionnés d'Omer Joly de Fleury ne semblent beaucoup l'émouvoir. Les « philosophes » ne lui paraissent pas aussi dangereux qu'on les fait. Il approuverait au besoin quelques-unes de leurs idées; et ici encore, comme plus haut, nous retrouvons cette conviction qu'une entente serait possible; que si les « philosophes » ne devenaient pas rois, ce sont les rois qui pourraient devenir « philosophes; » qu'en assurant, par le moyen de cette « philosophie, » le bonheur de l'humanité, on assurerait, du même coup, la sécurité des princes; qu'une considération sans égale en rejaillirait sur l'homme de lettres; — et tout le monde y devant ainsi trouver son avantage, pourquoi donc n'a-t-on pas essayé?

En tout cas, ce que l'on voit par ces indications, c'est que les relations des « philosophes » avec le Pouvoir, au XVIIIe siècle,

et sous l'ancien régime, plus complexes que l'on ne se les représente, n'ont pas été du tout ce que l'on prétend dans la plupart de nos histoires. De même qu'il y a tout autre chose que de la complaisance ou de la flagornerie dans les madrigaux des « philosophes » à l'adresse des maîtresses royales, et dans l'exagération de leurs flatteries au prince, il y a tout autre chose aussi que la vanité de paraître « avancés, » dans la condescendance ou la bienveillance même avec laquelle les grands seigneurs et, ce qui est plus important, les « gens en place, » traitent les « philosophes. » La vérité, c'est qu'ils pensent de même, « gens en place » et « philosophes, » sur les objets essentiels de leurs discussions, et ni les uns ne sont des « réactionnaires, » ni les autres des « révoltés. » Philosophes et gens en place, ils estiment semblablement que leur fonction sociale est de procurer « le bonheur du peuple. » Par des moyens différens, ils admettent, les uns et les autres, que c'est à cela qu'ils « doivent » travailler. A quoi si nous ajoutons qu'ils se définissent « le bonheur du peuple, » à peu près de la même manière, et que, par exemple, ils ne le font plus du tout consister, — comme au temps de Louis XIV, dans la « gloire du nom français, » — mais dans la sécurité de la vie quotidienne, dans la prospérité du commerce et de l'industrie, dans l'aisance relative, et au besoin dans les joies du confort et du luxe, on ne s'étonnera pas qu'en dépit de toutes leurs chicanes, les « philosophes » se soient assez bien entendus avec le Pouvoir. Doit-on regretter d'ailleurs que cette alliance n'ait pas été plus étroite? Il aurait fallu pour cela que le « pouvoir » comprît que sa force n'était pas dans les préjugés dont il s'instituait le défenseur, — ce qui est une question que je ne voudrais pas trancher en passant; — et il aurait surtout fallu que les « philosophes, » avec cette étrange obstination qui était la leur depuis Rabelais, ne ramenassent pas toutes les questions à la question religieuse.

II

M. Roustan est moins neuf sur les rapports des « philosophes » avec les « salons ; » mais aussi est-il plus court; et, en effet, quoiqu'il n'y en ait pas, à notre connaissance, d'histoire complète et suivie, n'a-t-on pas tout dit, ou presque tout, sur les « salons du XVIIIe siècle? » Il est d'autre part bien évident que si

quelque puissance, du moment qu'elle avait commencé de s'y intéresser, a dû favoriser la propagande philosophique, ce sont les « salons. » Mélange des sexes et des conditions; gens de la Cour et gens de la Ville, qui ne sont pas les mêmes ni de la même espèce, — Fontenelle, par exemple, et Marivaux n'ont jamais été « de la Cour; » — peintres et sculpteurs, qui font alors leur première entrée dans le monde; mathématiciens et physiciens; grandes dames, actrices en vogue, étrangers de marque, — ou tout simplement de passage; — hommes d'affaires, fermiers généraux, militaires et magistrats, ecclésiastiques au besoin, personne donc aujourd'hui n'ignore que, de 1715, ou environ, à 1800, la société française ne s'est nulle part mieux « résumée, » que dans un salon tel que celui de Mme de Lambert ou de Mme Geoffrin. C'est de là, de l'hôtel de Nevers, ou du « royaume de la rue Saint-Honoré, » que tous les soirs, durant soixante-quinze ou quatre-vingts ans, de ces « salons » où l'on respire la joie de vivre, et où se mêle à toutes les jouissances du luxe le plaisir de la libre conversation, c'est de là que s'envolent, pour se répandre à travers la ville, les « bons mots, » les anecdotes, les historiettes, les « idées » qui ne sont pas encore, si l'on le veut, la « philosophie, » mais qui préparent les esprits à la recevoir, et qui excitent, en attendant qu'à leur tour ils deviennent les hôtes de ces mêmes « salons, » l'émulation des Duclos et des Diderot au café Procope ou au café Gradot. Je ne connais pas de plus éloquent témoignage ou de plus vivante illustration de la manière dont les idées se « propagent. » Et il n'importe pas ici, pour le moment du moins, de savoir si en se propageant elles s'altèrent. On peut s'en tenir pour assuré. Les idées s'altèrent en se propageant. Mais ce que nous voulons constater uniquement ici, c'est le fait de leur « propagation » ou de leur « communication. » Si l'on veut, après cela, chercher plus avant, on trouvera que l'un des moyens les plus efficaces de cette « propagation » a été de mettre les hommes en rapport les uns avec les autres, — ce qui est l'objet même des « salons, » — et ainsi de convertir à l'agrément des personnes ceux que risquait d'effaroucher l'intransigeance des doctrines. Les Jean-Jacques et les Diderot, et leurs moindres disciples à plus forte raison, un Marmontel ou un Morellet, étaient des hommes « comme les autres, » qui, « comme les autres » après tout, ne demandaient qu'à jouir de la vie; qui ne s'embarrassaient pas

plus qu'il ne le fallait, de mettre leur existence quotidienne d'accord avec leurs principes; et qui n'aspiraient finalement qu'à faire partie de ce « monde » même qui servait de matière à leurs exercices de déclamation.

Je pense donc que M. Roustan n'aurait pas consacre tout un chapitre, si bref qu'il soit, aux rapports des « philosophes avec les salons, » s'il n'avait eu quelque intention de nous contredire sur un point d'histoire littéraire; et, de fait, la plus grande partie de son chapitre sur les « salons » n'a pour objet que de nous reprocher vivement la sévérité que nous aurions toujours montrée pour les « salons du XVIII[e] siècle, » tandis qu'au contraire nous aurions toujours fait preuve pour les « salons du XVII[e] siècle » d'une indulgence inépuisable. L'un de mes griefs contre les salons du XVIII[e] siècle, ai-je dit quelque part, c'est, « qu'ils auraient accrédité l'usage de traiter spirituellement les questions sérieuses, — c'est-à-dire à contresens, car comment traiterait-on spirituellement la question de la misère ou celle de l'avenir de la science? — et sérieusement les bagatelles. » « M. Brunetière a raison, » dit à ce propos M. Roustan; mais « préfère-t-il donc le salon fameux où trônait Julie, fille déjà plus que mûre, et qui se vouait à Sainte-Catherine jusqu'à quarante ans, pour goûter le doux plaisir d'entendre des rimeurs, bien portans, mourir par métaphore, et célébrer ses appas à mille autres pareils, tout en se plaignant de ses rigueurs à nulle autre secondes? Assurément non! La question de la misère et celle de l'avenir de la science ne doivent pas être traitées spirituellement, nous sommes d'accord, mais il est plus grave, à mon avis, de ne pas les traiter du tout, de les supprimer, que dis-je? de ne savoir pas même qu'elles existent, et de ne pas se douter qu'à côté de ce sol, où la rose, l'héliotrope, le lis, le narcisse, disent des choses si fades et si galantes, il y a des campagnes désolées, où le paysan, affamé, se vautre à plat ventre pour brouter l'herbe dont les animaux n'ont pas voulu; de s'imaginer qu'après les sonnets, les dizains, les madrigaux, la casuistique galante et la carte de Tendre, il n'y a rien plus pour l'humanité; qu'elle est condamnee à vivre artificiellement dans une atmosphère de serre chaude; que nous avons tous été créés et mis au monde pour servir de vases potiches dans un salon, et non pour aller, au grand jour, au grand soleil, sur la grande route, où, guidés par la science, les peuples marchent vers un avenir meilleur

dont ils se rapprochent à chaque progrès matériel et moral.. » Voilà certainement de l'éloquence! mais M. Roustan ne l'a-t-il pas dépensée en pure perte, s'il n'a jamais été question de « préférer » Julie d'Angennes à Mme Geoffrin, ou inversement, — et pour en faire quoi? je le lui demande; — mais uniquement de savoir quelle a été l'œuvre des « salons, » à deux momens essentiels de notre histoire littéraire, et quel jugement nous devons faire de cette œuvre.

Quand donc Mme de Rambouillet, au lendemain des troubles et des agitations violentes de la Ligue, a essayé de contribuer pour sa part à cette politique d'apaisement et de « fusion » qui était celle d'Henri IV, en réunissant chez elle quelques hommes de lettres, encore un peu pédans, et quelques grands seigneurs, encore assez grossiers, à quelques « nobles dames, » on l'attendait, pour ainsi dire, et rien ne pouvait être alors plus utile aux intérêts de notre littérature. Elle avait été jusque-là presque exclusivement « virile » ou « masculine, » en ce sens que, pas plus que la littérature latine, elle n'avait tenu compte des exigences de l'esprit féminin, et il était temps, il était vraiment temps, après Rabelais et Montaigne, que la femme y prît sa place et son rôle, ou, si l'on le veut, qu'elle essayât d'y faire pénétrer quelques-unes des qualités qui sont les siennes. Comme d'ailleurs ces qualités, de quelque nom qu'on les nomme, politesse, délicatesse, finesse, agrément, sensibilité, sont inséparables du désir de plaire, il était naturel que, dès que les sexes se réunissaient, l'amour, ou, d'un terme plus exact peut-être, la galanterie devînt le principal objet des conversations de salon; et, en effet, on le sait, M. Roustan a raison de le rappeler, c'est ce qui arriva. On sait aussi, et il faut également le rappeler quand on veut être juste, que toute une littérature est sortie de là, qui n'est pas uniquement représentée par les *Lettres* de Balzac, ou les interminables romans de Mlle de Scudéry, *Le Grand Cyrus* ou *Clélie,* mais aussi par quelques tragédies, et notamment celles du grand Corneille. L'hôtel de Rambouillet, nous dit-on, n'approuva pas *Polyeucte* dans sa nouveauté. Soyons certains, si l'anecdote est vraie, que Corneille en fut profondément blessé, car il avait certainement écrit son *Polyeucte,* comme aussi bien son *Horace* et son *Cinna,* « pour » l'hôtel de Rambouillet. Corneille est le poète « selon l'hôtel de Rambouillet, » lequel jamais ne le sacrifiera à Racine, et si nous insistons sur ce point, c'est que rien ne

saurait mieux caractériser le genre de services rendus par « les salons du XVIIe siècle. » Le théâtre de Corneille exprime l'idéal de l'hôtel de Rambouillet, et, en même temps qu'un « idéal d'art, » si cet idéal est un « idéal moral, » voilà déjà bien des raisons, littéraires et impersonnelles, de nous intéresser particulièrement aux salons du XVIIe siècle. Ils se sont ouverts aux gens de lettres à une époque, et dans le temps précis où l'on eût pu se demander, non sans quelque inquiétude, si la « littérature » n'allait pas dégénérer, avec l'école de Mathurin Regnier, par exemple, en une espèce de « bohême ; » — ils ont dirigé l'observation des auteurs dramatiques et des romanciers vers l'analyse ou l'anatomie de ces « passions de l'amour » qui seront toujours, quoi que l'on en puisse dire, la matière préférée de la fiction romanesque ou poétique ; — et de cette anatomie des « passions de l'amour, » ils ont essayé de tirer des « cas de conscience, » des « règles de conduite, » et un « idéal de vie, » qui gouvernât même les autres passions.

Je n'ai pas les mêmes raisons, je veux dire que l'histoire littéraire n'a pas les mêmes raisons de s'intéresser aux salons du XVIIIe siècle.

Une opinion de Mme de Rambouillet ou de Mlle de Scudéry sur l'amour m'intéresse, parce que Mlle de Scudéry et Mme de Rambouillet sont des femmes, qui parlent de ce qu'elles savent ; mais qu'ai-je à faire de l'opinion de Mme de Tencin sur « le pouvoir de la vertu dans les républiques, » ou de celle de Mme Geoffrin sur « la liberté du commerce des grains ? » Ces dames sont incompétentes, et elles auraient « étudié » la question, comme l'abbé Galiani s'imaginera l'avoir fait, qu'elles le seraient encore, comme il l'est, parce qu'il ne suffit pas d'avoir « étudié » ces questions, mais il faut les avoir « vécues. » Et, au fait, d'une manière générale, la conversation chez Mme Geoffrin, comme chez le baron d'Holbach, paraît avoir été le triomphe de l'universelle incompétence. C'est ce qui me déplaît d'abord des salons du XVIIIe siècle. Ils ont parlé sans savoir, et même en se faisant de leur ignorance un principe d'originalité. Tels de nos jours ces romanciers, qui n'ont jamais lu Balzac ni George Sand, de peur d'éprouver la tentation de les imiter. Ils ont créé l'art de parler avec esprit des choses que l'on ne connaît pas, et de trancher les questions les plus difficiles au moyen d'un bon mot et souvent d'une « arlequinade. » Je ne vois pas d'ailleurs quel

objet ils se sont proposé, ni quel idéal, « idéal d'art » ou « idéal moral. » Ils n'ont sans doute inspiré ni l'*Esprit des Lois* ni l'*Histoire naturelle;* et, au contraire, qui donc a fait observer, très justement, qu'on s'empressait de les fuir, dès qu'on avait l'ambition d'écrire une œuvre un peu considérable, et on se réfugiait à la Brède, à Montbard, à Ferney? C'est ici aussi le cas de rappeler l'apostrophe de Rousseau, dans son *Discours sur les Sciences et les Arts :* « Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre fausse délicatesse? et combien l'esprit de la galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes. » A moins donc que leur œuvre ne consiste essentiellement dans la propagation d'une doctrine qui se serait propagée sans eux, par d'autres voies et d'autres moyens, on ne voit pas très bien de quoi nous sommes redevables aux « salons du XVIII[e] siècle. » On a dû s'y « amuser; » on a dû s'y ennuyer aussi; et j'avoue que, pour ma part, je n'aurais aimé fréquenter ni chez M[me] de Tencin, ni chez M[me] Geoffrin. Le temps était d'ailleurs passé d'exercer une influence un peu générale sur l'orientation de la littérature, et à l'exception peut-être de M[me] de Lambert, aucune de ces dames, pas même la chanoinesse, n'avait le goût, l'éducation, le tact, l'originalité qu'il aurait fallu pour cela. Il faut venir en son temps. L'*Andromaque* de Racine, et la *Veuve du Malabar* de Lemierre, sont deux « tragédies » en cinq actes et en vers. Si je préférais la première à la seconde, M. Roustan me demanderait-il de quel droit ou à quel titre? et me sommerait-il, puisque ce sont deux tragédies, de les envelopper toutes deux dans le même jugement de faveur et d'admiration? C'est à peu près ainsi que je « préfère » Julie d'Angennes et l'hôtel de Rambouillet à M[me] de Tencin. Julie a paru en son temps. Nous n'avions que faire de M[me] de Tencin, quand M[me] de Tencin a commencé de réunir autour d'elle ceux qu'elle appelait ses « bêtes; » et il y aurait vraiment un « trou » dans notre histoire littéraire, telle que les événemens l'ont faite, si l'hôtel de Rambouillet n'avait pas existé; mais, en vérité, qu'y manquerait-il si nous n'avions pas M[me] de Fontaine ou M[me] Geoffrin?

On nous pardonnera cette digression : c'est M. Roustan qui l'a provoquée. Mais nous ne la croyons pas inutile et même nous le remercions de l'avoir provoquée : d'abord, parce que s'il va sans dire qu'il y a « salons » et « salons, » cela va bien mieux encore quand on le dit et qu'on le montre; et puis, parce que

nulle occasion ne pouvait être meilleure de protester contre un procédé de discussion qui se répand un peu trop dans notre jeune Université. On feint de croire que ceux qui ne « rendent pas justice aux philosophes du XVIIIe siècle, » en ont de tout autres raisons que celles qu'ils en donnent; et s'ils admirent plus qu'on ne le fait soi-même la langue de Pascal ou l'œuvre de Bossuet, on les soupçonne, et on le leur fait entendre, d'en avoir des motifs étrangers à la littérature. C'est un reproche auquel sans doute on aurait tort d'attacher trop d'importance, mais c'est pourtant une insinuation qu'il ne faut pas toujours mépriser. Je voudrais qu'on eût vu, dans cette digression sur les salons du XVIIe et du XVIIIe siècle, que les raisons que nous avons de préférer les uns aux autres sont purement « littéraires. » « Je ne vois pas pourquoi ce qui était vrai du temps de Mme de Vivonne et de Mlle de Scudéry serait faux du temps de Mme de Lambert ou de Mme de Tencin, et pourquoi M. Brunetière, si enthousiaste pour célébrer les bienfaits des salons du XVIIe siècle sur la littérature, ne trouve que des paroles amères pour décrier les sociétés mondaines du XVIIIe? » Ainsi s'exprime encore M. Roustan, et tout de suite, il me demande si ce serait par hasard que je reprocherais à Mme de Tencin d'avoir prélevé sur la générosité de ses nombreux amans les quelques aunes de velours qu'elle offrait annuellement à ses « philosophes » pour s'en faire des culottes? Non! ce sont là des reproches d'un autre ordre, qui n'ont que faire dans l'expression d'un jugement sur les « salons du XVIIIe siècle. » Mais M. Roustan a répondu lui-même à la question, et ce qui était, non pas précisément « vrai, » mais « opportun, » mais « bon, » mais « utile » du temps de Mme de Vivonne et de Mlle de Scudéry, ne l'était plus, à notre avis, « du temps de Mme de Lambert et de Mme de Tencin, » et ne l'était plus parce que quelques changemens s'étaient produits au cours du siècle, — 1610-1715. — C'est tout ce que nous avons voulu dire, et sans arrière-pensée ni noir dessein, c'est ce que nous croyons pouvoir maintenir. Nous aurons du reste à revenir sur ce point, et sur quelques autres, quand nous aurons prochainement à parler du mouvement de réaction qu'on tente une fois de plus, en ce moment même, contre la « littérature du XVIIe siècle, » pour la déposséder de sa primauté littéraire, et surtout pour lui substituer dans l'enseignement des humanités la littérature du siècle suivant.

III

J'arrive au dernier chapitre du livre de M. Roustan, qui n'en est ni le moins neuf, ni surtout le moins important : c'est celui qu'il a intitulé : *Les Philosophes et le Peuple*. Là, en effet, et non ailleurs, gît, si je puis ainsi dire, le mystère de la « communication, » de la « propagation, » et de la « réalisation » des idées par les faits. Comment les doctrines des « philosophes » se sont propagées parmi la noblesse ou dans la bourgeoisie, rien au total n'est plus facile à dire. Je remarquerai cependant, qu'en ce qui regarde les rapports des « philosophes » et de la « bourgeoisie, » M. Roustan eût pu pousser un peu plus avant son enquête, je veux dire jusqu'à des couches sociales plus voisines déjà du peuple que ne le sont Mathieu Marais ou l'avocat Barbier. Un texte infiniment précieux à cet égard, — et dont je me suis étonné plus d'une fois que les historiens de l'esprit public au XVIII[e] siècle n'aient pas tiré un meilleur parti, — ce sont les *Lettres* de Marie Phlipon, la future Madame Roland, à ses amies, les demoiselles Cannet. La condition de la jeune fille est modeste, et son père, le graveur, est presque un ouvrier. Si nous rangeons dans le « peuple, » selon la définition de Voltaire, « tout ce qui n'a que ses bras pour vivre, » les Phlipon sont du « peuple » autant qu'on en puisse être sans l'être tout à fait. C'est ce qui rend ces lettres si intéressantes. Par la plume d'une jeune personne extrêmement intelligente, elles expriment pour nous, à la veille de la Révolution, l'opinion philosophique de la toute petite bourgeoisie. Dans un monde où d'habitude on ne lit guère, par la bonne raison qu'on n'en a guère le loisir, ces *Lettres* nous apprennent jusqu'à quel point de profondeur ont pénétré les doctrines des « philosophes » et les jugemens qu'on en fait. « Nous nous sommes beaucoup entretenus de Voltaire, écrit Marie Phlipon, le 3 mars 1778, en rendant compte « aux deux amies » de la visite d'un ami commun. Nous pensons tout à fait de même sur le compte de ce personnage célèbre : nous l'admirons comme poète, comme homme de goût et d'esprit, *mais nous ne lui donnons qu'une autorité très bornée en politique et en philosophie*. » Ainsi Marie Phlipon, qui n'est point une « demoiselle, » a son opinion sur Voltaire, et elle a fait son choix dans Voltaire. On ne cite point cependant Marie Phlipon, — ou

bien rarement, — parmi les témoins de la propagande philosophique dans les années qui précèdent la Révolution, et elle n'est, je crois, pas même nommée dans le livre d'Aubertin, par exemple, sur *l'Esprit public au XVIIIe siècle*. Ce serait des lettres de ce genre et des *Mémoires* qu'il nous faudrait essayer de retrouver dans nos archives de province. Nous n'avons guère jusqu'à présent, sur les « rapports des philosophes avec le peuple, » que des témoignages « bourgeois. »

Les philosophes d'ailleurs ont-ils eux-mêmes eu l'idée de s'adresser au « peuple, » je veux dire à la foule ou au nombre? C'est une question qu'il ne faut pas confondre avec celle de savoir ce qu'ils ont pensé du « peuple ; » et M. Roustan n'a pas toujours évité la confusion. Il s'est donné beaucoup de mal pour justifier Voltaire sur quelques endroits de sa *Correspondance*, et il n'y a pas complètement réussi. La violence de l'expression a sans doute plus d'une fois, surtout dans la *Correspondance*, dépassé la vraie pensée de Voltaire; et il est plus humain, — c'est sa gloire, — que quelques boutades ne le donneraient à croire. Mais sa véritable opinion sur le peuple est bien celle qu'il exprime dans un passage souvent cité de sa lettre à Damilaville, datée du 1er avril 1766 : « Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant d'être philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorans. Si vous faisiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes : cette entreprise est assez forte et assez grande. » Il n'y a pas ici de « boutade, » et Voltaire ne s'amuse point. Si, dans le long article de Damilaville, — c'est l'article *Population* de l'*Encyclopédie*, — il a noté, pour le contester, ce qui regarde « l'instruction populaire, » c'est avec intention, et parce qu'il lui paraît « essentiel, » comme il le dit, — « essentiel » et non pas seulement « avantageux » ou « utile, » — qu'il y ait des « gueux ignorans. » Je crois qu'à l'exception de Rousseau, peut-être, et de Diderot, c'est le sentiment commun des « philosophes » sur l'article du peuple. Nous nous en serions aisément rendu compte si nous nous étions tout à l'heure attardés dans les « salons » et

que nous eussions demandé leur acte de naissance aux brillans causeurs qui en sont l'ornement. Quand ils sortent du peuple, comme par exemple Marmontel, né paysan, ils ne manquent pas au besoin de s'en enorgueillir, dans les grandes occasions, mais, dans l'ordinaire de la vie, leur souci quotidien n'est que de recouvrir, pour ainsi dire, leur origine, et ils n'ont garde de se « solidariser » avec ce peuple dont ils sont. Ils souhaitent donc de tout leur cœur, qui est quelquefois généreux, que le « peuple » ne meure pas de faim ; ils souhaitent qu'on l'instruise, ou plutôt qu'on le dégrossisse, en le libérant de ses préjugés et de ses superstitions ; ils souhaitent qu'un peu de bienveillance et même de sensibilité s'insinue, pour les rendre plus faciles, dans les rapports des hommes entre eux : ils souhaitent, qu'à défaut de la Cour, l'accès des Académies et celui des salons soit largement ouvert « au mérite, » mais à vrai dire, le « peuple » ne les intéresse pas comme « tel ; » ils n'en font point encore une « classe » de la société de leur temps. Le « peuple, » c'est pour eux le réservoir commun et inépuisable où la nation trouve toujours les serviteurs dont elle a besoin. On était « peuple » hier, on ne l'est plus aujourd'hui ; nos fils ou nos petits-fils le redeviendront peut-être demain ; et c'est pourquoi, d'une manière générale, on ne peut pas dire des « philosophes » qu'ils se soient adressés directement au peuple.

Comme ils n'ont pas tous des « charrues, » ni des terres à faire valoir, ils n'ont pas du peuple une opinion tout à fait aussi défavorable que celle de M. de Voltaire. Mais je ne crois pas qu'aucun d'eux, en réalité, pas même Diderot ou Jean-Jacques, ait écrit « délibérément » pour le peuple, et d'une manière que l'on puisse reconnaître ou signaler dans leur œuvre. Ils ont écrit, comme tous les écrivains, de presque tous les temps, pour « le public lisant, » et la question de leur influence est donc ainsi ramenée à celle de savoir quelle était la composition et l'étendue de ce « public lisant ? » Le « peuple » au XVIII[e] siècle a-t-il lu les écrits de nos « philosophes ? » « Tout le monde lit à Paris, écrivait un Allemand à la fin du siècle. Chacun, surtout les femmes, a un livre dans sa poche. On lit en voiture, à la promenade, au théâtre, dans les entr'actes, au café, au bain. Dans les boutiques, femmes, enfans, ouvriers, apprentis lisent. Le dimanche, les gens qui s'assoient à la porte de leurs maisons lisent ; les laquais lisent derrière les voitures,

les cochers lisent sur leurs sièges; les soldats lisent au poste, et les commissionnaires à leur station. » Les commissionnaires et les cochers font, je pense, partie du peuple! Et que lisent-ils? des *almanachs*, sans doute, ou les romans de la *Bibliothèque Bleue*, mais peut-être aussi quelques-uns de ces volumes ou quelques-unes de ces brochures que font paraître les « philosophes, » quelques-unes de ces « feuilles » ou de ces facéties qui remplissent les dix ou douze volumes des *Mélanges* de Voltaire. Le peuple, en France, semble avoir toujours eu le goût de la lecture, et déjà, même sous l'ancien régime, l'école primaire avait fortifié ce goût. Nous ne comprenons pas toujours, mais nous lisons quand même! Le « cocher sur son siège » ne comprend guère les raisonnemens économiques de l'*Homme aux Quarante écus;* et, n'y ayant rien, ou peu de chose, en dehors d'une diatribe contre Rousseau, dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, nous ne voyons pas bien ce qu'y ont trouvé les « commissionnaires » de ce temps-là! Mais, quoi qu'il en soit, ce que nous pouvons affirmer, c'est que les plus retentissans des écrits de nos « philosophes » ont pénétré plus profondément que l'on ne le croit dans les couches populaires du XVIIIe siècle. Le « peuple » qui a fait la Révolution n'a pas toujours compris les « philosophes, » — et encore ceux-ci sont-ils toujours si difficiles à comprendre? — mais il les a lus, et comme on l'a vu par l'opinion de Marie Phlipon sur Voltaire, on peut dire qu'au moins a-t-il parfaitement discerné en eux ce qu'il y avait de sympathie ou d'indifférence relative pour ses propres maux.

M. Roustan insiste avec raison sur un autre point. « En ce temps-là, nous dit-il, la puissance d'extension de l'idée est très grande, parce que les contacts entre citoyens sont plus fréquens [que de nos jours] et plus intimes. Les associations de toute sorte n'ont jamais été aussi multipliées ni liées aussi solidement depuis l'ère moderne : le citoyen qui fait partie de son comité, de quelques sociétés de solidarité ou de bienfaisance, est plus isolé de nos jours que ne l'était le membre d'une corporation, religieuse, d'une communauté d'arts et métiers. » Et il ajoute: « Tenons compte, en outre, de ce détail que nos ancêtres vivaient beaucoup plus que nous dans la rue. C'est une vérité qui été définitivement établie: au village, la place publique mérite beaucoup plus ce titre qu'à l'époque actuelle. » Et voici encore un témoignage qu'il emprunte à Mallet du Pan: « J'ai

entendu Marat, en 1788, lire et commenter le *Contrat social* dans les promenades publiques, aux applaudissemens d'un auditoire enthousiaste. » C'est une voie par laquelle se sont « propagées » les idées, et, d'autant que la parole a plus d'action que l'écriture, je ne sais si cette propagande par le commentaire oral n'a pas pénétré plus profondément que ne fait aujourd'hui la lecture de nos journaux, ou celle des « discours » et « déclarations » qu'à grands frais nos ministères font afficher sur les murs de nos communes.

Je ne me dissimule pas, après cela, que sur cette question des « rapports des philosophes avec le peuple, » M. Roustan n'a rien apporté de décisif. Mais on ne lui en saura pas moins de gré d'en avoir montré toute l'importance. « L'opinion, écrivait Voltaire en 1766, gouverne les hommes, et les philosophes font petit à petit, changer l'opinion universelle.,. » et ailleurs : « Il faudra bien pourtant que les Welches arrivent à la fin... car l'opinion gouverne le monde, et les philosophes, à la longue, vergounent l'opinion; » et ailleurs encore, en 1767 : « Encore une fois, c'est l'opinion qui gouverne le monde, et c'est à vous, philosophes, de gouverner l'opinion. » Mais quelques « philosophes » plus sceptiques, pensent que cette opinion même est une opinion de « philosophes, » ou d' « intellectuels; » et ils aimeraient qu'on en fît la preuve. On n'aura point de peine à la faire pour les « bourgeois » ou les « gens en place. » Nous concevrons très aisément qu'une « opinion » de Voltaire ait modifié, sur une question de morale ou de politique, l'opinion de Turgot ou celle de Malesherbes, et nous ne serons pas étonnés de retrouver sous la plume de Beaumarchais, je veux dire de l'horloger Caron, une « opinion » de Diderot. Mais « le peuple? » et toujours « le peuple? » c'est-à-dire le nombre, et c'est-à-dire la force, où est la preuve d'une influence qu'aurait exercée sur ses résolutions, ou sur ses mouvemens, une opinion d'Helvétius ou du baron d'Holbach? A-t-il eu besoin d'eux pour trouver, sous l'ancien régime, sa situation lamentable? et ses revendications ne sont-elles que celles que les « philosophes » ont insinuées ou approuvées? Telle est la vraie question, la question capitale, la seule question, — et d'ailleurs, la question insoluble. La philosophie des *Idées forces* ne nous a pas encore expliqué comment, dans quelles conditions, sous quelles influences, les idées se transforment en motifs ou en

mobiles d'action, et l'histoire ne nous a pas montré comment, en se « dénaturant » ou en se « vulgarisant » pour s'approprier aux exigences « populaires, » elles conservaient cependant leur vertu.

C'est en ce sens, et de ce point de vue que l'on peut dire, en revenant au livre de M. Roustan, qu'à la vérité nous savons, ou nous ne sommes pas très éloignés de savoir tout ce que nous pouvons savoir sur les « rapports des philosophes » avec les salons ou les favorites, et de ce genre de recherches, — il est très bon d'en avertir les gens, — on ne nous rapportera désormais rien que d' « anecdotique, » et de négligeable en un sens. Que pourrions-nous faire d'une anecdote de plus sur l'égoïsme de Fontenelle, ou sur l'avarice de Voltaire? Les rapports des philosophes avec le pouvoir, ou avec une petite bourgeoisie « qui travaille de ses mains pour vivre, » nous étaient moins connus, et même je crois avoir montré que l'on se méprenait sur la nature des premiers. Le livre de M. Roustan, à cet égard, nous aura certainement appris beaucoup de choses. Mais c'est assurément sur la question des « rapports des philosophes avec le peuple » qu'il est, si j'ose ainsi dire, le plus « renseignant » et le plus « suggestif. » Oui! dans quelle mesure « l'opinion gouverne-t-elle le monde? » Combien connaissons-nous d'exemples de « philosophes » qui aient fait « changer l'opinion universelle? » Un Voltaire même a-t-il le droit de dire : « J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin? » Où sont les preuves que « l'opinion universelle » ait changé, je dis d'un iota, sous l'influence de la philosophie? Jusqu'à quelle profondeur a-t-elle pénétré dans le peuple? et pour quelle part enfin, puisque c'est de là que nous sommes partis, son influence est-elle saisissable dans l'histoire de la Révolution?

A cette dernière question, et même aux précédentes, puisque M. Roustan fait à peu près les réponses que nous indiquions il y a vingt-huit ans, nous ne les trouverons pas mauvaises; et ces quelques points sont de ceux où nous n'avons point changé d'avis. Laissant donc de côté le problème général, philosophique et historique, de la « communication » des « idées, » et de leur transformation en faits, nous dirons, aujourd'hui comme alors, qu'on ne saurait disputer aux « philosophes » en général, et particulièrement aux « encyclopédistes » l'honneur, si c'en est un, ou le blâme, si l'on veut les en reprendre, d'avoir été au premier

rang des ouvriers de la Révolution. Si d'ailleurs ils n'avaient point parlé, la Révolution se serait-elle faite sans eux, pour des raisons politiques, ou plutôt encore économiques? On peut le croire, et pour notre part, nous le croyons volontiers. L'histoire est une chose complexe, et toutes choses « étant causantes et causées, » il faut bien qu'on tâche d' « éclaircir » mais non pas de « simplifier » les événemens. Il y a du vrai dans ce qu'on appelait, il y a quelques années, la « conception matérialiste de l'histoire, » mais comment et pourquoi serait-elle toute la vérité? Ce ne sont pas non plus les « philosophes » qui ont créé, pour ainsi dire, les « revendications » révolutionnaires; ils ne les ont pas inventées; et elles sont dans la nature des choses. Mais déjà pourrait-on dire qu'ils ont établi par avance le nombre de ces « revendications, » et qu'ils en ont donné la formule. Je ne suis pas de ceux qui ne voient dans la *Déclaration des droits de l'homme* qu'une prose vaine et déclamatoire. Qui dira le pouvoir d'action de quelques proses qu'on appelle « vaines et déclamatoires? » J'ajoute qu'en même temps que son caractère de précision dans la doctrine, ce sont les « philosophes » qui ont donné à la Révolution son caractère d'universalité. Si le paysan et l'ouvrier n'avaient été mus que par la faim, il n'y aurait pas de « principes de 1789, » et la Révolution ne serait pas la Révolution. Notre amour-propre, ou plutôt notre vanité nationale a pu s'en exagérer l'importance, et peut-être avons-nous cru l'événement plus considérable qu'il ne l'était dans la réalité. On verra cela dans quelque mille ans. Mais cette figure de grand événement ce sont les « philosophes » qui la lui ont donnée, et peut-être est-ce encore là quelque chose. Car, en demeurant strictement, « locales, » d'autres révolutions, comme les révolutions d'Angleterre, sont demeurées strictement « historiques; » ne se sont point, comme la nôtre, proposées à nos méditations, ne comportent pas toute une conception de la vie et du monde. La « philosophie du XVIIIe siècle, » c'est la forme intellectuelle de la Révolution française, et n'est-il pas bon, en dehors de toute autre considération, que l'incohérence des événemens historiques soit quelquefois ramenée à des conditions intellectuelles?

F. Brunetière.

AU SAHARA

I

Aïn-el-Foukani. 20 septembre.

Votre dernière lettre, chère amie qui me connaissez depuis l'enfance, s'informe avec une grâce charmante de mon état sentimental, et veut savoir à tout prix quels sont mes « romans » du Désert.

Madame, une telle question me démontrerait, sans autres preuves, que jamais vos yeux n'ont vu ces parages mornes et beaux. Évidemment, sous quelques tentes nobles, y rêvent des « épouses, » et des vierges aux yeux noirs; mais un voyageur, profane roumi parisien tel que moi, — fût-il en mission officielle comme moi, — *doit* ignorer leur existence. Vous pourriez interroger là-dessus mon hôte, l'agha Ben-Salem... Il y a bien aussi, je l'avoue, des danseuses professionnelles, groupées au *ksar* le plus voisin derrière les murailles de terre sèche. Mais les propos qu'on leur adresse sont trop brefs et trop faciles pour s'intituler « roman »...

Restent les nomades *meskines*, pauvres femmes de chamelier qui fuient épeurées à mon approche, leur voile ramené sur la bouche, en faisant du côté de l'infidèle, —de mon côté, madame, — le grand geste arabe de la conjuration du mauvais regard : « *Khamsa fih aïnek!* — Cinq dans ton œil! »

Ces choses-là refroidissent un peu l'esprit le plus exalté.

— Ya *Sidi*, me disait ce matin le nègre Bahloul, en frottant

mes souliers du pan de son burnous, *ya Sidi*, pourquoi donc habilles-tu ta chaise en femme?

Par le fait, je déployais sur mon vieux pliant très sali un morceau de brocart rose, acheté d'un chef de caravane. Je répondis sans sourire :

— Je l'habille en femme parce que je n'ai pas de femme, ô Bahloul.

Bahloul me regarde, incrédule, cherchant un deuxième sens possible à ma plaisanterie.

— O Sidi, tu es un homme riche; tu pourrais transporter avec toi plusieurs femmes si tu voulais, des épouses et des servantes. Tu pourrais installer, même ici, ton *heurm* (harem). Car celui qui a de l'argent se trouve partout dans son pays; le pauvre au contraire, Sidi, dans son pays n'est qu'un étranger. Je n'ai que trois femmes, moi, Sidi; trois femmes seulement, trois femmes en tout...

Son air piteux me divertit, et me fait oublier le reste de ma colère, — car j'avais succombé toute la matinée aux tentations de ce péché, madame, il faut vous l'avouer. C'est un mal chronique, inévitable en ces contrées dès qu'on a besoin de l'aide indigène : les solutions reculent sans cesse, et, d'où qu'on attende, rien ne vient. De la sorte je passe trop de jours inutiles, sans que le charme d'Aïn-el-Foukani parvienne à bercer ma mauvaise humeur. Aïn-el-Foukani, madame, cela ne vous dit pas grand'-chose; ne cherchez point sur la carte, vous ne l'y trouveriez nulle part, ce domaine de cultures au milieu des sables. Une tache verte dans l'immense étendue rousse. De longs bâtimens blancs, à la mode arabe, que l'agha Ben-Salem fit construire ces années dernières, près d'une fontaine jaillie soudain. Eau neuve, oasis neuve. Les palmiers secouent leurs jeunes panaches au milieu des vastitudes, et les figuiers aux larges feuilles bruissent sous le vent léger du Fedjeur...

Dans une salle basse du corps principal, je gîte depuis un mois sur des tapis fort enviables, et j'y suis servi par Bahloul, mobile visage d'ébène que je vous présente formellement, un peu tard. Il a, pendant ma digression, changé sa mine atrophiée pour un aspect tout triomphal; car le nègre reste un enfant, même s'il est élevé comme celui-ci au poste d'homme de confiance, instruit dans les choses du Koran.

— Tu penses à tes femmes, ô Bahloul?

Bahloul fait *oui*, cinq ou six fois, de sa tête noire enturbannée de mousseline. Il rit avec les barrissemens d'un chameau. Et le voilà qui me vante ses trois « moitiés, » en éloges dithyrambiques :

—*Ya Sidi*, les femmes de Bahloul sont belles ! Le blanc de leurs yeux est aussi brillant que les kauris de leurs colliers. Fatoume surtout, Sidi, se balance en marchant, pareille au pigeon sauvage, et son voile traîne derrière elle... Les femmes de Bahloul, c'est la fleur des jardins d'Aïn-el-Foukani ! aussi la première épouse du seigneur agha, notre maîtresse Lella Aïcha (Dieu lui accorde beaucoup de fils !) les a prises pour suivantes. Mais le soir, Sidi, elles viennent chez Bahloul, dans le gourbi de Bahloul. Elles apportent le couscouss à Bahloul. Et, chacune à leur tour, elles dorment sur le tapis du repos de Bahloul. *Ya Sidi, ya Sidi !*... Louange soit à Allah qui créa la femme !

Une sorte de danse en pirouette soulignait cette effervescence et rythmait les phrases d'allégresse. Mais tout à coup Bahloul s'immobilise dans une pose plus pondérée.

— *Ya Sidi*, moi, ton serviteur, je ne suis pas « l'Arabe. » Je ne cache pas mes femmes, Sidi. Elles sont vêtues avec pudeur, mais leur visage est découvert. La brebis ne doit point se comporter comme la jument noble, ni le chacal comme le lion. Et j'ai confiance en toi, Sidi. Tu es mon père. Tu ne voudrais pas prendre à un pauvre *oucif* la joie de ses nuits et la fraîcheur de son œil.

Tant de phrases inutiles ! Dès le début, je savais qu'il allait me proposer la visite de mesdames Bahloul, chez moi, dans ma chambre. Or n'imaginez pas, je vous prie, qu'il y ait là le moindre intérêt romanesque ou non : car si la femme arabe me semble parfois jolie, — celle qui mime aux chercheurs de plaisir les danses très anciennes, — la négresse me paraît simplement quelque animal familier, gai, folâtre, ne pouvant éveiller en moi aucune perverse curiosité.

Les trois épouses, annoncées pompeusement, se faisaient attendre. Mais je surpris enfin leurs chuchotemens dans le corridor.

— Ouvre la porte, déroule un tapis ! Qu'elles entrent, tes femmes, ô Bahloul !

Elle fut archi-convenable, — j'y insiste, madame, — cette

entrevue dont le *negro* rayonnait d'orgueil. Du reste, j'avais un mentor, le vénérable *khalifah* Cheikh-ben-Amar (sorte d'adjoint, de suppléant à l'agha Ben-Salem), vieillard compétent dans les bonnes gloses du Coran comme en l'art difficile de l'écriture. Et vous voyez d'ici le vieux fonctionnaire assis par terre, drapé dans ses burnous blancs, et moi qui trône sur le pliant, de l'air d'un pacha donnant audience; même le sceptre, — le chasse-mouches, — ne me fait pas défaut, dont les lacis de cuir vert tracent sur un fond de palmier des arabesques singulières.

— *Selamou alekoum!*

— *Alekoum-es-selam!*

Elles sont fort gentilles, les compagnes de Bahloul : toutes jeunes, toutes potelées, toutes rieuses, les lèvres à peine trop accentuées, la chevelure aimablement crépue, et ce regard de jais mouillé qui câline avec soumission. Autour de leurs bras ronds, les cercles d'argent se multiplient. Leur voile ouvert (le mari l'a dit) traîne derrière elles, et leurs corps sont drapés de soie, de belle soie lourde et scintillante comme celle que je maniais ce matin. Évidemment leur maîtresse, Lella Aïcha, veut des suivantes de haut luxe. ainsi qu'il sied à la mère du fils aîné d'un agha.

— O Sidi, mes femmes n'ont pas peur de toi.

Elles rient follement. Elles me demandent :

— Comment vas-tu?

— Bien. Et vous?

— Bien, loué soit Allah! Et toi?

— Bien.

— Bien?

— Bien..

Cela dure ainsi fort longtemps. Leurs paroles sont parfumées. Je ne m'exprime pas seulement au figuré, madame : une légère vapeur sort de leurs voiles, odorante jusqu'à faire pâmer, — et voici qu'elles exhibent, — et voici qu'elles m'offrent, la déposant à mes pieds, une cassolette de benjoin.

— C'est un *selam*, Sidi.

Un selam, un salut, un présent. Mais de qui? Bahloul me fait signe de ne pas interroger davantage. Alors je suppose qu'il s'agit d'un envoi de Lella Aïcha, grande dame que je ne connais point, que je ne verrai jamais, et qui veut de loin souhaiter le bonheur à « l'hôte de Dieu. » Je laisse fumer devant moi la spi-

rale bleuâtre (me voilà non plus pacha, mais idole indoue). On sert du thé. La conversation languit.

— Tu es jolie! ton regard est noir! tes dents sont comme le lait des chamelles!

Tels sont les complimens que ma courtoisie sert aux trois négresses. Elles en paraissent satisfaites, surtout cette Fatoume, la plus amusante, celle qui rappelle à son tendre époux le ramier des oasis.

— Tes joues sont rondes comme la lune!

Ceci leur plaît davantage encore.

– *Saha!* merci, merci!

Vont-elles me laisser libre? Il fait chaud, c'est assez de politesse et d'effort. Mais je compte sans le khalifah, qui tout à coup se trouve possédé, — cela lui arrive souvent, madame, — du diable de l'éloquence. Il profite de la bonne occasion pour adresser un petit discours aux petites mesdames Bahloul. Un discours? Mieux, un sermon. Et le voici qui campe sur son nez ses grosses lunettes de corne. Et le voici qui retire, du capuchon de son premier burnous, son Coran dont la tranche bleue porte l'inscription or et rouge : « Ne me touche qu'avec des doigts purs. »

Justement ce soir, hélas! le bon Cheikh-ben-Amar a les mains propres, — et son âme est blanche.

Alors il lit plusieurs semonces aux trois noires épouses, s'adressant à Fatoume surtout. Et Fatoume baisse un peu ses paupières sur son regard fripon. Comment, comment?... Bahloul aurait-il donc à se plaindre de Fatoume? Écoutez ce fragment du sermon — verset 38, quatrième sourate :

« Les femmes vertueuses sont obéissantes et soumises. Elles gardent soigneusement à leurs maris ce que Dieu ordonne de conserver intact... »

Hem! hem!... Fatoume et les deux autres pouffent sous cape, se heurtent le coude, se clignent des cils; puis elles s'en vont enfin les bras unis, après m'avoir longuement salué.

— Reste avec le bonheur, ô Sidi!

— Reste avec le bien!

— Reste avec la paix!

La paix, je la sens en moi les jours où je n'ai pas la fièvre, et lorsque ne m'exaspèrent pas trop les indigènes mis à ma disposition par l'agha Ben-Salem. Et vraiment, chère madame et

amie d'enfance, je ne vois poindre aux horizons ni anecdote, ni épisode, ni nouvelle — encore bien moins de roman...

II

Aïn-el-Foukani, 28 septembre.

Imprudemment j'ai nommé la fièvre, et peut-être cela me l'a-t-il donnée : depuis quelques jours, je me trouve mal à l'aise — au regret de l'agha Ben-Salem. Car ce personnage espérait me montrer, dans le plus proche *ksar* ou village fortifié, des almées très séduisantes qui viennent d'arriver d'un autre ksar, — hirondelles d'amour vénal qui franchissent en palanquin, sans aucune crainte, les grandes distances du Sahara.

J'ai laissé partir l'agha vers ses plaisirs paradisiaques, et je me repose dans les jardins, sous l'ombre fine des palmiers et des abricotiers dépouillés depuis longtemps de leurs savoureux *mech-mech*. Mon chaouch Ahmed me propose, d'un ton qui vante et glorifie les délices de son pays :

— Désires-tu des roses, ô Sidi? Tu n'as qu'à souhaiter.

Je ne « souhaite » point, mais il m'en apporte par bouquets, de ces roses d'automne, pâles et suaves comme le sourire d'une femme lassée de volupté. Et leur parfum vient en moi comme le parfum de la femme même, — et mon âme s'en grise.

— Désires-tu, ô Sidi, que je te conte la création de la rose? Le désires-tu?

Vous attendez ici, madame, une légende très poétique. Mais, un peu mieux averti, je redoutais du prosaïsme, du prosaïsme sale, qui pis est. J'engageai donc mon chaouch à se taire, — et naturellement il discourut :

— *Ya Sidi*, le Saint Prophète se promenait un jour près de la Mecque en récitant son chapelet; et si grande était sa piété qu'il ne vit pas que le chemin se dirigeait vers une montagne. Il monta, monta la montagne, priant toujours et sans savoir. Je te jure, *ak Rabbi*, que c'est la vérité pure. Mais comme la côte était rude, Sidi, et qu'il faisait chaud, de son doigt le Saint Prophète enleva la sueur de son front et la secoua au-dessus d'un buisson. Oui, Sidi. Et de cette sueur, la rose naquit...

Nous étions seuls, le chaouch et moi, quand il m'avait imposé son récit; nous étions seuls — à la première phrase. Mais chaque

phrase suivante faisait les délices d'un auditeur de plus, serviteur, jardinier, chamelier. Puisqu'on racontait des histoires, des oreilles surgissaient de partout; et les bouches bées écoutaient autant que les oreilles :

— De cette sueur, recommença le chaouch, la rose naquit.

— Tais-toi, Ahmed! fis-je un peu dégoûté.

Mais il ne m'écoutait point, et les autres ne comprirent guère le motif de mon interruption; le contentement de leurs faces était sans mélange assurément. L'un disait :

— Le Prophète mérite toutes louanges!

Le second :

— D'un bon dattier sortent de bons fruits...

Un troisième conclut :

— Gloire à Allah, le Clément et le Miséricordieux, qui permet ces merveilles!

Puis le silence régna, et la poésie revint, ayant un peu lissé ses ailes. L'heure du soir versait sur nous son opulence et sa douceur; entre les branches le désert flamboyait, d'un rouge de fournaise. — Et je vis là-bas, là-bas, procession irréelle, je vis passer des fantômes, des apparitions féminines... Elles glissaient, lentes et légères, comme issues des limbes, confusément blanches, discrètement hiératiques devant cette fulgurance du couchant. Elles défilaient, pareilles aux ombres heureuses d'Orphée, tour à tour cachées par les fûts des dattiers rigides. Et je retenais mon souffle, ne sachant si c'était un rêve, ne cherchant pas à le savoir.

Près de moi, la voix d'Ahmed le chaouch fit, soudain respectueuse :

— Voici les épouses et les filles de l'agha, et les épouses de ses frères. Elles viennent de pleurer sur la tombe des défunts... Elles font ce détour à cause de toi, Sidi.

Le charme subtil se trouvait rompu, et, ma fièvre s'exaltant à cette minute de crépuscule, je me sentis contrarié d'être pour ces formes voilées un objet de dérangement — qui sait? de crainte et de répugnance... Ainsi mon esprit flottait d'une impression à l'autre, tandis que je restais immobile devant le spectacle du soir trop vite changeant — soleil qui baisse — soleil couché — obscurité brusque, intense si je puis dire, tellement différente de nos soirs lents à mourir. Et dans cette obscurité,

madame, se produisit une « aventure » (enfin, enfin ! vous écriez-vous), mais petite, très insignifiante, un peu moins que rien, je vous en avertis.

Faut-il vous la narrer tout de même ?

Une voix rieuse, étouffée (non plus celle du chaouch Ahmed) chuchotait, souffle glissant sur ma joue :

— *Ya Sidi*...

D'abord je ne distinguai personne ; au bout de mon tapis les serviteurs, somnolens, n'avaient pas bougé.

La voix continuait :

— *Ya Sidi*, une beauté t'envoie le *selam*, avec ceci...

En ma main l'on avait glissé une sorte d'étui poli. Je bondis sur mes pieds, malgré ma prostration maladive ; je saisis violemment le bras de mon interlocuteur, — mon *interlocutrice*, plutôt, madame. C'était Fatoume, je m'en croyais sûr. Et je pus du reste le constater, car le bonhomme Cheikh-ben-Amar, l'excellent vieux khalifah, arrivait en cet instant, escorté d'un porteur de torche. — La lumière mouvante et crépitante tomba sur la petite Mme Bahloul...

— *Ya Sidi* Khalifah, s'écria-t-elle candidement, n'aurais-tu pas rencontré en chemin Bahloul mon époux ? Je le cherche partout en grande hâte, pour lui porter le couscouss...

Madame, je vous le jure, si je n'avais gardé dans ma paume le nouveau *selam*, énigmatique objet qui tiédissait au contact de mes doigts, j'aurais cru tout comme le khalifah à la naïveté de cette chaste information conjugale... J'y aurais cru, en dépit de la phrase bizarre murmurée précédemment : et, tout comme le khalifah encore, j'aurais envoyé Fatoume chercher son Bahloul aux cuisines, ou aux écuries, ou au diable.

— Va, ma fille, avec la paix.

Mais la paix, on ne me la souhaitait pas à moi, ce soir. D'après Cheikh-ben-Amar, je méritais d'être querellé.

— O Sidi, s'exclamait-il, par la barbe du Prophète ! Peux-tu, malgré ta sagesse, rester aussi tard dehors ? commettre pareille imprudence ? Tu vas prendre froid, Sidi, tu vas augmenter ta fièvre, tu vas...

Ces reproches duraient encore, mais je ne les écoutais plus. Mon imagination brodait, je vous le confesse, sur ce petit canevas suggestif et mystérieux :

« Une beauté t'envoie le *selam*. »

Une beauté... Il me semblait confusément que tant de discrétion cachait une jolie énigme, — et que cette énigme, par son agrément même, ne pouvait plus se nommer Lella Aïcha, trop mûre épouse de l'agha, à laquelle je croyais jusqu'ici devoir le présent de l'autre jour, la cassolette de terre verte où fumait le benjoin.

« Une beauté t'envoie le *selam.* »

III

Aïn-el-Foukani, 29 septembre.

Plus je réfléchis, madame, plus je trouve étrange le mince événement d'hier.

Il me déroute. Normalement, une intrigue de femmes arabes est toujours confiée à quelque vieille subalterne loqueteuse, dépourvue de tout charme, proxénète pour le bon ou le mauvais motif. L'intervention de la gracieuse Fatoume m'étonne donc à l'extrême... Elle a le droit de prétendre elle-même aux conquêtes, Fatoume; de dire comme dans l'Épithalame : « *Nigra sum, sed formosa.* »

Quel pouvoir occulte, quelle déférence l'amène à jouer ce rôle d'intermédiaire ?

Là-dessus, ma tête se monte ; les princesses des contes féeriques se présentent souriantes à ma fantaisie. Puis je me raille de ma sottise : si « beauté » il y a sous jeu, elle doit être de caste inférieure, — car l'objet reçu en gage est un flacon de verre très épais, incrusté de caractères arabes autrefois dorés. La forme est celle d'un cylindre inégal, barbare. Une large monture de métal adhère encore au goulot où se vissait jadis une capsule, perdue sans doute : on a bonnement étanché l'orifice par une petite cheville de bois, empêchant la fuite d'un parfum turc, âpre et doux.

Voilà ce présent, cet ingénu *selam* qui peut sembler naïf, — et sans doute l'avez-vous jugé ainsi. Si je partage votre opinion ? demanderez-vous. Eh ! mon Dieu, les hommes ont parfois des façons bizarres, toutes masculines, d'apprécier. Je n'attache, certes, nulle importance à ce don puéril, mais je le trouve aimable dans son humilité, — touchant presque.

Il « vaut » certainement le secret qu'on garde aux avances

d'une femme, même lorsqu'on n'y veut pas répondre. Aussi n'en ai-je soufflé mot à mon vieux khalifah, quand tout à l'heure selon ses habitudes, il parut à mon petit lever.

— *Ya Sidi*, ta matinée avec le bien!

— Ta matinée avec le bien, Cheik-ben-Amar!

Les politesses achevées, je le questionnai seulement sur le nombre et l'âge des êtres féminins qui vivent derrière ces portes closes, entre ces murs où je n'ai pas accès. Mais ce fut en vain.

— Par ta tête chérie, excuse-moi, Sidi; ce ne sont pas des conversations d'hommes...

Et comme, changeant mes batteries, je l'interrogeais sur autre chose, — sur la façon dont les habitans d'Aïn-el-Foukani peuvent s'approvisionner de parfums, il répéta sa formule :

— Ce ne sont pas des conversations d'hommes : excuse-moi, Sidi.

IV

Ksar-el-Areg, 2 octobre.

Autre phase, madame

Un geste maladroit et brusque fit tomber l'autre jour sur les faïences dallant mon appartement ce petit flacon, présent d'une belle. Quel enfantillage aussi de garder l'humble cadeau dans mes poches, comme un collégien!

— Ah! Sidi, s'écria le khalifah, par Allah, que t'arrive-t-il?

J'aurais voulu me débarrasser de lui, mais il semblait trop intéressé pour quitter la place. Leste, malgré son grand âge, il se baissa, et ce fut lui qui ramassa cette fiole malencontreuse, dont la cheville de bois s'était séparée au premier choc.

— Hélas! Sidi! Hélas, ton parfum est perdu!

Le parfum turc avait fui, emplissant toute ma chambre de sa véhémente intensité. Et (malgré ses dédains de l'autre jour) Cheikh-ben-Amar flairait cette essence; il reniflait, commentait, dissertait, sans que je comprisse pourquoi pareille conversation était « digne d'hommes » aujourd'hui.

— Quel dommage, Sidi!... Un parfum tellement précieux!... celui-là même dont quelques gouttes comptées coûtent si cher!

Puis il rendit grâces au Puissant parce que la bouteille était intacte.

— D'ailleurs elle paraît solide, Sidi. Elle est précieuse également, très précieuse, digne du trésor du roi Suléïman.

Je crus d'abord (vous l'eussiez cru de même) aux bénévoles exagérations chères à ce pays. — Parfum précieux... Flacon précieux... Quoi, ce verre grossier, cette pauvre chose, d'un goût à ce point primitif? Allons donc! Pourtant le taleb était plein d'assurance, avec un petit air narquois au fond des prunelles, le regard de celui qui sait, ou qui croit deviner. Alors je redoutai soudain des questions dangereuses. L'avouerai-je? Pour sauvegarder mon secret, je préparai mes faux-fuyans avec une duplicité tout à fait musulmane.

Mais Cheikh-ben-Amar ne me demanda rien; si bien qu'après une minute d'attente ce fut moi qui l'interrogeai, au contraire, en affectant un ton léger :

— Que penses-tu, Khalifah? Où fut, d'après toi, travaillé ce flacon? Où fut-il acheté?

Le brave homme souleva ses lunettes pour mieux observer par-dessous.

— Comment saurais-je te répondre, ô Sidi? Que ta magnanimité me pardonne. Mes yeux durant ma vie n'en ont vu qu'un semblable, mais vraiment semblable, Sidi, mieux que ne le sont entre eux les index de tes deux mains. On l'avait rapporté de la sainte Mecque. *Il était de cristal de roche, garni d'or, ainsi que celui-ci...*

Je bondis. Ce n'était pas possible! La princesse des contes de fée ne m'avait pas envoyé ce joyau, — car ce devenait un objet de prix, taillé d'une seule pièce dans une gemme rare, — le cristal de roche conserve en Orient, en Afrique, toute sa valeur matérielle et superstitieuse du moyen âge.

Et les paroles de Fatoume me bourdonnaient aux oreilles :

— Une beauté t'adresse le selam.

Petite intrigue légère, à peine nouée, que je n'avais point cherchée, que je ne voulais pas prolonger sérieusement, et qui pouvait, malgré mon souhait, devenir extrêmement scabreuse... Les habitans de ces régions n'ont pas la facilité de mœurs des contrées voisines du Sud-Maroc : leur jalousie proclame ses droits sanglans, même avant que soit justifiée la moindre vengeance. Une femme poignardée à cause de moi peut-être?... Le ciel m'en préserve, madame! Et puis la belle façon, n'est-ce pas, de reconnaître l'hospitalité que d'aller semer le trouble dans le harem de mon hôte, tout involontairement que ce fût?

Au fond, pourtant, je suis un peu coupable. J'aurais dû me

dire cela plus tôt. la morale était pareille quand il s'agissait d'un objet sans valeur aucune. Et cependant non. Mille fois non.

— Es-tu *sûr*, ô Cheikh-ben-Amar, que ce flacon soit bien d'or et de cristal de roche?

Le vieux bonhomme eut une grimace complexe, équivoque, indéfinissable. L'odeur d'amour de ce parfum sensuel, pénétrant, capiteux, lui révélait-il un secret trop grave? Ou connaissait-il d'autre part un fait qu'il voulait taire? Il rabaissa ses lunettes, toussa, réfléchit, toussa encore. Puis il fit, jouant avec son chapelet :

— *Ya Sidi*, personne n'est jamais sûr de ce que vendent les marchands, de ce que pensent les femmes, ni de ce que le diable peut forger.

Et je n'en tirai plus une seule parole...

Si les marchands « vendent, » ils font parfois profession d'estimer; je songeai qu'un orfèvre pourrait me renseigner de façon moins imprécise. Peut-être le *ksar* où l'agha Ben-Salem étudie les danseuses recèle-t-il le trésor que je cherche: un bijoutier sagace et discret.

— *Ya Sidi*, s'exclama dès ma première question mon chaouch Ahmed, j'ai ton affaire! Avec l'aide d'Allah, je te conduirai chez Moussa-ben-Youssef, le meilleur fondeur de bracelets du Sahara. Tu en seras content, Sidi. Le chemin de sa langue n'est point celui du mensonge. C'est un honnête homme, quoique juif!

L'emphase de mon serviteur était risible. Et comment lui, venu avec moi de Touggourt, connaît-il donc ce Moussa-ben-Youssef? Un tel problème, madame, ne vous surprendrait guère si vous aviez de l'expérience locale, et l'habitude des relations, des alliances et des parentés enchevêtrées depuis la mer jusqu'au Soudan, depuis le Maroc jusqu'en Tripolitaine. Et d'ailleurs, moi qui vous parle, je suis entrain de me tailler ici une belle part de célébrité, grâce à mon chaouch. Dans vingt ans l'on dira encore au sujet de quelque événement : « Ce fut deux saisons avant, — ou après, — que passât ici le Roumi, maître d'Ahmed fils d'un tel, neveu d'un tel, cousin d'un tel. »

Le lendemain nous voilà, le chaouch et moi, galopant parmi les touffes d'herbe sèche, parmi le sable encore brûlant, vers le village fortifié dont les murailles de terre fauve sont couleur de désert. Ksar-el-Areg est tout près d'Aïn-el-Foukani, madame —

cinq heures de trajet ne comptent pas plus que dix minutes chez nous. — Et sitôt arrivés, nous nous rendons sous les arcades brunes où s'ouvrent, antres mystérieux, les échoppes des armuriers, des forgerons, des trempeurs de *mouss*, — fumeuses retraites des besognes du fer et du cuivre.

Une tanière aussi sale que les autres, encore plus réduite comme surface, avait sa porte basse à l'angle de la galerie.

— *Ya Sidi*, fit mon chaouch d'un ton protocolaire, tu vois Moussa-ben-Youssef, orfèvre de réputation, habile en son art, célèbre jusqu'à Stamboul!

Celui qu'on me présentait en ces termes dithyrambiques releva la tête, à peine, sans quitter sa petite enclume posée sur le sol. Accroupi de façon bizarre, il retouchait une épingle ornée, une *richa*, comme si sa vie et celle d'Israël eussent dépendu de ce labeur.

— Salut à toi, Moussa!

Moussa ne bougeait toujours pas, posant et reprenant ses outils primitifs, poinçons tordus, pinces grossières, encroûtés de même que ses mains d'une fine couche de charbon de bois. Les rognures de métal, les copeaux d'argent ou de plomb foisonnaient partout, entre des moules de fondeur et des chaudrons oxydés. L'aide-ciseleur était accroupi vis-à-vis, complice des travaux patiens et barbares qui font battre le cœur des jeunes femmes. Tous deux, ces artisans, étaient vêtus à l'arabe, sauf la coiffure : un léger voile blanc, ne cachant pas la chéchia rouge ni les boucles en papillote. Et c'étaient deux visages pareils, le type du traditionnel Hébreu dans le grand Sud, profils busqués, barbes presque blondes, prunelles vertes, avec cette rudesse qui dérange nos idées sur l'obséquiosité de la race, vue par nous sous d'autres cieux.

Mais ayant enfin, je suppose, pris note de notre arrivée tout en limant son épingle, Moussa-ben-Youssef se prit à se lamenter, sans préambules, sur la dureté des temps. *Rebbi! Rebbi!...* A peine si des chameliers lui commandaient çà et là quelques parures pour leurs femmes! Et puis les traditions se perdaient! Les profanes ne savaient plus distinguer un chef-d'œuvre d'un grossier découpage. L'autre jour, un *mokhrazni*, venu à Ksar-el-Areg, un vil fils de berger, un homme de rien, avait déclaré qu'à Nefta un bijoutier nommé Daoud livrait des *khal-khal* moins chers, et plus beaux que ceux de Moussa!

— Crois-moi, quand on entend de tels blasphèmes, on donnerait sa vie pour un douro !

Le chaouch essayait vainement de lui « remonter le moral. » Sa grande éloquence habituelle trouvait là un bon débouché :

— Rafraîchis ton œil, ô Moussa ! N'écoute pas les calomniateurs, ceux dont le mal déchire la bouche. Assez d'autres voix te félicitent : celui qui est louangé par mille ne peut-être déprécié par un seul !

— Oui, toi, tu es juste... Mais tu n'es pas seul. Je te dis, on donnerait sa vie pour un demi-douro ! pour un *franco !*

Il cédait sur le prix de sa vie comme sur le prix d'un diadème. Cependant, si intéressante que fût sa peine, je songeais à mon flacon. J'empêchai d'un signe Ahmed de redoubler les consolations.

— Moussa-ben-Youssef, le *Sidi Roumi* que tu vois désirerait connaître par toi la valeur de cette petite chose...

Alors le bijoutier, toujours accroupi, se plongea dans un examen minutieux où la pierre de touche joua son rôle, et d'où il résulta ceci : — Du cristal de roche sans tare, — de l'or à je ne sais combien de carats, — et, comme prix d'estimation, malgré l'absence du couvercle, une somme qui me fit bondir.

— Tu l'avais payé moins cher, ô Sidi ? s'empressa de dire Ahmed. Cela ne me surprend pas. Tu es habile et savant, et ta connaissance est plus haute que les hautes tours.

Je l'aurais battu !

Ainsi, ce flacon, c'est bien un objet rare, que la plus élémentaire délicatesse m'interdit de conserver ?

Et le rendre, c'est rompre le fil ténu qui m'attache à je ne sais quoi de subtil et de câlin, à l'enveloppement d'une bonne grâce invisible, mais sensible autour de moi depuis près de quinze jours...

Pourtant je romprai, voilà tout. Mon rôle là dedans est trop équivoque, et ma situation personnelle m'impose des devoirs de tenue. Mais comme la tenue, au désert, n'éloigne pas des admirations d'art, et que l'art y est représenté par les seules danseuses, je vais rejoindre mon agha Ben-Salem dont la séance de Mécène se prolonge depuis l'autre jour.

Ne dites pas que je suis cynique, hélas ! madame et chère camarade. Vous avez voulu, en vraie fille d'Ève, soulever un coin du rideau derrière lequel on dissimule ici les questions fémi-

nines. Sachez-le, il est fait surtout de la crainte d'avoir à exprimer trop de brutalités, ce voile moral, ce continuel silence discret et brûlant...

V

Aïn-el-Foukani, 9 octobre.

Me voici revenu, madame, au domaine dont les murailles blanches abritent la « Beauté » trop prodigue en cadeaux gênans. J'y ai retrouvé ma chambre, et dans ma chambre mes tapis, et dans mes tapis, imprégnant leur laine jusqu'aux moindres fibres, l'odeur du flacon répandu. L'essence turque a rejailli, lors de l'accident, sur les moelleuses arabesques; elle a dû pénétrer aussi les joints des carreaux de faïence égayant le sol; elle emplit la pièce entière de ses persistans effluves. On dirait qu'entre les parois, derrière les portes recloses, elle s'est développée, multipliée pendant mes jours d'absence et de fugue, — peut-être veut-elle m'en punir ?

Elle a commencé déjà.

J'ai respiré voluptueusement, d'abord, ce parfum qui bouleverse les sens, et qui faisait monter à mon cerveau tout le trouble vague de ma vie oisive, chaste malgré mes dires vantards. Je devenais romanesque, sentimental et capricieux comme une guitare espagnole. Vraiment, madame, si la « Beauté » s'était fait annoncer chez moi durant ce premier soir de retour, je ne sais ce qu'auraient valu mes résolutions héroïques. Mais, le second soir, l'accueil eût été peu affable. Une atroce migraine martelait mes tempes. Veille pénible, nuit fébrile, et ce matin, réveil grognon. Aussi n'ai-je plus que cette idée : mettre mes tapis à l'air, et rendre à Fatoume le flacon de la belle inconnue, que je me plais à croire maintenant borgne, bancale et bossue pour mieux étayer ma résolution.

— Bahloul, envoie-moi ton épouse Fatoume, je souhaite lui parler.

Bahloul, très aimable, montre entre ses lèvres foncées le vaste clavier de ses dents ivoirines.

— *Ya Sidi*, tu dis : qu'elle vienne, et elle vient. Tu n'as qu'à commander, Sidi. Fatoume est ta servante; et moi, je suis ton serviteur.

Les heures succèdent aux heures. Déjà midi. Rien. Fatoume

ne paraît nullement, et Bahloul lui-même s'est éclipsé. Sans doute quelque chose en mon air l'aura inquiété, éveillant sa défiance.

Je fais la sieste à l'ombre trop chaude des palmiers. Puis je reviens à mon logis. Personne, sauf mon chaouch affairé, dès qu'il m'aperçoit, à n'importe quelle inutile besogne.

— Connais-tu Fatoume la négresse, la plus jeune femme de Barka ? Réponds, Ahmed. Oui ! Eh bien, va me la chercher. C'est très urgent.

Aussitôt le chaouch Ahmed prend des allures de matamore, presque de héros : Persée allant conquérir Andromède, au péril de sa propre vie.

— *Ya Sidi*, tu veux voir Fatoume ? Elle est là, Fatoume, Sidi ! Elle est là, apportée par moi devant tes yeux !

Ahmed n'était pas revenu ; il n'était même pas parti. Et Fatoume n'était présente que dans sa faconde oratoire. Il faisait des préparatifs, redressait son burnous, sa coiffure, sa ceinture. Un peu plus, il m'eût demandé ma carabine, qu'il envie singulièrement.

— Allons ! dépêche-toi, et ne me laisse pas attendre longtemps.

Des heures passent encore, et encore. Voici la nuit. J'ai eu la visite de Cheikh-ben-Amar, puis celle du khodjah auquel l'agha dicte ses lettres. Mais de mon chaouch, nulle apparence, et c'est seulement à l'heure de la dernière prière que je le découvre, assis près d'un feu de genêt, et discourant avec des cavaliers d'Aïn-el-Foukani auxquels plaît son éloquence imagée.

— Ahmed ! !

Mon accent furieux le fait se dresser sur ses pieds. Il s'approche, la main au front pour le salut militaire.

— Sidi, que le saint Abd-el-Khader-el-Djilani me sèche les membres, si je n'ai pas dit à Fatoume autant de paroles qu'il y en a dans le Koran tout entier. Mais je n'ai pu la décider à venir avec moi, Sidi. Tu sais que je suis vrai, Sidi, tu me connais jusqu'aux plis de ma gandourah ! Enfonce ma tête dans le mur comme un clou s'il y a le plus petit mensonge dans mes paroles, *ya Sidi !*

Il parlait, parlait, avec cette facilité magistrale qui en impose aux nouveaux venus en ces contrées. Et sûrement tout était faux dans son éloquent rapport. Fatoume n'a peut-être

aucune envie de « comparaître, » mais elle n'a pas refusé de répondre à mon appel, car Ahmed ne le lui a point transmis. Pour quel motif, je l'ignore. Les raisons arabes sont un peu comme celles du cœur : nos cerveaux ne les connaissent que mal, et rarement.

Me voici encore livré au doute, et troublé par le parfum capiteux dont ma chambre est imprégnée, — parfum qui grise et fait souffrir.

VI

Aïn-el-Foukani, 14 octobre.

Fatoume, la friponne, est venue quand je m'y attendais le moins, quand j'en arrivais même à ne plus penser ni à elle, ni à sa beauté, ni au flacon de cristal de roche. Depuis deux jours l'attention générale est occupée par une pluie soudaine, aux allures de cataclysme comme toute bonne ou mauvaise manifestation des « élémens » au Sahara. Et cette pluie (contre laquelle la négresse s'était enveloppée d'une grande couverture de laine) a naturellement servi de thème au début de notre entretien.

Fatoume enleva d'abord ses souliers, près de la porte.

— *Ya Sidi*, le bonheur sur ta journée !

— Et le bonheur sur toi, Fatoume !

— *Ya Sidi*, comment est ta santé ?

— Bien, merci.

— Loué soit Allah ! Alors tu vas bien ?

— Bien.

— Qu'il soit loué éternellement. Et tu te sens bien ?

Vous faites réflexion, madame, que voilà beaucoup de verbiage, et qu'on ne parle nullement de la température, comme je l'ai avancé, en ce dialogue de politesse locale. Attendez... attendez... Je dois répondre encore une fois :

— Bien. Merci.

— Si tu es bien, Sidi, je suis bien. Qu'Allah prolonge tes jours à un siècle et affermisse ton bonheur !

Et de rire comme une folle, tandis qu'elle pliait proprement sa couverture de laine ; elle ajouta, les yeux dardés sur moi sous l'abri de ses paupières frangées :

— ... Et qu'Allah bénisse tes amours !

Elle riait, riait, d'un joli rire animal, insouciant. Elle s'installait, assise sur sa couverture, non loin du bord de mon tapis où je somnolais à son arrivée. Elle drapait les plis soyeux de sa *malefa* brochée. Elle rangeait ses innombrables anneaux sur ses poignets, ses *khal-khal* sur ses chevilles, ses bagues d'argent à ses doigts. Et le coin du voile léger qu'elle porte en arrière, tombant de sa coiffure, elle le ramenait, le tournait autour de son bras, avec un geste voulu de coquette un peu coquine. — Là-dessous, les dents blanches, les yeux de jais, la malice d'un très mignon visage noir.

— *Ya Sidi*, excuse ma parole : Bahloul, mon époux, n'est pas là?

Qu'elle le savait bien, l'astucieuse, que Bahloul n'était pas là, et se trouvait à la mosquée pour la prière de *dohor!* Mais elle le demandait ingénument tout de même.

— Il a beaucoup plu, Sidi ; c'est un bienfait d'Allah, qu'il soit loué! Mais la grâce de l'eau nous est parfois donnée trop forte. Le barrage d'El-Akhdra, tu ne l'ignores pas, s'est rompu. On dit que toute la tribu des Beni-Mred a été emportée, avec les chameaux, les bourriquots, les enfans et les femmes. Quel malheur!... Mais Allah l'a voulu... C'était écrit sur le Livre!...

Elle faisait des efforts vains pour prendre un air larmoyant. Et moi je remarquais sous ses draperies, à la hauteur de la poitrine, une protubérance étrange et carrée, qui n'avait certes rien de commun avec les charmes que la Nature lui a concédés. Ce devait être un présent, un salut, — un *selam* encore. Je me levai pour prendre dans ma valise le *selam* précédent, le fameux flacon garni d'or. Mais je ne sais quelle diplomatie me conduisit à ne point le montrer tout de suite, et je m'excusai, poli à mon tour, de ne pas offrir à Fatoume le café traditionnel, ou le thé d'un usage plus fréquent dans le monde féminin.

L'air larmoyant céda soudain la place à l'air hilare :

— Ah! ah! ah! ah!... ah! ah! ah!... *Ya Sidi*, ta servante n'est pas ici pour recevoir de toi des breuvages, mais pour apporter au contraire un peu de plaisir à ta bouche. Par la vénérée Khadidja, mère du Prophète, je l'oubliais, Sidi.

Elle n'oubliait rien du tout, petite créature rusée, provocante, qui s'offrait si j'avais voulu, — en même temps que la boîte de *loukoumes* tirée de son giron.

— C'est de Turquie, Sidi, ce sont les délices du gosier.

N'étant pas celle qui te les envoie, j'ose mieux te dire : Tu ne mangeras jamais meilleurs bonbons!

« Celle qui t'envoie... » Ces mots me parurent prononcés pour servir de transition. J'allais connaître enfin l'origine de la belle dont la munificence me comble de présens et de douceurs. L'homme est bien variable, madame : on l'a dit longtemps avant moi. Ma curiosité réveillée ne supportait plus de rester insatisfaite. J'oubliai ma détermination, sage pourtant, de remettre silencieusement le flacon, d'éviter les questions, les bavardages.

— De *qui* ce présent, Fatoume?

— D'une beauté, Sidi.

— Dis-moi le nom de cette beauté?

— Une beauté, Sidi, plus superbe que le soleil, plus brillante que la lune ou que l'étoile du matin.

Quelle petite négresse agaçante! Et le temps pressait. Bahloul le mari pouvait revenir à tout moment.

— Je ne connais pas ici de beauté, Fatoume.

La gracieuse Mme Bahloul fit la grimace. Voilà de ces gaffes, qu'une femme, même négresse, pardonne assez difficilement.

— Peut-être, Sidi. Mais les murs ont des yeux : *elle* te connaît *Elle* t'a vu souvent quaud tu te promènes dans les jardins. *Elle* te trouve le frère de son cœur : c'est pourquoi elle t'adresse le selam...

— Est-elle, ô Fatoume, la même beauté qui l'autre soir m'envoya ceci?

Je démasquai l'objet avec trop de brusquerie sans doute. Fatoume eut un haut-le-corps. Elle se défia, choquée visiblement aussi de ma phrase de tout à l'heure et de ma vertueuse retenue envers elle. Son bavardage s'éteignit. Elle baissa les paupières d'un signe affirmatif : — « Oui, la même beauté »... Et ce fut sa seule réponse directe; car ensuite, à toutes mes demandes elle se déroba par des faux-fuyans.

— Est-ce donc une grande dame, ô Fatoume?

— Sidi, ses tresses sont admirables...

— Est-elle du sang de l'agha?

— Sidi, ses regards sont comme des feux de joie, sa bouche est comme le fin corail...

Cela pouvait durer longtemps, si Fatoume souhaitait employer seulement la moitié des hyperboles du cru. Je me sentis

à bout de patience; et je tendis violemment, vers les petites mains noires, et la boîte de *loukoumes* et le flacon garni d'or.

— Reprends, reprends tout cela, Fatoume!

Je ponctuai même mon énergie (qu'Allah me pardonne!) de quelques jurons arabes.

— Reprends tout cela!!

Elle me contempla, trois secondes à peine, mais avec quel étonnement, quel dédain félin!... J'ai vu de ces coups d'œil à certaines chattes... Ensuite, comme je prenais ses doigts pour y mettre de force ce qu'elle refusait, elle m'échappa, se leva d'un bond prodigieux, plutôt tigresse maintenant, et s'enfuit en ramassant sa couverture et ses souliers.

Ses rires revenus fusaient dans le corridor, ironique chanson :

— *Ya Sidi*, ah! ah! ah! ah! Reste avec la paix, ah! ah! ah! ah! ah!...

Et moi, ne voulant pas, ne pouvant pas la poursuivre sans être brutal, je demeurai penaud entre la boîte de *loukoumes* qui s'était ouverte et le petit flacon de cristal de roche tombé à terre encore une fois...

Qu'eussiez-vous fait, madame, à ma place? Je pestai, premièrement. Puis, je ramassai le flacon; je le rangeai en maugréant, jusqu'au jour où le ciel favorable me permettra de m'en débarrasser. Puis, j'examinai les *loukoumes*. Puis, ma foi, je mangeai le plus gros de ces morceaux de gelée parfumée.

Il était très bon

VII

Bir-ed-Draham, 20 octobre.

A maintes reprises, depuis l'autre jour, j'ai rencontré Fatoume; mais elle m'évite et disparaît au plus vite derrière quelque porte à moi défendue.

Il y a là du parti pris. Sans doute *on* a renié cette amitié mystérieuse, — et j'aurais mauvaise grâce à m'en plaindre, puisque je désirais la rompre de mon côté. Pourtant, — voyez l'inconséquence! — je voudrais encore m'expliquer avec la petite négresse. Hélas! aucune possibilité de la chercher moi-même dans le *heurm*, — et quant à m'en reposer de ce soin sur autrui, vous savez déjà, madame, la vanité de semblables tentatives.

Une fois hors de vue, le messager s'arrête, transmet sa mission à un deuxième qui la passe à un troisième qui la confie à un quatrième, lequel se décharge sur un cinquième, et ainsi de suite. Tous se désintéressent de la chose. D'où l'expressif proverbe local :

« Si tu charges ton voisin d'aller quérir de la farine, tu te coucheras sans couscouss. »

En tous cas, ce n'est pas ici, à Bir-ed-Draham, puits isolé, que j'ai la moindre chance de joindre la petite Mme Bahloul. Mon campement y reçoit la seule visite du vieux khalifah Cheikh-ben-Amar. Et tous deux nous admirons, très au loin, les murs blancs d'Aïn-el-Foukani, les verdures de l'oasis, tache heureuse sur le désert triste. Nous rêvons, et je délaisse mon travail. Cette saison d'automne qui va poindre m'emplit de sa langueur... Je suis un peu nerveux depuis quelque temps... Et, la nuit venue, je comprends l'épouvante sacrée dont frémirent chaque soir, durant les premiers millénaires, les hommes des vastes espaces où l'horizon se dérobe et fuit...

— *Ya Sidi*, ratiocine le vieux, tout est dans la main d'Allah : la sécurité et le danger, le calme de l'esprit, la paix du cœur...

Ensuite il me conte des légendes. Ou quelquefois, j'ignore comment, par des transitions insensibles, il vient à m'entretenir du mariage, à me vanter les vertus de cette institution sacrée :

— *Ya Sidi*, dès qu'un jeune homme prend femme, le diable pousse un cri désespéré ; ceux de la géhenne accourent. « Qu'as-tu donc, maître? » demandent-ils au Chitane. Et le Chitane leur répond : « Un mortel vient de m'échapper! »

Cheikh-ben-Amar s'interrompt pour rire, parce que je ris.

— *Ya Sidi*, tu t'égaies... Ta sagesse sait qu'en effet le mortel n'échappe pas toujours, et cherche le plaisir dans la demeure des « dorées, » ou sous la tente du voisin... ou de façon pire... Mais du moins les vertueux ont un bon motif de résister à la tentation. Il faut à l'homme le foyer nécessaire.

Je le comprends : le lien familial est « nécessaire » à ces peuples, plus qu'à ceux d'autres contrées. Aussi ne connaissent-ils guère l'état de célibataire, — surtout de célibataire vieillissant. *Væ soli!* Souffrance dont ils prévoient, consciemment ou non, que le fardeau serait trop lourd au milieu des étendues, — déserts de Sahara, de Libye, de Lout, sables d'Égypte, sables d'Arabie, du Néfoud et de Dahna...

Mais je vous fatigue, madame, de ces réflexions mélanco-

liques. Ne ferais-je pas mieux, dites-moi. de vous narrer une séance chez le brave Khalifah, la veille de mon déplacement pour Bir-ed-Draham? Cela remplacerait un peu, je l'espère, les chapitres de mon « roman » interrompu, bien qu'il n'y ait pas le plus léger rapport entre les deux épisodes...

. . . .

. . . .

Madame, ces lignes de points représentent le travail de ma réflexion, après que j'eus tracé la phrase ci-dessus, affirmation téméraire : car est-il certain qu'aucun rapport ne soit entre l'invitation dont m'honora Cheikh-ben-Amar et les avances de la « Beauté? » Je n'en sais rien; je n'en saurai probablement jamais rien. Une ombre de soupçon m'effleure, et s'évanouit, comme sous le soleil la gaze matinale des vapeurs imprécises. N'approfondissons pas...

Bref, un soir, Cheikh-ben-Amar me pria bonnement de venir, le lendemain, prendre sous son toit personnel le *caouah* de l'amitié; il eut soin d'ajouter, non sans orgueil, que souvent l'agha Ben-Salem lui accordait un honneur semblable. Et, lui parti (je me souviens), j'interrogeai Bahloul le nègre sur la famille et les conditions de vie du vieux taleb : la couleur de Bahloul, sa situation d'ancien esclave lui permettent bien des libertés. Il voit tout. Il connaît tout. Il peut entrer partout, à toute heure. Un noir représente moins un homme, pour une femme arabe, qu'un jardinier pour une duchesse, selon le proverbe ancien de chez nous. Les maris jugent la chose ainsi...

Bahloul ne demandait qu'à m'instruire.

— *Ya Sidi*, le Sidi Khalifah possède quatre épouses. Deux sont jeunes, et belles, belles! La dernière est encore dans ses habits de noces (traduisez : mariée depuis moins d'un an). C'est la propre fille du caïd d'El-Fettah, oui, Sidi. Son âge n'atteint pas en années trois fois le compte des doigts d'une seule main.

Vieux brigand de Cheikh-ben-Amar, réchauffant son hiver à ce printemps qui fleurit!

Mais Bahloul poursuivait :

— Le Sidi Khalifah possède aussi des femmes plus âgées : Lella Rougaya et Lella Yamina. Celle-ci, c'est la première épouse, ô Sidi! Elle dirige le ménage, pleine de sagesse et d'économie; sa main droite ne laisserait rien gaspiller, fût-ce à sa main gauche! Et les négresses la servent à genoux.

Bon! il y avait aussi des négresses.

— Oui, Sidi. Pourquoi le Sidi Khalifah n'aurait-il pas de négresses? La meilleure, pour laquelle même il eut des bontés quand elle était jeune, c'est Affia, la mère de ma Fatoume. Et je puis te jurer, Sidi, par la *koubba* de Sidi Abd-el-Khader-ed-Djilani, que nulle part tu ne trouveras une négresse plus travailleuse, sachant mieux blanchir le linge! C'est la perle de la perfection, Sidi...

Dans ce discours prosaïque, reconnaissez, madame, la déférence d'un gendre pour sa belle-mère, et voyez si ce document n'est pas tout en faveur de la polygamie. Peut-être ces multiples belles-mères neutralisent-elles, l'une par l'autre, l'amertume de leur venin.

— *Ya Sidi*, un plus beau trésor encore, ce sont les grandes vertus de Lella Yamina. Qui sait si son mari ne l'autorisera point à t'offrir le café elle-même? C'est alors que tu entendrais les paroles de sagesse tombant de sa bouche!

Je les ai entendues, madame, les paroles de sagesse, — et Lella Yamina m'a versé elle-même le *caouah*, en effet, tandis que la seconde épouse, Rougaya, me contemplait d'un air annihilé, d'un air n'existant pas, comme vous en avez pu remarquer chez certaines « dames de compagnie » trop rabrouées. Lella Yamina, au contraire, c'est une « dame » sans épithète; c'est la maîtresse de maison autoritaire et digne et calme, trônant, ordonnant, se consolant par beaucoup de supériorité d'avoir depuis très longtemps perdu sa jeunesse.

Une chose me frappa d'abord, en pénétrant dans une salle basse de plafond et très longue, pareille à toutes les salles arabes: le regard dont m'enveloppait Lella Yamina. Bien entendu, madame, il ne s'agit guère ici d'œillades galantes, — mais jamais je n'ai senti si vivement l'inquisition d'un *vouloir* humain. Ces prunelles noires fouillaient mon *moi* moral et physique. Elles semblaient chercher au fond de mon être la solution d'une énigme, tandis que les vénérables mains ridées me servaient adroitement le breuvage parfumé, puis me comblaient de gâteaux à la semoule, à l'amidon, à la frangipane.

— Mange, ô Sidi Roumi. Notre maison est à toi! Que la nourriture prise avec nous attire les bénédictions d'Allah sur ta tête et sur les nôtres!

Et les yeux me scrutaient toujours, charbons de jais sous le

turban neigeux. Elle est toute vêtue de blanc, Lella Yamina, de blanc de laine, ce qui indique une vieille femme pieuse, admise en l'honneur de ses ans et de ses vertus à se joindre aux prières des hommes. Mais sa simplicité monastique se rehausse de joyaux, de boucles, d'un diadème, d'un ruissellement de pièces d'or et de reliquaires : ne fallait-il point montrer à l'hôte combien la première épouse est plus « ornée, » plus hautement reine que la deuxième, modeste créature fagotée de soie bleu foncé?

— Par la vénérée Fatimah-Zorah, fille du Prophète, je t'assure, ô Sidi, que ces pâtisseries ne peuvent te faire mal.

Et toujours elle me regardait, toujours son iris noir me jaugeait, m'estimait, — aucun terme marchand ne peut être assez fort pour rendre l'impression que j'ai ressentie. Et le vieux Khalifah tellement bénévole, plein d'admiration pour cette épouse docte et noble qui vous expliquait la sainteté des anneaux d'oreille, inventés par Abraham pour Agar, le vieux Khalifah me semblait inquiet. Sa joie de me voir chez lui se nuançait d'une gêne, surtout quand je me tournais du côté d'une portière tombante, beau djerbi lourd cachant de l'inconnu. A certaine minute, un bruit de conversation passa, un chuchotis, un léger rire... Cheikh-ben-Amar fronça le sourcil. Madame, je crus d'abord rencontrer la jalousie arabe, mise en branle à l'idée de ces petites épouses trop près, bien qu'invisibles au Roumi. Mais voici que je me demande maintenant si le mystère était seulement conjugal, et si — ne riez pas! — si ma « Beauté » n'était pas là, m'examinant derrière ce voile... Ma « Beauté, » celle au flacon, au *sélam* d'or et de cristal toujours en ma possession. A *qui* d'ailleurs l'aurais-je renvoyé, puisque Fatoume, mon unique intermédiaire possible, se dérobe? Quelle maladresse révélatrice, dangereuse, n'eussé-je pas pu commettre en m'obstinant à agir?

Et puis, autre chose aussi, je dois l'avouer, contribue à me faire garder le selam encore : sous ce climat, les meilleurs projets deviennent du passé sans avoir été. On patiente. On attend. Les jours coulent, béats, inertes. Et seule une circonstance fortuite réveille le cerveau qui dort : un petit choc, — la moindre évocation non préméditée : celle, par exemple, de ces jeunes épouses que j'imagine après coup, en vous écrivant, madame. Je les entends, rieuses sous leurs parures, moqueuses, animées. Leurs voix me raillent : « Une autre *femme gardée*, plus belle

que nous, était avec nous derrière le djerbi; la femme dont tu n'as pas voulu comprendre le *selam*, ô stupide Roumi! »

Et, lisant mes divagations, sans doute vous moquerez-vous aussi, madame...

VIII

Aïn-el-Foukani, 23 octobre.

Voici de l'imprévu, certes. Et j'aurais tort si je me plaignais de la monotonie des jours.

Ce matin, revenu à l'oasis, réinstallé dans ma chambre où le parfum subsiste encore, j'entends un colloque près de ma porte et je vois, — devinez, madame! — je vois Lella Yamina, enturbannée, drapée, voilée, mais écartant de la main son voile. La vieille Yamina elle-même, droite sur le seuil.

— *Ya Sidi Roumi*, le salut sur toi!

— Le salut sur toi, *ya* Lella!

Elle semblait trouver normale son arrivée chez moi. Et, pendant nos échanges de politesses, elle s'installait sur le tapis, d'un air de grande dame dont la présence devient naturelle partout, à force d'être une grâce du supérieur à l'inférieur.

Il ne convenait pas, vous l'admettrez, de se montrer plus surpris qu'elle.

— Tu vas bien?

— Tu vas bien?

— Bien.

— Bien.

Mais je me demandais, *in petto*, pourquoi la respectable dame, pieuse et austère, s'était risquée sans une suivante, chose contraire à l'usage, dans mon repaire de Roumi.

— *Ya* Lella Yamina, un peu de thé?

Très ridée à l'heure actuelle, elle dut être jadis d'une beauté fine et fière. Elle est intelligente, extrêmement. Toute proportion gardée à cause des éducations différentes, on la nommerait chez nous une femme supérieure, et l'épithète serait celle qu'elle mérite.

— J'accepte, Sidi, au nom d'Allah.

Vous voyez d'ici le tableau, madame. Je me remets de cet étonnement; je fais les honneurs de mon installation, qui n'est pas à moi, mais à l'agha Ben-Salem, tandis que je m'ingénie

encore à trouver les raisons d'une telle démarche, et qu'*elle*, la visiteuse, me scrute comme l'autre jour de ses profonds yeux noirs. Elle me regarde intensément, — violemment si je puis dire, — et ses calmes gestes dosent le sucre dans le liquide fumant, puis portent à ses lèvres peintes la tasse de breuvage hospitalier.

— *Ya* Lella, un gâteau français, sans graisse défendue?...

La main chargée de lourdes bagues s'allonge lentement, élégamment vers mes petits biscuits poussiéreux. Mon chaouch, sur mon ordre, explore les caisses où dorment peut-être quelques friandises desséchées.

— Par Allah sur toi, Sidi Roumi, ne te dérange pas ainsi.

Quel dédain plisse la vieille bouche, pendant qu'elle retourne au silence coupé de tasses de thé. Nous grignotons des gâteaux à l'essence de rose, apportés finalement par le nègre Bahloul. Et les yeux si vifs, les yeux si noirs, les yeux si puissans de plus en plus me pénètrent. Ils me veulent quelque chose, ces yeux de prudente vieille dame, et peut-être, ce quelque chose, vais-je le savoir, car nos brèves paroles oiseuses ne sont que des préambules : cela s'entend; cela se sent.

— *Ya Sidi Roumi*, excuse ma liberté. Par la vénérée Aïcha, ne pourrais-tu envoyer tes serviteurs voir un peu leur ombre dans les jardins ou dans les cours?...

C'était net. Et sitôt seuls :

— *Ya Sidi Roumi*, ma langue fuira les chemins détournés. Écoute, Sidi. On m'a rapporté que tu louais le bon accueil de notre maison ; et cela seul, par la vénérée Khadidja, m'a donné le courage d'accomplir une tentative qu'on me supplie de faire... Car je ne viens pas en ce lieu pour moi, Sidi, malgré l'amitié que tu mérites et que tu m'inspires. Je viens *pour toi*, et *pour une autre*... Voici du reste le gage dont la vue te révélera mes intentions mieux que toute parole...

Ma stupeur fut grande, madame. Réellement l'ange Djébril serait descendu sur mon tapis, pour me dire cette phrase de Lella Yamina, pour me tendre cet objet qu'elle me tendait, pour me « dévisager » avec ces yeux de braise... non, je n'aurais pas été plus ahuri ! Je n'aurais pas été transporté plus soudainement à ces pays des contes dorés, où les amoureuses inconnues envoient des « signes » à ceux qu'elles distinguent. Aventures qui passent, s'en vont, s'oublient presque,

et renaissent sans qu'on y ait pris garde... Monde légendaire, fantasque, puéril... On s'ignore ; on se retrouve. Les deux moitiés d'un anneau suffisent, ou les deux fragmens d'une pièce de monnaie rompue. Évidemment ici, le « gage » était autre, mais analogue pourtant : car Lella Yamina me montrait une capsule d'or, épaisse et lourde, celle manquant au flacon de cristal qui m'a procuré déjà tant d'heures agitées. Vous devinez, madame? Et moi aussi je compris, trop vite. Et, — sans que je puisse vous détailler leur progression, — ma surprise devint émotion, mon émotion révolte, et ma révolte colère. Et ce fut en français que je m'écriai :

— Par exemple !... C'est un peu fort !...

Peut-être ajoutai-je encore quelques locutions... véhémentes, mais qui n'étaient pas accessibles à Lella Yamina, du moins quant au texte. Pourtant elle discerna mon recul moral, — doublement moral.

— *Ya Sidi*, fit-elle piquée, mais très digne, *ya Sidi*, j'attends tes paroles en langage que je puisse saisir.

J'essayais de me calmer. M'offrait-elle donc, cette Lella, une de ses jolies « co-épouses?... » Supposition ridicule : la première femme, dans les ménages arabes, est un surveillant, un Cerbère que rendent intransigeante les rancunes de sa jalousie et les regrets de sa beauté disparue.

— J'attends, Sidi.

Plutôt que grossièrement impoli, j'aimais mieux me montrer grotesque :

— Dis-moi, ô Lella Yamina, le khalifah ton époux t'a-t-il lu parfois le Koran?

Elle en convint, avec un réel air de craindre mon acheminement vers la folie. Elle était bien curieuse à observer. Moi aussi sans doute.

— Alors, ô Lella, tu dois connaître l'histoire de Sidi Youssef. Dans ma France, certains railleurs bafouent sa vertu : en quoi l'on a tort, ô Lella ! Bien qu'il fût un peu trop réservé au gré de l'épouse de Phitphir (Putiphar), je suis décidé en cette affaire à imiter Sidi Youssef...

Une envie de rire rompit la tension de mes nerfs. Et l'hilarité gagnait aussi Lella Yamina, prompte à saisir les plaisanteries comme tous les Arabes. Mais elle se contint. Elle riposta très sérieusement :

— *Ya Sidi*, vous dites de ces choses, ô hommes, ô hommes! Vous ne les faites pas en vérité. Du reste, sur un point je suis de ton avis, Sidi. L'épouse de Phitphir était une grande coupable, et de même toutes les autres femmes ses amies, qui se tailladaient les doigts par distraction, au lieu de peler leurs oranges, en chuchotant comme tu sais : « Dieu nous garde ! Ce Youssef est beau comme un ange ravissant ! » Oui, Sidi, toutes se montraient coupables, car toutes appartenaient à leurs maris : et ce qui est à l'un ne doit pas être aux autres. Grâces soient donc rendues à Allah qui préserva Sidi Youssef de la turpitude !... Mais pourquoi me parles-tu de Phitphir, et de sa femme, et de Sidi Youssef? Il ne s'agit pas aujourd'hui, entre nous, de la compagne d'un homme... O Sidi, pour qui me prends-tu donc, moi, une femme noble ?... Par Allah sur nous, si j'ai consenti à te rapporter les souhaits d'une jeune vierge désolée, c'est parce qu'elle est libre encore, telles les cavales blanches ignorant les coursiers. Elle est libre, elle meurt pour toi. Et tu voudras l'empêcher de périr...

C'était possible, après tout, madame, — non pas cette mort problématique, tout à fait dans le goût de l'exagération arabe, — mais qu'elle fût vraiment, ma « Beauté, » l'une de ces jeunes filles « qui laissent flotter leur ceinture. » Au Sahara, l'on garde la vierge moins que l'épouse. De plus, elle était de souche supérieure, comme le second *selam* me l'avait indiqué déjà ; sans quoi Lella Yamina n'eût pas joué ce rôle d'intermédiaire qui m'étonnait déjà quand le tenait Fatoume la négresse.

La bonne dame, sous son turban blanc, me guettait. Elle montrait une certitude de me vaincre, et voulait prendre mon silence pour de l'acquiescement.

— O Sidi, reprit-elle d'un ton d'enthousiasme mitigé de réserve et renforcé de conviction ; ô Sidi, une semblable perle est rare, et la beauté à ce degré ne voyage point par caravanes... Tu *la* verras et tu seras ébloui. Sa taille est souple comme un écheveau de soie... Ses pieds sont comme des pigeons blancs... Ses regards sont comme deux étoiles brillant à travers la nuit... Son souffle est comme l'odeur des pommes... Son nom est comme un parfum répandu... Et sa famille est digne des plus hautes !

Elle répétait :

— Des plus hautes !...

Et je compris que la « jeune vierge désolée » était la fille ou

la nièce de l'agha Ben-Salem. Sa fille plutôt, sa fille, princesse du Désert. Mon regard, inquisiteur à son tour, questionnait impérieusement celui de Lella Yamina. Mon visage demandait la vérité, et d'un demi-sourire la vieille dame acquiesçait, sans paroles compromettantes. Il disait clairement, ce sourire : « Oui, *sa* fille. »

Il le disait avec triomphe, avec gloriole. Et moi, madame, ce dernier mérite me rendait plus circonspect. Une enfant, l'enfant de mon hôte... une vraie jeune fille dont la robe ineffleurée devait m'être sacrée. Devenir pour elle l'étranger qui passe, et cueille une fleur et la rejette aussitôt?...

— *Ya* Lella, ne pensons plus à ces choses. Je quitte Aïn-el-Foukani dans huit jours pour le Sud sauvage; j'y reparaîtrai, Allah seul sait quand. Alors que deviendrait-elle, qu'aurait-elle, la pauvre beauté délaissée?

— Elle aurait, ô Sidi, l'heure présente et le souvenir.

La phrase me frappa. Je me sentais faiblir, madame, c'est pourquoi je me fâchai de nouveau. Et me voilà, — j'en rougis, — venu presque aux propos grossiers. En le ksar prochain ne manquaient pas les « belles tresses » dont la facilité n'exigeait ni ménagemens ni remords.

J'eus immédiatement la certitude d'avoir *offensé* Lella Yamina, et cela me dérouta, car en ce pays l'on parle sans scrupule des courtisanes et de leur élégance, comme on le fait des actrices chez nous. Pouvais-je savoir? pouvais-je soupçonner même le malentendu qui depuis le premier *selam* persistait autour de moi? Pouvais-je, ignorant des idées de la femme arabe, pressentir le projet que ces esprits de femmes avaient « tissé, » fil à fil? Je ne fus pas éclairé davantage quand la vieille dame répondit à mon inconvenante sortie :

— *Ya Sidi*, par Allah ! une des « corrompues » que tu vantes se compare-t-elle à une jeune virginité? Le sansonnet plein d'effronterie vaut-il la tourterelle plaintive? Pense à ta mère, *ya Sidi!*

Et comme je me taisais, elle continua, moins offusquée, plus persuasive :

— Sidi, Sidi, aie pitié des larmes! Aie pitié de celle qui mettrait sous tes pieds le trésor de ses attraits cachés, la fraîcheur suave de sa jeune chair et le velours de ses yeux noirs!... O Sidi!...

Madame, dois-je me montrer tout à fait véridique? Je fus sur

le point de céder, ignorant à quoi je cédais. L'on m'apportait malgré moi, bouquet capiteux, les sanglots et les désirs d'une âme nouvelle. J'essayai de me duper moi-même, de croire à ma future force morale. Mille idées confuses se heurtaient en moi. Je respecterais mon sentiment d'honneur envers l'agha Ben-Salem... Cette petite belle (le romanesque est parfois si vif dans sa race) se contenterait peut-être de joies chastes, ou à demi... La bercer dans mes bras, presque innocemment... Respirer sa sombre chevelure, si différente sans doute des nattes huileuses que je connais... Goûter le satin de sa joue et la fleur de ses lèvres...

Et je faillis crier : « Oui. »

Mais je ne le criai pas. Une appréhension me retenait, faite de tant d'instincts contradictoires que l'analyse m'en est impossible. Et cette hésitation devint mon salut, madame : car après une pause, Lella Yamina reprit son discours, me révélant son espérance, — ni plus ni moins qu'un attentat définitif contre ma chère liberté!

— *Ya Sidi*, consens à faire d'*elle* ta femme soumise... L'épouse légitime suit l'époux où il veut; elle reste où il veut. Tu lui permettrais d'obéir encore à la religion d'Allah, car les Français sont nobles et généreux! D'ailleurs, l'on m'a conté, Sidi, que de telles unions n'étaient pas sans exemple, et que...

Je ne vous rapporterai pas la suite de ce discours, madame, pour l'excellente raison que je ne l'entendis ni peu ni prou. Il me fallait secouer ces chaînes avant qu'on pût m'en entraver.

— C'est assez. N'y compte plus, ne m'en parle plus, ô Lella Yamina!

— Ta dernière parole, Sidi?

— Ma dernière parole.

Un petit silence, très éloquent, très net. Puis ma visiteuse se leva, pâlissante.

— Que ta volonté soit obéie! murmura-t-elle sèchement.

Il y avait là, pour elle, plus que l'ennui d'une mission mal réussie. Toute dame mûre, d'Europe, d'Asie ou d'Afrique, s'intéresse aux mariages d'autrui ; elle s'y passionne. Lella Yamina me le fit bien voir en se retirant, très froidement, sans adieu que le strict nécessaire : « Reste avec le bien! » Et moi, dont l'indépendance aurait dû se réjouir, dont la bonne conscience aurait dû tressaillir d'allégresse, je me sentais triste, triste... enfoncé dans un marasme mécontent et amer.

IX

Ghardaïa, 16 novembre.

Épilogue... Oui, madame, comme dans les vieux livres ayant charmé l'enfance de nos grands-pères — les livres naïfs et bénévoles dont les auteurs eussent cru faillir au devoir sacré de leur tâche, s'ils n'avaient prévenu le lecteur du « devenir » réservé par eux à chaque personnage — et que, dix-huit ans plus tard, la petite Mathilde, nouveau-née, épouserait le petit Édouard.

Madame, je n'épouserai personne, — au Sahara du moins. J'ai quitté l'oasis verdoyante d'Aïn-el-Foukani sans projet de retour, et me voici dans un milieu tout différent, presque dans une autre existence. C'est fini. Sans doute l'on fiancera bientôt à quelque caïd ambitieux cette « beauté » qui voulait m'aimer, et dont le cœur, — peut-être, peut-être ne faisons pas trop de roman,... — garde le souvenir très doux des tendresses qui ne furent pas.

Qui ne furent pas?... Je n'en sais rien, je n'en saurai jamais rien. Un souvenir de mon départ me hante comme une énigme brûlante et parfumée. C'était de grand matin, avant l'aube. Les serviteurs, pour rassembler mes bagages, pour faire du zèle, surtout, galopaient dans les couloirs obscurs. Cheikh-ben-Amar me précéda dehors, puis Bahloul, puis mon chaouch Ahmed. Puis il y eut un vide, un moment de calme. Je franchis le couloir à mon tour.

— *Ya Sidi...*

Dans l'ombre, une main de femme, chargée de bagues, avait saisi la mienne.

— C'est toi, Fatoume?

— Sidi, tu pars... Qu'Allah te garde! *Beslama!*

La voix de Fatoume me souhaitait la paix, — *beslama!* — Mais ce petit sanglot, ponctuant le bon adieu, venait-il de Fatoume? Et cette deuxième main mignonne qui prit mon autre main, appartenait-elle à Fatoume?

— *Beslama...*

Cela changeait de timbre. Cela soupirait comme un regret d'amour, parmi la tiède obscurité soudain remplie d'un parfum de femme. Et deux bras frais entourèrent mon cou, mes épaules...

Folle étreinte, sans baiser, mais passionnée, ardente. Les bras

de Fatoume?... Tout cela passa si rapide, pareil aux visions des rêves. Ce cœur qui battait, le cœur de Fatoume?... Et ce corps souple et pliant que moi aussi j'avais serré?...

Pas assez bien serré, — car il glissa de mes doigts tremblans; il s'enfuit, il s'évanouit, invisible dans la nuit; — et pourtant, mes yeux s'imaginèrent distinguer deux claires silhouettes. Fatoume, *et* une autre? Je n'en sais rien, vous dis-je. C'était fini, c'est fini. Ne me parlez point, vous non plus, madame, d'unir sérieusement deux êtres de races si différentes. Votre serviteur sera toujours un Roumi, — un Européen, un Français, un Parisien du XXe siècle, un moderne modernisant. Et toujours *elle* sera la fille des vieux Chaldéens, des peuples errans d'Arabie, cette « beauté » qui voulait m'aimer, et qui sans doute dort là-bas, sous la blancheur de ses voiles, derrière la blancheur des murs crénelés, pendant que je vous écris ceci.

Hélas! se « comprendre » entre femme et homme, chose si difficile déjà dans le cas le plus normal!... Et quand nous avons devant nous une autre origine, un autre sang, une autre religion, d'autres préjugés!... N'insistez point, madame, ni vous, ni Lella Yamina :

— N'en parlons plus.

Terminons cet épilogue, — un épilogue sans conclusion, je le reconnais. Mais rien ne conclut en ce monde. L'espoir et le découragement, la tristesse et la joie sont les molécules éparses de la vie, comme les grains de sable légers sont les fragmens du Sahara. Et nous devons cependant trouver l'apaisante — ou l'amère — résignation.

C'est la grâce que je vous souhaite, madame. C'est le vœu que contenait la dernière parole de Fatoume... ou de ma « beauté. »

— Avec la paix! *Beslama!*

JEAN POMMEROL.

MICHEL LE TELLIER

ET

SON ADMINISTRATION MILITAIRE

I

Dans l'histoire de l'organisation militaire de la France a-t-on rendu à Michel Le Tellier une suffisante justice? C'est le contraire qui paraît vrai. Mais, si jusqu'aujourd'hui l'on a plutôt diminué ou ignoré l'importance de la place, très élevée, à laquelle il a droit, il en faut peut-être attribuer la cause à une confusion qui a pu résulter de la répétition fréquente, à des dates diverses, d'ordonnances et de règlemens concernant les mêmes objets. Il est arrivé aussi que Louvois, ayant assez longtemps été, au secrétariat de la Guerre, l'adjoint et le collaborateur de son père, avant de devenir son successeur, on a, comme pour aider à un traditionnel et classique parallèle, prêté un peu trop largement à l'émule de Colbert une partie des actes de Michel Le Tellier. Peut-être et surtout, enfin, pour pénétrer jusqu'au fond du détail de l'énorme tâche d'un ministre qui ne menait pas très grand bruit, et qui, selon une juste remarque de Bossuet, « paraissait dans les grandeurs humaines sans ostentation et y était vu sans envie, » fallait-il qu'il se rencontrât un érudit aussi patient, aussi attaché à cette étude des origines de notre organisation militaire et, dans ses fructueuses recherches, aussi heureux que l'a été M. Louis André (1). Rempli de docu-

(1) *Michel Le Tellier et l'organisation de l'armée monarchique*, par Louis

mens minutieusement contrôlés et d'une quantité de textes précieux et souvent inédits, le livre, que M. André a récemment publié, paraît avoir épuisé le sujet, si vaste et si complexe, auquel s'est appliquée sa laborieuse persévérance.

En vain, au surplus, prétendrait-on que l'auteur de ce travail retire à Louvois ce qu'il restitue légitimement à Le Tellier; presque toujours une telle assertion serait erronée. Ce que Louvois gardera en propre, c'est l'incontestable honneur d'avoir porté à sa perfection l'organisation de l'armée monarchique. Lorsque, à l'âge de cinquante-deux ans, Louvois, par une mort soudaine, qui parut mystérieuse à ses contemporains, mais dont la cause a depuis lors été nettement éclaircie (1), fut enlevé à son accablant labeur, il avait eu le temps de montrer en leur plein relief non pas seulement ses incomparables qualités d'administrateur, mais encore cette ténacité infatigable et violente qui, au nom de l'omnipotence royale, alors à son apogée, réussissait, dès qu'il l'avait résolu, à briser tous les obstacles. A de semblables résistances, moins aisément aperçues des contemporains, mais, dans la réalité, plus malaisées à vaincre, s'était aussi heurté Michel Le Tellier. Quelque ferme, cependant, que fût sa volonté, au fond non moins opiniâtre que devait l'être celle de son fils, Le Tellier était un politique qui, passé maître dans la connaissance des hommes et des temps, était par là même singulièrement expert « des moyens les plus sûrs pour éviter les inconvéniens dont les grandes entreprises sont environnées. » Ne disposant, par suite du désarroi qui avait suivi la mort de Louis XIII et qui dura longtemps, que d'une autorité et d'une force infiniment réduites, et devant compter avec des difficultés sans cesse renaissantes, il ne se dissimula point qu'il ne parviendrait à les surmonter que par l'assidue pratique de cette temporisation, patiente et avisée, chère à Mazarin, longtemps son protecteur, et jusqu'à la fin son maître et son modèle.

Ce n'est donc pas diminuer les mérites et les services de Louvois que de rappeler ce qu'il dut à son père, c'est les replacer dans leur vrai et juste cadre. Serait-il, en effet, une plus criti-

André. Félix Alcan, 1906. Voyez, en tête de ce volume, la longue énumération des ouvrages et documens consultés par l'auteur.

(1) Malgré cette assertion de Saint-Simon « qu'on sut par l'ouverture du corps de Louvois qu'il avait été empoisonné, » il est scientifiquement établi que le ministre de Louis XIV mourut d'une apoplexie pulmonaire. Cf. Le Roi, *Curiosités historiques*, etc.

quable, voire même une plus détestable méthode que de s'appliquer, pour grandir tel ou tel personnage, à rejeter dans l'ombre ceux qui l'ont précédé ou suivi? Sur ce terrain comme sur tout autre, plus on pénètre dans l'étude des choses, plus il se vérifie que ni les hommes ni les faits, considérés séparément, ne portent en eux tout ce qui a trait au temps où ils ont vécu, et qu'on ne peut vraiment les comprendre qu'à la condition d'étudier les faits dans leurs antécédens et les hommes dans les actes de leurs prédécesseurs et de leurs contemporains.

Ce que nous disons de Louvois ne serait pas moins exact pour Michel Le Tellier lui-même. Si Louvois doit beaucoup à son père, il ne faudrait pas, d'autre part, oublier que Le Tellier avait eu un devancier, qui s'appelait Richelieu. C'est à Richelieu que remonte cette grande et belle ordonnance de 1629, si complète, si bien étudiée, qui, dans son texte même ou dans ses annexes ultérieures, contient en germe, et plus qu'en germe, presque toutes les réformes dont, jusqu'à ce jour, on avait, en bloc et presque exclusivement, glorifié Louvois. Point par point, en effet, il serait aisé de démontrer qu'aussitôt que Richelieu eut résolu d'exercer, dans la lutte engagée par les États protestans contre la prépondérance de la maison d'Autriche, une action qui devait être décisive, il se rendit le compte le plus précis et le plus clairvoyant des mesures qu'il était urgent et indispensable de prendre pour avoir des effectifs de plus en plus nombreux et solides, les discipliner, les armer, les nourrir, les vêtir, les loger, les payer, et surtout pour les mettre entièrement dans la main du Roi. Ce qui reste vrai, c'est la très grande part que Michel Le Tellier eut, avant son fils, à la transformation « des troupes de Louis XIII, hirsutes et farouches, » qui triomphèrent, cependant, à Rocroi et sur tant d'autres champs de bataille, « en une armée souple, lisse et obéissante, » qui devint le prototype des armées modernes. Mais quelle qu'ait été la gravité de l'atteinte portée par la Fronde à l'œuvre politique et militaire de Richelieu, ce serait une trop sensible omission que de ne pas insister sur ce que Le Tellier, appelé par Mazarin au secrétariat de la guerre, dut au grand ministre dont il poursuivit, avec une énergique persévérance, l'œuvre d'organisation, que Louvois devait encore étendre et améliorer.

Pour s'en assurer, il suffirait de se souvenir que ce fut en qualité d'intendant de l'armée d'Italie que Le Tellier, en veillant

avec un zèle infatigable et toujours clairvoyant à l'exécution des ordonnances antérieurement mises en vigueur par Richelieu, apprit son métier de futur secrétaire d'État de la guerre. N'était-ce pas, d'ailleurs, Richelieu qui avait envoyé des intendans auprès des commandans d'armée, aussi bien qu'auprès des gouverneurs de province, pour avoir, selon ses propres expressions, l'œil à l'exécution des ordonnances, à l'exercice de la justice, au service du roi et au soulagement de son peuple (1)? Aussi serions-nous bien près de réclamer en faveur de Richelieu une notable part de cet éloge adressé à Le Tellier par son récent et savant historien : « Il a réussi à constituer un système nouveau, imparfait encore sur certains points, mais dont les bases sont solides et qui doit rester à peu près immuable jusqu'à la Révolution. Il a dessiné l'instrument, l'a construit pièce par pièce, et lorsqu'il l'a cédé à son fils Louvois, celui-ci n'a eu qu'à le compléter, à le polir, à le perfectionner. »

II

Comme la plupart des hommes dont la royauté française se plut à faire ses conseillers, Michel Le Tellier était issu de cette bourgeoisie laborieuse et instruite qui, pour s'élever à la situation dont elle était ambitieuse et dont elle fut de plus en plus consciente d'être devenue digne, eut tout autant besoin de s'appuyer sur la toute-puissance du monarque que le pouvoir royal d'avoir recours à ses lumières et à son dévouement pour s'assurer une omnipotence, qui, avec Louis XIV, atteignit son apogée.

Les ascendans de Le Tellier, après avoir acquis quelque fortune dans le commerce, avaient pénétré dans ces offices de judicature qui, peu à peu, effaçaient ou dissimulaient la prétendue tache originelle, que Saint-Simon éprouvait une sorte de joie si amère à leur reprocher du haut de son aristocratique orgueil. Arrière-petit-fils d'un notaire au Châtelet, petit-fils d'un maître des comptes, fils d'un conseiller à la Cour des aides, Michel Le

(1) L'article 81 de l'ordonnance de janvier 1629 prescrit expressément : « Que nul ne puisse être employé ès-charges d'intendant de la justice ou finances que nous députons en nos armées ou provinces, qui soit domestique, conseil ou employé aux affaires ou proche parent des généraux desdites armées ou gouverneurs desdites provinces. »

Tellier avait acheté, en 1624, une charge de conseiller au Grand Conseil; il avait ensuite occupé les importantes fonctions de procureur du Roi au Châtelet de Paris; puis il était devenu maître des requêtes. En cette dernière qualité, il avait accompagné en Normandie le chancelier Séguier afin d'y coopérer à la répression de la révolte des *Va-nu-pieds*. Dans cette mission comme dans tous ses précédens emplois, il avait montré la plus souple intelligence, une puissance de travail peu commune, une expérience consommée, beaucoup de prudence naturelle et acquise, un air de civilité agréable et modeste qui excellait à dissimuler les visées d'une ambition toujours en éveil, mais sachant attendre pour « choisir ses momens et aller à ses fins » avec une adresse incomparable; en un mot, et on le disait déjà de son temps, il était « la politique même. »

Par ce passé, et surtout par ses dons de nature, ses qualités d'esprit, ses connaissances à la fois très variées et très précises, Le Tellier était donc tout désigné pour devenir un de ces intendans de police, de justice et de finances, que Richelieu armait, par délégation, de l'omnipotence royale, bien sûr d'avoir en eux, au gré de son inflexible volonté, des instrumens de règne, quotidiennement dominés par la crainte, sans cesse entretenue et ressentie, d'encourir sa redoutable disgrâce, et au besoin surexcités dans leur zèle par les blessures d'amour-propre ou les durs propos que ne leur ménageaient point les grands seigneurs, qu'ils avaient mission de réduire et chez lesquels l'orgueil de la race devait survivre à la réalité de la puissance (1).

L'intendance de l'armée d'Italie étant devenue vacante par suite de la captivité de d'Argenson, le titulaire, Michel Le Tellier, appuyé par le surintendant des finances, Claude de Bullion, fut appelé à faire l'intérim du prisonnier. Dès son arrivée en Piémont, Le Tellier entra en relations suivies avec Mazarin, alors chargé d'affaires de France auprès du duc de Savoie, et n'aurait même pas été, dit-on, sans lui consentir quelques prêts d'argent. En tous cas, par l'aide que lui prêta Le Tellier dans de délicates négociations avec la Cour de Turin, Mazarin reconnut très vite chez le nouvel intendant des qualités qu'il devait d'autant plus apprécier qu'avec un moindre

(1) C'est ainsi, au dire de Voltaire, qu'un jour « le comte de Grammont, voyant Le Tellier sortir du cabinet du roi, le comparait à une fouine qui sort d'une basse-cour, en se léchant le museau teint du sang des animaux qu'elle a égorgés. »

génie politique et plus de probité personnelle, elles se trouvaient fort voisines de celles du futur premier ministre. Dans ce même poste, Le Tellier acquit une parfaite connaissance des rouages et des défectuosités, l'on pourrait dire des vices, si graves, de l'organisation militaire d'alors. Bref, cette amitié de Mazarin et ces services rendus à l'armée d'Italie devinrent pour Le Tellier l'origine et le fondement de sa fortune et de celle de sa famille : « Le cardinal Mazarin, rapporte Louis XIV dans ses *Mémoires*, m'avoit souvent dit qu'aux occasions les plus délicates, il avoit reconnu sa suffisance et sa fidélité; et je les avois moi-même remarquées; il avoit une conduite sage et précautionnée et une modestie dont je faisois cas. »

Lorsque Le Tellier arriva en Italie, il y trouva une armée qui, dès sa première inspection, lui permit de mesurer la différence profonde existant entre les règles spécifiées par les ordonnances et règlemens, rappelés dans la commission dont il était porteur, et la réalité. « Quand messieurs les ministres, dit-il dans une de ses lettres, ont ordonné quelque chose pour une place, ils ont fait tout ce qu'ils peuvent pour le service du Roi, mais leurs ordres ne produisent pas toujours, à point nommé, le secours qu'ils ont désiré procurer à des gens en nécessité. » C'était à rendre mieux obéies et plus efficaces les instructions ministérielles, les volontés royales, qu'il allait, pendant plus de deux ans, travailler avec la plus assidue persévérance.

Autant, au point de vue militaire, la guerre de Trente ans, — hormis la chaude alarme de la prise de Corbie, — avait pour la France été féconde en victoires, qu'allaient récompenser les résultats presque inespérés des traités de Wesphalie, précurseurs de ceux des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue, autant aussi, comme on le sait, cette longue période belliqueuse abonda, pour les contrées qui eurent à en subir les ravages, en calamités, en misères de toute sorte. Rien davantage ne saurait en donner l'impression, le sentiment que cette œuvre, toute pleine d'une pitié, ironique et amère dans son indignation à peine voilée, que le génie profondément observateur de Callot imprégna d'une vie si intense qu'elle a survécu tout entière au temps écoulé. Dans les saisissantes et inoubliables gravures, où il a représenté tous les maux de la guerre d'alors, ce ne sont que maraudes, vols, pillages, incendies, profanations, orgies, meurtres, supplices, abominations de toutes sortes, — en un mot,

tous les méfaits et tous les crimes. C'était là la vie même des bandes de soudards que les princes de l'Europe se disputaient, à prix d'or, pour renforcer leurs troupes, à peu près conduites, payées et nourries de la même façon, et qui, formées presque exclusivement de gens sans aveu et d'incorrigibles vagabonds, la plupart enrôlés de force et sous la menace des galères, semaient sur leur passage la désolation et la ruine, et souvent aussi la peste et les pires épidémies. L'on connaît cet axiome qu'on ne songeait guère à contester : « Quand l'enseigne chevauche, elle ne doit rien payer sur les champs, » autrement dit qu'au paysan, on avait le droit de tout prendre, de tout imposer, de tout faire. « Il y a dix ans, écrivait, vers cette époque, Omer Talon, que la campagne est ruinée, les paysans réduits à coucher sur la paille, leurs meubles vendus pour le payement des impositions auxquelles ils ne peuvent satisfaire et que des milliers d'âmes innocentes sont obligées de vivre de pain de son et d'avoine et n'espérer d'autre protection que celle de leur impuissance. Ces malheureux ne possèdent aucuns biens en propriété que leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu être vendues à l'encan... »

Ces traits étaient communs à toutes les armées d'alors, et le corps français qui guerroyait en Piémont fournissait son contingent à ces désordres, à ces pillages, à ces malversations. Sans désemparer, Le Tellier, dès le premier jour, s'employa à y mettre un terme. A peine est-il arrivé qu'il fait des exemples : « Deux cavaliers, écrit-il, ayant été arrêtés à Carmagnole, saisis de la marchandise qu'ils avaient volée le même jour, je m'y rendis le dernier jour de ce mois, au soir; le lendemain, premier du courant, instruisis leur procès et les jugeai avec les officiers des régimens de la garnison, et les fis exécuter l'après-dînée. Leurs corps sont aux avenues des grands chemins pour la satisfaction du pays et servir d'exemple aux autres. » Sans cesse Le Tellier parcourt la contrée, rendant cette justice sommaire et expéditive, *more castrensi*, comme il la qualifie lui-même, mais que lui paraissent commander les brigandages qu'il s'agit de réprimer, et surtout de supprimer. « Je visite, écrit-il le 12 novembre 1641, tous les quartiers si soigneusement qu'il ne se passera rien dont je ne sois informé bien particulièrement. Si mes soins ne produisent pas le fruit que désire le pays, au moins aurai-je la satisfaction d'y avoir fait tout ce que j'aurai pu et qu'on ne me reprochera pas lâcheté. »

Tout autant que contre les pilleries des soldats le nouvel intendant sévit contre les malversations des chefs, résolu qu'il est, dit-il, à faire observer les ordonnances royales par tous, de quelque degré qu'ils soient. Très vite, il n'a pas de peine à constater que, là comme ailleurs, « il n'y a point de friponneries que les chefs ne fassent pour profiter de l'argent que le Roi leur ordonne : ils craignent le châtiment et n'ont pas du tout d'honneur. » A plus d'un demi-siècle de distance, ne croirait-on pas entendre Brantôme parlant des gens de guerre de son temps qui, disait-il, « regardaient plus à piller, dérober, larronner et faire leur profit qu'à gaigner de l'honneur? » C'était des mêmes causes, d'ailleurs, que provenaient les mêmes méfaits, car, ajoutait l'écrivain du XVIe siècle, « la raison en est qu'ils n'ont plus de règle, n'ont plus d'obéissance et, sur ce point, ils allèguent qu'ils ne sont plus payés et ne reçoivent plus une seule solde du roy. »

Telle était aussi l'explication, sinon l'excuse que les soldats de l'armée de Piémont donnaient de leur conduite : il leur fallait subsister, même quand on ne les faisait pas vivre; et comment dès lors les pouvait-on punir de s'en procurer les moyens? Tous les efforts de Le Tellier, quelle que fût la gêne où le réduisaient parfois la pénurie du Trésor et l'insuffisance des subsides qu'il en recevait, tendirent à faire cesser cet état de choses, d'autant plus fâcheux que les exactions commises par les troupes, en soulevant les haines du pays occupé, les exposait elles-mêmes, en cas de défaite à de terribles représailles. « Si vous souffrez, écrit-il à Des Noyers, le 14 septembre 1642, que l'armée vive absolument aux dépens du pays pendant l'été, laissant la licence de prendre des vivres comme on est obligé quand on n'a pas d'argent, il ne se trouvera ni denrées, ni argent, et même les officiers voyant qu'ils n'auront pas eu leur compte pendant la campagne, quelque soin qu'on y prenne, presseront extraordinairement les habitans pour recouvrer ce qu'ils auront emprunté, suffire à leur quartier d'hiver à la campagne prochaine, ce qui les désespérera à tel point qu'ils déserteront et se retireront dans les montagnes comme ils ont fait. »

On voit à quel point, dans l'accomplissement de la mission que lui avait confiée Richelieu et qui le fit entrer en relations directes avec Mazarin, le futur secrétaire d'État de la guerre se montrait actif, avisé, clairvoyant. Dans cette armée d'Italie isolée et quelque peu délaissée, il prit, avec une netteté que traduit

son style sobre et précis, de nombreuses et fécondes initiatives. Il y rétablit très vite le bon ordre et la discipline, en rendant, par le versement d'une solde régulièrement payée, la vie plus facile aux soldats qu'il ne laisse plus marauder, et aux habitans dont il réprime et punit sévèrement tout acte de résistance et de mauvaise volonté, mais qu'il s'applique aussi à ménager plus encore par politique que par humanité. Ce qui est vrai, c'est que Le Tellier, avant tout, visait à faire son devoir, lequel était, à ses yeux, de « s'avancer » en servant bien le Roi.

En tous cas, lorsque les soldats de cette armée de Piémont, jusqu'alors privés de tout ou à peu près, se crurent certains de recevoir, en temps voulu, non pas seulement « leurs montres, » c'est-à-dire leur solde, mais aussi des vivres, des vêtemens, des armes, ils n'eurent plus prétexte à des plaintes et à des récriminations. Quant aux chefs, dont il qualifiait de « parties d'apothicaire, n'ayant d'autre but que de faire monter bien haut la dépense, » les comptes presque toujours exagérés, et souvent frauduleux, Le Tellier exigea d'eux, en remettant dans toute leur vigueur les ordonnances de Richelieu, des pièces comptables rigoureusement établies; il leur interdit aussi, sous les peines les plus sévères, d'engager et de payer, sans ordres préalables, quelque dépense que ce fût. Il y tint la main d'autant plus que, fort au courant de l'embarras des finances royales, il savait que ce serait une bonne note de leur demander le moins possible. Il lui arriva même, à cet égard, de ne point pécher par excès de scrupule, ainsi que suffirait à le prouver la lettre suivante adressée à Mazarin, et qui montre que, chez Le Tellier, comme plus tard chez Louvois, le bon administrateur se gardait bien de faire tort au courtisan : « Si l'armée, écrit-il, est payée encore d'une montre, notre fonds sera vite épuisé. Elle en a reçu une au commencement du mois passé; on va la mettre en quartier où elle recevra du pays fort grassement ce qu'il lui faut; jugez, s'il vous plaît, si cet argent ne serait pas mieux employé à quelque autre dépense (*que la solde des troupes*), dont je me découvre à vous, croyant que vous ne me décelerez pas, quelque jugement que vous en fassiez; je n'en écris qu'à vous seul. » De tels procédés, d'ailleurs, n'étaient guère habituels à Le Tellier, et, y avait-il recours, il se couvrait de l'intérêt du roi qu'il était censé défendre. Très heureusement, cet intérêt, le plus souvent, lui apparaissait sous un autre jour. C'est parce qu'il en fut ainsi que son

intendance de l'armée d'Italie devint l'école précieuse où le futur secrétaire d'État acquit un rare degré de compétence dans les questions d'administration militaire; il y fit l'essai de la plupart des réformes qu'il allait bientôt s'efforcer d'étendre à toutes les troupes du royaume. Sur chacune de ces réformes il avait des idées précises, tirées d'une expérience personnelle, sérieuse et prolongée, lorsque, presque au lendemain de la mort de Richelieu, il fut appelé au secrétariat de la Guerre par le cardinal Mazarin qui, ayant pu en Piémont apprécier ses rares talens, se hâta de le nommer à ces hautes fonctions, à la place de Sublet des Noyers, en qui, durant un moment, le nouveau premier ministre avait rencontré un compétiteur à la plus haute charge du royaume.

III

Pendant les vingt-trois années durant lesquelles Michel Le Tellier remplit effectivement l'emploi de secrétaire d'État de la guerre, son activité se porta de la manière la plus incessante et la plus minutieuse sur tout ce qui a trait à l'organisation de l'armée : direction et organisation générale du service; discipline; hiérarchie; recrutement; solde; vivres; logement; étapes; équipement; hôpitaux; armes spéciales.

Déjà Richelieu, comme nous l'avons rappelé, avait abordé la plupart de ces importantes questions; mais par cela même que l'action de son puissant génie devait se partager entre d'innombrables affaires ayant trait à la politique tant intérieure qu'extérieure, à l'administration générale du royaume, à la guerre étrangère, aux intrigues de cour, aux soulèvemens des protestans et de la noblesse, et à tout le reste, il lui était impossible de pénétrer quotidiennement dans mille détails qui ne prennent leur exacte valeur et qu'on ne peut faire concourir au bien de l'ensemble qu'autant que, par une longue pratique, on est parvenu à en acquérir la connaissance parfaite. Telle fut, sur ce terrain spécial, la supériorité de Michel Le Tellier, et, après lui, celle de Louvois. L'un et l'autre, grâce à l'étude et à l'expérience des faits, ils acquirent une science approfondie de leur métier de ministres de la guerre et en firent largement profiter l'organisme si complexe, dont ils avaient à assurer le fonctionnement régulier. Leur pensée directrice fut que la royauté aurait d'autant

mieux en mains son armée que celle-ci serait mieux ordonnée, plus disciplinée, mieux équipée, mieux armée, mieux vêtue; qu'elle ne serait plus, comme auparavant, livrée presque en dehors de tout contrôle, à elle-même ou à ses chefs; et qu'au lieu de piller et de maltraiter de toutes façons, en dehors de toute règle et de toute loi, le pays qu'elle était chargée de défendre, elle saurait, par le bon ordre introduit dans ses rangs, par une stricte subordination au pouvoir royal, par le respect de la hiérarchie et de la discipline, rendre des services de plus en plus nombreux et les faire apprécier.

La question qui, dans une grande organisation militaire, prime et primera toujours toutes les autres, et à laquelle ne cessa de s'attacher la vigilante énergie de Le Tellier, est celle de l'exacte observation de la discipline. Au moment où il devint secrétaire d'État de la guerre, il régnait dans l'armée, qui conservait encore un caractère semi-féodal, une sorte d'inconsciente et persistante anarchie dont il serait difficile de donner une exacte idée. Les mêmes chefs cumulaient plusieurs emplois qu'ils ne remplissaient pas, mais dont ils recherchaient avidement les titres et les traitemens. La hiérarchie étant incertaine et relâchée, chacun agissait à peu près à sa guise. Beaucoup d'officiers étaient presque toujours absens de leurs corps, qu'ils ne rejoignaient que dans les circonstances graves. Entre les régimens français et les régimens étrangers, entre les régimens français eux-mêmes, — les vieux, les petits vieux, les nouveaux, — et jusqu'entre les compagnies d'un même corps, s'élevaient des conflits de préséance sans cesse renaissans. Les généraux se considéraient comme les maîtres absolus des troupes qu'ils commandaient et agissaient, sauf en de rares circonstances, isolément, sans entente, sans unité d'action. « L'armée, écrivait, en 1650, Le Tellier à Mazarin, est devenue une république composée d'autant de cantons ou de provinces comme il y a de lieutenans généraux; » et, dans une autre lettre, vers cette même époque, il ajoutait : « En l'estat où sont les choses dans l'armée, on n'en sçaurait rien attendre de bon. L'on passe toutes les journées à se plaindre : on se lève à dix heures et joue-t-on toutes les après-dînées. Il n'y a nulle authorité, ny nulle créance parmi les troupes. Il n'y a point de lieutenant général qui ne considère l'armée comme son domaine... Enfin nous sommes comme les paralytiques auxquels il ne reste que la liberté de la langue. »

Dès que les circonstances le lui permirent, Le Tellier ne négligea aucun effort pour mettre fin à cette situation. Tout d'abord, il établit, pour les officiers de tout grade, l'ordre du tableau. Le plus ancien lieutenant général, par exemple, devint le chef des autres lieutenans généraux d'une même armée, lorsqu'il n'y avait dans celle-ci ni maréchal, ni prince du sang chargé du commandement, ou si le Roi n'avait pas fait de désignation spéciale. Le Tellier supprima aussi plusieurs grades ou fonctions qui lui parurent non pas seulement faire double emploi, mais encore, par leurs attributions mal délimitées, gêner le commandement lui-même; ainsi en était-il du maréchal de bataille et des sergens de bataille, qui disparurent. Pour que la cavalerie fût mieux conduite, il créa, au-dessous des maréchaux de camp, qui pourraient être assimilés à nos généraux de division, des brigadiers de cavalerie réunissant sous leurs ordres plusieurs escadrons. Afin d'empêcher qu'aucune autorité ne contre-balançât ou n'affaiblît désormais celle du roi, il supprima ou rendit purement honorifiques les grandes charges qui avaient survécu à l'abolition de la dignité de connétable, précédemment décidée par Richelieu. C'est ainsi qu'après le décès, en 1661, du duc d'Épernon, ce turbulent incorrigible, qui datait de la Ligue et mourut après la Fronde, Le Tellier fit déclarer par Louis XIV que la charge de colonel général de l'infanterie « était à jamais supprimée, pour ne pouvoir jamais revivre ni être rétablie en quelque sorte et manière et pour quelque cause et occasion que ce soit. » Les charges de colonels généraux des troupes étrangères au service de la France, sauf celle de colonel général des Suisses, qui n'eut plus qu'un caractère honorifique, furent également abolies.

Après la suppression de la charge du colonel général de l'infanterie, à l'avis duquel toutes les nominations faites dans cette arme étaient précédemment subordonnées, Le Tellier, afin de consacrer définitivement le nouvel état de choses, décida que les mestres de camp des régimens d'infanterie prendraient à l'avenir le titre de colonels. Le lieutenant-colonel, qui jusqu'alors représentait le colonel général à la tête du régiment, dont il était, à vrai dire, le commandant effectif, en devient le second officier; il conserve toutefois une importance particulière, puisqu'en fait, il continue à exercer le commandement habituel du régiment, le colonel, qui appartient à la haute noblesse et

qui occupe presque toujours des charges de cour, n'y paraissant le plus souvent que dans les occasions solennelles et en temps de guerre. Pris parmi les capitaines de compagnies et gardant le commandement de la sienne, le lieutenant-colonel est nommé par le Roi qui le désigne au choix, sans avoir à tenir compte de l'ancienneté du grade. Dans chaque régiment, le lieutenant-colonel devint donc ainsi le véritable représentant direct du Roi et du secrétaire d'État, et l'on pourrait rapprocher l'emploi qu'il remplit, à côté du colonel, de celui de l'intendant auprès du gouverneur de province.

Au-dessous du colonel et du lieutenant-colonel, viennent les capitaines (cornettes, dans la cavalerie), dont le plus ancien prend le titre de major et exerce certaines attributions de surveillance et de contrôle; puis, après les capitaines, mais seulement si les compagnies sont nombreuses, les enseignes, assimilables aux capitaines en second d'aujourd'hui, et ensuite les lieutenans et les sous-lieutenans.

De cette époque date donc la hiérarchie des grades, telle qu'elle subsiste encore, et, cette institution ayant été imitée par les puissances étrangères qui lui empruntèrent jusqu'aux noms français, l'on peut dire que Le Tellier traça, à cet égard, aux armées modernes leur cadre à peu près définitif, jusqu'au moment où furent créées, après la Révolution, des unités nouvelles : divisions, brigades, bataillons.

Ayant ainsi arrêté la hiérarchie des officiers, Le Tellier s'appliqua à régler celle des corps de troupes. A tous égards, il y avait alors, entre les divers régimens, une grande différence de traitement, les uns ayant un effectif beaucoup plus important et étant beaucoup plus considérés et payés que les autres. Les « Vieux, » Picardie, Piémont, Champagne, Navarre, Normandie, etc., avaient le pas sur les « Petits vieux, » et d'autres prérogatives sur les régimens de rang inférieur. Ces derniers pouvaient être cassés, autrement dit licenciés ou réduits à deux compagnies, selon les cas; les vieux étaient toujours maintenus et ne descendaient jamais au-dessous de vingt. Entre les *Vieux* et les *Petits vieux*, et entre les *Vieux* eux-mêmes il y avait de très vives compétitions, et parfois, — comme il arriva, en 1644, au siège de Gravelines, entre le régiment de Navarre et les gardes françaises, — on les voyait prêts à se disputer le premier rang, les armes à la main. Le Tellier s'appliqua à diminuer ces occa-

sions de conflit; il régla définitivement l'ordre dans lequel devraient désormais, sous des peines sévères, marcher les divers corps, instituant ainsi entre eux une égalité de traitement aussi grande qu'il était possible sous l'ancien régime.

Tout en maintenant la fâcheuse pratique de la vénalité ou de l'achat des grades, que l'on considérait alors comme une ressource indispensable au Trésor et aussi comme un moyen d'influence et d'enrichissement pour les hauts personnages, Le Tellier s'efforça de restreindre les inconvéniens de ce système en subordonnant à des conditions de capacité et de durée de service la nomination aux divers grades.

Où il réussit entièrement, ce fut dans l'établissement d'une discipline qui n'existait guère avant lui et qu'il parvint, à force de tact et de méthode, d'énergie et de persévérance, à rendre de plus en plus respectée. Impitoyable pour les fraudes qui, jusque-là, dans des proportions scandaleuses, affaiblissaient l'effectif de l'armée ou qui discréditaient son commandement, il n'hésita pas à frapper, à casser même, sans distinguer entre les anciens régimens et les nouveaux, les officiers qui contrevenaient aux règlemens ou aux ordres du Roi. Très rigoureux dans l'application des châtimens qu'il jugeait nécessaires, il tint la main à ce que les généraux ne fissent pas de leur autorité un abus qui la rendrait odieuse à leurs subordonnés et à leurs soldats. Relevant sévèrement les fautes graves commises par l'un d'eux, il n'hésite point à lui écrire : «... Vous avez fait dire à aucuns d'entre eux (les cappitaines de votre régiment) qu'ils eussent à se deffaire de leurs charges, bien qu'on ne puisse les taxer d'aucun manquement à leur debvoir soit pour le service de Sa Majesté soit en vostre endroit. Et vous sçavez combien des gens qui sont ou doibvent être établis par Sa Majesté se peuvent excuser de recevoir ces commandemens si ce n'est d'elle et combien ce procédé est capable d'apporter du dégoût non seulement à ceux qui ont eu à suporter ces menaces, mais à tous les autres. — Que vous avez fait passer par les armes plusieurs sergens et soldatz sans aucune forme ny figure de procès, qui est une chose inouye et plus capable qu'aucune autre de vous mettre tout le régiment sur les bras, estant raisonnable de faire punir ceux qui manquent et surtout les déserteurs; mais aussy il est nécessaire pour votre descharge que ce soit avec les formes accoustumées et après qu'ils ont été condamnez par le conseil de guerre. »

Dès le début, d'ailleurs, pour sévir et frapper, lorsque, à l'exemple de Richelieu, il y voyait un intérêt d'État ou une nécessité imposée par l'intérêt primordial de la discipline, Le Tellier ne s'arrêta point devant les grades ou les dignités de l'ordre le plus élevé. C'est ainsi qu'il n'hésita point à faire arrêter et emprisonner au château de Pierre-Encise le maréchal de la Mothe-Houdancourt accusé de malversations graves, et qui, très probablement, aurait été condamné, si les troubles de la Fronde, la protection du duc de Longueville et l'indulgence intéressée de Mazarin ne l'eussent fait relâcher avant la fin de son procès.

Au cours de cette affaire, le nouveau secrétaire d'État de la guerre avait donné la mesure de son énergie et prouvé que, le cas échéant, il était résolu à aller jusqu'à ses dernières conséquences. Plus encore, cependant, qu'en de tels coups d'éclat, qui ne peuvent avoir qu'un caractère exceptionnel, Le Tellier, pour mener à bien la réforme d'erremens aussi fâcheux et d'abus aussi invétérés que ceux auxquels il se heurtait, eut confiance dans une fermeté qui parfois temporisait pour mieux vaincre, mais qui, au fond, restait invariable. Connaissant par lui-même, par ses souvenirs de l'armée d'Italie et par ses quotidiennes et incessantes informations, l'étendue et la profondeur du mal, il s'attacha à le combattre par des moyens de plus en plus efficaces. Le principal de ces remèdes fut l'extension progressive des pouvoirs des commissaires des guerres, et, au-dessus d'eux, de l'autorité des intendans, dont il fit les contrôleurs permanens, non pas du commandement, auquel, — qu'on le note bien, — il laissa tous pouvoirs et toute liberté pour la direction des opérations militaires proprement dites, mais de la stricte exécution, dans tous leurs détails, des ordonnances touchant à la discipline et à l'entretien des armées. Sous des noms divers (commissaires ordinaires des guerres, titulaires de charges achetées par eux, — commissaires à la conduite provisoirement attachés à un régiment, —, commissaires provisoires ayant sous leur dépendance une circonscription déterminée, etc.), tous ces agens, auxquels il conserva un caractère civil, afin de les maintenir plus strictement dans sa dépendance exclusive, formèrent peu à peu un corps de contrôleurs admirablement organisé, trié et formé avec grand soin, et qui eut pour première mission de renseigner le secrétaire d'État sans cesse et sur toutes choses. Ils pouvaient d'autant mieux s'acquitter de cette tâche qu'ils intervenaient, à tout mo-

ment, dans toutes les circonstances où il y avait lieu de montrer que l'armée était bien celle du Roi, et que nulle autorité, nul pouvoir n'y pouvait exister en dehors de sa délégation souveraine. Lève-t-on des troupes, le commissaire leur fait aussitôt prêter le serment de bien et fidèlement servir Sa Majesté envers et contre tous. Un officier est-il nommé, c'est le commissaire qui « l'établit » et le présente à ses soldats. Un régiment, une compagnie changent-ils de garnison ou doivent-ils rejoindre l'armée, c'est le commissaire qui veille à ce que ces troupes suivent sans écart la route d'étapes qui leur a été tracée, à ce qu'elles reçoivent avec exactitude vivres et logement, à ce qu'elles obtiennent des municipalités et communautés ce qui leur est dû sans pouvoir en exiger davantage, à ce qu'elles ne commettent sur leur chemin ni exactions, ni dégâts. A l'armée, le commissaire doit résider « à la suite d'icelle » partout où elle se portera. Au moins une fois par mois, il fait des revues de troupes, les comptant « homme par homme, soit lorsqu'elles marcheront ou passeront en quelque district ou passage de rivière, soit dans leurs quartiers ou allans aux gardes, et autres occasions où elles seront commandées et où il pourra sçavoir plus certainement leur force. » Sur un registre spécial il note les noms des chefs et officiers présens, les noms et surnoms et les motifs de leur absence ; il établit « des roolles de signal desdites trouppes, en sorte qu'avec le temps il connaisse tous les officiers et soldats d'icelles, qui est le but qu'il doit avoir pour empescher les abus ordinaires, au fait des revues, » ordonnant, avant de procéder à celles-ci à tous les passe-volans et « gens empruntez de sortir des rangs et aux capitaines de les expulser. » Ces fraudes étaient si nombreuses, si fréquentes que, près d'un quart de siècle après les premières et déjà si sévères mesures prises contre elles, Coligny Saligny, en novembre 1664, écrivait encore à Le Tellier : « Il est vrai qu'il y a bien de l'abus dans les revues ; mais c'est un mal bien invétéré dans l'infanterie et les commissaires mesmes y sont attrapez, tant les officiers sont ingénieux à déguiser les valletz et passevollantz ; après-demain je feray faire reveue et surprendray les troupes, quand elles en debvraient enrager. »

Non seulement en cela, mais en toutes choses, le commissaire devait, sans relâche, tenir la main à ce que les ordonnances fussent respectées « par les habitans des lieux et par les gens de

guerre respectivement. » En cas de manquement, il devait avertir le secrétaire d'État.

Dans les places fortes, le commissaire devait aussi toujours exactement connaître le chiffre de la garnison et pour s'en assurer « faire mettre les soldats en bataille, après en avoir adverty le gouverneur de la place... et l'avoir requis de faire fermer les portes. » Il était, en outre, chargé de la paye des officiers et des soldats, des réparations et fortifications de la place, de l'hôpital, des approvisionnemens de diverse nature, des vivres, afin que « le munitionnaire ayt toujours dans la place trois ou quatre mois de bled pour la fourniture de la garnison, outre ce qui sera dans les magazins de réserve. »

On voit, par ces exemples, qu'il serait superflu de multiplier, combien grands et nombreux étaient les pouvoirs de ces commissaires. Mais plus Le Tellier accroît leur autorité, plus il se montre sévère envers eux, afin de les empêcher de prévariquer à leur tour, par exemple, « de prendre aucune paye d'homme d'armes, chevau-léger, carabin, dragon, ni de soldat, sur les paiemens qui seront faits aux troupes, dont ils feront les reveues. » Pour exercer ce contrôle supérieur qu'il estimait si nécessaire, Le Tellier forma un corps d'élite d'intendans, considérés et traités par lui, qui les connaissait personnellement presque tous, comme ses collaborateurs. Tout d'abord, ceux-ci étaient, comme lui-même l'avait été dans l'armée de Piémont, des intendans de police, justice et finances, spécialement délégués ici et là, avec des pouvoirs tels qu'ils suscitaient souvent des protestations très vives de la part des Parlemens, qui les voyaient du plus mauvais œil et les accusaient d'usurpation, mais qui, à la fin, durent se soumettre. Peu à peu, avec une partie de ces intendans Le Tellier forma une sorte de corps spécial, particulièrement chargé de la surveillance et du contrôle de tout ce qui avait trait à l'armée. Il plaça sous leurs ordres, afin d'empêcher les profits illicites et les concussions, tous les commissaires de guerre ordinaires et extraordinaires, trésoriers et commis de trésoriers, employés financiers de tout ordre. Il décida que, pour tous règlemens et payemens, la signature du chef militaire ne serait valable que si celle de l'intendant y était jointe. Il leur donna, en outre, la haute main sur tout ce qui avait trait aux vivres, au logement, aux marchés de toute sorte conclus soit pour la nourriture, l'habillement, l'équipement des troupes, soit pour l'ar-

mement et la fortification des places et la bonne tenue des hôpitaux. Il les appela à siéger dans les conseils de guerre, afin d'y surveiller le fonctionnement régulier de la justice militaire. Toutes ces attributions si importantes, Le Tellier, par de multiples ordonnances, les confirme et les accroît sans cesse, exerçant lui-même, en dernier ressort, sur les principaux chefs de ce service de contrôle, qu'il guide sans cesse par des instructions appropriées aux cas et aux circonstances, une direction très personnelle et très précise, accroissant sans cesse leurs pouvoirs de contrôle, mais ne cessant aussi, comme le fera également Louvois, de leur interdire formellement toute immixtion dans les opérations de guerre proprement dites, et tout empiétement sur les droits du commandement.

Dans les bureaux du secrétariat de la guerre, tout auprès de lui, Le Tellier avait réussi à réunir des commis d'une rare capacité, qui étaient ses hommes de confiance, en même temps que les directeurs attitrés des divers services de son département. Parmi eux, il faudrait citer Timoléon Le Roy, Élie Dufresnoy, Gilles Charpentier, Saint-Pouenge et quelques autres; plusieurs devinrent les collaborateurs de Louvois qui dut, en grande partie, à son père ces qualités d'ordre, de méthode, de parfaite connaissance des affaires, qui frappèrent si vivement ses contemporains et qu'il est impossible, quand on relit sa correspondance, de ne pas admirer en lui. Plus qu'ailleurs, on en peut juger, lorsqu'on parcourt ses lettres si précises, ces ordres toujours si nets et si clairs conservés aux archives de la Guerre, déjà précédemment instituées, dont Richelieu avait prescrit une sérieuse organisation, mais qui ne fonctionnèrent d'une manière suivie qu'à dater de Le Tellier, « étant bon, — dit un mémoire, portant la date de 1643, que l'on attribue à Timoléon Le Roy et qu'approuva, dès lors, le nouveau secrétaire d'État de la guerre, — de tenir registre des lettres et expéditions de plus grande conséquence pour y avoir recours en cas de besoin, de faire exactement enregistrer toutes les ordonnances de fonds et tenir des liasses, des estats et des ordonnances de descharges qui doivent être remises de mois en mois en la garde de celuy qui est responsable des papiers... Continuer le registre de toutes commissions de nouvelles levées, augmentations et convertissemens de troupes, provisions de chefs et officiers, etc. »

En un mot, ce fut par le fonctionnement régulier et sans

cesse amélioré de tout cet organisme, aux multiples rouages, qu'il créa dans plusieurs de ses parties, qu'il perfectionna dans toutes les autres, que Le Tellier prépara le succès des réformes, sur quelques-unes desquelles il nous reste à jeter un rapide coup d'œil.

IV

L'une des plus importantes qui, après celle de la discipline, base de toute organisation militaire sérieuse, devait forcément et constamment préoccuper Le Tellier, comme plus tard ses successeurs, fut celle du recrutement même de l'armée, tant pour la quantité que pour la qualité des soldats, sans cesse réclamés plus nombreux, pour les grandes guerres qui précédèrent et suivirent les traités de Westphalie et des Pyrénées. Pour y pourvoir, on avait alors recours à trois modes de procéder, également défectueux dans leur principe et surtout dans leurs résultats : la levée, l'engagement de soldats étrangers mercenaires, l'enrôlement.

La levée proprement dite n'était ordonnée que dans les circonstances où, le royaume paraissant en péril, on avait eu, à l'époque antérieure, recours à l'appel du ban et de l'arrière-ban. Au XVIIe siècle, la plus célèbre levée eut lieu après cette fameuse prise de Corbie, qui jeta l'alarme dans la France entière, et il ne serait pas difficile d'y trouver plus d'un trait commun avec le départ des volontaires de 1792, après que la patrie eut été proclamée en danger. L'ennemi ayant envoyé des partis jusqu'aux portes de Paris, les sept corps de métiers allèrent trouver le Roi revenu en hâte de Saint-Germain « et lui firent offre, dit Richelieu dans ses *Mémoires*, de leurs personnes et de leurs biens avec une si grande gaieté et affection que la plupart d'eux lui embrassoient et baisoient les mains; ensuite ils dressèrent un rôle du nombre d'hommes que chacun d'eux pourroit lever et soudoyer et le mirent entre les mains du lieutenant civil, comme aussi le rôle et les noms des hommes d'entre eux propres à porter les armes, afin que le Roi s'en servît selon qu'il en auroit besoin. La même ordonnance fut envoyée à tous les collèges, communautés, fabriques, monastères rentés, à laquelle tous obéirent avec un grand zèle; de sorte qu'en moins de dix jours (à Paris seulement) le Roi eut de quoi lever et entretenir, trois

mois durant, 12 000 hommes de pied et 3000 chevaux. Les autres villes du royaume contribuèrent, depuis, à proportion, avec une grande promptitude. » On enrôla les laquais et les ouvriers qui témoignaient le plus grand enthousiasme. « Quand on leva des gens si à la hâte, dit Tallemant des Réaux, M. de la Force était sur les degrés de l'Hôtel de ville, et les crocheteurs lui touchaient la main en disant : « Oui, monsieur le maréchal, je veux aller à la guerre avec vous. » Ce furent là, dans l'ancienne France comme depuis lors dans la nouvelle, les grandes journées du patriotisme. Mais, dans les circonstances ordinaires, les levées d'hommes destinés aux armées étaient loin de s'opérer avec cet élan, cet enthousiasme. Presque toujours on enjoignait, par voie d'ordonnance, ainsi qu'on le fit en 1644, « aux déserteurs des troupes, vagabonds, gens sans aveu » de se présenter, dans les vingt-quatre heures, devant le prévôt de Paris. S'ils obéissaient, ils touchaient 12 livres à Paris, 6 livres en arrivant au lieu du rendez-vous, « et encore 8 sols à chacun tant à Paris qu'en marchant, pour leur donner les moyens de vivre. S'ils n'obéissaient pas, et qu'ils fussent pris, ils étaient envoyés aux galères. L'on conçoit combien laissait à désirer ce mode de recrutement et combien, le plus souvent, il y avait peu à attendre d'hommes rassemblés ainsi : « Pour ce qui est des levées, écrit Mazarin à Turenne en décembre 1644, vous savez aussi bien que nous ce que ce peut estre, et comme aprez beaucoup de dépense employée, tout cela revient à rien, » — la plupart de ces enrôlés par force s'empressant, si l'on voulait les envoyer au loin, de déserter au plus tôt.

Un des traits distinctifs de l'ancienne armée royale était de compter de nombreux corps étrangers, composés de mercenaires, soldats de profession, se battant souvent très bien, mais fort exigeans en toutes choses, la question d'argent étant la seule qui les déterminât à servir. Les Écossais, les Irlandais, les Allemands, les Suisses furent les plus nombreux de ces mercenaires, véritables *condottieri*, qui suscitaient aux généraux des difficultés sans nombre, mais sur la fidélité intéressée desquels le Roi, aux époques troublées, croyait pouvoir compter davantage que sur celle des troupes françaises, souvent enclines à prendre parti pour leurs chefs, qui les entraînaient à leur suite dans de fréquentes rébellions, quand ils s'appelaient Guise, Montmorency ou Condé. Lorsque Le Tellier devint secrétaire d'État, les régi-

mens étrangers étaient très nombreux. La guerre de Trente ans avait, si l'on peut ainsi parler, mis sur le marché quantité de reîtres, selon l'expression alors usitée, qui pouvaient peser, d'un grand poids, dans la balance et qu'il était prudent de s'attacher: « On pourra avoir, écrivait Mazarin à Turenne, en 1648, pour nous servir contre l'Espagne, 25000 à 30000 soldats bien aguerris, dont on ne craindra pas la dissipation, quand on prendra soin de les bien entretenir. » Tel était, on ne s'en étonnera pas, le calcul de Mazarin qui, se sentant l'homme le plus impopulaire du royaume, malgré les grands services qu'il lui avait rendus ou qu'il devait lui rendre, ne cessa de se montrer favorable à l'accroissement du nombre des soldats étrangers. A la bataille des Dunes, en 1658, il n'y avait pas moins de 27 régimens étrangers sur les 137 régimens qui y furent engagés du côté français. Jusqu'au traité des Pyrénées, qui mit fin à cette longue période belliqueuse, en attendant qu'il s'en ouvrît une nouvelle avec la guerre de Dévolution, Le Tellier, si peu favorable qu'il fût personnellement à l'augmentation du contingent étranger, dut se borner à exercer sur lui une surveillance qu'il s'appliqua à rendre efficace, afin d'assurer la stricte exécution des conventions relatives à ces troupes, fournies au Roi dans des conditions dont on peut juger par celles d'un traité conclu, en mars 1649, avec un gentilhomme anglais nommé Rokeby. Ce gentilhomme s'engageait envers Le Tellier « à lever et mettre sur pied en Angleterre le nombre de 600 hommes, tous d'âge et de force convenables pour bien servir, armés chacun d'une épée et baudrier, et de les faire passer par mer dans le royaume, moyennant qu'il plaise à Sa Majesté lui faire payer 18000 livres, qui est à raison de 300 livres par chaque homme : 9000 livres à Londres par les ordres de l'ambassadeur de Sa Majesté, et les 9000 livres restant au port où nous ferons débarquer lesdits hommes, où ils seront aussi armés, les deux tiers de mousquets avec bandollières et l'autre tiers de piques. » D'autre part, Rokeby, s'il ne parvenait pas à réunir l'effectif promis, s'engageait à rembourser sur la somme totale la quote-part afférente aux manquans.

La plupart des accords conclus avec les étrangers ressemblaient, à peu de chose près, à celui-là. Les Suisses étaient les plus nombreux. Presque toujours bons soldats, ils se montraient particulièrement exigeans en matière de règlement de compte. « Pas d'argent, pas de Suisses, » disait-on; il est vrai que la

contre-partie de ce dicton était celle-ci : « Pas de Suisses, pas d'argent. » Le Roi n'entendait payer que pour les présens, et d'après un contrôle, souvent répété, que Richelieu, puis Le Tellier rendirent sévère à l'égard de ces mercenaires : « Je ne voy pas, écrit Le Tellier, en février 1650, qu'on puisse fixer l'esprit de ces gens-là, qui change selon la qualité du vin qu'ils boivent chaque jour. » Longtemps, cependant, il fallut plus ou moins subir leurs exigences ; mais, dès que le permirent les circonstances devenues plus propices, Le Tellier réussit à faire accepter par les Suisses la signature de nouvelles capitulations, — ainsi nommait-on les traités conclus avec eux, — leur imposant des obligations plus strictes et plus nombreuses. Bien plus, aussitôt après le traité des Pyrénées, quand la paix fut assurée, la Fronde définitivement terminée, le Roi redevenu le maître, — et quel maître! — Le Tellier s'empressa de liquider, hormis les Suisses, désormais très soumis aux décisions royales, la plupart des corps étrangers. Il les remplaça par une augmentation du nombre des régimens français, qu'il s'employa assidûment à doter d'une organisation plus forte, en développant chez eux, par une amélioration de leurs conditions d'existence, sinon leur courage, du moins leur bonne tenue, leur consistance, leur solidité. En un mot, ce fut sur le recrutement français que se fixa plus que jamais la vigilante attention de Le Tellier.

Alors qu'il y avait une noblesse militaire, qui était censée payer de son sang, — ce qu'elle fit souvent et brillamment, d'ailleurs, — le maintien de ses privilèges, il n'était guère facile de changer le mode de recrutement qui fonctionnait en France depuis la création de l'armée permanente sous Charles VII. Ce système, c'était celui de l'enrôlement effectué par des recruteurs agissant au nom du Roi. Le jugement suivant, rendu en 1656, au siège de la connétablie de Paris, et qui en résume beaucoup d'autres du même genre, suffirait à rappeler de quelle façon se pratiquait cet enrôlement soi-disant volontaire : « Sur ce qui a esté remontré par le procureur du Roy que plusieurs capitaines, lieutenans et autres officiers de guerre, pour faire plus facilement la levée ou recrues de leurs compagnies, composent et font des traitez avec aucuns exempts, archers ou autres personnes pour leur livrer des hommes, au lieu de faire battre le tambour (on battait le tambour pour appeler ceux qui étaient dans l'intention de s'engager, d'après des offres faites et des con-

ditions à débattre). Et pour exécuter plus facilement ces conventions, lesdits exempts, archers ou leurs advoüez prennent des enfans de famille, escoliers, artisans, crocheteurs, serviteurs et laboureurs sous prétexte de leur trouver des conditions de les faire travailler de leur métier, les mettent en des lieux écartez, les retiennent par force ès maisons particulières. Et après les avoir enfermez quelque temps, sans permettre qu'ils donnent advis de leur rétention, les font sortir de nuict pour les livrer auxdits capitaines, et en faire entr'eux un honteux commerce, auquel mesme plusieurs louëurs de chambres garnies et gargotiers contribuent de leur partz... »

Pour remédier le plus possible à cet état de choses, — un tel mode de recrutement ne donnant au Roi que des soldats fort défectueux, qui souvent s'empressaient de déserter, — Le Tellier multiplia les pénalités sévères contre les officiers qui prêteraient la main à ce « honteux commerce. » Déjà, par une ordonnance de 1643, il avait décidé que les capitaines de compagnie seraient désormais tenus de munir les lieutenans et enseignes, auxquels ils délégueraient le pouvoir de recruter en leur nom, d'une procuration régulière, « en sorte que le capitaine en demeurât strictement responsable, » afin que le Roi sût à qui s'en prendre s'il arrivait que, pour recruter, on eût recours à des procédés coupables ou qu'ensuite les engagemens contractés ne fussent pas remplis. Dorénavant tous les capitaines qui n'auraient pas leurs compagnies complètes, au chiffre alors réglementaire de 70 hommes, seraient contraints « de restituer l'argent de la recrue des hommes qui leur manqueront par saisie de leurs biens et devront être privés de leurs biens. » Si la faute avait un caractère encore plus grave, l'officier prévaricateur devait être arrêté, traduit en conseil de guerre et puis « exemplairement puni à la vue de toute l'armée. »

Une série d'autres ordonnances précisa ultérieurement dans quelles conditions le recrutement devait être effectué et confia spécialement aux intendans le contrôle de ces opérations. A vrai dire, celles-ci purent être plus ou moins régularisées, mais il y avait de tels vices dans ce système de recrutement, qui resta en vigueur jusqu'à la Révolution, qu'il ne put jamais devenir satisfaisant. Ainsi que Turenne l'écrivait à Le Tellier, en 1658, le capitaine de compagnie ne se souciait guère que de se procurer le plus d'argent possible : « pourvu qu'il mène douze à quinze

gueux de recrue auxquels il n'a donné que la moitié de ce que le Roi donne, il croit avoir satisfaction et estre asseuré de n'être pas cassé. »

Pour de telles fraudes, jusqu'alors plus ou moins implicitement tolérées, Le Tellier se montra des plus rigoureux; il cassa sans merci les officiers qui s'en rendaient coupables, convaincu que chez eux « le mal venant de l'avarice, » écrit-il, rien n'était capable de les corriger qu'une sévérité sans exemple. Le cas échéant, lorsqu'il soupçonnait les généraux sinon de complicité, au moins de complaisance, il envoyait des exempts et des archers, munis d'un ordre du Roi, pour arrêter les capitaines et officiers prévaricateurs.

Ce qui justifiait ces sévérités, c'étaient les ruses nombreuses et répétées dont usaient couramment des chefs trop enclins à s'approprier une partie de l'argent qui leur était alloué pour la solde et l'entretien des troupes. C'est ainsi que, lorsque l'intendant ou le commissaire passait la revue d'une compagnie, le capitaine de celle-ci trouvait facilement quelque camarade pour lui prêter les hommes qui lui manquaient et qu'il présentait alors à la revue comme étant les siens; d'autres fois, il travestissait en soldats des individus quelconques qui, l'inspection finie, déposaient armes et uniformes. On appelait *passe-volans* ces soldats éphémères, improvisés pour la circonstance. En présence de tels subterfuges, il devenait, on le conçoit, fort difficile de connaître la réalité de l'effectif des troupes, d'autant plus que, pendant les périodes de guerre, les officiers, sur leurs états, portaient comme tués ou disparus les passe-volans qu'ils y avaient fait figurer. Cette pratique était, avant Le Tellier, devenue si fréquente que dans l'armée, bien qu'elle constituât un véritable vol envers l'État, on ne la regardait point comme un fait infamant. Précédemment, Richelieu avait cependant, à cet égard, eu recours aux mesures de répression les plus rigoureuses; dès le 23 août 1635, une ordonnance du Roi avait édicté la peine de mort contre les passe-volans et déclaré que toute infraction à cette décision, de la part des officiers, entraînerait, pour ceux qui la possédaient, la perte de la noblesse. Malgré cette ordonnance, malgré les châtimens exemplaires, ultérieurement ordonnés, cet abus des passe-volans persista assez longtemps pour qu'on fasse encore couramment à Louvois honneur de sa suppression, alors qu'il avait été très énergiquement combattu par Richelieu, puis par

Michel Le Tellier. Celui-ci, après plus de vingt ans d'efforts, était encore à écrire dans le préambule d'une ordonnance du 14 février 1662 : « Sa Majesté estant bien informée que les officiers des troupes d'infanterie qui sont en garnison dans les places d'Avesnes et du Quesnoy, lorsqu'ils ont advis que l'on doit faire revue de leurs compagnies, font entrer de nuit et monter avec des cordes sur les bastions desdites places des passe-volans qu'ils font venir des lieux des environs, afin de faire paraître leurs dites compagnies plus fortes qu'elles ne sont effectivement... »

A côté de ces fraudes, si tenaces et si difficiles à réprimer, la désertion était pour l'ancienne armée royale une cause d'affaiblissement à laquelle il était aussi très malaisé de remédier, non seulement parce que les capitaines ignoraient souvent qu'ils enrôlaient des déserteurs, mais encore parce que, comme le dit Le Tellier, dans une lettre du 16 novembre 1647, adressée à l'intendant de la généralité de Bordeaux, le capitaine ne se soucie pas de la désertion de son soldat, « car, ajoute-t-il, pourvu qu'il ait fait voir, une fois pour toutes, au commencement de la campagne, qu'il a fait une recrue, il est bien ayse que sa compagnie s'affaiblisse pour profitter de la solde des déserteurs tout le reste de la campagne. C'est une chose que j'ay aprise tandis que j'ay esté intendant en Piémont. »

Contre ces déserteurs, toujours si nombreux, Le Tellier déploya la même rigueur que contre les passe-volans. Il alla jusqu'à faire ordonner contre eux la peine de mort, puis il décida que cette peine serait « modérée en celle des gallaires, » le Roi ayant besoin de chiourme pour ses escadres. Plus tard, lors des préparatifs de la guerre de Dévolution, les mesures devinrent plus sévères encore (1), et Le Tellier les généralisa, sans se soucier d'une certaine opposition des Parlemens à laquelle la monarchie redevenue toute-puissante n'avait plus garde de s'arrêter. Les deux ordonnances du 31 mars et du 28 octobre 1666 réglèrent donc, dans ses moindres détails et avec une sévérité impitoyable la répression de la désertion et les moyens de prévenir la désertion. Désormais, par exemple, le soldat ne s'éloignera pas de plus de deux lieues du quartier sans billet du capitaine indiquant la durée de la permission ; en cas de faute, il comparaîtra devant le

(1) Ultérieurement, Louvois renchérit encore sur ces rigueurs, notamment pa l'ordonnance de 1676.

conseil de guerre qui le condamnera à mort. Des primes d'argent sont allouées à tous ceux qui dénonceront et arrêteront des déserteurs. Si deux soldats sont repris ensemble ou ramenés le même jour, ils seront mis tous deux à mort. S'il y en a davantage, « ils tireront au billet trois par trois; l'un perdra la vie, les autres seront envoyées aux galères. » Il ne devra pas être sursis à l'exécution, « même qu'en suivant l'usage, une fille se présenteroit pour prendre en mariage un criminel. »

Il faut ajouter qu'afin de diminuer par des mesures préventives le nombre des cas de désertion et des supplices qu'ils entraînaient, Le Tellier soumit les officiers à l'obligation d'exercer sur leurs troupes une surveillance qui jusqu'alors n'avait jamais existé. Chaque mois, les officiers furent tenus de donner aux commissaires des guerres une liste signalétique de leurs soldats et d'envoyer au secrétaire d'État deux mémoires, l'un énumérant les nouveaux engagemens, l'autre contenant les noms des déserteurs. Chaque mois aussi, le secrétaire d'État devait communiquer la liste des coupables, établie à l'aide de ces renseignemens, aux intendans, aux commissaires des guerres et aux prévôts, auxquels les habitans et les communautés furent tenus de prêter main-forte.

Les mesures de répression et de contrôle, que nous venons d'indiquer, restreignirent la fraude, d'une part, la désertion, de l'autre. Mais, pour les combattre, et aussi pour amener les chefs à une autre façon de comprendre le point d'honneur, Le Tellier usa d'autres moyens, non moins sûrs, non moins efficaces que ces ordonnances si dures, en multipliant les récompenses accordées au mérite professionnel, en améliorant les conditions d'existence du soldat, désormais mieux armé, mieux logé, mieux vêtu, et en lui assurant, s'il était blessé, malade, mutilé au service de l'État, la possibilité de ne pas se traîner, dans les rues et sur les routes, gueux et mendiant, comme il le faisait jusqu'à ce moment.

De toutes ces réformes que nous ne pouvons que rappeler ici, aucune n'eut, à cet égard, une portée plus considérable, une utilité moins démontrée que l'établissement d'une solde régulière. Après s'être, par suite de la pénurie du Trésor, heurté aux difficultés les plus graves, car, écrivait-il mélancoliquement, « pour ce qui est de l'argent, il n'est ny au pouvoir de Sa Majesté et moins encore en celui de Son Éminence d'en trouver où

il n'y en a point, » Le Tellier parvint peu à peu, à force de persévérans efforts, à régler cette question, dont Mazarin, tout en l'ajournant sans cesse, signalait l'importance, quand il écrivait, en 1648 : « Les armées ne pouvant être payées se déferont et les ennemis, sans coup férir, nous ôteront, en peu de temps, ce que le cours d'années victorieuses et pleines de bonheur nous a donné : et tant d'argent consommé et tant de sang répandu n'aura servi qu'à la honte et à la confusion de cette nation. »

Mais, si Le Tellier réussit à régulariser le paiement de la solde, qui avant lui n'était très souvent que l'exception, il voulut du moins que le Roi, qui payait « des deniers de son épargne, » sût exactement ce qu'il devait débourser et que les soldats fussent assurés de recevoir ce qui leur était attribué. Aux termes de l'ordonnance générale du 20 juillet 1660, la somme allouée aux officiers et soldats d'infanterie pour toute solde, « pain et ustancille (1) » fut donc ainsi réglée : le capitaine reçoit par mois 75 livres; le lieutenant, 30; l'enseigne, 22 livres 10 sols; le sergent, 15 livres 10 sols; le caporal, 10 livres 10 sols; l'anspessade (grade intermédiaire entre le caporal et le soldat), 9 livres; le soldat, 7 livres 10 sols.

Dans la cavalerie, où le cavalier n'avait pas droit au pain pour lui-même et au fourrage pour sa monture (on déduisait le fourrage, lorsqu'on le fournissait à la cavalerie), la solde variait suivant les corps (gendarmes, cavalerie légère, carabins, dragons) : de 100 à 300 livres pour les capitaines; de 150 à 75 livres pour les lieutenans ; de 112 livres 10 sols à 30 livres pour les cornettes, de 75 à 30 livres pour les maréchaux des logis ; elle était pour le gendarme de 37 livres 10 sols; de 25 livres 10 sols pour le chevau-léger ; de 22 livres 10 sols pour le carabin; de 18 livres pour le dragon (2).

Désormais il fut interdit aux officiers, qui trop souvent jusqu'alors détournaient à leur profit la solde de leurs hommes, de faire la recette et dépense des contributions destinées à la solde des troupes. » C'est aux commissaires qu'il incomba « de payer aux troupes le montant de la solde et de contrôler constamment

(1) On désignait sous ce nom ce que l'hôte était forcé de fournir au soldat qui logeait chez lui. L'*ustancille* comprenait le garni, l'usage des ustensiles de cuisine indispensables à la troupe, le feu, le sel, la chandelle.

(2) On voit combien est risquée, ainsi que plusieurs autres, du même auteur, cette assertion de Camille Rousset « qu'avant Louvois, la solde n'était ni fixe, ni régulièrement payée. » (*Histoire de Louvois*, t. I, p. 195.)

la gestion du capitaine. D'autre part, Le Tellier soumit les comptables, de quelque degré qu'ils fussent, à la surveillance incessante et rigoureuse des intendans qui eurent de plus en plus et bientôt entièrement la haute main sur toutes les branches de l'administration de l'armée.

V

Un des principaux efforts de Michel Le Tellier eut trait à l'urgente nécessité d'améliorer le service des vivres qui, jusqu'à cette époque, avait, dans l'armée française comme dans toutes les autres, fonctionné de la manière la plus défectueuse et la plus aléatoire. Il y avait là pour le nouveau secrétaire d'État de la guerre, qui, à l'armée d'Italie, en avait fait l'expérience, une tâche d'autant plus ardue qu'il se vit dans l'obligation de mettre sur pied et de réunir des armées d'année en année plus nombreuses, soit pour protéger les frontières du royaume contre l'invasion, soit pour prendre en pays ennemi une vigoureuse offensive. Depuis que la France était intervenue dans la guerre de Trente ans en 1635, Louis XIII n'avait pas cessé, en effet, d'avoir des armées dépassant 100 000 hommes, ce qui, à cette époque, représentait un très fort effectif. En 1636, d'après un état manuscrit, qui figure dans la collection des ordonnances du ministère de la Guerre (n° 87), la France entretint 142 000 fantassins et 22 000 chevaux, sans compter les troupes du duc de Weimar, qui étaient à sa solde. La dépense, par le même état, était évaluée à environ 44 millions de livres (plus de 90 millions d'aujourd'hui), dont 29 800 000 livres pour l'entretien de l'armée proprement dite, 4 000 000 pour la solde des troupes du duc de Weimar, 3 000 000 pour l'artillerie, et 1 600 000 livres pour l'équipage et les vivres; 2 700 000 livres étaient destinées à la marine. L'armée fut maintenue à peu près sur le même pied jusqu'à la fin du règne de Louis XIII. « Les préparatifs de l'année 1640, dit Richelieu dans son Mémoire au Roi, étonneront sans doute la postérité, puisque, si je me les remets devant les yeux, ils font le même effet en moi, bien que, sous votre autorité, j'en aie été le principal auteur... Vous eûtes, dès le commencement de l'année, cent régimens d'infanterie de campagne et plus de 300 cornettes de cavalerie... » Tels étaient les effectifs de l'armée, et jusqu'à la fin du règne de Louis XIV ils ne

devaient guère cesser de s'accroître. A cette époque, le gouvernement se chargeait de fournir les vivres aux troupes et d'en retenir le prix sur leur solde. Le Tellier ne changea point ce système, mais il fixa, — et ce fut là une très importante réforme, — la quantité de vivres que chaque soldat devait recevoir, et il procéda à cette fixation d'une manière si exacte, que, pendant toute la durée de son administration, les chiffres restèrent à peu près invariables.

Dans cette partie de son œuvre, plus qu'en toute autre, Le Tellier semble avoir pleinement réussi. Plus que personne il se rendit compte que « la nécessité des vivres » est la première à laquelle un ministre doive penser puisque, ainsi qu'on l'a dit avec raison, « les tambours et les trompettes ont beau faire, les boulangeries règlent le pas des soldats. »

Lorsque Le Tellier devint secrétaire d'État, le pain n'était donné qu'à l'infanterie ; les sergens, caporaux et soldats avaient droit, par jour, à une ration de pain de 24 onces (soit 734 grammes) « cuit et rassis entre bis et blanc. » A la cavalerie on ne fournissait qu'exceptionnellement les vivres, mais on lui distribuait le fourrage qui, pour chaque cheval, aux termes des ordonnances de 1651 et 1653, représentait « 20 livres de foin et 10 livres de paille par jour, ou 25 livres de foin au cas où l'on ne pourrait trouver de paille, et 20 picotins d'avoine. »

Touchant une solde jugée suffisante, les officiers des compagnies ne recevaient pas de pain de munition ; mais tous ceux de l'état-major y avaient droit, et l'on pourra se faire une idée de l'important prélèvement qu'ils opéraient sur les vivres de l'armée, si l'on consulte « l'état général de la distribution du pain aux officiers généraux des armées du Roy, » du 22 avril 1656. On y voit que le commandant en chef prend, chaque jour, 100 rations, sa compagnie de gardes 30 ; les lieutenans généraux et intendans 50 ; les maréchaux de camp, les commandans de cavalerie légère et les surintendans et commissaires généraux des vivres 30 ; les maréchaux des logis et ceux de la cavalerie légère 20 ; les aides de camp et les majors de brigade 15 ; les prévôts et leurs archers 40 ; les procureurs du roi 10 ; les secrétaires et les médecins 12 ; les aumôniers, les chirurgiens, les apothicaires, les trompettes et les capitaines des guides 6 ; au total, près de 600 rations par jour. Le coût de chaque ration s'élevant au moins à 2 sols et le Roi ne déduisant qu'un sol sur la solde du

fantassin, il en résultait pour le Trésor une perte de 50 pour 100.

La nourriture des chevaux, évaluée à 10 sols par cheval, au minimum, constituait une charge encore plus élevée. Si le simple cavalier, chevau-léger, dragon ou carabin, ne touchait qu'une seule ration, les ordonnances en vigueur en allouaient « au capitaine pour six, au lieutenant pour quatre, au cornette pour trois, au maréchal des logis pour deux, à chaque petit officier comme à un chevau-léger, pourveu qu'il eût un cheval, à un mestre de camp ou colonel du régiment comme au capitaine, à l'ayde major comme au lieutenant, au maréchal des logis chacun pour deux chevaux, à l'aumônier, au chirurgien, etc. »

Pour réprimer dans ces distributions de denrées un gaspillage dont il avait pu, à l'armée d'Italie et ailleurs, mesurer l'étendue, Le Tellier prescrivit que les fournitures ne seraient livrées « qu'aux seuls présens et effectifs, » et stipula un maximum qui fut plusieurs fois modifié suivant les circonstances et d'après l'état des compagnies. Ne pouvant s'en fier aux intéressés, il les soumit à un contrôle de plus en plus sévère, qu'il confia aux intendans. C'est ainsi que, pour établir, chaque quinzaine, des états de distribution des vivres et des fourrages, dont communication devait être adressée aussitôt au secrétaire d'État de la guerre, il leur fut enjoint de prendre pour base de leurs évaluations les revues mensuelles, faites par eux-mêmes, des hommes et des chevaux, de multiplier les moyens de surveillance et de se faire, au besoin, renseigner, d'une manière aussi complète que possible, par les maires et échevins. Par ces rapports fréquens et périodiques, le secrétaire d'État pouvait juger si ses instructions étaient fidèlement suivies et si la dépense n'était pas supérieure aux prévisions.

Pour la fourniture des vivres et des fourrages, Le Tellier eut recours aux divers systèmes de l'entreprise particulière, de l'adjudication, du service direct, de la régie, qui, jusqu'à nos jours, sont restés concurremment en vigueur. Quoique ses préférences fussent pour le service direct, comme étant d'une pratique plus facile, plus régulière et, au total, moins dispendieuse, Le Tellier n'en fit guère l'application que dans les places éloignées ou récemment conquises, où il n'était guère possible de procéder autrement. Ce qui l'empêcha de généraliser cet essai, ce fut la gêne du trésor royal auquel il était alors très difficile de disposer des avances indispensables à son extension.

Le système qui, presque constamment, prévalut, à cette époque, pour les achats de denrées relatifs à la nourriture des troupes, fut donc celui de l'adjudication, que Le Tellier s'appliqua à entourer de garanties minutieuses. Par l'ordonnance du 16 novembre 1643, l'intendant fut explicitement chargé « de faire lui-même le marché de la fourniture en chaque lieu de garnison et au meilleur prix qu'il se pourra en donnant plus où le blé sera cher et moins où il sera moins. »

Pour l'approvisionnement des armées en campagne, Le Tellier, l'un des premiers, reconnut les graves inconvéniens du procédé, — jusqu'alors en vigueur, et qui, à maintes reprises, le fut de nouveau depuis lors, — consistant à en charger des munitionnaires généraux, investis des pouvoirs les plus étendus et à les substituer, en quelque sorte, à l'État. Il faut dire, à la décharge de ces munitionnaires, que, souvent, surtout dans les périodes de crise, ils se trouvaient singulièrement gênés, parfois ruinés par l'irrégularité des versemens du Trésor. Aussi n'arrivaient-ils, quoique armés du droit de réquisition qu'ils exerçaient fort durement à l'égard des populations, qu'à remplir leurs engagemens de la manière la plus insuffisante. Il en résultait pour les troupes de pénibles souffrances, pour leurs chefs de graves embarras, pour les opérations militaires des retards qui risquaient de les compromettre, et qui, parfois même, les firent échouer; c'est ainsi qu'en 1649 le siège de Cambrai dut être levé par le comte d'Harcourt, en raison de la pénurie des vivres imputable à la négligence des munitionnaires.

Aussi s'explique-t-on la persévérance avec laquelle Le Tellier s'attacha à la réalisation du projet, qu'avait formé Richelieu, de mettre « la munition au compte du Roy. » Antérieurement au fâcheux incident de Cambrai, le secrétaire d'État de la guerre avait déjà repris, en le complétant, le texte d'un édit de juin 1627, et d'édits ultérieurs de 1631 et 1635, portant création « de surintendans et commissaires généraux des vivres, des camps et armées, garnisons, munitions, étapes, avitaillement et magasins de France. » Le Tellier fixa à six le nombre de ces charges de surintendans et commissaires généraux. Appelés tout d'abord à exercer, soit par eux-mêmes, soit par le personnel placé sous leurs ordres, un contrôle permanent sur les munitionnaires et fournisseurs, grands et petits, et aussi sur les généraux dont ils avaient mission de viser toutes les ordonnances « pour le fait des

vivres, » ces contrôleurs virent peu à peu leurs attributions s'accroître. Très souvent aussi, au défaut des munitionnaires, ils furent chargés d'assurer directement, à l'aide d'un personnel hiérarchisé de commis et de boulangers, charretiers, etc., spécialement recrutés à cet effet, les services des vivres et fourrages de l'armée, en assumant envers le gouvernement du Roi toutes les responsabilités de leur bon fonctionnement.

C'étaient, en outre, l'intendant et les commissaires généraux des vivres qui, pendant l'interruption, à peu près complète, que l'hiver amenait dans les guerres d'alors, s'occupaient de la formation des magasins, souvent considérables, que l'on créait à l'avance en prévision des prochaines campagnes. Non seulement Le Tellier prescrivait, à cet effet, toutes les mesures nécessaires et se faisait rendre compte de leur exécution, mais encore, dans les circonstances graves, il n'hésitait jamais à se rendre sur place pour tout organiser et contrôler par lui-même. Il exerça ainsi l'influence la plus efficace, la plus heureuse, sur la marche et l'issue des opérations victorieuses qui, pendant cette période du règne de Louis XIV, se succédèrent sans interruption.

A cette tâche ardue et bien remplie, qui valut à Le Tellier, et plus tard à Louvois, son continuateur, élevé à son école, leur réputation méritée de « grands vivriers, » se rattache aussi la première formation du train des équipages, dont Le Tellier doit être considéré comme le véritable créateur, et qui assura le transport régulier des vivres et des munitions, si important pour une armée. A la place des véhicules de hasard et de rencontre que l'on se bornait précédemment à réquisitionner, Le Tellier décida l'emploi, le plus fréquent possible, des « voitures des vivres, » construites d'après un modèle uniforme; elles devaient être « de bois de sapin, de six à sept pieds de long et d'environ trois pieds de large, fermant à clé et recouvertes de toiles cirées, pour préserver le pain de l'humidité, de la chaleur, ou du mauvais temps, » chaque charrette, munie d'un caisson et attelée de trois chevaux, pouvant porter douze cents pains. Ces véhicules groupés sous les ordres d'officiers spéciaux et les transports qu'ils eurent à opérer firent l'objet d'une réglementation relative à leur va-et-vient ininterrompu entre les cantonnemens et les localités où le pain était fabriqué. Quant aux réquisitions d'hommes, de chevaux et de voitures diverses, pour de tels convois, on ne dut plus, aux termes des instructions de Le Tellier,

y avoir recours qu'en cas d'absolue nécessité, « la ruyne d'une armée, écrivait-il, par l'advantage que le manquement des vivres donne aux ennemis, faisant perdre l'occasion de l'exécution des entreprises. »

Ces divers services d'approvisionnement et de transport, facilités par une très complète organisation de celui des étapes qui avait été créé par Richelieu, mais que Le Tellier améliora dans des proportions considérables furent, sous la haute autorité de l'intendant, confiés aux commissaires généraux des vivres, à qui il incombait de veiller à la confection et à l'entretien du matériel et qui eurent sous leur direction les munitionnaires, les boulangers, les charroyeurs, etc. Ils avaient, en outre, de nombreux commis qui veillaient à l'exécution de leurs ordres, notamment auprès des autorités locales, chargées de les renseigner sur les prix des denrées et de faciliter leur tâche en toutes choses, sous des peines sévères.

Pour se rendre compte du succès de cette organisation, due à Le Tellier, il suffirait de relire l'éloge que Saint-Simon, qui n'aimait certes ni Louvois ni son père, fait du commissaire général Jacquier qui, pendant plus de trente ans, avait été un de leurs meilleurs et principaux collaborateurs : « Jacquier, dit-il, était ce fameux commis des vivres, dont M. de Turenne disait qu'avec lui il n'était jamais en peine de mener une armée partout où il voulait. » Dans ses *Mémoires*, Louis XIV, qui n'a pas été sans rendre justice à Le Tellier, a, lui aussi, indiqué quelle importance il attachait à ces « amas de blé » qui, à l'heure dite, permettaient des entreprises aussi soudaines et aussi bien concertées que le furent, par exemple, l'invasion de la Franche-Comté ou la campagne d'Alsace, l'une des plus célèbres de Turenne : « Je donnai, sur les frontières, dit Louis XIV rapportant, comme d'habitude, tout à lui-même, des ordres pour tenir prêtes toutes sortes de munitions, en cas que j'en eusse besoin, principalement des farines que l'on faisait séparément dans chaque place pour ne pas donner le soupçon. »

Plus que personne, par des instructions bien comprises et bien données, dont il excellait à assurer, l'heure venue, l'exacte exécution jusque dans leurs moindres détails, Le Tellier prêtait, en de telles occasions, le plus précieux concours à la réalisation des projets du Roi. Lorsqu'il avait constitué ces réserves, il veillait, avec un soin scrupuleux, à ce qu'on n'en compromît point le

bénéfice par de fâcheux gaspillages ou d'illicites emprunts. Presque aussitôt après son arrivée aux affaires, on le voit interdire « aux munitionnaires, qui ont entrepris la fourniture du pain de munition aux garnisons des places frontières de Picardie, Champagne et des places avancées dans le pays ennemy, et à toutes autres personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, de prendre, ni employer aucun bleds des magasins, si ce n'est qu'ils en ayent ordre de Sa Majesté, par escrit, à peine des vies (1). » Sur ce service, jugé par lui si important, le contrôle des commissaires généraux qu'il a institués ne paraît même pas suffisant à Le Tellier; de temps à autre, il envoie à l'improviste un de ses principaux commis, en qui il a une particulière confiance, visiter les places fortes et leurs magasins et vérifier, *de visu*, avec pouvoir d'exiger toutes les justifications possibles, si tout y est en ordre et s'il convient de prendre quelque urgente mesure; parfois, c'est lui-même qui fait ces tournées d'inspection et, un peu plus tard, il en chargera son fils Louvois, pour qu'il achève son apprentissage pratique, soit seul, soit avec Vauban qu'il tient, dès ce moment, en grande faveur.

VI

Jusqu'à Richelieu, l'on s'était fort peu préoccupé des malades et des blessés qui périssaient, trop souvent, faute de soins. L'un des premiers, il pourvut dans l'armée à l'organisation d'un service médical. L'ordonnance de janvier 1629, dans son article 32, décide que tout régiment devra avoir un hôpital, des chirurgiens et des aumôniers. Par un brevet daté du 15 février de cette même année, l'archevêque de Bordeaux fut chargé de la surintendance de l'hôpital de l'armée d'Italie. En outre, Richelieu prescrivit « qu'il y aurait dans chaque armée des jésuites et des cuisiniers, qui donneroient des bouillons et des potages à tous les malades qui ne voudroient pas aller aux hôpitaux, et de plus des

(1) *Ordonnance du 25 novembre 1643.* Cette date seule, — si d'innombrables et concluans documens n'établissaient tout ce que Le Tellier ne cessa de faire pour organiser et régulariser l'approvisionnement des armées, — suffirait à prouver avec quelle absence de justice Camille Rousset a écrit : « C'est à Louvois que revient la gloire d'avoir résolu le problème si difficile des subsistances. Avant lui, on ne s'en mettait guère en peine. » (*Histoire de Louvois*, t. I, page 248.) En cela comme en beaucoup d'autres choses, on ne saurait trop le répéter, Louvois ne fit que s'inspirer de la tradition paternelle, qu'il renforça de sa rare puissance d'intelligence et de travail.

chirurgiens et des apothicaires pour soigner et secourir de médicamens ceux qui en auroient besoin. »

Mais combien souvent l'ordonnance de Richelieu, inspirée à la fois par le plus louable sentiment d'humanité et par l'intérêt bien entendu de l'armée, resta-t-elle lettre morte! Pour en faire une réalité, il fallut l'admirable mouvement de charité qui se produisit dans le monde, à la vue des misères de la guerre de Trente ans et sous l'influence bienfaisante de Vincent de Paul, de Port-Royal, des associations charitables qui se multiplièrent alors, de tous côtés, avec la plus généreuse ardeur, dans tous les rangs de la société française (1).

On doit rendre à Le Tellier et aussi à Mazarin cette justice qu'à ce grand élan de la charité publique ils ne demeurèrent pas étrangers et qu'ils semblent s'être beaucoup préoccupés de l'extrême misère causée dans les campagnes et dans les armées par la prolongation d'une guerre qui paraissait sans fin. Mais, malgré toute la pitié qu'ils expriment « pour les pauvres blessez » et les sommes, absolument insuffisantes, d'ailleurs, qu'ils envoient pour prendre d'eux « tout le soin qu'il se pourra, » ce lugubre tableau tracé alors par un témoin oculaire restait presque toujours vrai : « Le désordre est horrible dans notre armée; il n'y a point d'hôpital et, quand un soldat est blessé, on le met dans une grange où l'on le laisse mourir comme un chien. »

Toutes ces misères dont il avait été le témoin et que, malgré ses efforts, il n'avait pu efficacement secourir, demeurèrent présentes à l'esprit de Le Tellier, et, aussitôt qu'il eut les coudées plus franches et que l'état du trésor royal le lui permit, il apporta des soins persistans à l'organisation d'un service, en quelque sorte permanent « pour le secours des malades et de ceux qui seront blessez. » A cet égard, il ne cessa d'avoir la haute approbation du Roi. Il convient de le noter à l'honneur de Louis XIV dans ses lettres il parle toujours de ce devoir en termes élevés, presque chaleureux, tels que ceux-ci : « Il faut assister les blessés avec des soins extraordinaires, les voir de ma part et leur témoigner que je les compatis fort... » Non seulement, comme le Roi lui-même, Le Tellier obéissait à une pensée charitable, mais aussi il estimait avec raison qu'une armée sans bons

(1) Voyez notamment Alph. Feillet, *la Misère au temps de la Fronde et Saint Vincent de Paul.*

hôpitaux périt aisément, sans compter, comme le disait Mazarin, pour qui la morale de l'intérêt primait toute autre, « qu'il n'y a rien qui fasse meilleur effect dans les armées que de voir que l'on prend grand soin des malades et des blessés. »

Après plusieurs essais dans lesquels, pour l'organisation de ce service de santé si utile, si indispensable, il employa divers religieux qui lui donnèrent plus ou moins satisfaction, Le Tellier finit par charger les intendans de prendre partout en mains la direction de ce service qui devint de plus en plus important. En temps de guerre, de nombreux hôpitaux mobiles, que l'on appellerait aujourd'hui des ambulances, suivirent les armées, et, la campagne finie, les malades et blessés furent envoyés, soit dans les hôpitaux militaires des places de la frontière, que Le Tellier commença à créer, et que Louvois devait multiplier, soit dans les hôpitaux ou hospices des différentes villes où le Roi donnait l'ordre de les recevoir (1). Pour avoir une idée de l'esprit d'ordre et de méthode que Le Tellier apportait à la solution de ces questions, ne suffirait-il pas de lire cet extrait, si caractéristique, des instructions qu'il donnait, presque aussitôt après son entrée au secrétariat de la guerre, à l'intendant de l'armée de Catalogne, d'Aligre : « La despense de l'hôpital, écrit-il, montera à plus de vingt millions comme vous me le mandez. Mais il faut que vous considériez qu'outre ce fondz-là qui a esté faict, vous avez beaucoup d'argent à y employer, qui provient des prestz qu'on paye aux soldatz assez souvent en votre armée, lequel doibt estre employé à leur soulagement, au lieu de le distribuer aux cappittaines qui en profitent. Cet ordre n'est pas difficile à establir : le directeur de l'hospital donne un certifficat par chacun jour des soldats qui y sont receus, régiment par régiment, sur lequel on retranche le pain pour le porter à l'hospital, lequel certifficat peut aussi servir pour faire retenir les prestz des mêmes soldats, à mesure qu'on les paye et les faire mettre entre les mains du mesme directeur;... et ainsy on mesnage le pain, et le fondz de l'hospital s'augmente, sans qu'il en

(1) Le Tellier fit également de grands efforts pour améliorer le sort des estropiés et des invalides, soit en les envoyant, comme l'avait déjà fait Richelieu, dans des monastères de fondation royale, en qualité de moines-lais, soit en leur servant des pensions. Mais il se heurta, à cet égard, à de grandes difficultés qui décidèrent Louis XIV à créer, en 1674, l'hôtel des Invalides, la plupart des intéressés ayant jusqu'alors, comme le constate l'exposé des motifs de l'édit instituant cet hôtel, « préféré la liberté de vaguer à tous ces avantages. »

couste rien au Roy et que les officiers s'en puissent plaindre. Il ne faut qu'estre un peu exact. »

Être exact, — telle fut la qualité première, la qualité maîtresse de Le Tellier. Si nous pouvions davantage insister sur la tâche qu'il accomplit, ce serait, en beaucoup d'autres détails, de tout ordre et de toute importance, cette exactitude que nous retrouverions en lui; c'est elle qui, jointe à la sûreté de son jugement, à l'application de son esprit, à son étude assidue de toutes les questions inhérentes à une organisation aussi vaste et aussi complexe, par lui sans cesse accrue de rouages nouveaux et utiles, lui assure, dans l'histoire de l'administration militaire de la France, l'un des premiers rangs. Certes, comme nous l'avons dit, Richelieu avait, avant Le Tellier, réalisé des réformes capitales, et après lui, Louvois, avec sa haute intelligence, allait, s'inspirant de l'exemple de son père, les compléter et les parachever. Il n'en est pas moins vrai que la force d'abus invétérés et persistans, dans des troupes qui avaient jusqu'alors conservé un caractère semi-féodal, prévalait encore au point qu'une crise, telle que la Fronde, risquait de détruire l'œuvre du grand ministre de Louis XIII. Grâce à Le Tellier, qui maintint et développa, même alors, la tradition de Richelieu, il n'en fut pas ainsi. Par son patient effort, il réussit à faire de notre état militaire le premier de l'Europe. Il prépara ainsi pour la politique du prince, qu'on devait bientôt appeler le Grand Roi, l'instrument puissant que Louvois, son fils, et Barbezieux, son petit-fils, perfectionnèrent successivement jusqu'aux dernières années du XVII[e] siècle. Quels qu'aient été les mérites, très inégaux, de l'un et de l'autre, ils ne furent, tous deux, que les héritiers et les continuateurs de l'œuvre dont Michel Le Tellier, maintenant mieux connu, doit désormais être considéré comme étant, après Richelieu, le véritable auteur.

ALPHONSE BERTRAND.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *Ariane*, opéra en cinq actes ; paroles de M. Catulle Mendès, musique de M. Massenet. — Théatre de l'Opéra-Comique : *Les Armaillis*, légende lyrique en deux actes; paroles de MM. Henri Cain et Baud-Bovy, musique de M. Gustave Doret. — *La Princesse Jaune*, opéra-comique en un acte; paroles de Louis Gallet, musique de M. Saint-Saëns. — *Le Bonhomme Jadis*, opéra-comique en un acte; paroles de M. Franc-Nohain, d'après Henri Murger, musique de M. E. Jacques-Dalcroze.

Nous sommes heureux de le déclarer d'abord, voici tout autre chose que ce que depuis trop longtemps on avait, à l'Opéra, l'habitude et l'ennui d'entendre. Sur le théâtre où parurent les *Messidor*, les *Montagne noire*, les *Astarté* et les *Fils de l'Étoile*, que cette *Ariane*, malgré ses défauts et ses faiblesses, avec sa poésie, son charme, et même, çà et là, sa grandeur, que cette *Ariane* soit la bienvenue.

Avec sa poésie, disons-nous, et nous parlons de la poésie de la musique. Celle du poème est bien différente. Nul n'ignore jusqu'où se porte et s'égare, dans les drames de M. Catulle Mendès, l'ardeur d'une rhétorique en délire et la fièvre d'un pathos éperdu.

Le sujet de l'opéra consiste dans l'amoureuse rivalité d'Ariane et de Phèdre, brûlant toutes les deux pour Thésée, l'une, d'une légitime et conjugale, l'autre, d'une incestueuse ardeur. Le premier acte nous fait voir, ou plutôt entendre seulement, derrière la porte du Labyrinthe, le combat du héros contre le Minotaure et sa victoire. Nous assistons ensuite à son embarquement triomphal, avec les jeunes couples par lui sauvés du monstre, avec Ariane, qu'il a prise pour femme, et Phèdre déjà troublée et jalouse.

Le second acte, inutile au drame, fort mal mis en scène et mis à peine en musique, hors-d'œuvre à tous égards, représente la traversée,

paisible d'abord, puis agitée par le plus banal orage. Au cours de ce voyage cinématographique, les Cyclades sont appelées par le pilote et doublées par le navire avec une invraisemblable rapidité. Délos, Lemnos, Paros, Andros et les autres se succèdent de minute en minute. Si voisines qu'elles soient en réalité, le poète n'a tout de même pas assez gardé les distances. Détournée de la route d'Athènes, la galère nuptiale aborde heureusement à Naxos, sous le ciel et sur les flots apaisés.

Le troisième acte noue le drame, et d'un nœud qui ne manque pas de force. Le revirement du héros quittant Ariane pour Phèdre, les confidences et le recours de l'une, qui soupçonne et s'alarme, à l'autre, qui refuse d'abord et puis promet son secours; l'éclat, plus brusque chez Thésée, et, chez Phèdre, plus longtemps retenu, de la passion enfin victorieuse, tout cela est bien traité, bien conduit, tantôt avec vigueur et tantôt avec délicatesse, comme action du moins et comme mouvement, car nous ne parlons toujours pas des paroles et pas encore de la musique.

Ariane a surpris les amans et tombe, inanimée. Ils s'éloignent et la lyre, le chant des vierges ses compagnes, la rappelle doucement à la vie et à la douleur. Douleur indulgente, imprudente même, et dont la suite fera trop voir la généreuse illusion. Voici que Phèdre est morte, écrasée par la chute d'une statue d'Adonis, qu'elle avait maudite et frappée en sa fureur. Ariane aussitôt (c'est le quatrième acte, superflu comme le second), Ariane, tendre sœur plus qu'épouse outragée, ira, par la faveur de Vénus, avec les Grâces pour guides, chercher la chère coupable jusqu'au pied même du trône de la sombre Perséphonè.

Cinquième acte : elle la ramène à la lumière, mais, hélas ! à l'amour, à la faute, et Phèdre ne revit que pour retomber dans les bras que lui rouvre un héros aussi faible qu'elle-même. Convaincue enfin par cette seconde épreuve et lasse de lutter, sinon de pardonner encore, Ariane, que les Sirènes appellent, va les rejoindre sous les flots, et la même galère emporte le même amant, avec une autre amante, vers Athènes où les attendent de nouveaux et non moins tragiques destins.

Voilà pour les faits. Quant aux personnages, dans une œuvre, ne fût-ce que dans un livret d'opéra, de M. Catulle Mendès, ils ne sont pas « ce qu'un vain peuple pense. » Ils sont et surtout ils signifient davantage. Ils s'élèvent plus haut qu'eux-mêmes; ils s'enfoncent aussi plus bas. Représentatifs et symboliques, ils ont à la fois des dessous

et des dessus mystérieux, que le poète lui-même prend volontiers le soin de nous éclaircir.

« Ariane, c'est l'amour instinctif, absolu... c'est la tendre femelle... Et l'instinct, par le dévouement, par le sacrifice, deviendra sublime. » Abandonnée et trahie, « Ariane consentira vite à toutes les abnégations, aux pires désespoirs, et y trouvera un délicieux accomplissement de sa personnalité.

« Phèdre... ne connaîtra que des joies terribles dans le remords de ne pas être soi-même.

« Thésée... est le mâle séduisant... Il y aura de l'étonnement dans son amour pour Phèdre, non pas femelle, mais femme très complexe, extra-humaine. Il faut aussi, pour le personnage de Thésée, songer au mythe solaire. »

Plus encore, beaucoup plus que les indications de caractères, le style, dans *Ariane*, a quelque chose de rare et de précieux. La préciosité surtout y passe toutes les bornes et s'y mêle ou s'y amalgame avec l'emphase, une emphase qui n'exclut pas l'obscurité, si même elle ne la favorise. Il n'y a pas jusqu'aux détails de la mise en scène qui ne soient réglés sur ce ton. Le régisseur et le poète s'expriment ici dans le même langage : il n'est fait que de faiblesse mourante et de violence effrénée, de pâmoisons et de fureurs. M. Catulle Mendès n'a pas craint de donner pour épigraphe à son livret les deux alexandrins de Racine :

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée,
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée !

et son livret semble moins la paraphrase que la contradiction ou le démenti de ces deux vers si purs, si simples et si grands.

Parmi les musiciens d'aujourd'hui, voire d'hier, il n'en est pas de plus intelligent que M. Massenet. Il sait tout de son art, même les artifices. Le fond lui manque-t-il, il y supplée par toutes les finesses, toutes les ruses de la forme, ou de la formule même. Citharède charmant et subtil, le musicien d'*Ariane* a toutes les cordes et, si j'osais, je dirais quelques ficelles à sa lyre. Faible par momens dans les grandes choses, il sait, dans les petites, se ménager de délicieuses revanches. Et puis, son talent, son métier n'est qu'un jeu, d'une aisance aujourd'hui souveraine. O musique de M. Massenet, ton nom, l'un de tes noms, est facilité !

Liberté pourrait en être un autre. Malgré les lois en vigueur, et en rigueur, du drame lyrique moderne, on ne trouve rien dans le nouvel opéra de M. Massenet, ou presque rien du *leitmotiv*. Et, pourtant le fil

d'Ariane était digne, entre tous les objets ou les sujets musicaux, d'avoir, ou d'être même, un motif conducteur.

Quant à la dextérité, l'ingéniosité, l'intelligence (il n'y a décidément pas d'autre expression), mille riens, qui sont quelque chose à la fin, la trahissent. Les actes les plus vides ne le sont pas tout à fait. Le prélude au moins de la traversée a quelque senteur marine. Sans être pavé, ou seulement semé de bonnes intentions, l'Enfer d'*Ariane* en montre cependant quelques-unes. La morne et traînante mélopée de Perséphonè (sur des paroles extraordinaires) respire je ne sais quel ennui funèbre et qui convient. En un tableau de ce genre, ou de ces lieux, la note, ou la couleur, a paru juste autant que nouvelle. Quelle vieillerie, au contraire, et quelle erreur, que ce ballet de trop aimables Furies, faisant claquer en mesure des fouets d'opérette! Et surtout dans l'épisode, — redemandé chaque soir, — « des roses, » dans cette molle, et veule, et faussement sentimentale cantilène, qui tombe de chute en chute et finit par s'écraser, quelle fâcheuse indulgence d'un grand artiste pour de trop chères faiblesses, pour ce qu'il y a dans son art, ou dans sa manière, ou dans son procédé, de plus factice et de moins pur!

Oui, M. Massenet témoigne à certains momens pour lui-même d'une trop lâche complaisance. On l'a dit, il ne veut point assez fermement, assez profondément tout ce qu'il fait. C'est dommage, car il fait tout ce qu'il veut. Rien qu'avec une fanfare de cors, brève mais expressive, il évoque mieux que le poète (j'entends son poète à lui) une Phèdre chasseresse et sœur de Diane. Il a senti que le combat du héros et du monstre était peut-être au-dessus de ses forces. Pourtant il ne le refuse, il ne l'esquive pas; il l'esquisse en traits justes : dessins opiniâtres et rudes des instrumens à cordes, qu'un rauque meuglement des instrumens de cuivre entrecoupe. Et sans doute la musique ici demeure au-dessous de la poésie (je veux dire cette fois de la poésie de Racine). Un seul vers :

Et la Crète fumant du sang du Minotaure,

a plus de grandeur et de puissance que tout l'orchestre, de M. Massenet; M. Massenet n'en a pas moins traité l'épisode en virtuose de l'orchestre.

Enfin il y a dans certaines pages d'*Ariane*, les unes charmantes et d'autres belles, mieux que de l'intelligence et de la virtuosité. Le sentiment de la musique de M. Massenet, quand il ne tombe ni dans la sensualité ni dans la sensiblerie, peut être quelque chose de délicieux.

Il est cela plus d'une fois ici. Tantôt il l'est et le demeure durant une scène entière; tantôt il n'a besoin, pour l'être, que de quelques mesures; de moins encore : d'une modulation ou d'une harmonie, du timbre d'un instrument ou d'une inflexion de la voix. Poétique et tendre, au premier acte, est l'invocation d'Ariane à Cypris; elle flotte au-dessus de longs accords parfaits, dont la succession ne manque guère de donner aux chants de ce genre une couleur vaguement et suffisamment antique. Mais surtout, puisque nous recherchons les détails, — les détails précieux, — écoutez, et lisez, après l'avoir entendu, le premier discours de Phèdre encore innocente à sa sœur amoureuse déjà. Admirez comme, inquiète d'abord et presque dramatique, la phrase bientôt, à ces mots singuliers : *O ma sœur de berceau, plus proche et préférée!* se détend, se dénoue par une modulation vraiment exquise, et se fond en féminine et fraternelle tendresse. Dans le genre opposé, le cri d'Ariane, affirmant et célébrant d'avance le triomphe de Thésée sur la bête farouche : *Il la vaincra dans l'aurore*, (et ce qui suit), éclate en effet du double éclat de l'aurore et de la victoire. On pourrait noter ici que la descente ou la chute rythmique, et non pas du tout, comme il arrive communément, la montée ou l'essor de la période musicale, en accroît l'ampleur et l'énergie. Tant il est vrai que la vérité, que la beauté résulte ou jaillit librement de formes ou de formules contraires.

De pareils traits, et bien d'autres encore, de force ou de douceur, sont comme des rayons, dont le troisième acte de l'ouvrage formerait le centre ou le foyer. Lumineux et chaud, ce troisième acte est une chose belle. Il se compose d'une suite de scènes largement développées et que soutient un style à peu près sans défaillance. Ce n'est presque rien, çà et là, qu'une tache légère. Si, pourtant! c'est trop, chez un grand artiste, que ces petites faiblesses. C'est trop, dans la première plainte d'Ariane, que deux mesures tortillées et minaudières, entre des soupirs touchans et un admirable cri. Ailleurs, avant la trahison, voici Phèdre empressée à rassurer sa sœur, pour la première fois inquiète : *Vous pleurez, mes chers yeux! Vous soupirez, ma chère bouche!* A demi récitative et mélodique à demi, la phrase est délicieuse de ligne, de tonalité, de mode, et promet de l'être ainsi tout entière. Mais voici que le mode justement, à la fin et sur l'avant-dernière note, s'altère. Soutenu jusqu'ici, le mineur se résout en majeur par la plus fâcheuse et la plus banale cadence. C'est ainsi qu'autrefois déjà l'auteur de *Werther* avait gâté, par une seule note, et la même, la conclusion de la pure cantilène « des

larmes. » Le public, naturellement, applaudit. Il a tort. Mais qui donc, avant lui, fut coupable? Oh! si nous parlions à M. Massenet, au lieu d'écrire de lui, comme nous lui dirions : « Maître, ayez davantage le respect et l'amour de votre pensée exquise! Suivez-la, gardez-la jusqu'à la fin. Ne l'abandonnez pas au moment de sa chute, ou de sa mort, et n'achetez pas, ne fût-ce que d'un trait de plume, d'un « bécarre, » pour employer le langage technique, la flatterie ou la caresse d'un murmure indigne de vous. »

Dans l'ensemble néanmoins et dans la plupart des détails, ce troisième acte est excellent. Il vaut par la continuité d'abord et puis par la variété d'une inspiration qui se renouvelle avec les sentimens et les situations. Il est, ce troisième acte, humain, passionné, vivant, d'un sentiment lyrique et d'une action dramatique tour à tour. Il a tantôt de la grâce et tantôt de la force. L'une, — et cette fois sans affectation ni mièvrerie, — une grâce pure et vraiment grecque est répandue sur les strophes que chante à la sombre reine une des vierges de Naxos. Entre les deux épisodes qui se suivent et composent le duo fraternel d'Ariane et de Phèdre, on se demande lequel a le plus d'élégance et de tendresse, le dessin le plus délicat et les nuances les plus fines. Sans doute, quand elle aura découvert la trahison, « Ariane aux rochers contant ses injustices » ne les contera pas, dans l'opéra de M. Massenet, sur le mode héroïque. Sa plainte, et surtout celle de l'orchestre, plaintif à son tour, charmera les cœurs et ne les fendra pas. Nous ne sommes point ici devant la statue, taillée en plein marbre et par un ciseau tragique, d'une immortelle douleur : plutôt devant un bas-relief, caressé d'une main légère et tendre, empreint ou seulement voilé de mélancolie. Assurément le répertoire même de M. Massenet offre, en assez grand nombre, des lamentations ou des « déplorations » plus pathétiques. Le musicien de Chimène et de Charlotte, celui d'Électre et surtout d'Oreste, a jeté d'autres cris, poussé d'autres sanglots. Mais tout de même ici, dans l'ordre de l'élégie amoureuse, il garde sa place, et près de « la Troyenne regrettant sa patrie, » — un peu plus bas seulement, — Ariane en pleurs a le droit de s'asseoir.

Enfin nous ne devons pas oublier la façon dont s'achève ce tableau d'opéra. Pour ne rien avoir d'antique, pour n'être pas de l'époque, — de l'époque de Thésée et du Minotaure, — le petit menuet qui guide vers le Tartare Ariane et les trois jeunes déesses n'en est pas moins délicieux. On ne l'attendait pas. Il survient, il surprend, et tout de suite il ravit, unissant au souvenir de Gluck un parfum de Mozart.

La grandeur même et la puissance ne manquent pas, disions-nous, au troisième acte d'Ariane. C'est en y marquant les « endroits forts, » qu'il nous plaît, fût-ce en deux mots, de finir. La beauté des strophes que chante à la reine, pour charmer son ennui, sa jeune consolatrice, ne leur vient pas toute d'elles-mêmes : elle s'accroît et s'avive de la réponse, de plus en plus douloureuse, que fait à chacune Ariane, de plus en plus éplorée. A la fin du duo des deux sœurs, Ariane encore ayant prié Phèdre de porter à Thésée et ses plaintes et ses humbles vœux, sa prière par degrés s'anime, s'échauffe et devient une pathétique adjuration d'amour : *Mais dis-lui bien surtout qu'il est mon souffle même!* Le mouvement, l'élan, est d'une justesse parfaite et d'une superbe éloquence. Préparé de loin, il se propage au loin, il gagne, il ébranle l'orchestre et couronne un dialogue féminin, tout de charme et d'intimité, par une péroraison éclatante.

Même éclat, également soutenu, mais encore plus de vigueur, dans la progression qui précipite, vers une conclusion wagnérienne et tristanesque, le grand duo de Thésée et de Phèdre. Je parle d'abord du couplet de bravoure, bien qu'il soit peut-être un peu trop « s'en va-t-en guerre, » entonné par le ténor sur un mode haendelien. Mais je songe surtout à l'espèce de récitatif, à la fois très musical et très déclamé, où s'élève au paroxysme le double sentiment qui possède l'âme, — et non pas l'âme seulement, — de Thésée : son amour, allant jusqu'à la frénésie, et son ingratitude, jusqu'au mépris et jusqu'à l'outrage. L'orchestre, le chant, la déclamation, le rythme, — le rythme particulièrement qui secoue l'orchestre et le disloque, — tout est ici dans le caractère de la situation et du personnage, de ce Thésée héros et butor à la fois. Tout est beau, comme il arrive rarement chez M. Massenet, de rudesse, de brutalité et de barbarie. On citerait peu de rencontres où le compositeur ait déployé cette force, également éloignée de la nervosité maladive et de la spasmodique violence. Et de telles pages sans doute ne feront pas que l'avenir appelle M. Massenet le musicien d'*Ariane*. Mais elles suffiront à témoigner que l'auteur du troisième acte de cet ouvrage n'était pas un médiocre musicien.

Ariane, c'est Mlle Bréval, toujours un peu trop uniformément sombre. On lui souhaiterait, avec autant de noblesse dans les attitudes, plus de lumière, de vie et de mouvement dans le jeu, dans la diction et dans la voix.

Phèdre, c'est Mlle Grandjean. Mais Mlle Grandjean n'est pas Phèdre. Il s'en faut d'un rien, qui se définit mal, qui ne s'acquiert ni ne se donne, et qui manque. Il ne manque d'ailleurs pas autre chose : ni

la voix, ni l'application, ni le zèle, à cette artiste laborieuse, consciencieuse, honorable entre toutes. Mais pour jouer le rôle de Phèdre, ou d'Iseult, rien que pour en porter le nom, l'honorabilité n'est peut-être pas la condition principale.

Dans le personnage de Thésée, M. Muratore a montré des muscles, de la voix et de l'intelligence. Le dernier venu des ténors de l'Académie de musique, il est loin d'en être le dernier.

Quant à la mise en scène, décors, « machines, » éclairage, figuration, costumes, chaussures même, surtout les brodequins de Phèdre, elle a paru manquer également de style et d'intelligence, de poésie et de vérité.

Nous avons cru longtemps qu'un artiste encore jeune, Suisse de naissance et Français de carrière, le musicien des *Sept Paroles* et de la Fête des Vignerons, l'ancien chef d'orchestre des concerts d'Harcourt, M. Gustave Doret, avait un talent solide et sérieux. Aujourd'hui nous en sommes sûr. Le compositeur des *Armaillis* est certainement un musicien dramatique, « doublé » d'un musicien tout court. Et vous savez que dans ce cas, ou dans cette rencontre, la doublure vaut l'étoffe, si même elle n'a plus de prix encore.

Un de nos confrères du *Ménestrel* (1) a récemment relevé dans l'*Obermann* de Sénancour cette définition : « *Küher*, en allemand, *Armailli* en roman, homme qui conduit les vaches aux montagnes, qui passe la saison entière dans les pâturages élevés et y fait des fromages. En général, les Armaillis restent ainsi quatre ou cinq mois dans les hautes alpes, entièrement séparés des femmes, souvent même des autres hommes. »

Pas « entièrement séparés » cependant, puisque sur les sommets où le méchant Kœbi et le doux Hansli gardent leurs troupeaux, la blonde Mœdeli monte parfois du fond de la vallée. Ils l'aiment tous les deux et chacun à sa manière : l'un, du plus brutal et du plus sauvage, l'autre du plus discret et du plus tendre amour. C'est l'autre, bien entendu, qu'a choisi la jeune fille. Pour trois fleurs, qu'avant de partir elle lui laissa comme gage de fiançailles, les deux armaillis se prennent de querelle et se battent. Le rude gars, d'une seule étreinte, étrangle son frêle camarade et, l'ayant jeté dans le torrent, descend au village, où ce soir on doit danser. Des cris bientôt interrompent la fête. Le torrent a rendu le cadavre. On le reconnaît, et tous, y com-

(1) M. Raymond Bouyer.

pris l'assassin, l'escortent jusqu'à la maison. Kœbi, que Mœdeli seule a soupçonné, revient et s'étourdit en buvant. Ivre de vin et de remords, il cherche le chemin de la montagne. Mais le fantôme de sa victime lui barre la route, le saisit, le terrasse, et le dernier cri du meurtrier, mourant à son tour, se perd dans la nuit et le vent.

Mendelssohn écrivait un jour à son ami Édouard Devrient, qui projetait d'écrire un livret d'opéra sur un sujet helvétique : « Fais-moi, je t'en prie, une Suisse puissante et fraîche au delà de toute expression. Que si tu songes à me faire une Suisse mignarde, avec des roulades tyroliennes et des tirades langoureuses... si les montagnes et les cornets des Alpes tournent au sentimental, je t'avertis que je ne le digérerai pas et que je te critiquerai vertement... » M. Doret a compris la Suisse, ainsi que le drame qui s'y passe, de la façon que souhaitait Mendelssohn. La mignardise, ou seulement la sentimentalité, sont les moindres défauts de sa musique. On pourrait la définir ou la qualifier ainsi : le sentiment en est sain autant que sincère et profond; elle est brève, sans être écourtée ou sommaire; elle est simple : entendez par là d'abord qu'elle a moins d'ornemens que de fond et de substance, ensuite, que, sans rechercher l'effet, elle arrive par les moindres moyens à le produire; enfin elle a la force, une force qui ne se durcit jamais en sécheresse et ne se grossit pas non plus jusqu'à la vulgarité.

Cela, tout cela, serait facile à vérifier par des exemples empruntés à chaque élément de cet art. Ici la brièveté ne consiste pas seulement dans le peu de durée de l'ouvrage : elle est dans les formes elles-mêmes. Certes, j'en sais plus d'une qui, sans jamais s'étaler, se développe librement. La musique, au cours du drame rapide, a dû se ménager quelques haltes lyriques. Le ranz des vaches y déroule deux ou trois fois, tout entier, son thème, ou son choral, à demi pittoresque et religieux à demi. Le duo d'amour du premier acte, qui d'abord est une chose charmante, en devient par degrés une fort belle. Il s'élève, — et très haut, — d'un essor que rien n'entrave ni n'abrège. Mélodique avec autant d'originalité que d'abondance, il ne s'enferme pourtant pas dans la carrure d'une mélodie. Mais tout de même il a son principe, son plan et sa loi. Les diverses parties dont la suite le compose font mieux que se suivre : elles se tiennent et soutiennent ensemble des rapports qui les unissent et les unifient. Avant de se mêler à la trame symphonique et d'entrer dans l'action, la rieuse chanson de Mœdeli et de ses compagnes forme un épisode, — fort aimable, — de musique pure. C'en est un autre que les danses avec

chœur; un autre encore, autour du cadavre de Hansli, que le chœur mélancolique, où passe, à travers de fines harmonies, un parfum de Schumann. M. Doret n'a même pas craint de traduire en trois strophes pareilles, à la fois attendries et farouches, le sombre désespoir du meurtrier.

Mais le plus souvent, — et c'est l'une des marques personnelles de cette musique, — elle procède par des traits ou des touches brèves. Tel motif de fureur ou d'amour ne consiste que dans un sursaut, un mouvement, un geste sonore. Trois ou quatre notes, peut-être deux, le composent; mais, parce qu'elles ont un sens dramatique, avec un intérêt, une valeur musicale, elles suffisent. Il ne faut pas davantage à l'orchestre. C'est également tout ce qu'il faut à la voix. Quatre mots déclamés sur un frisson des violons ou sur un grondement des basses, disent beaucoup et suggèrent plus encore, tant ils sont notés avec justesse. Ainsi, dans cette musique en raccourci, rien ne fait longueur et rien pourtant ne fait défaut.

Dans cette musique simple, rien ne fait d'embarras non plus. Vous n'y trouverez pas la recherche, le raffinement et le faux luxe qui voile à peine ailleurs la décadence et la dissolution. Tout l'effet, — effet rare aujourd'hui, — de l'harmonie et de l'instrumentation, vient ici de leur sobriété. Mais celle-ci n'est pas indigence. Deux notes seulement savent, dans les *Armaillis*, former un accord tragique, une poignante diaphonie. Sur les lèvres exsangues du spectre, la phrase douloureuse de Kœbi reparaît, avec des harmonies défigurées, comme un affreux ricanement. Le travail thématique même n'a rien ici que de libre et d'aisé. Les motifs principaux y reviennent sans doute et s'y modifient, légèrement, suivant les exigences des situations et des caractères, mais sans que jamais leur retour, et surtout leur transformation, dégénère en rébus ou en logogriphes sonores.

Enfin, autant que par le dedans, je veux dire par la pensée ou l'âme, cette œuvre vaut par le dehors même, ou le décor musical. Le sens pittoresque y égale le sens intérieur. Pour une fois, à l'Opéra-Comique, la beauté visible des paysages d'un Jusseaume s'accorde, au lieu d'y suppléer, avec celle des paysages sonores. Au début du premier acte, quand le rideau se lève sur des sommets purs, c'est assez du ranz des vaches, se mêlant à des sonnailles lointaines, pour que la musique égale, surpasse peut-être en sérénité grandiose, l'hémistiche latin : *Pacem summa tenent*, et le vers allemand : *Über allen Gipfeln ist Ruhe*, et toutes les formules enfin que donna jamais la poésie, de la paix trônant sur les cimes.

Le drame finit sur un effet pittoresque, sur une impression de nature, tragique celle-ci, et plus profonde encore. Après la courte violence de la dernière scène, au cri de Kœbi qui tombe, le maître de l'auberge et deux servantes paraissent au balcon. Elles interrogent; il regarde, écoute et répond : « *Ce n'est rien, c'est le vent qui pleure dans la forêt.* » En effet, ce n'est rien : quelques notes de récitatif sur un tremolo bien ordinaire; mais il y a dans leur inflexion, dans leur accent, tant d'inconsciente et mystérieuse tristesse; la dernière surtout fait avec la basse de l'orchestre, en s'y appuyant, une dissonance si expressive; la modulation qui suit, le ranz des vaches repris une dernière fois, ramène un tel silence, un tel calme, que rarement il nous fut donné d'entendre, de voir même ainsi, par la musique, se refermer sur la mort le voile ou le manteau de la nuit.

Maintenant, s'il fallait classer ou « situer » la partition de M. Doret, où la placerions-nous? Dans la région et le voisinage des œuvres claires et franches, brèves et fortes. Ce serait, — en gardant les distances, — du côté (nous ne disons pas à côté) d'une *Arlésienne* et d'un *Roi d'Ys*. Et nous ne voyons pas d'indication ou de conclusion, qui puisse mieux définir cette musique et l'honorer davantage.

Les Armaillis ont eu d'excellens interprètes : Mlle Lamare (Mœdeli), qui débutait, et fort heureusement, M. Devriès (Hansli), surtout M. Dufranne (Kœbi), et M. Ruhlmann (le chef d'orchestre). Mais, de tous les artistes, en tout genre, que dirige M. Carré, M. Carré peut-être est le plus artiste encore.

La Princesse Jaune, qui date de 1872, rappelle et justifie un mot que nous disait Gounod : « Saint-Saëns était tout jeune, que déjà il n'avait pas d'inexpérience. »

Le Bonhomme Jadis, pièce vieillotte et plus que simple, partition ultra-moderne et compliquée à l'excès, nous a paru l'effet d'une erreur, peut-être de deux. Ce qu'il fallait à cette petite histoire, c'était d'abord une tout autre musique; et puis, ou plutôt, il n'y fallait pas de musique du tout.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Le Parlement n'a pas, en ce moment, ce qu'on appelle une bonne presse : l'impression générale est que députés et sénateurs ont appliqué un peu trop à la lettre le dicton populaire que charité bien ordonnée commence par soi, en augmentant leur indemnité de 6 000 francs. Tous ceux qui vivent du budget, et Dieu sait s'ils sont nombreux ! auront beau jeu désormais pour demander à être augmentés eux aussi. Le contribuable pourrait leur répondre que si leur situation est digne d'intérêt, la sienne ne l'est pas moins ; que nos finances sont dans un état inquiétant ; qu'on a grand'peine à boucler le budget ; que des économies s'imposent et que tout le monde parle d'en faire : mais cette observation, si naturelle et si légitime sur les lèvres du contribuable, ferait un singulier effet sur celles des parlementaires. Ils se sont presque interdit de l'invoquer, tant la réplique serait facile ! Nous ne sommes plus surpris que la Chambre ait ordonné l'affichage du discours où M. Viviani a glorifié la propriété comme la fin dernière de l'homme : l'augmentation de l'indemnité parlementaire a été la première application de cette théorie. Il semble que la Chambre, en votant l'affichage, ait voulu se préparer les voies et, d'avance, se justifier : on ne l'avait pas compris.

L'inopportunité de la mesure est particulièrement choquante au moment actuel. Ah ! si le budget était en excédent, si les recettes étaient supérieures aux dépenses, si on était en situation de faire des dégrèvemens d'impôts, et si les parlementaires, en se tournant vers le pays, pouvaient attribuer cette heureuse prospérité à la sagesse, à la prudence, à l'habileté de leur administration, ce n'est pas nous qui leur reprocherions le surélèvement d'une indemnité insuffisante. La

vie est de plus en plus chère, et un député marié, père de famille, obligé d'avoir une installation à Paris et d'en conserver une en province, a bien du mal à faire face avec convenance aux charges et aux devoirs qui lui incombent. C'est là un des côtés de la question, mais non pas le seul. On peut se demander, d'autre part, s'il est nécessaire et utile de multiplier la race des politiciens qui vivent exclusivement de la politique et en font leur unique carrière. Le niveau intellectuel et moral du Parlement en sera-t-il exhaussé? La concurrence électorale n'en deviendra-t-elle pas plus âpre et plus violente? Admettons que ces raisons pour et contre se fassent équilibre, et que l'esprit démocratique qui souffle sur nous doive faire pencher la balance dans le sens d'une augmentation de l'indemnité parlementaire, il n'en reste pas moins que l'heure a été mal choisie et que le procédé employé n'est pas défendable. Nous nous sommes expliqué sur le premier point: que dire du second? L'affaire a été conduite comme un complot qu'on n'osait pas avouer. En dehors de quelques affidés à la Chambre et au Sénat, personne n'était averti de ce qui se préparait dans l'ombre. On redoutait un débat public; on a voulu y échapper à tout prix. Il y a quelques années, une proposition du même genre avait été faite à la Chambre, mais on avait procédé au grand jour, et il y avait eu un vote nominal. Il est vrai que la proposition avait été rejetée. On a jugé sans doute que ce dénouement ne recommandait pas la procédure suivie à cette époque, et on en a adopté une autre. La proposition, cette fois, a été faite le même jour à la Chambre tout au commencement, et au Sénat tout à la fin d'une séance, c'est-à-dire à un moment où il n'y a personne. Les membres présens ont à peine su de quoi il s'agissait, tant ils s'y attendaient peu, et les protestations ne se sont produites que le lendemain. Nous doutons, toutefois, que l'affaire puisse être menée jusqu'au bout dans ce silence trop prudent. Ce n'est pas tout de voter en principe une loi qui entraîne une dépense : il faut voter ensuite un crédit. Si on a pu échapper à une discussion et à un scrutin public au premier acte, le pourra-t-on au dénouement? On a, dit-on, d'excellentes raisons à donner pour justifier la mesure; eh bien! qu'on les donne. La dignité du Parlement l'exige. Elle a perdu quelque chose à la manière sournoise, subreptice et vraiment un peu honteuse dont toute cette machination a été menée.

M. Charles Benoist a trouvé la vraie solution. S'il est exact que les parlementaires ne sont pas assez rétribués, il y a une autre vérité dont on convient encore plus généralement, à savoir qu'ils sont trop nom-

breux. La Chambre des députés se compose aujourd'hui de près de six cents membres, et le Sénat de trois cents. Quatre cents députés et deux cent cinquante sénateurs suffiraient largement à tous nos besoins législatifs. Il n'y aurait plus alors le même inconvénient financier à augmenter l'indemnité des restans. Nous faisons des vœux pour le succès de la proposition de M. Charles Benoist; mais, à parler franchement, notre espérance est très faible de la voir adopter. Plus le mandat parlementaire deviendra rémunérateur, plus il y aura d'intérêts, — au pluriel, — à en maintenir le nombre actuel. La quantité restera la même. Quant à la qualité?... Mais c'est là une autre question, dont le développement nous entraînerait trop loin.

L'activité parlementaire n'a guère produit autre chose depuis quinze jours. Signalons cependant la discussion et le vote du traité de commerce avec la Suisse : elle a été brillante dans les deux Chambres et s'est heureusement terminée par un vote favorable, effectué à une forte majorité. Le sujet est trop technique pour que nous l'exposions en détail, mais aussi trop important pour que nous le passions sous silence. La Chambre a commencé enfin la discussion du budget. Mais l'intérêt véritable n'a pas été dans le Parlement; il a été dans le pays, où le gouvernement a fait procéder aux quelques milliers d'inventaires qui étaient restés en suspens.

On craignait le bruit avant les élections; on le craint moins aujourd'hui. M. Clémenceau estimait alors que le plaisir de compter, comme il disait, quelques plumeaux et quelques chandeliers dans une sacristie ne valait pas qu'on exposât une vie humaine; le point de vue est maintenant un peu changé. Il faut toutefois reconnaître, si on se reporte à la loi de séparation, que les délais accordés jusqu'ici pour permettre aux esprits de se calmer, ne peuvent pas se prolonger davantage. Le motif en est simple : c'est qu'à partir du 11 décembre, le mobilier des églises sera mis sous séquestre, et qu'il faut auparavant l'inventorier. Les esprits se sont-ils calmés pendant les sept ou huit mois de répit qui leur ont été donnés? L'apaisement s'est fait dans une assez large mesure, mais non pas autant que nous l'aurions désiré. Comment ne pas regretter que des portes d'église, qui avaient quelquefois un caractère d'art, aient dû être entamées à la hache, ou qu'on les ait fait sauter à la dynamite? Comment ne pas trouver puérile la forme de résistance qui a consisté, dans certains endroits, à brûler du soufre dans les églises pour faire éternuer les soldats? Nous sommes loin, cependant, des passions véhémentes que les premiers inventaires avaient déchaînées. Les adver-

saires de la loi se sont aperçus qu'ils avaient fait fausse route, et qu'il n'y avait pour eux rien de bon à attendre de la campagne des inventaires. Nous aimons à croire aussi qu'ils ont écouté les conseils du Saint-Père. Pie X a recommandé la protestation, mais réprouvé la violence. Sa seconde encyclique n'existait pas encore au moment des premiers inventaires : elle a certainement produit son effet sur les derniers.

Si nous nous félicitons de la manière relativement pacifique dont ils ont été opérés, ce n'est pas que nous soyons sans inquiétudes sur les suites qu'ils peuvent avoir. Ces inquiétudes n'existaient pas il y a huit mois; nous les éprouvons aujourd'hui, et c'est un devoir de nous en expliquer. Il y a huit mois, nous cherchions à rassurer les manifestans en leur disant que les inventaires n'avaient d'autre but que de constater la présence de certains objets dans les églises, et qu'il était absolument injuste d'y voir la préface d'une confiscation. Rien, en effet, n'était plus loin de la pensée du gouvernement. Les objets qui forment le mobilier des églises devaient, avec les autres biens ecclésiastiques, être transmis par les fabriques aux associations cultuelles. Aujourd'hui, tout est changé. Le Pape a défendu de former ces associations; les catholiques ont obéi, comme ils en avaient le devoir, quel que fût d'ailleurs leur sentiment personnel sur les épreuves qui devaient en résulter pour l'Église de France. Le Pape connaissait ces épreuves : il aurait voulu les épargner à l'Église, mais il a déclaré qu'il ne le pouvait pas. Il fallait donc les subir. L'attitude du Pape et des catholiques rendait la loi inapplicable dans les parties qui les concernaient, mais non pas dans celles qui regardaient le gouvernement. On voit tout de suite quelles en sont les conséquences en ce qui concerne le mobilier des églises. Après un certain délai, le gouvernement sera obligé de le remettre aux communes avec tous les autres biens ecclésiastiques, et les préventions contre les inventaires, injustes à l'origine, se trouveront en apparence justifiées par l'événement. Peut-être ne faut-il pas prévoir les malheurs de si loin. Nous avons cependant tenu à le faire, pour qu'on ne nous accuse pas plus tard d'avoir cherché à endormir la résistance en disant que les inventaires étaient inoffensifs. Ils l'étaient dans le système de la loi, de la loi intégrale : ils le sont moins avec l'application partielle et fragmentaire de cette même loi à laquelle le gouvernement se trouve réduit. M. Briand est un homme ingénieux; il l'a déjà montré; peut-être le montrera-t-il encore. Quoi qu'il en soit, les inventaires ne peuvent servir qu'à opérer régulièrement un transfert de propriété.

Nous avions cru savoir à qui ce transfert serait fait : c'était, ce devait être aux associations cultuelles. Nous le savons moins bien aujourd'hui.

Il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que les déclarations de M. Briand aient satisfait tous ses amis. Une partie des socialistes, ceux qui suivent les inspirations de M. Jaurès, l'ont approuvé. Ils désirent pardessus tout avoir enfin le loisir de s'attacher aux réformes qui leur sont chères, et c'est pourquoi ils éprouvent quelque hâte de se débarrasser des questions religieuses. Mais les radicaux, y compris ceux qui s'intitulent radicaux-socialistes, goûtent moins les transformations sociales dont le ministère du Travail est à leurs yeux l'annonce inquiétante : aussi ne répugneraient-ils nullement à reprendre la guerre religieuse dont a vécu M. Combes et dont ils ont eux-mêmes vécu si facilement avec lui. De ces deux tendances, quelle sera la plus forte? Cela dépendra de causes nombreuses, parmi lesquelles il faut mettre au premier rang le plus ou moins d'habileté ou de maladresse des partis d'opposition. A parler sincèrement, nous ne croyons pas que, dans la Chambre actuelle, il puisse y avoir un ministre des Cultes plus conciliant que celui d'aujourd'hui, doué d'intentions plus loyales, et surtout plus à même d'en faire accepter la réalisation aux radicaux-socialistes. Ce qui est possible avec M. Briand ne le sera probablement pas avec son successeur. Son échec serait pour d'autres un encouragement à reprendre la politique brutale, et c'est une tentation à laquelle il serait téméraire de les exposer. Il y a bien de l'imprévu dans les choses humaines! Qui aurait pu prévoir, par exemple, qu'un Cabinet Clémenceau, avec un ministre des Cultes venant d'aussi loin que M. Briand, nous donnerait, dans les questions religieuses, la politique la plus tolérante que nous ayons eue depuis huit ans que les radicaux sont au pouvoir? C'est une chance que nous n'espérions guère : nul ne sait ce qui arrivera si on la laisse échapper!

Le Reichstag allemand est rentré en session, et aussitôt le gouvernement impérial a été interpellé sur la politique extérieure. Il l'a été par M. Bassermann, qui, parlant au nom des nationaux-libéraux, s'est fait l'interprète des préoccupations du pays. M. Bassermann a parlé avec modération, mais avec netteté et fermeté. Les orateurs socialistes qui sont venus après lui ont montré ces dernières qualités plus que la première; mais, au fond, eux et lui ont dit la même chose en termes différens. L'opinion allemande éprouve depuis quelque temps un malaise qu'elle ne cherche pas à dissimuler. Elle compare avec un peu d'amertume le présent au passé. Elle se demande si les

affaires vont aussi bien, si la sécurité générale est aussi grande, si les alliances sont aussi solides, enfin si on peut envisager l'avenir avec la même confiance. Quel pays n'a pas éprouvé des crises morales du même genre? Elles ont toujours des causes qu'il faut prendre au sérieux, mais qu'on aurait tort de prendre au tragique, et personne ne va jusque-là en Allemagne. L'Allemagne sait bien qu'elle n'a rien perdu de sa force et que, au surplus, toute l'Europe est pacifique comme elle l'est elle-même. Elle éprouve néanmoins une certaine irritation de voir que les autres vivent, s'arrangent, se groupent en dehors d'elle. Pour la première fois dans la presse, et même au Reichstag, la responsabilité d'une politique où l'on n'a pas trouvé seulement des satisfactions a été attribuée directement ou indirectement, mais très clairement, à l'Empereur; et le chancelier de l'Empire s'est cru obligé de prendre sa défense en invoquant les droits que la Constitution donne au souverain. C'est là une chose nouvelle en Allemagne : nous la signalons sans y insister.

La réponse de M. le prince de Bülow aux interpellateurs a montré tout de suite que sa santé était pleinement rétablie. Jamais sa parole n'avait été d'un tour plus vif, plus aisé, plus piquant. Les anecdotes et les mots d'esprit y abondent. Il semble bien toutefois, d'après l'effet produit, que ce n'est pas là précisément ce qu'on attendait. Nous parlons de l'effet produit en Allemagne : dans le reste de l'Europe, où on était sans doute disposé à se contenter à meilleur compte, l'accueil fait au discours du chancelier a été meilleur, bien qu'il soit resté réservé. Réservé, comment aurait-il pu ne pas l'être? Nous en jugerons d'abord, comme il convient, par notre cas.

Certes, le patriotisme le plus délicat, et même le plus chatouilleux, ne pouvait prendre qu'en très bonne part la manière dont M. de Bülow a parlé du nôtre. Il ne s'est pas contenté de lui rendre justice, il l'a donné en exemple à l'Allemagne, en exprimant le désir qu'elle s'en inspirât à l'occasion. Mais, si M. de Bülow connaît l'ardeur du patriotisme français, il en connaît aussi les susceptibilités et, très loyalement, il les a déclarées légitimes. Il a passé plusieurs années à Paris peu de temps après la guerre; il a vu nos hommes politiques; il s'est entretenu avec Gambetta et il a rapporté sur lui des souvenirs pleins d'intérêt. Ceux qu'il a laissés lui-même, parmi nous, nous sont de sûrs garans qu'il n'a pas de mauvais sentimens à notre égard. Il sait ce que nous sommes, et il admet volontiers, tout en le regrettant sans doute comme nous le regrettons nous-mêmes, qu'il ne puisse y avoir entre les deux pays que des rapports corrects. Cette loi des rapports corrects, il

l'a d'ailleurs généralisée dans un passage de son discours, et, l'étendant uniformément à tous les pays du monde, il a dit que l'Allemagne devait s'abstenir d'effusions. Dès lors, il ne saurait en attendre de nous. Il semble qu'on pourrait établir sur ces bases, entre Paris et Berlin, une vie très sortable, et même que cela soit facile. Mais M. de Bülow, tout en se flattant de l'espoir qu'il en sera ainsi et au moment même où il allait nous le faire partager, a cru devoir rappeler à l'Allemagne qu'avec un pays comme la France les explosions étaient toujours à craindre, et il nous a rappelé à nous-mêmes qu'avec un pays comme l'Allemagne les brusques changemens de politique n'étaient pas moins à redouter. En fait, nous en avons su récemment quelque chose. M. de Bülow a tiré de ce fait tout un système. Il a dessiné un portrait charmant, mais troublant du diplomate allemand qui, à l'entendre, doit être souple, divers, mobile, changeant comme un caméléon. Il lui a donné pour modèle Alcibiade, qui savait se faire tout à tous, adoptait successivement les mœurs comme il semblait prendre l'esprit de tous les pays où il vivait, et qui, après avoir émerveillé les Athéniens par les grâces délicates de son esprit et le laisser aller de ses manières, édifiait les Spartiates par son austérité et mangeait avec eux du brouet noir. M. de Bülow, diplomate lui-même, est aussi séduisant qu'il veut l'être ; mais il nous a montré à propos du Maroc qu'il pouvait avoir aussi d'autres vertus. Au surplus, il a complété le type idéal du parfait diplomate par un mot du prince Orloff à l'empereur Napoléon III au Congrès de Paris, en 1866. « Sa qualité maitresse, sire, aurait dit le prince Orloff, est de savoir flatter au bon moment, ou de donner le coup de pied aussi au bon moment. » Nous ne rechercherons pas si on ne nous a pas un peu flattés pour nous endormir au début de l'affaire du Maroc, ni si on a vraiment choisi le meilleur moment pour nous donner le coup de pied. Mais il faut convenir que ces axiomes diplomatiques, réduits en règles de conduite, ne sont pas bien rassurans. Hâtons-nous de dire que M. de Bülow les applique à tout le monde, et non pas spécialement à nous.

La partie la plus importante de son discours, du moins à nos yeux, est celle où il a parlé de nos rapports avec d'autres puissances, et plus particulièrement avec l'Angleterre. Ici il faut citer. « L'alliance franco-russe depuis son origine, a-t-il dit, n'a pas été un danger pour la paix ; au contraire elle s'est montrée comme un poids qui coopérait à la marche régulière de l'horloge du monde. Nous espérons qu'on pourra dire la même chose de l'entente cordiale franco-anglaise. Les bonnes relations entre l'Allemagne et la Russie n'ont nullement rompu l'al-

liance franco-russe; les bonnes relations entre l'Allemagne et l'Angleterre ne peuvent non plus être en contradiction axec l'entente cordiale, si celle-ci poursuit des buts pacifiques. » L'entente cordiale ne poursuit certainement que des buts pacifiques. Elle a été conclue, — M. Paul Cambon le rappelait hier encore en termes excellens, — au moyen d'un règlement, entre l'Angleterre et nous, de nos intérêts communs sur plusieurs points du globe. Parlant de la France et de l'Allemagne, M. de Bulow a dit dans un autre passage de son discours: « Ce qui est possible, c'est que les deux peuples se rapprochent sur le terrain économique, sur le vaste terrain des entreprises industrielles et financières : ils s'entendront peut-être aussi un jour sur telle ou telle question coloniale. » Soit : mais qu'avons-nous fait hier avec l'Angleterre, sinon ce que M. de Bülow exprime l'espoir que nous pourrons faire demain avec son pays? Nous étions en conflit avec l'Angleterre, et depuis longtemps, sur beaucoup plus de questions coloniales que nous ne pouvons l'être avec l'Allemagne : nous avons réglé ces questions. Quoi de plus légitime ? Quoi de plus digne de servir d'exemple? Si l'Allemagne nous avait proposé, en 1904, de faire avec elle ce que nous venions de faire avec l'Angleterre, nous nous y serions prêtés de bon gré : mais c'est nous qui lui avons fait une suggestion dans ce sens, et elle l'a déclinée. Elle était de mauvaise humeur; elle avait pris ombrage de notre rapprochement avec Londres. Elle déclare aujourd'hui n'avoir à y faire, en principe, aucune objection; mais elle en faisait alors, et elle les a soutenues de telle manière qu'elle nous a rejetés encore davantage, et comme de force, du côté anglais. M. de Bülow nous dit maintenant qu'il pourrait s'entendre un jour sur une question coloniale avec nous; nous lui répondrons : Quand vous voudrez. Il dit encore qu'il désirerait avoir de bons rapports avec l'Angleterre notre amie, comme avec la Russie, notre alliée : nous n'y voyons que des avantages, Mais, ajoute-t-il, « l'établissement de relations amicales avec l'Angleterre demande du temps et de la patience, car nous avons derrière nous une longue période de malentendus. L'aiguille du baromètre politique a heureusement quitté les indications: pluie et vent, pour se mettre à variable. » Eh bien ! c'est déjà une amélioration. Nous aussi, nous avons traversé une longue période de malentendus avec l'Angleterre et finalement nous en sommes sortis. Tout vient à point à qui sait attendre et saisir les bons momens. Pourquoi la diplomatie allemande ne serait-elle pas avec l'Angleterre aussi heureuse que la nôtre ? Ce n'est pas nous, en tout cas, qui nous mettrons en travers ! Mais était-il bien nécessaire que M. de Bülow, après

avoir tourné quelque temps autour de l'entente cordiale, lui adressât pour finir l'avertissement que voici : « L'entente cordiale des puissances occidentales, sans de bonnes relations de ces puissances avec l'Allemagne, serait un péril pour la paix. Une politique qui aurait pour but d'enfermer l'Allemagne, de créer autour d'elle un cercle pour l'isoler et la paralyser, serait une politique très dangereuse. » Si l'Angleterre et la France, qui sont parfaitement sûres de leurs intentions, ont pu faire un accueil courtois au discours de M. de Bülow, on comprend que l'Allemagne y ait vu dans une certaine mesure un sujet d'inquiétude, et que l'opinion n'en ait pas été tout à fait rassurée.

Ce sentiment explique l'émotion, que nous voulons croire artificielle, entretenue par la presse allemande au sujet de la réponse évasive faite au Sénat par M. Clémenceau à une question de M. Gaudin de Villaine. M. Gaudin de Villaine lui demandait si, — oui ou non, — nous avions une convention militaire avec l'Angleterre : il s'est contenté de dire qu'il n'en savait rien, mais qu'il ne le croyait pas. Pourquoi n'a-t-il pas dit tout simplement que, cette question étant inconstitutionnelle, il n'avait pas à y répondre ? La Constitution, en effet, après avoir confié au Président de la République le soin de négocier et de ratifier les traités, ajoute qu'« il en donne connaissance aux Chambres aussitôt que l'intérêt et la sûreté de l'État le permettent. » A supposer qu'il y ait un traité avec l'Angleterre, si le Président ne l'a pas communiqué aux Chambres, c'est qu'il a jugé cette communication contraire à l'intérêt et à la sûreté de l'État : dès lors, un député ou un sénateur n'a pas le droit de poser une question directe dans les termes où l'a fait M. Gaudin de Villaine. Supposons encore que M. Clémenceau eût donné satisfaction à l'interpellateur, sa réponse, quelle qu'elle eût été d'ailleurs, affirmative ou négative, aurait eu, dans un cas aussi bien que dans l'autre, un inconvénient manifeste. Nous raisonnons en théorie pure, car nous connaissons la situation encore bien moins que lui ; mais qui ne voit que si M. Clémenceau avait répondu oui à la question de M. Gaudin de Villaine, il aurait pu s'attirer de graves embarras du côté de l'Allemagne, et que, s'il avait répondu non, il aurait pu la rassurer et la mettre à son aise plus peut-être qu'il n'aurait été utile de le faire. C'est pour cela que, dans sa sagesse, la Constitution a prévu que l'intérêt de l'État pourrait parfois exiger le silence, et qu'il ne suffirait pas de la curiosité indiscrète d'un sénateur ou d'un député pour que le gouvernement fût obligé de le rompre.

Revenons au discours de M. de Bülow. Après avoir parlé de la France et de l'Angleterre, le chancelier de l'Empire a parlé de l'Italie :

il a bien voulu reconnaître que son attitude à Algésiras avait été correcte et légitime. Nous souhaitons que ces paroles effacent à Rome le souvenir de certaines manifestations qui n'étaient empreintes ni de la même justice, ni de la même sérénité. Mais, cet hommage une fois rendu à son alliée, M. de Bülow a ajouté : « Les hommes politiques italiens de tous les partis sont sincèrement pacifiques. Aussi longtemps que l'Italie tiendra fermement et loyalement à la Triple alliance, elle contribuera déjà par là au maintien de la paix pour elle et pour les autres. Si elle s'en détachait, ou si elle suivait une politique chancelante et équivoque, cela augmenterait les chances d'une grande et générale conflagration. » Pour y mettre plus de précision, M. de Bülow a dit encore : « La Triple alliance a cet avantage qu'elle rend impossible tout conflit entre les trois puissances alliées. Si l'Italie et l'Autriche n'étaient pas alliées, leurs relations pourraient bien être tendues. » L'Italie, qui n'a nullement l'intention de se détacher de la Triple alliance, a accueilli comme il convenait l'avertissement qui lui était donné. Mais on conçoit que, cette fois encore, l'opinion allemande ait été quelque peu troublée, en constatant que M. de Bülow avait jugé cet avertissement indispensable. Ce n'est guère qu'à l'égard de l'Autriche-Hongrie que le chancelier de l'Empire n'a eu que des paroles de satisfaction à prononcer ; et, malgré cela, son discours n'a produit nulle part une plus médiocre impression qu'à Pest. Les Hongrois sont exigeans ! Ils accusaient M. le comte Goluchowski d'avoir trop étroitement subordonné sa politique à celle de Berlin, et ils n'ont eu de cesse qu'après avoir obtenu sa démission. Puisse son successeur, M. le baron d'Ærenthal, dont on dit le plus grand bien, les trouver plus favorables et découvrir la formule magique, qui conciliera tant d'intérêts divergens ! Nous ne parlerons pas du passage de son discours que M. de Bülow a consacré à la Russie : il n'y est guère question que des affaires intérieures de ce pays, et ce que le chancelier a dit de l'état de ses négociations avec l'Angleterre présente ces négociations comme plus avancées que nous ne les avions crues.

Il est, on le voit, assez naturel que le discours de M. de Bülow ait laissé en Allemagne l'opinion hésitante. Tenons notre épée aiguisée, a conclu l'orateur. Ce n'est pas ce mot qui inquiète ; il est devenu un peu banal ; il semble être le *leit-motiv* obligé de tous les discours allemands. Nous devons tous tenir notre épée aiguisée, en attendant l'ère du désarmement universel qui ne semble pas prochaine, et que les déclarations du chancelier n'ont pas sensiblement rapprochée de notre horizon. Les dangers qui ont paru avoir, il y a quelque temps, un

caractère presque immédiat, ne l'ont plus aujourd'hui ; mais l'inquiétude n'en est pas encore tout à fait dissipée. Aussi devons-nous autant que jamais conserver la liberté de notre politique, et ne l'engager dans aucune affaire qui pourrait nous imposer trop d'occupations.

Cette observation se rapporte au Maroc. L'amiral Touchard attend à Toulon les instructions définitives du Gouvernement pour se rendre à Tanger à la tête d'un détachement de notre escadre méditerranéenne. Son départ est retardé de quelques jours par une crise ministérielle survenue très inopportunément à Madrid. Le tout, en effet, a été préparé de concert avec l'Espagne, qui a les mêmes intérêts, ou plutôt les mêmes devoirs que nous, et a été certainement soumis au jugement des puissances qui ont été représentées à la conférence d'Algésiras.

Nous sommes fort loin de blâmer les mesures prises ; elles étaient indispensables ; elles étaient impérieusement exigées par l'état d'anarchie violente où est le Maroc. Mais il importe, en la précisant, de limiter la portée de notre action éventuelle. Nous disons éventuelle, parce que nous désirons, sans l'espérer beaucoup, que la menace suffise et qu'il n'y ait pas lieu d'en venir à l'exécution. Il est certain que la situation de Tanger est intolérable. Chaque jour les nouvelles apportées par le télégraphe la présentent comme devenant plus grave, et on ne pourrait la laisser s'aggraver encore sans courir la chance, et sans assumer dans une certaine mesure la responsabilité des pires incidens. Le mal tient surtout à la présence et à la puissance de Raissouli, non seulement dans les environs de Tanger, mais dans la ville même où ses émissaires s'arrogent le droit de haute et de basse justice, se livrent à toutes sortes d'excès et tiennent le gouverneur en échec dans la maison qui lui sert encore plus de prison que de forteresse. La conférence d'Algésiras a chargé la France et l'Espagne d'organiser la police dans huit ports de mer, tantôt séparément, tantôt conjointement : ce dernier cas est celui de Tanger. La police future doit être marocaine, avec des cadres français et espagnols. On verra plus tard ce que vaudra cette organisation : ce serait peut-être pour elle une épreuve délicate de se trouver dès le premier jour aux prises avec les bandes de Raissouli. Au surplus, elle n'existe pas encore : elle ne pourra être mise sur pied que dans quelque temps, lorsque la Banque d'État entrera elle-même en exercice et fournira au Maghzen de l'argent pour la payer. Jusque-là pourtant il faut vivre ; il faut faire un peu d'ordre quand même ; il faut rétablir un peu de sécurité. Si la France et l'Espagne n'ont pas un mandat formel pour s'acquitter de

cette tâche avec leurs seules forces, on peut considérer qu'elles ont un mandat moral de ménager la transition et d'en remplir l'intervalle. Tel paraît bien avoir été le sentiment général. Tel a été celui de la France et de l'Espagne elles-mêmes, puisqu'elles ont pris l'initiative dont l'envoi de leurs navires est en ce moment la manifestation éclatante. Mais il est bien entendu que le mandat qu'elles remplissent ne saurait, en cours d'exécution, changer de caractère. Il s'agit, il ne s'agira jusqu'au bout que d'une opération de simple police, et d'une opération provisoire. La première besogne faite, et dès que la police régulière aura été organisée, la France et l'Espagne s'empresseront de retirer leurs troupes, et de laisser aux forces chérifiennes le soin de maintenir et de continuer ce qu'elles auront commencé. Elles n'ont pas reçu, à Algésiras, un mandat qui s'étende à l'ensemble du Maroc : c'est seulement dans quelques ports de mer qu'elles en ont un. A Tanger notamment, la ville seule et sa banlieue immédiate sont en cause. Nous ne sommes pas sans appréhensions sur ce qui risque de se passer dans le reste du pays. Lorsqu'un corps est affecté d'une maladie organique, les mêmes manifestations morbides se produisent partout. Il y a plus d'un Raissouli au Maroc. Mais nous n'avons charge que d'un seul, et si nous acceptons d'y faire face, c'est pour sauver Tanger, ville cosmopolite où toutes les grandes nations du monde ont des intérêts, des nationaux et des agens, d'un péril qui n'est que trop réel. Peut-être l'a-t-on déjà laissé croître plus qu'il ne l'aurait fallu.

Nous sommes sûr que le ministère actuel maintiendra notre intervention, si elle doit se produire, dans des limites étroites. M. Clémenceau s'est montré constamment hostile, avant d'être ministre, à ce qu'on a appelé la politique marocaine : il n'a certainement pas changé d'avis aujourd'hui qu'il a la lourde responsabilité du pouvoir. Mais cette responsabilité est double. Si elle consiste à ne pas s'engager au Maroc au delà du strict nécessaire, elle consiste aussi à prendre les mesures indispensables pour remplir les obligations que nous avons contractées. Et sans doute nous ne ferons rien de moins ; mais ce que nous venons de dire sur la situation générale est une garantie que nous ne ferons certainement rien de plus.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'OMBRE S'ÉTEND SUR LA MONTAGNE

PREMIÈRE PARTIE

I. — UN COUCHANT SUR LA JUNGFRAU

La lutte de l'ombre et de la lumière se poursuit chaque soir sous nos yeux. Selon l'éclat de la journée ou la magnificence du décor, le drame passe inaperçu ou prend des accens pathétiques, comme si le meurtre invisible du dieu du Jour ensanglantait l'espace. Dans l'un et l'autre cas, nous en connaissons d'avance les péripéties : elles ne diffèrent que par leur intensité. La lumière doit périr : quelque ensoleillé qu'ait été le ciel de midi, l'ombre triomphe au dénouement. Nous la voyons à son heure monter des choses et les envelopper, s'étendre sur la montagne, sur la plaine ou sur les eaux, pareille aux suaires que nous jetons sur nos morts. Ce drame quotidien que nous offre la nature reproduit celui de notre destinée : le soir arrive pour toutes les vies, quand elles ne sont pas tronquées par un de ces accidens où s'affirme la capricieuse brutalité du sort. Il en est qui s'éteignent comme de pâles crépuscules : à peine distingue-t-on l'instant où l'ombre absorbe les dernières lueurs qu'ont déjà noyées les brouillards du chagrin, du souci, de la misère. D'autres finissent dans un rayonnement dont la splendeur leur survit, comme il arrive quand nous voyons l'horizon baigné d'or et de pourpre longtemps après que le soleil en est tombé. Ces

clartés illusoires ne sont pourtant que le reflet de l'astre disparu : elles aussi s'effacent dans le triomphe de la nuit. Car la nuit triomphe toujours, — la nuit muette, aveugle et sourde où les formes s'anéantissent, où les bruits se taisent, où le silence est humide, l'obscurité pesante. Nos regards s'efforcent de la sonder, nos esprits de l'animer ou de l'expliquer. Nous la peuplons de nos fantômes et de nos dieux, nous y faisons fleurir nos rêves, elle est propice à nos désirs. Il n'importe ! Elle est la nuit, pleine de mystère, image de l'autre nuit éternelle dont nous ne savons rien, qui nous guette, nous épouvante et nous appelle. Et c'est peut-être parce que nous pensons toujours aux ténèbres sans fin dont elle est le symbole, que le drame du couchant nous étreint avec tant de force quand nous en pouvons suivre les phases éclatantes ou mélancoliques.

Sans doute, par cette tiède soirée d'été, il étreignait ces deux promeneurs qui l'observaient ensemble, dans la solitude d'un belvédère alpestre.

C'était près d'Interlaken, à quelques pas au-dessous de la ruine d'Umspunnen, si bien arrangée avec des plantes et des pins sylvestres au sommet de ses murs dont un art savant entretient les lézardes, surveille l'éboulement. Après être montés jusqu'aux vestiges du vieux burg, ils étaient venus s'asseoir sur ce banc frais verni, campé au meilleur endroit, en retrait du sentier, en face de la Jungfrau. Personne ne le leur disputa : des touristes pressés passèrent sans les voir ; un couple d'Allemands, en voyage de noces, leur jetèrent un rapide coup d'œil. Les bruits de la vallée, — les sonnailles de cinq ou six vaches pâturant dans un pré ou les sabots des chevaux sur la route sonore, — leur parvenaient trop amortis par la distance pour les gêner. Rien ne les empêchait donc de s'abandonner aux rêveries que leur suggérait le spectacle, d'y chercher peut-être de secrètes correspondances avec les jeux de leur propre destin. Les montagnes du premier plan, dont les lignes presque régulières encadrent la Jungfrau, commençaient à se vêtir d'une ombre translucide qui montait le long de leurs flancs boisés, vers les pâturages encore éclairés des sommets. L'une d'elles, à droite, qu'on nomme le Moine noir, échancrait rudement, d'un coup de son arête gibbeuse, la masse blanche des glaciers, qu'entamait de l'autre côté le corps mouvant d'un fantasque nuage gris. Mais un rayon du jour pâlissant frappait en plein la cime, les

plus hauts épaulemens, certaines parties des parois dont il marquait crûment les replats, les éperons, les saillies, les cheminées. Une coulée de neige, confondue avec le nuage, semblait un énorme lingot d'argent en fusion, dont l'incandescence irisait les vapeurs opalines qui flottaient sur la montagne, tandis que l'ombre s'épaississait dans la vallée, où, parmi les chalets clairsemés, aux toits brique, un hôtel neuf mettait une lourde tache écrue, juste au pied du Moine noir.

Dans ce commencement de crépuscule, dans cette solitude, les deux figures des promeneurs se détachaient avec un relief singulier.

Serré dans son léger pardessus gris, l'homme avait une nerveuse figure expressive et pourtant réservée, comme si une volonté, trop intermittente pour réussir toujours, en surveillait constamment les muscles agiles, les traits changeans, s'appliquant à les figer dans une immobilité bientôt dérangée. Une barbe et des cheveux abondans, légèrement ondulés, autrefois blonds, mais un peu décolorés et striés de fils d'argent, lui donnaient une faible ressemblance avec la tête traditionnelle du Christ dans les peintures de la Renaissance italienne : un Christ très dépendant de son humanité, en qui se fussent mêlés, dans des proportions incertaines, le calme et l'inquiétude, la force et la faiblesse, l'agitation et la sérénité. Les yeux brun clair, pailletés d'or, prenaient volontiers une expression lointaine, — infranchissable, — comme s'ils cherchaient à condenser leurs regards sur les spectacles de la vie intérieure; et cette expression pouvait devenir très vite, suivant l'émotion, étonnée, candide ou mélancolique. Le petit chapeau de paille cachait un front superbement modelé, dont les saillies se dessinaient en vigueur, comme dans ces marbres d'où le ciseau du sculpteur fait jaillir à son gré la passion ou la pensée. La courbe un peu brusque du nez relevait d'un dernier accent plus énergique l'ensemble de la physionomie. De nombreux portraits avaient popularisé cette figure d'artiste. Dans les rues d'Interlaken, dans les jardins de l'hôtel, on la désignait volontiers à la curiosité des passans :

— C'est Frantz Lysel, le grand violoniste !

Tout à l'heure, deux étudians suisses, en casquette blanche, qui descendaient d'Umspunnen, s'étaient poussés du coude en l'apercevant :

— Frantz Lysel ! Avec qui donc est-il?...

Et c'était bien le musicien célèbre que sa race, la qualité de son jeu, celle de ses compositions, peut-être aussi la pâleur parfois maladive de sa figure et la paresse morbide de ses mouvemens, faisaient surnommer « le Chopin du violon. »

Très grande, d'une extrême sveltesse, enveloppée dans un souple manteau chatoyant, sa compagne offrait l'image d'une figure admirablement harmonieuse. Toutes les lignes s'en accordaient à dégager une impression de noblesse et de pureté, comparable à celle que nous donnent ces belles fleurs qui s'évasent sur une longue tige. Les traits du visage gardaient le même caractère : la ligne presque droite des sourcils en soulignait la régularité plutôt sévère, qu'adoucissait en revanche l'indicible beauté d'une bouche un peu grande, mobile, éloquente, toujours prête à frémir au flux des émotions. Le teint, d'une transparence nacrée, conservait une fraîcheur juvénile, tandis que la chevelure, châtaine à reflets d'or, rebelle et domptée, s'argentait et semblait poudrée à frimas. Les yeux, d'un vert de mer profond, prenaient par momens, sous les longs cils, des reflets couleur de pensée, quand leur regard devenait plus intense. Ils étaient presque toujours cernés d'une sorte de meurtrissure qui, bleuissant le réseau des veines, leur donnait comme un accent passionné. A cette heure, ils s'absorbaient avec une gravité singulière dans la contemplation du paysage, comme si les jeux de la lumière sur la neige eussent suffi à leur attention ; mais le frémissement continu des belles lèvres qui vibraient comme des pétales de fleurs au frôlement d'une abeille, révélait un orage sous la surface limpide de cette eau dormante. Dans son ensemble, cette physionomie présentait certains contrastes d'expression assez proches de ceux qui frappaient chez Lysel, et peut-être plus accentués : on aurait pu la croire indifférente jusqu'à la froideur, si on ne l'avait vue s'animer soudain au point de livrer ses secrets dans un éclair ; son effort était de se taire, et nulle volonté n'en pouvait réprimer la frissonnante éloquence : elle était comme un livre fermé, dont on sait qu'il recèle toute la poésie, et que chacune de ses pages réserve une vivante surprise. — Tandis que ses yeux foncés restaient ainsi fixés sur les choses, ceux de Lysel, après avoir rapidement parcouru le panorama, revenaient sans cesse les chercher avec une nuance d'inquiétude, comme pour saisir de

mystérieuses correspondances entre les deux couchans : celui de la montagne et celui de la femme, si belles toutes deux, baignées de tant de rayons, guettées pourtant l'une et l'autre par la nuit prochaine.

L'ombre amassée dans la vallée commençait à gravir les flancs de la Jungfrau. Les nuages s'étaient épaissis : leur amoncellement menaçait tout l'espace. On ne distinguait presque plus des glaciers qu'une grande tache lumineuse qui perçait les brouillards, comme si derrière leur voile s'allumait quelque gigantesque incendie, dont les flammes fussent d'argent.

Comme la journée qui finissait ainsi, les deux promeneurs approchaient du soir de la vie. Lysel en était le plus près. Leurs deux existences avaient été remplies, pour elle par cette ardente activité du cœur qui dévore plus que le travail et le souci, pour lui par une tension sentimentale peut-être égale, bien qu'équilibrée par son labeur d'artiste. Ainsi, leurs années pesaient plus que le poids normal. Elles avaient passé sans les réunir tout à fait : ils en descendaient le cours comme deux voyageurs qui suivraient les deux rives d'un fleuve sans gué ni passerelle, séparés et tout proches, marchant les yeux dans les yeux, s'arrêtant ensemble pour sourire ou pour pleurer. Aussi, quoiqu'ils eussent dépassé l'âge de l'amour, leur sentiment conservait-il une part de sa fraîcheur première. Si des regards étrangers en avaient pu saisir les invisibles reflets, ils les auraient trouvés pareils à cette lumière argentée qui semblait faire de la montagne, dans la nuit si proche, sous son linceul de nuages, une source vive d'éternelle clarté.

Ils se taisaient. Leur silence était aussi profond que celui de la vallée à leurs pieds, où tous les bruits s'étaient tus. Il était lourd et chargé comme celui de la Jungfrau, où l'invisible travail du sol et des eaux prépare sourdement l'avalanche. Il était rempli de secrètes pensées que chacun lisait dans le cœur de l'autre, avec cette habitude de se comprendre sans paroles qu'ont les êtres qui s'aiment de toute leur âme. Il les exprimait, ces pensées, dans leur essence la plus intime, il les revêtait de formes plus exactes que les mots : en sorte que leurs lèvres, en le rompant, auraient prononcé presque les mêmes paroles. Un coup de vent le troubla, frissonna dans les sapins, tira des plaintes de la forêt, apporta des sons lointains : voix de touristes attardés ou de paysans revenant du travail. Le soleil s'était

caché derrière une cime invisible. Et voici que, ce même coup de vent écartant les nuages, la lumière se concentra, plus crue, sur la Jungfrau, qui leur apparut plus nette, avec les détails de sa prodigieuse architecture. Tout à l'heure, ils ne voyaient là qu'une masse compacte d'argent en fusion, derrière des vapeurs; maintenant, comme au geste de l'artiste qui dévoile sa statue, ils distinguaient les contreforts puissans, les hardis éperons, les plans superposés de la montagne, ses rochers qui trouaient ou gonflaient la neige, les dégradations du glacier où des grisailles indiquaient les crevasses ou les séracs, toute la construction titanesque et délicate de la formidable pyramide formée, eût-on dit, de blocs énormes, ciselés par de minutieux artistes, puis entassés par des géans dans un désordre à la fois brutal et symétrique. Vis-à-vis d'eux, de l'autre côté de la vallée, l'ombre avait recouvert jusqu'au sommet les pentes boisées du *Schynige Platte :* elle continuait son irrésistible ascension, sur les pentes de la Jungfrau qui la bravait par sa hauteur, tout en la subissant; et l'on en voyait la tache énorme, au dessin régulier, gagner peu à peu sur la lumière avec la force tranquille de l'inévitable. Alors Lysel, se tournant à demi vers sa compagne, murmura très bas, de telle sorte que ses paroles pouvaient, selon le caprice de l'air, s'entendre ou se perdre dans l'étendue :

— L'ombre s'étend sur la montagne...

Elle se tourna vers lui tout à fait, l'enveloppa d'un regard qui, tirant de cette phrase un sens caché, la transposait du paysage insensible à leurs âmes douloureuses. Elle étendit la main comme pour en appeler, du drame dont ils étaient le théâtre, à celui qui emportait la nature entière vers son dénouement fatal. Ses lèvres frémirent, de ce frémissement qui donnait à son visage une expression si passionnée; et très bas, plus bas que lui, dans un souffle qui parvint pourtant à son cœur et le fit frissonner, elle répéta :

— Oui... l'ombre s'étend...

II. — COUP D'ŒIL SUR LE PASSÉ

Frantz Lysel, — un nom de fantaisie, composé de quelques lettres extraites d'un interminable nom slave, tout en consonnes, — possédait une de ces célébrités étendues, qui donnent par-

fois aux vivans l'illusion de la gloire. Sa symphonie *Pologne*, interdite en Russie et en Prusse, avait soulevé des explosions d'enthousiasme : comme si le miracle des sons ressuscitait pour une heure l'âme du peuple vaincu, le souvenir de la patrie déchirée. Plusieurs de ses autres œuvres orchestrales, l'*Ouverture d'Iridion*, la *Prière après la défaite*, la *Marche lithuanienne*, restaient au répertoire des meilleurs concerts, où les plus brillans virtuoses exécutaient assez souvent son *Concerto en sol majeur*. Ses compositions pour violon, — *Mazurkas héroïques*, *Préludes*, *Élégies*, — merveilleusement appropriées à son instrument, étaient presque populaires, à la manière des « valses » ou des « nocturnes » de son illustre émule. On estimait ses deux *trios* et son *quatuor* à l'égal des œuvres les plus parfaites qu'ait produites la moderne musique de chambre. Il allait aborder un genre nouveau : le grand Opéra promettait pour la rentrée son *Conrad Wallenrod*, tiré, comme un opéra de son compatriote Ladislas Zelenski, de la fameuse « légende historique » de Mickiewicz. Ses succès de virtuose étaient encore plus éclatans : dans plusieurs capitales, de jeunes enthousiastes avaient dételé ses chevaux pour le ramener en triomphe à son hôtel ; de jolies femmes se disputaient les débris des cordes sautées de son Guarnerius ou de son Montagnana ; à Munich, on s'arracha les morceaux du mouchoir dont il avait essuyé ses doigts, après une fougueuse interprétation de la grande chaconne de Bach ; à Vienne, deux archiduchesses se brouillèrent à cause d'un de ses gants que chacune voulut ramasser ; à Nice, on joncha de roses son passage. Depuis plusieurs années, pourtant, il avait renoncé à cette part de sa carrière, non pour les raisons de lassitude ou de paresse qu'il alléguait, mais parce que la vie errante du virtuose ne s'accordait pas avec la vie stable de son cœur, parce que ces succès trop bruyans gênaient le silence qu'il souhaitait autour du sentiment qui gouvernait sa vie. Il n'en devait pas moins partir pour une longue tournée d'Amérique, — la dernière, disait-il, — aussitôt après la représentation de son opéra : ayant perdu, dans un placement aventuré, la plus grande partie de la petite fortune qu'il devait à son art, il s'était résolu à la refaire ainsi, d'un seul coup. Peut-être n'aurait-il jamais eu le courage de réaliser ce projet intéressé, s'il ne s'y fût mêlé le secret espoir, — un espoir qu'il ne se fût pas même avoué, — d'atteindre une fois ou l'autre son rêve d'union paisible et sûre,

sans avoir alors à compter avec la gêne ou les obstacles matériels. Maintenant, à mesure qu'approchait l'époque du départ, des sentimens contradictoires s'agitaient en lui : le regret de la chère intimité dont la mer allait le séparer, la frayeur des mille dangers de l'absence, une sourde jalousie toujours prête à troubler son imagination vite assombrie malgré sa confiance, la terreur de cette solitude d'âme qu'il promenait partout au milieu des visages étrangers; et, d'autre part, le désir d'exercer une fois encore, sur les foules, cette séduction immédiate dont un artiste tire de si fortes émotions, peut-être même le besoin de vivre quelque temps d'une vie plus expansive, plus extérieure, plus fiévreuse que celle où le confinait un amour déjà ancien qui, croyait-il, n'aurait plus d'imprévu.

Ceux qui ne connaissaient Frantz Lysel que par son existence publique, se faisaient une idée très erronée de sa personnalité véritable : la réserve de ses manières, la correction de ses allures, la raideur un peu hautaine dont il voilait son invincible timidité, les aidaient à le méconnaître. Certains disaient avec malice qu'à force de mettre son cœur dans son violon, il n'en gardait plus pour son usage; au cours d'une tournée d'Allemagne, qui fixa sa réputation, un caricaturiste berlinois le représenta en train de couvrir un papier à musique d'une multitude de notes aux effigies de toutes les monnaies courantes. Pourtant, dans ce monde des artistes où le besoin, l'intérêt, la sincérité, l'ambition, le talent et la vanité prêtent à tant de combinaisons compliquées, aucun n'était plus asservi aux impulsions de ses sentimens, aucun n'oubliait pour eux ses intérêts les plus importans, avec plus de facilité insoucieuse et de légèreté. De même, il passait pour riche de naissance, en raison de son élégance naturelle, de sa simplicité qui contrastait avec le faste des parvenus de l'art; et, né dans la gêne d'un ménage de réfugiés, il avait connu la misère. Aucun de ceux qui le jugeaient, ne savait rien de son passé; aucun non plus n'aurait soupçonné la part qui, dans la formation de son caractère, revenait à certains élémens peu communs dans le monde actuel. Le plus actif de ces élémens avait été son amour romanesque de la patrie perdue. Il le tenait de son père, un des héros du soulèvement de 1830, ami de Malachowski, neveu d'un de ces vieillards qui avaient combattu comme des jeunes gens sous les ordres des Czartoryski et des Dembinski, fugitif après les dernières défaites, condamné à

mort, et qui, traqué par les troupes moscovites, connut l'émotion rare de se reconnaître pendu en effigie en traversant, déguisé, Varsovie. Aucun événement n'impressionna plus fortement l'enfance de Frantz que de voir, en 1863, ce père noué par les rhumatismes contractés autour des bivouacs, se désespérer d'être écarté de la lutte qui recommençait. Sa mère, une Lorraine de bonne race, dont il tenait sa réserve sérieuse, partageait cette fièvre, pleurait à chaque désastre ; et il l'entendait répéter alors, en lui caressant les cheveux :

— Nous recommencerons plus tard, quand tu seras grand! Tu seras brave comme ton père, quand il avait la force! Tu tâcheras de rendre une patrie à tes enfans!

Elle lui disait aussi, souvent :

— N'oublie jamais que la patrie et la foi sont inséparables : c'est par la religion qu'un peuple, même asservi, reste lui-même!

Mais son père, peu fervent, d'esprit léger, n'allait guère à la messe qu'aux anniversaires patriotiques, pour rencontrer à l'église de l'Assomption les débris des anciennes batailles. Quant à Frantz, s'il oublia vite les leçons maternelles, il en garda l'intime impression : jamais il ne devint tout à fait incroyant, et peut-être la foi de son enfance, abandonnée en chemin, continua-t-elle d'influencer sa vie, comme ces pôles éloignés dont la distance n'abolit pas toute l'action.

Les parens de Lysel étaient pauvres, la fortune de l'insurgé étant restée aux mains des vainqueurs. Il ne savait rien de la famille de sa mère, orpheline et seule, et, comme elle mourut jeune, il ne la connut guère que par ces conseils d'héroïsme et quelques autres souvenirs imprécis. Son père, homme de haute mine, de belle prestance, à manières de grand seigneur, d'une galanterie d'ancien régime, frivole, élégant, besogneux, l'éleva et vécut en donnant de chétives leçons de piano : encore les devait-il, plutôt qu'à son talent d'amateur, à la pitié qu'on accorde à quiconque a souffert pour une noble cause. Il menait mal sa barque fragile, la laissait dévier à chaque tentation, restant malgré les années charmant, inconséquent, capricieux et chevaleresque. Quand il mourut à son tour, Frantz venait de manquer son prix de Rome. C'était un garçon qui semblait mal armé pour la lutte, n'étant ni précoce, ni habile. Il se trouva donc dans une situation très précaire : peu s'en fallut que la fatigue

du travail mercenaire n'étouffât son talent, qui se développait avec lenteur. Au moment où le succès approchait, il fut atteint d'une de ces crises d'épuisement nerveux qu'on soignait mal, en ce temps-là ; il eût alors disparu dans les bas-fonds de Paris comme une graine étrangère apportée par le vent, si le hasard, la Providence ou la fatalité n'avait placé les Jaffé sur sa route.

Ils étaient tous deux passionnés de musique : le mari, en solitaire de large culture, qui sait asservir aux curiosités de son cerveau toutes les forces de la pensée et de l'art, rompu à la science du contrepoint, capable, sans avoir beaucoup exercé ses doigts, de lire au piano les plus belles partitions, ou même de se jouer ses morceaux préférés : les adagios de Beethoven, certains andantes de Mozart, quelques-uns des nocturnes ou des préludes de Chopin; la femme, en habituée des solennités internationales, qui a entendu *Parsifal* à Bayreuth, la *Mattäus Passion* à Bâle, *Don Juan* à Munich, la troisième ouverture de *Leonore* au Gevandhaus de Leipzig, la Neuvième Symphonie chez Hugo Meyer, à Paris; en artiste aussi, ayant étudié le piano avec Hans de Bülow, le chant avec Tosti et Henschell. Pour beaucoup d'âmes d'aujourd'hui, la musique est ainsi devenue une sorte d'accompagnement à la vie dont elle rythme les péripéties, prolonge les résonances, affine ou sublime les émotions. Elle leur est nécessaire comme l'air et la lumière; elle leur dispense des rêves pareils à ceux de l'opium ou du haschich; elle leur inspire des admirations qui confinent à l'extase ou s'étendent jusqu'au fanatisme. Cette sorte de passion les rapproche à la manière d'une même foi, comme des dévots, des sectaires ou des nihilistes. Commune aux deux époux, elle n'était pas le seul goût qui les unît : sans certains traits de caractère irréconciliables, qui ne se révèlent et ne se contrarient que dans la vie commune, et tenaient peut-être à la disproportion des âges, ils auraient formé un couple parfaitement assorti.

Fils unique d'un industriel alsacien, Antonin Jaffé fut d'abord contrarié dans ses goûts intellectuels : ce qui rendit sa vocation plus impérieuse. Son grand-père, le chef de la famille et le fondateur d'une de ces robustes dynasties de bourgeois conquérans, comme l'Alsace en a produit plusieurs, l'empêcha de poursuivre des études de philosophie brillamment commencées pour le « mettre aux affaires, » comme il disait dans son langage d'une brutale

précision. Ce grand-père, Jean-Gaspard, que ses ouvriers appelaient « le père Gaspy, » était un être d'âpre volonté, intelligent, vulgaire et puissant, le *self-made man* dans ce qu'il a de plus vigoureux et de plus insupportable, l'homme de proie qui acquiert avec passion pour conserver avec ténacité, généreux quelquefois dans les grandes choses, toujours rapace dans les petites, capable d'abandonner un morceau de son capital à des œuvres « utiles » et de tourmenter les siens par une avarice sordide. Il fallait soutirer franc par franc l'argent du ménage à ce millionnaire qui signait des chèques énormes. La fondation, puis le gouvernement de l'usine, l'extension de sa prospérité, l'offensive et la défensive dans la concurrence, l'établissement de son règne sur le petit monde dont il était l'axe, en un mot, les soins multiples d'une entreprise considérable dont il portait tout le poids, remplirent sa vie. Il ne concevait pas que, l'esprit s'affinant dans l'aisance, de nouveaux besoins se développassent chez ceux qui montaient derrière lui : il s'étonna de voir poindre chez son fils Frédéric, — « Monsieur Fritz, » — des goûts plus délicats ou luxueux, un peu de paresse, une certaine distinction de manières dont il s'offusquait, et que cultiva l'influence d'une femme aimée, de goûts fins, qui mourut après trois ans de mariage ; il fut plus surpris encore de constater chez son petit-fils, Antonin, une complète incapacité industrielle, l'horreur du commerce, des aptitudes intellectuelles qui ne lui inspiraient aucune estime. En trois générations, les qualités conquérantes d'une famille bourgeoise s'épuisent ou, en tout cas, s'atténuent : le « père Gaspy, » supérieurement organisé pour l'action, avait pris part aux affaires publiques, représenté son département au Corps législatif, négocié des traités de commerce, fondé des œuvres philanthropiques et sociales. Frédéric, qui d'ailleurs n'eut jamais l'occasion d'assumer aucune initiative, — tels ces princes héritiers que l'autoritarisme des grands rois écarte des Conseils, — eût à peine suffi à maintenir la prospérité de la maison. Antonin, sans aucun doute, l'aurait laissée dépérir. Mais les catastrophes de 1870, en ruinant l'usine, lui rendirent sa liberté assez tôt pour qu'il pût encore renouer ses études interrompues. La mort de son aïeul, suivie à brève échéance par celle de son père, acheva de le dégager, et la fortune considérable, quoique réduite par les sacrifices faits à l'option, dont il fut l'unique héritier, assura son indépendance. Il put se livrer à ses

goûts, sans les rabaisser par aucun souci de carrière. Après avoir conquis son doctorat avec une thèse, qui fut remarquée, sur la *Genèse des sentimens*, il publia d'année en année cette série de retentissans ouvrages dont tout le monde connaît au moins les titres, où s'affirme la plus intransigeante liberté d'esprit, qui le posèrent en champion des idées les plus avancées, et dont l'influence fut considérable sur la jeunesse pendant le dernier quart du XIX[e] siècle : *Théorie dynamique des passions*, *Histoire générale des doctrines négatives*, *La foi et la folie de la foi*, *Théorie des Révolutions*, *Essai sur le matérialisme historique*, *le Dynamisme social*.

Antonin Jaffé approchait de la quarantaine quand il se maria.

Bien qu'il n'aimât guère à donner de sa personne, il avait accepté de faire à Stockholm, en 1884, une série de conférences qui résumaient sa *Théorie des Révolutions*, à laquelle il mettait alors la dernière main. Il y soutint, sur les causes et la marche des cataclysmes sociaux, des thèses hardies, qui annonçaient un prochain bouleversement de notre régime social : car cet homme de mœurs tranquilles, d'aspect craintif, d'allures timides, ne reculait devant aucune des audaces de l'esprit. Dans la rue, il rasait les murs, pliait le dos, tremblait devant son ombre, et le moindre attroupement le remplissait de frayeur. Dans son cabinet, il sapait la patrie avec la religion, le mariage avec la propriété, il lançait paisiblement les déshérités à la conquête de la richesse et du pouvoir. De telles idées, qui paraissent aisément généreuses, séduisent les jeunes gens et les femmes : elles produisaient d'autant plus d'effet en tombant de la bouche de Jaffé, qu'il les débitait avec une extrême simplicité, d'une voix faible, claire, incisive, qui sonnait comme un fifre dans une salle bondée; en sorte que, sans posséder aucune des qualités de l'orateur, il exerçait une action presque fascinante sur les meilleurs élémens de ses auditoires.

Dès le début de sa première conférence de Stockholm, ses regards se posèrent, par hasard, sur une jeune fille qui l'écoutait de toute son attention, et, dès lors, il continua de la regarder, machinalement. Chaque fois qu'il levait les yeux de ses notes, il les posait un instant sur cette belle figure ombrée par la légère voilette, sérieuse sous la toque de loutre. Cette auditrice se nommait Irène Wilson. Elle était fille d'un père anglais, qu'elle

n'avait jamais connu, et d'une Suédoise, Mme Storm, frivole, capricieuse et galante. De libres lectures, de nombreux voyages avaient de bonne heure formé son intelligence, que de précoces expériences teintaient d'amertume et poussaient à la révolte. La tranquille audace de ce démolisseur correct l'enthousiasma. Peut-être aussi fut-elle frappée de sa persistance à la regarder, dont elle ne comprit pas qu'elle était purement mécanique. Elle le rechercha et, comme elle connaissait beaucoup de monde, parvint sans peine à le rencontrer. La vivacité contenue de son esprit plut tout de suite à Jaffé : après quelques entretiens où ils crurent s'ouvrir l'un à l'autre, leur mariage fut décidé. Les idées de Jaffé, plus que sa personne, avaient attiré la jeune fille; quant à lui, épris en homme d'étude qui ne sait presque rien de la femme, et en homme déjà mûr que soulève un soudain retour de jeunesse, il trouva mille bons argumens pour détruire les objections que lui opposait la sagesse : la différence des âges, des goûts, des habitudes, des races, la possibilité d'une fâcheuse influence maternelle, l'ennui d'avoir pour belle-mère une femme comme Mme Storm, coureuse de villes d'eaux, de plaisirs stupides, même encore d'inquiétantes aventures. Bientôt ce dernier argument, invoqué contre Irène, la servit : le désir d'arracher à une telle mère cette grave jeune fille, d'âme si pure, d'intentions si loyales, d'autant plus exposée peut-être qu'elle avait plus de noblesse et de sincérité, renforça en Jaffé les mille illusions dont la passion nous aveugle pour atteindre ses fins : il oublia ses vingt ans d'aînesse et les autres raisons!

Les fiancés se croyaient d'accord en toutes choses. Ils le furent en tout cas pour faire un premier accroc à leurs principes : partisans de l'union libre, ils s'inclinèrent devant des considérations sociales, qu'invoqua Mme Storm, pour accepter d'abord le mariage civil, puis, plus difficilement, le mariage religieux. En compensation, pour satisfaire ou leurrer leur logique, ils signèrent à double exemplaire un papier conçu en ces termes :

Je m'engage à rendre sa liberté à ma femme (ou : *à mon mari*), *et à l'aider de tous mes moyens à la recouvrer légalement, si elle* (ou : *s'il*) *jugeait un jour opportun de la reprendre, quels que pussent être d'ailleurs les motifs de sa décision.*

C'était encore une idée de Mme Storm : ils en rirent quelques mois.

Bientôt, cependant, d'imperceptibles incompatibilités, de ténus dissentimens surgirent entre les époux. Ils furent obligés de les remarquer, mais ne s'en troublèrent pas : chacun rachetait, par les qualités les plus belles, les menus défauts dont l'autre aurait pu s'offusquer.

Absorbé par son travail auquel il rapportait toutes choses, M. Jaffé était méticuleux, distrait, un peu valétudinaire, si réglé dans ses habitudes que, par exemple, il refusait de se mettre à table quand le déjeuner se trouvait en retard de cinq minutes, et se couchait au premier coup de dix heures, fallût-il s'interrompre dans une conversation, et presque au milieu d'une phrase. D'innombrables petites manies, en le rendant maussade ou pointilleux, le rabaissaient un peu aux yeux de ceux qui en étaient les témoins obligés. Certaines contradictions intimes le diminuaient davantage encore : ainsi, égalitaire, libertaire, presque anarchiste dans ses doctrines, il agissait en despote dans sa maison, en aristocrate dans ses rapports avec le prochain. Son caractère extrêmement « bourgeois, » que soulignaient jusqu'aux détails de sa mise, la coupe de ses redingotes, la forme de ses faux-cols, contrastait péniblement avec la hardiesse de ses idées : ce destructeur de la propriété apportait une incroyable minutie à l'administration de ses intérêts ; et comme son esprit se mouvait dans l'abstrait, en dehors des contingences, il ne s'apercevait pas de ces disparates. — Irène était tout autre. Élevée dans une liberté voisine de l'incohérence, elle éprouvait un besoin constant de mettre d'accord le fond réel de son être avec les apparences, une soif juvénile de la vie ardente, une générosité de cœur qui brûlait de se manifester dans l'action, un désir d'expansion que sa réserve habituelle cachait aux yeux étrangers, mais qu'elle souffrait de réprimer devant l'homme admiré. Les intrigues et les mensonges maternels, percés à jour avec douleur par sa jeune clairvoyance, n'avaient eu d'autre effet que de lui inspirer une véritable passion de droiture. De ce côté-là, aucune des craintes de M. Jaffé ne se réalisa : il ne souffrit que de trouver sa jeune femme trop fidèle aux théories qu'il oubliait de transposer dans la pratique, et il se consolait du malaise qu'il en ressentait en se rencontrant avec elle dans ce goût strict de loyauté — pour lui surtout intellectuelle, — qui restait leur plus solide trait d'union. Irène savait qu'avec la douceur de ses manières, son mari conservait intacte l'intransigeance de sa pensée, et que malgré ses

allures de bourgeois timoré, il serait toujours digne, la plume à la main, de sa belle devise : *In veritate virtus*. Là encore, pourtant, il y avait entre eux des nuances : ce lait de la vérité, M. Jaffé l'avait sucé dans les livres, en poursuivant les fantômes de l'histoire ou les secrets de la psychologie; Irène en avait appris la vertu dans la vie même, par réaction, comme d'autres l'apprennent par l'entraînement de l'exemple, en dévorant les affronts que l'inconséquence de sa mère imposait à sa fierté, en cinglant de son muet mépris le monde interlope où Mme Storm la traînait quelquefois. C'est pourquoi, sans doute, elle aurait souhaité que son mari fût, comme elle-même avec sa raideur un peu hautaine, sincère jusque dans son air. — De telles différences produisirent bientôt de légers froissemens : ils n'entamèrent ni la haute estime où les époux se tenaient l'un l'autre, ni leur affection réciproque; mais ils tuèrent assez vite en eux ce qui peut subsister de romanesque ou de passionné dans le sentiment conjugal; et si le déchet parut faible à M. Jaffé, il creusa un vide douloureux dans le cœur jeune, ardent et passionné d'Irène.

Ils en étaient là quand ils rencontrèrent Lysel, environ trois ans après leur mariage et dix-huit mois après la naissance d'Anne-Marie. Ce fut un ami d'enfance de M. Jaffé, Alsacien comme lui, Hugo Meyer, le fondateur des fameux concerts auxquels il donna son nom, qui le leur amena. Il venait de le « découvrir, » d'exécuter avec succès la *Prière après la défaite*. Il voulait à tout prix sauver ce malheureux contre qui s'acharnait la maladie au moment où les griffes de la misère le laissaient échapper. A sa prière, M. et Mme Jaffé offrirent à Lysel un asile de repos et de convalescence dans un pavillon dépendant d'une propriété qu'ils possédaient aux environs de Triel. Ils le tirèrent de ses embarras, le soignèrent, le nourrirent, le guérirent, l'admirèrent, lui rendirent le suprême service de réveiller sa foi en soi-même, le plus solide appui de l'artiste. Leurs sentimens sur cette bonne action différaient autant que leurs deux natures. M. Jaffé reconnut ou devina d'emblée, en leur protégé, l'étoffe d'un grand artiste : son dilettantisme s'échauffa; le violon lui donna des heures d'extase, assez souvent répétées pour que sa curiosité de psychologue eût le loisir d'en analyser avec profit les élémens (il en tira même une curieuse étude sur *le Rythme dans l'expression des sentimens*) ; peut-être aussi l'idée de jouer un rôle providentiel dans

une destinée vouée à l'art qu'il aimait, promise à la gloire, ne fut-elle pas étrangère à sa générosité. Quant à Irène, elle était simplement encline à la pitié, comme toutes les femmes. A la séduction de l'instrument qui chantait et pleurait sous son archet comme une voix humaine, Lysel joignait celle plus puissante du malheur. Il avait pour lui ses années de luttes, les rêves de ses débuts, l'auréole de sa naissante célébrité impuissante encore à lui créer un abri, la poésie de sa race vaincue, et surtout un infini besoin de tendresse où s'adaptait l'immense désir d'Irène : donner du bonheur. De toute son âme et de toute sa belle voix émouvante, elle chanta les premières mélodies qu'il composa sur les paroles d'un poète mort jeune : ces lieds du *Retour à la vie* d'où s'exhale un tel irrésistible élan vers la joie, la lumière, la force et l'amour. Elle devint alors, pour lui, le symbole des mille promesses qu'évoque la beauté du monde aux yeux qui se rouvrent après avoir frôlé les ombres de la mort. Il fut pour elle une autre résurrection : celle du rêve de tendresse dont les minuties et la froideur raisonnante de son mari avaient glacé l'essor. Aveuglé quelque temps comme eux-mêmes, M. Jaffé, quand il les devina, n'osa plus interposer sa sagesse entre ces deux cœurs exaltés : il souffrit, atermoya, se tut. C'est ainsi qu'il se forma entre eux une de ces relations singulières dont il existe pourtant des exemples, comme celui de Wagner et des Wesendonk, où se mêlent, s'appuient, se combattent la tendresse, la reconnaissance, la loyauté, l'intelligence généreuse des choses du cœur, la fierté qui préserve de la chute, la jalousie qui pourrait y pousser; tous les sentimens, toutes les passions qui conduisent très loin dans l'énergie ou dans la faiblesse, dans le drame ou dans l'héroïsme intimes.

Il faut le rappeler : la liberté d'esprit de M. Jaffé, qui reculait souvent devant les menues exigences de la vie, ne connaissait aucune limite dans les domaines où la pensée intervient. Là, aiguillonné par la perpétuelle inquiétude de son esprit, il recommençait constamment le procès des idées reçues, des conventions sociales, des prescriptions de la morale ou de la loi, dans une ardeur de vérité qui poussait sa critique au cœur même des questions, avec des scrupules d'équité qui le mettaient en garde contre les suggestions les mieux déguisées de l'intérêt personnel : comme s'il eût voulu réagir, à force d'indépendance intellectuelle, contre les exactions ancestrales qui lui valaient

son bien-être matériel. En jugeant ainsi, il reconnut que, n'étant plus passionnément épris de sa femme, sa jalousie ne pouvait être qu'un mal d'amour-propre ou une coupable exaspération du sens de la possession; et il la réprima. Quelque temps il songea même à tendre à Irène, d'un beau geste, le papier libérateur auquel, sans rien dire, elle devait penser quelquefois. Mais, pas plus qu'elle, il ne se résolut à le tirer de sa cachette : le courage de sa générosité lui manqua, comme à elle celui de son égoïsme; D'ailleurs la petite Anne-Marie, qui leur souriait à tous deux d'un égal amour, les rivait l'un à l'autre plus solidement que les contrats et les codes. Aucune de leurs pensées, qui se croisaient en silence, n'échappa à la sagacité de M. Jaffé. L'examen qu'il fit alors de leur situation respective, avec autant de méthode et de lucidité que s'il se fût agi de personnages historiques, n'aboutit à aucun résultat pratique; mais il lui suggéra des réflexions qui devaient, peu à peu, modifier de fond en comble l'édifice de ses opinions : à constater que deux êtres, qui commençaient à se gêner et pouvaient se libérer par un simple rappel de leurs arrangemens particuliers, renonçaient à cet avantage par égards réciproques et par tendresse pour un objet commun, il entrevit que les conflits des deux sexes ne tiennent ni à la rigueur des codes ni aux défauts des institutions, mais à la nature même de leurs rapports entre eux et avec l'ordre social. Cette simple vérité d'expérience personnelle fit une première brèche dans la muraille des principes abstraits qu'il avait si laborieusement construite. Sa logique ne tarda pas à élargir l'ouverture.

Les années passèrent.

Sans qu'aucune parole d'explication fût jamais échangée entre lui, sa femme et son hôte, M. Jaffé suivit au jour le jour les phases de leur évolution. Il y a, dans la vie du cœur, des intuitions merveilleuses qui, sans recourir aux formules du langage, vont droit à la vérité, par delà les apparences. Ce philosophe, mêlé pour la première fois à un drame de la réalité, en fit l'épreuve : lui qui, dans sa *Théorie dynamique des passions*, avait justifié la toute-puissance des instincts, il devina que ces deux êtres ne leur obéiraient pas; qu'ils possédaient, contre cette force aveugle, des appuis dont il put mesurer la solidité : Lysel, avec un sentiment d'honneur qui renforçait jusqu'à les rendre infrangibles les chaînes de la reconnaissance, quelques vestiges de croyances disparues; Irène, son intransigeante loyauté, sa

fierté, le souvenir avertisseur des égaremens de sa mère ; tous deux ensemble, cette délicatesse qui se refuse à payer le bonheur d'un prix arraché à un tiers. Il comprit qu'ils ne pourraient s'unir sans renverser des remparts capables d'arrêter leurs élans, sans sacrifier à leur désir ce qui faisait la beauté de leur amour, qu'ils le savaient et ne le voudraient pas, et que leur volonté leur resterait fidèle. Il comprit également, — et ceci lui fut amer ! — que, s'ils maintenaient librement la distance exigée par leur dignité, ils ne se laisseraient pourtant pas séparer davantage par les raisons de la sagesse usuelle, et qu'ainsi se formerait entre eux un lien plus puissant que celui de la passion satisfaite, un sentiment profond qu'on ne pourrait attaquer sans le ramener aussitôt aux conditions communes de l'amour. Et il eut le courage d'accepter telle quelle une situation qu'il jugeait avec tant de sagacité. Quand son rival quitta le refuge de Triel, M. Jaffé devina qu'il appelait l'absence au secours de la faiblesse humaine. Pendant la séparation, il aurait pu épeler dans l'âme de celle qu'on appelait sa femme, comme dans un beau livre, les pensées qui suivaient l'absent. S'il ne lut jamais leurs lettres, il aurait aussi pu les lire toutes : afin de rester plus sûrs de leur retenue, ils n'en disaient que juste assez pour sentir, à travers l'insignifiance des détails sur leur activité ou leurs déplacemens, qu'ils restaient tout près malgré l'espace. Enfin, quand Lysel revint après sa longue tournée, M. Jaffé eut la certitude qu'ils avaient réglé leur cœur selon leur volonté.

Cependant, les idées de ce sage se modifiaient avec le temps. Anne-Marie, en grandissant, observait de ses yeux curieux et précoces les allures de l'ami trop intime, l'accueillait avec une indifférence un peu méfiante, et parfois semblait deviner ou partager les vrais sentimens de son père pour Lysel, quand il les trahissait par un mot légèrement caustique, par une inflexion de voix où pointait l'ironie. En pressentant les doutes ou les soupçons de sa fille, M. Jaffé ne se reprochait pas encore son extrême modération. Il songeait pourtant que le compromis tacite de leur ménage ne pourrait durer toujours ; que la vie transforme peu à peu ses propres élémens, et, quelque lente que soit son œuvre, nous pousse à des dénouemens imprévus ; qu'une fois ou l'autre, sous la pression d'un imperceptible incident, les égarés s'aperçoivent qu'ils font fausse route et rentrent dans les chemins battus. Lorsqu'il était le principal intéressé, il n'eût

rien fait pour précipiter cette crise, qu'il se contentait de prévoir comme un savant la marche du son ou de la lumière; maintenant, en songeant au mystérieux travail qui s'accomplissait peut-être dans l'âme de sa fille, en supposant refroidie la lave la plus dangereuse du volcan, il guettait l'heure où de justes paroles pourraient aider la marche des choses. Il la désirait aussi, toujours plus vivement. Selon ses habitudes d'esprit, il tirait des leçons générales de leur cas isolé, le rattachait à quelque large synthèse. Ainsi, la douloureuse expérience où il était à la fois opérateur et sujet, hâtait la transformation de ses idées maîtresses. Tandis que son étude abstraite de la vie humaine, poursuivie à travers les phénomènes de la nature et de l'histoire, l'avait insurgé contre les lois séculaires qui la règlent, il apprenait à ses dépens leur sagesse, — ou du moins leur nécessité, — et, dans son épreuve même, il découvrait les raisons d'être de cette morale traditionnelle dont sa critique avait si souvent discuté les données, sapé les fondemens. Le drame qui se jouait dans son esprit accompagnait donc celui de son cœur, plus intense peut-être, puisqu'il mettait en jeu sa passion dominante, la pensée. Jamais il n'avait dit à personne un mot de cet étrange tourment; mais depuis cinq ans, sa production s'en trouvait arrêtée : son nouvel ouvrage, cette *Esquisse d'une morale sociale*, annoncée depuis longtemps, qui devait être l'aboutissement ou la conclusion de ses précédens travaux, se modifiait sous sa plume jusqu'à en devenir la contre-partie, et presque la réfutation. Telle était d'ailleurs sa sincérité, qu'il s'apercevait à peine de cette métamorphose : sa candeur ne redoutait pas les conséquences de ses recherches, puisqu'il les accomplissait avec une entière bonne foi; l'idée de tricher avec sa méthode ne l'aurait jamais effleuré; et, sans craindre de se contredire, il restait bravement fidèle à sa devise : *In veritate virtus.*

III. — PROPOS DANS LA NUIT

... Ce n'était sûrement pas la seule admiration qui faisait palpiter Lysel et Mme Jaffé au spectacle du couchant sur la Jungfrau : c'était bien un de ces secrets rapprochemens entre notre vie et celle des choses, comme il s'en esquisse dans nos esprits à certaines heures de notre destinée. Ainsi des dessins mystérieux apparaissent à la surface des eaux, sous l'obscure

action des vents, pour annoncer aux pêcheurs la tempête prochaine...

Un nuage allongé, aux extrémités apointies, pareil à un projectile lancé par quelque artillerie de géans, prenait en travers le flanc de la montagne, séparant la base du sommet; tandis que les assises perdaient peu à peu leurs contours et leurs couleurs jusqu'à se confondre avec les vapeurs amassées au fond de la vallée, la cime se détachait, en tons de cuivre et d'or, sur un fond plus clair où se mêlaient les plus délicates nuances des mauves, des gris, des roses. A mesure que la tache livide de la base montait, s'étendait, l'entamait au-dessus des nuages, elle devenait plus transparente et aérienne : sans attaches avec le sol, elle flottait dans l'éther, à des hauteurs incalculables. Le nuage disparut presque tout à coup, disloqué par une rafale. Pendant que ses lambeaux s'étiraient, s'effilaient, s'enfuyaient, se fondaient, l'ombre précipita sa montée. Il n'y eut bientôt plus qu'une flamme légère à l'extrême sommet, un peu pareille à la coulée de lave d'un volcan qui s'émeut; puis, cette flamme elle-même s'éteignit, comme au souffle d'une bouche toute-puissante. La montagne entière, frileusement enveloppée dans ce manteau d'ombre, reprit sa teinte uniforme, sa teinte d'opale sans reflets, qui s'abaissa peu à peu jusqu'à la lividité de la mort; en sorte qu'elle ne fut plus qu'un cadavre, marqué pour la décomposition prochaine.

Mme Jaffé murmura :

— C'est fini!

— Pas encore, répondit Lysel; il y a des retours de lumière.

Elle répéta, d'un accent plus profond :

— C'est fini!

Ils se turent de nouveau, devant ce spectacle mortuaire qui conservait des vestiges de beauté. Leurs traits restaient immobiles, leurs yeux muets. Seules, les belles lèvres de Mme Jaffé frémissaient; leur jeu furtif suffisait à donner à son visage une indicible expression de souffrance cachée, comme si trop d'émotions cherchaient dans le silence une transcription que la parole eût refusée.

— Vous voyez bien que les plus belles choses ont leur fin, dit-elle. Vous voyez. Pourquoi ne voulez-vous pas me croire?

Lysel affirma :

— Elles recommencent.

D'un geste empreint de grâce et de désespoir, en levant sur lui ses yeux où brillait une larme, Irène montra les pâles lueurs qui expiraient sur la montagne. Que ces reflets mourans étaient peu de chose, en regard des splendeurs éteintes! Comme ce dernier effort de la lumière trahissait la défaite et l'agonie! Comme on sentait que ces couleurs tremblantes allaient s'effacer, et qu'alors la nuit triompherait, noire, humide et profonde comme les ténèbres du tombeau, jusqu'à ce que recommence une autre journée : une autre journée qui ne serait plus la même, qui ne ramènerait ni les mêmes ombres ni les mêmes rayons, qui égrènerait d'autres heures, finirait dans un autre crépuscule, s'en irait à son tour grossir le nombre incalculable des journées mortes, noyées dans le passé, dont la fuite fait la durée comme les gouttes d'eau font la mer!

Lysel répondit à la pensée intime que sa compagne venait d'indiquer plutôt que d'exprimer, et dont il avait saisi l'exacte nuance :

— Il ne se passe rien en moi de ce que vous semblez croire. Je ne vois pas qu'il y ait contre nous plus de forces hostiles que jamais : il me semble plutôt qu'il y en aurait moins. Je ne pressens aucun obstacle qui puisse nous abattre ou nous séparer... Il n'y a que des nuages qui montent dans votre esprit.

Elle répéta un fois encore, avec le même geste :

— L'ombre s'étend...

Et la larme suspendue à ses longs cils roula lentement sur sa joue.

— Ne répétez plus cela! s'écria-t-il avec plus d'impétuosité. J'entends très bien ce que vous voulez dire, et vous vous trompez. Je suis ce que j'ai toujours été. S'il y a quelque chose de changé, c'est en vous-même...

Elle murmura :

— Ce n'est pas nous qui changeons, ce sont les choses.

— Les choses?... D'hier à aujourd'hui?...

— D'hier à aujourd'hui, non, en effet; mais d'autrefois à maintenant, du jour où vous m'avez rencontrée à celui qui va finir... Les choses changent insensiblement : nous ne distinguons pas leur imperceptible travail, qui s'accomplit pourtant... Voyons-nous remuer l'aiguille du cadran qui marque les heures?... Voyons-nous blanchir nos cheveux?... Et tout à

coup l'on s'aperçoit que l'heure est passée, et qu'on est toute blanche !

Elle eut un geste d'une grâce infinie pour montrer les beaux cheveux argentés qui encadraient si noblement la persistante jeunesse de son visage.

— Vos cheveux blancs sont une coquetterie, répliqua-t-il. Vous le savez bien : vous en jouez ! Et que parlez-vous de votre âge ! Vous êtes l'amour, qui ne vieillit pas.

Elle sourit avec mélancolie :

— Il y a un temps pour l'amour, dit-elle ; c'est la jeunesse. Et la jeunesse passe, malgré vos complimens. A supposer que celle de nos cœurs survive aux années, — cela est-il possible, mon pauvre ami ! — à supposer que nous soyons immuables, il resterait ce qui n'est pas nous, les fils étrangers mêlés à la trame de notre destinée, les autres, la vie !...

— La vie gêne ceux-là seuls qui ne savent pas la dominer. Quant aux autres,... avez-vous rien remarqué qui présage un danger ?

Le ton, si résolu dans la première phrase, avait fléchi dans la seconde, révélant une sourde inquiétude. C'était celle qui veillait constamment en Lysel, de voir se dresser entre eux, par un de ces reviremens dont le cœur est coutumier, l'homme jusqu'alors passif qui tenait leur sort, et contre lequel il se sentait impuissant.

— Voilà que vous avez peur ! fit Irène.

Il avoua :

— Vous savez de qui et pourquoi. Et puis, j'ai toujours peur, quand il s'agit de vous !

Irène détourna les yeux, sans rien dire. Lysel sentit son inquiétude grossir dans le silence. Il lui résista un moment ; elle fut la plus forte :

— M. Jaffé ?... demanda-t-il d'une voix changée.

Elle fit de la tête un signe négatif ; puis, sans que Lysel en demandât davantage, elle ajouta :

— Il vieillit. Il est souvent malade.

Et, plus sourdement :

— Je crois qu'il souffre...

Ils se turent de nouveau. L'idée de cet homme, d'esprit si haut, si généreux, dont l'indulgence ou la pitié les couvrait, qui ne se plaignait jamais et souffrait peut-être par eux, les tour-

mentait comme un remords. Jamais elle ne se glissait entre eux sans glacer leur tendresse; si même ils l'eussent voulu, ils n'auraient jamais pu l'écarter.

— Pourtant, il a compris ! murmura Lysel.

M Jaffé leva les yeux vers le ciel, où couraient les nuages. Son regard semblait dire : « Sait-on jamais?... Sait-on ce qui gronde ou pleure dans un cœur atteint!... » Puis, l'expression en devint plus douloureuse encore, ses lèvres hésitèrent, et, comme si la force de rester fermées leur manquait, prononcèrent :

— Il y a autre chose...

Lysel baissa la tête. Elle vit qu'il comprenait, et insista quand même :

— Il y a ma fille...

Il murmura :

— Une enfant!

— Non, mon ami, Anne-Marie n'est plus une enfant... Elle regarde, elle observe... Elle juge!...

Elle s'arrêta un instant sur ce mot, et poursuivit :

— La question de son avenir se posera bientôt; croyez-vous que notre affection n'y peut faire obstacle ?

Lysel fit le geste d'écarter un souci :

— Si nous voyions que c'était le cas, murmura-t-il...

Elle l'interrompit :

— Peut-être alors serait-il trop tard!... Il y a tant de choses avec lesquelles il faut compter!... Tant de gens, surtout!... Quelque solitaire qu'on soit, quelque indépendant qu'on se croie, on a un cercle de famille, des amis, des relations... Autant de bouches qui parlent, commentent, discutent....

Lysel se redressa fièrement :

— Qu'ont-elles à dire, ces bouches-là?... Nos sentimens ne regardent que nous!

— Si nous étions seuls en cause, peut-être. Est-ce le cas? Vous savez que non. Et quand ces commentaires, ces propos, ces murmures atteignent un être qui dépend de nous, que nous aimons?...

Ces paroles ne révélaient qu'une part de son souci, non la plus grande : dans l'âme un peu fermée d'Anne-Marie, elle pressentait des mouvemens encore confus, qu'elle n'aurait pu définir, où cependant elle commençait à reconnaître le contre-coup du sentiment qui remplissait sa propre vie. Élevée dans une atmo-

sphère d'amour, cette silencieuse enfant de seize ans découvrait l'amour, là, tout près d'elle, avec la précoce clairvoyance qu'apportent aux choses de l'amour les âmes enclines à l'amour ; et ce n'était pas l'amour limpide et rayonnant dont la pure lumière illumine le foyer, que les mères souhaitent à leur fille : c'était l'amour qui n'ose se montrer tout entier, cherche des voiles, a toujours quelque chose à cacher, et ne mène point au bonheur...

Lysel aurait voulu se taire, sachant qu'on n'arrête pas les vérités une fois dites, tandis que le silence en peut du moins reculer les effets. Mais il y a des paroles qui sortent du cœur comme le sang de la blessure : une question plus précise lui brûlait les lèvres ; ce fut malgré lui qu'il la laissa tomber :

— Où voulez-vous en venir, Irène ?

Elle répondit avec fermeté :

— A ceci, mon ami : je désire qu'à l'avenir vous comptiez moins sur moi ; je voudrais que nous fussions... un peu plus séparés.

— Ne le sommes-nous pas assez ?

— Il paraît que non... Oh ! vous me comprenez, j'en suis sûre, vous comprenez très bien ce que je pense, ce que je veux dire... Nous sommes à un carrefour de la vie : il faut choisir notre chemin.

— Les événemens ne se chargent-ils pas de nous l'imposer ?... A quoi bon parler de nous séparer davantage, au moment où ils vont accomplir pour nous cette cruelle besogne ?... Ces jours que nous passons ici, vous le savez, ce sont les derniers jours à nous que nous aurons de longtemps. Et ils sont comptés. Ensuite, que sais-je ?... Je vous reverrai à Triel, si vous y passez septembre... Vous n'allez pourtant pas me fermer la porte de mon ancien refuge ?... En octobre, quand vous rentrerez à Paris, je serai absorbé par mes répétitions... Si peu que je cède aux exigences de ma carrière, je suis pourtant obligé de lui faire une part !... Je vais lui payer largement ma dette, cette fois, puisque nous aurons l'Océan entre nous... Cela ne vous suffit pas !... Que vous faudrait-il donc ?...

— Nous avons eu déjà l'Océan entre nous : jamais nos cœurs n'étaient si proches.

Elle réprima l'attendrissement qui la gagnait à ce souvenir.

— Vous voyez bien que cela ne suffit pas !... Ce que je veux

dire, mon ami, c'est qu'il faut cette fois que la séparation soit plus complète, — et qu'elle soit consentie.

— Alors, je ne pars plus!...

— Des mots!... Vous savez bien que vous partirez.

— Je ne partirai pas sans que vous m'ayez juré que vous ne pensez pas un mot de ce que vous venez de dire, qu'il n'y a rien de changé dans votre cœur, que je vous retrouverai telle que toujours, que vous m'écrirez comme autrefois...

— Vous voulez que je vous jure tout cela?... Sermens de femme!

— Vous m'avez appris à compter sur les vôtres.

Irène cessa de répondre, et se retourna vers le paysage. Depuis que les dernières lueurs étaient mortes sur la cime, l'obscurité s'épaississait rapidement dans la vallée et dans le ciel: à peine encore distinguait-on, à travers les ténèbres envahissantes, les blancheurs lunaires des glaciers, la silhouette spectrale du sommet; tandis que des points lumineux, de plus en plus nombreux à travers l'espace, signalaient les fenêtres des chalets dispersés. Un feu s'alluma dans un pâturage, sur le *Schynige Platte*. Des souffles froids agitaient la forêt.

— Rentrons! dit Irène en frissonnant, après un long silence.

— Vous ne m'avez pas répondu, fit tristement Lysel.

Elle se contenta de répéter, en se levant:

— Rentrons, j'ai froid...

Ils se mirent à descendre, en cherchant le sentier parmi les sapins et les hêtres. La nuit tombée les enveloppait de son silence où glissaient des bruits furtifs de bêtes en fuite, de branches secouées par le vent. Ils croisèrent un couple enlacé : quelque vendeuse de bazar et quelque iodleur de brasserie, habillés en Bernois d'opérette, qui s'en allaient lentement, extasiés dans les langueurs de la soirée, en s'arrêtant tous les dix pas pour se baiser les lèvres...

En parlant à Lysel d'une séparation possible et plus complète, Irène n'avait pas osé lui dire à quel point ni pour quelles fortes raisons elle la sentait nécessaire. Elle voulait l'y préparer en le ménageant. Peut-être elle-même hésitait-elle encore, devant une résolution dont elle savait le prix. Elle ne dit pas non plus que là, tout à l'heure, pendant que l'ombre s'étendait sur les glaciers de la Jungfrau, elle avait entendu au fond d'elle-même comme un glas qui sonnait la fin de quelque chose, et reconnu que

c'était le glas de leur amour. Elle ne dit pas qu'à présent même, en cheminant à côté de lui, elle entendait ce glas sonner, sonner toujours dans le silence de la forêt, répétant le même ordre impérieux et triste. Elle ne dit pas qu'elle sentait son ami *déjà* loin d'elle, que le départ ratifierait seulement la séparation toute prête, que l'espace les disjoindrait moins que sa volonté. Elle ne dit pas qu'elle comptait sur la longueur du voyage, — temps et distance, — pour lui faire accepter peu à peu cette idée de rupture qu'il repoussait de toute sa force : comme on subit une de ces nécessités qu'impose la vie, cette maîtresse despotique qui se fait toujours obéir. Elle ne dit rien de tout cela, et Lysel, pourtant, l'entendit aussi distinctement qu'elle-même entendait le sourd appel du destin. Mais, tandis qu'elle s'inclinait déjà, comme les branches au gré du vent dont elles connaissent l'irrésistible force, il cherchait une défense, songeait à se raidir, à la garder.

En arrivant sur la terrasse de l'hôtel inondée de lumière électrique, parmi les hommes en smoking et les femmes en toilette claire, Irène et Lysel reconnurent, installés dans des fauteuils de jonc, M[me] Storm, M. Jaffé, Anne-Marie ; ils se joignirent à eux.

Un simple coup d'œil sur les trois figures féminines de ce groupe aurait démenti le proverbe : « Telle mère, telle fille, » qui exprime une si rudimentaire conception de l'hérédité. Il n'y avait, en effet, aucune ressemblance entre le beau visage grave et pur d'Irène, et le visage de la vieille dame que tant de pommades, d'onguens, de poudres, de fards s'efforçaient de rajeunir sous une couronne artificielle de cheveux teints. Tandis que celui de la fille, dans sa régularité sévère, brillait de noblesse et de franchise, celui de la mère, composé de petits traits flétris ou bouffis, semblait raconter la vaine existence qui avait promené de plage en plage et de casino en casino tant de passions et de passionnettes, d'amans et de maris dont certains végétaient encore autour des tapis verts. En les comparant l'une à l'autre, un faiseur d'hypothèses aurait pu conjecturer quelques chapitres de leur histoire : la rencontre passagère de cette femme de plaisir avec un homme d'autre sorte, — le mariage imprudent, désassorti, orageux, dénoué dans un drame, — l'enfance et la jeunesse de cette fille d'un père tragique, dont elle avait hérité l'âme, à la suite de cette mère de vaudeville. Anne-Marie, de son côté, ne res-

semblait guère plus à Irène que celle-ci à Mme Storm. Elle était de taille moyenne, un peu trop grasse, très développée pour ses seize ans. La couleur châtaine de sa chevelure souple, abondante, vivante, était bien celle qu'avaient autrefois les cheveux blanchis de Mme Jaffé; mais son profil busqué, ses lèvres plutôt minces, son menton accentué lui donnaient une expression bien différente de la douce expression maternelle. Seul, le regard profond de ses yeux, d'un bleu très foncé, laissait pressentir une âme qui pouvait devenir sensible ou passionnée, aimante ou violente, ardente ou résolue, selon qu'en décideraient des instincts encore incertains, peut-être aussi les caprices de la vie.

Quatre robustes gaillards attifés en armaillis, — béret de paille, culotte, gilet de velours, manches retroussées, — remplissaient l'air de leurs iodlers, de leurs liaubas, de leurs lalaoutis, en s'accompagnant sur une cithare dont les cordes graves rendaient des sons émouvans. L'un d'entre eux possédait une voix de tête si aiguë, que la figure de Lysel se crispa de douleur. Ces sons inhumains, agréables parfois dans les hauts pâturages, quand l'espace les atténue ou quand l'écho les renvoie, lui perçaient l'oreille à le faire crier; M. Jaffé, au contraire, les écoutait avec la curiosité attentive qu'il prêtait à toutes choses, en prenant mentalement des notes sur la musique alpestre : car rien ne passait dans son rayon d'observation dont son esprit généralisateur ne tirât aussitôt parti. Il se dérangea cependant pour accueillir les arrivans, les invita courtoisement à s'asseoir; puis, sans que sa figure ni sa voix trahissent aucune contrariété non plus qu'aucun embarras, il leur demanda, avec son habituelle simplicité :

— Vous avez fait une bonne promenade?

— Excellente! répondit Lysel, sur un ton dont la vibration ironique ne fut perçue que d'Irène.

— Loin?

— Non. Nous sommes allés voir le couchant à Umspunnen.

— Ah! le couchant! murmura Mme Storm en levant une main qu'elle laissa aussitôt retomber sur le bras de son fauteuil. C'est toujours la même chose!

Elle aimait peu la nature, n'appréciait à Interlaken que le Casino, où personne ne voulait l'accompagner, s'ennuyait avec ses enfans qu'elle avait pourtant rejoints, parce qu'elle s'ennuyait aussi dans son entresol de l'avenue du Bois-de-Boulogne.

— Celui de ce soir était fort beau, dit M. Jaffé. Ce n'était pas l'Alpenglühn, le couchant romantique, impérial, ensanglanté. C'était un couchant plus familier, la belle fin presque tranquille d'une journée un peu douteuse.

— D'une longue, longue journée, bâilla Mme Storm. Dieu! que les journées sont donc longues, dans ce pays! Mon cher monsieur Lysel, croyez-vous vraiment qu'elles n'y sont que de vingt-quatre heures?...

Pendant ce rapide dialogue, Irène s'était approchée de sa fille. En lui effleurant le front de ses lèvres, elle sentit ou devina un recul, un frisson, une révolte muette, qui la repoussait. Ce n'était pas la première fois qu'une telle impression la pénétrait: jamais pourtant avec autant de force. Elle se retira aussitôt, et dit au hasard, en comprimant son émotion:

— Il y a des jours où le couchant est si tragique, qu'on croirait que le soleil ne se lèvera plus.

— Ce n'était pas le cas aujourd'hui, répondit M. Jaffé.

— D'ailleurs, le soleil se lève tous les jours, ajouta Lysel.

— A moins qu'il ne pleuve, fit Mme Storm, en regardant le ciel.

Lysel, à son tour, s'était approché d'Anne-Marie. Il lui tendit la main, qu'elle effleura. Si léger que fût l'attouchement, si banal que fût le geste, il eut, comme son amie, l'impression d'une pensée hostile, — méfiante ou jalouse. La jeune fille retira sa main plus vite qu'elle n'aurait fait, si le contact de Lysel ne lui eût été désagréable; puis, brusquement, elle rapprocha son fauteuil de celui où son père venait de se rasseoir, lui prit la main et se pencha sur lui, dans une attitude charmante, qui semblait offrir et demander protection. De sa voix paisible, un peu grêle, qui prenait volontiers un accent démonstratif, M. Jaffé prononça:

— Les jours se suivent et se ressemblent, avec d'imperceptibles nuances. Tout recommence et tout continue!

Il était plutôt petit, avec l'épaule droite légèrement déviée, les membres menus, le corps frêle. Son visage affiné, qu'allongeait une barbe maigre, taillée en pointe, toute blanche, ses traits déliés, un peu las, sa bouche subtile et la ligne mince des sourcils eussent rappelé ces portraits de gentilshommes que peignaient les Clouet au temps de Henri III, sans la majesté d'un large front superbement modelé, lourd de pensées, sans la pro-

fondeur du regard que voilaient les verres fumés de lunettes à branches d'or. Il arrivait à cette heure de la vie où la maturité se confond avec la vieillesse : sa taille commençait à s'affaisser, ses mouvemens se faisaient plus lents, ses mains maigres se ridaient. En ce moment, il tenait son petit chapeau de paille sur ses genoux, pour rafraîchir dans l'air du soir sa tête presque entièrement chauve, un peu trop grosse, mais d'une forme parfaite. Quand il prononça cet axiome de sagesse résignée, sa fille leva les yeux sur lui avec une expression de ferveur concentrée.

— Il y a pourtant des choses qui finissent, dit Irène.

Personne ne releva cette parole qui se perdit dans le murmure des conversations voisines, des pas craquant sur le gravier, de la valse du Lauterbach qui sautillait par les allées. Et ils se turent.

Ils étaient là, tous quatre, sous le regard un peu ironique de Mme Storm, réduits à l'un de ces silences où s'expriment parfois les sentimens retenus encore dans la gaine de l'inconscience, ou ceux dont l'intensité effarouche les mots. Ils étaient là, comme au seuil d'une de ces tragédies d'âmes qui se développent et se résolvent le plus souvent sans violences, bien qu'elles mettent aux prises les mêmes forces opposées que celles où le sang coule, ces forces qui s'entre-combattent éternellement dans le monde et dans nos veines : celles du devoir et de la passion, de l'amour et de la haine, de la vie et du destin. Ils étaient là qui s'écoutaient penser, devinant leurs muets griefs, leurs plaintes sourdes, leurs reproches imprécis, tous leurs secrets, tout ce résidu douloureux qui subsiste dans les cœurs où l'orage a passé. Pourtant, si quelque regard avait pénétré jusqu'aux replis les plus cachés de leurs âmes, il n'y aurait surpris ni rancunes aigries, ni jalousie enfiellée. Dans l'âme seule d'Anne-Marie, trop jeune pour comprendre, il eût distingué quelques traces suspectes : c'est que, par cela même que trop de savoir et de réflexion ne gênaient pas son instinct, elle seule peut-être avait l'intuition des dangers où ils couraient. Elle eût été, certes, incapable d'expliquer ce qui se passait en elle ou ce qu'elle apercevait en eux ; mais elle sentait un terrain miné trembler sous leurs pas. Sûre que c'était Lysel qui les y poussait, elle sentait naître en elle des sentimens de méfiance, de répulsion, presque de haine pour cet ami de son enfance, qui jadis la comblait de menus présens, jouait avec elle ou lui contait de belles histoires,

et qui plus d'une fois avait apaisé ses pleurs en prenant son archet magique, cet ami que deux ans plus tôt elle aimait de tout son petit cœur facile, au temps si proche encore où ce cœur n'était qu'un viscère ignorant, fonctionnant sans calcul, selon les simples lois des attractions; même, — elle le reconnaissait avec horreur, — une ombre de ce sentiment complexe rampait vers sa mère tant aimée; tandis qu'au contraire une tendresse ardente, d'une chaleur nouvelle, courait violemment à ce père qui jusqu'alors inspirait plus de crainte que d'affection, et qu'elle découvrait en quelque sorte avec une surprise ravie...

Quand de pareils nuages pesaient sur eux, ils trouvaient souvent un refuge dans la banalité de propos oiseux, causant, comme des indifférens qui se connaissent à peine, de la table d'hôte, ou du paysage, ou de la liste des étrangers. Ce soir-là, malgré eux, la force de leurs sentimens donnait un sens à leurs moindres paroles.

— Passe encore pour la cithare, mais ces chanteurs sont insupportables ! dit Lysel, quand l'armailli à voix de tête se remit à glapir.

Anne-Marie, qui tenait toujours la main de son père, se tourna vers lui en répondant :

— Je n'aime plus aucune musique !

Ce fut comme si l'anathème frappait l'artiste à travers son art.

— Oh ! fit Lysel, je crois que vous ne l'avez jamais beaucoup aimée, vous !

La jeune fille répliqua, d'un ton presque agressif

— Si ! je l'aimais, autrefois... Mais on change !

Ses yeux sombres luisaient dans la nuit.

— Voyez-vous cela ! dit Lysel en tâchant de plaisanter... On change !... A seize ans !...

Mme Storm, qui semblait sommeiller, souleva ses paupières, et prononça :

— Les femmes changent à tous les âges, cher monsieur !

La gêne s'accentua pendant un nouveau silence. Puis M. Jaffé reprit, comme s'il découvrait un sens général aux paroles de sa fille, après les avoir longuement pesées :

— Nos goûts n'ont rien de fixe, mais nous ignorons quelles lois en règlent les variations. J'ai longtemps préféré Beethoven à tous les autres musiciens ; à présent, j'aime mieux Mozart. Dans

un domaine plus modeste, il y a des années où j'aime les fraises et d'autres où je n'en mange pas. Qu'est-ce que cela veut dire?

— Tout le monde est comme cela, mon cher, en toutes choses, répondit Mme Storm. C'est heureux : vous représentez-vous ce qu'on s'ennuierait, si l'on ne changeait jamais?

Après de suprêmes modulations où la voix de tête avait lancé ses notes les plus aiguës, les armaillis pliaient bagage et s'en allaient. Lysel poussa un soupir de soulagement :

— Enfin!...

— Leurs chants sont cependant fort curieux, observa M. Jaffé. Quelle en peut être l'origine? J'ai entendu jadis, en Sicile, des mélodies populaires qui ressemblaient un peu à cela. C'étaient des sortes de nénies, plaintives et monotones. On les disait fort anciennes.

Il se tourna vers sa femme, et ajouta :

— Vous vous en souvenez peut-être, ma chère amie?... C'était pendant notre premier voyage en Italie.

Mille autres souvenirs surgirent aussitôt dans l'esprit d'Irène. Elle eut hâte de s'y dérober :

— Non, je ne m'en souviens pas, répondit-elle. Vous savez que j'ai peu de mémoire.

— La mémoire est capricieuse, conclut M. Jaffé en généralisant encore. Il y a des choses que nous nous rappelons, il y en a que oublions, et nous parvenons rarement à nous expliquer d'où vient cette inégalité.

Comme personne ne relevait ses paroles, il ajouta :

— Quelquefois, pourtant, nous le savons...

Le concert étant fini, des bruits de voix, des rires, des mouvemens se produisaient sur la terrasse. On vit les toilettes claires et les smokings glisser dans la lumière, disparaître ou revenir.

— Oh ! cette vie d'hôtel ! dit Irène. Ces étrangers, ces touristes !... Que faisons-nous ici, mon Dieu !...

Mme Storm souleva de nouveau sa main, dont les bagues scintillèrent, et la laissa retomber du même geste d'ironie.

— C'est vrai, que faisons-nous ici ? répéta M. Jaffé, d'un ton pénétré.

Anne-Marie lui pressa plus fortement la main qu'elle tenait toujours; tous sentirent que la question dépassait la terrasse et son parapet, la vallée au-dessous, l'horizon que fermaient les mon-

tagnes, et roulait dans l'espace, comme avec un bruit d'orage éloigné.

— Ah! murmura Lysel, savons-nous jamais ce que nous faisons!

— Souvent, répliqua sèchement M. Jaffé.

Rien n'agaçait son esprit rigoureux comme les lieux communs d'un vague pessimisme, les réflexions imprécises, ce qu'il appelait « les mots inutiles. » Il continua, comme dans une démonstration :

— Quand je pense, je sais très bien ce que je pense. Quand vous jouez, monsieur Lysel, vous savez si c'est une sonate ou un concerto, si c'est du Bach ou du Beethoven, ou si vous improvisez; vous savez même si vous vous surpassez ou si vous restez au-dessous de vous-même.

— Oh! cela, sans doute! Mais il y a les vastes territoires inconnus où tâtonnent nos esprits et nos cœurs.

De sa petite voix grêle, qui se fit tranchante, M. Jaffé affirma :

— Ces territoires se rétrécissent de jour en jour : notre science s'en empare, les défriche, les met en culture.

Lysel lui laissa le dernier mot, n'ayant nulle envie de discuter. L'air fraîchissait. Anne-Marie eut un frisson, que sa mère remarqua.

— As-tu un châle? Non? Imprudente!

Lysel offrit d'en chercher un. La jeune fille s'empressa de refuser :

— Merci, j'irai moi-même.

— Rentrons plutôt, dit M. Jaffé. Il est tard.

Lysel déclara qu'il n'était pas l'heure de se coucher, que le fumoir était inhabitable, les salons encombrés, sa chambre trop petite. Il espérait qu'Irène resterait avec lui. Mais elle était déjà debout, prête à rentrer.

— Prenez garde de vous refroidir! lui dit-elle.

Sans le vouloir, et parce que sa tendresse veillait toujours, elle mit dans cette simple recommandation une sollicitude dont Lysel sentit la douceur.

— Soyez tranquille, je ne crains pas l'air du soir! répondit-il en la remerciant des yeux.

— Il est pourtant assez perfide dans ces montagnes, observa M. Jaffé en posant la main sur le bras de sa fille. On ne saurait être trop prudent!

Ils s'en allèrent sur ces mots. Bientôt leurs trois ombres, en gravissant l'escalier du perron, se découpèrent en vigueur sur la nappe de la lumière. Celles du père et de la fille semblaient se confondre; celle d'Irène s'allongeait à côté, solitaire. Il y a des momens où les moindres détails prennent un sens. En suivant du regard ces trois ombres qui s'éloignaient ainsi, Lysel songeait : « C'est moi qui tiens l'espace vide entre elles : seul, je les empêche d'être tout à fait unies ! » En même temps, il se remémorait leur histoire, se trouvait coupable, opposait à son égoïsme la candeur généreuse de M. Jaffé, dont par sa faute la vieillesse glorieuse serait privée du meilleur, du plus tiède appui : car la séparation s'élargirait sans cesse. « J'ai donc fait leur malheur à tous, se dit-il encore, puisque Irène même n'est pas heureuse ! » Il savoura l'amertume de ce regret, en le rapprochant des impossibles rêves qui avaient autrefois bercé son amour naissant, comme ils bercent toutes les passions dans les cœurs illusionnés. « Et cette petite Anne-Marie qui grandit, qui se méfie, qui me prend en haine ! Est-ce possible ?... » Ce dernier trait acheva de le désespérer. Il conclut : « Irène a raison : mieux vaut finir avant que la vie nous soit plus cruelle, avant qu'elle nous impose un parti que nous pouvons encore prendre en beauté, pendant que seuls nous sommes nos juges et nos maîtres, — si vraiment *cela* ne peut durer toujours !... » Mais à cette idée de la fin, un tel froid le glaça jusqu'aux moelles, il se sentit rouler dans un tel abîme, avec une telle horreur d'en toucher le fond, qu'il se raidit de tout ce qu'il avait d'énergie : « Non, non ! Nous avons vaincu tant d'obstacles, nous sommes si profondément, si indissolublement unis !... Non, non, nous ne permettrons pas à la vie de passer comme un couperet entre nous !... A la mort seule appartient cette horrible besogne !... Nous n'avons qu'un souffle, nous n'avons qu'une âme !... Nous séparer, non, non, jamais !... »

Son imagination l'isolait si bien, qu'il prononça ce « jamais » à voix haute, avec un geste de défi. Il s'aperçut alors que Mme Storm n'avait pas quitté son fauteuil, où elle disparaissait à moitié dans un paquet de châles. Elle les écarta, souleva ses paupières somnolentes, posa sur lui son regard qui s'anima, et demanda :

— Hé ! qu'y a-t-il donc, mon cher monsieur Lysel ?...

— Rien, madame, rien, je n'ai rien dit...

Il balbutiait, honteux d'avoir trahi son émoi devant cette femme qui soupçonnait certainement leur secret, ne pouvait le comprendre, le ravalait sans doute au niveau des souvenirs galans qui voletaient autour d'elle. La vieille dame le tint un moment sous le regard de ses yeux troubles, referma les paupières, et dit :

— Quand un homme dit « jamais, » ou quand un homme dit « toujours, » c'est quand il pense à ses amours... Et pourtant, ces deux mots-là n'ont aucun sens, mon cher monsieur !... Aucun !... Qu'est-ce qui dure toujours ? Qu'est-ce qui n'arrive jamais ?...

IV. — LE MATIN, SOUS LES HÊTRES

Sur la table de sa chambre, Lysel trouva ce télégramme :

« *Hugo frappé d'apoplexie. Venez.* — Louise. »

Au moment donc où chancelait le plus cher appui de sa vie, voici qu'il était encore frappé dans sa meilleure, — dans son unique amitié ! En effet, parmi la foule de ces compagnons d'existence qu'on appelle des amis parce qu'on cause, mange, boit et fume avec eux, Hugo Meyer, son aîné d'une douzaine d'années, était le seul qui méritât ce nom. Robuste et bon, avec son long corps osseux, sa face rouge, sa barbiche et son toupet d'un jaune invraisemblable, le fondateur des fameux concerts cachait sous sa fruste enveloppe une exceptionnelle distinction d'esprit, une large culture, une sensibilité juvénile et charmante : brutal quelquefois et toujours délicat, si passionné pour son art, si vaillant et désintéressé dans sa lutte pour « les maîtres, » sa carrière n'avait été qu'une glorieuse bataille au profit des grands méconnus : Berlioz d'abord, puis Wagner, puis César Franck. N'ayant jamais composé qu'un oratorio, dont il avait le premier reconnu la faiblesse, il ignorait les mesquineries que développe trop souvent la rivalité des amours-propres, quand elle complique celle des intérêts. Pas un artiste de ce temps qui n'eût à se louer de lui ! Lysel lui devait plus qu'aucun autre, puisque aux conseils d'art, aux services d'influence, Hugo Meyer avait ajouté beaucoup de ces services de cœur dont le prix est infini : une bonne parole à l'instant même où elle est attendue, une poignée de main plus éloquente que les mots, une visite opportune, le

foyer ouvert, l'accueil cordial, tous ces témoignages d'affection qui créent entre les hommes un lien infrangible et magnifique. Aussi, tandis que la feuille jaune tremblait dans sa main, Lysel reconnut-il tout à coup en lui, autour de lui, l'imprégnant comme une atmosphère, cette poignante sensation de solitude, tourment de son âme, dont le délivrait seulement la présence de l'unique amie ou celle de l'unique ami. Sa rapide imagination lui représenta le monde privé de ces deux êtres : un désert s'ouvrit devant lui; ses pas s'enfoncèrent dans le sable, sa langue sécha, il entendit l'aboiement des chacals déchirer le silence des plaines infinies.

Puis la vision s'effaça : il s'oubliait pour penser à Louise. Pas artiste, celle-là, ah! non! et ne comprenant rien aux petits signes noirs griffonnés sur du papier réglé, mais si dévouée et bonne, si habile à créer du confort, de la sécurité, de la confiance! Souvent, il s'était demandé comment la haute intelligence du maître s'accommodait d'une telle simplicité. Il se reprocha cette indiscrète question : « Ils s'entendaient si bien, songea-t-il, leur union était si parfaite! Eux aussi, il n'y a que la mort qui puisse les séparer! » Et la mort était là, tout proche. Il en sentit le vol terrible, et frissonna : « Vouloir se quitter, quand on sait qu'elle viendra! Devancer son œuvre impitoyable!... » A ce retour sur la scène de tout à l'heure, des larmes roulèrent le long de ses joues. Il les essuya résolument, et, fixant son esprit sur des décisions pratiques, se mit à consulter l'indicateur. Pour rejoindre à Bâle l'express du soir, il fallait partir le lendemain vers onze heures. Pourrait-il revenir, ensuite? passer auprès d'Irène les dernières journées intimes qui précéderaient la séparation?... Du moins, puisqu'elle était matinale, pourrait-il lui dire adieu, arracher à sa tendresse un mot où elle se démentirait?... Mais si elle persistait dans ses scrupules? Après ce départ hâtif, qui lui garderait son amie? qui résisterait aux forces adverses déchaînées en elle, contre lui? qui défendrait ce qu'il osait appeler « ses droits? » — ces droits du cœur, méconnus, imprescriptibles, qu'oppriment tant d'autres droits réguliers, inscrits dans les codes, garantis par les lois! Quoi qu'il en fût, d'ailleurs, le départ s'imposait : impossible de repousser le vœu de l'affligée, impossible de se soustraire au devoir de la reconnaissance, impossible même de remettre d'une demi-journée, puisqu'elle ordonnait, Celle qui n'attend pas!...

La nuit se passa en calculs rétrospectifs, en vains regrets, en plans irréalisables. Lysel acheva de s'y énerver. Levé dès le petit jour, il sortit, erra dans la vallée, puis par la ville, et sitôt la poste ouverte, envoya une longue dépêche à M[me] Hugo Meyer, pour annoncer son arrivée. Puis il guetta la sortie de M[me] Jaffé. Chaque matin, elle se promenait un moment après le petit déjeuner, seule. Paresseux comme les insomniaques, sûr d'ailleurs de la retrouver plus tard, Lysel l'accompagnait rarement : il regretta tant d'heures perdues, que l'avenir ne ramènerait peut-être jamais. . . . .

Elle apparut, et s'étonna de le voir :

— Comme vous êtes matinal, aujourd'hui!...

Son regard brillait d'une satisfaction un peu malicieuse : comme si, attribuant ce zèle à leur entretien de la veille, elle se réjouissait quand même d'y mesurer la force du lien qu'elle voulait briser.

— Je n'ai pas dormi, répondit Lysel.

Ils longèrent la pelouse, où un goût germanique a semé des gnomes et des lièvres en terre cuite autour d'un jet d'eau tournant; et ils entrèrent dans le parc. De lentes allées montent sous l'ombre épaisse des hêtres et des sapins. Ce rideau de feuilles et de branches s'entr'ouvre tantôt sur la ville avec ses hôtels, ses deux vieilles églises, la gare enfumée, tantôt sur la Jungfrau qui, toute vaporeuse, ce matin-là, aérienne, transparente dans le ciel clair, scintillait aux caresses du soleil.

— Voyez, comme elle est belle! dit Irène en s'arrêtant.

Lysel ne répondit pas. Avant d'annoncer la triste nouvelle, il voulait revenir sur les paroles de la veille, en demander le désaveu; il entra tout de suite au cœur du sujet :

— On prétend que la nuit porte conseil. Est-ce vrai? Je l'espère. Elle aurait alors dissipé vos mauvaises idées d'hier soir!

Irène répondit gravement, sans hésiter :

— Croyez-vous, mon ami, que je vous ai parlé dans une impulsion irréfléchie? Voilà longtemps que je pense à ce que je vous ai dit, que je voulais vous le dire. J'y ai pensé cette nuit encore, naturellement. Non, je n'ai pas changé d'avis.

Comme il voulait protester, elle l'arrêta tout de suite :

— Seulement, il faudrait écouter mes raisons, toutes mes raisons. Et vous ne voulez pas! . . . .

— Les paroles donnent souvent à nos idées une réalité qu'on regrette ensuite, objecta-t-il. Si seulement vous ne m'aviez rien dit hier!...

Ils suivaient lentement une allée étroite, que les branches des hêtres recouvraient comme une voûte, dans une ombre et dans un silence propices aux aveux très intimes.

— Oui, je sais, vous n'aimez pas qu'on s'explique, dit-elle. Il le faut pourtant! Je tiens à vous dire tout ce que je pense, quoi qu'il m'en coûte! Vous souffrirez de l'entendre, comme j'ai souffert de le penser. Mais après, vous reconnaîtrez que je suis dans le vrai.

— Non, non, jamais! s'écria Lysel.

— Écoutez-moi, vous verrez!

Elle paraissait si résolue, qu'il eut peur de l'entendre, et ne songea plus qu'à reculer l'échéance :

— Croyez-vous que ce soit le moment de parler de cela?

— Vous vous en doutez, puisque vous avez vous-même engagé la conversation... Et moi, j'en suis tout à fait sûre... Ce moment est arrivé par la marche des choses, par la fuite des années, des mois et des jours, comme arrivent toutes les heures fatales... comme arrive celle où l'on meurt, mon ami!... Pourquoi meurt-on tel jour plutôt que tel autre?... Et pourquoi vous dis-je à présent ce que j'aurais pu vous dire il y a des mois, ou remettre à l'année prochaine?... Parce que j'étouffe, et ne puis plus attendre!...

Elle posa les mains sur sa poitrine, dans un geste qui soulignait l'angoisse de son beau regard. Lysel baissa la tête, comme pour dire qu'il écoutait. Elle reprit, d'une voix qu'apaisa un effort de la volonté :

— Je ne vous ai parlé hier que des raisons extérieures qui nous imposent une séparation... Remarquez, mon ami, que je n'ai pas dit : « une rupture. »

— Quelle nuance! interrompit-il.

— Il y en a une... Ces raisons sont déjà très graves, vous l'avez compris : assez graves pour s'imposer à des gens qui n'ont plus vingt ans... Cependant il y en a de plus graves et de plus profondes, qui tendent au même but. Celles-ci ne tiennent ni à notre âge, ni à notre milieu, ni aux égards que nous devons à d'autres...

Elle parut chercher des mots difficiles à choisir :

— ... Elles viennent de nous-mêmes, de nous seuls... Elles tiennent à nos caractères, à la nature de nos sentimens...

— Quelles subtilités! s'écria-t-il avec un accent d'ironie.

— Non, non, répliqua-t-elle en s'arrêtant, c'est très simple, au contraire!

Debout dans l'ombre des hêtres dont les feuillages découpaient en dentelles la lumière matinale, elle plongea ses beaux regards francs jusqu'au fond de l'âme de son ami; et, résumant en ces mots sa souffrance de beaucoup d'années, — le mal secret qui dévorait son amour depuis l'époque des premiers enchantemens, elle dit :

— Il faut la pleine lumière à une belle affection!

Ce n'était pas la première fois qu'en leurs heures les plus intimes, elle invoquait ainsi la vérité; mais jamais encore cette invocation n'avait eu le caractère presque solennel qu'elle prit à ce moment. Lysel détourna les yeux. Du bout de sa canne, il repoussa machinalement quelques cailloux sur le chemin. Puis, gêné par ce regard qui continuait à peser sur lui, il risqua une objection dont il sentait la misère :

— Il y a si peu d'ombre sur la nôtre!

— Il y en a, répliqua-t-elle.

— Ceux que « cela regarde, » — Lysel pesa sur les deux mots, — ont si bien compris!

— Nous l'avons cru : si nous nous trompions?... L'on entend tout ce qu'on veut, dans le silence, on l'interprète à son gré... Ma fille, en tout cas, ne sait que penser; moi, je n'ose penser à ce qu'elle soupçonne!

Elle se remit à marcher, plus nerveusement :

— D'ailleurs, il y a les autres : les étrangers...

Il se révolta :

— Par exemple!... Ceux-là, nos affaires...

Elle ne le laissa pas achever :

— Il faut bien que nous leur reconnaissions un droit à s'occuper de nous, puisque nous nous cachons d'eux... Certainement, nous dissimulons!... En leur présence, vous m'appelez « madame, » je vous appelle « monsieur... » Nous affectons presque l'indifférence... Tenez! quand j'entends discuter votre talent, j'ose à peine vous défendre... Oh! je vous défends quand même, vous savez!... Pas comme je voudrais, non... Car alors, je meurs d'envie de leur crier : « Taisez-

vous donc! Ne comprenez-vous pas qu'il est toute ma vie!... »

— Vous voyez! s'écria Lysel... Vous voyez que vous m'aimez toujours!...

— En doutez-vous?... Mais il y a du mensonge autour de nous, sur nous, en nous, dans nos paroles, dans nos actes, dans nos pensées!... Nous en sommes entourés, nous en sommes imprégnés : il se lève comme une poussière sous nos pas, nous le respirons avec l'air comme un miasme... Notre amour en est souillé, sali, empoisonné!... C'est cela qui me tue, c'est cela que je ne puis plus supporter!...

Le sang affluait à ses joues, ses lèvres frémissaient, elle vibrait toute. Comme il restait atterré par cet éclat, elle continua, en s'arrêtant encore :

— Vous ne savez pas ce que c'est que la vérité!... Ce n'est pas une petite lueur hésitante qui vacille dans les ténèbres : c'est un rayonnement, c'est une gloire!... On ne peut pas lui mesurer sa part, lui cacher la moitié de ce qui est à elle, lui marchander ce qu'on voudrait garder dans l'ombre!... Quand elle se met à traquer le mensonge, elle l'atteint, ne le lâche plus : il n'y a nul recoin écarté de l'âme où il puisse la fuir!... Mon Dieu! que j'ai souffert de lui dérober une part de mon être, la plus grande, celle que j'aurais voulue la plus pure!... Que j'ai souffert de cette magnifique chose qui n'est belle que dans la lumière : de l'amour!... De l'amour qui devrait être une source de joie!... Je ne vous fais pas l'injure de croire que vous ignorez cette douleur-là!...

En la voyant emportée en un tel élan, Lysel manqua de courage pour lui répondre qu'il aimait son amour au-dessus de tout et ne pensait jamais qu'à la conserver.

— Mais c'est ainsi! reprit-elle d'un ton plus mesuré, les yeux vers le passé... On écoute la voix de son cœur : elle chante si doucement!... Elle raisonne, aussi : elle est si captieuse!... Oh! elle raisonne à merveille, comme un avocat!... L'avocat des causes sympathiques, vous savez? Il a si facilement l'air d'avoir raison!... Et puis le juge est partie, et ne demande qu'à se laisser convaincre... Et un jour, on se trouve là où nous sommes!...

En parlant ainsi, elle revoyait comme dans un songe rapide, loin derrière eux, dans des heures essentielles, leurs longues années de dévouement, de tendresse, de fidélité. Elle retrouva dans son souvenir l'amertume de tous les adieux, la tristesse de

toutes les séparations, la douceur de tous les retours. Elle revit Lysel en divers momens où, sans autre raison qu'un inexplicable mouvement du cœur, le portrait de son ami s'était gravé dans ses yeux : un jour où, l'ayant accompagnée à la gare de Lyon, il lui disait adieu devant le wagon, enveloppé dans une cape espagnole qui le faisait ressembler à un héros romantique; un autre jour où, en veston de chasse, il buvait dans sa main l'eau glacée d'une source de montagne qui coulait du rocher; un autre jour encore où, dirigeant un concert, il s'était tourné vers elle, rayonnant de jeunesse et de force, pendant qu'on l'acclamait. Elle mesura la profondeur de leur union, la pleine sécurité qu'avait gardée son cœur, la beauté de leur confiance réciproque qu'aucun malentendu n'avait jamais altérée, tout ce qu'il y a de doux, d'enivrant, de splendide dans un sentiment qui s'épanouit malgré la vie, plus fort qu'elle, et subsiste parmi ses naufrages; et elle dit, sans cacher son émotion :

— Je ne regretterai jamais de vous avoir aimé; mais on ne fonde rien de beau, ni de bon sur le mensonge!

Lysel la crut reconquise, lui prit la main, mit dans sa voix toute sa tendresse, qui se fit câline et plaintive pour mieux l'envelopper.

— Si vous ne regrettez rien, chérie, si vous m'aimez encore, si vous êtes la même, alors, dites, pourquoi parler de séparation?

L'angoisse reparut aussitôt dans les yeux d'Irène, qui se dégagea.

— Il y a des heures décisives où l'on peut encore se reprendre, dit-elle gravement. Je sens que nous sommes dans une de ces heures-là, mon ami, je l'entends sonner dans ma conscience... Nous pouvons encore remettre notre vie dans la vérité : cela ne dépend que de notre courage... Ah! si vous vouliez m'aider à en avoir!... Mais voilà que vous faites vos yeux tristes!... Je vous en supplie, ayez de l'énergie, aidez-moi!...

Elle suppliait, elle faiblissait. Peut-être Lysel fut-il touché d'une telle détresse, et songea-t-il à lui sacrifier son cœur; peut-être, au contraire, voulut-il tenter de la reconquérir, à tout prix. Il la regarda plus tristement, plus tendrement, et il dit :

— Les événemens sont pour vous, ma pauvre amie!... Je ne puis me défendre, à peine ai-je encore le temps de vous répondre; je vais partir tout à l'heure.

Elle pâlit et s'écria :

— Déjà !

Et tout l'échafaudage de ses scrupules, de ses résolutions, de ses énergies, s'écroula sur ce mot : un éclair illuminait son âme où l'amour seul rayonna.

— Mon Dieu ! s'écria Lysel, bouleversé de sa victoire, si c'est ainsi,... pourquoi m'avez-vous fait si peur?

En peu de mots, il raconta la maladie de Hugo Meyer, la dépêche de Louise, sa réponse, l'heure qui pressait. Elle s'attendrit en l'écoutant, elle fut de nouveau l'amie compatissante, qui oublie toutes ses douleurs devant celles de son ami :

— Vous avez un tel chagrin, et je ne m'en doutais pas!

— Mais comment voulez-vous que je vous quitte, après ce que vous m'avez dit?

— Oh ! partez !... L'amitié est aussi belle que l'amour !... Elle a ses droits... Partez ! vous n'avez rien à craindre tant que vous êtes dans la tristesse !... En de pareils momens, vous me trouverez près de vous !...

— Et après?...

— ... Toujours!

Si dévouée, si profonde était leur tendresse, que l'ombre de la mort, en rampant vers eux, les rapprochait davantage...

ÉDOUARD ROD.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

A PROPOS D'UN MOT LATIN [1]

COMMENT LES ROMAINS ONT CONNU *L'HUMANITÉ*

I

Rien ne nous fait mieux pénétrer dans la connaissance des idées que l'étude des mots. Il n'en est guère dont on puisse tirer plus de profit et qui présente autant d'intérêt. Je me souviens de l'effet que produisit, même sur un public peu familier avec les lettres, le dictionnaire de Littré, quand il parut, il y a plus de quarante ans. On ne se contentait pas de le consulter à l'occasion, comme on fait ordinairement un dictionnaire, et pour un cas particulier: on ne le quittait pas, quand on l'avait en main; on prenait plaisir à suivre les mots dans leurs acceptions diverses, et, en les voyant avec le temps changer de forme et de signification, on se rendait compte de l'évolution progressive des idées. Il semblait vraiment qu'à chaque fois, et sur un espace restreint, on se donnait le spectacle en raccourci non seulement de l'histoire de notre langue, mais de la marche de notre civilisation.

Essayons de faire quelque chose de semblable pour l'antiquité.

(1) Je dois, en commençant ce travail, m'excuser auprès du lecteur de ce qu'il a peut-être d'un peu spécial. Au moment où je quitte l'enseignement du Collège de France, j'ai tenu à résumer le cours que j'y ai fait l'an dernier. Et, puisque l'occasion m'en est offerte, j'en profite pour remercier les auditeurs qui ont suivi mes leçons pendant quarante-quatre ans avec un empressement et une assiduité qui seront l'honneur de ma vie universitaire

I

Le mot *humanitas* paraît être assez récent dans la langue latine. Je ne crois pas qu'on le trouve dans ce qui nous reste des écrivains antérieurs à la fin des Guerres Puniques. C'est au VIIe siècle de Rome qu'il apparaît pour la première fois; mais alors il obtient tout de suite une vogue extraordinaire : Cicéron l'emploie fréquemment dans ses ouvrages.

Comme il arrive aux mots qui deviennent subitement à la mode et dont on se sert un peu au hasard et par genre, on devait en faire assez souvent un mauvais usage. Aussi voyons-nous que, du temps d'Aulu-Gelle, on n'était pas toujours d'accord sur ce qu'il voulait dire (1). Quelques grammairiens rigoureux prétendaient qu'on en avait trop étendu la signification, et ils alléguaient, pour montrer qu'il fallait la restreindre, l'exemple des bons auteurs, surtout de Cicéron. Assurément ils avaient tort, car il suffit précisément d'ouvrir Cicéron pour voir combien de sens divers on lui donnait. Ce qui nous rend cette preuve facile à faire, c'est l'habitude qu'il a, pour rendre sa phrase plus ample, de multiplier les synonymes; ces mots qu'il accouple si volontiers ensemble s'expliquent les uns par les autres.

Par exemple, quand on voit chez lui le mot *humanitas* joint à ceux de *liberalitas*, de *benignitas*, etc., on doit en conclure qu'il avait le sens de bienfaisance et de générosité. Dans une société aristocratique comme celle de Rome, le grand seigneur était tenu de venir en aide à ses cliens; le riche bourgeois, qui voulait obtenir des fonctions municipales, devait être prodigue envers ses concitoyens, leur donner des fêtes, les convier à des repas publics, leur faire des distributions d'argent ou de vivres. Cependant, quand on regarde de plus près, on s'aperçoit que ce n'était pas tout à fait à des libéralités de ce genre que s'appliquait ce beau nom d'*humanitas*. Cicéron fait entendre qu'il est bon, pour le mériter, de ne pas borner ses bienfaits à ses concitoyens, mais de les étendre au besoin sur des étrangers, qu'il convient surtout qu'ils aient un caractère désintéressé, et que, par exemple, on use de sa fortune non pas seulement pour acheter les faveurs du peuple, « mais pour délivrer les captifs des

(1) Aulu-Gelle, XIII, 16.

mains des pirates, pour payer les dettes de ses amis ou les aider à marier leurs filles (1). » Voilà des œuvres très méritoires, et c'est bien encore en ce sens qu'on emploie aujourd'hui le mot d'humanité.

On est plus surpris de le trouver uni aux mots *eruditio* et *doctrina*. L'*humanité* consistait donc aussi chez les Latins dans l'instruction et le savoir; et c'est même ce sens qui paraît à certains momens, surtout sous l'Empire, l'emporter sur les autres. Les anciens pensaient que les lettres unissent les hommes entre eux et qu'elles sont par là essentiellement humaines (*humaniores litteræ*). Mais il faut bien s'entendre. Elles le sont non pas précisément par la science qu'on en tire, quand on la garde pour soi et qu'on en jouit tout seul, mais par l'application qu'on en fait à la vie commune et lorsqu'on s'en sert pour l'utilité ou l'agrément de tout le monde. De là sont venues certaines conséquences, qu'il est bon d'indiquer. Puisque nous n'avons acquis les connaissances qu'afin de les répandre, il faut nous garder de leur donner un air sévère qui rebuterait ceux à qui nous voulons les faire agréer. Pour attirer les gens vers elles, nous devons les porter légèrement, sans aucune ombre de pédantisme. C'est ce qui a donné naissance à ce genre d'*humanité* un peu mondaine, qui consiste surtout dans le charme d'une conversation spirituelle (2), la finesse des propos, la distinction des manières, une *humanité* qui part du savoir et qui aboutit au savoir vivre. Sur ce chemin nous savons qu'on alla très loin; il fallut respecter toutes ces prescriptions étroites qu'une société polie impose comme des lois, si l'on voulait passer pour un homme bien élevé, ou, comme on disait en abrégeant, pour un *homme* (3). On n'était pas un homme (*inhumanus*) quand par exemple on se permettait l'inconvenance de chanter sur une place publique. C'était commettre une faute semblable, pour un écolier, dans une classe de rhétorique, que de ne pas applaudir un camarade qui déclamait son devoir, devant les élèves et en présence du maître, même si ce devoir était très médiocre.

(1) Cicéron, *De Officiis*, II, 16.

(2) *Quid in otio tam humanitatis proprium quam facetus sermo?* (Cicéron, *Orator*, I, 15).

(3) Cicéron, pour faire savoir à Atticus que César est venu le visiter, dans sa villa de Pouzzoles et que, malgré l'ennui qu'il éprouvait de cette visite, il a tenu à bien faire les choses, lui dit : *Quid multa? homines visi sumus* (Lettres à Atticus, XIII, 52).

L'exagération est plaisante, et Quintilien n'a pas tort de s'en moquer. Il n'en est pas moins vrai que l'instruction qu'on a reçue, les études qu'on a faites, aident à former un homme bien élevé. Mais elles ne se bornent pas à lui donner le goût des belles manières. Leur influence va plus loin, et jusqu'à l'âme. Elles nous accoutument à l'indulgence, à la douceur dans les relations; elles nous rendent tolérans les uns pour les autres; elles nous apprennent la justice, la bonté, la pitié pour les souffrances humaines, la miséricorde; elles nous enseignent qu'il ne faut pas nous occuper uniquement de nous-mêmes, mais qu'on doit songer aussi aux intérêts des autres (1); elles nous conseillent le pardon des offenses que certains philosophes regardaient comme une faiblesse (2). Le triomphe de la culture de l'esprit consiste donc à rendre les âmes plus douces, et c'est alors surtout qu'elle mérite le nom d'*humanitas*.

Voilà un ensemble de qualités qui, sans être bien différentes les unes des autres, sont séparées par des nuances assez marquées. Il y a cependant un lien qui les unit; si on les désigne par le même nom, c'est qu'elles ont paru inspirées par le même sentiment, et ce sentiment est exprimé par le nom qu'on lui donne. En l'appelant *humanitas*, on a voulu dire que les égards, la bienveillance, l'affection qu'on témoigne à quelqu'un, les libéralités qu'on lui fait, ne viennent pas seulement de l'estime particulière qu'on a pour lui, ou d'anciennes relations, que ce n'est pas personnellement à lui qu'elles s'adressent, mais que la cause en est plus générale. Il est un homme comme nous, et nous voulons honorer en lui cette qualité d'homme qui est commune à tous. On a pensé de tout temps que l'homme ne devait pas vivre seulement pour lui et qu'il était tenu de faire profiter les autres dans quelque mesure des avantages dont il jouissait. Virgile place l'avare dans les enfers; il le punit d'avoir accaparé pour lui seul les biens qu'il a acquis, tandis qu'il aurait dû en faire part aux siens, *nec partem posuere suis* (3). Mais par *les siens* que faut-il entendre? Le sens en a changé avec le temps. Au début, le mot ne s'appliquait qu'à la famille ; il s'est ensuite étendu à la cité, puis à la patrie. Un progrès restait à faire, le plus important peut-être, le plus difficile; c'est à la philosophie qu'on le

(1) *Humanitatis est aliorum consulere commodis.* Cicéron à Att., xv, 1.
(2) *Humanitatis tuæ est ignoscere. Id., De Officiis,* III, 6.
(3) Virgile, *Enéide,* VI, 611.

doit. Les socratiques se sont enfermés surtout dans l'étude de l'âme, et comme ils la trouvaient à peu près semblable partout, ils ont été amenés à en conclure l'unité du genre humain. Socrate le premier s'est proclamé citoyen du monde entier. Les sages de Rome ont fait un bon accueil à ces idées, et même ils leur ont donné une forme plus précise qu'elles ne l'avaient chez les philosophes grecs, et un caractère plus impérieux. « C'est une loi de la nature, dit Cicéron, que l'homme veuille du bien à l'homme, uniquement parce qu'il est homme (1); » et Sénèque : « Nous sommes membres de la même grande famille ; la nature nous a faits frères (2). » Quand on n'oublie pas ces principes et qu'on y conforme sa vie, on possède vraiment l'*humanitas*. Voilà le sens véritable de ce mot, celui qui contient et résume tous les autres.

II

Au premier abord il semble que cette vertu délicate et compliquée n'était pas destinée à fleurir sur la terre romaine. Les qualités diverses dont nous venons de voir qu'elle se compose ne paraissent pas naturelles aux Latins : c'est une race intelligente, mais rude et grossière. Ils s'appelaient eux-mêmes « la nation sauvage de Romulus. » Les nécessités de la vie, sur ce sol ingrat qu'ils défrichaient péniblement, en avaient fait des gens intéressés; les peuplades guerrières qui les entouraient ne leur permettaient pas de poser les armes; ils étaient donc forcés d'être sans relâche des laboureurs et des soldats. Cet attrait instinctif qu'éprouvent certains peuples jeunes pour la poésie, ils ne semblent pas l'avoir connu : leurs plus anciennes légendes religieuses sont pauvres, leurs traditions nationales, en général prosaïques et monotones. Ils n'avaient pas de sympathie pour leurs voisins, qui ne les laissaient pas vivre en paix sur leur petit champ; et, comme ils ne connaissaient le reste du genre humain que par eux, ils ne l'aimaient guère : on sait que, dans leur langue, le même mot (*hostis*) signifie un étranger et un ennemi. Rien ne les préparait donc à l'*humanité;* elle ne pouvait leur venir que du dehors.

Ajoutons que les Romains ne sont pas de nature de grands

(1) Cicéron, *De Officiis*, III, 6.
(2) Sénèque, *Lettres*, 95, 52.

inventeurs; ils n'ont presque rien imaginé d'eux-mêmes. Mais ils ont eu le mérite de comprendre les inventions des autres, de se les approprier dans la mesure où elles pouvaient leur convenir, et quelquefois même de les perfectionner. Surtout ils n'ont jamais eu la petitesse d'esprit de dissimuler leurs emprunts; ils les avouent sans fausse honte, sans jalousie, et disent de qui ils les tiennent. C'est ainsi que Cicéron n'hésite pas à reconnaître que « l'*humanité* a été transmise aux Romains par la Grèce, et de là s'est répandue dans le monde entier (1). » Il en résulte que son histoire se confond avec celle de l'introduction et des progrès de l'hellénisme à Rome.

Cette histoire serait fort importante à faire, car c'est de ce mélange de la Grèce et de Rome que la civilisation du monde moderne, celle dont nous vivons, est sortie. Malheureusement elle est fort obscure; comme le rapprochement entre les deux peuples s'est opéré peu à peu et sans bruit, par une sorte d'évolution lente et continue, les contemporains ne paraissent pas s'en être beaucoup aperçus. Les annalistes n'en ont pas mentionné les effets, qui ne les frappaient pas autant qu'une ville prise ou une victoire remportée; on est donc très souvent, quand on veut les savoir, réduit à des conjectures

Il n'y a pas de doute que les Grecs et les Latins, qui sont issus de la même race, ne se soient rencontrés et fréquentés de bonne heure. Les Latins ne quittaient guère leur pays; mais les Grecs, qui ont toujours été d'intrépides voyageurs, les allaient trouver. Ils leur apportaient leurs marchandises, dont quelques-unes existent encore au fond des plus anciens tombeaux, et, comme ils étaient beaux parleurs, ils leur faisaient de longs récits, que leurs auditeurs, naïfs et curieux, écoutaient avec avidité et n'oubliaient pas. Avec le temps, les rapports devinrent plus faciles et plus intimes. L'Étrurie, qui s'était très vite pénétrée de la civilisation hellénique, la communiquait facilement au delà du Tibre. Dans l'Italie méridionale, une Grèce nouvelle avait pris naissance, presque aussi belle que l'ancienne, pleine de jeunesse et de vie. Les Romains, quand ils eurent vaincu les Samnites, se trouvèrent être les voisins de la Grande-Grèce; ils n'avaient que la frontière à passer pour visiter Tarente, Sybaris, Crotone, Métaponte, pour voir dans leur jeunesse et leur inté-

(1) Cicéron. *Pro Flacco*, 62.

grité ces beaux monumens, dont nous n'avons plus que les ruines, pour assister aux fêtes qui se donnaient toute l'année sur les places publiques ou dans les théâtres, pour ressentir l'enchantement de cette vie aimable et facile. Ils devaient en revenir émerveillés, et l'on comprend qu'à leur retour ils aient cherché à introduire chez eux, autant qu'ils le pouvaient, ce qu'ils venaient d'admirer ailleurs. On nous dit qu'ils y réussirent d'assez bonne heure. « Ce fut, dit Cicéron, non pas seulement un petit ruisseau, mais tout un large fleuve d'idées et de connaissances, qui de la Grèce coula dans Rome à pleins bords (1). »

On peut soupçonner que l'admiration des Romains a été d'abord éveillée par les œuvres de l'art grec : il leur était en effet plus facile de comprendre du premier coup la beauté d'un édifice ou l'agrément d'une statue que de se rendre compte des qualités d'un poème. Quand on regarde, au Vatican, la tombe de Scipion Barbatus, on est très surpris de voir que l'inscription est écrite dans un langage qui nous paraît barbare, tandis qu'elle est surmontée d'une frise élégante qu'on croirait être d'un âge plus récent. Ce contraste, dont on ne peut s'empêcher d'être frappé, semble bien indiquer que, chez les Romains, le goût des arts avait devancé le sens littéraire. Quoi qu'il en soit, la littérature eut bientôt son tour, et elle ne paraît pas y avoir été moins bien accueillie. Le même poète, en quelques années, initia successivement les Romains à tous les genres importans de la poésie hellénique. C'était un jeune Grec, fait prisonnier à la prise de Tarente, qui s'appelait Andronicos, et prit le nom de Livius Andronicus, après que son maître l'eut affranchi. Il ouvrit une école à Rome, et traduisit l'*Odyssée* d'Homère, pour avoir un livre qu'il pût expliquer à ses élèves. L'ouvrage se maintint longtemps dans les classes, puisqu'on s'en servait encore pendant la jeunesse d'Horace, et à son grand déplaisir, et pourtant, à le juger par les quelques vers qui nous en restent, il devait être bien médiocre. Livius, en reproduisant le récit homérique, semblait avoir tenu à en éteindre la poésie. Nous voyons, par exemple, qu'il supprime, comme de parti pris, ces épithètes toujours les mêmes, que le poète accole aux noms des héros et des Dieux, et qui finissent par préciser pour nous leur figure et nous la rendent plus vivante. C'était un essai bien timide, bien pâle,

(1) Cicéron, *De Republica*, II, 19.

et il est très douteux qu'en dehors des jeunes gens de bonne maison qui fréquentaient son école le poème de Livius ait beaucoup servi à répandre la littérature hellénique à Rome, mais il fut plus heureux dans une autre circonstance. Quand la première guerre Punique fut terminée, et que les Romains eurent signé le traité qui leur donnait la Sardaigne et la Sicile, leur joie, qui débordait, voulut s'exprimer par des fêtes nouvelles, et Livius eut l'idée de leur faire connaître le théâtre grec. C'était une autre affaire que d'expliquer Homère devant quelques écoliers. Il s'adressait à ce public tumultueux dont Horace nous dit « qu'il vient au théâtre après boire et quand il n'a plus toute sa raison. » Pour s'en faire écouter et comprendre, il fallait lui parler une langue nette, précise, colorée, l'intéresser par les situations, l'éblouir par les images, le captiver par le spectacle. Livius y réussit : il traduisit, à l'usage de ces ignorans, les chefs-d'œuvre des grands tragiques ; il leur fit applaudir les infortunes d'Agamemnon, et les aventures d'Ajax ou d'Achille, qui semblaient leur devoir être assez indifférentes ; — l'hellénisme, ce jour-là, sortit de l'école et commença la conquête du peuple romain. Voilà pourquoi les critiques de Rome, Cicéron, Varron et les autres, avaient pris tant de soin de noter cette date de l'année 514 et faisaient partir de là l'histoire de la littérature dans leur pays. Le rôle de Livius n'était pas fini. Vingt-trois ans plus tard, en 547, de grands événemens venaient de se passer. Rome, aux prises avec Hannibal, après une série de terribles défaites, recommençait à vaincre, et elle voulait remercier les Dieux de ce retour de fortune. Le vieux Livius, — il devait avoir alors plus de 70 ans, — se fit encore cette fois l'interprète de la joie publique. Il composa en l'honneur de Junon-Reine, l'hymne que vingt-sept jeunes filles, vêtues de longues robes, après avoir parcouru en procession toute la ville, chantèrent et dansèrent sur le Forum, en se tenant par la main. « Cet ouvrage, dit Tite-Live, si on essayait de le reprendre, blesserait notre goût et nous paraîtrait grossier ; mais à des esprits moins cultivés, il semblait digne d'éloge (1). »

C'est ainsi que, grâce à Livius Andronicus, qui a fait connaître aux Romains en quelques années l'épopée, le drame, la poésie lyrique, tous les genres importans leur sont arrivés à la

(1) Tite-Live, XXVII, 37.

fois, et cela même indique en quoi la littérature romaine diffère principalement de celle des Grecs dont elle est issue. En Grèce, les genres littéraires sont un produit naturel et spontané de l'esprit. Ils sortent à leur temps, les uns des autres, par un progrès dont on peut se rendre compte, et chacun d'eux a sa raison d'exister. Les caractères qu'ils ont pris, les parties dont ils se composent, les aspects différens sous lesquels ils se présentent, tout, chez eux, s'explique par leur origine. De là quelque chose de vivant, un air de vérité, de sincérité, qu'ils ne peuvent pas avoir à Rome, où ils se sont produits tous ensemble, et comme une exportation de l'étranger. C'est une infériorité dont il faut prendre son parti, quand on étudie la littérature des Romains. Malgré l'effort d'hommes de génie et le talent qu'ils ont déployé dans leurs ouvrages, on sent chez eux que la forme n'a pas été faite pour les idées qu'elle recouvre; dans cet art d'imitation, la technique aura toujours quelque chose de factice. Heureusement, le peuple qui l'a empruntée à ses voisins n'en est pas moins un grand peuple; il a le sentiment de sa force, l'orgueil de ses destinées; il possède une personnalité puissante qui le met à part et au niveau des plus grands, et dans ces cadres, qu'il n'a pas trouvés lui-même, il mettra son originalité.

III

La fin du VIe siècle est une grande époque pour Rome; elle a définitivement triomphé de Carthage et entame la conquête de l'Orient. Délivrée des inquiétudes terribles qu'elle vient de traverser, assurée de l'avenir, rien ne l'empêche plus de céder à l'attrait qui la porte vers l'imitation de la Grèce. Mais l'a-t-elle fait, et dans quelle mesure? Où en est-elle véritablement de sa culture littéraire et de cet adoucissement des mœurs, qui en est la suite, au moment où commence la guerre de Macédoine? Nous le savons à peu près pour les classes élevées de la société, dont il est souvent question chez les historiens du temps. A propos du peuple ou de la petite bourgeoisie, qui sont moins en lumière, nous risquerions de les ignorer, si nous n'avions pas les comédies de Plaute. Pour en avoir quelque idée, c'est à elles qu'il faut que nous nous adressions.

Plaute occupe, parmi les écrivains de Rome, une place particulière. Presque tous les autres ont vécu dans la clientèle de

quelque grand personnage; lui, ne paraît pas avoir eu de protecteur. Ce que nous savons de sa vie nous le montre d'abord gagnant quelque argent dans une de ces entreprises qui se rattachaient au théâtre. Peut-être était-il ce qu'on appelait *choragus*, c'est-à-dire chargé de fournir les costumes des acteurs et les accessoires de la scène; puis, ayant perdu sa petite fortune dans quelque entreprise hasardeuse, poursuivi par ses créanciers et forcé de tourner la meule, comme esclave, chez un boulanger, jusqu'à ce qu'il les eut remboursés, il se fit auteur dramatique pour vivre. Il est vraisemblable que, comme, chez nous, le poète Alexandre Hardy, au XVII[e] siècle, il fut attaché à quelque troupe de comédiens, celle de ce Pellio, ou Pollio, un directeur dont il ne paraît pas avoir eu toujours à se louer. Il a donc vécu dans la familiarité des gens de théâtre. C'étaient alors de fort médiocres personnages, esclaves ou affranchis pour la plupart, et soumis à une discipline sévère. « Sur la scène, est-il dit dans un prologue, ils sont des rois ou même des dieux; mais la pièce finie, celui qui a mal rempli son rôle reçoit les étrivières, et l'on sert à boire à celui qui l'a bien joué. » Dans ce milieu fort peu distingué, il a fréquenté ces petites gens dont il nous entretient volontiers, qui tremblent devant l'édile et que pourchasse la police des *tresviri*, les marchands d'huile du Vélabre, qui s'entendent si bien entre eux pour tromper les acheteurs, les pêcheurs qui vendent des poissons pourris, les habitans de la rue des Toscans qui font tant de métiers suspects et ceux qui tournent autour du tribunal pour vendre aux plaideurs leur témoignage. Il connaît donc très bien le bas peuple de Rome, et des renseignemens qu'il nous donne sur lui nous pourrons juger jusqu'à quelle profondeur l'hellénisme y avait pénétré.

Nous voyons d'abord que les Grecs devaient y être fort nombreux. La populace romaine a toujours été très mêlée. Dès les premiers temps, cette grande ville, hors de proportion avec le petit État dont elle était la capitale, la seule de tous les pays environnans qui eût cette importance, a dû attirer ses voisins. Les italiques y sont venus exercer leurs métiers avec plus de profit, ou chercher des plaisirs qu'ils ne trouvaient pas chez eux. Quand elle a été plus connue, on y est arrivé de plus loin, et les Grecs, qui sont d'instinct des voyageurs et courent volontiers les aventures, n'ont pas dû être les moins empressés à s'y rendre. Quelques-uns, grammairiens, rhéteurs, philosophes, qui s'étaient

déjà fait chez eux une certaine réputation, mais que gênait la concurrence, et qui espéraient trouver à Rome, sur un terrain moins encombré, un emploi plus avantageux de leur talent, se glissèrent dans la maison de quelque grand personnage; ils élevaient ses enfans, l'aidaient dans la préparation de ses discours ou l'égayaient de leurs conversations savantes. Des Grecs de cette classe, plusieurs nous sont connus, et nous pouvons nous rendre compte des services qu'ils ont rendus à l'hellénisme dans les grandes maisons romaines. Mais il y en avait d'autres, que Plaute nous fait connaître, et que nous ignorerions sans lui; ceux-là n'avaient pas de si hautes visées et se mêlaient familièrement au bas peuple de Rome (1). On les rencontrait sur la place publique, leur pallium relevé sur leur tête, avec des livres sous le bras, — car le Grec, à quelque degré qu'il soit de la société, est toujours un peu maître d'école, — et tenant à la main cette petite corbeille d'osier qu'emporte le client, quand il va voir son patron, pour y mettre ce qu'on lui donnera. A l'occasion, il entre avec les autres dans le cabaret et ne marche pas toujours droit quand il en sort; mais il reste grave, comme il convient à un sage, et continue à débiter ses belles sentences. Étaient-ils assez nombreux, comme Plaute le laisse entendre, pour barrer le chemin, dans la rue, aux gens pressés? Dans tous les cas, il y en avait beaucoup, et ils étaient trop actifs, trop insinuans pour ne pas exercer quelque action sur cette partie du peuple qui aurait dû, à ce qu'il semble, échapper aux prises de l'hellénisme. D'abord, ils l'habituaient à entendre parler le grec et lui rendaient l'usage de leur langue plus familier. Il y a beaucoup de mots grecs dans les comédies de Plaute, et ils n'y sont pas mis seulement, comme l'allemand ou l'anglais dans nos vaudevilles, pour égayer le public, mais pour rendre l'idée plus frappante et parce qu'ils étaient entrés dans le courant du langage ordinaire; et ce ne sont pas toujours des mots isolés, mais des phrases entières, des fragmens de dialogues, des proverbes, des chansons. Si le poète n'hésite pas à s'en servir, c'est qu'il est sûr d'être compris de ses spectateurs, et sur tous les gradins.

Mais voici ce qui mérite surtout d'être remarqué. — La Bruyère disait de Rabelais qu'il y a chez lui un monstrueux assemblage de la morale la plus fine et la plus ingénieuse et de

(1) Le portrait qui suit du *græculus* se trouve dans le *Curculio*, II, 3.

la plus sale débauche et qu'il est tour à tour « le charme de la canaille et le mets des plus délicats. » Quelque chose de semblable se rencontre dans les comédies de Plaute. On y trouve à la fois des grossièretés et des délicatesses qu'on ne sait comment accommoder ensemble. Ses jeunes amoureux, hommes et femmes, sont charmans; rien n'égale la finesse, la distinction, la grâce de l'amant, lorsqu'il chante la sérénade à la porte de sa maîtresse, qu'il demande aux verrous de sauter sur leurs gonds, pour permettre à la jeune fille de sortir, ou la profondeur et la sincérité de ses plaintes, quand il croit qu'elle l'abandonne, ou bien encore sa joie lorsqu'il la voit paraître « belle comme le printemps, ou comme une fleur aux couleurs éclatantes, aux senteurs délicieuses (1). » Il en est de même des jeunes filles, qui sont toujours tendres, passionnées, délicates, malgré la vie qu'elles mènent, les compagnes qu'elles fréquentent, les conseils qu'elles reçoivent des vieilles courtisanes qui les dirigent. Au contraire les vieillards, des gens à leur aise, bien posés, qui ont des cliens qu'ils assistent devant le juge, qui votent dans les assemblées populaires et remplissent honorablement leurs devoirs de citoyens, il les représente, dans leur vie privée, sous les traits les plus repoussans. Ce sont d'abominables débauchés, qui, comme ils s'en vantent eux-mêmes, n'ont d'autre souci que de donner à l'amour et au vin ce qui leur reste de vie, sous prétexte qu'il leur en reste bien peu. Les *Bacchides* nous montrent un père qui accompagne son fils dans un mauvais lieu; un autre, dans l'*Asinaria*, lui fournit l'argent pour racheter sa maîtresse, à la condition de la partager avec lui. Voilà ce que Plaute fait du *Pater familias*, qu'on nous dépeint ailleurs si grave, si majestueux, si vénérable. Il n'y en a presque aucun chez lui qui garde sa dignité jusqu'au bout. Même ce bon Démonès du *Rudens*, qui devait être dans l'original grec un parfait modèle de vertu, il n'a pu s'empêcher de le gâter un peu, quand l'occasion s'en présente. Il vient très généreusement de tirer deux jeunes filles des griffes d'un misérable qui voulait les enlever et les vendre, lorsqu'il s'aperçoit qu'elles sont jolies; son honnêteté n'y tient pas. « Je me suis fait, dit-il, deux petites clientes, qui sont d'un âge et d'une figure qui me reviennent tout à fait. Mais ma coquine de

(1) *Ver vide!*
Ut tota floret! ut olet! ut nitide nitet!
(*Truculentus*, II, 4, 2.)

femme me surveille d'une terrible façon, et ne me permet pas de leur faire aucun petit signe (1). » Cette manière de parler de *sa coquine de femme* est celle de tous ces vieux débauchés. Il n'y en a pas un qui ne souhaite d'en être débarrassé au plus vite, et Plaute paraît trouver qu'ils n'ont pas tort. A la vérité, il ne laisse jamais entendre, dans le mal qu'il en dit, qu'elles se conduisent malhonnêtement; c'est seulement un siècle plus tard qu'on osera mettre sur la scène une femme qui trompe son mari. Mais en attendant, elle passe sa vie à le quereller. Chez Plaute, elles sont toutes ou presque toutes (2) hargneuses, intéressées, insolentes, insupportables. Aussi notre surprise est-elle grande de voir qu'il ait si peu de respect pour le *pater familias* et la *matrona*, ces deux grandes figures romaines dont on nous fait tant d'éloges, et qu'il donne d'elles une aussi méchante opinion.

On pourrait supposer, il est vrai, que les peintures qu'il en a tracées ne sont pas fort exactes; les auteurs de comédies sont suspects d'exagérer pour faire rire le public. Nous venons de voir d'ailleurs que Plaute a vécu dans des milieux populaires; pouvait-il savoir exactement ce qui se passait dans un monde un peu plus élevé? Ne l'ayant pu voir que de loin, il n'a pas tout vu peut-être, et il est possible qu'il s'y trouvât autre chose que ce qu'il nous a dit; mais ce qu'il dit, je crois que nous pouvons être sûrs qu'il l'a vu. A plusieurs reprises, il en prend à témoin les spectateurs; il fait appel à leurs souvenirs : « Vous savez bien, leur dit-il, que je ne mens pas, et que les choses se passent tous les jours comme je le rapporte (3). » L'affirmation est trop nette pour qu'on en puisse douter. On doit, je crois, en conclure que ce contraste surprenant, dans la même société, sous le même toit, qu'il a plusieurs fois signalé, de la grossièreté de quelques-unes avec la délicatesse des autres, existait réellement dans beaucoup de ménages romains.

Le moyen le plus simple de l'expliquer est de se souvenir qu'au moment où Plaute faisait jouer ses pièces, l'influence de l'hellénisme s'était déjà fort répandue à Rome; mais qu'elle n'avait pas pénétré également partout. Il est naturel que ce soit la vieille et solide institution de la famille qui ait surtout résisté,

(1) *Rudens*, IV, 1, 3.

(2) Il faut excepter l'Alcmène de l'*Amphitryon* qui est, dans le théâtre de Plaute, une exception qu'on ne sait comment expliquer.

(3) *Truculentus* I, 2. — Voyez aussi la fin des *Bacchides*.

et, dans la famille, ceux qui sont le plus attachés aux traditions, le père et la matrone. Parmi ces pères récalcitrans, beaucoup avaient des raisons très respectables de ne pas céder à l'entraînement général. Peut-être s'en trouvait-il dans le nombre qui comprenaient comme les autres ce qu'avait d'aimable la vie grecque, ce que contient d'élevé la morale des sages, qui n'étaient pas insensibles à l'attrait des lettres et des arts ; mais ils se méfiaient de la Grèce, ils partageaient l'opinion d'Ennius, qui était celle de presque tous les honnêtes gens, « que Rome ne peut se soutenir que par le maintien des mœurs antiques ; » ils craignaient qu'ébranlée sur un point, l'ancienne façon de vivre ne fléchît sur le reste. De ceux-là Plaute ne s'est jamais occupé ; il est possible que, comme il vivait en dehors d'eux, il les ait très peu connus. Il n'a peint que ceux qui restaient fidèles aux anciens usages par une habitude invétérée et une grossièreté de nature, qui n'en prenaient que ce qu'ils avaient de plus mauvais en l'exagérant. S'il a donné au fils plus d'élégance et de distinction dans ses propos, c'est qu'il est, par son âge, moins rebelle aux innovations, qu'il fréquente ces belles courtisanes venues de l'Orient chez qui la bonne et la mauvaise société de Rome se donnent rendez-vous (1) et qu'il s'y est formé à l'esprit nouveau. Mais, rentré chez lui, il y retrouvera vivantes les mœurs anciennes et redeviendra sans doute ce qu'était son père.

Il y avait donc, dans la famille romaine, pour de bonnes et de mauvaises raisons, un centre d'opposition à l'hellénisme que les pièces de Plaute nous permettent de soupçonner. Pour vaincre ces dernières résistances, surtout celles qui s'appuyaient sur des motifs respectables, et qui autorisaient les autres, l'enseignement de l'école et celui du théâtre n'auraient peut-être pas suffi. Il fallait qu'un grand exemple fût donné, qu'il vînt d'un personnage très haut placé, qui s'imposât au respect de tous par la dignité de son caractère, sa vie irréprochable, les services rendus à son pays ; qu'il pût se permettre d'imiter des mœurs étrangères sans que personne eût le droit d'accuser son patriotisme, et qu'enfin il sût indiquer les justes proportions dans lesquelles le génie des deux peuples pourrait se mêler ensemble pour le plus grand bien de l'humanité. Ce rôle était réservé à Scipion Émilien.

(1) A propos de la compagnie qui se réunissait chez le *leno*, Plaute disait : *Omnia genera hic recipiuntur*. (*Pænulus*, IV. 2.)

IV

De tous les grands personnages de l'histoire romaine, Scipion Émilien, qui fut appelé plus tard le second Africain (*Africanus minor*), est de beaucoup le plus sympathique. Ce serait un charme de raconter en détail sa noble vie; je n'en dois dire ici que ce qui peut faire comprendre comment il gagna cette grande renommée qu'il mit au service de l'hellénisme et de l'humanité.

Il appartenait aux deux plus illustres familles de Rome, aux *Æmilii* par la naissance, aux *Cornelii* par l'adoption. Son père, Paul Émile, le vainqueur de Persée, était un aristocrate de vieille souche, d'un esprit large et ouvert, mais probablement d'un caractère un peu raide, qui ne flattait pas le peuple et n'en était guère aimé. Quoiqu'il eût donné la Macédoine aux Romains, on lui marchanda le triomphe, parce qu'il traitait sévèrement les soldats, et ne les laissait pas piller pour leur compte. Il est vrai que ce qu'il défendait aux autres, il ne se le permettait pas à lui-même. Quoiqu'il fût pauvre, il n'avait gardé pour lui du butin commun que la bibliothèque du roi. Tout le reste fut scrupuleusement versé au trésor de l'État, qui devint d'un coup assez riche pour qu'on pût supprimer toutes les impositions.

Son fils n'avait guère que dix-sept ans quand il suivit Paul Émile à l'armée. Il se conduisit vaillamment pendant la bataille de Pydna et y courut de grands dangers. Plutarque raconte que le soir, pendant que les soldats se livraient à la joie, seule la tente du général restait sombre et muette. C'est que le fils n'avait pas reparu après le combat. Quand la nouvelle fut connue de l'armée, les cris de désespoir succédèrent partout aux chants de triomphe. Ce n'est que vers le milieu de la nuit que le jeune homme revint couvert de sang, avec quelques compagnons. « Comme un chien généreux qui s'acharne après la bête, il s'était laissé entraîner trop loin par les délices de la victoire. »

De retour à Rome, après un voyage en Grèce, où il accompagna son père, Scipion attira bientôt sur lui l'attention publique. Les mœurs s'étaient fort relâchées depuis quelques années et les jeunes gens s'y livraient avec ardeur au plaisir. « Les courtisanes, disait Plaute, sont ici plus nombreuses que les mouches, lorsqu'il fait très chaud. » Du reste il n'y trouve rien à redire: « Quand les affaires vont bien et que les ennemis sont vaincus,

qu'y a-t-il de mieux que de faire l'amour (1)? » Scipion ne se mêlait pas à cette jeunesse bruyante et ne prenait aucune part à ses divertissemens. On était fort étonné de le voir vivre à l'écart, s'entourer de gens sages, lire assidûment les livres que son père avait rapportés de la Macédoine, et n'avoir d'autre distraction que la chasse, dont il avait pris le goût dans les parcs immenses du roi Persée. Un peu plus tard, lorsqu'il eut été mis en possession de la fortune des Scipions, il donna bien d'autres sujets de surprise. Sa mère Papiria avait été répudiée par Paul Émile, et comme, après le divorce, elle n'avait plus de quoi tenir son rang dans les assemblées publiques, elle ne sortait plus de chez elle. Son fils, devenu riche, lui donna une partie des bijoux, des équipages, des esclaves qu'il avait trouvés dans la succession. Cette libéralité lui fit grand honneur parmi les dames romaines. Elles levèrent les mains au ciel et lui souhaitèrent toute sorte de biens, quand elles virent Papiria reparaître dans une fête solennelle avec son train de maison d'autrefois, « et l'on juge bien, dit malicieusement Polybe, que la réputation de Scipion fut grande, puisque les femmes, qui naturellement ne savent ni se taire ni se modérer dans ce qui leur plaît, se mêlaient d'être ses panégyristes (2). » Il en usa de même avec ses sœurs, dont il paya la dot en une fois, quand il pouvait le faire en trois échéances, et avec ses frères, auxquels il abandonna la fortune entière de Paul Émile, tout en gardant pour lui la plus grande partie des frais des funérailles. « Cette conduite généreuse, ajoute Polybe, aurait été admirée partout; mais elle le fut davantage à Rome, où l'on ne se dépouille pas volontiers de son bien. » Ce qui devait surprendre encore plus que tout le reste, c'est le peu d'empressement qu'il témoignait pour la vie publique, quand le moment vint pour lui de s'y faire une place. On ne le voyait pas, comme c'était l'habitude, fréquenter les assemblées populaires, assidu auprès des tribunaux, et chercher l'occasion de se faire connaître en plaidant des procès retentissans. Cette réserve n'était pas une façon de se distinguer des autres et de prendre une attitude, sa nature l'y portait; elle semblait avoir fait de lui un méditatif, un mélancolique, plutôt qu'un homme d'action, et je suis tenté de croire que, s'il avait été libre d'agir à son gré, il aurait préféré à tout une vie calme, retirée, studieuse, entre

(1) *Truculentus*, I, 3.
(2) Tous ces détails sont tirés du livre XXIIe de Polybe.

quelques bons amis et quelques bons livres. Mais ce fut précisément ce soin qu'il prenait de fuir le grand jour qui le mit tout de suite en pleine lumière, et c'est aussi ce qui lui donne pour nous un caractère particulier. Nous sommes accoutumés à voir tous les grands hommes de Rome jetés dans le même moule et se ressembler entre eux. Celui-là nous paraît différer un peu des autres, et de là vient en partie l'attrait que nous éprouvons pour lui.

Les honneurs publics, auxquels il semblait se dérober, vinrent le trouver. La guerre avait recommencé avec Carthage, une guerre sans merci, et le peuple, qui partageait les sentimens impitoyables de Caton et entendait bien que ce fût la dernière, trouvait qu'elle était mal conduite, et qu'on y mettait trop de ménagemens et de lenteur. Aux élections de l'année 607, Scipion se présentait pour être édile. On le fit consul, quoiqu'il n'eût pas l'âge, et on lui donna l'ordre d'en finir au plus vite avec la vieille rivale de Rome. Douze ans après, les armées romaines, qui travaillaient à conquérir l'Espagne, ne pouvaient pas arriver à prendre Numance. On eut encore recours à Scipion, qui fut nommé consul pour la seconde fois, et vint à bout, non sans peine, d'une de ces résistances désespérées, où excellent les Espagnols. Ainsi ce lettré, ce savant, cet homme d'études, s'est trouvé devenir, un peu contre son goût peut-être, un très grand homme de guerre, qui a délivré sa patrie de deux de ses plus redoutables ennemis.

C'est la destinée des États libres de ne jamais connaître le repos : quand Rome n'eut plus rien à craindre de l'étranger, les luttes intérieures recommencèrent. Scipion était trop bon citoyen pour s'en désintéresser ; il se mêla dès le premier jour au débat et y prit une position particulière. Quoiqu'il appartînt à la plus haute aristocratie, il n'avait aucun des préjugés de sa caste ; tout ne lui semblait pas aller pour le mieux dans la république parce que les grands seigneurs y étaient les maîtres. Il n'avait pas peur des changemens, quand ils lui paraissaient justes. Les plaintes de la plèbe et des Italiens ne le laissaient pas insensible, et c'est sans doute à son instigation que son plus cher ami, Lælius, présenta un projet de loi agraire. Il semble donc qu'il aurait dû être favorable au mouvement que préparaient les Gracques. Du reste il leur tenait de très près : depuis longtemps les deux familles s'étaient rapprochées par des alliances communes, et dans ce moment même, la sœur de Scipion était la femme de Tiberius Gracchus, et sa femme la sœur des Gracques. Ce qui

les sépara, malgré des liens si étroits, c'est la différence de leur caractère et de leurs intentions. Scipion était un modéré, et il ne songeait qu'au bien de la République; les Gracques étaient plus préoccupés de l'intérêt particulier de la plèbe, et, en travaillant pour elle, ils ne s'oubliaient pas eux-mêmes. Scipion s'en aperçut vite, et il comprit que la réforme s'achèverait en révolution. Il crut devoir s'arrêter; la loi agraire de Lælius fut retirée et laissa la place libre à celle de Tiberius Gracchus.

Le hasard voulut que Scipion n'assistât pas à la première bataille qui se livra sur le Forum et où Tiberius fut tué : il était en train d'achever la conquête de Numance. A son retour le parti démocratique, qui avait peur de lui, voulut le compromettre. Au Forum, devant le peuple, on lui demanda ce qu'il pensait de la mort de son beau-frère; il n'hésita pas à répondre qu'elle était juste, s'il avait conspiré contre la République: et comme cette populace, composée surtout d'étrangers et d'affranchis, murmurait : « Taisez-vous, leur dit-il, vous qui n'êtes pas les vrais fils de l'Italie. » Le peuple pourtant, quoiqu'il ne le ménageât guère, n'avait pas perdu l'habitude de le respecter; il allait parfois jusqu'à l'applaudir. C'est ce que les meneurs du parti ne voulaient pas permettre. Un jour il avait eu un si grand succès au Forum, que la foule l'accompagna jusqu'à sa maison comme en triomphe; le lendemain, il fut trouvé mort dans son lit. On accusa ses ennemis politiques, son beau-frère, sa femme même. On dit qu'elle était laide et qu'il l'avait négligée. Il semble d'ailleurs que les femmes, qui, comme on vient de le voir, appartenaient aux deux familles rivales, n'aient pas partagé leur affection également entre elles. Elle allait plutôt du côté des révolutionnaires; ce qu'il y avait de hardi, de violent chez eux était plus de leur goût que la sagesse timide des modérés.

V

Ce qui vient d'être dit sur la vie politique de Scipion, quoique fort incomplet, suffit pour expliquer l'ascendant qu'il exerçait autour de lui. Nous allons voir comment il en fit profiter la cause de l'hellénisme.

C'était un rôle auquel tout semblait l'avoir préparé. Il appartenait à une famille de philhellènes zélés; son père attachait tant de prix à l'éducation hellénique, qu'il avait écrit aux Athéniens

de lui envoyer un philosophe de choix pour instruire ses enfans. Dans la suite, la maison de Scipion à Rome resta ouverte aux Grecs d'importance qui couraient le monde, et nous savons que deux d'entre eux y séjournèrent longtemps; c'étaient Polybe et Panætius : il n'y en avait pas de plus illustres en Grèce à ce moment.

Panætius n'est pour nous qu'un grand nom. Ses ouvrages sont perdus, et nous ne savons de lui que ce qu'on en a dit. Cicéron l'appelle « un homme presque divin, » et il laisse entendre qu'il a introduit la philosophie grecque à Rome. Ce n'était pas une entreprise facile, car les Romains, à l'origine, avaient peu de penchant pour elle; Panætius trouva le moyen de l'accommoder à leur tempérament et à leur goût. Au lieu d'envelopper ses idées de cette obscurité qui leur donne une apparence de mystère et de profondeur, il les exprimait en termes clairs, et à la portée de tout le monde (*popularibus verbis et usitatis*). Il s'occupait volontiers des questions de morale pratique, et le grand ouvrage auquel son nom reste attaché est le traité des *Devoirs* qui fut imité par Cicéron. Il avait cru devoir mettre à son école l'étiquette du stoïcisme, mais ce n'était qu'une étiquette. Il se permettait souvent de se séparer de ses maîtres, et, par exemple, nous savons qu'il n'acceptait pas toutes leurs opinions sur la divination et les oracles. Il ne se faisait aucun scrupule de citer, dans ses leçons, Xénocrate et Aristote, et il appelait Platon l'Homère des philosophes. Il avait composé un ouvrage sur *la manière de supporter la douleur*, qui était dédié au neveu de Scipion, Ætius Tubero, l'un de ses meilleurs élèves. Il se gardait bien d'y prétendre que la douleur n'est pas un mal, ce qui est la vraie doctrine de la secte; il se contentait de soutenir qu'on doit la supporter. Avec ces ménagemens habiles, en y ajoutant à l'occasion quelques éloges qui allaient au cœur des vieillards à propos de la loi des Douze Tables et des Sentences d'Appius l'aveugle, il parvint à vaincre la résistance de ces obstinés. Il avait eu le mérite de comprendre du premier coup ce que devait être la philosophie pour plaire aux Romains, et ce qui prouve qu'il ne s'était pas trompé, c'est que jusqu'à la fin elle est restée ce qu'il l'a faite.

Nous connaissons mieux Polybe et ses rapports avec Scipion, car il nous les a racontés lui-même. Nous savons que, compris parmi les mille otages achéens qu'on déporta en Italie, sous prétexte d'assurer la paix de la Grèce, il obtint, à la demande de Paul

Émile, d'être interné à Rome, dans sa maison. Il y resta dix-sept ans, et il paraît qu'il s'y trouva bien, puisqu'il y revint souvent dans la suite. C'est là qu'il a conçu l'idée de sa grande Histoire, un des plus beaux ouvrages, et des plus originaux, que l'antiquité nous ait laissés. Intelligent comme il l'était, il s'était vite aperçu que l'axe du monde était changé, et que tout allait désormais tourner autour de Rome. Il n'hésita pas à en conclure, quoiqu'il dût en coûter à l'orgueil d'un Grec, que l'histoire du monde, si on voulait la faire, devait prendre Rome pour centre, en y ramenant celle des autres nations. Cette conception fait la nouveauté de son ouvrage. C'est une histoire universelle, comme il n'en existait pas encore, où il raconte comment les Romains, qui auparavant ne dominaient que sur l'Italie, sont arrivés, en cinquante-trois ans, à être les maîtres de presque tout le reste. Dans les fragmens que nous avons conservés de cette admirable histoire, dont il y aurait tant à dire, bornons-nous à chercher ce qui concerne le sujet particulier qui nous occupe. On voit bien, du premier coup, qu'elle s'adresse à la fois aux Romains et aux Grecs, et que son rôle est double : elle apprend aux Romains à mieux connaître la Grèce, et elle voudrait faire accepter sans révolte aux Grecs la domination romaine.

La situation de Polybe, dans la maison des Scipions, n'était pas tout à fait la même que celle des Grecs qu'il y rencontrait d'ordinaire. Les autres étaient des grammairiens, des rhéteurs, des philosophes de profession, qui, chez les grands seigneurs qui les recevaient, continuaient, sous la forme d'entretiens et de discussions, le métier qu'ils faisaient dans leurs écoles. Polybe était le fils d'un personnage important, on l'avait élevé pour prendre part aux affaires de son pays, pour être un soldat et un homme politique. Cette éducation était assez différente à Rome et dans la Grèce. Un Romain, pour se préparer à devenir un bon soldat, servait dans les légions, et il apprenait l'art de gouverner en suivant les débats du Forum, ou, s'il était d'une bonne maison, en assistant aux délibérations du Sénat. Le Grec joignait à cet enseignement pratique des études de théorie. Ces études, Polybe, qui avait un goût naturel pour elles, les avait poussées très loin. Il s'était initié à la politique dans les livres qui exposent les constitutions des divers peuples et, pour se fortifier dans l'art de la guerre, il ne s'était pas contenté de lire des traités de tactique militaire; il avait encore appris des sciences

dont un chef d'armée pouvait tirer un grand profit, non seulement la géographie et l'histoire, mais la géométrie et l'astronomie. Ces connaissances étendues, dont il n'eut pas beaucoup l'occasion d'user pour lui-même, ayant occupé fort peu de temps des fonctions actives, il les mit au service des autres; et, comme il les avait acquises non pas seulement pour le plaisir de s'instruire, mais dans un dessein et pour un usage particuliers, on peut soupçonner qu'il y avait dans sa manière de les répandre quelque chose de plus pratique et de plus vivant que dans l'enseignement des professeurs ordinaires.

Quand on connaît Polybe et qu'on a lu ce qui nous reste de sa grande Histoire, il me semble qu'on devine assez bien ce qu'il devait enseigner à son jeune ami. Il est, comme on dirait aujourd'hui, un parfait rationaliste. Il veut se rendre compte de tout; il croit que tous les événemens ont une cause naturelle et que c'est le devoir de l'historien de la chercher. On a tort d'attribuer à la fortune ceux dont on n'a pas trouvé la raison. Ce qu'on appelle la fortune n'est qu'un mot qu'on a inventé pour dissimuler une ignorance. Il n'admet pas l'intervention du surnaturel, ou, comme on dira plus tard, de la Providence. Les religions lui sont suspectes, quoique, à la rigueur, il comprenne les services qu'elles peuvent rendre. « S'il était possible, dit-il, qu'un État ne se composât que de sages, les institutions semblables seraient inutiles. Mais comme la multitude est inconstante de son naturel, pleine d'emportemens déréglés et de colères folles, il a bien fallu, pour la dominer, avoir recours à ces terreurs de l'inconnu et à tout cet attirail de fictions effrayantes. » Il est curieux, mais seulement des détails vrais et utiles, et ne néglige rien pour les connaître. Il se fait ouvrir les archives, il interroge les survivans des temps anciens. Surtout il voyage; il refait, à travers les Alpes, la route d'Hannibal, il visite ce que l'on connaissait de la Gaule. A Marseille, il fait parler les voyageurs qui reviennent des pays du Nord et apprend d'eux quelques renseignemens sur le cours de la Loire. Il s'informe, en Espagne, de l'exploitation des mines d'argent; il nous dit combien d'ouvriers elles occupent et ce qu'elles rapportent par jour. Partout où il passe, il demande le prix des denrées et s'enquiert de la manière de vivre des habitans. Il se tient au courant des inventions nouvelles; c'est lui qui nous a fait le mieux connaître, et avec le plus de clarté, la façon de communiquer à

distance au moyen des fanaux, qui fut le premier des télégraphes. Cette manière nouvelle de comprendre l'histoire, faite de recherches exactes et d'observations précises, convenait parfaitement aux Romains dont on a dit qu'ils étaient avant tout avides de choses utiles, *utilitatum rapacissimi*. La Grèce, seule entre toutes les nations du monde, a eu ce mérite d'unir dans une parfaite harmonie des qualités opposées, le goût des fantaisies les plus audacieuses et le sens le plus sûr du réel ; la théorie, chez elle, n'a pas fait tort à la pratique ; elle a aimé passionnément l'art et la poésie, et elle a cultivé avec un succès merveilleux les sciences les plus arides. Par une bonne fortune rare, la société romaine du temps des Scipions, grâce à la diversité des esprits qui se sont chargés de faire son éducation, a connu également la Grèce sous ses deux aspects et a pu saisir, ainsi, son génie tout entier.

Dans l'ouvrage de Polybe, les Grecs n'avaient pas moins à apprendre que les Romains. Ils avaient un grand intérêt à connaître Rome, et leurs écrivains ne leur en donnaient pas toujours une idée juste. Polybe, quand il s'y établit à l'appel de Paul Émile, éprouva une impression qu'il ne cherche pas à cacher. Il venait d'assister à l'asservissement de son pays, il avait devant les yeux toutes les fautes que ses compatriotes avaient commises, il connaissait par une triste expérience les défauts dont ils ne voulaient pas se corriger et qui leur avaient coûté la liberté ; et précisément il trouvait à Rome, et au plus haut degré, les vertus contraires. Son admiration s'accrut par le contraste. Il était de plus le partisan le plus convaincu du gouvernement aristocratique, et il accusait la démocratie d'avoir perdu la Grèce. On juge de sa joie quand il put voir à l'œuvre cette grande aristocratie romaine, qui possédait le pouvoir et savait si bien s'en servir. Il lui sembla que ce rêve d'un gouvernement accompli, qu'il avait fait pour son pays sans pouvoir l'exécuter, se réalisait sous ses yeux. Il assista aux funérailles d'un grand personnage, et quand il vit les images des aïeux, revêtus des ornemens de leurs dignités, accompagner leur petit-fils et se ranger autour de lui, au Forum, sur des sièges d'ivoire, pour entendre le plus proche parent du mort prononcer son éloge et celui de toute sa race, il éprouva la plus vive émotion que son âme calme pût ressentir. « Il n'y a pas, dit-il, de spectacle plus capable d'enivrer un jeune homme qui aurait quelque passion pour la gloire et

pour la vertu. » Plus il connaissait Rome, mieux il s'expliquait ses succès extraordinaires. Les Grecs aimaient à les attribuer à la fortune, pour se consoler de leurs défaites et se conserver une espérance. Ils se disaient tout bas que si c'est le hasard qui leur a ôté la victoire, le hasard pourra bien un jour la leur rendre. Polybe leur répond qu'ils se trompent; il affirme que les Romains la doivent à leurs qualités de citoyens et de soldats, surtout à l'excellence de leurs institutions politiques, et, pour le prouver, il en a fait une étude approfondie, que nous avons en partie conservée, et qui est admirable de bon sens et de sagacité. Il en conclut que tant que les Romains respecteront ces institutions, qui leur ont donné la supériorité sur des nations moins sages et plus mal gouvernées, ils la garderont, et seront les maîtres du monde. Que reste-t-il donc à faire aux Grecs? Il ne leur reste qu'à se soumettre, et Polybe n'hésite pas à le leur conseiller. Pour son compte, il s'y résigne sans douleur, et même avec une certaine allégresse. « Je supplie les dieux, disait-il à la fin de son Histoire, qu'ils m'accordent de passer le reste de mes jours à Rome, assistant à la prospérité de la République et la voyant sans cesse s'élever et grandir. » Il faut bien avouer que cette attitude a quelque chose d'un peu déplaisant. Notre sympathie va plutôt vers ses compagnons d'exil qui, dès qu'on leur eut rendu la permission de rentrer chez eux, n'eurent rien de plus pressé que d'aller se faire tuer à Corinthe, dans un dernier combat sans espérance. Et pourtant, c'était Polybe qui avait raison. La Grèce ne s'est pas mal trouvée d'avoir accepté la défaite, et, selon le mot d'Horace, elle a fini par conquérir ses vainqueurs. Dans le mélange qui s'est fait du génie des deux peuples, c'est le sien qui l'emporte. Polybe leur était utile à tous les deux en faisant mieux connaître la Grèce aux Romains aussi bien qu'en habituant les Grecs à la domination de Rome, et des deux façons il servait la cause de l'*humanité*.

VI

Il arriva trop souvent dans la suite que les Grecs établis dans la maison des grands seigneurs de Rome n'y donnèrent pas de bons exemples. Le caractère n'était pas toujours chez eux à la hauteur du talent. Ils se firent les flatteurs de leurs hôtes et Juvénal ne voit en eux que des parasites plus adroits qui par

leurs basses complaisances travaillent à évincer le brave client romain de la table du patron. Il n'y avait rien de pareil dans les rapports de Polybe avec Scipion. C'est Scipion qui paraît l'obligé; il a sollicité les conseils de Polybe et les suit avec déférence. Ces relations prirent, dès les premiers jours, un caractère d'intimité affectueuse, qui permettait à Polybe de dire : « Il me traitait comme un père, et je le regardais comme mon propre fils. « La bibliothèque de Persée, que Paul Émile avait installée chez lui, dut servir de lien entre eux. Polybe empruntait des livres à son ami; ils devaient les lire ensemble, et les lectures devenaient ensuite le sujet de leurs entretiens. N'est-ce pas dans ces conversations que Scipion a pris son goût pour Xénophon qu'il préférait à tous les écrivains de la Grèce? C'était bien en effet celui qui, par la finesse de son langage et la modération de ses idées, devait lui convenir le mieux.

Ses relations avec Panætius ne paraissent pas avoir été moins étroites; il semble qu'il ne pouvait pas s'en passer. Quand il fut chargé par le Sénat, dans des circonstances graves, d'une ambassade importante auprès des peuples et des rois de l'Orient, il tint à l'emmener avec lui et le garda tout le temps du voyage. A propos de cette liaison, qui était fort remarquée, Cicéron laisse entendre à plusieurs reprises que les amis de Scipion, ceux qui vivaient dans sa familiarité, étaient des disciples de Panætius, et il dit même formellement de deux d'entre eux, P. Rutilius Rufus et C. Ælius Tubero, « qu'ils étaient devenus presque des philosophes accomplis. » N'en doit-on pas conclure que Panætius, dans ses entretiens, ne s'adressait pas à Scipion tout seul, mais aussi à son entourage; qu'il donnait un enseignement plus suivi, plus régulier, qui réunissait quelques personnes; qu'enfin c'était une sorte d'école qui s'était ouverte dans une maison privée, sous la protection d'un grand personnage? On jugera sans doute que cette protection n'était pas inutile, si l'on se souvient qu'on venait de chasser de Rome, sur les injonctions de Caton, les trois philosophes que les Athéniens y avaient envoyés comme ambassadeurs, et qui profitaient de leur séjour pour faire des leçons en public. Mais dans la maison d'un citoyen, surtout dans celle d'un Cornélius, les menaces de Caton n'avaient pas d'accès; Scipion pouvait se permettre d'y accueillir un philosophe, d'écouter ses leçons, et même de rassembler quelques amis pour les entendre.

En le faisant, il n'a pas seulement satisfait le goût qu'il avait pour la science grecque. Ce que nous savons de lui nous montre qu'il aimait la société, qu'il tenait à réunir des amis autour de lui et qu'il se plaisait surtout dans la compagnie des personnes intelligentes et lettrées. On lui attribue la création de ce qu'on appelait la *cohors prætoria*. C'était une sorte de garde d'honneur dont le général s'entourait et où il prenait ses aides de camp pendant la bataille. Elle se composait surtout de jeunes gens de bonne maison qui recevaient une solde et demie (*sesquiplex stipendium*) et faisaient leur apprentissage sous les yeux d'un chef renommé. Celle de Scipion avait ceci d'original que, comme faisait Bonaparte en Égypte, il y a souvent introduit des savans et des gens de lettres. Polybe était à côté de lui pendant que brûlait Carthage. Le poète Lucilius l'accompagnait dans son expédition d'Espagne. Quand on lit qu'au plus fort du siège de Numance, il trouvait un moment pour causer de science et de philosophie, on songe à la définition que Pascal donne de l'honnête homme, c'est-à-dire de l'homme du monde, qui ne met enseigne de rien, qui ne s'enferme pas dans sa profession et sait s'en évader, quand il le faut, « pour vivre simplement et tranquillement avec ses amis. »

Il faut donc croire que c'était une sorte de besoin pour lui d'être entouré de compagnons qui partageaient ses goûts et s'associaient à ses études, puisqu'il n'y renonçait pas même dans ses voyages lointains et au milieu de ses soldats. Ce besoin trouvait plus facilement à se satisfaire quand il était à Rome. L'amitié d'un homme comme lui, d'une si haute naissance, d'une si grande réputation, devait être très souhaitée. Dans le grand nombre des gens de mérite qui désiraient entrer dans son intimité, il lui était aisé de choisir les meilleurs et de se les attacher. Il l'a fait de fort bonne heure, dès son retour à Rome, après sa campagne de Macédoine et son excursion en Grèce. Il avait à peine vingt ans, quand il a commencé à grouper autour de lui cette jeunesse intelligente dont on nous fait tant d'éloges. Ce qu'en dit Cicéron, ou plutôt ce qu'il en laisse entendre, car ses paroles ont besoin quelquefois d'être interprétées, nous montre quelle fut l'importance de cette réunion, et qu'il faut essayer de la connaître, si l'on veut savoir ce qui amena la victoire définitive de l'hellénisme à Rome.

GASTON BOISSIER.

LA

RELIGION DE GEORGE ELIOT[1]

Je me rappelle une soirée que j'ai passée à Cambridge avec George Eliot, dans le jardin des fellows de *Trinité*, un soir de mai où il pleuvait. Elle, un peu plus exaltée que de coutume, avait pris pour texte ces trois mots souvent employés pour rendre du cœur aux hommes: *Dieu*, l'*Immortalité*, le *Devoir*. Terriblement et passionnément sérieuse, elle montrait comment le premier de ces objets était inconcevable, le second inadmissible et cependant comment seul le troisième restait debout, péremptoire et absolu. Jamais peut-être ne fut affirmée d'une façon plus solennelle la souveraineté de la loi, de la loi impersonnelle et qu'aucune sanction ne soutient! J'écoutais. Le soir tombait. Dans l'obscurité, les yeux fixés sur moi, grave et majestueuse comme une sibylle, elle arrachait l'une après l'autre de mon étreinte les deux chartes qui ont nourri l'espérance humaine et ne me laissait que la troisième, sombre monument d'une irrévocable destinée!

Ainsi parle Frédéric Myers en une page dont j'ai vainement essayé de rendre l'éloquence fatidique. Ainsi parlent d'autres témoins, encore pénétrés des lentes et solennelles confidences que leur faisait la sibylle en les regardant de ses yeux profonds, cependant qu'au milieu du salon du *Priory*, le bon gros Lewes continuait ses joyeusetés intarissables.

Avouons que ce témoignage nous déconcerte, nous les amis de Milly Barton, de Dinah Morris et de tant d'autres héroïnes simplement et suavement humaines. Ce front plissé, ce geste dur, cette impitoyable vertu de tant d'autres professeurs de morale indépendante, c'est précisément ce que nous avions voulu fuir

(1) Sir Leslie Stephen, *George Eliot* (*English men of letters edited by* John Morley).

en venant à George Eliot; et voici qu'avant même le premier abord, sur la foi de ses disciples, notre maître nous fait trembler.

Mais n'allons pas nous décourager trop vite. Vue de plus près, dans le détail de sa longue formation, cette vertu nous paraîtra plus compatissante et moins rigide, peut-être même la verrons-nous sourire à la pensée de tant de faiblesses qui la rapprochent de nous, si bien qu'enfin l'image que nous garderons d'elle se confondra insensiblement avec celle qu'évoquait déjà la lecture d'*Adam Bede* et de *Middlemarch*.

Il nous faut cependant renoncer à trouver en elle la grâce facile, le charme pliant, l'abandon, la verve, le prime-saut du cœur, enfin toutes les séductions qui s'ajoutent à la tendresse comme l'esprit à l'intelligence, et, sans lui donner plus de profondeur, la rendent plus attrayante. La barre puritaine qui marque ce front le laissera toujours grave. Quand, très jeune, on lit George Eliot pour la première fois, volontiers on l'identifie avec cette Maggie Tulliver, étourdie et passionnée, intense et légère. De fait, il y a un peu de Maggie en elle. Son père n'est pas Anglais, et nous retrouverons quelquefois, chez Marie-Anne Evans, la fougue et l'*impulsiveness* du pays de Galles, mais enfin, qu'on me pardonne de le dire, nous retrouverons aussi en elle quelque chose de *tante Glegg*, comme, par exemple, une certaine raideur de doctrine morale, le calme et l'épaisseur du bon sens. Complexité remarquable, mystère fascinant de cette vie, ces deux séries d'élémens vont peu à peu se fondre et concourir à l'achèvement d'un talent fait de douceur et de force, d'une morale dont la sévérité se tempère d'indulgence et de sympathie.

« Cette dame est trop sévère, disait d'elle une jeune fille qui venait de déjeuner à côté d'elle, chez des amis, je crois que je ne l'aimerai guère. » George Eliot rapporte elle-même ce propos, et elle ajoute : « Dès que je lui ai parlé et qu'elle a pu me regarder dans les yeux, elle a senti qu'elle m'aimerait. »

Dans une étude un peu tendancieuse, mais d'ailleurs admirable, R. H. Hutton raffine, je crois, sur cette apparence de raideur, solennelle et triste. Il pense y découvrir la conséquence du pénible et constant effort que George Eliot, incroyante, devait s'imposer pour trouver en elle-même une loi morale et un attrait désintéressé vers le bien. « La conception de cet idéal remplit, dit-il, sa correspondance. Évidemment George Eliot était à elle-même son Dieu,... son législateur, son juge, son sauveur. De là

cette apparence de contrainte qui grandit toujours. Elle n'avait jamais eu beaucoup de spontanéité, mais le peu qu'elle en avait ne tarda pas à disparaître. Elle essayait de faire pour elle-même ce que les personnes religieuses attendent de Dieu. »

La remarque paraît juste et nous ne devons pas la négliger. Gardons-nous cependant d'exagérer l'intensité de cette lutte morale dont parle Hutton et dont la figure de George Eliot, à la fois majestueuse et légèrement tourmentée, donne par momens l'impression. Ces dehors austères et cette façade puritaine indiquent plus de gravité que de vertu. Pas plus que la frivolité naturelle, une certaine facilité innée de tout prendre au sérieux n'exige un long apprentissage, et il n'est pas évident que ce don de naissance apporte avec soi la promesse d'un avancement rapide dans cette carrière où le progrès se mesure à la vivacité et à la générosité de l'effort.

A Dieu ne plaise cependant que je réduise la vertu de George Eliot à des apparences, et encore moins que je songe à évoquer un souvenir triste que ses amis veulent oublier! Si elle n'a pas eu la passion héroïque du bien, elle en a eu le souci presque constant, et cette préoccupation, qui exigeait d'elle une inquiète surveillance sur ses actes, a pu mettre encore moins de liant dans ses gestes et, dans toute son allure, moins d'abandon. Je voulais seulement montrer que, par cette demi-sévérité et contrainte naturelle, par ce besoin de correction, par tant d'autres signes enfin, elle se rattache à la race austère, triste et un peu massive dont elle sort. Chrétienne ou incroyante, vertueuse ou non, j'ai simplement voulu dire, comme cette jeune fille de Genève, que, avec elle, il fallait rompre une première glace, et que, pour être pris par elle, il fallait « la regarder dans les yeux. »

Il semble bien en effet que de tout ce qu'il y avait d'ardeur et de passion chez George Eliot, ses grands yeux seuls aient laissé voir quelque chose. Ici encore, ne nous laissons pas égarer par le fantôme de ses héroïnes et surtout de Maggie. Pas n'est besoin de pénétrer bien avant dans cette âme pour trouver un solide fondement de sérénité, d'équilibre et de mesure. Mais en revanche, elle eut toujours ce tumulte de sensibilité qui donne aux autres et parfois nous donne à nous-mêmes l'illusion des grandes passions.

Au-dessous de cette surface changeante, vite troublée et vite calmée, circule sans interruption et sans fièvre un large courant

de tendresse. Qu'on me laisse, tant la remarque importe à la ressemblance du portrait, qu'on me laisse redire qu'il ne s'agit pas ici de cette « sensibilité passionnée » dont parlent trop souvent ses biographes et que d'ailleurs ses romans à elle, bien compris, n'évoquent presque jamais. Sous sa plume, les sentimens les plus exaltés se transforment bientôt en une douceur maternelle et elle échoue d'ordinaire dans la peinture de l'amour. George Eliot resta toujours plus affectueuse, plus tendre que passionnée. Enfant encore, à l'école méthodiste de Coventry, ses compagnes l'avaient surnommée *little mamma*. C'est bien et ce sera toujours elle, avec cette différence qu'elle voudra toujours que l'on réponde à sa tendresse, tandis que les mères, moins exigeantes, se donnent sans attendre de retour.

Ces remarques d'approche ne sont pas inutiles à qui veut bien connaître l'évolution religieuse de George Eliot, la genèse de sa doctrine, et ce que James Darmesteter, fidèle entre les fidèles, appelait « la tragédie intérieure d'une des âmes de femme les plus puissantes et les plus nobles que le siècle ait produites. » Au fait, il n'y a pas eu de tragédie. Sur la foi de ses romans, on se persuade trop vite que George Eliot, avant de rompre avec l'Évangile, a dû savourer, mieux que personne, la douceur et la poésie de la religion. Pour mieux rattacher aux pages les plus touchantes de ses livres, les réalités de sa vie intime, on voudrait que, dans l'anxieuse monotonie de cette jeunesse tourmentée, le petit clocher de Shepperton eût sonné pour Marie-Anne les heures douces, le recueillement, la paix, la joie. On sait bien que l'incrédulité va venir, mais il paraîtrait si naturel que l'église couverte de lichens, que ces fenêtres gothiques fermées avec des débris incohérens d'anciens vitraux, et la musique de la Bible anglaise, et même les sermons de M. Gilfil, que tout ce décor enfin délicieusement fané et vénérable du vieil anglicanisme eût amené ou aidé, chez cette jeune fille impressionnable et sérieuse, un épanouissement de dévotion et de foi. Beaucoup l'ont dit sans prendre la peine d'appuyer leur dire, tant la chose leur semblait claire. Pour moi, qui certes n'aurais pas demandé mieux que de trouver chez elle une vie religieuse très au-dessus de la moyenne, j'ai pourtant le regret d'arriver à une conclusion toute contraire. L'histoire de la crise religieuse qu'elle traversa à vingt-deux ans ne me paraît laisser aucun doute sérieux à cet égard.

Crise religieuse! le mot est un peu trop fort. L'obsession des romans de George Eliot, et le souvenir des angoisses par où nous avons vu passer d'autres « victimes du doute » risque de nous donner le change. Qu'on ne s'attende pas à rencontrer, chez l'auteur du *Moulin sur la Floss* et de *Romola,* d'abord une sorte de *nuit de Jouffroy,* puis, jusqu'au dernier jour, des sursauts de foi renaissante. Rien de tout cela. Si elle était née deux siècles plus tôt, l'histoire religieuse de George Eliot tiendrait en aussi peu de lignes que celle de Shakspeare ou de La Fontaine et aujourd'hui même nous n'aurions pas le droit de nous arrêter un peu longuement à ce chapitre si d'ailleurs il ne nous donnait le moyen de pénétrer plus avant son caractère et de suivre de plus près la marche naturelle de ses idées.

I

Ce n'est pas qu'elle ne se soit fait à cet égard de curieuses illusions. Dans ses premières années de tâtonnemens et d'efforts, son imagination généreuse a cru, pendant quelque temps, à une vocation de sainteté. « Je *dois* admettre, écrivait-elle en 1838, — et ce *must* a toute une saveur de lutte et d'immolation, — je dois admettre que les plus heureux sont ceux dont la tête ne fermente pas en projets de bonheur terrestre, qui regardent cette vie comme un simple pèlerinage, non comme un lieu de repos et de plaisir. Mais, dans ma jeune expérience et mon étroite sphère, je n'ai jamais été capable d'atteindre à ce résultat. Comme Johnson le disait pour l'usage du vin, l'abstinence totale m'est plus facile que la modération. » C'est si artificiel, c'est si peu elle, ce détachement de la créature; mais elle lutte, elle veut avoir raison d'elle-même, et, comme elle dit encore dans sa langue apprise, étouffer « les révoltes de la chair et du sang. » L'intéressant déjà est que, en pleine ferveur, le sentiment religieux semble se concentrer chez elle en un effort moral. Quand plus tard Dinah Morris prêchera sur la place de Hayslope, sa religion sera plus affective, plus humaine et la jeune méthodiste parlera, — on se rappelle avec quelle suavité, — de ce Jésus qui, « pour dire aux pauvres de bonnes paroles, est descendu du ciel, tout comme moi, quand j'étais une petite fille ignorante, je croyais que M. Wesley avait fait [*Adam Bede,* I, 2]. » Cette forme de religion, plus immédiatement et directement religieuse, si l'on peut ainsi

parler, George Eliot la comprendra plus tard, — elle qui a tout compris, — mais on cherche vainement dans sa propre vie intérieure trace de sentimens analogues. L'effort, la tension morale semble déjà tout dominer. On lui a dit qu'elle pourrait atteindre à la sainteté de saint Paul. Folie, peut-être, mais pourquoi pas? « Oh! si nous pouvions ne vivre que pour l'éternité et cesser de nous contenter d'une religion terre à terre! Oh! si je pouvais mener une vie aussi bienfaisante que M. Wilberforce!... Puissé-je devenir toute sainte! Voici que j'aurai bientôt dix-neuf ans, que cet anniversaire me soit un signal de réveil. »

Ne souriez pas à la pensée du prochain changement de scène, ne comparez pas malicieusement les lettres laborieuses et surchauffées de la jeune fille, avec la morale, certes moins ambitieuse, que George Eliot doit prêcher un jour. Ce qu'elle rêvait ainsi, Marie-Anne a essayé pendant des mois, pendant des années, de le traduire en acte. Aux autres souffrances d'une jeunesse qui trouvait déjà et au dedans et au dehors tant d'occasions de meurtrissures, s'ajoutent les immolations spontanées et les sacrifices volontaires. Elle a cherché, comme Maggie, à humilier son orgueil, et, chose contre laquelle tous ses instincts se révoltaient invinciblement, elle a peut-être essayé, comme Maggie encore, non pas simplement de supporter, mais presque d'aimer les marques extérieures de froideur et de dureté. Mais il ne semble pas qu'aucune onction religieuse, ou vraie facilité de prière ait attendri pour elle la sécheresse de cet effort. Le cœur n'y est pas, ou du moins il n'y a été qu'en passant et jamais à fond. Chose étrange, George Eliot, dans sa vie intime, ne semble avoir connu de l'Évangile que la face austère. Elle qui a conduit Dinah Morris à la prison de Stoniton et qui a placé l'*Imitation* entre les mains de Maggie en détresse n'a éprouvé pour elle-même, ni la suavité de la foi de Dinah, ni la ferveur passionnée des prières de Maggie. La remarque a trop d'importance pour que nous puissions nous dispenser de l'établir sur bonnes preuves.

On connaît cette mémorable aventure : miss Evans dépêchée par des amis communs, comme la plus excellente théologienne du pays à une famille de libres penseurs, rendant les armes au bout de quelques jours et se déclarant vaincue. Certes, tout est révélateur dans cette brusque surprise, d'abord la rapidité, le coup de foudre d'une transformation si complète et qui, nous le savons, devait rester définitive, et puis, et surtout, l'absence

totale de drame, le calme, la rondeur, le sans-façon avec lequel toute l'histoire a été menée. Histoire tragique à force de ne l'être pas, à force de ressembler à n'importe quelle de ces actions indifférentes que nous faisons ou défaisons tour à tour, sans qu'elles comptent dans nos journées. Telle quelle, si on l'entend bien, on ne la trouvera pas moins pathétique que le *Mystère de Jésus*, ou que la petite note, douloureuse et confiante, où Scherer, rappelant au Christ la visite de trois jours que celui-ci, il y a trois ans, lui a faite, le conjure de revenir.

Chez elle, rien de tout cela, rien de la désolation de Romola à l'heure où Savonarole lui manque, rien qui trahisse le déchirement d'une séparation longtemps redoutée, enfin cruellement nécessaire, rien qui promette pour plus tard sinon le retour, au moins la persévérante tendresse d'un amour qui veut survivre à la foi. Lisez plutôt la lettre suivante, écrite en pleine crise, à la veille du pas décisif :

Tout mon être a été absorbé pendant ces derniers jours par la plus *intéressante* des recherches. A quel résultat ces pensées me pourront mener, je ne sais encore, peut-être à un résultat très imprévu pour vous. Mais je n'ai d'autre désir que de connaître la vérité, d'autre peur que de rester cramponnée à l'erreur. Laissez-moi croire qu'aucune séparation ne nous empêchera de nous aimer, et espérer que vous ne m'excommunierez pas pour une divergence d'opinions... Il me tarde tant d'avoir une amie comme vous, toute pour moi, en qui je puisse me décharger du fardeau de mes pensées et de mes doutes. Car je suis encore seule, quoique si près d'une ville. Mais nous avons l'univers à qui parler, cet infini où nous pouvons porter le regard de nos espérances, et un Créateur très bon et très sage à qui nous pouvons nous confier.

Quel dommage qu'à côté de la certitude infaillible et immuable des mathématiques, les doctrines qui importent le plus à l'homme soient comme enterrées sous un amas d'ossemens au-dessus desquels gronde et aboie la controverse !

Elle est extraordinaire, cette lettre, de calme, de détachement absolu ! En effet, la recherche si *intéressante* dont elle parle, ce n'est pas, comme on pourrait croire, la poursuite d'un problème de mécanique ou d'histoire, mais bien la question de savoir si, oui ou non, l'Évangile, lu de plus près, rend témoignage à la divinité de Jésus-Christ. Ce travail, dont la simple idée aurait bouleversé l'âme de Dinah, Marie-Anne Evans l'entreprend, le conduit, l'achève, dans une sérénité presque parfaite. D'après ce que cette lettre dit et sous-entend, on voit claire-

ment que la question est déjà résolue pour elle; mais, loin de s'arrêter à gémir sur la ruine imminente de sa foi, George Eliot regarde joyeusement vers l'avenir, et, comme par un reste d'habitude, sa pensée à peine affranchie croit encore à la nécessité d'un semblant de religion, elle se tourne, — on voit avec quelle prompte allégresse, — vers cet autre temple plus vaste où l'on parle à l'Univers et où l'on contemple l'Infini. Ni l'anglicanisme qu'elle abandonne, ni la religion naturelle où elle s'abrite pour quelques jours, n'auront jamais toute son âme. Dans ce court débat qui s'achève, rien de profond, de vivant, de vraiment elle, n'est engagé.

Nous ne nous attarderons donc pas à rechercher par le menu quels argumens ont eu raison de cette moitié de foi. M. Bray, son hôte, et le beau-frère de M. Bray, Charles Hennell, lui proposèrent une explication rationnelle des miracles de l'Évangile. George Eliot s'inclina. Elle aurait accepté n'importe quelle autre objection, d'apparence critique, formulée par une de ces intelligences viriles, auxquelles, sans le savoir, elle avait besoin de s'appuyer. Lorsque, dans la barque emportée par la marée, Stephen ordonne à Maggie de se lever et de couvrir ses épaules contre la fraîcheur du soir, Maggie obéit, « éprouvant un charme ineffable à s'entendre dire ce qu'il faut faire et à avoir quelqu'un qui décide tout pour elle [*The mill on the Floss*, VI, 13]. » En écrivant ces lignes, George Eliot ne songeait pas sans doute à la fascination intellectuelle qu'exercèrent tour à tour sur elle les différens maîtres de son esprit. Cependant, il n'est que juste d'appliquer ce passage d'un de ses romans à l'histoire de la soudaine crise où sa foi vient de sombrer. Nul ne croit plus que moi à la pénétration, à la vigueur, à la sincérité de cette magnifique intelligence; mais je ne mets en doute aucune de ces qualités, en constatant qu'elle a reçu toutes faites et s'est assimilé de toutes pièces les objections que ses amis lui ont passées. Combien et de très intelligens et de très sincères ne vont pas autrement soit à la vérité, soit à l'erreur! Chez la plupart d'entre nous, la raison vraie de nos décisions intellectuelles ou morales n'est pas celle qui semble aux yeux d'autrui et à nos propres yeux emporter notre assentiment de la dernière heure. L'histoire d'une conversion consiste à montrer le secret travail intérieur qui, de très loin, prépare ce changement, la lente désagrégation d'une doctrine longtemps soutenue, la préparation insensible de toute l'âme à une nouvelle façon de penser.

Chez George Eliot, ce travail datait de loin. Certaines natures sont naturellement religieuses, elles ont sans difficulté le goût des choses pieuses, la facilité de prier, le besoin d'une communication familière avec Dieu. Semblable en ce point à des chrétiens admirables, George Eliot n'était pas de ces âmes, mais elle se figura par malheur que l'essentiel de la religion consistait dans une attitude de l'esprit et du cœur à laquelle elle ne pouvait arriver sans se contrefaire elle-même. C'est le prestige du protestantisme, et c'est aussi sa faiblesse, que cette religion, pour s'accorder avec ses origines et ses principes fondamentaux, doit être presque exclusivement intérieure. Aristocratique, en dépit de lui-même, il ne saurait convenir qu'à un nombre, en somme peu considérable, d'êtres choisis. Plus, en effet, il tend à se détacher des formes sacramentelles et de l'intermédiaire du prêtre, plus il se restreint à certaines âmes assez hautes, fortes et saines pour se passer de tout appui humain dans leur ascension vers le parfait. Certes, rien n'est plus beau que de réduire ainsi tout le drame de la conscience, selon la formule de Newman encore anglican, à un dialogue entre les deux seuls personnages qui comptent pour chacun de nous, Dieu et nous-même. Le premier acte où le pèlerin *Christian* réveillé s'aperçoit et se désole de l'absence de Dieu, le second où il cherche cet unique bien, le troisième enfin où il le trouve, personne ne peut méconnaître la grandeur pathétique, l'intérêt poignant de cette sublime aventure. Mais cela ne saurait être l'histoire de tous. Il n'est pas exact que tout le monde souffre ainsi de l'absence de Dieu, — j'entends d'une souffrance réelle, — et il est encore moins exact qu'une fois blessé de la conscience de cette détresse, il soit facile à chacun de retrouver la grâce perdue.

George Eliot n'avait reçu pour sa part qu'une très maigre mesure de ces dons et facultés naturelles qui ouvrent l'âme toute grande, toute vibrante aux influences religieuses, et, comme dirait Dinah Morris, aux « visites de l'Esprit. » « Ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a pas entendu » ne pouvait avoir pour elle qu'un attrait de devoir et de raison. Passionnément, de toutes les forces de son être, elle s'intéresse à « la figure de ce monde, » dont le mystique tend au contraire à se détacher. Regarder, regarder encore les hommes et les choses qui l'entourent, son instinct le plus spontané la mène, la ramène toujours là. Là est sa vie, son activité naturelle, tellement naturelle

que, pendant trente ans, elle s'y est livrée sans même s'en apercevoir. Enfant et jeune fille, fatiguée d'autres soucis, tendue vers d'autres efforts, elle amassait inconsciemment et sans joie ces trésors d'images qui devaient nourrir son inspiration pendant si longtemps. « Je suis toute prête, disait-elle en 1839, à pleurer de découragement et de dépit, à la pensée que je suis incapable de comprendre et même de connaître au moins quelques-uns de ces objets qui s'offrent à notre *contemplation* dans les livres et dans la vie. »

Elle avait vingt ans alors. Jusqu'au bout, ce goût de la vie, cette passion de prendre le monde comme un spectacle, la tiendra. Nous avons d'elle, presque au dernier jour, un mot caractéristique. Elle a perdu Lewes depuis quelques mois, elle est seule, dans ce climat de Londres qui l'accable toujours et la rend malade; elle ne sort pas; elle ne voit personne, et cependant elle écrit : « Je vais beaucoup mieux et je recommence à m'intéresser à cette étrange vie que nous menons... » Quelque temps après, à une amie qui était allée prendre de ses nouvelles, elle répond « qu'elle a trop à faire pour être malade, et puis ce monde est si intéressant ! Du reste, ce monde qui intéresse George Eliot à un si haut point, suffit pleinement aux besoins de sa vie aimante, elle ne songe pas à chercher plus haut, *derrière le voile*, une affection meilleure, un autre usage de son cœur.

J'en ai dit assez pour que l'on s'étonne moins de voir le souci de l'au-delà tenir si peu de place dans l'existence de l'auteur d'*Adam Bede*. Certes, les traits de caractère que nous venons de parcourir ne sont pas fatalement incompatibles avec l'intensité du sentiment religieux. Pour ne pas quitter le siècle et le pays de George Eliot, Gordon nous le montre bien, ce *Chinese* Gordon, si occupé, si amusé du prodigieux spectacle qui se déroule incessamment à ses yeux, et en même temps absorbé par le travail de la vie intérieure, avide d'un commerce direct et familier avec Dieu. Mais de telles âmes sont rares et, au plus grand nombre, le programme d'une religion exclusivement individuelle, les expériences personnelles, l'ardente et inquiète poursuite de la présence sensible de Dieu ne conviennent pas. Sur ce point-là, George Eliot ne se distingue point de la foule. Malheureusement, d'une part la logique de son *credo* calviniste et de l'autre certains entraînemens méthodistes de son entourage exigeaient

d'elle une initiative plus compliquée. Loyalement, et sans doute aussi par cette ambition d'excellence qui l'animait alors, elle essaie d'entendre les voix célestes et de sentir Dieu. Effort d'autant plus vain qu'elle y apporte plus d'assiduité et de contention. Dieu, malgré tout si loin d'elle, est une des premières tendresses dont elle ait douté, oh! non pas douté de façon tragique, et elle est revenue de cette expérience manquée, non pas encore moins croyante, mais, toute préparée à ne plus croire. Quand d'autres voudront lui démontrer que les promesses des dogmes sont un leurre, elle n'aura que trop de facilité à lire, dans ses propres souvenirs, une preuve nouvelle, et la meilleure pour elle, de la justesse de leurs leçons.

Toujours à son insu, une autre difficulté fermentait en elle et l'acheminait depuis longtemps à accepter un jour sans secousse et sans résistance les objections du rationalisme contre la divinité de Jésus-Christ. Comme cette difficulté contient en germe la doctrine que George Eliot va bientôt substituer au christianisme, il est nécessaire d'en indiquer ici quelque chose. Un jour qu'on lui demandait ce qui avait commencé à la détacher de l'orthodoxie, elle répondit avec une vivacité assez insolite chez elle : « Oh! Walter Scott! » De prime abord, on ne voit pas bien ce que le grand romancier vient faire ici. Le lien est logique pourtant. Très curieux de merveilleux, et peintre excellent du fanatisme, Walter Scott semble ignorer les formes plus calmes et plus ordinaires du sentiment religieux. Or, c'est là précisément ce qui suggéra à George Eliot ces premiers étonnemens qui, tôt au tard, conduisent au doute un esprit comme le sien.

Voilà donc en une représentation si touchante et si vraie de la vie humaine, les meilleurs, les plus vertueux des personnages chez qui aucune influence dogmatique ne paraît sensible. Morale et formules de foi, vertu et dévotion seraient donc choses distinctes et séparables qui peuvent sans doute se rencontrer en une même personne, mais qui ne s'appellent ni ne s'impliquent nécessairement. La propre expérience de Marie-Anne confirme abondamment ces impressions de lecture. Ce libre penseur qu'elle est allée convertir, M. Bray, mais c'est un excellent homme, cordialement bon, désintéressé, préoccupé d'améliorer le sort de ses ouvriers. D'un autre côté, chez beaucoup, la religion, plaquée du dehors sur la vie morale, ni ne la suppose, ni ne l'entretient, ni ne la grandit. Marie-Anne se rappelait avec

dégoût telle vieille méthodiste, fidèle aux visites quotidiennes de l'Esprit et qui pourtant ne se faisait aucun scrupule de mentir. Qu'y a-t-il de réel dans la foi du plus grand nombre, et, s'ils cessaient de croire, quel changement cela entraînerait-il dans leur vie? Bien plus, chez ces gens d'église qu'elle a étudiés de si près, n'arrive-t-il pas souvent que, soit manie routinière, soit hypocrisie consciente, on couvre d'un manteau de religion les petits calculs de l'égoïsme. Plus tard, dans ses propres romans, et notamment dans *Middlemarch*, elle décrira sans amertume cette comédie de gestes et de paroles, cette mimique chrétienne à laquelle rien de sérieux ne correspond. Mais, dans la prime fougue de son incrédulité, elle se montra et plus exaltée et plus dure. Encadrée jusqu'alors dans les dogmes et la pratique religieuse, puis soudainement affranchie, sa riche nature morale se redressait dans une conscience d'elle-même un peu trop superbe et prenait volontiers, en face de la commune vertu des croyans, des airs de pitié ou de défi. « Je vous le dis, — criait-elle presque à un ami qui vantait devant elle l'influence moralisante de l'Évangile, — et je vous le dis une fois pour toutes. Ma conduite obéit aujourd'hui à des considérations bien plus hautes, et je me fais du devoir une bien plus noble idée que lorsque je croyais encore à l'Évangile. »

Comme beaucoup de convertis, elle s'excite à tout glorifier de sa foi nouvelle, à tout mépriser du *Credo* qu'elle abandonne. Elle se compare aux croisés, elle va reprendre aux usurpateurs le tombeau où l'on tient la vérité enchaînée. Et celle-ci ressuscitera. « Je vis, ajoute-t-elle, des momens indicibles ! »

Quant aux Églises, elles n'ont que trop duré. Jadis, à la lecture de Walter Scott et au spectacle du monde, elle se demandait si la religion était le fondement nécessaire de la morale. Inquiétude sérieuse et profonde et qui, du moins, répondait à la lente évolution de sa propre vie intérieure. Mais, dans la fumée de ces semaines d'exaltation, l'objection, démesurément gonflée, cesse d'être reconnaissable. Entre l'Évangile et la perfection, elle pense découvrir une antinomie. « Le christianisme, c'est le calvinisme, écrit-elle, et le calvinisme c'est l'égoïsme. » La vertu chrétienne n'est pas assez élevée pour regarder le bien en face : craintive ou intéressée, il faut toujours qu'elle louche du côté de l'enfer, ou du côté du ciel.

Les actes suivent les paroles. Marie-Anne veut rompre

bruyamment avec l'anglicanisme. Malgré les instances de son père, elle n'ira plus à l'église, le dimanche. M. Evans se désole, se fâche. Marie-Anne disparaît pendant trois semaines, se calme et revient. Encore un coup, il y a du volcan dans tout cela. Essais tumultueux de ferveur religieuse, bouillonnement d'incrédulité agressive, cette jeunesse triste et comprimée éclate ainsi par momens et nous étonne. Gardons-nous de juger sur de tels éclats une nature qui se cherche elle-même et jusqu'ici ne s'est pas encore révélée.

II

On se tromperait, je crois, en attribuant à la même ardeur fiévreuse, une œuvre à laquelle elle se consacra vers le même temps. Une amie, forcée de renoncer à la traduction de la *Vie de Jésus* de Strauss, lui passa la besogne à peine entamée. Plus tard George Eliot aurait sans doute hésité à populariser un livre qui pouvait ébranler la foi de plusieurs, mais rien ne montre qu'en acceptant ce travail elle ait obéi surtout à une pensée de propagande. Elle était alors presque sans ressources ; de plus, cette besogne de rencontre lui donnait le moyen d'utiliser de vastes lectures et de s'assouplir la plume. Après ce que nous remarquions tantôt sur les limites de sa sensibilité religieuse, on sera moins surpris de la paisible indifférence avec laquelle elle attaque ce grand sujet. La fatigue et, par momens, le dégoût dont ses lettres nous font la confidence viennent presque uniquement de la difficulté et de la monotonie d'un pareil travail. Pourtant, vers la fin, un scrupule l'arrête. Son cœur et sa main semblent reculer. « Miss Evans me dit qu'elle est malade de Strauss (*Strauss-sick*), écrit Mme Bray, cela lui fait mal de disséquer cette merveilleuse histoire du crucifiement, et il ne faut rien moins pour lui donner du courage que l'image du Christ qui est devant elle. » Ne vous trompez pas à cette émotion, et reconnaissez une fois encore la George Eliot d'*Adam Bede* et d'*Amos Barton*. Elle ne pleure pas sur sa foi évanouie, mais sur le nouveau et plus terrible calvaire où la critique fait monter le Christ. Car déjà, après quelques semaines d'injustice et d'oubli, elle se reprend à aimer l'histoire unique dont l'humanité s'est enchantée pendant de longs siècles, la divine figure de celui qui n'est plus pour elle qu'un philosophe, mais qui, — force m'est bien de

répéter ce mot, — mais qui l'*intéressera* toujours, soit en lui-même, soit pour l'immense foule des âmes qui vivent encore de lui.

D'ailleurs, la religion nouvelle, — tout humaine celle-là, — qui s'élaborait parmi les ruines de sa foi chrétienne, lui commandait non seulement plus de réserve et de respect, mais plus d'intelligente sympathie. Vite revenue de ces accès où tantôt nous ne voulions pas la reconnaître, elle entrevoyait, — toujours au-dessus des dogmes, mais maintenant sans plus les exclure, — un terrain d'entente où les âmes de bonne volonté pourraient se rencontrer.

C'est le sort de presque tous ceux qui modifient leurs idées religieuses dans leur jeunesse. Le premier élan d'un esprit jeune et ingénu le porte à se détourner violemment de tout ce qui lui paraît garder la moindre trace d'erreur. Enthousiasme et magnifiques espoirs de celui qui vient à peine d'être arraché au lit de Procuste des dogmes où il était torturé depuis ses premières pensées! Une fois pleinement libres de nos membres, nous nous promettons des courses splendides, à ce grand air fortifiant de l'indépendance. Nous découvrirons bientôt, pensons-nous, quelque chose de positif, non seulement qui compense ce que nous avons perdu, mais encore que nous puissions répandre autour de nous dans le plus fervent des prosélytismes. Un an ou deux de réflexion, et l'expérience de notre lamentable faiblesse qui a tant de peine à se passer des béquilles de la superstition, c'en est assez pour changer d'avis... Nous renonçons à la chimère de mettre d'accord les intelligences, et comme seul lien possible d'union universelle, nous nous tournons vers les vérités de sentiment. Ces erreurs de l'esprit contre lesquelles nous étions partis en guerre, imaginant qu'elles n'étaient que des parasites de l'âme vivante, nous entrevoyons maintenant qu'on ne les arrache pas brusquement sans détruire aussi la vie elle-même... C'est le fanatisme de la libre pensée d'imaginer qu'on a une panacée pour le genre humain et de dire à tout venant: « Avalez mon système et vous serez guéri... »

Si elle parle ainsi, ce n'est pas uniquement pour se séparer des libres penseurs que, pris en masse, elle n'aime guère ou pour rompre plus complètement avec « l'intolérance, soi-disant philosophique, la plus odieuse de toutes. » Elle reconnaît maintenant avec une conviction profonde « l'efficacité morale que donne toute foi sincère et la rouille spirituelle qu'entraîne le manque de foi. » Qui sait même si, pour être compris et pratiqué du plus grand nombre, l'idéal moral ne doit pas descendre des abstractions, s'humaniser, s'incarner dans la volonté souveraine d'un Dieu très puissant et très bon ? Et comment ferait la

bonne Dolly Winthrop si une théologie sommaire et confiante n'éclairait pas pour elle les obscurités du chemin?

Eh bien! maître Marner, il n'est jamais trop tard pour changer de conduite. Vous qui n'avez jamais mis les pieds à l'église, on ne peut pas imaginer le bien que ça vous ferait d'y aller. Car, moi, je me trouve plus heureuse et plus rassurée que jamais, quand j'y suis allée et que j'ai entendu les prières et les cantiques à la louange de Dieu comme M. Macey les entonne, et les bonnes paroles de M. Crackenthorp. Surtout les jours de communion! Si quelque ennui m'arrive, je sens que je pourrai le supporter, car j'ai cherché secours au bon endroit et je m'abandonne à *ceux* à qui, en fin de compte, il faudra bien nous abandonner un jour.

Religion pour le peuple, dira-t-on. Non pas, et la fière Romola elle-même fera taire son orgueil pour demander une règle de conduite à Savonarole.

Les dogmes lui importaient peu, et elle n'avait aucun goût pour les prophéties du Père.., elle lui avait soumis son esprit et était entrée en communion avec l'Église, parce qu'ainsi elle trouvait une satisfaction immédiate à cette faim de perfection morale que ni sa culture antérieure ni sa première expérience du monde n'avaient assouvie. La voix du Père Girolamo avait fait surgir devant elle, en dehors des joies et des affections personnelles, une fin de la vie, et comme sa propre nature ne se sentait pas assez forte pour vouloir cet idéal, elle se soumettait à toutes les pratiques de l'Église, dans le désir et l'attente d'une force supérieure. La question pour elle n'était pas de voir clair dans des questions de controverse, mais d'entretenir cette flamme de sentiment désintéressé qui pourrait changer sa vie désolée en une vie d'activité et d'amour.

La chose est donc claire. Dès qu'elle a pris définitivement conscience d'elle-même, George Eliot a rétracté au moins implicitement la plupart de ses premières accusations contre le christianisme. Elle ne lui reproche plus maintenant que de ne pas être la vérité. A ses yeux, ses héroïnes s'abusent quand elles croient sentir la présence divine, mais leur vertu ne perd rien à s'aider ainsi de la pensée du ciel. Un temps viendra peut-être où les âmes seront plus détachées et plus fortes, mais enfin pour l'instant, les philosophes ne nous proposent rien qui soit décidément supérieur à la bonne vertu chrétienne qui s'anime par la pensée de la récompense ou la peur du châtiment et qui trouve un secours dans les humbles pratiques de la religion.

Comme on le voit, vraie ou fausse, la religion n'a de sens pour elle qu'en fonction de la morale. S'il ne console ou s'il

n'élève, s'il ne sert de lien social, le dogme ne compte pas. Tout enfin nous montre qu'elle est restée inébranlable dans sa paisible incrédulité. Jamais elle n'a regretté, semble-t-il, ou n'a tenté de reprendre ce travail *intéressant* qu'elle avait fait, encore jeune fille, sur la valeur historique de l'Évangile. Jusqu'au bout la religion chrétienne n'a été pour elle qu'une des étapes de la pensée humaine dans sa marche vers un culte de plus en plus désintéressé. Fausse tout à fait, non pas, et « nous ne devons pas laisser les chimistes ou les physiciens faire fi des convictions les plus ardentes et de l'expérience la plus universelle de l'humanité. » Fausse, non pas, mais provisoire, « germe et chrysalide des idées de l'avenir. » Car « l'âme du christianisme n'est pas attachée aux événemens et à la vie d'un homme, — la vie de Jésus, — mais bien aux idées qui ont convergé vers cette vie et qui, rajeunies et fortifiées dans cette rencontre, ont repris l'essor avec un nouvel élan; » et le devoir des intelligences, détachées des formes traditionnelles, est de rechercher la semence de vérité éternelle qui se cache dans chaque doctrine religieuse et qui doit survivre à la ruine des théologies.

Il a paru bon d'anticiper sur les événemens, et de résumer dans ces dernières pages tout ce que l'on peut dire d'essentiel sur l'attitude de George Eliot en face de la religion de son enfance. Respecté, compris, admiré, aimé, le christianisme n'occupe sa pensée, pour ainsi dire, que par le dehors et comme un objet, entre bien d'autres, de cette curiosité sympathique à laquelle rien d'humain n'échappe. Ayant fait de ce côté place nette, il nous sera plus facile d'étudier la doctrine positive de George Eliot. Sans regrets, miss Evans vient de dire adieu à sa jeunesse. Il est temps de voir la philosophie, la morale, la religion même, si l'on veut, que les tâtonnemens, les tristesses et les aspirations de ces années laborieuses ont préparée. Avec *Romola*, elle a vainement attendu qu'un ange perçât le brouillard pour lui apporter un clair message.

En ce temps-là, comme aujourd'hui, il y avait des hommes qui ne recevaient jamais la visite des anges, à qui ne venaient jamais des inspirations tout à fait nettes. Les lambeaux de vérité qui leur parvenaient, ils les découvraient confusément dans les paroles et les actions de pauvres hommes qui n'avaient ni le vol infatigable, ni la perçante vision des séraphins... Les hommes qui tendaient la main à leur détresse étaient de ceux qui trébuchent souvent et ne discernent pas toujours le vrai chemin; et cependant,

ces êtres, privés de la visite des anges, à moins de s'arrêter et de mourir dans l'inaction et la solitude, étaient bien obligés d'étreindre la main débile qui s'offrait à les guider dans les sentiers de l'action et de l'espérance, dans les sentiers de la vie.

Cette sagesse hésitante, modeste, et au jour le jour, cette main débile, tendue à toute misère et qui, souvent lassée elle-même, se relève pour montrer encore d'un geste courageux et résigné « les sentiers de l'action et de l'espérance, » c'est la doctrine de George Eliot, la plus haute et la plus simplement humaine que je connaisse, la plus efficace aussi, je crois, de celles qui s'obstinent à chercher uniquement sur cette terre une règle, un point d'appui et une sanction.

III

Je voudrais surprendre cette doctrine dans son travail obscur de préparation et avant qu'elle se formule d'une façon définitive dans les romans de George Eliot. Voici, par bonheur, dans l'histoire du futur auteur d'*Adam Bede* une page lumineuse, et la voici au bon moment, entre les longues années de tâtonnement et la pleine révélation de sa nature, après la fleur, — cette fleur de jeunesse épanouie sans éclat et qui tombe sans regret, — avant le fruit mûr.

Nous sommes en juin 1849. Miss Evans a trente ans. Son père vient de mourir. Elle a voulu être seule à le soigner, et le médecin répétera longtemps après qu'il n'a jamais rencontré de garde-malade plus habile et plus dévouée. En effet, cette forme du devoir était bien dans ses goûts et son attrait, mais d'ailleurs elle ne s'y livrait pas sans une fatigue très déprimante. Lasse et désolée, des amis lui proposent un tour sur le continent. C'est le remède universel en Angleterre. Elle part donc avec les Bray. Paris, Nice, Milan, Côme, le lac Majeur, ils arrivaient à Genève vers la troisième semaine de juillet. Après une courte halte, les Bray repartent pour Coventry, et miss Evans, que rien ne presse, s'installe à Genève. Elle y restera plusieurs mois.

L'originalité de cette période, où d'ailleurs rien de curieux ne va se passer, est que pour la première fois George Eliot est heureuse, ou du moins presque heureuse, du genre de bonheur dont elle est capable et que nous avons un certain intérêt à

définir. Une de ses amies, miss Edwards, qui passa avec elle les derniers jours de l'année 1870, raconte que George Eliot et Mme Bodichon étant allées au service de Noël dans une église anglicane, furent toutes deux ravies de la musique et des chants. Mais quand il fut question de retourner à cette église pour l'office du soir, George Eliot trouva un prétexte pour n'y pas aller et là-dessus miss Edwards ajoute cette réflexion que je sens très juste : « Tandis que Mme Bodichon n'avait jamais assez d'une chose qu'elle aimait, et que sa fiévreuse énergie rêvait toujours d'une expansion nouvelle, la nature de George Eliot avait vite besoin de repos. Elle ne tenait pas à sortir d'elle-même pour se mettre en quête d'une émotion. »

A ce point de vue et dans les circonstances où elle se trouvait, ces vacances de Genève lui allaient à souhait. Qu'on y pense. Elle qui aime tant et qu'on l'aime et qu'on le lui montre, elle attend depuis si longtemps qu'on s'aperçoive de ce besoin et qu'on y réponde. A la maison, constamment dévouée, on a cru trop souvent que ce dévouement était à soi-même sa récompense; au dehors, curieuse de toute science, ses amis, heureux de parler idées avec elle, ont oublié aussi, je crois, qu'à ce cœur de femme les livres ne pouvaient suffire. Voici enfin que, dans une petite pension bourgeoise, en face d'un splendide paysage, elle n'est plus qu'une convalescente à qui les longs repos sont commandés, auprès de qui, bientôt, tout le monde s'empresse. Car on a vite compris que cette gravité encore un peu douloureuse cachait un cœur admirable, et ils sont tous aux petits soins, la bonne propriétaire et les hôtes de la pension et la chère vieille trotte-menu qui sert de femme de chambre, Mlle Faisan.

Rien ne lui réussit comme cette cure de bonheur. « Je me croirai bientôt en paradis, écrit-elle. Ici on oublierait qu'il y a sur terre des gens qui peinent, qui souffrent et sont dans le besoin. » Au bout de quelque temps, ce fut mieux encore. Elle dut changer de pension et s'installa dans une ancienne maison de la rue des Chanoines, chez les d'Albert. Il n'y a plus que trois personnes à s'occuper d'elle, M. et Mme d'Albert et la petite servante Jeanne. Mais elle gagne au change. Ses hôtes sont plus cultivés que les pensionnaires de la villa Plongeon, et d'ailleurs, cette intimité plus étroite, à portes fermées, lui plaît tout à fait. « Mme d'Albert prévient mes désirs et me traite en enfant gâtée... Je puis presque dire que cette dernière quinzaine est

de toute ma vie l'époque où j'ai eu le plus de bien-être. C'est si bon de trouver enfin des gens qui n'ont pas pour principe de donner le moins possible et de recevoir le plus... » « Je puis tout leur dire, écrit-elle encore, M. d'Albert comprend tout et si Madame ne comprend pas, elle y va de confiance, toujours sûre que j'ai dit quelque chose d'édifiant. Elle m'embrasse comme une mère et je suis assez enfant pour trouver que cela augmente beaucoup mon bonheur. »

Veut-on qu'elle précise encore plus son idéal? En voici, je pense, un très clair symbole, la maison où elle est ainsi heureuse. « Je trouve un charme indicible à cette façon de faire son nid. Vous vous arrêtez devant une maison d'assez piètre apparence. Vous grimpez un escalier de pierre, sombre et froid. Vous sonnez à une porte modeste et vous entrez dans un appartement confortable ou même élégant. On est si à l'abri des importuns, si garanti contre les distractions du dehors, si préservé des courans d'air, un nid enfin, un vrai nid, tapissé de duvet, au sommet d'un bon vieil arbre. J'ai toujours soupiré après une vie de ce genre. C'était le sûr instinct de ce qui me convenait. »

Elle est heureuse et, notez la conséquence immédiate, les puissances de sympathie qui sont en elle deviennent plus librement, plus joyeusement actives. Son amitié, jusqu'ici dans ses lettres un peu solennelle, se détend et s'abandonne. A d'autres soucis plus précis et positifs, succède la douceur de penser à ses amis, de se les imaginer, de les suivre dans le détail de leurs journées et de le leur dire. La vie de là-bas, hier encore grise et pesante, se transpose et se transfigure.

Je me représente très nettement Mrs Pears dans sa maison de Leamington. Comme toute cette existence de Foleshill me paraît belle maintenant, semblable à la vision matinale des cimes lointaines du Jura!... Écrivez-moi. Cela va si bien à mon humeur de vivre ainsi à la fois en deux mondes différens. Mes chers amis, mes vieux souvenirs, je les ai dans ma pensée, et, devant moi, un autre monde de nouveauté et de beauté où je me promène... c'est le premier dans lequel j'habite au vrai sens du mot. Ainsi, après tout, je *ne jouis jamais autant de mes amis que lorsqu'ils ne sont pas là.*

Ne vous semble-t-il pas que sa plume, sa jolie plume, qui va d'ordinaire au pas, se met à courir? Et son cœur est comme sa plume, plus spontané, plus alerte, depuis que ce rayon de bien-être et de simple affection l'a réchauffé.

Il y a plus encore. Quelque chose de tout à fait nouveau s'éveille en elle et, pour la première fois, toujours sous ce doux rayon, nous reconnaissons le futur auteur du *Mill on the Floss* et de *Silas Marner*.

Pour la première fois, elle semble prendre un plaisir conscient à regarder autour d'elle. Elle note, sans les traduire, de petits lambeaux de conversation française. « Je m'intéresse vivement à Mademoiselle, » a dit une certaine marquise qui se trouve là. Les mots, le ton, le geste, on sent que tout l'a frappé.

Le menu peuple l'amuse et l'instruit davantage. Ceux qui vont répétant que rien dans la correspondance de George Eliot ne rappelle ses romans, n'ont sans doute pas lu les lettres où elle parle de Mlle Faisan. Écoutez plutôt : « Nous sommes tout à fait bons amis, la petite Mlle Faisan et moi. Cette vieille bonne est jusqu'au cou dans la prose, mais vraiment les gens de ce calibre sont réconfortans quand on n'a pas assez de force pour des conversations plus stimulantes. Type de ces âmes heureuses qui ne demandent rien au delà du travail, trivial ou non, de l'heure présente. Contentes de vivre, sans savoir si elles sont bonnes à quelque chose, et, en réalité, très précieuses comme exemple de calme et d'égalité d'humeur. »

Ces indices d'une observation amusée et profonde sont d'autant plus intéressans qu'après Genève, nous ne les retrouverons jamais dans les lettres de George Eliot. Tout se concentrera dans les romans. L'important était de remarquer que cette éclosion coïncide avec une période de tranquillité et de bien-être. Il y a, dans les riches facultés littéraires de George Eliot, comme dans son cœur, quelque chose de frileux. La devise des félibres lui conviendrait bien, mais le soleil qui la fait chanter n'est pas le soleil de *Mireio*. Il lui faut la tiède chaleur d'une atmosphère de tendresse, les petits soins, les attentions délicates, le plaisir de donner beaucoup et de recevoir davantage, d'un mot, le nid soyeux blotti sur un vieil arbre, en face d'un beau paysage, loin des ennuyeux, loin des gros soucis.

Ici, comment se défendre des souvenirs que ces idées réveillent, comment ne pas revoir, sous la vitrine du *British Museum*, les quatre lignes tracées sur le manuscrit d'*Adam Bede?* « A mon cher mari, George Henri Lewes, je donne le manuscrit d'une œuvre qui n'aurait jamais été écrite sans le bonheur dont son amour a rempli ma vie ; » — comment ne pas évoquer les soins

vraiment maternels qui ont encouragé, protégé, réchauffé l'œuvre de George Eliot?

« Fi, dira-t-on, de ce bel évangile de sympathie qui a été conçu dans la joie! » — Non, pas tout à fait dans la joie, mais dans une sorte de bonheur paisible et doux. Et pourquoi pas? Certes, par un certain côté, cette œuvre serait plus touchante et plus efficace, si George Eliot, allant jusqu'au bout de sa doctrine, avait écrit ses romans dans les rares veilles que lui eût laissées une existence de dévouement et d'immolation. Mais les petites sœurs des pauvres n'écrivent pas de romans. On n'est pas toujours le saint de la morale que l'on prêche, et cela ne rend pas nécessairement cette prédication moins féconde. C'est peut-être l'humiliation suprême et comme la rançon du prédicateur, — et de l'artiste, — que parfois ils ne paient leur cotisation humaine qu'avec une monnaie de rêve. Leur puissance d'effort et de sacrifice s'épuise à célébrer en termes magnifiques une vertu que d'autres, grâce à eux, poursuivront avec plus d'élan. Ici d'ailleurs, nous ne cherchons pas à cacher notre misère. « Pendant le déjeuner de Noël, M. Lewes, qui parle beaucoup moins que moi de bonté, mais qui est toujours plus empressé à faire le bien, trouve que c'est bien laid à nous de déguster dinde et plum-pudding sans inviter quelque délaissé à notre table. Tout de même, j'en ai eu peur, nous étions très heureux d'être seuls. » Oui, c'est bien cela. A elle de s'humilier et de souffrir discrètement, aux pharisiens de s'étonner, à nous d'admirer au contraire ce bonheur confus de lui-même et qui fait des rêves de dévouement. On a vu des égoïsmes moins charitables, et à de plus fortunés qu'elle le bonheur n'a pas fait comprendre la poésie de la bonté. Car nous parlons de poésie. Dans la pratique, George Eliot, moins aimée et moins entourée, n'aurait pas été moins charitable. Sa jeunesse le montre bien. Mais dans une existence moins facile et une moins chaude atmosphère, cette vertu substantielle n'aurait pas pu inspirer une œuvre littéraire de longue haleine et, dans la vie réelle, aurait manqué de rayonnement. Elle l'avoue elle-même dans de pauvres lignes douloureuses qu'on ne saurait transcrire sans un serrement de cœur. C'est au surlendemain de la mort de Lewes, au lendemain de son mariage avec M. Cross, à l'heure où elle se demande avec une timidité inquiète si les vieux amis ne vont pas cesser de l'aimer. « Bien loin, écrit-elle, d'avoir rien changé

à mes anciennes affections, il me semble que j'ai recouvré cette *sympathie aimante* que j'étais en train de perdre. Je sentais en moi un certain desséchement de tendresse, et maintenant la source est de nouveau jaillissante. » « Je serai, écrit-elle encore, et meilleure et plus aimante que si j'étais restée seule. » Et encore : « Mon cœur se fermait et si je n'avais pris cette décision, je crois que je serais devenue égoïste. » Que dirai-je encore? Une femme demandait à Dieu juste ce qu'il faut d'esprit pour être bon, et malicieusement elle ajoutait : « C'est déjà beaucoup. » George Eliot ne veut de bonheur que ce qu'il en faut pour être bonne. Allez faire comprendre, je ne dis pas aux pharisiens, mais aux fidèles sincères du stoïcisme que cette charité frileuse est encore de la vertu !

Nous la connaissons assez maintenant pour aborder l'examen plus direct de sa doctrine. Car, encore un coup, cette doctrine est intimement liée à ce qu'il y a de plus personnel chez George Eliot. Loin qu'il y ait divorce entre sa doctrine propre et celle de ses livres, celle-ci explique la première, la développe et l'achève.

D'abord, nous l'avons vue rebelle au mysticisme, ardemment curieuse de tout ce qui est, parle et se meut. Mais elle est femme et douce et maternelle. Et voilà que cette curiosité devient nécessairement plus indulgente et plus tendre, quoiqu'elle reste encore le simple plaisir égoïste du spectateur qui ne veut rien perdre de la pièce, du décor et de la salle. Par là, avec des différences de détail qu'il est inutile d'analyser ici, George Eliot touche aux grands classiques, et si la race ici est de quelque chose, je verrais le courant gallois et celtique se manifester chez elle à cette vivacité d'observation, à cette intensité de vie extérieure, à ce goût très vif pour la fête perpétuelle que donne le monde réel.

Par ailleurs, elle a reçu, et très profonde, l'empreinte chrétienne, protestante et puritaine de son pays. Nul fanatisme, mais la gravité, le souci du devoir, le sens du prix de la vie, la responsabilité de soi et des autres, et la voilà orientée sur un chemin où de grands classiques n'ont jamais passé.

Du conflit possible de ces deux tendances différentes, presque contraires, ne craignez aucune blessure, aucune nécessité de sacrifice. Dans cette puissante, calme et vivante nature, lentement, magnifiquement tout cela va s'organiser. Elle gardera cette curiosité, ce goût de la vie, mais elle les transformera en

une sympathie qui ne sera plus seulement un plaisir comme tantôt, mais un devoir. Cette constante pensée que notre présence ici-bas est quelque chose de sérieux et que la moindre de nos attitudes peut avoir des conséquences importantes, se concrétera, s'humanisera pour ainsi dire en une forme plus souriante du devoir et ce sera encore de la sympathie. Ainsi le meilleur et le plus vrai de cette âme riche et complexe la conduit au même but. La sympathie que nous allons mieux décrire, est tout ensemble, pour George Eliot, doctrine d'art et philosophie de la vie. « Ma propre expérience et le développement de ma nature rendent chaque jour en moi plus profonde la conviction que notre progrès moral a pour mesure le degré de notre sympathie pour les souffrances individuelles et les joies individuelles du prochain. » Ces lignes suffiraient presque à définir en George Eliot et la femme et l'écrivain. Retenez en particulier la façon dont elle redouble cette dernière épithète : *individuelles*. C'est en effet le trait distinctif qui, talent et morale, classe et définit George Eliot.

IV

Aucune doctrine n'a fui plus obstinément cet orgueil qui impose à l'homme l'ambition décevante d'une impossible vertu. Aucune n'a été plus simplement, plus modestement et j'allais dire plus bassement humaine. Une page perdue à la fin de *Romola*, mais essentielle, suffirait à nous le montrer.

Déçue, lassée, accablée par ses souvenirs, « comme sous le poids de deux ailes brisées, » Romola laisse aller sa barque à la dérive et ne pouvant parvenir à lire un « message d'amour » dans l'immensité de la mer et du ciel qui l'entoure, elle se prend à désirer qu'un courant plus fort la mène vite au néant final. Mais bientôt la barque touche le rivage. On entend la plainte d'une enfant abandonnée. Un peu plus loin, un village assailli par la peste se désole et attend la mort. Il n'en fallait pas autant pour chasser le cauchemar, et déjà la jeune femme est à l'œuvre, soignant les malades, rendant du courage aux désespérés! Autrefois, quand elle faisait du bien autour d'elle, elle s'entraînait à la pensée qu'il fait bon vivre pour alléger la souffrance d'autrui. Maintenant elle ne raisonne même plus. Toute sa nature lui crie de partager la vie de ceux qui l'entourent. Autrefois, des considérations étrangères, « des liens artificiels, le mariage,.. la dis-

cipline religieuse » compliquaient cette naturelle sympathie et comme, l'un après l'autre, ces différens soutiens avaient manqué à leur promesse, un instant, Romola avait cru que cette sympathie elle-même n'était aussi que vanité et mensonge. Mais elle se réveille.

Ce désir de la mort n'était qu'un mauvais égoïsme. Quand tout le reste est douteux, cette souffrance-là que je puis secourir est trop certaine. *Si la gloire de la croix est une illusion, la douleur humaine n'en est que plus vraie.* Tant que mon bras aura assez de force, il se tendra vers ceux qui tombent, tant que mes yeux verront la lumière, ils chercheront les abandonnés.

J'ai déjà dit qu'après une période assez courte d'irréligion agressive, George Eliot avait reconnu que la croyance au surnaturel était chez la plupart et pour aujourd'hui une des conditions nécessaires de la vertu. Il importe donc de voir surtout dans ce passage de *Romola* l'expression de la pensée personnelle de l'auteur. Plus jeune et encore chimérique, elle avait écrit : « Dieu nous aide, dit la vieille religion, et la nouvelle, précisément parce qu'elle ne croit plus, ne nous apprendra que mieux à nous aider les uns les autres. » L'exaltation de ces espérances est bientôt tombée, mais chez elle le fond de cette pensée restera toujours. Plus nous sommes seuls et orphelins du côté du ciel, plus nous devons nous aimer. Ah ! si c'était vrai qu'il y eût là-haut, plus tard, des compensations infinies ! Mais rien de tout cela n'est prouvé. En attendant, nous souffrons, l'on souffre à côté de nous, et nous devons prendre garde que cet espoir pour nous et pour autrui, d'une consolation céleste, ne nous aide à nous accommoder plus facilement des souffrances du prochain.

D'ailleurs, quoi qu'il en soit des philosophies et des religions, rien n'est plus clair, ni plus pressant que notre devoir envers nos compagnons de misère. C'est la grande et apaisante leçon d'une chambre de malade.

Voici du moins un devoir sur lequel tout le monde est d'accord. Ici, pas un coin où le doute trouve à se loger, pas de système qui puisse contredire l'impulsion de notre cœur. Ici, pas de question préalable, pas d'examen avant d'agir. Humecter les lèvres du malade pendant les longues insomnies, soutenir sa tête qui retombe, soulever les membres inertes, deviner les désirs qui ne s'expriment que par un faible mouvement de la main ou un regard de prière... Entre ces quatre murs... où un être humain est étendu, livré à la pitié de son semblable, la relation morale d'homme à homme est réduite à une clarté et simplicité extrêmes. Inclinées sur le lit du malade, toutes les

forces de notre nature se réunissent dans la pitié, la patience et l'amour, et effacent les misérables traces de nos débats,de notre prétendue sagesse et de nos désirs égoïstes.

Dorothée Brooke, l'héroïne de *Middlemarch*, n'a pas une autre façon d'entendre les choses. « A quoi bon vivre, dit-elle, si ce n'est pour nous rendre la vie un peu moins difficile les uns aux autres? » et au découragement de Will elle répond :

C'est mal à vous de dire qu'alors vous n'auriez plus de but dans la vie. Quand nous aurions perdu notre unique bien, il resterait encore le bien que nous pouvons faire aux autres et cela vaut la peine de vivre et de travailler. Il y a encore des gens qui peuvent être heureux.

Le meilleur de la philosophie de George Eliot est dans des phrases de ce genre dont sa correspondance, aussi bien que ses romans est remplie. D'ailleurs, ceci est plus et mieux qu'un système ; c'est cet ensemble de préoccupations instinctives, d'inquiétudes et d'aspirations qui indiquent sûrement l'orientation d'une âme, c'est l'attrait, l'effort et l'unité de toute une vie.

On comprend dès lors avec quelle joie enthousiaste elle rencontra chez Auguste Comte des idées qui depuis longtemps lui étaient chères et avaient déjà pris, dans son esprit, la place de la foi perdue. Sans rien lui apprendre sur ce point d'essentiel ou de nouveau, cette lecture lui donnait plus de confiance en elle-même. Mais elle n'adhéra jamais à la *religion de l'humanité*, que par la fine pointe de son esprit. La sympathie, telle qu'elle la comprend, est et ne peut être qu'une sympathie de détail. Rien de vague, d'abstrait ou d'universel dans les sentimens qu'elle voudrait communiquer à ses lecteurs. De la bonté, oui, mais pour telle personne, et à tel moment et de telle façon. D'ailleurs pourquoi insister? On sait de reste que nous devons à cette sympathie de détail les pages les plus parfaites des romans de George Eliot. Jusqu'à cé que les années et la fatigue la conduisent aux sèches abstractions de *Theophrastus Such*, elle ressemblera à cette délicieuse Janet, ravie de faire indéfiniment le tour du potager de M. Jérôme.

Il n'y avait pas de raison pour que la conversation devînt languissante entre elle et le vieux brave homme, car Janet trouvait dans la sympathie humaine cette pure et franche joie qui donne tant d'intérêt à ces détails personnels auxquels la chaleur du cœur se communique et que laissent tomber des lèvres sincères.

J'aurais mal défini cette sympathie si je ne marquais expressément ce qu'elle comporte de résignation courageuse. Elle ne se nourrit d'aucun optimisme chimérique. Elle n'exagère pas la perfection de ceux à qui elle s'adresse. Encore moins se fait-elle illusion sur la petitesse de cette aumône d'affection et de pitié que nous offrons à la misère du prochain.

Le meilleur, le seul Évangile, — dit quelque part une de ses héroïnes, — est celui qui met du confort dans chaque demeure, de la joie dans tous les cœurs. N'est-ce pas, maman ?

Mais la mère plus sage répond en branlant doucement la tête :

Ah ! ma fille, j'ai bien peur qu'il n'y ait, ici-bas, aucun Évangile capable d'en faire autant.

Sans doute, le mieux qu'on puisse obtenir pour soi et les autres ne sera jamais qu'un moindre mal. George Eliot le sait bien, mais elle veut être heureuse, elle veut qu'on soit heureux autour d'elle, comme on peut l'être ici-bas. « Autant que possible, nous devons vivre pour la joie et ne fixer notre pensée sur les choses douloureuses qu'autant que cette conscience plus vive nous aide à chercher quelque remède à nos maux. » Quand je dis : elle veut, j'emploie le mot propre. Ce bonheur qui est pour elle, nous l'avons vu, nécessaire au plein épanouissement de la sympathie, il faut le vouloir, s'y exercer, le défendre contre tout ce qui risquerait de le compromettre. Car il est entendu que le déterminisme n'est bon qu'en théorie pure. « Chaque matin nous apporte quelque occasion nouvelle d'exercer notre volonté. Je ne me raccommoderai avec votre philosophie que lorsque vous aurez concilié le *necessitarianisme*, — oh ! que je déteste ce vilain mot ! — avec le fait de vouloir fortement, de vouloir vouloir fortement. »

Quant aux « frères humains » qui attendent de nous ce secours, George Eliot accepte qu'ils n'aient d'autre auréole que leur souffrance. Non, elle ne nous fait pas meilleurs que nous ne sommes. Aucun de nos ridicules, aucune de nos bassesses ne lui échappe. Les lecteurs de *Middlemarch* le savent bien. Mais c'est nous précisément, êtres de faiblesse, et dont les rares vertus boitent toujours, c'est nous qui avons besoin d'amour, et aucun autre traitement ne nous acheminera vers la transfor-

mation dont tous, plus ou moins, nous sommes capables. Ni pessimiste, ni optimiste, disait George Eliot d'elle-même, *mélioriste* plutôt, et elle espérait que peu à peu on rendrait l'humanité moins imparfaite, « non pas en présentant à la jeunesse un idéal trop ambitieux, mais en lui faisant comprendre que dans la vie de tous les jours et le cercle étroit d'une famille, chacun pourrait indéfiniment diminuer les causes de souffrance, augmenter les sources de joie. »

Mais cela, c'est encore un rêve, et pour rendre cette espérance moins irréalisable, nous devons nous résigner, — il faut toujours répéter ce mot quand on expose la philosophie de George Eliot, — nous résigner à tirer le meilleur parti de nous-mêmes et des puissances de bonté, de consolation et de support qui sont en nous. Tous ses romans vont à ce but. « Si l'art n'agrandit pas la sympathie humaine, il n'a aucune valeur morale. Les idées, les opinions ne sont entre les âmes qu'un fragile ciment. J'en ai fait la désolante expérience et le seul effet que je désire ardemment produire par mes livres est d'amener le lecteur à mieux *imaginer* et sentir les peines et les joies de ceux qui n'ont rien de commun avec lui — rien, sinon le privilège d'appartenir à une même humanité de misère et d'erreur. »

Cette sympathie ne ressemble aucunement à cette sensibilité d'élection et d'attrait qui se réserve pour certaines infortunes plus rares et trouve plus touchantes les larmes qui coulent sur un beau visage. On entend nous mener beaucoup plus loin, beaucoup plus haut et par des sentiers que la vertu commune ne fréquente guère. Qu'on en juge plutôt sur quelques lignes de *Middlemarch* où le programme de cette *vie nouvelle* est tracé. La phrase est dure à lire, mais je n'en ai pas trouvé d'aussi formelle et d'aussi complète.

On se rappelle que Dorothée Brooke vit de rêve tout comme Emma Bovary. Seulement son roman à elle est de charité et de dévouement. Pour que tout soit plus beau que terre dans l'existence qu'elle médite, ce dévouement elle voudrait le consacrer non pas à un mari ordinaire, mais à faciliter, à activer la tâche de quelque grand homme de science. Elle est bien servie. Le révérend Casaubon passe par là. Presque un vieillard et sans rien qui plaise, mais il est savant et le mariage se fait. La jeune femme se jette, tête et cœur perdus, dans les fiches de Casaubon et retarde dans ce premier feu de zèle l'heure où elle verra

qu'elle s'est trompée. Mais tôt ou tard il faut bien que cette heure sonne. Cet homme, ce timide, ce raté, sa femme l'importune à force de croire en lui plus qu'il ne croit lui-même. Plus elle s'exalte à la pensée de l'œuvre future qui doit immortaliser le nom de Casaubon et plus ce malheureux touche sa propre impuissance et mesure amèrement l'inutilité de son immense travail. Pendant des mois, Dorothée copie et catalogue les notes du grand ouvrage qui ne paraîtra jamais, et cependant d'autres soucis, qui viennent aussi d'elle et du naïf égoïsme de sa tendresse, achèvent de faire perdre à Casaubon cette patience indulgente, seule forme de son amour. Alors la jeune femme navrée commence à se rendre compte, non pas qu'elle a mal fait d'épouser ce vieillard, mais qu'elle n'a pas su l'aimer C'est elle qui a tort, et non pas lui.

Tous, — écrit à ce moment George Eliot, — nous sommes nés dans une sorte d'hébétement moral. Comme l'enfant tendu vers le sein de sa nourrice, nous nous figurons que le monde n'existe que pour assouvir notre faim. Dorothée s'était dégagée plus tôt que personne de cette universelle sottise, et cependant au moment même où elle se forgeait une vie de dévouement auprès de Casaubon, elle était bien loin de comprendre l'essence même du dévouement : j'entends de comprendre de cette façon claire qui se confond avec le sentiment, de saisir et de réaliser une vérité comme nos sens atteignent l'objet de leurs intuitions. Elle ne *comprenait donc pas que son mari était, aussi bien qu'elle, dans son propre moi, un centre d'où la lumière et les ombres tombaient forcément d'une façon différente.*

En d'autres termes, jusqu'ici, dans ses rêves charitables, Dorothée ne sortait pas d'elle-même et par un égoïsme involontaire ramenait à elle l'objet de son dévouement. Elle ne s'était pas mise, — et le pouvait-elle? — à la place de cet homme déjà mûr et qui n'avait jamais été jeune, elle n'avait pas cherché à deviner ce qu'il pensait de lui-même, et le jugement qu'il portait sur les impuissances de son propre esprit, de son propre cœur. Bonne, charitable, généreuse, elle commence à peine à entrevoir que la véritable sympathie nous dépouille de nous-mêmes, nous défend de nous regarder comme le centre du monde, et nous transporte autant que possible en chacun de ces autres centres d'où l'une après l'autre toutes les perspectives de nos idées et de nos sentimens sont changées.

Mais on n'arrive pas d'emblée à cette intelligence pourtant très simple des choses. Il y faut beaucoup de vertu et sans

doute un peu plus que la durée d'une vie moyenne. En attendant, balbutions les rudimens qui veulent, eux aussi, des années d'apprentissage et, d'abord, essayons de nous convaincre qu'ici-bas chacun de nos compagnons de route mérite vraiment notre sympathie.

Car enfin, il n'est personne qui n'ait reçu quelque parcelle de bonté. « Je n'ai pas d'autre désir, écrivait George Eliot, que de faire passer au cœur de mes lecteurs un peu d'*humour* aimante, de tendresse et de *foi dans la bonté.* » Sous cette forme, sa doctrine nous paraît moins décourageante, plus à la portée de notre faiblesse.

Croire à la bonté d'autrui, notre inclination naturelle ne se porte guère de ce côté, et si, d'aventure, nos instincts confians menaçaient de nous entraîner, l'amour-propre aurait bientôt fait de nous rappeler que toute sévérité est perspicace, et que les naïfs sont toujours dupés. Mais George Eliot ne veut pas qu'on écoute cette voix trop intéressée et pense, au contraire, qu'à tout prendre, la sympathie voit plus clair que la défiance et que la froideur. Et d'abord, que savons-nous du dernier secret d'une conscience? « Au fond de la plus entière confiance, même de celle qui peut exister entre mari et femme, se dérobe toujours un résidu qu'on ne peut dire, qu'on ne peut deviner; peut-être la pire des horreurs, peut-être une merveille de désintéressement et de noblesse. » « Dites à Cara, écrivait-elle une autre fois, que je me représente souvent ses expériences actuelles, — avec plus ou moins d'exactitude, — car, pauvres de nous, les uns sur les autres, nous ne pensons que des bévues. »

Dans *Janet's repentance*, elle dit encore :

Parfois dans nos momens de détresse spirituelle, l'homme avec qui nous n'avons d'autre lien que notre commune nature, nous paraît plus près de nous qu'une mère, un père, un ami. Notre vie de tous les jours n'est guère qu'un jeu de cachette où nous nous dérobons les uns aux autres, derrière un écran de paroles ou d'actions insignifiantes. Ceux qui sont assis au même foyer que nous sont quelquefois les plus éloignés des profondeurs intimes de cette âme pleine de mal caché et de bons sentimens inactifs.

De ces deux secrets que porte chacun de nous, il en est un que notre malignité suppose sans peine, qu'elle répand et grossit à plaisir. Laissons celui-là pour nous arrêter seulement devant le mystère de bonté que toute âme recèle. Encore un coup, c'est la plus sûre méthode.

Au regard superficiel, le village de Milby n'offrait que prose et sécheresse. Triste lieu, aux arbres ébranchés, aux manufactures encombrantes, et cependant Milby avait son printemps... Ainsi de la vie de ses habitans. Au premier aspect on n'y voyait que vanité et terre à terre, plumes d'autruche et relens de brandy. Regardiez-vous de plus près, vous aperceviez quelque pureté de mœurs, quelque amabilité, quelque dévouement... La petite et sourde M[me] Crewe portait souvent aux pauvres la moitié de son maigre dîner; miss Philipps, avec ses rubans et ses plumes rouges, avait un cœur filial et allumait très gentiment la pipe de son père et il y avait là des hommes à cheveux gris et aux guêtres écrues que vous n'auriez pas remarqués dans la rue, et dont l'honnêteté avait beaucoup servi à enrichir leurs voisins.

Looking closer, ne regarder ni de haut ni de loin, mais se pencher le plus bas possible pour voir, découvrir, deviner, supposer au plus profond d'un cœur, inconnu ou suspect, la petite flamme immortelle, si l'on ne recule pas devant l'inutilité probable, devant la fatigue de ce premier effort, on s'achemine vers une sympathie plus grande et qui va se dilater à mesure qu'elle verra mieux que son désir de trouver le bien quand même dans l'âme d'autrui n'était pas trompeur.

Rien de superficiel en effet comme notre hâte à porter un jugement défavorable.

Vite nous concluons qu'un homme inconséquent ne saurait être sincère; nous lui prêtons le mécanisme mort de deux ou trois conjonctions, les « si, » les « donc, » au lieu de réaliser les myriades de petites fibres qui s'entrelacent entre les idées et les actes d'une personne vivante.

Le moyen d'ailleurs de juger un homme sur un geste, une parole de lui que nous détachons, que nous isolons comme une parcelle morte envoyée à l'analyse!

— Puisque j'ai voulu le tuer, dit Tina à M. Gilfil, c'est aussi mal que si je l'avais tué en réalité.

— Non, ma petite, répondit Gilfil, lentement et en laissant un intervalle entre chaque phrase. Il nous vient le désir de faire de vilaines choses que nous ne ferions jamais, tout comme nous rêvons de hauts faits dont nous ne sommes pas capables. Souvent nos pensées sont pires que nous, comme souvent elles sont meilleures. Dieu nous juge tout entiers et d'un regard, non pas comme les hommes sur des sentimens ou des actes isolés. Nous ne voyons pas le tout d'une âme, mais Dieu sait que vous n'auriez pas commis ce crime.

Le tout d'une âme, pour le bien tenir, il faut prendre aussi le tout d'une vie et noyer dans la splendeur des années, — peut-

être des journées, — meilleures, les tares qu'ont pu amener l'usure du temps et la souffrance. L'aubépine fleurit pendant de courtes semaines; et pourtant, été comme hiver, son nom parle de blancheur. Ainsi, quand nous avons à nommer une âme, George Eliot voudrait nous ramener au temps, souvent court et lointain, où cette âme a donné sa fleur. Ce vieux *clergyman* aux habits râpés, à la pipe indolente, si peu *gentleman*, si peu prêtre, chez qui vous cherchez en vain le je ne sais quoi qui sépare un homme de la foule, prenez garde, n'allez pas le juger, le condamner trop vite. Regardez plutôt. Au-dessus de la pièce nue et grise, triste fumoir de célibataire besogneux et négligent, où, les pieds au feu, il se rôtit en compagnie d'un brun *setter* à la retraite, il y a une chambre mystérieuse, dont M. Gilfil ne laisse la clef à personne. Sanctuaire aux fenêtres closes, l'air et la lumière n'y pénètrent avec la gouvernante Marthe qu'une fois tous les trois mois. Une femme a vécu dans ce décor depuis longtemps fané. Là sans doute elle a fini de vivre. Tout montre qu'elle était jeune, et on voit dans la corbeille à ouvrage un petit bonnet d'enfant qu'elle n'a pas eu le temps d'achever.

Telle était la chambre fermée dans la maison de M. Gilfil, symbole d'une chambre secrète dans son cœur où depuis longtemps il a donné un tour de clef sur les fraîches espérances et sur les premiers chagrins, enfermant là pour toujours la passion et la poésie de sa vie.

Ceux qui connaissent l'histoire de ce brave homme savent qu'ici les mots de passion et de poésie ne sont pas de trop. Et sans doute, aujourd'hui, il n'y paraît plus guère, mais que voulez-vous?

Il en va des hommes ainsi que des arbres. Arrachez les plus belles branches, celles où la sève montait à plaisir, et la blessure enfin guérie laissera comme cicatrice des excroissances laides et rugueuses. Au lieu du beau et grand arbre, vous n'avez plus qu'un tronc bizarre et difforme. Bien des défauts irritans, bien des manies désagréables remontent ainsi à un dur chagrin qui a comprimé et mutilé une riche nature juste au moment où elle allait magnifiquement s'épanouir. Cette vie triviale et boiteuse n'est peut-être que l'ataxie d'un homme autrefois très solide et très sain...

Ainsi de notre bon vieux curé. Il est bizarre et noueux comme un chêne dont on a saccagé les branches et que cependant la nature avait dessiné pour en faire un arbre royal.

On trouverait sans peine beaucoup d'exemples analogues, et si on veut bien repasser à ce point de vue l'ensemble de l'œuvre

de George Eliot, on ne tardera pas à reconnaître que là est vraiment l'inspiration principale et constante de ses romans. De chaque être, elle voudrait dégager et louer ce qu'il a de bon, et si, par malheur, elle ne trouve rien à glaner ni dans le présent, ni dans le passé d'une âme, elle se rabat sur un autre caractère, un autre don, peu rare, hélas! celui-là, et qui, pour elle, donne encore une consécration, une noblesse aux moins aimables et aux plus basses natures. C'est la souffrance. Et n'entendez pas par là ces spectacles douloureux qui épouvantent « la chair et le sang, » comme dans plusieurs romans de Dickens, mais « ces obscures tragédies dont le monde ne se soucie point et qui, disait-elle à vingt ans, ont pour moi tant d'importance. »

Eh oui! ainsi va la vie. Pendant que nous discutons froidement la carrière d'un homme, ricanant de ses erreurs, blâmant ses bévues et donnant une étiquette à ses opinions, « *Evangelical* étroit, » ou « *Latitudinaire* panthéiste, » ou « anglican et orgueilleux »... pendant ce temps, cet homme pleure à chaudes larmes dans sa solitude parce que sa mission est dure, parce que la force lui manque pour dire le mot difficile, pour se mettre à une action trop difficile.

Ici encore, les exemples ne manquent pas, mais je dois me contenter de citer une fin de chapitre de *Middlemarch* puisque, aussi bien, cette œuvre importante est presque inconnue en France. Mme Bulstrode vient d'apprendre, après toute la ville, que son mari avant d'arriver à Middlemarch s'est conduit comme un misérable.

Elle s'enferma dans sa chambre. Elle avait besoin de temps pour se faire à cette mutilation de son âme, à sa pauvre vie manquée... Les vingt années pendant lesquelles, grâce au silence de cet homme, elle avait eu foi en lui et l'avait même vénéré, lui revenaient avec des détails qui donnaient à toute cette conduite l'air d'une constante et odieuse fourberie... Mais cette femme sans culture avait une âme de fidélité. L'homme dont elle avait partagé la prospérité pendant une moitié de vie et qui l'avait chérie sans défaillance, maintenant que le châtiment était sur lui, elle ne pouvait, en aucun sens, l'abandonner. Il y a un abandon qui vit sous le même toit que l'abandonné et qui partage sa couche, plus cruel encore par cette proximité sans ombre d'amour.

Elle savait quand elle avait fermé la porte de sa chambre que, après l'avoir rouverte, elle redescendrait vers son infortune, pour épouser son chagrin à lui et lui dire : « Je souffrirai sans me plaindre. » Mais il lui fallait un peu de temps pour recueillir ses forces, pour donner librement un sanglot d'adieu à la joie et à l'orgueil de sa vie.

Bulstrode avait passé ce temps-là dans une égale agitation. Il avait envi-

sagé le cas où sa femme apprendrait la vérité du dehors et il aimait mieux cela que de se confesser lui-même. Mais à cette heure où il devinait qu'elle savait tout, il attendait le résultat de cette révélation avec angoisse.., Il se sentait sombrer dans une détresse sans pitié. Peut-être ne verrait-il plus jamais d'affection sur le visage de sa femme...

Il était huit heures du soir quand la porte s'ouvrit. Sa femme était là. Il n'osa pas la regarder. Il était assis la tête basse, et comme elle s'approchait de lui, elle crut voir qu'il paraissait plus petit, ainsi flétri et accablé. En une seule et immense vague, cette fraîche pitié et l'ancienne tendresse passèrent sur elle, et mettant une main sur la main qui s'appuyait au fauteuil, l'autre sur l'épaule de son mari, elle lui dit avec une douceur solennelle:

— Regarde-moi...

Il leva les yeux, avec un léger frisson et la regarda une seconde, comme interdit. La pâle figure, les habits de deuil, les lèvres tremblantes, tout disait: « Je sais, » et cependant les mains et les yeux se fixaient doucement sur lui. Ses larmes à lui éclatèrent et ils pleurèrent ensemble, assis l'un à côté de l'autre. Le moment n'était pas venu de parler... La confession du coupable fut muette; muette aussi, de l'autre côté, la promesse de fidélité... Elle ne put pas lui dire : « Qu'y a-t-il exactement de vrai là dedans et où commence la calomnie? » Lui ne put pas dire: « Je suis innocent. »

Dans ce prompt oubli de l'offense, dans cette pitié qui entraîne le pardon, vous ne voyez, et à bon droit, que l'instinct éternel d'un simple cœur de femme. Mais George Eliot demande autre chose au lecteur. Cette première pitié irraisonnée doit nous amener à examiner de plus près la vie de Bulstrode, et après cet examen, se transformer en une indulgence plus haute, plus juste et où frémira la conscience de notre propre misère. Cet homme a joué pendant vingt ans une comédie de vertu sans tache et vous criez à l'hypocrisie. Allez moins vite, nous dit-elle, et merveilleusement elle dissèque les hésitations, les faiblesses, les défaillances, les retours qui suivent une première chute, tant qu'enfin dans le cœur de ce pharisien agenouillé devant Dieu elle nous fait entrevoir la naissance d'une vraie prière.

Elle sait, d'ailleurs, qu'il pourrait se glisser quelque exagération dans ce parti pris d'indulgence, et elle nous met en garde contre une outrance de sympathie qui risquerait de desserrer à la longue les ressorts de toute vertu. Mais ce n'est pas là un danger bien redoutable et, sans le négliger tout à fait, il est autrement nécessaire de se persuader que la sympathie est un des fondemens essentiels de la morale. Elle avance à ce sujet une de ces lourdes petites phrases où d'ordinaire elle entasse tant de choses et qui prêtent à de longues méditations.

Il n'y a pas, écrit-elle, de doctrine générale qui ne soit capable d'engloutir notre moralité si, comme contrepoids à cette doctrine, nous n'avons au plus profond de nous l'habitude d'une sympathie directe et individuelle pour nos semblables.

En tous cas, l'expérience montre combien la sympathie peut devenir féconde. Croire que quelqu'un est capable de faire le bien, c'est déjà lui faire faire un premier pas, lui donner l'élan vers le bien.

C'est un mot profond et partout répandu qu'il n'y a pas de miracle sans la foi, foi du thaumaturge en lui-même, foi des fidèles dans le thaumaturge. Or presque toute la foi qu'un homme peut avoir en lui-même est faite de la foi que les autres ont en lui.

Ailleurs elle nous montre Janet désespérée parce qu'elle n'a pas rencontré cette sympathie clairvoyante « plus sage que tous les blâmes, plus efficace que tous les reproches. »

Il y a des natures, dit-elle encore dans *Middlemarch*, dont l'amour pour nous est une sorte de consécration, Par leur pure foi en nous, elles nous enchaînent au devoir et à la vertu. Et nos péchés seraient ce sacrilège, le plus odieux de tous, qui renverserait l'invisible autel de leur confiance. « Si tu n'es pas bon, personne ne l'est, » de telles paroles rendent notre responsabilité beaucoup plus aiguë, et donnent à nos remords une sensation de brûlure.

Et quand enfin il serait prouvé que l'on peut vraiment être trop bon, et que cet excès possible menace de fausser notre conscience, qu'on se rassure à la pensée que toutes les vertus sont solidaires les unes des autres et que les scrupules engendrés par celle-ci sont encore la plus sûre école de délicatesse morale. Cette sympathie, que George Eliot nous demande, nous tient en effet toujours en éveil.

Un souffle, un rien, tout lui fait peur...

On n'a pas assez remarqué, semble-t-il, chez quelques-uns de ses plus chers personnages une sorte de peur des mots, la crainte du mal que peut faire une parole étourdie. A côté du génial bavardage de Mrs Poyser, la réserve, le silence attentif d'Adam Bede paraissent encore plus graves. Caleb Garth met toujours beaucoup de temps à ruminer ses courtes phrases. « Ce que l'on redoute plus que tout, écrivait George Eliot à une amie, est de dire ou d'écrire un mot malheureux et hors de

propos, quand étant loin on n'a que des mots pour exprimer sa sympathie. »

Que sera-ce du retentissement beaucoup plus lointain de nos actes! On sait que le plus parfait, peut-être, des romans de George Eliot, le merveilleux *Adam Bede*, est tout entier consacré à cette méditation effrayante; et, pour ma part, je vois peu de pages aussi poignantes, aussi bienfaisantes que celles où le jeune charpentier, avec sa franchise d'ouvrier, oblige Arthur Donnithorne à regarder en face le mal irréparable qu'il a commis.

Ils étaient assis l'un en face de l'autre... et Arthur lui dit : « Adam, je quitte le pays, je vais m'engager... »

Le pauvre garçon trouvait qu'Adam aurait dû s'émouvoir à cette nouvelle, avoir vers lui un mouvement de sympathie. Mais les lèvres d'Adam ne se desserraient pas, rien ne bougeait dans son visage.

— Je voulais te dire, continua-t-il, qu'une des raisons de mon départ est que je voudrais que personne ici ne pâtît à cause de moi... je suis prêt à tout, il n'est pas de sacrifice que je ne veuille faire pour empêcher les autres de souffrir de ma... de ce qui est arrivé.

Ces paroles eurent précisément un effet tout contraire à celui qu'elles cherchaient. *Adam crut y voir cette idée d'une compensation pour le tort ineffaçable, cette commode tentation de se tranquilliser intérieurement en se disant que le mal aura les mêmes fruits que le bien*... Rien ne l'indignait davantage...

— Il n'est plus temps, monsieur. Un homme doit s'imposer des sacrifices pour se garder de faire le mal; mais une fois que le mal est fait, aucun sacrifice ne peut le défaire... De quelque façon que l'on arrange les choses maintenant, elles seront dures. Il y a une sorte de malheur qu'on ne peut pas réparer.

Et voici que ces exemples, choisis pour montrer que la vraie sympathie nous impose une constante surveillance sur nous-mêmes, font voir une fois de plus comment dans cette doctrine le bon sens ordonne et contrôle tout. La première manière, — et non pas la plus facile, — d'aimer le prochain est d'essayer de ne lui causer aucun mal. Viendront ensuite les preuves directes d'affection, les attentions aimables, les délicatesses prévenantes. Petites choses, sans doute, — nous pouvons si peu! — mais que nous devons chercher d'autant plus assidûment, accomplir avec d'autant plus de joie : « Ah ! comme nous pouvons nous faire du bien les uns aux autres par quelques paroles d'amitié, — et on en a si souvent l'occasion ! — tandis qu'il est beaucoup plus rare de pouvoir faire à ses amis un bien plus réel. »

Le plan de ce travail m'interdisait toute discussion littéraire de l'œuvre de George Eliot. Sur ce point d'ailleurs je n'aurais eu qu'à redire ce qui a été dit ici même dans ces belles études d'Émile Montégut, dont la première fit tant de plaisir à George Eliot (1), et dans un travail plus récent auquel la critique anglaise elle-même nous renvoie. Qu'on me permette seulement de remarquer comment les conclusions auxquelles nous arrivons par une tout autre voie se soudent exactement à celles de ce chapitre du *Roman naturaliste* qui ramenait aussi à la sympathie l'œuvre et le talent de George Eliot. Ce n'est pas non plus le lieu de marquer les limites et les insuffisances de la religion qu'on vient de décrire. « Cette foi de Romola dans la bonté, dans le sacrifice, a dit Hutton, cet amour des petits enfans... tout cela serait un pauvre rêve s'il n'y avait pas un Christ éternel pour donner une réalité et une vie à ces fantômes. » Ne serait-il pas plus juste de montrer comment cette doctrine n'est qu'un rayonnement de l'Évangile?

L'histoire des Pères du désert nous a conservé la réponse mémorable que fit un jour le saint abbé Pœmen à quelques-uns de ses disciples. Ceux-ci lui avaient demandé : « Quand nous voyons des frères sommeiller au temps de la prière, ne devons-nous pas les secouer pour les tenir éveillés? » Pœmen se défendit de résoudre au pied levé un cas de conscience aussi difficile. Il dit simplement : « Pour moi, quand je vois un frère ainsi accablé de sommeil, je voudrais attirer sa tête sur mes genoux pour l'y faire reposer. » C'est là, en deux mots, toute la doctrine morale, toute la religion de George Eliot.

HENRI BREMOND.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1859, l'article d'Émile Montégut sur *Adam Bede*, et son étude d'ensemble, postérieure à la mort de George Eliot, dans la *Revue* du 1er et du 15 mars 1883.

L'ALTERNANCE DES CRISES COMMERCIALES

ET DES

PÉRIODES DE PROSPÉRITÉ

Les personnes qui s'occupent d'affaires et même celles qui se contentent de surveiller ou de gérer leur fortune savent qu'il éclate de loin en loin des crises, fatales aux imprudens, inquiétantes pour tous. Ainsi que cela se produit pour les variations atmosphériques, nous assistons dans le domaine économique à des époques de beau temps, voire même de beau fixe, mais nous sommes surpris aussi par la tempête. Un baromètre des affaires rendrait certainement service. Peut-on l'établir?

C'est à cette question que nous nous proposons de répondre en étudiant les phénomènes qui président à la préparation des crises, à leur éclosion, à leur liquidation et à la reprise des affaires; en contrôlant nos appréciations par une revue des phases successives des crises passées; en établissant enfin la loi économique qui régit l'évolution de leur périodicité, permet de constater leur étiage et de savoir si, sur le terrain des affaires, le soleil brille ou s'il est prudent de se prémunir contre l'orage.

I

Analyser une crise, c'est en somme étudier le cœur humain; c'est faire de la psychologie. L'homme bien portant s'imagine volontiers qu'il restera toujours en bonne santé; il s'abandonne

à cet optimisme, ne craint point d'abuser de ses forces, commet des imprudences se laisse surprendre par l'accident ou la maladie, est obligé de s'aliter, répare ses forces en se reposant, et reprend sa course comme auparavant.

Il en est de même pour les affaires. En temps normal, elles marchent bien, sans excès. Chacun gagne largement sa vie et est heureux de s'accorder quelque douceur supplémentaire selon ses goûts. Tout le monde augmente ses dépenses et accroît la consommation des produits manufacturés de toutes sortes. Les stocks diminuent; les industriels, pour suffire à la demande, développent leur outillage; il se crée de nouvelles usines et, pour nous servir de l'expression consacrée, les affaires appelant les affaires, l'activité est générale. C'est la période de prospérité, mais aussi celle de la préparation de la crise. Bientôt la spéculation, chère à la nature humaine, et toujours prête, entre en jeu; ce ne sont pas seulement les marchandises qui, très demandées, haussent de prix, ce sont aussi et surtout les sociétés par actions qui, bénéficiant de la prospérité générale et augmentant leurs dividendes, voient leurs titres recherchés et en hausse. Une véritable maladie morale s'empare de l'humanité; il règne une épidémie financière; l'agiotage et l'ivresse du jeu pénètrent dans toutes les classes de la société, exagérant les prix d'une façon anormale; c'est ce qu'on pourrait nommer la période d'évolution.

Mais la cherté fait reculer la demande d'autant plus que la consommation a satisfait à peu près ses désirs du moment. Les stocks s'accumulent et leurs détenteurs, encore grisés, ne voulant pas se soumettre à des concessions, doivent avoir recours au crédit déjà gonflé par l'exagération des affaires. Le jour vient où le plus petit événement, fût-ce même la simple goutte d'eau qui fait déborder le vase, obligent à réaliser, et où les offres tombent dans le vide; c'est la débâcle, c'est la crise aiguë; c'est ce qu'il convient d'appeler plus exactement, selon l'expression moderne, le *krach*. Alors tout s'effondre : les imprudens succombent, entraînant même dans leur ruine les braves gens qui ne se sont pas suffisamment garés; il faut vendre n'importe comment, et les prix tombent bien au-dessous de la valeur réelle des choses. On en est à la période de liquidation qui dure plus ou moins longtemps selon que l'exagération en sens contraire a été plus ou moins forte.

Cependant, la dure leçon porte peu à peu ses fruits; on s'est assagi, momentanément du moins; l'épargne se reforme et s'accumule; les personnes qui ont été prudentes au moment des folies profitent du bon marché pour reprendre leurs achats; la confiance renaît progressivement et l'on reprend le cycle que nous venons de décrire. Chose curieuse, que n'explique aucun raisonnement et qui peut n'être qu'une coïncidence fortuite, chacune de ces périodes dure neuf ans, si l'on en juge par le passé.

La théorie des causes qui amènent les crises commence a être connue aujourd'hui. C'est à un de nos compatriotes que nous la devons. M. Clément Juglar l'a trouvée et magistralement exposée dans un gros livre couronné en 1860 par l'Académie des sciences morales et politiques et qui est intitulé : *Des crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux États-Unis.* Malheureusement le monde des affaires lit peu en dehors des dépêches télégraphiques et des journaux spéciaux, et la théorie de M. Juglar ne se précise et surtout ne se résume pas suffisamment au cours des faits historiques accumulés par lui. Nous sommes fier d'avoir rendu plus populaire sa découverte en en faisant l'objet d'un tableau graphique dont la première édition a paru en 1886, à la veille de la reprise des affaires que ce diagramme faisait entrevoir et qui, depuis lors, a pu rendre les plus grands services à ceux qui en ont poursuivi l'étude et le développement.

M. Juglar a su discerner la véritable marche des crises; ses enseignemens se sont, hélas! trop peu répandus et beaucoup de personnes attribuent encore les krachs à des événemens fortuits et confondent souvent les effets avec leurs causes. En Angleterre et aux États-Unis, la question des banques et de la circulation fiduciaire a été trop longtemps considérée comme jouant le principal rôle. Le public reste trop disposé à en rendre responsables l'excès ou l'abus des émissions de banknotes. En limitant ces émissions, en les proportionnant au chiffre de l'encaisse or et argent, on a voulu chercher un moyen préventif. C'est l'erreur de l'acte de Robert Peel de 1844 pour la Banque d'Angleterre, acte dont les stipulations ont dû être momentanément suspendues dès 1847 et 1857, ce qui était la meilleure preuve de leur insuffisance.

On oubliait le rôle du crédit; ce ne sont pas seulement les billets de banque qui doivent être proportionnés à l'encaisse,

c'est surtout le chiffre des effets de commerce résultant du crédit qu'il importe de régler, et cela d'après le montant du numéraire possédé par les banques. Quand il y a beaucoup d'or et d'argent comparativement aux effets de commerce en circulation, le crédit doit être encouragé par l'abaissement du taux de l'escompte; au contraire, c'est en sachant relever le taux de celui-ci rapidement et sans hésitations au moindre signe d'excès spéculatifs, que l'on peut prévenir les crises ou, en tous cas, en diminuer les funestes conséquences. La Banque d'Angleterre le comprend très bien maintenant et l'on doit admirer la promptitude et l'énergie avec lesquelles elle procède dans ce sens. Les anciennes banques d'Amsterdam et de Hambourg avaient été les premières à entrer dans cette voie et à renoncer à la limitation proportionnelle des billets de banque; la nouvelle Banque d'Allemagne a bien compris la grosse erreur de l'acte de Robert Peel qui a pour effet le plus certain de prolonger les crises une fois qu'elles sont écloses et surtout d'en augmenter l'intensité. Aussi, loin de diminuer le chiffre de la circulation en temps de crise l'Allemagne l'augmente-t-elle, mais en imposant à l'excédent une taxe qui oblige tout naturellement la Banque à élever le taux de son escompte pour rétablir l'équilibre. En résumé, la vérité est que c'est uniquement à l'abus du crédit qu'il faut attribuer les crises et non pas au montant de la circulation des billets de banque, ni à la proportionnalité de ceux-ci avec les encaisses, ni en général aux bilans des banques. Ces bilans enregistrent les effets et non pas les causes des exagérations, mais, ainsi que nous le verrons plus loin, leurs indications sont précieuses, elles sont en réalité le thermomètre de l'état des affaires.

On a cru longtemps que les crises étaient dues principalement aux mauvaises récoltes. Il est certain que, dans ces circonstances, il faut recourir aux pays étrangers, payer en or ou en quelque chose d'équivalent les envois qu'ils nous font, recourir plus ou moins au crédit. Si ce moment-là coïncide avec la trop grande expansion des affaires en général, une mauvaise récolte fait éclater la mine trop chargée; c'est ce qui a eu lieu par exemple en 1846 et 1847; si au contraire les importations de céréales ont lieu dans la période de reprise des affaires, comme le cas s'est présenté en 1879 et 1880, où la France a dû demander en deux ans à l'étranger plus de 1 200 millions de subsistances, il n'en résulte aucun embarras grave. Une récolte déficitaire

est une cause parallèle, elle n'est point fondamentale. On peut du reste y attacher beaucoup moins d'importance aujourd'hui, puisque le développement des pays nouveaux et la facilité actuelle des communications rendent les grandes disettes de moins en moins probables.

Pareillement les guerres n'exercent que peu d'influence sur le cycle des périodes prospères et des crises. Il est même à remarquer que les pays qui ont eu à les subir reprennent, aussitôt la paix faite, une activité d'autant plus grande, si bien que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, la guerre est presque toujours le signal d'un nouvel accroissement dans les transactions commerciales du monde entier. Ce n'est point seulement le vainqueur qui voit grandir sa confiance et son expansion, c'est aussi le vaincu qui redouble d'efforts pour réparer ses échecs.

D'autres causes accidentelles peuvent intervenir, telles que la découverte de l'or californien vers 1850, et transvaalien de nos jours, telles aussi que les grandes épidémies, les révolutions politiques et surtout les lois douanières plus ou moins libérales ou prohibitives; ce ne sont jamais que des causes parallèles: le grand facteur qui règle les affaires est toujours le rapport qui existe entre leur importance et le crédit dont elles ont besoin; nous allons le voir en décrivant maintenant les principales crises modernes. Nous laisserons de côté les petites crises locales qui ont pu affecter isolément tel ou tel pays; notre étude ne portera, bien entendu, que sur les crises générales, sur celles qui ont atteint en même temps et solidairement toutes les nations ou la grande majorité d'entre elles.

II

Il faut croire que les périodes de crise et de prospérité sont vieilles comme le monde puisque l'Écriture sainte parle déjà des sept vaches grasses et des sept vaches maigres. Quant à nous, nous suivrons le conseil que Dandin donnait à l'Intimé et ferons même mieux que lui, car nous sauterons par-dessus le déluge, bien qu'il ait été sans doute l'une des plus grandes crises de l'humanité! Nous nous en tiendrons à l'époque moderne et ne parlerons que des événemens auxquels nous avons assisté en personne.

Les heureuses récoltes de 1842, 1843 et 1844 avaient permis aux affaires de se développer, et la réserve métallique de la Banque d'Angleterre, qui était tombée en 1841 à 4 millions de livres sterling, s'était relevée progressivement jusqu'à dépasser 16 millions en 1845. Le taux de l'escompte, qui, pendant la crise précédente, était monté à 6 pour 100, s'était abaissé peu à peu jusqu'à 1 pour 100 en 1843 et les Consolidés 3 pour 100 avaient atteint le pair en 1844. Il y avait surabondance de capitaux. Aussi la spéculation accourt-elle ; elle s'occupe d'abord de multiplier les banques (*joint stock banks*) fort à la mode alors: puis, comme c'était l'époque de la première mise en œuvre de l'invention des chemins de fer, l'Angleterre s'y lance à corps perdu. Le Parlement, à lui tout seul, vote une dépense de 8 ou 9 milliards de francs pour les railways. Les actions de toutes sortes s'enlèvent à des primes considérables ; d'effective, la prospérité devient artificielle; le moment du krach n'est pas loin. En effet, le taux de l'escompte tend à s'élever, il monte à 3 pour 100 en 1845 et voilà qu'en 1846 la récolte des pommes de terre manque en Irlande et que le déficit de celle des céréales commence à se faire sentir; une seconde mauvaise récolte en 1847 fait monter les cours du blé de 70 à 105 shillings; c'est le caillou qui va faire verser le chariot trop lancé. La manie des chemins de fer ayant converti le capital flottant en capital fixe, il faut payer en numéraire les importations de céréales, et la réserve métallique tombe rapidement de 16 millions à 14 millions de livres; les appels de fonds sur les actions de banques et de chemins de fer deviennent pénibles, le papier présenté à l'escompte est surabondant, l'encaisse de la Banque s'abaisse jusqu'à n'atteindre que 8 millions de livres en octobre 1847, en même temps que le portefeuille s'élève à 21 millions de livres, malgré la hausse progressive de l'escompte jusqu'à 8 pour 100 à la Banque et bien au-dessus en dehors d'elle. C'est le krach, c'est la chute et la ruine de tout ce qui est factice ou exagéré.

Sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement anglais avait été obligé de suspendre l'acte de 1844 relatif à la Banque. L'enquête que le Parlement ouvrit à ce sujet dès 1848 permit de constater officiellement que la limitation de l'émission des billets de banque n'empêche point les crises et qu'elle les aggrave au contraire, au moment de leur explosion. Le manque

de billets oblige la Banque à refuser d'escompter le bon papier et de venir ainsi en aide aux maisons sérieuses qui, à ce moment-là, ne se refusent pas à payer un taux d'intérêt élevé, mais demandent avant tout à faire face à leurs échéances.

C'est à dessein que nous avons choisi l'Angleterre pour notre étude de la crise universelle de 1847; nous avons voulu montrer que la question politique ne joue qu'un rôle secondaire dans l'évolution économique. Mais qui ne se rappelle qu'après la belle période où le gouvernement de Juillet avait dit aux Français : enrichissez-vous! étaient venus chez nous aussi les embarras de 1847 suivis de la révolution de 1848? A ce moment-là, il en était des crises comme de la peste ou du choléra: c'était la terreur et, quoique tout enfant alors, je me rappelle encore qu'à l'annonce du krach, ma mère tomba évanouie m'entraînant dans sa chute jusqu'au bas de l'escalier!

La Révolution de 1848 fut peut-être amenée par la crise de 1847; en tout cas, elle en aggrava la liquidation. Le nombre des maisons qui succombèrent fut considérable. Les affaires se ralentirent à tel point que le portefeuille d'escompte de la Banque de France tomba en 1851 au-dessous de 100 millions. La restriction des dépenses, la force de l'économie reconstituèrent les capitaux; l'encaisse qui, au moment du krach, dépassait à peine le chiffre ci-dessus, remonta en quelques années jusqu'à 600 millions; le bas prix de tous les produits réveilla la demande et la confiance; la proclamation de l'Empire, les grands travaux décidés par lui, la découverte de l'or en Californie ramenèrent, non seulement la prospérité, mais firent renaître la spéculation. La guerre de Crimée interrompit à peine le grand développement que la paix, conclue en janvier 1856, vint accroître encore et malencontreusement, car la hausse générale des prix, l'excès en tout pronostiquaient déjà le revirement. Ce furent les États-Unis qui en donnèrent le signal en septembre 1857. Il suffit de quelques jours de panique pour que la presque-totalité des banques de New-York fussent obligées de suspendre leurs paiemens. Dans la période d'inflation que traversait l'Angleterre, il n'en fallait pas plus pour déterminer aussi chez elle une seconde fois la suspension de l'acte de 1844 et la hausse de l'escompte à 10 pour 100. Les marchés allemands et surtout celui de Hambourg qui s'était laissé aller à un grand développement de papier de complaisance, furent très atteints. En France, quoique moins éprouvés,

nous dûmes procéder aussi à la liquidation de notre trop-plein d'affaires; et la Banque de France, imitant la Banque d'Angleterre, fut obligée d'élever successivement son taux d'escompte jusqu'à 10 pour 100.

La période qui s'écoule entre la crise de 1857 et celle de 1864 est peut-être la démonstration la plus caractéristique de la thèse que nous soutenons et qui consiste à attribuer les crises commerciales, non pas à des événemens fortuits tels qu'une disette ou une grande guerre, mais à la nature humaine qui fatalement se lance dans la spéculation et abuse du crédit quand les affaires sont prospères. La guerre d'Italie n'apporta, en effet, aucune perturbation. Quant à la guerre colossale de Sécession aux États-Unis, elle commença au printemps de 1861, c'est-à-dire trois ans seulement après le krach de 1857, c'est-à-dire aussi au moment où la liquidation de cette crise venait de s'achever, où les prix de toutes choses étaient encore bas et les engagemens réduits. Aussi, quelque grande que fût la commotion, n'en ressentîmes-nous qu'une gêne momentanée; à aucun instant, il ne put être question d'une crise pour l'Europe. Peu engagée, elle sut parer au bouleversement des affaires américaines et notamment à la cessation complète, absolue des exportations du grand article dont les États du Sud avaient le quasi-monopole et qui est si nécessaire au monde entier, le coton.

La disette de ce coton devait toutefois, quelques années plus tard, faire éclater le krach suivant; il nous paraît intéressant de décrire comment cela se fit; je le conterai d'autant plus volontiers que, comme La Fontaine, je puis dire : j'étais là, telle chose m'advint. Avant la guerre de Sécession le coton valait à peine une centaine de francs les 50 kilogrammes; il s'élança par bonds successifs jusqu'à 350 ou 400 francs. Mais, quel que fût le prix, il fallait alimenter les filatures et les tissages, conserver la clientèle, assurer le travail des ouvriers, il fallait chercher le coton là où il s'en produisait déjà, en accroître et en provoquer la culture dans tous les pays que le climat rend susceptibles de s'y prêter. Mon frère et moi, nous eûmes alors l'idée, dont on a bien voulu nous faire quelque honneur et qui cependant était bien simple, d'établir une maison cotonnière à Bombay. L'Inde produisait jusque-là environ 200000 balles d'un coton de qualité fort médiocre; au prix normal, cela représentait une valeur annuelle d'une trentaine de millions de francs. Stimulée par les

hauts prix, la production s'éleva rapidement jusqu'à un million de balles, d'une valeur qui atteignit 7 ou 800 millions. C'était pour l'Inde, c'était surtout pour Bombay une fortune inespérée, c'était aussi la porte ouverte à toutes les folies.

Il me souvient d'un négociant de la secte des parsis qui ayant entendu dire que Paris excellait dans la fabrication des pianos mécaniques et des oiseaux artificiels chantant dans de belles cages dorées, désira en orner sa demeure et y consacra, par notre entremise, la bagatelle de 200 000 francs. Du reste, la Providence veillait; elle se manifesta par le grand correctif des fortunes trop rapides, par l'éclosion des sociétés par actions. Il s'en créa de toutes sortes et pour tous les goûts. Le suprême du genre fut la société pour combler la mer! On s'était aperçu que le développement de la ville et le prix considérable de tous les terrains exigeaient que l'on fît reculer les flots, et un Anglais, M. Smith, — car les Anglais s'appellent Smith, comme les Français s'appellent Durand ou Martin, — donna un soir une réception quasi féerique. Mme Smith, revêtue d'un costume ottoman et étendue sur un divan, donnait sa main à baiser aux invités qui s'empressaient de passer dans le salon voisin où son mari accordait la faveur de souscrire au prix de 62 500 francs quelques actions de 5 000 francs dont un quart versé; les cent millions du capital furent ainsi souscrits en quelques instans.

Hélas! lorsqu'en 1881 je revins à Bombay, je n'y retrouvai plus M. Smith depuis longtemps perdu dans l'oubli, mais je reçus les confidences d'un simple courtier en coton qui se frappait la poitrine en déplorant sa folie. « Oui, monsieur, me disait-il, j'avais cent millions de fortune et je me disais qu'autour de moi tout le monde était insensé et que je saurais faire exception; j'avais donc vendu toutes mes actions, je les avais converties en belles et bonnes espèces d'or et d'argent que j'avais enterrées dans ma cave jusqu'à concurrence de 50 millions. Raisonnant avec une logique admirable, je m'assurais ainsi une honnête aisance et je pensais qu'avec les 50 autres millions il me serait bien permis de continuer le jeu pour le cas où la chance me sourirait toujours. Je n'avais oublié qu'une chose, ajouta-t-il, c'est que le transfert des quantités considérables de titres non entièrement libérés qui m'avaient passé par les mains engageait ma responsabilité pour les versemens ultérieurs et quand vinrent les appels de fonds, conséquence du krach, je

dus, lingot par lingot, vider le trésor enfoui dans ma cave en me rappelant que j'étais un honnête homme! »

En effet, dans les momens de grande spéculation, les financiers émettent des actions sur lesquelles ils ne font verser qu'un pourcentage réduit; le public les souscrit sans songer aux versemens à venir. Que, dans un marché ainsi tendu à l'extrême, il survienne le moindre événement défavorable, les appels de fonds se succèdent précisément au moment où la grande activité des affaires en général et la hausse des prix ont gonflé la portefeuille des banques et raréfié leur encaisse. Pour se défendre, les Banques sont obligées alors de hausser leur taux d'escompte. C'est le krach imminent!

Ainsi que nous l'avons dit, le signal ici fut donné par la question du coton. Quoique les quantités importées par l'Europe, et qui étaient de 11 millions de quintaux avant la guerre de Sécession, fussent tombées en 1861-1862 à 5 millions de quintaux, et n'atteignissent encore que 7 500 000 quintaux en 1864, les prix avaient été poussés si haut que, de 38 millions de livres sterling, leur montant avait presque doublé et s'était élevé à 67 millions. Les perspectives de paix aux États-Unis et par conséquent de reprise des envois de coton américain, en amenant la débâcle des cours, devaient agir comme l'étincelle qui provoque l'explosion d'une mine trop chargée. L'escompte dut être porté à 9 pour 100 en Angleterre pendant les derniers mois de 1864 et l'ébranlement se propagea comme par une traînée de poudre à toutes les places de commerce de l'Europe et du monde entier.

La période aiguë du krach de 1864 dura fort longtemps, ou plutôt donna lieu à une rechute. La liquidation bien commencée, on pouvait espérer que la reprise ne tarderait pas; on voulut se rétablir trop vite et l'on dut payer cette optimiste illusion. L'Europe en général s'était remise immédiatement à l'économie et à la reconstitution des capitaux par l'épargne; mais l'Angleterre n'était pas entrée suffisamment dans la voie de la liquidation qui, chez elle, ne se fit réellement que dix-huit mois plus tard en 1866. Elle avait cru pouvoir continuer ses grandes entreprises de chemins de fer, et surtout, elle ne s'était pas rendu compte des conséquences de la perturbation amenée dans les affaires par la longue guerre de Sécession des États-Unis. La faillite de la grande maison de banque Overend Gurney donna le signal de la rechute, et le choc fut d'autant plus violent qu'il

avait été plus retardé. Le Black Friday, le « Vendredi noir, » n'eut lieu qu'en mai 1866, et il fut tel qu'il fallut suspendre encore une fois l'acte de 1844 et maintenir pendant trois mois l'escompte à 10 pour 100.

La guerre franco-allemande de 1870 éclata au moment où la liquidation était bien terminée et où l'on venait seulement d'entrer dans la période de reprise des affaires. Aussi cette calamité, en dépit de proportions considérables, ne donna-t-elle pas lieu à une crise générale; la France seule fut atteinte. Au contraire, la guerre avait causé une si grande consommation et, disons le mot, une telle dilapidation de tous les produits que les stocks ne suffirent plus à la demande. L'industrie et le commerce prirent donc une allure brillante dès 1871, et la finance trouva de beaux jours dans la négociation des grands emprunts et des constitutions de sociétés qui suivirent. L'indemnité colossale des 5 milliards grisa toutes les têtes, les prix de toutes choses haussèrent dans de grandes proportions, les métaux surtout et notamment le fer qui en 1873 s'éleva au double de ce qu'il était en 1867; le charbon aussi avait doublé de prix.

Un banquier viennois que je rencontrai dans ces circonstances convint avec moi du danger que l'on courait; il allait plus loin même; les 700 millions de valeurs nouvelles que l'Autriche venait d'émettre en un seul trimestre lui paraissaient, à juste titre, présager un krach qu'il ne craignait pas de prédire, et ce fut en effet Vienne qui en donna le signal. Aussi, lorsque je le revis quelques mois plus tard, m'avançai-je vers lui, la main joyeusement tendue pour le féliciter de sa clairvoyance. J'avais oublié que les crises sont toujours précédées par une sorte d'épidémie de folie spéculative à laquelle on résiste difficilement et mon interlocuteur me le fit bien voir en me répondant qu'en effet sa prédiction s'était réalisée, mais qu'il n'en était pas moins ruiné, il n'avait pas pensé que les choses iraient si vite!

Ainsi que dans plusieurs occasions précédentes, et comme nous l'avons vu notamment en 1864, la crise de 1873 se manifesta par deux secousses successives; en général, la première a lieu dans le pays qui donne le branle, elle se répercute sur le reste du monde et à son tour, quelque temps après, la plus engagée des autres nations provoque une nouvelle panique. La crise de Vienne avait eu lieu en mai, les États-Unis l'aggravèrent en septembre.

Un grand enseignement, au point de vue financier, ressort de cette crise; il permet même d'espérer que l'intensité des krachs futurs ira en diminuant jusqu'au moment où ils disparaîtront complètement pour ne faire place qu'à des mouvemens plus modérés dans l'alternance des périodes de prospérité et de dépression des affaires. L'Angleterre a parfaitement compris la nature du remède qu'il faut appliquer dès les premiers symptômes de la maladie. Il ne faut point avoir recours à des mesures législatives plus ou moins restrictives ou arbitraires; il n'y a pas lieu de restreindre la circulation des billets de banque, il est inutile de se préoccuper des comptes de dépôt ou des comptes courans; il faut uniquement agir sur le crédit, savoir le proportionner à la situation du moment et cela se fait d'une seule manière: par la hausse ou la baisse du taux de l'escompte. Le tout est de savoir le faire à temps, et nous sommes heureux de rendre justice à la Banque d'Angleterre en reconnaissant qu'elle sait de mieux en mieux manier cet instrument. Au moindre signe, nous ne disons plus de danger, mais seulement de perturbation, elle élève son taux et nous serions plus exacts en disant ses taux, car elle a soin alors de surtaxer le papier qui lui paraît comporter les affaires les moins normales, les *finance-bills*. En France, nous sommes avant tout égalitaires, nous nous révolterions à l'idée que notre Banque officielle pût faire entrer dans son taux d'escompte une sorte de prime d'assurance variable selon le risque couru; nous sommes hypnotisés aussi par l'avantage certainement fort appréciable d'offrir à notre commerce un taux d'escompte presque invariable et nous cherchons le remède dans le rejet pur et simple du papier qui ne plaît pas et surtout dans le recours au système quelque peu vieillot de la protection de l'encaisse par le refus de l'or que l'on remplace dans ces circonstances par nos écus de 5 francs, vrais billets de banque métalliques!

La période prospère qui succéda à la liquidation de la crise de 1873 dura jusqu'en 1882. Ce fut la France qui, dans ce nouveau cycle, donna l'exemple des plus grandes exagérations. Est-il nécessaire de rappeler la croisade en faveur de la Banque catholique qui, sous la forme de l'Union générale, fut entreprise par M. Bontoux, mais, ironie du sort, dirigée par un protestant genevois!

M. Juglar, armé de l'examen des bilans de la Banque, n'eut

pas de peine à prédire dès novembre 1881 le krach qui éclata en janvier 1882; nous fîmes quelque chose d'analogue en partant vers le milieu de 1884 pour un tour du monde tout en annonçant à nos amis que nous considérions que le seul moyen d'échapper à la contagion et à l'épidémie menaçante était de se réfugier en Chine! De même, un article publié dans l'*Économiste français* par M. Juglar et un diagramme que je publiai dès janvier 1886 permettaient d'affirmer la reprise imminente des affaires sans que personne voulût y croire au milieu de l'atonie générale. Les financiers avisés qui ont continué à marquer sur ce diagramme les courbes qui le constituent ont pu prévoir le krach de 1891, dont l'éclosion fut due aux excès de la République Argentine et qui, dans l'histoire, portera de ce fait le nom de krach Baring; ils n'auront pas été étonnés ensuite de la reprise des affaires en 1895, puis de la grande déception qui a suivi l'Exposition de 1900, de la liquidation qui s'est faite jusqu'en 1903, enfin du renouveau de prospérité auquel nous assistons en ce moment!

III

Il est temps de conclure et de tirer des faits que nous avons exposés l'enseignement qu'ils comportent. Nous constatons tout d'abord que les guerres et les disettes, longtemps considérées comme un des élémens principaux des crises, n'ont d'influence que proportionnellement à la situation générale des marchés commerciaux et financiers au moment où ces calamités éclatent. Elles agissent comme la goutte d'eau qui fait déborder un vase trop plein quand elles coïncident avec l'exagération des affaires; elles n'ont que peu d'influence dans les périodes de prix modérés et même elles amènent toujours à leur suite, lorsque la paix se rétablit, une recrudescence d'énergie, une étape nouvelle dans le développement progressif de l'activité humaine. Les guerres sont de grands consommateurs qui absorbent les stocks de marchandises et de produits divers; à côté de leurs effets néfastes, elles ont donc pour résultat de stimuler considérablement l'industrie et le commerce. Si ce phénomène est certes profitable avant tout au vainqueur, il vient aussi en aide au peuple vaincu et, pour se produire, il n'attend même point que la paix et la tranquillité soient rétablies; nous le voyons encore en ce

moment en Russie, où, en dépit d'une situation fort troublée, les affaires reprennent d'une façon étonnante.

Bien plus importante pour l'étude qui nous occupe est la question des prix. Les crises éclatent toujours lorsqu'ils sont très élevés; la reprise des affaires se manifeste lorsqu'ils sont tombés très bas. Aussi les statisticiens ont-ils eu raison de chercher à établir des tableaux indiquant leurs fluctuations. Nous devons être reconnaissans des efforts qu'ils ont faits dans ce sens à d'éminens économistes tels que MM. de Foville, Raffalowich, March, Levasseur et Neymarck, en même temps qu'à MM. Mulhall et Jevons, et plus récemment à M. Sauerbeck dont le nom fait autorité en Angleterre. Il ne s'agissait pas de rechercher s'il était possible de prendre comme type une marchandise déterminée et de noter les fluctuations successives de ses prix; il était préférable de prendre les cours d'une grande quantité de produits, d'en calculer la moyenne annuelle, d'en noter les maxima et minima. Ainsi qu'on les a nommés, ces *index numbers* sont en proportion directe et constante de la période de prospérité ou de dépression à laquelle ils correspondent.

Pour ne point abuser de la patience de nos lecteurs, nous ne citerons que les chiffres des dernières années. Si pour prendre une base quelconque on évalue à 100 la valeur des marchandises et produits divers de 1881 par exemple (veille d'un krach) on trouve que le minimum suivant, soit 81, a lieu en 1886, au moment de la reprise de la prospérité. On remonte à un maximum de 86 à la veille de la crise de 1890, pour retomber à 74 lorsque les affaires reprennent en 1895 ou 1896. La dépression de 1900 correspond à un maximum de 87 et la prospérité revient en 1902 en face d'un minimum de 82. Enfin nous sommes actuellement en pleine reprise puisque l'étiage de 1906 s'élève à 91. La relation entre le prix des marchandises et la marche des crises est si étroite qu'un grand financier américain, M. Jay Gould, voulant rendre service à M. Zadocks, put lui dire avec raison : Observez toujours avec soin les cours des métaux; tant qu'ils haussent, soyez hardi; devenez prudent lorsqu'ils s'arrêtent et surtout lorsqu'ils entrent dans la période de baisse.

En compulsant les cours des valeurs de Bourse, on arriverait à des constatations analogues à celles qui sont indiquées par les marchandises, mais beaucoup plus accentuées encore, puisque c'est dans ce domaine que fleurissent surtout la spéculation et

l'agiotage. Autrefois, on connaissait peu les valeurs de Bourse et l'on spéculait de préférence sur les marchandises, malgré les frais relativement considérables qu'il fallait subir; aujourd'hui l'agiotage sur les valeurs de Bourse n'est grevé que de charges minimes et permet de compter sur les grandes fluctuations chères à la spéculation.

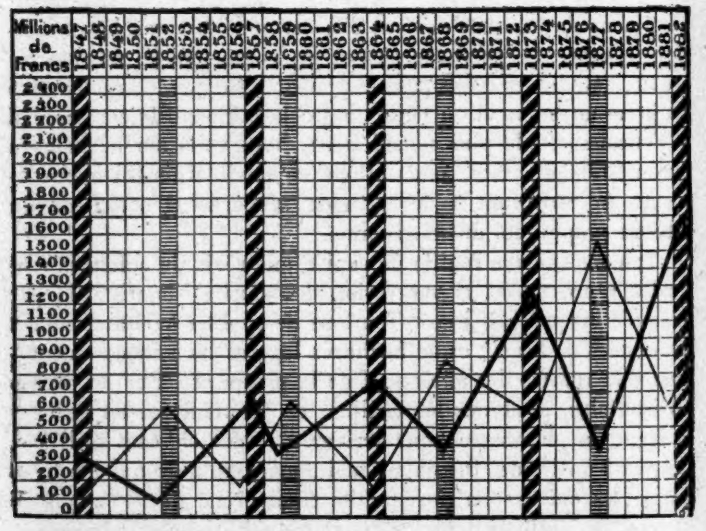
La question des prix nous met sur la voie des causes, nous pourrions presque dire de la cause des crises. La grande loi économique de l'offre et de la demande nous montre que la hausse des prix provient de l'expansion des transactions qui, à son tour, donne lieu à un accroissement des effets de commerce. Leur négociation plus importante élève le portefeuille commercial des banques en même temps que celles-ci donnent en échange une plus grande quantité de billets et de numéraire, d'où pour les Banques d'émission augmentation de leur portefeuille commercial et diminution de leur encaisse. L'écart entre ces deux compartimens de banques devient d'autant plus fort que la spéculation exagère le prix des choses et augmente le recours au crédit; l'étude des crises passées nous montre que le krach arrive toujours au moment où l'écart entre le portefeuille commercial et l'encaisse est le plus considérable. Nous voilà sur la piste du baromètre des crises; nous allons en saisir aisément le mécanisme en recourant à la méthode moderne si commode du tableau graphique, du diagramme.

Traçons sur une feuille de papier une série de colonnes verticales représentant la succession des années, depuis 1847 par exemple jusqu'à nos jours. Teintons de grosses hachures noires les années de krach, et de hachures légères les années où commence la reprise des affaires et de la prospérité. Sur les lignes horizontales, graduons les millions en débutant par un zéro sur la ligne la plus basse pour arriver, de cent en cent millions, jusqu'à 3 milliards. Dessinons maintenant, au moyen d'une ligne grasse les chiffres du portefeuille commercial de la Banque de France, en négligeant, bien entendu, les oscillations journalières, nous obtiendrons ce qu'on appelle la courbe du portefeuille. Opérons de même pour l'encaisse or, mais en employant un trait léger, notre tableau sera complet. Le tableau que nous obtiendrons ainsi nous montre que la colonne des krachs correspond toujours à l'époque de l'élévation la plus grande du portefeuille et en même temps de l'encaisse la plus basse. La colonne de

la reprise de la prospérité coïncide avec le portefeuille le plus réduit et l'encaisse la plus forte. Il en résulte clairement que c'est l'écart entre le portefeuille et l'encaisse qui constitue le baromètre commercial et financier, dont la formule peut s'énoncer ainsi : la crise est proche quand la courbe du portefeuille s'élève considérablement pendant que la ligne de l'encaisse s'abaisse de son côté; la reprise n'est plus éloignée quand au contraire c'est le portefeuille qui est très réduit.

Par une intéressante coïncidence encore inexpliquée scientifiquement il s'est écoulé régulièrement neuf ans entre chaque crise, de même qu'entre chaque reprise d'affaires.

En cherchant à appliquer cette formule au temps présent, nous devrons toutefois tenir compte de deux élémens importans qui sont entrés en jeu dans ces dernières années. Le portefeuille de la Banque de France donne bien encore les indications



Portefeuille commercial de la Banque de France à longues périodes.

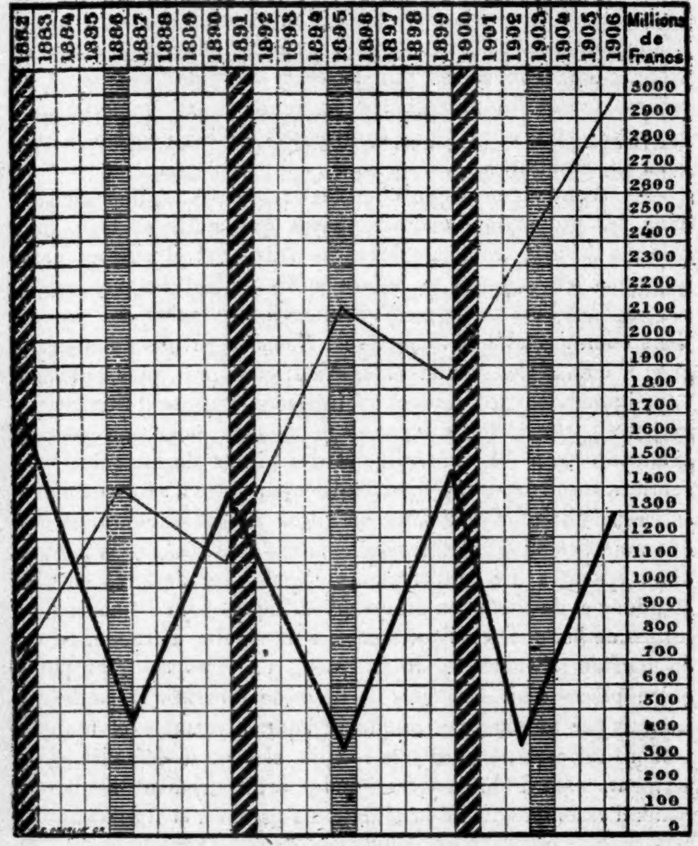
Encaisse de la Banque de France à longues périodes. Cette encaisse comprend l'or et l'argent depuis 1847 jusqu'en 1865, et ensuite l'or seulement.

Années de commencement de reprise des affaires.

Années de crise aiguë.

Observation. — Dans le tracé des longues périodes, je n'ai pas tenu compte des années 1870 et 1871, qui ont été pour la France une époque exceptionnelle.

relatives qu'on peut lui demander ; il serait cependant plus exact d'y ajouter maintenant celui des grandes sociétés de crédit depuis que M. Henri Germain a fait du Crédit Lyonnais le rival de notre établissement national. M. Fardé, employé à la



La crise est proche quand la grosse ligne du portefeuille s'élève considérablement pendant que la ligne plus mince de l'encaisse s'abaisse de son côté.

La reprise n'est plus éloignée, quand, au contraire, c'est la ligne grasse qui est très basse.

Banque de France, a compulsé la réunion de son portefeuille avec celui du Crédit Lyonnais, de la Société Générale, du Comptoir d'Escompte et du Crédit Industriel et Commercial. Il

est arrivé ainsi au total de 3 milliards 600 millions qui montre combien les affaires sont actives actuellement. Mais comme ces bases nouvelles produisent une courbe sensiblement parallèle à celle de notre diagramme, nous avons préféré conserver celui-ci qui est plus simple. Le système de M. Fardé aurait cependant l'avantage d'assurer à notre tableau un résultat tout à fait symétrique d'un bout à l'autre, puisque, en l'établissant de cette manière, nous trouverions que la crise de 1900 s'est produite comme toutes les précédentes au moment où le portefeuille dépassait l'encaisse, et nous trouverions qu'il la dépasse de nouveau aujourd'hui.

Le second élément que nous ne devons pas négliger consiste dans les proportions extraordinaires que notre encaisse or a prises à la suite des découvertes du Transvaal et surtout parce que nous n'avons pas su suivre suffisamment les pays anglo-saxons dans l'art moderne d'effectuer le règlement des transactions commerciales et financières. Nous ne savons pas user du chèque comme les Anglais et les Américains, qui, non seulement l'appliquent dans les grandes affaires, mais l'utilisent aussi pour la majeure partie de leurs dépenses de ménage; nous nous servons beaucoup trop du numéraire et des billets de banque. Nous sommes aussi, depuis 1870, hypnotisés par l'idée d'avoir dans l'encaisse de la Banque de France un trésor de guerre toujours prêt que nous défendons et accroissons même sans cesse en recourant, d'une part, à des autorisations législatives de plus en plus étendues et de moins en moins scientifiques pour l'émission des billets de banque et, d'autre part, à la vieille méthode, en cas de tension monétaire, du paiement en écus d'argent plutôt qu'en pièces d'or. En outre, le désir de favoriser le commerce français par un taux d'escompte presque invariable et toujours modéré est certainement très louable et peut se défendre légitimement, mais il oblige à restreindre arbitrairement les bordereaux d'escompte quand la situation s'aggrave, et il est contraire à la science moderne qui a reconnu dans les variations du taux de l'escompte le vrai régulateur du crédit. Hâtons-nous d'ajouter que notre critique du système français est heureusement contrebalancée par la haute valeur du conseil de régence de notre Banque et de son éminent gouverneur actuel. Leur politique libérale et avisée vient d'en donner une nouvelle preuve dans ces dernières semaines.

Pour ne point terminer sur une note pessimiste nous rappellerons que, dans la nature, les phénomènes auxquels nous assistons, les cataclysmes qui peuvent nous atteindre, nous impressionnent d'autant plus que nous les connaissons moins. Les crises commerciales étaient autrefois considérées comme des fléaux parce qu'elles nous surprenaient sans préparation et sans défense ; elles sont aujourd'hui beaucoup plus connues dans leur genèse, leur évolution, leur éclosion et enfin leur terminaison. Elles effraient donc moins, nous trouvent mieux préparés pour les combattre et, si nous en jugeons déjà par la dernière, celle de 1890, sont destinées à diminuer dorénavant d'intensité jusqu'au moment où, il faut l'espérer, nous saurons appliquer scientifiquement le vaccin qui en préservera ou le sérum qui les annihilera.

Quoi qu'il en soit, nous terminerons en répétant ce que nous disions en 1886 en publiant notre premier tableau des crises : Notre étude ne saurait s'appliquer aux prévisions à courte échéance et les indications qu'elle fournit n'ont assurément rien d'absolu ; nous espérons néanmoins qu'elle pourra être consultée avec intérêt par les personnes qui s'occupent d'économie politique ou d'affaires !

JACQUES SIEGFRIED.

LA
COMTESSE DE MIRABEAU

D'APRES DES DOCUMENS INÉDITS

DEUXIÈME PARTIE (1)

III. — CHEZ L'AMI DES HOMMES

Les instructions qu'Émilie avait reçues de son mari, en le quittant, lui définissaient sa tâche assez étroitement. Pour les coups donnés à M. de Villeneuve, Mirabeau n'admettait pas l'éventualité d'une punition. Mais cet esclandre prouvait au moins qu'il avait enfreint l'ordre du Roi qui le confinait à Manosque; le ministre ne pourrait fermer les yeux là-dessus; et Mirabeau envisageait comme probable son internement dans une citadelle. Émilie avait dû lui jurer qu'elle ne négligerait rien pour adoucir et pour abréger cette détention, si elle était inévitable, étant entendu d'autre part qu'elle la viendrait partager, où et à quelque moment que ce fût, au premier désir qu'il en exprimerait. En somme, il ne lui était permis de demeurer chez l'Ami des Hommes que le temps strictement nécessaire à l'assoupissement des poursuites engagées par M. de Villeneuve et au rétablissement des finances de son ménage. Une recommandation particulière interdisait à Émilie de faire étape à Montélimar et à Valence, parce que le mousquetaire Gassaud tenait garnison dans ces villes ou dans leur voisinage.

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1906.

Une pluie diluvienne, accompagnée de tonnerre, mit en péril le frêle équipage de la comtesse et l'arrêta d'abord à Avignon, puis, le 23 août au soir, à Tain. Ici, elle passa la nuit dans l'inquiétude : son mari ne la soupçonnerait-il pas d'y avoir donné rendez-vous à Gassaud? Le lendemain 24, à minuit, elle entrait à Lyon; elle n'y trouvait pas seulement le temps de voir la place Bellecour. De grand matin, le 29, elle arrivait à Montargis, au couvent des Dames dominicaines où les filles de l'Ami des Hommes avaient grandi, où leur aînée, Marie, vivait encore sous le voile dans un état voisin de la démence, où Caroline, marquise du Saillant, avait à son tour placé ses filles. Une religieuse, Mme de Remigny, avait été leur éducatrice à toutes. Le Bignon n'était situé qu'à trois lieues de là; pourtant, il était arrivé au marquis de Mirabeau de ne s'être pas dérangé une fois en cinq années pour venir voir ses filles, qui elles-mêmes ne quittaient jamais le couvent pour aller embrasser leur père. La marquise du Saillant venait de perdre une fille en bas âge et d'accoucher d'une autre; bien qu'incommodée encore, elle vint rejoindre aussitôt Émilie et s'entendre avec Mme de Remigny pour préparer sa belle-sœur à remplir au mieux sa mission. La société réunie au Bignon avait l'abord assez engageant. Que la comtesse appréhendait maintenant de se voir en suppliante dans ce milieu dont elle avait été si curieuse de loin! Par bonheur, elle reçut du bailli de Mirabeau, alors au Bignon, une lettre pleine d'honnêtetés et d'encouragemens affectueux; et pour Caroline du Saillant, « la plus forte rieuse de France, » son extérieur folâtre, familier, dégingandé, n'annonçait pas un concours moins cordial.

Tout ce qu'Émilie apprenait là lui confirmait ce propos de son mari, qu'on n'avait l'oreille de l'Ami des Hommes qu'à la condition de lui parler par la bouche de sa maîtresse, Mme de Pailly, dite *la dame noire* ou *la chatte noire*, à cause de la couleur ordinaire de son vêtement et de la câlinerie de ses manières. Son rôle occulte et malfaisant dans la maison du marquis de Mirabeau n'était pas douteux. Non pas que, supérieurement habile et séduisante, Mme de Pailly appliquât ses dons à nuire pour nuire, avec préméditation; elle était dangereuse moins par caractère que par état. C'était sa situation fausse et parfois menacée qui la rendait susceptible et vindicative, et qui l'obligeait à une conduite tortueuse. Dans le salon du duc de Nivernois et chez la comtesse de Rochefort où elle était implantée comme l'Ami des

Hommes, elle laissait paraître le même esprit distingué, prévenant et artificieux; elle souffrait secrètement d'y montrer plus de talent que de naissance, et d'y figurer sinon en suivante, du moins en parvenue. Aussi, gaie, empressée et facile dans le monde, était-elle d'humeur inégale, vaporeuse et mélancolique dans l'intimité. Chez l'Ami des Hommes, il était inévitable qu'elle contrariât ses enfans et son frère, en usurpant la place et l'influence d'une épouse, d'une mère et d'une maîtresse de maison. On le lui faisait bien sentir. Le bailli la détestait de tout son cœur loyal et bon; mais Mme de Pailly l'annulait. Les du Saillant ne la chérissaient pas davantage, dans le fond; mais Caroline était sans conséquence, et son mari avait intérêt à supporter les convenances de son beau-père. Enfin, il n'y avait jamais eu que des froissemens, et des plus sensibles, entre cette favorite inquiète et l'ombrageux comte de Mirabeau qui prétendait qu'un honteux partage était le secret de l'entière confiance donnée par l'Ami des Hommes à son gendre qui régissait sa maison et ses biens. M. du Saillant, qui n'ignorait pas cette atroce calomnie, n'allait-il pas rendre plus épineuse l'ambassade d'Émilie? Le seul bailli s'offrait de bonne foi à la lui faciliter; mais outre qu'il n'en était pas trop capable et qu'il était aussi prompt à se déjuger que le désirait son frère, Émilie avait à craindre, en s'appuyant sur lui, de paraître épouser ses sentimens antipathiques à la dame noire, sentimens qu'il déguisait mal. Quant au marquis de Mirabeau, Caroline du Saillant avouait qu'il faisait trembler tout le monde. Sa règle fixe étant de n'avoir jamais tort, il ne révélait ses motifs et ses plans qu'après que l'événement les avait justifiés. Il ne supportait pas les importunités, ni aucune contradiction, sinon de la part de son frère, et sur des sujets sans conséquence ou dont lui-même était en doute. Il était seulement moins dangereux de le contrarier que de déplaire à Mme de Pailly. Émilie eut quarante-huit heures de répit au couvent de Montargis pour méditer sur ces données.

Déjà, chemin faisant, elle s'était avisée de croire son mari plus infortuné que coupable. Il lui avait donné peu de bonheur, mais jamais un bonheur médiocre ni vulgaire: les feux du génie, ceux de l'illusion et de l'espérance, avaient illuminé ces journées brèves. Elle ne se représentait plus son fils, son *Gogo*, que nouant ses petits bras au cou de son père; et comment baiser l'un sans l'autre? Le désir et le regret de ces joies primaient peu à peu

son ressentiment. A travers des yeux mouillés de larmes, elle ne voyait plus les torts de Mirabeau qu'en lointain et en confusion, tandis que le remords de sa propre faute voyageait avec elle. Elle se sentait abandonnée sur la grand'route par l'égoïsme querelleur de tous les siens, et suivie seulement en pensée par l'homme qu'elle avait trompé, exécré, méconnu. Elle formait des vœux de vie nouvelle et de recommencemens d'amour avec lui, dans un oubli réciproque des griefs passés. Elle lui écrivait de Lyon ces phrases tendres, qui peignaient sa misère :

Je suis triste, mon bon ami, je suis déjà lasse de ne voir que des gens que je ne connais pas et qui ne prennent nul intérêt à moi; je touche quasi encore à la Provence, et je la regrette déjà, du moins les lieux que tu habites. Dieu veuille nous rejoindre bientôt, car nous ne sommes pas faits pour être séparés.

A la bien considérer, la cause qu'elle allait plaider était-elle si ingrate? Le marquis de Marignane, d'accord avec tous les gentilshommes du pays, la jugeait plutôt honorable. Il ne redoutait que les pénalités applicables en pareil cas : vingt ans et un jour de prison et dégradation de noblesse personnelle pour des coups donnés à un gentilhomme, pendaison pour duel s'il y avait preuve d'appel; et il lui paraissait que son gendre fournissait cette preuve complète contre lui. Mais la plainte de M. de Villeneuve était si plate et si lâche qu'elle suffirait à le déconsidérer, si Mirabeau avait le bonheur de la rendre publique. C'était aussi le sentiment du bailli de Mirabeau, qui promit à Émilie de le faire partager à l'Ami des Hommes. Celui-ci était aux eaux du Mont-Dore. Il ne rentra que le lendemain de l'arrivée de sa bru au Bignon. Le charme de ce séjour, s'il faut en croire ses hôtes, était irrésistible. La demeure était vaste, simple et noble, composée d'un bâtiment à un seul étage de neuf fenêtres de façade, avec deux ailes étroites et de faible avancée; la grande porte s'ouvrait au milieu sur un petit pont qui enjambait un fossé plein d'eau; il y avait des communs spacieux; et des cabinets de verdure, des bains, un moulin, une ferme. « Ce panier d'herbe, écrivait l'Ami des Hommes, est si drôlement mélangé d'arbres, de bocages, d'eaux et de cultures, qu'on dirait que tous les oiseaux de la contrée s'y sont donné rendez-vous. » Caroline, que, dans le pays où elle était née et avait souvent reparu, on appelait *Mlle Courline*, ne prit pas le temps de faire à Émilie les honneurs

du Bignon; elle laissa ce soin au bon bailli; elle-même alla au-devant de son père, pour le prévenir, « crainte d'une révolution. » Quand il parut, son regard glaça le zèle du bailli. Quelques lettres d'Émilie à Mirabeau aideront à nous représenter la scène et les acteurs, dans ces premiers jours :

Au Bignon, le 3 septembre 1774.

J'ai enfin vu mon beau-père, mon bon ami. Je passe sous silence mes tremblemens, timidités, etc.; il m'a parfaitement bien reçue. Nous n'en étions pas en peine; il n'a point été question de toi hier au soir que pour me dire qu'il était trop agité pour parler de cette affaire, qu'il fallait remettre au lendemain; il m'en a donc parlé aujourd'hui. Il est fort irrité, et tous les raisonnemens que j'ai pu lui faire n'ont pas opéré grand'chose; il regarde cela comme encore un coup de tête, parce qu'il dit que tu as fait beaucoup plus de tort à ta sœur en faisant un éclat, qu'en passant la chose sous silence; il pense bien différemment de ton oncle, qui ne blâmait que le manquement à ton ban. Je ne sais s'il changera : il m'a proposé de rester près de lui le temps que tout ceci durera. Sachant tes intentions sur cet article, je n'ai point refusé; mais tu sais, mon bon ami, que je suis toujours très disposée à te suivre ou à t'aller trouver en quelque lieu que ce soit et avec grande joie, je t'assure... Il m'a dit qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de te soustraire à la justice dans ce moment-ci. Je lui ai proposé de te suivre et il m'a dit que cela ne serait pas décent; il ne cesse de me répéter, lui et tous les autres, que je suis ici chez moi, etc. Tu sens bien, mon bon ami, le sens que j'attache à ces propos; mais c'est toujours beaucoup. Au reste, mon ami, je ne te demande pas de brûler mes lettres, cela serait inutile, mais au moins ne répète rien de ce que je te dis; car on mande tout de Provence ici, et je crois qu'il ne serait pas avantageux qu'on se méfiât de moi ici, leur intention étant de te cacher leur façon de penser.

Ta mère a eu l'horreur d'écrire à Mme de Remigny que je lui avais écrit pour lui demander des secours d'argent. J'ai dit à cela qu'elle m'avait écrit pour m'informer de l'interdiction et que nous avions répondu une lettre honnête, qu'elle m'avait encore récrit et que je n'avais pas encore seulement répondu; je ne me suis pas crue obligée de la ménager, et j'ai dit à Mme de Pailly, qui m'a parlé de tout cela, les tentations dont elle t'a obsédé, les inventions qu'elle n'a cessé de faire, et la façon noble et honnête dont tu y as toujours résisté; cela, qui sera certainement redit à ton père, ne peut que faire un bon effet. Je ne vois pas que personne pense à me donner de l'argent, ainsi je ne laisse pas que d'être embarrassée, n'ayant que les 25 louis que je ne puis pas toucher. Vois si tu trouves quelque expédient; je crois que mon oncle n'aime pas trop à donner. Adieu, mon ami, je t'aime de tout mon cœur et t'embrasse de même. M. et Mme du Saillant m'ont chargée de te dire mille choses de leur part ainsi que Mme de Pailly. Ils me font beaucoup d'amitié et ont l'air de s'intéresser prodigieusement à toi.

Au Bignon, le 5 septembre 1774.

Ton père a écrit pour avoir un ordre qui te soustraie à la justice réglée; il est obligé de demander cela comme une grâce et sans instruire les ministres que tu aies un décret sur le corps, de peur qu'ils ne voulussent point s'en mêler. Au reste, mon bon ami, ton père ne veut point entendre parler de poursuite, de procédure, etc., non plus que ton oncle. M. de Villeneuve est assez puni d'avoir reçu des coups de pied et qu'il ne t'en arrive rien, puisque la punition de la cour est pour avoir rompu ton ban... Mon beau-père me cita l'autre jour, parmi les raisons qu'il me donnait pour rester auprès de lui, la nécessité d'être ton avocate : celle-là me plut assez. Mme de Pailly me dit hier qu'il était le matin dans sa chambre à faire des projets pour quand tu serais hors du château où il faut nécessairement que tu passes quelque temps... Il m'a répété plusieurs fois que tu étais celui de ses enfans pour qui il avait le plus de faible; il ne se plaint de ta tête qu'en faisant l'éloge de ton cœur; enfin il m'accable pour mon compte d'amitiés, et il est sûr qu'on ne traite pas ainsi la femme d'un fils dont on ne veut rien faire.... A te dire vrai, je crois que si nous nous conduisons bien l'un et l'autre, la Provence ne nous sera plus grand'chose. Mais au nom de l'amitié, garde-toi de laisser rien transpirer de tout ce que je t'écris, car je me garde bien moi-même de laisser apercevoir que je me doute jamais de rien...

Mercredi au soir, 6 septembre 1774.

J'ai reçu tes deux lettres, mon ami; tout considéré, après les avoir lues et relues, j'ai vu qu'elles ne pouvaient que bien faire pour toi dans l'esprit de tes parens; je les ai donc montrées à ton oncle, et de là à ton père qui s'est bien battu les flancs pour faire une sortie, et qui m'a donc dit en se mettant en grosse colère qu'il te punirait bien pour cette fois-ci, mais que ce serait la dernière. Comme je n'ai pu m'empêcher d'être attendrie, et que je me suis en allée, il a été fort en peine, m'a envoyé Mmes de Pailly, du Saillant, etc.; et quand je suis revenue, il m'a dit en m'embrassant beaucoup qu'il était fort content de tes lettres, qu'elles prouvaient ton bon cœur, qu'il ne regardait ton action que comme de l'honneur mal entendu, mais qu'il n'était pas en son pouvoir d'empêcher que tu ne fusses puni par la Cour à cause de la rupture du ban; il ne sait pas même où on te mettra. Mais ma sœur et Mme de Pailly m'ont dit que si on te mettait dans un endroit où tu fusses trop mal, mon beau-père aurait le moyen de te faire changer dès les commencemens. Quant à l'affaire de M. de Mouans, on la regarde ici comme rien. Mon beau-père m'a dit en propres termes que quiconque te connaissait dans les pays où tu avais passé ne te soupçonnerait pas plus que lui-même d'une lâcheté, que par conséquent ton meilleur mémoire était la requête de M. de Mouans... Ils sont furieux contre Mme de Cabris; et ton oncle en lisant certains articles de ta lettre s'est écrié : *Mme de Cabris est une gueuse qu'il faudrait écraser entre deux pierres.* Il me semble que cette colère ne marque pas beaucoup d'indifférence pour toi... Je te prie, mon ami, de témoigner toute ma reconnaissance à Mme de Gas-

saud des nouvelles bontés qu'elle veut bien avoir pour mon petit Gogo. Le pauvre enfant craint donc le froid et tu lui as fait des petites robes. Mon bon ami, cette dépense aura épuisé ta pauvre bourse. Mon beau-père compte te donner sur le pied de 1200 livres par an le temps que nous serons séparés et 1800 livres à moi. Tu n'as pas besoin que je te dise que mon nécessaire ne me sera jamais rien auprès du tien, et que tout ce que j'ai et aurai t'appartient comme de droit et de fait... Dès qu'on me donnera le moindre argent, je renverrai les 25 louis qui sont intacts, quoique je n'aie pas le sol et que je doive à Martin et à ma femme de chambre. Tâche de ne pas faire de petites dettes à Manosque, ou du moins, si tu en fais, mande-m'en le montant pour que je puisse m'arranger pour les acquitter. Adieu, mon bon ange, je t'embrasse mille fois; quant aux *rêves*, je suis trop triste.

Au Bignon, le 13 septembre 1774.

Tous mes efforts ont été inutiles, mon tendre ami, et je n'ai pu te sauver le coup qui m'accable; ton oncle et ton père m'ont assuré qu'il n'eût pas été en leur pouvoir d'empêcher le gouvernement de te punir de la rupture de ton ban, et ils n'ont fait, du moins ton père, que s'approprier par leur demande plus de droits pour t'en tirer; ton oncle m'a assuré qu'ils en seraient les maîtres dans très peu de temps. Ton père affecte toujours vis-à-vis de moi beaucoup de colère contre toi, je crois, pour prévenir mes importunités; tu penses bien que cela ne l'en soulagera pas davantage. Je suis dans la plus profonde tristesse depuis qu'on m'a appris que les ministres avaient expédié l'ordre, car il n'a pas passé par ici. Tu ne me sors pas un instant de l'idée, dans l'état fâcheux où te mettra cet ordre. Les larmes coulent de mes yeux dès que je suis seule, ou qu'on parle de toi; tes lettres sont encore pour moi un sujet d'attendrissement...

On m'a dit que la règle était que les prisonniers d'État ne recevaient point de lettres, mais qu'on avait demandé permission pour que tu pusses être en commerce de lettres avec moi. Mon beau-père a voulu exiger ma parole que je ne me chargerais point d'aucune lettre; je l'ai refusée net, disant que je ne pouvais pas la tenir, ne pouvant ni ne voulant rien te refuser sur cela. Mon beau-père m'a dit qu'on ouvrirait mes lettres sans les lire, mais seulement pour voir si elles n'en contenaient point d'autres. Aussi, mon ami, pour le peu de temps que cela durera, use d'adresse si tu as quelques lettres à me faire passer.

Reste, mon cher ami, à me justifier sur l'histoire de Tain. Tu te souviens que tu m'avais prohibé Montélimar et Valence. Cependant il fallait me reposer quelque part, il pleuvait à seaux, Martin était rendu; je crus ne pouvoir mieux faire que de m'arrêter à quatre lieues de Valence. D'ailleurs, par le temps et aux heures que j'ai passé dans ces pays-là, je n'avais pas peur de rencontrer gens qui se promenassent sur le chemin, car c'était dans la nuit, et je n'ai reposé que quelques heures à Tain. Ma toux diminue beaucoup... On ne m'a point encore donné d'argent. Quoique je n'aie pas le sol, je me garde bien de toucher aux 25 louis du chevalier pour les renvoyer quand tu me le diras. Adieu, mon bon ami; ordonne de moi; quand j'aurai de l'argent, il sera à toi ainsi que toute ma personne.

L'ordre du Roi internait Mirabeau au château d'If, en rade de Marseille; Émilie était seule à ignorer cela. On avait si bien endormi sa curiosité et son zèle, en huit jours, qu'elle avait ajouté foi à toutes les sornettes de Caroline et du bailli, et qu'elle était tombée, sans garder un moyen de se ressaisir, dans le méchant panneau de son beau-père. On la berçait encore, et elle continuait à sommeiller, au moment d'annoncer à son mari l'échec de son intervention : rien ne l'étonnait, ne la blessait, ne la révoltait, dans le détail de cette punition qui mettait sa propre correspondance, la plus intime, à la discrétion d'un geôlier inconnu... Cette candeur parut un peu forte à Mirabeau : il crut à une trahison alors que ce n'était que faiblesse et qu'inexpérience. Le charme complexe du Bignon avait opéré. Émilie ne se persuadait pas, en dépit des avertissemens, qu'elle avait affaire à si forte partie. Mme de Pailly avait reconnu tout de suite par où elle lui donnait prise : Émilie détestait sa belle-mère et sa belle-sœur de Cabris. On lui révéla qu'elle avait plus de raisons de les détester qu'elle ne s'en connaissait, n'étant pas de méchancetés qu'au temps de son mariage, Mme de Cabris n'eût écrites d'elle à Mme de Remigny. On lui remontra que Mme de Cabris était le mauvais génie de Mirabeau, qu'elle le trahissait en le compromettant, et qu'elle le perdrait infailliblement en l'engageant tôt ou tard à prendre parti pour la marquise de Mirabeau contre l'Ami des Hommes. La marquise ne visait à rien moins qu'à ruiner celui-ci, à déshériter Caroline et Boniface; et Mirabeau, qu'elle leurrait avec la promesse d'une donation, ne la lui verrait jamais faire qu'au profit de Mme de Cabris, plus intrigante que lui, et seule en état d'avancer des subsides à sa mère pour plaider à outrance. Ces explications vraisemblables, et même assez conformes à la réalité, séduisirent Émilie. Elle s'apitoya sur la condition de son beau-père menacé de la ruine et du déshonneur par une fille rebelle et une épouse prête à tout; elle crut servir son mari en prêtant les mains à ce que sa lettre de cachet lui interdît toute correspondance avec cette mère et cette sœur indignes, dût-elle n'être pas exceptée elle-même des ordres donnés à ce sujet. Le séjour au Bignon s'interrompait d'ordinaire à la mi-automne; avant deux mois, elle verrait la Cour et la capitale. Elle comptait bien ne pas rentrer en Provence de sitôt. En l'accusant sans cesse de tiédeur, de maladresse, de perfidie même, Mirabeau l'excédait. Il ne man-

quait aucune occasion de la rappeler, par des phrases équivoques, mais trop claires pour elle, au remords de son adultère. Il allait s'aviser de la faire intervenir dans les pourparlers, de nouveau languissans, du mariage de son séducteur avec Mlle de Tourettes. A peine arriverait-elle à Paris, qu'il suspecterait les plaisirs, médiocres en somme, qu'elle y prendrait, et qu'il lui signifierait mystérieusement qu'en décembre elle eût à le rejoindre en Provence, sous peine d'être traitée par lui en épouse révoltée.

C'est pourquoi, — tout en lui renouvelant dans chacune de ses lettres le serment de lui obéir au premier signe, en lui faisant des peintures moroses de son existence chez l'Ami des Hommes et en démentant les alarmes qu'il concevait sur ses dissipations à Paris, — Émilie s'était ménagé dès octobre, c'est-à-dire un mois après son entrée au Bignon, un moyen sûr de se soustraire à l'autorité maritale et de ne pas quitter la demeure de l'Ami des Hommes. Celui-ci, à qui elle avait laissé entendre tous ses sujets de plainte, et qui ne se méprenait pas sur les motifs « sages et raisonnables » dont s'inspiraient ses lettres doucereuses au prisonnier d'If, avait écrit en conséquence à M. de Marignane le 11 octobre 1774 :

Qu'on ait jugé Madame votre fille aveugle sur le compte de son mari..., on s'est fortement trompé. J'ai trop d'intérêt à connaître le fond des choses pour m'y méprendre... En demandant la clôture de cet homme et qu'on lui ôtât toute correspondance, j'ai excepté celle de sa femme. Je ne sais si j'ai bien fait, mais je prévois le cas où nous serions obligés d'obvier aux effets de cette correspondance. *Il pourrait lui écrire telle chose qui nous dérangeât tout.* Elle me dit l'autre jour que si son mari lui demandait de se retirer (et je sus par ailleurs qu'il avait touché cette corde), elle serait obligée de se mettre dans un couvent; que M. et M. disaient qu'elle était bien aise de la prison de son mari pour être à Paris. Je répondis à cela... que son mari étant *in reatu* civil et royal, elle n'avait d'autres conseils et d'autres ordres à suivre que ceux de son père.

Pour conclure, le marquis de Mirabeau priait M. de Marignane d'expédier à sa fille un ordre d'avoir à ne point s'éloigner d'où elle était. Émilie reçut cet ordre dans les premiers jours de novembre; elle s'installait alors à Paris, dans l'appartement que l'Ami des Hommes occupait au Luxembourg. Elle n'en donna connaissance à son mari qu'en dernier argument. Les extraits suivans de sa correspondance avec Mirabeau achèveront de nous peindre sa conduite double et son aisance dans la duplicité :

Au Bignon, le 26 septembre 1774.

... Nous partirons d'ici le 25 novembre à peu près. Je redoute ce moment, la solitude du Bignon convenant mieux à ma situation, quoique j'espère bien trouver ma retraite au milieu de Paris... Ce que j'ai pu démêler des projets de ton père, c'est qu'il veut en sortant du château d'If te mettre encore quelque temps dans quelque ville où tu aies ta liberté et même occasion de vivre avec tout le monde, pour t'éprouver avant de se réconcilier publiquement avec toi. A présent mon occupation sera de hâter ce moment le plus que je pourrai, et j'espère que tu me rends la justice de croire que je n'y oublierai rien, sans compter que du moment où tu me désireras, je suis toujours à tes ordres...

Au Bignon, le 7 octobre.

... Les reproches que tu me fais dans tes lettres, mon bon ami, m'ont d'autant plus affectée que je les mérite moins; cela joint au tableau que tu me fais de ta situation m'a valu une bonne migraine. Mais elle s'est passée, n'en parlons plus. J'ai tout de suite parlé à ton oncle et ensuite à ton père sur l'article de la place. Je leur ai fait valoir la raison du travail, et ton père m'a dit qu'il écrirait à M. d'Allègre [commandant du château d'If] pour te donner un endroit où tu pusses travailler et même coucher. Pour ce qui est de la liberté de la place, j'ai eu beau prier et supplier, je n'ai rien obtenu de plus; tu dois savoir mieux que moi, mon ami, qu'on ne fait faire à ton père que ce qu'il veut, et je crois que le meilleur moyen que tu aies pour obtenir quelque chose de lui à présent serait d'employer M. le commandant. Il ne cesse de me répéter que c'est lui qui réglera sa conduite; ainsi, mon bon ange, si tu pouvais faire en sorte qu'il lui demandât pour toi la liberté de la place, je suis bien persuadée qu'il ferait tout ce qu'il voudrait, tout comme je crois fort qu'il influera beaucoup à ta sortie. Tu n'as pas de meilleur parti à prendre que de le gagner par de bonnes façons. Mets en usage, mon bon ami, cette facilité que tu as à plaire à tout le monde quand tu le veux...

Quant à mon séjour à Paris, tu sais, mon cher ami, que c'est toi qui m'y as envoyée ; du moment où je t'y déplairai, tu n'as qu'à me demander où tu veux que j'aille, et je m'y rendrai tout de suite, n'ayant d'autres volontés que les tiennes. Je ne sais si je t'ai accusé réception du petit billet qui était dans l'avant-dernière lettre que tu m'écrivis de Manosque; tu m'y dis bien des folies, et la moindre n'est pas celle qui regarde la nuit de Tain où je n'ai passé que très peu d'heures. Quant aux autres polissonneries, je vous prie de croire, monsieur le comte, que je suis à présent une demoiselle trop chaste pour les entendre. J'ignore absolument ce langage. Adieu, mon bon ange, je t'aime toujours de tout mon cœur et voudrais bien te le prouver...

Au Bignon, le 10 octobre 1774.

... Nous devons partir les uns, savoir ton père et Mme de Pailly, du 20 au 25, et ton oncle, mon beau-frère, ma sœur et moi le 2 novembre... Tout le monde mourait d'envie de partir le 15, mais mon beau-père a tenu ferme.

Il a cette année une grande répugnance pour Paris, à cause que le public l'avait beaucoup nommé pour le ministère. Tu savais sans doute avant ton départ l'état des affaires politiques, M. Turgot, contrôleur général, M. le chancelier [Maupeou] et M. Terray chassés, et pendus et roués par le peuple en effigie, l'édit de la liberté des grains, l'abolition de la caisse de Poissy. Quand on m'a dit cette nouvelle, je me suis attendrie en me rappelant le mémoire de toi que tu m'avais lu sur ce sujet. J'espère, mon bon ange, que j'aurai bientôt le bonheur de te voir exercer de nouveau les talens que tu as reçus... Les *Ephémérides* vont reparaître, l'abbé Baudeau les fera faire et les dirigera. Enfin, voilà l'*économisme* au faîte des grandeurs. Je crois, à te dire vrai, que c'est un peu de sauvagerie qui retient ton père, à cause de tous les nouveaux prosélytes que ceci va lui faire...

Je ne sais si je t'ai mandé que mon père m'a fait offrir si je voulais aller le joindre au cas que ce séjour m'ennuyât. J'ai fait répondre (1) que dans ce moment-ci tu me voulais ici jusqu'à ce que tu fusses libre, ce que j'espérais qui serait bientôt, qu'après cela je ne savais quelle serait notre habitation. Adieu, mon bon ange, pense quelquefois à ton Émilie; je t'assure que je n'ai d'occupation agréable que celle de penser à toi. Une circonstance singulière, c'est que je mets une grande assiduité à mon ouvrage pour pouvoir rêver en repos et sans en avoir l'air...

Au Bignon, le 18 octobre.

... En tout, outre les raisons plus que suffisantes que j'ai pour souhaiter de revoir la Provence, je sens que je l'aime mieux que ce pays-ci, et ce qui te paraîtra singulier, je n'ai nulle curiosité pour Paris, moi qui en avais tant autrefois. Je vois approcher avec peine le temps qui nous y ramènera. J'ai été forcée d'acheter une robe de petit satin blanc et noir pour la maison, mon beau-père n'y souffrant pas les déshabillés. Je l'ai prise de hasard, et elle ne m'a coûté que 33 livres. Ma femme de chambre me la fait, ce qui est encore une épargne. Au reste, mon bon ami, je te montrerai l'emploi de mon argent à un sol près, je crois que c'est une chose plus que juste dans notre situation...

Au Bignon, le 21 octobre 1774.

... Je suis encore bien persuadée que tu ne me fais pas le tort d'imaginer que *les charmes de Paris*, comme me mande Mlle de Vence, aient quelque pouvoir sur moi. Premièrement, rien n'est moins selon mon goût que la vie que j'y vais mener. Car tu sais bien que je veux avoir la liberté d'aller partout, pour jouir voluptueusement du plaisir de n'aller nulle part que je trouve délicieux par la raison que c'est mon goût que je suis. Mais tu penses bien que je ne trouve pas ma situation fort agréable à traîner à Paris...

Je vais écrire à Mme de Vence, et peut-être aurai-je le courage d'écrire aussi de ta part à Tourettes. Je n'ai point de nouvelles de mon pauvre

(1) Cf. la lettre citée plus haut du marquis de Mirabeau à M. de Marignane, en date du 11 octobre.

enfant. Hélas, mon ami ! depuis que tu ne m'en donnes plus, elles sont bien rares. Mais patience, il faut comme tu dis attendre le bon temps quand on est dans le mauvais... Adieu, mon tendre ami, je t'embrasse mille fois de tout mon cœur.

Au Bignon, le 24 octobre 1774.

... J'ai écrit à Mme la comtesse de Vence et au marquis de Tourettes. Je rends compte à cette première à peu près de toute ma conduite et de ma façon de penser. Je voudrais bien que cette confiance m'attirât quelques conseils de sa part. J'ai écrit plusieurs fois à mon père depuis que je suis ici, mais je n'en ai eu qu'une seule et unique lettre.

J'ai été frappée, mon ami, de la patience avec laquelle tu prends ta triste situation. Personne n'a plus de force d'esprit que toi dans le malheur. J'aurais lu bien volontiers quelques pages de ta lettre à Mme de Pailly, car je sais à n'en pouvoir pas douter que ton père ne demande pas mieux que de savoir ce que tu me mandes, mais qu'il n'en veut pas avoir l'air vis-à-vis de moi. Ainsi, quand je serai à Paris, je ne manquerai pas d'en lire ce qu'il faudra à Mme de Pailly, qui réellement s'intéresse fort à toi. Je suis sûre qu'elle s'est fait brusquer très fort par ton père en lui demandant même avec importunité ton rappel; et si tu connais bien ton père, tu dois savoir qu'il n'aime pas qu'on l'importune. Écris-moi un article de remerciemens et de choses flatteuses comme tu sais si bien les dire pour Mme de Pailly; je te réponds que cela fera fort bien et l'encouragera. Une chose qui a merveilleusement fait dans son esprit et qu'elle a fait valoir à ton père, outre les peintures que je lui en ai faites moi-même comme d'abondance de cœur, c'est tes refus des offres de ta mère. Je te répète, mon ami, que tes affaires ne sont point en mauvais état. J'espère que ceci sera la dernière angoisse que tu éprouveras. Ton père est toute la journée à me faire des contes de ta jeunesse, et très souvent à ton avantage; et puis il fait des projets pour l'avenir, et il n'a point renoncé à l'espoir de faire faire une donation à ta mère, à laquelle je suis moralement sûr qu'il te nommera. Pour Mme de Cabris, personne n'ose prononcer son nom; et en effet, je t'assure que c'est une méchante femme. Il n'y a point d'horreurs qu'elle ne nous ait faites, et principalement à toi. Je te détaillerai tout à la première vue. Mais ce que je puis te dire, c'est qu'elle ne mérite pas ton amitié, ne fût-ce que par la raison qu'elle est incapable d'en avoir pour qui que ce soit. Adieu, mon bon et tendre amour, je t'embrasse de tout mon cœur. Quand sera-ce tout de bon ?

Au Bignon, le 28 octobre 1774.

... Je n'entends point l'endroit de ta lettre où tu me parles de l'union que je dois *sceller de tous les nœuds de l'amour et de l'amitié*, et je ne puis deviner quelle est la personne que cela regarde (1). Je te serai bien obligée de me l'expliquer. Mon fils se porte à merveille, il rit tout le jour et appelle continuellement *papo* et *mame*. Je brûle véritablement du désir de le voir. Quand pourrai-je joindre son pauvre petit museau avec le nez froncé du

(1) Le mousquetaire Gassaud.

papa et baiser tout cela en même temps? Mon ami, cette image me transporte. Le chevalier [Boniface] est en quarantaine à Toulon; on l'a renvoyé de Malte à cause de sa santé qui est dans un si piteux état qu'on craint la *ptisie* (*sic*) pour lui. Cependant, je ne sais si on le fera venir; car on est fort en colère contre lui à cause qu'il a fait pour 1 300 l. de dettes en goinfreries et en filles. M. le bailli a reçu ces nouvelles depuis le départ de mon beau-père; il était si en colère qu'il disait qu'il fallait le renvoyer à Malte tout de suite; il a écrit à mon beau-père qu'il ne voulait plus s'en mêler. Pour moi, je ne serais point étonnée qu'ils le fissent enfermer. Cela fait pitié, car on dit qu'il se meurt. M. de Limaye fait un mémoire contre nous où il insère toutes les lettres qu'il peut attraper de toi et de mon beau-père écrites à tous tes créanciers; il s'est mis à leur tête. Son dessein est de se faire présenter au Roi. Nous avons su cela par Bernard Secundus de Pertuis qui s'est adressé à mon oncle pour lui représenter qu'il ne peut plus sortir de sa chambre à cause des juifs. Adieu, mon bon ami, tout cela m'inquiète beaucoup, surtout ce vilain gueux de Limaye. Sa femme a écrit des horreurs à ton père.

A Paris, le 5 novembre 1774.

... Nous sommes partis le lundi du Bignon; nous avons couché le lendemain mardi à Fontainebleau. Nous avons vu le château en passant, le Roi, la Reine, etc. Tout cela m'a paru fort beau comme tu te doutes bien. Nous sommes venus coucher ici le lendemain. Notre voyage a été avancé d'un jour à cause de la santé de ton père qui a eu des étouffemens... Je n'ai pas eu un seul petit moment à disposer depuis que je suis ici... Nous ne quittons point l'appartement pour faire compagnie à papa et recevoir ceux qui viennent. Ce qui m'empêchera de t'écrire longuement aujourd'hui, c'est qu'il faut avant l'heure du dîner que j'essaye mon corps dont je ne puis pas me passer, ayant l'air tout à fait bossue avec l'autre; et d'un autre côté, ces dames m'attendent après pour aller acheter bien des petites choses dont je ne puis me passer, comme qui dirait des souliers que je prendrai tout faits, ne pouvant attendre...

A Paris, le 8 novembre 1774.

... N'aie plus d'inquiétudes sur ma santé, mon ami, l'air de ce pays-ci m'a fait tous les biens possibles, je suis même fort engraissée à proportion de ce que j'étais... Je renvoie par ce courrier au chevalier de Gassaud les 25 louis et les 35 l. 10 d. d'intérêts...

On est ici dans une position fort singulière sur les nouvelles publiques. L'ancien et le nouveau parlement ont ordre d'être ici chez eux le 9 pour attendre les ordres du Roi. Il se rendra à 8 heures du matin au palais pour y tenir les uns disent un lit de justice et les autres une simple séance. En attendant, on a arrêté M. de Fleury, procureur général, et M. le président de Nicolaï. Le chef du conseil supérieur de Clermont a eu défense de laisser rentrer sa compagnie. On dit que tout rentrera en Provence dans l'ordre accoutumé, mais que les nouveaux (parlementaires) sont bien mécontens. Assurément je donnerais quelque chose de bon pour voir tout ce changement...

A Paris, ce 11 novembre 1774.

Tu te plains certainement dans ce moment-ci, mon cher ami; mais il faut absolument que tu m'excuses pour ces commencemens, je n'ai pas le temps de me tourner; toute ma matinée se trouve prise par le déjeuner qui se fait dans la chambre de mon beau-père. Au sortir de là, je suis toujours happée par quelques ouvrières qui ne finissent plus; une autre fois, c'est la messe, car ici on fête tous les saints du calendrier: ensuite des emplettes, il faut se coiffer, et voilà le temps passé. L'après-dîner il faut être tout le jour au salon parce que personne ne sortait; enfin, mon ami, il est dix heures du soir, et j'ai demandé la permission de me retirer parce que je voulais absolument t'écrire, et que c'est demain jour de courrier, et que nous allons à 7 heures du matin voir arriver le Roi pour le lit de justice. Nous entrerons dansle Grand Conseil, et par conséquent nous verrons fort bien. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que l'on n'a que des conjectures (très fortes à la vérité) sur ce qui se passera demain. Mais le secret est si bien gardé que personne ne sait rien de certain... M. de Nicolaï n'a point été arrêté ; il n'y a que M. de Fleury...

... Mon bon ami, je t'avoue que si je croyais t'être plus utile au château d'If qu'ici, certainement ce serait avec grand plaisir que je t'y joindrais; mais pour à Aix (*sic*), je te dirai, mon bon ami, que je ne me sens pas du tout la force d'y paraître quelque temps de suite, tant que nos affaires seront dans le même état. Imagine-toi que pendant le peu de jours que j'y ai resté, il est venu plus de dix créanciers à la maison faire un train effroyable à mes gens, disant qu'ils voulaient absolument me parler, que nous les avions ruinés, etc. Un autre vint à la portière de ma chaise comme je passais au Cours... On m'a menée avant-hier à la Comédie italienne; ils jouaient les *Deux Avares* et *Mazet;* j'ai été très contente de l'orchestre et de Rainville et La Ruette; tous les autres étaient des doublures fort mauvaises. Je ne me suis pas amusée à beaucoup près autant que je m'y serais attendue; au reste, mon bon ami, toutes les fois qu'il se présente quelque amusement, l'idée de ta situation m'empêche bien d'en jouir; je ne puis jamais m'occuper d'autres choses tout le temps de la comédie. Et j'éprouve bien que je ne goûterai de plaisirs que lorsque tu les partageras avec moi...

A Paris, le 13 novembre 1774.

... Quant aux raisons particulières que tu as de m'avoir en Provence au mois de décembre, mon bon ami, j'espère de ton amitié que tu voudras bien me les dire... Pour en revenir à notre cher petit, G... me mande qu'il lui donne tous les jours des coups de sa canne, et que cela le divertit beaucoup. Le petit coquin donne déjà *des coups de bâton*, comment trouves-tu cela? Je n'ai voulu te dire autre chose sinon que je n'avais pas envie d'écrire, mais pourtant que je tâcherais de prendre sur moi d'écrire encore un mot à Tourettes...

A Paris, 17 novembre 1774.

Mon beau-père a reçu mardi une lettre de M. d'Allègre, mon bon ami, qui lui disait beaucoup de bien de toi. Il y avait ce jour-là assemblée comme

tu sais; tout à coup, il vint m'embrasser avec les larmes aux yeux et me montra la lettre en me donnant à deviner premièrement de qui on voulait parler en disant tant de belles choses. Enfin, mon cher ami, j'ai été très contente de l'effet que cette lettre a produit. Fais en sorte que M. d'Allègre en écrive encore quelques-unes de semblables, et nous serons bientôt contens à ce que j'espère. Le chevalier [Boniface] a ordre de se faire guérir à Aix, car il a complication de maux, et de repasser à Malte dès qu'il pourra soutenir le voyage. Mon beau-père est bien plus mécontent de lui que de toi, ainsi que mon oncle, et je t'assure, quoi que tu en puisses dire, qu'il n'est pas difficile de voir que tu es le préféré, et de beaucoup. Tu sais sans doute que mon fils a percé une dent canine, c'est-à-dire une des plus dangereuses; il s'en est fort bien tiré à ce que mande le chevalier de Gassaud à mon beau-père. A propos de dents, j'ai fait limer la mienne ce matin; je l'ai fait à ton intention, car il me semble que tu m'en avais souvent parlé. On prétend qu'elle n'est pas assez limée, mais comme elle commençait à me faire mal, je n'ai plus voulu qu'on y touchât, parce que je sais bien des gens qui s'en sont mal trouvés. J'ai fait aussi nettoyer mes dents. Ainsi, monsieur le comte, vous n'avez qu'à revenir pour trouver une bouche bien ornée, c'est-à-dire moins mal qu'elle ne l'était. On m'a menée chez Mme la duchesse de Nivernois et chez Mme de Rochefort. Mme de Rochefort qui m'a fait chanter ici quand elle y est venue m'a fait beaucoup de complimens sur ma voix, et en a fait beaucoup d'éloges à M. de Nivernois qui ne m'a point encore entendue. Au reste, je n'ai encore vu que de vieilles figures, excepté au spectacle où j'ai vu de jeunes femmes. Il n'y a rien de si extraordinaire que les coiffures que portent à présent les femmes de la Cour et celles qui sont du bon air; c'est d'une hauteur étonnante, et par-dessus, des bonnets qu'on ne peut pas décrire. Je n'ai point donné dans cela. J'ai simplement relevé un peu mes cheveux. On dit que le Grand Conseil veut donner sa démission. Les autres sont fort contens. Nous irons ce soir à l'Opéra, mais c'est un des vilains jours. Adieu, mon bon et tendre ami; je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

A Paris, le 18 novembre 1774.

... Tu ne te douterais pas qu'il y eût d'honnêtes gens qui parlassent contre le ministère actuel! C'est pourtant ce qu'on entend tous les jours. On le trouve trop lent, etc., etc. Je commence à être bien persuadée qu'il est impossible de contenter les hommes... On m'a menée à l'Opéra où j'ai bâillé de tout mon cœur. C'était un opéra français, et joué par des doublures. D'ailleurs ce spectacle me paraît tout à fait ridicule, et je ne trouve rien de trop outré dans la description de J.-J. Rousseau. J'ai été aussi à la Comédie-Française, c'était un des mauvais jours, et je m'y suis aussi fort ennuyée. Nous verrons ce soir un opéra-comique nouveau, *la Bataille d'Ivry;* c'est un assemblage de tous les bons mots de Henri IV. Adieu, mon bon et tendre ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

A Paris, le 22 novembre 1774.

Je ne croyais pas mériter dans ce moment-ci, mon bon ami, les doutes auxquels tu te livres sur mon compte; il me semble que je te rends un

compte assez exact et assez détaillé de ma conduite pour éloigner tout soupçon de ton âme: ce n'était pas la peine de me forcer à venir dans ce pays-ci pour m'y croire perdue tout de suite. Que puis-je te dire sur cela? Tu ne croiras pas plus ma justification que ce que je te mandais auparavant. Je voudrais que tu pusses être une mouche et voir quel genre de vie je mène; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il s'en faut de beaucoup que celui que je menais étant fille fût aussi sérieux... Est-ce pour déchirer mon cœur que tu me fais des adieux, et que tu me parles de pronostics aussi noirs? Tu me connais assez pour savoir que cela n'est pas difficile assurément quand il s'agit de toi. Si c'était là ton intention, j'ai grand regret que tu ne te sois pas trouvé à l'ouverture de ta lettre; je t'assure que tu l'aurais trouvée bien remplie... Mais non, mon bon et unique ami ne veut point me chagriner. Son imagination est vive, elle l'égare quelquefois et il en est la dupe. Crois, mon cher ami, qu'il s'en faut de beaucoup que tu désires autant ta liberté et ton bonheur que je le fais moi-même : cela seul m'occupe, et je ne fais jamais un pas que je n'aie cet objet en vue. Ton père est bien disposé en ta faveur; il est temps que tu sois traité comme son enfant; encore un peu de patience et cela arrivera. Je crois, mon bon ami, que je gâterais tout en te joignant en ce moment-ci, parce que nous aurions l'air de nous méfier de lui et de vouloir donner des scènes au public, au lieu que tout le monde sait que je suis ici par ton ordre, et en attendant que tu aies subi la peine de la rupture de ton ban. Si malheureusement ton flux de sang continuait, ou enfin que tu fusses malade, fais écrire un mot par M. d'Allègre à mon beau-père, pour que cela n'ait pas l'air d'un jeu joué entre nous; et tu me verras comme de raison empressée à aller te prodiguer mes soins; mais j'espère que mon tendre ami conservera sa santé, et se servira dans cette occasion du courage qui l'a soutenu dans tant d'autres, et ne fera pas naufrage si près du port en gâtant tout auprès de son père. Adieu, mon bon ami, j'attends avec empressement ta première lettre. J'espère y trouver quelque consolation dont j'ai grand besoin.

A Paris, le 3 décembre 1774.

Je ne croyais pas, mon ami, que tu pusses soutenir aussi longtemps le ton injuste que tu prends avec moi. Me connaissant comme tu le fais, tu dois savoir que ce n'est ni Paris, ni les prétendus plaisirs que tu m'y supposes qui m'y retiennent, mais l'impossibilité morale de le quitter : 1° parce que ce serait (crois-moi sur cet article) gâter absolument tes affaires; en second lieu, ton père ne me laisserait certainement pas partir sans le consentement du mien dont j'ai reçu un ordre de rester ici dont je t'envoie la copie. D'ailleurs, mon bon ami, je me désespérerais si je croyais que tu eusses encore assez de temps à rester au château d'If pour que ce fût la peine de faire ce voyage de 200 lieues. A peine mes hardes sont-elles arrivées: ton intention en me les envoyant n'était sûrement pas que je repartisse sitôt. Aie un peu de pitié de moi, mon bon ami, ne me déchire pas le cœur à plaisir, et daigne te souvenir que je n'ai jamais agi dans tes affaires que pour ce que j'ai cru être ton avantage; et si je demandais à t'aller joindre, on commencerait par se pourvoir d'un ordre qui m'en empêcherait, et en-

suite cela retomberait sur toi, et m'ôterait tous les moyens d'abréger le temps de ton exil. Au reste, si c'est Paris qui te déplait, tu n'as qu'à me dire quel est le couvent que tu veux que j'occupe et je m'y rendrai en demandant seulement la permission à mon père, comme de droit...

Voici l'ordre de mon père : « Mon intention, ma fille, est que vous profitiez des offres obligeantes de Monsieur votre beau-père. Vous ne pouvez être plus décemment nulle part que dans sa maison dans la fâcheuse circonstance où vous vous trouvez. Vous devez au défaut de votre mari être sous la tutelle et l'inspection de M. votre beau-père. Vous me déplairiez si vous imaginiez de chercher un autre asile. Méritez les bontés que l'on vous y témoigne et payez pour le moment à vous seule le tribut de soins et de devoir filial que vous devez en commun avec votre mari. — Ce 26 octobre 1774. »

Je n'avais pas voulu te parler de cet ordre de peur de te faire de la peine; mais je ne puis endurer tous les soupçons dont tu me charges. Ton père a ajouté quelques mots au bout de l'ordre, dont le sens est que tu ne peux qu'approuver que je sois chez lui. Adieu, mon ami, ne sois pas fâché contre moi. Je te jure, mon bon ami, que je ne t'aimai jamais plus tendrement et que je n'eus jamais tant d'envie de te voir. Mais l'impossibilité et la raison seules me retiennent. Je t'embrasse de tout mon cœur.

ÉMILIE.

Nous partagerons sans doute le sentiment de Mirabeau à la lecture de ces apologies : elles étaient peu convaincantes, elles étaient dérisoires même. Il avait très bien conjecturé que si la présence d'Émilie auprès de son père ne lui était d'aucun secours, peut-être son brusque départ obtiendrait davantage ; la seule menace de ce départ, faite d'un ton ferme et suivie d'un peu de préparatifs, eût suffi à produire l'effet souhaité. L'Ami des Hommes ne pouvait permettre à sa bru de se retirer au couvent ou de partager la captivité ignominieuse de son fils sans avoir l'air de la punir très rigoureusement pour des fautes dont elle n'était en rien responsable; et la société qui avait pris en pitié et en amitié Émilie, et le public, auraient jugé sévèrement un pareil excès commis sur une innocente. D'un autre côté, les sermens d'Émilie, ses protestations qu'elle était prête à « voler » auprès de son mari et de son enfant, prouvaient que sa conscience lui montrait clairement où étaient ses devoirs, et qu'elle s'y dérobait par des faux-fuyans. Il y avait de sa part une sorte d'ironie provocante à renouveler au prisonnier l'offre de se retirer dans un couvent de son choix, *tout de suite*, et à subordonner en même temps cette retraite au consentement de M. de Marignane : en supposant que celui-ci le donnât sans délai (hypothèse inadmissible), cette simple réserve mettait un intervalle d'au moins

trois semaines entre l'ordre de Mirabeau et son exécution. Or, ce que Mirabeau avait intérêt à exiger, c'était le départ immédiat d'Émilie.

Il est vrai que cet intérêt n'était pas trop respectable. Le chevalier Boniface, quoique son père lui eût expressément interdit de visiter le comte au château d'If, s'était empressé de l'y voir. Il avait pu se rendre compte que sa détention, qu'on avait pris tant de mesures pour rendre sévère, s'était fort relâchée, et qu'elle était même non dénuée de douceurs, grâce à la complaisance du commandant M. d'Allègre et aux « bontés » d'autres personnes fixées à demeure dans la place. Les lettres de sa mère et de sa sœur de Cabris arrivaient sûrement à Mirabeau par la ruse de vilains qui les apportaient, et qui remportaient les réponses, dans leurs guêtres. Même M[me] de Cabris avait pu s'introduire au château. Enfin, Boniface avait été le confident et le témoin de la liaison du comte avec la femme du cantinier. Le chevalier était bavard. Il aimait à faire des contes sur autrui pour s'éviter d'être interrogé sur lui-même; il importait donc à Mirabeau que son frère ne trouvât plus Émilie à Paris quand il y arriverait. Ses indiscrétions redoutées se produisirent en effet; et Émilie d'en aviser aussitôt son mari (13 décembre 1774), avec une satisfaction à peine déguisée :

Il m'a donné de tes nouvelles dans le plus grand détail, sans oublier une certaine cantinière dont il m'a beaucoup parlé et qui ne laisse pas de t'occuper, à ce qu'il prétend. Allons, monsieur, à votre plus grande commodité, comme dit votre oncle; il est bien fait de chercher à se désennuyer. Plaisanterie à part, il m'a dit du bien de ta santé dont j'étais réellement très en peine.

Elle se croyait désormais en droit de ne plus le plaindre, et de prendre en patience les misères qu'il endurait, puisque les rapports qu'il lui en faisait étaient démontrés faux; ses remords de ne l'avoir pas mieux servi, et de l'avoir négligé même, s'en affaiblissaient d'autant. Elle se montrait d'ailleurs fort enjouée; elle égayait le morne intérieur de l'Ami des Hommes avec des contes grivois, mi-français, mi-patois, sur le sujet de ses tête-à-tête avec Mirabeau quand il était d'humeur accorte et *uxorieuse*. L'Ami des Hommes riait de ces contes; Caroline en raffolait; la comtesse de Rochefort recevait une copie des plus divertissans, pour en faire lecture à son cercle intime : mais il en était

de si gaillards qu'on n'eût pu ni les répéter ni les transcrire.

Ainsi dénoncé par son frère à sa femme, Mirabeau ne s'embarrassa point à ergoter. Il prit l'offensive avec fureur : « Vous êtes un monstre, écrivit-il tout à coup à Émilie. Je ne veux pas vous perdre et je le devrais... Traînez votre opprobre où vous voudrez... Adieu pour jamais. » Il l'accusait d'avoir montré ses lettres confidentielles à son père et à Mme de Pailly. On peut croire qu'Émilie était innocente de cette maladresse : elle n'avait qu'éventé le contenu de cette correspondance écrite pour elle seule. Elle priait Mirabeau de ne pas la condamner sur des apparences, de lui rendre sa confiance et sa tendresse ; elle n'obtenait pas de réponse. Il ne lui écrivait plus ; mais voici que du château d'If, un autre écrivait à Émilie. Dans une longue épître en forme de supplique, le mari de la cantinière, le sieur Mouret, lui exposait son infortune conjugale, qui avait eu une fin déplorable, sa femme s'étant enfuie de son domicile avec 4 000 livres, toutes ses économies : il rendait Mirabeau responsable de ce double méfait. Sur le vol, il y avait doute ; sur l'abandon de domicile, la complicité de Mirabeau n'était que trop certaine, la fugitive ayant reçu asile chez Mme de Cabris ! Un dossier concernant cette affaire parvenait en même temps à l'Ami des Hommes. Secrètement triomphante, Émilie joua l'ignorance et les alarmes, et se hâta d'en entretenir son mari, dans la confiance que ce scandale l'effraierait et le disposerait à plus d'indulgence envers elle-même :

Paris, le 22 février 1775.

Je suis au désespoir, mon ami. Votre père a reçu dimanche une lettre de Marseille très volumineuse ; comme il n'y était pas quand on l'apporta et que je vis le timbre, j'espérai que c'était de M. d'Allègre, et que je saurais par là de vos nouvelles. Mais personne ne m'a rien dit ; au contraire, on se cache de moi, on chuchote ; mon oncle et mon beau-père se parlent à l'oreille et se montrent respectivement des lettres. Je tremble que vous ne soyez malade, mon cher ami. Au nom de Dieu, donnez-moi de vos nouvelles. Vous ne savez pas les peines que vous me causez. Je me suis informée de Mme du Saillant ce que c'était que cette lettre, mais elle m'a répondu qu'elle n'en savait rien, non plus que Mme de Pailly, M. du Saillant, etc. Écrivez-moi au plus tôt, je vous en conjure les larmes aux yeux, s'il est vrai que vous avez jamais eu la moindre amitié pour moi...

Mirabeau, sans se déconcerter, lui répliqua :

Je reçois, madame, votre lettre du 22 février, à laquelle je ne comprends

rien. Mon père peut recevoir de Marseille un paquet qui ne m'intéresse pas. Ce paquet peut renfermer aussi des calomnies d'un certain M. C***, coryphée du comte de Besons. Mon oncle doit à présent savoir à quoi s'en tenir à cet égard. Si par hasard ce n'était que le plat libelle d'un certain M. Mouret, cela ne vaut pas la peine de s'en occuper. J'ai beau réfléchir. Je ne vois que ces deux côtés dont je puisse craindre un mauvais tour; mais dans l'une et l'autre supposition, dans tous les événemens possibles même, le mot *craindre* est déplacé; car je n'ai qu'un juge aujourd'hui; c'est mon chef [M. d'Allègre]: qu'on s'informe à lui, il a confondu les délateurs auprès du ministre, et ne se démentira auprès de personne.

Si par hasard ce *paquet* était un prétexte pour entrer en matière avec moi, vous avez tort d'employer ce subterfuge; car vous avez le droit d'être écoutée sans user de détour.

Je n'entends pas davantage le reste de votre lettre à propos de quoi vous vous plaignez que je vous traite durement. Vous croyez sans doute me traiter doucement, vous, en ne m'écrivant pas depuis deux mois; car n'imaginez pas que je sois votre dupe. M. d'Allègre me sera caution que je n'ai pas reçu une lettre de vous depuis le 4 de janvier (1). De bonne foi, qui a intérêt à intercepter vos lettres? D'après cette courte explication, vous devez croire, madame, que je n'ai pas fort approuvé l'effronterie avec laquelle vous assurez à tous mes amis que vous n'avez pas cessé de m'écrire. Encore une fois, personne ne peut intercepter vos lettres, et si on les interceptait celle d'aujourd'hui ne me serait pas parvenue. La bonne foi efface bien des fautes et la duplicité m'irrite.

Si vous trouvez que votre procédé ne soit ni décent, ni honnête, vous ferez bien d'en changer; je suis prêt alors à recevoir vos lettres et à y répondre. Mais vous ne m'avez pas soupçonné sans doute d'être capable de ménager ma femme quand elle manque à ses devoirs.

Vous me devez cependant, j'ose le croire, vous me devez beaucoup de reconnaissance pour ce silence dont vous vous plaignez.

Ma santé est fort bonne depuis quelque temps. Mon fils se porte à merveille. J'ai répondu à toutes vos questions. Je vous épargnerai l'embarras de répondre aux miennes.

MIRABEAU fils.

Un mois plus tard, sur un ton aussi véhément, mais relevé par un motif délicat et grave, il adressait un suprême commandement à Émilie d'avoir à se retirer sans délai dans un couvent, puisqu'elle croyait ne pouvoir pas rentrer en Provence. Le mousquetaire Gassaud était près d'arriver à Paris avec sa compagnie, pour servir au sacre du Roi. Mirabeau et ses amis avaient inutilement demandé qu'il fût dispensé de ce service et mis en congé durant cette période assez longue. La lettre qui avisait

(1) Cependant, elle lui en avait écrit une, le 27 janvier 1775, que nous avons sous les yeux.

Émilie de ces démarches, de leur insuccès, et du « danger » qu'elles avaient pour but d'écarter d'elle, renfermait ces exhortations :

Je vous conjure par votre fils, par vous-même, que j'ai toujours aimée, que j'aime encore, de ne pas me forcer, par une désobéissance qui, quelque autorisée qu'elle fût ou pût être, serait toujours criminelle et me trouverait inflexible; de ne pas me forcer, dis-je, à vous faire connaître l'étendue de mes droits... Croyez que celui qui fut capable, dans un moment de désespoir où tout était permis, de vous traiter avec une générosité rare, n'est pas faible... Montrez-moi aujourd'hui que vous n'avez pas cherché à m'abuser par de vaines illusions, que vous voulez mériter l'oubli absolu de votre faute, et reconquérir tout, jusqu'à mon respect. Adieu, madame, ne soyez pas barbare envers moi, vous le seriez en même temps envers vous... Quand pourrai-je vous appeler encore mon Émilie!

De son aveu, Émilie avait été bien embarrassée de répondre à la lettre précédente ; elle n'y avait donc pas répondu. A celle-ci, qui devait l'embarrasser davantage, elle attendit quelque temps pour savoir quoi objecter. Elle saisit l'occasion du transfèrement de son mari au château de Joux, près de Pontarlier, que l'Ami des Hommes lui disait être imminent. Elle en fit part à Mirabeau comme d'une agréable nouvelle; et, à la faveur de cette surprise, elle lui balbutia de faibles excuses, « des mots, » et des mots mensongers (25 avril 1775) :

Si j'avais pu exécuter les ordres que vous me donniez dans votre dernière lettre, croyez que je n'y aurais pas manqué; mais comme nous allons partir pour le Bignon, nos malles étant faites, j'ai pensé qu'on me tiendrait pour folle si je faisais une pareille proposition, et qu'on l'attribuerait uniquement au désir de fuir la compagnie. D'ailleurs, si le motif que vous m'alléguez est réellement celui qui vous pousse, je vous assure que dans aucun couvent quelconque, je ne serais aussi gênée qu'ici. D'ailleurs, on ne me donne ma pension que mois à mois, et j'ai eu grand'peine à me faire avancer les 303 livres que vous deviez au chevalier de Gassaud, et que je lui avais mandé que je remettrais à son neveu [le mousquetaire]. Je les lui enverrai demain. Nous ne l'avons vu que deux fois, sous prétexte qu'il a été malade, à ce qu'il dit.

Ceci laissait croire qu'Émilie s'était ménagé au moins un motif et une occasion de revoir son séducteur. Quant à l'assertion que son départ pour le Bignon était une question de jours, elle était inexacte. Ce départ ne devait avoir lieu cette année-là qu'en septembre. Le marquis de Mirabeau marchandait alors l'ac-

quisition du vaste hôtel de la reine Marguerite, situé rue de Seine, vis-à-vis la rue Mazarine; cette affaire conclue, il avait décidé de procéder à son installation nouvelle avant d'aller au Bignon. Avec ostentation, il avait choisi dans cette demeure l'appartement que sa bru y occuperait avec Mirabeau, quand celui-ci aurait fini le temps de son épreuve dernière à Pontarlier. Cette marque de confiance en l'avenir de son fils, de la part de l'Ami des Hommes, n'était pas si rare qu'on l'imagine. Mirabeau était fait pour aller à tout, et l'Ami des Hommes était ambitieux. Il avait à peu près renoncé au ministère; mais il se dépitait d'y voir arriver ses disciples qui, en le comblant de louanges, lui refusaient toutes ses demandes et conspiraient à le réduire au rôle de philosophe en chambre et d'inspirateur des *Éphémérides*. Dans ce moment, si son aîné avait consenti à « mordre au rural et à l'économisme, » à professer ses doctrines, à se vouer à leur diffusion et à leur triomphe, il ne l'aurait pas tenu éloigné de lui pendant une semaine de plus. Mais Mirabeau n'y mordait pas, ou il y mordait sans avidité. Cependant son père ne désespérait pas de le convertir à ses vues; il le voyait déjà le plus actif et le mieux doué de ses sectateurs, reléguant au second plan Dupont, l'abbé Baudeau, Turgot lui-même, s'insinuant dans la confiance de Maurepas et dans les conseils de Louis XVI, entreprenant la réformation du royaume, et parvenu au faîte, écartant de son front les couronnes pour en charger le front du vrai Père de la Patrie, de l'Ami des Hommes, de son père !... Et tandis que son mari s'imposerait à la Nation et au Roi par son éloquence, par son intrigue et par le prestige des idées paternelles, Émilie séduirait une reine frivole, facilement ouverte aux suggestions des femmes qui l'amusaient. Dans l'entourage du duc de Nivernois, qu'on désignait comme le chef du futur ministère, il n'y avait qu'une opinion sur les aptitudes de la jeune comtesse à remplir cet emploi délicat: avec une telle voix, disait-on, elle serait la maîtresse à la ville et à la cour.

Émilie déchiffrait avec joie les mystérieux signes de ces grands desseins sur le front auguste de son beau-père. Elle était bien décidée à ne se réunir à son mari, coûte que coûte, qu'à Paris, sur le théâtre de leur fortune prochaine. Mirabeau était « enragé Provençal. » Il fallait déconcerter sa manie. Il fallait le contraindre à servir les ambitions de son père, « faire d'une maison en Provence une maison en France, » et à préférer une

dépendance fortunée à l'indigence et aux agitations hasardeuses de la liberté. Le moyen de lui rendre agréable cette perspective n'était assurément pas de lui adoucir son exil à Pontarlier, soit en l'abrégeant par de persuasives sollicitations, soit en le partageant avec lui. Émilie savait bien, au reste, que si elle déclarait vouloir se rendre à Pontarlier, on ne la retiendrait plus. En juin 1779, le marquis de Mirabeau écrivait au bailli : « Dans les temps de mœurs, une femme, pénétrée de l'étendue du lien du mariage, aurait pu demander d'être prisonnière avec son mari jusqu'au bout, si on ne le voulait sortir, et l'aurait fait. » Une preuve que le marquis n'était pas éloigné de penser de même en juin 1775, c'est que, peu de mois après, il poussait sa bru hors de sa maison, quoiqu'elle intriguât pour y demeurer.

En septembre 1775, Émilie reçut de son mari une lettre de huit pages, dont personne après elle n'a jamais vu le texte; mais nous en connaissons le sens et l'importance exceptionnelle. C'était l'exposé d'un état d'âme et d'une situation de fait qui appelaient un secours immédiat et décisif. Mirabeau était arrivé au château de Joux le 25 mai. A peine s'y était-il installé que le gouverneur du château, comte de Saint-Maurris, l'avait intéressé aux préparatifs des fêtes qu'on organisait par toute la France à l'occasion du sacre de Louis XVI. La partie militaire de ces fêtes eut lieu au château ; la partie mondaine et populaire, à Pontarlier. Elles durèrent tout le mois de juin et trois semaines de juillet. Partout, Mirabeau s'y rencontra aux côtés de la jeune et éclatante Sophie de Ruffey, marquise de Monnier, femme du septuagénaire premier président honoraire à la Chambre des Comptes de Dôle. Elle était la reine de ces réjouissances ; Mirabeau en était l'organisateur et le directeur. Ils se convinrent. De semaine en semaine, Sophie parut plus aimable au jeune comte. Cependant, il ne lui fit pas tout de suite le compliment de rompre une intrigue qu'au su de toute la ville il entretenait depuis son arrivée au château de Joux avec la sœur aînée du procureur du Roi, Michaud. A la fin de juillet, le marquis de Monnier emmena sa femme dans ses terres du Jura ; ce ne fut qu'aux regrets et aux ennuis de leur séparation que Mirabeau et Sophie connurent qu'ils s'aimaient. A la fin de septembre, quand Sophie fut près de revenir à Pontarlier, Mirabeau envisagea avec appréhension les suites probables de cette passion naissante.

« D'arracher du cœur une passion, a dit Bourdaloue, c'est de toutes les entreprises la plus grande et celle où l'homme éprouve plus de combats et plus de contradictions. » Mirabeau attachait trop de prix à sa liberté et à ses ambitions pour les sacrifier bénévolement à aucune femme. Il jouait souvent la passion sans guère la ressentir; mais il la jouait avec une âme si active et un naturel si brûlant que, lorsqu'il l'avait inspirée, ses victimes ne pouvaient plus se détacher de lui; alors la pitié, la vanité et une étonnante faiblesse de sa volonté faisaient que lui-même restait embarrassé dans des chaînes qu'il croyait être resté le maître de rompre à son heure. Le caractère de la marquise de Monnier n'était qu'apparemment fait de timidité, de froideur et d'indécision. Un sang riche et impatient échauffait son cœur naturellement tendre, mais qui n'avait pas encore eu un objet digne de lui à qui se dévouer; dès que cet objet lui serait donné, ce seraient sa fortune, sa réputation, sa vie entière, que cette jeune femme lui sacrifierait. Mirabeau hésita à accepter ce sacrifice entier, parce qu'il supposait de sa part un abandon égal. Il écrivit à sa femme pour la conjurer d'accourir auprès de lui; et comme il sentait que par sa seule présence, Émilie ne le défendrait pas assez sûrement contre les charmes de Sophie, il lui proposa de fuir Pontarlier, de passer dans le pays étranger, où il prendrait du service. En attendant sa réponse, il remonta au château de Joux et s'y tint enfermé. Cette réponse lui parvint à la mi-octobre; Émilie déclinait sa proposition :

Au Bignon, le 11 octobre 1775.

... Je croirais vous faire un tort irréparable si je m'engageais avec vous dans une démarche qui vous donnerait l'air d'un fugitif et qui vous brouillerait avec votre père plus que jamais; j'ose vous dire, monsieur, que vous n'êtes point réduit à cette extrémité, et que, quoique la position que vous endurez soit terrible à supporter, comme elle ne peut ni ne doit durer longtemps, elle ne doit pas vous jeter dans une situation dont il nous serait quasi impossible de vous tirer jamais. Le procès de votre père et de votre mère est toujours pendant; elle a offert d'assurer son bien à Mme de Cabris, ce qui n'a pas été accepté. Je n'ai su cela que par ricochet, car votre père ne parle jamais de cette affaire.

Vous devez être instruit depuis quelque temps de la perte que je viens de faire; pour moi je ne l'ai sue qu'hier... Vous me connaissez assez pour n'être pas étonné que je sois réellement très affligée de ce malheur. Au fait, je devais tout à ma grand'mère qui a pris soin de mon éducation et qui avait de la tendresse pour moi; il y a si peu de gens qui prennent intérêt

à mon sort, que la perte que je fais m'en devient encore plus sensible.

Je finis, monsieur, en vous renouvelant l'assurance de l'attachement le plus tendre et le plus inviolable, qui ne finira qu'avec ma vie.

ÉMILIE.

La marquise douairière de Marignane était morte le 26 septembre ; on se rappelle qu'elle avait accru la dot d'Émilie, sa petite-fille et sa filleule, de 60 000 livres payables à son décès ; avec de l'adresse, cette somme aurait suffi à liquider la majeure part du passif de Mirabeau, évalué à 160 000 livres par le marquis du Saillant qui, au printemps de cette année, s'était rendu en Provence pour prendre des arrangemens avec les créanciers ; mais il n'avait pas su dissoudre leur coalition, dirigée par Mme de Limaye, ni réduire leurs exigences, faute de leur donner de sérieux acomptes. Il était du devoir d'Émilie, si elle ne considérait pas son mari comme un prodigue incorrigible, de lui faire le sacrifice de cet héritage, de lui laisser entendre tout au moins qu'elle le lui ferait, à la condition qu'il renonçât à ses projets extravagans. Son silence sur ce point parlait clairement : elle agissait comme déjà séparée de biens d'avec lui. Et elle agissait aussi comme déjà séparée de corps, en refusant doucereusement de partager les derniers mois de son exil à Pontarlier. Elle était plus mal inspirée encore en lui donnant à entendre qu'il était sur le point d'être déshérité par sa mère, abandonnée à l'influence exclusive de l'astucieuse marquise de Cabris. Il en résulta que Mirabeau resserra les liens que, dès le commencement de cette année, il avait renoués avec sa mère, au grand préjudice de l'Ami des Hommes ; qu'il se jugea délaissé par Émilie et libre de tous devoirs envers elle ; qu'enfin, il devint l'amant de la marquise de Monnier. Le 14 janvier 1776, il rompit son ban avec scandale. Le 14 mars, il rejoignait à Dijon Sophie que sa famille y avait rappelée, pensant la soustraire ainsi à son séducteur ; il était arrêté et interné au château de cette ville le 21 ; dans la nuit du 24 au 25 mai, après une première tentative d'évasion avortée, il disparaissait, gagnait la Suisse, de là rejoignait à Lyon Mme de Cabris et son amant Briançon, dînait avec son frère Boniface à Tain, traversait la Provence, entrait en Sardaigne, reparaissait à dix kilomètres de Pontarlier, au village des Verrières-Suisse, où Sophie le rejoignait le 24 août au soir.

Un mois plus tard, il s'installait avec elle en Hollande, sous les noms de comte et comtesse de Saint-Mathieu.

Tout au long de cette extraordinaire chevauchée, Mirabeau avait dépisté avec aisance les plus fins limiers de Paris, lancés à sa poursuite par son père ; et du jour de la rupture de son ban, sa mère s'était constituée à Paris son avocate auprès des ministres excités à la rigueur par l'Ami des Hommes ; elle avait plaidé avec insistance, énergie, exaltation, et non pas sans avantage. Le « vertueux » Malesherbes, « ministre républicain d'un roi-citoyen, » comme on le désignait alors, avait été ému par cette intervention ; et il avait institué une commission de juges pour examiner le bien fondé des lettres de cachet obtenues à la douzaine par le marquis de Mirabeau contre ses beaux-parens, son frère, sa femme, son fils aîné ; Malesherbes entendait au reste faire reviser de même tous les actes d'arbitraire de son prédécesseur, le duc de la Vrillière. Dans les premières semaines de mai, il interrogeait dans son cabinet le marquis de Mirabeau, en présence de M. de Marignane qui, à l'annonce de la fugue de son gendre, était accouru à Paris, accompagné de son inséparable et imposant cousin, le comte de Valbelle. Père et beau-père requéraient à cor et à cri l'envoi de Mirabeau dans une forteresse ; il en allait, disaient-ils, de la sûreté de leurs personnes et de l'honneur du Roi qui était engagé à faire respecter ses ordres, bravés par un sujet rebelle et un fils parricide. « Mon fils est fol physique, disait le marquis de Mirabeau à Malesherbes. — Je le crois tel, repartait M. de Marignane ; mais j'ose ajouter devant monsieur son père que quand il ne serait pas fol, il serait encore et il est insociable par caractère et scélérat par principes. » Depuis huit mois que Malesherbes était ministre, l'importunité et le crédit de tels solliciteurs n'avaient pas cessé de contrarier son action réformatrice et de fatiguer son zèle pour l'égalité et pour l'équité. Il était chaque jour plus convaincu qu'il était impossible d'assurer la prospérité et le bonheur des hommes dans un royaume où les plus notables dénonciateurs des abus entendaient être exceptés de la règle commune et se réserver l'exercice de l'arbitraire dont ils flétrissaient l'usage chez autrui. Il balançait entre les égards dus à ces faux philosophes et sa compassion naturelle pour leurs victimes, et il ne se voyait le maître ni de soulager celles-ci ni de démasquer ceux-là. Il prit le parti de manifester son découragement,

en démissionnant et en laissant à son successeur toutes choses en l'état. La pure vertu renonçait à gouverner : elle attend encore son premier ministre

Dans l'impossibilité de prévoir la durée et l'issue de leurs mortelles agitations, le marquis de Mirabeau et le marquis de Marignane passèrent entre eux, le 27 mai, une convention écrite d'après laquelle Émilie était rendue à son père avec la pleine disposition des trois mille livres de son revenu dotal. Et au lendemain de cet accord, Émilie et son père, avec M. de Valbelle et sa suite, reprirent le chemin de la Provence. L'Ami des Hommes avait trop de femmes à régenter, sa belle-fille l'embarrassait, et depuis que Mirabeau avait rompu son ban à Pontarlier, pour la disposer à rentrer en Provence, il tâchait de l'effrayer : « Votre mari s'approche, lui disait-il ; s'il me redemande sa femme, moi ne voulant pas de lui, que puis-je répondre? Vos parens, au contraire, sont dans le cas de lui dire : Quand vous aurez un domicile, on vous la rendra ; jusque-là non. » Mais la comtesse fermait obstinément les oreilles à ces suggestions. Caroline du Saillant et Mme de Pailly exerçaient sur elle une pression analogue ; elles lui cherchaient de petites querelles, feignaient des jalousies, la boudaient. Émilie souffrit alors une attaque de rougeole très vive, qui prolongea sa résistance pendant un mois ; enfin, elle ne céda qu'après avoir joué de sa maladie et de « toutes les petites fourberies de son sexe pour être retenue, indépendamment des prières... Si je la revois, jurait le marquis de Mirabeau, à moins que ce ne soit avec son père, et quand je redeviendrai chaperon de jeune femme, il fera beau... Jusqu'au dernier moment, c'était jouer à la boutonnière, *elle partira, elle ne partira pas.* »

DAUPHIN MEUNIER.

POÉSIES

LES VOYAGEURS

Adieu, vous qui partez pour ce même voyage
Que, jadis, au matin, avant vous, j'ai tenté!
Vous me retrouverez assis sur ce rivage
Que vos cœurs oublieront quand vous l'aurez quitté.

Adieu donc! que vos bras hissent la blanche voile
Où va souffler le vent qui vous porte ma voix;
Puissent avec faveur la marée et l'étoile
Vous conduire à ces bords où déjà je vous vois!

Compagnons orgueilleux, amis ingrats que j'aime,
Je vous laisse partir sur la mer sans regret.
Qu'importe le vaisseau si la route est la même!
Sans aller avec vous je vous devancerai.

Tandis que vous croirez découvrir, à l'aurore,
Le prestige changeant d'un nouvel horizon,
Ma mémoire fidèle, où il demeure encore,
M'en rendra la couleur, la ligne et la saison;

Et, de la rive aride où la mer monotone
Avec le même bruit mire les mêmes cieux,
Je n'aurai, pour revoir tout ce qui vous étonne,
Qu'à me ressouvenir et qu'à fermer les yeux.

CONSEIL

Je vous ai dit, mon cœur, en ce grave matin
Où, sur la chambre vide et le foyer éteint,
A l'aube, en frissonnant, nous fermâmes la porte,
Avant que de tenter d'une sandale forte
La route qui conduit du seuil de la maison
Vers le jeune soleil d'un nouvel horizon,
Je vous disais : Mon cœur, soyez fort et stoïque,
Car le chemin est fourbe et la voie est oblique,
Et le caillou fréquent y fait buter les pas;
La source sera loin lorsque vous serez las;
Lorsque nous aurons faim, l'arbre dans sa verdure
N'aura pour nous qu'un fruit amer comme une injure;
Nous saignerons sans doute aux ronces du fossé;
Le sable sera rouge où nous aurons passé.
Êtes-vous prêt, pourtant, à ces sévères choses,
Vous que l'épine aiguë éloignait de ses roses,
Vous, si faible et si doux, mon cœur, êtes-vous prêt
A vous perdre avec moi dans la sombre forêt,
A traverser la mer où souffle le vent rude,
A subir longuement, après la solitude,
Le fouet du charretier, le coude du passant,
La corne du taureau, le cri du chien méchant?
Êtes-vous prêt, au gîte où vous croirez atteindre,
A voir l'huis se fermer et la lampe s'éteindre,
A ce que le laurier que vous vouliez cueillir
Devienne un rameau vain qui semble se flétrir?
Saurez-vous affronter l'opprobre et l'avanie?
N'aurez-vous pas horreur de la route haïe,
Mon cœur? Consultez-vous, si vous êtes de ceux
Qui vont obstinément vers un but hasardeux,
Fier, si luit un instant, sur votre destinée,
La pourpre d'un beau ciel au soir de sa journée?

PRINTEMPS

De tout ce beau printemps où renaissent les roses
Et qui pare la terre et qui change les cieux,
Dans ma chambre fermée où les vitres sont closes,
Assis auprès de toi, je n'ai vu que tes yeux.

Que d'autres en riant s'en aillent vers l'aurore
Et reviennent le soir, par les mêmes chemins,
En pressant sur leur sein où l'amour vient d'éclore
La fleur au nom sacré qui parfume leurs mains!

Moi, je n'ai pas besoin pour que mon cœur palpite
De la lumière neuve et du soleil nouveau :
Un éternel avril en ma mémoire habite.
Que m'importe au dehors ce que chante l'oiseau!

Que m'importe la source où l'arbre doux se mire,
Et l'odeur de la terre et la couleur des cieux,
Puisque c'est sur ta bouche où sourit et respire
La rose d'un printemps que j'ai vu dans tes yeux!

LETTRE DE ROME

Je vous écris, ce soir, de la Ville Éternelle...
Sa poussière héroïque a touché ma semelle;
Je respire une odeur de marbre et de laurier,
Et ma plume à mes doigts tremble sur le papier
En y traçant ce nom sonore et grave : Rome.
L'hôtel est convenable et l'hôtelier brave homme;
Il a l'air d'être Suisse et porte un nom romain.
Ma chambre est vaste et l'on doit m'éveiller demain
A six heures. Je suis arrivé à la gare,
Qu'il faisait déjà noir. J'ai dîné. Mon cigare
Sera presque fumé sitôt ce mot écrit.
Puisse Rome être douce à ma première nuit!
D'elle, je n'ai rien vu qu'une ville quelconque,
Des maisons, une place où soufflait dans sa conque
Un Triton qui lançait un flexible jet d'eau,
Et maintenant, j'entends à travers le rideau
Les cloches, dans le ciel, d'une église voisine,
Et j'écoute mon cœur battre dans ma poitrine.
J'ai peur. Autour de moi, dans l'ombre où elle dort,
Rome est là, comme un fantôme de bronze et d'or,
Et mon esprit est plein d'une rumeur sacrée.
Rome est ainsi pour qui, longtemps, l'a désirée,

Et savoir qu'elle est là, derrière ce carreau,
C'est émouvant, c'est mystérieux et c'est beau,
Et penser, quand le jour blanchira la fenêtre,
Que c'est sur Rome enfin que l'aurore va naître
Vous étreint d'une joie où tremble un peu d'effroi...
Mais ma bougie est naine et mon cigare est froid.
Adieu, songez à moi. Je suis heureux. L'attente
Rend le cœur plus fébrile et l'âme plus ardente.
Rome! je te vais voir en ton matin vermeil,
Et, pour te posséder déjà dans mon sommeil,
J'entrerai dans la nuit que ta gloire illumine
En répétant sept fois les noms des sept collines.

LA VILLA

Quel Prince au nom romain ou quel altier Prélat,
Las de la Cour papale ou du rouge Conclave,
Au milieu de ce site agreste, noble et grave,
A tracé ces jardins autour de sa villa?

D'intrigue ou de complot venaient-ils rêver là,
De plaisir sans regret et d'orgueil sans entrave,
Et dans leur cœur encore ambitieux et brave
Quel long désir d'amour ou de gloire brûla?

Je ne sais, mais il rôde en ces lieux magnifiques,
Plantés de rouvres verts et de cyprès coniques,
Comme une obscure fièvre et comme un philtre errant,

Et, vers le soir, du bord des terrasses hautaines,
On entend se mêler et frémir sourdement
Le frisson du feuillage au frisson des fontaines.

LE BEAU PAYS

Je ne suis pas le fils des îles lumineuses
Qui parfument la mer d'un éternel printemps,
Et je n'ai pas connu leurs nuits mystérieuses,
Car je ne suis pas né sous leurs cieux éclatans.

J'ai vécu les premiers des jours que j'eus à vivre
Dans l'étroite maison tournée au vent du Nord,
Écoutant, à travers la vitre où luit le givre,
La rumeur de la rue et les sifflets du port.

Les barques qui partaient, hissant leurs blanches voiles
Dans l'aube pâle encore ou dans le clair matin,
S'en revenaient toujours aux premières étoiles,
Et leur voyage prompt n'était jamais lointain.

Elles ne rapportaient de leur course voisine
Ni les fleurs, ni les fruits d'un rivage inconnu,
Ni, prise ruisselante à l'écume divine,
Dans leur filet marin, la Sirène au sein nu.

Elles n'avaient vu poindre en quelque ardente aurore
Ni Charybde aboyant ni le rauque Scylla,
Ni salué de loin, au cap, debout encore,
Quelque temple en ruine et pourtant toujours là.

Cependant, à mes yeux d'enfant qui rit et joue
Et dont le cœur pensif bat d'un désir obscur,
La voile la plus rude et la plus humble proue
Évoquaient des pays de musique et d'azur.

Beau pays! ton mirage enivra ma jeunesse,
Et mon cœur a connu tes aubes et tes nuits;
Devant moi, ta Sirène a dénoué sa tresse,
Et j'ai goûté tes fleurs, tes sources et tes fruits.

O toi, dont nul regret n'a terni le mensonge,
Parce qu'il me suffit que je ferme les yeux
Pour sentir en mon rêve et pour voir en mon songe
Ta forme, ton parfum, ta lumière et tes Dieux!

L'ORAGE

Les lis du vase vert ont une odeur d'orage,
Et, peu à peu,
Se dessinent la griffe et l'aile d'un nuage
Au ciel trop bleu;

Le miroir sur le mur, en sa rocaille torse
Crispant son or,
Paraît terne, engourdi, sans reflet et sans force,
Et comme mort;

Les lis trop parfumés, en leur faïence verte,
Semblent trop blancs,
Et, dans l'air lourd, là-bas, à la fenêtre ouverte,
Parfois j'entends,

Tandis que je regarde à travers la dentelle
Votre sein nu,
Passer comme un éclair le cri des hirondelles
Au vol aigu.

L'AVEU

Mon cœur est sans regret, ce soir, et sans tristesse;
Le jour a fui pourtant, et vous n'êtes plus là;
Ces roses, peu à peu, dans l'ombre plus épaisse,
Semblent des fleurs de cendre où quelque feu brûla;

Cependant, aujourd'hui vous étiez toujours belle,
Vos mains étaient vos mains, vos yeux étaient vos yeux,
Et comme j'eusse hier trouvé morne et cruelle
L'heure où vous me laissez seul et silencieux!

Mais, ce soir, je me sens le cœur ingrat et sombre;
Vous étiez près de moi, et j'étais loin de vous,
Et j'aurais souhaité que s'effaçât dans l'ombre
Votre visage pur, délicieux et doux,

Car je voudrais pouvoir vous haïr, vous que j'aime,
Rose qui parfumez mon destin embaumé!
Pour m'éviter ainsi, par un vil stratagème,
Peut-être le tourment de n'être plus aimé,

Je voudrais, cœur honteux de sa lâche espérance,
Ne plus me souvenir de vous par qui je vis...
Mais c'est encor l'amour, un amour qui d'avance
Se prépare à la haine et se force à l'oubli?

L'AMI

Dites-moi la douceur que vous avez connue
A la tenir longtemps en vos bras, lasse et nue,
Après la longue attente et l'inquiet désir,
Comment vos mains savaient doucement la servir
Et, promptes, dénouer d'une hâte inégale
La ceinture flexible et l'étroite sandale,
Tandis que, devant vous, docile à votre amour,
Lascive, rougissante ou grave, tour à tour,
Ses regards souriaient à la porte fermée;
Dites-moi, mon ami, que vous l'avez aimée,
Que jamais le soleil ne vous parut plus beau,
Que la terre, le ciel, le vent, la feuille, l'eau
Vous semblaient pleins de chants, de joie et de lumière,
Qu'elle était douce, et tendre, et simple, et jeune, et fière;
Dites-moi son visage et ses yeux et sa voix,
La fleur qu'elle tenait, vivante, entre ses doigts,
Que le jour était pur parce qu'elle était belle,
Et, lorsque jusqu'au soir vous m'aurez parlé d'elle,
Je m'en irai, et, dans la nuit, sur le chemin,
En me ressouvenant de mon printemps lointain,
Je croirai, par la vôtre à la mienne rendue,
Entendre me parler ma jeunesse perdue.

LE SOUVENIR

Regarde-moi. Là-bas, j'ai vu s'enfuir l'orage
Et la nuée éparse et l'éclair sans retour;
Mon étroite maison semble celle du sage,
J'ai l'air d'avoir vaincu la colère et l'amour.

Le soir qui va venir est doux à mon silence;
La solitude nue est assise à mes pieds,
Et l'horloge muette où l'aiguille s'avance
Sonnera bientôt l'heure où tout est oublié.

Mais qu'un rayon perdu du soleil qui se couche
Par la croisée en feu descende sur ma main,
Ou qu'un cher souvenir effleure de sa bouche
Ma mémoire tremblante à son souffle incertain,

Que la rose qui meurt en ce vase de Perse,
Odorante, à l'adieu de son éclat défunt,
Avec trop de douceur dans l'ombre molle, verse
Son suprême pétale et son dernier parfum,

Alors mon cœur — ce cœur qui bat dans ma poitrine
Et que je croyais mort d'être silencieux —
Me remplit tout à coup d'une angoisse divine
Qui monte brusquement en larmes vers mes yeux,

Et tout mon vieux passé de tourment et d'orage
Dont palpite l'éclair et gronde l'écho sourd
De son reflet ardent empourpre mon visage
Que vaincront de nouveau la colère et l'amour.

LE REPOS

Eteins, ô visiteur, cette torche importune;
Ne penche pas ainsi sa flamme. Penses-tu
Que ses gouttes de feu en tombant une à une
Vont ranimer la cendre où, vivant, j'ai vécu?

Non. Si même la pierre à l'étincelle vaine
Entr'ouvrait un instant sa froide dureté,
Et si, dans ma nuit morne, insensible et lointaine,
Revenaient jusqu'à moi la vie et la clarté,

Crois-tu donc, ô Passant, qu'au désir de revivre
Ma poussière tranquille, inerte et sans regret,
Renonçant au bienfait de la mort qui délivre,
Dans l'ombre ténébreuse encor palpiterait?

Pourtant, je fus heureux. L'Amour a sur ma bouche
Posé sa bouche ardente, et la gloire à mon front
A tressé de sa main délicate et farouche
Les feuilles du laurier qui couronnent mon nom.

Mais l'heure la plus douce et l'heure la plus tendre
Laissaient une amertume en mon cœur incertain,
Tandis que maintenant je suis là sans attendre
Le retour de la nuit et l'éveil du matin.

Que le jour généreux ou que le soir morose
Apportent aux mortels la joie ou le tourment,
Qu'importe à celui-là dont la cendre repose
Dans l'urne, sous le marbre et sous l'oubli pesant!

C'est pourquoi, ni ton pas, ni ta torche brûlante,
Ton geste, ni ta voix qui m'appelle tout haut
Ne feront tressaillir ma paix impatiente,
O visiteur, qui viens t'asseoir sur mon tombeau,

Quand bien même ta main, pieuse en son outrage,
Romprait le bronze dur et le gond arraché,
Et si, du fond de l'ombre, ô tendre, ô cher visage,
Je te reconnaissais, Amour, sur moi penché!

HENRI DE RÉGNIER.

CÉSAR BORGIA

II[1]

L'ORIGINAL DU *PRINCE*

I

Après avoir fait étape à Pesaro et à Fano, Machiavel, suivant l'armée ducale, était parti de bonne heure, le matin du 31 décembre 1502, pour Sinigaglia, dont les Orsini et Vitellozzo s'étaient emparés au nom de César. Le jour même, il écrit : « Ils lui ont fait escorte (les *condottieri*), et quand il a été entré, eux à ses côtés, dans la terre, il s'est tourné vers sa garde et les a fait prendre prisonniers; et ainsi il les a tous pris, et la terre est encore à sac; et nous sommes à vingt-trois heures (à onze heures du soir). Je suis dans un très grand souci : je ne sais si je pourrai expédier ma lettre, car je ne trouve personne qui s'en vienne. Je vous écrirai au long par ailleurs, et, selon mon opinion, ils ne seront pas en vie demain matin. »

Sommairement, par cette première dépêche, le secrétaire florentin annonce aux Dix ce qui lui apparaîtra bientôt, ce qui lui apparaît peut-être déjà comme un chef-d'œuvre de la ruse Elle est brève, sèche, émue pourtant, et il semble qu'on y sente trembler cette main qui tracera imperturbablement tant de maximes qui dans la suite des temps seront réputées effroyables.

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1906.

Il demeure en tout cas plongé en une admiration étonnée, — « pour la qualité de la chose, qui lui paraît rare et mémorable, » — et il éprouve un irrésistible besoin de l'écrire : la plume se colle à ses doigts. Il passe la nuit entière du 31 décembre à fixer pour la Seigneurie et pour lui-même, pendant que sont présentes à ses yeux les figures des hommes et des choses, les circonstances du drame rapide. On conserve, pense-t-on, dans une cassette de la Bibliothèque nationale de Florence l'original autographe, et inédit jusqu'en 1875, de ce récit tout frais, ou tout chaud; malheureusement, la fin manque, mais il n'est pas impossible d'y suppléer, puisque Machiavel, soit qu'il voulût être sûr que la Seigneurie serait exactement informée, soit qu'il ne pût vraiment détacher sa pensée d'un événement aussi considérable, en a rédigé coup sur coup plusieurs versions qu'il confia à diverses estafettes. L'une de ces versions, imprimée dans toutes les éditions de ses œuvres, et la plus connue, sinon la seule généralement connue, est devenue classique sous le titre de : *Descrizione del modo tenuto dal duca Valentino nell'ammazzare Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, il signor Pagolo e il duca di Gravina, Orsini*. Elle est probablement postérieure aux autres, écrite plutôt pour l'histoire que pour les Dix, plus littéraire, plus « faite, » moins spontanée, moins frémissante. Le début suffit à montrer que c'est une composition : « Le duc de Valentinois était revenu de Lombardie... » La lettre incomplète, qu'on croit pouvoir dater du 31 décembre, vibre et vit bien davantage. Elle commence :

Ce Seigneur avait pressenti, après le départ que les Français firent de Cesena, comment ses ennemis réconciliés cherchaient, sous ombre d'acquérir Sinigaglia en son nom, à lui mettre les mains dessus et à s'assurer de lui; jugeant pouvoir sous couleur de telle entreprise réunir leurs forces ensemble; pensant qu'il n'était pas resté au duc autant de monde qu'il en avait, et que, pour ce motif, leurs desseins seraient plus faciles. D'où ce Seigneur pensa qu'il les devait prévenir...

La même considération, on s'en souvient, avait armé les meurtriers de Girolamo Riario : « Mieux vaut le lui faire qu'il ne nous le fasse. » César le fera donc aux *condottieri* qui voudraient le lui faire. Pour bien tendre le piège, il dissimule et disperse ses troupes :

Il leur permit l'entreprise de Sinigaglia et fit attention à cacher ses forces, afin de les faire venir plus volontiers et de plus grand cœur.

C'est une poursuite lente, une chasse à la trace, les pas dans les pas.

Ainsi, quand ils se mûrent pour aller à Sinigaglia, il partit de Cesena, et quand il arriva à Pesaro, des nouvelles vinrent que Sinigaglia avait été occupée par les Orsini... à l'exception de la citadelle.

La ville prise, les *condottieri* déclaraient vouloir la tenir pour le duc, et, comme la forteresse résistait, ils sollicitaient Son Excellence de s'avancer avec ses gens et artilleries pour la réduire. César voit là une contre-mine qui coupe et évente la sienne, un autre piège dressé contre le sien ; il feint d'y tomber. Pour ne pas affaiblir l'opinion où ils étaient qu'ils pourraient le tromper, dans la marche de Cesena à Fano, « il avait fait venir ses gens disséminés à ce point que personne ne les avait pu compter ni savoir même à peu près leur quantité ; et, entre autres moyens dont il avait usé pour les cacher, il n'avait pas assigné de chef à plus de 100 hommes d'armes et 100 arbalétriers à cheval, qu'il avait « égrenés » — *fatti spicciolati* — et envoyés loger en divers endroits par ses terres. » Très secret et mystérieux jusqu'au dernier moment, ce n'est qu'à son départ de Cesena qu'il leur indique où ils doivent se rendre près de Fano et à qui ils doivent obéir. Le « grand ordre, » que l'évêque de Volterra signalait naguère, avec le « grand secret » et la « grande rapidité, » comme l'une des qualités caractéristiques de César, règne plus que jamais dans cette armée qui va le duc seul sait où.

Arrivé à Fano le 30 du mois passé avec toute l'armée autour de lui, et voulant le matin de bonne heure chevaucher vers Sinigaglia, il ordonna à tous ses chefs que chacun fît en sorte d'être le matin à dix-huit heures avec ses compagnies rangé sur le bord du fleuve qui se trouve à six milles de Fano : et ayant disposé qui aurait à former l'avant-garde et qui, l'arrière, et où devraient être les infanteries, le matin à l'heure dite, chaque homme fut à son poste.

A l'avant-garde, Ludovico della Mirandola, Raffaello de Pazzi, et deux autres *condottieri* avec quelque 500 chevaux ; puis une bande de plus de mille Gascons et Suisses ; « et puis Son Excellence en armure, sur un cheval bardé, au milieu de son escadron ; et puis, après, tout le reste de ses gens d'armes et chevaux ; sur la main droite, vers les monts, tout le reste de ses infanteries. » Cet ordre était arrêté si minutieusement que César avait pu le pousser jusqu'à l'apparence du désordre, toujours

dans la même intention, pour inspirer, par son étalage de confiance, une pleine confiance à ces alliés qui étaient des adversaires, à ces conspirateurs qui se présentaient en amis :

Pour donner plus de cœur à ses ennemis et pour montrer peu d'ordre dans sa venue, il n'avait point assigné de place aux chariots dont cette armée est très copieusement munie, mais il les avait laissés avancer à la défilade.

Ici, la narration de Machiavel se fait précise comme un procès-verbal; il décrit les lieux, mesure les distances, relève les points de repère.

De Fano à Sinigaglia, comme le peuvent savoir Vos Seigneuries, il y a environ 15 milles. Chacune de ces villes est au bord de la mer et le chemin qu'on fait de l'une à l'autre est tout droit (tout plan, *tutto piano*), placé entre la mer et les monts qui se resserrent en tel endroit avec la mer de sorte que, de leurs racines aux eaux, il n'y a pas trente brasses d'espace, et le plus que cet espace s'élargisse ne fait pas tant de terrain qu'un demi-mille ne soit davantage. Sinigaglia a du côté de la tramontane la mer, duquel côté est *la rocca ;* elle a, du côté du couchant, un gros fleuve qui passe au pied de ses murailles, et qu'il faut traverser à ceux qui partent de Fano pour aller là. Il n'y a sur ce fleuve qu'un pont de bois qui n'aboutit pas à la porte de la ville, mais aux murailles et loin de celles-ci environ trois lances. Sur la main gauche, le pont passé, il y a une petite porte, loin comme quelque six lances; et sur la main droite, loin comme deux portées d'arbalète, — il faut tourner la muraille pour y arriver et s'éloigner davantage du fleuve, — est une autre grande porte avec ponts-levis et autres engins accoutumés. En avant de cette porte qui est proche du côté qui regarde le midi, sont beaucoup de maisons, non en forme de bourg, mais détachées l'une de l'autre, si bien qu'elles laissent une place au milieu, laquelle, par un de ses côtés, s'étend jusqu'au fleuve que j'ai dit ci-dessus.

Les lieux ainsi dépeints, voici maintenant les hommes :

Se trouvaient à Sinigaglia, quand le duc se trouvait à Fano, Vitellozzo, le seigneur Paulo Orsino, le duc de Gravina, et Liverotto da Fermo avec 2 000 fantassins et environ 300 « escopettiers » (*scoppiettieri*) à cheval : et le reste de tous leurs gens d'armes et fantassins était par certains châteaux d'alentour, à une distance de plus de six milles.

Grave imprudence, car César, qui connaît les uns et les autres, les lieux et les hommes, a pris de près ses précautions :

Et parce que ceux-ci (les condottieri) pensaient à pouvoir forcer le duc, il était nécessaire qu'il pensât à les forcer. Et sachant bien quels étaient leurs desseins, et le site de la terre comme il était, et comment il pouvait être attaqué et attaquer les autres, il écrivit, le soir précédant le matin où il

partit de Fano, à ces Orsini qu'il voulait qu'ils retirassent tous leurs gens de Sinigaglia et qu'ils se logeassent hors la ville dans ces maisons que je dis ci-dessus qui sont près de la porte, et, quant à leurs personnes, s'ils voulaient loger dans la ville même, il s'en remettait à eux.

Ce qu'il craint par-dessus tout, c'est d'éveiller leurs craintes; et ce en quoi il se confie surtout, c'est dans la confiance qu'il travaille à leur inspirer. Au surplus, tout, jusqu'aux plus petits détails, est prémédité, réglé.

Il écrivit *etiam* qu'il voulait que toutes les portes de la ville fussent fermées, à l'exception de celle qui regardait vers ces maisons, afin qu'il ne pût entrer que les gens seulement qu'il voulait.

Avant donc qu'il parte de Fano, il donne à ses soldats des ordres pour la route, aux Orsini des ordres pour sa réception; et quand il part le matin, au jour, il s'en va vers Sinigaglia, lentement, *passo passo*, au pas, « comme peuvent marcher les infanteries en ordonnance. » Ce sont de belles troupes, c'est un beau paysage, et cela fait un beau spectacle dont Machiavel jouit vivement. « Et vraiment, pour la quantité et qualité des gens, et pour l'*humanité* (*per la umanità*) du site qui les découvrait tous et ne gâtait pas leur ordre (la route étant toute droite, toute plane entre la mer et les monts), il me parut un rare spectacle de les voir. »

Les condottieri se portent à la rencontre du duc, alors que la tête de l'armée est encore à trois milles de Sinigaglia : Orsini et Vitelli commencent à se présenter, non pas tous ensemble, mais un à un; « d'où l'on présume qu'ils y étaient allés, non par délibération commune, mais au hasard, forcés par la nécessité et par la honte, ou bien par la bonne fortune d'autrui, et par leur mauvaise. » Parmi eux Vitellozzo, qui « vint sur une petite mule, sans armure, avec, au dos, un sarrau étroit, noir et usé, et, par-dessus, une pelisse noire doublée de vert; et qui l'eût vu n'aurait jamais jugé que ce fût celui sous les auspices de qui deux fois cette année on avait cherché à chasser d'Italie le roi de France. Son visage était pâle et hébété, *ce qui dénotait à chacun facilement sa future mort.* » A lui et aux autres César fit le meilleur accueil, et ils s'en retournèrent vers Sinigaglia, causant tantôt avec le duc, tantôt avec ses compagnons.

Cependant l'avant-garde des gens d'armes avait franchi le pont; selon l'ordre de César, elle s'était arrêtée entre le pont et la

porte, et elle avait fait former la haie à ses chevaux, dont une partie tournait la croupe aux murs de la ville et l'autre au fleuve, laissant au milieu un chemin par où passerait le reste de l'armée :

Ce que fit le duc, — qui n'oubliait rien, — pour être maître de ce pont et pouvoir s'en servir à tout événement. Les mille Suisses et Gascons qui marchaient derrière l'avant-garde entrèrent alors dans la ville, et derrière eux vint le duc au milieu des Orsini et Vitelli; pour qu'ils ne pussent plus s'en aller, une fois qu'ils seraient venus au-devant de lui, il avait ordonné à huit de ses confidens les plus intimes d'entretenir deux par deux chacun des condottieri, et dans...

Brusquement, la lettre s'interrompt; la lacune s'ouvre au moment le plus pathétique, et ce serait une perte irréparable si la *Descrizione*, quoique plus guindée et plus froide, ne permettait pas de la combler. Les deux Orsini, Paulo et le duc de Gravina, et Vitellozzo Vitelli s'avancent, devisant de choses et d'autres, encadrés chacun de deux hommes sûrs.

Mais le duc, ayant vu qu'Oliverotto manquait, — car il était resté avec ses gens à Sinigaglia et s'occupait, devant la place où il était logé sur le fleuve, à les ranger et à les exercer, — fit de l'œil signe à don Michele, à qui la charge d'Oliverotto avait été donnée, qu'il pourvût à ce qu'Oliverotto ne s'échappât point. Aussi don Michele poussa-t-il son cheval, et, arrivé près d'Oliverotto, lui dit-il que ce n'était pas l'heure de rassembler son monde hors de ses logemens, parce qu'ils leur seraient enlevés par ceux du duc, qu'il l'engageait donc à les y faire rentrer, et à venir avec lui à la rencontre du duc. Et, Oliverotto ayant exécuté cet ordre, le duc survint, qui le vit et l'appela : Oliverotto lui fit révérence et l'accompagna avec les autres; ils entrèrent avec lui à Sinigaglia, et descendirent tous de cheval au logement du duc; et, étant entrés avec lui dans une chambre secrète, ils furent par le duc faits prisonniers. Lequel duc aussitôt monta à cheval et commanda que fussent dévalisés les gens de Liverotto et des Orsini. Ceux de Liverotto furent tous mis à sac, car ils étaient proches; ceux des Orsini et Vitelli, étant loin et ayant pressenti la ruine de leurs maîtres, eurent le temps de se réunir; et s'étant souvenus de la vertu et discipline de la maison Vitellesca, serrés ensemble, contre le gré du pays et des hommes ennemis, ils se sauvèrent. Mais les soldats du duc, non contens du sac des gens de Liverotto, commencèrent à saccager Sinigaglia, et si ce n'eût été que le duc, par la mort de beaucoup, réprima leur insolence, ils l'eussent saccagée toute. Mais, la nuit venue et les tumultes arrêtés, il parut à propos au duc de faire tuer Vitellozzo et Liverotto; et les ayant conduits tous deux en un même lieu, il les fit étrangler. Où il ne fut usé par aucun d'eux de paroles dignes de leur vie passée; puisque Vitellozzo demanda qu'on suppliât le Pape de lui donner de ses péchés indulgence plénière; et Liverotto, en pleurant, rejetait sur le dos de Vitellozzo toute la faute des injures

faites au duc. Pagolo et le duc de Gravina Orsini furent laissés en vie jusqu'à ce que le duc eût entendu qu'à Rome le Pape avait pris le cardinal Orsini, l'archevêque de Florence et Messer Jacopo da Santa Croce. Sur cette nouvelle, le 18 janvier, à Castel della Pieve, ils furent eux aussi étranglés de la même manière.

II

Tel fut le coup de Sinigaglia, dont un doux et docte prélat, Mgr Paul Jove de Côme, évêque de Nocera, a dit que c'était une « très belle tromperie, » — *bellissimo inganno*, la tromperie par excellence, la tromperie des tromperies. Comme Machiavel, toute l'Italie d'alors trouva la chose *stupenda*, objet ou sujet à la fois d'admiration et d'étonnement; ce sentiment fut si fort qu'il rendit muettes toutes les bouches qui d'habitude parlaient : les grandes admirations sont comme les grandes douleurs! Ni Machiavel, en effet, soit dans une de ses rédactions, soit dans le célèbre chapitre VII du *Prince* où il a concentré plus tard en formules les faits et gestes de César Borgia pour les proposer en exemple aux princes, ni Guichardin, qui n'était pas aussi près du duc que l'était Machiavel, n'ont là-dessus un mot de blâme. Machiavel se borne à remarquer *la semplicità* des conjurés qui étaient allés se mettre aux mains du duc, et Guichardin, à déclarer qu'une telle fin était bien due à Oliverotto da Fermo, qui, peu de temps auparavant, avait fait mourir par trahison son oncle, Giovanni Frangiani. Peut-être aussi, quoique celui-là dépassât les autres par la soudaineté foudroyante du dénouement comme par le nombre et la qualité des victimes, était-ce un de ces spectacles semblables, quant au fond, à ce qui se voyait très souvent : mais la forme était un miracle de l'art : la pièce, cette fois, était supérieure et supérieurement jouée!

César est plus que content de lui-même, il est ravi, il exulte. « Tandis qu'il courait ensuite avec ses gens la cité pour tailler en morceaux quelques fantassins de Liverotto, qui étaient dedans, ayant rencontré un envoyé de la République florentine, le duc dit : « Voilà ce que j'ai voulu dire, à Urbin, à Mgr de Volterra (Francesco Soderini); mais je ne me fiai pas à lui découvrir le secret; à présent, l'occasion venue, j'ai su en user, et j'ai fait grand plaisir à Vos Seigneurs. » Le plaisir qu'il a fait à la Seigneurie, le service qu'il lui a rendu, c'est la note que César va faire sonner de plus en plus haut à l'oreille du secré-

taire florentin, car cet envoyé qui, tout de suite, reçoit la confidence de la joie de César, — confidence « d'après, » peu commune encore de la part d'un homme qui ne connut jamais les confidences « d'avant, » — c'est Machiavel en personne. « Le duc m'a appelé vers deux heures de nuit, et avec le meilleur visage du monde il s'est réjoui avec moi de ce succès, disant qu'il m'en avait parlé la veille, mais non découvert le tout, comme il était vrai. Il y ajouta des paroles sages et plus affectionnées qu'on ne saurait croire envers cette cité; énumérant toutes les raisons qui lui font désirer votre amitié, pourvu que de votre côté elle ne manque pas : si bien qu'il me fit demeurer *ammirato.* »

Machiavel, si j'ose ainsi parler, n'en revient pas. Comment! voilà seulement quelques heures qu'Oliverotto et Vitellozzo ont été étranglés; les Orsini sont à deux pas de là, en prison, attendant leur sort, et César accueille Machiavel « avec le meilleur visage du monde ! » Il est pleinement maître de lui, en pleine possession de ses moyens; il a toute sa tranquillité d'âme, toute sa lucidité d'esprit : il ne perd pas une minute, et il n'est déjà plus à l'événement passé, mais à ses suites, à ses conséquences, à l'avenir : il y est de toute sa diplomatie fertile en ressources, de toute sa dialectique abondante en argumens. « Il conclut en me chargeant d'écrire de sa part trois choses à Vos Seigneuries. La première, que je me réjouisse avec elles de son succès, puisqu'il a éteint les ennemis très capitaux du Roi, de lui et de vous, et balayé toute semence de scandale, et cette zizanie qui était pour gâter l'Italie; de quoi Vos Seigneuries lui devaient avoir obligation. » La deuxième recommandation de César est de prier la Seigneurie qu'il lui plaise « de montrer à tout le monde qu'elle est son amie, » surtout qu'elle fasse toute démonstration de l'être; — et il ne le cache nullement : il ne suffit pas qu'elle le soit, il faut qu'elle le montre : au besoin, il préférerait qu'elle le fût moins et qu'elle le montrât davantage, car chez lui, derrière tout cet étalage de sentimens, il n'y a pas trace de sentiment : il n'est que politique et calcul. Il n'était que politique et calcul avant l'affaire de Sinigaglia, quand il travaillait, avec tant d'ingéniosité et de ténacité, à mettre Florence dans son jeu, en tout cas à s'assurer sa neutralité bienveillante, à obtenir la *condotta,* et à regarder s'ouvrir ainsi une porte en Toscane. — Politique et calcul après l'affaire de Sinigaglia, quand il voudra du moins se faire payer le service rendu, obtenir de la Seigneurie

une sorte d'approbation publique, afin d'enlever tout point d'appui à ce qui reste de ses ennemis, au duc d'Urbin, à Pandolfo Petrucci de Sienne, à tous ces « petits tyrans débridés, » à cette nichée d'oiseaux de proie, à ce vol de gerfauts, qui plane aux environs de Florence. C'est, de sa part, tout le secret de cette intrigue de trois mois et demi, dont tout l'objet, de la part de Florence, est de l'amuser sans lui rien donner. L'amitié de Florence, l'alliance de Florence, là est vraiment la clef de la situation. Des Orsini, des Vitelli, et puis de Pandolfo Petrucci ou de César, qui l'emportera ? Politique et calcul encore, quand, devant l'Italie et à l'intention du Pape futur, il compose son attitude, se proclame « venu pour éteindre les tyrans et restaurer le domaine de l'Église. » Sans doute, dans la première ivresse du succès, il lui arrivera de parler de « son État, » mais il ne bannira jamais complètement cette arrière-pensée angoissante de la fragilité, de la précarité de sa puissance, et toute sa force, toute sa ruse, le lion et le renard qu'il est, tendront à la consolider. En vue de construire, il déblaie le terrain d'un geste énergique, qui, de la Romagne, va s'élargissant. Il brûle les guêpiers, il arrache les ronces, il rase les vieilles huttes qui encombrent le sol où il rêve de bâtir. Après les Orsini et les Vitelli, le duc d'Urbin détrôné, la Préfétesse en fuite, vient le tour de Pérouse et des Baglioni, de Sienne et de Pandolfo Petrucci. Le duc gagne de proche en proche; il « mange l'artichaut feuille à feuille. » Aux Florentins il ne cesse de faire dire : « Ni crainte, ni soupçon ne peuvent à présent vous arrêter; » car il est bien armé, et leurs ennemis sont pris.

Pris, non pas tous. Comme il ne pense déjà plus au passé, César ne pense déjà plus à Vitellozzo et à Liverotto, dont il s'est défait ou va se défaire cette nuit même, ni aux deux Orsini qu'il tient et dont il se défera quand il le voudra; mais il pense aux autres, qui sont libres, intriguent, conspirent, ou simplement existent, et par conséquent le gênent ou l'inquiètent encore. La troisième commission dont il charge le secrétaire est donc tout bonnement d'écrire aux Dix « qu'il désirerait que si, à la nouvelle de la prise de Vitellozzo, le duc Guido (d'Urbin), qui est à Castello, se réfugiait sur votre domaine, Vos Seigneuries le détinssent. » A cette proposition, Machiavel, — tout Machiavel qu'il est ou quel que soit l'homme qu'on devait prétendre qu'il fût, — ne peut s'empêcher de se récrier : il ne serait pas de la

dignité de la cité de livrer ainsi Guido, et elle ne le ferait jamais! — Tu parles bien! répond ironiquement César, mais il n'est que de s'entendre; je ne vous demande pas de me le livrer; c'est assez que tes Seigneurs le détiennent et ne le lâchent pas, avant qu'il ait fait accord avec moi.

Non seulement le duc est parfaitement calme, mais lui seul est calme dans l'universel désarroi. Aux environs de Sinigaglia, ce ne sont que paysans qui fuient, soldats qui pillent, gens qui se terrent d'épouvante : impossible d'expédier un courrier : « La lettre que j'ai écrite hier soir, je l'ai encore *in petto*, et je ne sais si je pourrai l'envoyer aujourd'hui. » Mais le ton est donné dans l'entourage de César; Machiavel étant rentré en conversation avec l'*amico*, — l'ami qui parle pour le duc qui se tait, lorsque, tout en parlant, ils ne se taisent pas tous les deux, — cet ami lui tient le même langage que le duc, en amplifiant et en renchérissant. Son Excellence n'a rien de plus cher que d'être agréable à la Seigneurie florentine. Quant à ce qu'Elle va faire, voici: — il n'y a plus de motifs d'en faire mystère, car on doit être déjà « après, » si le Pape a su, comme César, « se servir de l'occasion. » — Vitellozzo et Oliverotto sont morts « comme tyrans et assassins et traîtres; » quant au seigneur Paolo et au duc de Gravina, le duc veut les conduire à Rome, espérant à coup sûr que le Pape a dans les mains à cette heure le cardinal Orsino et le seigneur Julio. » Là on procédera dans les formes, « on ouvrira le procès contre eux, et ils seront jugés juridiquement. » C'est un scrupule qui prend par intermittence le père et le fils, plutôt, il est vrai, au lendemain qu'à la veille des exécutions considérées par eux comme nécessaires ou utiles (ainsi pour Catherine Sforza, dont Alexandre VI voulut justifier la dépossession par une accusation inventée de tentative d'empoisonnement) et l'on voit alors qu'en leur jeunesse, avant le pontificat et avant le duché, ils furent « aux études » de droit. Ainsi l'on jugera, quand on les aura tous, les Orsini et le reste des *collegati;* pour Oliverotto et Vitellozzo, ils sont jugés. La vérité, — et ce sera encore la source d'un précepte machiavélique, — est que César, avant d'expédier les deux Orsini qu'il tient, veut être sûr que le Pape tient tous les autres, afin de ne pas laisser derrière lui un vivant qui venge les morts : tant que l'on n'est pas certain de tout tenir, et de tout écraser, mieux valent les semblans de la clémence, — ou du moins de la justice, de la justice

juridique, qui a cet avantage d'être lente en sa procédure et de permettre, en gagnant du temps, de profiter de l'occasion.

Tandis qu'il parle et parce qu'il parle, « l'ami qui parle » s'échauffe peu à peu : — Que veut le duc? Qu'a-t-il en tête? — Délivrer toutes les terres de l'Église des factions et des tyrans, les restituer au Pontife, et *solum* retenir la Romagne pour soi. S'il le fait, — en cette phrase transparaît et reperce le souci profond de César, — un nouveau pape devra lui en être obligé, ne se trouvant plus serf des Colonna, comme l'ont toujours été les Papes par le passé. Pour ce qui est de la Romagne et de la Toscane, depuis beau temps le duc ne pensait qu'au moyen de les pacifier, et il lui semble l'avoir fait par la prise et la mort de ceux qui étaient la pierre du scandale : ce qui reste, à son avis, n'est que feu à éteindre avec une goutte d'eau. Enfin, arrivant à la conclusion, la Seigneurie peut maintenant asseoir ses dispositions : qu'elle envoie à César un ambassadeur, qui traitera à l'honneur et au profit des deux parties ; qu'elle fasse, — ici l'*amico* récite sa leçon mot à mot, — « toute démonstration d'amitié avec lui, » et laisse de côté les longueurs et les égards.

Personne ne s'y tromperait : à plus forte raison Machiavel ne s'y trompe-t-il point ; si le duc de Valentinois aime la Seigneurie florentine, il ne l'aime pas pour elle-même, et, comme on dirait vulgairement, sans dot. Mais les Dix entendent ne pas donner de dot, et, même sans dot, aiment mieux ne pas se donner. Ils voudraient bien ne se mettre en frais que de complimens; encore les mesureraient-ils. Ils ont appris, le 1er janvier, l'acquisition de Sinigaglia par le duc, et il leur paraît tout d'abord poli de l'en féliciter. Mais, le 3 et le 4, quand des bruits commencent à courir confusément à Florence, où les uns disent que Paolo Orsino, le duc de Gravina, Vitellozzo, messer Oliverotto ont été « taillés en pièces » par les gens du Valentinois, les autres qu'ils ont seulement été faits prisonniers, dans la diversité des racontars, la Seigneurie croit pouvoir retenir que le duc « a obtenu contre ses adversaires ou tout ou une grande partie de ce qu'il avait projeté. » En conséquence, elle prescrit à ses envoyés de se transporter auprès de Son Excellence et de se congratuler avec Elle de son bonheur, « en notre nom, » officiellement, « avec modestie néanmoins, et en montrant que nous présupposons que la chose s'est faite convenablement et parce qu'ils (les condottieri) y avaient donné motif, afin que nous

n'ayons pas l'air de nous réjouir indûment. » Mais ces félicitations ne tombent que du bord des lèvres : la Seigneurie sait ou devine la trahison, et elle peut, comme d'autres, étant de son temps et de son pays, la trouver « élégante, » mais, au fond du cœur, elle la juge sévèrement : « Nous avons idée que tout ce qui est arrivé s'est tenu et fait sans égard de foi ni d'honneur. » La politique pourtant est la politique : elle exige parfois des hommes qu'ils soient aveugles et sourds. « Vous ajouterez à votre discours toutes les circonstances qui pourront donner lieu de croire que nous sommes contens *etiam* pour notre intérêt; il y en a deux principales : la ruine de nos ennemis, et l'amour que nous portons à Sa Sainteté le pape et à Son Excellence le duc. »

Le lendemain, les bruits se sont précisés, ou la nuit a porté conseil : quelqu'un des Dix s'est avisé peut-être qu'il n'était pas prudent de laisser voir le fond de sa pensée dans des lettres qui pouvaient être interceptées, ou bien l'on estime plus sage de prendre en l'irréparable ce qu'il y a d'heureux, puisque de toute façon il est irréparable, et la Seigneurie fait écrire : « Tu verras par notre lettre d'hier la commission que nous te donnons de féliciter cet illustrissime Seigneur de ses succès, et en quelle manière. Par celle-ci, nous te confirmons ce que nous avons dit, et d'autant plus vivement que nous avons entendu depuis entre les autres choses la mort de Vitellozzo, de laquelle cette cité a des raisons d'être très contente. » Le 8, Machiavel n'a encore rien dit, parce qu'il n'a encore rien reçu de Florence, et il s'impatiente, car « chacun ici commence à s'émerveiller que Vos Seigneuries n'aient pas écrit ou fait entendre quelque chose à ce prince en congratulation de la chose nouvellement faite par lui à votre bénéfice. » César s'en « émerveille » plus que tout autre. Il a passé cette première semaine de janvier 1503 à rôder de Corinaldo à Sassoferrato et de là à Gualdo, guettant « l'occasion de pouvoir œuvrer aux dépens de ses ennemis, » se roidissant dans son attitude, promenant et roulant non de vains remords d'hier, mais de vastes desseins pour demain.

La situation se débrouille. Les villes de Castello et de Pérouse se sont offertes au duc, l'une après la fuite des Vitelli et de l'évêque, l'autre après celle des Baglioni. Il a refusé l'une et l'autre. Du moins ne les a-t-il point acceptées pour lui-même. Il les reçoit uniquement, — il le dit et le fait dire, — pour les arracher aux tyrans et les restituer à l'Église.

Non nobis, Domine, non nobis... C'est, chez César, à cette heure, une affectation de désintéressement curieuse, et qui se relie tout droit au souci dont il est rongé, sur la caducité de son pouvoir qui n'a de « fondement » que dans le pontificat de son père, lui-même éphémère et qui passera, — on en a solennellement et symboliquement prévenu le Pape au jour de son exaltation, — comme passe toute gloire de ce monde. Ce *fondamento* qui lui manque, le duc est obligé de le chercher dans la gratitude des successeurs d'Alexandre VI, et dans les titres qu'il se crée à la reconnaissance de l'Église, en attendant qu'il puisse s'en dispenser, ayant trouvé dans sa propre force, dans *ses armes*, comme aime à le dire Machiavel, le vrai *fondamento* de son État. Et déjà il médite une entreprise sur Sienne, où domine celui qui fut l'âme des conjurés de la Magione, l'astucieux Pandolfo Petrucci. C'est sur lui désormais qu'il va dériver toutes les rancunes, contre lui qu'il va concentrer toute son action. Il lâche pour l'instant le duc d'Urbin, qu'il ne craint plus ; mais de quels ongles, de quelle griffe il s'attache à Pandolfo ! Bon gré, mal gré, il faut qu'il ait avec lui dans cette chasse tous ses voisins, que tous lui servent de rabatteurs. Ainsi Florence. Il lui a rendu un fameux service ! L'avoir débarrassée des Orsini et des Vitelli, c'est un service appréciable, qui se peut évaluer et rétribuer en espèces, qui, en tout cas, appelle une contre-partie matérielle ; cela vaut bien quelque chose, et une assez belle chose : voyons, cela vaut bien 200 000 ducats ! Cela les eût bien coûtés à la Seigneurie, si elle avait voulu faire cette besogne, et, pour 200 000 ducats, elle ne l'eût pas faite « aussi proprement (*si netto*) ! »

Présentement, il s'agit de Sienne et de Pandolfo Petrucci ; César s'en va poursuivre par là sa campagne libératrice, pour l'Église, contre les factions qui déchirent les villes et les tyrans qui les oppriment ; se refusant à remplacer un parti par l'autre et à rappeler les bannis d'exil, de peur « de n'ôter un tyran que pour en remettre dix. » Derrière le libérateur, le gonfalonier de la sainte Église romaine, serviteur des Souverains Pontifes, on dirait, — quelques grandes âmes dès lors en tressaillent, — que se lève enfin l'homme qui doit venir pour l'unité de l'Italie ; le libérateur semble devoir s'achever dans l'unificateur. Il marche ; il est aujourd'hui à Ascesi, demain il sera à Torsiano, après-demain à Chiusi, en territoire siennois, et il y entrera, fût-ce de force. Une députation de la Commune accourt le saluer, solliciter une expli-

cation ; pourquoi veut-il leur faire la guerre, comme on le dit publiquement? que leur reproche-t-il? ils sont prêts à s'en justifier. Mais lui : ce n'est pas à la Commune qu'il en veut; il les tient pour ses bons amis ; jamais il n'a été dans son intention de leur faire la guerre; ah ! par exemple, il a une grande haine contre Pandolfo Petrucci, qui est son ennemi mortel, parce qu'il a été d'accord avec les autres à vouloir le chasser de ses États, lui César. Que la Commune s'arrange pour le renvoyer, et la paix est faite : sinon, son armée est ici pour cela ; il lui en coûte, pour atteindre Pandolfo, d'avoir à en offenser d'autres, mais il s'en excuse devant Dieu, devant les hommes et devant eux, « comme celui qui est vaincu par la nécessité et par une juste colère contre un homme à qui il ne suffit pas de tyranniser une des premières cités d'Italie, mais qui veut encore, par la ruine d'autrui, pouvoir donner des lois à tous ses voisins. »

Les bourgeois de Sienne sont terrifiés : les simples spectateurs (mais personne n'est assuré, avec un tel prince, d'être longtemps un simple spectateur) déclarent que « les choses restent ambiguës et que nul n'oserait en prédire la fin. » D'un côté, « une fortune inouïe, un courage et une espérance *plus qu'humaine* de pouvoir accomplir tout son désir, » — ainsi apparaît à Machiavel le César triomphant du *bellissimo inganno*, un surhomme, le Prince. De l'autre côté, Pandolfo : « un homme de beaucoup de prudence dans un État tenu par lui avec une grande réputation, et sans avoir, au dedans ou au dehors, d'ennemis de beaucoup d'importance, pour les avoir tués ou s'être réconcilié avec eux, et avec beaucoup de forces et de bonnes, si Giovanpaolo s'est retiré près de lui, comme on le dit, et non sans argent ; et s'ils sont privés d'espoir de secours à cette heure, le temps l'envoie souvent : aussi n'est-il rien de mieux que de s'en tenir à en voir la fin, — qu'on devra voir sous peu de jours. »

Cette fois, César Borgia est aux prises avec le plus redoutable, ou du moins le plus difficile de ses ennemis, et l'on doit lui rendre cette justice qu'il ne le méconnaît pas. Regardez, parmi les gravures dont on a orné, d'après le musée que l'évêque de Nocera avait formé à Côme, les *Vies* et les *Éloges* de Paul Jove, cette tête bien équilibrée, bien construite, à l'œil droit demi-clos, à la bouche spirituelle, où il y a tout à la fois de l'homme de loi et de l'homme d'Église, et qui dit la méditation, la réflexion. Lisez la notice qu'elle illustre : *Pandulphus Petruc-*

cius, Senensium tyrannus. Celui-ci n'est point un tyran ordinaire, qui s'est imposé et se maintient par la force de son bras : et, comme un tyran ordinaire, il ne vit pas dans le luxe et dans la débauche : il n'a pas usurpé le pouvoir pour en tirer autant de jouissances que la vie humaine en peut épuiser. C'est une sorte de bonhomme Pandolfo, tout au plus Messer Pandolfo, toujours vêtu du costume commun des Siennois, le manteau noir, si ce n'est aux jours solennels; frugal en ses repas et dédaignant les plaisirs de la table; peu emporté à bâtir, et bâtissant plutôt commodément que somptueusement ou élégamment; ne le cédant ni en politesse ni en modestie au plus humble des citoyens; n'ayant pas l'ambition de rechercher à l'extérieur des mariages puissans ou opulens, mais seulement, à Sienne même, des mariages égaux de fortune et de naissance; par-dessus tout, attaché à détourner l'envie. Peu de monde autour de lui; point de bruit, point d'éclat : tout à couvert et en dessous : l'art accompli de dissimuler, le don de s'insinuer, de se glisser dans la faveur publique, une habileté magistrale à avancer doucement, en se servant des partis qu'il paraissait servir. Homme de main au besoin presque autant qu'homme de tête. Proscrit de Sienne avec les *Nonarii* par le parti adverse des « Réformateurs, » il réunit trois cents hommes de son parti à lui, escalade de nuit les murailles, brise la porte, s'empare de la ville et du palais, expulse à son tour ses adversaires, et, acclamé ou approuvé dans les conseils, chef de son ordre, soutenu par l'affection populaire, devient le maître. Son beau-père, Niccolò Borghese, est jaloux de sa puissance, et tente de la lui faire perdre. Le placide Pandolfo n'en marque aucun dépit, mais un beau jour on trouve Niccolò mort sur la grand'place. L'opinion désigne le coupable, s'effraie et s'indigne. Pandolfo apporte un soin infini à la regagner. On pourra désormais attenter à sa vie : il ne répondra que par le pardon. La tyrannie qu'il s'applique à instaurer est elle-même d'une forme moins directe, moins brutale, plus ingénieuse, plus subtile qu'elle ne l'est généralement ailleurs : elle aussi, elle dissimule, et se dissimule sous des apparences régulières, légales, quasi constitutionnelles : ailleurs, c'est un état de fait; il l'élève presque jusqu'à un état de droit. Un triumvirat, dont il est, avec deux collègues; mais, de ces deux collègues, il achète l'un, et il choisit l'autre d'une intelligence si épaisse qu'il n'a pas à en prendre ombrage : ainsi, dès la fin

du xve, ou tout au début du xvie siècle, il trouve la formule du consulat à trois. Indulgent aux batailleurs, large aux besogneux, disposant des magistratures, adroit à se chercher et à se créer des amis au delà de son parti, dans les rangs mêmes de ses adversaires, étendant sans cesse sa clientèle par des caresses, par des libéralités, s'il le faut par des lois agraires, il pacifie la cité, la réorganise, l'organise réellement sous sa famille et pour lui, l'acquiert plus qu'il ne la conquiert.

Au moment où il va subir l'assaut du duc de Valentinois, le point faible de sa position, c'est que la conjuration des Orsini et des Vitelli, dont il a été l'inventeur et l'inspirateur, a échoué. Mais il a avec lui un vrai guerrier, Giovanpaolo Baglioni, sur le rude visage duquel on retrouve la trace de son origine germanique, et qu'anime l'ardeur de passions sauvages. Et il se possède pleinement. Les préliminaires du combat, — d'abord diplomatique, — s'engagent au sujet de l'alliance florentine. Qui l'obtiendra définitivement, de César ou de Pandolfo ? Entre les deux Florence fait la coquette, comme une belle qui ne se déclare pas, ou plutôt se déclare à droite et à gauche, mais ne se donne point, sentant qu'elle aimera plus fort le plus fort. C'est pourquoi le duc ne néglige aucun artifice pour la convaincre qu'il est celui-là. Il est, à son habitude, éloquent, démonstratif, inventif. « Quant à ses intentions à l'égard de Vos Seigneuries, les paroles, remarque Machiavel, ont toujours été et sont aussi bonnes que je l'ai écrit et dit, et *parlées avec raison, et si vivement dans la manière*, que si on les prenait pour vraies comme il les dit, il y aurait à se reposer sur elles ; » néanmoins ce qui est advenu à d'autres doit servir de leçon. A l'entendre, il est pour Florence tout feu, tout flamme : il ne récrimine pas, ne s'en plaint pas, ne l'accuse pas : il s'accuserait plutôt. C'est son procédé, c'est son style, et c'est ainsi qu'il a embobeliné les Orsini : « Maladroit (parlant de lui-même) qui n'a pas su distinguer de si bons amis! » Il coule de ses lèvres un miel abondant, des paroles très chaudes et très douces, *dolcissime parole*. Tant qu'il parle, il est non seulement le plus accommodant, mais le plus donnant, voire le plus abandonnant des hommes. Mais, quand on en vient au faire et au prendre, il ne cède pas un pouce du terrain sur lequel il s'est établi. En janvier 1503, il en est toujours, vis-à-vis de Florence, à l'ancienne *condotta ;* et, si on ne la lui accorde pas, c'est bien : qu'il ne soit plus alors question que de généra-

lités ! Il feint d'en prendre aisément son parti, il s'en tire par une pirouette, il « tourne au large, » l'expression revient une fois de plus, — *lui sempre ha girato largo*. Il a le temps : il lui suffit que les Florentins ne puissent faire contre lui acte d'hostilité, par égard pour la France, par crainte ou par haine de ses ennemis, par suite de leur propre faiblesse. Mais le temps viendra où Florence devra se décider, et ce temps sera venu, — le perspicace secrétaire en avertit la Seigneurie, en s'excusant toujours humblement de l'audace grande, — lorsque César aura mené à bien l'entreprise de Sienne, s'il y réussit.

Au reste, pour si douces que continuent d'être les paroles, la voix n'a plus le même accent. On devine que plus que jamais il a, comme il le disait volontiers, « une suprême confiance dans la Fortune, » qui vient de lui être si propice. Le joueur forcené qu'il est au « jeu de ce monde » a le sentiment très vif qu'il joue avec la chance. César fait le duc, le prince, le demi-roi; il se redresse et toise le voisin : — Eh! quoi, la Seigneurie ne l'a ni félicité, ni fait féliciter! Il s'en étonne. Et peu à peu le diapason s'élève : il dit tout franc à présent : « mon État, *stato mio* » (ce n'est plus seulement la Romagne, par opposition aux terres de l'Église; le duc se garde d'en circonscrire les limites). Il prise et estime Florence, parce que Florence lui paraît être « un des premiers fondemens, » — la pensée qui le hante et l'obsède! — de son État en Italie. A la Seigneurie, dont il est l'ami, il n'a rien à cacher. Elle sait où il en est avec leurs ennemis communs, où sont les *collegati* de la Magione, morts, fugitifs, ou assiégés dans leurs repaires. Reste Pandolfo, qui sera « leur dernière fatigue : » — il ne dit pas *sa*, il dit *leur*, comme pour les engager en sa compagnie. — Celui-là a de la cervelle, il a de l'argent, il est au centre de l'action : ce sera, « si on le laisse sur pied, une étincelle à faire craindre de grands incendies. » Il faut l'assaillir de concert, *totis viribus*, et tout de suite, fondre dessus. L'expulser de Sienne n'est rien; César voudrait l'avoir entre les mains. A cet effet, « *le Pape s'ingénie à l'endormir avec des brefs... Pendant ce temps, je m'avance avec l'armée, car il est bien de tromper ceux qui ont été les maîtres des trahisons.* »

Le père et le fils sont là-dessus du même avis, car là dedans la complicité d'Alexandre VI est plus que passive : les deux Borgia travaillent l'un pour l'autre : « Le Pontife, écrit Guichardin, au sujet de l'affaire de Sinigaglia, avait plaisanté

(fait des mots, *motteggiato*) avec une argutie espagnole sur ce qu'avait fait son fils ; il soutient que, Pagolo Orsino et les autres ayant été les premiers à lui manquer de foi, puisqu'ils s'étaient obligés à aller à lui un à un, et qu'ils y étaient allés tous ensemble, il ne lui avait pas été moins licite, à lui, de leur en manquer. » Au surplus, César n'appuie pas : il laisse tomber cette proposition, qui fait maxime, comme une chose toute naturelle. Il n'insiste que sur ceci. Ce n'est pas à la liberté de Sienne qu'il en veut : il aurait peur de fâcher le « patron, » le « maître de la boutique, — *il maestro della bottega,* » — le roi de France, protecteur de la Commune et son propre protecteur. Mais il en veut à Pandolfo : il le veut! Maintenant qu'il a enlevé à ses ennemis leurs armes, — les condottieri, — il veut leur enlever aussi « la cervelle, qui consistait toute en Pandolfo et en ses tours. » Si les Siennois veulent l'en croire, c'est bien. Et s'ils ne l'en croient pas, il est prêt à faire *ultimum de potentia*, non seulement pour abattre ce Petrucci, mais pour le prendre.

Et voici maintenant qui regarde spécialement Florence. — Le service que je vous ai rendu en vous débarrassant des Orsini vaut bien quelque chose, avait dit César; il vaut bien 200 000 florins. — La Seigneurie avait feint de ne pas entendre ou de ne pas comprendre. Le duc y revient, avec un rabais. Ce service vaut toujours bien 100 000 ducats. En tout cas et à tout le moins, une alliance. Mais une alliance, c'est la *condotta*, et la *condotta*, c'est de l'argent. César peut être un grand artiste dans son genre, mais son talent se double de ce qu'il n'oublie jamais les réalités positives. Si l'on eût promis à la Seigneurie, il y a un an, d'éteindre Vitellozzo et Liverotto, n'eût-elle pas volontiers souscrit obligation de ces 100 000 ducats? Elle ne l'a pas fait, il n'y a pas d'écrit, mais, tacitement, l'obligation n'existe-t-elle pas? Ce n'est pas Florence qui voudra passer pour ingrate : cela ne lui ressemblerait pas ; cela serait trop « contre sa coutume et nature! » Toutes les objections sont prévues, sont réfutées d'avance, et toutes les échappatoires sont fermées. « Le temps est venu de se décider, » ainsi que Machiavel en prévenait les Dix. Il va falloir que la Seigneurie saute le pas. César entend lui démontrer qu'à l'entreprise contre Pandolfo Petrucci, elle ne doit pas être moins animée que lui-même, pour trois raisons : son intérêt, sa vengeance, l'intérêt du Roi Très-Chrétien, qui est

de les rendre libres, Florence et lui, d'aller le servir en Lombardie; mais ils n'en seront libres que quand Pandolfo ne sera plus. Si l'affaire ne regardait que le duc, il s'en chargerait seul. Et ce n'est pas qu'il se défie de ses forces, mais c'est cause commune, et il désire que, voyant la Seigneurie marcher avec lui au grand jour, « toute l'Italie soit certaine de leur amitié. »

A la vérité, la fin, — en trois points, — de ce discours est un peu trop classique, rappelle un peu trop les harangues dont, à l'imitation des anciens, Machiavel a orné les *Istorie fiorentine*, et fait un peu suspecter son affirmation qu'il reproduit *textuellement* les paroles de César; mais il n'importe : c'est certainement sa pensée; bien plus, c'est certainement son mouvement, son allure, son intonation; c'est certainement son esprit, et plus encore, c'est certainement sa manière. Une seconde dépêche du secrétaire florentin ne permet, à cet égard, aucun doute. Vitellozzo et Liverotto étant morts, les Orsini en mauvais point, Giovanpaolo chassé de Pérouse, les Bentivogli ramenés par une alliance de famille, il reste à « dénicher » de Sienne Pandolfo Petrucci, qui est homme « à allumer avec le temps un feu capable de brûler plus d'une ville, » et à offrir, pour les lancer de là aux rapines, « un nid à tous ces petits seigneurs débridés qui n'ont point de vergogne. » Dans un autre entretien, qui sera le dernier, Machiavel présente enfin au duc les félicitations de la Seigneurie; il semble même qu'il y joigne des promesses en ce qui concerne la participation éventuelle de Florence à un coup de main sur Castello. Mais le gros gibier, dont la chasse ne se détourne pas, est, pour César, ce Petrucci. De toute façon, et à tout prix, qu'on l'y aide ou qu'on ne l'y aide pas, il se dit résolu à le forcer. Mais peut-être pas si vite : que chuchote-t-on d'un accord très avantageux, bien « gras, » entre le duc et Pandolfo, au moins provisoirement, parce que, Sienne et les Orsini, cela pourrait faire « trop à mâcher » en même temps ? Point d'accord! continue à jurer César. Sus à la bête! Le Pape joue : le duc agit. Ces prétendues négociations ne sont que passes d'Alexandre VI, pour « endormir » l'ennemi et l'empêcher de s'enfuir!

Mais Pandolfo est un vieux renard que ne saurait « endormir » même un pape avec des brefs. Quinze jours plus tard, dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 janvier, il quitte Sienne, accompagné de regrets et de pleurs, non sans avoir hautement fait valoir dans un discours public qu'il se sacrifiait à ses conci-

toyens, n'ayant rien de plus cher que le salut de la patrie; et, avant de partir, il dicte des « commentaires » où il trace les règles de conduite qui doivent procurer ce salut. C'est pour César une demi-satisfaction, dont il fait, en attendant mieux, une satisfaction : Pandolfo parti, le prétexte lui manque pour attaquer Sienne, après les déclarations d'amour pour la Commune qu'il a multipliées. Mais sa main opiniâtre s'acharne sur le triumvir. Il lui remet des lettres de recommandation pour Lucques, où Pandolfo désire se retirer, et secrètement il envoie cinquante cavaliers pour l'occire en chemin. Le guet-apens est évité, grâce au commissaire florentin de Cascina qui retient les sbires quelque temps. Et, au bout de deux mois, ayant raffermi ses affaires, par l'intermédiaire du roi de France et du consentement des Florentins, Pandolfo rentre à Sienne, le 29 mars.

Suivant sa politique de bascule, la Seigneurie voudrait être bien avec lui, sans se mettre mal avec le duc, et en tâchant de gagner des deux côtés, ou du moins, sans perdre de l'un, de gagner de l'autre. Si donc, elle est près de se rendre aux avances de César, elle en avise Pandolfo, pour qu'il prenne ses précautions, et elle en profite pour se faire restituer Montepulciano, dont la possession lui était disputée par Sienne. Trop de complaisance à lui être agréable fut la seule faute de Pandolfo, mais cette seule faute faillit le perdre. A son retour, l'affection populaire s'était changée en une sorte d'adoration; mais que ce sont d'inconstantes amours ! On accusa le chef hier adulé de préférer ses intérêts privés à ceux de la Commune, et, minée par dessous, sans racines, sans « fondemens, » comme eût dit l'autre, sa domination allait être à la merci d'un caprice du duc, quand, le 18 août, le pape Alexandre VI mourut d'une mort longtemps suspecte et demeurée mystérieuse.

C'était la première infidélité que la Fortune faisait à César: elle l'abattit d'un coup.

III

Est-ce l'effet du poison, préparé pour d'autres, qu'ils auraient bu, son père et lui, par erreur, le soir du souper dans la vigne du cardinal de Corneto, dont le Pape serait mort, et dont lui-même ne se serait remis, et mal remis, que par une médication aussi étrange qu'énergique? Dès qu'Alexandre VI n'est plus,

César n'est plus que l'ombre de César. Tout d'abord, quoique très affaibli et alangui, pendant les vingt-six jours du pontificat de Pie III et les préparatifs du conclave de Jules II, il se redresse contre le destin. Du Castello, du château Saint-Ange où il s'est enfermé, il voit, sans trop s'en émouvoir, s'embrouiller et se brouiller ses affaires en Romagne. Les Riario-Sforza et les Ordelaffi se disputent Forli, les Manfredi sont rappelés à Faenza : tout ce vol de tyrans qu'il se flattait d'avoir dénichés et étouffés retourne à son aire. Mais ses gouverneurs tiennent bon, et du reste, comme il le disait du duché d'Urbin, s'il perd ses bonnes villes, il sait le chemin pour y revenir et le moyen de les reprendre. Il se plaint, — un peu pour la forme, — que ceux qui lui prodiguaient naguère les démonstrations affectueuses soient subitement devenus si froids depuis qu'il est comme en suspens : au fond, « il a plus d'espoir que jamais de faire de grandes choses, en supposant qu'il ait un pape selon le désir de ses amis. » Cet espoir est tenace en lui, et il s'en peut donner des raisons, une du moins qui lui paraît bonne : une notable fraction du Sacré-Collège est composée de cardinaux qu'on sait être ses créatures à ce point qu'on le courtise pour les avoir. Avec ses Espagnols, il peut ou faire le pape qu'il veut, ou empêcher de faire le pape qu'il ne voudrait pas. Fait par lui ou non empêché par lui, le pape lui devra la papauté; il lui en aura de l'obligation, et César vit donc dans l'irréductible et indéfectible espérance d'être nécessairement, comme il aura été nécessaire à l'élection, « favorisé par le pontife nouveau. »

Même si ce pontife nouveau était auparavant en d'autres dispositions; même si c'était un ennemi; même Julien de La Rovere. Par une erreur psychologique due à un choc physiologique, ou par une de ces inspirations hardies qui lui ont ailleurs réussi, le duc s'est rallié à cette candidature : peut-être a-t-il pensé que le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens paierait son concours plus cher que tout autre, étant pour lui plus que pour tout autre inattendu; et peut-être s'est-il rappelé que le roi de France ne vengeait pas les injures du duc d'Orléans. C'était se tromper d'homme et de pays, mais il s'y trompe, et tandis que tout le monde doute, lui seul a l'air de ne pas douter. Il y va, suivant une de ses locutions familières, « de bonnes jambes, » il pousse à la roue de toutes ses forces, si bien que le cardinal peut « tirer cette poste, » et que le voilà Jules II.

Qu'est-ce que César a obtenu en échange de ses voix? Des mots. On raconte que le Pape s'est engagé à le rétablir en Romagne, à lui donner pour sa sûreté Ostie où le duc entretient Mottino et deux navires. En attendant, César est au palais apostolique, logé dans les *Stanze nuove*, avec une suite de quarante personnes. Personne ne sait ce qu'il va faire, s'il va partir ou demeurer.

Il y en a qui disent qu'il va s'en aller à Gênes, où il a la plus grosse partie de son argent, et de là en Lombardie, où il recrutera du monde, pour revenir en Romagne; et il semble qu'il le puisse faire, puisqu'il lui reste encore en argent deux cent mille ducats ou davantage, qui sont pour la plus grande partie entre les mains de marchands génois. D'autres disent qu'il n'est pas près de partir de Rome, qu'il y attendra le couronnement du Pape pour y être fait par lui gonfalonier de la Sainte Église, selon les promesses, et, sous ce titre, récupérer son État. D'autres encore croient, — qui ne sont pas des moins prudens, — que, ce pontife ayant eu pour sa création besoin du duc et lui ayant fait de grandes promesses, il lui faut bien l'entretenir ainsi, et souvent, si César prend d'autre parti que de rester à Rome, qu'il reste longtemps; parce qu'on connaît la haine naturelle que Sa Sainteté lui a toujours portée, et qu'Elle ne peut sitôt avoir oublié l'exil où elle a été dix ans. Quant au duc, il se laisse transporter par cette courageuse confiance qui n'est qu'à lui, — *da quella sua animosa confidenza;* — il croit que les paroles d'autrui seront plus fermes que n'ont été les siennes, et que la foi donnée des mariages doit tenir, car on annonce la confirmation du mariage entre Fabio Orsino et la sœur de Borgia, et aussi que la fille du duc épousera le Prefettino. Je ne puis vous en dire plus de ses affaires, ni me déterminer à une fin certaine : il faut attendre le temps, qui est père de la vérité.

Ainsi, ce qui domine d'abord chez César, c'est « un grand espoir, » une « confiance courageuse, » qui surprennent et donnent encore à réfléchir. La Seigneurie de Florence croirait-elle à un retour de la Fortune? Un instant, elle redevient gracieuse, se réclame de son amour du roi de France et du duc, auquel elle a toujours souhaité et toujours voulu faire du bien. Pour César, dans le même entretien, on le voit, on l'entend gémir, gronder, se faire humble, se faire terrible; se faire tout petit, se hausser; se tapir, rugir et bondir; éclater de son rire sarcastique et déborder, ce n'est pas trop dire, « en paroles pleines de poison et de passion. » Machiavel le calme de son mieux, mais il a hâte d'être dehors : « Je n'aurais pas manqué de quoi lui répondre; mais je me résolus à aller l'adoucissant, et, le plus adroitement que je pus, je pris congé de lui; ce qui me parut mille ans. » Le duc accuse Florence : « Mes ennemis, ce ne

sont pas les Vénitiens, c'est vous! » Il accuse la France, il accuse tout le monde. Mais demain est à lui : demain il sera de nouveau, par le nouveau Pape, fait gonfalonier de l'Église, c'est-à-dire que, par la continuation de sa charge, il pourra assurer la perpétuité de son État, dont les fondemens ébranlés se raffermiront : le passage dangereux, — la mort du Pape son père, — sera franchi! Le lendemain se tient en effet la congrégation plénière des cardinaux : il n'y est pas question de lui. Alors il est comme précipité du haut de ce grand espoir qu'il avait gardé. Il projette encore de se rendre en Romagne, avec des gens d'armes levés en Lombardie, partout, n'importe où, et de barrer la route aux Vénitiens : c'est là-dessus qu'il table quand il parle à Florence. Mais Florence ne l'écoute plus que d'une oreille distraite : elle ne croit plus à son bonheur, et ses défauts lui apparaissent seuls. Qui vaut le mieux, de Venise ou de lui, « *natura periculosa*, nature périlleuse? » Celui qui vaut le mieux, pour Florence, ne vaut rien ; mais celui-ci est à terre ou presque, déjà sur les genoux, à demi renversé : qu'on se garde de le relever.

Au fait, on ne reconnaît point César. L'évêque de Volterra, maintenant cardinal, Francesco Soderini, qui fut en ambassade près de lui, aux jours de splendeur, le trouve « changeant, irrésolu, soupçonneux, stupéfié. » Le protonotaire Bentivoglio confie à Machiavel qu'il tient du cardinal d'Euna, un Borgia, qu'à sa famille même César fait l'effet d'être « hors d'esprit, — *uscito del cervello*, — de ne pas savoir ce qu'il veut faire, d'être égaré, incapable de se décider. » Le secrétaire florentin emploie ici une image saisissante : « peu habitué à essuyer les coups de la Fortune, écrit-il du duc, *il tournoie dedans*. » C'est cela même : un tourbillon, et chaque petit coup de la Fortune, — dont cent petits coups suivent toujours les grands coups, — ajoute un cercle de plus au remous où se débat cet homme qui se noie. Sa perte, d'ailleurs, soulage trop, délivre trop pour qu'on lui tende une main secourable. Aussi, quelque crainte jalouse qu'ait Florence d'avoir pour voisine une Venise mise en appétit par ses conquêtes, et bien qu' « il leur en cuise jusqu'à l'âme, » les Dix se défendent-ils de tendre à César, même nue et vide, la main où il se raccrocherait. Il est trop tard, prétextent-ils; les choses de Romagne en sont à ce point que, quand le duc volerait, il n'arriverait point à temps, pour

sauver ses capitaines et ses châteaux qui n'en peuvent mais! Ils en sont marris, mais ne lui donneront rien, pas d'argent et pas d'hommes, bien entendu; moins que rien, pas un sauf-conduit qui lui serve à traverser leur territoire, s'il a de l'argent et s'il trouve des hommes ailleurs, « son dernier passage, — l'incursion de 1501, — ayant laissé un trop mauvais souvenir. »

Jules II, quoique les contemporains s'accordent à le peindre comme « une nature sensible à l'honneur et colérique, » caractère « brusque et impétueux, » « homme cassant et sans égards, » mais tout l'opposé de la duplicité, approuve en secret le refus de ce sauf-conduit, qu'ostensiblement, pour le public ou plutôt pour César lui-même, il fait demander et recommander. Au contraire, il prendrait mal que la Seigneurie, — qui a eu soin de lui faire tracer par Machiavel un portrait de César sur qui le secrétaire est plus que quiconque documenté, — fît quoi que ce fût en faveur du duc. Il va plus loin. Ce que les Florentins ou d'autres pourront faire contre César, il n'en a cure. Comme il n'est pas le plus fort, ou que, trop récemment couronné, il n'a pu encore rassembler et connaître ses forces, il temporise, il use du temps, il use par le temps.

En vain, le duc fait rage, et comme dans un éclair reparaît le vrai César, tel qu'il fut de 1498 à 1502. En vain, il crie et il jure : Si Florence va bronchant et boitant sous lui, il fera accord avec Venise, *avec le diable* : il ira à Pise! — Ses colères ne sont plus que des spasmes qui n'effraient personne : « Que Vos Seigneuries, dit Machiavel après avoir vu Georges d'Amboise, en fassent à leur commodité! » Le Pape ne veut du duc que son bien, et ne lui veut pas de bien : la France l'abandonne à son sort; ses serviteurs, ses confidens s'en vont l'un après l'autre; Agapito, Romolino se vendent pour des charges de cour. Autour de lui, à chacun de ces petits coups dont à nouveau la Fortune l'accable, s'élargissent les cercles de mort. *Uscito del cervello*, irrésolu, changeant, ne sachant où aller, il s'en va à Ostie, et peut-être de là ira-t-il, sur les navires de Mottino, vers la Spezzia : en ce cas, gare à Pise! avertit Machiavel. César, pourtant, n'est plus bien redoutable : il sort de Rome en litière, un page à ses côtés tenant un cheval en main; le cas échéant, il ferait le suprême effort de le monter, mais ce serait un effort pénible, et qu'il désire s'épargner.

Ce que, personnellement, le Pape a par-dessus tout à cœur,

c'est de se défaire de cet homme gênant. « Qu'il aille avec Dieu! Qu'il s'en aille : le plus tôt sera le mieux; » mais non pas cependant avant que ce fidèle gonfalonier de l'Église lui ait remis à lui, le Pape, les forteresses qu'il occupe au nom de l'Église. Ces forteresses rendues, s'il passe en Toscane, que la Seigneurie, encore une fois, fasse de lui ce qui lui plaira; ce qui plairait le plus au Pape, ce serait qu'elle « lui donnât la poussée. » Les gens d'armes du duc sont partis par terre sans savoir comment ils seront reçus; Giovanpaolo et les Siennois les guettent; lui-même ne sait ni où il ira, ni comment il ira. C'est une épave lamentable, ballottée de flot en flot : « On verra où le vent le portera. » Le vent le porte à Ostie, où le Pape le fait arrêter. Dans les premières heures, on ignore ce qu'il est devenu ou va devenir : « On ne croit pas, écrit Machiavel en langage chiffré, qu'il lui soit fait d'autre mal pour le moment, et l'on n'entend pas de source sûre que le Pape ait envoyé dévaliser ceux de ses hommes qui sont venus par terre, *mais on croit que la nature opérera d'elle-même, s'ils viennent par ici sans sauf-conduit de personne.* »

De fausses nouvelles, toutes sortes de bruits circulent : les gens bien informés, ceux qui arrivent de tel endroit, ceux qui écoutent aux portes, bavardent. On dit que le duc a été jeté dans le Tibre. Sur quoi Machiavel remarque, avec une horrible tranquillité : « Je ne le garantis pas et je ne le nie pas; je crois bien que, si cela n'est pas, cela sera, et l'on voit que le Pape commence à payer ses dettes *très honorablement et qu'il les efface avec le coton de l'encrier* (*con la bambagia del calamaio*); de tous néanmoins ses mains sont bénies, et elles le seront d'autant plus qu'il ira plus avant : puisqu'il est pris (le duc), qu'il soit mort ou vif, on peut marcher sans s'inquiéter de lui. » C'est une infortune si soudaine que Romolino est saisi de pitié, il se jette en larmes aux pieds de Jules II, implorant grâce. Mais le Saint-Père, inflexible, veut les forteresses de l'Église. Sa garde, par son ordre, se rend à Ostie, d'où elle ramène César captif. On le voit, sur la crête des vagues qui l'enveloppent, successivement à Saint-Paul, à Magliana (à sept milles de Rome), au Vatican. Les racontars reprennent de plus belle; tantôt on dit qu'il s'est enfui, et tantôt qu'il est rattrapé. Machiavel est gai, il plaisante : « *Si vede che questo Papa lo fa seco ad ferri puliti.* » Ce qu'il a annoncé pourra bien se vérifier du tout au tout. Les péchés

de César « l'ont peu à peu conduit à la pénitence : que Dieu laisse aller les choses pour le mieux ! » Jules II lui aussi, sous la gravité et la majesté pontificales, se déride. Quand il entend dire que don Michele, l'un des vieux complices du duc, a été pris par les Florentins, il insiste pour qu'on le lui remette : « Je veux, dit-il, apprendre de lui à gouverner l'Église. » A travers « mille mutations, les affaires de César vont toujours déclinant. » On n'ose se risquer à prédire quelle conclusion aura son histoire, mais « on la conjecture triste. » Probablement, lorsque le cardinal d'Amboise sera parti, on le transférera du Vatican au château Saint-Ange, *à bonne fin*, la fin que, par lui, eurent tant d'autres. Ce qui n'empêche pas que des combinaisons s'ébauchent; on continue à vouloir marier la fille du duc au Prefettino, neveu du Saint-Père. En même temps, et à tout événement, on instruit le procès des Borgia; on recherche leurs crimes, à propos de la capture d'un des auteurs de l'empoisonnement du cardinal de Santo Angiolo; on suppute leurs déprédations, on suscite les réclamations.

Enfin, vaincu, brisé physiquement et intellectuellement, César cède : César, ou plutôt cet on ne sait quoi, d'aspect encore élégant et puissant, qui, à vingt-sept ans, n'est plus que le fantôme de César. *Aut Cæsar, aut nihil... Incipit esse nihil.* Voici qu'il commence à n'être rien. Ainsi s'en va, à la dérive, le cadavre du Prince. « Qu'il s'en aille où Dieu voudra; le plus tôt sera le mieux ! » Il s'en va à Naples, auprès de Gonzalve de Cordoue, qui lui a donné sa parole. Quelle dérision ! César Borgia de France, duc de Valentinois, croyant qu'une parole humaine a une valeur, et que ce que la sienne n'a pas valu, celle d'un autre le vaudra ! Par un juste retour des choses, — *laudabilis perfidia!* s'écriera encore, un siècle après, le président de Thou, — le Grand Capitaine s'assure de sa personne et l'envoie prisonnier en Espagne, à la *mota* de Medina. Il s'en échappe pour aller, dans un fossé de Viana, mourir, soldat sans nom, d'une mort sans gloire. « Mort, à la vérité, qui semble trop honorable et trop heureuse pour une personne qui méritait une fin plus désastreuse ! » dira quand même son historien Tommaso Tommasi; et si ce n'est pas sa seule épitaphe, — les poètes lui en ont consacré beaucoup, — c'est la moins dure.

La faute du Valentinois, énorme au jugement de Machiavel, fut d'avoir cru que le pape Jules II oublierait les injures du cardinal de La Rovere.

On le peut seulement accuser dans la création de Jules II, dans laquelle il eut mauvaise élection; parce que, comme on l'a dit, ne pouvant faire un pape de sa façon, il pouvait tenir à ce qu'un tel ne fût point pape, et il ne devait jamais consentir à la papauté de ces cardinaux qu'il avait offensés ou qui, devenus pontifes, eussent à avoir peur de lui. Car les hommes offensent ou par peur, ou par haine. Ceux qu'il avait offensés étaient, entre autres, San Pietro ad Vincula, Colonna, San Giorgio, Ascanio. Tous les autres, élevés au pontificat, avaient à le craindre, excepté Rouen et les Espagnols : ceux-ci par alliance et obligation, celui-là par puissance, ayant conjoint avec lui le royaume de France. C'est pourquoi le duc, avant toute chose, devait créer pape un Espagnol, et, ne le pouvant pas, il devait consentir à ce que ce fût Rouen, et non San Pietro ad Vincula. Et quiconque croit que chez les grands personnages les bienfaits récens font oublier les vieilles injures, il se trompe. Le duc se trompa donc en cette élection, et ce fut la cause de sa ruine définitive.

C'est la même faute qu'avaient jadis commise les condottieri, quand ils étaient venus se mettre en ses mains à Sinigaglia : ils avaient payé de leur vie leur crédulité; c'est la même leçon que Machiavel en tire dans la *Descrizione :* « Comment on ne doit pas offenser un prince, et ensuite se fier en lui; » c'est la même oraison funèbre que l'évêque de Nocera, Paul Jove, adressera à la mémoire de Vitellozzo : *Meritas certo jure pœnas pendens, quod se a sanguinario nefarioque tyranno sincere in fidem receptum imprudentissime putarit.* » Que les Orsini et les Vitelli s'y soient laissé prendre, passe encore, et pourtant ils étaient ce qu'ils étaient; mais que César, étant César, et y ayant pris les Orsini et les Vitelli, se soit confié « en la parole d'un prince qu'il avait offensé; » qu'il ait cru bonnement que ce qu'il avait fait aux autres, un autre ne le lui ferait pas à lui-même : une pareille défaillance, une pareille aberration ne peut s'expliquer par le seul sentiment d'une personnalité plus forte, qui fait dire : « Oui, mais je suis César! » par le seul orgueil qui fait dire : « Ils n'oseraient! » Pour ne pas s'en apercevoir, il fallait que César méritât alors toutes les épithètes dont l'accable Machiavel dans sa correspondance; qu'il fût *avviluppato*, *uscito del cervello*, et qu'il le fût pour la raison qu'il en donnait lui-même et que Machiavel, l'ayant reçue de lui, tenait pour vraie : l'état de maladie où la mort de son père le laissait : « Mais si, à la mort d'Alexandre, il eût été en bonne santé, toute chose lui était facile. Et il me dit, dans les jours où fut créé Jules II, qu'il avait pensé à tout ce qui pouvait arriver à la mort de son père et qu'à tout il

avait trouvé remède, sauf qu'il n'avait jamais pensé que, lorsque son père mourrait, il serait, lui aussi, à la mort. »

Ou bien, si cette raison n'était pas la vraie, on serait obligé de supposer que la tête de César était en Alexandre VI, et que, de même qu'en ôtant à ses adversaires Pandolfo Petrucci, il se vantait de leur ôter « la cervelle, » de même on lui avait enlevé la sienne, en lui enlevant Alexandre. Le fait est qu'il joua comme un enfant cette dernière partie, et que l'idée en vient : comme un enfant sans père. Mais trop de témoignages authentiques attestent ses brillantes facultés, la netteté de ses vues, la rapidité de ses résolutions, dans des circonstances où il ne pouvait matériellement consulter personne et où il devait trouver en lui-même tout son ressort et tirer de lui seul toutes ses ressources, où il devait penser, parler, décider, agir tout seul et tout de suite... Non; sa cervelle était bien en lui-même et en lui seul, à la veille de la mort de son père; et si, au lendemain de cette mort, elle parut en être « sortie, » c'est que, de poison ou de maladie, quand son père mourut, il était, comme il le dit, lui aussi touché par la mort. Il avait déjà plus d'une fois traversé des crises graves ; avant Sinigaglia, lors de la diète de la Magione, il eût pu avoir peur, perdre son sang-froid, tandis que, le Pape étant à Rome, il était lui, à Imola, « tout près de la guerre et désarmé, » c'est-à-dire sans armée. Jamais pourtant la grandeur du danger ne lui avait troublé ni le cœur ni l'esprit; ni sa prudence ni son ingéniosité ne lui avaient fait défaut; ni l'une ni l'autre de ses deux compagnes ne l'avait trahi, ni la force ni la ruse. Et il avait été surpris ! Cette fois il ne l'était pas; il avait eu le temps d'y penser; il y avait pensé; il ne pensait qu'à cela depuis des mois et peut-être depuis des années. Mais celle en qui il s'était réfugié et reposé, cette suprême et souveraine Fortune, jusque-là propice aux Borgia dans toutes leurs affaires, avait subitement déserté leur maison, et, frappant le fils avec le père, avait voulu que, lorsqu'il était resté seul, il ne fût pas resté lui-même. De là sa chute, foudroyé, dans l'abîme.

Quoi qu'il en soit, la faute qu'avait commise César fit qu'il expia chèrement ses crimes. C'est nous, modernes, qui parlons de « ses crimes; » ce ne sont pas les contemporains; ce n'est pas Guichardin, et c'est encore moins Machiavel. Sans doute des libelles couraient sous le manteau, mais leurs auteurs, quand ils étaient découverts ou seulement soupçonnés, étaient punis de

façon à ne pouvoir recommencer. Une lettre anonyme, destinée à Silvio Savelli, alors auprès de l'Empereur en Allemagne, avait dénoncé les forfaits d'Alexandre et de son fils; mais c'étaient des libelles, et l'on pouvait soutenir que c'était du pamphlet. Sans doute aussi, Paul Jove, dans sa biographie résumée de César, Tommaso Tommasi, dans son histoire, ne ménagent pas les expressions d'une réprobation qui va jusqu'à l'horreur; mais le premier est postérieur d'un demi-siècle, et le second de plus d'un siècle et demi. Et ce sont des religieux. Les politiques, Guichardin, Machiavel surtout, demeurent impassibles. Pour parler vulgairement, ils en ont vu bien d'autres! et, sinon de plus grands crimes, ils en ont vu d'égaux ou de pareils. Ces crimes de César, dont les uns sont certains, les autres probables, et tous possibles, n'ont pour eux rien d'inédit, parce que c'est leur métier de regarder autour d'eux. Il serait aussi fastidieux que facile de dresser d'interminables listes rouges. Au bout de ces listes, on serait conduit à conclure qu'en fait de scélératesse, les Borgia n'ont rien inventé; et que, s'ils se sont, en ce sinistre genre, distingués entre tous, ce n'est pas par la « qualité morale » de leurs actes; je veux dire : ce n'est pas que leurs actes fussent pires que ceux qui se perpétraient ailleurs; mais c'est par la « qualité artistique » de leur exécution; ce n'est pas qu'ils fussent plus abominables, mais c'est qu'ils étaient « plus beaux; » qu'on me pardonne de prendre tous ces mots, — qui ont coutume de signifier d'autres choses, et des choses nobles, — en ce sens retourné, renversé et presque blasphématoire.

Ce que je veux dire, c'est que, quelque odieux, et détestables, et raffinés ou bestiaux que soient ces crimes, ils ne sont ni plus bestiaux, ni plus détestables, ni plus odieux que tant d'autres crimes de ce temps-là; peut-être seulement raffinent-ils sur le raffinement, et sont-ils, dans le manque de foi, dans l'exaction, dans la luxure, dans l'assassinat, comme le fin du fin. Peut-être aussi se distinguaient-ils un peu *ratione personæ*, ainsi qu'on dit en droit, parce qu'ils avaient pour auteur César Borgia, fils de Rodrigue Borgia, qui était pape sous le nom d'Alexandre VI. Mais, pour ce qui est du manque de foi, avant Alexandre VI et César, avant les Borgia, ou de leur temps, d'autres princes, des papes même, Sixte IV (della Rovere) envers Lorenzo Colonna, dans l'affaire de Marino, Innocent VII (Cibo) à plusieurs reprises, n'ont pas craint d'en donner l'exemple, et cet exemple avait si

bien fructifié que Comines pouvait écrire, parlant en général : « Nous sommes affoiblis de toute foy et loyauté. » Pour ce qui est des exactions, ni le même Ludovic Sforza, avec Cicco Simonetta, ni de plus minces seigneurs, des tyranneaux de village, comme les Riari d'Imola, n'avaient à l'apprendre de personne. Que dire des crimes contre la femme? Ni le rapt ni les violences n'étaient une nouveauté ou une singularité. Une des vilaines actions qu'on ait le plus reprochées à César est l'enlèvement, traîtreusement opéré, de la femme du capitaine vénitien Giambattista Caracciolo; mais l'enlèvement de « la belle comtesse » par Bernardino da Polenta est un fait de tout point semblable; et l'histoire des quarante jeunes femmes ou jeunes filles de Capoue doit elle-même avoir des précédens.

Quoi encore! L'assassinat? Qui donc alors hésitait à tuer, et le sang n'était-il pas le prix du sang? Le drame ou la tragédie de famille? Certes, la fin du duc de Gandia, celle du duc de Bisceglie, l'un frère, l'autre beau-frère de César, sont des scènes à donner le frisson; mais les Manfredi de Faenza, les Malatesta de Rimini, les Este de Ferrare, les Baglioni de Pérouse, les Ordelaffi de Forli, les Visconti et les Sforza de Milan, sont-ils des pères, des mères, des fils, des filles, des frères, des sœurs moins tragiques? Non seulement assassin, empoisonneur : le poison des Borgia, la poudre blanche qui ressemblait à du sucre, le vin et les pêches homicides! Mais, comme c'est double plaisir de tromper un trompeur, le cardinal Gil Albornoz et Guido da Polenta n'avaient-ils pas joué déjà, avec le vin et les pêches, à l'empoisonneur empoisonné? N'avait-on pas une fois déjà pu dire : « Le chien d'Espagne en sait plus que les renards de Romagne? » Il n'est pas jusqu'au *bellissimo inganno* qui n'ait été devancé par quelque *bello inganno*, et vraisemblablement par plusieurs. De quoi enfin est chargée la mémoire du Valentinois? D'incestes? A supposer qu'ils soient prouvés, la demeure des Baglioni en était pleine. Aucun des ennemis atteints et éteints par César n'est digne de beaucoup d'intérêt. Assassin de son oncle, Oliverotto da Fermo! Assassin de son beau-père, Pandolfo Petrucci! Empoisonneurs, ce Pandolfo, qui aurait fait verser du poison sur les emplâtres du pape Pie III, et Vitellozzo qui en aurait fait verser dans les plaies des blessés!

Aussi, quand Guichardin ou Machiavel ont regardé César, entre ses crimes et ceux des autres, entre ceux qu'il a commis contre

les autres et ceux que les autres ont tentés ou étaient capables, s'il n'avait pris les devans, de tenter contre lui, — entre lui et les autres, — n'ont-ils pu voir une différence de nature : ils n'ont vu tout au plus qu'une différence de degré. Et parce qu'ils étaient de leur siècle, et parce qu'ils étaient de leur pays, ils l'ont vue dans la perfection de l'art. C'était autant de mal fait, mais du mal mieux fait. Ici l'horrible touchait au sublime, et le scandale s'évanouissait ou s'enveloppait dans la beauté. Comme l'a dit tout près de nous, quatre cents après Machiavel, un écrivain qui est le plus galant des hommes : « *Fu Alessandro papa scandaloso anche per que' tempi, ma... era bello!* »

Dieu me garde de soutenir ou seulement de paraître accepter que Machiavel et Guichardin n'aient pas eu tort de perdre de vue le crime derrière la « perfection artistique » de la forme, car il ne saurait y avoir d'art qui puisse changer la valeur morale d'un acte et transmuer de la boue en lumière, une laideur en beauté; de prétendre même qu'ils n'aient pas eu tort de séparer si radicalement la politique de la morale, de la vider de toute morale. Je ne plaide pas, — non point pour César Borgia, cela va sans dire, mais pour Machiavel et Guichardin, — l'acquittement, mais les circonstances atténuantes, et je les plaide en fait. Qu'étaient-ils? Des politiques italiens de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle. Au reste, ils n'ont édifié, ni ébauché, ou esquissé nulle part, une théorie de la beauté du crime. Guichardin s'est borné à noter que César « ne voulait pas avoir été scélérat *senza premio*. » Traduisons : « sans utilité. » C'est vrai de presque tous ses crimes, ou de la plupart, sauf naturellement ceux où le poussent soit la vengeance, soit la folie de la chair. C'est vrai du meurtre de son frère le duc de Gandia, qui, en faisant de lui l'aîné, lui permet de quitter l'état ecclésiastique, de troquer le chapeau de cardinal contre le béret de capitaine général de l'Église et la couronne ducale; c'est vrai du meurtre du duc de Bisceglie, son beau-frère, qui lui permet de remarier Lucrèce sa sœur, ainsi faite veuve, à Alphonse d'Este, de s'assurer ou se rassurer du côté de Ferrare, et de consolider par là l'un des *fondamenti* de son État; c'est vrai du meurtre de tant de cardinaux, protonotaires et prélats, qui lui fournit l'argent dont il a besoin moins pour ses plaisirs que pour son agrandissement; c'est vrai, à plus forte raison, du meurtre des Varano, qui lui donne Camerino; du meurtre d'Astorre Man-

fredi (moins l'ignominie dont il est souillé), qui lui garantit Faenza; du meurtre de Vitellozzo, d'Oliverotto, et des Orsini, qui le délivre d'une perpétuelle menace. — C'est vrai, mais il n'importe, car c'est le cas ordinaire : il est peu de crimes gratuits, et, hors de ceux qu'inspire la passion, il n'en est pas qui n'aient l'intérêt pour mobile. Cela ne peut pas être et Guichardin n'essaie pas d'en faire une justification.

Des crimes de César, Machiavel, lui, ne dit même pas cela. Il n'en dit rien. Volontairement il les ignore. Ils sont pour lui comme s'ils n'étaient pas, parce qu'ils n'étaient pas « son sujet, » à l'exception de deux ; le meurtre de Ramiro d'Orco et le guet-apens de Sinigaglia. Ce n'est pas à cause d'eux, de ces crimes, qu'il propose César pour modèle aux princes : seulement, à cause d'eux, il ne se retient pas de le leur donner pour modèle; et il serait permis de trouver dans la façon dont il en parle comme un éloge sous-entendu, faute de l'expression d'un blâme, s'il n'était évident qu'il ne s'occupe que de l'*efficacité politique*, et non de la *qualité morale* de l'acte ; choses qu'il ne confond jamais. Il semble même que, prévoyant le parti que de ce chapitre on pourrait tirer contre lui, Machiavel ait voulu préciser et bien faire sentir son intention en cette phrase : « Celui donc qui juge nécessaire dans son Principat nouveau de s'assurer de ses ennemis, de se gagner des amis, de vaincre ou par force ou par fraude, de se faire aimer et craindre des peuples, suivre et révérer des soldats, d'éteindre ceux qui le peuvent ou le doivent offenser, de rénover par de nouvelles dispositions les institutions anciennes, d'être sévère et agréable, magnanime et libéral, de détruire la milice infidèle, d'en créer de la nouvelle, de se conserver l'amitié des rois et des princes, de sorte qu'ils aient à lui faire du bien avec grâce, ou à l'offenser avec égard, ne peut trouver d'exemples plus frais que les actions de celui-ci. »

Celui qui juge nécessaire de vaincre ou par force ou par ruse, et en qui, d'ailleurs, la nécessité supprime le scrupule : — Si tu n'es pas celui-là, n'imite pas César ! Mais voilà ce que Machiavel admire en César et offre à l'admiration, à l'imitation du Prince. A reprendre ligne à ligne ce chapitre VII, qui est à peu près le seul passage où il en traite explicitement, ce qu'il admire en César, c'est que César « ait mis tout en œuvre, ait fait tout ce qu'un homme prudent et *virtuoso*, — ce qui ne signifie « vertueux » qu'au sens où l'Italie de la Renaissance connut la *virtù*,

— devait faire pour s'enraciner dans des États que les armes et la fortune d'autrui lui avaient concédés. » C'est que justement, dépendant, à son origine et par l'origine de sa puissance, des armes et de la fortune d'autrui, il n'ait rien négligé pour s'en affranchir. C'est qu'à cet effet il ait imaginé et employé tous les moyens qui pouvaient réussir; qu'il n'ait reculé devant aucun; qu'il ait jeté le désordre dans les États voisins, afin de se faire seigneur sûrement d'un morceau au moins de ces États; qu'il ait été « grand connaisseur de l'occasion, » et que, « quand elle lui est venue bien, il en ait usé mieux; » qu'il ait été aussi « grand dissimulateur, » ce qui est un renforcement, un redoublement de « très secret; » qu'il ait su « se tourner aux ruses et cacher si bien son esprit » que « la simplicité » de ses adversaires les ait amenés à sa discrétion; c'est qu'il ait bien connu comment on gagne et on perd les hommes, qu'il ait compris que, tenant de la conquête la Romagne et le duché d'Urbin, il devait s'en attacher les peuples par le bien-être, qu'il ait senti que ce pays, jusque-là mal gouverné par des seigneurs impuissans, volé par eux, divisé, plein de brigues et de brigandage, ne se réduirait que par un bon gouvernement à être pacifique et obéissant; qu'après la justice sommaire du début, — les cruautés des commencemens de règne, — il y ait installé une justice régulière, et qu'en se débarrassant de l'exécuteur, il ait rejeté sur ce ministre seul la responsabilité des exécutions. C'est qu'il se soit détourné des Français et retourné vers les Espagnols, quand il a cru qu'il lui fallait changer d'amis pour n'avoir plus de protecteurs, et n'avoir plus de protecteurs pour n'avoir plus de tuteurs gênans ou avides. C'est qu'il se soit, ayant réglé les choses présentes, inquiété de préparer les choses futures, et que, ayant trouvé le point faible de sa domination, il n'ait eu de repos qu'il ne lui eût donné des fondemens plus durables : 1° en éteignant la race des seigneurs qu'il avait dépouillés; 2° en gagnant à soi tous les gentilshommes romains; 3° en faisant sien autant que possible le Sacré-Collège; 4° enfin, en acquérant tant de solidité avant la mort du Pape qu'il pût, après cette mort, résister par lui-même à un premier assaut. Tout cela, tant de *virtù*, tant de *ferocia*, de fierté, tant d'activité, tant de choses en si peu de temps, dans si peu d'espace, pour pouvoir « se diriger » sans dépendre de la fortune ou de la force d'autrui, mais seulement de sa puissance à lui et de sa *virtù* à lui.

Et tout cela, que Machiavel admire, qu'il propose à l'admiration, à l'imitation des Princes, pêle-mêle, en bloc, sans choisir, n'est pas moral, est en partie immoral, est amoral. Mais ce ne sont pas les crimes de César que Machiavel admire et conseille d'imiter : c'est le sens que César, suivant lui, eut du rôle et de la conduite du Prince. Peut-être l'a-t-il grandi outre mesure; peut-être a-t-il mis en lui plus qu'il n'y avait; mais, l'y ayant mis, il l'y a vu, et, l'y ayant vu, il l'a dit. Peut-être est-ce l'imagination de Machiavel qui a fait de César le libérateur, l'unificateur attendu; peut-être le duc de Valentinois, réduit à lui seul, n'eut-il pas ce « grand esprit, » cette « haute intention » que lui prête le secrétaire florentin; peut-être n'eut-il, ni sur la résurrection de la patrie, ni sur le gouvernement des hommes, tant de vues, ni de si fermes, ni de si vastes; peut-être ne vit-il, lui, l'Italie que dans la Romagne, et dans la Romagne que lui-même; peut-être ne conçut-il l'État que pour le prince, et, sous ce rapport, ne dépassa-t-il pas le niveau moyen des princes aventuriers de son temps, pour qui le pouvoir était surtout comme un réservoir de jouissances. En ce cas, peut-être Machiavel a-t-il eu tort de grandir César Borgia : et, en tout cas, certainement il a eu tort de le donner en modèle sans réticence, sans réserve, sans quelque chose de plus, sans blâme pour ses crimes, et, quant à ces crimes, sans condamnation formelle.

Mais, *politique*, systématiquement, aveuglément, les yeux fermés à tout le reste, il n'a voulu considérer, il a voulu ne considérer en César que le politique. Et nous, dont tout le dessein est de le bien comprendre, nous ne cherchons pas si Machiavel a eu tort *moralement*, ou *en morale*, d'admirer César et de l'offrir à l'imitation des princes, mais pourquoi et par quoi César, politiquement, et si l'on veut *en géométrie*, *en arithmétique politique*, a paru à Machiavel susceptible d'être donné en modèle au Prince; pourquoi et par quoi il a mérité, aux yeux de Machiavel, qui l'a étudié jour par jour, heure par heure, pendant des mois, dans la grandeur et dans la décadence, d'être le type et l'exemplaire, l'une des sources, l'original du *Prince*.

CHARLES BENOIST.

REVUE DRAMATIQUE

LE THÉATRE DÉLIQUESCENT

Le théâtre agit-il sur les mœurs ? Est-ce la société qui façonne la comédie à son image ? Ce qui est certain, c'est qu'à chaque époque, les façons de penser et de sentir qu'exprime le théâtre ne peuvent manquer d'être marquées à l'empreinte de l'heure présente. Or les plus optimistes accordent que la société où nous vivons aujourd'hui n'est pas parfaitement calme, ordonnée et bien portante. Beaucoup de consciences sont en désarroi. On cherche avec inquiétude où est le vrai, et on s'ingénie à le poursuivre hors des voies coutumières. On tient le bon sens pour suspect, et d'avance on est favorablement disposé pour toutes les bizarreries. On se précipite vers les nouveautés ; ou encore on tire des doctrines anciennes, par une fantaisie d'interprétation, des conséquences inattendues. On ne se soucie pas de savoir si la ruine de certaines notions, contre lesquelles on s'acharne, n'entraînerait pas celle même de l'édifice social. La sensibilité comme la raison s'égare. On s'apitoie sur ceux que naguère on eût condamnés ; on s'attendrit sur des cas auxquels on avait refusé jusqu'alors de s'intéresser ; on s'émeut à faux. Cette moderne déliquescence devait, de toute nécessité, se traduire au théâtre. Elle apparaît avec éclat dans les dernières pièces qui viennent d'être représentées et elle atteste leur parenté. C'est d'elle que nous vient la plus récente « formule » dramatique. Nous avions eu, il y a une quinzaine d'années, la « comédie rosse » conçue dans un accès de misanthropie et destinée à nous montrer dans l'humanité un ramassis de coquins, dans la vie un perpétuel cauchemar. Puis, par besoin de réaction, nous avons passé à la « comédie rose » qui nous réconciliait avec

nous-mêmes et faisait de nous les amis de tout le genre humain. Voici venir une ère nouvelle : celle du « théâtre déliquescent. »

Il n'est pas né d'hier, et nous avons eu occasion déjà d'en signaler plus d'un essai. Mais c'est maintenant que nous le voyons s'imposer aux plus distingués parmi les jeunes auteurs, déployer la variété de ses ressources et se montrer capable de toutes les tâches. Il prend, avec les *Mouettes* de M. Paul Adam, des allures philosophiques. Car on voit bien que, dans cette pièce, l'affabulation dramatique sert uniquement à illustrer une idée. C'est un cas de conscience qui est débattu devant nous, c'est un problème à la solution duquel on nous convie. Comme dans beaucoup d'autres pièces, la question en cause est celle du mariage, ou plutôt du divorce. Et jusqu'ici on avait indiqué bien des mobiles parmi ceux qui peuvent disloquer les ménages : l'intérêt, la passion, la jalousie, le caprice et toutes les sortes de colère, de rancune et de haine; il restait à chercher s'il n'y a pas lieu, en certains cas, de divorcer par amour, par devoir et par piété chrétienne... C'est en quoi consiste le « problème » des *Mouettes*.

Dans un coin de Bretagne, le docteur Kervil, homme de petite santé et de ressources chétives, mène une existence médiocre. Il est instruit; c'est un chercheur; il se croit à la veille de trouver un sérum qui pourrait sauver des milliers et des milliers d'existences. Mais il faudrait, pour arriver au succès, procéder à des expériences coûteuses. C'est pourquoi la découverte manquera probablement d'aboutir. Kervil ne deviendra ni un bienfaiteur de l'humanité, ni même un homme célèbre. Il continuera de soigner, avec un zèle désintéressé, les gens du pays. Il a près de lui sa femme, Yvonne, qu'il aime d'une affection profonde et tranquille. Une cousine, Adrienne, jeune veuve, séduisante et riche, est venue passer quelque temps chez les Kervil, et demander au calme provincial et à l'air salin un remède contre les fatigues de l'hiver parisien. Elle éprouve, auprès de Kervil, si différent des hommes de son monde, un petit frisson de surprise qu'elle prend pour de l'enthousiasme; et, de son côté, Kervil n'est pas insensible aux grâces de sa brillante cousine. Cela ne va pas plus loin, et, l'automne survenant, cette ébauche de roman s'évanouirait dans les premières brumes. Mais ce serait compter sans Chambalot. Et il est inévitable que Chambalot surgisse, puisqu'il est l'homme du destin, celui qui a été créé par un décret nominatif de la Providence pour jeter le trouble dans ces cœurs paisibles.

Ce Chambalot, autour de qui gravite toute la pièce, et sur le portrait duquel l'auteur a concentré tout son effort, est certainement le

plus grossier personnage que, depuis longtemps, nous eussions vu à la scène. Il rendrait des points même au Jean Giraud de Dumas et même au Lechat de M. Mirbeau. C'est un butor; c'est le butor. Il s'étale avec impudence dans son cynisme de malotru : il parle fort, fait taire les gens, fume devant les dames, se sert le premier à table et commet toutes les incongruités qui concernent son état. Nous connaissons beaucoup de gens mal élevés, et l'on ne peut dire que la peinture en puisse être une nouveauté. Ce qui fait pourtant l'originalité de Chambalot, c'est que chez lui le raisonnement s'ajoute à la nature et la pratique s'appuie sur une théorie. Sa goujaterie s'autorise des plus récentes hypothèses mises en circulation par la philosophie ou par la science. N'oppose-t-on pas, depuis quelque temps, au vieil idéal de charité qui divinisait la faiblesse, l'éloge de la force triomphante, et n'est-ce pas lui qui ressort de théories fameuses, d'ailleurs plus ou moins déformées ? L'histoire naturelle a sa loi de la concurrence vitale, mise en lumière par Darwin. La philosophie allemande a son type du surhomme dessiné par Nietzsche. Les sociologues ont lancé l'idée d'une supériorité des Anglo-Saxons due à leur individualisme. Chambalot est darwinien et nietzschéen; c'est un homme fort d'après les recettes qui font les peuples forts. Sus aux timides et mort aux faibles! Chambalot s'applique à lui-même le bénéfice de ses idées, écrasant les caniches sous les roues de son automobile et noyant ses concurrens dans l'océan de ses réclames pharmaceutiques. Mais il ne se contente pas d'opérer pour son compte : il fait de la propagande, et c'est précisément à cet apostolat d'un nouveau genre qu'il va procéder dans le ménage Kervil.

Il s'avise qu'avec un peu de fortune et de loisir, avec une situation sociale plus sortable, Kervil pourrait développer tout son être, donner à son énergie toute son expansion, et fabriquer enfin ce sérum que lui, Chambalot, se chargerait de signaler au monde par les mille voix de la publicité. Comment arriver à cet enviable résultat? En amenant Kervil à divorcer d'avec Yvonne, pour épouser sa riche cousine Adrienne. C'est à quoi il s'agit de déterminer les intéressés, et c'est à ce beau travail que Chambalot va employer sa hâblerie brutale et ses sophismes impérieux. Il n'a pas beaucoup de peine à convaincre Adrienne, déjà attirée vers le séduisant docteur; et il obtient même un demi-consentement de Kervil, qui est un esprit faible. Reste Yvonne. Celle-ci qui aime son mari, qui est jalouse d'Adrienne, est en outre et surtout chrétienne. Quels argumens faire valoir auprès d'elle, sinon des argumens tirés du christianisme même? N'est-il pas vrai

que le christianisme conseille le sacrifice? Tout l'artifice consistera donc en ceci : suggérer à Yvonne qu'elle agit en mauvaise chrétienne, si elle refuse de se sacrifier au bonheur et à l'avenir de son mari.

Adrienne d'abord, Chambalot ensuite s'évertuent à endoctriner la pauvre femme. Ils réussissent avec une aisance qui ne laisse pas de nous surprendre. C'est Yvonne qui a maintenant hâte de s'immoler : « Jean va s'affaiblir et mourir, gémit-elle. Voilà le fait réel, positif. Rien de mon affection ne peut le sauver, ni lui, ni les milliers de victimes que protégera demain son génie. Je suis incapable de lui préparer ce repos nécessaire, de chasser d'ici les ennuis et les peines qui le détruisent. Telle est l'évidence... Et puis, de l'autre côté, voici celle qui tient dans ses mains la fortune et dans son cœur l'amour, et un amour capable, le sien, de reprendre à la mort l'homme que j'adore plus que tout. Elle peut, elle. Moi, je ne puis pas. Et vous me demandez si je dois sacrifier la vie de Jean... Et si je réponds : « Non, non, je ne le puis pas; » si ma conscience crie : « La charité veut que tu t'immoles, pour celui qui ressuscitera, afin de racheter les hommes de la maladie et de la mort; » si ma conscience crie cela par la voix de Dieu même, vous me dites, vous, que je suis dans l'erreur... dans l'erreur! Non, non, ce n'est pas l'erreur. » Telle est l'exaltation de dévouement par laquelle cette nouvelle convertie étonne et déconcerte l'égoïsme même du satanique Chambalot.

Après cela, les époux vont-ils divorcer, et Kervil acceptera-t-il le sacrifice de sa femme? Peu importe. Si l'auteur a reculé devant un dénouement qui eût été la conclusion logique du drame, la signification de son œuvre n'en est pas changée. Ce qui est ici caractéristique, c'est qu'une fois posé ce bizarre « problème » des *Mouettes*, on ait présenté comme défendable une solution qui est proprement une monstruosité, et qu'on l'ait supposée conforme à l'esprit du christianisme. Cela même est ici la marque de la déliquescence.

Car toutes les raisons invoquées pour amener Kervil au divorce sont puériles. Supposez que le fameux sérum ne soit qu'une drogue et le savant docteur qu'un raté, toute la thèse s'écroule. Depuis quand voit-on qu'épouser une brillante mondaine soit l'infaillible moyen de servir la science? Émile Augier, dans *Un beau Mariage*, avait, avec assez de force, soutenu le contraire. Pasteur était-il riche, lui qui a, réellement, sauvé tant de vies humaines? Mais quand il serait cent fois établi que Kervil eût intérêt à épouser sa cousine, où est donc la morale qui de l'intérêt fait le devoir? Et cette confusion n'est-elle pas justement la ruine de toute morale?

De bonne foi l'auteur a cru qu'il dessinait, dans le personnage d'Yvonne, une figure d'héroïne chrétienne. En effet, plusieurs de nos contemporains ont si bien perdu jusqu'à l'intelligence de l'idée chrétienne, qu'ils confondent l'esprit de sacrifice avec l'abandon de soi, la résignation avec l'oubli de la dignité, la bonté avec la lâcheté et la pitié avec la sottise. Parce que vous êtes chrétienne, si votre mari suit son instinct qui le pousse aux amours vagabondes, vous devrez souffrir en silence et éviter de contrarier ce mâle en qui la nature a mis le goût du plaisir. Parce que vous êtes chrétienne, si votre mari vous exploite et vous vole, vous devrez subir avec résignation cette épreuve. Et si la fantaisie lui vient de vous planter là, parce qu'il a trouvé ailleurs une opération plus avantageuse, vous devrez l'y aider, à moins de cesser d'être chrétienne. Car il a été dit : « Vous tendrez l'autre joue... » A ce compte, le rôle d'épouse chrétienne serait la plus épouvantable duperie ! On oublie que la piété n'exclut pas nécessairement le bon sens, et que si le christianisme nous ordonne de sacrifier tout ce qui est chez nous vanité, orgueil et sentimens égoïstes, il nous commande non moins expressément de lutter pour le bien. L'épouse n'a pas seulement le droit, elle a le devoir, en se défendant elle-même, de défendre son mari contre tous les pièges et contre toutes les tentations auxquelles la faiblesse masculine n'a que trop de penchant à céder : c'est à elle surtout qu'il appartient de maintenir l'intégrité d'un foyer et la perpétuité d'une union contractée en vue de tous les hasards de la vie et pour la souffrance comme pour le bonheur. Yvonne devait dire à son mari : « Votre Chambalot est un misérable. Votre Adrienne est une intrigante. Vous êtes un faible : je ne faillirai pas à mon devoir qui est de vous protéger. Je n'ai pas manqué à la foi que je vous ai jurée devant Dieu : je ne vous rendrai pas votre parole. Vous m'avez prise : je vous garde ! » Ce langage eût été celui d'une piété saine et vigoureuse. Mais la piété d'Yvonne est alanguie, faussée, pervertie par l'atmosphère d'une époque où il semble que toutes les énergies s'énervent et toutes les forces se dissolvent...

La pièce de M. Paul Adam est surtout faite de conversations et de raisonnemens ; et le dialogue n'y est pas toujours assez clair, ni assez nerveux. On ne démêle pas nettement les mobiles auxquels obéissent les personnages, et par exemple on n'arrive pas à discerner quel intérêt précis pousse Chambalot à s'occuper d'affaires qui sont si peu les siennes. Ce Chambalot est une caricature au milieu de personnages falots. Il y a de la confusion, des maladresses, de la gaucherie.

Les Mouettes sont une pièce où l'exécution est inégale aux intentions de l'écrivain.

L'interprétation est assez terne. M. Duflos manque de toutes les qualités de relief qui seraient nécessaires pour pousser au type la figure de Chambalot. M. Mayer se tire comme il peut du rôle neutre et effacé de Kervil. Mme Lara exagère encore le côté pleurard du rôle d'Yvonne. Mais Mme Berthe Cerny qui s'était déjà montrée à son avantage dans le rôle principal de *La Courtisane*, — de fâcheuse mémoire, — a été vraiment élégante et gracieuse sous les traits de la cousine Adrienne.

Avec la nouvelle pièce de M. Bataille, *Poliche*, nous ne quittons ni la Comédie-Française, ni le genre sentimental, ni la discussion des problèmes moraux. Car il y a ici un problème : « Les joyeux fêtards ont-ils l'âme triste ? » Si vous ne vous êtes jamais posé cette question, ou si elle vous semble de peu d'intérêt, il vous sera impossible de comprendre ni pourquoi M. Bataille a écrit sa pièce, ni pourquoi elle a été accueillie sur la première scène française.

Le début nous avait lancés en pleine folie-vaudeville. Nous sommes dans quelque Saint-Cloud, après la saison finie : une bande joyeuse, arrivée en automobile, envahit le hall d'un restaurant démeublé et désemparé, attendu qu'il vient d'être fermé la veille. Il y a là une jeune veuve, Rosine de Rinck, une femme mariée, Pauline Laub, et une femme entretenue, Thérésette : cela fait trois gourgandines. Il y a un jeune officier, Saint-Vast, venu à cheval et qu'on appelle pour cette raison le Centaure : il s'est joint, depuis deux jours, à la troupe en goguette, et il a, tout de suite, fait la conquête de ces dames, obtenu un rendez-vous de Rosine pour le soir, et un autre de Pauline pour le lendemain. Mais il y a surtout Poliche, un drôle de corps, l'amusant, le désopilant Poliche, le boute-en-train de toutes les parties, toujours en travail de quelque invention impayable et de quelque énorme bouffonnerie. Poliche est l'amant de Rosine. Sanglé d'un tablier, il revient de la cuisine où il est allé confectionner une omelette, quand il surprend Saint-Vast en train d'embrasser Rosine. Un autre prendrait la chose au tragique, Poliche la prend à la blague. On est farceur ou on ne l'est pas. — A cette esthétique et aussi à cette moralité nous nous empressons de reconnaître le répertoire du Palais-Royal et des Variétés. On va rire...

Erreur ! La comédie gaie n'était que la préface d'un drame larmoyant. Celui-ci commence au second acte, où Poliche s'épanchant

dans le cœur d'un ami, nous révèle sa psychologie. Car sa vie a son secret, et son âme a son mystère. Venu de Lyon tout exprès pour être parisien, il a rencontré Rosine, en est tombé éperdument amoureux, a cherché avec anxiété les moyens de lui plaire. Une plaisanterie un peu grosse, qu'il a hasardée certain soir, ayant déridé la jeune femme, il en a conclu qu'il aurait chance de réussir auprès d'elle à titre de bon garçon sans importance : il sera celui dont on s'amuse et qui ne compte pas. Son sort était fixé. Il s'est installé dans ce rôle du « type rigolo. » Mais ce rôle lui pèse. Il souffre mille morts sous cette tunique de Nessus de la bouffonnerie, ayant, par nature, un cœur tendre avec un esprit distingué. Percevez-vous l'atrocité de cette situation et le dramatique de ce double jeu? Mais les circonstances vont permettre à Poliche de dépouiller ce costume d'emprunt, d'enlever son faux nez et de montrer son véritable visage. Rosine traverse une crise. Elle vient d'être cruellement lâchée par le beau Saint-Vast, qui est allé rejoindre Pauline Laub. Nous avons même assisté à une scène entre les deux rivales, dans laquelle l'auteur s'est efforcé de faire tenir un monde de perversité féminine. Rosine a besoin d'être consolée; il lui faut sentir auprès d'elle de la tendresse, une mélancolie qui s'harmonise à la teinte de son âme en deuil. C'est le moment que le confident de Poliche choisit pour démasquer son ami. Poliche et Rosine pleurent ensemble. Et, fuyant le monde où l'on s'amuse, ils seront, dans la retraite, le plus délicieux ménage de tourtereaux.

Ils ont choisi Fontainebleau pour y faire leur nid. C'est un nid où on s'ennuie ferme. On fait la partie de dominos avec des voisins campagnards; on tire à l'arbalète pour tuer les mouches et les heures; on élève des poissons rouges, on fait tourner des tables. Ce n'est pas très passionnant. Tout à coup, dans ce morne tête-à-tête, une amie de Rosine, Thérésette, vient jeter le nom du beau Saint-Vast. Il paraît qu'il s'est repris de goût pour Rosine, qu'il voudrait la ravoir. C'en est fait : toutes les ardeurs mal éteintes se rallument dans le cœur d'Ariane. Elle brûle pour l'infidèle. Et Poliche ne s'y trompe pas. Que va-t-il faire? Il est bon. Il est intelligent. Il sait comprendre les choses. Il conduit Rosine à la gare. C'est le dernier acte, ou plutôt le dernier tableau, représentant un buffet de gare, dans la nuit. Rosine attendrie, reconnaissante, et qui a offert, — sans conviction, — de rester, part vers l'amour. Poliche retournera à Lyon; il rentrera dans la vie bourgeoise; il se rangera. Triste! triste!

On me dit que ce personnage de Poliche a été pris sur le vif, calqué sur un original que tout Paris a connu; on ajoute que ce monde de la

fête est une partie de la « comédie parisienne, » et que le théâtre a bien le droit d'en peindre les mœurs; je n'en disconviens pas, quoique d'ailleurs je n'en voie guère la nécessité. La vérité de la peinture eût donc consisté à nous présenter ce monde tel qu'il est et à faire ressortir la hideuse vilenie des types qui le composent. Ce Poliche, pitre par amour et qui fait les intérims auprès d'une drôlesse, est parfaitement écœurant. Nous le donne-t-on donc pour un triste sire? Lui fait-on tenir un rôle de pleutre et de grotesque? Nullement. On lui fait verser de vraies larmes, pousser de vrais sanglots, afin qu'ils provoquent en nous cette émotion et cette sympathie que nous accordons à toute douleur sincère. On nous invite à apprécier pour ce qu'elle vaut la délicatesse de son âme. Dès qu'il se rend compte que Rosine est, pour son rival, en proie au grand amour, il dompte sa colère, étouffe sa propre souffrance et ne songe plus qu'à plaindre celle sur qui s'est abattue la fatalité de la passion. Alors, il devient doublement sublime, car il l'est avec simplicité. Il renonce, il se résigne, il renvoie sa maîtresse à cet amour qu'elle ne peut oublier et qu'elle a dans le sang. Quand, au dernier acte, la toile s'est levée sur une voie de chemin de fer, nous n'avons pas redouté, un seul instant, que Poliche s'allât jeter sous les roues du train qui emporte l'infidèle. Cela était bon pour les mélodrames d'autrefois, et, d'ailleurs, pensent les écrivains d'aujourd'hui, beaucoup moins triste que le spectacle de la banalité quotidienne et de l'incomplet de la destinée. Il s'en ira, sans se plaindre, ce Poliche : il se consolera peut-être. N'y a-t-il pas, dans ce drame des séparations, bien de la mélancolie?... Nous pensons qu'il y a surtout, dans cet étalage de fausse sensibilité, bien de la niaiserie.

Il s'en faut que *Poliche* marque un progrès dans le talent de M. Bataille. L'auteur de *Maman Colibri* nous avait donné des pièces singulièrement désobligeantes où il affectait de traiter les sujets les plus pénibles; mais il y apportait une dextérité et une sorte de vigueur nerveuse qui font ici constamment défaut. La pièce est incohérente, gâtée par des maladresses qui sautent aux yeux, — par exemple, Saint Vast qui, au premier acte, semble devoir être un personnage important, ne reparaît plus. Le troisième acte a paru furieusement long, et le quatrième étonnamment court, ce qui ne fait pas compensation.

Les acteurs de la Comédie ont été excellens, toutes les fois, du moins, qu'on a pu les entendre. M. de Féraudy a été tout bonnement admirable dans le rôle de Poliche. Il l'a fait accepter, et c'est tout dire. Il y fait preuve tour à tour, et parfois tout ensemble, de verve et d'émotion; il y met toujours une mesure qui est d'un artiste de premier

ordre. M. Grand est la fatuité même. Mlle Sorel a joué le rôle de Rosine en excellente comédienne. Mlle Cerny n'a guère qu'une scène : la scène des deux femmes : elle y est très suffisante. Mlle Lecomte n'a qu'un bout de rôle : elle y est charmante.

Si la pièce de M. Bataille est trop souvent languissante, celle de M. Henry Bernstein, *Le Voleur*, est, au contraire, toute en mouvement; elle vous empoigne dès les premières scènes et ne vous laisse plus respirer. Aimez-vous les romans policiers? En voici un qui, pour l'invention ingénieuse, la combinaison savante et la logique dans l'agencement des faits, atteint à la perfection. M. et Mme Lagarde ont, comme hôtes, dans leur château de campagne, leurs amis Richard et Marie-Louise Voysin, un gentil ménage d'amoureux. Marie-Louise adore son mari; et nous en avons eu la preuve sous les yeux. Le fils de la maison, le jeune Lagarde, un gamin de dix-neuf ans, ne s'avise-t-il pas de faire la cour à Marie-Louise? Celle-ci, qui a pu être coquette, car elle est jeune et gaie, signifie, aussi catégoriquement qu'il est possible, à Chérubin qu'il n'y a rien à faire. Le drame ne va pas tarder à apparaître. Depuis quelque temps, des sommes importantes disparaissent du tiroir de Mme Lagarde : vingt mille francs, environ. Il faut que le voleur soit dans le château même. Pour le découvrir, on a fait venir un ancien magistrat, policier amateur. Celui-ci vient de déclarer, ce soir même, que son enquête était terminée. Et devant les Lagarde et les Voysin réunis, il affirme que le voleur est le jeune Fernand, le fils de M. Lagarde! Invité à comparaître, Fernand avoue. Le rideau baisse, et nous restons terrifiés par l'horreur de ce drame de famille.

La toile se relève. Richard Voysin et Marie-Louise sont remontés dans leur chambre. On cause. Très vite le mari découvre que la personne qui a volé les vingt mille francs, c'est sa femme. Marie-Louise s'humilie et s'excuse dans une confession éplorée. Oui, elle a volé. Mais c'est parce que, lancée dans un monde riche, avec de médiocres ressources, elle a voulu, pour être aimée de son mari, arborer des toilettes aussi élégantes que celles des autres femmes. Elle a volé pour payer ce luxe, et c'est une preuve d'amour. Tel est le second coup de théâtre. Voici le troisième. Car je vous ai dit qu'on ne nous laisse pas languir. Au moment où il se sent près de s'attendrir et de pardonner, Richard est soudain touché par un soupçon. Pourquoi le jeune Fernand, tout à l'heure, a-t-il assumé l'horrible accusation de vol? Et pourquoi serait-ce, sinon parce qu'il est l'amant de Marie-Louise? Sur ce soupçon du mari, le drame repart, et se lance à fond de train dans

une grande scène de jalousie avec larmes, prières, tentative de suicide et menaces.

Après ce grand débordement de pathétique, la source semble un peu tarie. Le troisième acte est moins plein, moins vigoureux, moins intense. Il fallait conclure, et c'est ici que l'auteur a témoigné de quelque embarras. Notez que, le lendemain matin, les infortunés parens ne sont pas encore détrompés et croient toujours leur fils coupable. M. Lagarde a résolu d'envoyer le jeune Fernand se faire oublier et se régénérer au Brésil, lorsque Marie-Louise crie qu'elle est la coupable. Fernand ne partira pas, puisqu'il est innocent. Ce sont les Voysin qui partiront à sa place. Là-bas, dans la retraite, Richard Voysin aura le loisir de refaire l'éducation de Marie-Louise et de la convaincre qu'une femme de la société, quand elle est en villégiature chez des amis, doit s'abstenir de forcer les tiroirs... Et voilà, s'il en fut, du théâtre d'action. Ce qu'on appelle de ce nom, c'est le théâtre où sentimens, caractères, mœurs, milieu, sont sans importance. Rien n'y signifie que les faits et leur agencement. Cela pourrait se passer chez les sauvages; il suffirait qu'on eût volé le grand fétiche, qu'un innocent fût accusé, qu'on découvrît enfin le vrai coupable. Et la pièce pourrait se jouer en pantomime, ce qui est le signe lui-même auquel on reconnaît un chef-d'œuvre dans ce genre de théâtre.

Tout de même, et si peu d'intérêt que cela puisse avoir, il est impossible que nous ne réfléchissions pas au genre « d'action » qu'on vient d'étaler sous nos yeux. L'an dernier, dans *La Rafale*, M. Bernstein avait choisi comme héroïne une femme qui suppliait son père de lui donner de l'argent pour payer les dettes de son amant, aigrefin qui jouait au jeu des sommes qui ne lui appartenaient pas. Et il nous invitait à plaindre la grande amoureuse, en même temps qu'à admirer la fierté d'âme de l'aigrefin. Cette fois, il a pris pour personnage principal une voleuse. Cette voleuse, la rend-il méprisable, haïssable? Nullement. Elle est si jolie, si gracieuse, si câline, d'un charme si enveloppant! Nous ne sommes pas de marbre. Elle s'habille si bien! Devant ces toilettes qui sont des œuvres d'art, aurons-nous l'indiscrétion de rechercher avec beaucoup de sévérité d'où vient l'argent? Elle souffre si véritablement! Surtout elle est si amoureuse! Et n'est-ce pas la première qualité que nous apprécions chez une femme? Vraiment, nous n'arrivons pas à maudire Marie-Louise. Nous envierions plutôt ce mari aimé jusqu'au crime. Hélas! jamais une femme ne s'est faite voleuse pour nous plaire....

Le drame vigoureux de M. Bernstein est la forme brutale du

théâtre déliquescent, comme la comédie de M. Bataille en est la forme sentimentale et mièvre.

Autant qu'à la sûreté du métier et à l'habileté consommée de l'auteur, la nouvelle pièce de la Renaissance doit son grand succès à une remarquable interprétation. Mme Simone Le Bargy a mis dans le rôle de Marie-Louise toute la nervosité, tout le trépidant de son jeu : elle nous a présenté un personnage vivant, vibrant, ensorcelant. Qu'elle fasse attention toutefois! Elle a des affectations, des tics, des chantonnemens de voix qui, pour peu qu'elle s'y obstine ou les exagère, deviendraient bientôt fatigans. M. Guitry, un peu marqué pour le rôle d'un mari si aimé, a eu beaucoup de puissance dans les momens d'émotion. M. Huguenet a été parfait de simplicité et de dignité dans le rôle du père; et M. Arquillière a été épique d'assurance dans le personnage du policier qui se trompe avec autorité.

Il n'y a presque rien à dire de *La Vierge d'Avila* que représente en ce moment le théâtre Sarah-Bernhardt.

Qu'il s'agisse d'un sujet ancien ou moderne, comique ou grave, profane ou religieux, de Scarron, de Glatigny, ou de sainte Thérèse, M. Catulle Mendès le traite d'après les mêmes procédés, avec les mêmes défauts, au milieu desquels on s'efforce vainement de découvrir une ombre de mérite : c'est la même incontinence de lyrisme. Des tableaux se suivent que rien n'appelle et rien ne relie. Des vers se succèdent, des tirades se déroulent. On a toutes les peines du monde à suivre l'auteur à travers ses complications romantiques, dans un dédale d'inventions romanesques, de subtilités mystiques, physiologiques et surtout saugrenues. La langue, à force de contournemens, de recherches précieuses et d'impropriétés, est obscure au point de devenir totalement incompréhensible. La nouvelle œuvre de M. Mendès est moins fâcheuse encore qu'elle n'est inexistante. Des confrères complaisans ont organisé autour d'elle un tapage retentissant et dénué de conviction. C'est beaucoup de bruit pour rien.

Mme Sarah Bernhardt en sainte Thérèse a parfois de belles attitudes et des intonations touchantes. Souvent aussi elle ne se conforme qu'avec trop de docilité aux indications du texte de M. Mendès qui lui conseille d'être « puérile divinement. »

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN VOYAGEUR ÉCOSSAIS AU XVII[e] SIÈCLE

The totall Discourse of the Rare Adventures and Painefull Peregrinations of long Nineteene Yeares Travayles from Scotland to the most famous Kingdomes in Europe, Asia, and Affrica, par William Lithgow. Nouvelle édition, 1 vol. in-18, illustré, Glasgow, librairie Mac Lehose, 1906.

Peut-être n'a-t-on pas tout à fait oublié l'aimable figure du poète anglais Thomas Coryat, qui, en l'année 1608, ayant été frappé d'une description de Venise dans un livre du cardinal Contarini, avait traversé l'Europe, sur de solides souliers plats à double semelle, pour aller se remplir les yeux et le cœur de la beauté de cette « très glorieuse, incomparable, et vierge cité? » Pour moi, du moins, qui ai eu le bonheur de lire dans leur prose originale, avant d'essayer de les résumer ici (1), les deux gros volumes de ses *Crudités*, je dois dire qu'il y a peu de figures qui me restent plus vivantes, mais surtout plus chères, que celle de ce grand enfant, naïf et spirituel, toujours prêt à s'émerveiller de tout comme à s'en amuser, et, d'après la juste définition de son ami, le poète parisien Jean Loiseau,

... si doux et si plein d'innocence
Que son plus haut savoir luy est comme ignorance.

Sage, joyeux, et charmant Coryat, modèle parfait des guides et des compagnons de voyage, combien tu m'as manqué, ces jours derniers, pendant que je suivais dans ses « pénibles pérégrinations, » plus

(1) Dans la *Revue* du 15 octobre 1905.

« pédestrissimes » encore que les tiennes, un autre vagabond de ton île, l'Écossais William Lithgow, ton contemporain, et que sans doute il te sera arrivé de rencontrer, soit à Paris en 1608, ou bien, plus tard, à Londres, dans l'une de ces tavernes où tu rimais, dissertais, et t'enivrais chaque soir, en société des meilleurs poètes et beaux esprits de ton temps! Auquel cas je suis sûr que tu auras été rempli de respectueuse considération pour ce petit homme, infatigable à se glorifier de la « rareté » de ses souffrances et de son génie : sauf à t'étonner, discrètement, de la façon dont il semblait vouloir cacher ses oreilles sous les touffes épaisses de ses cheveux roux. Mais lui, à supposer qu'il t'ait trouvé digne de son attention, quel souvenir méprisant il aura emporté de l'élégance un peu apprêtée de tes manières, et de la tiédeur de ton « anti-papisme, » et de ta prétention à te croire un « voyageur, » pour t'être indolemment promené de Londres à Venise!

J'ajoute que, sur ce dernier point, son mépris aura eu de quoi se justifier : car le fait est que l'excursion de Coryat, si riche qu'elle ait été en divertissement pour lui-même et pour nous, risque de nous paraître assez misérable auprès des « dix-sept années » que Lithgow nous affirme qu'il a passées à parcourir le monde, « en trois voyages, chèrement payés, à travers toute sorte de royaumes, îles et continens, sur un espace total de plus de trente-six milliers de milles, ce qui est tout proche d'équivaloir au double de la circonférence de la terre entière. » Parti, le 7 mars 1609, de Paris, où il venait de faire un séjour de neuf mois, après plusieurs autres voyages dont il ne juge pas à propos de nous entretenir (et que je soupçonne, au reste, de n'avoir eu lieu que dans son imagination), Lithgow a visité tour à tour l'Italie, l'Istrie et la Dalmatie, la Grèce, la Crète, la Macédoine, la Turquie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, Malte, et la Sicile. Puis revenu à Londres en 1612, il en est reparti l'année suivante pour explorer les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, Tunis, Alger, le Maroc, le désert de Libye ; et puis encore, de retour en Europe, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne et le Danemark. Enfin, durant l'automne de 1619, après trois années de repos, il s'est remis en route, avec l'intention d'aller voir le fameux « Prêtre Jean » dans son Abyssinie : mais force lui a été, cette fois, de s'arrêter en Espagne, où la police de Malaga, l'ayant soupçonné d'être un espion anglais, l'a gardé prisonnier pendant plusieurs mois, et lui a fait subir certaines épreuves qui, lorsque ensuite il a obtenu d'être relâché, lui ont ôté à la fois le goût et les moyens de tenter, désormais, d'autres aventures.

Quant aux motifs qui l'ont décidé à entreprendre ces voyages, Lithgow ne consent à nous renseigner que pour le dernier de ceux-ci, dont l'objet était, comme je l'ai dit, une visite au mystérieux « Prêtre Jean. » De l'objet de son second voyage, voici, simplement, ce qu'il écrit : « Si c'est le mécontentement ou la curiosité qui m'a poussé à cette seconde perambulation, c'est ce qu'il vaut mieux que je réserve pour ma connaissance propre ; et, pour ce qui est de l'opinion des autres, je ne me soucie ni de leur faveur ni de leur plus aigre censure. » Il s'étend plus longuement, en vérité, sur les motifs du premier voyage : mais l'explication qu'il nous en donne n'est guère plus explicite. Après avoir « sincèrement protesté qu'il n'a été conduit à son entreprise ni par l'ambition, ni par la curiosité, ni par la recherche de cette renommée qui sort de la bouche d'une race misérable, » il déclare qu'il « se refuse à pénétrer dans le détail de l'injure imméritée qui lui a été infligée. » Suivent, en vers et en prose, d'abondantes déclamations sur cette « injure désastreuse : » mais si vagues et si obscures que nous comprenons seulement qu'il y est question d'une « Dalila, » et de la façon dont « les mains scélérates de quatre loups sanguinaires ont dévoré, et réduit en pièces, un pauvre agneau innocent. »

Heureusement les traditions locales de la ville de Lanark, en Écosse, patrie de William Lithgow, éclairent pour nous un coin de ce mystère, et nous renseignent en même temps sur l'origine et la première profession du voyageur, — autre point sur lequel celui-ci se montre toujours singulièrement discret, — et puis, aussi, nous permettent de comprendre pourquoi, dans les nombreux portraits de lui-même dont il s'est complu à illustrer son livre, presque toujours les tempes sont soigneusement cachées, sous des bonnets orientaux de formes fantaisistes, ou simplement sous des boucles de cheveux. Né à Lanark vers 1582, William Lithgow, après un séjour de quelques années dans la petite école de l'endroit, était entré en apprentissage chez un tailleur ; et déjà il était sur le point d'ouvrir boutique à son tour lorsque, certain soir, les quatre frères d'une jeune miss Lockhart, l'ayant surpris en tête à tête avec leur sœur, se sont jetés sur lui et lui ont coupé les deux oreilles (1). « William Sans Oreilles, » c'est sous ce surnom que l'auteur des *Rares Aventures* est resté longtemps

(1) Je croirais volontiers que cette « Dalila » de Lanark s'appelait, de son vrai nom, Hélène : car le spectacle d'Argos suggère à notre voyageur un poème particulièrement furibond contre l'antique Hélène, coupable d'avoir légué son « prénom maudit » à des « serpens qui se repaissent de la souffrance de leurs amans, golfes de malice, de meurtre et de dédain. »

populaire dans sa ville natale : ce qui non seulement nous explique son désir de s'expatrier, mais nous rend moins étrange, et plus excusable, l'insistance avec laquelle, à tout propos, l'ex-tailleur rappelle et commente le célèbre paradoxe de Sénèque : « Là où nous sommes bien, c'est là qu'est notre patrie. »

Mais encore tout cela ne nous apprend-il point pourquoi Lithgow a employé « dix-neuf années de sa vie en pénibles pérégrinations à travers les plus fameux royaumes d'Europe, d'Asie, et d'Afrique. » Car le pauvre garçon ne pouvait guère espérer, si loin qu'il allât, de rentrer en possession des oreilles dont « quatre loups sanguinaires » l'avaient dépouillé ; et, d'autre part, jamais voyageur n'a plus expressément détesté les voyages, ni montré moins de goût pour tout ce que ceux-ci avaient à lui offrir. Jamais voyageur n'a été plus foncièrement et absolument incapable de prendre plaisir à rien, ni de rien admirer. Hommes et choses, au cours de ses « pénibles pérégrinations, » lui inspirent une dose égale d'aversion et de mépris : à cela près que, chaque fois, ces sentimens invariables résultent pour lui de motifs différens. Paris, d'où il commence son premier voyage, ne lui apparaît que comme « un nid de coquins, un endroit tumultueux, un repaire nocturne de voleurs. » Dans nos villes de province, il affirme que le séjour des auberges lui a été intolérable, « à cause des clameurs exaspérantes des *sambots*, ou souliers de bois des paysans, dont le bruit, tel qu'une équivoque, ressemble au fracas du cheval introduit par Ulysse dans la fatale Troie. » Rome, où il va ensuite, est « honteusement privée de navigation et de trafic, et serait la ville la plus misérable d'Italie sans la triple vermine du clergé, des juifs et des courtisanes, qui forment l'ensemble de sa population. » Il résume son jugement sur l'Italie de la façon que voici :

A Padoue, j'ai séjourné trois mois, pour apprendre la langue italienne. Padoue est la ville la plus mélancolique de l'Europe, et cela à cause de l'étroitesse des rues, et des longues galeries et des sombres rangées de piliers que l'on y voit, à droite et à gauche, dans toutes les rues. Les étudians, la nuit, commettent nombre d'assassinats contre leurs adversaires privés, ou bien encore, trop souvent, contre l'étranger et l'innocent, soit avec le fusil ou avec le stylet. Quant à la bestiale sodomie, elle est aussi courante ici qu'à Rome, Naples, Florence, Bologne, Venise, Ferrare, Gênes, Parme, sans excepter le plus petit village d'Italie. Joignez à cela une saleté monstrueuse : et cependant, pour ces Italiens, toute la vie n'est qu'un agréable passe-temps, qu'ils occupent à faire des chansons et à chanter des sonnets.

De l'Arcadie, il « se rappelle seulement que son ventre y a été

égratigné parmi les rochers, et son corps fourbu, et que la nécessité de gravir de fatigantes montagnes n'a pas causé un faible dommage à sa poitrine. » Constantinople lui produit l'effet d'une « prostituée peinte, le masque du péché mortel, avec des rues étroites et les constructions les plus difformes et les plus puantes du monde. » Plus tard, sur le chemin de Jérusalem, il constate que « les Arabes sont pour la plupart, brigands et voleurs, les Maures cruels et grossiers et que les Turcs, les moins mauvais des trois, ne valent guère mieux. » A Jérusalem, devant les lieux sacrés qu'on lui montre, il déclare que ce qu'on lui en dit est « tantôt ridicule, tantôt douteux, et tantôt d'une fausseté manifeste. » La célèbre Vienne, quand il la voit, l'écœure par « sa petitesse et sa pauvreté. » Visitant l'Irlande, il affirme que « les Arabes indomptés ou inapprivoisés, les Turcomans idolâtres du diable, les Caramines adorateurs de la lune vivent d'une vie moins bestiale que les Irlandais. » Mais il y a mieux que tout cela : l'ancien tailleur de Lanark va jusqu'à s'indigner de la manière dont les Turcs ont coutume de s'asseoir, estimant qu'ils « contrefont ainsi, très impudemment, la louable habitude des tailleurs industrieux ! » Dans cette manière de s'asseoir il voit un affront personnel, un outrage à la profession qu'il exerçait lorsqu'il avait encore ses oreilles !

Sans cesse sa mauvaise humeur native, jointe à une richesse monstrueuse d'imagination, lui fournit des occasions nouvelles de haïr et d'injurier toutes les races du globe, tous les climats, et toutes les religions, — la sienne exceptée, dont il paraît bien se considérer comme le seul dépositaire vraiment orthodoxe : — encore qu'il y ait une de ces religions, le « papisme, » qu'il accable d'une détestation toute particulière, au point de s'interrompre vingt fois, dans le récit de ses aventures en Turquie ou en Mauritanie, pour déplorer que tous les souverains du monde ne se décident pas à torturer et à anéantir jusqu'au dernier représentant de cette « secte infernale et sodomique. »

Ce n'est pas lui que nous surprendrons jamais à s'émerveiller, comme le bon Coryat, des chefs-d'œuvre de l'art, en aucun pays : plutôt que de s'abaisser à admirer un tableau ou une statue, il appellerait le feu du ciel sur ces maudites « idoles » païennes ou papistes. Il n'est pas sensible non plus à la variété des paysages, ni au charme des mœurs exotiques, ni même, si nous l'en croyons, à la grâce et à la beauté de la femme. De celle-ci il nous parle toujours avec une malveillance qu'il tâche à nous faire prendre pour l'expression d'une pudeur vertueuse : ce qui ne l'empêche pas de rechercher, évidemment, les anecdotes malpropres, sous prétexte de les signaler à notre indi-

gnation ; et il avoue même, quelque part, qu'il a rapporté de Libye « un secret amusant au sujet des femmes, » et qu'il l'a « souvent récité au roi Jacques, d'heureuse mémoire. » Mais il néglige de le « réciter » à ses lecteurs, qui se demandent si vraiment il y a eu jamais quoi que ce soit qui l'ait « amusé, » dans ces voyages qu'il ne leur représente que comme une série continue de mésaventures, de fatigues, et d'ennuis. « Ah ! — s'écrie-t-il en sortant du tombeau du Christ, à Jérusalem, — que soit damnée l'aveugle stupidité de ceux qui s'imaginent que les voyageurs n'ont pas de dépenses, et vont où ils veulent, et sont librement entretenus partout : cela est aussi faux qu'une erreur hérétique. » Lui-même, tel qu'il se révèle à nous, il est tout pareil à ces habitans d'une petite île grecque dont il nous dit que, « dans leur conduite, ces misérables sots faisaient voir la nécessité qu'ils avaient de vivre plutôt qu'aucun plaisir qu'ils trouvaient à leur vie. » Et tout son livre pourrait porter en épigraphe ces mots, qui précèdent le récit de son voyage en Crète : « Je vais, aussi brièvement que je le pourrai, raconter un petit nombre des misères endurées par moi dans ce pays. »

Je ne sache pas que, dans aucun système de phrénologie ou d'anthropologie, les oreilles soient considérées comme le siège de la bienveillance, ni de l'aptitude à goûter le plaisir : mais certainement l'absence de ces organes doit avoir contribué à l'incroyable intensité d'aigreur que nous manifeste le caractère de notre touriste écossais. Le malheureux ne se méfie pas seulement des étrangers : son hargneux pessimisme n'épargne pas même ses amis et ses bienfaiteurs, — sauf lorsqu'il s'agit de gens en place, depuis les deux rois Jacques et Charles jusqu'au moindre *laird* écossais, qu'il étouffe sous la masse pesante de ses flatteries. Mais lorsque, par exemple, un excellent évêque crétois l'accueille dans sa maison, et s'empresse à lui offrir toute sorte de précieux cadeaux rustiques, Lithgow, pour tout remerciement, note que c'est l'usage, chez les Grecs des classes supérieures, « de ne jamais laisser partir un étranger sans lui donner des présens et un convoi. » En Syrie, la caravane dont il fait partie est dirigée par un capitaine arménien si intelligent, si actif, et si dévoué que le voyageur, d'abord, est tenté de se départir, à son endroit, de son mépris habituel pour l'espèce humaine : mais aussitôt il se ravise, et déclare que ce capitaine, ayant reçu de lui la somme convenue, ne s'est occupé de le protéger que par « rapacité. » Il n'y a pas jusqu'à nous, ses lecteurs, qu'il ne se croie tenu d'injurier, dès sa préface, pour nous témoigner sa méfiance de notre jugement sur lui. « Si d'aventure, dit-il au lec-

teur, tu te trouves être un vilain, un ruffian, un Momus, un valet, un critique, un bouffon, un âne stupide, ou un ver rampant avec des lèvres envieuses, j'invoque pour toi une récompense de bourreau, où une corde de chanvre mettra fin bientôt à ta ricanante médisance, et délivrera mes pénibles voyages, comme aussi le travail douloureux de mon présent livre, du venin mortel de ta calomnie. Sur quoi, va te pendre : car je suis bien résolu à n'avoir ni égard pour ton amour ni attention pour ta malice! »

Tel est l'homme dont une grande librairie écossaise, — celle-là même qui avait réédité, l'an passé, les charmantes *Crudités* de Coryat, — vient de nous restituer les *Rares Aventures* et *Pénibles Pérégrinations*, imprimées d'abord à Londres, en 1632, par Nicolas Okes, maintes fois réimprimées au cours du XVII[e] siècle, et tombées ensuite dans l'oubli pendant deux cents ans. Le livre du tailleur de Lanark nous est rendu sous sa forme originale, avec sa division en dix chapitres dont chacun est précédé d'un préambule en vers, avec la petite série des « poèmes panégyriques » que Lithgow, à l'exemple de Coryat, s'est fait écrire par des beaux-esprits de Londres et d'Édimbourg, pour recommander au public le récit de ses voyages, et avec ces nombreux portraits dont j'ai parlé déjà, nous représentant l'auteur debout sur les ruines de Troie, ou bien se promenant orgueilleusement « dans son costume turc, » un grand sabre à la main et suivi d'un esclave, ou bien encore campé dans une attitude de conquérant, parmi des vipères et des chacals, au cœur inaccessible du désert de Libye. Un autre portrait nous le fait voir à Fez, en compagnie d'un personnage à vaste perruque qui doit figurer le Sultan de l'endroit; un autre nous le montre attaché à un arbre, en Moldavie, avec six petits « assassins » occupés à décharger sur lui d'énormes mousquets : et c'est dans ce portrait-là qu'il a le plus grand air, majestueux et serein, comme s'il prévoyait déjà l'arrivée du « baron moldavien » qui va venir le délivrer, l'accueillir dans son château, et « le compenser amplement de ce qu'il a perdu. » Mais ni ces images, ni le texte du livre ne nous renseignent, en fin de compte, sur ce que Lithgow est allé chercher dans les diverses régions qu'il a visitées. Des deux hypothèses entre lesquelles, tout à l'heure, il nous offrait le choix, quant aux motifs de l'un de ses voyages, l'hypothèse du « mécontentement » et celle de la « curiosité, » nous devinons bien que cette dernière est la moins probable, notre homme ayant une trop haute opinion de soi-même pour être « curieux » de quoi que ce soit d'autre : mais si, certes, le « mé-

contentement » est poussé chez lui à un degré merveilleux, nous ne comprenons pas que ce sentiment ait pu lui suffire pour aller s'exposer à toutes les souffrances et à tous les dangers qui, à l'en croire, auraient été l'unique résultat de ses expéditions.

Et ce mystère se complique pour nous d'un autre, non moins inquiétant. A chaque page du récit de Lithgow nous apprenons que, dans telle ou telle circonstance, il a été battu, — le pauvre homme semble vraiment avoir été prédestiné à la « bastonnade, » — et détroussé de tout son avoir : après quoi nous le voyons poursuivant sa route aussi fièrement que par le passé, distribuant des « sequins d'or » avec la munificence d'un riche gentilhomme, et se plaignant des tributs excessifs que réclament de lui guides et hôteliers, qui, au spectacle de ses grandes manières, le prennent ingénument pour un prince en *incognito*. Tous ces sequins, dont il nous énumère invariablement la dépense, d'où les a-t-il, et comment parvient-il à en conserver la source, à travers tant de spoliations complètes ou partielles ? Une fois, à propos de son aventure de Malaga, il nous avoue qu'il a l'habitude de cacher de l'argent dans son linge, « cousu entre deux toiles ; » mais, le plus souvent, il néglige de s'expliquer sur l'origine de ses revenus, ou bien s'amuse à nous mystifier par des phrases comme celle-ci : « J'ai payé là un tribut plus convenable pour un prince que pour un pèlerin ; et le plus étonnant de toute cette histoire est, pour moi, de savoir comment j'ai pu être fourni de toutes ces grandes sommes que j'ai déboursées chaque jour. » Dans un autre passage, bien caractéristique aussi, il raconte qu'un certain gouverneur, pour le récompenser de lui avoir dénoncé une bande de pirates, lui a offert de l'argent, lors de son départ ; et il ajoute : « Lequel argent, si je l'ai pris ou non, je vous laisse le soin d'en juger à votre discrétion. » Il a pris cet argent ; et nous savons de même qu'il a recueilli l'héritage de plusieurs de ses compagnons qui sont morts en route, et que, lorsqu'il l'a pu, il s'est fait rembourser, par des magistrats ou des gentilshommes charitables, les sommes que des voleurs lui avaient dérobées. Un jour, en Sicile, il a rencontré les cadavres de deux jeunes seigneurs qui venaient de se battre en duel, et s'étaient tués dès le premier coup. « Sur quoi, pour dire la vérité, je me suis empressé de fouiller leurs poches, et j'y ai trouvé leurs deux bourses de soie gonflées de pistoles d'Espagne : ce dont mon cœur a sauté de joie ; et puis, après avoir retiré cinq bagues de leurs quatre mains, j'ai enterré tout cela à cent pas de l'endroit où je l'ai repris quelques heures après. Et quant à savoir si ce que j'ai fait était légitime ou non, je ne m'ar-

rêterai pas à y réfléchir. » Ce terrible moraliste ne paraît pas avoir été très scrupuleux sur les moyens de se procurer les sequins et les pistoles qui lui ont permis de « payer des tributs plus convenables pour un prince que pour un pèlerin. » Mais avec tout cela, nous ne pouvons nous empêcher de soupçonner qu'il y a quelque chose qu'il nous dissimule, sous ses hâbleries, comme il dissimule son manque d'oreilles sous ses turbans pointus; et je ne serais pas du tout surpris, pour ma part, d'apprendre qu'au lieu de voyager en prince, ainsi qu'il le prétend, il a simplement voyagé en pèlerin, ou plutôt en tailleur ambulant, trop heureux de pouvoir être admis à ravauder les chausses de tous ces barons, lords, amiraux et pachas, qu'il voudrait nous représenter comme ses camarades.

En tout cas, le véritable objet de ses voyages doit avoir été de recueillir toute espèce de reliques, pour les revendre ensuite au roi Jacques et à ses courtisans. Les reliques des « papistes, » aussitôt qu'il a l'occasion d'y penser, le remplissent de mépris et d'indignation : mais lui, dans le « coffino » d'osier qu'il « garde toujours dans ses bras, » il emporte des débris de pierres du labyrinthe de Thésée, du palais de Priam, des colonnes du temple abattu par Samson, et des flacons d'eau du Jourdain, et des baguettes de térébinthe de la plaine de Jéricho; une copieuse provision de souvenirs dont nous le voyons prêt à faire commerce avant même d'avoir remis les pieds en Europe. Et à ce commerce de reliques il joint une industrie également lucrative, qui consiste à se faire délivrer, dans chaque pays qu'il traverse, une foule de certificats officiels et privés, qu'il compte bien exhiber dès qu'il sera de retour en Angleterre, pour s'acquérir ainsi la protection de la Cour, avec tous les avantages qui y sont attachés. De là, sans doute, son insistance à répéter qu'il n'y a jamais eu un voyageur qui soit allé aussi loin, qui ait vu autant de choses, ni qui ait eu à subir autant de « misères ; » et de là ce désir forcené de nous apitoyer qui le conduit, par exemple, lorsqu'une mésaventure lui est arrivée une fois, à nous la raconter trois ou quatre fois, comme s'étant produite dans des pays différens, mais avec des circonstances si exactement pareilles que nous devinons tout de suite que c'est une même histoire qu'il s'amuse à multiplier, pour mieux nous attendrir.

Mais si les « misères » que nous raconte Lithgow sont sujettes à caution, la collection même de ses certificats nous atteste la réalité des voyages qu'il a faits. Peut-être n'a-t-il pas été aussi constamment battu qu'il se vante de l'avoir été : mais certainement il a exploré une

grande partie du Vieux Monde ; et ce qu'il nous en dit est d'une importance considérable, au point de vue de l'histoire et de la géographie politique de son temps. Car, à défaut de curiosité, il y a en lui une fièvre incessante de méchanceté qui, dans chacune des régions qu'il visite, le stimule à mettre en défaut les affirmations de tous les autres écrivains, anciens ou modernes, sur cette région. De telle sorte que, pour avoir la joie de contredire ses devanciers, il s'enquiert minutieusement de la situation topographique des divers pays, de leur régime administratif, de l'état de leur agriculture et de leur commerce. Sur les populations de la Grèce, de la Syrie, et du Nord de l'Afrique, en particulier, son livre abonde en renseignemens très précieux, malgré leur ton continu de malveillance et de dénigrement : je doute fort qu'aucun voyageur de la première moitié du XVIIe siècle ait plus de choses à nous apprendre, par exemple, sur les mœurs des habitans des petites îles grecques ou de la Palestine, à la condition que nous séparions, dans la peinture qu'il nous en offre, les faits positifs qu'il nous signale des jugemens acrimonieux qu'il ne manque jamais à y entremêler.

Et je suis forcé de reconnaître que l'intérêt littéraire du livre de ce déplaisant personnage égale, ou surpasse encore, sa portée historique. Lithgow est, essentiellement, un « autodidacte : » le pétit tailleur écossais s'est fait à lui-même sa grammaire, son érudition, et sa prosodie, — car les vers, dans son livre, tiennent presque autant de place que la prose : — mais, en vérité, son style grossier et désordonné, pour différent qu'il soit du savoureux « humanisme » de celui de Coryat, a toujours un mélange de richesse imagée et de virulente passion dont il est impossible de méconnaître l'originalité. Dans son vocabulaire d'injures, notamment, de comparaisons diffamantes et d'épithètes haineuses, Lithgow déploie une variété d'invention digne de Rabelais; et souvent sa prodigieuse satisfaction de soi-même, l'émotion exaltée qu'il apporte au souvenir de la moindre de ses aventures, donnent à son récit une verve, une ardeur, une vie singulières. Ce n'est pas sans raison qu'un critique anglais, l'autre jour, a rapproché ces *Pénibles Pérégrinations* de l'immortel roman de *Robinson Crusoë :* il y a vraiment quelque chose de tout pareil dans l'âme des deux aventuriers à qui nous devons ces deux livres ; et il faudra désormais que les historiens de la littérature anglaise, parmi la liste des ancêtres du glorieux créateur de leur roman national, mettent au premier rang le tailleur de Lanark, le méchant et pitoyable Guillaume Sans Oreilles.

T. DE WYZEWA.

LES
LIVRES D'ÉTRENNES

C'est une tradition qui s'est heureusement maintenue chez quelques-uns de nos éditeurs les plus justement renommés de publier, à la fin de l'année, en même temps que des livres mis à la portée de tous, — où l'enveloppe constitue le plus souvent ce qu'il y a de plus brillant, — des ouvrages d'art d'une valeur rare pour le texte et l'illustration. Entre les plus magnifiques et se distinguant parmi tous les autres par son caractère original, l'édition des *Églogues* (1) de Virgile, comparable aux plus belles œuvres sorties des presses de la maison Plon, constitue un document d'une valeur exceptionnelle pour la recherche dans la composition, les motifs de décoration, la reproduction des aquarelles si bien rendues à l'aide de procédés nouveaux et dignes en tous points de la vieille réputation de l'École française déjà célèbre au moyen âge pour ce goût de l'enluminure et ce don d'orner les manuscrits où nos dessinateurs et nos peintres, depuis les écoles de Paris et de Tours, ont toujours excellé et obtenu la prééminence. Et dans un temps où l'on s'efforce de rompre avec tout ce qui nous rattache au passé, tandis que les études latines, après les grecques, et comme tout ce qui marque une distinction, sont devenues suspectes, frappées d'ostracisme et proscrites par l'Université même, il y a sans doute quelque élégance et quelque mérite à mettre dans un cadre splendide les Églogues du poète de Mantoue, le plus tendre amant de la nature, de la nature charmeuse, apaisante, consolatrice. On l'a fort bien dit : comme la nature même dont la beauté est éternelle, la poésie, qui en montre les enchantemens, demeure immortelle ; et toujours le

(1) Plon-Nourrit et Cie.

retour vers les impressions primitives restera une ressource pour les peuples blasés, ramenés ainsi à la simplicité des premiers âges. Depuis des siècles, Virgile a délassé les imaginations fatiguées du luxe, comme des horreurs de la guerre ou des luttes intestines. Il les a ramenées vers quelque chose de plus innocent et de plus calme. Ce n'est pas à dire que ses bergers de la Gaule cisalpine, propriétaires, maîtres, esclaves, qui comme les nôtres mêlaient toutes les conditions de la vie champêtre, qui tous labourent, moissonnent, vendangent, ne soient pas animés des sentimens les plus contraires; mais, par leurs défauts comme par leurs vertus, ils sont de tous les temps, dans ces paysages mêmes du Tibre et des montagnes latines auxquels parfois Rome sert de fond. Virgile n'a pas craint de troubler la paix des champs du contre-coup des guerres civiles et d'opposer à l'heureux Tityre le fugitif Mélibée. C'est dans des paysages de rêve sous l'éclat de la lumière, dans un horizon mythologique que s'agitent ses héros rudes et grossiers, ces bergers qui s'insultent, se battent pour leurs agrestes amours, ces pâtres qui nonchalamment près des sources jouent leurs airs favoris, ces bergères effrontées qui, si elles ne sifflent point les chevriers comme celles de Théocrite, leur font une déclaration assez claire en leur jetant des pommes, ces dieux et demi-dieux, ces divinités sauvages et champêtres qui peuplent le paysage bucolique. Heureux mélange de raffinement et de brutalité où tantôt le réel domine, tantôt l'idéal, où, sous des couleurs rustiques, le poète fait dire aux interlocuteurs de ses pastorales l'opulence inquiète et corruptrice de la cité, exprime lui-même ses sentimens, fait délicatement allusion à ses souffrances et à ses déceptions, aux malheurs de sa patrie. Ses nymphes, ses dieux, ses bergers ne sont souvent que les interprètes de ses tristesses, de ses aspirations dans ces *Églogues* composées à l'époque la plus sombre de l'histoire de Rome, au lendemain du meurtre de Jules César, de la réaction que produisit le crime, après l'assassinat de Cicéron dans sa villa de Formies, l'égorgement des meilleurs citoyens, le pillage et la proscription et la sanglante journée de Philippes, alors que les triumvirs, maîtres du monde, n'épargnaient personne, « pas même le poète qui chantait la rénovation du monde, » — écrit M. G. Ferrero, — partageaient l'Italie comme une proie entre leurs soldats et que les terres de Mantoue et de Crémone étaient décernées aux vétérans d'Alfenus Varus, aux légionnaires d'Octave. Grâce à la protection d'Asinius Pollion et de Mécène, Virgile obtenait la restitution du domaine paternel et de l'humble maison où il avait grandi. C'est là qu'il

composa les *Églogues* à l'imitation de Théocrite, s'efforçant d'égaler les grâces de son modèle. Tandis que la poésie sicilienne avait été la peinture assez naïve de la vie pastorale, l'églogue chez Virgile devient une sorte de langue convenue pour exprimer dans un milieu champêtre des idées d'une tout autre nature. On a prétendu en effet que la cinquième églogue, *Daphnis*, est allégorique, et que Virgile y a célébré la mort et l'apothéose de César divinisé par les triumvirs. Dans son éloquente et instructive préface, M. Émile Gebhart a d'autre part expliqué comment l'une de ces églogues, la quatrième, eut au moyen âge une étonnante fortune, comment le « poète y parut prédire en vagues paroles un rajeunissement du monde, l'achèvement des prophéties sibyllines, le triomphe d'une vierge, la naissance d'un enfant qui rendrait à la famille humaine les félicités de l'âge d'or, » et comment « de cette pensée sortit alors toute la légende de Virgile, l'une des plus riches qu'ait imaginées le moyen âge, Virgile prophète, magicien, enchanteur, docteur scolastique, alchimiste, capitaine invincible, Virgile duc de Naples, Virgile, enfin, sauvé de l'Enfer, mais arrêté au seuil du Paradis. » C'est le contraste entre l'artifice de la composition et la simplicité du style, ce mélange de beautés lyriques, élégiaques, épiques, et dramatiques qui font le mérite éminent des Églogues et leur charme. Cette impression de grâce touchante, de sensibilité, de majesté sublime, on la retrouvera tout entière dans ces aquarelles exquises, dans ces fins paysages de tous les temps et à toutes les heures, éternel décor des idylles et des amours, dans ces solitudes des bois, aux sources des ruisseaux murmurans, près des grottes et des roches, des collines dorées par les premiers feux de l'aurore, ou les couchers du soleil, dans ces sites enchantés que le peintre comme le poète *lumine vestit purpureo*, dans ces forêts voilées, ces prairies vaporeuses, ces plaines où, près des noirs cyprès, se dresse une stèle funéraire, apparaît le marbre d'un tombeau dans la solitude, tandis que la fin du jour revêt toutes choses de la merveilleuse harmonie des nuances les plus douces. Ce qui distingue encore toutes ces compositions, c'est leur caractère d'unité. Encadrant ces paysages, ce sont les plantes, les fleurs, les fruits, les objets rustiques et les symboles évoqués par le poète qui fournissent les motifs des illustrations d'Adolphe Giraldon, gravées sur bois en couleurs par Florian, chaque paysage comprenant cinq bois repérés. Tous les soins ont été apportés à l'impression matérielle de cet ouvrage unique en son genre, d'une exécution parfaite, dont les caractères ont été dessinés par M. Giraldon, et qui, en dehors de sa valeur d'art, fera date dans l'histoire de la gravure sur bois, en cou-

leurs, puisque à ce procédé les aquarelles n'ont presque rien perdu de l'éclat de leur coloris et que le sentiment de la nature s'y révèle avec toute la sincérité des grands artistes.

Après les nombreuses et magnifiques publications faites sur Rembrandt dans ces dernières années le troisième centenaire de sa naissance a été l'occasion d'études remarquables sur sa vie, ses œuvres, sa famille et ses amis. Les Hollandais se sont surtout distingués par leurs recherches. C'est en s'aidant des précieuses découvertes de M. A. Bredius, le conservateur du Musée Royal de La Haye, l'un des hommes qui ont le plus fait pour l'histoire de l'art en Hollande, que M. C. Hofste de Groot vient de réunir en volume dans l'ordre chronologique, en les commentant avec autant de goût que de savoir, tous les documens que l'on possède sur Rembrandt. Un érudit allemand, M. Valentiner, a, de son côté, fourni des informations très précises sur son caractère, ses habitudes, sur sa vie intime. Tous ces travaux s'ajoutant à ses heureuses trouvailles ont permis à M. Émile Michel, l'éminent critique, qui a donné ici même de si belles, de si solides et de si éloquentes études sur le maître d'Anvers, de les compléter sur quelques points, dans cette nouvelle et magnifique édition (1). On ne pouvait mieux rendre que ne l'a fait l'auteur de ce livre, les traits de cette grande figure, de cette existence de Rembrandt qui est, comme sa peinture, pleine de demi-teintes et de coins sombres, mais sur laquelle on sait, aujourd'hui, à peu près tout ce qu'on peut savoir. Quand on aura lu M. Émile Michel, on n'ignorera plus rien de sa vie, de son œuvre, de ses penchans, de ses conceptions, de sa poétique, de sa méthode, et de la nature de sa peinture solide, mâle et substantielle, et qui, ainsi que l'a dit Fromentin, n'est qu'une spiritualisation audacieuse et naturelle des élémens matériels. A Leyde, où il naquit le 15 juillet 1606, nous assistons aux premières manifestations de sa vocation dès l'âge de quinze ans, à son apprentissage chez Jacob van Swanenburch, puis à Amsterdam, dans l'atelier de Pieter Lastman. Six mois après, il était de retour à Leyde où « il trouve bon, comme le dit le bourgmestre Orlers, l'un de ses biographes, d'étudier et d'exercer la peinture seul et à sa guise, faisant des dessins et des peintures d'après lui-même » et gravant ses premières eaux-fortes jusqu'au jour où il s'essaie à des compositions dans lesquelles, en donnant plus librement carrière à son imagination créatrice, il va définitivement s'établir à Amsterdam qui vers cette époque (1630), grâce à sa situa-

(1) Hachette.

tion géographique et à la courageuse initiative de ses habitans, était devenue le centre d'un mouvement d'expansion, dont Descartes, qui l'habita de 1629 à 1632, nous a, dans une lettre du 16 mai 1631, écrite à Balzac, laissé un témoignage. M. Émile Michel constate que son succès y fut grand et que, tandis qu'il n'avait pu peindre qu'une dizaine de portraits en 1632, on en compte plus d'une quarantaine de 1633 à 1634. « Nous pouvons le suivre dans toutes les manifestations de son génie jusqu'à la plus haute : *les Syndics*, en 1661, et à sa mort qui survint le 8 octobre 1669, après des années tristes, difficiles, fort délaissées, où accablé par la misère, la vente de ses collections, ébranlé par des deuils répétés, le maître ne tardait guère à rejoindre son fils Titus dans la tombe. Dans cette magistrale étude, M. Émile Michel analyse et commente toutes les œuvres de Rembrandt dont il fait comprendre la gloire un peu cabalistique et l'étonnante renommée. Il a plus que personne contribué à dissiper quelques-uns des doutes qui subsistaient à propos d'un de ses plus célèbres tableaux et modifié les idées au sujet d'une œuvre qui a déjà suscité tant de controverses.

On sait que Fromentin, en parlant de la *Ronde de nuit*, avait, entre autres critiques, démontré que, « considéré comme représentation de scènes réelles, le tableau s'expliquait mal, » et, guidé par sa vision de grand artiste, il avait eu l'intuition que le tableau restait imparfait. Or, le reproche qui a été fait sur sa composition « remplie et bondée à l'excès, sans aucun repos pour le regard, trop à l'étroit dans son cadre et comme pressée jusqu'à en sortir » ne repose sur aucun fondement, et les défauts que présente aujourd'hui cette grande toile ne sont, à aucun degré, imputables à Rembrandt. Dans son état primitif, son œuvre en était exempte; et seules les mutilations qu'elle a subies en sont la cause. M. le docteur J. Dyserinck a fait connaître l'époque où fut commis cet acte de vandalisme : lors de la translation en 1715 de la salle du Dœlen pour laquelle elle avait été exécutée et exposée dès 1642, à l'hôtel de ville d'Amsterdam. La copie faite par Gerrit Lundens, contemporain de Rembrandt et qui appartient aujourd'hui à la *National Gallery*, permet d'évaluer la dimension des bandes rognées à la toile de Rembrandt, 0,67 sur la longueur et 0,26 sur la hauteur. Le tableau était donc mieux équilibré et suivant un rythme plus harmonieux. Depuis le nettoyage effectué en 1889, le tableau a repris un éclat surprenant qui facilite le rapprochement et permet de revenir sur les critiques formulées. C'est ce qu'a fort bien fait ressortir M. Émile Michel.

On admirera dans cette édition du tri-centenaire le choix des

soixante-quinze planches qui donnent la plus juste idée de ce peintre admirable, de ce qu'il y a de meilleur et de plus profond dans son œuvre sous toutes ses formes et manifestations, depuis les eaux-fortes telles que la *Pièce aux cent florins*, la *Prédication du Christ* et le *Faust;* les portraits comme ceux du *Constructeur de navire avec sa femme*, d'*Anslo avec une dame âgée*, d'*Élisabeth Bas*, de *Titus*, du *Jeune Rabbin*, du *Bourgmestre Six*, de la *Dame à l'Éventail*, de la *Saskia* de Cassel et l'*Hendrikje* du Louvre, les compositions tirées des Livres saints : la *Bénédiction de Jacob*, le *Tobie*, le *Bon Samaritain*, les *Pèlerins d'Emmaüs*, jusqu'aux grandes toiles comme la *Leçon d'anatomie*, la *Ronde de nuit*, les *Syndics* et tant d'autres chefs-d'œuvre qui peuvent affronter toutes les comparaisons.

A l'histoire de l'art M. Émile Michel a encore apporté une contribution importante avec son livre sur les *Maîtres du paysage* (1), brillante et consciencieuse étude que mieux que tout autre il était désigné pour mener à bonne fin, puisque, là plus encore qu'ailleurs, sa critique s'autorise de son savoir de peintre, de sa pratique même de grand paysagiste, qui a pu observer, non seulement dans la nature, mais dans tous les musées d'Europe, et juger en toute connaissance du métier avec sa science impeccable, sa sagacité exercée et son intuition jointes à un goût sûr. Mais ce n'est pas dans cette *Revue*, où la plupart ont paru, qu'il est nécessaire de rappeler tous ses travaux sur les paysagistes de tous les temps, et jusqu'aux plus récens, sur la nouvelle école des paysagistes français, sur les peintres du Vieux Barbizon, les habitués de l'auberge Ganne qu'il a connus et fréquentés : Théodore Rousseau, Charles Jacque, Millet, Diaz et avec quelques-uns desquels il a pu travailler dans la forêt. Aucune comparaison ne saurait donc offrir plus d'intérêt et être plus utile pour préciser les idées sur la valeur respective des peintres de paysage que celle qu'établit M. Émile Michel dans cette grande étude qui n'avait jamais été faite, qui donne l'idée de l'ordre suivant lequel sont apparus les différens maîtres qui y figurent et de l'importance relative qu'il convient de leur attribuer, nous apporte sur la manière de chacun d'eux des aperçus nouveaux et des détails peu connus; qui permet des rapprochemens ingénieux en nous faisant mieux pénétrer dans le secret de leurs méthodes si diverses. Il a montré le rôle du paysage qui servit surtout de décor et de cadre dans l'antiquité chez les maîtres italiens, des primitifs au Corrège, à Giorgione, à Titien, chez les

(1) Hachette.

Flamands, des Van Eyck à Téniers, ce qu'il fut chez les Allemands avec Dürer, les Hollandais, les Espagnols, les Anglais, mais c'est sur les temps modernes où la nature a véritablement trouvé ses fidèles que s'est développée cette étude, jusqu'à notre grande école de paysagistes qui s'est inspirée de tous, et, dans ce siècle, a produit des chefs-d'œuvre non moins admirables.

Si Rembrandt est un « spiritualiste et un idéologue qui a su arrêter la vision et la fixer sur la toile, » Jordaens est, avant tout, le peintre des jouissances matérielles, sensuelles et libertines. Les amateurs d'art apprécieront le somptueux ouvrage que l'éditeur Flammarion consacre à Jordaens (1), travail de recherche érudite que M. Max Rooses, le conservateur du Musée Plantin, a écrit sur son compatriote, né à Anvers le 15 mai 1593 au cœur de la cité, à deux pas de la célèbre Imprimerie, seize ans après la naissance de Rubens, six avant celle de Van Dyck, les deux plus grands maîtres de l'école flamande. Leur gloire devait toujours éclipser la sienne. Car Jordaens est un génie plébéien en qui vivent les sentimens étroits, propres aux hommes d'une certaine caste, qui s'est contenté d'étudier les êtres qui l'entouraient, de s'assimiler leurs mœurs et leurs usages, d'interpréter leurs faits et gestes, dont l'allégresse s'est épanouie en franches ripailles, qui peignit le délire des rustres brabançons et des joyeuses commères, chez qui on entend l'énorme rire de la Flandre en kermesse, mais dont l'invention et la fantaisie sont limitées et qui rapetisse les sujets jusqu'à la trivialité, qui traite en calviniste les religieux du Nouveau Testament, qui, comme Rembrandt, tout en aimant les femmes, les a vues laides, s'il régale les yeux avides de succulentes friandises. Individualité très prononcée, remarquable artiste qui a de la force, de la bonhomie, de l'éclat, un coloris puissant, mais qui n'a que l'esprit vulgaire de la foule et des oppositions violentes, « qui est au premier rang si l'on ne considère que le métier et devient secondaire lorsqu'on interroge la pensée. » « Il aima par-dessus tout, dit un de ses panégyristes, les grandes tablées, les gros ivrognes qui sablent leur broc d'un trait, les drilles qui fument, bâfrent, brandissent les poings, ruent du talon, crient à réveiller un cimetière. » « Nul peintre du XVIIe siècle ne résume mieux que celui-ci, — a écrit M. Fiérens Gevaert, dans l'intéressante monographie (2) où il a célébré, lui aussi, son compatriote, — le Flamand de la Haute Renaissance, magnifique, sensuel, passionné de matière jusqu'au lyrisme ardent... Et puisque nous

(1) Ernest Flammarion. — (2) H. Laurens.

venons de citer le *Jordaens* de M. Gevaert dans cette même collection des *Grands Artistes* où les meilleurs exemplaires de l'art d'autrefois sont représentés à l'aide des procédés perfectionnés d'aujourd'hui, signalons les nouveaux volumes de cette bibliothèque fort appréciée : *Michel-Ange* (1), par M. Marcel Reymond, les *Clouet* (2), par M. Alphonse Germain, *Carpeaux* (3), par M. Léon Riotor, *Luini* (4), par M. Pierre Gauthiez, *Les Deux Canaletto* (5), par M. Octave Uzanne, et, dans les *Villes d'art célèbres : Nancy* (6), par M. André Hallays, *Padoue et Vérone* (7), par M. Roger Peyre, *Pompéi* (8), par M. Thédenat ; enfin cette collection si précieuse des *Musiciens célèbres* avec le *Mozart* (9) de M. Camille Bellaigue, aussi apprécié de nos lecteurs, pour son goût si sûr, son sens de l'art musical si délicat, sa critique si sagace que pour sa forme si littéraire, *Chopin* (10), *Weber, Gluck* (11), *Herold* (12), *Schumann* (13). Le même éditeur toujours, à la recherche de tout ce qui intéresse l'art de notre pays, ouvre avec *les Gobelins et Beauvais* (14), une nouvelle série sur les *Grandes Institutions de la France*, tout en continuant dans *l'Art et la Couleur* l'album des *Maîtres contemporains* (15), qui met à la portée de tous les œuvres des peintres modernes des diverses écoles reproduites directement en couleurs.

Parmi les ouvrages originaux consacrés à l'art, il faut mettre en première ligne la magnifique publication sur l'*Œuvre d'Aimé Morot* (16), qui peut bien être rapprochée de celle des plus grands artistes, car dessinateur, peintre, sculpteur, il en a les dons et, dans tous les genres et sous toutes les formes, il a affirmé sa maîtrise avec autant d'aisance que de souplesse. Avec quel sentiment n'a-t-il pas exprimé les beautés de la nature dans ses manifestations, simplement, sans prétention et sans qu'on sente le moindre effort dans ses conceptions, car, si sa manière de peindre dénote une science profonde du métier, l'exécution reste toujours solide et forte, substantielle ; et toujours le mouvement et la vie tressaillent sous son pinceau. En examinant la collection réunie dans cet album, où l'alternance des sujets qui se font valoir les uns les autres ajoute un charme de plus, on est séduit par la perfection patiente apportée dans ces tableaux de nature si diverse, où se retrouvent également le souci de la composition, la clarté, la franchise et le charme du génie français. Parcourez toute la série de ses œuvres depuis son premier tableau de logiste, *la Captivité de Babylone*, qui lui valut le prix de Rome, et qui dénotait déjà quelques-unes des belles qualités qu'il devait pousser si loin, et des facultés

(1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15) H. Laurens. — (16) Hachette.

très personnelles qui allaient s'accuser dès sa sortie de la Villa Médicis : vous serez frappé de cette facilité à tout comprendre, à tout exprimer dans tous les genres ; vous admirerez le *Bon Samaritain*, qui souleva l'enthousiasme du public et, en 1880, valut à M. Aimé Morot, à l'âge de trente ans, la Médaille d'honneur, *Jésus de Nazareth*, *Hérodiade*, les *Ambronnes*, sa *Dryade*, sa *Femme au bain*, ses combats de taureaux : *Bravo Toro*, *Toro Colante* ; ses charges, le *Troisième Cuirassiers à Elsasshausen*, *Rezonville*, *Reichshoffen*, qui compteront parmi les plus beaux tableaux de bataille ; charges héroïques où l'on ne peut contempler sans émotion, dans leur grandeur épique, la sublimité des expressions guerrières et l'envolée idéale des chevaux soulevés par ce vent de furie. Ainsi que le dit si justement M. Charles Moreau-Vauthier, ce peintre qui lance ces escadrons compose de gracieuses allégories, comme la décoration du plafond de l'Hôtel de Ville de Nancy, et sait aussi se plier aux exigences du portrait. Comme ils sont naturels, vivans, ces portraits de *Gérôme* son beau-père, de *Mademoiselle Gérôme à cheval*, de *Mademoiselle Brice*, de *Madame Aymé Darblay*, de *Monsieur Henri Germain*, de *Madame Aimé Morot et sa fille* et celui de *Monsieur Ernest Hébert*, à la fois si sobre, si noble, et si expressif ! Ces soixante planches sont elles-mêmes des merveilles de reproduction.

L'art contemporain n'offre guère de nom plus justement célèbre que celui de Jean-Paul Laurens, ce grand peintre d'histoire, dont l'œuvre à la fois simple et noble, sévère et puissante, si bien faite pour émouvoir et pour faire penser, est l'une des plus considérables et la plus régulièrement parfaite qu'un artiste ait produite. Aussi, avec quel enthousiasme et quelle reconnaissance l'ouvrage que publie M. F. Thiollier, et qui contient de nombreuses reproductions d'œuvres, d'eaux-fortes, phototypies, gravures avec l'approbation et sous le contrôle du maître, ne sera-t-il pas accueilli, non seulement par ses élèves, auxquels il est prédestiné, mais par ses nombreux admirateurs ! On y assiste en quelque sorte à chaque page à l'éclosion de l'œuvre, en suivant les premiers projets, les esquisses, les études préparatoires, les croquis d'après nature qui encadrent tous les tableaux. Toutes montrent son travail persistant et sa probité artistique parfaite ; ce n'est pas la moindre curiosité de ce précieux ouvrage, et la vue en est plus suggestive que tout ce qu'on en pourrait dire. Depuis la *Mort de Caton d'Utique*, la première toile qu'il exposa, à l'âge de vingt-cinq ans, que de tableaux célèbres se succèdent en trente-cinq ans ! En 1872, le *Pape Formose* et la *Mort du Duc d'Enghien*, puis la *Déli-*

vrance des Emmurés de Carcassonne, l'*Interdit*, les *Hommes du Saint-Office*, les cinq grands panneaux de l'Hôtel de Ville de Paris, les compositions destinées à la salle du Capitole à Toulouse; le *Désastre* où existe un paysage grandiose, harmonieux, solidement établi; les *Mineurs*, ample sujet d'une austérité et d'une poésie si profondes. Jean-Paul Laurens a les plus grandes qualités de l'illustrateur et de l'aquafortiste, comme le prouvent les eaux-fortes du *Pape* de Victor Hugo, et celles qui sont à la fin de ce volume, et qui donnent une idée de la sûreté et de la vigueur avec lesquelles il attaque le métal. Quant aux quarante-deux compositions destinées à accompagner les *Récits mérovingiens* d'Augustin Thierry, qu'en dire sinon que la poésie épique de ces compositions relève encore la beauté littéraire des récits?

Un livre qui vient bien à son heure et qui ne peut manquer de plaire, qui sera très lu et très apprécié, est le luxueux ouvrage que l'éditeur Lucien Laveur publie sur la *Comédie-Française* (1) depuis les origines jusqu'à nos jours. Le théâtre n'a jamais occupé l'opinion autant qu'à notre époque, où toute pièce nouvelle est devenue un événement, où la presse nous fait entrer dans les plus petits incidens de la vie des auteurs dramatiques, nous initie aux secrets de leurs compositions, nous fait assister à la préparation des pièces, aux plus petits détails de la mise en scène, tandis que l'on commente les moindres faits et gestes des comédiens et des comédiennes, à qui les diamans ne suffisent plus, et qui toutes brigueront bientôt la Légion d'honneur. Comment douter après cela de l'accueil qui sera fait à ce grand ouvrage depuis longtemps réclamé et que M. Frédéric Loliée, avec sa connaissance de l'histoire littéraire, était tout désigné pour écrire? Aidé de mille révélations originales recueillies dans les archives inexplorées du Bureau des Théâtres, soutenu des concours les plus sympathiques de l'administration de la Comédie-Française, de MM. Jules Claretie, Duberry, Monval, Couët, il a pu réunir tous les documens précieux et rares qui concernent l'illustre maison. Et cette histoire est d'autant plus passionnante qu'elle est un peu celle de la France, et qu'à tous ces débats, ces intrigues, sont mêlés les plus grands personnages, depuis la date mémorable de 1680, celle de la fondation officielle de la Comédie-Française. Quant à la condition extérieure de l'ouvrage, l'éditeur M. Lucien Laveur a mis tous ses soins à la perfection de l'édition, et la *Comédie-Française* se présente comme une œuvre d'art à laquelle les plus habiles graveurs ont contribué dans

(1) Lucien Laveur.

leurs habiles et si exactes reproductions des estampes des XVIIe et XVIIIe siècles, des peintres de l'époque romantique et des tableaux de choix qui composent, dans les galeries ou le Musée de la Comédie-Française et dans les collections publiques et privées, le long cortège des gloires du théâtre. « Avivant tout cela de son crayon spirituel et sûr, M. Georges Scott aura multiplié, pour l'agrément de l'imagination et le plaisir des yeux, les ingénieux dessins, les croquis enlevés sur le vif, les jolis portraits, toute une série d'impressions charmantes glanées au cours de ses visites en la maison de Molière.

Aussi longtemps que les belles qualités de la langue française seront appréciées, on recommencera les éditions des *Lettres de Mme de Sévigné* (1), on se sentira attiré par celle qui fut l'ornement de son siècle et n'a perdu aux yeux de la postérité aucun de ses attraits ; on relira cette merveilleuse correspondance, où l'on pense, l'on aime et l'on pleure avec elle ; mélange de naturel, de sensibilité et de goût, de grâce légère et d'esprit, où tout est passion, tout est action, où la finesse d'observation, le bonheur et la justesse d'expression abondent et concourent à rendre avec tant d'aisance et de mouvement, dans un style de première venue et prime-sautier, les scènes de la vie et des mœurs de l'époque du Grand Roi. Ce nom de Rabutin, — qui depuis le XIe siècle se transmettait comme un héritage de vaillance, porté par tant de chevaliers dont plusieurs étaient morts pour le roi de France à Marignan et dans d'autres batailles, et qu'avait illustré, d'autre part, la fondatrice de l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie, qui ne fut béatifiée que bien plus tard en 1757, sous le nom de sainte Chantal, — la marquise de Sévigné, sa petite-fille, devait à son tour le couronner de gloire et l'immortaliser. La correspondance de Mme de Sévigné est, on le sait, l'œuvre de sa vie entière, et elle ne s'arrête qu'à la veille de sa mort sans subir d'interruption. Un puissant intérêt historique s'y rattache. Les illustrations de Chalus qui font corps avec le texte, sont dans le caractère du temps, scènes et costumes, contribueront aussi à faire rechercher cet élégant ouvrage de l'éditeur Juven, qui met la même recherche originale dans tout ce qu'il publie et qui nous donne cette année un choix des plus variés de livres d'étrennes.

Le succès obtenu par les albums historiques de M. Armand Dayot, qui a entrepris de raconter à ses contemporains l'histoire de France par l'image, l'a engagé à évoquer dans son nouvel ouvrage : *De la Régence à la Révolution* (2), la vie française à la fin du XVIIIe siècle, la

(1) Juven. — (2) Flammarion.

résurrection de tout ce qui a marqué les heures brillantes ou mélancoliques, philosophiques, insouciantes et énamourées. Toutes les manifestations de la vie sociale, militaire, aristocratique, bourgeoise, populaire, d'une époque qui a posé et débattu les plus graves problèmes politiques et économiques, et vu dans l'art et la littérature quelques-unes des productions les plus complètes et les plus grandes qui soient, tous les grands faits de notre histoire à la veille de la Révolution y apparaissent dans les détails les plus saisissans, sous les aspects les plus pittoresques en une suite de scènes de mœurs, d'estampes, de sculptures, d'objets, de tableaux historiques, qui se déroule de 1715 à 1789! Entre ces deux dates, que ne s'est-il point passé, de quels spectacles la France n'a-t-elle pas été témoin! Dans les *Souvenirs du passé* (1) M. J. Charles-Roux, partisan convaincu des grands ports de commerce, de la décentralisation intellectuelle, et d'un renouveau à donner à la vitalité provinciale, fait campagne en faveur de Marseille et de la Provence, et montre ce que peuvent la volonté et l'effort unis au goût des Arts. Il rend hommage à son pays natal où il prit une part active à l'Exposition coloniale dont il contribua à assurer le succès. Le bel ouvrage publié par l'éditeur Lemerre contient un choix de reproductions dans tous les genres auxquelles ont collaboré quelques-uns de nos meilleurs artistes.

Dans les romans, contes moraux et honnêtes dont la moralité n'exclut pas l'agrément, nous n'avons pas besoin de faire ressortir ceux d'un écrivain dont les lecteurs de la *Revue* connaissent depuis longtemps les œuvres, il suffit de signaler dans la collection choisie de la maison Mame, illustrée par M. G. Dutriac, la jolie édition des *Noellet* (2) où l'auteur de *La Terre qui meurt* a de nouveau choisi pour cadre son pays de l'Anjou et montré les déboires et les souffrances auxquels sont le plus souvent exposés les ambitieux qui abandonnent la terre natale; *Les Aventures de David Balfour* (3) traduit de R. L. Stevenson; *Monsieur de la Palisse* (4), récit de M. J. Jacques, illustré par Éd. Zier, et publié également, dans le *Journal de la Jeunesse* (5); *Les Contes de mon oncle Paterne* (6), par M. J. Ageorges; *Les Contes de la Duchesse* (7), par la duchesse d'Andria; *Le Manoir des Roches Bleues* (8), par M. Émile Solari.

Dans les récits que la jeunesse trouve beaucoup de plaisir à lire parce qu'ils sont gais, émouvans, parfois relevés par le charme du style et d'une observation le plus souvent juste et délicate, d'une

(1) Lemerre. — (2) Mame. — (3-4-5) Hachette. — (6) Delagrave. — (7) Juven. — (8) Bibliothèque coopérative.

imagination finement colorée, on pourrait citer tous ceux qui portent la marque de la maison Hetzel, et dont quelques-uns, *Le Volcan d'or* (1), l'un des derniers contes sans doute, mais non le moins captivant du regretté Jules Verne; *Trois âmes vaillantes* (2), de J. Lermont, *Miriam Lindley* (3), d'après V. Wallace Cook, ont paru dans le *Magasin d'éducation et de récréation* (4).

A ce genre de romans d'aventures où l'habileté, le fin de l'art est de faire accomplir aux personnages des exploits invraisemblables, se rattachent *Le capitaine Matraque* (5) par M. Paul d'Ivoi, *Le Maître du Drapeau Bleu* (6) du même auteur; *L'Invasion jaune* (7), du capitaine Danrit (8); *Le Dernier Raid de Nelly Sanderson*, de Paul de Sémant (9), *Les Jumeaux du Transvaal* (10), par M. Paul Roland; *Chanok le Pirate* (11), par E. Dupuis; *Au Pôle Sud à bicyclette*, par E. Salgari.

Mais si l'on veut se tenir au courant des voyages de découvertes, de tout ce qui intéresse les progrès de la géographie, les conquêtes lointaines, il faut toujours revenir au *Tour du Monde* (12), véritable cinématographe de la vie mondiale. Dans l'histoire des grandes explorations, les expéditions comme celle du Duc d'Orléans *A travers la banquise* (13), du Spitzberg au cap Philippe, de mai à septembre 1905, montrent ce que peuvent la volonté, le sang-froid unis à la persévérance. Au nombre des voyages d'un autre genre qui se distinguent par l'originalité, citons celui que nous raconte M. Claude Arnot, qui a rassemblé, dans *La Perse en automobile* (14), quelques impressions rapides d'une excursion en automobile à travers la Russie et le Caucase, bien faites pour rendre jaloux ceux qui aiment à voir la nature, de la fenêtre d'un wagon, mais qui heureusement se sont arrêtés quelquefois pour prendre des photographies et nous en faire part. Dans ces productions de nature diverse et même si contraire, qu'il est impossible de les grouper systématiquement ensemble, nous avons dû nous borner à parler de celles qui sont de nature à donner quelques minutes de plaisir.

J. Bertrand.

(1-2-3-4) Hetzel. — (5) Félix Juven. — (6) Furne. — (7-8) Flammarion. — (9-10-11) Delagrave. — (12) Hachette. — (13) Plon. — (14) Juven.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Nous voici arrivés à l'heure critique où la loi de séparation entre dans la période d'exécution, et l'inquiétude est plus grande que jamais. Le ciel qui a toujours été obscur, douteux, avec des éclaircies momentanées et peut-être artificielles, s'est chargé subitement de nuages plus épais. Qui pourrait dire ce que sera demain? Ce qui se passe aujourd'hui montre déjà, avec une évidence en quelque sorte aveuglante, que tôt ou tard toutes les fautes s'expient, et les premières, au moins dans cette affaire de la séparation, ont été indubitablement commises par le gouvernement. S'il voulait rompre le Concordat, pourquoi n'y a-t-il mis aucune forme? Pourquoi n'en a-t-il pas conféré avec Rome? Pourquoi n'a-t-il pas dénoué le lien qui le gênait, au lieu de le briser avec violence? Il se serait épargné par là bien des difficultés. Nous reconnaissons que, depuis la rupture, M. Briand a fait un effort sincère pour atténuer les conséquences d'une première attitude imprévoyante et brutale, mais il n'y a pas réussi. Il a rencontré au Vatican une intransigeance égale à celle dont le gouvernement de la République avait lui-même donné l'exemple. Ses avances n'ont pas été accueillies, et aujourd'hui on entend dire de tous côtés que c'est la guerre. La guerre! Dieu sait où elle nous conduira : quant à nous, nous n'en savons rien. Tant mieux pour ceux dont la conscience pourra leur rendre le témoignage qu'ils ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour l'empêcher d'éclater!

Nous nous bornerons pour aujourd'hui au rôle de narrateur. Après avoir, en toute loyauté, rendu justice aux dispositions conciliantes de M. Briand, il faut bien reconnaître qu'il a commis, le 1er dé-

cembre, c'est-à-dire au moment psychologique où on s'observait de part et d'autre avec le plus d'attention et peut-être de suspicion, une très lourde maladresse. Il a adressé aux préfets une circulaire qui paraissait procéder de deux inspirations contraires au point qu'on a dit, et cela est vrai, qu'elle avait l'air d'avoir été écrite par deux hommes différens. La première partie du document était la mise en œuvre des discours que M. Briand avait prononcés devant la Chambre, et que les amis de la paix religieuse avaient approuvés. Elle indiquait au clergé et aux fidèles comment ils pourraient se réunir pour l'exercice du culte conformément aux règles du droit commun, où le Pape leur avait conseillé lui-même de chercher des moyens d'existence. Nous reviendrons sur ce point. La circulaire ajoutait, ce qui était peut-être inutile, que les curés, dans les églises, ne pourraient désormais prélever le produit de la location des chaises, ni des objets qui servent aux enterremens. Elle allait encore plus loin et leur refusait le droit de faire aucun acte d'administration, expression un peu vague, un peu élastique, mais qui comprend certainement le chauffage et l'éclairage des églises, ou encore les réparations légères et urgentes sans lesquelles le simple usage de l'immeuble devient difficile ou impossible. Tout cela sentait la taquinerie et pouvait conduire à quelque chose de pis. A quoi bon laisser aux catholiques la disposition des églises, si on les rend inhabitables, ou impropres au service auquel elles sont affectées? Mais ce qui précède est encore peu de chose : il faut en venir à la dernière partie de la circulaire de M. Briand pour se rendre compte du déplorable effet qu'elle devait faire et qu'elle a fait.

Le recrutement ultérieur du clergé aurait été bientôt empêché, si elle avait été maintenue. C'est dans les grands séminaires que le clergé s'élève et se forme : or, la circulaire déclarait que le fonctionnement des grands séminaires se faisait au moyen d'un « groupement de fait » qui constituait une association cultuelle déguisée et illégale. A la question de savoir si les grands séminaires pourraient rester, grâce à une location, dans les locaux qu'ils occupent présentement et qui appartiennent le plus souvent à l'État, M. Briand faisait une réponse négative, rédigée en termes très rudes. « Loin, disait-il, que cette association illégitime puisse prétendre à la continuation, sous forme de bail, de la jouissance de l'immeuble, ses administrateurs seront passibles de poursuites correctionnelles en vertu de l'article 23 de la loi du 9 décembre 1905. » On ne saurait mettre les gens plus cavalièrement à la porte! Dès qu'elle a été connue, la circulaire du 1er dé-

cembre a soulevé les protestations les mieux fondées et les plus vives. Si le groupement de fait des professeurs d'un grand séminaire est une association cultuelle déguisée, pourquoi ne pas en dire autant du groupement de fait qui se produit, dans l'église même, entre le curé et ses assistans pour la célébration des offices? Où s'arrêtera-t-on dans cette voie? Soumettre les professeurs et les administrateurs d'un grand séminaire aux obligations que la loi de 1905 impose aux associations cultuelles, c'est les condamner à se disperser, puisque le Pape n'a pas autorisé ces associations. La question de local est ici secondaire. A supposer que les « groupemens de fait » dénoncés par M. Briand soient illégaux dans les locaux actuels, ils le seront ailleurs, ils le seront partout. Autant déclarer qu'ils sont interdits, et dès lors, où et comment les prêtres se formeront-ils? Comment le clergé se recrutera-t-il? M. Briand avait dit pourtant à la Chambre que, même en dehors de la loi de 1905 dont l'Église avait le droit d'abandonner les avantages, le principe dominant de cette loi subsistait tout entier, et que la République assurerait par d'autres moyens aux catholiques la liberté de leur conscience et l'exercice de leur culte. Entre cette affirmation du ministre et sa circulaire, la contradiction était patente. On le lui a fait remarquer, il l'a reconnu, il s'est efforcé de réparer le mal. Mais le coup était porté, la blessure était faite : les conséquences n'ont pas tardé à se développer.

Le 7 décembre, M. Briand faisait une nouvelle circulaire qui n'avait d'autre défaut que de venir un peu tard. Il reconnaissait enfin que les associations formées en vue du fonctionnement d'un grand séminaire n'étaient pas nécessairement cultuelles, et qu'on pouvait tout aussi bien les considérer comme scolaires. Il n'y avait qu'à ne pas leur assigner pour but de former des prêtres, mais bien de faire des licenciés ou des docteurs en théologie : aussitôt tout changeait de face, et, au lieu de la loi de 1905 condamnée par le Pape, on pouvait se réclamer des lois de 1875 et de 1880 relatives à la liberté de l'enseignement supérieur. Il suffisait de changer un mot pour que tout prît une face nouvelle. Voulait-on sauver les petits séminaires après les grands? Rien de plus simple : il suffisait de les rattacher à la loi de 1850, qui a proclamé la liberté de l'enseignement secondaire. Il reste à la vérité peu de chose de cette loi et ce peu de chose est menacé : n'importe, le principe de la liberté subsiste jusqu'à nouvel ordre, et chacun peut l'invoquer. Ainsi la seconde circulaire de M. Briand ramenait la première dans ce qu'on peut appeler l'alignement du droit commun. Il revenait lui-même à la méthode dont il avait déjà usé

pour permettre aux catholiques de se réunir dans les églises en dehors de la loi de 1905. Il leur avait conseillé de recourir à la loi de 1881, qui a reconnu et organisé la liberté des réunions publiques.

C'est à cette indication présentée par M. Briand aux catholiques comme une planche de salut que nous avons fait allusion plus haut. En dépit de ce qui est arrivé depuis et de ce qui arrivera encore dans quelques jours, on ne saurait méconnaître la bonne volonté de M. le ministre des Cultes : il était impossible de lui en demander davantage, et difficile même d'en attendre autant. Dans ses discours parlementaires, il avait reconnu au Pape et aux fidèles le droit de se soustraire aux obligations de la loi de 1905, en renonçant à ses avantages, quelque appréciables qu'ils fussent pour eux. Les radicaux-socialistes s'étaient écriés avec colère que l'Église prêchait la révolte contre la loi, ce qui était intolérable. — Point du tout, a dit M. Briand : nul n'est obligé d'appliquer une loi quand il y en a d'autres, et ici il y en a d'autres. Elles sont sans doute beaucoup moins favorables à l'Église; mais, si elle les préfère, nous n'avons rien à y voir; c'est son affaire, il est toujours permis de renoncer à un privilège pour rentrer dans le droit commun. Eh bien! en ce qui concerne les réunions publiques, le droit commun est la loi de 1881. Il est vrai que, lorsqu'on l'a faite, on était fort loin de prévoir qu'elle s'appliquerait un jour à l'exercice du culte religieux; aussi s'y applique-t-elle assez mal; mais nous y mettrons de la complaisance, et nous atténuerons jusqu'à la dernière limite au point de la supprimer pour les catholiques la rigueur de quelques-unes de ses dispositions. Ainsi la loi oblige à former un bureau pour chaque réunion publique; nous fermerons les yeux sur l'absence d'un bureau. Il nous suffira de considérer comme responsables les personnes qui auront fait la déclaration de réunion. Car il faut une déclaration préalable pour se réunir. Mais, ici encore, on peut simplifier l'usage de la loi et décider qu'une seule déclaration suffira pour une année. Tout cela n'est peut-être pas d'une orthodoxie rigoureuse; mais qu'importe si le gouvernement l'autorise et si les Chambres ne s'y opposent pas? — Les Chambres ne s'y sont pas opposées et le gouvernement l'a autorisé dans la première, dans la meilleure partie de la circulaire du 1er décembre, et nous avouons en toute franchise que nous avons cru alors la question réglée. Le Pape n'avait-il pas recommandé aux catholiques, dans l'encyclique *Gravissimo officii*, de recourir au droit commun? On le leur rendait plus accessible et d'un usage plus commode. On le mettait plus à leur portée. D'où pouvaient donc venir les difficultés? Deux archevêques,

celui de Bordeaux et celui de Toulouse, ont pris les devans : ils ont donné des instructions à leurs curés, pour qu'ils fissent la déclaration unique demandée par le gouvernement. Mgr Lecot déclarait n'y trouver aucun empêchement. Tout à coup des ordres sont venus de Rome, apportant une interdiction. On n'en disait pas le motif; nous le saurons peut-être plus tard. Mais parmi les observations nombreuses que cet incident imprévu fait naître dans notre esprit, il en est deux qui nous frappent particulièrement et que nous nous contenterons d'ailleurs d'énoncer. Pourquoi les instructions de Rome sont-elles toujours tardives et arrivent-elles au moment où une portion du clergé a cru pouvoir déjà s'engager dans un autre sens ? Et pourquoi sont-elles toujours négatives ? pourquoi le Pape, après avoir dit ce qu'il ne faut pas faire, ne dit-il pas ce qu'il faut faire ? pourquoi n'éclaire-t-il la route que lorsqu'elle est en partie parcourue, et l'éclaire-t-il toujours en arrière, jamais en avant ?

La nouvelle défense lancée par le Saint-Siège risque d'avoir les conséquences les plus graves : on se demande s'il valait la peine de s'y exposer pour une question d'un intérêt apparent aussi léger que celui de savoir si on fera, ou si on ne fera pas une déclaration annuelle en vue de l'exercice du culte. Que le Pape, après avoir formellement condamné la loi de 1905, en repousse successivement toutes les parties, soit ; la logique le veut ; de grandes épreuves en résulteront pour l'Église, mais il n'est pas interdit à une foi ardente d'en attendre un grand bien final. Cette loi, qui aurait dû être faite après entente avec le Saint-Siège, a été faite sans lui : le Pape peut dire qu'il n'a pas à la connaître et qu'il ne la connaît pas. Mais en est-il de même de toutes les lois de la République, de celles dont le faisceau constitue précisément ce droit commun où le Saint-Père avait d'abord ordonné aux catholiques de chercher un refuge et de trouver des ressources ? Tout le monde est d'accord, après les discours de M. Briand, que l'Église peut vivre en dehors de la loi de 1905 ; mais peut-elle vivre en dehors et au-dessus de toutes les lois, en vertu de son principe propre et d'une autorité qu'elle ne tient pas des hommes ? Il n'en est ainsi nulle part, pas même dans les pays les plus libéraux du monde, et pas plus, par exemple, en Amérique qu'ailleurs. S'il s'agissait de l'autorité spirituelle de l'Église, nous serions les premiers à soutenir qu'elle doit rester pleine, entière, absolue ; mais l'Église, en ce monde, a un corps aussi bien qu'une âme, et c'est pourquoi elle ne saurait se soustraire à certaines conditions d'existence, matérielles et temporelles, qui dépendent de la législation de chaque pays. Aussi ce

dernier incident a-t-il fait perdre au gouvernement tout son sang-froid. M. le ministre des Cultes, dans les premières conversations qu'il a eues avec les journaux, a déclaré que nous entrions dans une phase nouvelle. — Jusqu'à ce jour, a-t-il dit, l'Église ne s'était pas mise en opposition avec la loi : elle vient de le faire, et cette attitude ne saurait être tolérée. Des mesures seront prises en conséquence. — Lesquelles? on n'en sait rien; il faut les attendre. Mais nous sommes dès maintenant aussi inquiets et attristés, nous partisans de la paix des consciences, que peuvent être satisfaits ceux qui rêvent d'une Église régénérée par la lutte et la persécution. Satisfaits, soit : mais sont-ils vraiment rassurés?

Comment devinerions-nous ce que le gouvernement va faire? M. Briand a exprimé une vague espérance qu'à défaut des archevêques et des évêques, le clergé inférieur s'affranchirait des ordres de Rome, sous prétexte qu'ils dépassent l'autorité spirituelle du Saint-Père. S'il l'a cru, fût-ce un moment, il s'est bien trompé. Le clergé et les fidèles continueront de former avec Rome un bloc irréductible, et ce n'est pas de nous que leur en viendra le moindre blâme, car la moindre division serait pour eux le pire des maux. On peut regretter, déplorer même un ordre venu du haut commandement en pleine bataille; mais il faut l'exécuter. Les archevêques de Bordeaux et de Toulouse, qui avaient donné pour instructions à leurs curés de faire la déclaration de la loi de 1881, se sont empressés de se rétracter, et ils ne pouvaient pas s'en dispenser. Il n'y aura donc pas de déclaration. Si le Saint-Siège s'est donné pour unique but de mettre le gouvernement dans un grand embarras, certes, il l'a fait. L'absence de déclaration n'est qu'une contravention de simple police : la peine en est dérisoire. Mais de ces contraventions, combien y en aura-t-il? Quarante mille, peut-être davantage, autant qu'il y a d'églises en France, autant qu'on dira de messes dans ces églises. Et elles se renouvelleront tous les jours. Qui ne voit par là l'absurdité des poursuites? Et quel juriste pourrait en prévoir le résultat? Supposons qu'on poursuive un curé; le voici devant le juge de paix; sa défense sera simple. Il soutiendra qu'il n'a nullement fait une réunion publique, d'abord parce que les réunions cultuelles n'ont aucun rapport avec celles qui ont été prévues et réglées par la loi de 1881, ce qui est incontestable; ensuite, parce qu'il n'a convoqué personne et qu'il s'est contenté de dire la messe. Il aurait pu la dire ailleurs : s'il l'a dite dans l'église, c'est parce que les portes en étaient ouvertes et que le gouvernement avait fait savoir qu'il ne les fermerait pas. A moins que cette affirmation du gouverne-

ment n'ait aucun sens, elle signifie que les prêtres étaient invités à continuer dans les églises l'exercice du culte. D'ailleurs, y vient qui veut; il n'est pas nécessaire de faire de convocations; nous sommes entrés dans des églises et nous avons vu célébrer des messes qui n'avaient quelquefois attiré qu'un nombre infime de personnes. Admettons toutefois qu'il ait fallu une déclaration : qui doit la faire? Est-ce au curé qui dit la messe? Est-ce aux fidèles qui y assistent? On aura beau tourner et retourner la loi de 1881, on n'y trouvera aucune obligation spéciale pour le curé. Pourquoi donc serait-il coupable d'une contravention, alors que les fidèles ne le seraient pas? M. le garde des Sceaux est un procureur de la forte école du second Empire; il a bien connu les redoutables parquets de cette époque; nous doutons cependant qu'il trouve dans ses souvenirs une jurisprudence applicable ici. Les juges de paix seront bien embarrassés! S'ils condamnent, l'affaire sera portée en Cassation et la Cour suprême aura à dire si la loi a été appliquée. Dira-t-elle qu'elle l'a été?

Il est presque inévitable que le gouvernement et les Chambres en perdent la tête, et c'est bien ce que le premier est déjà en train de faire. On prépare des lois nouvelles, qui seront des lois de représailles. On sera peut-être amené à fermer les églises, en dépit des protestations de M. Clémenceau que jamais, pendant qu'il serait ministre, il ne laisserait commettre une pareille faute. On retirera peut-être au clergé les bénéfices matériels de la loi de 1905, bénéfices qu'il avait acceptés en repoussant le reste. Qui peut dire ce qu'on fera? Qui aurait pu prévoir ce qu'on a déjà fait? Personne ne s'attendait à ce que le gouvernement commettrait la maladresse d'opérer des perquisitions chez Mgr Montagnini et de lancer un décret d'expulsion contre ce prélat. C'est un acte purement impulsif qui montre que le gouvernement agit d'abord, sauf à réfléchir ensuite. Mgr Montagnini, autrefois attaché à la nonciature apostolique, continuait de garder la maison après le départ du nonce. Il n'avait plus aucun caractère diplomatique, mais il méritait certains ménagemens, et, si on a cessé de les lui témoigner, c'est qu'on a voulu, à travers sa personne, se livrer à un acte de violence contre le Saint-Père. Mesure brutale, dont l'inconvenance sera sentie à Rome, mais d'ailleurs puérile et parfaitement inefficace. A supposer, ce que nous ignorons, que Mgr Montagnini fût resté en relations avec des membres du clergé français auxquels il transmettait les instructions de Rome, on ne sera pas embarrassé, à défaut de lui, de trouver un autre intermédiaire. Le gouvernement de la République n'a donc fait qu'une manifestation,

et une manifestation impuissante. Mais il fallait sans doute un nouveau complot à M. Clémenceau : le premier lui avait si bien réussi! S'en tiendra-t-il là? Nous entrons dans l'inconnu, et il y a sans doute de la faute de tout le monde. Mais nous ne nous lasserons pas de répéter que la responsabilité initiale et principale des événemens de demain revient à ceux qui ont détruit le Concordat sans le dénoncer, et qui ont traité le Pape comme un mythe. S'il a voulu simplement montrer qu'il était autre chose, il n'aura que trop bien réussi.

Et dire qu'une simple conversation avec lui aurait tout arrangé, et arrangerait tout encore aujourd'hui! On ne se comprend pas, mais qu'a-t-on fait pour se comprendre? Les malentendus s'amoncellent parce qu'on refuse de s'expliquer. M. Briand a dépensé en pure perte infiniment plus de souplesse, d'ingéniosité, de véritable bonne volonté qu'il n'en aurait fallu pour arriver à un accord, si on avait voulu un accord; mais on ne peut pas en faire un sans causer, et M. Briand s'est contenté de parler fortement à la cantonade, avec l'espoir qu'il serait entendu au bon endroit. Il ne doutait pas que, dès lors, la conciliation interviendrait. Si nous faisions de la pure philosophie politique, sa mésaventure nous apparaîtrait comme une conséquence de la logique immanente des choses. Mais, après l'avoir dit d'un côté, nous voudrions bien n'avoir pas à le répéter de l'autre, ce qui d'ailleurs servirait à peu de chose, puisque le mal serait déjà fait. Nous avons rempli notre devoir, et maintenant, à la grâce de Dieu!

L'amiral Touchard est arrivé devant Tanger, avec la division qu'il commande de l'escadre de la Méditerranée. Que va-t-il y faire? M. Pichon s'est expliqué à cet égard devant la Chambre en termes très précis, et la majorité qui a applaudi et approuvé ses déclarations s'est fort rapprochée de l'unanimité. Si on avait eu encore, soit en France, soit à l'étranger, quelque incertitude sur les desseins du gouvernement, elle aurait été dissipée par le discours de M. le ministre des Affaires étrangères. Cela ne veut pas dire que nous n'ayons plus rien à craindre. Il nous faudra peut-être une volonté très ferme, exercée sur nous-mêmes, pour ne pas sortir du programme que nous nous sommes tracé, et une attention, une surveillance de tous les instans pour être sûr que notre absolue loyauté sera toujours reconnue et appréciée par autrui. Le premier point dépend de nous seuls : quant au second, nous avons fait auprès de toutes les puissances, sans exception, les démarches nécessaires pour mériter leur confiance et pour garantir notre sécurité.

Il est incontestable que la situation, à Tanger et dans sa banlieue, était devenue intolérable, et qu'une inertie plus longtemps prolongée aurait pu nous mettre tout d'un coup en face d'obligations beaucoup plus lourdes que celles dont nous venons d'accepter le fardeau. Nous avons donné, il y a quinze jours, à ce sujet des détails sur lesquels il est inutile de revenir. M. le ministre des Affaires étrangères les a depuis donnés lui-même à la Chambre avec plus d'autorité. Il a affirmé que nous n'avions l'intention de rien faire et que nous ne ferions rien qui dépassât les limites du mandat que les puissances réunies à Algésiras ont confié à l'Espagne et à nous. Qui pourrait ne pas convenir, puisque ces puissances en conviennent elles-mêmes, que la note franco-espagnole enferme très strictement notre action dans ces limites? M. Pichon a apporté sur ce point à la Chambre des assurances qui auraient sans doute pu suffire, mais qui ont été confirmées, en ce qui concerne l'Allemagne, par les déclarations que M. de Tschirschky, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, a faites à son tour devant le Reichstag. Interrogé par M. de Bassermann, le chef des nationaux libéraux, il a reconnu que la note franco-espagnole ne soulevait de la part de son gouvernement aucune objection. Nous savons bien qu'on pourrait rappeler le langage analogue tenu par le chancelier de l'Empire en 1904, à la suite de notre arrangement avec l'Angleterre, langage qui n'a pas empêché ce qu'on a vu depuis. Le gouvernement impérial ne s'est pas tenu pour engagé par les paroles de M. le prince de Bülow, et celui-ci s'en est dégagé lui-même comme d'un lien très léger. Mais la situation n'est plus la même. Nous n'avions pas alors, comme aujourd'hui, un mandat formel des puissances; et de plus, à tort ou à raison, l'Allemagne nous reprochait de n'avoir pas eu pour elle les ménagemens et les égards que nous avions eus pour d'autres. Nous ne lui avions pas fait, disait-elle, des communications suffisantes. Nous avions oublié de lui en demander son avis. S'il y a eu à ce moment quelque malentendu, il ne saurait y en avoir désormais. Tout s'est passé, de part et d'autre, avec une correction parfaite, et nous pouvons dire que, du côté de l'Allemagne, nous sommes couverts, à la condition, bien entendu, de ne rien faire que ce que nous avons annoncé.

Le langage de M. Pichon a été si satisfaisant qu'il paraît avoir provisoirement dissipé les appréhensions de M. Jaurès : elles étaient pourtant très vives. M. Jaurès n'a pas voulu se mettre en opposition avec le sentiment de la Chambre, qu'il sentait, nous l'avons dit, à peu près unanime; il a reconnu que les déclarations du gouverne-

ment atténuaient d'une manière sensible le danger qu'il avait redouté; toutefois, il a présenté un ordre du jour qui ne contenait pas le mot de confiance, et qui a été repoussé. C'est que, si on va au fond des choses, il y a entre M. Jaurès d'une part, le gouvernement et la Chambre de l'autre, une différence de méthode fondamentale et irréductible qui empêche entre eux tout accord sincère. Heureusement, on peut s'en passer. M. Jaurès estime que nous n'avons pas au Maroc, — et, en parlant de nous, nous parlons aussi de l'Espagne, — d'autres droits, ni d'autres devoirs que les autres puissances : en conséquence, il n'admet pas que la France et l'Espagne interviennent seules, alors que les autres s'abstiennent. L'action à deux ne lui dit rien qui vaille; il se défie de l'Espagne, et, comme il voit les malheurs de loin, il est convaincu qu'un jour ou l'autre nous nous brouillerons avec elle. En revanche, il a une foi absolue et vraiment merveilleuse dans la solidité et l'efficacité du concert européen, ou même mondial. On comprend mal tant de défiance d'une part et tant de confiance de l'autre. Le concert européen s'est montré, dans plus d'un cas, singulièrement inefficace, et il y a pour le moins autant de chances de se brouiller quand on est douze que quand on est deux. La politique de M. Jaurès a d'ailleurs des précédens : c'est celle qui nous a empêchés autrefois d'aller en Égypte avec l'Angleterre. Nous ne nous en sommes pas moins brouillés avec celle-ci, et la brouille a même duré vingt ans. Au surplus, notre abstention a eu alors des excuses qu'elle n'aurait pas aujourd'hui. Nous n'étions nullement sûrs de l'adhésion de toutes les puissances à l'œuvre que nous aurions entreprise en Égypte avec l'Angleterre : il ne manque l'adhésion d'aucune à celle que nous entreprenons au Maroc avec l'Espagne.

Nous devons sans doute, — loin de nous la pensée de le contester! — avoir avec l'Espagne une entente encore plus précise qu'avec les autres. A Algésiras, nous étions treize pour délibérer, en y comprenant le Maroc : maintenant nous ne sommes que deux pour agir, et il faut, pour agir, un accord plus intime que pour délibérer. L'Espagne est une nation fière, avec laquelle il importe de n'avoir aucun malentendu. M. le ministre des Affaires étrangères le sait bien; c'est sans doute pour cela que M. l'amiral Touchard, avant de se rendre à Tanger, est allé à Cadix où il a laissé sa division navale, et de là à Madrid où il a tenu à s'entendre sur tous les points avec le gouvernement espagnol. Cette intention a été comprise : M. l'amiral Touchard a reçu le plus sympathique accueil.

Sa démarche, qui marquait si nettement notre bonne volonté, s'est

produite, sans qu'il y ait eu de notre faute ni de celle de personne, dans un moment où le gouvernement espagnol était troublé par une crise, et même une double crise ministérielle, qui vaudrait la peine d'être racontée en détail; mais le temps nous presse et la place nous manque. Les crises ministérielles deviennent bien fréquentes en Espagne! Il y a quelques mois, M. Moret, qui avait remplacé M. Montero Rios, cédait lui-même la place à M. le maréchal Lopez Dominguez. Nous avons à ce moment, on s'en souvient peut-être, émis des doutes sur la solidité de la nouvelle combinaison. Il nous semblait qu'elle ne durerait que si M. Moret le voulait bien, et nous nous demandions s'il le voudrait longtemps. Il ne l'a pas voulu longtemps. Un jour, il a écrit une lettre au Roi pour lui déclarer que le parti libéral était divisé, — hélas! il l'est toujours, — et le ministère a dû disparaître. Mais l'opération, ainsi faite, a causé un grand scandale. On a trouvé généralement que le procédé de M. Moret était peu correct, peu constitutionnel même, et son arrivée au pouvoir, bien loin de ramener l'union dans le parti libéral, y a déchaîné toutes les discordes. Le maréchal Lopez Dominguez, sentant les sympathies dont il était entouré, a pris la parole au Sénat pour se plaindre du coup imprévu qui l'avait renversé : il a été couvert d'applaudissemens si nombreux que M. Moret s'est senti atteint à son tour et qu'il a donné sa démission. Son ministère avait duré trois jours. Il a été remplacé par un des hommes d'État les plus estimés, les plus considérés de l'Espagne, mais le plus âgé peut-être : M. le marquis de la Vega de Armijo a quatre-vingt-deux ans. Il a choisi pour ministre des Affaires étrangères M. Perez Caballero, qui était second plénipotentiaire de l'Espagne à la conférence d'Algésiras : — le premier était le regretté duc d'Almodovar. — Nous souhaitons à ce ministère une longue vie. Mais il sera aux prises avec de grandes difficultés, car les passions religieuses et anti-religieuses font rage autour de lui, et il n'y en a pas de plus violentes. Ce n'est pas seulement en France qu'il faut compter avec elles, on le voit, c'est partout! L'Espagne a voulu faire une loi sur les congrégations, en quoi elle n'a peut-être pas eu tort; il y a quelque chose à faire, en Espagne, dans ce sens. Mais le gouvernement libéral a un peu trop imité nos propres lois, en quoi l'avenir montrera s'il a eu raison. Ce sont choses d'Espagne : nous devons nous maintenir dans le rôle de spectateurs.

Un gouvernement espagnol, quel qu'il soit, est toujours prêt sur la question du Maroc : aussi ne doutons-nous pas que l'accord se soit établi d'une manière complète entre notre gouvernement et celui de

Madrid, par l'intermédiaire de notre ambassadeur d'abord et pour le fond des choses, par celui de M. l'amiral Touchard ensuite et pour les mesures d'exécution. Ce que nous allons faire à Tanger est, d'ailleurs, infiniment simple. Il s'agit de rétablir l'ordre et de préparer par là l'organisation de la police régulière sur le plan arrêté à Algésiras. Le désordre tient pour beaucoup à la présence et à l'action de Raisouli dont les exploits sont connus. Le mieux assurément serait que le Maghzen, piqué au jeu par l'intervention franco-espagnole, prît lui-même les mesures nécessaires pour la rendre inutile; mais en a-t-il les moyens? en a-t-il même la volonté et la vigueur? Sur un autre point du Maroc, à savoir la frontière sud-oranaise, si sa bonne volonté est douteuse, son impuissance ne l'est pas. Là, nous faisons la police nous-mêmes, et nous seuls, en vertu de droits anciens que la conférence n'a eu qu'à reconnaître, ou plutôt à respecter. Les instructions données au gouverneur général de l'Algérie et au général Lyautey ont un caractère purement défensif. Si nous sommes attaqués, nous saurons nous défendre, et de façon à décourager l'adversaire de toute velléité de récidive. Mais, pas plus sur notre frontière qu'à Tanger même, nous n'avons aucune pensée de conquête territoriale. M. le ministre des Affaires étrangères a repris à la tribune le mot de pénétration pacifique pour définir notre politique : et cela même est une vue d'avenir plus encore qu'une intention immédiate. Sans doute il est désirable que la civilisation pénètre peu à peu et pacifiquement au Maroc, et la France et l'Espagne ont en cela un rôle particulier à jouer; mais leur action actuelle a une portée plus restreinte : il s'agit d'une première œuvre de police qui ne dépasse pas la banlieue de Tanger. Rien de moins, mais rien de plus. Notre mandat s'arrête là : nous n'en avons pas demandé et nous n'en avons pas reçu d'autre à Algésiras.

L'attention a été attirée depuis quelques jours du côté de l'Amérique, et notamment de la Californie, la Commission scolaire de San Francisco ayant décidé que l'entrée des écoles publiques serait interdite aux Japonais. Bien qu'il soit délicat, l'incident n'aurait en lui-même qu'une faible importance, s'il n'était pas l'indice d'une situation générale fort tendue, les Japonais étant de leur nature très envahissans et les Américains de la côte du Pacifique n'étant rien moins que disposés à se laisser envahir. Ils ont déjà pris des mesures protectrices contre l'importation des Chinois; mais on ne peut pas traiter les Japonais avec la même rigueur, ni avec la même désinvol-

ture, d'autant plus qu'ils ont avec l'Amérique un traité qui, entre autres clauses, leur assure le traitement de la nation la plus favorisée. Cela leur donne-t-il le droit d'entrer dans les écoles publiques? On dit oui à Tokio, mais on dit non, et très énergiquement, à San Francisco. M. le président Roosevelt a pris fait et cause pour les Japonais, au nom des principes généraux de civilisation et d'humanité dont il est l'apôtre convaincu, encore plus qu'au nom des traités. Le message qu'il a écrit à ce sujet est éloquent et courageux; malheureusement, la surexcitation des esprits n'en a pas été apaisée à San Francisco, bien au contraire, et il est difficile de prévoir quelles seront les suites de cette dissidence. La Californie invoque le principe de l'indépendance des États dans leur administration intérieure, et M. Roosevelt le droit qu'a le gouvernement fédéral de conclure des traités internationaux auxquels tous doivent se soumettre. On en est là. Le mot de guerre a été prononcé par quelques journaux, beaucoup plus, il faut le dire, en Europe qu'en Amérique ou au Japon. La diplomatie a bien des ressources à épuiser avant d'en venir à ces redoutables extrémités, et M. le président Roosevelt, qui a si fort contribué à rétablir la paix entre la Russie et le Japon, ne la laissera certainement pas troubler entre le Japon et l'Amérique. Ne vient-il pas d'obtenir le prix Nobel pour les services qu'il a rendus à cette grande cause? Le monde entier a applaudi à une désignation aussi juste. Toutefois, si la situation n'est pas immédiatement inquiétante, elle est grave, à cause des sentimens de plus en plus hostiles qui se manifestent contre les Japonais sur toute la côte du Pacifique, et aussi peut-être à cause des intérêts non pas opposés, certes, mais un peu différens qui existent entre les diverses parties de l'Union. Les faits, pour le moment, n'ont besoin que d'être signalés : on les a entourés de plus de bruit qu'ils n'en méritent. Mais ceux qui cherchent des points noirs à l'horizon peuvent, dans un lointain brumeux, en apercevoir un de ce côté. Le bien voir est encore, sans doute, la meilleure condition pour s'en garantir et le dissiper.

FRANCIS CHARMES.

Le Secrétaire de la Rédaction, gérant,

JOSEPH BERTRAND.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-SIXIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Livraison du 1er Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 46518.

